

LE MAGASIN PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS LA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

TREIZIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC XLV.



MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1845.

L'ÉCOLE DE DUSSELDORF. — PEINTURE.

THÉODORE HILDEBRANDT.

(Voy. les Enfants d'Édouard, 1842, p. 49.)



BEST. LELOIR. ROTELIN. REONER

FREEMAN DEL.

(Le Guerrier et son fils, par HILDEBRANDT. — Tiré du cabinet du consul Wagner, à Berlin.)

Pour celui qui désire observer le mouvement actuel de l'art en Allemagne, Dusseldorf est sans aucun doute l'un des points les plus curieux à visiter. Il semble que par sa position même, au milieu d'une verte et paisible vallée, aux bords du Rhin limpide, cette belle ville doive éveiller dans le cœur de ceux qui l'habitent le sentiment de l'art et

de la nature. Depuis plus d'un siècle et demi, elle possède d'ailleurs une précieuse galerie de peinture, de nombreux tableaux de Rubens, plusieurs des œuvres les plus remarquables de l'ancienne école allemande, environ quinze mille dessins originaux, et des milliers de gravures très recherchées. L'école de peinture de Dusseldorf continue à

occuper en Allemagne, avec celle de Munich, le premier rang (1); elle a déjà produit des peintres d'histoire et des peintres de genre, qui, dès leur début dans la carrière, ont eu de brillants succès. Tels sont entre autres Lessing; Bendemann (2), dont nous avons vu des tableaux à l'exposition du Louvre; Hübner, à présent professeur à l'académie de Dresde; Schrodler, qui excelle dans la peinture comique, et le professeur Théodore Hildebrandt.

Né à Stettin en 1804, Théodore Hildebrandt fit ses premières études d'art à Berlin. Il avait choisi le peintre Schadow pour maître, et il le suivit à Dusseldorf. Hildebrandt est un excellent coloriste et un artiste d'un goût exquis. Il s'est fait en Allemagne une grande réputation comme peintre de portraits et comme peintre d'histoire. On cite parmi ses œuvres principales Faust et Méphistophélès dans la grotte (1824), Roméo et Juliette (1827), Tancrède et Clorinde (1828), Judith et Holopherne (1830), le Guerrier et son Fils (1832), le Magistrat malade et son fils (1833), les Enfants d'Edouard (1834) (3), la Conteuse de traditions, la Soirée de Noël, le Brigand, et beaucoup de portraits. Le tableau du Guerrier et son Fils, dont les figures sont de grandeur naturelle, rappelle la manière de Van Dyck: la figure de l'enfant est d'une finesse et d'une richesse de tons remarquables. Le sujet est purement d'imagination. C'est sous une forme plus réelle la poétique idée que les Grecs ont tant de fois exprimée par des images symboliques: l'alliance de la force et de la douceur, de la maturité virile et de la grâce enfantine. Ce tableau est l'un des tableaux modernes les plus populaires qui existent en Allemagne. Il a été maintes fois copié et reproduit sur le bois et la porcelaine, sur toutes sortes de meubles et dans toutes les dimensions. Nous essayons de le faire connaître d'après la meilleure gravure qui ait été publiée. Hildebrandt est encore jeune; les progrès rapides qu'il a faits dans son art, et le succès qu'il a obtenu excitent son ardeur, et l'on a sans doute encore de belles œuvres à attendre de lui. Quelques critiques allemands ont comparé le talent de cet artiste à celui de Schnetz, le directeur actuel de notre Académie de Rome. « Les œuvres de Hildebrandt, dit l'un d'eux, sans appartenir à une très vaste sphère, ont le sérieux de l'histoire. Ce n'est pas le peintre d'une génération: ses tableaux ne sauraient passer de mode. Il ne paraît point chercher le sublime. Nous lui avons entendu un jour répéter avec conviction ces paroles d'un personnage de Shakespeare: « Il ne faut pas vouloir être plus ingénu que la nature. » Mais il est au-dessus du familier; il conte à merveille; il est vrai sans être prosaïque; quelquefois même il a du pathétique, et il passe alternativement avec succès du Genre à l'Histoire. »

SI PAUVRETÉ EMPÊCHE LES BONS ESPRITS DE PARVENIR.

(Premier article.)

Povreté empesche les bons espritz de parvenir: telle est la devise de l'un des meilleurs esprits qui soient nés sur la terre de France, Bernard Palissy. Négligé longtemps, parce que, faute de le bien connaître, on le reléguait à tort parmi les hommes de second ordre, il s'est élevé à l'un des rangs les plus éminents de notre histoire intellectuelle depuis que l'on a apprécié à leur juste valeur le mérite de ses inventions industrielles, et surtout de ses spéculations scientifiques. La technologie et la géologie le

comptent désormais pour un de leurs fondateurs, et il demeure pour la postérité l'une des gloires les plus pures de notre seizième siècle. Ainsi, quant à l'illustration, la pauvreté, car il n'en a que trop rudement ressenti les atteintes, ne l'a point empêché de parvenir; et si c'est là le plus grand but qu'un bon esprit puisse se proposer d'atteindre, puisque c'est la plus grande marque de l'étendue des services qu'on a eu le bonheur de rendre au monde, la devise de Palissy, au moins en ce qui le concerne, ne s'est pas vérifiée. Bien qu'éprouvé, selon sa devise (voy. p. 4) par le poids fatal fixé par la misère de sa naissance à sa main gauche, en revanche, les ailes attachées par la grâce de Dieu à sa main droite ont suffi, moyennant la ferme intensité de son vouloir, pour lui permettre de s'élever, autant que le comportait son génie, dans la carrière de l'immortalité. Peut-être même est-on en droit de penser que, sans la lutte, son génie n'aurait jamais acquis tout son nerf, et qu'ainsi la pauvreté, tout en l'affligeant comme une cause violente de souffrance, a cependant agi sur lui, grâce à son courage et à sa persévérance, comme un principe bienfaisant. L'influence du malheur sur le caractère est souvent comme celle de l'eau glacée sur le fer rougi: le valetueux métal y frissonne, y souffre, si je puis ainsi dire, y rugit; mais il s'y trempe.

Du reste, je ne sache pas de plus éloquente protestation contre la devise de Palissy que la vie de Palissy. Dans l'un de ses ouvrages, intitulé *De l'art de terre*, il nous en a laissé une esquisse tournée de main de maître, et qui serait digne de prendre place parmi les Mémoires les plus propres à former les hommes par des leçons vivantes de constance et de vertu. Je n'ai point à reprendre ici cette longue vie, si remplie de travaux et d'épreuves de toutes sortes (4); mais je veux seulement m'appliquer, et en laissant autant que possible parler Palissy lui-même, à la période durant laquelle, à force de labeurs, il parvint à conquérir pour la France le secret d'un art nouveau, et pour lui-même les faveurs de la fortune et de la renommée. C'est la période décisive de sa vie. C'est durant celle-là que le poids de la pauvreté lui enchaîna le plus durement le bras, et le fit le plus souvent trébucher et haïer sur la terre. Qui oserait nier, en parcourant ce triste mais glorieux récit, que pauvreté, dans de telles circonstances, n'eût été capable d'arrêter tout autre esprit moins bon? Mais aussi, pour celui-ci, bon comme il l'était, qui n'accordera qu'il a dû sortir de ce combat plus puissant et plus entreprenant qu'il n'y était entré?

On sait que la faïence, dont nous devons le secret à Palissy, n'est au fond qu'une poterie grossière que l'on parvient à rendre à la fois plus élégante et moins périssable aux liquides de toute espèce qui sont d'usage dans l'économie domestique, en la revêtant d'une couche d'émail. La faïence n'est que cela: c'est une brique émaillée; mais il est nécessaire d'ajouter émaillée à bon marché, puisque c'est une condition essentielle de son utilité. Il y avait longtemps que l'on connaissait en Italie l'art d'émailler ainsi les vases de terre, en les recouvrant d'un enduit vitrifiable au feu et demeurant après le refroidissement adhérent à la surface: les deux villes de Faenza et de Castel-Durante étaient les deux centres principaux de cette fabrication, dont les produits, recherchés comme objets de luxe dans tous les autres pays, s'exportaient à grands frais, mais ne s'imitaient nulle part. Au jour où les réflexions de Palissy vinrent s'arrêter sur ce sujet, on n'avait donc d'autres ressources de vaisselle, en France comme dans le reste de l'Europe, que le métal ou la poterie grossière. Palissy était alors un pauvre peintre sur verre, gagnant tant bien que mal sa vie dans la ville de Saintes, âgé,

(1) Les autres écoles sont à Berlin, Francfort, Vienne, Dresde, Cassel.

(2) Voy. les Jeunes filles à la fontaine, par Bendemann, 1842, p. 4.

(3) Voy. 1842, p. 49.

(4) Voy. Table alphabétique et méthodique des dix premières années: Palissy.

autant qu'on peut le conjecturer d'après les renseignements que l'on possède à cet égard, d'une quarantaine d'années (1). La pratique de son art lui avait donné quelques connaissances préliminaires des substances vitrifiables, et l'art des émaux, dont celui de la faïence n'est qu'une application, bien qu'il n'y fût point expert, ne lui était cependant pas non plus tout-à-fait étranger. De plus, il lui avait été facile d'apercevoir que ces belles poteries d'Italie, alors si admirées, consistaient simplement en un support de terre cuite revêtu d'une couche d'émail blanc ou coloré. Ainsi le problème à résoudre était dès lors à ses yeux parfaitement défini. Son esprit connaissait le but, et il ne lui restait qu'à déterminer les moyens d'y atteindre. Il doit sans doute sembler à ceux qui n'ont pas étudié d'assez près le détail des opérations industrielles que la chose n'était pas d'une difficulté bien relevée : mais quand on a observé sérieusement la distance qui sépare toujours l'idée théorique, même la plus claire, de sa réalisation pratique, on est porté à un jugement tout contraire ; et c'est d'ailleurs ce que l'exemple particulier de Palissy confirme bien. Ce sont là les premiers obstacles généraux dont tous les secours de l'opulence ne sauraient délivrer l'inventeur ; mais c'est quand il faut y joindre les obstacles de la misère que la difficulté touche au comble, et c'est justement le cas dans lequel se trouvait malheureusement Palissy au début de son entreprise. C'est là qu'il lui fallut souffrir les privations de tout genre, les épuisements, les insuccès, les désespoirs ; et c'est avec le sentiment des incroyables efforts qu'il lui avait fallu faire qu'il écrivit sur son cachet cette douloureuse devise : *Povreté empesche les bons espritz de parvenir*. Et cependant l'événement même fait foi qu'il n'avait que le droit d'écrire : *Povreté gêne les bons espritz sur la route de parvenir*.

C'est, comme nous l'avons dit, vers le milieu de sa vie, que Palissy, s'apercevant que son métier commençait à être délaissé et à ne plus lui fournir ce qui lui était nécessaire pour sa famille, se mit un beau jour en tête que ce serait une glorieuse et profitable chose de parvenir à faire, comme les Italiens, des poteries émaillées. Il n'était encore bien savant ni sur les émaux, ni sur les terres argileuses, ni sur la conduite des fours, les trois articles principaux de son entreprise ; mais il comprit que rien ne pouvait l'empêcher de chercher à s'y instruire peu à peu, sans se laisser décourager par le défaut de réussite, et il se mit sans relâche à essayer, à recommencer, à tâtonner par toutes sortes d'expériences en petit. C'est ainsi que se consumèrent les premières années, et il n'arrivait à rien. Il prit alors l'idée de profiter du four d'un potier de son voisinage pour y faire ses cuites ; mais malheureusement la chose ne réussissait pas davantage, malgré cette ressource : la chaleur, suffisante pour de la poterie commune, ne l'était point assez pour de la poterie émaillée. Mais Palissy ne connaissait point encore la pratique de cet art ; aucun indice ne pouvait l'avertir de cet inconvénient, et il rejetait naturellement toute la faute sur la composition de ses émaux dont il désespérait chaque fois de trouver jamais le secret. « Quand ils avoient mis leur fournée, dit-il, et qu'ils venoient à tirer mes esprouves, je n'en recevois que honte et perte, parce qu'il

ne se trouvoit rien de bon, à cause que le feu des dits potiers n'étoit assez chaud, aussi que mes esprouves n'étoient enfournées au devoir requis et selon la science ; et parce je n'avois connoissance de la cause pourquoy mes esprouves ne s'estoient bien trouvées, je mettois le blâme sur les matières : de rechef, je faisois nombre de compositions nouvelles et les envoyai aux mesmes potiers pour en user comme dessus : ainsi fis-je par plusieurs fois, tousiours avec grands frais, perte de tems, confusion et tristesse. »

Le pauvre homme était à bout de ses ressources : une lourde famille à nourrir, une femme, à ce qu'il paraît, peu intelligente et d'humeur fâcheuse, des voisins, comme cela n'arrive que trop souvent dans les petites villes, empressés à saisir contre lui toute occasion de mépris ou de critique, point d'amis, point de protecteur, point de crédit, aucune certitude de réussir ; c'était trop. Il vit qu'il était nécessaire de se relâcher un instant de sa poursuite ; mais cette relâche, loin d'être dans son idée une désertion, n'était qu'un repos. Ardent à son œuvre comme un général d'armée à sa conquête, il ne songeait qu'à se refaire des munitions, tout en reprenant dans cette trêve momentanée de nouvelles forces. Il commença donc par se remettre à son ancien métier de peintre sur verre ; et peu après, un heureux hasard lui ayant fourni un moyen de gagner quelque argent, il le saisit avec empressement en pensant toujours à sa chère espérance. Le gouvernement venait de décider que la province de Saintonge serait soumise à l'impôt de la gabelle, et comme pour l'établir on avait besoin de lever le plan des marais salants, Palissy, qui n'était pas sans quelque notion de géométrie pratique, se présenta pour cette besogne. Il n'avait eu d'autre but, en se changeant ainsi pour quelque temps en arpenteur, que de trouver les ressources nécessaires pour retourner plus vite à ses fourneaux ; et cette fois, il devait enfin recevoir pour prix de tant d'efforts et de patience un premier point de satisfaction. Il s'était avisé, durant ses loisirs d'esprit, que les fours de potiers n'étaient peut-être point chauffés assez fortement pour son dessein, et partant de cette idée, il avait résolu de tenter l'aventure dans des fourneaux de verrerie. « Or, après que la dite commission fut parachevée, dit-il, et que je me trouvay muni d'un peu d'argent, je repris encore l'affection de poursuivre à la suite des dits émaux, et voyant que je n'avois pu rien faire dans mes fourneaux, ni à ceux des potiers susdits, je rompis environ trois douzaines de pots de terre tous neufs, et ayant broyé grande quantité de diverses matières, je couvray tous les lopins des dits pots des dites drogues couchées avec le pinceau : mais il te faut entendre que de deux ou trois cents des dites pièces, il n'y en avoit que trois de chascune composition. Ayant ce fait, je prins toutes ces pièces et les portay à une verrerie afin de voir si mes matières et compositions se pourroient trouver bonnes aux fours des dites verreries. Or, d'autant que leurs fourneaux sont plus chauds que ceux des potiers, ayant mis toutes mes esprouves dans les dits fourneaux, le lendemain que je les fis tirer, j'aperçus partie de mes compositions qui avoient commencé à fondre, qui fut cause que je fus encore davantage encouragé de chercher l'émail blanc pour lequel j'avois tant travaillé. Touchant les autres couleurs, je ne m'en mettois aucunement en peine. Ce peu d'apparence que je trouvay lors me fit travailler pour chercher le dit blanc deux ans, outre le temps susdit, durant lesquels deux ans je ne faisois qu'aller et venir aux verreries prochaines, tendant aux fins de parvenir à mon intention. Dieu voulut qu'ainsi je commençois à perdre courage, et que, pour le dernier coup, je m'étois transporté à une verrerie, ayant avec moi un homme chargé de plus de trois cents sortes d'esprouves, il se trouva une des dites esprouves qui fust fondue dedans quatre heures après avoir esté mise au fourneau ; laquelle se trouva blanche et polie, de sorte qu'elle me causa une joie telle, que je pensois estre devenu

(1) Dans son *Art de terre*, publié en 1580, il dit, en parlant de la première pièce de faïence qui lui tomba sous les yeux : « Sache qu'il y a vingt-cinq ans passés qu'il me fut montré une coupe de terre tournée et esmaillée d'une telle beauté, que dès lors j'entrai en dispute avec ma propre pensée. » Selon d'Aubigné, il serait mort en 1589 âgé de quatre-vingt-dix ans, ce qui lui aurait donné cinquante-six ans quand il vit ce premier échantillon de faïence ; mais les chiffres de d'Aubigné paraissent forcés. La Croix du Maine, qui était également contemporain de Palissy, dit qu'en 1584 ce grand homme était âgé de soixante ans et plus. On peut donc croire qu'il en avait environ soixante en 1580, et par conséquent trente-cinq à l'époque où il se mit dans la tête de chercher le secret de la faïence.

nouvelle créature, et pensois dès lors avoir une perfection entière de l'esmail blanc.»

Voilà le premier morceau de faïence qui se soit fait en France ! Mais, bien que Palissy y eût mis tant de labeur, le hasard d'une chance heureuse y était encore pour quelque chose. Notre bon esprit, malgré pauvreté, était déjà un peu parvenu, mais non point au dernier terme où il aspirait ; et pauvreté, comme nous allons le voir, devait encore le gêner rudement sur le chemin de parvenir.



(Devise de Bernard Palissy.)

JARDINS FLOTTANTS

DU MEXIQUE ET DE LA VALLÉE DE CACHEMIRE.

Les jardins suspendus de Babylone, détruits depuis des milliers d'années, jouissent encore parmi nous d'une grande célébrité, et il n'est pas un bambin qui ne les nomme sans hésiter quand on lui demande quelles étaient les sept merveilles du monde. C'est très bien sans doute de conserver le souvenir des choses surprenantes que le temps a fait disparaître et d'en entretenir les enfants ; mais quand on leur parlerait aussi, de temps à autre, de celles qui existent de nos jours, je ne vois pas où serait le mal.

Dès *jardins suspendus*, surtout quand on ne sait pas ce qui leur a valu une pareille qualification (ce qui est le cas pour tous les enfants et même pour bien des personnes déjà mûres) présentent sans doute à l'esprit quelque chose de fort étonnant ; mais l'idée de *jardins flottants* n'est pas moins étrangère à tout ce que nous avons sous les yeux, et n'est pas moins faite pour piquer notre curiosité.

Les jardins suspendus de Babylone, construits à grands frais par un despote pour satisfaire au caprice d'une de ses femmes, avaient peut-être été pour le peuple la cause de bien des misères ; les jardins flottants du plateau du Mexique et de la vallée de Cachemire, œuvre de pauvres agriculteurs qui ont établi à la surface de l'eau un sol artificiel quand la terre leur était interdite, donnent à celui qui les cultive le moyen d'entretenir honnêtement sa famille, et fournissent aux populations voisines, qui ne peuvent les voir que d'un œil satisfait, des légumes sains et des fruits délicieux.

Je ne prétends pas que les habitants de Babylone ne jouissent un peu de la vue de ces bosquets toujours frais qui s'élevaient par étages au milieu de leur ville ; je conçois même que, témoins de la stupéfaction de l'étranger, la

vanité nationale leur fit parfois oublier tout ce que ces jardins leur avaient coûté. Mais, que nous ayons encore la même admiration pour une œuvre qui n'était certainement point une création du génie et n'attestait autre chose que la puissance d'un monarque absolu, c'est là ce que je ne comprends pas aussi bien. Quoi qu'il en soit, je reviens aux jardins flottants, et je commencerai par ceux du Mexique, en empruntant ce que j'en vais dire à Clavigero (1).

Lorsque, au commencement du quatorzième siècle, les Mexicains furent vaincus par les peuples de Colhuan et de Tepanecan, ils ne conservèrent de libre que leur ville et le lac au milieu duquel elle est située. Ils eurent alors l'heureuse idée de se créer des terrains artificiels pour y faire naître quelques plantes nourricières. Ils tressèrent des saules et des racines de plantes aquatiques, de manière à en faire comme une sorte de radeau qu'ils fortifièrent avec des broussailles légères, puis ils les recouvrirent de limon tiré du fond du lac. Ces champs factices, plantés en maïs, en piment, en courges, en légumes, flottaient sur le lac, et fournissaient à la ville quelques faibles provisions.

Les Mexicains étant devenus riches et puissants, les champs flottants inventés par le besoin se changèrent quelquefois en des lieux de plaisance et de délices, et c'est encore le cas de nos jours. De ces radeaux, en effet, les uns sont des parterres ornés des fleurs éclatantes et parfumées ; mais d'autres sont restés de véritables jardins, ayant au milieu un arbre ou un petit pavillon pour servir d'abri dans le mauvais temps ; ce sont même, en général, de simples potagers, dont les possesseurs, nommés *chinampas*, fournissent de légumes une partie de la ville.

Quelque chose de semblable se retrouve dans un pays encore plus favorisé de la nature que le plateau du Mexique, dans cette vallée de Cachemire, que les conquérants mongols appelèrent le paradis terrestre. Là cependant les jardins flottants sont peu poétiques, et lorsqu'on aperçoit pour la première fois ces longues et étroites plates-bandes qui partent de différents points des bords du lac de Kutawal, on les prend le plus souvent pour des lits de joncs et de roseaux ; leur construction, il est vrai, est des plus simples, comme on peut le voir en lisant ce qui s'y rapporte dans l'ouvrage posthume de M. Moorcroft et dans celui de M. Vigne (2).

On commence par faucher les longues herbes qui croissent dans le lit du lac, à l'endroit où l'on veut établir un jardin, puis on les tresse et on les consolide avec de la terre et de l'engrais, en ayant soin de conserver tout alentour des roseaux et des joncs qui doivent être pour la future plantation un rempart protecteur. Ensuite, sur cette plate-forme, on élève de distance en distance de petits monticules d'herbes, de forme conique, et d'environ 60 centimètres de haut, sur le sommet desquels on place de la terre prise du fond du lac. C'est sur cette dernière couche de terre que l'on dépose les semences de melons et de concombres. Dès lors tout est fini, les plantes poussent, les fruits grossissent, arrivent à une parfaite maturité, et l'on n'a plus que la peine de les cueillir. Ces radeaux sont fixés au fond par des pieux qui tiennent lieu d'ancre, et se lèvent à volonté. On a coutume de les faire longs et étroits afin qu'ils soient plus faciles à manœuvrer. Comme ils coûtent peu de peine à construire, ils ne se vendent pas cher, et l'on peut pour la somme d'une roupie (moins de 40 fr.) deve-

(1) François-Xavier Clavigero, jésuite, né au Mexique en 1720, a fait un ouvrage très curieux sur l'histoire, les mœurs, les coutumes, les arts, les sciences et la langue de cette contrée, avant et depuis l'invasion des Espagnols. Clavigero avait employé trente-six années à parcourir sa patrie et à recueillir des matériaux pour son ouvrage qui fut publié en 1780 sous le titre de *Storia antica del Messico*.

(2) *Travels in Kashmir Ladak Iskardo*, etc. By G.-F. Vigne. Vol. II, p. 90. — *Travels in the Himalayan province of Hindustan*... by M. W. Moorcroft and M. G. Trebeck, published by MM. H.-H. Wilson, Lond., 1841, t. IX, p. 137 et suiv.

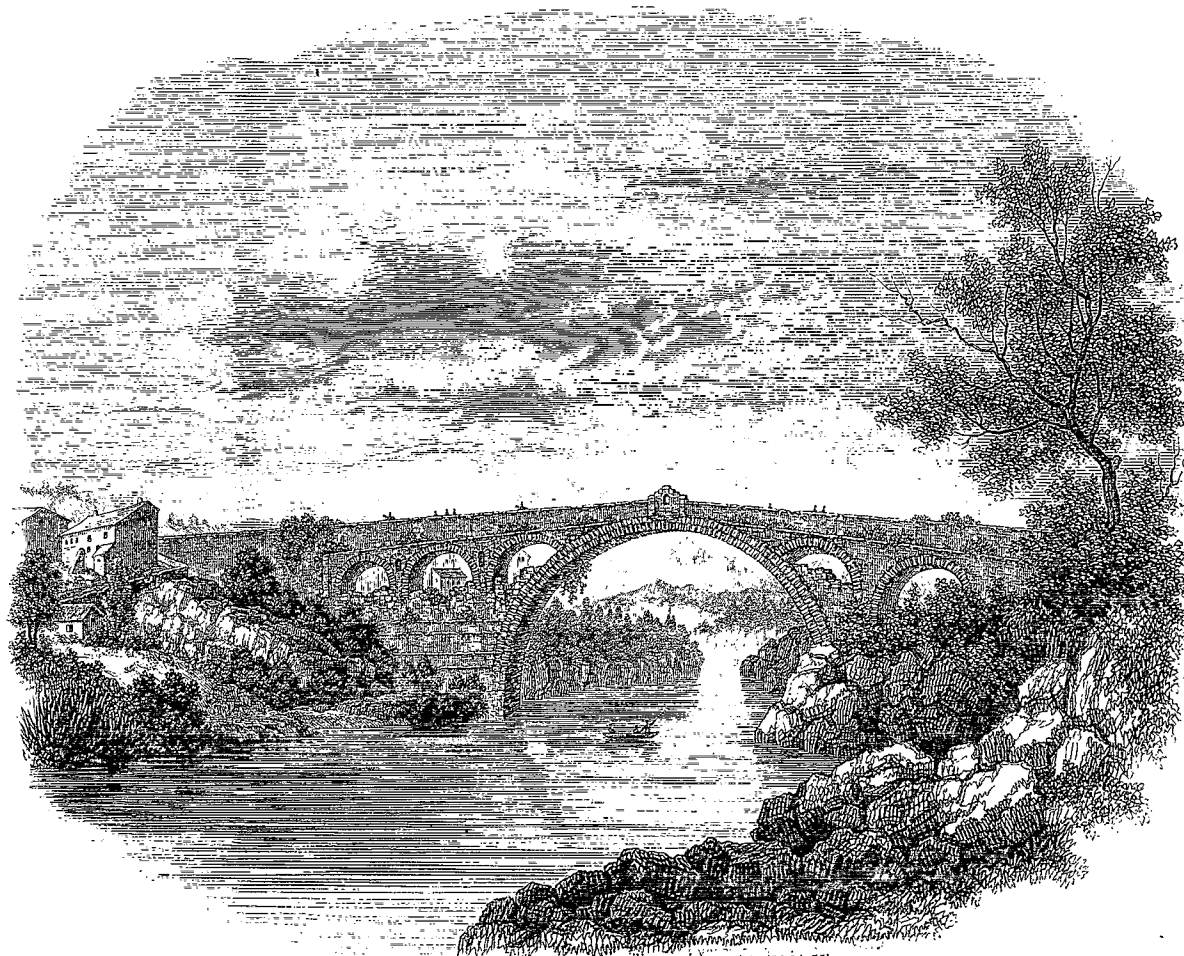
nir propriétaire d'un jardin flottant de dix yards de long sur trois de large (environ 9 mètres de long sur 2^m,8 de large).

LE PONT DE CERET.

Le Tech a sa source au pied de la crête centrale des Pyrénées, près du mont Costa-Bona : il se grossit des affluents est et sud-est du Canigou et de ses contreforts, et va se

jeter dans la Méditerranée au-dessous de Perpignan, entre Elne, l'ancienne Illiberis, qui possède une église remarquable du onzième siècle, et Argèles.

De la base des Pyrénées jusqu'aux environs de Ceret, l'aspect de la vallée est austère et sauvage; mais de là jusqu'à l'embouchure du Tech, le paysage est riche et souriant; on ne voit de toutes parts que belles prairies et champs fertiles couverts de châtaigniers, d'oliviers et de chênes-lièges.



(Le pont de Ceret, sur le Tech, département des Pyrénées-Orientales. — Au fond, le mont Canigou.)

Le pont de Ceret est une des gloires du Tech : il n'est pas célèbre seulement parmi les archéologues du Roussillon; les habitants les moins érudits le signalent avec empressement à la curiosité des étrangers. Suivant une fable populaire, cette arche audacieuse est une œuvre du démon lui-même. Selon l'opinion de quelques savants, la date de la construction doit remonter seulement au temps des rois wisigoths.

Nous lisons dans les notes de M. Mérimée, qui a vu ce pont en 1834 :

« C'est une construction hardie et gracieuse : une arche de 144 pieds d'ouverture traverse un ravin profond; on dirait de loin un ruban jeté au-dessus d'un précipice. La voûte est extrêmement mince à la clef; mais des garde-fous élevés (c'est une réparation moderne) ne permettent pas d'abord de le remarquer et nuisent à l'effet général. Ce pont, très étroit comme presque tous les ponts très anciens, ne donne passage qu'à une seule voiture, encore ne faut-il s'y engager qu'avec précaution. L'arche s'appuie sur deux massifs de maçonnerie, dans le haut desquels on a pratiqué des ouvertures cintrées assez étroites, qui n'ont sans

doute d'autre but que d'alléger ces massifs, car le torrent ne s'élève jamais jusqu'à elles. »

A quelques cents mètres en aval du pont de Ceret, on trouve les ruines d'un pont romain qui était dans la direction de la voie prétorienne de Rome en Espagne. On croit que cet ancien pont n'a été détruit qu'au quatorzième siècle.

DENTS DE MANMOUTH. — COMMERCE D'IVOIRE.

On sait que l'on a découvert en Sibérie, conservé dans la glace, l'*elephas primigenius* (le manmou), ainsi que le *rhinocéros tichorhinus*, avec leur chair, leur peau et leur poil. On trouve une grande quantité de dents et de défenses du premier de ces animaux dans toute l'étendue de cette contrée, et particulièrement vers le nord et le nord-ouest. Ces restes antédiluviens se rencontrent le plus communément dans les collines dont le sol est argileux, dans les toundras, sous la mousse, et sur les bords des rivières. C'est le commencement de l'été qui est la saison

la plus favorable pour aller à leur recherche, parce qu'alors le sol des collines situées dans le voisinage des rivières vient d'être humecté et délayé par l'inondation périodique du printemps. Les dents les mieux conservées se rencontrent dans la Nouvelle-Sibirie : cette île en contient d'une dimension colossale et qui pèsent près de 107 kilogrammes. On extrait le plus ordinairement l'ivoire de la terre glaise : la terre végétale en renferme peu. Malgré la grande quantité de dents de mammoth que l'on exporte de la Sibirie depuis un temps immémorial, l'ivoire y est encore aussi abondant qu'autrefois. Pour donner une idée de cette exportation, il suffira de dire qu'un des marchands de Jarkoulsk a retiré, en 1821, de la Nouvelle-Sibirie seule, plus de 8 000 kilogrammes d'ivoire de premier choix.

GEORGES STEPHENSON.

Georges Stephenson, longtemps ouvrier mineur, est aujourd'hui l'un des premiers ingénieurs de l'Angleterre ; c'est lui qui est l'auteur du chemin de fer de Liverpool à Manchester. Ses compatriotes lui élèvent une statue : un pareil honneur rendu à un homme vivant montre assez de quelle admiration et de quelle estime il est entouré. Stephenson disait récemment à un ingénieur français : « Je ne me suis pas toujours trouvé dans la position brillante, où vous me voyez aujourd'hui. Il y a trente ans, je n'étais qu'un pauvre ouvrier ; je sentais en moi, il est vrai, une force secrète d'intelligence, et j'éprouvais le besoin de l'instruction ; mais je me croyais déjà trop âgé pour en acquérir beaucoup, et pour que du moins elle ne manquât pas à mon fils comme elle me manquait à moi-même, après avoir travaillé péniblement le jour dans les mines, je passais une partie des nuits à raccommoder des montres, afin de pouvoir lui donner des livres et des maîtres. » Le fils de Stephenson est, comme son père, un ingénieur éminent.

PANACHE DE PLUMES DE PHÉNIX.

Nous avons parlé ailleurs des préjugés relatifs au phénix (1841, p. 374) ; le passage suivant de Brantôme peut montrer combien ces préjugés étaient encore vivaces au seizième siècle. « J'ai ouï dire à M. le baron de la Garde (qui avoit été ambassadeur à Constantinople), qu'il avoit vu au Grand-Seigneur un panache de plumes de phénix, et qu'il lui avoit fait montrer par grand' spéciauté ; et quand moi et d'autres lui remontrâmes qu'il n'y avoit qu'un seul phénix au monde, et que lui-même se brûle quand vient sa fin, si bien qu'il étoit malaisé de recouvrer son pennache, il répondit qu'il n'étoit pas inconvenient qu'il n'en eût trouvé des plumes, par une grande curiosité qu'on y pouvoit rapporter pour en chercher et trouver aux pays et aux lieux où il habite et branche, et même lorsqu'il mue en sa saison, comme font des autres oiseaux qui en font fort ainsi tomber de leur corps. Il y peut avoir là de l'apparence, et aussi qu'à la curiosité d'un si puissant et grand seigneur, rien ne pouvoit être impossible ; car d'un seul clin d'œil il étoit obéi fort exactement. »

Disons, par occasion, que ce baron de la Garde fut un des hommes les plus remarquables de son époque comme diplomate, et surtout comme marin. « Il se faisoit très admirer à tout le monde, dit Brantôme, avec ses beaux contes du temps passé, de ses voyages, de ses combats, qui ont été si fréquents que les mers de France et d'Espagne, d'Italie, de Barbarie, de Constantinople et de Levant, en ont longuement résonné : encore crois-je que les flots en bruient le nom. » Il mourut en 1578, à l'âge de quatre-

vingts ans, « ayant laissé à ses héritiers plus d'honneur que de biens. »

DE L'INFLUENCE DES DIFFÉRENTS VENTS

SUR L'ABAISSEMENT DE LA TEMPÉRATURE EN HIVER,

ET DES PÔLES DE FROID TEMPORAIRES
QUI EN RÉSULTENT.

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur la distribution de la chaleur à la surface du globe (1) ; nous avons fait voir que si l'on étudie la température moyenne d'un grand nombre de points situés dans l'hémisphère boréal, on arrive à cette conclusion qu'il existe deux *pôles du froid*, l'un dans l'Amérique du Nord, près de l'île Melville, vers le 90° degré de longitude occidentale, l'autre au nord de la Sibirie asiatique, entre le 70° et le 110° degré de longitude orientale. Ces deux points sont ceux où la température moyenne de l'année est comprise entre — 15° et — 17° centigr., et par conséquent plus basse que sur aucun autre point de la terre. Mais au lieu de considérer le globe tout entier, bornons-nous à l'Europe continentale, et demandons-nous quel est le point de ce continent où la température moyenne de l'année est la plus basse. En suivant les lignes isothermes, nous trouverons que ce point se trouve sur les bords du détroit de Waigatz, à un degré environ au nord de la ville d'Archangel. Ce point sera donc le pôle du froid en Europe.

Après avoir ainsi considéré la température d'une manière absolue, nous pouvons l'envisager sous un point de vue relatif. Quand un homme du monde se plaint qu'il fait un grand froid, cette expression dans sa bouche veut dire seulement qu'il a été péniblement affecté par la température de l'air. Mais ses sensations ne sont nullement comparables entre elles, parce qu'elles dépendent de mille influences qui modifient l'impressionnabilité de l'observateur. Ses jugements seront différents s'il est du midi ou du nord de l'Europe, bien ou mal portant, légèrement ou chaudement vêtu, à jeun ou sortant de table, à pied, à cheval ou en voiture. En outre, il confondra l'impression causée par l'humidité avec celle qui résulte de la température. S'il fait du vent, il se persuadera que le froid est très grand, tandis que le thermomètre est au-dessus de zéro. Aussi entend-on tous les jours les assertions les plus contradictoires au sujet de la température. Chacun persiste dans son dire ; tant nous avons foi dans les jugements qui nous sont imposés par nos sensations.

Le météorologiste est moins confiant en lui-même. Il s'en rapporte aux indications du thermomètre, et donne à l'expression de froid un sens rigoureux et bien défini. Si pendant plusieurs années on étudie la température d'une certaine période de l'année, celle du 1^{er} au 10 janvier, par exemple, on trouve que cette période correspond à une certaine température moyenne exprimée en degrés. Cette température moyenne est le terme de comparaison qu'il faut employer pour juger météorologiquement cette période. La température d'une certaine année est-elle inférieure à cette moyenne, alors le commencement de l'année a été froid ; lui est-elle supérieure, il a été chaud. C'est sous ce point de vue que nous allons considérer la distribution du froid en hiver à la surface de l'Allemagne, qui possède un journal où se publient les observations thermométriques d'un grand nombre de localités. Cet examen nous prouvera que les écarts de la température, qu'elle soit au-dessous, tantôt au-dessus de la moyenne de la période de l'année que l'on considère, sont dus uniquement à la direction du vent.

(1) 1842, p. 161.

Considérons avec M. Kaemtz la période comprise entre le 29 janvier et le 4 février 1837. La température moyenne de cette période, exprimée en degrés centigrades, a été la suivante dans les villes dont les noms sont inscrits dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU I. — *Température moyenne de la période comprise entre le 29 janvier et le 4 février 1837.*

Stuttgart, + 0,30	Petersbourg, — 7,74
Prague, — 1,59	Danzig, — 8,71
Halle, — 2,14	Odessa, — 9,54
Vienne, — 3,32	Cracovie, — 10,51
Berlin, — 4,09	Varsovie, — 10,80
Stettin, — 5,55	Koenigsberg, — 11,07
Stockholm, — 6,51	Memel, — 11,20

Si nous recherchons quelle était la température moyenne générale de janvier, conclue d'un grand nombre d'années, nous trouvons que dans certaines villes la moyenne de la période du 29 janvier au 4 février 1837 était supérieure, dans d'autres inférieure à cette moyenne mensuelle. Nous donnons ces différences dans le tableau suivant. Le signe + signifie que la température de 1837 est supérieure : le signe — qu'elle est inférieure à la moyenne générale. Ainsi pour Petersbourg nous trouvons + 2,10, ce qui veut dire qu'en 1837 la température de la période comprise entre le 29 janvier et le 4 février était de 2°,10 supérieure à la moyenne générale de janvier, qui est par conséquent de — 9°,84. Pour Koenigsberg nous trouvons — 6°,30 : ainsi au lieu de — 4,77 (tableau I), cette température moyenne était en 1837 de — 11,07.

Le tableau suivant montre de combien, dans les autres villes, les températures consignées dans le tableau précédent étaient au-dessus ou au-dessous de la moyenne générale de janvier.

TABLEAU II. — *Excès de la température moyenne, du 29 janvier au 4 février 1837, sur la moyenne générale du mois de janvier.*

Stuttgart, + 2,27	Stettin, — 2,62
Petersbourg, + 2,10	Danzig, — 4,45
Prague, + 1,79	Varsovie, — 4,93
Halle, + 0,07	Cracovie, — 5,39
Vienne, — 0,65	Memel, — 6,24
Berlin, — 1,80	Koenigsberg, — 6,30
Stockholm, — 2,04	Odessa, — 7,04

En jetant les yeux sur ce tableau, nous voyons que la ville où il a fait *relativement* le plus froid, du 29 janvier au 4 février 1837, est la ville d'Odessa, puisque la température (— 9°,04) y était de 7°,4 au dessous de la moyenne mensuelle; puis vient celle de Koenigsberg. C'est donc entre Koenigsberg et Odessa que se trouvait le *pôle temporaire du froid*, c'est-à-dire le point *relativement* le plus froid du continent européen, du 29 janvier au 4 février 1837. Ce pôle était le point de départ des vents qui régnaient en Europe. Ainsi à Halle le vent venait de l'est; à Danzig, à Hambourg et à Londres, du sud-est; à Pétersbourg, du sud-ouest; et à Catarinenbourg, près de l'Oural, de l'ouest.

On comprend très bien qu'un pôle temporaire du froid se déplace à la surface de l'Europe. Dans l'exemple précédent, il se trouvait dans la partie orientale du continent; quelquefois il se trouve à l'ouest, ou même au milieu.

Autre exemple : du 12 au 19 janvier 1838, la température de l'Europe entière était au-dessous de la moyenne de cette période : le pôle temporaire du froid se trouvait dans l'Allemagne centrale. Le tableau suivant offre à la fois les températures moyennes de cette période en 1838, et les différences entre ces températures et la moyenne générale.

TABLEAU III. — *Températures moyennes de la période comprise entre le 12 et le 19 janvier 1838, et différences entre ces températures et la moyenne générale de cette période.*

VILLES.	Températures moyennes.	Différences.
Milan.	— 3,06	— 3,03
Londres.	— 4,99	— 7,72
Stockholm.	— 7,24	— 2,47
Odessa.	— 7,72	— 1,46
Stuttgart.	— 10,58	8,68
Danzig.	— 10,75	— 6,49
Carlsruhe.	— 11,29	— 10,34
Memel.	— 11,76	— 6,80
Vienne.	— 11,86	— 9,19
Petersbourg.	— 11,95	— 2,11
Hambourg.	— 12,50	— 10,68
Koenigsberg.	— 13,14	— 8,36
Varsovie.	— 13,51	— 7,64
Cologne.	— 14,14	— 13,95
Berlin.	— 14,86	— 12,62
Breslau.	— 14,92	— 11,27
Prague.	— 15,05	— 11,68
Brunswick.	— 15,69	— 15,15
Halle.	— 18,82	— 15,61

Ce tableau montre qu'au milieu de janvier 1838, il régnait dans toute l'Europe un froid dont le pôle était dans les environs de Halle. A partir de ce point, la différence avec la moyenne allait en diminuant suivant toutes les directions : ainsi, à Milan, elle n'était que de — 3°,03; à Pétersbourg, de — 2°,11; à Odessa, de — 1°,46; tandis qu'à Halle et à Brunswick elle était de — 15°,38.

En comparant entre elles les variations de température d'un grand nombre de villes d'Allemagne pendant les mois de décembre, janvier et février des années 1835 à 1840, M. Kaemtz a pu établir quelques généralités sur la position du pôle temporaire du froid par différents vents. Après ces travaux préparatoires, M. Kaemtz a calculé quelle était la distribution de la chaleur en Europe quand un des vents orientaux, savoir : le nord-est, l'est ou le sud-est, règne à Halle pendant l'hiver : alors dans toute l'Europe la température est au-dessous de la moyenne. Le pôle du froid est situé dans les environs de Varsovie, et à partir de ce point le froid relatif va en diminuant. Toutefois, ce n'est qu'en Irlande, dans le midi de la France et dans la partie orientale de l'empire russe, qu'elle est au-dessus de la moyenne. A Paris elle est encore à 2°,39, et à Lyon à 4° au-dessous de cette moyenne.

Le tableau suivant montre de combien la température est au-dessous de la moyenne pendant les jours où règne un vent oriental.

TABLEAU IV. — *Différence entre la température d'un jour quelconque de l'hiver, et celle qu'il présente quand règne un vent oriental.*

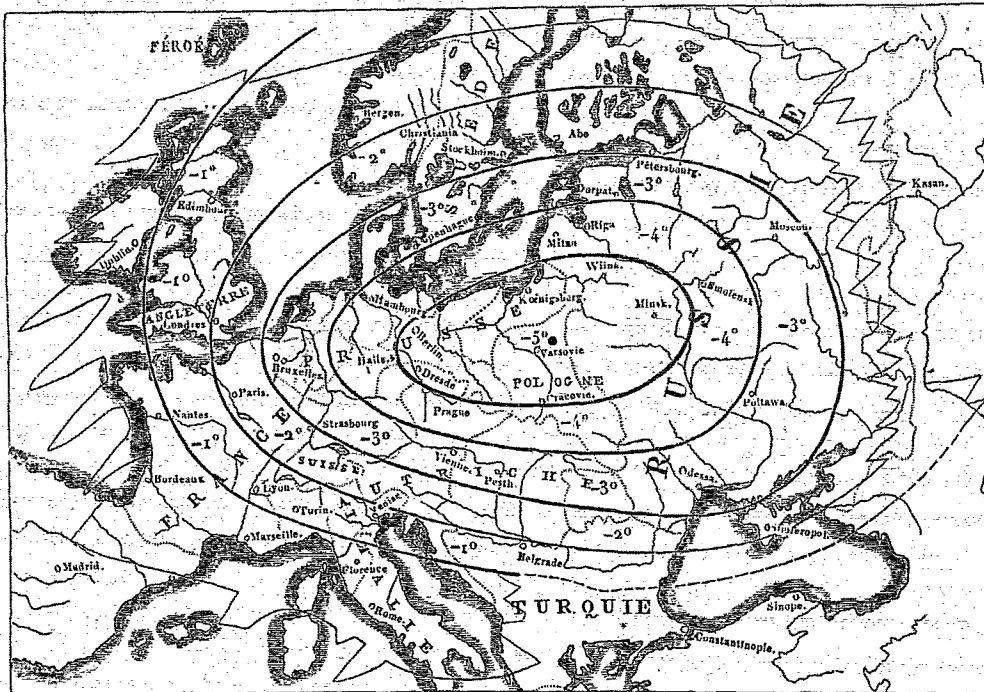
Naples, — 0,17	Vienne, — 3,26
Penzance, + 0,16	Odessa, — 2,83
Venise, — 0,35	Hambourg, — 3,98
Bologne, — 0,37	Brunswick, — 3,83
Milan, — 0,34	Prague, — 3,47
Londres, — 1,94	Memel, — 4,45
Paris, — 2,37	Danzig, — 4,64
Zurich, — 1,43	Koenigsberg, — 5,05
Petersbourg, — 2,40	Stettin, — 4,20
Stockholm, — 2,20	Halle, — 4,18
Karlsruhe, — 2,79	Berlin, — 4,50
Stuttgart, — 2,39	Cracovie, — 4,47
Fraucfort-sur-le-Mein, — 2,88	Breslau, — 4,83
Cologne, — 3,35	Varsovie, — 5,12

La carte ci-dessous a été construite d'après les données

fournies par ce tableau. Elle montre quelle est l'influence des vents d'est pour abaisser la température en Europe. Ainsi, quand ces vents règnent, c'est dans une zone dont Varsovie occupe le centre, Königsberg, Berlin, Cracovie et Minsk la circonférence, que leur influence se fait sentir avec le plus d'énergie, puisque la température est abaissée de 5° au-dessous de la moyenne de l'époque. A mesure qu'on s'éloigne de Varsovie en marchant dans une direction quelconque, l'influence de ces vents s'affaiblit, et la température observée avec les vents orientaux en hiver se rapproche de la moyenne générale. Leur pouvoir réfrigérant expire sur les côtes occidentales de l'Irlande, dans le midi de la France, le nord de l'Italie et de la Turquie d'Europe. Ce pôle temporaire du froid se déplace si le vent souffle du nord-est : il se rapproche alors du golfe de Riga.

Les vents, comme on le voit, sont les grands arbitres de la température ; c'est à eux que nous devons les froids extraordinaires et les chaleurs inusitées. Mais dans chaque saison c'est un autre vent qui les amène, et ce vent varie aussi suivant les pays : ainsi, en hiver, le nord-est est le vent le plus froid à Paris ; c'est le nord-11°-est à Londres (1) ; à Stockholm, le nord-10°-est ; et à Bude, en Hongrie, le nord plein. En été, au contraire, le vent le plus froid à Paris c'est le nord-ouest ; à Londres, le nord-54°-ouest ; à Stockholm, le nord-21°-ouest ; et à Bude le nord-25°-ouest. C'est aussi le vent qui est la cause du froid

que j'appellerai physiologique, de ce froid que l'on ressent si vivement et que le thermomètre n'indique pas. Les hivers de la Sibérie ne seraient pas supportables si l'air n'était habituellement d'un calme parfait dès que le thermomètre descend à 20° ou 30° au-dessous de zéro. Alors les habitants, enveloppés dans de chaudes fourrures, n'éprouvent pas au visage le sentiment pénible que l'on ressent à Paris par un froid de 6 degrés au-dessous de zéro, quand la bise souffle avec violence. Le moindre abri suffit pour faire cesser cette sensation pénible ; mais dès qu'on se trouve exposé à la violence du vent, la couche d'air chaud que les vêtements conservent autour du corps est tout-à-coup enlevée, et le contraste rend l'impression du froid encore plus désagréable : c'est ce qui arriva aux voyageurs qui ont fait la dernière ascension au Mont-Blanc. Tant qu'ils montèrent abrités par les rochers et les pentes qui mènent au sommet, le froid fut supportable ; mais en gravissant l'arête de la dernière cime, ils se trouvèrent tout-à-coup exposés à une bise d'une violence extrême, et qui leur sembla glaciale quoique sa température ne fût qu'à 8° au-dessous de zéro. Pendant qu'ils luttèrent contre la violence du vent, pas une feuille ne bougeait dans la vallée de Chamounix : c'était un de ces jours calmes et transparents où l'atmosphère semble se reposer après de longues agitations ; mais ce repos n'existe que dans la plaine ou à des hauteurs médiocres. Sur les sommets élevés, le vent arrive librement de tous



(Carte de la distribution de la chaleur en Europe, pendant l'hiver, quand le vent souffle de l'est, du nord-est ou du sud-est. Les chiffres indiquent de combien la température est au-dessous de la moyenne de l'époque que l'on considère. Le plus grand froid relatif, ou le pôle temporaire du froid, est dans le voisinage de Varsovie. En rayonnant à partir de ce point, le froid relatif va en diminuant à mesure qu'on s'éloigne de cette ville.)

les points de l'horizon. Rien n'arrête sa marche, rien ne brise sa violence, qu'il vienne des déserts de l'Afrique, des steppes de la Russie ou des grandes mers équatoriales. Sans cesse il enlève des tourbillons de neige du haut des dômes et des aiguilles du Mont-Blanc. Vus de la vallée, ces tourbillons terribles ressemblent à une blanche aigrette qui se balance au gré d'une brise capricieuse, ou à une frange légère flottant au-dessus de ces longues arêtes

dont la blancheur éblouissante contraste avec le bleu du ciel : aussi une grande partie de la neige qui tombe sur ces hautes cimes est-elle balayée par le vent, et le sommet du Mont-Blanc lui-même, profondément labouré par les ouragans, ressemble à une mer houleuse qui se serait glacée subitement.

(1) La circonférence étant divisée en 360 parties, l'intervalle entre le nord et l'est en comprend 90, et cette notation veut dire que le vent souffle dans la direction du nord dévié de 11° vers l'est.

LETTRES D'ARTISTES.

I. — UNE LETTRE DE RAPHAËL.



(Musée du Louvre.—Un portrait, par Raphaël.—Voy. le portrait de Raphaël, conservé dans la galerie de Florence, 1838, p. 257.)

Un évêque italien, Jean Bottari, a publié au dernier siècle, en 1754, un ouvrage intitulé : *Raccolta de lettere su la pittura, la scultura e l'architettura* : Recueil de lettres sur la peinture, la sculpture et l'architecture. La plupart des lettres rassemblées dans ce livre ont été écrites par les plus illustres artistes du seizième et du dix-septième siècle. On y voit leur génie, empruntant une autre langue que celle des formes matérielles, se révéler d'une manière nouvelle, et compléter l'idée que nous avions conçue de chacun d'eux.

On est surtout frappé, quand on considère la suite et l'ensemble de ces correspondances curieuses, de voir qu'à mesure que l'art décheoit, le talent d'écrire et l'esprit de réflexion se développent au contraire et grandissent. Les artistes, au commencement du seizième siècle, ont souvent écrit des lettres charmantes, pleines sans doute de tous les sentiments qui font l'agrément et la dignité de la vie. Mais

ces lettres n'annoncent encore que des gens façonnés au monde, des hommes cultivés, aimables. Elles laissent bien deviner quelquefois un grand mouvement de l'esprit, une rare profondeur d'âme ; mais elles ne s'abandonnent pas au développement, à l'analyse, aux raffinements, à la subtilité. On comprend que c'est par la langue des couleurs et des lignes que ces hommes sublimes sont habitués à exprimer leurs pensées et leurs émotions. Quand ils prennent la plume, ils sont d'une sobriété admirable.

Nous voulons aujourd'hui nous borner à citer une lettre de Raphaël ; on y trouvera la pensée, en quelque sorte, à l'état latent, contenue, bien que spirituelle et élevée.

De Rome.

Au comte Balthazar Castiglioni,

« M. le comte, j'ai fait des dessins de plusieurs manières » sur l'invention de Votre Seigneurie ; et je satisfais à tous si

» tous ne sont pas mes adulateurs ; mais je ne satisfais pas
 » mon jugement parce que je crains de ne pas satisfaire le
 » vôtre. Je vous les envoie : que V. S. fasse choix de quel-
 » qu'un d'entre eux, s'il y en a qui soit digne de votre
 » estime. Le pape, en me faisant beaucoup d'honneur, vient
 » de me mettre un grand poids sur les épaules ; il me charge
 » des soins de la fabrique de Saint-Pierre : j'espère bien co-
 » pendant ne pas y succomber ; et cela, d'autant plus que
 » le modèle que j'en ai fait plaît à Sa Sainteté, et reçoit les
 » louanges de quantité de beaux esprits. Mais, moins
 » facile, moins indulgent envers moi-même, je m'élève plus
 » haut par la pensée. Je voudrais trouver les belles formes
 » des édifices antiques ; je ne sais si mon vol sera celui
 » d'Icare. Vitruve me donne de grandes lumières, mais non
 » pas autant que je le désirerais.

» Quant à ma Galathée, je me croirais un grand maître,
 » s'il y avait dans cette fresque la moitié de toutes les choses
 » que V. S. m'écrit. Mais je reconnais dans vos expressions
 » l'affection que vous avez pour moi ; si V. S. se fût trouvée
 » ici, elle m'aurait aidé à faire un choix meilleur. Mais
 » manquant de bons juges et de belles femmes, je me sers
 » d'une certaine idée qui me vient dans l'esprit ; je ne sais
 » si celle-ci a en elle quelque excellence d'art ; mais je sais
 » bien que je me fatigue beaucoup pour l'avoir. Je suis aux
 » ordres de V. S. »

RAPHAËL SANZIO.

Cette certaine idée qui vient dans l'esprit de Raphaël con-
 tient en deux mots tout un système, celui qui se place au-
 dessus de la pure imitation de la nature. Mais Raphaël ne
 discute pas ce système ; il en est saisi au fond de l'âme ; et
 cependant il n'en parle qu'en passant, et seulement comme
 d'un procédé. Plus haut, il dit qu'il élève sa pensée ; mais
 il en marque les recherches par ces seuls mots : « Trouver
 » les belles formes des édifices antiques. » Voilà le but ;
 quant au moyen d'y atteindre, sur lesquels on subtilisera
 beaucoup plus tard, Raphaël ne nous en dit rien, sinon
 qu'il y prend beaucoup de peine. Cette confidence confirme
 ce que révèlent ses cartons. Raphaël a tracé sept traits avant
 d'arriver au huitième qui est le bon et le beau. Le génie
 semble donc n'être qu'une sublime patience. Le commun
 des hommes est épuisé après avoir tracé deux ou trois
 traits qui ne conviennent pas encore ; l'homme, que nous
 appelons inspiré, est celui qui a assez de vie et de fécondité
 intérieure pour tracer les sept traits insuffisants qui con-
 duisent peu à peu au définitif.

LES CHATEAUX DE VERRE.

Peu de personnes liront ce titre qui ne s'imaginent qu'il
 va être question ici de quelques ouvrages de féerie ; car
 c'est bien de véritables châteaux forts qu'il s'agit, et le mot
 de verre n'est pas une équivoque. De plus, ces châteaux
 sont situés dans un des pays où les fées passent pour avoir
 eu jadis le plus d'empire, et leur construction remonte,
 suivant toute apparence, aux plus beaux temps du règne
 des fées. Ainsi voilà bien de quoi tenir nos édifices pour sus-
 pects ; et il faut s'empresse d'affirmer leur réalité pour dé-
 cider les esprits qui n'aiment que le sérieux à continuer
 cette lecture. Mais tout au moins faudra-t-il avouer qu'il y
 a là quelque chose de merveilleux, et que l'on n'a pas idée
 dans l'état actuel de la verrerie de pièces d'une telle dimen-
 sion : je n'en disconviens pas, et bien que ces forts soient
 de la main des Barbares, ils ont un caractère d'originalité
 et de grandeur fait pour étonner les modernes.

On connaissait vaguement l'existence de ce genre singu-
 lier de construction, quand un des observateurs les plus
 distingués qu'ait possédés l'Angleterre, M. John Williams,
 que ses études géologiques avaient conduit à visiter en détail

le sol de son pays, et à en relever les curiosités les plus frap-
 pantes, donna à leur sujet les renseignements les plus précis
 et les plus positifs. Son Mémoire, qui parut en 1778, n'eut
 cependant pas tout l'éclat qui aurait dû appartenir à des
 découvertes aussi extraordinaires, et aussi les forts de verre
 ne sont-ils encore qu'à demi dégagés de l'obscurité dans
 laquelle leurs ruines sont demeurées ensevelies durant tant
 de siècles.

Ces forts se rencontrent dans les montagnes de l'Ecosse,
 nommées *Highlands*, si célèbres par les descriptions de
 Walter Scott. Ils occupent toujours des sommités qui do-
 minent de toutes parts le terrain environnant, et qui ne sont
 accessibles, en général, que par une de leurs extrémités,
 étant entourées sur tous les autres points d'escarpements
 rapides. C'est la plateforme de ces sommités, d'une figure
 ovale plus ou moins allongée, qui se trouve entourée par
 la muraille de verre. Des ouvrages détachés, construits de
 la même manière, fortifient les parties qui ne se défen-
 daient pas assez d'elles-mêmes. En dedans, et près du mur
 d'enceinte, on trouve d'autres constructions qui paraissent
 avoir fait partie d'anciens bâtiments ; enfin, sur le centre
 de la plateforme, on observe constamment deux puits. En
 dehors, et à quelque distance de l'enceinte, on trouve tantôt
 en verre, tantôt simplement en pierres sèches, les vestiges
 d'un mur beaucoup moins considérable, et l'on présume
 que l'espace compris entre ce mur et la principale enceinte
 était un parc où l'on renfermait les troupeaux pour les
 mettre à l'abri de l'ennemi. On trouve que les murs d'en-
 ceinte se sont constamment renversés en dehors. Cela por-
 terait à croire qu'ils se sont détruits d'eux-mêmes en ce
 que les terres sur lesquelles ils étaient fondés, ayant été
 entraînées à la longue vers le fond des ravins, ils auront
 fini par porter à faux de ce côté et par s'écrouler.

Le plus remarquable de ces forts est celui qui occupe le
 sommet de la montagne de Knock-Farril, dans le Ross-
 Shire. Il est situé à une hauteur d'environ 300 mètres au-
 dessus de la vallée, et occupe, indépendamment des ou-
 vrages détachés du même genre, qui le flanquaient à l'est
 et à l'ouest, une étendue de 120 pas de longueur sur 40 de
 large. M. Williams fit faire plusieurs fouilles dans ces ruines
 qui sont maintenant tellement ensevelies qu'on n'y distingue
 presque rien à première vue. On ne trouva d'abord qu'une
 terre noire mêlée de grosses pierres et de matières vitri-
 fiées ; mais plus on avançait, plus ces matières vitrifiées
 devenaient abondantes ; enfin on parvint au corps de la
 muraille, et là on eut beaucoup de peine à pénétrer plus
 avant. On faisait là une épreuve directe de la bonté et de
 la solidité de ce genre de rempart. Quoique la muraille se
 fût renversée en dehors et rompue dans sa chute, les frag-
 ments en étaient si gros et si parfaitement vitrifiés, que
 l'on ne pouvait se faire jour au travers. On sait, en effet,
 que si le verre est fragile quand il est en lames minces, il
 est cependant très difficile de le briser quand il est en
 quartiers épais, d'autant plus que les instruments de fer
 n'y mordent pas comme dans la brique ou dans la pierre.
 Cependant, à force de bras, on réussit à culbuter dans le
 vallon plusieurs de ces masses, et à force de heurter contre
 les rochers dans leur chute accélérée, elles n'y parvenaient
 qu'en fragments, sur la cassure fraîche desquels il était aisé
 d'étudier la structure de ces singulières murailles. C'était
 un verre de couleur foncée, dont le verre à bouteille peut
 donner quelque idée, parfaitement compacte, presque ho-
 mogène, offrant bien çà et là quelques fragments mal fon-
 dus, mais noyés cependant dans la masse générale et vitri-
 fiés aussi. Ce n'était pas une muraille de pierres calcinée
 et vitrifiée à sa surface, ni même liée dans l'intérieur par
 un ciment de verre, c'était positivement une muraille de
 verre. Du côté du nord, la muraille, entièrement recou-
 verte d'herbes et de bruyères, avait encore, bien qu'elle
 se fût certainement renversée, une élévation verticale de

près de deux hauteurs d'homme. Cela donne une idée de la masse totale.

A deux lieues d'Inverness, on trouve un autre fort du même genre sur la montagne de Craigh-Phadrick. Il est plus petit que le précédent, mais il a doublé d'enceinte. A six ou huit pas au-delà de l'enceinte principale, on en trouve une seconde qui est en verre également, mais qui étant moins élevée et bâtie sur le roc, a mieux résisté aux attaques du temps. Il en subsiste encore quelques parties qui n'ayant perdu ni leur assiette ni leur aplomb, ont encore à peu près leur hauteur primitive, et nous donnent un modèle en petit, encore debout, de ces étonnants remparts. Les environs d'Inverness possédaient deux autres forts de verre, nommés, l'un Castle-Finlay, l'autre Dun-Evan, mais beaucoup plus ruinés que le précédent; et M. Williams en cite encore deux autres qu'il avait également visités, l'un dans le Lochaber, l'autre à une lieue du fort Augustin. Ce genre de construction était d'usage non seulement en Ecosse, mais plus à l'ouest jusque dans les monts Grampians. M. Williams, après avoir longtemps cherché sur les sommets déserts de ces montagnes, en découvrit, dans le comté d'Angus, un des plus grands qu'il eût observés; la plateforme intérieure de ce château nommé Castle-Hill of Pinaven avait plus de 150 pas de longueur.

Ce qui rend ces châteaux difficiles à reconnaître, c'est que, par suite du grand nombre de siècles qui se sont écoulés depuis que leurs murailles sont couchées à terre, la végétation les a presque entièrement recouverts. Souvent même le verre s'est en partie décomposé, et comme il fournit dans cet état un excellent terrain pour les plantes, celles-ci se sont développées d'autant mieux. Cachées le plus souvent sous l'herbe ou sous la bruyère, dit le savant observateur, elles s'annoncent tout au plus sous la forme d'anciennes clôtures de terre en partie obliérées, et c'est à cause de cela sans doute que ces sortes de monuments ont été longtemps inconnus.

Le but de ces constructions est évident; c'étaient des places de refuge dans lesquelles les anciens habitants de ces contrées se retiraient, soit dans leurs guerres intestines, soit dans les invasions; et les enceintes à troupeaux, dans l'intérieur desquelles on trouve encore sous le mur une couche épaisse de litière et de fumier, peuvent même donner quelque idée de la richesse pastorale propre aux temps primitifs dans ces contrées comme dans toutes les autres. La tradition populaire rapporte l'origine de ces constructions aux races galliques qui ont autrefois occupé ces régions. Le premier château dont nous avons parlé se nomme dans le pays Knock-Farril Naphian, ce qui signifie demeure de Fingal à Knock-Farril. Le peuple assure que ce lieu était autrefois habité par des géants dont le chef se nommait Ree-Phian, Mac-Coul, c'est-à-dire le roi Fingal, fils de Coul, ce qui convient effectivement au fameux Fingal des ballades d'Ossian. Toutefois il serait peut-être hasardeux de s'en rapporter entièrement à la tradition sur un sujet d'une si haute antiquité. Tout ce que l'on peut assurer, c'est que ces monuments appartiennent aux plus anciens habitants de l'Angleterre.

Du reste, en y réfléchissant, on doit reconnaître que l'art de faire une muraille d'une seule pièce au moyen du verre, est beaucoup plus simple que l'emploi de la pierre et de la chaux. Les pierres de la contrée où s'élevaient ces châteaux sont très facilement vitrifiables, et dès lors il se conçoit très aisément qu'il ait été observé de bonne heure qu'en soumettant à un bon feu les pierres rassemblées pour former un foyer, ces pierres se coagulaient et ne faisaient plus qu'une seule masse. Cette découverte conduisait tout naturellement à l'exécution des murailles d'une seule pièce; il suffisait d'appliquer sur des proportions convenables le même procédé. De quelle manière au juste s'y sont pris ces anciens peuples, il n'est pas possible de le dire avec

certitude. Cependant il est tout-à-fait permis de conjecturer que ces grandes pièces se faisaient dans un moule, car on ne peut concevoir qu'elles aient été fondues autrement, et de cette manière leur fabrication ne présente, au fond, aucune difficulté. Supposons qu'on ait à en construire une semblable: on commencerait par élever deux murs de terre disposés suivant le plan du château, et laissant entre eux un intervalle exactement égal à l'épaisseur et en hauteur à la mesure que l'on voudrait donner à la muraille de verre; puis dans ce creux on entasserait du bois ou du charbon comme dans un haut-fourneau, et après avoir mis le feu, on y verserait, à peu près aussi comme dans un haut-fourneau, les pierres suffisamment fusibles d'elles-mêmes, ou rendues plus fusibles par l'addition d'un peu de pierre à chaux. Ces pierres, entrant en fusion par la chaleur, donneraient un verre qui tomberait peu à peu au fond de la fosse où il formerait un bain qui s'exhausserait continuellement, tandis que le bois, étant plus léger, surnagerait. En soutenant l'opération sur toute la ligne par des additions de bois et de pierre, on parviendrait finalement à remplir le moule, et en le démolissant après la consolidation et le refroidissement de la masse, il resterait en dernier terme un château de verre. Telle est l'explication qui a été proposée par Williams et approuvée par les chimistes d'Edimbourg. Il me semble toutefois qu'elle n'est pas tout-à-fait satisfaisante; car les parois du moule se seraient trouvées à entrer aussi, au moins partiellement, en fusion, ce qui aurait altéré toute la régularité de la surface de la muraille. Je croirais plus volontiers que l'on se servait de fourneaux bûis de distance en distance, et qu'on faisait couler le verre dans le moule par les bouches de ces fourneaux. Du reste, il est inutile d'entrer de plus près dans les détails d'exécution; j'ajoute seulement que des trous percés de hauteur en hauteur dans les flancs du moule et bouchés successivement, à mesure que le niveau du verre y monterait, suffiraient pour donner tout le vent nécessaire à la combustion, et que le service se ferait sur le haut du moule au moyen de rampes de terre servant aussi de contreforts et placées de distance en distance. Dans les temps primitifs, on ne pouvait voir dans une telle entreprise qu'une affaire très simple de temps et de bras: le bois ne paraissait pas plus une valeur que la pierre, et les vassaux plus ou moins nombreux étaient tout prêts à servir.

Tous ces châteaux sont en verre noir, mais cela tient uniquement à la nature des matériaux qui se trouvaient dans le pays: si l'on avait eu à en bâtir du même genre dans d'autres contrées, on y aurait eu sous la main des sables, des argiles, des calcaires dont la fusion aurait produit du verre blanc, et la merveille, quoique toute pareille, eût paru plus grande encore. Que dirions-nous d'un voyageur qui nous rapporterait qu'il a vu un peuple qui a pour forteresses de grands verres ronds très élevés, au bas desquels est percé un trou pour servir de porte, et dans lesquels, en cas d'attaque, les guerriers se renferment? Ce récit nous paraîtrait ressembler un peu trop à ces fameuses montagnes de diamants des contes de fées, le long desquelles on ne peut monter, et que le feu n'attaque point. Les antiquaires, en nous faisant connaître les châteaux d'Ecosse, font cependant, au fond, la même chose que ce voyageur. Mais si grande que soit la merveille des anciens temps qu'ils nous exposent, il faut dire à notre avantage que cette merveille céderait bien vite devant les coups d'une merveille bien plus extraordinaire des temps modernes: je parle de la poudre à canon.

MOEURS DE LA HAUTE ET BASSE LUSACE.

Entre Dresde et Breslau, la capitale du royaume de Saxe, et le chef-lieu de la province de Silésie, s'étend une plaine

féconde et ondulante divisée en deux parties qu'on appelle la Haute et la Basse Lusace, et partagée entre la Saxe et la



(Costumes de la Lusace. — Vêtement blanc de demi-deuil.)

Prusse. Cinquante mille habitants du côté de la Saxe, deux cent mille du côté de la Prusse, voilà tout ce qui reste d'une population slave qui, au sixième siècle, s'était répandue à travers la Thuringe, le pays d'Anhalt, une partie de la marche du Brandebourg, et qui est maintenant enclavée, resserrée dans un étroit district d'Allemagne. Au treizième siècle, cette population exerçait encore une notable influence dans plusieurs contrées du nord de l'Allemagne; on parlait la langue slave dans les rues de Leipzig, et quantité de villages et de seigneuries ont conservé depuis cette époque une dénomination slave. A présent ce dialecte étranger s'efface de jour en jour dans la province même où s'est réfugiée la tribu nomade qui l'avait gardé à travers tant de vicissitudes et pendant tant de siècles. La langue allemande le remplace dans les écoles, dans les chaires religieuses, dans les actes publics. Bientôt peut-être cette dernière tribu de l'ancienne race slave, cette tribu qui a effrayé, subjugué une partie des contrées germaniques, aura perdu jusqu'au souvenir de son antique origine, jusqu'à ses mœurs traditionnelles pour adopter entièrement le langage, les lois, les coutumes de la race allemande qui l'enserment de toutes parts. Plus cette phase décisive est imminente, plus il importe de recueillir, avant qu'ils soient absorbés dans le gouffre du temps, les derniers restes de cette vieille nationalité si curieuse et si caractéristique. C'est la tâche que deux honorables savants se sont prescrite, et qu'ils ont remplie avec un zèle digne des plus grands éloges. MM. Haupte et Schmalzer viennent de publier un livre étendu, où ils ont rassemblé avec un soin minutieux tout ce qui peut servir à faire connaître la nature poétique, les idées populaires, les croyances et les habitudes dont les

monuments primitifs seront quelque jour entièrement absorbés par la conquête allemande.

Une partie de cette tribu slave que l'on désigne en pays étranger sous le nom générique de Wendes, est catholique, l'autre protestante. Dans l'une comme dans l'autre communauté, il existe encore des usages qui remontent à une époque immémoriale, et des traits distinctifs que nous essaierons d'indiquer.

Les Wendes sont pour la plupart occupés toute l'année des travaux de l'agriculture et de l'éducation des bestiaux. Jadis, outre la dime qu'ils payaient à leurs seigneurs respectifs, ils devaient chaque fois qu'ils en étaient requis être aux ordres de leur maître, avec leurs chevaux et leurs voitures, pour labourer ses champs, embellir sa demeure, ou le conduire d'un lieu à l'autre. Affranchis aujourd'hui de cette espèce de servage, ils cultivent en paix leurs terres, et administrent sans contrôle leur fortune champêtre. Le père de famille exerce sur ceux qui l'entourent une autorité patriarcale; il régit, il ordonne, et chacun doit lui obéir. Pendant qu'il est occupé au dehors, la femme est chargée de l'administration intérieure du ménage; c'est elle qui commande en l'absence du mari, mais quand il revient, il faut qu'elle soit la première à donner l'exemple de la soumission.

Dans ces laborieuses maisons des Wendes, chacun a sa tâche et ses attributions; les enfants qui ne sont pas encore assez forts pour aider leur père dans les travaux de la campagne, les vieillards dont la main débilé ne peut plus guider le soc de la charrue, passent leur journée à filer la laine, le chanvre ou le lin. Il y a là des sociétés régulières de filateurs qui travaillent du matin au soir comme dans une manufacture, avec cette différence que chacun travaille pour son propre compte. Pour ceux qui peuvent pendant

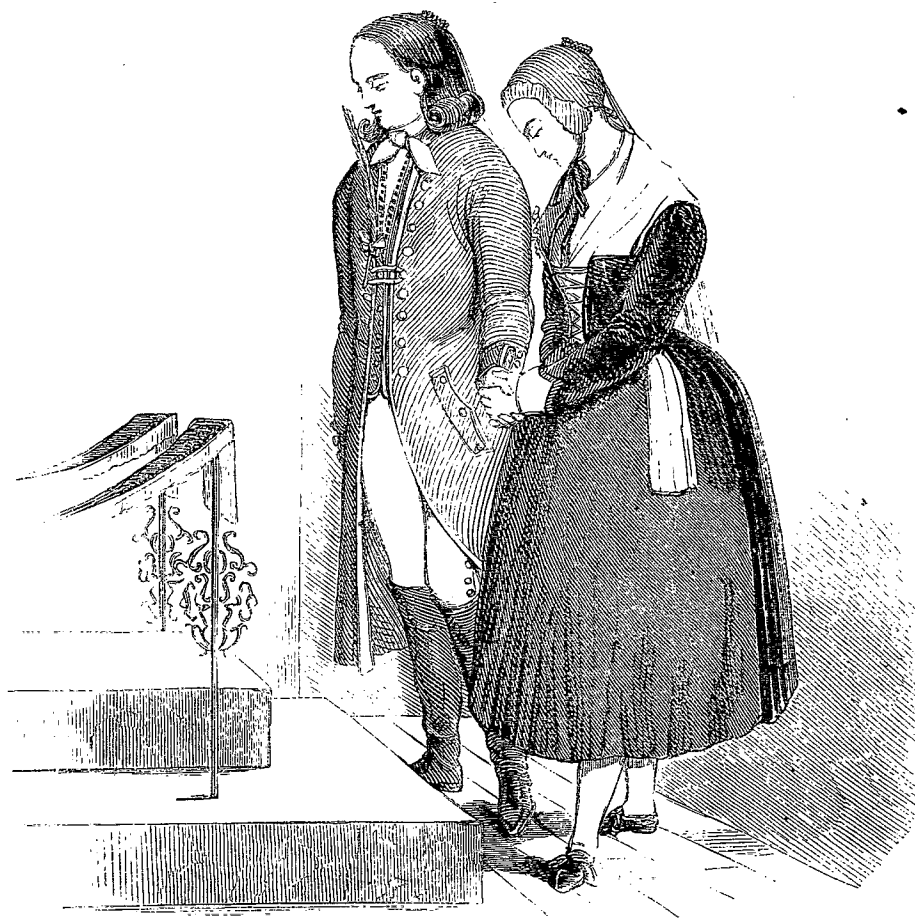


(Jeunes filles en costume du dimanche.)

l'été s'occuper d'un autre labeur, la flûte ne commence qu'au 11 octobre et finit au mercredi des cendres. Une

douzaine de personnes s'associent pour s'en aller avec leur rouet et leur quenouille, un hiver dans une maison, un hiver dans une autre. Le premier jour de cette industrieuse

réunion est un jour de fête. La maîtresse de maison chez laquelle les travailleuses doivent se rassembler chaque soir pendant plusieurs mois, leur sert une oie rôtie et un plat



(Fiancés.)

de viande. On se met à l'œuvre à 7 heures et on reste jusqu'à 10, excepté le samedi où ces soirées finissent à 9 heures. Toutes ces veillées d'hiver sont très gaies et très animées ; tantôt les jeunes filles chantent en chœur une chanson populaire ; tantôt une bonne grand'mère raconte les histoires de fées et d'enchanteurs qu'elle a apprises dans

son enfance ; puis de temps à autre, on interrompt le cours régulier de ces chants et de ces récits par quelque réunion plus joyeuse et plus bruyante. Les jeunes gens de la communauté annoncent que tel jour ils se présenteront à la filature, et ils arrivent avec des cruches de bière, des flacons d'eau-de-vie, et ce jour-là, on abandonne le rouet



(Coiffures de différents districts.)

pour danser des rondes, aux sons harmonieux de la *husla* ou de la *tarakawa*. La veille de Noël, il y a une réunion plus grave et plus solennelle, une réunion judiciaire, où l'on examine le travail de toutes les jeunes ouvrières, où

l'on condamne à l'amende celles qui ne tirent pas de leur quenouille un fil assez arrondi, et celles qui laissent traîner sur leurs robes des flocons de laine. Le jugement s'exécute au milieu des éclats de rire de l'assemblée, et les cou-

pables reçoivent leur amnistie dans une danse générale.

Le lendemain, on célèbre dans chaque maison la fête de Noël. Une jeune fille vêtue de blanc s'avance dans la chambre où la famille est réunie, tenant d'une main une verge, et de l'autre un linge rempli de noix et de pommes. — Y a-t-il ici, dit-elle, de bons petits enfants? — Oui, lui répond-on, et l'on fait comparaître tous les enfants de la maison. Elle les interroge l'un après l'autre; elle donne à celui qui répond mal à ses questions quelques légers coups de verge, et à celui dont elle est satisfaite une partie des présents qui viennent du petit Jésus. C'est un examen tendre et sérieux, qui se passe devant les chefs de la famille, et qui fait sur le cœur des enfants une profonde impression.

En été, on célèbre plusieurs autres fêtes, notamment celle de la Saint-Jean et celle des moissons. Quand la récolte est achevée, les moissonneurs amènent à la maison le dernier char de blé au haut duquel s'élève une gerbe entourée de fleurs. Des groupes de jeunes filles marchent en avant du char portant des râteaux ornés de guirlandes de feuillages et de bleuets. Derrière elles marchent sur deux rangs les ouvriers chantant en chœur un hymne religieux. On se réunit dans la cour de l'habitation champêtre, les chants continuent jusqu'à souper, et après le souper où l'on voit, chose rare! figurer sur la table plusieurs bouteilles de vin, on se met à danser. La mère de famille ouvre elle-même le bal rustique, et la fête se prolonge souvent jusqu'aux premiers rayons de l'aurore.

Le chant est une des jouissances habituelles de cette honnête population. On trouve dans les plus simples villages de la Haute et Basse Lusace des sociétés de chanteurs composées de jeunes paysans, qui, à certaines époques de l'année, s'en vont le soir chanter à la porte des maisons pour chaque nouveau-né et chaque fiancé. Ils commencent ordinairement leurs tournées vers minuit, et souvent on les voit encore le matin adressant leur harmonieux salut à ceux qui viennent d'entrer dans le monde, et à ceux qui vont par le mariage entrer dans une nouvelle vie.

Les anciens usages des Wendes apparaissent surtout dans leurs funérailles et dans leurs fêtes de famille.

Quand un paysan meurt, on associe à la douleur de ses parents et de ses amis les animaux mêmes dont il a pris soin dans le cours de sa vie. Une personne de la maison s'en va frapper à la porte des ruches, et crie aux abeilles: Levez-vous, levez-vous, petites abeilles, votre bon maître n'est plus. Un valet porte ce jour-là à l'étable une ration extraordinaire de foin ou d'avoine, et annonce aussi aux bestiaux la triste nouvelle. Ne rions point de ces naïves habitudes. Il y a entre l'homme des champs et les animaux qui le servent dans son pénible labeur de touchantes relations. Il n'a pas un complet sentiment de pitié celui qui, ne s'attendrissant qu'aux misères humaines, peut voir sans émotion un cheval chancelant sur la route s'il traîne un trop lourd fardeau, un bœuf affaibli sillonnant du matin au soir un champ rocailleux.

Les baptêmes se célèbrent en Lusace avec une grande pompe. On donne à l'enfant plusieurs parrains, et l'on prononce sur son berceau une foule de tendres et religieuses prières. Le père et la mère savent par leur propre expérience de combien d'obstacles est parsemé le rude sentier de la vie, et ils voudraient préserver leur doux enfant des anxiétés qu'ils ont eux-mêmes éprouvées, en lui donnant, au nom du Christ, plusieurs tuteurs, en appelant sur lui toutes les bénédictions du ciel.

Les mariages sont plus pompeux encore et plus solennels. On y invite non seulement tous les parents des nouveaux époux, mais toutes les familles de paysans, à plusieurs lieues à la ronde, et chaque invité apporte son offrande au jeune ménage. C'est un meuble utile, une denrée nécessaire, un objet de luxe, et tout est reçu avec reconnaissance, depuis la pièce d'argenterie jusqu'au simple tissu

de laine, comme un signe de sympathie, comme un gage d'amitié qui doit charmer les regards des époux dans leurs heureux jours, et les rassurer dans leurs moments de tristesse, en leur faisant voir combien de gens ont pris part à leur union, et combien de cœurs s'intéressent à leur destinée.

Ce jour-là, par une coutume traditionnelle, la mariée porte sur la tête la *borta*, espèce de chapeau en velours noir arrondi (voyez page 13), surmonté d'une bande de velours rouge et d'une guirlande de fleurs et de douze étoiles. Son front est ceint d'un ruban vert. Sur son cou flottent plusieurs colliers de grains auxquels sont suspendues différentes pièces de monnaie. Ses épaules sont entourées d'une garniture plissée et ornée de rubans verts. Elle a sur sa robe deux tabliers, l'un en coton blanc, et l'autre brodé. Elle porte une ceinture blanche, et à ses pieds des bas de laine blanche. Ses filles d'honneur ont aussi ce jour-là un costume particulier.

Le mari, revêtu de ses plus beaux habits, porte au sommet de la tête une guirlande de fleurs, ou un nœud de soie verte, d'où pendent sur ses épaules deux longs rubans. Un ruban de la même couleur flotte sur sa poitrine avec un bouquet champêtre.

Dans cette belle province de Lusace, dont nous avons tenté de retracer quelques uns des traits les plus caractéristiques, il y a une ville de 12 000 âmes, inscrite en caractères ineffaçables dans nos annales militaires, la ville de Bautzen, près de laquelle nos troupes remportèrent en 1813 une victoire mémorable sur les armées russe et prussienne.

RATS ET CHIENS ALLAITEES PAR DES CHATTES.

Quand on voit un chat prolonger, comme par plaisir, les souffrances de la souris qu'il vient de prendre et que, le plus souvent, il ne mange pas après l'avoir tuée, on serait tenté de le croire animé par le seul sentiment de la haine, et par une haine trop violente pour n'être pas insurmontable. On se tromperait cependant à double titre, d'abord en assimilant ainsi aux passions humaines les instincts aveugles de la brute, puis en les supposant indomptables. Dans ces jeux qui nous semblent si cruels, nous ne devons, en réalité, voir autre chose que des exercices destinés à donner à l'animal l'adresse dont il a besoin dans l'état de nature pour se rendre maître de sa proie. Sans doute, quand, devenu notre commensal, il en est arrivé à aimer la nourriture que nous lui fournissons plus que celle qu'il obtiendrait par ses propres efforts, il pourrait sans inconvénients (pour lui, non pour nous) s'abstenir de poursuivre les souris; mais il est dans le cas de bien des hommes qui n'aiment pas le gibier et sont cependant passionnés pour la chasse. Ajoutons que ce goût qui lui reste des habitudes sauvages de ses pères, on peut avec des soins le lui faire perdre complètement. J'ai vu dans Paris, il y a une vingtaine d'années, et plusieurs de mes lecteurs se rappelleront l'avoir vu comme moi, certain vieillard qui était parvenu à faire vivre en assez bonne harmonie, dans une même cage, un gros chat et une douzaine de rats et de souris. Le chat, sans doute fort ennuyé de son étroite prison, paraissait en général assez endormi; mais dans les moments mêmes où il était le mieux éveillé, il n'inspirait aucune inquiétude aux rats qui allaient et venaient comme à leur ordinaire, fourraient leur museau pointu à travers les barreaux de la cage pour saisir le morceau de noix que leur présentait quelque enfant, ou, faite de mieux, frignotaient les grains de maïs épars sur le plancher. Les souris n'étaient pas moins impudentes; je les ai vues maintes fois grimper sur le dos du chat, et, si le temps était pluvieux, chercher un abri sous les longs poils de ses flancs.

L'éducation au moyen de laquelle on obtient de pareils résultats, n'est ni longue ni difficile; elle réussit presque à coup sûr, et je n'aurais pas songé à ajouter ce nouvel exemple à tous ceux qu'on a déjà, s'il ne m'était venu à l'esprit, à l'occasion d'une histoire dans laquelle figurent les mêmes animaux; histoire qui elle-même m'a été rappelée par une autre que je trouve dans un livre intitulé *Olla podrida*, publié il y a peu d'années par un écrivain bien connu. Où ai-je lu celle que je vais conter? Je ne le saurais dire en ce moment; je la tiens cependant pour vraie, et je crois l'avoir assez bien retenue pour ne point l'altérer en la reproduisant ici (1).

Dans une ferme d'Angleterre, une chatte avait mis bas pendant la nuit, et dès le matin elle avait perdu ses petits: on avait profité de sa première absence pour les aller noyer au loin. La pauvre mère s'était fatiguée à courir la maison, cherchant, appelant, et donnant tous les signes d'une douleur bien naturelle en pareil cas, mais qui, chez les animaux abâtardis par la domesticité, est souvent beaucoup moins vive. Elle était encore en quête lorsqu'un enfant qui la voulait régaler déposa dans le panier d'où l'on avait enlevé les chatons une nichée de jeunes rats qu'il venait de découvrir. La chatte, revenant au bout de quelques instants, trouva ces petits êtres demi-nus et gémissants, auxquels d'abord elle prit à peine garde. Elle se coucha dans son panier sans prendre aucune précaution, mais aussi sans faire aucun mal aux nouveaux occupants. Ceux-ci furent-ils, dans le premier moment, effrayés en sentant de si près d'eux l'ennemi constant de leur race? Je serais très porté à le croire (2). Quoi qu'il en soit, ils se remirent promptement, et le besoin leur aidant à surmonter une antipathie naturelle, ils saisirent les mamelons de la chatte et commencèrent à téter de bon appétit. La nourrice les laissa faire d'abord sans colère; puis, éprouvant peut-être quelque soulagement par suite de cette succion, elle commença à y prendre plaisir;

(1) Dans l'impossibilité où je suis de prouver que l'histoire est authentique, je tiens au moins à faire voir qu'elle n'a rien d'in vraisemblable, et pour cela il me suffira de la rapprocher d'un fait très analogue qui est attesté par un excellent observateur. Voici ce que rapporte G. White dans une lettre à Daines Barrington (*Nat. hist. of Selborn*, lett. LXXXVI):

« Un de mes amis avait reçu en présent d'un paysan un levraut âgé à peu près d'une semaine, et vers le même temps sa chatte lui donna six chatons. L'arrêt de ces derniers était prononcé d'avance: ils furent étouffés et enterrés dans un coin du potager. Quant au levraut, les domestiques avaient demandé la permission de l'élever, et d'abord leurs soins paraissaient réussir, car le jeune animal prenait fort bien le lait qu'on lui donnait avec une cuiller; mais un beau matin on ne le trouva plus, et l'on supposa qu'il avait eu le sort réservé à presque tous ces petits favoris, c'est-à-dire qu'il était devenu la proie d'un chat ou d'un chien. Cependant, quelques jours après, mon ami, étant assis dans son jardin vers le coucher du soleil, aperçut de loin sa chatte qui venait vers lui la queue levée, et miaulant doucement comme si elle eût appelé ses chatons. Ce ne fut pourtant point un petit chat qui accourut à sa voix, mais notre levraut qu'elle avait adopté, et qu'elle continua à nourrir de son lait jusqu'au moment où il put manger seul. »

Dans le même livre, il est question d'une chatte qui adopta de même et allaita trois petits écureuils qu'un enfant avait confiés à ses soins.

(2) Un naturaliste trouva un jour dans un tiroir de sa commode un nid de souris qui venaient de naître. Éprouvant une certaine répugnance à toucher ces petits êtres dont la peau était presque nue et qui ne semblaient pas s'apercevoir de sa présence, il ouvrit la porte de sa chambre, et appela un chat favori auquel il voulait faire faire un bon déjeuner. Après s'être fait désirer assez longtemps, le chat arriva; mais avant que le maître eût été averti de son approche, les jeunes souris s'en étaient aperçues, et à un même moment leur peau transparente s'était teinte d'un rouge vif: l'instinct qu'elles avaient apporté en naissant leur révélait le sort qui les menaçait, et qui ne se fit pas attendre.

Je ne sais si j'aurais été assez peu soigneux de la conservation de mon linge pour donner à la mère souris la permission d'élever sa jeune famille, en lui laissant la libre disposition du tiroir; mais coup sûr j'eusse fermé la porte au chat.

bientôt elle s'intéressa aux petits rats, et avant la fin de la journée elle s'était déjà occupée de faire leur toilette. Dès ce moment elle les avait adoptés.

Tous les habitants de la ferme étaient venus voir cette singulière famille; les voisins accoururent à leur tour; enfin les visites se multiplièrent au point de devenir une véritable incommodité, et pour y mettre un terme on prit le parti de détruire les petits rats. Je regrette que l'expérience n'ait pas été poussée jusqu'au bout: il eût été curieux de voir si, une fois capables de vivre par eux-mêmes, nos jeunes animaux n'eussent pas été empressés de fuir leur nourrice; de voir si elle-même, du moment où elle ne leur aurait plus été nécessaire, n'eût pas perdu pour eux toute affection. Qui peut dire si, l'ancien instinct reprenant le dessus, elle n'eût pas un beau jour fait curée de ces êtres dont elle avait pris d'abord tant de soin?

Quoi qu'en dise le proverbe, l'antipathie entre les chiens et les chats n'est pas extrême, et n'est pas à coup sûr comparable à celle qui existe entre ces derniers animaux et les rats. Le fait dont j'ai maintenant à parler est donc, à certains égards, moins extraordinaire que celui dont il vient d'être question. Toutefois, comme il a aussi ses circonstances étranges, je suis bien aise de pouvoir l'appuyer d'un nom connu. Mon garant, le capitaine Marryat, l'auteur du livre que j'ai cité plus haut, s'est, il est vrai, comme tout le monde le sait, occupé principalement d'ouvrages de fictions; mais dans ce que je connais de ses autres écrits, il me paraît avoir un grand respect pour la vérité, et dans le récit qu'on va lire, il n'y aura, je crois, que le style qui pourra rappeler le romancier.

On a remarqué depuis longtemps que parmi les innombrables variétés de chiens, celles qui s'écartent le plus de la taille moyenne se propagent très difficilement. C'est le cas pour les très grands dogues, d'une part, et de l'autre pour ces petits épagneuls à longues soies, si recherchés des dames, et qui en seraient peut-être moins prisés s'ils étaient plus communs.

Une chienne appartenant à cette dernière espèce avait eu d'une seule portée cinq petits, tous bien conformés, et qui semblaient ne demander qu'à vivre. Cependant, comme si on les laissait tous à la mère, on craignait qu'elle ne s'épuisât sans parvenir à les élever, il paraissait indispensable d'en sacrifier une partie pour sauver le reste. La maîtresse de la chienne, ne pouvant se résoudre à ce sacrifice, eut l'idée qu'on pourrait nourrir au biberon deux des petits, en les tenant, d'ailleurs, dans un lieu suffisamment chaud; mais la cuisinière, consultée sur les moyens d'exécution, ouvrit un autre avis, et proposa de faire allaiter les deux chiens par une chatte qui justement venait de mettre bas. On résolut d'essayer, et en conséquence on enleva un des chatons qu'on remplaça par un petit chien. La chatte, ayant bien accueilli l'étranger, reçut peu de jours après un second nourrisson qu'elle traita comme le premier, et bientôt elle n'en eut plus d'autres; car on eut le soin, afin qu'ils ne souffrissent pas faute de nourriture, de faire disparaître l'un après l'autre tous leurs frères de lait. Voilà mes petits chiens qui profitent à merveille, et non seulement au bout d'une quinzaine ils étaient très bien portants, mais, chose remarquable, il semblaient beaucoup plus avancés que ceux qui étaient élevés par la vraie mère. Tandis que ceux-ci étaient encore de gros patauds, toujours hognant, et roulant plutôt qu'ils ne marchaient, les autres étaient lestes, agiles et gais comme de jeunes chats. La chatte semblait prendre plaisir à les exercer et les faisait jouer avec sa queue; bientôt ils surent manger de la viande; et, à une époque où leurs trois frères étaient encore tout-à-fait incapables de se suffire à eux-mêmes, eux pouvaient sans inconvénient se passer de nourrice, de sorte qu'on ne tarda pas à les donner. La pauvre chatte en fut inconsolable; pendant deux jours elle n'eut pas un moment de repos et courut la

maison de la cave au grenier. Enfin, ayant trouvé moyen de pénétrer dans la chambre où la chienne nourrissait les petits qui lui avaient été laissés : « Oh ! oh ! madame, dit notre chatte en faisant le gros dos, c'est donc vous qui m'avez volé mes enfants ! — Vos enfants ! ce sont les miens, ce sont les fruits de mes entrailles. — Ils sont à moi, reprit Minette en jurant ; je suis prête à en lever la patte. » Et elle leva la patte en effet, mais pour appliquer un bon soufflet à la chienne, qui répondit par un coup de dent. La bataille, une fois engagée, fut soutenue vigoureusement de part et d'autre ; l'avantage resta pourtant à la chatte, qui prit un des petits et l'emporta en triomphe ; mais, à peine l'eut-elle déposé en lieu sûr, qu'elle revint pour en chercher un autre qu'elle parvint également à emporter, après avoir soutenu un nouveau combat. Le curieux de l'affaire, c'est que ce double succès ne lui tourna pas la tête, et qu'elle ne chercha pas à le pousser trop loin. On lui avait pris deux nourrissons, elle en reprit deux ; elle savait fort bien son compte.

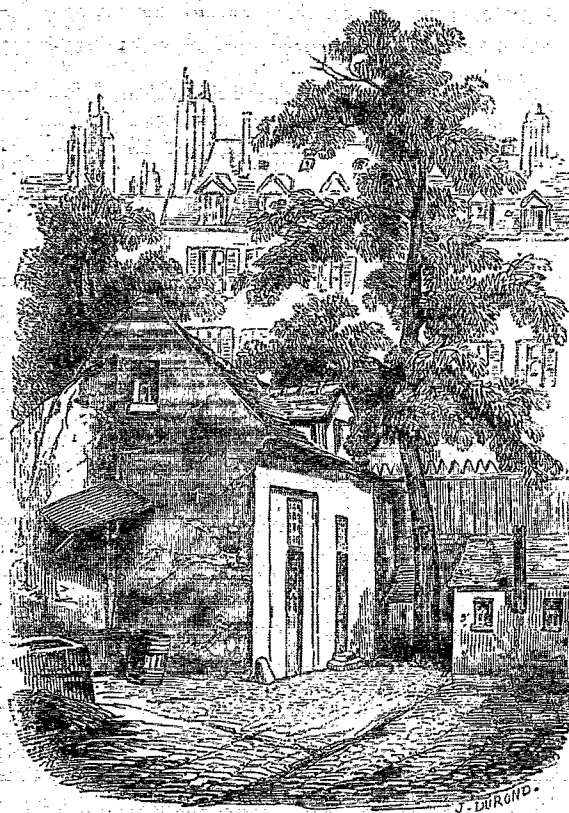
En terminant son récit, le capitaine Marryat appelle de nouveau l'attention sur le développement précoce et les habitudes particulières des deux chiens qui avaient été allaités uniquement par la chatte. « Il serait, dit-il, curieux de répéter cette expérience, dont les résultats ont quelque chose qui intéresse directement l'espèce humaine, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de savoir si, avec le lait de leur mère adoptive, les nourrissons ne prennent pas nécessairement quelque chose de son caractère, aussi bien que de son tempérament ? »

Je voudrais, comme le capitaine Marryat, que l'on répât l'expérience ; mais quand elle donnerait encore les mêmes résultats, je ne croirais pas pour cela devoir admettre dans toute leur généralité les conclusions qu'en prétend tirer notre auteur. Ainsi, je remarque que la chatte enseignait à jouer à ses jeunes élèves, et je ne puis voir dans les manières qui les distinguaient de leurs frères qu'un effet de cette éducation. J'ai, pour appuyer ma conjecture, un autre fait dans lequel des résultats analogues sont évidemment tout-à-fait indépendants du genre de nourriture. Voici, en effet, ce que rapportait, deux ans avant la publication du livre du capitaine Marryat, un écrivain à qui nous devons plusieurs bonnes observations sur les habitudes des animaux domestiques, M. Dureau de Lamalle, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

« J'avais, dit-il (*Ann. des sc. nat.*, t. XXII, p. 396), un jeune chat mâle âgé de six mois, lorsqu'on me donna un lévrier écossais de deux mois ; il appartenait à cette race à poils longs et rudes, à oreilles droites dirigées en avant, qui s'attache aux chevaux et qui sert à la chasse du renard. Pendant deux ans, ce chien ne sortit point de ma maison où il était libre, ne vit point d'autres chiens, et ne reçut son éducation que des trois filles de mon portier, qui s'en étaient chargées, et du chat son ami, qui était le compagnon de ses jeux, sa société habituelle. Ces animaux avaient pris l'un pour l'autre une affection singulière ; je me plaisais à les observer. Le chien avait, pour le caractère, contracté la douceur, la timidité, l'obéissance du sexe qui lui avait donné son éducation ; le chat, plus âgé, avait été le maître du chien pour le développement de l'action musculaire, et tous les mouvements de Fox (c'était le nom qu'on lui avait donné) portaient l'empreinte de l'influence du chat. Il bondissait comme le chat ; faisait, comme lui, rouler une boule ou une souris avec ses pattes de devant et s'élançait dessus ; il se léchait la patte et se la passait sur l'oreille comme il avait vu faire à son précepteur : l'imitation était évidente. J'aurais cru que, dans cet état d'isolement, le chien, plus intelligent, aurait plus influé sur le chat ; le contraire est arrivé. La faculté d'imitation, plus grande dans la famille des chiens que dans celle des chats, explique facilement cette circonstance. J'ai observé ces faits mille

fois sur trois chiens différents, deux lévriers et un braque ; j'ajouterai qu'un chien appartenant à M. Audouin avait pris, de même que les miens, des habitudes de chat, entre autres celle de se mouiller la patte avec la langue et de la porter ensuite à son oreille, exactement comme le faisait son compagnon, un chat avec lequel il vivait depuis plusieurs années. »

En entrant dans la cour d'une maison de la rue Neuve-Saint-Etienne, n° 8, on voit, à droite de la porte cochère, un petit pavillon isolé. C'est dans ce pavillon que l'illustre auteur des *Pensées* est mort le 19 août 1662, à l'âge de trente-neuf ans. La chambre où s'est éteinte la vie terrestre de ce grand écrivain n'est pas habitée : un piano en est le seul meuble : la locataire actuelle de la maison est une maîtresse de pension. Peut-être, au premier jour, l'humble construction tombera-t-elle sous le marteau ; il nous semble ne point faire un emploi inutile de la gravure en la chargeant de conserver, par précaution, ce souvenir de la dernière demeure d'une des plus incontestables gloires de notre pays.



(Pavillon où est mort Pascal, rue Neuve-Saint-Etienne, à Paris.)

On sait que Pascal fut enterré dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse, derrière le maître-autel, au pied du pilier droit de la chapelle de Notre-Dame. (Voy., Table alphabétique et méthodique des dix premières années, *Pascal*.)

MIECISLAS I^{er} ET BOLESLAS-LE-GRAND.

(Miecislav I^{er} et Boleslav-le-Grand, groupe en bronze par Rauch, dans la cathédrale de Posen, ville des États prussiens.)

Le duc Miecislav I^{er} est à la Pologne ce que Clovis est à la France. De même que le roi franc, il ouvre, pour ainsi dire, l'histoire nationale, jusque là voilée comme d'un nuage; il est converti au christianisme par une femme, et c'est en fondant autour de lui par son exemple l'unité religieuse qu'il détermine l'unité morale et politique du pays soumis à son autorité.

Fils de Ziemomysl, descendant des Piasts, Miecislav naquit en 931, vers le temps où régnait en Allemagne Henri-

Oiseleur, premier prince saxon. Les commencements de sa vie sont peu connus. Il était déjà arrivé à l'âge mûr lorsqu'il demanda la main de Dombrowka, fille de Boleslav I^{er}, duc de Bohême. Cette princesse était chrétienne. Miecislav, en l'épousant le 5 mars 965, abjura le paganisme et reçut le baptême. Il ordonna la destruction de toutes les idoles, de tous les temples consacrés à l'ancien culte, et il fit élever neuf églises qu'il dota de domaines considérables. Séparé par la mort de Dombrowka en 976, il porta le deuil

pendant six années, et mourut lui-même en 992, à l'âge de soixante et un ans. Il fut enterré dans l'église de Posen.

Son fils Boleslas, surnommé le Grand et le Vaillant (*Chrobry*), est le premier prince polonais qui ait pris le titre de roi. Son génie acheva l'œuvre de son père. Il sut à la fois conquérir et organiser, élever l'esprit de la nation et la discipliner. La Pologne a pour sa mémoire toute la vénération que nos ancêtres ont eue pour Charlemagne, et que nos descendants auront pour Napoléon. Othon III, empereur d'Allemagne, fut l'ami et l'admirateur de Boleslas; il l'eut pour allié dans ses luttes contre les ducs russiens, et il seconda ses efforts pour agrandir et affermir l'importance de la nationalité polonaise. Les récits contemporains d'une entrevue de ces deux princes à Gnesen donnent une haute idée de la splendeur de la cour de Boleslas. Henri de Bavière, fils et successeur d'Othon III, n'héritait point de ses sentiments: il attira Boleslas dans un guet-apens. Le roi polonais se vengea aussitôt en s'emparant de plusieurs villes de la Lusace et de la Misnie. De longues guerres occupèrent les vingt premières années de son règne. Il recula progressivement les limites de son royaume dans toutes les directions, et rendit tributaire de ses armes presque tout le nord de l'Europe: on suppose que son ambition était de faire de la Pologne le centre de la nationalité slave. Ce fut à la suite de l'une de ses luttes victorieuses contre les Russiens qu'il fut surnommé *Chrobry* par les vaincus. On rapporte qu'au moment d'entrer dans la ville de Kiovie, alors rivale de Constantinople, et qu'il assiégeait depuis longtemps, il frappa avec impatience de son sabre la porte d'or. Cette arme fut appelée par ses soldats le *sabre ébréché*, et demeura un objet vénéré pendant huit siècles: aux jours des couronnements, on l'attachait à la ceinture des rois.

Plus heureux que la plupart des illustres conquérants qui l'avaient précédé ou qui l'ont suivi, Boleslas n'eut pas avant de mourir le regret de voir sa grandeur décroître. Sa supériorité reconnue par tous les souverains du nord de l'Europe, la crainte qu'il avait inspirée, l'enthousiasme que ses rares et puissantes qualités avaient exalté dans la nation polonaise, lui permirent d'arrêter à volonté le cours de ses conquêtes lorsqu'il sentit approcher la vieillesse. Il consacra à des améliorations civiles les années de paix qu'il sut ainsi réserver à la fin de sa vie. Il établit l'administration du pays sur une base plus solide, et assura aux citoyens une équitable distribution de la justice. Parmi les institutions qu'il créa, on ne doit pas oublier une sorte de ministère connu sous le nom du conseil des douze sages, et d'où paraît être dérivé le sénat de Pologne.

Boleslas mourut le 3 avril 1025, dans sa cinquante-huitième année et la vingt-sixième de son règne. Il fut enseveli dans la cathédrale de Posen, près de son père Miecislus.

Depuis quelques années seulement, un monument d'art, digne de la renommée de ces deux fondateurs de la royauté polonaise, s'élève sur leur tombe. La première idée de cet hommage tardif est attribuée à Wolicki, archevêque de Posen et de Gnesen. À peine avait-elle été connue, que de nombreux souscripteurs avaient offert leur concours: mais les événements de 1830 et de 1831 et la mort de Wolicki suspendirent ce projet, qui, cinq années plus tard, fut repris et conduit à bonne fin par le comte Edouard Raczyński. M. Lanci, architecte de Cracovie, fut chargé de restaurer la chapelle de la cathédrale de Posen où reposent Miecislus et Boleslas. Les deux statues furent demandées à Rauch, le sculpteur de Berlin (1). Le 11 novembre 1838, le modèle proposé par cet artiste fut exposé publiquement. L'auteur de l'*Art en Allemagne*, M. Fortoul, a vu le groupe de

bronze ciselé dans l'atelier de Rauch; et a noté ses impressions dans les lignes suivantes:

« Les deux premiers rois chrétiens de la Pologne, Miecislus et Boleslas, ont été représentés par le sculpteur avec la différence de leurs caractères: le père, revêtu de tous les insignes d'une autorité sainte, tenant, au lieu de sceptre, la croix qu'il a reçu la mission de faire régner sur les Slaves; le fils écoutant avec une sombre humeur les leçons du vieillard, et agitant, d'une main convulsive, son épée, sa suprême loi. Ces deux figures, qui semblent résumer deux âges de l'humanité elle-même, sont pourtant marquées d'un coin individuel et particulièrement tudesque; les broderies et les attaches de leurs costumes, enrichies de pierreries incrustées, à la façon des Byzantins, ajoutent encore à leur aspect archaïque. »

Il paraît que, dans l'intention du sculpteur, le sabre que saisit la main de Boleslas représente le fameux sabre ébréché conservé à Cracovie jusqu'à la chute de la république polonaise en 1795. Le bas de la robe de Miecislus est brodé; un lion y rappelle les armes de la Russie Rouge, et les lys le sceau de l'archevêché de Gnesen. On y voit aussi l'aigle polonaise, et plusieurs autres figures héraldiques qui sont de même postérieures au règne de Miecislus. L'artiste a voulu résumer par ces signes l'histoire de la Pologne.

Une seule critique s'est mêlée aux éloges que cette œuvre d'art a mérités à Rauch. On aurait désiré plus de rudesse dans la physionomie et l'attitude du fils de Miecislus; on a peine à reconnaître Boleslas *Chrobry* sous ces traits qui conviendraient peut-être mieux à un chevalier de tournoi.

LA CARTE GÉOLOGIQUE DE FRANCE.

(Voy. 1843, p. 26, 205.)

Après avoir entretenu nos lecteurs de travaux qui ont servi à l'établissement de la carte géologique de France, nous avions à cœur de leur offrir une esquisse de cette carte elle-même. Il y a tant de conséquences à en tirer; elle fait apercevoir sur le sol de la France tant de divisions naturelles de la plus grande importance, dont on ne se douterait pas sans les lumières qu'elle répand; elle fournit tant de notions sur les phénomènes géologiques qui ont peu à peu amené cette partie du globe à la figure qu'elle possède aujourd'hui; en un mot, elle montre la France sous un jour si nouveau, qu'elle a droit à intéresser tout le monde; tellement que lorsqu'elle se sera vulgarisée par l'enseignement élémentaire, il paraîtra clairement que l'on ne connaît pas la géographie de la France, si l'on n'en connaît que les rivières et les montagnes, sans connaître en même temps les diverses masses minérales qui composent ce vaste territoire. Nous sommes donc heureux d'être les premiers à tirer cette carte des mains privilégiées des savants pour la mettre à la libre disposition du public, en la répandant dès à présent sur toute la surface de la France, par le moyen de nos abonnés, à plus de cinquante mille exemplaires. Mais l'entreprise de réduire, comme nous l'avons fait, cette grande carte, d'y supprimer, pour plus de clarté, les divisions de terrain trop minutieuses, d'y suppléer au coloriage par des hachures, enfin de produire une œuvre sérieuse et digne de toute confiance, présentait de telles difficultés, qu'il nous aurait été bien malaisé de les surmonter, si M. Elie de Beaumont, appréciant l'utilité de notre projet, n'avait bien voulu en diriger lui-même l'exécution.

Il était impossible de marquer sur cette carte toutes les subdivisions que les géologues ont introduites dans l'ensemble des terrains: c'eût été non seulement s'exposer à tomber dans une confusion de lignes et de hachures qui eût rendu la carte tout-à-fait intelligible; mais ce qui eût été plus dangereux encore, c'eût été embarrasser les esprits

(1) Voy., 1838, p. 137, le tombeau de la reine Louise, à Charlottenbourg, par Rauch; 1839, p. 105, la statue d'Hermann Franke, et 1841, p. 50, la statue d'Albert Dürer, par le même.

par une complexité trop grande, qui aurait peut-être empêché de saisir la belle simplicité du plan géologique de la France. On s'est donc borné à indiquer la disposition qu'offrent les groupes minéraux principaux, sans entrer dans l'analyse de leurs éléments secondaires. Pour simplifier encore le cadre et laisser mieux paraître ce qui en forme l'essentiel, on a dû s'astreindre aussi à ne conserver que le nom des villes qui, jointes au cours des rivières et des canaux, suffisaient pour donner idée de la position des masses minérales. Comme les contours de ces masses ont été d'ailleurs dessinés avec une exactitude parfaite, il n'y a qu'à comparer notre carte avec une carte ordinaire de France pour suivre de plus près leurs rapports avec les autres villes. Ainsi, en définitive, chacun, au moyen des éléments que nous lui fournissons, pourra déterminer sans trop de peine quelle est la masse minérale dont fait partie le pays qu'il habite, et quels sont les pays minéralogiquement analogues qui se trouvent dans le reste de la France.

Comme la carte, réduite aux dimensions d'une seule page, eût été beaucoup trop petite pour garder la clarté nécessaire, on s'est décidé à la couper par le milieu pour la déposer sur deux pages différentes. En outre, à part le terrain houiller pour lequel on a adopté une teinte presque noire, on a eu soin que les teintes fussent de plus en plus légères, suivant qu'elles se rapportent à des terrains de plus en plus anciens. C'est ainsi, à ce qu'il nous semble, que du premier coup d'œil on peut s'élever à une idée très précise de la constitution minérale de la France. On y a distingué en tout neuf groupes de terrains, qui, en laissant ensemble le terrain carbonifère et le terrain houiller proprement dit, peuvent même se réduire à huit : nous en donnerons seulement une analyse abrégée, leur description générale ayant déjà été l'objet de plusieurs articles auxquels nous renvoyons.

1° Sous le nom de *terrains volcaniques* se trouvent réunis les volcans à cratères, ainsi que les coulées basaltiques et trachytiques qui offrent, avec les coulées de laves, tant de rapports de composition et d'origine. On voit que ces terrains singuliers, produit de phénomènes qui ont heureusement cessé d'agiter la France, se rencontrent principalement du côté de l'Auvergne, où ils forment cinq massifs principaux près de Clermont, près de Murat, près d'Espalion, au-dessus de Rodez, et près de Privas. Pour retrouver des formations du même genre, il faut se transporter sur le cours du Rhin, d'abord sur la rive gauche, un peu au-dessus de Colmar, puis sur la rive droite et la rive gauche au-dessous de Coblenz.

2° Sous le nom de *terrains plutoniques* sont réunies au granite et à la syénite, qui n'est en quelque sorte qu'une variété du granite, les diverses masses ignées, telles que les porphyres, les diorites, les serpentines, les ophytes, qui ont fait éruption du sein de la terre dans les temps où sa croûte était plus disposée à se crevasser qu'elle ne l'a été depuis lors. De ces diverses roches, les granitiques, qui sont les plus anciennes, sont également celles qui occupent les étendues les plus considérables, tellement que sur notre carte, elles sont, à bien peu de chose près, les seules qui paraissent. On les rencontre principalement au centre de la France, près de Limoges, de Mende, dans les Vosges, dans les Pyrénées, et dans un grand nombre de localités de la Bretagne. Les deux principales masses de porphyres se trouvent vers la partie supérieure de l'Yonne et des deux côtés de la Loire, dans l'espace qui s'étend entre Lyon et Clermont.

3° Les roches désignées sous le nom de *terrains cristallins* comprennent ce que l'on nomme proprement la formation primitive, c'est-à-dire les roches plus ou moins feuilletées que l'on regarde comme produites par la consolidation primitive de la surface du globe : ce sont les gneiss, les micaschistes, les steaschistes. Ces terrains se

lient, d'une part, par les gneiss avec les roches produites par éruption, c'est-à-dire les roches d'origine analogue, mais dont le refroidissement s'est opéré plus lentement, et de l'autre, avec les terrains de transition, c'est-à-dire les schistes déposés dans les eaux, mais modifiés postérieurement à leur dépôt par l'effet d'un retour de la chaleur. Ces terrains se trouvent principalement dans le centre de la France, dans les Alpes, sur la Méditerranée, entre Toulon et Nice, et en Bretagne.

4° Les *terrains de transition* comprennent les couches de schiste, de calcaire, de grès, alternant diversement les unes avec les autres. Ces terrains, dans lesquels les couches de schiste prédominent beaucoup, se montrent particulièrement en Bretagne, dans les Pyrénées et dans toute la Belgique, depuis le Rhin jusqu'à la Sambre.

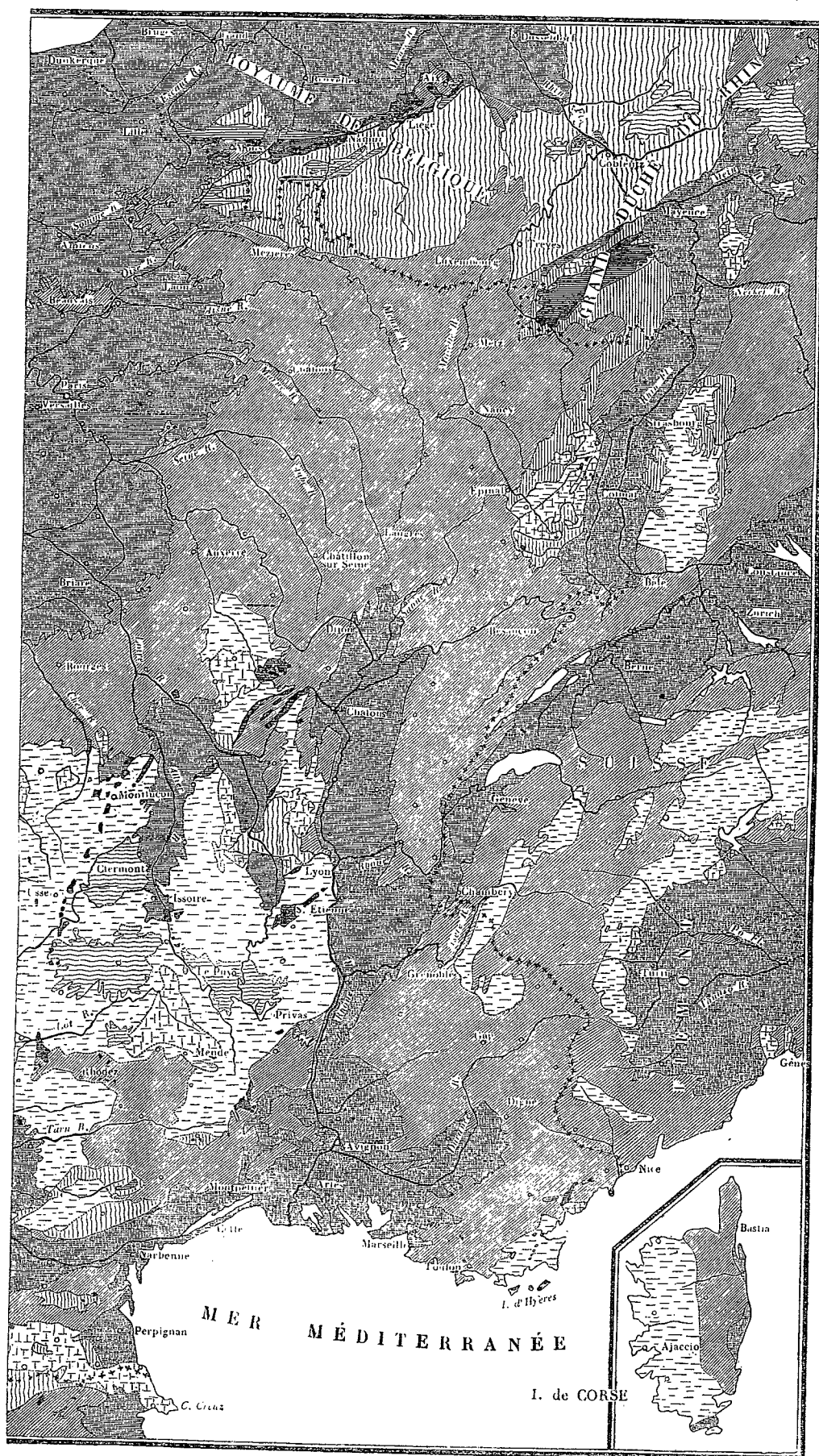
5° Le *terrain houiller et carbonifère* se compose de couches de schiste, de grès, quelquefois de calcaire, et renferme des couches de houille plus ou moins épaisses et nombreuses. On désigne particulièrement sous le nom de terrain carbonifère les couches calcaires de cette formation. Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance du terrain houiller ; tout le monde la connaît. Les moindres lambeaux qu'on en découvre sont une richesse pour toute la contrée qui les entoure : aussi la distribution de ces précieux terrains à la surface de la France mérite-t-elle un examen détaillé, et nous y reviendrons plus tard. Il nous suffit d'y jeter un coup d'œil d'ensemble.

On voit, en commençant par le nord, que le terrain houiller constitue en Belgique une longue bande depuis Aix-la-Chapelle jusqu'aux environs de Mons : il s'interrompt précisément à la frontière de France, comme si les traités avaient voulu nous l'enlever ; mais comme il ne fait que s'enfoncer sous la craie, on a traversé celle-ci autour de Valenciennes et au-delà pour aller le chercher au-dessous. Une puissante formation de la même espèce s'étend dans l'intervalle entre Metz et Mayence, et, de même que la précédente, elle est ôtée à la France par la frontière. Ce sont là les dépôts de houille les plus étendus : les autres sont distribués par petits bassins autour et dans l'intérieur du plateau primitif du centre de la France. La carte les représente fort exactement. Si l'on y joint deux petits bassins situés entre Nantes et Niort, dans la Vendée, un autre près de Quimper, un dernier près de Litré, entre Cherbourg et Saint-Lô, quelques lambeaux au voisinage de la Méditerranée, entre Nice et Toulon, on aura une idée générale du petit nombre de localités qui ont reçu le privilège de posséder de la houille, et de leur position par rapport aux cours d'eau, qui servent au transport de ce précieux combustible.

6° La formation du *grès des Vosges, zechstein et grès rouge*, se compose presque uniquement, en France, de grès plus ou moins mêlés de cailloux, et liés par un ciment rouge. Le calcaire, nommé *zechstein*, qui se trouve dans le milieu de cette formation en Angleterre et en Allemagne, se réduit, en France, à très peu de chose ; si bien qu'on peut ne voir dans tout cet ensemble qu'un dépôt de couches de grès. C'est presque uniquement dans les Vosges et jusqu'au bord du terrain houiller de la Sarre, que ce terrain mérite d'être compté : aussi est-il caractérisé par le nom de cette chaîne.

7° La formation des *terrains crétacés, jurassique et trias* est d'une extrême importance tant pour la géologie que pour la géographie : elle se compose principalement de grès, de marnes plus ou moins argileuses, et de calcaires alternant ensemble à diverses reprises, mais suivant des lois assez régulières. La partie inférieure du système est formée par des couches de grès désignées, à cause de leur nuance, sous le nom de grès bigarré ; la partie supérieure est un dépôt calcaire caractérisé dans le nord par des propriétés assez singulières et connu sous le nom de craie.

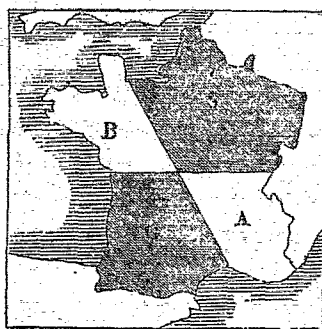




Cette grande formation constitue à la surface de la France un tout à peu près continu. D'une part, elle enveloppe les terrains anciens de la Bretagne depuis la Manche, entre Cherbourg et le Havre, jusqu'aux environs de l'embouchure de la Charente; de là elle tourne, en descendant vers le sud, autour du massif central, disparaît un instant sous les terrains plus modernes de la Haute-Garonne et de la vallée du Rhône, remonte de l'autre côté du massif central, dans les Alpes et le Jura, s'étale dans les provinces de l'est jusqu'au massif ancien de la Belgique, et vient rejoindre la Bretagne en s'appuyant sur les pentes septentrionales du massif central. Aucune formation ne présente en France un aussi vaste développement, et c'est elle qui par là donne à la majeure partie de notre territoire les conditions qui lui sont propres.

8° Les *terrains tertiaires* comprennent tous les dépôts qui se sont formés postérieurement à la craie. Ils se composent principalement de couches calcaires. Tels sont ceux qui remplissent les deux grands bassins que traversent la Seine et la Garonne. Les plus modernes, désignés particulièrement sous le nom d'alluvions, sont des dépôts argileux ou sableux, tels que ceux qui couvrent les plaines de la Bresse, en remontant le cours de la Saône jusqu'au-delà de Dijon; ceux qui occupent la vallée du Rhin, entre Bâle et Mayence; ceux qui revêtent les plateaux crayeux de la Normandie et de la Picardie, de la rive droite de la Seine à la frontière, et depuis le cours de l'Oise jusqu'à la mer; enfin ceux qui se trouvent le long de l'Océan, entre la Garonne et l'Adour. On comprend la valeur de ces terrains en considérant la valeur des provinces qu'ils constituent.

Tel est en peu de mots l'ensemble de la France. Il est certainement beaucoup plus simple qu'on n'aurait pu le présumer d'après la multiplicité des terrains. En un mot, les provinces géologiques y sont très nettement déterminées et en petit nombre. C'est une construction pour laquelle tout semble avoir été taillé en grandes et larges proportions. Si l'on se borne aux traits les plus généraux, on voit tout de suite que le territoire se divise en quatre massifs distincts, opposés deux à deux autour de l'intervalle compris entre la Vienne et la Charente. On peut, pour s'en donner une image tout-à-fait simple, se représenter à travers la France



une sorte de découpeure en croix, comme d'un X à demi incliné sur le côté. Dans l'angle A se trouvent le Limousin et l'Auvergne, dans l'angle B la Bretagne, dans l'angle G le bassin de la Garonne, dans l'angle S celui de la Seine et ses dépendances. Les terrains compris dans l'angle A offrent, avec les terrains compris dans l'angle B qui lui est opposé au sommet, une analogie qui se trahit immédiatement à l'œil par l'analogie de la teinte, et de même pour les terrains compris dans l'angle S, comparativement à ceux de l'angle G. Ainsi la France se divise géologiquement en quatre quartiers analogues deux à deux.

C'est une symétrie remarquable et qui se trouve secrètement gravée dans les éléments principaux de sa statistique et de son histoire. Les provinces les moins fertiles, et par

suite les moins peuplées, sont celles qui reposent sur les deux grands massifs de terrains anciens; et, au contraire, les dépôts tertiaires forment les lieux de la plus grande richesse agricole et par suite de la grande condensation des populations. Mais si les terrains anciens sont les moins propres aux conditions que réclame la civilisation, ce sont ceux en revanche qui présentent généralement le plus de pâturages, de ruisseaux, de contournements du sol propres à la résistance aux invasions. Par conséquent il est naturel qu'ils aient joué un très grand rôle dans les premiers temps de l'histoire, et que les populations qui les occupaient aient été les moins modifiées par les conquêtes.

De ces quatre quartiers, les deux qui sont le plus considérables tant par leur étendue que par leur position, et en même temps le plus remarquables par le contraste frappant qu'ils présentent, sont les bassins que l'on peut caractériser d'une manière générale par les noms de Bassin de Paris et Dôme de l'Auvergne. A peu près circulaires l'un et l'autre, l'un recouvre les masses minérales qui l'entourent, puisqu'il est formé de terrains plus modernes; l'autre, au contraire, les supporte, puisqu'il est formé de terrains plus anciens. Dans chacun d'eux toutes les parties sont sensiblement coordonnées autour du centre; mais ce centre joue dans l'un et dans l'autre un rôle complètement différent. M. Elie de Beaumont compare très ingénieusement ces deux centres aux deux pôles d'un aimant, doués, comme on sait, de propriétés contraires. « Ces deux pôles de notre sol, dit-il, s'ils ne sont pas situés aux deux extrémités d'un même diamètre, exercent en revanche entre eux des influences exactement contraires: l'un est en creux et attractif; l'autre est en relief et répulsif. Le pôle en creux, vers lequel tout converge, c'est Paris, centre de population et de civilisation. Le Cantal, placé vers le centre de la partie méridionale, représente assez bien le pôle saillant et répulsif. Tout semble fuir, en divergeant, de ce centre élevé, qui ne reçoit du ciel qui le surmonte que la neige qui le couvre pendant plusieurs mois de l'année. Il domine tout ce qui l'entoure, et ses vallées divergentes versent les eaux dans toutes les directions. Les routes s'en échappent en rayonnant comme les rivières qui y prennent leurs sources. Il repousse jusqu'à ses habitants qui, pendant une partie de l'année, émigrent vers des climats moins sévères. L'un de ces deux pôles est devenu la capitale de la France et du monde civilisé; l'autre est resté un pays pauvre et presque désert. Comme Athènes et Sparte dans la Grèce, l'un réunit autour de lui les richesses de la nature, de l'industrie et de la pensée; l'autre, fière et sauvage, au milieu de son âpre cortège, est resté le centre des vertus simples et antiques, et fécond, malgré sa pauvreté, il renouvelle sans cesse la population des plaines par des essaims vigoureux et fortement empreints de notre caractère national. »

Les structures des deux régions sont aussi tout-à-fait opposées. Celle du dôme de l'Auvergne frappe au premier abord, puisque c'est là que sont accumulées les montagnes les plus élevées de l'intérieur de la France: mais en y regardant, à la vérité avec plus d'attention, la structure en forme de bassin de la seconde région ne frappe guère moins, surtout dans sa partie orientale. Cette partie est, en effet, celle dans laquelle le contour du bassin s'élève à la plus grande hauteur; et les assises qui se trouvent successivement appliquées l'une sur l'autre pour remplir l'intérieur du bassin, ayant été inégalement usées par les révolutions du globe suivant leurs différents degrés de dureté, forment une série de crêtes saillantes déterminées par les extrémités des couches les plus solides. Ces crêtes tournent parallèlement les unes aux autres autour de Paris qui est leur centre commun. Les rivières qui, comme l'Yonne, la Seine, la Marne, l'Aisne, l'Oise, convergent vers le centre de ce bassin privilégié, traversent ces espèces de mou-

lures concentriques dans des défilés que les révolutions du globe ont ouverts pour elles, et qui forment comme autant de portes. Il suit de là que la position de Paris, au centre de ce bassin, n'est pas moins nettement fixée par les lois du sol que celle des rochers du Cantal au centre du dôme de l'Auvergne, et qu'ainsi la capitale de la France, loin d'être le résultat d'une convention arbitraire, est un effet de la nature.

UN RÉBUS PAR BOILEAU.

L'écriture *in rebus* (comme dit l'Académie) n'est pas un divertissement nouveau : quelques uns des plus beaux esprits du grand siècle n'ont pas dédaigné ce jeu en figures parlantes. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un des volumes des *Mémoires autographes* de Brossette, qui fut, comme l'on sait, le premier commentateur de Boileau-Despréaux, et qui vécut familièrement avec l'illustre poète.

« M. Despréaux m'a raconté qu'étant à Bâville, chez M. le premier président de Lamoignon, avec M. le duc de La Rochefoucauld et M. de La Chapelle, un jour M. le prince de Condé et M. le duc son fils, qui étoient dans le goût des *rébus*, écrivirent à M. de La Rochefoucauld, et lui proposèrent quelques *rébus* à expliquer. Il s'en tira comme il put, avec le secours de la compagnie.

» Il voulut répondre dans ce même style, et M. Despréaux, pour rendre l'explication plus difficile, proposa de leur envoyer un *rébus* en vers. Voici celui qu'il fit exprès pour ce dessein :

Il n'est sphinx, aiguissant ses griffes
Et retournant vos logogripes,
Qui pût décider *in quibus* (1),
Princes, l'on vous croit plus habiles
A briser murs et forcer villes,
Ou bien à faire des *rébus*.

« Quand ces vers furent faits, il fut question de les mettre en *rébus*, c'est-à-dire d'en exprimer les mots ou les syllabes par des figures sensibles et connues. M. de La Chapelle savoit un peu dessiner, et chacun de ces messieurs travailla à ce grave sujet suivant son génie et ses lumières.

» Pour exprimer les deux premiers mots : *il n'est*, ils peignirent une *isle* qui *naît* ou qui sort d'un œuf : cela signifioit *isle naît*, c'est-à-dire *il n'est*.

» Le mot *sphinx* étoit représenté par l'animal qui porte ce nom.

» *Aiguissant*. Pour ce mot, ils mirent un émouleur qui aiguise.

» *Ses*. Pour exprimer *ses*, ils mirent des *ceps* de vigne.

» *Griffes*, ils mirent des griffes.

» *Et retournant*. Pour ces deux mots, ils peignirent un R attachée à une roue qui étoit représentée tournante : cela signifioit R *tournant*, c'est-à-dire *et retournant*.

» *Vos*. Le château de Veaux.

» *Lo*. La ville de Saint-Lô.

» *G*. Le portrait du commandeur de Gaux, qui étoit fort connu d'eux.

» *Gripes*. Par des griffes.

» *Qui pût*. Le mot *qui* sur une charogne.

» *Dérider*. La première syllabe par un *dé* à jouer ; les deux autres par la syllabe *der* mise six fois : *cider*.

» *Quibus*. Par des pièces de monnaie que le peuple appelle du *quibus*.

» *Princes*. Le portrait de M. le prince et de M. le duc.

» *L'on*. C'est à propos de ce mot que M. Despréaux m'a raconté la plaisanterie dont il s'agit : car, pour exprimer

(1) Traduisez : en quoi, en quelles choses.

l'on, ces messieurs peignirent les dix gros volumes du roman de Cirus les uns sur les autres, ce qui faisoit un ouvrage fort *long*, et pour se moquer en même temps de la grosseur de ces volumes, qui sont des billots, et de la longueur du roman.

» *Vous croit*. On avoit écrit ainsi le mot *vous* en croisant :

V O U S

pour signifier *vous croit*.

» Et ainsi du reste. »

Nous devons à la bienveillance de M. Champollion-Figeac la communication de cette note curieuse, tirée textuellement des pages 279, 280 et 281 des manuscrits de Brossette cités plus haut et conservés à la Bibliothèque royale.

La science consiste, non pas à savoir beaucoup, mais à bien savoir ce qu'on sait et ce qu'on doit savoir. On peut la définir : « Une suite de connaissances rassemblées » avec ordre pour conduire les hommes à leurs devoirs, » à leur bonheur, à leur fin. » Quand on sait ce qu'on doit savoir dans son état, on est plus solidement savant que les docteurs qui ignorent quelque chose de ce qu'ils ne devraient pas ignorer.

LE P. BUFFIER.

L'HEUREUSE FAMILLE.

Ce matin le père a dit : « Un fagot de plus au foyer ! » La ménagère a revêtu les bambins de leurs habits de fête, et tous se sont pressés autour de l'antique cheminée.

« Pourquoi interrompre les travaux ? Pourquoi recouvrir d'une blanche nappe la table de vieux chêne ? Que signifie le vase que vous avez placé là ? Dites, dites nous, bonne mère, quelle fête amène tant d'appréts ! »

Pour toute réponse la mère s'est assise, et ses souhaits de bonheur, ses sourires ont fait circuler autour d'elle la joie et l'amour, car aujourd'hui pour tous s'ouvre l'année nouvelle. Que de mystérieux projets de plaisir, de travail, de sagesse fermentent dans chaque jeune tête ! L'imagination s'est déjà emparée de ces heures, de ces jours, de ces mois qui ne sont pas encore. Cette petite main que le marmot lève vers le grand-père n'a-t-elle pas déjà promis monts et merveilles ! Il saura lire couramment, écrire, compter ; que ne saura-t-il pas !... L'année nouvelle est si longue et son vouloir si grand !

Est-ce pour rien aussi que, mécanicien en herbe, son frère dispute à sa petite sœur le moulin à vent, informe et première création de sa précoce intelligence ? Un moulin qui remue ! qui rend visible une invisible force ! Eh quoi, enfant ! y a-t-il déjà dans ta tête naïve une étincelle de génie ? Prends garde ! descendue de Dieu, il faut qu'elle allume un foyer, et c'est en gerbes de flamme qu'elle doit remonter vers lui. Le denier n'est qu'un prêt : va, fais-le valoir, et qu'il rapporte cent pour un.

« Mais vous, jeune fermier, au front ouvert et gai, quel souhait lancerez-vous vers cette année nouvelle ? »

Ce n'est pas à l'avenir que songe celui-là, vous diraient sa mère et ses sœurs. Son épaule sait porter un faix plus lourd que le fagot qui la charge. Il sait conduire la charue, enter l'arbre, creuser le sol ; le présent lui suffit, car ses mains robustes sont façonnées au travail qui fait du repos le bonheur, et c'est aussi une part de repos que l'an nouveau apporte au laboureur.

La frileuse là-bas ne se chauffe pas à la brillante flamme avec une âme aussi insouciant ; mille visions se dessinent pour elle dans ces nuages de fumée : c'est la jolie couveuse aux plumes blanches et frisées, dont les poussins, trop vite éclos, sont menacés par la gelée ; le nid de mousse et de bourse qu'elle a si soigneusement préparé suffira-t-il

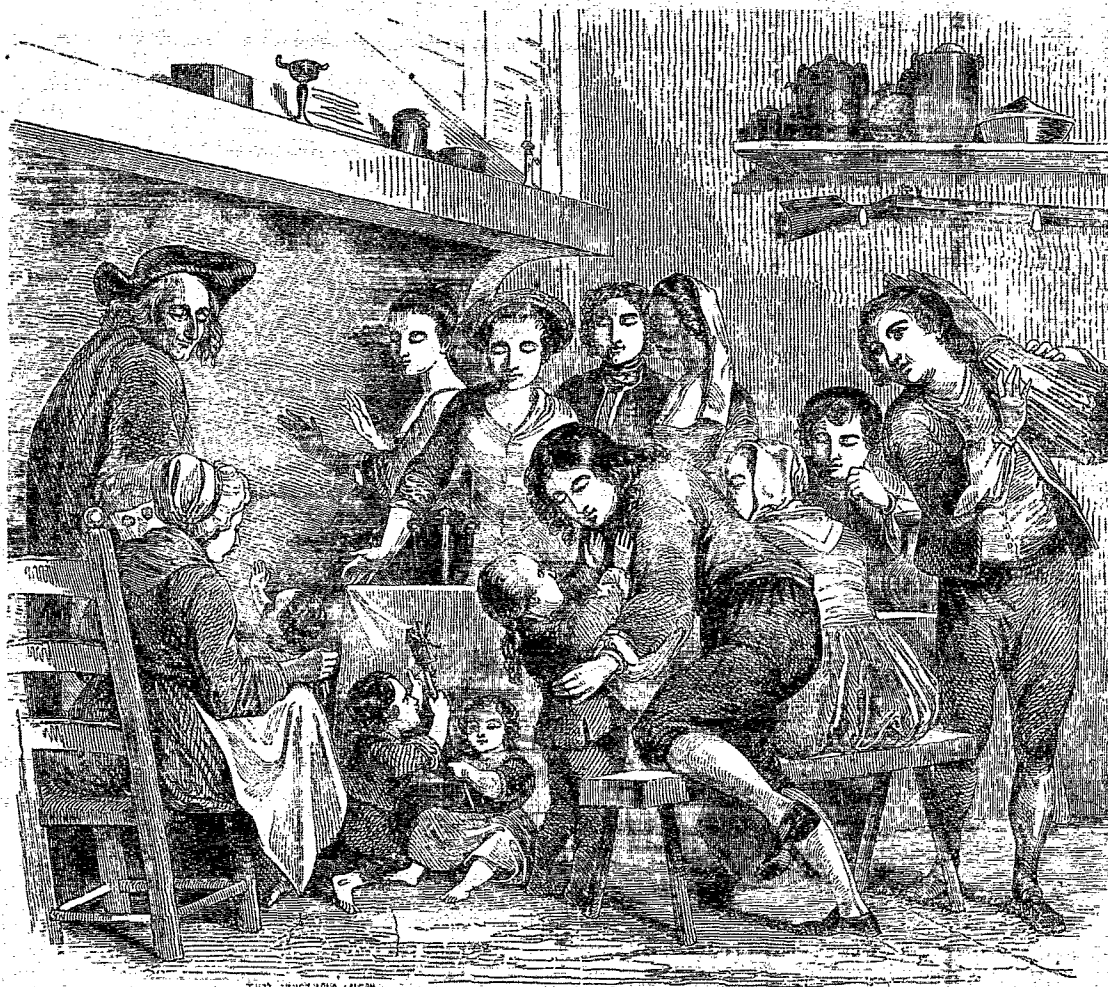
aux oisillons à peine recouverts d'un frissonnant duvet? C'est la bordure de quarantaine, espoir du printemps, qu'elle abrita sous un manteau de paille et de feuilles mortes artistement entassées; préserveront-elles les boutons de ces fleurs parfumées dont les nuances de pourpre se réfléchissent aux regards de la jeune fille dans les rayonnements du feu? C'est le dernier écheveau de lin, si blanc, si fin qu'elle a filé la veille; c'est le gâteau qu'elle pétrira ce soir. Ah! laissez-lui dresser les guirlandes; préparer les plaisirs de l'an nouveau; c'est encore le lot heureux de sa jeunesse.

En accordant au plus sage des petits le coin de jardin qu'il a tant souhaité, véritable terre promise, d'où le novice agriculteur compte tirer plus de légumes, et de fleurs, et de fruits que n'en produit la ferme entière, l'aîné de la famille rêve pour lui-même un bonheur mêlé de soucis. N'est-ce pas la trace d'un baiser déposé sur ce candide front que vont y chercher ses lèvres? Si d'ondoyantes boucles parent le cou du jeune homme, n'est-ce pas que la longue chevelure de

l'enfant fut autrefois remarquée par elle? Soulevant le petit garçon entre ses bras, il se dit qu'il l'aime comme un fils, et se demande pourquoi la nouvelle année ne joindrait pas au groupe charmant de ses sœurs une autre jeune fille non moins aimable, non moins aimée; celle à qui plaisent tant les cheveux bouclés et les jeux de son petit frère?

Mariée, mais sans être encore mère, l'une des sœurs rêve aux présents que l'an nouveau lui destine peut-être. Qu'il sera beau le fils qu'elle déposera sur les genoux maternels! Pour qui sera son premier sourire? L'égoïste amour du père, qui y songe à part lui, le menton appuyé sur sa main, se le réservera-t-il? A la seule idée des accents argentins, des premiers cris de cette enfantine voix, non encore formée, de tumultueux mouvements de joie s'élèvent dans ce jeune sein.

C'est au nouvel an que l'aînée de ces jeunes filles demandera de remplir la grange et le cellier; car n'est-ce pas elle qui depuis longtemps soulage la mère de mille



(L'heureuse Famille. — D'après Cochin fils.)

soins, et porte de moitié le poids des soucis du ménage? Et vous, jeune vierge, aux yeux baissés, au front timide et réfléchi, si votre cœur bat fort sous votre haute guimpe, c'est que là, près de vous, est votre fiancé; c'est que l'année nouvelle va changer votre sort. Vous vous dites: « Est-ce le bonheur! » et vous avez soupiré; et la crainte et le doute, qui attisent l'amour, ont, d'un choc électrique, fait frissonner deux âmes à la fois!

Que demanderas-tu à cette année nouvelle, toi dont l'œil paternel se repose sur cette riante jeunesse? Quels seront les vœux que vous puissiez former, leur mère et toi, que tant d'autres hivers, en passant sur vos têtes,

n'aient réalisés ou trahis? N'importe, le prisme de l'espérance n'a pas perdu ses couleurs variées. C'est à travers les yeux de vos enfants que vous le regardez encore. Votre bénédiction sanctifiera leurs souhaits; et le nouvel an, portant ses soleils et ses pluies, ses gerbes et ses flocons de neige, ses grêlons et ses roses, ne trouvera parmi eux que des regards contents ou des cœurs résignés.

PARIS — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint Germain, 15.

L'ÉGLISE DE SAINT-PÈRE

(Département de l'Yonne)



(Vue de l'église de Saint-Père, près Vezelay.)

Le village de Saint-Père est situé à peu de distance de Vezelay, dans une vallée où un monastère fut fondé, dit-on, en 869, par Gérard de Roussillon et par Berthe, fille de Pepin, roi d'Aquitaine.

Les ruines du monastère n'existent plus; mais l'église de

Saint-Père, jolie et peu connue, mérite d'arrêter quelques instants l'attention du voyageur.

Cet édifice est des derniers temps du gothique. Un vestibule ou narthex précède la nef. Cette disposition rappelle l'usage des premiers temps de l'Eglise; alors l'entrée du

temple n'était accordée qu'aux chrétiens, et l'on assignait aux catéchumènes une place séparée, hors de l'enceinte sacrée.

A Vezelay, l'église de la Madeleine a de même une espèce de porche intérieur que l'on appelle encore *le porche des catéchumènes*. C'est pour les habitants un lieu profane où l'on reste la tête couverte.

Enfin, on retrouve aussi un narthex à la petite église de Pont-Aubert, sur la route d'Avalon, à 4 kilomètres de Vezelay.

DE LA FRÉQUENCE DES TEMPÊTES

SUR LA MER NOIRE.

Déjà chez les anciens, la mer Noire était célèbre par ses naufrages; elle se nommait Pont-Euxin, ce qui veut dire *Mer hospitalière* (*Euxénos Pontos*); soit par antiphrase, de même qu'on appelait les Furies des déesses *bienveillantes* (*Euménides*), soit qu'on ait changé son ancien nom *Axenus* (*Axénos*), inhospitalier en *Euxinus* (*Euxénos*), hospitalier, comme Ovide nous l'apprend dans les deux vers suivants :

Frigida me cōhibent Euxini littora Ponti,
Dictus ab antiquis Axenus ille fuit.

Tristium, IV, 4, 55.

Les savants ont confirmé le témoignage du poète. « Cette mer, dit Pomponius Mela (liv. I, chap. 19), est orageuse et d'une navigation très difficile... Elle avoisine les contrées d'où partent les aquilons, et l'eau n'y étant pas profonde, ses vagues sont partout courtes et rapides. Elle fut d'abord appelée Pont-Axen et ensuite Pont-Euxin. » Malgré les progrès de la navigation, la mer Noire est redoutée des marins comme elle l'était autrefois, et les bateaux à voile ne bravent pas impunément ses soudaines tempêtes. Leur fréquence extraordinaire est difficile à expliquer d'une manière complètement satisfaisante. Un voyageur allemand qui a séjourné récemment pendant assez longtemps dans ces parages, en notant chaque jour plusieurs fois l'état du ciel, la direction des vents, et en questionnant les navigateurs, résume ainsi les différentes théories qui ont été proposées. Kohl fait observer que les steppes qui s'étendent sans interruption au nord et au nord-est de la mer Noire, depuis Arkangel jusqu'au Kamtschatka, offrent aux vents un espace pour ainsi dire sans borne, où ils peuvent se propager librement. « Si le Caucase, dit-il, au lieu de ceindre seulement l'extrémité orientale du Pont-Euxin, s'étendait en même temps vers le nord et le nord-est, alors il abriterait cette mer des coups de vent qui la bouleversent. » Mais cette théorie est contredite par le témoignage unanime des marins qui sont d'accord pour affirmer que les plus terribles coups de vent ne viennent pas du nord et du nord-est, mais de l'est et du sud-est, c'est-à-dire des cimes glacées du Caucase et du plateau de l'Arménie. C'est sur les côtes occidentales et austro-occidentales qu'on compte le plus grand nombre de sinistres. Celles du nord et du sud sont celles où les naufrages sont les plus rares. Ritter pense que la rencontre des vents du nord, qui soufflent des plaines de la Russie et rencontrent les vents d'est et de sud, qui descendent du plateau arménien, engendre ces tempêtes si redoutées. Il est connu que nulle part les vents ne sont plus variables et la mer aussi houleuse. Toutefois, on a souvent observé des vents violents de sud-est sans qu'on pût constater leur lutte avec des vents du nord.

La plupart des tempêtes paraissent prendre naissance dans le bassin même de la mer Noire; elles s'expliquent par la différence de température qui existe entre la surface de la mer, le plateau arménien et les cimes du Caucase. Tous les météorologistes savent qu'une grande différence de température entre deux régions engendre ordinairement un cou-

rant d'air; on le reconnaît dans les pays entourés de hautes montagnes. La vallée du Kour, en Géorgie, dont la température est plus élevée que celle du Caucase, en fournit une preuve des plus frappantes. Quoique Tiflis soit situé dans un bassin entouré de montagnes, l'air y est sans cesse en mouvement, et les ouragans les plus violents se précipitent du haut du Caucase, tandis que le calme le plus complet règne dans la steppe. La mer Noire et les pays environnants présentent les mêmes différences de température. Sur le plateau arménien, le thermomètre descend assez souvent à 20 degrés au-dessous de zéro. A Erzeroum on a vu des rafales de neige au mois de juin, tandis qu'à Trébizonde, qui n'en est pas éloigné, l'olivier réussit, et près de Vigse l'oranger peut passer l'hiver en plein air. Ces différences de température doivent déterminer de fréquentes ruptures d'équilibre dans l'atmosphère; aussi le nombre des navires qui périssent tous les ans est-il fort considérable. Les Grecs, si intrépides et si hardis dans la Méditerranée, deviennent timides et craintifs quand ils traversent le Bosphore dans la mauvaise saison. A Constantinople, on a vu souvent des matelots engagés pour Odessa refuser tout net d'aller plus loin, quand le navire ne débouquait point dans la mer Noire avant le mois de novembre. Les bateaux à vapeur peuvent seuls lutter contre la fureur des vagues, quoiqu'ils soient exposés quelquefois à une perte presque certaine, lorsque leur provision de houille est épuisée par une navigation que les vents contraires ont prolongée au-delà de toutes les prévisions.

A UN VIEUX SOLDAT.

Vieux soldat, tu te plains. Si le vent humide du midi passe sur ta tête, tout ton corps souffre et tressaille. Si une main imprévoyante s'appuie sur ton bras, l'os autrefois rompu frémit; souvent les plaies de ta poitrine s'entr'ouvrent, et, vaincu par la violence de la douleur, les traits de ta figure se contractent malgré toi. Vieux soldat, tu as le droit de te plaindre; mais ne crois pas avoir seul ce droit. Viens : quoiqu'on n'ait jamais vu ma jeunesse sur les champs de bataille, je peux te montrer aussi des plaies cachées que les vents irritent, de nombreuses blessures que j'ai rapportées du combat de la vie, et que rouvrent une parole imprudente, un regard involontaire vers le passé. Heureux, sans doute, le soldat qui revient au foyer de ses pères sans avoir senti pénétrer dans ses chairs le fer où la balle de l'ennemi; mais un tel bonheur est rarement le partage de celui qui s'est précipité avec courage dans la mêlée, qui s'est vaillamment exposé aux premiers rangs. Le souvenir glorieux de tes actions et le sentiment de tes souffrances sont inséparables. Tu n'envies pas la paisible vieillesse des lâches : je n'envie pas leur insensibilité.

LA POULE D'HONORIUS.

En 410, le roi Goth Alaric venait d'envahir encore une fois l'Italie, et Rome, qui s'était d'abord rachetée par une rançon énorme, avait été livrée aux ennemis par les esclaves révoltés : ses immenses richesses étaient devenues la proie des barbares. L'empereur d'Occident, Honorius, qui avait transporté sa résidence à Ravenne, et mis entre lui et les Goths les lagunes de la mer Adriatique, apprit la nouvelle de la perte de sa capitale par l'esclave chargé de la volière impériale. « Comment ! s'écria l'empereur consterné; comment ! Rome est perdue ! Mais il n'y a qu'un moment qu'elle a mangé dans ma main ! » C'était vers sa poule favorite, qui elle aussi s'appelait Rome, que s'étaient de suite tournées toutes les inquiétudes du prince. Il ne fut tranquillisé qu'après avoir été bien assuré qu'il s'agissait non

pas de son oiseau chéri, mais seulement de la capitale de son empire. « Ah ! dit-il, je pensais que ce fût ma poule. » — « Tant, ajoute l'historien grec Procope qui raconte cette anecdote, tant il était stupide et abruti ! »

Honorius, comme on le voit, était digne de figurer à côté de ce pacha qui, pendant que les ennemis emportaient d'assaut la ville dont il était gouverneur, s'occupait gravement à chercher deux serins qui sifflaient la même note.

LA VOUIVRE.

NOUVELLE.

CHAPITRE PREMIER.

Un heureux hasard.

Ceux qui ont passé quelque temps dans les poétiques montagnes de Franche-Comté, et assisté, sous le toit rustique d'une maison de paysan, à quelque veillée d'hiver, ont tous entendu parler de la vouivre, serpent ailé, être magique, qui, dit-on, glisse dans les airs comme une lucur rapide, se baigne dans les flots comme une autre Mélusine, et porte à son front une escarboucle plus précieuse que tous les diamants de la couronne de France. Les amateurs de vieilles traditions ne sont pas d'accord sur l'idée symbolique qui doit être évidemment représentée par cette merveilleuse créature, et M. D. Monnier qui a écrit tant de curieuses pages sur les vieilles croyances de nos aïeux, n'a pu lui-même, avec tout son savoir et son habileté, résoudre cette importante question. Beaucoup de gens pensent que la vouivre est tout simplement l'emblème de la fortune, qu'elle en représente la rapidité par ses ailes, l'éclat par son escarboucle, les détours capricieux par ses anneaux de couleuvre. Ce que la tradition affirme, c'est que la vouivre, avant de se plonger dans les sources solitaires et les ruisseaux voilés dont elle aime à fendre l'onde limpide, dépose sur le rivage cette splendide escarboucle qui est son œil, sa prunelle, sa lumière. Si, dans le moment où elle s'abandonne ainsi à la volupté de son repos, quelqu'un pouvait adroitement s'emparer de ce diamant inappréciable qu'elle a soin de cacher entre les roseaux les plus élevés, ou dans le gazon le plus touffu, ah ! celui-là serait assez riche ; car ni les mines du Brésil, ni les montagnes de l'Oural n'ont jamais livré aux regards avides des hommes un diamant pareil.

Une foule d'ambitieux Francs-Comtois ont rêvé la conquête de ce trésor, et ont guetté la vouivre au bord de maint lac et de maint ruisseau. Moi-même je me souviens qu'aux jours de l'enfance, de cet âge crédule, de cet âge sans pitié, comme a dit le bon La Fontaine, j'ai plus d'une fois erré le long des bords du Doubs avec l'espérance d'y voir descendre la vouivre, et la pensée coupable de lui dérober son œil unique. Mais apparemment que les bonnes vieilles femmes qui voulaient m'enseigner de point en point les habitudes et l'itinéraire de la vouivre n'étaient pas si instruites qu'elles le prétendaient, ou ne voulaient point me faire profiter de leur instruction ; car je n'ai jamais vu la vouivre, et je n'ai jamais pu, à mon grand regret, je l'avoue, lui enlever son escarboucle. Mais Paul Dubois la lui enleva une fois, il y a environ cent ans, et je puis vous dire ce qui en arriva.

Paul Dubois était le plus jeune fils d'un brave vigneron de Montier, qui, par ses habitudes d'ordre et de labeur, était parvenu à se faire une honnête aisance. De six beaux enfants que le ciel lui avait donnés, quatre garçons et deux filles, les cinq premiers avaient été, dès leur bas âge, appelés à partager les travaux de leurs parents. Tandis que les garçons s'en allaient avec leur père labourer les champs et planter des cepes de vigne, les jeunes filles aidaient leur mère dans ses occupations domestiques ; elles prenaient soin des bestiaux, préparaient les repas des gens de la

maison et filaient le chanvre pour faire des vêtements. Paul naquit à une époque où la famille commençait déjà à jouir d'une petite fortune acquise peu à peu, et arrosée de bien des sueurs. Plus heureux que ses frères, au lieu d'être astreint à la rude tâche de chaque jour, il fut confié aux soins d'un instituteur que l'on regardait comme un grand savant ; car il faisait une addition en un clin d'œil, et lisait couramment les vieux actes écrits sur parchemin. La bonne madame Dubois, qui adorait son dernier-né, voulut qu'il reçût l'éducation d'un clerc, et dans ses rêves d'amour maternel, elle le voyait déjà revêtu de la soutane, chapelain de quelque grand seigneur, ou, si sa vocation ne le portait pas vers l'état ecclésiastique, elle se le représentait investi des honorables fonctions de tabellion ; et, qui sait, peut-être même bailli du district. A sa prière, le curé de Montier avait bien voulu donner quelques leçons de latin à ce petit benjamin, et les bonnes dispositions de l'enfant ne contribuaient pas peu à entretenir dans le cœur de sa tendre mère une naïve pensée d'orgueil et un ambitieux espoir.

Mais un soir que Paul rentrait sous le toit paternel, apportant en triomphe une belle grande page qu'il venait d'écrire avec tous les procédés de la plus élégante calligraphie, un problème d'arithmétique qu'il avait lui-même résolu, et un livre que son maître lui avait donné comme un témoignage éclatant de satisfaction :

— En voilà assez, dit le père Dubois ; Paul ne retournera plus à l'école ; je suis fort content qu'il manie si bien la plume et qu'il s'entende à ranger en bon ordre des chiffres sur le papier ; cela peut servir dans l'occasion. Mais il en sait déjà plus que je n'en ai jamais appris ; je ne veux pas faire de lui un monsieur qui porte des culottes de soie et batte le pavé des grandes villes, tandis que ses frères travailleront comme des manœuvres. Nous sommes vigneron de père en fils, tous gens probes et sans reproches, Dieu soit loué ! Je veux qu'il soit vigneron comme nous, et dès demain, je lui mets le hoyau entre les mains.

La pauvre mère souffrit beaucoup en entendant formuler cet arrêt. Cependant elle comprenait qu'elle ne pouvait équitablement établir une distinction si marquée entre ses enfants, en dévouer un à la tâche facile de l'école, et laisser les autres s'épuiser toute l'année dans un travail pénible. Elle savait d'ailleurs que quand son mari exprimait en termes si nets une résolution, il ne fallait pas tenter de l'en faire changer. Elle baissa la tête en silence, étouffant au fond de son cœur un gros soupir, et se résigna, attendant du temps et des circonstances un moyen de faire revivre et de mettre à exécution ses projets.

Paul prit la serpette et le hoyau, et s'en alla avec ses frères travailler à la vigne. Mais il était aisé de voir que ce travail lui causait une peine extrême, et qu'il ne l'entreprenait que pour obéir à la volonté de son père. Les jours suivants, cet acte de résignation frappa tous les regards ; ses frères eux-mêmes, qui naguère ne pouvaient se défendre à son égard d'un certain sentiment de jalousie, furent émus de le voir accomplir si docilement une tâche qui lui semblait si difficile, et dès qu'ils se trouvaient seuls avec lui, loin des regards de leur père, ils l'engageaient à quitter son lourd instrument de travail et à se reposer, lui promettant de faire entre eux, par un surcroît d'efforts, la besogne qui lui était assignée. Paul était d'ailleurs d'une constitution délicate qui ne lui permettait pas de rester plusieurs heures comme eux courbé sur le sol. Il cédait à ces affectueuses instances, s'asseyait sur un tertre de gazon au flanc du coteau, en face de ces magnifiques bassins de verdure, de ces majestueux remparts de roc qui entourent les délicieuses vallées de Montier, et passait une partie de sa journée à regarder et à rêver. Le soir, auprès du foyer de famille, il restait la tête appuyée sur ses mains, écoutant en silence les traditions populaires du village, racon-

tées par quelque bonne vieille femme, et s'élançant, par la pensée, dans les châteaux fabuleux, dans le monde magique dont ces traditions dépeignaient naïvement les merveilles. La vouivre surtout occupait souvent son esprit, la vouivre avec ce trésor inappréciable qu'elle portait au front, avec toutes les idées de bonheur qui s'attachaient à une telle conquête, et qui devaient naturellement séduire l'imagination d'un jeune homme. La nuit, il voyait reluire l'escarboucle féérique dans ses songes, et le matin, en s'en allant dans les champs, il la cherchait aux bords de la Loue. A force d'entretenir ce rêve dans son imagination, il lui donna la puissance d'une pensée constante, impérieuse. Il finit par se persuader qu'il parviendrait quelque jour à s'emparer de l'escarboucle précieuse, et il y parvint. Un soir d'automne, on ne sait comment, il arriva juste à l'endroit où la vouivre se baignait dans les flots de la rivière, vit le diamant qui étincelait dans la mousse, s'en empara, et s'enfuit tout éperdu. A peine avait-il saisi l'escarboucle, qu'on entendit un cri lamentable, sans doute le cri de la pauvre vouivre aveugle. Un instant ce gémissement profond l'attendrit; il s'arrêta et se retourna, dominé par un sentiment de compassion; mais ce souhait qui l'avait si longtemps occupé, ce désir ardent de posséder la pierre précieuse, l'entraîna de nouveau. Il rentra tout haletant et effaré sous le toit paternel, et courut s'enfermer dans sa chambre. Sa mère inquiète vint frapper à sa porte: il fit semblant de dormir; mais il ne dormait pas. Il tenait entre ses mains l'escarboucle, et ne se lassait pas de la contempler; et à mesure qu'il la contemplait, il sentait s'éveiller en lui des désirs impétueux, des visions étranges, qu'il n'avait jamais pressentis. Aux rayons éblouissants de l'escarboucle, il croyait voir s'ouvrir devant lui un nouveau monde, étincelant d'or et de pierreries, et peuplé de créatures idéales qui dansaient et chantaient sous un ciel d'azur éclairé par d'innombrables soleils. Il entendait encore résonner dans son refuge la voix désolée de la vouivre; mais il avait déjà fermé l'oreille aux tendres accents de sa mère, il ferma l'oreille encore aux lamentations de la malheureuse vouivre, se jeta sur son lit, et poursuivant, à demi endormi, à demi éveillé, ses songes fantastiques.



(La vouivre est ainsi figurée dans l'ouvrage intitulé : *du Culte des esprits dans la Séquanie*. Le mot vouivre, qui paraît avoir signifié originellement vivre, est aujourd'hui, dans le langage vulgaire, synonyme de mauvaise femme. Dans les anciennes armoiries, la guivre est une grosse couleuvre qui engloutit un enfant.)

La suite à la prochaine livraison.

COURONNE DU ROI D'IRLANDE BRIAN BOIROIME.

L'Irlande libre avait pour roi, au commencement du onzième siècle, Brian Boïroime, qui perdit la vie dans la fameuse journée de Cluan-Tarf. Les Danois, vaincus, furent contraints d'abandonner l'île à la suite de cette bataille, où Brian fut enseveli dans son triomphe. Denis, son

fil et son successeur, recueillit les dépouilles et la couronne de son père; mais, attaqués à l'improviste par le prince d'Ossory, les guerriers d'élite chargés de la garde de ces dépouilles tombèrent parmi les morts, et la couronne du roi Brian échappa à toutes les recherches.

Cette couronne, d'or massif, en forme de bonnet élevé, à la manière des anciens Orientaux, fut retrouvée à douze pieds sous terre, l'an 1692, dans les marais d'Allen, en Irlande, six cent quatre-vingt-dix ans environ après la journée de Cluan-Tarf. Ceux qui en avaient la garde l'avaient jetée dans ce marais, selon toute apparence, pour la dérober à l'ennemi. Elle est passée et est restée depuis dans la famille des marquis d'Anglure, non sans attirer beaucoup l'atten-



tion des antiquaires, qui en ont donné des explications erronées pour n'avoir pas aperçu les lettres exhaussées dans l'or parmi les ornements du bord retroussé, où elles semblent se confondre si on les regarde dans un certain sens, parce qu'elles sont saillantes et renversées. Tout le secret consiste à renverser la couronne, c'est-à-dire à en tourner le sommet vers soi: on les découvre alors très distinctement. Elles sont au nombre de cinq formant les initiales H. R. E. B. B., qui représentent les mots irlandais: «Hara Rieis Erion Brian Boïroime», signifiant: *Couronne du roi d'Erin, Brian Boïroime*.

Brian Boïroime était un des ancêtres de mylord Thomond, colonel, en 1755, du régiment de Clare, inspecteur et lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc., mort au service de France. C'était un de ces braves Irlandais qui, comme les Lally, les Dillon, les O'Connor, avaient été contraints de s'expatrier pour échapper à la tyrannie anglaise, et dont la France était devenue la patrie d'adoption.

SI PAUVRETÉ EMPÊCHE LES BONS ESPRITS

DE PARVENIR.

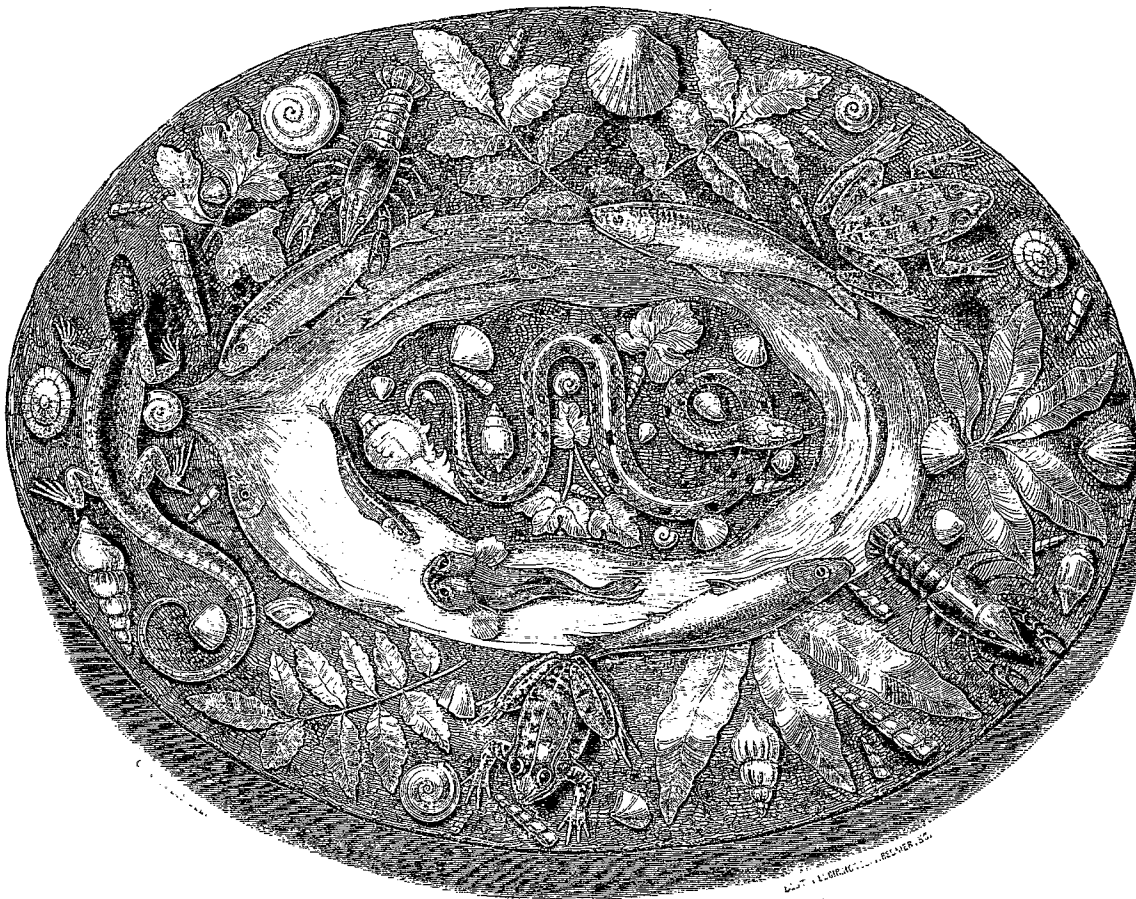
(Second et dernier article. — Voy. p. 2.)

C'est au moment même où Palissy, après tant d'années de recherches, pouvait se croire enfin à son but, que pauvreté devait lui faire sentir le plus cruellement ses atteintes. De l'essai en petit, il fallait passer à la fabrication; et c'est dans cette rude épreuve que devait se former, non seulement la science, mais le caractère de ce grand homme. Nous le laisserons parler lui-même avec sa précieuse et touchante naïveté.

«Je fus si grand beste en ce jour-là, raconte-t-il, que soudain que j'eus fait le dit blanc qui estait singulièrement beau, je me mis à faire des vaisseaux de terre, combien que jamais je n'eusse connu terre; et ayant employé l'espace de sept ou huit mois à faire les dits vaisseaux, je me pris à ériger un fourneau semblable à ceux des verriers, lequel je bastis avec un labeur indicible; car il falloit que je maçonnasse tout seul, que je destremasse mon mortier, que je tirasse l'eau pour la destrempe d'icelui; aussi me falloit aller quérir la brique sur mon dos, à cause que je n'avais nul moyen d'entretenir un seul homme pour m'ayder en cette affaire. Je fis cuire mes vaisseaux en première cuisson; mais quand ce fut à la seconde cuisson, je receus des tristesses et labeurs tels que nul homme ne voudrait

croire ; car au lieu de me reposer des labeurs passez, il me fallut travailler l'espace de plus d'un mois nuit et jour pour broyer les matières desquelles j'avois fait ce beau blanc au fourneau des verriers, et quand j'eus broyé les dites matières, j'en couvray les vaisseaux que j'avois faicts. Ce fait, je mis le feu dans mon fourneau par deux gueules, ainsi que j'avois vu faire aux dits verriers. Je mis aussi mes vaisseaux dans le dit fourneau pour ayder faire fondre les émaux que j'avois mis dessus. Mais c'estoit une chose malheureuse pour moi ; car combien que je fusse six jours et six nuits devant le dit fourneau, sans cesser de brusler bois par les deux gueules, il ne fut possible de pouvoir faire fondre le dit émail, et j'estois comme un homme dés-

espéré, et combien que je fusse tout estourdi du travail, je me vais adviser que dans mon émail il y avoit trop peu de la matière qui devoit faire fondre les autres ; ce que voyant, je me pris à piler et broyer de la dite matière, sans toutefois laisser refroidir mon fourneau : par ainsi j'avois double peine, piler, broyer et chauffer le dit fourneau. Quand j'eus ainsi composé mon émail, je fus contraint d'aller encore acheter des pots afin d'esprouter le dit émail ; d'autant que j'avois perdu tous les vaisseaux que j'avois faicts. Et ayant couvert les dites pièces du dit émail, je les mis dans le fourneau, continuant tousiours le feu en sa grandeur ; mais sur cela, il me survint un autre malheur, lequel me donna grande fascherie, qui est que le



(Un plat de Bernard Palissy, conservé au Musée Charles X, palais du Louvre.)

bois m'ayan. failli, je fus contraint de brusler les estapes qui soustenoient les tailles de mon jardin, lesquelles étant brûlées, je fus contraint brûler les tables et plancher de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. J'estois en une telle angoisse que je ne saurois dire, car j'estois tout tari et desséché à cause des labeurs et de la chaleur du fourneau. Il y avoit plus d'un mois que ma chemise n'avoit séché sur moi ; encore pour me consoler, on se moquoit de moi, et ceux qui me devoient secourir alloient crier par la vil'e que je faisois brûler le plancher, et par tel moyen on ne faisoit perdre mon crédit, et m'estimoit-on estre fol. Les autres disoient que je cherchais à faire la fausse monnoye, qui estoit un mal qui me faisoit sécher sur les pieds, et m'en allois par les rues tout baissé, comme un homme honteux. J'estois endetté en plusieurs lieux et avois ordinairement deux enfants aux nourrices, ne pouvant payer leur salaire ; personne ne me secourait, mais au contraire ils se moquaient de moi en disant : Il lui appartient bien de mourir de faim, parce qu'il délaisse son métier.

Cependant ses dernières épreuves, si chèrement payées, sans avoir tout-à-fait réussi, s'étaient pourtant offertes avec d'assez bonnes apparences pour entretenir dans son cœur de l'espoir. Mais le fourneau mal construit et trop fortement chauffé était perdu. Il fallait en rebâtir un autre ; il fallait refaire des vases de terre ; il fallait, en attendant, nourrir son monde ; il fallait tâcher de retrouver un peu de crédit : il y aurait bien eu de quoi décourager un autre esprit : « Quand je me fus reposé un peu de temps avec regrets de ce que nul n'avoit pitié de moi, je dis à mon âme : Qu'est-ce qui te triste, puisque tu as trouvé ce que tu cherchois ? travaille à présent et tu rendras honteux tes détracteurs ! » Voilà qui est au-dessus du grand inventeur, c'est le grand caractère. Palissy prit alors un aide pour lui épargner du temps en travaillant avec lui à la fabrication préliminaire des vases de terre. Quant au salaire, il s'en tira en payant son homme avec ses vêtements : c'était le pendant de son feu de tables et de planchers ; et quant au fourneau, manquant d'argent pour se procurer les matériaux nécessaires, il se prit à débâter l'ancien pour re-

construire le nouveau avec les débris. Le mal fut que ces débris, tout vitrifiés par la chaleur, lui coupèrent les doigts de telle sorte qu'il ne pouvait plus s'en servir. Enfin on eut pitié de lui, et des gens du pays lui prêtèrent le peu d'argent nécessaire pour acheter les matières nécessaires pour la préparation de ses émaux. Il mit donc le feu ; il respirait ; il comptait franchement pour cette fois sur le succès. Écoutons-le :

« Quand les dites couleurs furent broyées, je couvray tous mes vaisseaux et médailles du dit émail ; puis, ayant le tout mis et arrangé dedans le fourneau, je commençay à faire du feu pensant retirer de ma fournée trois ou quatre cents livres. Le lendemain, quand je vins à tirer mon œuvre, ayant premièrement osté le feu, mes tristesses et douleurs furent augmentées si abondamment que je perdois toute contenance. Car combien que mes émaux fussent bons et ma besogne bonne, néanmoins deux accidents survinrent à la dite fournée, lesquels avoient tout gâté. Et afin que tu t'en donnes de garde, je te diray quels y sont : aussi après ceux-là je t'en diray un nombre d'autres, afin que mon malheur te serve de bonheur, et que ma perte te serve de gain. C'est parce que le mortier de quoy j'avois maçonné mon four estoit plein de cailloux, lesquels, sentant la véhémence du feu, lorsque mes émaux se commençoient à liquéfier, se crevèrent en plusieurs pièces, faisant plusieurs pets et tonnerres dans le dit four. Or, ainsi que les éclats des dits cailloux sautoient contre ma besogne, l'émail qui étoit déjà liquéfié et rendu en matière glueuse, print les dits cailloux et se les attacha par toutes les parties de mes vaisseaux et médailles qui, sans cela, se fussent trouvés beaux. Ainsi, connaissant que mon fourneau estoit assez chaud, je le laissay refroidir jusques au lendemain : lors je fus si marri que je ne te saurais dire et non sans cause, car ma fournée me coustoit plus de six vingts écus (1). J'avois emprunté le bois et les étoffes, et si avois emprunté partie de ma nourriture en faisant la dite besogne. J'avois tenu en espérance mes créditiers qu'ils seroient payés de l'argent qui proviendrait des pièces de la dite fournée ; qui fut cause que plusieurs accoururent dès le matin quand je commençois à désenfournier ; dont par ce moyen furent redoublées mes tristesses, d'autant qu'en tirant la dite besogne, je ne recevois que honte et confusion. »

C'en étoit trop, il fallut que Palissy se remit sérieusement à son ancien métier, mais sans que sa constance fût cependant ébranlée par tant de déceptions et de misères. Il se sentait sur la voie, et rien ne devait avoir la force de lui ôter l'envie d'y revenir. Ses pinceaux ne lui servirent donc qu'à gagner de nouveau quelque argent pour recommencer encore une fournée. Cette fois il réussit bien à éviter l'inconvénient qui avait fait manquer la précédente ; mais il n'en avait pas prévu un autre qui détruisit encore une fois tout le fruit de sa peine : c'est que les cendres du foyer, chassées par la violence du courant d'air, venaient se jeter sur son émail gluant, et, s'y attachant, gâtaient toutes les pièces. Le premier accident lui avait fait inventer les fourneaux réfractaires ; celui-ci lui fit inventer les gazettes. On nomme ainsi dans l'art du faïencier certains cylindres de terre dans lesquels on enferme les pièces pour les cuire à l'abri : cette invention lui réussit, et dès lors son industrie, sans cesser d'être pour lui une cause de tourment, commença du moins à lui rapporter quelque profit. « Ayant obvié au hazard de la cendre, dit-il, il me survint d'autres fautes et accidents tels que quand j'avois fait une fournée, elle se trouvait trop cuite, et aucune fois trop peu, et tout perdu par ce moyen. J'étois si nouveau que je ne pouvois discerner du trop ou du peu. Aucune fois ma besogne

estoit cuite sur le devant et point cuite à la partie de derrière ; l'autre, après que je voulois obvier à tel accident, je faisois brusler le derrière, et le devant n'estoit point cuit ; aucune fois il estait cuit à dextre et bruslé à senestre ; aucune fois mes émaux estoient mis trop clairs, et autre fois trop espois, qui me causoit de grandes pertes ; aucune fois que j'avois dans le four diverses couleurs d'émaux, les unes estoient bruslées premier que les autres fussent fondus. Bref, j'ai ainsi batelé l'espace de quinze ou seize ans. Quand j'avois appris à me donner de garde d'un danger, il me survenait un autre, lequel je n'eusse jamais songé. »

Rien ne donne mieux l'idée de toutes les difficultés qui se présentent pour la mise en train de la plus simple invention que ce peu de paroles. Le procédé une fois trouvé, il semble que rien n'est plus aisé à régler que toutes les menues pratiques qu'il renferme ; mais c'est qu'alors on ne prend pas garde à la multitude de choses qu'il est nécessaire de ne pas faire, et dont la moindre, si l'on n'a en le soin de l'éviter, suffit pour tout gâter. C'est comme un labyrinthe dans lequel on marcherait en suivant le fil indicateur ; il semblerait à première vue aussi aisé à parcourir qu'un grand chemin ; mais c'est qu'on ne remarque pas la multitude d'allées latérales devant lesquelles on passe, et dans lesquelles on doit ne pas entrer. On voit que Palissy, alors même qu'il étoit parvenu à fabriquer certains émaux colorés dont la vente couvrait les frais de ses recherches, passa plus de dix ans dans ces préliminaires pénibles. « En me travaillant à telles affaires, dit-il à ce sujet, je me suis trouvé l'espace de plus de dix ans si fort écoulé en ma personne qu'il n'y avoit aucune forme ni apparence de bosse aux bras ni aux jambes : ainsi estoient mes dites jambes, toutes d'une venue, de sorte que les liens de quoy j'attachois mes bas de chausse estoient, soudain que je cheminois, sur les talons, avec le résidu de mes chausses. Je m'allois souvent pourmener dans la prairie de Xaintes en considérant mes misères et ennuis, et sur toutes choses de ce qu'en ma maison mesme je ne pouvois avoir nulle patience, ni faire rien qui fût trouvé bon. Toutefois l'espérance que j'avois me faisoit procéder en mon affaire si virilement, que plusieurs fois, pour entretenir les personnes qui me venoient voir, je faisois mes efforts de rire, combien que intérieurement je fusse bien triste. » En attendant, la pauvreté ne cessait de le fouetter, car les sommes qui lui étoient nécessaires pour payer les journées manquées et monter en même temps les bâtiments de sa fabrique, étoient énormes en comparaison de ses chétives recettes. Les ateliers étoient à peine couverts. « La chaleur, la gelée, les vents, pluyes et gouttières me gastaient la plus grande part de mon œuvre avant qu'elle fût cuite ; tellement qu'il me fallut emprunter charpenterie, lattes, tuiles et clous pour m'accomoder. Or, bien souvent n'ayant point de quoy bastir, j'étois contraint de m'accomoder de lierre et autres verdure. Or, ainsi que ma puissance s'augmentoît, je défaisois ce que j'avois fait et le bastissois un peu mieux, qui faisoit qu'aucuns artisans comme chaussetiers, cordonniers, sergens et notaires, un tas de vieilles, tous ceux-ci, sans avoir esgard que mon art ne se pouvoit exercer sans grand logis, disoient que je ne faisois que faire et me blasmoient de ce qui les devoit inciter à pitié, attendu que j'étois contraint d'employer les choses nécessaires à ma nourriture pour ériger les commodités requises à mon art. J'ay esté plusieurs années que n'ayant rien de quoy faire couvrir mes fourneaux, j'étois toutes nuits à la mercy des pluyes et vents, sans avoir aucun secours, ayde ni consolation, sinon des chats-huants qui chantoient d'un côté, et des chiens qui hurloient de l'autre. Parfois il se levoit des vents et tempestes qui souffloient de telle sorte le dessus et le dessous de mes fourneaux, que j'étois contraint de quitter le tout avec perte de mon labeur, et me suis trouvé plusieurs fois qu'ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moi

(1) Cent vingt écus de ce temps-là valaient environ douze cent soixante francs de notre monnaie actuelle.

à cause des pluies qui estoient tombées, je m'en allois coucher à la minuit, ou au point du jour, accoutré de telle sorte comme un homme que l'on auroit traîné par tous les boubiers de la ville; et, en m'en allant retirer, j'allois bricollant sans chandelle en tombant d'un côté et d'autre, comme un homme qui seroit ivre de vin, rempli de grandes tristesses; d'autant qu'après avoir longuement travaillé, je voyois mon labeur perdu. Et, en me retirant ainsi souillé et trempé, je trouvois en ma chambre une seconde persécution pire que la première, qui me fait à présent esmerveiller que je ne sois consumé de tristesse. »

Voilà de la misère ! voilà de la vaillance ! on sent là le véritable héros de l'industrie. Mais, dira-t-on, à quoi bon tant d'essais infructueux ? à quoi bon tant d'épreuves ?

S'il s'agit d'abord des essais infructueux, je répondrai que c'est précisément grâce à la nécessité de se jeter dans tant de sentiers détournés que, plus à l'aise, il n'eût jamais choisi, qu'il a vu tant de choses qui lui seraient demeurées totalement cachées autrement, et que de simple ouvrier, par la combinaison de toutes ces observations imprévues, il s'est changé en chimiste éminent. Il le dit lui-même en parlant de ses longs et difficiles tâtonnements, et ce sont des paroles que ceux que l'insuccès décourage trop vite ne sauraient trop méditer. « Les fautes que j'ay faites en mettant mes émaux en dose, m'ont plus appris que les choses qui se sont bien trouvées. »

S'il s'agit de ses épreuves, je répondrai qu'en même temps qu'elles contribuaient à soutenir par une sorte d'exaltation sa volonté de parvenir, elles servaient à le fortifier et à tremper son âme. C'est quelque chose de parvenir à la fortune ; c'est quelque chose de plus de parvenir à une invention d'industrie ; c'est plus encore de parvenir à jeter dans la science de nouvelles lumières ; c'est infiniment plus que tout cela de parvenir à s'élever soi-même. Palissy, enrichi par les faveurs de Catherine de Médicis, du connétable de Montmorency, de tous les grands ; comblé des honneurs de la popularité par suite du succès de son invention ; estimé de tout le monde savant pour la force et l'originalité de ses spéculations sur les deux éléments qu'il avait tant expérimentés, la terre et le feu ; devenu en un mot dans sa vieillesse un des hommes illustres de son pays, fut jeté à la Bastille à l'âge de plus de quatre-vingts ans, par le crédit des Ligueurs, à cause du protestantisme qu'il avait adopté. Henri III qui l'aimait vint le voir dans sa prison : « Mon bon homme, lui dit le roi, si vous ne vous accommodez sur le fait de la religion, je suis contraint de vous laisser entre les mains de vos ennemis. » Ce mot de contraint révolta le vieillard ; qui, assailli durant sa longue vie par tant de nécessités, avait appris à les vaincre. « Sire, répondit-il, j'étois bien tout prêt à donner ma vie pour la gloire de Dieu : si c'eût été avec quelque regret, certes il seroit éteint, en ayant ouï prononcer à mon grand roi : Je suis contraint : c'est ce que vous, Sire, et tout ceux qui vous contraignent ne pourrez jamais sur moi, parce que je sais mourir. » D'Aubigné, en rapportant cette belle réponse, dit que l'on pourrait croire que Palissy avait lu ce passage de Sénèque : « Celui qui sait mourir ne peut être contraint : *Qui mori scit, cogi nescit.* » Mais Palissy n'avait que faire de Sénèque : les martyres du commencement de sa vie, grâce à la vertu avec laquelle ils les avait endurés, avaient élevé à jamais ce noble parvenu. Il était en droit d'inscrire sur son testament, comme sur chacun de ces chefs-d'œuvre de céramique que l'on admire encore, non sa première devise, démentie en fait par lui-même, mais celle-ci, plus consolante et plus vraie : *Poverté n'empesche pas les bons esprits de parvenir.*

Il y a peu de monarques au Levant qui voulussent loger dans un palais de la hauteur de notre Louvre et de celle des autres demeures dont les souverains d'Europe font tant de cas. Les Orientaux ne peuvent comprendre que

ceux qui sont maîtres du terrain n'aient pas mieux étendu leurs édifices pour y retirer les personnes nécessaires à leur service, que d'élever ces mêmes édifices pour placer au-dessus de leurs têtes des gens qui ne peuvent y être sans incommodité et même sans péril. Quand on leur dit qu'un roi de France a soixante-douze marches à monter pour entrer dans ses chambres, ils trouvent la salle des Suisses, qui est au-dessous, beaucoup plus commode.

LAMOTHE LE VAYER.

COUP D'ÉVENTAIL DONNÉ EN 1827

PAR HUSSEIN DEY AU CONSUL DE FRANCE A ALGER.

Une grosse et lourde porte, assez semblable à une vieille porte de ville, sert d'entrée à la Kasbah, ou palais du dey à Alger. Une ruelle, qui passe sous un marabout, conduit à la cour du divan. Cette cour assez vaste est pavée en marbre blanc, et entourée d'une galerie couverte, formée par un rang d'arcades moresques que soutiennent des colonnes de marbre blanc. Une fontaine en forme de coupe, aussi en marbre, et du milieu de laquelle s'élève un mince jet d'eau, est le seul ornement de la cour, si l'on excepte un énorme platane, d'une grande beauté, placé à l'angle opposé de la fontaine, et que la tradition suppose contemporain de Barberousse.

À l'époque de la prise d'Alger, en 1830, un des côtés de la galerie, beaucoup plus orné que les autres, était couvert de glaces de toutes les formes et de tous les pays. D'après le récit d'un des acteurs de l'expédition, M. Merle, cette galerie avait pour tous meubles quelques tapis de Smyrne, une pendule gothique en garniture de Boule, un petit meuble de laque dans les tiroirs duquel se trouvaient un Koran, un calendrier turc et quelques boîtes de parfums ; enfin un baromètre anglais monté sur une table d'acajou.

Sous cette même galerie était la porte du trésor, armée de ses grosses serrures et d'un fort guichet de fer. Elle donnait entrée à deux ou trois corridors, sur lesquels ouvraient des caveaux sans fenêtres ni soupiraux, coupés dans leur longueur par une cloison de quatre pieds à peu près. C'est là qu'étaient jetées en tas des monnaies d'or et d'argent de tous les pays, depuis le boudjou d'Alger jusqu'à la quadruple du Mexique.

La cour du divan était entourée de salles et de magasins, d'écuries et de jardins, ou plutôt de cours plantées d'arbres, dans lesquelles se promenaient des autruches. L'intérieur du palais renfermait un kiosque, une mosquée, une salle d'armes, une longue treille et un berceau de jasmin, une ménagerie avec des tigres et des lions, un vaste magasin à poudre dont le dôme avait été mis à l'abri de la bombe par une double couverture de balles de laine, un parc à boulets ; tout cela enclavé dans de hautes murailles de 40 pieds, terminées par une plate-forme à embrasures, sur laquelle étaient placés près de 200 canons de tout calibre, soigneusement peints en rouge à leur embouchure.

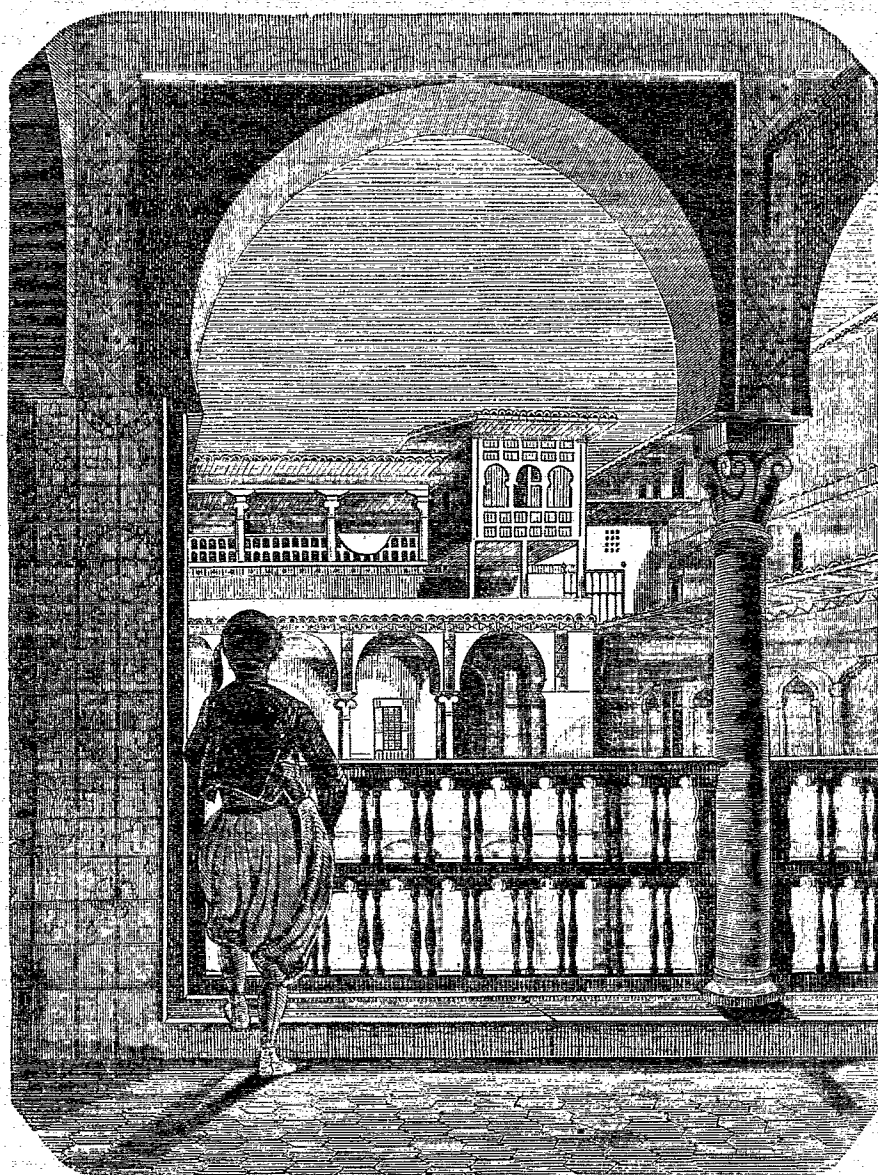
Dans toute la longueur de la galerie dont nous venons de parler, régnait une banquette recouverte, à l'une de ses extrémités, d'un tapis de drap écarlate bordé d'une frange de même couleur. C'est sur ce tapis que se plaçait le dey quand il tenait son divan, qu'il rendait la justice, ou qu'il donnait audience aux consuls et aux marchands étrangers ; c'est là que se passa entre Hussein et le consul de France, M. Deval, la scène qui fut la première cause de la chute du dey.

On se rappelle que Hussein-Pacha réclamait depuis longtemps du gouvernement français le paiement de sept millions dus à l'un de ses sujets, Jacob Bacri, négociant juif d'Alger, pour une fourniture de grains faite à des agents de la république française. Bien qu'une partie seulement

de cette somme eût été versée à la caisse des dépôts et consignations (le surplus avait été payé à des créanciers de Bacri en vertu de jugements du tribunal de commerce), le dey prétendait se faire remettre la totalité des sept millions. Il écrivit dans ce but au roi Charles X une première lettre qui demeura sans réponse; une seconde, transmise par l'intermédiaire du comte d'Attili, chargé d'affaires de Sardaigne, n'eut pas un sort plus heureux. Hussein ne s'expliqua ce silence que par la soustraction de ses deux lettres, soustraction dont il accusa notre consul général. Aussi ne

cessa-t-il depuis ce moment de ressentir contre ce dernier un violent dépit qui devait éclater à la première occasion.

Cette occasion se présenta bientôt. Aux fêtes du Baïram, les consuls européens résidant à Alger allaient complimenter le dey au nom de leurs souverains; ainsi le voulait l'usage. A l'heure indiquée, M. Deval se rendit à la Kasbah pour l'accomplissement de ce devoir : c'était le 30 avril 1827. A peine se fut-il présenté devant Hussein, que celui-ci lui demanda ce qu'étaient devenues ses lettres au roi de France. Le consul alléguait l'impossibilité où, d'après les règles du



(Vue intérieure de la Kasbah, à Alger.—Vue de la galerie et du pavillon où fut donné le coup d'éventail.)

gouvernement représentatif, le roi se trouvait d'écrire personnellement. Suivant quelques uns, il aurait ajouté qu'il n'était pas de la dignité d'un roi de France d'entrer en correspondance avec un dey d'Alger. A ce langage, Hussein cessa de retenir sa colère, qu'il avait à grand-peine contenue jusque là, et se laissa aller à un torrent d'invectives contre M. Deval. Il tenait à la main un de ces éventails formés de plumes de paon, dont on se sert en Afrique pour chasser les mouches; il en frappa le consul. « Ce n'est pas à moi, s'écria M. Deval, c'est au roi de France que l'insulte est faite; le roi de France saura la venger. — Je ne crains pas plus le roi que son représentant, répondit le dey. »

Notre consul reçut bientôt après l'ordre de quitter Alger, et la guerre fut déclarée le 15 juin 1827.

ERRATUM.

1^{re} livraison, p. 5, col. 2, lign. 17 et 19. — Au lieu de MANMOUTH, lisez MAMMOUTH (*Elephas primigenius*).

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST.

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

SUR LES VOYAGES DE GULLIVER.

(Voy., sur le docteur Swift, la Table alphabétique et méthodique des dix premières années.)



(Gulliver exposé sur une table à l'admiration des habitants de Brobdingnag.—Gravé par Best et Leloir d'après Redgrave.)

Nous espérons que l'on remarquera, dans cette gravure, diverses qualités : une certaine originalité de composition, un dessin spirituel, un burin exercé. Le travail à la fois facile et hardi des figures en demi-teinte qui forment le dernier plan paraîtra peut-être une preuve nouvelle des progrès accomplis en France depuis peu d'années dans l'art de graver sur bois. Quant à la scène qui a tenté le dessinateur, elle est beaucoup trop familière à tous les lecteurs pour qu'il soit nécessaire d'en donner aucune explication ; elle ne peut être ici qu'une occasion d'appeler un instant leur attention sur le fond même du conte célèbre qui a rendu populaire dans toute l'Europe le nom du docteur Swift.

Si l'intention morale des *Voyages de Gulliver* n'est pas très recommandable, on peut dire que du moins elle est peu dangereuse. Une épigramme contre le genre humain, si vive qu'elle soit, ne tire jamais à conséquence. Les traits de l'esprit, lancés d'une main vigoureuse, peuvent blesser au cœur un individu isolé, fût-il le plus grand de son siècle ; les plus acérés s'émoussent et tombent impuissants lorsqu'ils s'attaquent à la nature même de l'homme. L'humanité sourit au satirique, et n'en poursuit pas moins sa carrière, confiante en son principe immortel.

Il est curieux de rechercher aujourd'hui l'impression que produisirent, sous ce rapport, à leur apparition, les *Voyages de Gulliver*.

Jonathan Swift, retiré en Irlande après sa disgrâce politique, avait fait remettre secrètement son manuscrit à un libraire de Londres. Déterminé à garder ou à jeter, suivant les circonstances, le masque de l'anonyme, il n'avait mis dans sa confidence personne, pas même ses amis les plus intimes. L'ouvrage, publié au mois de novembre 1726, eut un succès prodigieux, et l'instinct public n'hésita pas un seul instant à reconnaître l'auteur : le génie, le caractère particulier du doyen de Saint-Patrick se trahissaient à chaque page ; nulle autre imagination de ce temps n'avait cette originalité, nul autre cœur cette amertume. Le jugement porté dès ce premier moment fut celui qui semble déjà consacré par la postérité. On se laissa divertir franchement par cette fiction ingénieuse ; on en admira le rare artifice ; on approuva toutes les fines observations, toutes les justes critiques subtilement mêlées au tissu merveilleux du récit : mais la pensée intime, maligne, misanthropique, exagérée surtout dans les dernières parties du livre, n'eut les applaudissements que d'un petit nombre d'esprits sceptiques. Le bon sens public se fit enfant pour savourer le miel, et laissa la noire liqueur au fond de la coupe.

Une lettre adressée à Swift, le 17 septembre 1726, par son ami Gay, l'auteur de l'opéra du *Gueux*, peint très fidèlement la rumeur universelle et l'espèce d'acclamation, réservée au fond, qui accueillirent à Londres les *Voyages de*

Gulliver. Nous ne croyons pas que jusqu'à ce jour cette lettre ait été traduite; peut-être, cependant, vaut-elle la peine d'être plus connue.

Gay au docteur Swift.

« On a publié à Londres, il y a environ dix jours, la relation des voyages d'un certain Gulliver, qui depuis ce moment est le sujet des conversations de toute la ville. Toute la première édition a été enlevée en une semaine; et rien n'est plus divertissant que d'entendre les lecteurs discuter leurs opinions différentes sur ce livre, bien que tous s'accordent à y prendre un plaisir extrême. On dit généralement que vous en êtes l'auteur; cependant le libraire affirme qu'il ne sait pas d'où le manuscrit lui est venu. Dans toutes les classes de la société, du haut jusques en bas, depuis le conseil des ministres jusqu'aux bonnes d'enfants, on lit l'ouvrage avec avidité. Les politiques veulent bien reconnaître qu'il n'y a pas lieu d'y relever des insinuations particulières; mais la satire de la société humaine en général leur paraît trop sévère: ce n'est pas que nous ne rencontrions çà et là des gens doués d'une plus grande perspicacité qui croient entrevoir des allusions politiques à chaque page; et il est très probable que nous verrons bientôt paraître des Clefs pour nous expliquer le plan secret de Gulliver. Lord est, de tous les lecteurs, celui qui se montre le moins satisfait: suivant lui, il est de fâcheuse conséquence de déprécier ainsi la nature humaine. Il ne faut pas s'étonner, du reste, qu'il soit si susceptible à cet égard: comme il est, sans contredit, l'être le plus parfait de son espèce, il est évident qu'il perd plus que tout autre à la part de louange due à la dignité et à la vertu de l'homme. Votre ami lord Harcourt recommande vivement l'ouvrage, quoiqu'il trouve que l'auteur, en quelques endroits, a poussé les choses un peu loin. La duchesse douairière de Marlborough n'en parle qu'avec ravissement; elle assure que depuis qu'elle l'a lu elle ne peut plus penser à autre chose; elle dit qu'il lui a ouvert les yeux, et que maintenant elle comprend enfin qu'elle a perdu toute sa vie à se montrer bienveillante pour la plus mauvaise partie du genre humain, et à traiter au contraire les plus honnêtes gens comme ses ennemis. Elle ajoute que si elle connaissait Gulliver, eût-il été le plus acharné de ses adversaires, elle donnerait tout ce qu'elle a aujourd'hui de relations de société pour sa seule amitié. Vous devez juger par tout ceci qu'on ne vous fait pas grand mal en vous supposant l'auteur de l'ouvrage. Si vous l'êtes réellement, vous avez désobligé deux ou trois de vos meilleurs amis, en ne nous laissant pas deviner le moins du monde votre projet tandis que vous étiez avec nous: le docteur Arbuthnot se récrie le plus, et regrette infiniment de ne pas avoir été mis dans le secret, parce qu'il aurait eu lui-même, dit-il, mille bonnes choses à ajouter à chaque partie de l'ouvrage. Les dames hasardent aussi quelques critiques: elles remarquent, par exemple, que M. Gulliver semble avoir une animadversion particulière contre les filles d'honneur. Celles qu'on voit fréquenter le plus régulièrement les églises déclarent que le livre est impie, en ce qu'il tend à rabaisser les œuvres du créateur. On m'assure toutefois que la princesse l'a lu avec grand plaisir. En résumé, le livre a passé à la Chambre des lords et à celle des communes *nemine contradicente*, » et toute la ville, hommes, femmes, enfants, en ont la tête remplie. Je vous parle peut-être, depuis un quart d'heure, d'un livre qui vous est inconnu et qui n'est pas encore parvenu en Irlande; s'il en est ainsi, je pense que ce que je vous en dis suffira pour exciter votre curiosité, et que, dans votre prochaine lettre, vous me demanderez de vous l'envoyer. »

Dans cette épître enjouée, aimable, un peu prudente, Gay insinue à peu près tout ce que la critique a pu dire

depuis. Il faudrait rechercher qui était ce vertueux lord.... L'enthousiasme de la duchesse de Marlborough, quelque plaisir qu'il dût donner à Swift, a une signification qui fait sourire lorsque l'on se rappelle le caractère passionné de la noble dame.

Voltaire, qui avait souvent rencontré Swift dans la société de Pope et de Bolingbroke, était un grand admirateur de l'ouvrage; et l'on comprend parfaitement qu'il se soit vivement épris de cet éminent génie qui avait plus d'une analogie avec le sien. Ce fut d'après son avis que l'abbé Desfontaines entreprit la traduction bien imparfaite des *Voyages de Gulliver*.

Walter Scott a donné sur ce livre un jugement dont il ne serait pas permis de ne point tenir compte.

« Le voyage à Lilliput est, dit-il, une allusion à la cour et à la politique de l'Angleterre; sir Robert Walpole est peint dans le caractère du premier ministre Flimnap. Les factions des torys et des whigs sont désignées par les factions des *talons hauts* et des *talons plats*; les *petits boutiens* et les *gros boutiens* sont les papistes et les protestants. Le prince de Galles, qui traitait également bien les whigs et les torys, est peint dans le personnage de l'héritier présomptif, qui porte un talon haut et un talon plat. Bléfescu est la France, où Ormond et Bolingbroke avaient été obligés de se réfugier.

« Dans le voyage à *Brobdingnag*, ajoute Walter Scott, la satire est d'une application plus générale: c'est un jugement des actions et des sentiments des hommes porté par des êtres d'une force immense, et en même temps d'un caractère froid, réfléchi et philosophique. Le monarque de ces fils d'Anack est la personnification d'un roi patriote, indifférent à ce qui est curieux, froid pour ce qui est beau, et ne prenant intérêt qu'à ce qui concerne l'utilité générale et le bien public. Le contraste de Gulliver arrivant de Lilliput, où il était un géant, à Brobdingnag, parmi une race d'hommes où il n'est plus qu'un pygmée, est d'un effet heureux. Les mêmes idées reviennent nécessairement; mais, comme elles sont renversées dans le rôle que joue le narrateur, c'est plutôt un développement qu'une répétition.

« On ne saurait trop louer l'art infini avec lequel les actions humaines sont partagées entre ces deux races d'êtres imaginaires pour rendre la satire plus mordante. A Lilliput, les intrigues et les tracasseries politiques, qui sont les principales occupations des gens de cour en Europe, transportées dans une cour de petites créatures de six pouces de haut, deviennent un objet de ridicule, tandis que la légèreté des femmes et les folies des courtisanes que l'auteur met sur le compte des personnages de la cour de Brobdingnag, deviennent monstrueuses et repoussantes chez une nation d'une stature effrayante. »

Ces observations de l'illustre romancier sont assurément très justes; mais elles ne vont pas aussi avant même que la lettre de Gay. M. Villemain nous paraît être, de tous les critiques français et étrangers, celui qui a apprécié de la manière la plus sérieuse et la plus impartiale les *Voyages de Gulliver*, « piquante satire de la société, conte de fées pour les enfants, triste et amère ironie pour les hommes. »

« Gulliver, dit-il, parut à la même époque où Daniel Defoë, le vieux pamphlétaire paritain du roi Guillaume, publiait son immortel *Robinson*. Rapprochés par la forme de voyage, et, à quelques égards, par la savante et vraisemblable minutie des détails, ces deux romans offrent les deux extrêmes de la narration candide et de l'allégorie fabuleuse, de la bonne foi et de l'ironie sceptique: tous deux vivront comme œuvres originales. Mais *Robinson Crusoe* est une œuvre morale, une exhortation au travail et à l'espérance en Dieu; *Gulliver* est souvent une dérision frivole ou désespérante, qui, en ravalant l'espèce humaine, ne lui laisse pour se relever ni la vertu ni la science. Voltaire

a dit que c'était un Rabelais dégagé de fatras, un Rabelais perfectionné. Il n'y a pas dans Swift, nous le croyons, l'interminable invention et l'éloquence de Rabelais...

« ... Mais quel feu, quelle vivacité, quel mélange d'imagination et de sarcasme ! Quelle gaieté dans la misanthropie ! Retranchez l'île volante et les habitants de Laputa ; restez à Lilliput, ou bien allez chez ces honnêtes chevaux, si sobres, si modérés, si sages. Quelle amère et ingénieuse satire ! Je ne crois pas non plus que la contemplation des misères humaines, que la misanthropie, que le spleen aient jamais dicté de pages plus éloquentes que l'histoire de cette misérable race d'immortels, les *Snulbrug*. En traçant ce tableau mélancolique, l'âme de Swift avait-elle une seconde vue, un frisson avant-coureur de la défaillance où il tomba bientôt lui-même ? Le hardi moqueur languit les dernières années de sa vie comme un véritable *Snulbrug*, abruti sous les maux du corps, et mourut imbécile. »

LA VOUIVRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 27.)

CHAPITRE II.

L'influence d'un trésor.

Le lendemain était un dimanche. Dès le matin, toute la famille se préparait à aller à la messe. Les jeunes filles tiraient de l'armoire de noyer leurs plus belles robes et leurs plus beaux fichus ; les garçons se plongeaient la tête dans un seau d'eau, puis peignaient avec soin leur longue chevelure ; le père Dubois lui-même s'occupait avec une certaine satisfaction de sa rustique toilette. Il était marguillier de son village, et prétendait figurer convenablement au banc d'honneur de l'église. Paul prétextait un violent mal de tête pour se dispenser de sortir. Depuis plus de deux heures il était assis sur son lit, tournant et retournant entre ses doigts l'escarboucle, et parcourant successivement dans le rapide essor de son imagination toute l'échelle des rêves les plus capricieux : à travers cette espèce d'hallucination fiévreuse, ces vagues et flottantes chimères, une idée s'implantait opiniâtrément dans son esprit, l'idée de partir, d'abandonner l'humble demeure champêtre où son diamant ne serait qu'un trésor inutile, et de s'en aller dans quelque grande ville chercher les joies et la fortune que sa chère escarboucle devait lui donner. En quelques instants cette idée devint un projet, et ce projet une décision. Il se sentait bien encore intérieurement troublé et inquiet des sollicitudes que son mystérieux départ causerait à ses parents, des larmes qu'il ferait répandre à sa bonne mère. Mais, se disait-il, je leur écrirai dès que j'aurai vendu mon diamant ; je leur enverrai assez d'argent pour acheter encore des vignes, des champs, et je viendrai les revoir dès que j'aurai à mon gré parcouru le monde. Ce qu'il ne disait pas, ce qu'il ne reconnaissait pas lui-même, c'est que la possession de ce diamant si longtemps convoité lui avait déjà changé le cœur. La veille, il avait caché à tous les regards l'escarboucle comme un larcin ; il avait refusé de répondre à sa mère ; le matin, il avait menti, et il allait commettre froidement une atroce cruauté en désertant la maison paternelle.

Dès qu'il vit ses parents cheminer vers l'église, il s'habilla, ferma la porte, et tournant le village par un sentier qui côtoie les plateaux de Haute-pierre, il se dirigea vers la route de Besançon. Arrivé à la pointe d'un coteau, à l'endroit d'où l'on découvre dans toute sa fraîche et pittoresque beauté le vallon de Mouthier avec sa magnifique ceinture de bois et de rochers, et la vallée de Lods avec

ses forêts d'arbres fruitiers, il se retourna pour voir encore les lieux qu'il allait quitter. La cloche tintait encore dans la vieille tour de l'église, et quelques bonnes gens en retard, portant leur livre de prières à la main, hâtaient le pas pour arriver assez tôt à l'office divin. Un instant son âme fut émue de ce spectacle qui éveillait en lui tant de doux souvenirs ; mais bientôt ses songes de fortune l'emportèrent sur cette pieuse sensation. Il détourna la tête comme pour s'arracher à une tentation dangereuse, se remit en marche, et vers le soir, il entra, par la porte taillée, dans les murs de Besançon.

Une fois là, il s'arrêta, ne sachant trop de quel côté se diriger ; son escarboucle à la main, il se disait bien avec sa confiance de jeune homme qu'il était assez riche ; mais encore fallait-il trouver un marchand, et d'abord un hôtel pour y passer la nuit. Tandis qu'il s'en allait de côté et d'autre, les yeux en l'air, toisant les étages de toutes les maisons, et cherchant une enseigne de bon augure, il fut arrêté par un petit homme noir, dont la figure, en essayant de sourire, grimaçait d'une façon affreuse. Les vieilles femmes de Mouthier qui racontent cette véridique histoire prétendent que ce petit homme noir était le diable. Mais le fait n'est nullement démontré, d'autant que le diable a toujours une difformité qui le désigne suffisamment à l'animadversion de toute âme chrétienne, soit une grande paire de cornes, soit un œil flamboyant ou un pied fourchu, et l'individu dont il s'agit n'avait, au dire même de Paul, aucun de ces signes sataniques. Il était habillé fort décemment, et son langage et ses manières annonçaient un personnage parfaitement bien élevé et fort poli. Il s'approcha de Paul le chapeau à la main, il s'enquit avec une aimable prévenance de l'objet de ses recherches, lui offrit de le conduire lui-même dans un très bon hôtel, où l'on ne recevait, disait-il, que des gens comme il faut ; puis, tout en marchant à côté de lui, et en causant des monuments de Besançon, de ses promenades et de ses fêtes publiques, il gagna si vite et si bien la facile confiance de Paul que le jeune aventurier n'hésita pas à lui conter de point en point qui il était, quelle découverte il avait faite, et quel motif l'amenait dans la vieille capitale de la Franche-Comté.

— En vérité, mon jeune monsieur, s'écria alors l'inconnu, vous devez rendre grâce au hasard qui m'a amené sur votre route, vous ne pouviez faire une meilleure rencontre ; car sachez que je suis maître Finlappi, connu dans toute la province comme l'un des plus habiles joailliers qui existent. Il n'y a pas ici une paire de pendants d'oreilles, un bracelet précieux, un collier de perles qui n'ait passé par mes mains, et je ne borne point le cercle de mes entreprises à ce qu'on peut attendre de moi dans les villes de Franche-Comté. J'ai un atelier, un magasin à Paris même, et c'est là qu'il faut que vous alliez vous-même, si vous voulez user comme il convient du trésor que la fortune vous envoie. Peste ! le diamant de la vouivre ! Ah ! il y a longtemps que je désire le voir, et je vous en donnerai sans marchander une somme dont vous serez vous-même stupéfait. Ah ! vous êtes heureux, jeune homme ! vous entrez dans la vie par la bonne porte, par la porte d'or, et il ne tiendra qu'à vous bientôt de faire une belle figure dans la capitale de France, de marcher de pair avec les plus riches seigneurs, de voir le roi.

— De voir le roi ! s'écria Paul, qui écoutait ce dithyrambe du joaillier avec un enthousiasme toujours croissant. Vous croyez que je pourrais avoir l'honneur d'approcher le roi ?

— Oui, certainement, reprit Finlappi, et c'est moi-même qui vous en donnerai les moyens si vous voulez avoir quelque confiance en moi. Ne me remerciez pas ; en agissant ainsi, je ne fais que céder à mon propre penchant. Votre physionomie m'intéresse, et puis, je vous le dirai, j'aime les gens heureux, les gens qui sont nés sous une

bonne étoile, et qui, dès leurs premiers pas dans la vie, se trouvent choyés et dorlotés par la fortune. Il y a du plaisir à s'occuper de ces gens-là; car on sait que les services qu'on cherche à leur rendre fructifient comme le grain jeté sur une terre féconde. Quant à ces malheureux qui travaillent, qui s'épuisent pour amasser jour par jour, à la sueur de leur front, de quoi acheter une cabane et un coin de champ, ce sont des misérables dont la vue ne m'inspire qu'un profond mépris.

— Hélas ! se dit Paul, mon père a travaillé ainsi, et c'est pourtant un brave homme. Mais il n'osa faire cette réflexion à haute voix de peur de paraître, devant son nouvel ami, au-dessous de sa situation.

— Ainsi donc, ajouta Finlappi, si vous voulez vous en rapporter à moi, je me charge de placer votre bijou; et justement je sais un très haut personnage qui donnerait plusieurs de ses châteaux pour un tel diamant. Vous partirez pour Paris; je dois même y aller dans quelques jours, et je vous retrouverai là.

— Mais, pour partir, balbutia Paul...

— Ah ! j'entends ce que vous voulez dire. Vous arrivez de votre village de Mouthier, où l'on voit sans doute plus de cailloux que d'écus, et votre bourse est vraisemblablement trop peu garnie pour que vous puissiez... C'est bon, c'est bon, je vous avancerai moi-même l'argent nécessaire pour que vous puissiez vous rendre dignement à Paris; et afin que vous ne croyiez pas que je songe à abuser de votre jeunesse et de votre confiance, vous garderez avec vous l'escarboucle, et vous me la remettrez là-bas en échange d'une belle pile d'argent.

A cette libérale proposition, Paul fut près de se jeter dans les bras du joaillier et de le serrer sur son cœur.

— Oh ! le généreux homme ! se disait-il, quelle énergie de caractère ! quel esprit lumineux et quelle grandeur d'âme ! Et notre bon curé qui me répétait si souvent que dans les villes il fallait se tenir sans cesse en garde contre les voleurs et les fripons. Pour mon début, j'ai du bonheur, car voilà un individu qui me voit pour la première fois et qui me traite avec un dévouement sans égal.

— A quoi pensez-vous donc ? demanda Finlappi.

— Ah ! mon digne monsieur, répondit Paul, je pense que je ne puis assez remercier le sort qui m'a fait rencontrer un homme tel que vous, et je voudrais bien, avant de partir pour Paris, écrire à mes parents pour leur raconter tout mon bonheur.

— Attendez quelques jours. Quand vous aurez vu la capitale, quand vous aurez été présenté à la cour (car il faut que vous soyez présenté à la cour), quand vous jouirez enfin de la splendide fortune que vous tenez entre vos mains, vous réjouirez bien plus le cœur de vos parents en leur annonçant tant de merveilles.

— Vous avez raison, monsieur, reprit Paul, et je pourrai leur envoyer de Paris quelques beaux présents que je ne parviendrais peut-être pas à me procurer à Besançon.

— C'est parfaitement juste. Vous enverrez à madame votre mère des robes de velours, des dentelles à mesdemoiselles vos sœurs, des armes damasquinées et des chaînes d'or à vos frères.

Cette fois Paul regarda le joaillier avec défiance, pensant que ces paroles n'étaient qu'une amère moquerie; mais le visage de Finlappi ne trahissait pas la moindre apparence d'ironie.

— Allons, se dit Paul, il parle sérieusement, et il est certain à présent que je suis immensément riche.

Tout en causant ainsi, le jeune homme et son conducteur étaient arrivés au milieu de la rue Battant, l'une des rues les plus populeuses et les plus bruyantes de Besançon.

— Voilà, dit Finlappi en montrant à son compagnon une large maison à pilastres noirs par le temps, voilà l'hôtel du Croissant, l'hôtel de tous les gens riches et de

tous les gentilshommes du pays. Je vais moi-même vous y introduire, et demain, si vous voulez suivre mon conseil, je vous remettrai une somme d'argent avec laquelle vous pourrez voyager tout à votre aise.

Paul n'était plus en état de faire la moindre objection à tout ce que lui disait le joaillier. Il se sentait dominé, fasciné par le regard, par l'accent de voix de cet homme, et le regardait comme l'être le plus noble, le plus généreux qu'il fût possible de rencontrer à la surface de la terre. Le soir, quand il se trouva seul dans la chambre qu'on lui avait assignée à l'hôtel, après avoir fait un large souper, comme un homme qui n'a pas à se préoccuper d'un vulgaire calcul d'économie, il se mit à repasser dans son esprit tout ce qu'il venait d'entendre; et à chaque parole qu'il se rappelait, il se sentait saisi d'un transport de joie inexprimable. Le joaillier, après l'avoir conduit dans sa chambre, n'avait demandé qu'à jeter un coup d'œil sur l'escarboucle, et il était resté stupéfait de sa splendeur.

— Vous me verrez demain, avait-il dit, et vous serez content de moi.

Le lendemain, en effet, de bonne heure, il entra dans la chambre de Paul, portant sous le bras un sac d'argent.

— Voici, dit-il, cinq cents écus que je vous donne à compte sur le marché que j'espère bientôt conclure avec vous. Vous pouvez partir ce soir même, et vous irez m'attendre rue Dauphine, hôtel du Faucon.

Paul lui serra la main avec l'expression d'une ardente reconnaissance. Il employa le reste de la journée à échanger ses simples habits de paysan contre des vêtements plus distingués, et le soir même il était en route pour Paris.

La suite à la prochaine livraison.

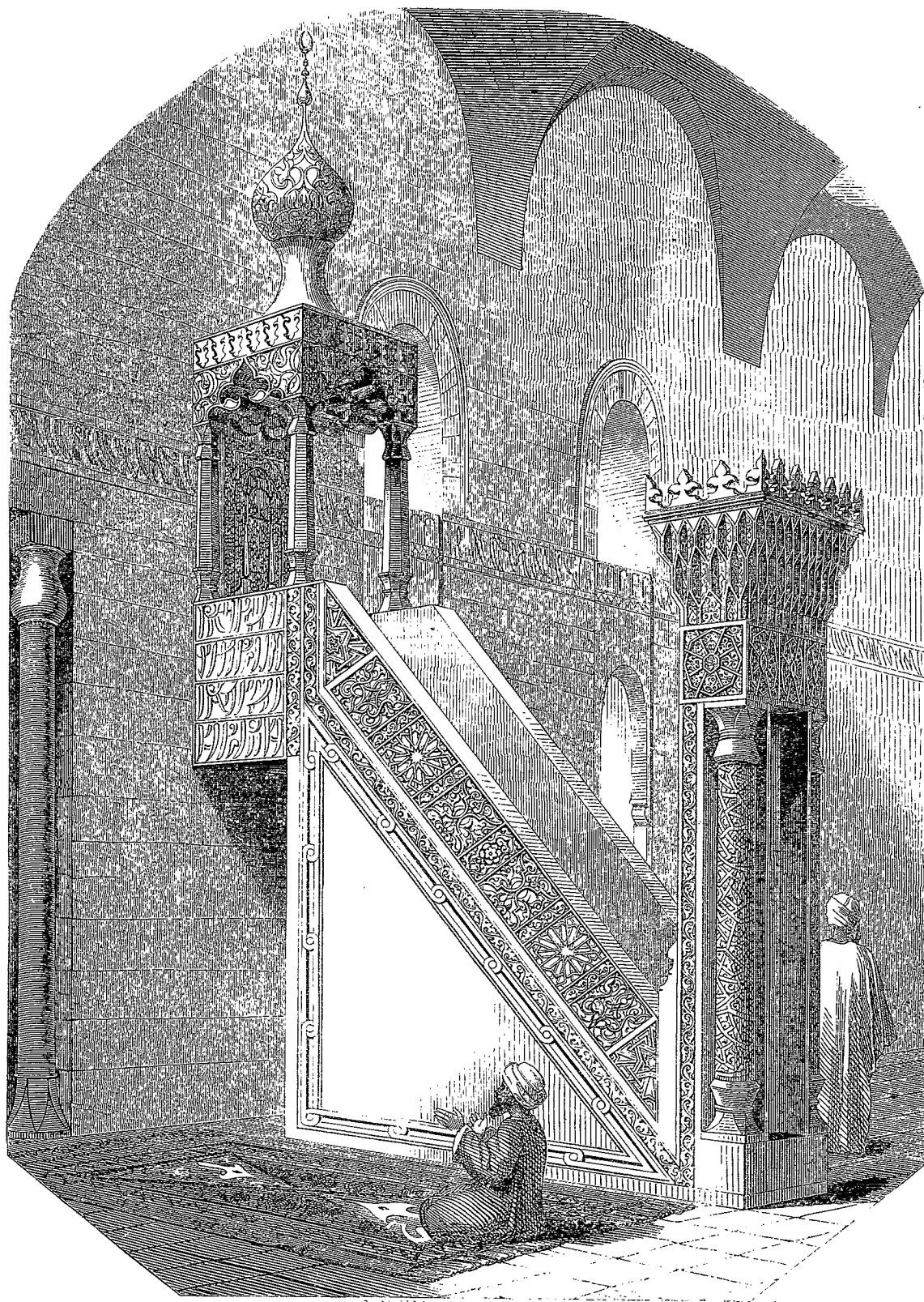
LA MOSQUÉE BARKAUK, AU CAIRE.

La mosquée Barkauk, située hors de la ville du Caire, est construite par assises réglées, en pierre calcaire alternativement blanche et rouge. Elle est flanquée de deux édifices carrés, surmontés de dômes et servant de tombeaux. L'un de ces tombeaux est celui du calife Barkauk, qui fonda la mosquée l'an 527 de l'hégire (1149); l'autre est celui de sa famille. Non loin de là sont d'autres tombeaux, construits et ornés dans le meilleur style de l'architecture arabe.

L'ensemble de cette mosquée comprend des logements d'été et d'hiver pour les étrangers, et trois logements complets pour les cheiks et pour quelques dignitaires.

La décoration intérieure est d'un bel effet. Des piliers carrés supportent des arcs aigus, à deux courbures, en pierre de deux couleurs. Entre les arcs sont de petites voûtures en briques. Une grande quantité de lampes sont suspendues aux traverses qui retiennent l'écartement des voûtes.

Le *mimber* ou chaire à prêcher, placé, suivant l'usage, près du *mehrab* ou niche qui indique la direction de la Mecque, est une œuvre d'art remarquable. L'encadrement de la porte couronné d'une corniche, l'escalier et la chaire proprement dite, sont en marbre blanc; les colonnes de l'entrée sont taillées dans le bloc; les sculptures, où se combinent avec toute la variété possible les ornements ordinaires du style oriental, fleurs, entre-lacs bâtons rompus, ou guillochés, sont en très bas-relief et colorées sur un fond coloré ou doré. Quatre couleurs contrastent entre elles et avec le blanc du marbre; ce sont l'or, le rouge, le bleu et le vert. Ainsi le croissant, le dessous du turban, les chapiteaux et les bases des colonnes du dais sont colorés en vert; les fûts de ces colonnes et les sculptures du turban sont colorés en rouge; les sculptures de l'intérieur du dais sont dorées sur fond rouge; les pendentifs au-dessus de la porte sont dorés sur fond bleu.



(Chaire à prêcher de la mosquée Barkauk, au Caire. — D'après un dessin de M. Marillat.)

Deux minarets d'une élégante proportion, et à trois rangs de galeries, s'élèvent sur la face de l'édifice.

Quoique bien conservée, cette mosquée est depuis assez longtemps abandonnée faute de moyens d'entretien. Un portier en est le seul gardien, et l'on ne pourvoit aux frais

indispensables que grâce à la générosité des pèlerins et des voyageurs (1).

(1) Voy. Architecture arabe, ou Monuments du Caire, par M. Pascal Coste.

QUELQUES PARTICULARITÉS
SUR L'HISTOIRE DES NOMS.

Pendant les siècles voisins de leur établissement, les Français, au nord de la Loire, ne portaient communément qu'un seul nom. C'est à Charlemagne que l'on attribue la coutume d'en prendre deux, à cause des surnoms qu'il imagina de donner aux grands hommes de son temps, avec lesquels il était en relation. Le savant bénédictin dom de Vaine pense que c'est peut-être là l'origine des surnoms, dont l'usage devint très général à la fin du dixième siècle et au commencement du onzième. Peut-être aussi fut-ce une imitation par les particuliers de ce qui avait lieu à l'égard des rois, qui avaient fini tous par recevoir des surnoms de la voix publique. Les rois mérovingiens ne connaissaient pas cet usage; mais à partir de Pépin le bref, on voit qu'il est devenu ordinaire dans les familles royales. Au treizième siècle, il avait cours en France dans toutes les familles.

Jusqu'au commencement du douzième siècle, les surnoms avaient été réels et personnels, c'est-à-dire tirés de la seigneurie, de la dignité ou de la fonction; mais à partir de cette époque, on les voit devenir génériques, se fixer non plus aux individus, mais aux familles, et les distinguer les uns des autres. Il va sans dire qu'un grand nombre de surnoms, surtout dans la classe populaire, avaient été originairement des sobriquets. C'est une coutume qui règne encore dans le peuple, comme elle règne dans les écoles parmi les enfants, et l'on voit des gens qui finissent par s'en accommoder jusqu'à les joindre à leur vrai nom : un tel dit un tel.

A l'exemple des rois, les évêques ont retenu l'ancienne coutume de ne signer que le nom de baptême, qui est effectivement le vrai nom de la personne. Au sixième et au septième siècle, à l'exemple des Romains, qui faisaient encore dans toute la chrétienté la loi des mœurs, les évêques prenaient plusieurs noms, comme on le voit par les souscriptions des conciles. Toutefois il n'arrivait pas toujours aux évêques, non plus qu'aux seigneurs, de signer tous leurs noms; et ce qui offre une particularité très curieuse, qui jette souvent les généalogistes dans de grands embarras, c'est qu'il leur arrivait tantôt de souscrire avec un de leurs noms, tantôt avec un autre. Ainsi l'on voit un comte de Toulouse (Vaissette, *Hist. du Languedoc*) qui souscrivait tantôt Raymond et tantôt Pons; un évêque de Langres, tantôt Hugues et tantôt Rainald; un évêque d'Angers, tantôt Eusebius et tantôt Bruno (*Annal. bened.*, t. V). La variation porte aussi sur l'orthographe des noms; mais comme elle est quelquefois très grande, elle ne laisse pas de faire aussi quelque effet. Ce trait du moyen-âge, appliqué à l'histoire ancienne, pourrait peut-être servir à y dénouer bien des difficultés.

Il est souvent arrivé aux papes et aux princes de porter le même nom que leurs prédécesseurs. Ce ne fut que vers le neuvième ou le dixième siècle que l'on commença à s'apercevoir de la confusion qui pouvait en résulter, et à y porter remède, en marquant dans le diplôme le rang que tenaient, parmi celles du même nom, les personnes dont il s'agissait. Dès le neuvième siècle, on trouve cette énonciation dans les bulles des papes; dès le onzième siècle, dans le diplôme des empereurs d'Allemagne; en France, cette coutume ne date, pour les rois, que du quatorzième siècle.

Autrefois les évêques avaient coutume de changer de nom à leur ordination; depuis longtemps cela n'a plus lieu qu'à l'égard des papes. Fleuri pense que le pape Sergius IV, élu en 1009, est le premier qui ait changé de nom, soit parce qu'il avait pour surnom *bucca porci* (gros de porc), soit que s'appelant Pierre, il voulût éviter, par respect pour l'apôtre, que ce nom fût porté une seconde fois sur la chaire pontificale. Mais dom Mabillon fait remonter l'usage en

question jusqu'au pape Adrien III, qui, avant son avènement, se nommait Agapit. Cette sorte d'abandon d'un patron pour un autre est une coutume des plus singulières : on ne l'explique pas.

Ce n'est qu'au treizième siècle que l'on vit en France les veuves retenir le nom de leur mari; mais cet usage n'existait encore à cette époque que dans la haute noblesse. Les femmes étaient réduites à leur nom de baptême : elles ont été longtemps sans recevoir, au moins officiellement comme les hommes, aucun nom générique; car ce n'est que dans les actes du dix-septième siècle, vers 1620, que l'on commence à trouver, joint à leur nom de baptême, celui de leur famille.

Charlemagne est le premier qui, pour signature, ait introduit dans les diplômes l'usage du monogramme, qui n'a cessé en France que dès Philippe III, et en Allemagne, que sous Charles IV. La plupart des empereurs d'Orient, ainsi que des rois d'Angleterre, se sont bornés à apposer une croix : les secrétaires traçaient eux-mêmes le nom. En France, les souverains se sont aussi contentés pendant longtemps du sceau royal pour toute signature. Quant aux actes privés, le notaire y signait seul en mentionnant les parties et les témoins. Même au quatorzième siècle, la plupart des laïques ignoraient l'art d'écrire, jusqu'à ne pas savoir signer leur nom. Louis XI a remis en honneur l'usage de la signature, dont quelques uns des rois de France, notamment Philippe-le-Long, avaient déjà donné des exemples. Vers le même temps, en Allemagne, Maximilien I^{er}, que Louis XI a accusé de savoir contrefaire sa signature, supprima la coutume du monogramme conservé depuis Charlemagne, et signa aussi tout au long. Enfin l'art d'écrire se généralisant, les particuliers suivirent bientôt la même mode. On voit par là qu'il n'est pas étonnant que l'on n'ait que si peu de noms propres autographes pour tout le cours du moyen-âge.

BESANÇON.

(Premier article.)

Voici, parmi nos vieilles villes de France, l'une des villes les plus nobles et les plus curieuses qui existent, ville de guerres et d'études, rempart de granit aux limites du royaume, et pépinière de savants. Fière de son antique origine, plus fière encore de l'énergie qui l'a soutenue dans les plus orageuses catastrophes, de l'ascendant qu'elle a su garder dans toutes les révolutions, du mouvement qui l'anime, du travail intelligent qui fait sa richesse, elle porte dans ses armoiries le symbole de son histoire : un aigle à deux têtes qui regarde à la fois le passé et l'avenir, deux colonnes, signe de sa force, avec cette pieuse devise, signe de son espoir et de ses vœux chrétiens : *Plût à Dieu!*

Pour l'artiste et le poète, c'est un admirable point de vue; pour l'historien et l'archéologue, c'est une mine inépuisable de monuments précieux. Pendant un espace de dix-huit siècles; ce sol a été traversé, occupé par les tribus guerrières du nord et du sud, par des peuplades sur lesquelles les érudits ne nous donnent que d'incomplètes notions, et chaque peuplade, en passant là, a laissé sur sa route quelque vestige de ses mœurs et de sa religion. De même que le géologue, sondant les différentes couches des montagnes, constate les révolutions du globe, de même l'archéologue, en fouillant cette terre franc-comtoise, peut établir par des témoignages palpables la succession des différentes races, des différents âges indiqués seulement dans nos anciennes annales. Là sont les restes très mutilés, il est vrai, mais assez apparents encore, des anciennes divinités celtiques : les *dolmens*, pareils à ceux de la Bretagne; les tombeaux remplis, comme les *tumulus* scandinaves, d'armes grossières et d'ornements en bronze; puis les traces visibles d'une colonie égyptienne, puis les camps romains,

les restes d'amphithéâtre, les murailles des empereurs, les statues gigantesques des idoles implantées dans la contrée gauloise par la reine du monde; les déesses protectrices des champs et des jardins, portant sur leurs têtes deux rameaux d'arbre, et entre leurs mains la corne d'abondance, les fruits de la vie rustique; puis, enfin, à une époque plus récente, les monnaies frappées à Besançon, et les innombrables constructions du moyen-âge. C'est toute une histoire lointaine, variée, écrite en caractères ineffaçables sur la pierre et sur l'airain, et léguée par des milliers de générations à la perspicacité de la science moderne.

On dit que cette histoire de la Séquanie, dont Besançon est la capitale, se perd dans la nuit des temps. C'est une prétention que l'on retrouve chez un grand nombre de peuples, et dont Zimmermann a fort spirituellement fait la critique dans son *Traité de l'orgueil national*. Mais qu'importe? Notre bon et naïf chroniqueur Gollut dit que la Séquanie fut peuplée par un fils de Japhet. Dunod prétend que le nom de Séquanais vient d'Ascanis, petit-fils de Noé. Le savant Chifflet raconte que la ville de Besançon fut construite par une colonie de Troïens, et Godefroy de Viterbe, qui vivait au douzième siècle, parle d'un roi Sequinus qui régnait à Besançon vers l'an 364 de Rome, et dont Brennus épousa la fille. Que ces assertions soient autant de fables ingénieuses, c'est ce que nous n'essaierons pas de nier; mais qu'importe encore? Il nous est doux de penser que nos ancêtres ont tenu entre leurs mains les destinées de Rome, et qu'avant de subir son joug, ils avaient jeté leur glaive de fer dans sa balance.

Trois siècles s'écoulaient, et de ces hypothèses plus ou moins précieuses nous passons à la réalité. Les Séquanais, menacés dans leur indépendance par Arioviste, l'audacieux chef d'une armée germanique, appellent à leur secours les Romains. César commande lui-même les troupes belliqueuses dont ils ont imprudemment invoqué l'appui, et l'une des premières pages certaines de notre histoire se trouve dans les Commentaires de César. Lui-même a décrit en termes si exacts et si précis la position de Besançon, qu'à dix-huit siècles de distance son récit est encore d'une rigoureuse exactitude. « Cette ville, dit-il, offre de grands avantages pour soutenir la guerre. Le Doubs l'enlace dans son large cercle. La partie du sol qu'il ne saisit point, et qui n'a pas plus de six cents pieds, est une haute montagne dont la base touche de deux côtés aux bords de la rivière. Une enceinte de murs fait de cette montagne une citadelle et la réunit à la ville. »

César fut reçu comme allié dans cette vieille Vesontio (1), et en devint le maître, mais un maître habile et indulgent. Il lui conserva la suprématie qu'elle avait eue jusqu'alors sur les autres cités de la Séquanie. Elle devint l'une des *municipes* d'Auguste; elle eut son sénat, ses décurions, ses décurions; c'était là que résidaient les lieutenants romains, et c'était là que se réunissaient les assemblées de la province. Cette supériorité provinciale, Besançon l'a sans cesse accrue; cette liberté de commune, elle l'a gardée fièrement jusqu'à l'époque où elle fut vaincue par les armes de Louis XIV. C'est sous ce rapport une histoire remarquable dans l'histoire des villes de France, une histoire à laquelle nous ne pouvons comparer que celle de Strasbourg.

Cependant elle eut, dans ses premiers temps de grandeur, de terribles épreuves à subir, de rudes orages à traverser. Dévastée au quatrième siècle par les Allemands, elle était encore dans la désolation quand l'empereur Julien y passa en 356. Mais la douloureuse description que Julien

en a faite atteste l'état de splendeur où elle se trouvait précédemment. « Besançon, dit-il, n'est plus qu'une ville en ruines; mais elle était autrefois large et superbe, ornée de temples splendides, fortifiée par de bonnes murailles et par sa position. Au milieu des contours du Doubs, elle apparaît comme un rocher inaccessible aux oiseaux mêmes. »

Au deuxième siècle, deux nobles apôtres de l'Evangile, deux frères nés sous le beau ciel d'Athènes, étaient venus prêcher au milieu de la peuplade druidique les tendres lois du christianisme; tous deux moururent victimes de leur zèle; ils furent décapités au pied d'une idole en bronze qui portait une verge de fer, la verge de fer de la barbarie; mais leur sang fit germer dans le sol la douce plante qu'ils apportaient des rives de la Grèce, et cinquante ans après leur long apostolat, il y avait déjà tant de chrétiens à Besançon, que Dioclétien se crut obligé de rendre un édit contre eux.

Voilà donc, dès les commencements de nos annales, les traces indubitables de la forte tribu des Celtes, les vestiges d'une colonie égyptienne, plusieurs batailles héroïques contre les Allemands, le christianisme enseigné par la Grèce, les premières pages de notre histoire écrites par César et par Julien, c'est-à-dire le monde entier en contact avec cette ville des rives du Doubs. Continuoons; il n'y aura bientôt plus un seul peuple, plus un grand nom du moyen-âge dont l'histoire ne se rattache à celle de cette antique cité réduite aujourd'hui à l'état de simple chef-lieu de département.

Au deuxième siècle, c'est là, dit-on, que Constantin aperçut son merveilleux labarum avec ces lettres de feu : *In hoc signo vinces*. Au cinquième, la ville repousse l'assaut des Alains et des Vandales, et succombe à la farouche invasion des Bourguignons. Un demi-siècle après, Attila la traverse sur son cheval au pied brûlant. Mais l'herbe, qui ne devait point renaître sur le sol où pas-ait ce roi de la tempête, reverdit encore autour des murs de Besançon, et les maisons qu'il a détruites dans sa course impétueuse se relèvent sur leurs ruines. A peine a-t-elle réparé ces désastres du *fléau de Dieu* que voici venir des régions méridionales les hordes de Sarrasins qui la brûlent et la saccagent; et, pour que nulle nation ne manque à ce champ de bataille de l'Europe sauvage, au dixième siècle, les Hongrois l'envahissent encore et la réduisent en cendres.

Dans l'intervalle, la noble cité des Celtes, la capitale séquanais des Césars, s'est reposée sous la puissante égide de Charlemagne, qui l'avait prise en affection, et qui en mourant lui légua d'une main amicale une table d'or et une table d'argent. Louis-le-Débonnaire lui continue les témoignages de distinction que lui a donnés son noble père, et Charles-le-Chauve la dote d'un hôtel des monnaies.

Assujettie à la domination sévère des comtes de Bourgogne, puis réunie à l'empire germanique, elle devient, au douzième siècle, ville libre et impériale; elle reprend ses anciennes franchises et son gouvernement communal. En 1157, elle est le siège temporaire d'une cour plénière, et quelle cour! toute l'élite de la noblesse d'Europe, toute une armée de pages, de chevaliers, de comtes, et, en tête de ce magnifique cortège, le vaillant prince de Souabe, dont les traditions d'Allemagne ont immortalisé la mémoire, le héros germanique de la troisième croisade, l'empereur Frédéric Barberousse, qui n'est point mort, comme le disent les impitoyables historiens, sur les rives du Cydnus, mais qui repose, la tête appuyée sur ses mains, dans les grottes du Kyffhäuser, et attend que sa barbe blanche fasse le tour de la table de marbre devant laquelle il est assis, pour sortir de sa profonde retraite, et commencer, dans son vieil empire, une nouvelle ère de gloire et de liberté.

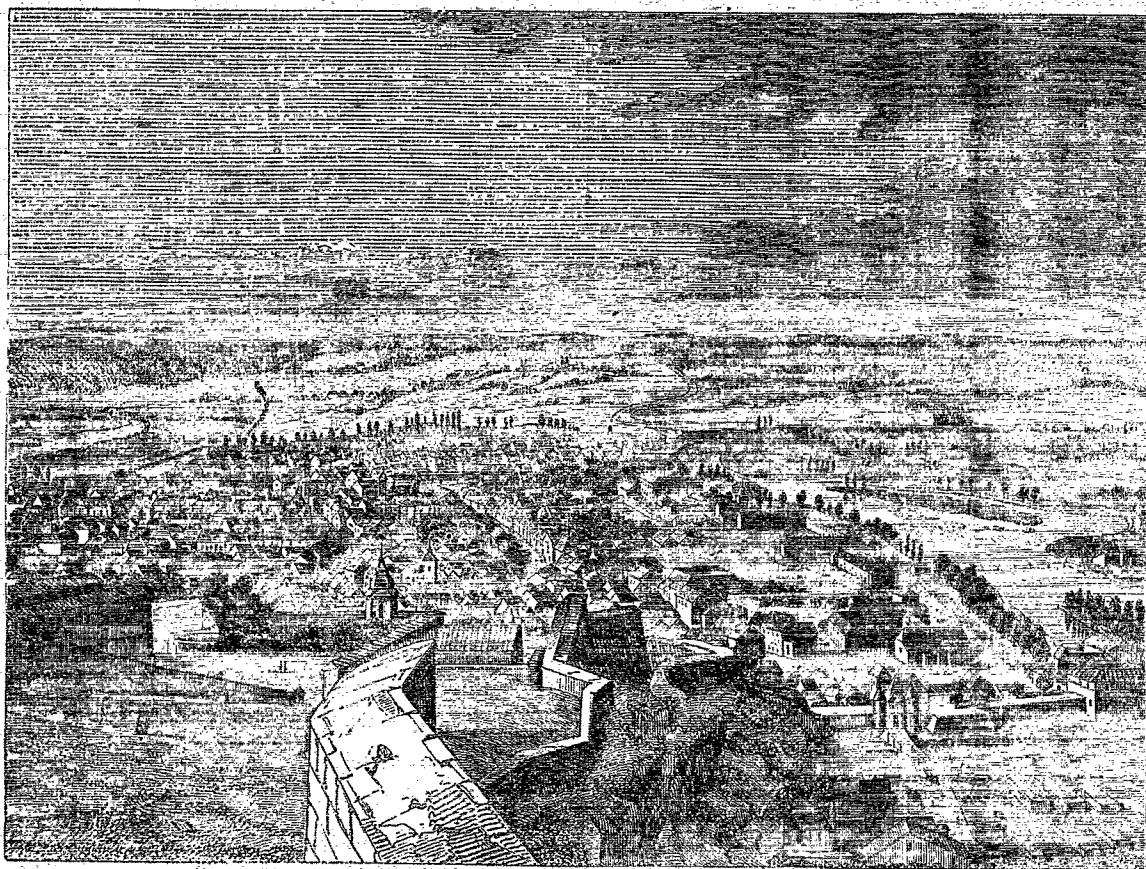
A partir de cette époque jusqu'aux mémorables événements du dix-septième siècle, l'histoire de Besançon est encore curieuse à étudier; mais il faudrait de longues pages pour la suivre dans tous ses détails, et un jeune conseiller

(1) Les étymologistes ont donné à ce mot de *Vesontio* diverses explications qui nous semblent fort problématiques, mais qui du moins sont très honorables. Selon les uns, *Vesontio* vient de *Vesung*, forteresse; selon d'autres, des mots celtiques *wys-sunt-in*, qui signifient : lieu sain sur une rivière, dont les habitants sont pleins de valeur.

à la cour royale, M. Ed. Clerc, a entrepris cette tâche laborieuse avec un zèle et un talent dont nous pouvons sans crainte attendre les plus heureux résultats. La ville grandit d'année en année par son industrie; la science et les écoles s'y développent à côté du commerce. Quelques luttes des bourgeois contre les archevêques, quelques désastres accidentels, maladies épidémiques, incendies, inondations, n'y jettent qu'un désordre temporaire. En l'an 1362, les Anglais, égarés par leur ambition, essaient de l'envahir et sont cruellement repoussés par Jean de Vienne et la brave noblesse franc-comtoise. En 1530, Charles-Quint confirme tous les privilèges de la vieille cité, et ajoute un nouvel emblème aux armoiries dont elle paraît déjà ses monuments.

En 1654, l'empereur d'Allemagne cède la ville de Besançon au roi d'Espagne, en échange de Frankendal. L'échange est ratifié, le 17 mai de la même année, à la diète de Ratisbonne; mais la vieille ville libre et impériale n'entend point qu'on dispose ainsi d'elle comme d'un fief; elle veut conserver ses droits et son indépendance. En vain Léopold I^{er} écrit aux magistrats pour les requérir avec clémence, et leur ordonner avec douceur (ce sont les termes de sa lettre) de reconnaître pour leur prince souverain et seigneur immédiat le roi catholique; en vain le roi d'Espagne délègue des commissaires pour prendre possession de la ville, les magistrats protestent énergiquement

contre cette violation de leur charte. Ils envoient à Madrid des députés chargés de prouver l'indépendance de Besançon, et ils devaient le prouver, dit le respectable écrivain auquel nous empruntons ce passage, 1^o par les témoignages de plusieurs historiens, comme Medula, Paradin, Ortésius, Bouis, Gaspardon, et surtout de Cheuancas, qui assurent que Besançon ne s'agrégera à l'empire d'Allemagne qu'à condition de demeurer dans son entière liberté; 2^o par la déclaration authentique d'un grand nombre d'empereurs; 3^o par un usage continu de l'autorité supérieure depuis sa fondation; par le pouvoir de faire des lois et des constitutions; de prononcer définitivement sur le civil et le criminel, de condamner à mort et de faire grâce, de battre monnaie d'or et d'argent et de tout autre aloi, avec cette inscription : *Vesontio civitas imperialis libera*; de faire prêter serment à ses archevêques avant leur entrée en possession; d'avoir sous sa juridiction la justice de la régalie, de la vicomté et de la mairie, desquelles on pourrait appeler au jugement souverain des magistrats; d'avoir la préséance sur les comtes mêmes impériaux, de ne reconnaître aucun vicaire de l'empire; d'avoir le souverain usage de l'épée, d'armer et de désarmer pour et contre qui bon lui semblerait; enfin par une infinité d'autres actes possessifs qui marquent une juridiction libre, despotique et souveraine.



(Besançon, chef-lieu du département du Doubs. — Vue prise de la citadelle.)

Le cabinet de Madrid, après mainte et mainte délibération, finit par accéder à ces honnêtes remontrances. Les droits de la cité furent maintenus, et sa juridiction augmentée de cent villages. Le roi d'Espagne se réserva seulement le droit de nommer cinq sénateurs qui révisaient les sentences des juges municipaux.

Mais cette convention ne fut pas de longue durée. En 1664, le marquis de Castel Rodriga arrivait à Besançon au nom du roi d'Espagne. Quatre ans après, Louis XIV faisait

la conquête de la Franche-Comté. Forcé de la rendre au traité d'Aix-la-Chapelle, il la reprenait de nouveau en 1674, et le 22 mai de la même année, il faisait son entrée solennelle dans l'antique cité romaine.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES
DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

MUSÉE DE BORDEAUX.

(Voy., sur Bordeaux, la Table du tome XII.)



(Musée de Bordeaux, sixième salle. — Un paysage, par Claude Gelée, dit le Lorrain.)

La fondation de ce musée n'est pas d'une date ancienne. En l'an XI, la ville de Bordeaux obtint du gouvernement quarante-cinq toiles d'une grande beauté, autour desquelles sont ensuite venus se grouper tous les tableaux, au nombre de plus de quatre cents, qui forment le musée actuel. Sous la Restauration, la ville acheta pour la somme de 60 000 fr. la galerie du marquis de Locage, une des plus belles que posséde la province, et qui n'était pas estimée moins de 200 000 fr. Charles X contribua à cette précieuse acquisition pour la somme de 40 000 fr. Depuis 1830, le gouvernement a donné à la ville de Bordeaux une marine de Gudin, un paysage de Jollivart, Urbain Grandier sur l'échafaud, par Jouy; un Moïse sauvé des eaux, par M. B. Pagès. Mais on est étonné de voir que les peintres bordelais contemporains soient à peine représentés au musée. On se demande pourquoi Gué, Alaux, Monvoisin, Brascassat, n'y ont que des tableaux qui ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de leur talent, ou même n'y ont aucune toile.

Sous l'administration de M. Lynch, maire de Bordeaux, la galerie de tableaux fut placée, ainsi que plusieurs autres institutions scientifiques ou littéraires, dans l'hôtel de l'Académie royale, rue Saint-Dominique. En 1820, sous M. de Tournon, préfet, la galerie de tableaux fut transportée dans un local voisin du Palais-Royal, aujourd'hui la Mairie, et situé rue Montbazou. L'installation des Facultés, en 1839, dans le bâtiment de la rue Montbazou, a donné lieu à un nouveau déplacement. Le plus grand nombre de tableaux ont été distribués dans les salles de la Mairie;

mais ces salles, construites pour une destination différente, n'offrent pas les dispositions de jour convenables. Quelques tableaux sont dans l'ombre et ne peuvent être vus, quoiqu'on les touche; d'autres ne reçoivent pas la lumière dans une bonne direction; enfin le local est trop exigü. D'assez grandes toiles sont placées dans de petits cabinets; ce défaut d'espace a obligé à laisser dans les amphithéâtres des Facultés plusieurs toiles qu'il conviendrait de réunir aux autres; enfin il est un inconvénient beaucoup plus grave: plusieurs tableaux adossés au mur du jardin, qui reçoit les pluies de l'ouest, souffrent de l'humidité. On cite à ce sujet les promesses suivantes, jusqu'ici sans effet, d'un administrateur de la ville de Bordeaux, M. Gautier aîné: « Il faut que le jour de la justice naisse pour ces tableaux; il faut qu'ils soient en quelque sorte réhabilités aux yeux de tous; qu'on leur construise une galerie vaste, saine et éclairée, afin qu'ils versent, eux aussi, leur part de poésie et d'influence morale dans ces cœurs avides de tout ce qui peut les agrandir et les élever. »

La porte du musée est la principale porte de l'Hôtel-de-Ville, au fond de la grande cour d'entrée. Le vestibule ne renferme que des plâtres.

Dans la première salle, on trouve la grande toile d'Urbain Grandier sur l'échafaud, qui attire toujours les regards de la foule. Mais le tableau qui intéresse le plus vivement les amateurs, est une Vierge du Pérugin. La Vierge, dans une niche, tient l'enfant Jésus debout sur ses genoux; un évêque est à droite, un cardinal à sa gauche. On peut

chercher plus d'effet d'ombres, plus de variété, mais non plus de majesté, plus d'harmonie, plus de noble et belle simplicité.

Le Génie de la sculpture, par M. Maggeri, est placé au milieu de cette salle. La réputation de cet élégant travail n'est pas toute renfermée dans la province; il est admiré de tous les connaisseurs comme un travail inspiré par les bons souvenirs de la Grèce. *La fin à une autre livraison.*

LA VOUIVRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 27, 35.)

CHAPITRE III.

Aventures de Paul.

Deux heures après son arrivée à Paris, Paul se promenait au hasard dans les rues de cette ville dont on parlait à Mouthier comme d'une fabuleuse région. De la rue Dauphine, où il était venu loger selon les indications de Finlappi, il s'était dirigé, tout naturellement, vers le Pont-Neuf, et quel fut son étonnement lorsqu'à l'angle de ce pont, il aperçut au milieu d'un chaos de gens, de chevaux et de voitures le joaillier lui-même, le joaillier qu'il croyait encore à Besançon.

— Eh quoi ! s'écria-t-il en s'élançant avec bonheur à sa rencontre, mon cher monsieur, est-ce vous ?

— Oui, mon jeune ami, répondit le joaillier d'un ton jovial, c'est moi-même en personne, comme vous voyez, même habit, même chapeau et même figure. J'ai trouvé des moyens de transport plus rapides que les vôtres. Il y a deux jours que je suis ici, et j'ai déjà fait bien de la besogne. D'abord j'ai vu le personnage dont je vous parlais, et qui achètera, je crois, l'escarboucle. En second lieu, je vous ai trouvé une demeure convenable, car vous ne pouviez rester à l'hôtel qu'en passant. Vous aurez près du Palais-Royal, dans le quartier élégant du monde, votre maison à vous, vos gens, votre voiture, et vous pourrez dès aujourd'hui, s'il vous plaît, commencer cette vie de gentilhomme. Je vous prierai seulement de vouloir bien me confier l'escarboucle pour que je la fasse voir à la personne qui désire l'acheter; je vais vous remettre quelques milliers d'écus pour vos premières fantaisies; usez de votre argent largement, et quand vous n'en aurez plus, voici mon adresse; écrivez-moi ou venez me trouver. Ma caisse vous est ouverte.

Paul avait passé par tant d'émotions dans l'espace de huit jours, que ces paroles du joaillier ne pouvaient même plus le surprendre. Il accepta sans réflexion aucune la proposition qui lui était faite, reçut, sans trop y regarder, l'argent qui lui fut remis, et s'installa sans façon dans la riante et coquette demeure que Finlappi lui avait fait préparer. Il n'est chose en ce monde à laquelle on s'habitue si aisément qu'à la fortune; dès qu'on en jouit, il semble qu'on y ait été préparé dès son enfance, tant on s'y trouve promptement bien et à son aise, tant on se trouve en un clin d'œil, on ne sait par quelle intuition, façonné aux allures et au langage de l'homme riche. Tout en entrant dans les appartements dorés, sculptés, où il allait régner en maître, Paul, l'innocent enfant de village, se trouva subitement transformé. Il prit le ton haut et sec, le geste superbe et impérieux. Il hésitait encore à demander certains services à ses gens; bientôt il les traita sans ménagement et sans pitié; il criait, il s'irritait à tout instant contre l'insolence de l'un, contre la maladresse de l'autre, contre le peu d'invention de son cuisinier, ou la lenteur de son cocher; bientôt aussi il eut un ami; que dis-je, un ami? plusieurs amis, tous jeunes gens de la première distinction, portant l'habit à paillettes, le chapeau à plumes, l'épée au côté, et tenant à

honneur de cultiver l'affection de Paul et de lui être agréables. D'abord on l'avait appelé, dans la maison qu'il habitait, et dans les cercles qu'il formait autour de lui, M. le chevalier; on lui donna ensuite, tout aussi libéralement, le titre de baron. Mais celui de ses amis qui lui montrait le plus de dévouement déclara qu'il ne pouvait se résigner à voir son meilleur ami décoré d'une qualification si modeste; qu'il savait de source certaine, par des recherches faites chez d'Hozier lui-même, que Paul était marquis, et qu'il fallait que désormais chacun ne lui donnât que le titre de marquis, et Paul s'intitula le marquis Du Bois. Si ses amis lui offraient chaque jour d'éclatants témoignages de l'empressement qu'ils éprouvaient de le rencontrer, et du désir de le voir figurer honorablement dans le monde, lui, de son côté, les traitait avec une superbe générosité. Bals et spectacles, promenades et soupers, le bon Paul payait toutes les parties de plaisir où ses amis le conduisaient, sans compter que maintes fois, soit à une table de jeu, soit dans quelque splendide magasin, ces excellents amis se trouvaient dans l'embarras: celui-ci avait oublié sa bourse, cet autre avait perdu au lansquenet tout son revenu d'une année, et Paul était là qui perdait lui-même, mais qui se croyait assez riche pour satisfaire à tous les vœux de ses compagnons et réparer tous les désastres. Un respectable vieillard, qui demeurait près de lui et qui le rencontrait de temps à autre, lui dit bien un jour:

— Prenez garde, monsieur, on vous trompe, on vous pille, et l'on rit de vous. Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, et vous trouverez peut-être étrange que je me permette de vous donner cet avis; mais j'obéis à une charitable pensée, et je désire qu'elle vous soit utile.

— Et donc ! s'écria Paul; comment osez-vous soupçonner l'honneur et la délicatesse d'une demi-douzaine de parfaits gentilshommes ?

Et il se précipita avec une nouvelle ardeur dans le tourbillon des fêtes où ses joyeux amis s'applaudissaient de l'entraîner.

Il va sans dire que dans un tel train de vie l'argent que lui avait remis le joaillier devait fort lestement s'échapper de ses mains; trois semaines n'étaient pas écoulées qu'il fut forcé de revenir à la caisse de Finlappi :

— Bravo ! mon jeune gentilhomme, dit le joaillier en le voyant entrer. Je remarque avec plaisir que si la fortune vous a généreusement traité, vous n'êtes point de ces êtres stupides qui se croient obligés de dérober à tous les regards les biens dont ils devraient galement jouir. Je n'ai pas encore vendu votre diamant, mais prochainement, j'espère, tout sera fini. En attendant, voici pour continuer le cours de votre aimable existence les plus belles pièces d'or qui se puissent voir dans le royaume de France et de Navarre; ne les épargnez pas.

En parlant ainsi, le joaillier avait dans le regard, dans la voix, une expression de sarcasme froid, méchant, qui frappa singulièrement Paul. Le jeune aventurier ne fit cependant aucune observation; il versa légèrement les pièces d'or dans les poches de son habit, et s'en alla d'un pas lesté rejoindre sa cohorte de gais camarades.

La semaine suivante, il revint demander la même somme, et quelques jours après encore; car le monde où il vivait l'entraînait de plus en plus, et chaque nouvelle flatterie de ses prétendus amis était comme une nouvelle lettre de change tirée sur lui, qu'il s'empressait d'acquitter avec une confiance sans égale. On lui prodiguait des éloges, on vantait ses façons exquises, son langage, sa grandeur d'âme, tout, jusqu'à sa cravate brodée, jusqu'à la coupe de ses vêtements, qui devalent, disait-on, attirer les regards des plus grands seigneurs et faire une révolution dans la mode. Déjà le roi l'avait remarqué en passant et avait témoigné le désir de le voir. Les dames du haut parage voulaient le posséder dans leurs cercles. On attendait à tout

instant un gentilhomme de la chambre, qui devait le prier de vouloir bien comparaître au petit lever de Versailles. A ces louanges démesurées, Paul relevait la tête fièrement, se regardait à la glace, prenait des attitudes folles, et livrait à ses flatteurs, d'une main libérale, tout ce qu'il possédait.

Mais quand il se présenta la dernière fois chez le joaillier pour lui demander de nouveaux sacs d'écus, il fut de prime-abord stupéfait de l'étrange physionomie de Finlappi.

— Ah ! monsieur le gentilhomme, lui dit d'un air d'impitoyable moquerie le vieux marchand, ah ! vous y allez de ce train ! Je vous croyais quelque peu naïf et inexpérimenté, mais pourtant pas à ce point. En deux mois vous avez dévoré la fortune d'un comte. Il est vrai que vous êtes marquis ; mais voyez, voici vos reçus (le joaillier avait eu grand soin de prendre de Paul un reçu de chaque somme qu'il lui donnait). Moi, pourtant, je n'ai pas encore vendu votre fameuse escarboucle, et jusqu'à ce qu'elle soit placée, je ne puis plus rien vous donner.

— Plus rien ! s'écria Paul, qui avait eu ce jour-là même plusieurs engagements à remplir.

— Plus rien ! répéta Finlappi d'un ton de persiflage.

— Eh bien ! rendez-moi donc le diamant que je vous ai confié.

— Je ne demande pas mieux, si vous avez la complaisance de me rembourser d'abord les avances que je vous ai faites.

— Misérable ! dit Paul avec un accent de fureur.

— Ne nous emportons pas, mon jeune monsieur ; chacun son affaire ici. J'ai votre diamant entre les mains, c'est vrai ; mais vous avez mon argent : rendez-le-moi avec l'intérêt légal, et tout sera fini.

— Mais vous savez que cela m'est impossible.

— Je sais que vous êtes un jeune homme de la plus belle espérance, et que vous avez les plus nobles amis du monde. Allez leur demander quelques cent mille livres que vous me devez, et nous serons bientôt d'accord. Ne vous ont-ils pas juré cent fois qu'ils vous étaient dévoués à la vie et à la mort ? et qu'est-ce qu'une si misérable somme pour des amis qui vous aiment tant !

A ces derniers mots, prononcés avec la plus insultante expression d'ironie, Paul ne put se contenir ; il s'élança sur le joaillier, le prit à la cravate et le jeta sur le parquet.

— Au secours ! au secours ! s'écria d'une voix étouffée Finlappi.

En ce moment, une escouade du guet parut devant la maison ; à ces cris de douleur et de désespoir, les archers se précipitèrent dans la maison, trouvèrent le vieux joaillier qui gémissait, tremblait, se débattait sous la main vigoureuse de son jeune antagoniste ; et, sans vouloir écouter aucune explication, ils les emmenèrent tous deux en prison.

Dès que Paul, accablé, terrassé par une telle catastrophe, eut recouvré l'usage de sa réflexion, il demanda une plume, de l'encre, et écrivit à chacun de ses fidèles amis une lettre dans laquelle il racontait l'indigne outrage qu'il venait d'essuyer, les odieuses machinations dont il avait été victime, et il finissait en réclamant un prompt secours. Cette correspondance finie et expédiée, il s'attendait de minute en minute à voir apparaître dans son cachot tous ces braves jeunes gens qui lui avaient fait si souvent tant de magnifiques protestations. Mais un jour, deux jours se passèrent, et personne ne se présentait. Le matin du troisième jour, il était sur sa couche de paille, attendant encore, prêtant l'oreille au moindre bruit, lorsqu'il entendit la voix d'un géolier qui, le croyant endormi, disait à un de ses camarades :

— Ce jeune homme qui est là et qui a l'air si innocent,

figure-toi que c'est un affreux voleur qui a enlevé un des plus riches diamants d'un des plus beaux magasins de Paris, et filouté plus de cent mille livres à un brave joaillier.

— Vraiment ! s'écria l'autre. Est-il possible ?

— Oui, je puis te l'affirmer ; car ce joli coquin qui a déjà été en prison pour je ne sais quelle mauvaise action, et qui se fait appeler le vicomte de Basan, l'a dit positivement à notre camarade Auguste, qui lui portait une lettre de ce jeune homme.

Ce coquin, ce faux vicomte, était précisément le beau et riant cavalier qui s'était le plus ardemment attaché à la fortune de Paul, et que le pauvre enfant de Franche-Comté regardait comme son ami le plus puissant et le plus dévoué.

En apprenant cette effroyable vérité sur l'un de ses compagnons, il pressentit ce que devaient être les autres, et se roula sur sa couche avec des larmes et des cris de désespoir.

La suite à la prochaine livraison.

LES COROADOS,

INDIGÈNES DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

La grande race des sauvages *Tapuyas* est considérée par les historiens comme la plus ancienne du Brésil. Avant d'être vaincue et refoulée dans l'intérieur des terres par les *Tupis*, elle occupait toute la côte depuis la rivière des Amazones jusqu'à la Plata. Les caractères qui la distinguent des autres races indiennes paraissent s'être plus particulièrement conservés dans la tribu des *Coroados* ; ce dernier nom, qui signifie *couronnés*, fait allusion à l'usage autrefois répandu parmi ces indigènes de se couper les cheveux sur le milieu de la tête, de manière à y former une sorte de tonsure, ou, au contraire, d'y réserver une seule houppe comme font encore aujourd'hui les sauvages *Botocados* qui sont en beaucoup plus grand nombre au Brésil.

A 24 kilomètres de *Campos*, dans les prairies, sur les rives du *Paraíba*, on trouve un village entièrement peuplé de *Coroados* convertis au christianisme. D'autres individus de la même tribu habitent les forêts voisines du *Rio-Bonito* ; quelques uns, fixés à l'extrémité méridionale de la province de Saint-Paul, possèdent des maisons construites en bois ou en terre. Ils travaillent comme journaliers sur les terres des propriétaires brésiliens ; les moins civilisés vivent de chasse, et habitent des espèces de berceaux recouverts de feuilles de palmier.

Un savant français qui a habité pendant six années le Brésil, M. Aug. de Saint-Hilaire, représente les *Coroados* comme généralement tristes et apathiques. Il en a vu et interrogé à loisir plusieurs qui s'étaient réunis dans une habitation située près du *Parahiba* ; voici comment il les décrit dans la relation de son voyage :

« Aux traits de la race américaine, si différente de la nôtre, ils joignent une laideur particulière à leur nation : ils étaient d'une petite taille ; leur tête, aplatie au sommet et d'une grosseur énorme, s'enfonçait dans de larges épaules ; une nudité presque complète mettait à découvert leur dégoûtante malpropreté ; de longs cheveux noirs pendaient en désordre sur leurs épaules ; leur peau, d'un bistre terne, était çà et là barbouillée de roucou ; une sorte d'embarras stupide, visible dans leur physionomie et leur attitude, trahissait l'idée qu'ils avaient eux-mêmes de leur infériorité.

— On les pria de danser : mais ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils y consentirent ; et, pour les y déterminer, il fallut leur promettre du tafia. Ils se rangèrent sur deux files, les hommes devant et les femmes derrière : les premiers tenaient leur arc et leurs flèches dans une position verticale, et celles des femmes qui étaient nourrices gardèrent leurs enfants entre leurs bras. Ainsi disposés, ils se mirent à chanter sur un ton lugubre et monotone, et, en

même temps, ils commencèrent leur danse. Ils avançaient à la suite les uns des autres en se portant gravement et en mesure, tantôt sur un pied et tantôt sur l'autre; de cette manière ils faisaient en ligne droite une douzaine de pas; toute la file se retournait ensuite; ceux qui avaient été devant se trouvaient derrière, et l'on recommençait en sens

contraire. A cette première danse en succéda une autre qui avait pour objet, nous dirent nos Indiens, de célébrer la défaite du jaguar, et qui était accompagnée d'un chant un peu moins lamentable. Ils s'avançaient de même sur deux rangs dans un très petit espace; mais, au lieu d'avoir le corps droit, ils le courbaient en avant, tenaient un de



(Un chef de sauvages coroados, au Brésil. — Le signal du combat, d'après un dessin de Delret.)

leurs poings sur leur hanche, et sautaient avec un peu plus de vivacité. Quand ils eurent fini de danser, on leur apporta des haricots et du maïs. Les femmes en prirent à poignée autant que leurs mains pouvaient en contenir, et mangèrent avec leurs doigts. Les hommes cherchèrent des écales de bois, et s'en servirent en guise de cuillère, en mangeant ensemble à la gamelle. Quand ils eurent terminé

leur repas, le plus jeune de la troupe s'avança vers le propriétaire de l'habitation, et lui adressa le discours suivant en mauvais portugais : « Cette terre est à nous, et ce sont » les blancs qui la couvrent. Depuis la mort de notre grand » capitaine; on nous chasse de tous côtés, et nous n'avons » pas même assez de place pour pouvoir reposer notre tête. » Dites au roi que les blancs nous traitent comme des

« chiens, et priez-le de nous faire donner du terrain pour que nous y puissions bâtir un village. » Cette petite harangue, qui n'était que l'expression trop fidèle de la vérité, fut prononcée d'un ton fort timide, mais en même temps avec une espèce de solennité qui la rendait plus frappante encore. »

Dans les guerres entre les indigènes, qui sont devenues heureusement très rares, la fierté qui perce dans ces paroles renaît avec le courage et la férocité native; les Coroados donnent alors aux Européens le spectacle des scènes terribles qui durent si souvent ensanglanter cette partie du sol américain avant la fin de la conquête.

Le chef donne le signal de l'attaque au son de la trompette, et continue à faire entendre cet instrument guerrier jusqu'au moment où il veut faire cesser les hostilités.

Pendant le combat, le chef se place sur un endroit élevé qui domine le champ de bataille, ou, s'il est nécessaire, monte sur un arbre.

Sa femme se tient ordinairement à ses côtés, porte ses armes, et remplit pour ainsi dire les fonctions d'écurier.

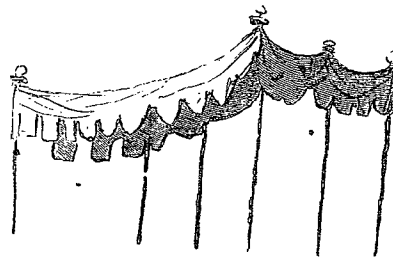
Lorsque la trompette cesse de sonner, tous les guerriers se rallient autour de leur général, rapportant les blessés et les morts.

Anciennement les Coroados avaient coutume d'enterrer leurs chefs dans un vase immense de terre cuite, nommé *amucis*, qu'ils enfouissaient au pied d'un arbre. Quelquefois encore on en découvre dans les défrichements. Les momies, revêtues de leurs insignes, sont parfaitement intactes, et sont toujours placées, dans leur urne funéraire, de manière à conserver l'attitude d'un homme assis sur ses talons : c'est la position habituelle du sauvage qui se repose. « Voudraient-ils par là, dit M. Debret, faire allusion à la mort, cet éternel repos ? »

DAIS PROCESSIONNELS.

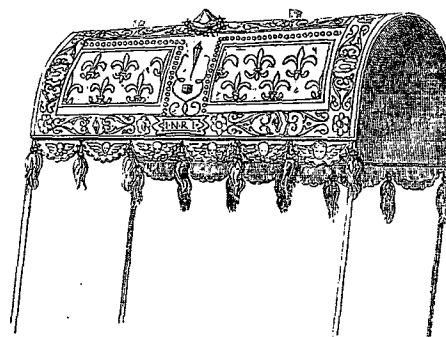
Le dais dut être primitivement une simple pièce de quelque riche étoffe jetée sur quatre bâtons assemblés et portés par des lances. C'est ainsi qu'on le voit représenté dans quelques anciens dessins même encore, au commencement du dix-septième siècle.

Cette forme simple était en même temps la plus usuelle, parce qu'elle se prêtait sans peine, en raison de la flexibilité de ses articulations, aux passages étroits, à leurs sinuosités, aussi bien qu'aux inégalités du sol, aux descentes ou



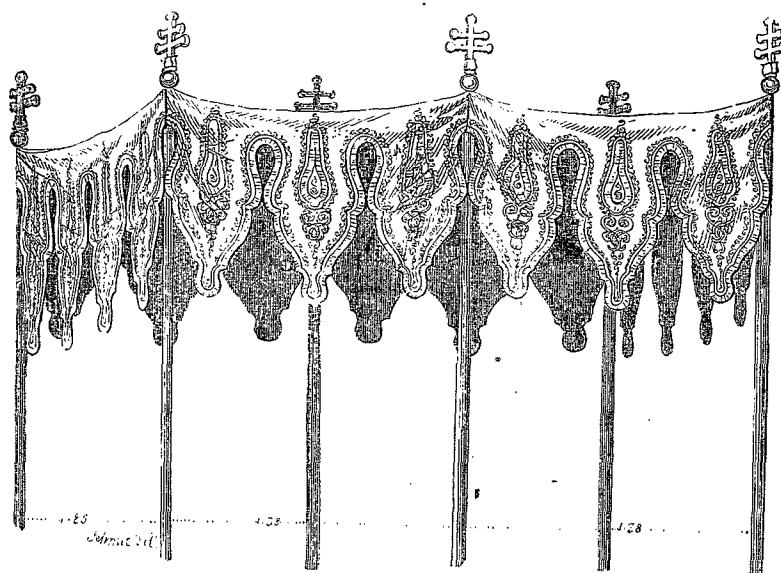
(Dais des Procaccini.)

montées des perrons qui précédaient habituellement les églises ou quelquefois même existaient dans l'intérieur, comme on le voit encore à Saint-Denis, à la cathédrale de Metz, et dans quelques autres localités. Le dais passait sans



(Dais en voûte.)

le moindre embarras par la porte gothique, que les architectes avaient coutume de diviser en deux parties par un pilier ou trumeau décoré d'une statue, complément de l'agerie du portail.



(Dais actuel de Saint-Denis.)

Il semble, à consulter les anciens documents, que c'est en Italie que la forme du dais commença à se modifier, d'abord pour prendre celle d'une arche au moyen d'un bâtis, dès lors nécessairement inflexible. Nous en donnons un

d'un dessin assez élégant, et qui est surmonté des instruments de la passion.

Il y avait peu d'inconvénients dans ces changements en Italie, où l'art ogival, n'ayant pénétré que par exceptions,

avait laissé subsister les anciennes dispositions des églises, imitées plus ou moins de l'architecture antique ou byzantine, aux portes à baie unique, plus larges par conséquent que celles des églises gothiques.

Il en fut autrement chez nous. Chaque grande paroisse tenant à honneur de posséder et d'exhiber le dais le plus vaste et le plus riche, ce qui faisait qu'il était aussi le plus pesant, et n'exigeait pas moins quelquefois de douze et même de dix-huit robustes porteurs pliant sous le faix, il n'y avait point possibilité de passer avec une telle charge par une porte ordinaire. La raison eût conseillé de réduire le meuble aux dimensions de l'immeuble. Ce fut le parti contraire qu'on adopta, et l'édifice que l'on contraignit de s'élargir par la démolition du trumeau.

Nous n'avons pas besoin de décrire, encore moins de représenter la laide, lourde et insignifiante caisse carrée, doublée de velours, ornée de gros plumails de tambour-major flétris par le camphre, dont l'odeur acre domine celle de l'encens, qui compose le dais actuel ; cette informe machine est suffisamment connue.

Un homme de goût et versé dans l'étude de l'archéologie sacrée du moyen-âge, feu l'abbé Veber, prêtre de l'église royale de Saint-Denis, eût le premier l'idée de revenir aux anciens modèles. Sous sa direction, le tapisser de cette belle basilique confectionna le dais actuel, construit d'une manière infiniment simple, et tellement ingénieuse que tout le léger échafaudage, qui se monte et s'ajuste en quelques minutes, et se démonte aussi facilement, condition qui n'exige qu'un très petit emplacement pour resserrer toutes les pièces, se prête sans aucune difficulté, sans jamais se déformer, et avec des mouvements qui n'ont rien de disgracieux, à tous ceux du sol accidenté de l'église. Ses gros plumails ont été remplacés par des croix dorées ; les plates-bandes, à lourdes et coûteuses broderies, par d'élégants lambrequins, ornés de dessins orientaux exécutés en galons et en lacets d'or, qui produisent un fort bel effet. On est parvenu à réunir la richesse, l'économie, le bon goût, le souvenir des anciens usages, et la commodité.

LE CLIMAT DE LA FRANCE A-T-IL CHANGÉ ?

A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Dans votre 12^e volume, page 149, j'ai lu avec intérêt un article intitulé : *Aspect géographique de la Gaule primitive*. La description de la vieille France, couverte de bois et de marais, est empreinte d'un caractère de vérité qui ne sera méconnu par aucun voyageur ayant visité des contrées où la civilisation n'a pas encore pénétré. Mais il est difficile d'admettre avec l'auteur que le climat de la France ait changé. Si l'on disait autrefois en Italie : « Froid comme un hiver des Gaules, » on dit actuellement : « Froid comme l'hiver à Paris. » A Paris, l'on cite les hivers de Pétersbourg, et à Pétersbourg ceux de la Sibérie. Ces comparaisons ne sont que relatives et n'ont rien d'absolu. Le bison et l'urus ne se trouvent plus en France, parce que leur existence est liée à celle de grandes forêts qu'ils habitent. Partout où ces forêts s'éclaircissent, ils disparaissent. Le castor, ami de la solitude pour y construire en paix ses huttes merveilleuses, fuit devant l'homme qui trouble ses paisibles travaux. L'if existe encore dans les forêts subalpines de la Suisse, et son suc innocent n'a jamais pu servir à empoisonner des flèches. Permettez-moi maintenant de discuter les arguments plus solides d'après lesquels on a cru pouvoir admettre un changement séculaire dans les températures moyennes de l'hiver et de l'été.

Examen des preuves d'après lesquelles on a cru pouvoir admettre un changement séculaire dans le climat de la France.

Le climat de la France a-t-il toujours été ce qu'il est aujourd'hui ; ou a-t-il subi des modifications dans la série des temps ? La question est difficile à résoudre. En effet, l'usage du thermomètre appliqué aux observations météorologiques ne remontant qu'au milieu du siècle dernier, on est obligé de recourir à des données fort vagues qu'il faut discuter avec soin pour n'être point induit en erreur.

Quand les auteurs ont voulu prouver que du neuvième au seizième siècle les étés étaient plus chauds qu'ils ne le sont actuellement, ils ont examiné quelles étaient à cette époque les limites de la culture de la vigne ; ils ont dit qu'elle existait alors en Normandie, en Bretagne et en Picardie, provinces où elle n'est plus cultivée de nos jours. Or, la vigne ne pouvant donner de bons raisins que dans les pays où la température moyenne de l'été est de 18° à 20° cent., ils en ont conclu que les étés de la Normandie, de la Bretagne et de la Picardie étaient autrefois plus chauds qu'ils ne le sont actuellement. Faisons remarquer d'abord que l'exclusion de la vigne de ces deux provinces n'est pas aussi absolue que ces auteurs l'ont prétendu. Ainsi, en consultant la *Statistique agricole de la France occidentale*, publiée en 1844, je vois à la page 98 que la vigne ne se trouve plus en Picardie ; mais en Normandie, dans le département de l'Eure, il y a encore actuellement 1 396 hectares consacrés à cette culture ; il y en a 1 830 dans celui d'Eure-et-Loir. A Argence, près Caen (Calvados), il y avait encore des vignobles en 1811, d'après le témoignage de l'abbé de Larue (1). Il est de tradition dans cette province que les vignes nombreuses qui s'y trouvaient ont été arrachées au quatorzième siècle par les Anglais, qui, possesseurs de la Guienne, voulaient favoriser la production des vins dans cette contrée. En Bretagne, il y a encore 122 hectares de vignes près Redon (Ille-et-Vilaine), 657 près de Yannes (Morbihan), et 26 946 dans la Loire-Inférieure. Mais admettons qu'en effet la vigne ait été cultivée généralement dans ces provinces et qu'elle ne le soit plus aujourd'hui, cela ne prouve en aucune manière que leurs étés soient moins chauds qu'ils ne l'étaient autrefois. En effet, la culture d'une plante ne dépend pas uniquement du climat, mais encore d'une foule d'éléments politiques et commerciaux, qui se modifient profondément dans la série des siècles. Aux temps reculés dont nous parlons, la terre était moins divisée et à un prix relativement moins élevé qu'elle ne l'est actuellement. Le propriétaire était le plus souvent un convent ou le seigneur de l'endroit. Possesseur d'une grande étendue de terrain, il en consacrait une partie à la culture de la vigne. La vendange était précaire ; elle ne réussissait peut-être que tous les cinq ou six ans, mais peu lui importait : habituellement il récoltait une boisson acidulée qu'il laissait à ses vassaux, et tous les cinq ou six ans il obtenait un vin passable qu'il gardait pour lui. Ajoutez à cela que les canaux n'existaient pas ; les routes étaient mauvaises et peu nombreuses ; les moyens de transport lents, difficiles et coûteux, et l'art de conserver les vins moins avancé qu'il ne l'est aujourd'hui. Il en résulte que le pauvre lui-même avait intérêt à planter en vignes une partie de son héritage. Ce qui existait alors se voit encore aujourd'hui. La vigne est cultivée en petit au Danemarck (2), aux environs de Königsberg, et même à Memel (3), où l'on se contente de vendanger tous les six ou sept ans.

Remarquons aussi que cette culture a souvent pour cause le voisinage d'une grande ville. Croit-on que les coteaux

(1) Rapport sur les travaux de l'Académie de Caen, par Delarivière.

(2) Schouw, *Europa*, p. 28.

(3) Meyen, *Pflanzengeographie*, p. 437.

d'Argenteuil, de Pierrefitte et de Surène seraient couverts de vignes s'ils ne se trouvaient pas dans le voisinage de Paris. Il est évident que la présence d'une nombreuse population d'ouvriers, qui ne peuvent payer un vin renchéri par le prix de transport, est la cause unique de la présence de ces vignes sous un ciel qui n'est pas fait pour elles. Cela est si vrai que dans le département de la Seine, sur 1 000 hectares, il y en a 62 consacrés à la culture de la vigne (1), et dans celui de Seine-et-Oise seulement 23. J'en dirai autant des vignobles d'Orléans, dont l'existence tient uniquement à ce que leurs produits servent à faire des vins composés, que le voisinage de Paris permet de placer avantageusement. Combien ces raisons sont-elles encore plus valables si nous avons égard aux droits d'entrée qui, pesant également sur le vin ordinaire et sur les vins fins, empêchent d'ajouter le coût du transport au prix toujours trop élevé des qualités médiocres. Tout ceci nous explique pourquoi la vigne est cultivée aux environs de Paris, et même de Berlin et de Dresde. Dire que les étés de la Picardie sont devenus moins chauds, parce que l'on n'y cultive plus la vigne, c'est comme si l'on affirmait que ceux de Paris se sont améliorés parce que l'on y élève des mûriers comme en Vivarais, et que ceux de la Flandre sont devenus très chauds parce que l'on y cultive le tabac comme à la Havane et en Virginie. Maintenant, que les voies de communication sont plus nombreuses, et les moyens de transports plus faciles, le paysan de la Bretagne, de la Picardie et de la Normandie ne plante plus de vignes, mais sème du blé, et préfère une récolte sûre à un produit incertain et de mauvaise qualité.

• La fin à une prochaine livraison.

SINGULIÈRE ÉTRENNES OFFERTE AU DUC DU MAINE.

En 1675, madame de Tianges donna en étrennes une chambre toute dorée, grande comme une table, à M. le duc du Maine. Au-dessus de la porte il y avait en grosses lettres : *Chambre du sublime*. Au-dedans un lit, et un balustre, avec un grand fauteuil, dans lequel était assis M. le duc du Maine fait en cire fort ressemblant. Auprès de lui M. de La Rochefoucault, auquel il donnait des vers pour les examiner. Autour du fauteuil M. de Marcillac et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve madame de Tianges et madame de La Fayette lisaient des vers ensemble. Au-dehors du balustre Despréaux, avec une fourche empêchant sept ou huit méchants poètes d'approcher. Racine était auprès de Despréaux, et un peu plus loin La Fontaine, auquel il faisait signe d'avancer. Toutes ces figures étaient de cire en petit, et chacun de ceux qu'elles représentaient avait donné la sienne.

MÉNAGE.

ORIGINE DES TALISMANS EN CHINE.

LÉGENDE.

On lit dans le livre sacré intitulé *Chang-youén-king* : Jadis l'empereur Hiao-wên-ti (qui régna depuis l'an 163 jusqu'à 156 avant J.-C.) interrogea en ces termes l'historiographe du palais :

— Depuis des siècles il existe une maison qu'on appelle la demeure des Trois hommes simples. Qu'entend-on par là ?

— Voici, dit-il, à quels signes vous reconnaîtrez la maison des Trois hommes simples : celle qui est haute par devant et basse par derrière, est la maison du premier homme simple ; celle au nord de laquelle coule un ruis-

seau, est la maison du deuxième homme simple ; celle qui est haute au sud-est et nivelée au nord-ouest, est la maison du troisième homme simple.

Un jour, l'empereur sortit *incognito*. Arrivé aux limites du district de Hong-nong, il vit une maison et y entra brusquement. Cette maison était vaste et opulente, et comptait une cinquantaine d'habitants de tout âge. L'empereur s'en retourna rempli d'admiration.

Le lendemain, il appela près de lui deux devins versés dans la science du In et du Yang, c'est-à-dire des deux principes qui président à toutes les opérations de la nature. Il se déguisa sous un vêtement commun et retourna au même endroit, afin de demander la cause de ce qui avait excité son étonnement.

A son arrivée, le maître de la maison alla au-devant de lui, et lui donna les plus grandes marques de respect.

L'empereur lui ayant demandé son nom de famille, il répondit : — Mon nom de famille est Liéou, et mon surnom Tsin-ping.

— Depuis combien d'années habitez-vous cette maison ?

— Depuis environ trente ans.

— C'est justement ici le séjour des trois hommes simples. Ce pays est dangereux et inhabitable. Comment faites-vous pour y demeurer en paix et exempt de maladies ? Veuillez éclaircir mes doutes.

— Dans l'origine, reprit Liéou, lorsque je demeurais en cet endroit, les personnes de ma maison périssaient d'une mort prématurée, mes richesses diminuaient, mes animaux domestiques étaient atteints de maladies, ma pauvreté et ma misère s'augmentaient de jour en jour. Un soir, deux étudiants étant venus me demander un gîte pour la nuit, je leur peignis en soupirant ma détresse et mon indigence. A peine pus-je leur offrir un plat de riz liquide. Les deux jeunes gens me témoignèrent leur reconnaissance, et me parlant avec l'accent de la franchise : — « Le séjour de cette maison est très dangereux, me dirent-ils ; comment pouvez-vous l'habiter ? — Mes ressources sont trop bornées, répondis-je, pour que je puisse me transporter ailleurs.

— Nous avons, répliquèrent-ils, un moyen de remédier à vos maux, sans qu'il vous soit nécessaire de changer de demeure. » Je les saluai plusieurs fois et les suppliai instamment de me l'enseigner.

Alors ils me présentèrent soixante-douze talismans. « Dans dix ans, ajoutèrent-ils, vous serez dans l'opulence et au comble des honneurs ; dans vingt ans, vous aurez un grand nombre de fils et de neveux ; dans trente ans, un empereur, vêtu comme un homme du peuple, entrera dans votre maison. »

— Les deux premières prédictions sont déjà accomplies ; mais l'empereur, vêtu comme un homme du peuple, ne m'a pas encore honoré de sa visite.

— Où sont les deux jeunes gens ? lui demanda l'empereur en souriant.

— Après m'avoir remis leurs talismans, répondit Liéou, ils partirent en me faisant leurs adieux. Mais à peine avaient-ils fait cinquante pas, qu'ils disparurent, laissant seulement après eux une traînée de lumière blanche qui s'éleva jusqu'au ciel.

— Veuillez, dit l'empereur, me permettre de voir ces talismans.

Liéou les tira avec joie d'une boîte et les lui montra.

L'empereur, dont la visite secrète avait été prédite par les deux jeunes gens, ordonna alors aux devins qui l'accompagnaient de les copier fidèlement.

Revenu dans son palais, il s'occupa de les répandre dans tout l'empire.

Depuis la dynastie des Hân (163 avant J.-C.), quiconque les copie et les suspend dans sa maison, échappe à tous les maux et obtient toute sorte de prospérité.

La légende chinoise dont nous venons de donner la tra-

(1) Carte de la culture de la vigne ; voy. Audouin, *Monographie de la pyrale*.

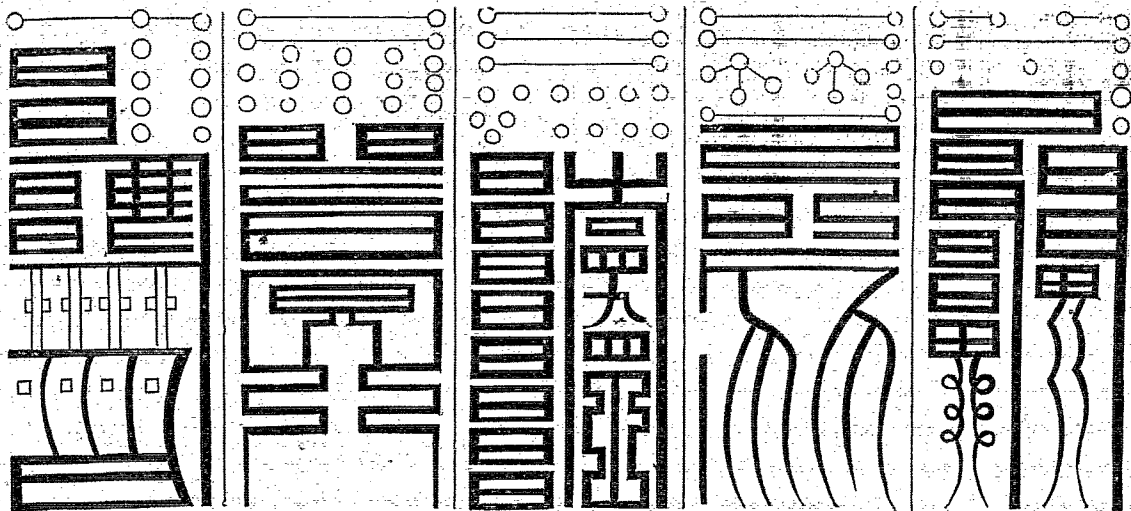
duction se trouve en tête d'une longue feuille imprimée en rouge, qu'a bien voulu nous communiquer M. Feuille de Conches, chef du bureau du Protocole, au ministère des affaires étrangères. On voit au-dessous les cinq personnages mythologiques figurés ici. La partie inférieure de la feuille est occupée par soixante-douze talismans disposés en douze colonnes, et dont nous avons reproduit quelques uns des plus curieux.

Chaque talisman porte une inscription chinoise indiquant

la propriété particulière qu'on lui attribue ; et comme les inscriptions de ces amulettes embrassent à peu près tous les maux et tous les biens qu'un homme puisse craindre ou désirer, ceux qui y ont foi n'ont rien de plus pressé que d'acheter cette feuille et de la suspendre dans leur maison. Quelquefois on copie ceux de ces talismans dont on croit avoir besoin ; tantôt on les colle aux portes d'une maison pour éloigner certains génies malfaisants ; tantôt on les porte sur soi pour éloigner certaines maladies, se présen-



1 (de gauche à droite). Le génie de la deuxième étoile de la Grande-Ourse. — 2. Le génie du beau temps. — 3. Fo-hi. — 4. Le génie de la pluie. — 5. Le génie de la septième étoile de la Grande-Ourse.



1. Talisman pour se préserver des voleurs et de la calomnie. — 2. Talisman pour se préserver des châtimens corporels et de la prison. — 3. Talisman pour se préserver de la discorde domestique, et des dégâts des animaux qui dévorent les vers à soie. — 4. Pour obtenir une magistrature ou une charge plus élevée. — 5. Pour réussir dans le commerce ou dans les projets qu'on a formés.

ver d'un danger, échapper aux ruses des fripons et aux attaques des brigands, ou réussir dans son commerce.

Les signes et chiffres bizarres dont se composent ces soixante-douze talismans ne peuvent faire aucun sens en chinois, quoiqu'on y aperçoive quelques caractères corrects, tels que les mots *champ*, *terre*, *soleil*, *lune*, et n'ont qu'une valeur de convention parmi les charlatans et les sorciers du céleste empire.

La partie supérieure de chaque talisman, formée de

lignes droites et de cercles, représente les étoiles des constellations auxquelles on attribue une influence particulière qui doit en assurer l'efficacité.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST.

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LA LANTERNE DE ROCHE-CORBON
(Département d'Indre-et-Loire.)



(Ruines du château des Roches, près de Tours.)

Sur la rive septentrionale de la Loire, à l'entrée de la vallée de Roche-Corbon, près de la ville de Tours, on voit encore sur le sommet des rochers quelques débris d'un château bâti au commencement du onzième siècle par Corbon, seigneur de Touraine. Parmi ces ruines, qui, chaque jour, s'écroulent peu à peu au souffle du vent et disparaîtront bientôt entièrement, s'élève une tour carrée, haute d'environ 8 ou 10 mètres : c'est la lanterne de Roche-Corbon. Ce nom, que lui a conservé la tradition populaire, a guidé

les antiquaires qui ont voulu se rendre compte de la destination primitive de ce pilier, et il paraît hors de doute que c'était une sorte de fanal ou de phare qui servait, soit à correspondre à l'aide de signaux de nuit avec la garnison de la tour d'Amboise, soit à guider les navigateurs de la Loire, dont les eaux, avant la construction des jetées, s'étendaient jusqu'à la base du coteau. Du haut de la lanterne de Roche-Corbon, où l'on parvient avec peine à l'aide des restes de l'ancien escalier, on jouit de la vue d'un ma-

gnifique panorama. On y embrasse du regard une partie du cours de la Loire, la ville de Tours, la route d'Amboise et la pagode de Chanteloup.

Les coteaux que domine la tour ne sont pas eux-mêmes sans intérêt pour le voyageur. Formés d'un tuf assez tendre dans la carrière, mais qui durcit à l'air, ils ont été creusés en divers endroits, et l'on y a pratiqué des escaliers, des habitations ou des magasins. On remarque, du reste, des constructions de ce genre sur une assez grande étendue de la rive septentrionale de la Loire. Cet usage avait excité la surprise d'Arthur Young, lors de son premier voyage en France dans l'année 1787. Voici ce qu'il écrivait à son retour d'une excursion entre Tours et Saumur : « Là où les montagnes de craie s'avancent perpendiculairement sur la rivière, elles offrent un singulier tableau d'habitations ; car nombre de maisons sont taillées dans le roc, ont un frontispice de maçonnerie et un trou pour cheminée ; de sorte que quelquefois on ne sait pas où est la maison dont on voit sortir la fumée. Les cavernes sont dans quelques endroits en pyramides les unes sur les autres ; il y en a qui, avec un petit bout de jardin, font un effet assez joli ; elles sont en général occupées par les propriétaires ; mais quelques unes sont louées 40, 42 et 45 livres par an. Ceux des habitants avec lesquels j'ai conversé me parurent fort contents de leurs maisons, les regardant comme bonnes et agréables ; c'est une preuve de la sécheresse du climat. En Angleterre, de pareilles demeures seraient des réceptacles de rhumatismes (1). »

A peu de distance de Roche-Corbon, on remarque l'escalier de Saint-Georges taillé dans le rocher ; il a cent vingt-deux marches et quatre paliers ; on suppose qu'il avait été construit pour former une espèce de chemin destiné à approvisionner en temps de guerre le château de Saint-Georges, ou à favoriser la sortie ou l'entrée des troupes.

LA VOUIVRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 27, 35, 42.)

CHAPITRE IV.

La conversion de l'enfant prodigue.

Appelé devant un des fonctionnaires de la police le jour même où il avait fait cette fatale découverte, Paul reprit par l'effet d'une vive réaction sa naïveté première, et raconta simplement, franchement, tout ce qui lui était arrivé depuis le jour où il avait trouvé le diamant de la vouivre jusqu'à celui où il s'était vu traîné si ignominieusement en prison. Mais celui qui l'interrogeait ne considéra que comme un impudent mensonge l'histoire de la vouivre, et il ordonna aux archers de reconduire l'audacieux voleur au cachot, et de le garder plus étroitement qu'aucun autre. Dans ce temps-là, on commençait déjà à ne plus ajouter grande foi aux traditions populaires. L'agent de police était d'ailleurs habitué depuis longtemps à se méfier de toutes les belles paroles et de tous les semblants d'innocence de ceux qu'il somrait de comparaître devant son redoutable tribunal. Et quel moyen de croire qu'il pouvait se trouver dans un ruisseau de la Franche-Comté une couleuvre ailée portant au front en guise de prunelle lumineuse, un diamant plus gros et plus beau que tous ceux qui paraient le diadème d'un roi ! En vérité, c'était une preuve de grande bonté d'avoir écouté avec tant de patience un tel conte de vieille femme.

Cependant on apprit que le joaillier, enfermé comme

Paul dans un étroit cachot, barricadé, verrouillé, était parvenu à s'échapper, sans que la sagacité de tous les geôliers réunis pût deviner par quel soupirail, par quelle crevasse, il avait pris la fuite. Cet incident inexplicable, et qu'on ne pouvait attribuer qu'à une puissance magique, jeta une première lueur favorable sur la cause du jeune aventurier. Une fois qu'on admettait un sortilège dans cette étrange affaire, il n'était plus si difficile d'en admettre un second. Puis il se trouva, par bonheur pour le fils du vigneron, un juge très savant et très estimé qui avait voyagé en Franche-Comté, qui avait entendu parler là en maint endroit de l'escaraboncle de la vouivre, et qui, en interrogeant lui-même le jeune homme, acquit la conviction qu'en effet le pauvre garçon avait bien pu trouver au bord d'un ruisseau la pierre précieuse, et qu'il n'était coupable que de s'être livré aux égarements d'une folle vie, et d'avoir, ainsi que le rapportèrent les archers, maltraité le joaillier. Sur le rapport de ce juge, dont l'opinion dominait généralement l'esprit de ses confrères, Paul fut déclaré innocent du crime qui lui était imputé ; et comme on pensa qu'il était assez puni par toute la douleur qu'il manifestait, par plusieurs jours de prison, de ses actes de violence envers Finlappi, il fut, sur l'ordre du tribunal, remis en liberté.

Il se précipita hors de prison avec une explosion de joie impossible à décrire. Il était libre, il respirait l'air de la rue, il pouvait aller, venir à son gré ! Mais il se retrouvait seul sur le pavé de Paris, dépouillé de tout, sans ami, sans protecteur, sans une seule âme qui, dans cette ville immense, s'intéressât à sa profonde misère et à son incroyable destinée. Le sentiment de ses fautes, de son extravagance lui saisit alors le cœur comme une tenaille de fer. Il s'assit sur une borne au coin d'une rue silencieuse, et pleura, et pria ; et quand il eut fait cette douloureuse et salutaire prière de l'âme repentante, il se sentit tout-à-coup animé par une vive résolution, et doué d'une force qu'il ne s'était jamais sentie. Il chercha dans sa poche, y trouva encore quelques sous, dernier reste d'une fortune inouïe, et il partit.

Il partit, il s'en alla tout droit sur la route de Besançon, sur cette route qu'il avait naguère parcourue avec tant de folles illusions ; il y revenait maintenant à pied, la tête penchée, l'esprit désolé, mais guéri de tant de fatales pensées et d'affreuses chimères. Au bout de cette route était le refuge assuré, le toit paternel, le foyer paisible où il pouvait encore rentrer avec un cœur profané, souillé, mais plein de repentir. A quelque distance de Paris, il rencontra un paysan avec lequel il échangea son habit brodé contre un sarrau, son collet de dentelle contre une cravate de laine, ses bottes à large tige contre une paire de gros souliers, et son feutre à plumes contre un grossier chapeau. Le paysan faisait un bon marché, et Paul se retrouvait avec ce simple costume tel qu'il était autrefois, tel qu'il voulait être désormais.

Quand il arriva au sommet du coteau d'où il s'était retourné pour dire un dernier adieu à son village, c'était à l'heure de midi, par une belle journée de printemps. Les environs de la vallée, déjà couverts de boutons de fleurs, répandaient leurs parfums dans les airs ; les collines, les sillons, les champs étaient tapissés d'une fraîche verdure, les oiseaux gazouillaient sur les branches de l'aubépine, les flots de la Loue étincelaient aux rayons du soleil entre les rameaux d'arbres, et l'Angelus tintait dans le clocher de l'église. Ça et là on voyait passer sur les collines, dans un vallon un paysan, qui retournait à son travail, une femme qui s'en allait porter le dîner aux ouvriers, un enfant qui courait gaiement le long du sentier, et il y avait dans cette grande et pittoresque nature, éclairée par un beau jour, animée par un mouvement champêtre, inondée de tant de fleurs, parée de tant de grâce, un tel calme et un tel

(x) Voyage en France pendant les années 1787-90, par Arthur Young. Trad. en 1793.

charme, que l'imagination de l'homme le plus froid en eût été ravie.

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Paul en joignant les mains, et en promenant ses regards avec une profonde dévotion sur le tableau qui l'entourait. Là était le repos, là était le bonheur, et j'ai tout quitté, tout pour une erreur, pour un abîme. Mon Dieu ! pardonnez-moi !

En exhalant ce cri de regret, il s'avança vers la vigne où il avait travaillé avec ses frères ; il se glissait pas à pas comme un coupable derrière une haie de pruniers, et quand il fut parvenu au pied des ceps que cultivait la main de son père, il vit toute sa famille assise sur le sol, et partageant le frugal repas du jour ; ses frères et ses sœurs mangeant d'un bon appétit, et causant gaiement entre eux des heureuses apparences de la vigne ; son père qui semblait les écouter, et qui pourtant avait l'air soucieux ; et sa mère, assise à quelques pas de distance, sa mère pâle et vieillie, la tête appuyée sur une de ses mains, qui ne mangeait pas, n'écoutait pas et ne parlait pas.

À cet aspect, il ne fut plus maître de lui : un cri irrésistible s'échappa de ses lèvres, son cœur l'emporta. — Ma mère ! ma mère ! dit-il. Et il se précipita dans les bras de la pauvre femme, dont la voix s'éteignit dans les sanglots.

— C'est lui ! dit le père en détournant la tête pour essuyer de sa main calleuse une larme dans ses yeux. Te voilà revenu, mon garçon, et nous ne te demanderons pas ce que tu as fait depuis que tu nous as quittés. Il y a de la besogne ici : veux-tu t'y mettre bravement, et ne plus songer à toutes les folles idées que tu as prises je ne sais où ?

— Ah ! je le veux bien ! s'écria Paul en embrassant tour à tour ses frères et ses sœurs.

— Eh bien, femme, reprit le vigneron, donne-nous une cuillère ; le pauvre garçon peut-être faim et ne sera pas fâché de prendre sa part de ce lait caillé, quoiqu'il ait sans doute goûté d'autres friandises dans ses voyages.

Paul s'assit par terre, savoura avec bonheur le mets rustique qui lui était offert ; et, pour prouver qu'il revenait pleinement corrigé de ses erreurs, il prit une hache et travailla jusqu'au soir avec une intrépide résolution.

Mais le soir il s'en alla trouver son bon vieux curé, lui fit, pour achever de se soulager l'âme, la confession de ce qui lui était arrivé, et le prêtre lui dit :

— Mon enfant, la fortune qui nous vient sans que nous l'ayons gagnée n'engendre qu'un sot orgueil et de funestes illusions. La joie ne se trouve que dans le bien qu'on acquiert par un patient travail, et le bonheur dans le devoir.

La bonne femme de Moutier qui racontait cette vieille histoire ajoutait que Paul profita de ces sages conseils, qu'il devint, comme son père, un brave ouvrier et un honnête chef de famille.

DEVOIRS ET PLAISIRS DE L'HIVER.

S'il est au monde un être sans cesse injurieusement traité et durement calomnié, c'est ce pauvre génie à barbe blanche qui personnifie l'hiver. Les peintres le représentent avec un long manteau, une figure maigre et dure, et des mains décharnées étendues vers un brasier. Les poètes l'appellent le sombre, le rigoureux hiver ; et s'ils veulent parler d'une âme en deuil, ils disent qu'elle est flétrie et triste comme l'hiver. Ah ! oui, c'est une douloureuse et terrible saison pour les malheureux indigents des grandes villes qui n'ont ni feu, ni vêtements, qui tendent la main au coin des rues à l'indifférence des passants, pour les vieillards infirmes et les ouvriers sans travail, pour les pauvres familles des campagnes qui s'en vont chercher sur la neige les branches mortes des arbres. Mais n'oublions pas que plus cette saison de l'année enfante de nouvelles souffrances, plus elle éveille de généreuses sympathies et

s'ennoblit par de touchants actes de charité. Elle commence à la fête de saint Martin, qui partageait son manteau avec l'indigent, et cette fête est comme une pieuse indication des devoirs de charité qu'impose cette douloureuse époque de l'année. Ces devoirs ne sont pas remplis dans toute leur étendue ; hélas ! non, il faut le dire, trop souvent on oublie la misère, trop souvent on passe à côté du malheureux sans prêter l'oreille à ses gémissements, et l'on détourne ses regards du spectacle de l'indigence alléguant pour ne pas se sentir troublé dans son égoïste bien-être par une image importune ou par un remords. Mais combien d'ingénieuses pensées donnent aussi à ces mois d'hiver un caractère moral ; combien de réunions brillantes, où, sous une apparence de plaisir frivole, se cache un tendre espoir de bienfaisance ! La charité est une vertu si douce pour ceux mêmes qui l'exercent qu'elle pénètre dans les cœurs les plus insensibles, et subjugue les esprits les plus légers. Dans les grandes villes, elle a recours, pour produire son œuvre, aux bals, aux loteries, aux concerts. On se réunit dans un salon splendide avec la pensée que l'offrande qu'on y dépose fera luire un éclair de joie dans la sombre atmosphère de la mansarde. Dans les campagnes, la charité agit plus simplement et plus intimement. On y est en contact immédiat avec le pauvre ; on le connaît depuis longtemps ; on sait par quelle catastrophe inévitable, par quelle longue suite de malheurs il est tombé sous le poids de la misère : c'est un enfant du village avec lequel les enfants riches ont grandi, qui a lutté avec eux de force et de souplesse dans les travaux des champs, dans les jeux des jours de fête, et dont ils ont aimé la figure riante. Dans les montagnes, le pauvre s'en va le dimanche après la grand'messe, sa besace sur l'épaule, de porte en porte à travers tout le village. La maîtresse de la maison lui apporte en souriant son humble tribut. S'il a froid, on l'invite à venir s'asseoir au foyer, on lui sert dans une large assiette la soupe chaude ; et tout en allant et venant pour vaquer à ses devoirs, la bonne et charitable femme l'interroge, le console, l'encourage. Aux jours d'heureux événements, à un baptême, à un mariage, ou quand revient après ses années de service un des fils de la famille parti comme conscrit, le pauvre arrive comme un hôte qui y est naturellement convié ; il s'associe à la joie de la maison, et ce jour-là on lui donne le verre de vin reconfortant, la tranche de jambon fumé, et le gâteau fraîchement pétri. Quand il a fait un splendide repas, il se lève avec une nouvelle vigueur, et s'empresse de rendre toute sorte de services. Il aide la servante à porter la chaudière sur le feu, et le garçon d'écurie à verser de l'eau dans l'abreuvoir. Le soir, il va se coucher sur un lit de foin dans la grange, et le lendemain, quand on lui a rempli sa besace, il s'éloigne en bénissant les braves gens qui, dans leur bonheur, ont si bien fait la part au pauvre, la part à Dieu.

Dans les régions du Nord, où les rigueurs de l'hiver sont plus longues et plus pénibles, on comprend plus vivement encore les droits sacrés de la misère. En Norvège, en Islande même, dans chaque habitation isolée, nous avons trouvé la *chambre du pauvre*. Le pauvre y entre quand il vent ; il en fait sa demeure pour tout le temps qu'il lui convient, et il s'y rend agréable par des qualités particulières dont personne mieux que lui n'a le secret. Il connaît, comme les pauvres de Bretagne, les légendes féeriques, les traditions anciennes du pays, et les raconte ingénieusement au coin du feu ; il est, comme le pauvre d'Écosse, doué d'une espèce de seconde vue ; il dit à la jeune fille quel sera son fiancé ; il enseigne au jeune homme la retraite de l'ours et le terrier du renard ; il annonce au père de famille que l'été sera sec ou pluvieux, au pêcheur que les bancs de poisson se porteront vers telle côte, et à la prudente ménagère, qu'il y aura une bonne récolte d'orge ou de lin : c'est le prophète ambulant, c'est le Mathieu

Lænsberg de la contrée. Il lit dans les astres ; il devine les tempêtes , et nul n'est en état comme lui de servir de guide au voyageur égaré , de l'aider à franchir un torrent et de lui frayer sa route sur une montagne de neige : c'est aussi le messager fidèle de toutes ces habitations champêtres , dispersées sur un immense espace , et séparées l'une de l'autre par une distance de plusieurs lieues. Partout où il s'arrête , il a quelque honnête commission à remplir. Ici , c'est un témoignage d'amitié dont il est le naïf organe ; là , c'est un papier important à remettre , ou

un livre à échanger pour les longues veillées d'hiver ; car la poste ne passe point par ces demeures éloignées des grandes routes , et il fait lui-même l'office de la poste et des diligences.

En Suède , la pitié que la rude saison inspire s'étend jusqu'aux chétifs animaux privés d'asile et de nourriture. A certains jours d'hiver , le paysan suédois place ses gerbes d'orge sur le toit de sa maison , afin que les petits oiseaux qui ne trouvent plus à becqueter sur le sol couvert de neige viennent s'abattre et se reposer sur cette dîme de la moisson.



(D'après une ancienne estampe hollandaise.)

Un écrivain allemand, Krummacker, a fait , dans son recueil de paraboles , un doux et touchant tableau de cet accord des sympathies de l'homme avec les êtres souffreteux qui l'entourent.

« Pendant les rigueurs de l'hiver , dit-il , un rouge-gorge s'en vint frapper à la fenêtre d'un bon paysan , comme s'il eût été bien content de pouvoir entrer. Le paysan ouvrit la croisée et reçut avec amitié la confiante petite bête dans sa demeure. Alors le rouge-gorge se mit à becqueter les grains et les miettes qui tombaient de la table , et les enfants l'aimèrent beaucoup.

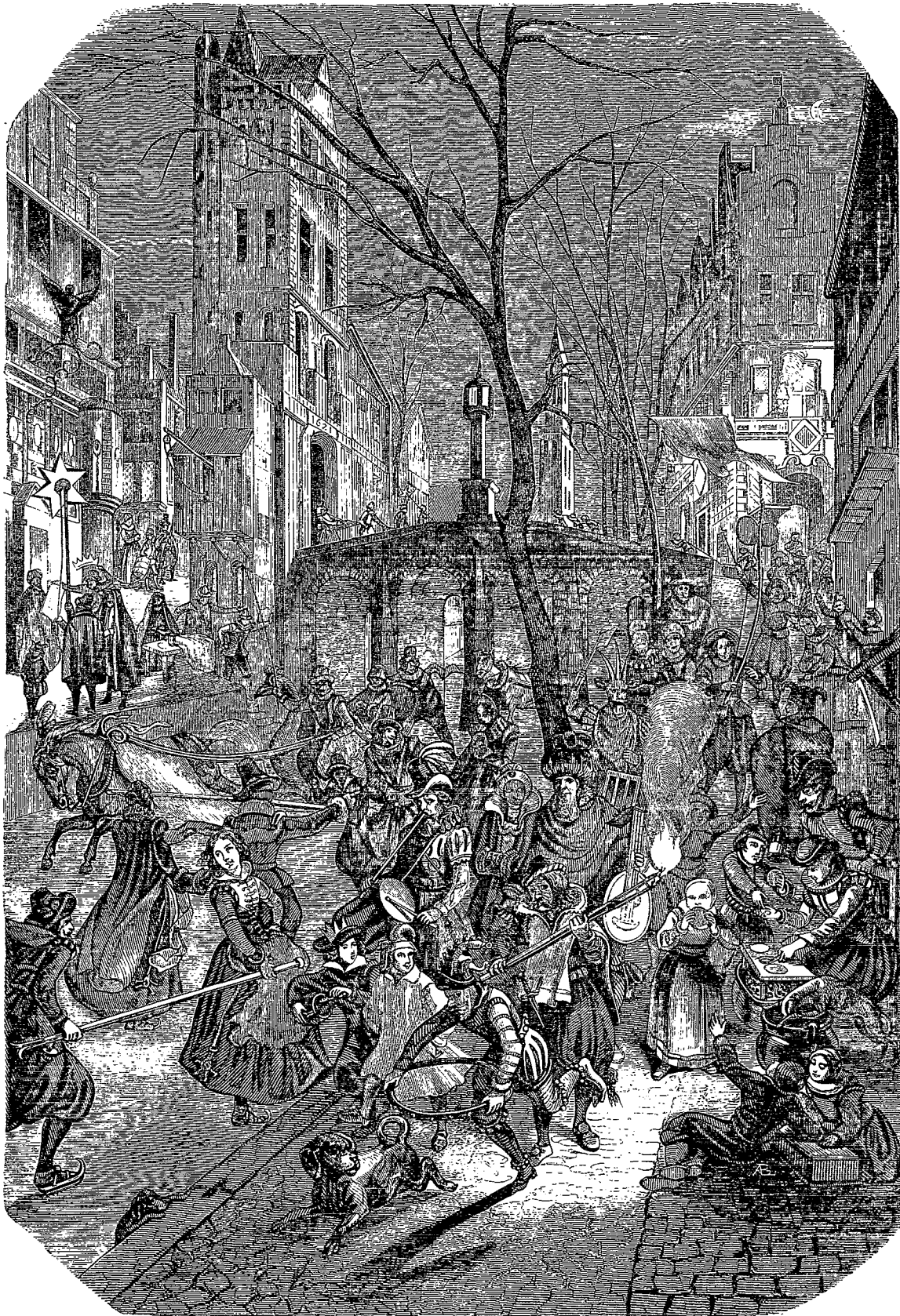
» Mais lorsque le printemps reparut dans la contrée , et que les arbrisseaux se couvrirent de feuilles , le paysan ouvrit sa fenêtre et son petit hôte s'envola dans la forêt voisine , et construisit son nid et chanta sa joyeuse chanson.

» Et voilà qu'au retour de l'hiver le rouge-gorge revint dans la maison du paysan , amenant avec lui sa petite compagne. Et le paysan et ses enfants se réjouirent de voir comme les deux oiseaux les regardaient avec confiance , et les enfants firent cette remarque : — Les oiseaux nous regardent comme s'ils voulaient nous dire quelque chose.

» — Oui , répondit le père ; et s'ils pouvaient parler , ils vous diraient : La confiance éveille la confiance , et l'amour produit l'amour. »

Dans quelques contrées d'Europe , en Russie par exemple , l'hiver est l'époque de l'année où l'on entreprend les charriages les plus lourds et où l'on fait le plus de transactions commerciales. Les masses de neige aplanissent alors toutes les aspérités des chemins , et l'on transporte facilement d'une des extrémités de l'empire à l'autre les denrées

que, pendant l'été, on ne conduit qu'avec une peine extrême par des sentiers rocailleux, ou par des routes marécageuses. En Suède, en Danemark, en Norvège, un froid hiver rend également toutes les communications plus



(Un jour de carnaval dans une ville du Nord. — D'après une estampe du dix-septième siècle.)

promptes et plus faciles. Au lieu d'attendre un vent favorable, ou de prendre les rames pour traverser un lac, on attelle son cheval à un léger traîneau, et l'on arrive en quelques instants d'une rive à l'autre. Les conducteurs de la poste, qui font le trajet d'Abo à Grisselhamn, et ceux qui doivent franchir les Belt, se réjouissent de voir s'amasser

sur les eaux une épaisse couche de glace; car alors ils accomplissent rapidement une tâche qui, par un temps de dégel, est très longue et souvent très périlleuse. A défaut de traîneau, le Norvégien prend ses patins et s'en va avec la rapidité de l'éclair rendre visite à un ami; les paysannes de Hollande portent ainsi leur lait et leurs volailles au marché de la ville, et le Lapon, plaçant ses pieds sous la courroie des longues planchettes effilées qui le soutiennent sur la neige, court plus vite que ses rennes à travers ravins et vallées.

En Islande, à la lueur d'un pâle feu de tourbe, le pêcheur redit à ses enfants attentifs la chronique des vieux rois de Norvège, et les fables mythologiques de l'ancienne Scandinavie; en Allemagne, il n'est si pauvre bourgeois qui n'ait pour s'égayer dans les heures nocturnes de l'hiver saison ses contes populaires, sa chanson de Strauss, voire même son piano.

En Hollande, l'hiver est la saison des fêtes populaires, des rives et bruyantes kermesses, si souvent décrites, si vivement représentées par les écrivains et les peintres de ce pays. Alors, rivières et canaux, tout est gelé, comme au temps où Pichegru prenait les navires néerlandais avec des escadrons de cavalerie. Sur chaque canal glissent des cohortes de patineurs avec ce joyeux entraînement auquel Klopstock a consacré une de ses odes. Sur chaque rive, on voit une foule de spectateurs, femmes, enfants, vieillards; les uns qui ne peuvent pas encore s'essayer à ces jeux si vifs, mais dangereux; les autres qui s'y sont longtemps livrés avec ardeur, et qui regrettent vainement, hélas! de ne pouvoir plus s'y hasarder avec leurs jambes débiles. Des échoppes élevées en plein air exhalent un odorant parfum gastronomique et appellent tous les agiles joûteurs au retour de leurs courses. Le poisson de Schevening se dore sur le brasier; la gaufre parfumée pétille dans l'huile bouillante; la flamme de genièvre étincelle fièrement à côté de l'humble cruche de bière, et les pipes des fumeurs entourent tout ce magique tableau d'un nuage flottant qui chauffe l'atmosphère de l'échoppe mobile, et forme autour de ses lambris disjoints un rideau protecteur.

Dans le Nord, l'hiver a fait, il y a quelques années, ce qu'une armée d'ingénieurs n'aurait point tenté. Il a fait du détroit maritime qui sépare le Danemark de la Suède, un pont de glace ferme et solide, qui rallie les deux peuples. On a établi là des cabarets nomades, des boutiques, et les habitants des deux rives du Sund, les étudiants de Lund et de Copenhague, sont venus là célébrer ensemble l'union scandinave, et chanter leurs chants populaires le long de ce parquet de cristal étendu sur la tête du vieux Neptune.

Triste pourtant, oh! bien triste et terrible est l'hiver quand, à travers les noirs nuages qui resserrent l'horizon et enveloppent le ciel, on n'entrevoit pas un rayon du soleil et pas une étoile; quand le vent de la tempête se lève et balaie le sol de ses ailes sinistres en poussant de tous côtés ses lugubres hurlements. Sur les rivages de la mer les vagues résonnent bondissantes et furieuses, comme si elles allaient abolir la loi de Dieu qui les arrête sur un banc de roc ou sur un banc de sable. Dans les montagnes, les fiers et superbes sapins secouent leur lourd manteau de neige et se heurtent et se brisent l'un contre l'autre avec un horrible fracas; dans les longues plaines de Russie, d'Allemagne, les rafales emportent des masses de neige qui flottent dans l'espace comme une trombe écrasante, et retombent comme un nuage. Les chalets retentissent jusqu'au milieu de leur paisible enceinte des coups impétueux de l'orage; les fortes poutres du toit craquent sous l'effort du vent impétueux, et la maison semble ébranlée jusque dans ses fondements. Pitié alors, pitié pour le pauvre pêcheur qui, sur sa frêle embarcation, se trouve surpris par un ouragan, et pour le voyageur isolé qui, sur sa route déserte, est enlacé de ces tourbillons ténébreux qui le fati-

guent, qui l'épuisent et lui dérobent tout moyen de salut. Les cloches sonnent alors dans les églises de villages pour lui indiquer le chemin qu'il doit suivre. Les honnêtes familles, abritées autour de l'âtre solitaire, prient pour lui. Oh! puisse le son de ces cloches lui donner une heureuse direction, et puissent ces naïves prières appeler sur lui le prompt secours de Dieu.

Mais au milieu des nuits les plus ténébreuses, les habitants du Nord voient scintiller tout-à-coup, comme un signe céleste d'espoir et de joie, les lueurs argentées, empourprées de l'auréole boréale, qui tantôt se développe comme un réseau à mailles d'or, tantôt s'allonge comme une comète, ou s'épanouit dans l'air comme une fusée. Les paysans norvégiens disent que c'est le reflet des glaces polaires éclairées par le soleil qui les a fuis; et les Groenlandais, avec cette sublime poésie des peuples primitifs, disent que ces lueurs si vives, si mobiles, si brillantes, sont les âmes des morts qui dansent à la surface du ciel.

Dans les régions plus tempérées, les jours purs et paisibles qui succèdent à ces heures d'orage réveillent dans tous les cœurs de douces impressions. Quel imposant aspect présente alors la nature sous son vêtement d'hiver, soit qu'aux clartés du soleil matinal on contemple les pics des glaciers étincelants comme des chaînes de diamants, et les montagnes avec leurs épaules blanches, et les sapins gigantesques avec leur verte cime, soit qu'on observe un site solitaire par une de ces nuits solennelles où le disque de la lune erre sur un ciel sans tache; où nul oiseau ne gazouille, où nul vent ne soupire; où la terre couve en silence sous l'épais manteau qui la revêt les germes de la récolte, l'espoir du laboureur. Alors on éprouve dans ce calme des champs et des forêts je ne sais quelle impression triste et charmante qui saisit le cœur jusque dans ses derniers replis, et le porte avec une pensée d'humilité et de reconnaissance vers le Dieu tout-puissant dont la grandeur éclate dans la nuit des orages comme dans la magnificence des jours d'été.

L'hiver est le temps où le maître d'école du village qui tout l'été voit sa salle déserte rassemble autour de lui ses petits élèves en blouse et en sabots, d'où il sortira peut-être, qui sait! un Descartes ou un Corneille. C'est le temps où le professeur d'université allemande, penché sur ses livres, recueille des textes anciens, amasse des notes, et construit l'échafaudage de son érudition. C'est le temps où le père de famille aime à s'asseoir près du feu pétillant, entre les souvenirs du passé et les songes de l'avenir, avec un livre sérieux qui occupe son esprit, ou un groupe d'enfants qui charme son cœur. Quiconque a su goûter sagement et dignement ces vrais bienfaits de l'hiver, s'écriera avec le tendre poète Cowper: « Je te salue, ô hiver! roi des plaisirs intimes, des joies du foyer, du bonheur domestique, de tous les agréments d'une solitude sans bruit, et d'une soirée sans trouble. »

LE VIN DE TOKAI.

Tokai est une petite ville de la haute Hongrie, située au confluent de la Theisse et du Bodrog, dans le comté de Zemplin, à 144 kilomètres nord-est de Bude, et à 60 kilomètres sud de Cracovie. Le principal commerce de ses habitants, Juifs, Arméniens et Grecs, autant que Hongrois, est le commerce de l'excellent vin de liqueur, qui est son seul titre à la renommée. Les vignes d'où l'on tire ce vin croissent sur les coteaux d'une chaîne de montagnes basaltiques appelée *Hegyalla*, qui s'étend depuis Tokai, pendant un espace de plus de vingt milles, le long du Bodrog.

Ce fut, dit-on, l'empereur Probus qui fit planter les premiers céps de ces vignes en l'an 280: on ajoute qu'il les avait fait venir de Grèce. Quoi qu'il en soit, le vin de Tokai

ne paraît avoir été recherché que depuis le commencement du dix-septième siècle.

Le meilleur vin de Tokai est celui que produit le mont *Mezes-Malé* (rayon de miel), près du village de Tarzal. Cette côte a environ neuf mille pas de longueur; mais la partie exposée au midi, et d'où l'on tire la meilleure qualité, n'a guère qu'une étendue de six cents pas. Ce vin, qui, suivant les gourmets (et peu ont été admis à le juger), n'a point de rival, est exclusivement destiné aux caves de l'empereur d'Autriche, et à celles de quelques magnats.

On distingue trois espèces du vin de Tokai qui entre dans le commerce : l'essence, l'ausbruch et le masklass. Ces trois qualités résultent, non de la différence des vignobles, mais de celle de la fabrication.

Il ne se fabrique qu'une très petite quantité d'essence; on ne fait entrer dans sa composition qu'un choix très scrupuleux des grappes du meilleur raisin séché à demi; on ne les foule ni ne les presse; on les entasse seulement dans des barils dont le fond est percé de trous, et on recueille le jus qu'elles produisent par leur seule pression. Ce jus, ou *trocken beeren* (raisins secs), est d'une douceur exquise et a l'apparence et la consistance du miel. Il y a des années où l'on ne fabrique point d'essence; ce n'est guère qu'un vin de curiosité, et il est hors de prix.

L'ausbruch, excellent, quoique inférieur à l'essence, est un mélange de jus de choix avec le vin ordinaire. On foule doucement le raisin avec les mains ou les pieds nus, et on verse sur la liqueur que l'on obtient ainsi une certaine quantité de vin ordinaire; on laisse ensuite fermenter le tout pendant deux ou trois jours. L'ausbruch a la couleur légère et brillante de la topaze; on le vend ordinairement dans le pays un ducat (11 fr. 50) la bouteille.

Le mérite du tokai est, dit M. Julien, d'être à la fois doux et généreux, délicat et parfumé, de rafraîchir la bouche, d'enlever le goût de tous les mets qui l'ont précédé, et de ne laisser que sa saveur délectable.

Les vins de France qui ressemblent le plus au tokai et qui en usurpent très souvent le nom, sont les vins cuits de Provence et les vins de Château-Châlons en Franche-Comté, après vingt ou trente ans de garde.

La Hongrie a beaucoup d'autres vins estimés que l'on vend surtout à Gyöngyösch, à Elau, à Oedenbourg, à Presbourg, à Bude et à Epenès. On évalue l'exportation qui s'en fait chaque année à un million de francs.

La véritable modestie n'est pas tant celle que l'on conserve au milieu des éloges que celle qui demeure impassible devant les attaques de la malveillance.

JEAN-PAUL RICHTER.

CAMÉLÉONS DU JARDIN DES PLANTES.

Plusieurs caméléons réunis dans une cage de verre attirent et retiennent la foule devant les fenêtres d'un petit bâtiment, à l'ouest de la ménagerie des animaux féroces. Ancienne habitation des singes, ce petit corps de logis est devenu l'asile de la députation que la classe des reptiles envoie maintenant, bien malgré elle, au Jardin des Plantes. Autrefois ce n'était que dans les planches des ouvrages des voyageurs et des savants, ou bien sur les tablettes des galeries où l'on conserve des animaux desséchés, empaillés ou plongés dans l'esprit de vin, que l'on pouvait espérer rencontrer quelques échantillons des nombreuses espèces de cette tribu, aux formes bizarres et douteuses, aux couleurs dissemblables et variées. Aujourd'hui ces êtres, dont la structure et les dimensions diverses, dont les fonctions, dont les organes, rappellent tour à tour les quadrupèdes,

les oiseaux, les poissons, les insectes mêmes et les annélides, ont leurs représentants réguliers dans notre musée vivifiant d'histoire naturelle. Je ne sais auquel des professeurs, auquel des employés du jardin, la science et la population parisienne doivent leurs remerciements pour avoir rassemblé, dans cette étroite enceinte, avec un discernement si rare, et classé avec tant de méthode et de bon sens, un si grand nombre d'exemplaires vivants des quatre ordres de reptiles : chéloniens ou tortues, sauriens ou lézards, ophiidiens ou serpents, batraciens ou grenouilles.

Cependant, au milieu de ces étranges et bizarres créations dont l'histoire présente tant de singularités, ce ne sont pas les *protées* et les *syrènes*, malgré leurs noms mythologiques, qui attirent le plus les regards; ce ne sont pas les tortues, grandes ou petites, aquatiques ou terrestres; ni les gigantesques boas, ni les serpents à crecelles, redoutables crotales dont le plus léger coup de dent serait mortel; ce n'est pas non plus ce puissant crocodile qui agite ses pieds en nageoires, bat le plancher de son énorme queue aplatie, et, faisant bruir ses écailles et ses effroyables nageoires, semble prêt à s'élancer en sautant sur les spectateurs, assez mal rassurés par la barrière qui les sépare du redoutable alligator. Aucun de ces animaux singuliers, nouveaux, effrayants, n'est entouré d'un aussi grand nombre d'admirateurs que le caméléon. C'est ce lézard manqué, ce faible, ce lent, ce maladroit, cet innocent reptile, aux mouvements tardifs et gauches, disgracieux, circospects, qui est en possession d'exciter la curiosité publique. Qu'attendent donc les regardants, le visage collé aux vitres? Espèrent-ils que le caméléon, après avoir si lentement retiré en arrière une de ses longues pattes avec l'air de méditer où et s'il la posera, va se décider enfin à accrocher sa main fourchue à la place sur laquelle, depuis si longtemps, il braque, à tour de rôle, un des télescopes à cylindres roulants, qui protègent et dirigent ses yeux? Les regardants se flatteraient-ils de voir changer subitement les taches brunes et jaunâtres, qui font de la peau chagrinée d'un de ces reptiles une sorte d'indienne de mauvais goût, à dessins jaunes et verts, chinés, marbrés, ou bien semés de pois? Peut-être encore les spectateurs se demandent-ils pourquoi, des cinq à six caméléons offerts à leurs observations, la plupart, maigres et d'un gris métallique, ont tout le corps comprimé, déjeté de droite à gauche, et le dos et le ventre à arêtes vives et dentelées, tandis que le plus gros tout bariolé de jaune, leur paraît bouffi et sans forme comme une vessie soufflée?

Une bonne paysanne normande, que son bonnet cauchois faisait distinguer au milieu de la foule, décrivait à merveille, en sa simplicité, ces étranges variations dans la forme d'un même animal.

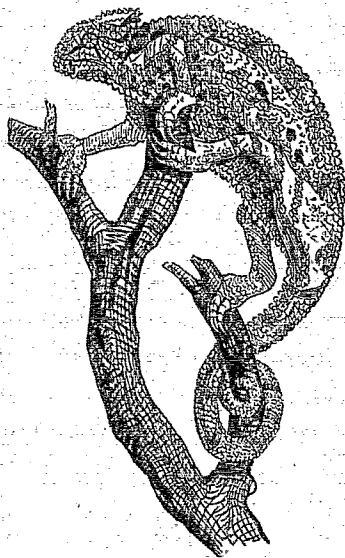
— « *Qu'est que c'est* donc que ceux-là? » s'écriait-elle. Ça fait tout de même de drôles de crapauds, ou *ben* de fameux *lizards*! Vous ont-ils une queue de *sarpajou* et des mains de perroquet! »

En effet, les cinq doigts des caméléons sont divisés en deux faisceaux comme ceux des oiseaux grimpeurs; c'est pourquoi ils ont été nommés *sauriens chélopodes*, lézards à pieds en forme de pinces. Leurs pattes de derrière ont trois doigts en dehors, deux en dedans, réunis par une membrane jusqu'aux ongles, qui sont courts, crochus et recourbés. Cette disposition se retrouve, mais inverse, dans les pattes de devant, dont trois doigts sont placés en dedans et deux en dehors. La queue du caméléon, à nombreuses articulations, longue et prenante comme celle du sapajou, se meut, et se tourne, s'enroulant toujours de dessus en dessous. Entortillée aux branches d'arbres, elle sert de cinquième membre à l'animal, et le préserve des chutes qui lui deviendraient fatales; car, inhabile à marcher, à courir, à ramper sur un terrain uni, le caméléon ne peut que grimper, avec une extrême lenteur, sur des surfaces

arrondies, plus ou moins verticales. Il s'y accroche, et y reste des heures entières, fatiguant par son immobilité l'attention de l'observateur, tandis que ses couleurs varient plus ou moins lentement, et que son corps se gonfle ou se déprime.

La propriété de s'enfler et de se ballonner que le caméléon possède en commun avec les batraciens, auxquels la Cauchoise le comparait, tient à ce que sa peau chagrinée et coriace est très extensible et peu adhérente aux muscles; elle forme, à la volonté du reptile, une sorte de sac, dans lequel ses vastes poumons envoient l'air. Sa tête, large et anguleuse (qui semble posée sur les épaules, tant le cou est court), favorise cette ressemblance avec les crapauds, dont il a les mouvements lents, disgracieux et stupides. Mais lorsqu'il ne se gonfle point, son corps, anguleux, comprimé, surmonté d'une épine dorsale accentuée, rappellerait plutôt diverses espèces de lézards, dont il a la queue développée, les côtes saillantes, la langue agile et protractile. Sa tête, comme celle du basilic, est enveloppée d'une sorte de casque (à crêtes au-dessus des sourcils et au sommet du crâne), casque qui cache le tympan. Mais, ce qui n'appartient qu'au seul caméléon, c'est la singulière structure de ses yeux, l'explicable variation de ses couleurs, l'étrange organisation de sa langue, qu'il lance sur les insectes dont il se nourrit, comme une flèche toujours sûre d'atteindre au but, comme un filet qui ramène toujours la proie.

L'unique paupière, qui recouvre les yeux gros et proéminents du reptile, semble repliée en une quantité d'anneaux concentriques, rentrants les uns dans les autres, à la façon des lunettes d'opéra, mais à mouvements courbes, bien autrement souples, bien autrement variés. Cette en-



(Caméléon.)

veloppe mobile est percée au centre d'un trou que l'animal dilate ou resserre à volonté. Ces espèces de binocles sont indépendants l'un de l'autre; l'immobile caméléon braque une de ses lunettes en haut, l'autre en bas, puis celle-ci va à droite, tandis que l'autre, télescope tournant, allonge à gauche son foyer, dirigé de manière que l'animal puisse voir derrière lui. Aucun insecte à portée de la vue ne peut échapper à ses regards divergents; et tout aussitôt sa langue visqueuse, dont Bellini, dans son admiration, compare la vitesse à celle du *fulminant éclair*, est dardée à une distance qui dépasse la longueur du reptile, et,

chargée de la proie, rentre non moins rapidement dans son étui.

Le mécanisme par lequel cette langue, resserrée à l'état de repos dans l'étroite cavité des mâchoires, peut acquérir soudain une si prodigieuse longueur, et rentrer instantanément en place, a été l'objet de nombreuses conjectures. On va jusqu'à présumer que l'air n'est pas étranger à l'effort fait par les caméléons pour expectorer en quelque sorte cette langue singulière. Elle est composée, au bout, d'un tubercule visqueux, légèrement replié en lèvres qui saisissent l'insecte à l'instant où il est englué; au milieu, d'un tube charnu, plissé d'une innombrable quantité de petits plis horizontaux, à l'aide desquels le tuyau s'allonge ou se retire; enfin, à sa racine, une des extrémités de l'os hyoïde, faite en forme de stylet pointu, s'enfoncé, et joue dans l'ouverture du tube, tandis que la partie antérieure de l'organe communique avec une vessie à air, espèce de goître, placée dans la gorge du reptile.

Quant aux changements de couleurs, on n'en connaît pas mieux les causes que les motifs. On a prétendu que le caméléon reflétait les nuances des objets qui l'environnent: cette hypothèse donnait, d'une part, quelque chance de salut à la pauvre créature sans défense, exposée à de tels dangers, qu'ainsi que le dit le proverbe: « Un caméléon vu, est un caméléon perdu. » D'autre part, la conjecture arrangeait à merveille les poètes et les moralistes qui y trouvaient un excellent objet de comparaison avec les flatteurs, les sycophantes, les courtisans, enfin toute la tribu des *versatiles*, plus nombreuse assurément que celle des *versicolores*. Mais la plus simple expérience contredit cette opinion:

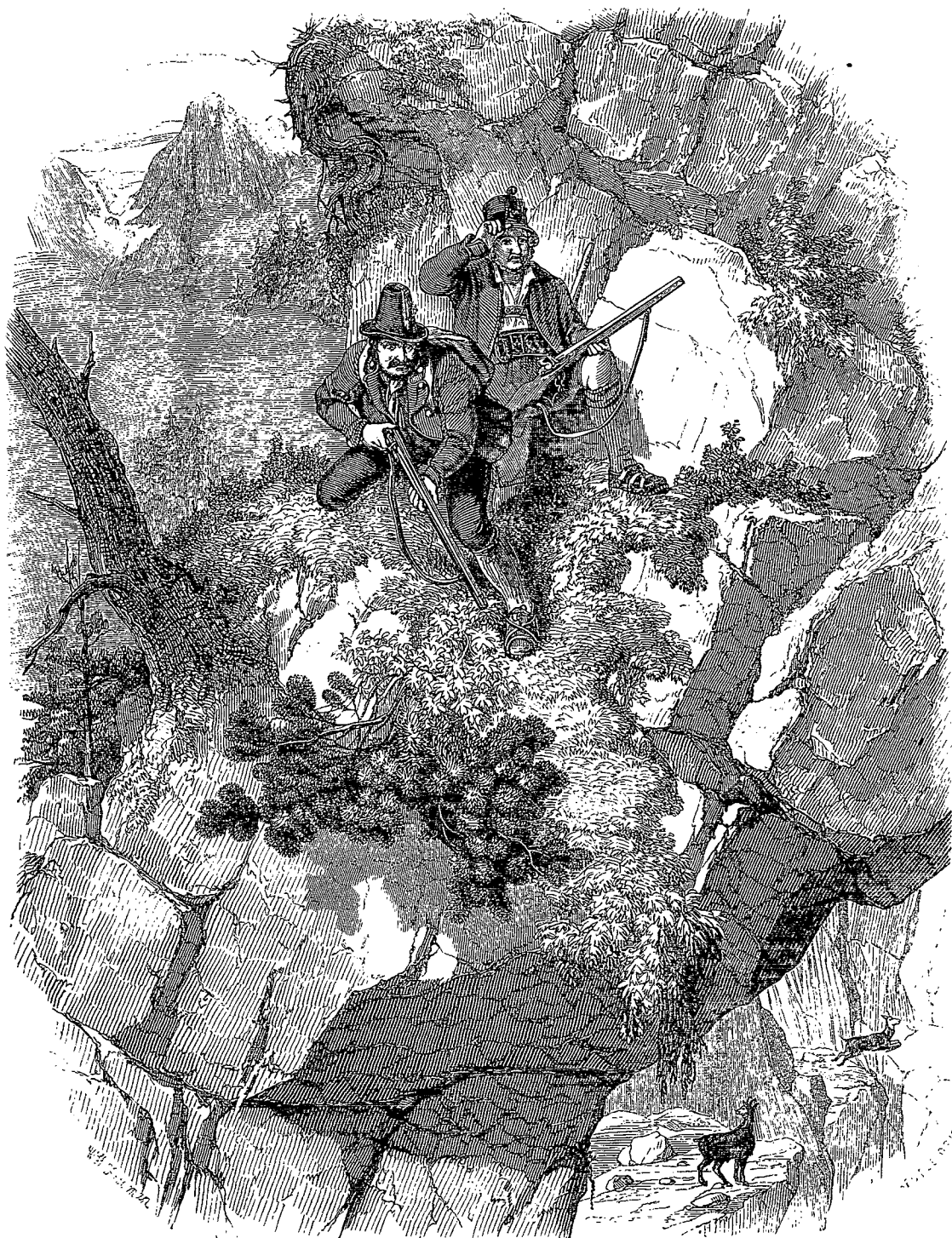
Aristote qui, le premier, a décrit le caméléon avec autant de concision que de justesse, prétend que ce n'est que lorsque le reptile se gonfle que les changements de couleurs ont lieu.

Descartes croit que la diversité des teintes du reptile tient à la disposition chagrinée de sa peau, dont les aspérités reflètent les rayons lumineux et les décomposent. D'autres savants, partageant cette idée, comparent les changements de teintes du caméléon à ceux de la nacre de perle, recouverte d'imperceptibles sillons réguliers, qui reflètent la lumière en la décomposant. Mais les couleurs de la nacre varient à chaque changement de position de celui qui l'examine, et à mesure que les rayons lumineux la frappent sur un angle différent. Il n'en est pas de même de la peau du reptile, qui conserve les mêmes nuances vu de dessus, de côté ou de dessous, soit que vous le considériez en penchant la tête à droite ou à gauche, en la levant ou en la baissant, et qui ensuite prendra peu à peu à vos yeux une teinte différente, sans que ni vous ni le reptile ayez changé de position.

Quelques personnes enfin donnent pour motif aux variations des couleurs du caméléon, ses impressions intérieures, ses sensations, ses besoins, ses passions, et elles en trouvent la cause dans les combinaisons de teintes produites par un sang d'un bleu violet qui coule à travers des vaisseaux dont les membranes transparentes sont jaunes.

Il n'y a qu'un seul genre dans la famille des caméléons qui contient douze à quatorze espèces, entre lesquelles, la plus singulière, à mon gré, est celle du caméléon à trois cornes. Tous les caméléons viennent des climats chauds, et appartiennent à l'ancien monde, surtout à l'Afrique.

LA CHASSE AU CHAMOIS.



(Chasseurs tyroliens. — Dessin de Freemann.)

La France ne possède qu'une espèce du genre Antilope ; c'est le chamois (*Antilope rupicapra*) qui, dans les Pyrénées, a reçu le nom d'isard. Cet animal est dans nos climats le seul représentant de ce type poétique des gazelles de l'Orient, dont les nombreux troupeaux animent les déserts de l'Afrique et de l'Asie. Le chamois n'a pas toujours hanté les sommets inaccessibles où nous le voyons actuellement exilé. Les prairies subalpines qui, dans les Alpes, règnent au-dessus de la zone des forêts, sont sa véritable patrie. Mais l'industriel habitant des montagnes, à l'étroit dans

les vallées, n'a pas tardé à s'emparer de ces gras pâturages pour y mener ses troupeaux pendant la belle saison. A mesure que le nombre des bergers augmentait, ils se sont élevés davantage dans les Alpes, et maintenant on trouve des cabanes construites en pierres sèches jusqu'à la limite des neiges éternelles. Des pâtres y demeurent pendant quelques semaines, au cœur de l'été, avec leurs moutons et leurs chèvres, et redescendent aux premières neiges vers les chalets subalpins. D'autres ne montent pas si haut, mais ils traversent de larges glaciers pour conduire leurs mou-

tons dans de petites oasis où les plantes alpines, arrosées par les neiges fondantes, végètent vigoureusement. À l'aspect de la première crevasse qui traverse ce glacier, le troupeau s'arrête en hésitant; le berger encourage les bédouins, chefs du troupeau : l'un d'eux, plus hardi que les autres, franchit l'abîme, et aussitôt tous les moutons, fidèles au vieux proverbe, s'élancent après lui. Souvent le berger reste seul avec son troupeau, séparé du monde entier pendant plusieurs mois. Plus souvent encore, il ne demeure pas avec ses moutons, mais vient seulement les visiter de temps à autre pour leur porter le sel dont ils sont extrêmement avides. Abandonné ainsi à lui-même, le mouton n'est plus cet animal stupide et sans volonté, que nous voyons dans nos plaines. Il redevient agile, vigoureux et hardi; il franchit les précipices et s'élance de roc en roc comme une chèvre. Abâtardi par l'homme qui ne s'attache à développer que sa graisse et sa laine, le mouton se rapproche ainsi de son type primitif, le mouton des montagnes de la Corse. Souvent il traverse seul le glacier et retourne à la vie sauvage. Sans les visites du berger et le sel qu'il a soin de distribuer chaque fois, le troupeau ne tarderait pas à se disperser.

L'homme, comme on le voit, a enlevé au chamois jusqu'aux parties les plus élevées de son domaine pour les donner aux animaux qu'il a réduits en esclavage. Forcés de vivre au milieu des rochers inaccessibles où croissent avec peine quelques plantes alpines, les chamois vivent isolés ou réunis en petits troupeaux de cinq ou six. La nuit, ils descendent en tremblant pour brouter l'herbe plus tendre des prairies alpines et boire dans les lacs une eau moins glacée que celle qui découle des neiges éternelles. L'œil et l'oreille au guet, ils posent des sentinelles qui, perchées sur un point culminant, interrogent sans cesse l'espace et aspirent l'air avec leurs naseaux ouverts pour découvrir la moindre odeur suspecte. À la plus légère appréhension, ils poussent un cri aigu et disparaissent avec tout le troupeau en faisant des bonds de cinq à six mètres de longueur.

Pour atteindre un gibier aussi soupçonneux et aussi agile, le chasseur lutte avec lui d'adresse et de persévérance. Dans les Alpes de la Suisse, dans celles du Tyrol et dans les Pyrénées, le montagnard se livre avec une égale ardeur à la chasse du chamois. Le soir, il part de sa cabane portant une lourde carabine à très longue portée, une lunette d'approche et quelques provisions. Il va coucher dans les derniers chalets, souvent même dans une caverne ou sous une pierre. Avant l'aube du jour, il est à l'affût sur un point qui domine le pâturage écarté où les chamois descendent pendant la nuit. Il étudie d'abord avec soin la direction de la brise matinale pour se placer sous le vent du petit troupeau; puis il se poste à une embrasure de rocher où il puisse voir sans être vu. Quand l'aube blanchit, il choisit sa proie et la juge à portée dès qu'il peut distinguer les deux cornes qui ornent son front. C'est là qu'il vise. Le coup part; souvent l'animal n'est point atteint. Le troupeau effrayé bondit, jette de tous côtés un regard effrayé, mais ne fuit pas toujours. Accoutumé au tonnerre des glaciers, au fracas des avalanches, l'explosion d'une arme à feu l'effraye moins que la vue du chasseur, et revenus de leur alerte, les chamois recommencent à brouter. Mais si l'animal est frappé, alors le troupeau défile et disparaît à l'instant en faisant des bonds prodigieux. Le chasseur triomphant s'élance, descend pour chercher sa proie, l'achève, lui ouvre le ventre, retire les viscères et rapporte l'animal dans sa demeure. Si une mère est tuée, ses petits restent auprès d'elle et se laissent prendre plutôt que de se séparer de son cadavre qui, pour eux, est toujours leur mère vivante. On a vu de ces orphelins suivre un troupeau de chèvres dans lequel ils croyaient reconnaître le troupeau maternel, et rentrer avec lui dans l'étable. Le berger étonné adopte cet hôte

nouveau, mais ne tarde pas à le condamner à la captivité ou à la mort; car il sait que l'instinct de la liberté l'emportera bientôt sur l'instinct social, et que le chamois adulte fuira vers ses montagnes. Si le chamois n'est que blessé, c'est un gibier perdu; le chasseur peut rarement l'atteindre dans sa fuite, et il va mourir au fond d'un précipice ou d'une crevasse de glacier.

La chasse du chamois passionne ceux qui s'y livrent à un point extraordinaire. Le froid, la faim, la privation de sommeil, des affûts de plusieurs heures, les rochers les plus escarpés, les précipices les plus profonds, les arêtes les plus effrayantes, rien ne saurait les arrêter. Plusieurs, après s'être cassé la jambe dans leurs courses aventureuses, retournent en boitant à la chasse du chamois, prophétisant eux-mêmes qu'ils y trouveront la mort comme leurs pères et comme leurs aïeux. Un bon nombre y ont péri. Qu'on se figure un malheureux chasseur blessé dans une chute, incapable de se mouvoir, couché sur la neige ou au fond d'un précipice, dans ces solitudes élevées où la vie a disparu, où ses amis ne sauraient le retrouver malgré les recherches les plus actives. Pendant le jour, il conserve encore quelques lueurs d'espoir; le soleil luit et le réchauffe un peu; mais bientôt la nuit arrive glaciale et humide, le vent s'élève, la neige tombe; alors le froid le saisit, le sommeil le gagne, heureux si ce sommeil est l'avant-coureur de la mort. S'il survit, quel réveil! ses provisions sont épuisées, la faim et la soif commencent à le torturer; alors il invoque la mort comme une délivrance, et celle-ci n'exauce ses vœux qu'après plusieurs jours de souffrances. Les premières neiges qui blanchissent les montagnes couvrent son cadavre d'un froid linceul, sous lequel il se conserve sans altération; chaque printemps, quand les neiges disparaissent, le corps reste à découvert pendant quelques mois; et longtemps après, un chasseur égaré le découvre gisant avec son fusil près de lui, et on apprend enfin comment a péri le chasseur qui, bien des années auparavant, a quitté sa cabane et n'y est point revenu.

Un autre danger menace la vie du chasseur de chamois; c'est la tempête dans les hautes Alpes. Souvent il est parti avec toutes les apparences du beau temps: entraîné par son ardeur à la poursuite d'un chamois, il le suit de rocher en rocher et de cime en cime. Cependant le ciel s'obscurcit peu à peu: le vent fraîchit et souffle par rafales qu'interrompent des intervalles de calme profond; quelques flocons de neige passent devant ses yeux, d'abord rares et menus comme du grésil; les nuages s'abaissent rapidement et l'enveloppent bientôt d'une nuit profonde; la plaine, le ciel, les sommets connus qui lui servent de boussole disparaissent; c'est à peine s'il reconnaît les rochers les plus voisins que la brume déforme et grandit. La violence du vent augmente à chaque instant; alors le malheureux se cramponne au rocher de peur d'être emporté comme une feuille légère; mais le bruit de la tempête, la neige qui tourbillonne autour de lui et pénètre à travers ses vêtements, la foudre qui gronde, l'éclair qui luit à ses côtés, le froid qui le gagne, le sentiment de son isolement et de sa faiblesse troublent ses sens, ébranlent sa raison et énervent ses facultés morales. Peu à peu il faiblit dans sa lutte contre les éléments conjurés: renonçant à un combat inutile, il leur livre sa vie et se couche sans mouvement au pied d'un rocher; aussitôt un sommeil invincible s'empare de lui, et ce sommeil est celui de la mort. Mais s'il ne désespère jamais de son salut, si son énergie morale grandit avec le danger, s'il reste debout et cherche à retrouver sa route au milieu de la brume et de la neige, ou s'il piétine et s'agite en place pour ne pas céder au sommeil, il peut encore espérer de revoir ceux qui l'attendent; car le danger est rarement plus fort que l'homme calme et résolu qui lui oppose toutes les ressources d'une intelligence que l'image de la mort n'a point obscurcie.

LÉTTRES D'ARTISTES.

(Voy. p. 9.)

II.

DEUX LÉTTRES DE MICHEL-ANGE.

Lorsque l'Arétin eut appris que Michel-Ange avait enfin commencé de peindre le Jugement dernier sur les murs de la chapelle Sixtine, il lui écrivit une lettre où, après l'avoir félicité, il lui communiquait ses propres idées sur la composition de cette grande page :

« Je vois, dit-il, au milieu des êtres innombrables, l'Antéchrist avec des traits que vous seul pouviez imaginer : je vois la terreur imprimée sur le front des vivants ; j'aperçois encore les traces du soleil, de la lune et des étoiles dont les feux vont s'éteindre... Les éléments paraissent se dissoudre... Je vois la nature épouvantée, stérile, et recueillie dans sa décrépitude. Je vois le temps décharné et tremblant, lequel arrivé à son dernier terme, se repose sur un tronc desséché ; et tandis que les trompettes des anges retentissent dans tous les cœurs, je vois la vie et la mort accablées d'une confusion extraordinaire : l'une se lasso de relever les morts, tandis que l'autre abat les vivants. Enfin j'aperçois l'Espérance et le Désespoir qui conduisent les troupes des bons et des méchants. Le ciel se colore des rayons les plus purs ; le Christ, assis sur des nuages, est environné de splendeurs et des terreurs qu'inspirent les milices célestes ; son visage est resplendissant de lumière, et ses yeux, brillant d'une flamme douce et terrible, remplissent les bienheureux d'allégresse et les pervers d'une crainte mortelle. Enfin je vois les ministres de l'abîme, lesquels, avec un aspect terrible, environnés de la gloire des saints et des martyrs, se moquent des César et des Alexandre pour avoir vaincu le monde et n'avoir pas su se vaincre eux-mêmes. Je vois la renommée, avec ses couronnes et ses palmes foulées aux pieds, renversée parmi les ruines de ses chars de triomphe. J'entends sortir de la bouche du fils de Dieu la dernière sentence ; à sa voix, les bons et les méchants sont séparés ; le monde s'écroule au bruit des tonnerres ; les ténèbres séparent le paradis des fournaies de l'enfer. En retraçant ces terribles images, je me dis que l'on doit trembler en voyant l'ouvrage de Buonarrotti, comme l'on tremblait le jour du Jugement dernier. »

Voilà de belles phrases ! Si Michel-Ange s'était laissé persuader par elles, imaginez quelle peinture il aurait faite ! La Nature, le Temps, la Vie, la Mort, l'Espérance, le Désespoir, la Renommée, et une foule de divinités allégoriques de cette espèce, auraient figuré à côté du Christ, le dieu de la vérité ! Le Jugement dernier aurait ressemblé à une de ces pages pompeuses et mensongères où Rubens a peint, sous des fictions, l'histoire de Marie de Médicis.

Lorsque les hommes de lettres dont le propre est de rendre sensibles, par la parole, des idées et des sentiments, songent à les représenter extérieurement, ils ne voient rien de plus naturel que de les personnifier par des figures allégoriques. Mais les artistes, dont la mission est, au contraire, de représenter des formes, ne sauraient, sans s'exposer à demeurer froids pour le regard, peindre des personnages symboliques dont la force est dans l'idée qu'ils expriment, et non pas dans les parties dont ils sont composés. Aussi faudrait-il avoir des artistes lettrés eux-mêmes, de manière à concevoir aisément des pensées qu'ils pussent rendre avec la langue naturelle de l'art, et cependant préservés de l'influence des hommes de lettres, de manière à ne pas tomber dans ces fausses conceptions dont l'artifice ne saurait intéresser que l'esprit.

Michel-Ange répondit à l'Arétin par de grands compliments, et s'excusa de ne pouvoir suivre ses idées, sur ce qu'il avait déjà achevé une partie de son sujet. Il fit sage-

ment de mettre à la place des fictions de l'homme de lettres les grandes et terribles réalités du christianisme, et, au lieu de cette fantasmagorie des éléments qui se dissolvent, de la lune et du soleil qui s'éteignent, des coups de tonnerre dont le monde est partagé, le seul mouvement des corps s'agitant dans l'immensité, et exprimant par leurs attitudes la diversité de leurs sentiments. C'est là ce que Vasari appelle avec juste raison la *plus grande difficulté de l'art et la perfection*. Cependant Michel-Ange qui savait si bien se résoudre, en peignant, à ne parler que la langue de la peinture, et qui la séparait si bien de tout alliage étranger, parlait aussi admirablement, quand il écrivait, la langue de la littérature et des idées. On connaît la force et la beauté de ses sonnets, dont nous avons donné déjà des traductions. Nous nous bornerons aujourd'hui à citer deux lettres de Michel-Ange pour faire comprendre quelle simplicité cette âme sublime savait joindre à la grandeur et à l'élevation de ses idées.

A George Vasari.

Rome.

« Mon cher George, j'ai pris un très grand plaisir à lire votre lettre, ayant vu que vous n'oubliez pas le pauvre vieillard, et que vous aviez assisté à la fête que vous m'écrivez avoir été faite pour la naissance d'un autre Buonarrotti. Je vous rends grâces de ces détails autant que je le sais et que je le puis ; mais une telle pompe me déplaît, parce que l'homme ne doit pas rire lorsque tout le monde pleure : c'est pour cela qu'il me semble que mon neveu ne devrait pas faire tant de réjouissances pour un enfant qui vient de naître, parce qu'on doit conserver cette allégresse pour la mort de celui qui a bien vécu. Ne soyez point étonné si je ne vous réponds pas très promptement ; je fais ainsi pour n'avoir pas l'air de faire un commerce. Maintenant je vous dis et vous répète que, si je méritais une seule de toutes les louanges que vous me prodiguez dans votre dernière lettre, il me paraîtrait qu'en m'écrivant donné à vous de corps et d'âme, je vous aurais fait pressentir de quelque chose, et que j'aurais satisfait en ce peu à ce que je vous dois. Je reconnais le contraire à tout instant, puisque je vous dois plus que je ne puis payer ; je suis trop vieux pour espérer jamais de pouvoir égaliser ce compte ; ayez donc un peu de patience ; je suis tout à vous ; les choses vont ici cahin-caha. »

» Michel-Ange Buonarrotti. »

Après avoir montré comment le grand artiste entendait les mystères de la vie humaine, il faut faire voir comment il sentait ceux de la nature.

A George Vasari.

18 septembre 1556.

« Mon cher George, j'ai eu ces jours derniers de grandes incommodités et de la dépense à faire ; mais j'ai eu aussi un grand plaisir à visiter, dans la montagne qui est au-dessus de Spolète, tous les ermitages : de sorte que je n'ai pas rapporté à Rome la moitié de moi-même, puisqu'on ne trouve véritablement la paix que dans les bois. Je n'ai rien autre à vous dire. Je suis satisfait de savoir que vous êtes en bonne santé et content. Je me recommande à vous. »

» Michel-Ange Buonarrotti. »

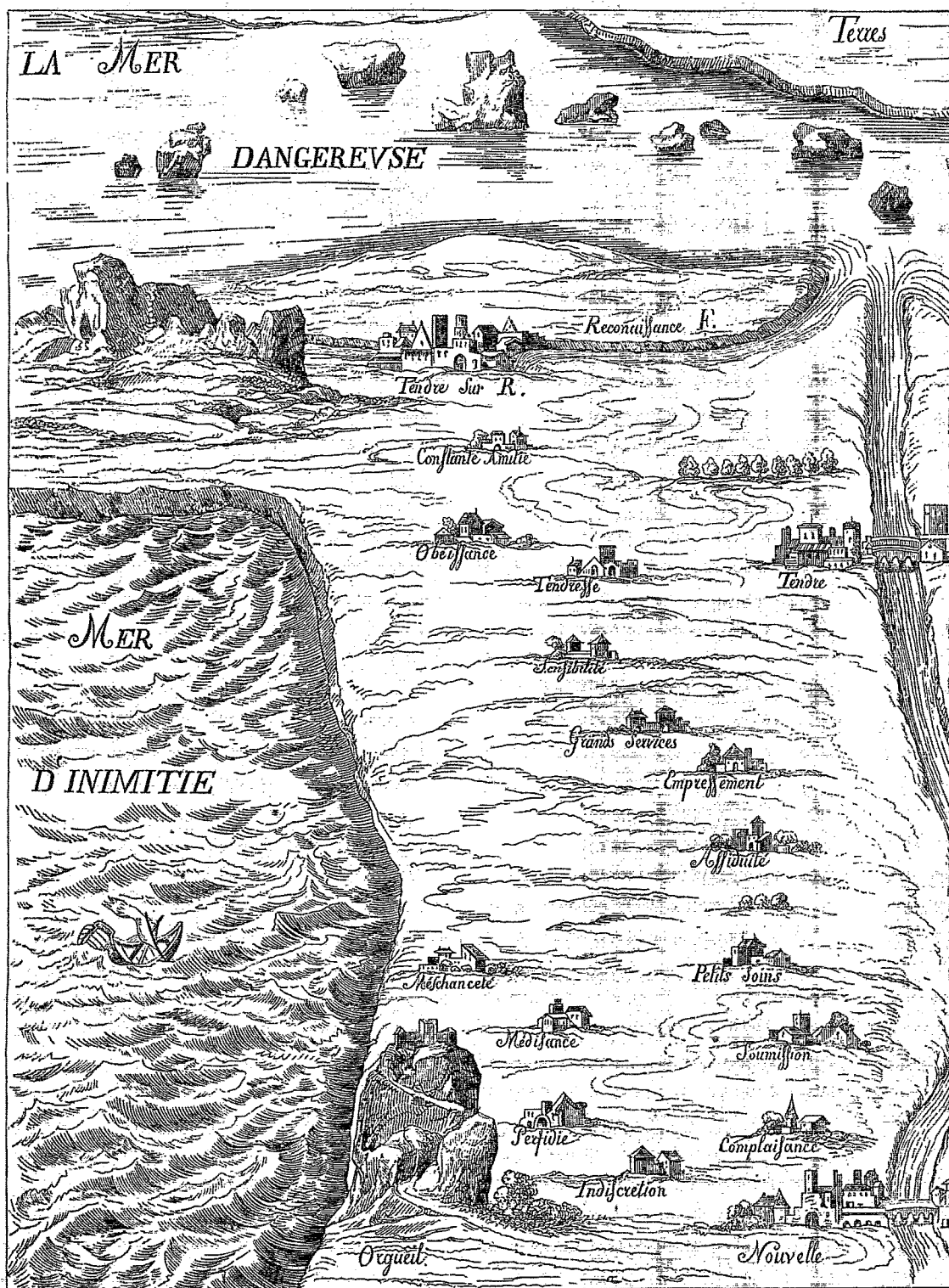
Par ces expressions laconiques et profondes, comme les traits de son dessin, Michel-Ange manifestait les sentiments de son âme ; mais il ne s'est jamais étudié à exprimer par la parole les théories et les procédés de son art. C'était là, nous le verrons, une occupation réservée aux artistes de la décadence qui déjà ne savaient plus rendre leurs pensées par la pierre et par les couleurs, et qui avaient besoin des mots pour communiquer leur intelligence.

CARTES ALLÉGORIQUES.

LE PAYS DE TENDRE.

Qui n'a entendu parler de la *Carte de Tendre*? Mais qui la connaît? Elle n'existe plus que dans un très petit

nombre de bibliothèques et de collections d'estampes. Il est vrai qu'à ne la considérer que sous le rapport du goût, elle mérite sa mauvaise fortune : sa rareté est aujourd'hui à peu près son seul titre. Cependant il faut se souvenir qu'elle a fait époque dans notre histoire littéraire ; elle caractérise



une veine spirituelle, mais égarée, du dix-septième siècle ; elle résume, pour ainsi dire, une école. En ce sens, elle n'est pas indigne d'un coup d'œil. Après l'avoir un moment parcourue, on en aura du moins une idée nette toutes les fois qu'il y sera fait allusion.

Peu de temps après la dispersion de la société de l'hôtel Rambouillet (voy. 1836, p. 366), il se forma autour de mademoiselle de Scudéry une réunion littéraire qui ne tarda pas à acquérir une grande célébrité. C'était le samedi que se rassemblaient chez elle les beaux-esprits de l'épo-

que, au nombre desquels on comptait Sarrasin, Conrart, Pellisson, le duc de Saint-Aignan, Godeau, etc., qui tous avaient pris des surnoms tirés le plus souvent des romans alors à la mode. Rien ne peut mieux donner une idée du langage sophistiqué et contourné qui était presque de ri-

gueur dans ces réunions que les ouvrages de mademoiselle de Scudéry. L'un de ses romans, *Clélie*, publié en 1656, 10 vol. in-8, renferme entre autres une description d'un pays allégorique, le pays de Tendre, que Boileau a ridiculisé dans ses *Héros de roman*. C'est du premier volume de



Clélie que nous avons extrait la carte de ce pays, et la description qui en est faite par le cavalier Célère à la princesse des Léontins.

« La première ville située au bas de la carte est Nouvelle-Amitié. Comme on peut avoir de la tendresse par trois

causes différentes, ou par une grande estime, ou par reconnaissance, ou par inclination, on y a établi trois villes de Tendre sur trois rivières qui portent ces trois noms, et on a fait aussi trois routes différentes pour y aller. Si bien que comme on dit Cumes sur la mer d'Ionie et Cumes sur la

mer Thyrrène, on dit aussi Tendre-sur-Inclination, Tendre-sur-Estime, et Tendre-sur-Reconnaissance. Cependant, comme Clélie a présupposé que la tendresse qui naît par inclination n'a besoin de rien autre chose pour être ce qu'elle est, elle n'a mis nul village le long des bords de cette rivière, qui va si vite, qu'on n'a que faire de loger le long de ses rives pour aller de Nouvelle-Amitié à Tendre. Mais pour aller de Tendre-sur-Estime il n'en est pas de même; car Clélie a ingénieusement mis autant de villages qu'il y a de petites et de grandes choses qui peuvent contribuer à faire naître par estime cette tendresse dont elle entend parler. En effet, vous voyez que de Nouvelle-Amitié on passe à un lieu qu'on appelle Grand-Esprit, parce que c'est ce qui commence ordinairement l'estime. Ensuite vous voyez ces agréables villages de Jolis-Vers, de Billets-Galants et de Billets-Doux, qui sont les opérations les plus ordinaires du grand esprit dans les commencements d'une amitié. Ensuite, pour faire un plus grand progrès dans cette route, vous voyez Sincérité, Grand-Cœur, Probité, Générosité, Respect, Exactitude, et Bonté, qui est tout contre Tendre. Après cela il faut retourner à Nouvelle-Amitié pour voir par quelle route on va de là à Tendre-sur-Reconnaissance. Voyez donc, je vous prie, comment il faut aller d'abord de Nouvelle-Amitié à Complaisance, ensuite à ce petit village qui se nomme Soumission, et qui en touche un autre fort agréable qui s'appelle Petits-Soins. De là il faut passer par Assiduité, et à un autre village qui s'appelle Empressement, puis à Grands-Services; et pour marquer qu'il y a peu de gens qui en rendent de tels, ce village est plus petit que les autres. Ensuite il faut passer à Sensibilité. Après il faut, pour arriver à Tendre, passer par Tendresse. Ensuite il faut aller à Obésissance, et enfin passer à Constante-Amitié, qui est sans doute le chemin le plus sûr pour arriver à Tendre-sur-Reconnaissance. Mais comme il n'y a pas de chemin où l'on ne se puisse égarer, Clélie a fait que si ceux qui sont à Nouvelle-Amitié prenaient un peu plus à droite ou un peu plus à gauche, ils s'égaraient aussi; car si, au partir de Grand-Esprit, on allait à Négligence, qu'ensuite, continuant cet égarement, on allait à Inégalité, de là à Tiédeur, à Légèreté et à Oubli, au lieu de se trouver à Tendre-sur-Estime, on se trouverait au lac d'Indifférence, qui par ses eaux tranquilles représente sans doute fort juste la chose dont il porte le nom en cet endroit. De l'autre côté, si au partir de Nouvelle-Amitié on prenait un peu trop à gauche, et qu'on allait à Indiscrétion, à Perfidie, à Orgueil, à Médisance ou à Méchanceté, au lieu de se trouver à Tendre-sur-Reconnaissance, on se trouverait à la mer d'Inimitié, où tous les vaisseaux font naufrage. La rivière d'Inclination se jette dans une mer qu'on appelle la mer Dangereuse; et ensuite, au-delà de cette mer, c'est ce que nous appelons Terres inconnues, parce qu'en effet nous ne savons point ce qu'il y a.

A peine cette relation eut-elle paru qu'elle fit jeter des cris d'admiration aux amis de mademoiselle de Scudéry, et l'évêque de Vence, Godeau, s'empessa d'envoyer à l'auteur une pièce de vers commençant ainsi :

Enfin j'ai vu l'admirable Clélie,
Et cette carte si jolie,
Si belle, si galante et si pleine d'esprit,
Qu'à peine fut-elle achevée,
Que le tyran des cœurs, Amour, par cœur l'apprit...

Le succès de cette carte, dont Chapelain avait, dit-on, donné l'idée à mademoiselle de Scudéry, mit en verve une foule de beaux esprits, et l'on vit circuler dans les salons des cartes allégoriques sur toute sorte de sujets.

Chevreau, écrivant, le 15 juillet 1656, à Saint-Amant, commençait ainsi sa lettre :

« S'il vous prend envie, monsieur, de faire la carte du pays de la Raison, ne l'étendez pas généralement au-delà de la rivière de Loire... »

En 1659, trois ans après la première édition de *Clélie*, l'abbé d'Aubignac fit paraître in-12 : *Histoire du temps, ou relation du royaume de la coquetterie, extraite du dernier voyage des Hollandais aux Indes du Levant*. La publication de cet ouvrage, réellement antérieur à *Clélie*, brouilla l'abbé avec mademoiselle de Scudéry, qui crut y voir un plagiat de sa carte de Tendre.

Parmi les ouvrages du même genre qui parurent à cette époque, nous ne devons pas oublier de mentionner une satire très vive dirigée contre les Jansénistes, et publiée en 1660, in-8°, par Zacharie, qui jugea prudent de se cacher sous le nom de Louis Fontami, sieur de Saint-Marcel. Elle est intitulée : *La relation du pays de Jansénie, où il est traité des singularités qui s'y trouvent et des mœurs des habitants*.

DE QUELQUES LANTERNIERS.

Mon voisin est un petit homme vif, net, propre, méthodique, discret, silencieux. Ma femme de ménage n'en parle jamais qu'avec admiration; elle dit d'un air pénétré : « M. Couturier est toujours tiré à quatre épingles; il a toujours l'air de sortir d'une boîte! » Cependant, qui le croirait! ce petit homme si vert, si régulier, si soigneux de sa personne, n'est qu'un lanternier. Tout le jour on l'entend marcher en tous sens dans sa chambre, s'agiter, tirer, pousser, frapper. Que fait-il? Rien. Il a cinquante ans; il est rentier; il emploie toute son activité et tous ses loisirs à changer de place incessamment ses meubles accumulés depuis vingt ans par successions et trop nombreux pour son usage, ses livres qu'il ne lit jamais, ses tableaux qu'il n'estime pas, et il a bien raison! Ce remue-ménage continu est à la fois son unique distraction et son unique tourment; supplice d'Ixion sur la roue éternelle, ou, pour le prendre sur un ton plus modeste et plus convenable au sujet, vaine et folle agitation de l'égureuil dans sa cage! « Quand aurai-je fini? » dit-il d'une voix lamentable; et il recommence toujours. Il gémait sur l'incroyable rapidité du temps. Il se plaint de ne trouver qu'à peine les deux ou trois heures nécessaires pour s'habiller, « se tirer à quatre épingles, sortir de sa boîte, » et lanterner l'après-midi, seul, gravement, sur les boulevards. Ridicule bien innocent après tout, s'il était seulement un peu moins bruyant à l'intérieur; car il faut avouer que de toutes les espèces de lanternerie, celle de mon voisin est la plus tolérable. Le lanternier célibataire et misanthrope ne perd que son temps; il use de son bien comme il lui plaît. Si M. Couturier déménage au prochain terme, je le déclare un homme parfait.

Mais voici un autre lanternier, au fond le meilleur homme du monde. Il est père de famille. Lui aussi remue, range, dérange, tire et pousse tout le long du jour; mais ce n'est point dans sa chambre, c'est dans son esprit et dans celui des autres. Il lanterner avec les idées, comme mon voisin avec ses meubles; il soulève à tout propos et hors de propos des questions et des doutes; sans cesse il conteste et contredit, naïvement, faute de réflexion, par indécision, par habitude, jamais par malice. Il se soucie peu d'ailleurs de se contester et de se contredire lui-même; souvent même ce qu'il dit l'étonne; il n'y avait pas pensé; il s'admire, et, comme il est modeste, en s'admirant il se méfie, il cherche l'opinion contraire à la sienne, il se provoque, se combat, dans son acharnement se trompe de rôle, sa pensée s'embrouille, et il en rit. Ce n'est point en effet son tourment, c'est son plaisir de peser ainsi scrupuleusement le pour, le contre, le pourquoi, le comment, jusque dans les sujets les plus microscopiques. Il aime à hésiter, il en convient; il trouve du charme à se balancer dans sa perplexité, comme dans son hamac le créole indolent.

Il est surtout un grave problème que cet aimable lanternier se reprend à ruminer tous les matins, et qui tient toute la famille en suspens. — Sortira-t-il ? — ne sortira-t-il point ? — Les visites qu'il se propose de faire sont-elles indispensables ? ne peut-il les remettre à un autre jour ? — Oui et non, — non et oui, — peut-être. — Est-il trop tôt ? est-il trop tard ? — La pendule retarde, la montre avance. — Pleuvra-t-il ? Que dit le baromètre ? Il est au beau fixe. Que dit la girouette ? Le vent est sud. On n'y comprend plus rien. Les signes du temps changent, les saisons aussi. — Comment s'habiller ? quelle cravate choisir ? quel gilet ? Un habit est trop cérémonieux, une redingote ne l'est pas assez. — Par quelle course commencer ? — Définitivement il a bien envie de rester ; mais il faut qu'il sorte ; on l'attend, il a donné rendez-vous, il serait trop impoli. On ne le nie point ; c'est égal ; il le prouve. Il va, il vient, il tourne sur lui-même, il marche en rond ; enfin il sortira ; il a sur la tête son chapeau, dans la main ses gants. Il s'effraie du temps qu'il a perdu. Adieu : il part comme une flèche.

On le croit bien loin ; il sonne. Qu'a-t-il oublié ? une clef, son portefeuille, un papier ? il cherche, il bouleverse tout, il s'impatiente : rien ; il avait oublié de fouiller une poche de côté.

Mais, dira-t-on, c'est là le portrait de l'irrésolu, du musard, du distrait. — Sans doute. Un bon lanternier est à la fois tout cela, et plus encore.

Un dimanche d'été, on projette une partie de campagne en famille. Notre lanternier connaît mieux que qui que ce soit tous les environs de la ville, tous les moyens de transport, les sentiers pittoresques, les plus beaux ombrages, les restaurants renommés. Laissez-le faire : il se charge de tout diriger ; il consulte sa carte, ses souvenirs. Mais peu à peu les objections naissent dans son esprit, se multiplient, grandissent : il trouve autant d'inconvénients à telle direction qu'à telle autre ; bientôt l'incertitude s'empare de lui et le décourage : il n'a plus ni opinion, ni préférence ; il ne veut plus donner d'avis : tout parti lui sera égal ; celui que l'on prendra sera bien pris ; pour lui, il n'a déjà eu que trop de peine. Cependant une heure entière s'est usée en paroles pour arriver à cette belle conclusion. Pour en finir, on choisit au hasard. Il écoute sans approbation et sans blâme : il a l'air résigné. Serait-ce que le choix lui déplaît ? — Point du tout. — On croit voir qu'il serre un peu les lèvres. Préférerait-il rester ? — Il ne dit point cela ! — On est dehors. A-t-il vraiment abdiqué sans regret ? se laissera-t-il guider sans discussion ? Il ne faut point y compter. Il est vrai qu'il a abandonné le plan général, et il le subit ; mais son caractère le ramènera infailliblement à délibérer sur les détails. — Pourquoi ce chemin ? celui-ci qui s'éloigne de la rivière est plus court ; il en est sûr : l'autre a deux cents pas de plus ; il les a mesurés tous deux, il y a dix ans, tel mois, tel jour, avec tel ami qui s'était obstiné à ne point le croire. Il veut recommencer. On a grand-peine à l'en dissuader en lui assurant qu'on ne doute point qu'il n'ait raison, et qu'on est prêt à le suivre. Il en sera de même pour le restaurant, de même lorsqu'il faudra commander le dîner, de même pour la carte à payer, de même au retour, de même partout, et toujours. — Cet homme, dira-t-on, doit prodigieusement ennuyer sa famille. — Non ; pas trop : sa femme et ses enfants sont si bien faits à sa manie, que si elle venait un jour à s'effacer, elle leur ferait faute, il leur manquerait quelque chose : lui-même s'en divertirait ouvertement avec eux ; mais tout en se condamnant, il n'a garde de s'en corriger ; il perdrait son grain d'originalité, il craindrait de devenir fade. Il dit complaisamment : « Je suis bien ridicule ! que voulez-vous ? » chacun a ses défauts ; on ne change pas à mon âge. Ne vaut-il pas mieux encore être ainsi que d'être... » et il cite vingt autres ridicules qu'il n'a pas ou ne croit point avoir : il avait commencé par une humble confession de sa faiblesse

dont il semblait avoir un peu de honte, il finit par son apologie. Mais ces derniers traits, remarquables en lui, ne sont point essentiellement particuliers aux lanterniers ; ils sont communs à un grand nombre d'autres originaux, ils font escorte à plus d'un vice.

Nous avons vu le lanternier dans la solitude, le lanternier dans la famille ; élargissons le cercle, et suivons un moment le lanternier chez ses amis, dans le monde.

J'étais assis, là, devant mon bureau ; j'y méditais une lettre d'affaire ; l'heure de la poste approchait, et je n'avais encore écrit que ce seul mot : *Monsieur*. Un de mes compatriotes (je l'appellerai, s'il vous plaît, Rigaud) entre précipitamment en s'essuyant le front : je devine à son air animé, empressé, qu'il a fait grande hâte, et qu'il a une nouvelle à m'annoncer. Cette nouvelle n'avait en réalité que peu d'importance : rien ne pressait, et d'ailleurs il pouvait parfaitement me mettre au fait en une seule phrase ; il n'avait qu'à me dire : « Ma femme est partie inopinément ce matin à onze heures pour le Havre avec M. et madame Cailletaut. » Mais Rigaud serait loin de trouver son compte à cette méthode laconique : il lui a fallu plus d'une heure pour me raconter ce départ imprévu. Son travers est de lanterner avec les mots. Sa parole est comme la longue chaîne qui sort des lèvres éloquentes du Mercure gaulois et va se river à l'oreille des auditeurs, ou comme ce ruban omnicolore que les physiciens de place publique tirent sans fin de leur gosier et qui pourrait servir de ceinture à toute une ville. Avant de s'engager dans ses interminables soliloques, Rigaud prélude ordinairement par quelques petits tours pleins d'artifice.

Donc, en entrant il pose son chapeau sur un fauteuil, sa canne contre un meuble ; il s'assied, me regarde en remuant la tête avec gravité, et me dit : « Vous ne savez pas ? »

C'est une de ses manières de commencer l'entretien.

Si vous le rencontrez dans la rue, il s'écrie : « Ah ! c'est vous ! vous voilà ? vous êtes donc sorti aujourd'hui ? »

Questions fort utiles, sans doute.

— Non, répondis-je.

— Au fait, vous ne pouvez pas le savoir. Vous êtes la première personne que j'aie voulu en instruire.

— Je vous remercie.

— Vous ne vous doutez point de ce dont il s'agit.

— Aucunement.

— Je vais vous le dire.

— J'écoute.

— Vous serez bien étonné.

— Qu'est-ce donc ?

— Quelque chose de si inattendu que moi-même je n'en reviens pas.

— Ce n'est pas, j'espère, un événement fâcheux.

— Tout au contraire : vous allez en juger. Au reste, quand je dis au contraire, c'est une façon de parler ; ce n'est à vrai dire ni heureux, ni malheureux.....

Etc., etc., etc.

Pour moi, je jetai sur mon papier à lettre un regard douloureux : il me comprit peut-être ; car il se décida enfin à arriver au fait, ou plutôt au début de son soliloque. Mais, grand Dieu ! quelles précautions oratoires ! Au collège, Rigaud devait être le plus fort en amplification. Avocat, il n'eût point volé l'argent de ses clients.

Il poursuit :

« Imaginez, mon cher ami, que ce matin comme nous commençons à déjeuner... Il était à peu près dix heures et demie. Vous savez que nous déjeunons habituellement à dix heures ; mais ma femme s'était levée un peu tard : nous avons été en soirée hier chez les Roger d'où l'on n'est sorti qu'à onze heures : c'est trop tard ; c'est vraiment trop tard. » Hélas ! J'agitai ma plume.

« Nous avions des chevrettes fraîches ; c'est un envoi de

mon beau-père : ma femme les aime beaucoup ; je lui disais : Ma chère amie, nous en aurons encore demain. Demain : c'est étrange ! J'étais bien loin de penser à ce qui allait arriver ; mais, comme dit le proverbe, l'homme propose et Dieu dispose. Proverbe admirable, vrai, moral, religieux : on n'en peut pas dire autant de tous les autres. Je n'avais pas encore rompu mon pain lorsque tout-à-coup je dis à ma femme : Elisa, on sonne. — Mais non, dit-elle. — Si fait. — Je n'ai rien entendu. — Je t'assure que l'on a sonné (au même instant on sonne une seconde fois). — Ah ! mon Dieu ! dis-je, quel ennui ! Tu aurais dû défendre la porte. — Il en est peut-être temps encore, me répond-elle, et elle appelle Marie ; mais Marie avait déjà ouvert. Devinez qui venait à cette heure ?... Madame Cailletaut. Vous savez, cette petite madame Cailletaut, si vive, si pétulante. Vous avez, je crois, dîné une fois avec elle chez moi ; il y a un an, le jour de Noël. — Joséphine, dit-elle à ma femme (elles se tutoient ; elles ont été élevées ensemble, aux Ursulines), Joséphine, je pars avec mon mari pour le Havre à onze heures, nous irons par le chemin de fer jusqu'à Rouen. Nous voulons voir lancer le *Jason* ; nous serons de retour à Paris dimanche soir. Il faut que tu viennes avec nous. C'est convenu, c'est décidé. D'abord je n'accepte pas d'excuse, ainsi ne refuse pas, c'est inutile. Je ne t'écouterai point, et si M. Rigaud fait mine de refuser son consentement, je me fâche. Vous consentez, n'est-ce pas, monsieur Rigaud ? On ne vous propose pas de venir avec nous ? vous êtes un sage, un Caton. Mais n'ayez pas peur, nous vous rendrons votre femme saine et sauve, à moins cependant que nous ne sautions tous trois avec le convoi ou avec le *Jason*. — Elle aime toujours à plaisanter, madame Cailletaut ; c'est une très aimable femme, et j'ai une confiance absolue en elle ; mais j'étais stupéfait. Ma femme me regardait ; je la regardais.... »

Ah ! maudit lanterneur. Il me restait à peine un quart d'heure pour écrire ma lettre. J'interrompis Rigaud.

— Enfin, lui dis-je, vous avez consenti.

— Attendez, attendez, répond mon impitoyable lanterneur.

Et il me force à entendre sa délibération avec sa femme, puis la surprise de Marie, puis tous les embarras que cause un départ précipité. Tout examen fait, on a reconnu qu'il fallait acheter une malle neuve. Marie n'avait point trouvé de voiture sur la place ; on a arrêté dans la rue un cocher qui d'abord a refusé de charger cinq personnes et la malle. C'était un coquin ivre qui faillit verser vingt fois avant d'arriver. Il était onze heures moins deux minutes à l'horloge du chemin de fer ; on allait sonner le troisième coup... Que sais-je encore ?

Pendant tout ce temps, l'heure de la poste était passée et force me fut de remettre ma lettre au lendemain. Je me consolai de mon mieux en me disant : Rigaud est mon ami ; il m'est dévoué ; c'est un cœur d'or ; mais il est susceptible.

Les lanterneurs sont minutieux et diffus ; presque tous sont anecdotiers ; ils ont toujours une multitude de faits à fleur de mémoire, impatientes de sortir. Ce sont eux qui savent les dates exactes de tous les hivers rigoureux, des étés pluvieux, des comètes, des éclipses, des fêtes, des naissances, des morts illustres, des discours fameux ; ce sont des répertoires, des *memento* vivants qui seraient infiniment précieux, si leur exactitude était aussi indubitable que leur assurance, et si, au lieu de jeter tous leurs feuillets pêle-mêle à la tête des gens, sans qu'on les en prie, au moindre souffle de la conversation, ils attendaient qu'ils fussent consultés. Quel que soit l'événement auquel on fasse allusion en présence des lanterneurs, ils en disent aussitôt l'année, le jour, et rappellent à la file tous les autres événements remarquables qui ont eu lieu dans la même année ; souvent même, entraînés par leurs souvenirs, empressés

surtout d'user du droit de parole qu'ils ont surpris, ils se délectent à raconter où ils étaient alors, ce qu'ils faisaient, ce qu'ils pensaient. Pendant ce temps, on a perdu de vue le sujet de la conversation interrompue qui, désormais, erre au hasard, s'arrête, languit, et meurt.

Le parti le plus sage à suivre lorsqu'on se trouve en compagnie de lanterneurs de cette espèce, c'est de les laisser divaguer et baguenauder à leur aise, sans jamais contester aucune de leurs assertions ; car tel est leur scrupule, tel est leur respect pour la vérité, qu'au moindre soupçon dont ils se croient l'objet, ils s'engagent dans un labyrinthe de témoignages et amoncellent une à une des nuées de petites preuves qui, après une heure, crévent en déluge sur leur tête et sur celle de leurs auditeurs. Ne douter d'aucune de leurs assertions, leur accorder tout, c'est le seul moyen d'arriver tôt ou tard à une fin et au repos.

La lanterneurie est nuisible non seulement parce qu'elle use et perd le temps, mais parce qu'elle retient les esprits dans les sphères vulgaires, les embarrasse dans des détails insignifiants, obscurcit toute vue d'ensemble, rend stérile toute pensée féconde, réduit en poussière toute question utile.

Mais « toute chose a deux anses, dit Epictète : une bonne et une mauvaise. »

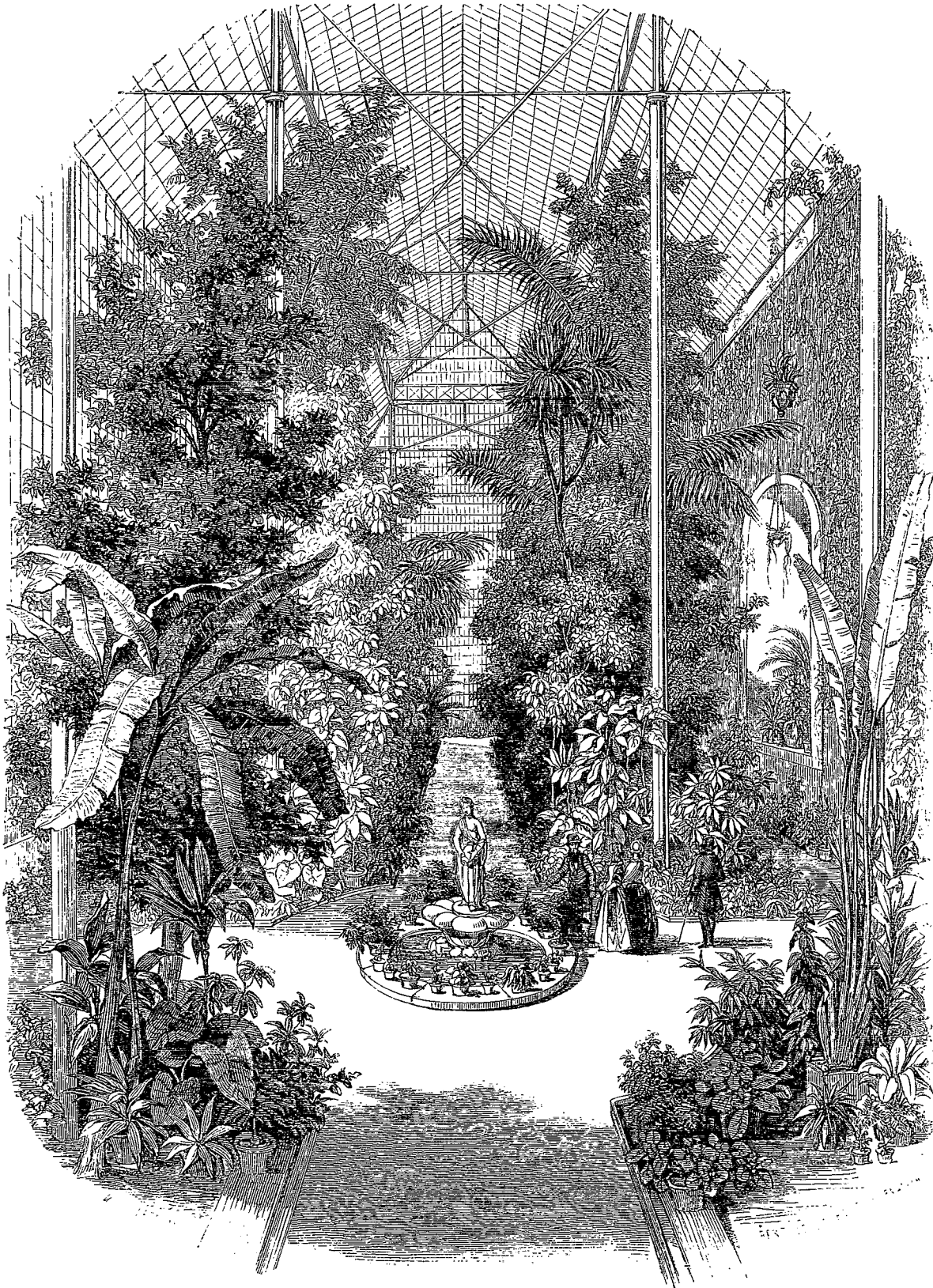
La lanterneurie est utile en ce qu'elle enseigne à autrui le prix du temps, l'à-propos, la réserve, la concision, et surtout la patience.



(Costume de fête, en Lusace. — Ce dessin, communiqué par un Abonné, complète les illustrations des pages 12 et 13.)

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LES SERRES DU JARDIN DES PLANTES DE PARIS.



(Vue prise dans les serres du Jardin des Plantes de Paris.—Dessin de Freeman.)

Dans les contrées du Nord où l'hiver dure pendant huit mois de l'année, la vue des fleurs est si douce à l'œil qu'on les place entre les doubles fenêtres destinées à défendre les appartements contre le froid. Exilées d'une patrie où le ciel

TOME XIII. — MARS 1845.

est plus clément, ces étrangères sont adoptées par la famille scandinave qui les entoure des plus tendres soins : ces soins auront leur récompense. Quand la verdure disparaît au dehors, les fleurs reconnaissantes, doucement échauffées par le poêle domestique, éclosent dans leur prison de verre, et forment un rideau de couleurs variées, à travers lequel l'aspect de la neige est moins triste et moins fatigant. Telle a dû être probablement l'origine des serres ; car dans les beaux climats du Midi la terre est toujours parée de fleurs, et l'homme n'a point à les défendre contre les rigueurs de l'hiver. Aussi l'habitant de Florence, la ville des fleurs, est-il moins amoureux d'elles que celui de Stockholm ou de Torneo, où elles sont si rares, si humbles et de si courte durée. En Suède surtout, cette passion est universelle, et l'on ne saurait dire si c'est le génie de Linné qui vit encore au milieu de ses compatriotes, ou si ce grand botaniste a été la personnification la plus complète des instincts scientifiques de la nation qui se glorifie de lui. En France, en Allemagne et en Angleterre, les hivers sont froids ou humides, et les étés eux-mêmes ont souvent des retours de froid qui forcent à tenir les plantes délicates sous un abri permanent, dont les fenêtres ne s'ouvrent que dans les belles journées, et se referment à la moindre menace de mauvais temps.

On confond dans le public les orangeries avec les serres ; c'est un tort. L'orangerie est un édifice destiné à recevoir pendant l'hiver des végétaux qui ne sauraient résister à la gelée, et qui doivent hiverner dans un air dont la température soit toujours à quelques degrés au-dessus de zéro : tels sont les Orangers, les Myrtes, les Grenadiers, les *Metrosideros*, les *Pittosporum*, les *Melaleuca*, les *Eucalyptus*, les *Geranium*, etc. On rentre aussi dans l'orangerie des arbres provenant des pays, comme la Nouvelle-Hollande, dont l'hiver coïncide avec notre été. Transportés en France, ces végétaux se couvrent de fleurs pendant l'hiver ; de là, la nécessité de les abriter. Mais un jardinier habile ne favorise pas cette floraison intempestive ; il l'arrête, au contraire. Peu à peu la floraison de la plante est retardée, et finit par coïncider avec le printemps de nos climats. Les orangeries ont ordinairement un poêle qu'on ne doit chauffer que dans le cas où la température de l'orangerie menacerait de descendre au-dessous de zéro ; sinon les plantes entreraient en végétation. Mais comme elles sont pressées les unes contre les autres, privées d'air et de lumière, elles ne pousseraient que des rameaux étioles, portant des fleurs sans couleur et sans parfum.

Les serres ne sont pas de simples abris comme les orangeries ; ce sont des édifices où les plantes doivent retrouver le climat du pays qui leur a donné naissance : aussi distingue-t-on les serres tempérées et les serres chaudes, et la culture des plantes d'un pays exige toujours que la serre soit gouvernée d'une manière particulière. La lumière, un air plus ou moins humide, dont la température ne varie que dans certaines limites, un sol approprié et une chaleur uniforme, mais différente pour les différents végétaux, telles sont les conditions que doit réunir une bonne serre. Pour remplir la première, on la construit en verre blanc : la charpente est en fer ; on y trouve cet avantage que, ses différentes parties étant beaucoup plus minces que des poutres en bois d'égale force, la lumière entre plus largement dans l'édifice. En outre, la chaleur humide de la serre ne tardait pas à pourrir les bois, ou bien elle favorisait le développement d'un grand nombre d'insectes qui les attaquaient. La serre est ordinairement chauffée au moyen du *thermosiphon*. C'est un appareil composé d'une grande chaudière remplie d'eau, de laquelle partent des tuyaux de fonte qui, après avoir circulé dans la serre, reviennent à la chaudière. L'eau circule dans ces tuyaux à l'état de vapeur, échauffe leurs parois ; puis, quand elle leur a abandonné toute sa chaleur, elle se condense et revient

alimenter la chaudière. Mais la chaleur ainsi engendrée est une chaleur sèche qui ne convient pas aux végétaux. On la rend humide soit en faisant tomber sur les plantes une pluie fine au moyen d'une petite pompe à incendie, terminée par une pommé d'arrosoir, soit en y lâchant des jets de vapeur. Le chauffage des grandes serres du Muséum est une des grandes dépenses de cet établissement, et l'on a conçu le projet de forer dans le jardin même un puits artésien assez profond pour que l'eau qu'il fournira soit à la température de 40° environ. Cette eau servirait à la fois à arroser le jardin, chauffer les serres, les bains de l'hôpital de la Pitié et de l'hôpital de la Salpêtrière.

L'air dans lequel vivent les plantes n'a nullement besoin d'être renouvelé aussi souvent que celui dans lequel les animaux respirent. L'air expiré par les poumons devient irrespirable pour les animaux ; celui qui est exhalé par les feuilles n'est pas mortel aux végétaux ; ils peuvent l'absorber et le décomposer de nouveau : aussi est-il moins nécessaire d'aérer les serres qu'on n'en serait tenté de le croire. Toutefois on le fait chaque fois que la température le permet. Mais il est indispensable que les feuilles, ces organes respirateurs des végétaux ne soient jamais couverts de poussière, et les jardiniers sont obligés de les laver toutes avec une petite éponge pour sauver la plante d'une véritable asphyxie.

Avant la construction des serres actuelles du jardin des Plantes, celles qui existaient n'étaient pas dignes de la grandeur de cet établissement. On pouvait citer en Allemagne et en Angleterre des serres de jardins royaux, et même de riches particuliers, qui étaient plus grandes et d'une construction plus avantageuse. Celles de Schönbrunn, près de Vienne, du duc de Devonshire et de Loddiges étaient dans ce cas. Nous n'avons plus à souffrir de ce parallèle, et quand les arbres des deux grands pavillons auront atteint le toit de verre qui les recouvre, on pourra se croire transporté dans une forêt du Nouveau-Monde.

La vraie rhétorique est fondée sur la vraie morale, puisqu'elle doit toujours imprimer une idée aimable de celui qui parle, et le faire passer pour honnête homme.

NICOLE.

SUR LES PROCÈS D'ANIMAUX.

A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Il est loin de ma pensée de vouloir m'inscrire en faux contre le jugement qu'a porté un de vos correspondants sur le prétendu combat judiciaire du chien de Montargis (1) ; j'approuve les considérations morales dont il a justifié son avis, et qui me paraissent entièrement conformes au sentiment du moyen-âge sur la dignité de la nature humaine. Mais permettez-moi de porter à la connaissance de vos lecteurs quelques documents curieux qui font foi que dans les mœurs de ces temps les animaux n'ont pas toujours été aussi étrangers à la juridiction criminelle qu'on pourrait le croire. Je n'entends pas seulement parler des anathèmes fulminés dans certaines circonstances par l'Eglise contre des animaux nuisibles, tels que les mulots, les hannetons, les chenilles, les limaçons : ce fait, diversement interprété, mais qui ne manque cependant pas d'une certaine profondeur, est connu de tout le monde ; je veux attirer l'attention sur des arrêts régulièrement prononcés par des magistrats contre des animaux particuliers coupables d'un délit. M. Berriat Saint-Prix, qui n'a pas dédaigné de consacrer quelques recherches à cette question, a relevé, dans des

(1) Voy. 1844, p. 346, 394.

monuments authentiques du douzième siècle au dix-huitième, une liste de plus de soixante arrêtés de ce genre, spécialement contre des porcs convaincus d'avoir donné la mort à des enfants. Tels sont, en 1266, un ordre des officiers de justice du monastère de Sainte-Geneviève, d'après lequel un porc est brûlé à Fontenay-aux-Roses, près Paris, pour avoir dévoré un enfant; en 1386, une sentence du juge de Falaise qui condamne une truie à être mutilée à la jambe et à la tête, puis pendue, pour avoir déchiré au bras et au visage, puis tué un enfant: par une singularité qui mérite d'être relevée, car elle se retrouve encore ailleurs, on voit dans la pièce relative à cette exécution que le bourreau reçut un gant neuf; en 1499, un jugement du bailliage de l'abbaye de Beaupré, près Beauvais, qui, sur enquêtes et informations, condamne à la potence un taureau, « pour avoir par furiosité occis un jeune fils de 14 à 15 ans dans la seigneurie de Cantry dépendante de cette abbaye. » Il serait inutile de multiplier davantage les exemples, et j'aime mieux transcrire tout simplement quelques textes: ce sera plus frappant.

Voici d'abord des passages du dispositif de la sentence rendue en 1499 dans une procédure criminelle tenue devant le bailli de l'abbaye de Josaphat, près de Chartres, contre un porc condamné à être pendu pour avoir tué un enfant.

« Le lundi 18 avril 1499. — Veu le procès criminel fait pardevant nous à la requête du procureur de messieurs les religieux, abbé et couvent de Josaphat, à l'encontre de Jehan Delalande et sa femme, prisonniers es prisons de céans, pour raison de la mort advenue à la personne d'une jeune enfant nommée Gilon, âgée de un an et demi ou environ; laquelle enfant avoit été baillée à nourrice par sa mère; ledit meurtre advenu et commis par un pourceau de l'âge de trois mois ou environ auxdits Delalande et sa femme appartenant; les confessions desdits Delalande et sa femme, les informations par nous et le greffier de ladite juridiction faictes, à la requête dudict procureur, le tout veu et eu sur ce conseil aux saiges... En tant que touche ledit pourceau, pour les causes contenues et établies audict procès, nous le avons condamné et condamnons à être pendu et exécuté par notre justice, en la juridiction de mesdicts seigneurs, par notre sentence définitive et à droit. — Donné sous le contrescel aux causes dudict bailliage, les an et jour que susdicts. — *Signé C. Briseg avec paraphe.* »

Voici une pièce plus curieuse encore; c'est une attestation du bailli de Mantes, datée du 15 mars 1413, pour les frais de la pendaison d'une truie qui avait dévoré un enfant; elle nous montre après l'histoire des procès celle de l'exécution.

« A tous ceulx qui ces lettres verront: Symon de Baudemont, lieutenant à Meullent de noble homme mons Jehan, seigneur de Maintenon, chevalier chambellan du Roy nostre sire, et son bailli de Mantes et dudict lieu de Meullent, salut. Savoir faisons que pour faire et accomplir la justice d'une truie qui avoit dévoré un petit enfant, a convenu faire nécessairement les frais, commission et despens ci-après déclarés; c'est à savoir:

» Pour dépense faicte pour la dicte truie dans la geôle, six sols parisis.

» *Item*, au maître des hautes-œuvres qui vint de Paris à Meullent faire ladite exécution par le commandement et ordonnance de nostre dit maistre le bailli et du procureur du roi, cinquante-quatre sols parisis.

» *Item*, pour la voiture qui mena la dicte truie à la justice, six sols parisis.

» *Item*, pour cordes à la lier et haler, deux sols huit deniers parisis.

» *Item*, pour gaus, deux deniers parisis.

» Lesquelles parties font en somme toute soixante-neuf sols huit deniers parisis; et tout ce que dessus est dict nous

certifions estre vray par ces présentes, scellées de notre scel, et à greigneur confirmation et approbation de ce y avons fait mettre le scel de la chatellenie dudict lieu de Meullent, le xv^e jour de mars l'an 1403. — Signé de Baudemont avec parafte. »

Faudrait-il conclure de là, monsieur, que nos pères aient fait injure à la nature humaine jusqu'au point de la confondre avec celle des animaux, parce qu'il leur est arrivé de soumettre cette dernière à la même justice? Ce serait, ce me semble, se méprendre étrangement sur le caractère des actes dont il vient d'être question. Il faut d'abord remarquer qu'il n'est jamais intenté d'action contre les animaux que dans les cas où la nature humaine se trouve lésée par leur fait. C'est donc uniquement de la nature humaine que la justice se montre préoccupée. Toute violence commise contre elle, quel qu'en soit l'auteur, doit être punie, voilà le principe de cette législation; et tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de séparer trop crument le fait matériel de la culpabilité morale. Il est permis d'y voir le droit dans son enfance, mais on ne saurait assurément y voir un abaissement de la nature humaine. Son respect se voit, au contraire, si je ne me trompe, jusque dans les derniers détails de ces exécutions naïves; on a soin de garantir le bourreau lui-même contre tout rapport trop immédiat avec l'animalité, et l'on veille à lui faire prendre des gants. C'est un trait où toute l'honnêteté de notre moyen-âge se retrouve. Agrérez, etc.

SUR LES LIGNES D'ÉCRITURE.

La mode, qui a de si grands inconvénients, a cependant aussi ses avantages. C'est que, comme elle s'empreint sur toutes choses, elle sert par la suite à caractériser les temps. C'est un grand avantage pour les antiquaires que l'on n'ait pas toujours eu la même manière d'écrire, non seulement quant à la formation des lettres, mais même quant à l'arrangement des lignes. Les variations qu'on observe à cet égard, et qui sont bien faciles à relever, suffisent souvent pour fixer à première vue l'âge d'un manuscrit, c'est-à-dire à lui remettre une date lorsqu'il n'en porte pas. Voici quelques remarques paléographiques de dom de Vaine sur la manière de régler le papier. Les enfants qui se livrent à ce petit exercice pour les devoirs de l'école ne se doutent pas qu'il s'y rattache de hautes questions d'histoire et de chronologie.

Tout le monde sait ce que c'est qu'une ligne d'écriture; mais tout le monde ne sait pas que la distance des lignes est un moyen presque certain de discerner l'âge des manuscrits. Du temps des Romains, jusqu'après les premiers rois mérovingiens, c'est-à-dire jusqu'à la moitié du septième siècle, la distance des lignes était à peu près d'un demi-pouce; depuis, elle fut souvent réduite à un quart de pouce. Telle fut presque toujours son étendue dans les chartes privées. Dans les diplômes de Charlemagne, elle fut souvent portée au-dessus de trois quarts de pouce. Elle s'étendit encore plus dans ceux de Louis-le-Débonnaire; elle fut poussée à l'extrême dans ceux de Charles-le-Chauve, jusqu'à deux pouces quelquefois. Cet intervalle diminua insensiblement pendant trois siècles, jusqu'à n'avoir qu'un quart de pouce sous Philippe-Auguste.

Les lignes tracées à la règle pour la droiture et l'égalité de distance des lignes d'écriture, ou tirées perpendiculairement pour déterminer l'étendue de la page ou de la colonne et former les marges, peuvent aussi fournir à l'antiquaire des indices d'âge qui ne sont pas à négliger. Lorsqu'elles sont en rouge, elles ne conviennent qu'aux premiers temps. Au crayon ou à la mine de plomb, elles décèlent les douzième, treizième et quatorzième siècles. Tracées seulement avec le stylet, elles se rapportent aux

siècles antérieurs au douzième, et s'étendent néanmoins quelquefois jusqu'au treizième. Lorsque les lignes horizontales sont tracées en blanc d'un bout à l'autre de la feuille, elles indiquent au moins le septième siècle; mais bornées à la largeur de la colonne ou de la page, on n'en peut rien conclure, à moins que les deux d'en-haut et les deux d'en-bas ne soient portées depuis l'extrémité du feuillet jusqu'au bout de la page. Alors on a un indice des temps postérieurs au dixième siècle.

Les points perçants, provenant de la pointe du compas, placés au bout des lignes, ne marquent rien de bien précis. Au contraire, cachés dans le texte, ils désignent le septième siècle environ.

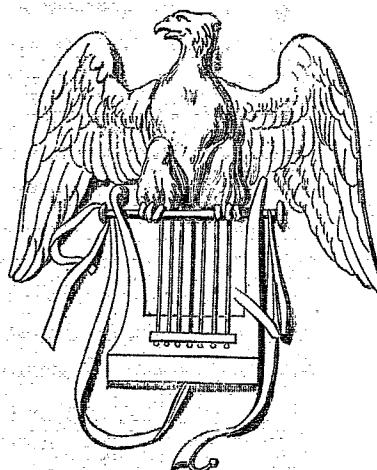
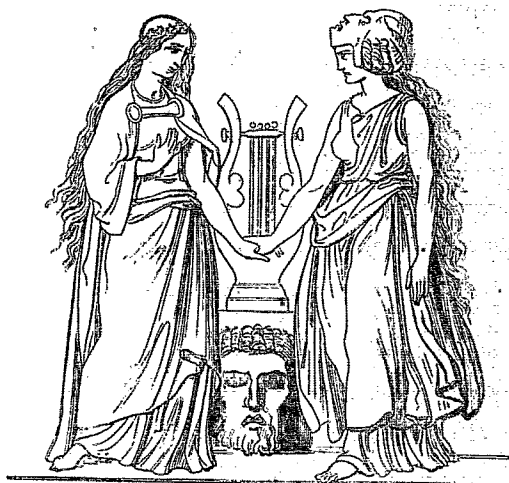
Ces indices sont d'autant plus précieux qu'ils manquent rarement. Depuis le sixième siècle jusqu'au quatorzième,

la plupart des diplômes offrent de ces lignes horizontales tracées avec le stylet ou le crayon.

STATUE DE MOZART, A SALTZBOURG.

(Voy., Table des dix premières années, plusieurs articles sur Mozart.)

Cette statue, coulée en bronze à Munich par l'inspecteur royal Stieglmayer, d'après le modèle du professeur Schwanthaler (1), a été inaugurée à Saltzbourg le 5 septembre 1842. Mozart est mort en 1791 : l'hommage était tardif, beaucoup moins cependant que celui rendu par nous à plus d'un grand homme, à Corneille, par exemple, ou à Molière. La veuve de l'illustre compositeur ne demandait à vivre que jusqu'au jour de cette inauguration : ce vœu ne fut pas exaucé; elle



(Bas-reliefs de la statue de Mozart, à Saltzbourg.)

mourut subitement le 6 mars 1842. Le fils de Mozart assista en deuil à cette fête qui a laissé de durables souvenirs aux habitants de Saltzbourg. Un grand nombre de nobles étrangers, admirateurs du génie de Mozart, princes et princesses, comtes et comtesses, compositeurs, artistes, étaient venus de toutes les parties de l'Europe. Les conservatoires et les académies de musique de Naples, Rome, Florence, Milan, Venise, Vienne, Prague, Berlin, Munich, Hambourg, Varsovie, Saint-Petersbourg, Stockholm, Copenhague, étaient représentés par quelques uns de leurs professeurs.

On espérait une députation de Paris : les envoyés de notre conservatoire, qui interprète Mozart avec une si rare perfection, eussent été accueillis avec enthousiasme; mais Paris est habitué à ce que l'on vienne chercher ses couronnes. La fête du 5 septembre avait réuni plus de cinquante mille personnes. Lorsqu'à midi les voiles de la statue tombèrent, les fanfares de six cents musiciens se mêlèrent aux salves de vingt pièces d'artillerie et au joyeux carillon

(1) Voy. la Bavière, statue par Schwanthaler, 1841, p. 305.

de tous les clochers de la ville. Le soir, deux mille artistes et amateurs exécutèrent, au pied du monument, illuminé avec des feux de Bengale, un hymne écrit pour la circonstance par le comte Ladislas de Sirker, archevêque d'Er-lau, et mis en musique par le chevalier Neukomm. Le len-

demain, à midi, deux mille huit cents amateurs exécutèrent le *Requiem* de Mozart.

La statue est érigée au milieu d'un marché. On a blâmé le choix de cet emplacement. Quelques critiques voudraient que les monuments commémoratifs du génie fussent toujours



(Mozart, statue en bronze, d'après le modèle de Schwanthaler, à Saltzbourg.)

entourés de silence, et éloignés du spectacle des agitations vulgaires de chaque jour. D'autres aiment, au contraire, à les voir au milieu du bruit et du travail des grandes villes, afin qu'ils y entretiennent les grands souvenirs, le culte du génie, et une constante émulation.

LA GRANDE LOI.

LÉGENDE.

Au temps de la première race des rois francs, alors que la plupart des peuplades qui leur étaient soumises ignoraient encore la parole du Christ, vivait un vieillard nommé

Novaire qui avait reçu la *bonne nouvelle*, et s'était appliqué à la comprendre. Abandonnant les coupables plaisirs du monde, il s'était retiré sur une colline solitaire, près du lieu où l'on voit aujourd'hui Lillebonne, et y avait construit une cabane de gazons où il demeurait seul, sans autre occupation que d'agrandir et d'élever son esprit.

Or, il arriva qu'à force de méditations et de prières, le voile charnel qui cache aux hommes le monde invisible s'entr'ouvrit pour Novaire, et lui laissa apercevoir les avenues du ciel ; mais il ne perdit point pour cela la vue de la terre. Il distinguait en même temps les merveilles de la création apparente et les merveilles de la création cachée. Son regard se promenait sur les bois, les prairies, les eaux ; puis, en allant plus haut, il rencontrait la région parcourue par les messagers de Dieu ; puis, en s'élevant encore, l'entrée de la demeure céleste que gardaient les archanges. Il entendait à la fois le gazouillement des sources, la voix des chérubins et l'*hosanna* des bienheureux aux pieds du trône éternel. Des anges lui apportaient la nourriture et l'entretenaient longuement de tout ce qui est inconnu aux hommes : aussi ses journées s'écoulaient-elles dans un perpétuel enchantement. Associé à la vie des purs esprits, il avait senti peu à peu toutes les ambitions vulgaires s'éteindre en lui, comme de pâles étoiles que le soleil fait disparaître ; et, fier de ce que son intelligence se fût élevée au-dessus de la compréhension vulgaire, il eût voulu pénétrer par elle les secrets de Dieu. En écoutant ces rumeurs de la vie qui forment l'hymne éternel de la création à la gloire du créateur, il répétait sans cesse :

— Pourquoi ne puis-je savoir ce que disent les oiseaux dans leurs chants, les brises dans leurs murmures, les insectes dans leurs bourdonnements, les vagues dans leurs soupirs, les anges dans leurs hymnes célestes ? là doit se trouver la grande loi qui régit le monde !

Mais tous les efforts de son esprit pour pénétrer un pareil mystère étaient demeurés inutiles ; il n'y avait gagné que l'endurcissement et l'orgueil. Car l'intelligence qui grandit seule ressemble aux arbres des forêts qui ne peuvent étendre leurs racines sans tout dessécher autour d'eux ; pour qu'elle reste bienfaisante et féconde, il faut qu'elle soit vivifiée par les rosées du cœur.

Un jour qu'il était descendu de sa colline toujours verdoyante pour traverser la vallée alors flétrie par l'hiver, il vit venir de son côté une troupe nombreuse de soldats qui conduisaient un criminel au gibet. Les paysans accouraient pour le voir passer, et racontaient tout haut ses crimes ; mais le condamné souriait en les écoutant, et, loin de témoigner du repentir, semblait se glorifier du mal qu'il avait commis. Enfin, comme il arrivait près du solitaire, il s'arrêta tout-à-coup, et s'écria d'un air railleur :

— Approche ici, saint homme, et donne le baiser de paix à celui qui va mourir.

Mais Novaire, indigné, se recula.

— Marche à la mort, misérable ! répliqua-t-il ; les lèvres pures ne doivent point toucher un maudit.

Le criminel se remit en marche sans rien dire, et le solitaire, encore tout ému, reprit le chemin de son ermitage.

Mais en y arrivant, il s'arrêta stupéfait : tout y avait changé d'aspect. Les arbres, que la présence des anges entretenait dans une verdure éternelle, se trouvaient dépouillés comme ceux de la vallée ; là où, quelques heures auparavant, s'épanouissaient les églantines, brillait maintenant le givre, et la mousse desséchée laissait voir partout les rocs stériles.

Novaire attendit le messager céleste qui lui portait tous les jours sa nourriture, afin d'apprendre la cause de ce changement ; mais le messager ne parut pas ; le monde invisible s'était refermé pour lui, et il était retombé dans l'ignorance et les misères de l'humanité !

Il comprit que Dieu le punissait, sans deviner la faute qu'il avait commise. Cependant il se soumit sans révolte, et s'agenouillant sur la colline :

— Puisque je vous ai offensé, ô mon Créateur, dit-il, je dois, en expiation, m'infliger à moi-même un châtiment. Dès aujourd'hui je quitte ma solitude, et je jure de marcher devant moi, sans autre repos que celui de la nuit, jusqu'à ce que vous m'ayez témoigné, par un signe visible, que j'ai mérité votre miséricorde.

A ces mots, Novaire prit sa clochette d'ermite, son bréviaire à fermoir de fer, son bâton de houx ; il ceignit ses reins d'une corde de cuir, raffermi ses sandales, et, jetant un regard d'adieu à la colline, il se dirigea vers la péninsule sauvage qui reçut plus tard le nom de terre gémétique.

Or, dans ce pays aujourd'hui couvert de villages, de fermes, de moissons, nulle route n'était alors tracée, si ce n'est celle que s'ouvraient les bêtes fauves. Il fallait passer à gué les rivières, franchir des marais, traverser des bruyères, trouvant à peine, de loin en loin, quelques pauvres habitations dont souvent les maîtres vous repoussaient. Mais Novaire souffrit avec sérénité toutes les fatigues et toutes les privations. Sans autre but que sa réhabilitation devant Dieu, il opposait aux douleurs la résignation, aux obstacles la patience.

Il arriva ainsi jusqu'à l'extrémité de la péninsule, non loin du lieu où devait s'élever bientôt la célèbre abbaye de Jumièges.

Là s'étendait alors une forêt dans laquelle se cachaient des pirates qui, sur leurs légères nacelles d'osier recouvertes de peau, attaquaient les barques qui descendaient ou remontaient le fleuve, chargées de marchandises précieuses. Un soir, que le solitaire doublait le pas pour atteindre la rive, il arriva à une clairière où quatre de ces pirates étaient assis autour d'un feu de roseaux. A sa vue, ils se levèrent, coururent à lui, et l'entraînèrent près de leur foyer pour le dépouiller. Ils prirent sa clochette, son livre, sa ceinture, sa robe ; et voyant qu'il n'avait rien autre chose, ils délibérèrent s'ils devaient le laisser aller. Mais le plus vieux, nommé Toderik, s'écria qu'il fallait le garder pour le faire ramer à la barque, et les autres y consentirent.

Novaire fut donc lié de trois chaînes, l'une pour les pieds, l'autre pour les bras, la dernière pour le corps, et il devint l'esclave des quatre pirates. C'était lui qui devait préparer leur nourriture, aiguiser leurs armes, entretenir la barque et la conduire, sans jamais recevoir d'autre récompense que des coups ou des malédictions. Toderik surtout se montrait sans pitié, joignant la raillerie à la cruauté, et demandant sans cesse à l'ermite à quoi lui servait la puissance de son dieu.

Cependant, un jour les quatre pirates attaquèrent une barque qui descendait la Seine, et dans laquelle ils espéraient trouver de riches marchandises ; mais il arriva qu'elle transportait une troupe d'archers qui les accueillirent avec une nuée de traits ; si bien que trois des bandits furent tués, et que le quatrième, qui était Toderik, reçut une flèche dont il eut la poitrine traversée.

Novaire tourna alors la nacelle vers la rive, qu'il réussit à atteindre.

Il se trouvait libre désormais et pouvait facilement prendre la fuite ; mais il se sentit touché d'une sainte pitié pour ceux qui l'avaient fait souffrir si longtemps. Il donna la sépulture aux trois morts, puis s'avança vers Toderik. Celui-ci, qui jugeait le solitaire d'après sa nature sauvage, pensa qu'il venait pour se venger, et lui dit :

— Tue-moi vite sans me faire souffrir.

Mais Novaire répliqua :

— Loin d'en vouloir à ta vie, je désirerais la racheter au prix de la mienne :

Le pirate fut étonné et attendri.

— Cela n'est désormais au pouvoir d'aucun homme, dit-il, car je sens déjà le froid de la mort qui s'avance vers mon cœur ; mais s'il est vrai que tu me veuilles du bien, malgré ce que je t'ai fait supporter, donne-moi un peu d'eau pour étancher ma soif.

Novaire courut à la source la plus voisine et apporta de l'eau au blessé. Quand celui-ci eut bu, il regarda l'ermite.

— Tu as été bon pour celui qui avait été méchant, dit-il ; mais voudrais-tu faire davantage et accorder le baiser de paix à un coupable ?

— Je le veux, dit Nоваire, et puisse-t-il devenir pour toi une bénédiction !

A ces mots, il se pencha sur le pirate, qui reçut le baiser de paix, et mourut.

Au même instant, une voix qui retentit dans les airs fit entendre ces mots :

— Ton épreuve est achevée, Nоваire. Dieu t'avait puni pour avoir refusé ta pitié au coupable ; il te récompense pour avoir pardonné à un méchant. Tous les trésors que tu avais perdus par dureté de cœur, tu les as reconquis par la charité. Lève donc les yeux et prête l'oreille, car maintenant tu entendras ce que disent les bruits de la terre et du ciel.

Le solitaire, qui avait écouté la voix dans un saisissement muet, releva alors la tête ! Les arbres effeuillés par l'hiver avaient reverdi ; les ruisseaux glacés avaient repris leur cours ; les oiseaux chantaient dans les aubépines en fleurs, tandis que plus haut, dans le ciel, on voyait les anges monter et descendre l'échelle de Jacob, les chérubins passer sur les nuées, les archanges choquer leurs épées flamboyantes, les saints chanter les hymnes célestes !

Et tous ces bruits formaient un chœur qui faisait entendre ces seuls mots :

» Aimez-vous les uns les autres. »

Alors Nоваire frappa l'herbe de son front, et s'écria :

— Merci, mon Dieu ! et soyez béni. C'est aujourd'hui seulement que j'ai compris *la grande loi* !

CONSEILS AUX INSTITUTEURS.

« Faites servir l'enseignement de la langue à la culture des » jeunes esprits, et celle-ci à l'ennoblissement du cœur, » Tel est l'appel que j'adresse à tous les instituteurs de l'enfance.

» En apprenant à parler à son enfant, la mère la plus ordinaire ne se sert de la langue que comme d'un simple moyen d'arriver à l'esprit pour le former, et voilà que l'instituteur qui lui succède et qui ne manque pas de se placer beaucoup au-dessus d'elle dans sa pensée, descend dans la réalité incomparablement au-dessous. Ne semble-t-il pas qu'il ignore les nobles intelligences qu'il a si près de lui, pour ne voir que l'enveloppe qui les cache à sa vue ? On dirait qu'il n'a devant lui que des machines à paroles, des machines à écritures et des machines à réciter, qu'il est chargé de monter comme Vaucanson montait ses automates. Un instituteur des générations naissantes ne saurait s'avilir davantage ni dégrader ses fonctions plus complètement.

» Montaigne demandait de son temps que les instituteurs ne se bornassent pas à *meubler* les têtes d'idées diverses, mais qu'ils pensassent aussi à les *forger*.

» La grande maxime que l'éducateur ne doit pas perdre un instant de vue dans son noble travail est celle-ci : « L'homme agit comme il aime, et il aime comme il pense. » Les pensées forment le cœur, et le cœur forme la conduite. »

Nous empruntons ces excellents conseils à l'ouvrage du père Grégoire Girard, couronné récemment par l'Académie française. Nous ne saurions trop recommander la lecture et

l'étude de ce livre aux mères de famille et aux instituteurs : il est intitulé : *De l'enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles*. Il a pour épigraphe : « Les mots pour les pensées ; les pensées pour le » cœur et la vie. »

Le père Girard est né à Fribourg. « Ma mère, dit-il, avait nourri et élevé quinze enfants : femme forte, intelligente, active et gaie, elle présidait à notre éducation dans tous ses détails. Une de mes sœurs montrait les travaux de l'aiguille à ses cadettes. En l'absence du précepteur, j'étais chargé de faire lire, écrire et réciter mes petits frères et mes petites sœurs. Il me souvient que j'étais très exigeant dans mes fonctions, et que je me suis attiré des réprimandes de ma bonne mère. Je ne savais pas comme elle allier la douceur et l'exactitude. La leçon n'a pas été perdue, car je me suis corrigé depuis lors. Ma mère ne se doutait pas qu'elle me faisait faire en petit ce que plus tard je serais appelé à faire en grand dans une école de ma ville natale. »

Pendant vingt ans le père Girard a dirigé l'école française de Fribourg. Ami de Pestalozzi, de Verlhé, de Fellenberg, il a appliqué toutes les hautes facultés de son esprit à perfectionner les méthodes d'enseignement et d'éducation pour l'enfance. Les succès qu'il a obtenus eurent un grand retentissement dans toute l'Europe, il y a environ vingt ans. Aucun étranger notable ne passait à Fribourg sans visiter son école. Beaucoup de personnes venaient exprès en Suisse pour juger par elles-mêmes de la manière dont il appliquait les principes qu'il avait énoncés dans plusieurs ouvrages écrits en allemand et en français.

Dès 1821, le père Girard avait présenté au conseil royal de l'instruction publique un petit livre remarquable destiné aux écoles rurales, sous le titre de *Grammaire des campagnes*.

UN PAYSAGE.

On n'a jamais voyagé autant ni si loin qu'on le fait de nos jours. Ce n'est pas assez maintenant, pour dire qu'on a voyagé, d'être sorti des limites de la France : il faut avoir fait le tour de l'Europe, avoir visité l'Afrique, être allé en Asie, et jusque dans les parties les plus reculées de l'Amérique. Après quoi l'on n'est pas encore content ; la terre nous manque avant que le désir de voir du nouveau s'éteigne dans notre cœur. La curiosité nous entraîne d'un pays dans un autre, et n'est jamais satisfaite. Si grand que soit le monde, il n'est pas infiniment varié. Après qu'on a vu un peu de pays, on retrouve ensuite partout à peu près les mêmes aspects, et l'on fait le tour du globe sans plus rien découvrir de nouveau. On se décide à revenir aux lieux d'où l'on est parti : on y rapporte son ennui, que l'on croyait y avoir laissé pour toujours, et qui nous avait suivis. Alors on trouve souvent, dans un âge plus calme, qu'on avait près de soi ce que l'ardeur de la jeunesse nous avait conduits à chercher si loin. Combien n'y a-t-il pas d'endroits inconnus, négligés parce qu'ils sont près de nous, et qui cependant fixeraient mieux nos désirs que tant d'autres endroits si vantés, à qui l'éloignement donne en effet tout l'avantage ! car le plus souvent c'est la difficulté d'obtenir les choses qui en fait tout le prix à nos yeux.

Je connais dans le Jura une vallée qui réunit la grâce heureuse des paysages du Midi avec le charme triste de ceux du Nord. A voir le ruisseau qui la traverse, et qui court entre des bordures de fleurs de toutes les couleurs, de boutons d'or, de myosotis bleues, les haies vertes et fleuries qui la coupent en divers sens, les bouquets d'arbres de différentes espèces semés dans la prairie pour en varier l'aspect, on pourrait se croire dans une de ces fraîches vallées de la Grèce ou de l'Italie chantées par les poètes anciens,

Mais si l'on regarde, tout autour de cette vallée, les forêts de sapins aux longs rameaux, à la couleur sombre, et les montagnes bleues qui, s'élevant en amphithéâtre les unes derrière les autres, se perdent à l'horizon dans les brumes vagues de l'air, cette vue fait rêver à l'infini, et communique à l'âme la tristesse douce que les voyageurs disent qu'on éprouve sous le ciel nuageux du Nord.

Cette vallée est sur la route qui conduit à Lausanne. J'y passai une fois de nuit. La lune et les étoiles brillaient dans le ciel. L'air était pur, à peine voilé par une brume claire, semblable à une gaze transparente, à travers laquelle les rayons de la lune prenaient en passant une teinte douce et argentée qui enchantait les yeux. Le haut des montagnes, les sommets des arbres, étaient éclairés par cette lumière; le fond de la vallée était dans l'ombre, et un grand silence régnait partout. Je n'entendais que le bruit de l'eau dans la prairie et des clochettes des vaches, qui me suivit encore longtemps après que je fus passé. J'aurais beau voyager, je ne crois pas que je trouverais nulle part un lieu qui m'offrit rien de plus doux, rien de plus charmant que l'aspect de cette vallée vue sous un ciel pur, à la clarté des étoiles, dans le repos de la nuit.

Le voyageur que l'humeur inquiète, le désir de voir entraîne si loin de chez lui, est semblable à l'ambitieux qui, établi dans quelque village, ayant un peu de bien et une douce existence, s'avise un jour de souhaiter la fortune. C'est une déesse qui ne visite point les lieux retirés. Il faudra changer de pays, courir après elle de ville en ville et par tous les lieux célèbres où l'on croit qu'elle habite : qu'à cela ne tienne ! on part sans rien regretter de ce que l'on quitte. Dire les allées et les venues, tous les chemins par lesquels on s'aventure à sa poursuite, combien l'on en prend de divers, que l'on quitte pour les reprendre, les quitter de nouveau, y revenir encore, ce serait trop long. C'est assez dire qu'on se lasse ayant d'avoir ce qu'on veut ; car même si l'on parvient à saisir la fortune, on n'est pas beaucoup avancé. Fortune et contentement sont deux ; on n'a pas l'un avec l'autre. Ou plutôt c'est la fortune qui est double : quand on croit la prendre, on ne retient que son apparence ; elle glisse elle-même d'entre nos mains, emmenant avec elle le contentement, et on les voit ensuite sur la route aussi loin devant soi que le premier jour. Qu'ai-je fait ? se dit-on alors : j'avais le repos, je l'ai changé pour l'inquiétude ; j'avais la réalité, je l'ai laissée pour suivre une ombre. Cela dit, on est trop heureux de revenir à son humble maison, de reprendre les occupations utiles de chaque jour, les entretiens honnêtes avec ses voisins sur le pas de la porte.

Heureux qui vit chez soi,
De régler ses desirs faisant tout son emploi.

La Fontaine l'a dit. Il a peint dans ses fables l'humeur inquiète du voyageur et celle de l'ambitieux. Leurs caractères sont semblables ; l'un et l'autre suivent la même illusion. Partis du même lieu, ils y reviennent, après bien des traverses, demander le repos. En revoyant en idée cette vallée paisible dans les montagnes, j'y place le nid des deux pigeons et la maison des deux amis.

DE L'ESTIME DE SOI-MÊME.

Je ne remarque en nous qu'une seule chose qui nous puisse donner juste raison de nous estimer, à savoir, l'usage de notre libre arbitre, et l'empire que nous avons sur nos volontés ; car il n'y a que les seules actions qui dépendent de ce libre arbitre pour lesquelles nous puissions avec raison être loués ou blâmés ; et il nous rend en quelque façon semblables à Dieu en nous faisant maîtres de nous-mêmes, pourvu que nous ne perdions point par lâcheté les droits qu'il nous donne. Ainsi, je crois que la vraie générosité, qui fait qu'un homme s'estime au plus haut point qu'il se

peut légitimement estimer, consiste seulement partie en ce qu'il connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés ; ni pour quoi il doive être loué ou blâmé sinon pour ce qu'il en use bien ou mal, et partie en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'en bien user, c'est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu'il jugera être les meilleures ; ce qui est suivre parfaitement la vertu. DESCARTES.

J'ai vu six compagnies d'infanterie, un train d'artillerie et un escadron de cavalerie mis en déroute par un seul nid de frelons, et fuir en désordre pendant l'espace de plusieurs milles. Les officiers échappent ordinairement au danger en s'enfermant dans leurs tentes, et en se cachant sous les couvertures de lit ou sous les tapis, où ils ont soin de se tenir immobiles. Les frelons s'arrêtent rarement sur les corps qui n'ont aucun mouvement. Lorsqu'un camp est attaqué par ces redoutables ennemis, les hommes qui cherchent à préserver leurs chevaux sont le plus exposés. J'en ai vu plusieurs dont les blessures ont été très difficiles à guérir ; on m'a assuré que quelques uns même sont morts à la suite de longues souffrances. Les chevaux arrêtés par les piqures des frelons se jettent quelquefois dans les précipices, où ils se brisent les membres et meurent sans secours. Mais j'ai vu, au milieu d'une de ces scènes de désolation, un taureau s'asseyant et ruminant d'un air aussi calme que si ce qui se passait en sa présence n'eût été pour lui qu'un sujet d'amusement.

SLEEMAN, *Excursions dans l'Inde et souvenirs.*

L'ORDRE DE LA MOUCHE À MIEL.



L'ordre de la Mouche à miel fut institué par divertissement, le 11 juin 1703, dans le château de Sceaux. La médaille de l'ordre était d'or et pesait 14 grammes 63 centigrammes ; elle représentait la tête de la fondatrice, la duchesse du Maine, avec la légende : L. BAR. D. SC. D. P. D. L. O. D. L. M. A. M. (Louise, baronne de Sceaux, directrice perpétuelle de l'ordre de la Mouche à miel). Dans le champ du revers, une abeille se dirige vers une ruche, avec cette devise qui faisait allusion à la petitesse de la taille de la duchesse : *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite* (petite, mais elle fait de profondes blessures).

Voici la teneur du serment que devaient prononcer les chevaliers auxquels on conférait l'ordre : « Je jure, par les abeilles du mont Hymette, fidélité et obéissance à la directrice perpétuelle de l'ordre, de porter toute ma vie la médaille de la Mouche, et d'accomplir, tant que je vivrai, les statuts de l'ordre ; et si je fausse mon serment, je consens que le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties, et que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguillons. »

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint Germain, 15.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,
OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS.

JACQUES DEBROSSE, ARCHITECTE.



(Grande salle du Palais, dite salle des Pas-Perdus, construite de 1618 à 1622.)

Tout en reconnaissant dans l'architecture de telle ou telle époque un style dominant qui la caractérise plus spécialement, et permet de la classer historiquement, on doit en même temps signaler l'apparition de certaines individualités qui, s'écartant de la route commune, ne suivent que leur propre inspiration et impriment à leurs œuvres un cachet particulier. Ces artistes, semblables à de brillants météores, répandent une vive et passagère clarté, et leurs productions méritent d'être étudiées à part : il est utile d'apprécier l'influence qu'elles ont pu exercer sur les transformations subséquentes de l'art. C'est dans ce but que nous avons réuni dans un même article les principales productions de Jacques Debrosse, architecte célèbre qui vivait au commencement du dix-septième siècle, et auquel nous devons le palais du Luxembourg, le portail de Saint-Gervais, la grande salle du Palais-de-Justice, l'aqueduc d'Arcueil et le temple de Charenton.

Jacques Debrosse est du nombre de ces artistes français sur lesquels on ne possède aucun détail biographique. On ne connaît ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. A-t-il étudié l'architecture en France? s'est-il perfectionné en Italie, ainsi que c'était encore l'usage alors? C'est ce que nous ne pouvons dire, de même que nous ignorons comment il sut mériter la faveur de Marie de Médicis, qui le choisit pour diriger les constructions du palais qu'elle

voulait faire bâtir dans le faubourg Saint-Germain, à l'extrémité de la rue de Tournon. Mais si nous manquons de renseignements sur l'artiste, nous possédons encore heureusement les édifices qui le recommandent à la postérité. C'est donc seulement par l'examen de ses œuvres que nous apprécierons l'influence de Debrosse sur l'architecture française au commencement du dix-septième siècle.

PALAIS DU LUXEMBOURG.

L'emplacement de ce palais était primitivement occupé par une grande maison entourée de jardins que le sieur Robert de Harlay de Sancy fit bâtir vers le milieu du seizième siècle; plus tard, M. le duc de Pinei-Luxembourg en fit l'acquisition, et en 1583 il acheta plusieurs pièces de terre contiguës. En 1612, Marie de Médicis l'acheta avec toutes ses dépendances pour la somme de 90 000 livres, et y joignit successivement la ferme de l'Hôtel-Dieu et plusieurs terres appartenant aux Chartreux et à différents particuliers. Marie de Médicis fit commencer la construction du nouveau palais en 1615. Il fut achevé en 1620.

Ce palais porta d'abord le nom de *palais Médicis*. Légé par la reine à son second fils, Gaston de France, duc d'Orléans, il prit le nom de *palais d'Orléans*. Mais le nom de *palais du Luxembourg* est celui qui a définitivement

vement prévalu malgré les différents personnages qui en furent en possession et les destinations diverses auquel ce palais fut successivement consacré.

Après le Louvre et les Tuileries, le palais du Luxembourg est incontestablement le palais le plus important et le plus remarquable de la capitale, et il en est peu en France qui offrent un ensemble aussi complet. La disposition générale de ce palais est celle qui caractérise la plupart des châteaux français. Il se compose de corps de bâtiments disposés carrément autour d'une cour centrale, et de pavillons saillants qui dominent le tout. Ces pavillons sont encore une tradition des tours des anciens châteaux du moyen-âge, comme nous avons déjà eu occasion de le remarquer en parlant du Louvre et du château d'Écouen : c'est ainsi que, tout en se transformant, l'architecture d'une nation conserve pendant longtemps dans ses données principales les traces des dispositions primitives motivées par les besoins et les usages d'un autre âge. C'est aussi sous l'influence des traditions que Debrosse a cru devoir accuser l'entrée de son palais par une construction élevée qui établit, pour ainsi dire, un lien de parenté entre le palais du Luxembourg et les châteaux de Nantouillet, d'Écouen, d'Anet, et surtout avec celui de Fontainebleau, dans lequel nous avons fait remarquer cette porte Dauphine, qui n'est bien réellement qu'une véritable transformation de la poterne à pont-levis des vieux châteaux féodaux.

On a souvent dit que le Luxembourg était une imitation du palais Pitti de Florence. Quant à la disposition générale, il n'en est évidemment rien. Cette disposition est toute française comme nous venons de le dire, et ce ne serait que dans le style de l'architecture des façades qu'on pourrait trouver une réminiscence, ou si l'on veut une imitation de l'architecture du palais florentin, mais seulement, en tout cas, de celle de la cour de ce palais, dont l'Ammanati fut l'architecte. Il est d'ailleurs très possible que ce style ait été imposé à Debrosse par Marie de Médicis, qui, en véritable Italienne, n'admettait peut-être pas que la France pût rien concevoir de mieux en fait d'art que les œuvres de ses compatriotes, ou qui seulement sous l'influence du souvenir de la patrie, désirait que l'aspect de sa nouvelle demeure pût lui rappeler son pays natal. Peut-être aussi est-ce Debrosse lui-même qui est allé au-devant des désirs de sa royale protectrice : c'est ce qu'il ne nous est pas donné de décider. Ce style de décoration en bossages n'était pas d'ailleurs nouveau en France. Il y avait déjà été inauguré dans les adjonctions faites au Louvre sous Charles IX. Philibert Delorme, qui s'en donna pour l'inventeur, avait su l'employer avec originalité dans les façades des Tuileries (v. 1844, p. 158). Nous en avons vu un autre exemple à la porte Dauphine de Fontainebleau et dans plusieurs constructions qui appartiennent au règne de Henri III et de Henri IV. (Voyez 1844, p. 377, 380, 384). Quelle que soit donc celle de ces conjectures qu'on veuille admettre, que ce style ait été imposé à Debrosse ou qu'il l'ait adopté librement, toujours est-il qu'il ne paraît en avoir éprouvé aucune gêne, et de quelque manière qu'on envisage le style d'architecture du Luxembourg, on ne saurait critiquer le principe de sa décoration extérieure, car il est pris dans la construction même. Ce n'est pas une architecture grossière et imparfaite; c'est, pour ainsi dire, une décoration laissée volontairement à l'état d'ébauche, ainsi que les anciens nous en ont légué plus d'un exemple dans les édifices d'utilité publique, comme les aqueducs, les portes de ville; ou dans ceux dont l'étendue et l'importance ne comportaient pas une recherche minutieuse de détails, comme les amphithéâtres de Vérone et de Pola en Istrie. L'austérité de l'architecture du Luxembourg, dérivée ou non de celle de l'architecture florentine, se trouvait d'ailleurs parfaitement en har-

monie avec celle des derniers édifices construits en France sous Henri IV, et mentionnés précédemment. Il ne faudrait donc pas considérer Debrosse comme un simple copiste, et le Luxembourg, tant par la disposition régulière de son ensemble que par la fermeté de ses masses et l'unité de style qui règne dans toutes ses parties, doit être considéré comme une œuvre de maître et vraiment originale. Ce qui pourrait encore faire supposer que Debrosse a volontairement admis le style de l'architecture du Luxembourg, et que cette œuvre capitale avait toute sa prédilection, c'est l'imitation à peu près exacte qu'il avait voulu en faire dans le château de Comblommiers en Brie ainsi qu'on peut en juger par la reproduction qui se trouve dans le recueil de Marot. Avant d'adopter les projets de Debrosse, Marie de Médicis les avait envoyés en Italie et dans d'autres pays, afin d'avoir l'avis des plus célèbres architectes de l'Europe. Il est naturel de supposer que le projet exécuté fut celui qui avait réuni le plus grand nombre de suffrages.

La cour du palais du Luxembourg est carrée, sauf la partie renfoncée et plus étroite comprise entre les deux pavillons du fond. Le corps de bâtiment principal se trouve entre la cour et le jardin, et communique avec les deux ailes qui s'étendent à droite et à gauche de chaque côté de la cour. Ces deux ailes sont plus basses que le reste du palais. Le quatrième corps de bâtiment, celui où se trouve l'entrée, ne s'élève que dans la hauteur du rez-de-chaussée, mais la partie du milieu est surmontée d'un pavillon terminé par un dôme auquel on parvient par les deux terrasses de niveau avec le sol du premier étage.

Il est bon de signaler les divers changements opérés successivement dans l'œuvre de Debrosse, et qui en ont altéré la physionomie première. Dans l'origine, de vastes galeries régnaient au rez-de-chaussée de trois côtés de la cour : celle parallèle à la façade principale n'était alors ouverte qu'à l'intérieur; à l'extérieur, sur la rue, il n'y avait d'autre ouverture que la porte d'entrée et les fenêtres des pavillons; les arcades pratiquées depuis dans la partie en arrière-corps eussent été tout-à-fait contraires aux mœurs de cette époque; les rez-de-chaussée des habitations nobles étaient toujours entièrement clos, ainsi qu'on a déjà pu le remarquer dans la façade du château d'Écouen; et de plus, les châteaux situés dans la campagne étaient encore alors protégés par des fossés. Au fond de la cour, une petite terrasse élevée au niveau du sol des appartements du rez-de-chaussée rattachait la saillie des pavillons. Cette terrasse était bordée d'une balustrade de marbre décorée de statues; on y parvenait à l'aide d'un grand perron circulaire. La terrasse, la balustrade et le perron ont disparu, et cette partie a été remise au même niveau que le reste de la cour. Sur le jardin, les deux portiques en arrière-corps étaient surmontés de terrasses à droite et à gauche, et en retraite du pavillon principal. Déjà, avant les adjonctions récentes qui ont été faites à cette partie du palais, on avait, sous l'Empire, élevé sur ces terrasses un premier étage qui avait fait perdre à cette façade le mouvement des lignes de son architecture : c'est aussi ce qui a eu lieu dernièrement sur une des terrasses des Tuileries. Nous ajouterons que du temps de Marie de Médicis le palais du Luxembourg n'était pas isolé du côté de la rue de Vaugirard comme nous le voyons actuellement. Des bâtiments moins importants y étaient annexés sur les côtés et communiquaient avec le corps principal du palais.

Ces indications, jointes à la vue que nous donnons de ce palais, page 76, nous semblent suffisantes pour que l'on se forme une idée de ce qu'il était en 1620. Il nous reste cependant à décrire les distributions intérieures, qui ont subi de notables modifications. L'escalier occupait autrefois le centre du bâtiment principal, où étaient situés les appartements de la reine; la chapelle était placée dans le pavillon

du milieu de la façade sur le jardin ; au premier étage, dans les corps de bâtiments en ailes, étaient deux galeries d'apparat. Il ne reste plus aujourd'hui aucune trace de la décoration de ces différentes pièces. On sait seulement qu'en 1750 les appartements renfermaient un choix de tableaux originaux de différentes écoles, et une très belle collection de dessins des plus grands maîtres.

La reine Marie de Médicis ayant désiré faire peindre par Rubens les deux galeries de son palais du Luxembourg, elle invita cet artiste à venir à Paris : l'une de ces galeries était destinée à l'histoire de la vie de cette reine, et l'autre à celle de la vie du roi Henri IV. Ce fut en 1620 que Rubens vint à Paris ; il commença à peindre ces tableaux en 1621, et termina en 1623 ceux qui reproduisaient les principaux faits de la vie de Marie de Médicis : la galerie qu'ils décoraient était celle au couchant qui fut détruite pour faire place à l'escalier qu'on construisit sous le consulat et qui sert encore aujourd'hui à MM. les pairs. Transportés alors dans la galerie opposée, où ils restèrent jusqu'en 1815, époque de leur translation au Musée du Louvre, ces tableaux avaient été faits pour l'emplacement même ; ils occupaient les trumeaux entre les fenêtres, au nombre de dix de chaque côté, et un vingt-et-unième tableau était à l'une des extrémités de la galerie. A l'autre extrémité, sur la cheminée, on voyait un portrait de la reine Marie de Médicis debout et représentée en Pallas. Au-dessus des portes qui sont des deux côtés étaient les portraits du grand-duc François de Médicis et de la grande-duchesse Jeanne d'Autriche, père et mère de Marie de Médicis. L'oratoire de la reine, qui communiquait avec la galerie peinte par Rubens, était d'une grande richesse et décoré de peintures de Philippe de Champagne et du Poussin. Une partie des peintures de cet oratoire ont été replacées dans la salle dite du Livre d'or, qui dépend aujourd'hui de la Chambre des pairs.

Les jardins du Luxembourg étaient dignes du palais ; ils avaient été dessinés dans le genre italien ; les parterres étaient entourés de balustrades de marbres, et ornés de vases et de statues. On remarquait à l'extrémité d'une des allées principales une construction hydraulique traitée dans le style rustique : cette fontaine, qui existe encore, a été attribuée à Rubens. Les jardins du Luxembourg étaient alors plus étendus dans le sens de leur largeur qu'ils ne le sont aujourd'hui ; ils s'étendaient dans la direction de la rue de Vaugirard jusqu'au couvent des Carmes. On voyait encore, il y a un an, en face de ce couvent, une ancienne porte à bossages qui leur servait autrefois d'entrée. Cette partie occidentale des jardins ayant été aliénée, on y perça de nouvelles rues, notamment celles de Madame et de Fleurus.

Au midi, les jardins limités là où commence aujourd'hui la grande allée de l'Observatoire, étaient attenants à ceux de la Chartreuse fondée par saint Louis et considérablement augmentée sous les règnes suivants ; ce fut pour le cloître de ce couvent que le célèbre Lesueur avait peint la suite de sujets empruntés à la vie de saint Bruno. Lors de la suppression des couvents, ces tableaux furent déposés dans le palais du Luxembourg ; ils font maintenant partie de la collection de l'école française au musée du Louvre. Sur l'emplacement du couvent et des jardins de la Chartreuse on perça la grande avenue qui réunit le Luxembourg à l'Observatoire ; le reste des terrains fut cultivé en pépinières.

L'ensemble du palais et des jardins du Luxembourg fut vendu par Gaston d'Orléans, moyennant 500 000 fr., à Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, qui le céda à Elizabeth, duchesse de Guise et d'Orléans, et celle-ci, en 1694, en fit don à Louis XIV. Ce palais ayant été abandonné et négligé pendant longtemps, de grandes réparations durent y être faites de 1733 à 1736, et Louis XVI le donna en apanage à son frère Monsieur,

(depuis Louis XVIII), lors du mariage de celui-ci en 1779. Après avoir servi de prison pendant la Révolution, le palais du Luxembourg a été successivement affecté à la résidence du directoire ; à celle du gouvernement consulaire ; en 1800 aux séances du Sénat conservateur, et par suite à celles de la Chambre des pairs.

Peu de temps après la construction du palais de Marie de Médicis, en 1629, le cardinal de Richelieu avait fait construire l'hôtel connu successivement sous les noms de Petit-Bourbon et de Petit-Luxembourg, qu'il habita jusqu'à l'achèvement du Palais-Cardinal, devenu depuis Palais-Royal. Marie de Médicis ayant permis à quelques religieuses filles du Calvaire de fixer leur demeure dans l'enceinte même de son palais, celles-ci firent construire un couvent sur la rue de Vaugirard, dont un petit cloître et la chapelle existent encore.

En résumé, nous ne saurions admettre les comparaisons qu'on a voulu établir entre le Luxembourg et le palais Pitti. Ces deux édifices ont chacun un caractère et une valeur qui leur sont propres. Le palais Pitti, dans sa disposition, dans son ordonnance et dans son style, porte le caractère bien prononcé de l'architecture florentine. Le palais du Luxembourg, par sa masse imposante, par ses pavillons saillants surmontés de combles élevés, et la disposition de son entrée principale, appartient essentiellement à notre architecture nationale. Quant aux incorrections de détails qu'on pourrait critiquer dans certaines parties, elles sont le produit de l'époque où cet édifice a été construit. Disons plus, c'est qu'en Italie, à la même époque, le goût était déjà plus corrompu qu'en France. Si Debrosse avait vécu au temps des Lescot et des Philibert Delorme, qui sait s'il ne leur eût pas été supérieur ? Quelque bien doué que soit un artiste, il ne peut se soustraire à l'influence que les circonstances exercent sur le goût de son siècle.

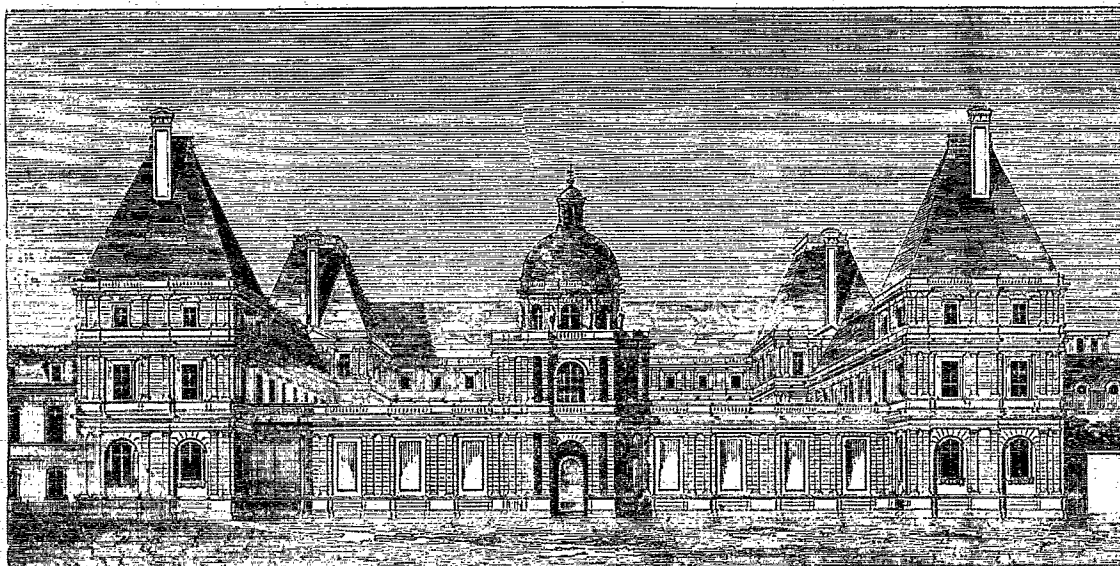
PORTAIL DE SAINT-GERVAIS.

Il ne s'agit plus ici d'un édifice entier, complet, comme le Luxembourg, où le génie de l'artiste, exempt de toute entrave, peut créer son œuvre librement et d'un seul jet ; mais seulement d'une partie d'un monument déjà construit et qu'il fallait compléter. L'église de Saint-Gervais, bâtie dans la dernière période du style ogival, était inachevée : elle n'avait pas de portail. Debrosse fut chargé d'en composer un. Aujourd'hui, si une semblable tâche était donnée à un artiste, pas de doute qu'on ne discutât longuement pour décider si le portail devrait être fait dans le style de l'église à laquelle il s'applique, ou si, au contraire, il devrait être fait dans le style de l'architecture généralement adoptée au moment de sa construction. Mais, du temps de Louis XIII et de la part de Debrosse, il n'y eut aucune incertitude à l'égard du style à adopter pour le portail de l'église de Saint-Gervais. C'était une trop belle occasion de faire prévaloir les principes de la renaissance sur ceux du style gothique pour n'en pas profiter, et Debrosse n'hésita pas à se donner ce programme : l'application des ordres grecs au portail d'une église. Or, c'était un problème très difficile, pour ne pas dire impossible à résoudre. Comment imaginer, en effet, qu'on puisse adopter à la façade d'une église du moyen-âge dont le principe de construction est l'arcade et la voûte, les ordres grecs dont le principe est l'architrave et la plate-bande : c'est vouloir marier ensemble deux principes tout différents, et méconnaître la forme dominante à laquelle l'architecture chrétienne doit son caractère distinctif, l'arc affranchi. Mais Debrosse ne s'était sans doute pas proposé de faire une façade qui fût en harmonie avec l'édifice préexistant à laquelle il l'appliquait. Il est plus que probable qu'il n'a tenu aucun compte de la masse du pignon qu'il s'agissait de décorer : autrement il eût été amené à une composition toute différente. Il faut donc croire for-

cément qu'il a composé une façade à l'église Saint-Gervais, comme il l'eût fait à peu de chose près pour une église qu'il lui eût été donné de créer en entier.

D'après le parti pris par Debrosse pour le portail de Saint-Gervais, on doit penser qu'il devait être un apôtre zélé de la renaissance. Mais déjà, à cette époque, l'antiquité était moins bien comprise que dans le siècle précédent; au lieu d'en rechercher l'esprit, on se contentait d'en emprunter et d'en reproduire les principaux éléments. Le caractère principal de la renaissance, ainsi que nous l'avons déjà exposé, c'est le retour aux ordres; or, ce principe de l'application des ordres, opposé à l'architecture du moyen-âge qui les avait proscrits, ne tarda pas à être exagéré au-delà de toute raison, et le portail de Saint-Gervais est un exemple frappant de cet abus. Mettre en proportion les trois ordres grecs dorique, ionique et corinthien, superposés, voilà sans doute tout ce que Debrosse se proposa dans l'ordonnance de son portail. Mais à ce point de vue même, il nous paraît bien loin d'avoir réussi. A l'époque où s'exécutait à Paris la déco-

ration du portail de Saint-Gervais, diverses théories sur les ordres avaient déjà été formulées par les plus célèbres architectes de la renaissance italienne. Palladio, Serlio, Vignole, avaient publié chacun un traité des ordres d'architecture. Celui de Vignole surtout avait obtenu un grand succès. Ce fut sans doute ce dernier auteur que Debrosse crut pouvoir prendre pour guide et pour modèle, au lieu de remonter aux sources véritables et pures de cet art qu'on s'efforçait alors de réhabiliter; il préféra aux types originaux les interprétations hasardées de l'artiste italien. Avant que Debrosse ne fit le portail de Saint-Gervais, Vignole avait élevé à Rome l'église du Jésus; le portail de cette église, œuvre de Jacques de la Porte, son élève, et celui de San-Andrea della Valle, exécuté sur les dessins du chevalier Charles Rainaldi, avaient acquis en Italie une grande renommée; ce furent très probablement là les modèles que Debrosse se proposa de reproduire en France en se promettant très probablement de les surpasser. Mais il en résulte que, d'une part, la décoration du portail de Saint-Gervais, telle qu'elle a été conçue par De-



(Palais du Luxembourg, bâti pour Marie de Médicis, de 1615 à 1620.)

brosse, est une expression tout-à-fait fautive de l'édifice auquel ce portail est appliqué, et que, d'une autre, pris isolément, si on le considère comme exemple de l'application des éléments de l'architecture antique à un édifice moderne, on est forcé de convenir que, dans son ordonnance, les premiers principes de cette architecture ont été entièrement méconnus. Entre autres critiques nous ferons remarquer que dans l'architecture gréco-romaine, cette superposition de trois ordres ne se trouve que dans les édifices où il s'agissait d'exprimer plusieurs étages, comme les théâtres, les cirques, les amphithéâtres, etc.; et dans ce cas, les colonnes, représentant de véritables contreforts, étaient entièrement engagées dans la construction. Jamais non plus on ne rencontre dans les édifices antiques de semblables accouplements de colonnes; c'est un ajustement qui appartient à la décadence de l'architecture italienne, et que la raison réprouve autant que le goût.

Quoi qu'il en soit, l'achèvement du portail de Saint-Gervais fut un véritable événement; cette œuvre de Debrosse fit une grande sensation; elle fut considérée comme un chef-d'œuvre, excita une admiration générale, et devint le type et le modèle des portails d'église sous les règnes suivants. La réputation usurpée du portail de Saint-Gervais du-

rait encore sous Louis XVI. Il ne fallut rien moins que la passion plus exagérée encore de l'architecture antique qui se produisit au commencement de ce siècle pour la détruire. Aujourd'hui qu'un esprit d'analyse et d'examen s'est fait jour au milieu de toutes les doctrines diverses successivement proclamées depuis l'érection du portail de Saint-Gervais, cette œuvre architecturale est jugée comme elle doit l'être sous le rapport de l'art; mais il n'en est pas moins vrai que, sous le rapport historique, cette production de Debrosse occupe une place très importante dans la série des édifices qui servent de jalons pour suivre la marche et les transformations de l'architecture française.

L'église de Saint-Gervais paraît avoir une origine fort ancienne. Fortunat la nomme la basilique de Saint-Gervais et Saint-Protais. Le corps de l'église actuelle fut construit dans le quinzième et le seizième siècle; le portail fut commencé en 1616; le roi Louis XIII en posa la première pierre; les statues de saint Gervais et saint Protas qui le décorent, sont d'un sculpteur nommé Bourdin, et celles des évangélistes, d'un nommé Guérin: c'étaient les meilleurs sculpteurs du temps; ce qui prouve que la sculpture avait bien déchu depuis les Jean Goujon, les Germain Pilon, etc. Il y avait de fort beaux vitraux dans le chœur, qui avaient été peints par Jean Cousin; on en voyait aussi d'autres

exécutés sur les dessins de Lesueur, qui avait peint le tableau du maître-autel. Nous avons déjà parlé de la couronne de pierre découpée à jour et des clefs pendantes de la chapelle de la Vierge; elles furent exécutées par les Jacquet, les plus fameux maçons de leur temps (voy. 1840, p. 64).

Parmi les personnages illustres qui ont été inhumés à Saint-Gervais, on cite Philippe de Champagne, Scarron, Michel Letellier, chancelier de France, etc.

GRANDE SALLE DU PALAIS.

Nous avons représenté (voy. 1841, p. 229) la grande salle du Palais telle qu'elle avait été construite sous le règne de S. Louis. Cette salle, dont la partie supérieure était toute en bois, ayant été entièrement détruite par un incendie le 7 mars 1618, il fut question de la reconstruire. Ce fut Debrosse qui en fut chargé, et cette reconstruction fut terminée en 1622. Obligé de se servir des substructions existantes, Debrosse adopta pour la nouvelle salle la disposition de l'ancienne, c'est-à-dire qu'elle fut de même divisée en deux nefs par une série d'arcades; seulement, d'ogives qu'elles étaient ces arcades devinrent plein-cintre; et les piliers furent décorés de pilastres d'ordre dorique dans le style gréco-romain; aux voûtes de bois furent substituées des voûtes en berceau et à plein-cintre appareillées en pierre; quatre grandes ouvertures demi-circulaires, percées dans les pignons, firent pénétrer la lumière dans la nouvelle salle. L'ensemble de cette salle, l'une des plus grandes qui existent, ne manque ni de sévérité ni de noblesse; sa disposition est simple et grandiose, et les éléments d'architecture dont elle se compose sont assez bien en harmonie. On peut, en comparant la vue de l'ancienne salle avec celle de la nouvelle, juger des modifications apportées par Debrosse, et apprécier la différence du style d'architecture adopté pour chacune d'elles à plus de trois siècles d'intervalle.

AQUEDUC D'ARCEUIL.

Ce n'est pas seulement dans les édifices de luxe que peut se manifester le génie de l'architecte; les plus simples sont susceptibles d'être traités avec art et peuvent aussi devenir pour lui une occasion de succès: Debrosse l'a prouvé dans la construction de l'aqueduc d'Arcueil. Cet aqueduc était d'origine romaine; nous avons eu occasion d'en parler parmi les édifices de ce genre élevés en France par les Romains (voy. 1839, p. 100). Mais après plusieurs siècles d'existence, il se trouvait sans doute dans un tel état de ruine, qu'il n'eût pas été possible de le restaurer. Marie de Médicis, qui d'ailleurs voulait en changer la direction dans le but d'amener les eaux dans sa nouvelle demeure, conçut l'idée de le faire reconstruire. A son départ au village de Rungis, l'aqueduc est établi généralement au niveau du sol; ce n'est que dans la traversée de la petite vallée arrosée par la rivière de Bièvre, et où se trouve le village d'Arcueil, qu'il fut nécessaire d'élever le canal sur des constructions, ainsi que cela avait déjà eu lieu du temps des Romains. C'est à cette construction, qui se compose d'un certain nombre d'arcades, dont neuf seulement sont à jour, que Debrosse, s'inspirant en cela de l'exemple des anciens, sut imprimer un caractère à la fois grandiose, solide et monumental. La simplicité et le juste rapport des masses, la combinaison de l'appareil et le choix des détails, font aisément reconnaître l'intervention de l'architecte habile.

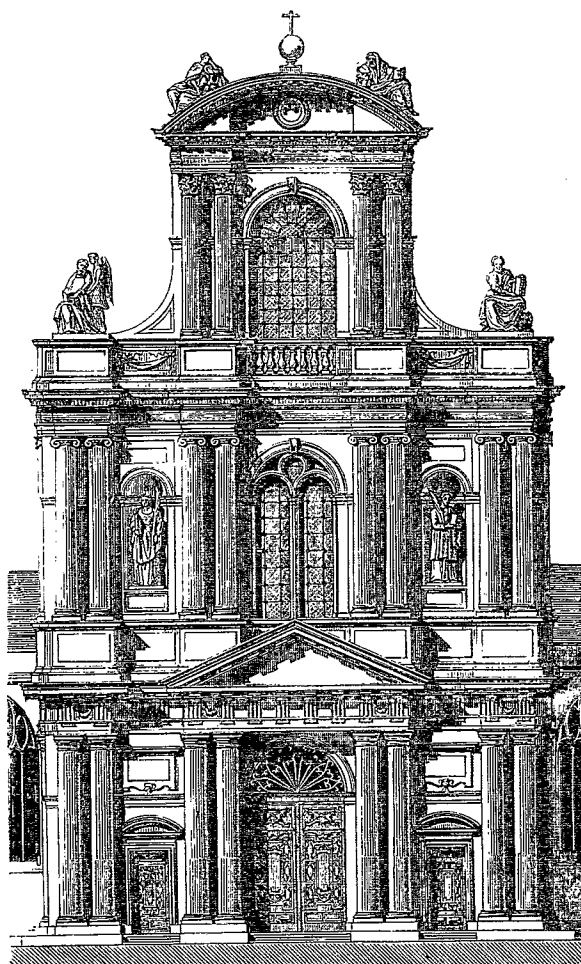
TEMPLE DE CHARENTON.

Outre les édifices élevés par Debrosse, que nous venons de mentionner, il en est un autre qui n'existe plus, mais qui, sous bien des rapports, nous paraît tout-à-fait digne de fixer l'attention. Nous voulons parler du temple de Cha-

renton, l'une des premières et des plus remarquables productions de Debrosse.

En 1606, les protestants ayant obtenu du roi de s'assembler à Charenton pour les actes de leur religion, ils firent bâtir un temple qui pouvait contenir 14 000 personnes.

C'était une salle rectangulaire de 32^m,48 de longueur sur 21^m,44 de large dans œuvre, entourée de galeries des quatre côtés, divisées en trois étages, dont deux dans la hauteur d'un ordre de colonnes doriques, et le troisième dans un ordre d'attique. Cette salle avait trois portes et était éclairée par quatre-vingt-une fenêtres. Ce fut dans ce temple



(Portail de l'église de Saint-Gervais, à Paris, commencé en 1616.)

que les protestants tinrent leurs synodes nationaux de 1623, 1631 et 1644. Sur la fin du mois d'août 1671, quelques catholiques voulurent, la nuit, mettre le feu à ce temple et y firent quelques dommages. Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, on détruisit ce monument. Sa démolition fut commencée le mardi 23 octobre 1686, et en cinq jours il fut entièrement détruit; les matériaux furent employés au profit de l'hôpital général de Paris. On éleva plus tard sur son emplacement un couvent de femmes.

Il est facile de reconnaître que Debrosse, dans la conception du temple protestant de Charenton, eut l'idée de reproduire la disposition de la basilique des anciens, ce qu'on ne saurait blâmer; car cette disposition se prêtait parfaitement au programme qu'il devait suivre. Ce fut très probablement la basilique de Fano, décrite par Vitruve, qu'il se proposa d'imiter; et, il faut en convenir, il n'est pas resté beaucoup au-dessous de son modèle. L'effet de trois étages de tribune ne devait cependant pas être heureux; la proportion et l'aspect intérieur de l'édifice eussent

gagné à n'en avoir que deux, et il eût peut-être été possible de retrouver en étendue ce qu'on eût perdu en hauteur. Néanmoins, Debrosse, dans le temple de Charenton, s'est montré tout aussi habile architecte que dans le palais du Luxembourg, quoique dans un genre bien différent, et l'on a lieu de s'étonner qu'après avoir fait preuve d'un goût aussi simple et aussi sobre, le même artiste ait pu se laisser entraîner aux écarts que nous avons signalés dans l'ordonnance du portail de Saint-Gervais. Nous comprenons très bien qu'il ait été frappé du caractère distinct qui doit exister entre l'architecture d'un temple protestant et celle d'un temple chrétien ; mais il eût pu reconnaître, ce nous semble, que si, par ses données premières, le temple protestant peut effectivement offrir quelques points d'analogie avec un édifice antique, il ne saurait en être de même de l'église chrétienne, qui s'éloigne essentiellement du type des monuments païens. Quelles que soient les critiques plus ou moins fondées auxquelles on croit pouvoir soumettre les œuvres de Debrosse, il n'en est pas moins certain que l'architecte qui a créé les monuments que nous venons de décrire doit, en considération de la variété, de l'importance et de la valeur même de ses productions, occuper un des premiers rangs parmi les architectes français qui ont illustré notre art national. Et quant à nous, l'auteur du temple de Charenton, de l'aqueduc d'Arcueil, du Luxembourg, du portail de Saint-Gervais et de la salle des Pas-Perdus, nous semble avoir sa place marquée auprès de Philibert Delorme, Pierre Lescot, Jean Bullant, Dupérac et Ducerceau.

LE SINGE ET L'ESCLAVE.

Traduit de CAMPILLO (1).

Les singes des bords de l'Orénoque sont pour la plupart de la grande espèce ; ils ont un goût singulier pour le maïs ou blé de Turquie, et l'on en profite pour leur tendre un piège dans lequel ils ne manquent jamais de donner. On verse du maïs au fond d'un vase de terre très lourd dont le col est allongé, et dont l'ouverture est fort étroite ; on pose ensuite ce vase au pied d'un arbre où l'on a remarqué quelque singe perché. Le singe en descend dès qu'il a vu l'homme qui tend le piège s'en éloigner ; il introduit une de ses mains dans l'ouverture du vase, prend au fond une poignée de maïs, et essaie de retirer sa main ; mais il ne le peut tant qu'il la tient fermée, et il ne peut se résoudre à l'ouvrir pour ne point laisser échapper le maïs qu'il y tient. L'embarras où il se trouve, chose singulière, lui fait jeter des cris qui avertissent le chasseur. Celui-ci accourt et assomme le singe qui se laisse tuer plutôt que de lâcher prise. On peut, en préparant et en plaçant de la sorte plusieurs vases, prendre en peu d'heures un assez grand nombre de singes. Tous se laissent tuer l'un après l'autre plutôt que d'abandonner la poignée de maïs qu'ils tiennent. Le P. Gumilla, jésuite, parle de cette chasse dans son ouvrage intitulé : *L'Orénoque illustré*. C'est ce qui a donné l'idée du dialogue suivant à Campillo. Il suppose que le chasseur est un esclave.

L'ESCLAVE. Tu es bien sot de m'attendre.

LE SINGE. Et pourquoi viens-tu me trouver ?

L'ESCLAVE. Quoi ! tu préfères une poignée de maïs à la conservation de ta vie ?

LE SINGE. Quoi ! tu veux m'ôter la vie pour épargner une poignée de maïs ?

L'ESCLAVE. Que tu es gourmand !

LE SINGE. Que tu es avare !

L'ESCLAVE. Je ne fais qu'obéir à mon maître.

(1) Médecin espagnol du dix-huitième siècle, auteur de *Miscellanées philosophiques et littéraires*.

LE SINGE. En ce cas, ton maître est un barbare et toi un lâche.

L'ESCLAVE. Insolent !

LE SINGE. Comme il te plaira ; mais avoue qu'il n'est pas glorieux de ne faire que ce qu'un autre exige. Je ne suis qu'un singe, mais au moins je suis libre.

L'ESCLAVE. Tu fais donc ce que tu veux ?

LE SINGE. Oui.

L'ESCLAVE. Eh bien, je te laisse la vie, et va-t'en.

LE SINGE. Tu vois bien ce qui m'en empêche.

L'ESCLAVE. Ouvre la main, et tu pourras t'échapper aisément.

LE SINGE. Cela est plus fort que moi ; je n'abandonnerai pas ce que je tiens.

L'ESCLAVE. Je vois bien que dans ce monde chacun a son esclavage. Un peu de maïs te maîtrise comme un Espagnol me domine. Tu ne peux désobéir à ton maître, et il faut que j'obéisse au mien : meurs !

LE CLIMAT DE LA FRANCE A-T-IL CHANGÉ ?

(Suite. — Voy. p. 46.)

Un autre argument en faveur de la détérioration du climat de la France, se tire de la qualité des vins. On invoque toujours à ce sujet le fabliau intitulé : *la Bataille des vins*, de Henri d'Andely, conteur du treizième siècle. Mais d'abord il faudrait s'assurer si la meilleure qualité des vins est un indice certain que le raisin a mûri sous une température plus élevée. Or il n'en est point ainsi, et si d'une manière générale les vins des pays chauds sont moins aigres que ceux des pays froids, il n'y a plus de règles constantes dès qu'il s'agit de la qualité de certains vins, et surtout de la prédilection des amateurs pour certains crus ; à cet égard il n'y a que des goûts individuels.

Ces préliminaires une fois posés, examinons en lui-même le fabliau d'Andely.

Le gentil roi Philippe fait paraître les vins devant lui ; il a pour conseiller un prêtre anglais, son chapelain et cervelle un peu folle, qui, l'étole au cou, se charge d'un examen préliminaire.

« D'abord se présentèrent Beauvais, Etampes et Châlons ; mais à peine les eut-il vus, que, les excommuniant aussitôt, il les chassa honteusement de la salle et leur défendit d'entrer jamais où se trouveraient d'honnêtes gens. Ce début sévère fit une telle impression sur ceux du Mans et de Tours, qu'ils tournèrent d'effroi (il est vrai qu'on était en été), et se sauvèrent sans attendre leur jugement. Il en fut de même d'Argence (1), de Rennes et de Chambeli ; un seul regard que le chapelain, par hasard, jeta de leur côté, suffit pour les déconcerter. Ils s'enfuirent aussitôt, et ils firent bien. S'ils eussent tardé plus longtemps, je ne sais trop ce qui leur serait arrivé. »

On pourrait d'abord se demander si le Beauvais dont il est ici question est bien le chef-lieu du département de l'Oise ; mais admettons-le, car nous manquons d'éléments pour cette discussion ; la manière dont le chapelain reçoit ces vins ne prouve-t-elle pas qu'ils étaient regardés comme détestables et indignes d'être bus par d'honnêtes gens ?

« La salle débarrassée de cette canaille, il n'y resta que ce qui était bon, car le prêtre ne voulait pas même souffrir le médiocre. Clermont et Beauvoisin parurent donc, et ils furent reçus d'une manière distinguée. Enhardi par cet accueil favorable, Argenteuil s'avança d'un air de confiance, et se donna sans rougir pour valoir mieux que tous ses rivaux ; mais Pierrefitte, rabattant avec les termes qui lui convenaient l'orgueil d'une prétention pareille, prétendit à son tour mériter la préférence, et appela en témoignage

(1) Entre Lisieux et Caen.

Marli, Montmorency et Deuil, ses voisins... Les autres vins qui se présentent sont *ou* célèbres encore aujourd'hui, ou tous originaires du centre et du midi de la France. Après les avoir goûtés, le chapelain « trouvant alors que le vin valait un peu mieux que la cervoise de sa patrie, jeta une chandelle à terre et excommunia toute boisson faite en Flandre, en Angleterre, et *par-delà l'Oise*. »

On ne peut disconvenir qu'il soit fort singulier de voir les vins des environs de Paris se présenter dans un concours où la bonne qualité est la seule condition de rigueur. Toutefois, il s'en faut que le prix leur soit adjugé, et le spirituel conteur laisse bien entrevoir combien cette prétention lui paraît exorbitante quand il dit que le vin d'Argenteuil se donne *sans rougir* pour valoir mieux que tous ses rivaux. Ces vins passaient alors pour être de qualité ordinaire; quant à ceux au-delà de l'Oise, c'est-à-dire de la Picardie, le jugement du chapelain montre assez qu'ils étaient réputés détestables. De tout cela, je conclus que nos ancêtres étaient moins difficiles que nous, ou que les plants ont dégénéré, mais nullement que le climat se soit détérioré. Qui ne sait, en effet, combien les goûts des nations sont sujets à changer! Les Romains mettaient de *l'assa fatida* à toutes leurs sauces, et n'employaient le citron que comme médecine ou contre-poison. Dans les provinces septentrionales de la Suède, toutes les viandes sont saupoudrées de muscade; le pain est farci d'anis et de cumin, et quand on se plaint de ces assaisonnements, on vous répond : « C'est la cuisine française du temps de Louis XIV. » On ne peut le nier, car Boileau a dit :

Aimez-vous la muscade? on en a mis partout.

Dans la même satire, on voit aussi que les vins des environs de Paris ne jouissaient pas d'une grande estime à la fin du dix-septième siècle; en effet, le poète ajoute :

Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie.

Il me reste à combattre un dernier exemple qui est souvent cité, et qui serait d'une grande force s'il ne reposait sur une confusion de noms. On dit vulgairement que Henri IV buvait avec les hûtres du vin de Surène, près Paris. On ne saurait admettre que Henri IV allât choisir précisément cette détestable boisson, et on devait supposer que ce vin était meilleur alors qu'il ne l'est aujourd'hui. Mais M. Rey, membre de la Société des Antiquaires, m'a fait connaître une note de *la Bibliographie agricole*, de M. Musset-Pathay, qui est ainsi conçue : « Il y a aux environs de Vendôme, dans l'ancien patrimoine de Henri IV, une espèce de raisin que dans le pays on nomme *Suren*. Il produit un vin blanc, très agréable à boire, et que les gourmets conservent avec soin, parce qu'il devient meilleur en vieillissant. Henri IV faisait venir de ce vin à la cour; il le trouvait très bon; c'en fut assez pour qu'il parût excellent aux courtisans, et l'on but pendant son règne du vin de Suren. Il existe encore près de Vendôme un clos de vigne qu'on appelle *la Closerie de Henri IV*. Louis XIII n'ayant pas pour ce vin la prédilection de son père, ce vin passa de mode, etc. » Ainsi cet argument si souvent invoqué, se trouve réduit à néant (1).

Quelques auteurs ayant rencontré dans de vieilles chroniques des dates de vendanges très précoces, en ont argué en faveur d'un changement de climat. Mais il est bon d'observer que l'historien n'enregistrait le plus souvent ces dates que précisément parce qu'elles étaient exceptionnelles; et l'époque du ban des vendanges est tellement variable qu'on ne saurait rien conclure d'une année prise isolément.

(1) En Bourgogne, on appelle *suren* ou *surain*, le vin blanc lorsqu'il est encore à un certain degré de fermentation. On le boit avec plaisir. Ce pourrait être là une autre source d'explication.

M. de Gasparin a retrouvé dans les manuscrits de Cotte, curé de Montmorency, et météorologiste très distingué, la date des vendanges de 1767 à 1814. Dans cette période de quarante-huit ans, la *date moyenne* a été le 2 octobre. L'époque la plus hâtive, le 10 septembre en 1781; l'époque la plus tardive, le 19 octobre en 1767. L'intervalle est de quarante jours; mais on a vu les vendanges faites en 1787 le 15 octobre, et en 1788 le 15 septembre; en 1805 le 17 octobre, et en 1806 le 22 septembre. D'une année à l'autre, on trouve donc quelquefois un intervalle de trente jours. Ainsi, pour conclure un changement de climat d'après l'époque des vendanges, il faudrait savoir quelle était leur *date moyenne* il y a quatre ou cinq siècles. Or, cette date nous est complètement inconnue.

La fin à une prochaine livraison.

INFLUENCE DU DROIT FRANÇAIS EN EUROPE.

Le Code civil français gouverne la Belgique, une grande partie de l'Allemagne, et plusieurs États de l'Italie; il a servi de base à la dernière réforme de la législation en Sardaigne, qui, après en avoir éprouvé les bienfaits, l'avait cependant répudié pendant vingt-trois ans par système d'opposition politique.

Le Code de commerce français est imité en Espagne et en Portugal.

Le Code pénal français est devenu le type de celui de Sicile en 1819, de celui de Parme en 1820, de celui de Rome en 1832. Quelques unes de ses dispositions principales ont été adoptées au Brésil.

La Bavière a établi en Grèce notre organisation judiciaire et notre instruction criminelle.

BIENFAISANCE DU PEUPLE.

J'ai remarqué que beaucoup de petits marchands livrent leurs marchandises à un plus bas prix à un homme pauvre qu'à un riche, et quand je leur en ai demandé la raison, ils m'ont répondu : « Il faut, monsieur, que tout le monde vive. » J'ai observé aussi que beaucoup de gens du petit peuple ne marchandent jamais lorsqu'ils achètent à des pauvres comme eux. « Il faut, disent-ils, qu'ils gagnent leur vie. » Un jour, je vis un petit enfant acheter des herbes à une fruitière : elle lui en remplit son tablier pour deux sous; et comme je m'étonnais de la quantité qu'elle lui en donnait, elle me dit : « Monsieur, je n'en donnerais pas tant à une grande personne. » J'avais, dans la rue de la Madeleine, un porteur d'eau auvergnat, appelé Christal, qui a nourri pendant cinq mois, gratis, un tapissier qui lui était inconnu, et qui était venu à Paris pour un procès, parce que, me disait-il, ce tapissier, le long de la route, dans la voiture publique, avait donné de temps en temps le bras à sa femme malade. Je me suis arrêté une fois avec admiration à contempler un pauvre honteux assis sur une borne, dans la rue Bergère, près des Boulevards. Il passait près de lui des messieurs bien vêtus qui ne lui donnaient jamais rien; mais il y avait peu de servantes ou de femmes chargées de hottes, qui ne s'arrêtassent pour lui faire la charité. Il était en perruque bien poudrée, le chapeau sous le bras, en redingote, en linge blanc, et si proprement rangé, qu'on eût dit, quand ces pauvres gens lui faisaient l'aumône, que c'était lui qui leur donnait. Cet infortuné avait été horloger et avait perdu la vue. Ces pauvres femmes étaient émues par cet instinct sublime qui nous intéresse plus aux malheurs des grands qu'à ceux des autres hommes, parce que nous mesurons la grandeur de leurs maux sur celle de leur élévation et de leur chute. Un horloger aveugle était un Bélisaire pour des servantes.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

CHANT MATINAL DE L'ARTISTE,

Par GOETHE.

Votre temple est debout, ô muses ! et c'est dans mon cœur que ce sanctuaire est placé.

Le matin, quand le soleil m'éveille, je jette un regard satisfait autour de moi. Je vous vois, ô immortelles, debout et en cercle au milieu des rayons de l'aurore.

Je prie, et ma prière est un hymne d'admiration, et les accords de ma harpe accompagnent ma prière.

Je m'avance vers l'autel et je lis avec recueillement la leçon liturgique dans les chants sacrés d'Homère.

Il m'entraîne au milieu de la mêlée où combattent des guerriers au cœur de lion. Les fils des dieux accourent rapides comme la tempête, debout sur des chars élevés.

Les chevaux s'abattent ; amis et ennemis roulent dans le sang et la mort.

C'est lui le fils d'un héros, qui les frappe de son épée flamboyante, jusqu'à ce qu'il tombe sur le bûcher qu'il s'est fait lui-même, vaincu par la puissance des dieux. Des ennemis profanent son beau corps en le touchant de leurs mains sacrilèges.

Alors j'attaque à mon tour : un charbon est mon arme, et des flots de combattants couvrent ma grande toile. Accou-

rez, accourez, entendez-vous les hurlements des ennemis !

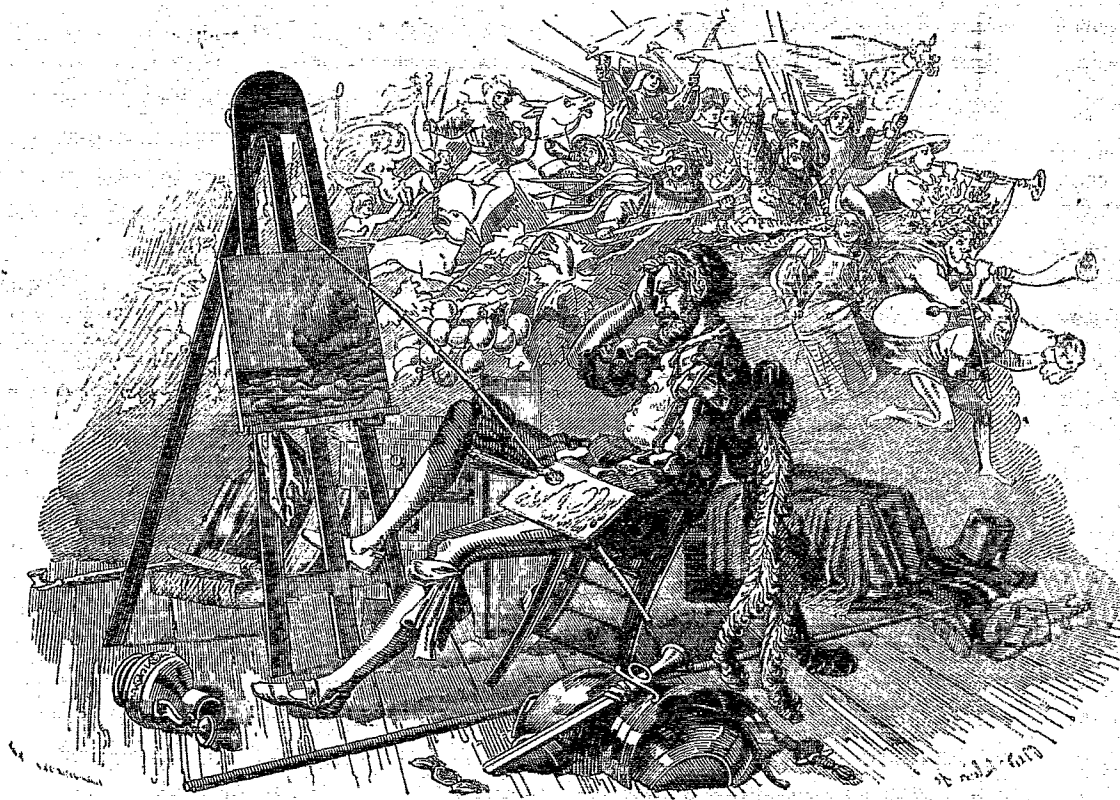
Bouclier contre bouclier, l'épée frappant les casques, la mort autour des morts. Ils se pressent, ils combattent pour lui, ses courageux amis devenus plus intrépides, la rage dans le cœur, les yeux pleins de larmes.

Ah ! combattez et sauvez-le, portez-le dans le camp, versez des baumes sur ses blessures, et des larmes, l'honneur des morts.

Mais où suis-je ? je me retrouve enfin ; je suis chez moi, auprès de toi, mon amie, mon épouse. Oh ! plus de batailles, je ne veux voir que toi.

Sois mon idéal, mon tout, une madone avec son premier-né, un saint enfant sur son sein.

Cette ode de Goethe n'a pas été inspirée par la gravure qu'elle précède, et cette gravure n'est pas une illustration de l'ode ; mais, entre la pensée du grand écrivain et l'ingénieuse composition de l'artiste, l'analogie poétique est évidente, et il nous a paru qu'il serait agréable de les trouver rapprochées l'une de l'autre. Il y aurait inconvénient, ce nous semble, à un texte plus précis. Il vaut mieux que l'imagination du lecteur reste libre d'interpréter à son gré cette rêverie du peintre, qui, devant l'ébauche de la mer infinie, s'absorbe, fermente, s'exalte, évoque l'in-



(La Rêverie du peintre.)

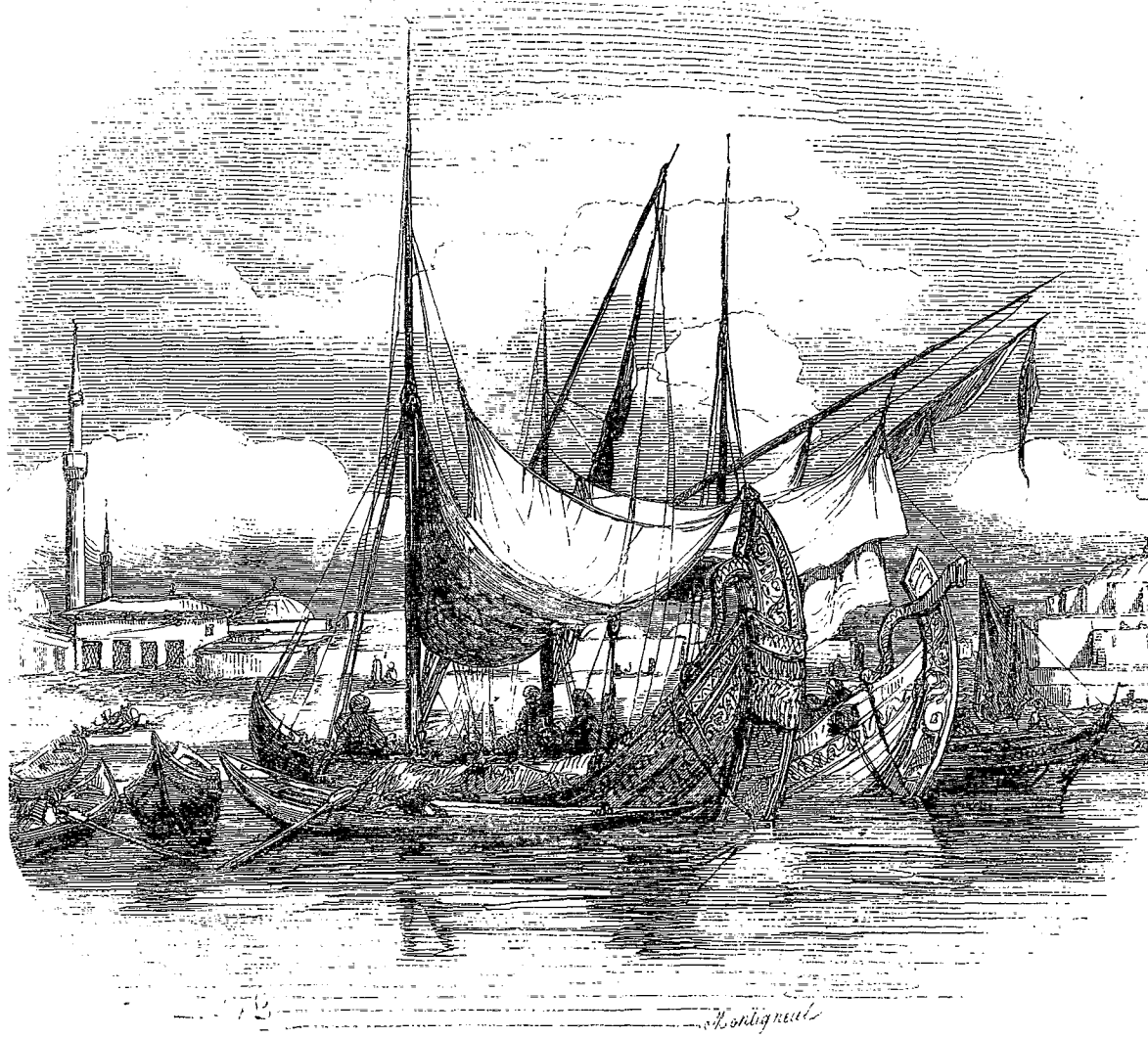
visible, et remplit de bruits et d'images resplendissantes la solitude de l'atelier. Pour peu que l'heure soit favorable et que la disposition de l'esprit vienne en aide, combien la fantaisie ne peut-elle pas grossir encore ce nuage animé, ce tourbillon magique et rapide où tout se mêle, les cris et le signal de l'attaque, les fanfares enivrantes de la victoire, les rires bouffons, et les plus doux murmures ; où tout se meut, se presse, se déploie ; où triomphent dans un même cortège la gloire, la beauté, la nature !... Instants trop rares où l'âme perce la réalité et lui échappe, éclaire d'une puissance entrevue, songe du jour, ivresse de l'ar-

tiste à jeun, délire de l'étude, heureux qui vous a connus, vous regrette et vous espère encore !... Mais fidèles à notre intention, effaçons-nous et rappelons seulement au lecteur, avant qu'il ne s'essaie et s'abandonne au voyage féerique, que le peintre de notre gravure n'est pas tout-à-fait du siècle, et que de plus il est Allemand !

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

NAVIRES TURCS.



(Karavelles et autres navires turcs.)

Depuis la bataille de Navarin, les Ottomans construisent ou plutôt font construire tous leurs bâtiments de guerre, sans exception, sur le modèle des navires européens. L'ancienne forme ne s'est conservée que pour les petits bateaux qui desservent la circulation des passages dans une ville et pour les embarcations de commerce, particulièrement celles qui font le cabotage. Ces dernières reçoivent assez généralement la dénomination de *karavelles*. Les petits bateaux de passage sont plus connus; ils sont célèbres sous le nom de *caïques* (voy. 1840, p. 31 et 167).

Le dessin que nous donnons ici fournit un échantillon de ces deux sortes de navires. On y distingue trois *karavelles*, un *caïque* fort exact, le long de la première karavelle sur le premier plan, et trois petites barques d'une forme assez indécise à l'extrémité gauche.

Une assez grande barque pontée, dont le principal caractère est d'avoir une poupe d'une élévation disproportionnée, telle est la karavelle du milieu, la seule dont le profil se laisse voir en entier. La proue, déjà si haute, est encore surmontée par un énorme gouvernail, à la pointe duquel est attachée l'extrémité de la voile soutenue par le mât. S'il fallait comparer à quelque objet cette singulière espèce d'embarcation, ne lui trouverait-on pas une cer-

taine ressemblance avec les babouches turques? chaussure brillante sans doute, mais forme aussi défectueuse pour marcher sur les flots que pour aller vite sur la terre ferme.

Rien, au contraire, n'est mieux combiné pour la rapidité de la marche que la petite chaloupe qui dort à l'ancre sur le premier plan : c'est le vrai caïque de Constantinople, digne rival de la pirogue américaine. Son peu d'élévation au-dessus du niveau de la mer, son étroitesse, sa longueur, l'abaissement de sa proue, l'énorme tampon de bois qui termine l'extrémité supérieure de sa rame, dont l'extrémité inférieure, celle qui fouette ou qui fend les flots, est évasée, fine et coupante, tout fait comprendre qu'il doit fuir sous la main du rameur comme le fer sous le pied d'un patineur habile. Quelle différence avec la karavelle dont la poupe monstrueuse paralyse à chaque instant la marche!

Et cependant, avant la bataille de Navarin, les vaisseaux de guerre, à part quelques rares exceptions, étaient taillés sur le patron des karavelles. Aujourd'hui on voit encore, dans le port de Constantinople, la carcasse de plusieurs de ces vaisseaux de guerre qui sont sortis tout mutilés de cette grande lutte, et qui semblent ne rester là que pour en éterniser le souvenir. A leur tristesse, on reconnaît des vaincus.

A l'heure qu'il est, la Turquie possède une vingtaine de vaisseaux et de frégates qui composent une flotte assez nombreuse et presque redoutable, si l'on ne voit que le matériel et l'apparence, mais, en réalité, peu puissante par suite de l'infériorité du personnel. A aucune époque, les Turcs n'ont été bons-marins : ce n'est pas maintenant qu'ils le deviendront. En devenant plus difficile, en s'élevant à la hauteur d'une science, la manœuvre, loin de les réconcilier avec l'élément liquide, les en dégoûte de plus en plus. Naturellement brave, mais paresseux aussi par nature, le Turc aime mieux se battre avec le bras qu'avec l'intelligence. La tactique lui déplaît sur le champ de bataille; combien ne le rebute-t-elle pas davantage sur les flots ! Saisir son ennemi corps à corps, voilà tout son désir. Nulle part ailleurs que sur mer il n'est aussi facile d'éviter un engagement direct et de vaincre ses adversaires à distance. Aussi, bien que doués de sobriété, de constance et de courage, n'ont-ils jamais aimé les luites maritimes.

Et cela est heureux pour la chrétienté; car si les Turcs avaient été aussi bons marins que bons soldats; si leur marine, comme leur armée, avait eu ses janissaires et non pas des pirates, la Méditerranée aurait eu bien plus à souffrir de leur installation à Constantinople. Là, en effet, tout est préparé pour le développement d'une puissance maritime de premier ordre. Le même empire possède deux mers intérieures assez vastes pour y créer une marine indépendante des autres pays, à l'abri des attaques du dehors, et pouvant sortir de chez elle pour aller imposer sa prépondérance dans toute la Méditerranée.

LES OISEAUX PROPHÉTIQUES

DANS LA POÉSIE POPULAIRE.

On sait que dans l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens, la tige brisée du *lotus* et une colombe prenant son vol, étaient le symbole de l'âme dégagée du corps par la mort. Longtemps après, quand le christianisme devint symbolique, la colombe reparut dans les temples, et prêta sa figure à un des dogmes chrétiens les plus révéés.

Le génie mystique et champêtre de la race germanique semble s'être complu surtout dans ce symbolisme, qui revêtait des images les plus riantes du monde matériel les mystères les plus abstraits de la religion et de l'amour. On trouve à tout moment dans les recueils d'anciennes poésies populaires ou savantes de ces personnifications gracieuses dont vit en partie la muse des minessienner.

Il faut dire pourtant que c'est moins souvent comme symboles que comme acteurs que les oiseaux figurent dans la poésie populaire proprement dite, plus animée et plus dramatique tout à la fois. Dans les chants populaires de la Suède, du Danemark, des îles Féroé, ils prédisent l'avenir, portent des messages, annoncent ou préviennent des malheurs. Quand une jeune fille doit mourir, son sort lui est révélé d'avance d'une façon toute mystérieuse. Elle trouve sur une branche d'arbre ou dans le calice d'une rose une blanche colombe qui chante des cantiques à l'enfant Jésus, et qui lui apprend dans son langage qu'une jeune fille remontera au ciel avant la fin de l'année. Est-ce, comme on l'a dit, dans le poème scandinave des *Niflungs*, forme et rédaction première de l'épopée germanique, qu'il faut aller chercher le type de ces rapports mystérieux entre l'oiseau et l'homme ? Au début du poème, le héros Sigur, après avoir bu du sang du dragon Fafnir, s'étonne de comprendre le langage des oiseaux qui l'avertissent de se méfier du nain Reghin. Plus loin, c'est le chant des hirondelles qui lui révèlent encore l'existence de la jeune fille du pays des Francs endormie au sommet d'une montagne dans un château entouré d'un mur de feu.

La critique littéraire oublie souvent qu'il y a dans la

poésie, comme dans la pensée, de ces choses que l'homme n'a pas besoin d'emprunter, parce qu'il les trouve naturellement en lui-même; et ce qui semble exclure ici toute idée d'imitation, c'est que le fait que nous signalons se retrouve avec quelques modifications dans les poésies de pays et de peuples toujours étrangers l'un à l'autre, dans celles de l'Angleterre, par exemple, et de la Grèce moderne. Ce qui caractérise les oiseaux des chants grecs, c'est un sentiment de sympathie très vif pour le peuple proscrit au milieu duquel ils vivent. Ce sont eux qui pleurent la mort du Klephte, qui portent aux Parganotes la nouvelle du désastre des soulis, aux Klephtes de Thessalie celle de la victoire de Nicotzakis. Mais leur fonction principale est de raconter ces guerres et ces combats sans fin, dont le patriotisme grec avait tant d'intérêt à perpétuer la mémoire. Ils sont les chantres ordinaires de ces exploits ignorés de Klephte, qui n'avaient d'autres témoins que les images du ciel, les chaînes de l'Olympe et du Pinde, et quelquefois l'oiseau muet qui les regardait de loin sur sa branche. La formule de ces récits est presque toujours la même. Trois oiseaux se sont posés sur la hauteur de Saint-Elie : l'un regarde Janina, l'autre Souli, et le troisième, le plus petit, se lamente... Puis vient le récit de la bataille, récit étonnant, récit merveilleux, qui restera gravé dans toutes les mémoires; car l'oiseau qui le raconte parle, non comme un oiseau, non comme tous les oiseaux, mais parle et converse en langue d'homme.

L'Angleterre, avec sa nature humide et ombreuse, avec sa verdure tendre du printemps et de l'été, semble la patrie naturelle de tous les oiseaux qui peuplent nos forêts et animent nos campagnes du Nord, peu brillants de gosier, de forme et de plumage, mais intéressants, parleurs, instruits, domestiques par leurs habitudes de familiarité avec l'homme. On se rappelle l'affection toute particulière dont un chef de pirates scandinaves, Knutt le Dur (Harold Knutt), s'était épris pour un petit oiseau de l'espèce du hochepic, fort commun en Angleterre, et qui a gardé le nom de knot en mémoire de l'amitié du Danois. Les chroniques saxonnes semblent vivement frappées de ce caractère de familiarité; elles font souvent allusion à ces petits oiseaux qui, aux jours d'hiver, lorsque les chefs sont à table, que la salle est bien chaude, et qu'il pleut, neige et vente au dehors, traversent la salle à trait d'aile, entrant par une fenêtre et sortant par l'autre. Le roitelet est le thème de quelques unes de ces traditions et des plus gracieuses. Cet hôte fidèle de nos buissons, ce commensal de nos chaumières, appelé dans certains cantons de la France l'oiseau du bon Dieu, et dont le nid est respecté à l'égal de celui de l'hirondelle, est en Angleterre l'objet d'une bienveillance plus marquée encore. Il circulait il y a bien des années, dans l'Ayr-Shire et dans le Galloway, de merveilleuses légendes sur le long voyage du petit oiseau. On montre du rivage les flots de Big-Scaur et d'Allsay avec leurs pics de basalte, couronnés de ruines féodales, d'où, suivant la tradition, l'oiseau passe sur les basses terres de l'Ecosse, et les enfants du Lothian chantent encore aujourd'hui le testament du petit oiseau : « Le roitelet est dans son lit de douleur, et il souffre, et il se plaint beaucoup. »

Les oiseaux qui figurent, comme acteurs le plus souvent, dans les ballades écossaises, sont tantôt des oiseaux parleurs, comme le perroquet, le corbeau, la corneille, tantôt des oiseaux muets auxquels un pouvoir supérieur prête momentanément une voix et un langage. Comme les oiseaux des ballades scandinaves et des chants néo-grecs, ils connaissent l'avenir, donnent des conseils, prédisent des malheurs. Comme eux, ils se chargent quelquefois de messages, ils portent des billets sous leurs ailes; quelquefois ils jouent un rôle assez analogue à celui du chœur dans la tragédie grecque. Leur voix est calme,

froide, impassible; ils détournent du crime quand on le médite, ils le reprochent après qu'il est commis, ils le dénoncent s'il reste ignoré : c'est une personnification du remords, un symbole de la voix forte et sévère de la conscience; c'est une réclamation de la nature muette qui se révolte à l'idée du crime, et trouve instinctivement une intelligence pour la comprendre et une voix pour le flétrir.

« Gardez bien votre robe verte du sang du bon comte Richard, » dit le perroquet à la jeune femme qui a enivré le comte et veut l'assassiner.

« Qu'avez-vous fait du comte Richard, vous qu'il aimait ? » lui dit-il encore, quand, pour détourner les soupçons, elle jette son cadavre botté et éperonné dans les eaux de la Clyde; et enfin lorsque le corps est retrouvé, que le crime est avéré, qu'on en cherche l'auteur, l'oiseau est là qui le dénonce. « A quoi bon tant de paroles ? dit-il, c'est celle qu'il aimait qui lui a ôté la vie et qui l'a jeté dans le gouffre creux. » Puis la justice humaine commence son œuvre, le supplice s'achève, et l'instinct populaire est satisfait.

Quelquefois cependant le sentiment de moralité se change en une ironie amère, en un dégoût profond et désespéré. L'Angleterre est le pays du monde où l'on passe le plus facilement du culte à la profanation de la vertu. C'est souvent dans la bouche des oiseaux que l'on place ces froides et amères épigrammes. Elles sont exprimées avec une crudité et une verve fort remarquables dans le dirge suivant que nous traduisons :

« Deux corbeaux étaient perchés sur un arbre. J'entendis l'un dire à l'autre :

» — Où dînerons-nous aujourd'hui ?

» — Derrière cette touffe de gazon, répondit le second. J'ai vu le cadavre encore frais d'un chevalier; personne au monde ne sait qu'il est là, si ce n'est son faucon, son chien et sa dame. Son chien est allé chasser; son faucon poursuit les oiselets; sa dame a pris un autre époux.

« Nous pouvons donc faire grand dîner et bonne chère. Vous vous percherez sur l'os blanc de son cou; moi je lui arracherai les yeux bleus, et nous prendrons une boucle de ses blonds cheveux pour notre nid s'il devenait trop dur. »

Et le chant finit par cette sèche et triste remarque :

« Bien des gens feindront de le regretter dans ce monde; mais personne ne cherchera où il peut être, et le vent soufflera toujours sur ses os blanchis. »

CHATEAU DE VERRE DE SAINTE-SUZANNE.

A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Notre localité est si écartée des grandes routes, si peu visitée par les voyageurs, si peu connue malgré son ancienneté, que l'on ne saurait s'étonner de voir ignorer les titres qu'elle possède aux regards de l'histoire. Aussi n'est-ce pas un reproche que j'entends vous adresser au sujet de votre intéressant article sur les forts de verre de l'Ecosse (p. 10), mais tout simplement la plus modeste des réclamations : je veux dire qu'il y avait lieu à faire mention, dans cette occasion, de notre petite ville, et peut-être n'existe-t-il pas une autre ville en France de laquelle on en puisse dire autant. Sainte-Suzanne, dont je dois avouer qu'il est permis à la majeure partie de vos lecteurs de ne pas savoir exactement la position, est située à quatre lieues de Laval, dans le département de la Mayenne. Sans la noblesse de son passé, elle risquerait peut-être de se voir reléguée tout simplement dans le rang des villages; car, en mettant à part les usines qui commencent à s'établir dans la vallée, en nous annonçant peut-être un ave-

nir, elle ne se compose guère que d'une soixantaine de maisons rassemblées au pied d'un vieux château. Mais ce vieux château et la ville même, qui était autrefois enceinte aussi de murailles, ont joué un rôle si glorieux dans l'histoire du Maine, et tenu bon si long-temps contre les violences des Anglais, que ce souvenir, malgré notre décadence, nous décore toujours, au moins dans l'horizon de notre département, d'une sorte d'auréole. L'emplacement est si bien fortifié par la nature que, dans tous les temps où la contrée s'est trouvée déchirée par les guerres intestines, il a dû nécessairement être recherché pour en faire le siège d'un poste militaire. Il se compose d'un monticule terminé de tous côtés, excepté vers le couchant, par des escarpements fort roides qui descendent vers l'Erve, qui en contourne la base. C'est à l'extrémité de la plate-forme, au-dessus d'une portion de la vallée qui était autrefois occupée par de vastes marécages desséchés depuis la révolution, qu'est bâti le château. Il n'en reste plus aujourd'hui que la partie inférieure des tours, le fossé à demi comblé, et un reste de la grosse tour carrée qui formait le donjon. La tradition ne fait pas remonter l'édifice actuel au-delà du règne de Charles VII; mais il est certain qu'il en existait un autre antérieurement, car il est fait mention de Sainte-Suzanne, dès le onzième siècle, comme d'une forteresse importante. C'est pour la tenir en respect que Guillaume-le-Bâtard avait fait bâtir le fort qui commandait la vallée de Beugy. Mais vous allez voir, monsieur, que le onzième siècle n'est encore rien pour nous, car je vais vous mener, si vous le permettez, jusque dans les temps anté-historiques.

En examinant avec attention les débris des murailles, on reconnaît sans peine qu'elles avaient été bâties sur des murailles plus anciennes, et en étudiant la texture de celles-ci, on s'aperçoit que ce sont des murailles vitrifiées toutes semblables à celles des châteaux d'Ecosse, et par conséquent appartenant, selon toute apparence, à la même époque et à la même race. Ainsi Sainte-Suzanne a servi de capitale à quelque-une des plus anciennes dynasties galloises de nos provinces. Ces murs vitrifiés sont là pour le prouver aussi sûrement que les titres les plus positifs de l'histoire. Outre une infinité de débris qui s'en rencontrent çà et là sous les constructions plus récentes, et jusque dans le fond de la vallée où ils ont roulé dans leur chute, on en trouve un pan tout entier de plus de 10 mètres de longueur sur environ 2 mètres de hauteur, et comme il finit par s'enfoncer sous les décombres, on peut conjecturer que son étendue est encore plus grande. La masse de la muraille consiste en une agglomération de pierres irrégulières et inégales, liées par une pâte vitreuse, noire, tantôt pure, tantôt remplie de grains de sable. La cassure de ce ciment est brillante, anguleuse, lisse; en un mot, semblable à un verre rempli de bulles. Le grès domine parmi les pierres qui sont ainsi empâtées, et comme il a résisté à la fusion, il est ordinairement facile de le détacher par petits fragments plus ou moins sableux. Les morceaux qui sont demeurés exposés depuis longtemps à l'action de l'air, s'étant ternis, sont devenus tout-à-fait semblables à certains échantillons de roches volcaniques. Il suffit, du reste, de jeter les yeux sur la structure de ces masses pour ne conserver aucun doute sur la manière dont elles ont été formées. Il est évident qu'après avoir produit un bain de scories en fusion, on y jetait pêle-mêle toutes sortes de pierres qui s'y enchâssaient et s'y vitrifiaient quelquefois elles-mêmes en partie. On observe même que quelquefois le ciment vitreux, trop refroidi, ne s'est introduit dans les intervalles qu'avec peine et y a laissé des vides dans lesquels il pend sous forme de petites stalactites.

Non seulement donc nous trouvons cette analogie fondamentale entre nos plus anciennes ruines et les ruines des châteaux primitifs de la Calédonie, mais le peu de mots

que je vous ai dits de notre monticule vous montre que l'emplacement choisi pour cette construction présente aussi les mêmes particularités. Les débris de vitrification qui se rencontrent dans le mur d'enceinte de la ville semblent même autoriser à penser qu'il y avait, comme en Ecosse, au-devant du château proprement dit, situé à l'extrémité de la plate-forme, une première enceinte destinée à servir de refuge aux troupeaux. Comme en Ecosse aussi, où l'on a toujours observé deux puits, on en trouve deux chez nous également. Enfin j'ajoute que les murailles paraissent avoir été renversées pareillement de dedans en dehors. Si nos montagnes paraissent aujourd'hui trop pelées pour qu'un genre de construction qui devait consommer de si énormes quantités de combustible ait pu s'y trouver bien à sa place, on sait qu'il ne faut pas juger à cet égard des anciens temps par l'époque actuelle. Des titres encore existants attestent que dans le moyen-âge la chaîne de laquelle dépend le monticule de Sainte-Suzanne était couverte de forêts; et le nom même de *Coëvron*, que portent encore aujourd'hui ces montagnes, suffit pour indiquer leur caractère forestier, puisqu'il est impossible d'y méconnaître les deux radicaux *coët*, bois, et *vron*, mamelles.

Ne trouverez-vous pas, monsieur, trop démesurée cette longue réclamation sur un lambeau de muraille? mais c'est le seul titre de gloire de Sainte-Suzanne, et j'ai cru pouvoir le relever sans courir le risque de paraître emporté par un esprit de localité trop ombrageux. La découverte en a été faite, il y a près de quarante ans, par M. de La Pilaye, qui en tira le sujet d'un Mémoire inséré dans le recueil de la Société des antiquaires; et comme la garantie de mon nom, qui n'est que celui de l'un de vos plus obscurs abonnés, ne serait sans doute d'aucun poids devant vous, c'est à cette autorité que je me réfère pour mériter créance. Je ne sache pas que la présence d'aucun autre fort de verre ait été jusqu'à présent signalée en France; et vous conviendrez que j'avais bien quelque fondement pour vous assurer au commencement de ma lettre que Sainte-Suzanne pouvait défier, au moins par un petit coin, toute ville de France. Remarquez aussi que, grâce aux renseignements que je vous adresse, si quelqu'un de vos lecteurs s'avisait de vouloir vérifier par lui-même les merveilles des forts de verre, il n'aurait pas besoin pour son entreprise d'un voyage d'Ecosse. Agrérez, etc.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES

DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE DE BORDEAUX.

(Voy. p. 41.)

Au milieu de la deuxième salle est le *Giotto*, par M. Maggesi. Soumise à l'épreuve de l'exposition à Paris, les éloges des journaux de la capitale ne manquèrent pas à cette œuvre pleine de fraîcheur et d'originalité. C'est à la générosité de M. Fieffé que la ville doit cette statue. Elle occupe la place principale du dessin que nous donnons page 85, et qui représente une vue intérieure du Musée.

Cet homme livré à de sombres méditations, ce berger jouant de la flûte, c'est Bajazet et le Berger, par Dorcy, tableau d'un bel effet; une teinte mélancolique répandue sur ces personnages jette dans l'esprit des spectateurs l'émotion que le peintre a sans doute voulu inspirer.

Dans la même salle, on s'arrête aussi devant un tableau de Van Dyck, représentant Renaud endormi, surpris par Armide.

La troisième salle renferme, entre autres tableaux flamands ou italiens :

Brueghel : Fête de la Rosière.

Rubens : Le Martyre de saint George. Nul autre tableau de la galerie ne présente plus de vivacité de ton, plus de relief.

Van Dyck : Portrait en pied de Marie de Médicis.

Brawer : Ce tableau a pour sujet une scène flamande : autour d'une table sont rangés des fumeurs et des joneurs, et au fond de la taverne une servante tire un cruchon de bière. Expression, vivacité, vérité, nature. C'est le plus beau tableau flamand que possède le musée.

Téniers : La lecture diabolique. C'est un tableau de la même école que le précédent, et remarquable par les mêmes qualités.



(Musée de Bordeaux. — La Lecture diabolique, par Téniers.)

Le Titien : Galatée sur une conque marine trainée par des dauphins. Après un tel nom, on ne dit pas que le tableau est remarquable, mais l'on peut bien dire que jamais le coloris n'a rendu la vie d'une manière plus sensible.

Palme le vieux : La Vierge et l'enfant Jésus, sainte Catherine, saint Paul et saint Jean.

Le tableau le plus remarquable de la quatrième salle est une toile attribuée à Lallemand, et représentant la Fuite en Egypte : paysage.

Dans la cinquième salle, nous mentionnerons les tableaux suivants :

Van Goyen : Château au bord de l'eau.

Palamède Stevens : Un Repas et Concert de chevaliers.

Une Adoration des Mages, attribuée à Rembrandt, et remarquable, en effet, comme toutes les œuvres de ce peintre, par la vérité, le naturel, joints à une admirable entente du clair-obscur.

Le tableau de la Femme adultère, attribué au Titien, est encore une des plus belles toiles du musée.

Paul Véronèse : même sujet.

La sixième salle offre quelques tableaux remarquables :

Paul Véronèse : Adoration des Mages.

Titien : Vénus endormie et deux Satyres.

Lelorrain : Arbre et lointain. C'est le sujet que nous avons représenté page 41.

Paul Bril : Attaque d'une Ferme par les brigands. Paysage.

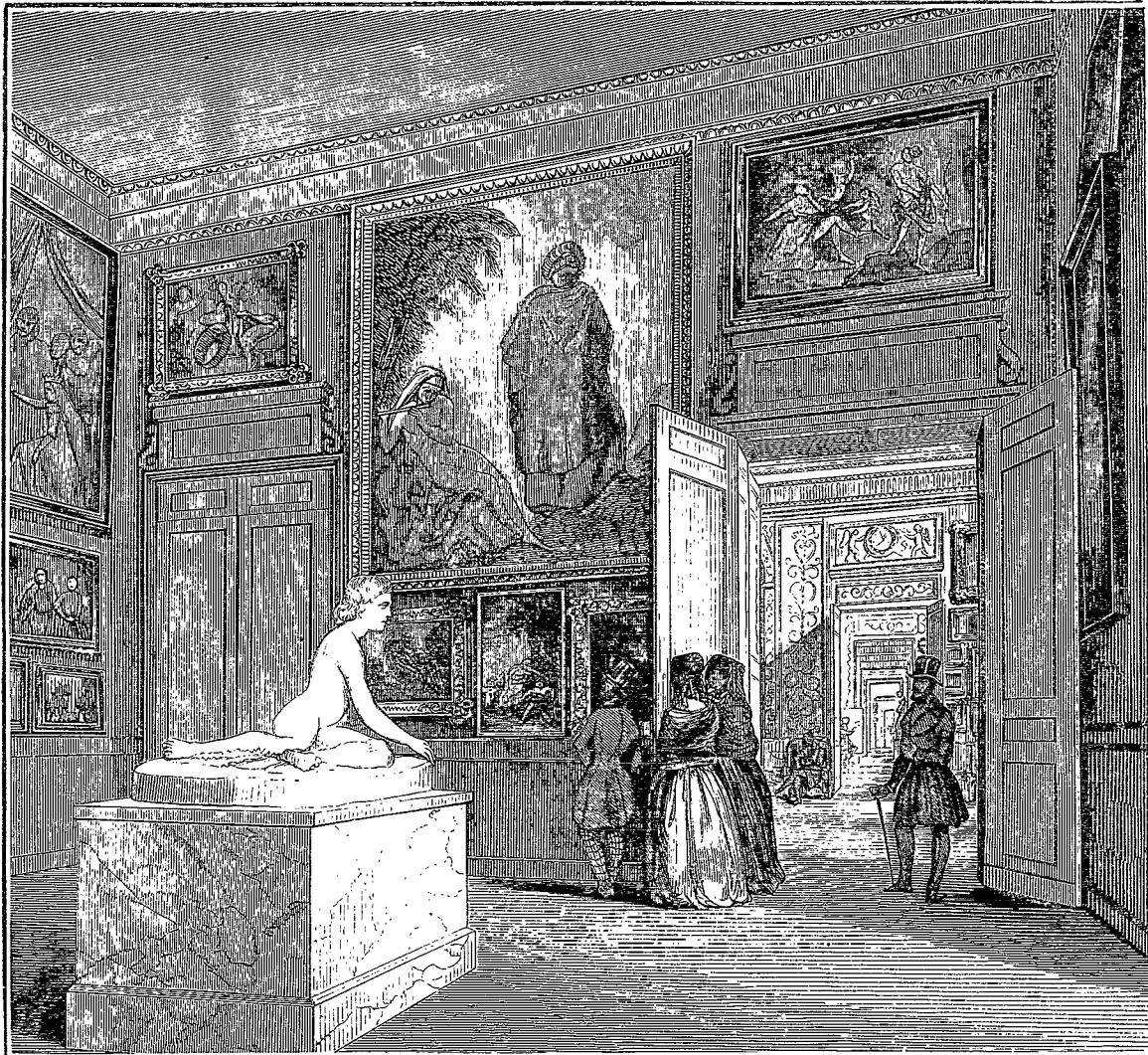
Dans la septième salle, on cite principalement :

Salvator Rosa : Repas de guerriers autour d'un donjon.

Rubens : Bacchanales.
 Carpioni : Fête à Silène ; Bacchus entouré de Bacchantes.
 Philippe de Champaigne : Songe de saint Joseph ; un ange lui apparaît et lui annonce la venue du Christ.

Dans la huitième salle, on peut citer aussi les œuvres de quelques bons maîtres :

Spada : Les Quatre âges de la vie.
 Pietre de Cortone : La Vierge et l'enfant Jésus.



L. DROUIN

MONTICNEUL

(Musée de Bordeaux. — Vue de la deuxième salle.)

Maës : Un Portrait d'homme et de femme.

La neuvième salle possède le tableau du concours de M. Brascassat : une Chasse aux sangliers.

Le bon Samaritain, par M. Lacour père ; tableau d'une correction qui rappelle les paysages de Poussin.

Après avoir visité cette belle collection, après s'être arrêté devant ces chefs-d'œuvre, s'être incliné devant ces grands noms, le visiteur sent le besoin de fixer ses impressions ; de converser quelques instants avec ses souvenirs ; et quel lieu plus favorable que le beau jardin dont la vue n'a cessé de le séduire pendant toute sa promenade dans le Musée ? Rien ne repose plus agréablement des émotions de l'art que la vue de la verdure, des fleurs et du ciel.

ONOMATOLOGIE.

PRÉNOMS FRANÇAIS TIRÉS DU GREC.

(Voy. 1844, p. 206, 383.)

HYACINTHE. *Uakinthos*, jeune ami d'Apollon que ce dernier tua involontairement d'un coup de disque. Le dieu mé-

tamorphosa Hyacinthe en fleur, et grava sur les pétales les deux lettres *u* et *a*, qui, par la transposition de l'*u* et par le changement de cette lettre en *i*, composent l'exclamation de douleur *ai*.

L'étymologie du mot hyacinthe serait donc *ai*, hélas ; *anthos*, fleur.

Du reste, la fleur que les Grecs nommaient ainsi n'est pas la même que notre jacinthe ; peut-être était-ce le pied-d'alouette.

IRÈNE, IRÉNÉE. *Eirèné*, paix ; *eirènaïos*, pacifique.

ISAURE. M. Noël dérive ce nom de *isos*, égal ; *aura*, souffle, vent léger ; ou de *auros*, forme poétique pour *abros*, tendre au toucher, fleuri, magnifique.

ISIDORE. *Isis*, déesse égyptienne, symbole de la lune ; *dóron*, don ; présent d'Isis.

JACINTHE. — Voy. Hyacinthe.

JÉRÔME, JÉRONYME. *Iéron*, sacré ; *onuma* ou *onoma*, nom. Hiéronyme était le titre par lequel on devait désigner les prêtres en chef des mystères d'Eleusis. Il était défendu de les appeler par leurs noms individuels.

JULES. *Ioulos*, poil follet. Ascagne, fils d'Enée, dit Caton

dans ses Origines, prit le nom de Jules après avoir tué Mézence, parce qu'à l'époque de ce combat le duvet de l'adolescence commençait à couvrir son menton. Un poète, en se rappelant les rudes épreuves qui assaillirent l'enfance de ce jeune homme, serait tenté de dériver Jules de l'exclamation de douleur *iou*.

LÉANDRE. *Léios*, doux, calme; *anér*, *andros*, homme. Ce nom ne serait-il point une abréviation de Cléandre? — Voy. ce mot.

LÉON, LÉONIE. *Léon*, lion.

LÉONIDE. *Léon*, *éidos*, figure; fils de Léon.

MACAÏRE. *Makar*, bienheureux, riche; *makarios*, bienheureux, mort. Les Grecs donnaient aux dieux l'épithète de Makares. Deux célèbres solitaires du quatrième siècle portèrent le nom de Macaire. Le second, s'il faut en croire la légende, était tellement desséché par ses austérités qu'il ne cracha pas une seule fois durant les soixante dernières années de sa vie. Voltaire a personnifié le bonheur sous le nom de Macare dans son allégorie qui a pour titre *Thélème et Macare*.

MARGUERITE. *Margaritès*, *margaron*, pierre précieuse, perle.

MÉLANIE. *Mélania*, noirceur; *mélas*, noir. De ce dernier mot vient mélasse.

MONIQUE. Mère de saint Augustin. Elle resta longtemps veuve. De là lui vient, selon M. Noël, le surnom de Monique. Racine: *monè*, seule.

NARCISSE. *Narkissos*, narcisse, fleur, mot dérivé de *narkè*, engourdissement. On sait que le personnage mythologique nommé Narcisse mourut de langueur après avoir vu son beau visage dans les eaux d'une source. De *narkè* vient narcotique.

NICAISE. *Nicaô*, je remporte la victoire.

NICODÈME. *Nikè*, victoire, *dèmos*, peuple; victoire du peuple. *Dèmos* signifie, quelquefois, canton de l'Attique, gouverné par un démarque; *dèmos*, *archè*, commandement.

NICOLAS. *Nikè*, victoire, *laos*, peuple; victoire du peuple. Ces noms glorieux de Nicaise, Nicodème et Nicolas, ces noms vraiment héroïques, ont eu, chez nous, une singulière destinée.

NICOLE. Même racine que Nicolas.

ONÉSIME. *Onèsimos*, utile, secourable; *onèsis*, utilité, bonheur; *onèmi*, *onènèmi*, j'aide, je rends heureux.

PAMPHILE. *Pamphilos*, ami de tout le monde, agréable à tout le monde; *pàn*, tout; *philos*, ami, aimé.

PÉLAGIE. *Pélagia*, marine, maritime; *pélagos*, mer. Vénus et Isis portaient le nom de Pélagia. Le véritable nom de l'hérésiarque Pélagie était Morgan, mot celtique qui signifie mer.

PHILARÈTE. *Philos*, qui aime; *arètè*, la vertu.

PHILASTRE. *Philos*, *astèr*, qui aime les astres.

PHILIPPE. *Philos*, *ippos*, qui aime les chevaux, et, par extension, belliqueux.

PHROSINE. Diminutif d'Euphrosine. — Voy. ce mot.

PIERRE. *Pètros*, *petra*, pierre.

POLYCARPE. *Polikarpos*, riche en fruits, très fertile; *polus*, nombreux; *karpos*, fruit.

PROCOPE. *Prokopè*, progrès, succès; *pro*, devant, *kop-tò*, je coupe; je coupe devant moi.

SCHOLASTIQUE. *Scholastikos*, oisif; *scholè*, loisir. Plus tard, on employa l'épithète de *scholastikos* pour caractériser ceux qui consacraient leurs loisirs à l'étude. De là l'origine du mot *eschole*, école. Telle est en outre l'étymolo-

gie du mot *scolie*, commentaire que l'on fait à loisir pour servir à l'explication des auteurs classiques, particulièrement des auteurs grecs.

SÉBASTIEN. *Sébastikos*, respectueux ou respectable. On donnait le nom de *sébastikoî* à ceux des pythagoriciens qui se livraient exclusivement à la contemplation. Lorsque le titre d'auguste, en grec *sébastos*, eut été décerné à Octave, *sébastikos* reçut l'acception d'impérial.

SIDONIE. Nous ignorons si ce prénom vient de *Sidon*, Sidon, ou de *sidotès*, rouge comme une grenade. Le nom grec de ce fruit est *sidè*.

SOPHIE. *Sophia*, sagesse, science; *sophos*, sage, habile. De là viennent sophisme et sophiste; seulement, ces deux derniers mots sont pris en mauvaise part. Philosophie se compose de *philos* qui aime, *sophia* la sagesse.

SOSTHÈNE. *Soos*, par contraction *sôs*, sain et sauf ou salutaire; *sthenos*, force. Force durable ou conservatrice.

STÉPHANIE. Même racine qu'Étienne.

SYMPHORIEN. *Sumphérò*, je porte en même temps, j'aide à porter, je suis utile à; *sun*, en même temps, *phérò*, je porte.

THÉODORE. *Théos*, Dieu, *doron*, don; présent de Dieu ou des dieux.

THÉODOSE. *Théodosia*, offrande à Dieu ou aux dieux; *theos*, *dosis*, action de donner.

THÉODULE. *Théos*, *doulos*, serviteur de Dieu ou des dieux.

THÉOPHILE. *Théos*, *philos*, ami ou aimé de Dieu ou des dieux.

THÉOTIME. *Théotimos*, honoré par Dieu ou par les dieux, honorant Dieu ou les dieux; *theos*, *timè*, respect.

THIPHAÏNE, THIPHAÏGNE. Corruption du mot Théophaïne; *Theos*, *phanèia*, manifestation de Dieu. Ce fut sous ce nom que l'on désigna primitivement la fête de l'Épiphanie. La femme de Duguesclin s'appelait Thiphaine.

THOMAS. Ce mot vient-il de *thaumastos*, admirable, comme le prétendent des étymologistes? Nous n'osons l'affirmer. Cependant nous lisons dans l'Histoire ecclésiastique de Socrate (lib. VII, cap. xix), qu'un moine de la Thébaïde, nommé Ammonios, ayant pris parti pour saint Cyrille contre Oreste, gouverneur d'Alexandrie, descendit des déserts de la Haute-Egypte à la tête de cinq cents moines, et vint attaquer Oreste qu'il blessa grièvement. Fait prisonnier, il périt dans les supplices, et saint Cyrille lui décerna le surnom de *Thaumastos*.

TIMOTHÉE. Même racine que Théotime; seulement, l'ordre des radicaux est interverti.

ZÉLIE. *Zèlos*, rivalité, jalousie. Les auteurs ecclésiastiques emploient ce mot dans le sens de zèle pour la religion.

ZOÉ. *Zoè*, vie; *zao*, je vis.

Pour marquer le caractère des Italiens, des Espagnols et des Grecs, on dit ordinairement: Ecrire en Italien, se vanter en Espagnol, tromper en Grec.

Le mal français est de dépenser plus que son revenu.

MÉNAGE.

Augustin Carrache, frère d'Annibal Carrache, avait fait un grand discours à la louange de l'admirable groupe du Laocoon; comme on s'étonnait qu'Annibal ne dit rien pour louer ce chef-d'œuvre, celui-ci prit un crayon, et le dessina contre la muraille de la salle aussi exactement que s'il l'avait eu devant les yeux. « Les poètes, dit-il alors en se tournant vers ses frères, peignent avec la parole, et les peintres parlent avec le pinceau. »

LA PETITE BOUKHARIE, TURKESTAN CHINOIS.

La Petite-Boukharie est l'une des contrées de l'Asie centrale jusqu'ici le moins explorées par les voyageurs européens. Son histoire est à peu près inconnue. On sait que, réduite en 1758 à implorer le protectorat de la Chine, elle est devenue depuis ce temps tributaire et enfin sujette du céleste Empereur. En 1827, elle a été agitée par une insurrection violente, qui toutefois paraît n'avoir eu aucune conséquence sérieuse. Ses limites sont : à l'ouest le Turkestan indépendant, au sud le Tibet et le Kaboul, au nord la Dzungarie, à l'est le Khoukhounour et la Chine. Son étendue est de 1900 kilomètres de l'est à l'ouest, sur 772 de largeur moyenne. Elle est divisée en dix provinces gouvernées par des princes héréditaires, vassaux de la Chine. Sa population est d'environ 2 500 000 habitants, dont la plupart sont d'origine turque et professent le mahométisme.

M. Stanislas Julien a bien voulu traduire du chinois, pour notre recueil, l'article suivant, où, parmi des observations qui peut-être ne doivent être admises qu'avec réserve, l'on trouvera des détails tout nouveaux sur les mœurs et les productions de ce pays. Il était nécessaire de donner cet avis aux lecteurs pour les prévenir au sujet de certains tours singuliers ou naïfs de style. Il est difficile, en lisant cette description, de ne pas songer au moins autant aux Chinois qu'aux Turkestanais.

Calendrier et chronologie. — Les Turkestanais ne donnent pas un nom particulier à la première lune de l'année, ni à la première lune de chaque mois ; ils comptent le commencement du mois à partir du moment où ils aperçoivent la nouvelle lune ; ils n'ont pas, comme les Chinois, de petits mois (c'est-à-dire des mois de vingt-neuf jours). Douze de leurs mois font une année ; ils ne connaissent pas les lunes intercalaires : leur année se compose de trois cent soixante-quatre jours ; mais, au fond, ils calculent sa durée d'après un nombre déterminé de *pachanes* ou de semaines. Chaque pachane dure sept jours, et cinquante deux pachanes (semaines) font une de leurs années ; voilà pourquoi leur année est de trois cent soixante-quatre jours.

Climat. — Au printemps et en été, le vent souffle presque constamment avec violence ; peu s'en faut qu'il ne fasse voler le sable en tourbillons et qu'il ne déracine les arbres. On juge d'après le vent des progrès des peupliers, des saules, des pêchers, des abricotiers, des poiriers, des pruniers et autres arbres. Par l'influence du vent, leurs fleurs s'épanouissent et brillent de tout leur éclat, et bientôt ils se chargent de fruits abondants. Dès que le vent a soufflé pour la première fois, les feuilles se développent rapidement ; la seconde fois, elles ne tardent pas à couvrir la terre de leur ombre. Aussitôt que le vent a cessé, les nuages se dissipent, et le ciel devient pur et serein comme après une longue pluie. Il ne faut pas qu'il pleuve pendant la durée de la végétation ; car, à l'époque où les pétales des fleurs sont ouverts, si des gouttes de pluie viennent à les atteindre, ils se fanent sur-le-champ ; s'il tombe une légère ondée, toutes les fleurs des arbres paraissent comme brûlées par de l'huile bouillante, et l'on perd tout espoir de recueillir aucun fruit.

Qualités et produits du sol. — La terre est grasse et chaude, et l'on récolte en automne une immense quantité de blé. Quand les travaux agricoles sont terminés, on inonde les sillons ; cela s'appelle *faire l'arrosage d'hiver*. Le printemps suivant, on peut semer de bonne heure. Les Turkestanais sèment les melons de la même manière que les céréales : il y en a de ronds et de forme allongée, de rouges, de blancs, de verts et de jaunes ; les espèces et les qualités varient autant que la couleur.

Toutes les céréales réussissent, mais on sème de pré-

férence le froment ; le riz et les cotonniers n'occupent que le second rang. L'orge et le millet servent à faire de l'eau-de-vie, et remplacent les fèves pour la nourriture des bétails. Les pois, le sésame, les herbes potagères, les citrouilles, les aubergines, etc., réussissent également ; mais les Turkestanais en font peu d'usage : aussi les sèment-ils en petite quantité. Chaque année, dès que la chaleur a fait fondre la glace, ils amènent pendant quelque temps l'eau (des étangs et des rivières) dans les sillons, et lorsque la terre est légèrement séchée, ils labourent et sèment. Aussitôt que les jeunes céréales ont acquis la hauteur de quelques poches, ils répandent de nouveau l'eau des étangs pour les arroser ; ils les laissent croître avec une foule de mauvaises herbes qu'ils ne prennent pas la peine de sarcler, parce que, suivant une opinion vulgaire qui montre leur peu d'intelligence, ils prétendent que ces plantes parasites ombragent les céréales et les protègent. Ils craignent excessivement d'avoir un printemps froid, car alors les eaux qui proviennent de la fonte des neiges n'arrivent que très tard, et l'on manque l'époque des semailles. Depuis ce moment jusqu'au temps de la récolte, ils utilisent les eaux des sources des montagnes, soit pour faire croître les céréales, soit pour hâter leur maturité : seulement, il ne faut pas qu'il pleuve. En effet, si une légère pluie ne fait que diminuer la récolte, après une pluie abondante, la terre se couvre d'une efflorescence saline, et l'on perd tout espoir de voir mûrir la moisson.

Au commencement du printemps, dès que les fruits du mûrier sont arrivés à leur maturité, les habitants du Turkestan les recueillent et en fabriquent du vin. Chaque famille en prépare plusieurs barils : alors les hommes et les femmes se réunissent à l'ombre sur l'herbe, ou au milieu d'un verger. Ils boivent gaiement ensemble et dansent en chantant dès qu'ils sont échauffés par les fumées du vin. A dater de cette époque, on ne rencontre sur les chemins que des gens ivres. Quand les pêches sont mûres, on peut aussi en fabriquer un vin dont le goût est légèrement acide. A la fin de l'automne, dès que les raisins sont mûrs, ils en fabriquent un vin excellent, mais très fort ; dans le reste de l'année, ils se contentent de boire de l'eau-de-vie d'orge et de millet. Voici le procédé qu'ils emploient pour faire de l'eau-de-vie avec des fruits (mûres, pêches, etc.). Ils les mettent d'abord dans une grande jarre qu'ils laissent fermée pendant plusieurs jours. Quand la fermentation est commencée, ils les retirent, en expriment le jus et le distillent. Ils ne font usage d'aucune espèce de ferment. Toutes ces sortes de vins (c'est-à-dire d'eaux-de-vie) reçoivent chez eux le nom d'*arak*. Le vin, fait avec du millet broyé, ressemble absolument à de l'eau de riz ; il est légèrement acide et n'a point la force du vin ordinaire ; il ne saurait enivrer ; on l'appelle *seksoun*. Les Turkestanais ont un goût décidé pour cette boisson.

Maisons. — Les Turkestanais construisent les murs de leurs maisons avec de la terre battue, et leur donnent 1 mètre d'épaisseur. Ils y appuient des solives en peuplier et en bois de *Hou-tong* (*Bignonia tomentosa*) qu'ils recouvrent de roseaux et de terre glaise. De cette manière, une maison est bientôt construite ; quelquefois ils y ajoutent un étage. Ils pratiquent dans le mur une cheminée dont le tuyau s'élève jusqu'au-dessus du toit. Dans l'âtre, qui est au niveau du sol, ils placent du bois qu'ils brûlent pour se préserver du froid. Ces cheminées s'appellent *véhak*. Ils pratiquent dans les murs des cavités de diverses dimensions, appelées *véyouk*, pour serrer les ustensiles de ménage ; ils ouvrent dans le plafond une ou deux fenêtres qu'ils nomment *tong-rouk*. Les toits sont disposés en plate-forme, afin qu'on puisse s'y promener et y faire sécher des fruits. Les maisons ayant des murs fort épais et des toits d'une extrême légèreté, on ne craint pas de les voir s'écrouler ; et, comme les pluies sont rares, on ne redoute pas les infiltrations de

l'eau. Les riches sculptent l'argile qui revêt l'intérieur de leurs maisons, et y figurent des fleurs, des plantes et des inscriptions; ils y étendent ensuite une couche de chaux. Ces ornements sont solides malgré leur finesse, et l'on y déploie souvent une habileté extraordinaire; il y a même des personnes qui y appliquent une couche d'or ou d'azur. A côté de chaque maison, ils ont ordinairement une pièce d'eau et un jardin où ils plantent des arbres à fruits et des fleurs. En outre, ils construisent des sortes de tonnelles rafraîchies par des jets d'eau, et s'y retirent pour échapper aux ardeurs de l'été. Ils mettent leur gloire à avoir des maisons élevées; on en voit qui ont 10 à 12 mètres de haut et même plus; quelques unes ont la forme arrondie des tentes mongoles; d'autres sont exactement carrées.

Costumes.—Toutes les jeunes filles laissent pendre, par derrière, leurs cheveux divisés en une dizaine de tresses; mais un mois après leur mariage, elles les dénouent, les peignent et les font flotter ensemble, réunis et enveloppés à l'aide de deux rubans de soie, larges de 16 à 18 centimètres et longs d'un mètre, et dont les extrémités, qui traînent jusqu'à leurs talons, sont terminées par deux houppes de fils de soie rouge. Les jeunes filles riches entrelacent dans leur chevelure des perles fines, des pierres précieuses, du corail, etc. Ce genre de coiffure s'appelle *katsbak*. Les jeunes filles pauvres et celles qui sont en deuil enveloppent leurs cheveux avec une bande de toile bleue ou verte.

Les Turkestanais ne portent point leurs cheveux tressés en forme de queue, et ne se rasent point la barbe ni

les favoris; ils coupent seulement leurs moustaches pour boire et manger plus commodément. Tous les vêtements ont de longs collets et des manches étroites; les hommes rattachent à gauche le pan de leur robe. Celle des femmes est ouverte par devant; elles portent en dessous deux chemises, l'une fort courte, et l'autre qui descend jusqu'aux genoux. En hiver comme en été, toutes les femmes se coiffent d'un bonnet de fourrure, orné par devant d'une plume brillante. En hiver, les hommes portent aussi un bonnet de fourrure; mais en été ils couvrent leur tête d'un turban terminé par un cône en feutre rouge, et dont les ailes, en étoffe de soie, sont hautes de 14 ou 16 cent. en avant comme en arrière. Ces ailes sont horizontales et au même niveau, tandis que dans le bonnet des femmes, celles de derrière sont un peu inclinées. Le sommet de leur coiffure est constamment surmonté de fleurs en filigrane. Les souliers des hommes sont faits de cuir de bœuf et de peau de mouton teinte en rouge; ils sont munis de talons en bois hauts de 54 millimètres; ceux des femmes n'ont point de quartier par derrière; en été elles vont nu-pieds. Un peu plus à l'ouest, on voit des souliers relevés par des semelles en bois de 14 à 16 centimètres. Les turbans des prêtres sont faits de toile blanche et remplis intérieurement de bourre de coton. Il y a une espèce de melon appelée *bonnet des mahométans*, et qui ressemble beaucoup à ce turban. Lorsque les Turkestanais rencontrent quelqu'un, ils ne sont point dans l'usage de se prosterner devant lui. Si c'est un vieillard ou un commandant, ils croisent les mains devant



(Costumes d'homme et de femme dans la Petite-Boukharie, Turkestan chinois.)

la poitrine et inclinent la tête. Cette pratique s'appelle *Assélam*; mais dans la cérémonie qu'on appelle *Na-ma-sse*, ils se mettent à genoux. Les femmes observent aussi l'*Assélam*. Toutes les fois que des personnes jeunes ou âgées se rencontrent, elles se saluent toutes, quel que soit leur sexe, en se donnant un baiser sur la bouche. Depuis que les Turkestanais sont soumis à la Chine, aussitôt qu'ils aperçoivent un magistrat de l'empire du milieu (c'est-à-dire un magistrat chinois), ils s'agenouillent devant lui et

lui demandent des nouvelles de sa santé. Ils disent qu'ils les honorent comme le soleil et comme des dieux.

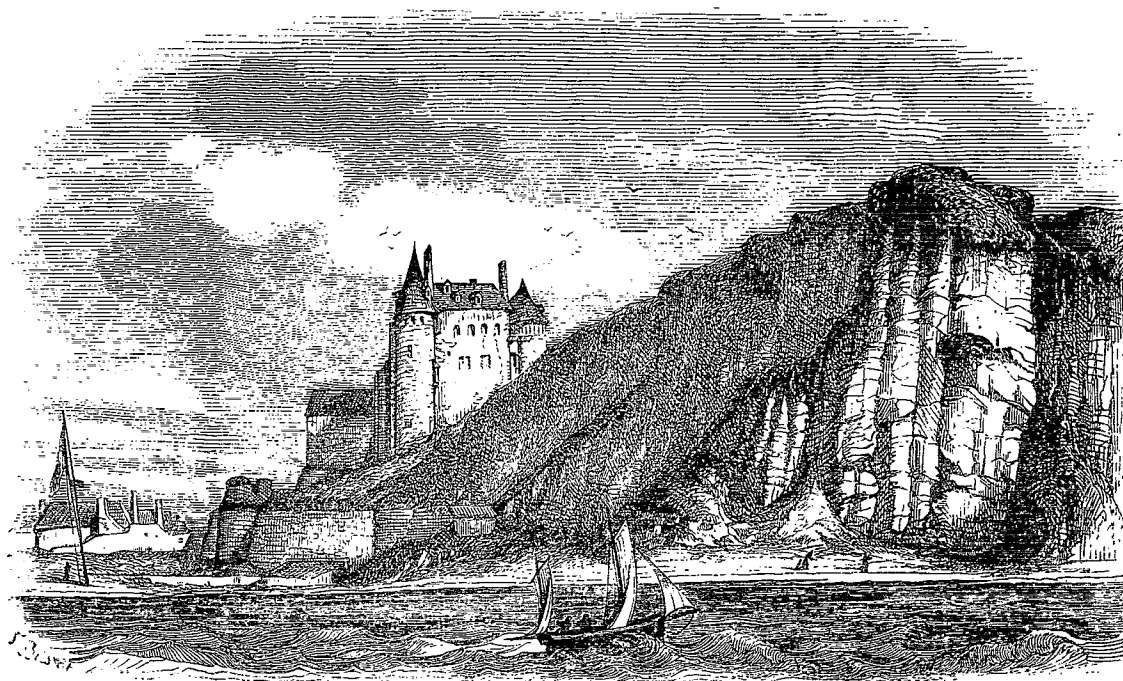
La fin à une autre livraison.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 13.

LE CHATEAU DE DIEPPE.

(Voy., sur Dieppe, 1844, p. 223.)



(Vue du château de Dieppe, Seine-Inférieure. — Dessin de M. Brissot.)

Le château de Dieppe a été élevé, au quinzième siècle, sur les ruines d'une forteresse construite sous Henri II, roi d'Angleterre, et détruite par son fils Richard I^{er}. Maintes fois restauré, approprié successivement aux différents systèmes de défense qui ont été adoptés dans les siècles suivants, il a peu conservé le style et le caractère de l'époque de sa fondation ; mais sa position est toujours belle, et du rivage les regards ne s'arrêtent pas sans quelque intérêt et sans plaisir vers ce vieil édifice qui domine la grève, et qui a servi de refuge pendant les guerres et les dissensions civiles à plus d'un personnage célèbre de notre histoire, à la belle duchesse de Longueville, par exemple, et à Mazarin.

Nodier, qui voyait toutes choses à travers l'imagination, s'est un peu abandonné à son enthousiasme en présence du château de Dieppe, « monument d'un plan original, dit-il, d'un style bizarre, qui offre dans les élévations de ses tours, dans les profils de ses murailles, dans l'austérité imposante de son entrée, dans sa vue étendue et solennelle sur la mer, une variété singulière de scènes sévères et romantiques, et qui fait revivre dans la pensée je ne sais quel mélange de souvenirs d'esclavage et de souvenirs de gloire. Semblable à tant d'autres monuments érigés au nom des nations, à tant d'autres institutions faites pour les hommes, il a servi indistinctement à les défendre et à les opprimer. »

Un écrivain qui n'a pas moins le goût des belles œuvres, mais dont la critique est plus sévère, M. Vitet, ne se montre pas admirateur au même degré du château de Dieppe. Voici comment il s'exprimait à ce sujet, il y a environ douze ou treize ans, dans son Histoire des anciennes villes de France :

« Le brave officier qui commande aujourd'hui le château de Dieppe en fait les honneurs avec une rare obligeance ; il vous conduit sur le bastion qui lui sert de terrasse, et vous dominez la ville, la rade et une partie de la vallée ; c'est une vue magnifique, mais si vous êtes venu

chercher des débris féodaux ; si, vous fiant à l'apparence extérieure de ces tours, vous avez cru retrouver, au moins par fragments, un modèle de l'architecture militaire du moyen-âge, vous aurez à décompter. Sauf une charmante fenêtre soutenue par deux jolies colonnettes sculptées, fenêtre qui a été conservée, je ne sais comment, dans la cour du gouverneur ; sauf la belle coupe des grosses tours de Charles Desmarets, la forme de leurs toitures, la porte qui donnait sur la citadelle, et les arcades si sveltes et si hardies qui conduisaient au pont-levis ; sauf enfin la manière dont sont groupés ces tours et ces bastions, grâce à la pente escarpée du terrain, vous ne trouverez rien dans ce château qui ne se rencontre aussi bien dans toutes nos casernes, dans toutes nos places de guerre construites depuis moins de cent ans. »

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES DE 1845.

C'est un singulier contraste que celui des lois simples et uniformes qui régissent les mouvements célestes, mises en regard de la confusion et de l'imprévu qui dominent presque toujours la solution des événements humains. Dans le premier de ces deux mondes, l'harmonie de l'ensemble, la périodicité des phénomènes, la constance des résultats sont tellement ordinaires que nous cessons d'en être frappés ; le fait habituel n'exerce plus d'impression sur nous, et ne nous excite plus à rechercher quelle est la cause qui l'a fait naître, à moins que sa rareté ou sa physionomie étrange n'appellent d'ailleurs notre attention. L'esprit de l'homme s'émeut à la vue de la queue flamboyante d'une comète ; il s'étonne de la teinte rouge que revêt le disque de la lune pendant une éclipse de cet astre ; il contemple avec surprise le soleil de minuit sous le cercle polaire ; mais il ne songe guère à se demander pourquoi la lune présente constamment la même face à la terre, et cependant ce fait, si vulgaire qu'il soit, est bien plus difficile à expliquer que tous les précédents ; il offre un bien plus

vaste champ aux méditations des géomètres, et il a fallu tout le génie des Laplace et des Lagrange pour lui assigner sa véritable cause.

L'année 1845 ne nous offrira aucun de ces grands phénomènes qui émeuvent vivement nos sens, comme le ferait une éclipse totale de lune ou une éclipse presque complète de soleil; toutefois elle ne sera pas sans intérêt pour les astronomes.

La première éclipse, dans l'ordre des dates, sera une éclipse de soleil partielle visible à Paris, le 6 mai, vers 9 heures 45 minutes du matin. Le soleil paraîtra échancré par le disque noir de la lune, sur une portion égale au tiers de son diamètre; le segment obscur sera situé dans la partie supérieure du disque; mais cette échancrure ne produira qu'une diminution inappréciable dans la clarté solaire. La même éclipse sera beaucoup plus belle dans le Nord de l'Amérique, le Kamtschatka. Les habitants de la baie de Baffin pourront y jouir de la vue d'une éclipse annulaire; l'on nomme ainsi celles pendant la durée desquelles la circonférence du soleil reste seule visible et lumineuse.

L'éclipse solaire du 30 octobre sera complètement invisible en France. L'ombre jetée par la lune sur la terre sera voisine de notre pôle austral; l'éclipse paraîtra annulaire dans la partie de notre globe, récemment découverte, qui comprend la terre Adélie, les îles Balleny et la nouvelle terre Victoria; mais aucun être humain n'habite ces solitudes glacées; aucun ne jouira de la vue de ce grand phénomène, à moins que l'appât du gain n'attire à cette heure quelque hardi baleinier sur les traces de l'illustre Dumont d'Urville et de l'intrepide James Ross.

L'année 1845 nous offre aussi deux éclipses de lune: la première, le 21 mai, sera invisible en France. La lune, pendant toute sa durée, sera au-dessous de l'horizon de Paris; ainsi nous serons complètement privés de sa vue. Une autre éclipse aura lieu dans la nuit du 13 au 14 novembre 1845: à 11 heures du soir, la lune commencera à se voiler d'une manière sensible, et le milieu de l'éclipse arrivera vers une heure du matin. Cette éclipse sera de onze doigts, c'est-à-dire de onze douzièmes du diamètre de la lune; un segment dont la flèche est le douzième de ce diamètre, restera seul non éclipsé. On voit que cette éclipse ressemblera beaucoup, sous tous les rapports, à celle qui a eu lieu le 25 novembre 1844. La visibilité de cette dernière a été très contrariée en France par l'état de l'atmosphère. Espérons que le ciel nous dédommagera cette fois.

Les éclipses de lune étaient autrefois observées avec soin; elles servaient surtout à déterminer les différences des longitudes terrestres; aujourd'hui ce moyen est, avec juste raison, réputé inexact, et l'observation de ces éclipses est un peu délaissée par les astronomes; elles ne sont cependant pas sans intérêt. M. Mœdler, directeur de l'observatoire de Dorpat, rentrant dans une voie déjà ouverte il y a cent ans, par un astronome français, Legentil, a montré que l'on pouvait les utiliser pour perfectionner nos connaissances sur notre propre atmosphère. Fait bizarre au premier abord: c'est à la surface de la lune, à 38 000 myriamètres de distance, que nous allons chercher la réponse aux questions ardues que fait naître l'étude de notre propre atmosphère. Partout où les rayons du soleil sont tangents au globe terrestre, ils ont à traverser les couches atmosphériques et sont interceptés dans leur passage; l'atmosphère agit comme le ferait un bûchelet annulaire presque entièrement opaque et en contact avec la surface du sol. L'ombre de la terre se trouve ainsi élargie; le commencement de l'éclipse est avancé, et sa terminaison devient plus tardive.

Outre leur pouvoir absorbant, les couches aériennes possèdent la propriété de briser les rayons solaires et de faire converger vers l'axe du cône d'ombre ceux en petit nombre qui ont résisté à la cause puissante d'extinction que

nous avons signalée; ce sont surtout les rayons rouges qui sont dans ce cas. De là les phénomènes optiques si étranges que présente le disque de la lune pendant les diverses phases de l'éclipse; de là cette teinte rougeâtre qui recouvre ordinairement cet astre pendant les éclipses totales, et qui trompe souvent les observateurs inexpérimentés, en leur faisant croire que le moment de l'éclipse totale n'est point encore arrivé.

Il nous reste à mentionner un phénomène important, celui du passage de la planète Mercure entre le soleil et la terre.

Mercury n'est qu'un astre fort petit, comparé à l'énorme volume du soleil; ses faibles dimensions ne sont pas rachetées par son rapprochement de la terre, comme cela arrive pour la lune. Il en résulte que Mercure paraît comme un petit point noir sur le disque brillant du soleil. A la vue simple, ce point noir ne peut être distingué; il faut recourir à une lunette pour apercevoir ce petit corps qui ne sous-tend à l'œil qu'un angle égal, au quart d'une minute. Une circonstance particulière augmente encore la difficulté de voir cet astre. On sait que lorsqu'un cercle noir se projette sur un fond brillant, l'éclat du fond empiète sur la partie interne du disque obscur; le diamètre du cercle noir paraît moindre qu'il ne l'est réellement. On a désigné ce phénomène sous le nom d'*irradiation*. Si l'on se sert d'une lunette grossissant une dizaine de fois, les détails du passage pourront être facilement aperçus.

Les calculs de M. Largeteau, membre du bureau des Longitudes, montrent que le commencement du phénomène aura lieu, le 8 mai, à 4 heures 27 minutes 36 secondes du soir. C'est alors que le premier contact, contact extérieur, s'établit entre la planète et le soleil; ce premier contact est presque impossible à noter exactement; au moment où il s'opère, on ne voit pas encore la planète qui est noyée dans l'éclat des rayons solaires. Peu après, le centre de Mercure entrera sur le disque du soleil; puis le second contact aura lieu; les deux cercles se toucheront de nouveau, le petit étant placé en entier dans l'intérieur du grand. C'est là le contact intérieur; son observation n'offre pas de difficultés. Au moment où ce contact cesse, les deux cornes lumineuses qui entouraient la planète se réunissent, se soudent entre elles et forment une sorte d'anneau continu autour de son disque noir (1). Devenu parfaitement circulaire, ce disque continue sa route sur le corps lumineux du soleil.

A la sortie de l'astre, les mêmes apparences se reproduisent dans un ordre inverse; malheureusement cette seconde phase ne sera pas visible en France; elle n'a lieu qu'après le coucher du soleil, et les astronomes de l'Amérique auront seuls la vue complète du phénomène.

Ces observations offrent de l'intérêt à plus d'un titre. Elles peuvent servir à la détermination de la distance du soleil à la terre. Mais comme les passages de Vénus sur le soleil offrent un moyen beaucoup plus exact pour atteindre le même but (2), on préfère n'employer dans ces calculs que les passages de ce dernier astre. La véritable utilité de ces observations est dans le perfectionnement des tables astronomiques qui servent à prédire les mouvements de Mercure, et en second lieu dans une mesure précise de son

(1) La formation et la rupture de l'anneau offrent divers phénomènes optiques fort curieux, mais dont il serait trop long d'entretenir nos lecteurs. Disons seulement que les astronomes possèdent un instrument ingénieux, l'héliomètre ou lunette à double image, au moyen duquel ils peuvent produire artificiellement des phases d'entrée ou de sortie de Mercure, autant de fois qu'ils le désirent, pendant toute la durée du passage, et en variant les circonstances d'illumination de chacune des deux images.

(2) Il ne faudrait pas moins de dix-sept passages de Mercure sur le soleil pour mesurer cette distance avec le même degré de précision que procure une seule observation d'un passage de Vénus.

diamètre apparent. C'est en discutant avec soin les observations de ces passages sur le soleil que l'on a déterminé, entre autres éléments, la durée de la révolution de la planète autour du soleil (88 jours), ainsi que la position des deux points où l'orbite qu'elle décrit rencontre le plan de l'écliptique, points qui sont désignés par les astronomes sous le nom de *nœuds de l'orbite de Mercure*.

Lorsque Mercure se projette sur le fond obscur du ciel, son diamètre est agrandi par l'effet de l'irradiation; l'observation donne un diamètre trop fort. Effectuons la même mesure pendant que la planète se projette sur le disque du soleil; l'objet à mesurer se trouvera dans des conditions inverses de clarté par rapport à l'espace ambiant; nous trouverons, dans ce second cas, un diamètre trop petit. On conçoit que la combinaison de ces deux procédés doit mener au véritable résultat. D'autre part, le temps qui s'écoule entre le contact intérieur au moment de la sortie et le contact à l'extérieur dépend évidemment de la grandeur angulaire du disque de la planète. La lenteur du mouvement fait qu'il s'écoule près de 4 minutes entre les deux contacts. Si donc l'on mesure avec soin cet intervalle de temps, on aura tous les éléments nécessaires pour en conclure la valeur de l'angle sous lequel Mercure est vu de la terre.

Pour faire comprendre l'importance d'une mesure précise de cet angle, je supposerai que l'on se soit trompé d'une seconde sur la grandeur du rayon du disque de Mercure, et qu'au lieu de 6 secondes on ait trouvé 7 secondes pour ce rayon: voilà une différence extrêmement minime, et l'irradiation, si l'on n'y prend garde, peut aisément faire commettre une erreur pareille. Eh bien, cette faible erreur en produira une énorme sur le volume de la planète. Le volume que l'on assignera à Mercure sera trop grand, à peu près comme le nombre 16 par rapport au nombre 10. La densité de la planète que l'on conclura de la connaissance erronée de son volume ne sera que les dix seizièmes de sa véritable densité. Comment les astronomes pourraient-ils espérer de s'élever un jour à de hautes considérations cosmogoniques, si les densités des corps de notre système planétaire ne leur étaient connues qu'à 50 pour 100 de leur valeur?

Les principales planètes, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, seront surtout visibles pendant les derniers mois de l'année 1845. Jupiter cesse de se montrer le soir à l'occident après le 1^{er} mars 1845. En décembre, au contraire, nous pourrions voir à la fois ces quatre planètes sur le ciel étoilé. Ainsi, le 1^{er} décembre, à 6 heures et demie du soir, Vénus brillera à l'occident, peu éloignée de l'horizon; Mars sera au méridien; Jupiter, dans la constellation du Bélier, et dans la partie orientale du ciel; Saturne, enfin, dans la partie occidentale, entre Mars et Vénus, mais plus rapproché de cette dernière planète.

Parmi toutes les comètes connues, dont on peut prédire le retour, une seule, c'est la comète dite de Encke, se dispose à nous visiter dans le courant de cette année. Invisible à l'œil nu, et d'ailleurs complètement dépourvue de queue, elle ne peut intéresser que les astronomes. Mais elle le fait à un haut degré; car les observations prolongées des révolutions successives de ce petit astre autour du soleil donnent de précieuses indications sur plusieurs points importants de la mécanique céleste.

P. S. Depuis que cet article est écrit, une nouvelle comète nous a apparue. Elle a eu pendant quelque temps assez de lumière pour être visible à l'œil nu, dans les régions les plus méridionales de l'Europe; mais depuis lors, cet astre s'est éloigné du soleil et de la terre; son éclat a considérablement diminué, et les astronomes ne peuvent plus suivre ses mouvements qu'avec le secours de leurs lunettes.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume militaire. — Tunique de mailles, chausses de mailles et souliers de mailles, tel jusqu'après le règne de saint Louis s'était maintenu dans son héroïque simplicité le costume militaire (1); mais à la fin du treizième siècle, lorsque les relations nouvelles de la France avec l'Italie et avec l'Espagne commencèrent à porter leurs fruits, des raffinements d'importation méridionale s'introduisirent dans ce costume, et acquirent une telle faveur que, dans l'espace d'une cinquantaine d'années, le système d'armement changea du tout au tout. Aux tissus métalliques furent substituées des plaques de fer, articulées aux jointures du corps, de manière à n'en pas gêner les mouvements. Il est important de remarquer toutefois que la révolution, loin de s'opérer brusquement, n'atteignit que l'une après l'autre les pièces diverses de l'armure. Ainsi on commença par porter des plaques aux jambes; et cette mode durait depuis très longtemps, qu'on n'avait pas songé à donner aux bras d'autre défense que des manches de mailles; et plus tard, lorsque les bras furent garantis d'après le même système que les jambes, les mailles conservèrent encore le privilège de protéger le ventre et la poitrine. Que devient, après cela l'opinion qui attribue à l'invention des armes à feu le changement survenu dans le costume militaire au quatorzième siècle? Cette opinion s'était fait accepter à cause de la coïncidence des deux faits; mais si c'est à la bataille de Crécy, en 1346, que les armes à feu jouèrent pour la première fois en rase campagne, et si dès la fin du treizième siècle il y a des monuments pour constater l'usage des premières pièces de l'armure plate, évidemment la coïncidence n'existe pas. En second lieu on n'a pas réfléchi que, jusqu'au règne de Charles VI, les seules armes à feu dont on se servit furent des canons, des mortiers, des coulevrines et autres pièces d'artillerie, dont les plaques de métal non plus que les mailles n'auraient pu amortir l'effet.

Dans le testament d'Eude de Roussillon, chevalier bourguignon qui mourut en 1298, on lit la clause que voici: « Je » donne et lègue à messire Pierre de Montancelin cent livres » tournois et une armure entière de celles qui m'appar- » tiennent, à savoir: mon heaume à visière, mon bassin- » net, mon pourpoint de cendal, mon godebert, ma gor- » gerette, mes boucles, mon gaudichet, mes trumelières » d'acier, mes cuissots, mes gants, mon grand couteau et » ma petite épée. »

Cette armure, qui formait l'attirail d'un chevalier sous Philippe-le-Bel, et dont les pièces, à quelques différences près dans la forme ou dans l'ornementation, étaient encore portées du temps de Philippe de Valois, on la retrouvera au complet sur les statues ou miniatures exécutées durant la même période. Prenons pour exemple, 1^o l'image de Berthold de Waldner (mort en 1343), sculptée sur son tombeau qui décorait autrefois l'église de Schultz en Alsace; 2^o un sujet tiré d'un manuscrit de l'an 1320 environ, et qui représente trois chevaliers se rendant à un tournoi.

Le chevalier Berthold est coiffé du *bassinnet*, casque léger et de petite tenue, qui devait son nom à sa forme assez

(1) Quelques unes des figures qui accompagnent les précédents articles, celle de saint Louis à cheval (t. XII, p. 365), celles d'un sergent d'armes et de Pons de Toulouse (p. 465), sont armées de cuirasses et autres pièces de harnais en fer battu; mais cela tient à ce que ces figures ont été empruntées, soit à des monuments exécutés longtemps après la mort des personnages auxquels ils se rapportent, soit à des recueils dont les estampes, reproduites de troisième et de quatrième main, ne rendent plus le caractère véritable des originaux.

semblable à celle d'un bassin ou d'un pot, d'où est dérivée aussi l'expression, *avoir le pot en tête*. Le bassinot se portait en voyage ou dans les petites occasions; mais aux grandes cérémonies, dans les tournois ou dans les batailles où l'on combattait bannières déployées, le grand casque ou *heaume à visière* était de rigueur. Le *heaume* ou casque

germain, qui dans l'origine avait été conique, devint cylindrique au treizième siècle, et s'allongea sur sa face antérieure de manière à descendre jusqu'au bas du menton. Des trous furent alors pratiqués dans le métal à la hauteur des yeux, de la bouche et des oreilles, pour permettre au chevalier de voir, de respirer et d'entendre. Mais ces trous



(Tombeau du chevalier Berthold de Waldner. — Quatorzième siècle.)

ne suffisaient pas pour le garantir contre l'échauffement que devait produire à la longue le séjour de la tête dans cette étroite prison : afin donc qu'il fût possible de se rafraîchir de temps en temps, on imagina le *ventail* ou la *visière* (qn'on trouve aussi écrite *vissière*), c'est-à-dire qu'on rendit mobile la partie du heaume qui couvrait la

figure en la montant sur charnière à l'une des parois. De la sorte cette partie s'ouvrait et se fermait comme une porte de poêle. Si même le chevalier avait assez de répit pour prendre l'air plus à son aise, il pouvait déposer sa visière en ôtant le boulon qui la retenait dans ses gonds. Tel était le heaume à visière du temps de saint Louis, tel il



(Chevaliers se rendant à un tournoi, d'après un manuscrit du quatorzième siècle.)

resta jusqu'au règne de Charles VI, sauf toutefois qu'au lieu de garder sa forme cylindrique, il affecta de nouveau celle d'un cône cambré dans le sens de sa hauteur. On en peut voir un exemple d'après celui du chevalier Berthold, qui est placé sous sa tête comme pour lui servir de traversin. Il faut remarquer en outre le voile dont ce heaume est en partie enveloppé. C'est une pièce d'étoffe qui s'attachait au sommet du heaume, et qu'on appelait *achement* ou ornement, depuis *lambrequin*, et enfin *lambrequin*. L'achement était d'une étoffe précieuse, linon ou soie, et de la couleur que le chevalier avait adoptée pour sa livrée. Enfin une figurine, représentant une tête de roi, complète l'ornement du heaume de Berthold : c'est le cimier, accessoire de fantaisie, dont la matière était le plus souvent du cuir bouilli ou du carton que l'on enduisait de couleurs éclatantes et d'une forte couche de vernis.

Le vêtement de corps de notre chevalier consiste d'abord en une tunique de mailles qui s'arrête un peu au-dessus du genou. Entièrement couverte par la cotte d'armes, elle ne paraît qu'aux bras, dont elle forme l'unique défense, et aux endroits où la cotte est fendue. Cette tunique est le *haubert*, qui fut pendant plus de trois siècles l'un des attributs de la noblesse ; tellement que l'expression *homme de haubert* était synonyme de *chevalier*. Les *haubergiers* ou fabricants de hauberts étaient exempts de faire le guet à Paris, par un privilège tout particulier qu'ils devaient à l'excellence de l'objet sur lequel s'exerçait leur industrie.

Par-dessus le haubert apparaît en haut des cuisses une sorte de plastron décoré de boutons quadrilobés ; c'est ce qu'on appelait une *pièce de gambison*, matelas rembourré, destiné à amortir les coups, et ainsi nommé du vieux mot français *gamboiser*, qui signifiait proprement, rembourrer. L'usage de la pièce qu'on voit ici paraît avoir été de protéger plus particulièrement le ventre à l'endroit où la cotte cessait d'être elle-

même rembourrée. En effet, d'après les plis que forme cette cotte, il est évident qu'elle était *gamboisée* depuis le cou jusqu'à la ceinture, et que de là jusqu'au bas elle n'était plus que doublée, de manière à être flottante.

La cotte ainsi gamboisée, doublée, ouverte sur le devant et sur les côtés pour ne pas gêner le cavalier dans ses mouvements, constitue ce que Eude de Roussillon appelle son *pourpoint* dans l'article de son testament rapporté ci-dessus. Il dit *mon pourpoint de cendal*, parce qu'en effet le dessus du pourpoint était ordinairement de *cendal* ou de *samit*, c'est-à-dire de taffetas ou de satin, et décoré des armes du chevalier. Le pourpoint de Berthold présente toutes ces circonstances. Le devant dans toute son étendue est occupé par le blason des Frauensstein, dont Berthold de Waldner était issu. L'application des détails héraldiques sur les pourpoints se faisait de deux façons, ou par *bature* ou par *couture*, c'est-à-dire par l'impression ou par la broderie. Ce dernier procédé, bien plus

coûteux que l'autre, l'emporta tout-à-fait à la fin du treizième siècle. Joinville blâme ce genre de luxe à propos de la simplicité de saint Louis, dont il fait l'éloge en rappelant une de ses paroles : « Il disait (ce sont les termes de



(Trois sergents, d'après une miniature du quatorzième siècle.)

» Joinville) que l'on devait vêtir et armer son corps de
 » telle manière que les sages du monde ne pussent dire
 » qu'on en fit trop, et les jeunes qu'on n'en fit pas assez.
 » Et cela me rappelle le père du roi qui est à présent (Phi-

» lippe-le-Hardi, père de Philippe-le-Bel). Je lui disais un jour au sujet des cottes d'armes brodées qu'on fait aujourd'hui, que jamais au voyage d'outre-mer où j'étais, je n'avais vu de ces cottes brodées ni au roi (saint Louis), ni à d'autres; et il me dit qu'il avait telles pièces d'habillement brodées de ses armes qui lui avaient coûté huit cents livres parisis; à quoi je lui répondis qu'il eût mieux fait d'employer cet argent en aumônes, et de faire faire ses pièces d'habillement en bon taffetas battu à ses armes, ainsi que faisait son père. »

Au pourpoint de Berthold est fixé par une tresse munie d'agrafes, le capuchon de mailles ou *camail* qui, à cette époque encore, enveloppait la tête par-dessous le bassinet. Enfin, vers l'aisselle gauche, est cousu également sur le pourpoint un crochet auquel pend un bout de chaîne destiné à raccourcir ou allonger une autre chaîne passée en écharpe autour du corps, et qui soutenait la dague ou grand couteau au côté droit, en même temps qu'elle allait s'attacher par l'une de ses extrémités au pommeau de l'épée. Cette chaîne ne servait pas d'attache à l'épée, qui se portait sur le flanc au moyen du ceinturon ou baudrier (le ceinturon se voit ici replié autour de l'épée, à côté du chevalier); mais son usage était d'empêcher l'épée de tomber à terre, dans le cas où le combattant l'eût laissé échapper de ses mains.

Comme pièces de l'armure inférieure, nous remarquons sur le monument du chevalier Berthold, 1° les cuissots, qui étaient dans ce temps-là de simples fourreaux d'étoffe gamboisée; 2° des genouillères en fer; 3° des chausses de mailles, conformément à l'ancienne mode du treizième siècle; 4° des souliers en mailles à l'un desquels est fixé au moyen de courroies un éperon à molette circulaire. Des gants de peau recouverts de mailles qui sont attachés après la garde de l'épée, et l'écu représenté en petit avec les mêmes figures héraldiques que la cotte, complètent l'équipement militaire du chevalier alsacien.

Après la description que nous venons de faire, il nous reste encore à éclaircir plusieurs termes du testament d'Eude de Roussillon; car nous n'avons pas dit ce qu'étaient la gorgerette, le godebert, les boucles, le gaudichet et les *trumelières* d'acier.

La *gorgerette* ou *gorgière* était un collet de mailles, attaché le plus souvent au haubert, et qui faisait l'office de cravate par-dessous le camail. Cette pièce ne se voit que quand le camail est baissé.

Quant au *godebert*, Du Gange conjecture que c'était une tunique qui recouvrait la totalité de l'armure; mais cette opinion n'est rien moins que prouvée. Loin de là, le prix auquel on trouve estimés les godeberts dans les documents de l'époque est si modique, qu'on ne peut entendre par ce mot qu'une pièce très petite de l'habillement. Ainsi, en 1336, les godeberts de maille valaient six sous; ceux appelés de Lorrillac ne coûtaient que quelques oboles. Enfin on sait qu'en 1351 le roi Jean fit fourrer un godebert pour son fou, et qu'un dos de lièvre de Norvège suffit pour cette opération. De ces témoignages il serait juste d'induire que le godebert était une forme particulière de camail.

Le sens de *boucles* n'est pas non plus bien arrêté. Ce que nous appelons à présent une boucle se disait alors un *fermail*, et la dénomination de boucle ne s'appliquait qu'à la bosse de métal qu'on clouait au milieu des boucliers (lesquels, par parenthèse, ont dû leur nom à cet ornement). Il est douteux cependant que ce soit dans cette acception qu'Eude de Roussillon ait employé le mot boucle, attendu que ni le bouclier, ni par conséquent les agrès du bouclier ne faisaient partie de l'accoutrement chevaleresque. L'homme noble, armé en guerre, paraît les coups avec l'écu, qui est cet instrument de défense plat et triangulaire dont la forme est restée au champ du blason dans la science héraldique: le bouclier, bombé et ovale, ne servait qu'aux

fantassins et mercenaires de basse condition. Mais il est possible que, par analogie, on ait appelé une pièce de l'armure plate du nom qui servait à désigner la bosse du bouclier; et, dans cette hypothèse, nul objet ne mériterait mieux ce nom que les genouillères bombées dont est muni l'un de nos personnages à cheval. Toujours est-il que, dans l'origine, le mot de *genouillères* ne fut point usité, et qu'on se servit pour désigner cet objet de différents termes empruntés à l'analogie. Dans l'inventaire des armes de Louis Hutin, dressé en 1316, les genouillères sont appelées *pouloins*, probablement à cause des pointes dont elles étaient armées, et qui les assimilaient aux chaussures pointues du même nom qui commençaient à être portées dans ce temps-là.

Les *trumelières* d'acier sont les plaques qui s'attachaient aux jambes pour préserver le tibia. Ces pièces se sont depuis appelées grèves. Le chevalier qui nous a donné le modèle de ce que nous supposons être les *boucles* porte aussi des *trumelières*.

Pour ce qui est du mot *gaudichet*, on ignore absolument à quoi il s'applique.

Mais nous pouvons encore faire connaissance avec quelques détails de l'armement, en étudiant les trois figures de chevaliers allant à un tournoi (p. 93).

Toutes trois portent le haubert. Les manches de celle de devant sont à *manicles*, c'est-à-dire terminées au-dessus du poignet par un parement auquel s'agrafait le gantelet dont on décrira tout-à-l'heure la forme et la façon. Le même personnage est coiffé d'un petit bassinet en forme de calotte ou *cervelière*, tandis que son voisin porte le heaume à visière sans cimier, mais décoré de ses achievements. Le troisième chevalier offre un système de coiffure tout différent: Outre son camail qui lui enveloppe la tête, il a sur le chef un *chapeau de fer*; puis le bas de son visage et son cou sont engagés dans une sorte de plat, également en fer battu, et de deux pièces, lequel s'élève jusqu'au-dessus du nez. C'est cet objet, appelé *barbière*, qui, se réunissant plus tard au chapeau de fer, a donné naissance aux casques du quinzième et du seizième siècle, qui s'ouvraient par le jeu simultané de la mentonnière et de la visière sur des tourillons fixés à la hauteur des tempes.

Nos chevaliers portent encore, par-dessus leurs hauberts, des cottes déceintes et flottantes, et celui du milieu, dont on ne voit que la jambe droite, l'a couverte d'une autre pièce d'étoffe qui lui descend jusqu'au bas du mollet. Cette pièce est le *jupel*, cotillon très ample que les chevaliers attachaient à leur ceinture par-dessus la cotte pour figurer dans les tournois. Enfin on remarquera la petite pièce quadrangulaire qui est placée sur l'épaule du premier personnage de droite, et qui est décorée des mêmes emblèmes que son écu et que la couverture de son cheval. Tous les sceaux et toutes les miniatures de la même époque représentant des chevaliers dans leur costume d'apparat, leur donnent cet appendice, qui se portait sur l'une et sur l'autre épaule, tantôt plus haut, tantôt plus bas, et qui parfois semble tenir au heaume par des courroies. On en ignore le nom et l'usage; toutefois, comme l'inventaire des armes de Louis Hutin fait mention de *trois paires de bracières en cuir aux armes de France*, et qu'on ne voit pas, par les monuments, d'autres objets armoriés que l'écu du chevalier, sa cotte, la housse de son cheval, et cette paire de carreaux placés au-dessus des bras, il paraît assez légitime d'appliquer à l'objet inconnu la dénomination de *bracières*.

Pour compléter ces notions sur l'équipement militaire au commencement du quatorzième siècle, il nous reste à dire quel il était dans les rangs inférieurs des armées. Nous n'avons pas à parler des milices féodales, composées de tout ce qu'il y avait d'hommes en état de porter les armes dans chaque seigneurie. Ceux qui y étaient appelés s'y pré-

sentaient le plus souvent en costume de travail ; à peine pouvaient-ils se procurer pour la défense de leur corps, soit des pièces de gambison, soit des justaucorps de cuir ou *cuirées* (d'où est venue plus tard l'idée des cuirasses) qu'ils mettaient par-dessous leurs pauvres habits de toile ou de grosse laine. Mais les seigneurs, ayant reconnu depuis longtemps l'inconvénient de troupes si mal équipées, s'étaient mis à louer des mercenaires qu'ils entretenaient autour de leur personne, et qui, parce qu'ils servaient aux gages d'un maître, s'appelaient *sergents* (*servientes* en latin). Les sergents, faisant métier de la guerre, étaient pourvus de tout ce qu'il faut pour se garantir en bataille. Ils combattaient à pied avec l'arc, l'arbalète, la javeline ou la *guisarme*. La guisarme était une hache volante armée d'une long dard au sommet de sa douille, de sorte qu'elle pouvait frapper de pointe et de taille. Des savants ont affirmé que c'était là le *gæsum* des Gaulois, arme redoutée des Romains ; mais sans conclure de la forme de la *guisarme* à celle du *gæsum*, on peut affirmer que les noms de l'une et de l'autre ont de la même étymologie. On peut voir un modèle de la guisarme dans la représentation de trois sergents que nous donnons p. 93 d'après une miniature exécutée vers l'an 1330.

Le même dessin fait voir quelle était l'armure défensive des sergents. L'un est tout habillé de mailles ; mais le point de mailles de son haubert est différent de celui de ses chausses, ce qui ferait supposer que l'auteur de la miniature a voulu représenter là ce haubert léger et sans doublure qu'on appelait *haubergeon*. Il est constaté par les textes que le haubergeon n'impliquait point l'idée de noblesse dont le plein haubert était l'un des symboles. Le même individu est coiffé d'un *heaume à nasal*, pareil à ceux qu'on portait au douzième siècle, et il tient contre lui un bouclier dont la forme vient à l'appui de l'explication qui a été donnée ci-dessus. Le second sergent porte gants et manches de plein haubert avec une cotte gamboisée. Ses épaules sont protégées par une large garniture en lames de fer, qui est ce qu'on appelait la *collerette*. On voit par l'inventaire de Louis Hutin que les collerettes étaient d'invention italienne, et que les plus renommées se fabriquaient à Pise. Le troisième sergent a aussi une collerette, mais composée d'écaillés d'acier au lieu de lames. A son baudrier est suspendu un petit bouclier rond ou targe.

Enfin si l'on fait attention aux gantelets du premier sergent, aux chausses du second et aux souliers du troisième, on reconnaîtra que ces objets sont d'un même travail qui, par la façon dont l'artiste a cherché à le représenter, semblerait se rapprocher de nos tresses de lisière. Ce genre d'armure constitue ce qu'on appelait des *plates*, invention de la fin du treizième siècle, qui donna naissance à une branche d'industrie considérable. Les plates étaient de petites plaques de métal qu'on clouait l'une à côté de l'autre sur des carcasses en baleine, assujetties elles-mêmes après diverses pièces de l'habillement, telles que gants, chausses, justaucorps et souliers. Afin de consolider les plates et de les préserver du contact de l'air, on piquait par-dessus une toile qu'on recouvrait elle-même soit d'un cuir fin, soit d'une étoffe de prix, comme la soie et le velours. D'ailleurs les écrivains de la première moitié du quatorzième siècle sont les seuls chez qui il faille prendre le mot *plates* en ce sens, car depuis le règne du roi Jean ce mot ne signifia plus autre chose que les plaques de fer polies et non revêtues d'étoffe, les autres ayant été abandonnées. Guillaume de Guilleville fait de fréquentes allusions aux plates de la première espèce, et notamment dans ces vers où il représente les gens de guerre de son temps :

Les mains couvertes de baleine,
Et de gants de plates clouées.

Et ailleurs :

Qui les mains garnies de plates,
Les épaules d'armes fretées,
Et les targes sur eux getées.

Comme la couverture des plates empêchait de juger la qualité du travail intérieur, nulle industrie ne donnait lieu à plus de fraudes que celle-là, soit que les fabricants employassent de mauvais métaux pour faire leurs plaques, soit qu'ils coulissent sur le travail d'assemblage et sur la piqure. De là de nombreuses plaintes portées au prévôt de Paris, par suite desquelles les maîtres armuriers jurèrent entre eux, en 1311, l'observation du statut suivant :

« Que nul ne fasse gants de plates, que les plates ne soient étamées ou vernissées et limées et pourbattues bien et nettement chacune plate ; et ne soient couvertes de nul cuir de mouton noir ; et si l'on les couvre de cuirs rouges ou blancs, ou de samit, ou autre couverture, qu'il y ait toile dessous, de la couleur, tout au long, et qu'il y ait sous chacune tête de clou un rivet d'or pel ou d'argent pel, que le clou ne pourrisse l'endroit. »

Robert Hooke, célèbre mathématicien et mécanicien anglais, a laissé, parmi plusieurs excellents ouvrages sur les sciences exactes, un recueil singulier qui a été imprimé après sa mort (Londres, 1705, in-f°), et dans lequel il a calculé le nombre d'idées dont l'esprit humain est susceptible, et l'a évalué à 3 155 760 000, y compris, sans doute, celle qu'il a conçue de se livrer à une spéculation aussi extraordinaire.

SUR QUELQUES CONTESTATIONS.

Quand les autres ne voient pas une chose par le même endroit que nous, est-ce toujours leur faute ? quand notre esprit est autrement disposé que le leur, est-ce toujours la nôtre ? Quelquefois ils ont raison, et nous aussi : nous n'en manquons de côté et d'autre que faute de chercher par quel endroit un autre parle autrement que nous. En le cherchant, nous trouvons quelquefois qu'il pense comme nous, ou du moins que ne pouvant penser comme nous, à cause d'une situation d'esprit différente, nous sommes blâmables de le trouver étrange. Le P. BUFFIER.

LE CARROSSE VOLANT.

Antony Wood dit dans ses Mémoires :

« Le lundi 26 avril 1669 fut le premier jour où le carrosse volant alla d'Oxford à Londres. Nous étions six dans le carrosse, qui depuis ce jour-là a une portière de chaque côté. Selon l'ordre du vice-chancelier, qui avait été placardé dans tous les lieux publics, nous montâmes dans le carrosse, à la porte de la taverne, à six heures précises du matin, et à sept heures du soir, nous étions tous à table dans notre auberge à Londres. » Toutes les diligences font aujourd'hui ce trajet en moins de cinq heures.

Aux seizième et dix-septième siècles, la langue française a beaucoup emprunté à la langue italienne : on allait quelquefois trop loin, comme il est arrivé souvent depuis un demi-siècle, dans les emprunts nombreux faits à la langue anglaise. On craignait d'user jusqu'au degré nécessaire du droit de modifier les mots étrangers pour les nationaliser. Voiture fit les vers suivants pour répondre à une observation de Balzac, qui voulait que l'on dit *muscardins*, et non pas *muscadins*, à cause de l'origine du mot (*moscardini*).

Au siècle des vieux palardins,
Soit courtisans, ou citardins,
Dames de cour, ou citardines,
Tous ceux qui n'étoient pas bardins

Prononçoient toujours muscardins,
Et ballardins et ballardines.
Même l'on dit qu'en ce temps-là
Plusieurs disoient roze-muscarde.
J'en dirois bien plus què cela ;
Mais, sans mentir, je suis malarde ;
Et même en ce moment, voilà
Que l'on m'apporte une panarde.

LE ROI DES AUNES.

Il n'est pas une contrée où dans les traditions primitives des peuples on ne retrouve les traces de cette croyance superstitieuse à des esprits merveilleux qui habitent dans les entrailles du sol, planent dans les airs ou flottent dans les eaux, esprits malfaisants ou propices dont il faut redouter l'approche, ou dont on peut sans crainte invoquer les bienfaits. Les peuples du nord ont surtout conservé ces contes naïfs, cette croyance à des myriades d'êtres magiques qui ne sont qu'une poétique personnification des

formes mystérieuses, des harmonies de la nature, et Goethe a retracé une de ces vieilles traditions dans une de ses plus charmantes ballades : *le Roi des aunes*.

Qui voyage si tard par le vent et la nuit ? C'est un père avec son enfant. Il le tient serré contre lui, l'eulace et le réchauffe.

— Mon fils, d'où vient que tu caches ton visage avec un air d'effroi ?

— Mon père, ne vois-tu pas le roi des aunes, le roi des aunes avec sa couronne et sa queue.

— Mon fils, c'est un nuage qui passe.

« O doux enfant, viens avec moi, nous jouerons ensemble à des jeux rians ; j'ai de belles fleurs sur le rivage et ma mère a des vêtements d'or. »

— Mon père, mon père, n'entends-tu pas ce que le roi des aunes me murmure tout bas ?

— Paix, mon enfant, paix ! C'est le vent qui murmure dans les feuilles desséchées.

« Veux-tu venir, ô doux enfant, mes filles charmantes



(Le roi des aunes. — Dessin de M. de Lémud.)

l'attendent, mes filles te berceront la nuit et chanteront pour toi. »

— Mon père, mon père, ne vois-tu pas le roi des aunes dans ce passage sombre ?

— Mon fils, mon fils, je vois les rameaux gris des vieux saules.

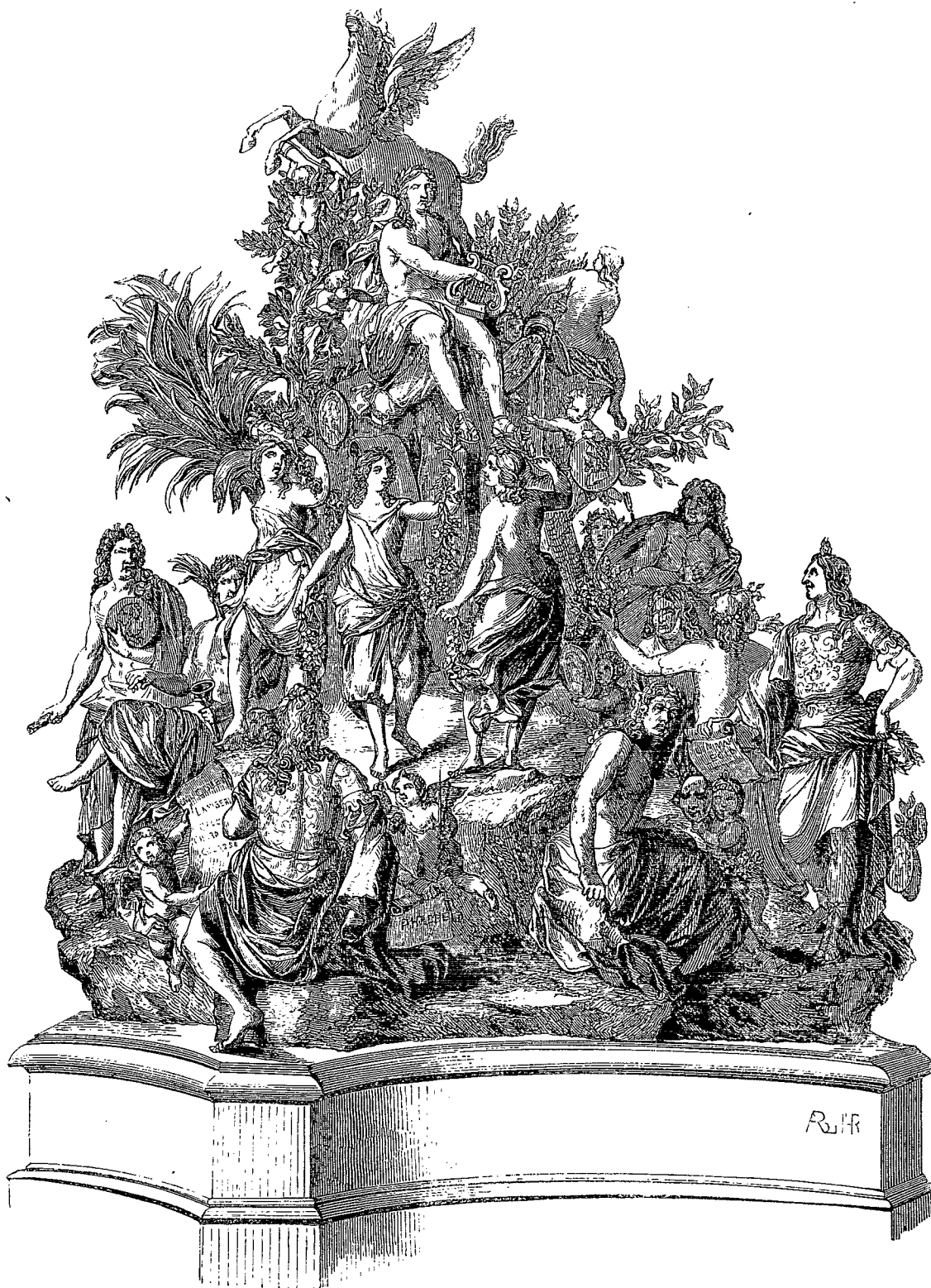
« Je t'aime, ton beau visage m'attire, et si tu ne veux pas me suivre, je t'enlève de force. »

— Mon père, mon père, le voilà qui me saisit. Le roi des aunes me fait mal.

Le père effrayé hâte sa marche, serrant dans ses bras son fils qui gémit ; il atteint péniblement sa demeure, et lorsqu'il arrive, l'enfant était mort.

PARIS — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE PARNASSE FRANÇAIS DE TITON DU TILLET.



(Le Parnasse français de Titon du Tillet. — Modèle en bronze conservé dans l'une des salles de la Bibliothèque royale.)

En 1703, un commissaire des guerres, voulant élever un souvenir à la gloire de Louis XIV et des grands écrivains de son siècle, fit faire par Louis Garnier, élève de Girardon, un modèle en petit du monument qu'il projetait, et qui ne fut jamais exécuté. Ce modèle en bronze, connu sous le nom de *Parnasse français*, et légué au roi par Titon, figure aujourd'hui dans l'une des salles de la Bibliothèque

royale. La description en a été publiée en 1732, in-folio, et nous en extrayons le texte suivant placé au bas de la gravure représentant le *Parnasse*.

« Ce Parnasse, exécuté en bronze, est isolé ; tous les différents aspects en sont riches et agréables. 1° Louis-le-Grand y représente Apollon ; 2° Madame de la Suze à la gauche de ce groupe, ensuite madame Deshoulières et

mademoiselle de Scudéry, les trois Grâces du Parnasse. 3° Pierre Corneille est debout sur le devant, et suivent, par la droite, Molière, Racine, Racan, Lully, portant les médaillons de Quinault, son poète, Segrais, La Fontaine, Despréaux et Chapelle. Ils y tiennent la place des neuf Muses. 4° La nymphe de la Seine y tient lieu de la fontaine de Castalie ou du fleuve Permesse. 5° Plusieurs médaillons de poètes et de musiciens y sont portés par des génies, ou suspendus à des lauriers et à des palmiers. 6° Les noms de plus de cent soixante poètes ou musiciens y sont gravés sur six rouleaux. Il y a encore des places sur ce monument, destinées pour ceux qui vivent, après qu'ils auront fini glorieusement leur carrière et rendu leurs noms célèbres par des ouvrages de poésie ou de musique. »

Il n'y avait d'abord que quatorze figures principales et vingt-deux plus petites avec plusieurs médaillons, un cheval (Pégase), et quelques petits animaux symboliques; le tout entremêlé de lauriers, de palmiers, de myrthes, etc. On y a ajouté ensuite successivement les noms et les figures de différents personnages dont le choix n'ayant pas paru suffisamment justifié, attira à Titon plusieurs épigrammes, entre autres la suivante par Voltaire :

Dépêchez-vous, monsieur Titon,
Enrichissez votre Hélicon;
Placez-y sur un piédestal
Saint-Didier, Danchet et Nadal;
Qu'on voie armés d'un même arc-boutant
Saint-Didier, Nadal et Danchet,
Et couverts du même laurier
Danchet, Nadal et Saint-Didier.

LETTRES D'ARTISTES.

III. — UNE LETTRE DE VASARI.

Elève de Michel-Ange, reproduisant dans des ouvrages hatifs le style grandiose des peintures étudiées de son maître, George Vasari vivra plus longtemps sans doute par ses écrits que par ses tableaux. Il a laissé dans ses Vies des peintres italiens un des plus charmants modèles de récit que l'âge moderne puisse opposer à l'antiquité; il a écrit une multitude de lettres où les heureux dons qu'il avait reçus de la nature s'épanchent avec plus de liberté encore et de variété; et je m'étonne que personne, jusqu'à ce jour, n'ait eu la pensée de recueillir complètement sa vaste correspondance pour la joindre comme un vivant commentaire au livre classique qu'il a laissé sur l'histoire de son art. Lorsqu'il écrivit la lettre que nous allons citer, jeune encore, il venait d'être témoin du meurtre du premier duc de Florence, Alexandre de Médicis, par Lorenzetto de la même famille. Attaché à cette race, il crut son avenir perdu; retiré à Arezzo, sa patrie, il avait peine à supporter l'inaction et l'isolement où il se trouvait plongé.

A Jean Polastra.

1536.

« Si tous les maux étaient connus des médecins, comme » votre sollicitude vous a fait connaître les miens, je crois » que la mort ferait peu de ravages parmi l'espèce humaine. » Me voilà à Arezzo dans le dernier abattement et déses- » péré des chagrins que me cause la mort du duc Alexandre. » Ayant en horreur le commerce des hommes et me déplaî- » sant au milieu de mes parents et de leurs soins, je m'étais » enfermé dans une chambre, accablé de mélancolie; ne » faisant que travailler, je me consumais le corps et l'esprit, » frappé, comme je l'étais, de tous ces souvenirs affreux. » Si j'eusse persévéré dans cette manière de vivre, mes » jours auraient bientôt été terminés. C'est vous, que Dieu » bénisse mille fois ! qui m'en avez retiré en me conduisant

» au désert qu'habitent les camaldules. Je ne pouvais de- » meurer dans un lieu plus convenable pour arriver à la » connaissance de moi-même, puisque, outre que le voyage » m'est utile, j'y passe mon temps avec ces saints religieux, » lesquels en deux jours ont tellement rendu le calme à » mon âme, que je commence déjà à reconnaître où me » conduisaient ma folie et mon égarement. Je découvre » d'ici, sur le sommet le plus élevé des Apennins, à travers » ces antiques forêts, la perfection que l'on trouve dans le » repos de l'âme. Ces pieux solitaires ne s'occupent point » des tentations ennemies et des vanités du monde; sem- » blables aux arbres majestueux qui environnent leur de- » meure, ils se rient des vents et des tempêtes qui battent » et ébranlent continuellement leurs têtes élevées.

» J'ai vu et entretenu cinq vieillards de quatre-vingts ans, » jouissant d'une santé et d'une joie parfaites; j'ai cru con- » verser avec cinq anges qui auraient apparu sur la terre. » Le silence habite en ces solitudes avec sa muette élo- » quence; chaque cellule a un promenoir de douze pas; » on y trouve une écritoire, une petite table et un lit, avec » une petite chapelle.

» Ces saints religieux veulent que je fasse le tableau de » leur grand autel avec beaucoup d'autres ornements de » leur église. Je commencerai à faire quelque chose pour » montrer au révérend père supérieur ce que je sais faire, » parce que je lui ai paru trop jeune; mais j'espère, avec » l'aide de Dieu, peindre comme si j'étais un vieillard expé- » rimenté. Il en a déjà vu un essai, puisqu'il me demanda » avant hier au soir le dessin d'un tableau dont il me donna » le sujet. Ayant la plus grande envie de le satisfaire, je le » finis pendant la nuit, et je le portai le lendemain matin » de bonne heure à sa révérence : elle demeura fort éton- » née en me disant que, si elle ne m'en avait pas donné » l'invention, elle aurait cru que je l'avais apporté tout fait. » Nous sommes convenus du prix, et j'ai commencé ces » ouvrages; lorsqu'ils seront achevés, je vous en donnerai » avis. Pendant ce temps-là, je me consolerais avec ces pères. » Je suis tout à vous.

Georges VASARI. »

Cette lettre, assurément, ferait honneur à un homme qui n'aurait jamais eu que la plume pour rendre ses idées. Le ton en est élevé et vrai à la fois, les pensées sont abon- dantes et bien liées, les comparaisons nobles, les mots quelquefois admirablement frappés comme *ce silence avec sa muette éloquence*. Vasari est un bon écrivain, et c'est peut-être pour cette raison qu'il n'est déjà plus qu'un peintre ordinaire.

NOTRE STATUE.

Nous avons tous au fond de nous-même une invisible sta- tue; l'œuvre de notre vie est de la modeler hors de nous. Notre statue achevée est notre biographie.

Aux âmes naïves et de bonne foi, de même qu'au génie, l'art est facile : leur statue se fait d'elle-même.

Le petit enfant, bon et aimant, à l'heure où il s'envole de son berceau, laissé au cœur de la famille sa douce statue qui n'y périra point.

La jeune fille, dont la mort a glacé trop tôt les tendres paupières, vit toujours dans le souvenir et l'amour de ceux qui l'ont connue; elle y a son autel, son piédestal, sa blan- che statue belle et pure comme les plus belles et les plus pures de Phidias ou de Canova.

Mais à l'âge où trop souvent s'altère la candeur, où la passion déchaînée trouble la limpidité de la conscience et agite notre âme jusqu'en ses profondeurs, combien le travail est alors ingrat et pénible ! Quelle difficulté de se chercher, de se trouver soi-même ! Combien disparaissent sans s'être compris, sans l'avoir été, sans avoir vécu !

Ombres qui ont glissé sur le pâle horizon sans laisser même un reflet de leur image !

Tous ont eu cependant le bloc de marbre pur et l'idée éternelle !

A l'œuvre, chère âme ; recueillons toutes nos forces : appelons tout notre courage ; suivons les enseignements et l'exemple des maîtres.

Avant tout, cherchons l'unité et fixons les contours. Toutes les parties de la statue ont leur importance pour la perfection de l'ensemble. Prenons garde à la bouche, aux yeux, au front ; mais n'oublions aucun des autres traits. Et toutefois ne nous absorbons pas plus qu'il n'est nécessaire dans l'étude d'un seul détail. Comme l'artiste, approchons-nous, éloignons-nous tour à tour, regardons à distance : la beauté est dans les rapports et dans les proportions.

Étudions aussi les statues de ceux qui nous entourent : aimons, admirons les plus dignes ; les plus modestes et les plus cachées ne sont pas les moins belles. N'en imitons aucune servilement. Consommer son existence à faire une copie, vain et triste labeur !

Ma statue sera bien humble et petite, excellent génie, cœur divin ! Souffre que je l'achève près de la tiende et que son front ignoré s'abrite à l'ombre de la couronne que déjà l'on t'apprête. Si seulement quelques regards s'arrêtent sur elle avec affection, avec regret, j'aurai ma récompense. Je veux laisser au petit nombre de ceux qui m'ont aimé l'image de peu de prix, mais vraie et fidèle de cet être intérieur, imparfait, que je suis, et que bientôt, sous une autre forme et suivant la volonté du maître, j'irai continuer ailleurs.

LE CABINET DE CICÉRON

D'APRÈS L'ABBÉ VENUTI.

Cicéron était âgé d'environ quarante-trois ans, lorsqu'il se proposa de former une bibliothèque et une collection d'antiquités. Il avait rempli avec éclat les plus belles places de la république ; il touchait au moment d'obtenir le consulat ; mais prévoyant les malheurs qui menaçaient la liberté de sa patrie, et faisant attention qu'il est un temps dans la vie où les seuls biens qui conviennent à l'homme sont la retraite et le repos, il s'occupa dès lors des moyens propres à répandre de la douceur sur les moments de sa vieillesse. « Gardez-vous bien, écrivait-il à son meilleur ami, Titus Pomponius Atticus, qui demeurait alors à Athènes, gardez-vous bien de promettre ou de vendre votre bibliothèque à personne ; fermez l'oreille à toutes les propositions qu'on pourra vous faire à ce sujet, quelque avantageuses qu'elles vous paraissent ; c'est une ressource que je veux me procurer dans ma vieillesse, et je prends déjà pour cela les mesures et les arrangements nécessaires. »

L'intention de Cicéron était de placer sa bibliothèque dans sa maison de campagne auprès de Tusculum, maison où, pour nous servir de ses termes, non seulement il aimait à demeurer, mais dont la seule idée l'affectait d'une manière infiniment agréable. La campagne, répétait-il souvent, est le seul asile qui convienne aux philosophes ; la pureté de l'air qu'on y respire, le repos, la liberté, le silence, tout y appelle la réflexion et y invite à l'étude.

La passion de Cicéron pour les livres s'augmentait de jour en jour : « elle égale, écrivait-il, ce dégoût que j'ai pour le reste des choses humaines. » Il ne mit pas moins d'empressements et de soins à se procurer de beaux morceaux d'antiquité que de bons livres. Voici encore un extrait de sa correspondance avec Atticus : « Vous connaissez mon cabinet, tâchez de me procurer des morceaux dignes d'y occuper une place et propres à l'embellir ; au nom de notre amitié, ne laissez rien échapper de ce que vous trou-

verez de curieux et de rare... J'ai coutume d'acheter toutes les statues qui peuvent orner le lieu de mes études. »

Atticus l'ayant informé qu'il ne tarderait pas à lui envoyer une très belle statue qui réunissait les têtes de Mercure et de Minerve, Cicéron lui répondit avec empressement : « Votre découverte est admirable ; la statue dont vous me parlez est faite tout exprès pour mon cabinet ; vous savez qu'on place les Mercures dans tous les lieux d'exercice, et la Minerve convient d'autant mieux à celui-ci, qu'il est uniquement destiné à l'étude. Continuez à me rassembler, ainsi que vous me l'avez promis, en aussi grande quantité que possible, des morceaux de cette nature. »

Ainsi ne cessait-il d'écrire à tous ceux de ses amis qu'il croyait être à portée de satisfaire sa curiosité d'antiquaire et de bibliomane, et il attendait leur réponse avec la même impatience qui distingue aujourd'hui nos amateurs. Le pauvre Atticus surtout était accablé de lettres : « Ne me faites pas attendre longtemps les acquisitions que vous avez faites pour mon académie ; la seule idée de ces Termes à tête de bronze, dont vous me parlez dans votre dernière lettre, me transporte d'aise et de plaisir ; encore un coup, faites en sorte qu'ils me parviennent incessamment avec d'autres statues, et tout ce que vous avez trouvé de propre à orner mon cabinet. Je m'en rapporte à l'amitié que vous avez pour moi et à votre bon goût... Vous ne sauriez imaginer jusqu'où va ma passion pour ces sortes de choses ; elle est telle qu'elle pourra paraître ridicule aux yeux de bien de gens ; mais vous, qui êtes mon ami, vous ne devez penser qu'à me satisfaire... Achetez-moi sans balancer tout ce que vous découvrirez de rare ; mon ami, n'épargnez pas ma bourse... »

Le plus enthousiaste des amateurs tiendrait-il un autre langage ? — Nous nous rappelons à ce sujet qu'un prélat de la maison Strozzi voulant acheter à Rome une pierre gravée, antique et d'une beauté extraordinaire, et n'étant pas en état d'en payer sur-le-champ la valeur, laissa en gage son carrosse et ses chevaux, et avoua qu'il lui eût moins coûté d'aller à pied toute sa vie que de se voir privé de cette pierre.

Il faut que je vous raconte un aimable trait de mon chien Beau. En me promenant près de la rivière, je remarquai de beaux lys d'étangs qui flottaient à quelque distance de la rive. Il me prit envie d'en avoir un qui était moins éloigné que les autres, et j'essayai de le tirer à moi en me servant de ma longue canne ; mais je n'y réussis point, et je m'éloignai. Beau m'avait observé avec beaucoup d'attention. Après m'avoir suivi pendant quelques pas, il retourna à l'endroit où étaient les lys, se jeta dans l'eau, et, comme je revenais de son côté, il nagea vers moi en portant entre ses dents l'une des fleurs qu'il déposa à mes pieds.

COWPER.

L'école la plus nécessaire pour les enfants est celle de la patience.

JEAN-PAUL RICHTER.

UN NOUVEAU PORTRAIT DE PASCAL.

(Voy., sur Pascal, la Table alphabétique et méthodique des dix premières années, et 1843, p. 170.)

Il y a quelques années, à la mort d'une demoiselle Domat, descendante de l'illustre jurisconsulte de ce nom (1), on trouva au fond d'un vieux coffre un volume (un Digeste) sur la couverture duquel est esquissee au crayon rouge

(1) Mort en 1695.

et de la main de Domat, la noble figure de Pascal. Au dessus de l'esquisse, le fils de Domat, qui était conseiller à la cour des Aides de Clermont, a écrit sa signature avec ces lignes : « Mon père s'est servi de ce corps de droit pour son ouvrage des lois civiles ; » et au-dessous cette inscription : « Por-

trait de M. Pascal fait par mon père. » C'est à Paris, où il s'occupait alors avec Pascal à des expériences de physique, vers 1648, que Domat a dû dessiner ce portrait. Pascal avait vingt-cinq ou vingt-six ans.

Le Digeste dans lequel se trouve ce dessin fait aujour-



(Portrait de Pascal à l'âge de vingt-cinq ou vingt-six ans, dessiné par Domat.)

d'hui partie de la bibliothèque de M. Féligonde de Ville-neuve, conseiller à la cour royale de Riom.

Tous les portraits de Pascal, publiés jusqu'à ce jour, ont été gravés d'après une peinture de Quesnel, que possède aujourd'hui M. Guerrier de Romagnat. Quoique considéré comme très ressemblant, ce portrait, n'ayant été fait qu'après la mort de Pascal, ne semble pas pouvoir mériter la

même confiance et offrir le même intérêt que cette simple et naïve esquisse de Domat.

Le fac-simile que nous donnons à nos lecteurs est une fidèle reproduction de celui qui est en tête de l'un des deux volumes de la dernière et précieuse édition des Pensées de Pascal, intitulée : *Pensées, Fragments et Lettres de Blaise Pascal, publiés pour la première fois, conformément aux*

manuscrits originaux en grande partie inédits, par M. Prosper Faugère (1). Nous nous promettons de puiser plus d'une fois dans les Pensées qui étaient inédites avant cette publication.

UNE ÉCOLE A ALGER.

Dans un tableau de Decamps, qu'une de nos gravures a reproduit (2), on a vu une bande de petits enfants turcs se précipitant hors de l'école, à l'heure de la liberté, aussi tumultueusement que les nôtres, avec les mêmes espiègleries, la même joie, les mêmes transports, sinon avec

les mêmes paroles et les mêmes cris. Ici l'on a représenté, dans une école d'Alger, à l'heure de l'étude, de petits Arabes, graves, appliqués, contenus qu'ils sont par la crainte d'une certaine baguette rarement oisive. Le maître, qui est en même temps écrivain public, leur fait lire et réciter des versets du Koran. La méthode d'enseignement en Algérie est la même qu'en Egypte et dans tout l'Orient; elle a plus d'analogie avec celle qui domine en France, et que nous appelons enseignement simultané. Au reste, nous avons déjà publié, au sujet des écoles turques ou arabes et du petit nombre de connaissances que l'on y cultive, les détails nécessaires (voy. 1837, p. 7, et 1842,



(Vue d'une école maure à Alger. — Dessin de M. Wyld.)

p. 217). La plupart des écoles d'Alger, semblables à celle dont nous donnons ici la vue à la fois extérieure et intérieure, ne diffèrent point des pauvres boutiques qui les entourent. Ouvertes sur la rue, on peut dire qu'elles sont véritablement publiques. Comme elles sont très étroites et sans profondeur, quelques écoliers seulement y pourraient trouver place, si l'on n'avait eu l'ingénieuse idée de sceller dans la muraille, à une certaine hauteur, des bancs qui forment une sorte de galerie ou d'étage supérieur. En passant, on entend les voix claires et sonores des écoliers, une à une

ou toutes à la fois, psalmodier les paroles du Prophète mais il y aurait de l'inhumanité à s'arrêter : on donnerait des distractions à ces pauvres enfants qui ont presque tous de petites figures charmantes de fraîcheur et de bonhomie; et gare la baguette !

BESANÇON.

(Suite et fin.—Voy. p. 38.)

Depuis la fin du treizième siècle, la ville libre et impériale de Besançon possédait une forme d'administration

(1) Andrieux, rue Sainte-Anne, 11. — (2) 1842, p. 217.

parfaitement démocratique à laquelle, pendant cet énorme cours de quatre cents années, il n'avait été apporté que de très légères modifications. La cité se divisait en sept quartiers représentés par sept bannières. Au jour de la Saint-Jean, à ce jour solennel du solstice d'été, les habitants des sept quartiers se réunissaient pour faire leur élection. Chaque citoyen avait son droit de suffrage, chaque bannière choisissait quatre notables; les vingt-huit notables électionnaient quatorze magistrats qui prenaient le titre de gouverneurs, administraient la ville pendant un an, et ne pouvaient être réélus qu'après un intervalle d'un an au moins. Les vingt-huit élus du peuple, c'est-à-dire les notables, formaient le conseil d'administration, et leurs fonctions ne devaient aussi durer qu'un an. Dans les circonstances importantes on pouvait cependant convoquer ceux dont le pouvoir était déjà expiré. Ces grandes réunions étaient annoncées plusieurs jours d'avance, et l'on faisait connaître à tous en même temps les questions sur lesquelles l'assemblée aurait à délibérer. Les décisions prises par elle étaient considérées comme l'expression des vœux de la ville entière, et l'on disait : *Le peuple a été convoqué, le peuple a décidé*. C'était bien, en effet, le vote du peuple; c'était l'élection au troisième degré, descendant jusqu'aux derniers rangs de la bourgeoisie. Les gouverneurs joignaient à leur charge administrative les sentences judiciaires; mais ils ne pouvaient instruire les causes criminelles qu'en s'adjoignant les vingt-huit notables, les premiers élus de la cité.

Un fait suffira pour prouver jusqu'à quel point les magistrats de Besançon portaient le sentiment d'honneur et de liberté de leur cité. En l'année 1673, pendant une absence de don Francisco Gonzales d'Alveda, gouverneur de la Franche-Comté, l'autorité espagnole fait arrêter et conduire à la citadelle, sans en demander la permission aux chefs de la ville, un nommé Clément, accusé de haute trahison. A l'instant même, réclamation énergique des magistrats contre cette violation des droits de la cité; réponse évasive de M. d'Alveda; nouvelle requête des magistrats, refus positif du seigneur espagnol. Alors, sans autre forme de procès, le gouvernement de Besançon fait saisir par une de ses compagnies, et incarcérer dans les prisons de l'hôtel-de-ville, l'adjudant du régiment de Soye, qui avait conduit Clément à la citadelle. L'arrêt exécuté, on se met en état de défense contre la garnison, on sonne le tocsin, on tend les chaînes dans les rues, et le peuple prend les armes. M. d'Alveda s'humilia et rendit le prisonnier.

Après la seconde conquête de la Franche-Comté, toute cette fière indépendance s'anéantit avec le pouvoir absolu d'une royauté nouvelle. Louis XIV raya d'un trait de plume la constitution démocratique de Besançon, et remplaça l'assemblée des notables et l'assemblée des gouverneurs par un bailliage investi des fonctions judiciaires, et par un corps de magistrats.

Mais en dépouillant la capitale de la Séquanie de ses anciens privilèges, il s'occupa du moins de ses intérêts matériels et fit reflourir dans ses murs la science et le commerce. En 1676, il y transféra le parlement de Dôle, établi par les premiers comtes de Bourgogne; en 1691, il y transféra encore l'université de Dôle, fondée par Philippe-le-Bon, université déjà célèbre au seizième siècle. Les anciennes murailles furent abattues et remplacées par de magnifiques remparts; les rives du Doubs furent bordées de deux larges quais, et sur la montagne que César indiquait comme un excellent point de défense, on vit s'élever, sous la direction de Vauban, une citadelle de premier ordre.

En 1790, Besançon perdit son titre de capitale de Franche-Comté pour devenir tout simplement chef-lieu du département du Doubs. Les orages de la révolution éclatent, et Besançon les traverse dignement.

Fidèle à la mission qui lui était confiée, elle soutint héroïquement en 1814 l'attaque des Autrichiens, et le prince

de Lichtenstein, à la tête d'une armée nombreuse, essaya en vain d'envahir ses murs et de conquérir sa citadelle.

Dépouillée de son titre officiel de capitale de la province, elle n'en est pas moins encore la première ville de cette belle et vaste province par ses attributions judiciaires, par son importance militaire, commerciale et scientifique. C'est le siège d'un des plus anciens archevêchés de France, d'une cour royale, d'une lieutenance générale, d'une académie qui s'est signalée par d'intéressants travaux, d'une faculté des lettres et des sciences.

Sa citadelle, soutenue maintenant par les nouvelles constructions de Bregille et de Chaudanne, font de cette ville l'un des boulevards les plus formidables du royaume, et l'une des premières places de guerre de l'Europe.

Sa position sur les limites de la Suisse, entre l'Alsace, la Bourgogne et la route du Midi; le canal du Rhin au Rhône, qui traverse ses murs, lui donnent un très grand mouvement industriel et commercial (1).

La loi de 1842 sur les chemins de fer lui ouvre une nouvelle perspective. Un de nos plus habiles ingénieurs, M. Parandier, a tracé le plan d'un embranchement qui réunirait Besançon à l'Océan par Dijon et Paris; à l'Allemagne par Mulhouse, à la Méditerranée par Lyon; et le conseil général du département du Doubs a voté une somme de 1 500 000 fr. pour concourir à l'exécution de ce projet.

Besançon compte aujourd'hui, y compris sa population flottante, environ 40 000 habitants. Ses rues sont larges et élégantes, ses maisons bâties pour la plupart en pierres de taille. Ça et là s'élèvent des monuments anciens et modernes qui méritent d'attirer l'attention des voyageurs. Je citerai entre autres la porte Noire, arc de triomphe de l'époque romaine, couvert du haut en bas d'images païennes et de riches ornements; le palais Grandvelle, vaste et imposant édifice à trois étages, construit par l'illustre ministre de Charles-Quint; et la Bibliothèque, bâtie dans les premières années de la Restauration. Un homme a fait de cette bibliothèque l'un des plus précieux trésors littéraires de la France: on y compte à présent 80 000 volumes de choix et 900 manuscrits. Toute la vie de cet homme dévoué a été employée à une œuvre de science et de patriotisme. L'Europe entière le connaît par ses écrits, les érudits l'ont mainte fois pris pour guide dans leurs recherches, les bibliographes ont sans cesse recours à ses travaux lumineux. Mais de tous les succès qu'il a obtenus par son savoir, il n'en est pas un qui vaille pour lui le bonheur d'avoir été utile à sa ville natale et aux enfants de son pays; et de tous les noms de Franch-Comtois illustres dont cette province s'honore, il n'en est pas un qu'elle doive entourer de plus de respect et conserver avec plus de reconnaissance que ce noble nom de Charles Weiss.

J'ai essayé de raconter les diverses phases historiques de Besançon, et je n'ai point dit encore combien cette ville est belle avec les hautes montagnes qui la dominent, la rivière qui l'enlace, et les charmantes prairies qui se déroulent le long de cette rivière. En hiver, quand tous les champs sont couverts de neige; quand, au déclin du jour, on voit se dessiner sous un ciel sombre ces pics de rochers et ces remparts de la citadelle qui semblent flotter dans les nuages, c'est un aspect imposant et triste comme une ballade de deuil des régions du Nord, idéal et terrible comme une vision d'Ossian. En été, c'est le tableau le plus riant, le plus varié et le plus pittoresque. Les collines sont revêtues de vignes ou de forêts, et coupées de distance en distance par des vallons étroits, paisibles, parsemés de jardins et d'habitations champêtres voilées comme des nids d'oiseaux par des rameaux d'arbres fruitiers. Des sentiers bordés de fleurs serpentent à travers ces mystérieuses prai-

(1) Il passe environ 4 000 bateaux par an à Besançon, et les droits de la navigation s'y élèvent, chaque année, à plus de 300 000 francs.

ries, entre le ruisseau limpide et la haie odorante d'aubépine. Heureux le temps où l'on s'en va, le long de ces sentiers, avec un livre en main, qu'on voulait lire, et qu'on oublie pour ce charmant livre de Dieu ! Heureux les rêves que l'on fait là, au premier âge de la vie, dans l'adorable prestige des premières croyances ; seul avec les bois, les fleurs, la source argentine qui se plaint doucement comme une âme de poète, et les oiseaux qui dans leurs vives chansons semblent gazouiller toutes les joyeuses pensées que l'on a dans le cœur ! Il y a là, dans les paysages que l'on contemple, dans l'air que l'on respire, je ne sais quelle influence balsamique, quel indéfinissable sentiment de calme et de bonheur, qui saisit à la fois les sens et l'imagination.

Au fond d'une de ces attrayantes vallées qui entourent les montagnes de Besançon, s'élève une enceinte de rocs qu'on appelle le *Bout-du-Monde*. D'un côté on n'aperçoit que le clocher du joli village de Beurre, quelques maisons de vigneron ombragées par les feuilles de l'abricotier, un verger où les arbres plient sous le poids de leur précieux fardeau. De l'autre côté, on ne voit que la muraille rocailleuse qui enclôt la vallée, et borne l'horizon. La ville est près de là, et l'on s'en croirait très éloigné, car on n'entend plus d'autre bruit que celui du vent qui agite les branches mobiles des saules, et du ruisseau qui s'échappe des flancs de la colline. C'est vraiment le bout du monde ; et que de fois je me suis dit qu'il serait doux d'avoir, pour y abriter le reste de sa vie, un enclos et une maison à ce bout du monde !

MUSIQUE RUSSE.

Vers le milieu du dernier siècle, un maître de chapelle de l'impératrice Elisabeth, nommé J.-A. Maresch, natif de Bohême, imagina une musique de cors de chasse encore en usage à la cour de Russie, mais que l'on a singulièrement perfectionnée depuis cette époque. — La musique russe ne s'exécute qu'avec des cors plus ou moins longs, plus ou moins courbes, mais chacun ne rendant qu'un seul ton. Comme tous les morceaux qu'on exécute avec ces instruments comprennent quatre-vingt-onze tons ou demi-tons divers, et que chaque ton est rendu par le même cor, il faudrait quatre-vingt-onze musiciens, si, au moyen d'une intelligente distribution des parties, un seul musicien ne pouvait se charger de plusieurs cors dans le même morceau. Il faut au moins vingt musiciens pour exécuter les morceaux les plus simples ; mais l'exécution n'est parfaite qu'avec quarante musiciens, et souvent l'on en emploie davantage. Chacun d'eux n'a jamais qu'un même ton à faire entendre toutes les fois que ce ton se présente dans la partition ; mais la grande difficulté consiste dans l'extrême précision de mesure et dans l'art des liaisons et des nuances que l'exécution exige pour rendre l'esprit et l'effet d'une composition. C'est cet art qui est porté à une incroyable perfection : on exécute ainsi des morceaux de Mozart, de Haydn, de Pleyel, et même des concertos de Jarnowich, avec le plus bel effet, qui ne ressemble point du tout à celui des orchestres ordinaires. Ce qui en approche le plus est le jeu d'un grand orgue ; mais l'orgue ne peut rendre les mêmes nuances de son, ni les mêmes finesses d'expression. Cette musique fait dans le lointain, et en grand, un effet analogue à celui que fait de près l'harmonica. Dans un temps calme et une belle nuit, elle a souvent été entendue distinctement à la distance d'une lieue et demie.

Le prince Potemkin, qui aimait tout ce qui avait de la grandeur et de l'extraordinaire, faisait ses délices de ce genre de musique, et avait pour cela une bande de musiciens qu'il emmenait avec lui dans toutes ses expéditions. Cette réunion de virtuoses fut dispersée à sa mort.

On a conservé les détails d'une fête singulière donnée à

Moscou en 1763, où la musique des cors fut employée avec le plus brillant succès : c'était en carnaval. On avait élevé sur un immense traîneau une colline de six toises de hauteur sur quarante de circonférence, laquelle on avait plantée d'arbres et d'arbustes qui formèrent une forêt artificielle, où l'on chassait des cerfs, des lièvres, des renards. Les chasseurs, dont on ne voyait d'abord que les bonnets, entonnèrent tout-à-coup un concert de cors qui avait quelque chose vraiment de magique. Cette machine fut traînée dans la ville par vingt-deux superbes bœufs d'Ukraine. Le traîneau, absolument caché par la décoration de verdure, s'arrêta devant la maison du général Betzkoï, chez qui dîna l'impératrice ; et, pendant le dîner, cette musique merveilleuse exécuta différents morceaux, de manière à exciter l'admiration générale. — Il faut convenir que ce n'est qu'en Russie où l'on puisse imaginer une telle fête et donner un tel spectacle.

Les auteurs qui ont écrit sur l'art musical conviennent qu'il y aurait de grandes difficultés à introduire dans d'autres pays la musique russe ; mais ils pensent, avec raison, qu'on pourrait l'adopter, du moins en partie, dans les musiques de l'Eglise, où ses effets conviennent à merveille. « Je ne puis rien me figurer, écrivait le célèbre Hinrichs, de plus majestueux et de plus sublime que le *Stabat* de Bach (ou ceux de Pergolèse et de Rossini), exécuté dans une grande église, par un double chœur bien composé, dont les basses seraient renforcées et animées par cette musique de cors. »

Dans la plupart des disputes, on a tort, plus ou moins, des deux côtés. Une dispute peut être comparée à l'étincelle produite par le choc de l'acier et de la pierre : substituez à l'acier ou à la pierre un morceau de bois, et vous n'aurez pas d'étincelle. SOUTH.

LOIS CANONIQUES.

Les décrets des conciles et les décrétales des papes sur les questions qui leur étaient soumises dans les matières ecclésiastiques composent l'ensemble de ces lois. La première compilation régulière et à peu près authentique qui en ait été faite, est due à un moine italien, nommé Gratien, et fut publiée, vers l'an 1140, sous le titre de *Decretum Gratiani*. Cette compilation est une collection générale des canons des conciles, des épîtres et des sentences des papes, coupés et divisés par matières et disposés par titres et chapitres, suivant la méthode du Digeste. Elle se divise en trois parties intitulées, la première : *De distinctionibus*, la seconde : *De causis*, la troisième : *De consecratione*, et dans lesquelles les matières sont disposées avec peu d'ordre et de logique. Un siècle plus tard, en 1234, une nouvelle compilation parut ; elle portait ce titre : *Compilatio decretalium divi Gregorii papæ IX*. Ce nouveau recueil, partagé en cinq livres, renferme les décrétales des papes Alexandre III, Lucius Urbain, Grégoire VIII, Clément, Célestin, Innocent III, Honorius III et Grégoire IX. Les cinq livres de rescrits, de décisions, de sentences, contiennent la partie la plus essentielle du droit canonique et en forment les véritables pandectes ; les matières les plus importantes du droit civil et même du droit criminel, s'y trouvent traitées ; les juridictions ecclésiastiques s'occupaient en effet, à cette époque, de toutes ces matières qui remontaient par cette voie jusqu'à la juridiction souveraine du pape. A la fin du treizième siècle, Boniface VIII ajouta à cette compilation un sixième livre de décrétales qui fut appelé la *Sexte de Boniface* (*liber Sextus decretalium Bonifacii*). Enfin, au quatorzième siècle, les papes Clément V et Jean XXII, publièrent deux nouveaux livres de constitutions qui ont été appelées *Clementine* et *Joannis*

extravagantes. La réunion dans un seul corps de tous ces textes, ordonnée par Grégoire XIII, forme le *Corpus juris canonici* (1).

LE GAZETIER DE HOLLANDE.

VIEILLE ALLÉGORIE.

Boileau, dans une épître, nous montre la Hollande très noblement personnifiée sous les traits d'une divinité marine, le dieu Rhin, auguste vieillard à la barbe limoneuse, et dont la verte prunelle lance des éclairs humides. Mais la malice française a aussi ses fictions, et j'imagine qu'avec les couplets moqueurs, ne manquaient pas, dans le temps de ce fameux passage du Rhin, les images plaisantes et les caricatures sur le compte de ce bon peuple, buveur de bière, taciturne comme son prince, tout vêtu de laine brune, et qui cependant se battait pour sa liberté, pour son pays, tandis que notre sang coulait pour servir surtout l'ambition d'un seul homme.

Voici une grotesque figure copiée dans le recueil de ces vieilles caricatures internationales. Est-ce la Hollande, demanderez-vous, la Hollande retranchée derrière son énorme broc, au lieu de l'urne classique de Boileau, et prête à inonder ses campagnes de sa boisson favorite, un océan de bière où se noieront les Français ? Nos pères avaient le sens de l'allégorie un peu plus fin, et les goûts mythologiques du temps le leur raffinaient encore. Ceci donc vous représente, s'il vous plaît, un journaliste, je me trompe, un gazetier hollandais. La Hollande, pays libre, compta bien vite, parmi les fruits de la liberté, la gazette.



(D'après une ancienne estampe.)

Voyez cette manière d'Esopé, figure triviale, mais expressive, les traits fortement marqués, le dos rond, les genoux

(1) Extrait du *Traité de l'instruction criminelle* (1^{er} volume), par M. Faustin Hélie.

cagneux, bizarrement accoutré ; ce broc qu'il tient devant lui, et où vont plonger ses regards, n'est-ce pas l'emblème de sa feuille d'où sort cet intarissable flot d'encre qui menace de couvrir le monde ? Toujours plein et toujours vide, rempli le matin, épuisé le soir ; non plus le verre ni la bouteille qui suffisent à peine à étancher la soif d'un seul buveur, mais le broc vaste et profond, où peuvent se désaltérer largement toutes les lèvres ; non plus le vin généreux coulant goutte à goutte comme une liqueur cordiale, mais la bière abondante comme l'eau, et vous noyant le gosier et l'estomac sans aller au cœur ; non plus le livre, mais la gazette. Oui, regardez-le bien, c'est là ce redoutable nouvelliste qui sème par toute l'Europe ces bruits alarmants, qui parle des Turcs comme s'il assistait en personne aux délibérations du divan, et menace de cent mille janissaires Belgrade, le boulevard de la chrétienté. Mais où donc a-t-il vu toutes ces belles choses ? Dans son broc, dans le fond de son énorme broc. Quel brasseur ! grands dieux ! « Les bras retroussés, disait de lui Beaumarchais, retroussés jusqu'au coude et pêchant le mal en eau trouble... Censures, gazettes étrangères, nouvelles à la main, à la bouche, à la presse ; journaux, petites feuilles, lettres courantes, fabriquées, supposées, etc., etc., encore quatre pages d'*et cætera* ; tout est à son usage. » Il foule, il brasse, il brasse sans trêve jour et nuit, et sur son broc il peut bien graver le blason du cavalier Marin, son digne petit-fils et successeur : « une Renommée en champ de gueules, les ailes coupées, la tête en bas, râclant de la trompette marine, et pour support une figure dégoûtée représentant l'Europe. » — Oh ! c'est un terrible homme, le secret des ambassadeurs et aussi le sort des nations est dans sa main ; voyez comme il est armé en guerre ; approchez un peu ; un sabre au côté ; par malheur, c'est un sabre de bois ; puis ce panache que de loin vous aperceviez à son bonnet, c'est une cuiller à bière, l'emblème de sa plume-fontaine ; et ces bottes éculées, prenez-y garde, ce ne sont rien moins que les merveilleux houzeaux du grand Ogre, les bottes de sept lieues, qui vous mènent en dix pas notre homme d'Amsterdam ou de La Haye à Paris, à Londres, à Madrid, sans qu'il sorte de son cabinet noir ; enfin, je crois lui voir aussi certaines genouillères, dernier emblème de ce costume de caractère.

Mais la gazette, quoiqu'elle ne soit pas morte tout-à-fait, s'est depuis bien du temps déjà transformée en journal ; et si le vieil homme que vous voyez subsiste encore au fond des feuilles basses, infimes, ses fils aînés ne lui ressemblent guère, Dieu merci ! Ils ont petit à petit fait leur chemin : ils ont autre figure, autre langage : c'est toute une aristocratie qui peut sérieusement le bien, le mal ; détestée par ceux-ci, estimée par ceux-là, recherchée par tous. Beaumarchais ne la raillerait plus ; aujourd'hui il serait journaliste.

ERRATUM.

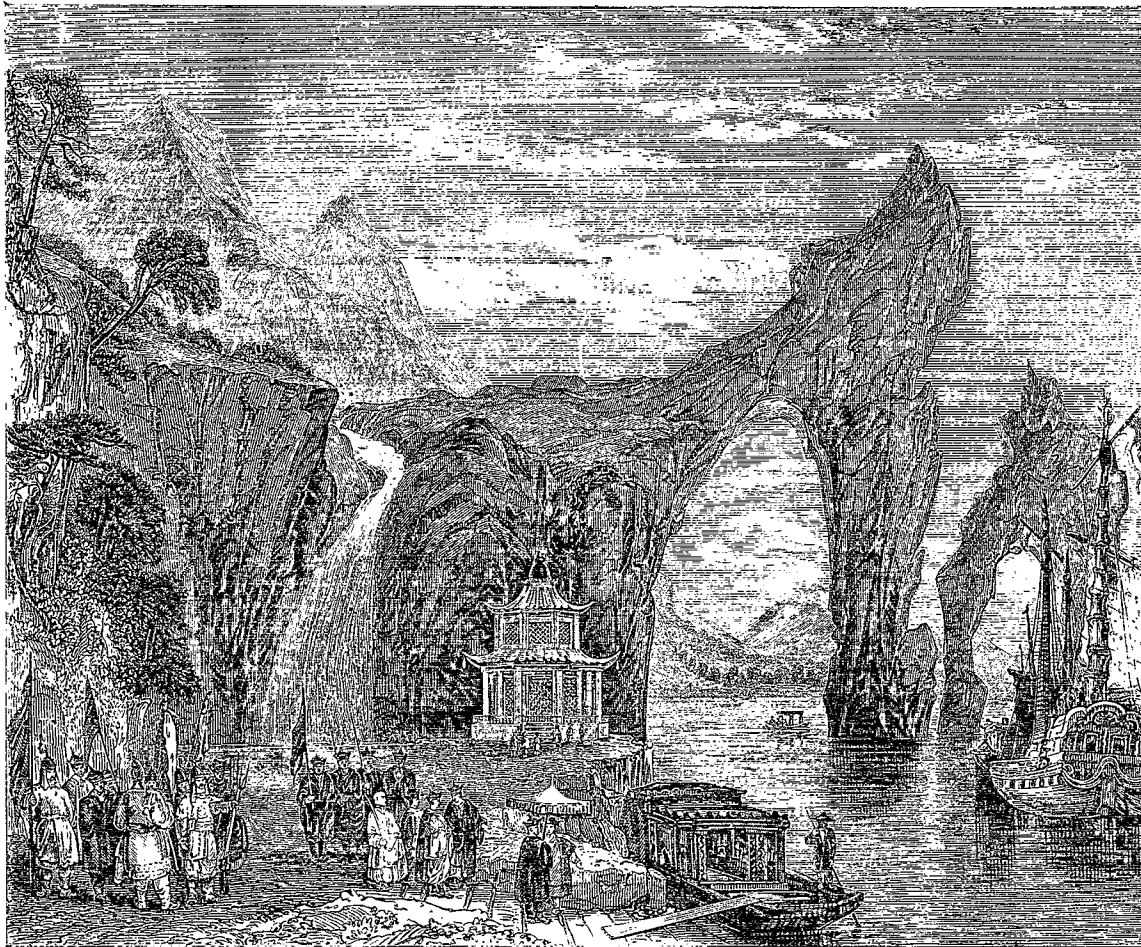
10^e livraison, page 78, lignes 12 et 15. — Au lieu de « chrétien, » lisez « catholique. » Personne ne doutera que l'auteur de l'article n'ait écrit le premier mot seulement par inadvertance. Il ne pouvait entrer, en aucune manière, dans sa pensée, de mettre en opposition la qualification de chrétien avec celle de protestant. Ce sont là, du reste, des erreurs trop évidemment matérielles pour qu'elles ne soient pas immédiatement rectifiées par la bienveillance des lecteurs.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

CHINE.

THONG-THING-CHAN



(Paysage chinois. — Vue prise sur le Thaï-hou.)

Deux montagnes du même nom s'élèvent au milieu du Thaï-hou, qui est un des plus grands lacs de la Chine. On les distingue par l'addition des mots *est* et *ouest* qui indiquent leur position. Celle que représente notre gravure, ayant été dessinée par un des officiers de l'expédition anglaise, doit être la montagne Thong-thing-chân de l'est, qui est la plus rapprochée de la côte du Tché-kiang. Mais comme celle de l'ouest est bien plus remarquable par ses grottes naturelles et par un tunnel sous-marin dont on n'a pas encore pu mesurer la longueur, nous avons cru devoir traduire aussi, à la suite de la première notice, la description qu'en donne la Géographie universelle de la Chine, liv. LIV, fol. 12.

Thong-thing-chân de l'est. — Cette montagne est située au milieu du lac Thaï-hou, au sud-ouest de la ville de Ou-hien (lat. $31^{\circ} 23' 25''$; long. $118^{\circ} 8' 55''$). L'empereur Khien-long, visitant les provinces du midi, dans la seizième année de son règne (1751), composa une pièce de vers sur les seize points de vue qu'offre cette montagne. Suivant l'histoire de la ville de Kou-sou, elle a 80 lis (8 lieues) de tour; elle est un peu moins grande que la montagne Thong-thing-chân de l'ouest, mais elle lui ressemble beaucoup par la hardiesse de ses pics, par la profondeur de ses précipices et par ses productions naturelles (on y remarque, entre autres choses, les mûriers, les oranges douces, le safran, etc.). Suivant l'histoire de la ville de Ou-hien, au

jourd'hui Sou-tcheou-fou, le général Mo li, qui vivait sous la dynastie des Souï (581 à 618 après J.-C.), demeura longtemps sur cette montagne, et lui donna son nom (quelques auteurs l'appellent, en effet, la montagne de Mo-li). On la nomme aussi Siu-mou, c'est-à-dire la *mère de Siu*, parce que le célèbre Tseu-Siu alla au-devant de sa mère sur cette montagne. Le sommet oriental s'appelle Ou-chân, ou la montagne du Guerrier. Il a 12 lis (une lieue et deux dixièmes) de tour. Anciennement on l'appelait la *montagne des Tigres*, parce que le roi de Ou y élevait jadis des tigres. C'est sous la dynastie des Thang (de 618 à 904) que la montagne dont nous parlons a reçu le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Thong-thing-chân de l'ouest. — L'ancien nom de cette montagne est Pao-chân. Elle s'élève au milieu du lac Thaï-hou, au sud-ouest de la ville de Ou-hien. Dans la partie inférieure de cette montagne, il y a huit grottes souterraines qui permettent de pénétrer très loin sous le sol qui couvre le lac, et d'arriver jusqu'au territoire de Pa-ling, aujourd'hui Yo-tcheou-fou, ville du premier ordre dans la province du Hou-kouang (lat. $29^{\circ} 24' 00''$, long. $110^{\circ} 34' 25''$). Le même fait se trouve rapporté, mais avec plus de détails, dans les mémoires sur le pays de Ou. Le mont Pao-chân, dit l'auteur, est éloigné de la terre de 130 lis (13 lieues). Dans la partie inférieure (à peu de distance au-dessus du niveau du lac), s'ouvrent huit grottes par lesquelles

on circule, sous l'eau, jusqu'à une distance prodigieuse, sans rencontrer d'obstacles. Cette immense caverne a été surnommée *Ti-mé*, c'est-à-dire *Veine de la terre*. C'est le neuvième des dix-huit cieus souterrains, si célèbres parmi les poètes et les mythologues de la Chine. Jadis, dit l'histoire de cette montagne, Ho-liu chargea un homme, doué de connaissances surnaturelles, d'explorer les profondeurs de sa grotte souterraine. S'étant muni de bougies et de tous les objets nécessaires pour une longue excursion, il y marcha pendant soixante-dix jours, et s'en revint sans avoir pu en trouver le bout. Dans l'intérieur, continue la légende, il vit sur un banc de pierre un ouvrage en trois livres, et le rapporta à Ho-liu, qui, ne pouvant le déchiffrer, pria Confucius de lui en faire connaître le sujet. Ce philosophe lui dit : « Cet ouvrage a été écrit par l'empereur Yu, de la dynastie des Hia (2205-2198 av. J.-C.) ; il traite des Esprits et des Immortels. » Cet homme s'appelait Mao, et portait le surnom de Tchang. On lui avait donné le titre de *Mao-kong* ou prince Mao. Or, aujourd'hui, on voit encore sur cette montagne la maison du prince Mao ; elle a été taillée dans le roc, et l'on y remarque un autel bien conservé.

La principale grotte a trois portes conduisant au même souterrain, qui est divisé en plusieurs sections par des portes en pierre. Les parties les plus remarquables s'appellent : la Maison de Pierre, la Chambre d'Argent, la Salle d'Or, et la Colonne de Jade.

Le pic le plus élevé de cette montagne se nomme *Piao-miao-fong*, c'est-à-dire le pic qui se perd dans les nues (1).

LES DEUX DEVISES.

NOUVELLE.

Deux jeunes gens étaient debout dans le bureau des diligences de Cernay, où ils venaient arrêter des places pour Kayzersberg. Tous deux semblaient avoir le même âge (environ vingt-quatre ans) ; mais leurs physionomies présentaient des différences remarquables.

Le plus petit était brun, pâle, prompt dans ses mouvements et d'une impatience qui trahissait, au premier coup d'œil, son origine méridionale ; le second, au contraire, grand, blond et coloré, offrait le type complet de cette race mélangée de l'Alsace, dans laquelle on trouve l'expansion française tempérée par la bonhomie allemande. Tous deux avaient à leurs pieds de petites malles dont les adresses avaient été cachetées à la cire. Sur l'une d'elles, on lisait : Henri Fortin, de Marseille, et aux quatre coins, sur la cire qui portait l'empreinte du cachet, cette devise : *Mon droit*. Sur l'autre était écrit : Joseph de Mulzen, de Strasbourg, et pour légende du cachet : *Caritas*.

Le buraliste venait d'inscrire leurs noms sur le registre, et y ajoutait la désignation sacramentelle : *Avec deux malles*, lorsque Henri demanda le pesage de celles-ci. Le buraliste déclara qu'il aurait lieu à Kayzersberg ; mais le jeune homme alléguait l'embarras d'une pareille formalité au moment de l'arrivée, en ajoutant qu'il avait le droit de la faire remplir sur-le-champ. Le buraliste, ainsi pressé, s'obstina de son côté ; Joseph voulut en vain s'entremettre en faisant observer à Henri qu'il leur restait à peine le temps nécessaire pour dîner. En vertu de sa devise, le Marseillais ne céda jamais lorsqu'il croyait avoir raison, et il le croyait toujours. La discussion se prolongea jusqu'au moment où le buraliste, fatigué, se décida à quitter la partie en remontant chez lui. Henri voulut continuer avec le facteur ; mais, par bonheur, celui-ci ne parlait qu'allemand. Il fallut donc se résigner à suivre à l'auberge son compagnon, sur lequel il retourna sa mauvaise humeur.

— Dieu me pardonne ! tu ferais damner un saint ! s'é-

cria-t-il, dès qu'il se trouva seul avec lui. Comment ! tu ne me soutiens même pas contre cet entêté.

— Il me semble, répliqua Joseph en souriant, que c'était plutôt à lui qu'il eût fallu un soutien : tu entassais les arguments comme s'il se fût agi d'un procès qui pût compromettre ta fortune ou ton honneur.

— Il valait mieux, à ton avis, ne pas défendre son droit ?

— Quand le droit ne vaut pas la peine d'être défendu...

— Ah ! te voilà ! interrompit Henri avec chaleur ; tu es toujours prêt à céder, toi ; il faut qu'on te marche sur la gorge pour que tu songes à te défendre. Au lieu de regarder le monde comme un champ de bataille, tu le regardes comme un salon où l'on se fait des politesses.

— Non, dit Joseph, mais comme un grand vaisseau dont les passagers se doivent une amitié et une tolérance réciproques. Chaque homme est mon ami jusqu'à ce qu'il se soit déclaré mon ennemi.

— Et moi, je l'estime mon ennemi jusqu'à ce qu'il se soit déclaré mon ami, reprit le Marseillais ; c'est une prudence qui m'a toujours réussi, et je l'engage à y avoir recours à Kayzersberg. Nous allons nous trouver là en présence des autres héritiers de notre oncle, qui ne manqueront pas de tirer l'héritage à eux le plus qu'ils pourront ; pour ma part, je suis décidé à ne leur faire aucune concession.

Tout en parlant, les deux cousins étaient arrivés à l'auberge du *Cheval-Blanc*. La salle à manger dans laquelle ils entrèrent se trouvait vide ; mais une grande table était dressée à l'une des extrémités, et l'hôtesse venait d'y mettre trois couverts. Henri ordonna d'ajouter celui de Joseph et le sien.

— Faites excuse, monsieur, dit la femme, nous ne pouvions vous servir ici.

— Pourquoi cela ? demanda le jeune homme.

— Parce que les personnes dont nous venons de mettre le couvert désirent manger seules.

— Qu'elles mangent dans leur chambre alors, reprit brusquement Henri ; ici, c'est la salle et la table communes ; tout voyageur a droit d'y entrer et de s'y faire servir.

— Que nous importe de dîner dans cette pièce ou dans une autre ? demanda Joseph.

— Et qu'importe à ces personnes que nous y soyons ? répliqua Henri.

— Elles sont venues avant monsieur, objecta l'hôtesse.

— Alors, ce sont les premiers arrivés qui font la loi dans votre auberge ? s'écria Henri.

— Nous connaissons d'ailleurs ces personnes.

— Et vous tenez plus à elles qu'à nous ?

— Monsieur doit comprendre que quand il s'agit de pratiques...

— Il faut que les autres voyageurs se soumettent à leurs caprices ?

— On vous servira ailleurs.

— Avec les restes de vos trois privilégiés, n'est-ce pas ? L'hôtesse parut blessée.

— Si monsieur craint de mal dîner au *Cheval-Blanc*, il y a d'autres auberges à Cernay, dit-elle.

— C'est à quoi je pensais, répliqua rapidement Henri en prenant son chapeau.

Et, sans écouter Joseph, qui voulait le retenir, il s'échappa rapidement et disparut.

Mulzen savait par expérience que le plus sûr était de laisser son cousin suivre librement sa boutade, et que dans ces occasions tout effort pour le ramener ne servait qu'à exalter ses dispositions militantes. Il se décida donc à le laisser chercher fortune ailleurs et à se faire servir sans retard dans une pièce voisine. Mais au moment où il allait y passer, les trois personnes attendues parurent dans le salon. C'étaient une vieille dame avec sa nièce et un homme d'une cinquantaine d'années, qui paraissait leur servir de protecteur.

L'hôtesse, qui leur racontait ce qui venait de se passer,

(1) Traduit du chinois par M. Stanislas Julien, de l'Institut.

s'interrompit tout-à-coup à la vue de Joseph. Celui-ci salua et voulut se retirer ; mais le conducteur des deux dames le reuint.

— Je suis désolé, monsieur, dit-il avec bonhomie, du débat qui vient d'avoir lieu. En demandant à dîner seuls, nous voulions éviter certains convives dont la conversation et les manières eussent pu effaroucher ces dames, mais non chasser les voyageurs du *Cheval Blanc*, comme votre ami a paru le croire ; et la preuve, c'est que je vous prie de vouloir bien vous asseoir à cette table avec nous.

Joseph voulut s'en défendre en affirmant qu'il n'était nullement blessé d'une précaution qu'il trouvait toute naturelle ; mais M. Rosman (c'était le nom donné par les deux dames à leur conducteur) insista d'un ton si ouvert et si bienveillant, qu'il crut devoir céder.

La vieille dame, qui semblait avoir peu l'habitude des voyages, s'assit vis-à-vis de lui, avec sa nièce, en poussant un gémissement.

— Vous êtes lasse, Charlotte ? demanda M. Rosman.

— Si je suis lasse ! s'écria la vieille femme ; passer un jour entier dans une voiture qui vous secoue comme une escarpolette ! manger hors de ses heures ; courir toutes sortes de dangers ; car je ne sais pas comment nous n'avons pas versé cent fois : la diligence penchait toujours !... Ah ! Seigneur ! je voudrais que notre voyage fût fini pour une année de ma vie.

— Heureusement que le marché est impossible ! fit observer la jeune fille, qui embrassa sa tante en souriant.

— Oui, oui, vous riez de cela, vous autres, reprit madame Charlotte d'un ton de bouderie demi-affectueuse ; les jeunes filles, maintenant, n'ont peur de rien ! elles voyagent sur les chemins de fer, en bateau à vapeur ; elles iraient en ballon s'il y avait des services établis ! C'est la révolution qui les a rendues si hardies ; avant la révolution, les plus braves n'allaient qu'en charrette ou à ânes... Encore fallait-il avoir quelque affaire. J'ai souvent entendu dire à ma défunte mère qu'elle n'avait jamais voulu voyager qu'à pied.

— Aussi n'avait-elle point dépassé le chef-lieu de canton, fit observer M. Rosman.

— Ça ne l'a pas empêché d'être une digne et heureuse femme, répliqua madame Charlotte ; quand l'oiseau a bâti son nid, il y reste. Aujourd'hui, l'habitude d'être toujours sur les grands chemins fait qu'on aime moins son foyer, sa famille ; on s'accoutume à s'en passer ; on a son chez soi partout. Ça peut être bien plus avantageux pour la société, mais ça rend chacun moins bon et moins heureux.

— Allons, Charlotte, vous en voulez aux voyages... à cause des cahots, dit M. Rosman gaiement ; mais j'espère que votre prévention ne tiendra pas devant ce potage ; on n'en fait pas de meilleur à Fontaine, j'en appelle à votre impartialité.

L'entretien continua ainsi sur un ton de douce familiarité. Joseph s'était d'abord renfermé dans un silence discret ; mais M. Rosman lui adressa plusieurs fois la parole, et la conversation était devenue générale, quand on avertit que la diligence était attelée. Tous se hâtèrent de solder l'hôte et de gagner le bureau.

En y arrivant, Joseph aperçut son cousin qui accourait. Le temps que Mulzen venait de mettre à dîner, il l'avait passé à parcourir les auberges de Cernay sans rien trouver de préparé, et enfin, pressé par le temps, il s'était vu forcé d'acheter quelques fruits et un petit pain qu'il achevait !

Ce repas d'anachorète n'avait point, comme on doit le penser, adouci son humeur. Joseph s'en aperçut et ne lui fit aucune question ; on avait d'ailleurs commencé l'appel des voyageurs, et ils se préparaient à prendre leurs places lorsque le buraliste s'aperçut qu'il avait commis une erreur en les inscrivant, et que la voiture se trouvait au complet.

— Au complet ! répéta Henri ; mais vous avez reçu nos arrhes.

— Je vais vous les rendre, monsieur, répliqua le commis.

— Du tout, s'écria le jeune homme ; dès que vous les avez acceptées, il y a eu contrat entre nous ; j'ai droit de partir, et je partirai.

En prononçant ces mots, il saisit la courroie et grimpa sur l'impériale où une place se trouvait vide ; le voyageur auquel elle appartenait voulut réclamer ; mais Henri persista en déclarant qu'aucune autorité n'avait le droit de le faire descendre, et que si on voulait l'y forcer, il repousserait la violence par la violence. Joseph essaya en vain une transaction ; le Marseillais, que le dîner manqué avait aigri, persista dans sa résolution.

— « Chacun son droit », s'écria-il ; c'est ma devise : la tienne est « charité. » Sois donc charitable, si tu veux ; moi, je ne prétends être que juste ; j'ai payé cette place, elle m'appartient, je la garde.

Le voyageur qu'il remplaçait objecta la priorité de possession ; mais Henri, qui était avocat, répondit par des textes de lois. On demeura ainsi quelque temps échangeant des explications violentes, des récriminations, des menaces. Madame Charlotte, qui entendait tout du coupé, poussait des gémissements d'épouvante, et recommençait ses amplifications contre les voyages en général, et les voitures publiques en particulier. Enfin Joseph, voyant que la discussion s'envenimait de plus en plus, proposa au buraliste de faire atteler un voiturin dans lequel il prendrait place avec le voyageur dépossédé. L'expédient fut accepté par les parties intéressées, et la diligence partit.

On se trouvait au mois de novembre ; l'air, déjà humide et froid au moment du départ, devint encore plus glacial à la tombée du jour. Henri, accoutumé à son soleil de Provence, avait beau boutonner jusqu'au menton son paletot de voyage, il frissonnait comme une feuille sous le brouillard nocturne. Son visage était bleu, ses dents claquaient ! bientôt une pluie fine, poussée par le vent, commença à pénétrer ses vêtements. Son voisin, garanti par une ample limousine, eût pu le mettre à l'abri en lui donnant une part de son manteau ; mais c'était un gros marchand fort tendre à sa personne et fort indifférent à celle des autres. Lorsque Henri avait refusé de rendre la place dont il s'était emparé sur la banquette, le gros homme l'avait approuvé en déclarant que « chacun voyageait pour soi » ; principe que le jeune homme avait alors trouvé parfaitement raisonnable, et dont il subissait maintenant l'application. Cependant, vers le milieu de la route, le marchand sortit la tête de son manteau, regarda son voisin, et lui dit :

— Vous avez l'air d'avoir froid, monsieur.

— Je suis mouillé jusqu'à la moelle, répliqua Henri, qui pouvait à peine parler.

Le gros voyageur se secoua dans sa limousine, comme pour mieux jouir de son bien-être.

— C'est très malsain d'être mouillé, dit-il philosophiquement ; une autre fois, je vous engage à avoir un manteau comme le mien ; c'est chaud et pas cher.

Ce conseil donné, le gros homme rentra son menton dans son collet et s'assoupit voluptueusement au mouvement de la voiture.

Lorsque celle-ci arriva à Kaysersberg, il était nuit close depuis longtemps. Henri descendit à demi mort de froid, et gagna la cuisine de l'auberge où il voyait briller un grand feu ; mais en entrant il aperçut le foyer entouré d'un cercle de voyageurs parmi lesquels se trouvaient Joseph Mulzen et l'étranger dont il avait pris la place. Le cabriolet fourni par le buraliste les avait conduits par une route de traverse plus courte, et tous deux étaient arrivés depuis une heure.

A la vue du triste état dans lequel se trouvait son cousin,

Mulzen se hâta de lui céder sa chaise ; quant au voyageur dépossédé à Cernay, il ne put retenir un éclat de rire.

— Parbleu ! je dois remercier monsieur de m'avoir chassé de l'impériale, dit-il ; car sans son usurpation je me trouverais gelé à sa place, au lieu d'être chaudement à la mienne.

Henri était en trop mauvaise position pour répondre ; il s'assit devant le feu et tâcha de se réchauffer.

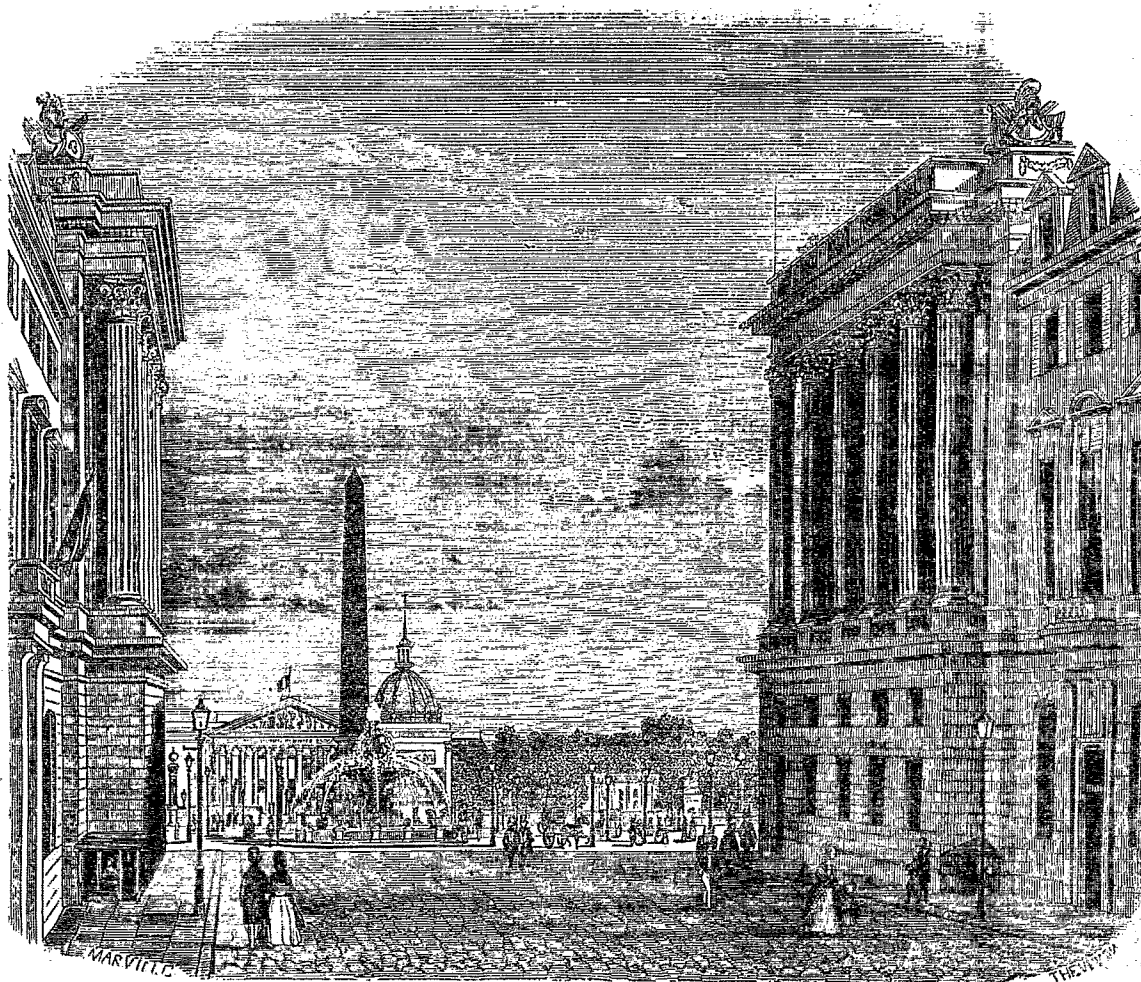
La suite à la prochaine livraison.

LA PLACE DE LA CONCORDE.

(Voy. la Table des dix premières années.)

Cette gravure suppose le spectateur placé dans la rue Royale ; derrière lui l'église de la Madeleine, devant lui la place de la Concorde, et au dernier plan la Chambre des

députés. Les deux édifices qui terminent la rue sont, à gauche l'hôtel du ministère de la Marine, à droite l'ancien Garde-Meuble de la couronne : ils dérobent au regard les Tuileries et la rue de Rivoli à droite, les Champs-Élysées à gauche. Nulle autre vue ne peut donner une plus haute idée de la richesse et de la grandeur de Paris. L'étranger qui entre dans la capitale, un jour de soleil, par les barrières de l'Etoile ou de Passy, se défendrait difficilement d'un cri d'admiration en arrivant au milieu de ce panorama qu'embellissent de concert l'art et la nature. On pourrait toutefois souhaiter à quelques parties de cette belle décoration plus de sens et d'originalité. La Chambre des députés est, par exemple, une imitation trop servile du style antique ; l'esprit français n'y a point sa marque ; et en quel autre monument l'art devrait-il plus nettement réfléchir l'individualité nationale que dans la forme extérieure de ce palais où se font nos lois ? Quant à la place elle-même



(Vue de la place de la Concorde.)

il est impossible de supposer qu'elle reste longtemps ce qu'elle est aujourd'hui. Quel que soit le nom que lui conserve la postérité, place de la Révolution ou de la Concorde, il faudra, pour obéir à une des lois nécessaires de l'art, qu'un monument y consacre le souvenir des grands événements dont elle a été le théâtre. Cette aiguille égyptienne au piédestal doré, ces fontaines coquettes, mythologiques, ne sont là bien certainement qu'en intermède ; elles font l'effet d'un joli bavardage qui distrait pour quelque temps d'une pensée sérieuse, mais seulement ajournée, et inévitable.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voy. 1844, p. 2, 43.)

— Père, que veut dire le mot *prochaine* ?

— Prochaine ? mon enfant. Mais le mot lui-même l'explique le sens : prochaine veut dire qui est proche, qui va bientôt arriver.

— C'est ce que je comprenais aussi, père. Mais, à la suite

de ton second article du Voyage autour de ma chambre, tu as mis : *La suite à une prochaine livraison*, et il y a neuf mois de cela. Est-ce que c'est prochain, neuf mois ? dis ?

— Dis ? dis ? Oh ! questionneurs obstinés, mémoires tenaces, Dieu vous a créés tout exprès vous et vos points d'interrogation pour nous forcer à apprendre ce que nous ne savons pas, ou à faire ce que nous avons promis !... Eh bien, non, neuf mois, ce n'est pas prochain.

— Alors, pourquoi n'as-tu pas continué ?

— Parce que j'ai été malade.

— Quand donc ?

— Parce que j'ai voyagé.

— Où donc ?

— Parce que j'ai fait autre chose.

— Quoi donc ?

— Quoi donc ? où donc ? Il n'y a pas d'échappatoire possible, il faut lui dire la vérité.

Eh bien, écoute une histoire de ma jeunesse ; elle me servira d'excuse et d'explication.

J'avais seize ans, et j'allais souvent travailler rue Saint-Jacques avec un jeune étudiant, né dans le Midi ; son imagination était un peu vive, même un peu folle. Un jour, le hasard fait tomber entre ses mains le poème sur la Grèce de M. Lebrun, livre rempli de beaux vers, écrit sur les lieux mêmes, et tout éclatant des grands noms de Colocotroni et de Canaris. Sa tête s'enflamme ; Athènes, le Pirée, le Parthénon, ces mots magiques pour un écolier de la veille le jettent dans une sorte d'enthousiasme : il veut voir ces beaux lieux, se mêler à ces grandes choses, et le lendemain il sortait le sac sur le dos par la barrière de Fontainebleau : il partait pour la Grèce. Il marche, il marche jusqu'à Ris, étape de six lieues ; il avait gagné son déjeuner, il déjeune ; mais au moment de repartir pour Athènes, il s'aperçoit qu'il faut retourner rue Saint-Jacques.

— Pourquoi, père ?

— Cette fois, je puis te répondre sans peine : Bourse vide ; il avait dépensé tout ce qu'il avait.

— En un déjeuner ?

— Il n'avait que vingt sous. Eh bien, voilà justement mon histoire aujourd'hui. Quand je trouvais ce titre : *Voyage scientifique d'un ignorant autour de sa chambre*, mon imagination s'alluma ; pas de retard, il faut commencer, je commençai. La pendule, les tapis, la cheminée, je touchai à tout dans mon premier chapitre... Oh ! j'étais savant dans celui-là ; je parlais de mon ignorance, je me lançai même dans le plein sujet, je décrivis, j'expliquai ; mais au bout de mon premier article, force fut de m'arrêter : j'avais dépensé tout ce que je savais.

— En une fois.

— Mon Dieu, oui. Comme mon camarade, j'étais parti pour le tour du monde avec vingt sous dans ma poche. Mais cette fois, mes provisions sont faites, j'ai appris pour enseigner, et j'ai là... Ne nous vantons pas, cela me porterait malheur, et commençons. Voyons, enfant, qu'allons-nous décrire ? Ces vases dorés ? Non, c'est trop riche. Ces tapis éclatants ? Non, c'est trop rare. En nous occupant du piano, nous avons parlé d'une exception luxueuse même parmi les meubles de luxe, nous nous sommes adressés non seulement aux heureux, mais aux élus ; je veux aujourd'hui un objet bien vulgaire, bien usuel, dont la description ne cause aucun regret, n'excite aucune envie, une chose que tout le monde possède au moins un peu.

— Eh bien, père, parle-moi de la cheminée.

— Pauvre enfant ! tu es comme ce fils de roi à qui on disait que les pauvres manquaient de pain, et qui répondait : Pourquoi ne mangent-ils pas de la brioche ? Les cheminées ? elles sont trop souvent vides, elles rappellent à trop de malheureux le bois dont ils manquent. Non : il est un trésor plus commun, et plus utile encore peut-être, une

richesse dont Dieu a répandu partout la matière, et qu'on ramasse en se baissant, un bien dont personne ne peut se passer et dont heureusement presque personne ne se passe, un bien qui aide à la santé, à la beauté, à l'intelligence, qui, par une admirable transformation, se trouve à la fois, et toujours à sa place, dans les fermes et dans les palais, qui coûte des sommes énormes et qui ne coûte rien, qui est brillant comme le papillon après avoir été obscur comme la chrysalide.

— Qu'est-ce donc, père, qu'est-ce donc ?

— Qui se mêle à tous les actes de notre vie, à nos repas, à notre travail, à nos plaisirs, qui sert à la jeunesse pour se parer, à la vieillesse pour se conduire...

— Qu'est-ce donc, père, dis-le-moi ?

En prononçant ces mots, l'enfant fit un mouvement, et alla frapper de sa petite main une carafe qui tomba et se brisa.

— Tu as mis le doigt dessus, lui dis-je en riant, c'est le verre.

Le verre ! Veux-tu te figurer en un instant tout qu'il vaut ? Supprime-le par la pensée. Aussitôt l'obscurité naît, les grands travaux s'arrêtent dans la moitié du monde ; les demeures des peuples du Nord ne sont plus que des abris obscurs, où ils vivent à tâtons, livrés sans défense, soit aux intempéries de l'air, soit à la nuit ; la nuit surtout ! car, on peut le dire, la conquête du verre, c'est la conquête de la lumière. Avant lui, elle régnait sur nous plus que ne régnions sur elle ; inondés par ses rayons, accablés par sa chaleur, il nous fallait subir sa privation ou son empire. On invente le verre ; les rôles changent, nous voilà maîtres. La clarté, source toujours jaillissante et toujours inépuisable, mais désormais captive et pour ainsi dire docile, devient un flot dont nous disposons ainsi que des ruisseaux de nos jardins ; nous la divisons par filets, nous l'introduisons dans nos appartements à la place qui nous convient, dans la mesure qui nous plaît, et nous emparant par la vue de tous les paysages qui nous environnent, nous possédons la nature sans qu'elle puisse rien sur nous. Certes, si l'on y réfléchissait, ce serait un spectacle que l'on pourrait presque nommer admirable, que celui d'un homme assis à une fenêtre, et écrivant pendant un orage. Au dehors, quel trouble effroyable ! le vent souffle, la pluie tombe, les arbres les plus vigoureux plient, la masse des flots se soulève, c'est comme une convulsion de la puissante nature. En dedans de la fenêtre, quelle tranquillité ! un être faible travaille, sans que rien l'interrompe dans sa méditation ; le papier sur lequel il écrit est immobile ; sa plume, sa plume si légère, ne tremble même pas entre ses doigts. Qui le sépare donc de cette affreuse tourmente ? quel est ce tout-puissant rempart ? une feuille, feuille si mince que le papier ne l'est pas davantage, si fragile que le moindre choc peut la détruire, si invisible, pour ainsi dire, que l'oiseau enfermé dans la chambre va s'y heurter croyant que c'est encore de l'air.

Conquête immense, qui n'est qu'un prélude. Il ne suffit pas au verre de nous avoir rendu la lumière, il faut qu'il la travaille, qu'il la modifie, qu'il la multiplie. Nos organes affaiblis ou le secret de nos occupations nous demandent-ils un jour plus mystérieux, avons-nous besoin de voir sans être vus : le verre dépoli ne laisse passer que la clarté sans le soleil, et nous cache en nous éclairant. Voulez-vous dans vos demeures les couleurs de la plus riche palette ; voulez-vous que vos vitres deviennent des tableaux : un peu d'oxide métallique est mêlé aux éléments du verre, et vous avez les vitraux. Dans vos fêtes, grâce aux lustres, un seul flambeau n'en vaut-il pas mille, et chacun de ces morceaux de cristal, s'enflammant comme une lampe ardente, ne reproduit-il pas le miracle des cinq pains qui nourrissent une foule entière ? Et ces ingénieuses lentilles qui dérobent au soleil sa chaleur ainsi que sa

clarté, le forcent à brûler comme s'il était voisin de nous, et font un foyer de ce qui tout-à-l'heure était un flambeau ! Et le prisme qui vous livre les éléments et l'essence même de la lumière ! Et les glaces, les glaces qui donnent à l'homme ce que Dieu même lui avait presque refusé, le spectacle de sa propre personne ; les glaces qui, multipliant le sens de la vue, nous font voir ce qui est derrière nous, ce qui est à côté de nous, nous rendent deux fois possesseurs de ce qui nous entoure, et qui même, si on les écoutait, nous donneraient plus d'une profonde leçon, en nous dévoilant les traces du temps sur notre visage !

Que de merveilles !... Attends, enfant, ce n'est toujours qu'un préface.

Tous ces bienfaits sont effacés, ou du moins plus qu'égalés, par trois grandes applications du verre, aussi utiles et plus fécondes, plus sublimes encore.

Il y a une chose aussi belle que le jour, ce sont les yeux ; il en est une plus horrible que la nuit, la cécité. Voir, c'est vivre, c'est posséder, c'est penser, c'est marcher, c'est se défendre ; mais, hélas ! comment voyons-nous ? A vingt ans, nos yeux nous appartiennent tout le temps qu'ils sont ouverts, et l'espace est à nous ; mais peu à peu ce beau royaume nous échappe province à province ; vient la vieillesse qui nous mesure le nombre d'heures où nous pouvons regarder ; bientôt nous ne voyons plus qu'à un demi-quart de lieue, qu'à deux cents pas, qu'à dix ; ce caractère est trop fin, impossible de le lire ; cet objet est trop loin, nous ne le distinguons pas. Adieu, tes fécondes veillées, pauvre savant, tes organes font défaut à ton génie ; retourne ta toile, grand peintre, tu ne peux plus diriger ni suivre tes pinceaux ; prends garde à toi, vieillard qui t'aventures dans la rue, cette voiture va t'écraser ; pleurez, vous tous, artistes, riches, pauvres, ouvriers, la cécité s'avance ! Pleurez !... à moins que quelque fée bienfaisante ne vienne par un miracle réparer l'ouvrage détruit de la nature... La fée est venue, un talisman est dans sa main, talisman grossier, dont le nom est vulgaire, dont la forme est commune, dont la matière est sans prix, mais qui est sublime cependant, car il donne la lumière : ce sont les lunettes.

Le monde antique n'a pas connu ce bienfait, le monde moderne l'a attendu plusieurs siècles, et ce fut seulement en 1299 qu'un gentilhomme florentin, nommé Salvino Armati, dota l'humanité de ce trésor. Il est vrai qu'à peine son idée connue, beaucoup de savants réclamèrent la priorité ; mais ainsi va le monde : dès qu'un homme de génie a inventé une chose, mille gens se rencontrent qui l'avaient inventée avant lui ; il n'y a guère aujourd'hui que Christophe Colomb qui n'ait pas découvert l'Amérique.

Quoi qu'il en soit, rien de plus ingénieux que cette création. Les lunettes sont réellement des yeux ; et voilà pourquoi les anciens ne les pouvaient pas inventer. Il fallait connaître à fond les fonctions de l'œil humain pour venir en aide à sa faiblesse ; c'est à force de contempler l'œuvre de Dieu que Salvino l'a complétée.

En effet, comment voyons-nous ? Ouvrez la paupière, soudain mille rayons lumineux entrent dans la pupille, par en haut, par en bas, directement, de côté, se croisant en tous sens, et prêts à se perdre dans toutes les directions. Mais derrière la pupille, à un millimètre de distance, la providence a placé un petit corps qui va changer toute cette marche : ce corps est transparent, de là son nom de cristallin, il est gros comme une lentille, et, comme la lentille, plus épais au milieu que sur les bords, c'est-à-dire convexe. Or, tout corps transparent et convexe sur lequel viennent frapper des rayons les force par sa convexité même à converger vers un point unique. Tel est le rôle du cristallin : il arrête tous ces traits épars de lumière, il les rallie, et les conduit tous réunis en pointe de pinceau, juste sur une membrane située dans la profondeur de l'œil, et qu'on appelle rétine ; la rétine reçoit l'image que portent

ces rayons... Nous voyons. Mais malheureusement tous les cristallins ne font pas aussi bien leur office ; il y en a de paresseux, il y en a de faibles, il y en a de trop ardents. Eh bien, les lunettes sont de petits cristallins artificiels que vous mettez au-devant de vos yeux comme un cheval de renfort devant de pauvres montures pour les aider dans leur besogne. Êtes-vous myope, c'est-à-dire votre cristallin trop convexe réunit-il trop brusquement les rayons lumineux, voici des lunettes concaves qui les écartent. Presbytie, votre œil laisse-t-il diverger les traits de lumière, voilà des lunettes convexes qui les rapprochent. L'infirmité cesse ; la vie de travail se prolonge, la vue retrouve en un instant toute son énergie sans épuiser en rien les ressources de l'avenir ; car c'est une erreur, ainsi que l'a admirablement démontré l'habile opticien, M. Charles Chevalier, de croire que les lunettes fatiguent la vue. Grâce au verre, l'organe ne fait pas plus d'efforts pour bien voir que pour voir mal ; le verre commence, prépare le travail de l'œil, et ne lui laisse que le soin facile d'achever ; si bien que les lunettes, pourrait-on dire, font pour les yeux ce que les oiseaux font pour leurs petits, quand ils ne leur apportent qu'une nourriture triturée d'avance et sans fatigue pour leurs organes délicats.

De cette ingénieuse invention en sortit une autre. Vous semez un grain, il pousse un épi. Approche-toi, enfant, et écoute ; car ton âge, avec son avide curiosité, a eu sa part dans cette découverte, et cette fois la providence prit un enfant pour servir de guide aux grands hommes.

Trois siècles après l'invention de Salvino Armati, vers l'année 1600, dans une ville de Hollande, à Alcmear, se trouvait un fabricant lunetier, nommé Jacob Metzu : son jeune fils courait dans la boutique, jouant avec les verres, essayant les lunettes, et, quoique toujours réprimandé, recommençait toujours... Il y a encore des enfants comme celui-là, n'est-ce pas ? Un jour qu'il tenait à la main deux verres, l'un concave, l'autre convexe, par amusement ou par hasard, il approche le verre concave de son œil et éloigne un peu le verre convexe, afin de voir à travers les deux. Quelle est sa surprise ! des objets éloignés, et que leur éloignement rapetissait ou obscurcissait pour lui, lui apparaissent clairs, grands, distincts. Il court à son père et lui fait part de cette merveille. Metzu examine, répète l'expérience, la trouve exacte, construit des tubes où ces deux verres sont placés à distance, et les lunettes astronomiques sont créées, et dix ans plus tard le grand Galilée, à l'aide de cet instrument, publie, sous le titre magnifique de *Messenger céleste*, *Nuncius sydereus*, un livre qui rapportait réellement des nouvelles de l'immensité ! Oui, c'en est fait, l'homme est installé dans l'infini ! Le ciel s'ouvre à ses yeux, et, en s'ouvrant, se peuple : les étoiles deviennent des soleils, les soleils des flambeaux d'univers inconnus ; nébuleuses, germes de mondes, débris de mondes, astres se formant comme des créatures, et se détruisant comme elles dans cette grande matrice céleste, groupes de planètes, groupes de groupes roulant et s'entrecroisant dans l'espace en ellipses harmonieuses et réglées, toute la création apparaît soudain à l'homme à travers ce petit morceau de sable fondu ; et l'homme, l'œil attaché sur ce spectacle, l'oreille ouverte au bruit lointain de ces célestes concerts, l'homme sent éclater dans son âme toute une existence nouvelle. Car ce qui importe le plus dans l'astronomie, ce ne sont pas quelques vains calculs avancés par un siècle et démentis par l'autre ; ce n'est pas de savoir si Jupiter est plus ou moins aplati sur ses pôles, si les montagnes de la lune ont quelques mètres de moins que le Righi ; le vrai fond de cette admirable science, c'est son action sur nos cœurs et notre vie, c'est la place qu'elle nous donne dans la création, c'est l'anéantissement de notre orgueil humain devant tant d'univers plus grands que le nôtre et faits comme le nôtre, c'est enfin cette porte ou-

verte sur notre destinée future... Eh bien ! tant de bienfaits ne suffisent pas au verre. Penseur, jette là ton télescope, laisse l'immensité, un autre infini t'attend, l'infini de la petitesse ! Tout-à-l'heure tu pâlisais devant l'incommensurable ; prends le microscope et pâlis devant l'imperceptible ! Regarde ce ciron, deux mille fois plus gros qu'à l'œil nu ! Plus de voile ! la terre nous livre ses secrets comme le ciel ; nous voyons courir la sève, nous voyons la nature du sang ; ce grain de sable que tu foules aux pieds est une république vivante, cette goutte d'eau est peuplée, ce brin d'herbe est un monde... La vie ! encore la vie ! partout la vie ! et avec elle, visible et palpable, le doigt de Dieu ! Ne recule pas, plonge hardiment dans ces deux infinis de l'univers, plonge... chaque pas que tu fais dans la création est un pas que tu fais vers ton Créateur !...

Je m'arrêtai à ce mot, en voyant mon fils qui me regardait ; car je m'aperçus que je n'avais guère parlé pour lui, et pourtant l'examen rapide de sa figure m'empêcha de me repentir de ce que j'avais dit. Tout n'était pas étonnement sur ses traits ; ces mots d'infini et d'immensité avaient jeté sur son visage un peu pâle une sorte d'effroi intelligent : il n'avait pas compris, mais il avait senti. Laissez faire le temps, les sensations de l'enfant deviendront les idées de l'homme : aussi fut-ce avec une sorte de respect, qu'après un instant de silence, il dit : Père, qui donc a inventé le verre ?

— Tu me demandes qui fut l'inventeur du verre, enfant ? Il y a sur ce sujet une histoire dont les savants font fi, mais que les penseurs et les poètes ont le droit d'accepter. Elle est de Pline, ce qui fait qu'on ne la croit pas ; elle est profonde, ce qui fait que je la crois ; la voici. Dans un temps très reculé, en Phénicie, sur les bords du fleuve Bélus, passaient des marchands de natron ; le natron est un fondant très actif. Le soir vint, ces marchands s'apprêtèrent à camper et à souper sur les sables du rivage ; et, à défaut de pierres, ils mirent par terre, sous les vases où cuisaient leurs aliments, d'assez gros morceaux de natron. Le souper fini, ils s'endormirent, laissant leur feu s'éteindre, et se réchauffant à ses dernières lueurs. Mais le lendemain, à leur réveil, au moment de partir et d'emporter leurs vases, quelle surprise les frappe ! au lieu de leurs morceaux opaques de natron, se trouvent à leurs pieds, mêlés dans le sable, des fragments d'une matière inconnue et brillante ; ils la ramassent, elle est solide ; ils la regardent, elle est transparente. Sujet de crainte pour les uns, de méditation pour les autres, d'étonnement pour tous, ces fragments, métamorphosés en quelques heures, passent de mains en mains ; on se demande si c'est la nuit qui a pu opérer ce prodige ; on remarque qu'une partie du sable où posaient les charbons a disparu dans cette nouvelle matière ; on cherche les propriétés du natron : l'industrie du verre est née.

Vraie ou fausse en soi, cette histoire est véritable comme emblème, et respectable comme leçon. Il faut bien un commencement à toute industrie ; et où en trouver un qui soit plus intéressant par sa faiblesse même ? La Providence y a sa part ainsi que l'homme ; Dieu nous donne la main, et nous marchons.

Quoi qu'il en soit, les plus anciens documents de l'histoire nous montrent l'industrie du verre en pleine prospérité. Les savants en voient la mention dans le livre de Job, les hellénistes dans Aristophane, les philosophes dans Aristote. Les villes de Sidon et d'Alexandrie eurent des verreries célèbres ; les Egyptiens savaient tailler, graver et dorer le verre ; Pline cite un certain Scarus qui, pendant son édilité, fit construire un théâtre composé de trois ordres, dont un était en verre. On lit dans Clément d'Alexandrie que saint Pierre se rendit avec ses disciples dans un temple de l'île d'Aradus pour y admirer des colonnes de verre d'un grosseur extraordinaire ; Claudien, dans une fort ingé-

nieuse épigramme, fait l'éloge de l'admirable globe céleste construit en verre par Archimède, avec la représentation des astres ; et le poète nous montre Jupiter jaloux de cette main humaine, aussi créatrice que la main des dieux... Mais cependant l'on peut dire que l'invention du verre est une invention moderne, car c'est de l'ère moderne que date sa vulgarisation. Rareté luxueuse, le verre, dans l'antiquité, servait à faire des coupes à Néron ; mais pour le peuple, il n'existait pas : c'était une conquête et non un bienfait. Seule, la science moderne l'a rendu le patrimoine de tous, comme la lumière. Et cependant, le croirait-on ? aujourd'hui, aujourd'hui même, il est encore des esprits rebelles et aveugles qui repoussent ce trésor. Le gouvernement des Japonais défend aux Hollandais d'introduire du verre dans leurs ports, et ils ne se servent pour clore les ouvertures de leurs maisons que de gaze et de papier huilé. Les Russes, du moins dans quelques campagnes, emploient le mica, substance minérale très brillante qui se sépare en feuilles comme l'ardoise. On trouverait sans doute encore dans le fond de nos vieilles provinces plus d'un paysan qui croirait faire un pacte avec le diable, s'il substituait à la corne séculaire de sa lanterne ou de sa cabane, la brillante matière qui éclaire les habitations des villes ; et il y a quinze ans à peu près, en France, dans le département des Landes, un homme célèbre et digne de l'être fit presque émeute parmi ses fermiers, parce qu'il voulut leur construire à ses frais des croisées à vitres. Bizarres et ridicules résistances qu'on signale en passant, et qui tombent pendant le temps qu'on les signale. Le verre triomphe et prend chaque jour plus de place dans notre vie : c'est dans du verre que nous conservons nos vins ; c'est dans du verre que nous les buvons ; les fleurs qui ornent nos appartements fleurissent dans du verre ; le verre défend nos pendules sur nos cheminées, nos montres dans nos promenades, nos gravures sur nos murailles ; les thermomètres sont en verre, les baromètres sont en verre ; sans verre, pas d'instruments de chimie possible ; et par une singulière coïncidence, l'accroissement de l'industrie verrière donne la mesure des progrès de l'instruction publique. On a remarqué et prouvé par des chiffres que plus l'éducation pénètre dans les villages, plus l'impôt des portes et fenêtres augmente : beau rapport entre la lumière matérielle et la lumière morale. Votre intelligence s'ouvre, il faut que votre maison s'éclaire ; savoir, c'est voir. Aussi la fabrication du verre devient une richesse de l'Etat ; aujourd'hui, elle emploie près de deux cents usines, consomme plus de quatre millions de combustible, produit cinquante millions de francs, et occupe douze mille ouvriers, qui forment une sorte d'aristocratie dans les autres travailleurs par leur gain et leur mode d'apprentissage. Ce n'est pas qu'il y ait, comme autrefois, des gentilshommes verriers qui travaillaient en chemise et l'épée au côté, mais les verreries offrent une race d'habiles ouvriers gagnant parfois jusqu'à 15 francs par jour, et se recrutant presque toujours dans les mêmes familles. Peu ou point d'apprentis de rencontre : l'ouvrier a pour élève son fils ; il l'amène à l'atelier dès qu'il a six ans ; le père enseigne, le fils aide ; la leçon du maître devient une tradition de famille ; la tradition, un patrimoine. Pénétrons dans une de ces vastes usines ; un spectacle nouveau y attend, qui intéresse même le poète, et joint la beauté pittoresque à la grandeur industrielle.

Dans un premier atelier, de vastes caisses ouvertes avec les matières premières : ici du sable ; là, pour fondants, de la soude et de la potasse. La forêt de Fontainebleau fournit les plus beaux sables, et les côtes de Normandie abondent en herbes marines dont les cendres forment la soude. Que le sable soit pur, on en fabrique des vitres ou des glaces ; qu'il soit terne, on en fait des bouteilles. Mais nous voici dans l'atelier même. Au milieu d'une vaste halle ouverte et traversée par le vent, s'élève un grand dôme d'ar-

gile : c'est le fourneau. Une fois allumé, il ne s'éteint plus ; tant qu'il dure, il brûle : il dure trois ans. Sur ce dôme, de distance en distance, sont percés de larges trous par où l'œil plonge dans le four, quand il peut en supporter l'éclat ; la flamme, toute blanche, le remplit comme un liquide, et les parois intérieures, ainsi que la voûte, ruissellent d'une sorte de sueur brillante ; tout autour de ces parois, un banc circulaire ; sur ce banc, des vases en argile, dans ces vases une matière liquide et bouillonnante : c'est le sable en fusion, c'est le verre. Voilà pour le dedans du fourneau ; au dehors, près de l'ouverture de chacun des trous, debout, sur une sorte de tréteau d'environ cinq pieds de haut, une canne à la main, l'ouvrier en chemise. Son visage est rouge comme la fournaise même ; l'eau ruisselle sur son front et ses membres ; mais il a l'apparence de la vigueur et de la santé dans cette atmosphère de cyclope, tant notre corps semble créé dans la prévision de nos inventions les plus hardies. Il s'approche du trou, et avec cette canne percée dans toute sa longueur comme un tube, il cueille (le mot est technique et charmant), il cueille dans le vase un peu de cette pâte épaisse et igniflée, qui se teint, au jour, des mille couleurs charmantes de l'opale ; il applique ses lèvres sur la partie supérieure de la canne, et souffle avec force : aussitôt, comme une bulle de savon se gonfle à l'haleine d'un enfant, ce morceau de pâte rouge se dilate et s'arrondit, d'abord gros comme une prune, puis comme une balle, puis comme une petite sphère, toujours plus mince à mesure qu'il devient plus gros, toujours plus clair à mesure qu'il devient plus mince. Le moment est critique ; l'ouvrier surveille ; du haut de son tréteau, balançant au bout de sa canne ce globe de feu souple et élastique, il le fait monter, descendre pour répartir partout également la matière ; elle s'étire, s'étire, lorsque soudain, et comme par inspiration ce semble, le travailleur lui imprime un vigoureux mouvement de rotation ; et comme l'atelier est plein de travailleurs, vous voyez au-dessus de votre tête sept ou huit globes de feu décrivant autour de vous des cercles enflammés, et prêtant à cette salle un aspect fantastique et presque effrayant, oui, effrayant ! Si ces sphères éclataient ! si cette matière liquide et brûlante allait jaillir ! vous tremblez. Mais peu à peu les sphères s'allongent, et en s'allongeant pâlisent ; vous voyez poindre autour de la partie supérieure de la canne la couleur claire et transparente du verre, pendant que la pâte épaisse et rouge se réfugie à l'autre extrémité ; et bientôt, au lieu du petit morceau de matière enflammée, cueillie devant vous il y a cinq minutes dans la fournaise, vous avez un manchon de verre mince, brillant, solide, translucide, et tout semblable à ces longs fourreaux de verre qui couvrent sur nos cheminées les vases de fleurs artificielles : c'est une véritable métamorphose. Telle est la verrerie à vitres ; il ne s'agit plus pour débiter ce manchon en carreaux que de le fendre dans sa longueur, ce qui se fait avec un morceau de verre froid si le manchon est chaud, et avec un morceau de verre chaud si le manchon est froid ; puis on le transporte dans un four disposé exprès, où un feu égal et modéré le fait s'ouvrir, s'étendre, se déplier pour ainsi dire comme un rouleau de papier ; et une fois aplati, il durcit tout doucement en vingt-quatre heures.

Dans la verrerie de cristal, le spectacle est encore plus intéressant, parce que l'action et le pouvoir de l'homme y éclatent davantage, et que cette belle matière du verre en fusion s'y montre plus obéissante, plus maniable, plus féconde en transformations subites et charmantes. Entrons : même fourneau, mêmes ouvriers, même matière, sinon qu'elle est faite d'un sable plus choisi et mêlé d'un oxyde de plomb qui lui communique la limpidité. Mais là-bas, c'est le souffle de l'homme qui crée ; ici, c'est sa main. L'ouvrier est assis ; au lieu d'un tréteau, un établi ; au lieu d'une canne, un

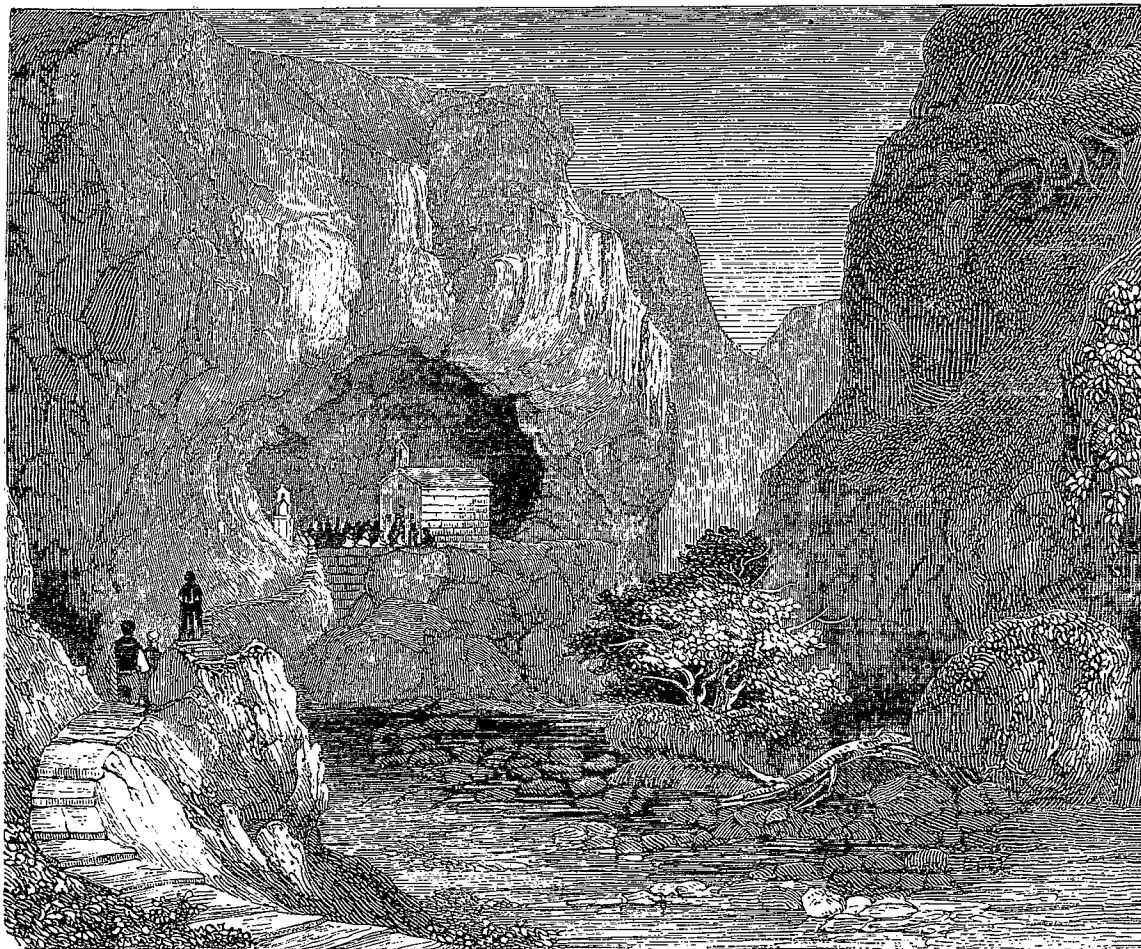
compas, des ciseaux, des pinces ; on dirait un tourneur : c'en est un : il travaille le verre comme le tourneur travaille le bois ; mieux encore, car il faut que le tourneur et le menuisier déchirent et mutilent le bloc pour le réduire à la grandeur et à la forme ordinaires : ce sont des Procustes. Mais le verrier force la matière qu'il prend à lui servir tout entière ; il la soumet sans la mutiler. A-t-il besoin d'un huilier, d'un pot à crème, d'un verre à pied, il cueille un peu de cette belle pâte, et soudain vous la voyez sous un compas s'aplatir en base solide, s'élancer en col élégant, s'avancer en bec fin et aigu. Il lui faut une anse : il l'attache comme un ruban, et s'il en a trop, il la coupe. Au lieu de façonner le cristal, veut-il le couler ? une petite forme de fonte est là devant lui ouverte et attendant ; il y jette une goutte de lave bouillante et la ferme ; et quand, après une seconde, elle se rouvre, la lave est devenue salière, coupée à facettes, vase taillé comme à la main.

Dans la glacerie, le spectacle se transforme encore, et s'agrandit en se transformant : plus de petites merveilles accomplies comme par enchantement ; tout est grand, mais pénible ; puissant, mais laborieusement conquis ; on sent la lutte et la victoire. Tout autour de l'atelier, vingt fours de 22 pieds de profondeur ; au milieu, un vaste fourneau avec six creusets hauts de plusieurs pieds. On n'y cueille pas au bout d'une canne quelques gouttes de métal, il faut enlever les creusets tout entiers et abattre le pan du four pour qu'ils passent. Une main de fer va les saisir bouillonnants dans la fournaise ; une chaîne de fer les porte, et un chemin de fer les conduit jusque sur une large plaque de cuivre, où, versée d'un seul coup, l'éblouissante nappes de feu roule à flots épais comme la lave sur la pente d'un volcan, et inonde tout le sable d'une lumière étrange et féérique. Quand le verre à vitres est refroidi, le travail est achevé ; quand la glace est froide, le travail commence : elle est onduleuse, il faut l'égaliser ; elle est terne, il faut l'éclaircir ; elle est rude, il faut l'adoucir ; et dix espèces d'ouvriers, un mois de travail, vingt instruments employés, vingt matériaux mis en œuvre, de l'eau, de l'émeri, du cuir, du fer, du papier, sont à peine suffisants pour rendre digne de figurer dans votre chambre cette glace que vous croyez acheter si cher, et qui a tant coûté. Et encore, qu'est-ce que les glaces, comme travail, auprès de ces petits verres de microscope qui sont gros comme des têtes d'épingle, et offrent dans leur petitesse toute la précision mathématique des courbures les mieux déterminées ? qu'est-ce surtout auprès de ces immenses objectifs, dont un seul fait la gloire d'une fabrique, qui serait à peine payé avec quarante mille francs, et qui demandent plus de dix ans pour être polis ? Je m'arrête, car le sujet ne s'épuiserait jamais.

Tel est ce grand art de la verrerie, qui, par une rare exception, offre à l'esprit tous les contrastes du grandiose et du charmant, du labeur rude et du facile travail, de la splendeur et de l'humilité. Petit pour les petits, royal pour les magnifiques, il aide l'homme à marcher vers les trois grands buts de sa vie, l'utile, le beau, le vrai. L'utile, voyez les cabanes ; le beau, voyez les palais et les églises ; le vrai, pensez aux sciences ; car, par un admirable retour, si la chimie a accéléré le perfectionnement du verre, le verre a hâté les progrès de la chimie : eût-elle pu faire ses magnifiques expériences, si le verre ne lui eût prêté son inaltérable et transparente matière ? Et pour faire le verre, que faut-il ? un peu de sable mêlé à un peu de cendre.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

GROTTE DE SAINT PAUL, A MALTE.



(Vue de la grotte de saint Paul, dans la vallée de Mousta, à Malte.)

Après avoir fait jeter saint Paul dans les prisons de Césarée, les Juifs demandaient qu'il fût conduit à Jérusalem ; mais Paul n'ignorait pas leurs mauvais dessins. En supposant qu'il ne fût pas assassiné sur la route, il eût été infailliblement condamné à mort par le tribunal juif. Or, son apostolat était encore loin de sa fin ; il voulait enseigner la foi nouvelle dans la capitale du monde ; il demanda à être jugé par César lui-même : c'était son droit. Les empereurs avaient intérêt à ce que l'on fit appel à leur juridiction suprême. Le gouverneur Festus fut donc obligé de lui répondre : « Vous en avez appelé à César, vous irez devant César. »

Quelque temps après, Paul et d'autres prisonniers, qui devaient être également transportés en Italie, furent confiés à la garde d'un centenier nommé Jules, et embarqués sur un navire d'Andrumette. La relation du voyage de ce navire et de la tempête qui le jeta sur les côtes de l'île de Malte est une des pages les plus intéressantes des actes des apôtres. Voici ce qui est écrit sur le séjour de saint Paul dans cette île.

« Nous étant ainsi sauvés, nous reconnûmes que l'île s'appelait Malte, et les Barbares nous traitèrent avec beaucoup de bonté ; car ils nous reçurent tous chez eux, et ils y allumèrent un grand feu à cause de la pluie et du froid qu'il faisait. Paul ramassa quelques sarments et les mit au feu ; mais une vipère que la chaleur en fit sortir le prit à la main. Quand les Barbares virent cette bête qui pendait à sa main, ils se dirent entre eux : « Il faut que cet homme soit quelque meurtrier, puisqu'après avoir été sauvé de la

mer, la vengeance divine le poursuit encore, et ne veut pas le laisser vivre. » Mais Paul secoua sa main, et la vipère tomba dans le feu sans lui faire aucun mal. Les Barbares attendaient à voir la main enfler, ou Paul tomber mort subitement. Mais après avoir attendu longtemps, lorsqu'ils furent assurés qu'il ne souffrait point, ils changèrent tout-à-fait de sentiment à son égard, et ils s'écrièrent que c'était un Dieu. Il y avait en cet endroit-là des terres qui appartenaient à un nommé Publius, le premier de cette île, qui nous reçut fort humainement, et qui exerça envers nous l'hospitalité durant trois jours. »

Le père de Publius était malade ; Paul alla le voir et le guérit. Le bruit s'en répandit dans l'île, et les habitants vinrent en foule pour voir et entendre le Juif prisonnier. Le séjour de saint Paul à Malte dura trois mois ; il s'embarqua ensuite avec les autres prisonniers et les soldats romains échappés au naufrage sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avait passé l'hiver dans l'île, et qui portait pour enseigne Castor et Pollux.

Le souvenir de saint Paul s'est conservé dans l'île de Malte à travers les siècles. On prétend que la maison de Publius existe encore, et une grotte où demeura l'apôtre est pour les habitants un lieu sacré. On y a élevé une statue du saint et une chapelle.

Suivant la tradition populaire, saint Paul, en jetant dans le feu la vipère qui s'était attachée à sa main, prononça une malédiction contre tous les animaux venimeux, qui, depuis ce moment, disparurent de l'île. On prétend qu'il ne s'y en trouve réellement plus aucun.

On attribue des propriétés curatives, analogues à celles de la magnésie, à la substance blanchâtre qui recouvre les parois humides de la grotte. On prétend aussi qu'elle guérit les morsures des reptiles. Il n'est point une seule famille de Malte qui n'en ait une provision; c'est même un objet de commerce assez important. On exporte chaque année une quantité considérable de cette poudre, surtout en Sicile, en Italie et jusqu'aux Indes-Orientales.

LES DEUX DEVISES.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 106.)

Dès qu'il eut un peu repris ses sens, il demanda une chambre et un lit; mais la foire venait de finir à Kaysersberg, et l'auberge était pleine de gens qui repartaient le lendemain. Joseph et son compagnon, bien qu'ils fussent arrivés plus tôt, n'avaient eux-mêmes trouvé qu'une couchette à laquelle le premier avait généreusement renoncé en faveur du second. Cependant, après beaucoup de questions et de recherches, il se trouva un lit vacant dans une des chambres de l'hôtellerie; mais elle était occupée par quatre colporteurs qui refusaient d'y recevoir aucun étranger.

— Ont-ils loué la chambre pour eux seuls? demanda Henri.

— Nullement, répliqua l'aubergiste.

— Ainsi vous avez droit de disposer du lit vacant.

— Sans aucun doute.

— Alors quelle raison donnent-ils pour refuser un nouveau compagnon de chambre?

— Ils ne donnent point de raison; tous quatre ont l'air d'assez mauvais drôles, et personne ne s'est soucié d'avoir une querelle avec eux.

Henri se leva vivement.

— C'est une faiblesse, s'écria-t-il. Pour ma part, je ne passerai pas une nuit blanche, parce qu'il convient à quatre inconnus d'accaparer le lit de votre auberge; conduisez-moi à leur chambre; il faudra bien qu'ils entendent raison.

— Prends garde, Henri, fit observer Mulzen, ce sont des gens brutaux et grossiers.

— Et ces vices leur donnent le privilège de nous faire veiller? demanda aigrement le Marseillais; non pardieu! je me coucherai malgré eux.

Il avait repris sa casquette, et allait sortir avec l'aubergiste; mais M. Rosman, qui venait chercher un domestique pour emporter ses bagages, avait entendu les mots échangés entre les deux cousins; il s'avança vers eux, et dit de son air libre et riant:

— Je vous vois en peine d'un gîte pour cette nuit, messieurs.

— Je ne le serai pas longtemps, interrompit Henri en voulant passer outre.

— Un moment, reprit M. Rosman; ces gens vont peut-être répondre à vos raisonnements par des injures, et vous aurez peine à leur faire reconnaître votre droit; acceptez plutôt un lit chez moi, messieurs, je demeure à quelques pas, et je me ferai un plaisir de vous recevoir.

Henri et Joseph s'inclinèrent en remerciant, mais sur des tons visiblement distincts: celui de Mulzen était reconnaissant et joyeux; celui de son compagnon, contraint, quoique poli. Il n'avait point oublié que M. Rosman était la cause première du maigre dîner qu'il avait fait à Cernay.

— Monsieur a trop d'obligeance, dit-il en adoucissant sa voix; mais je ne voudrais pas lui causer un pareil embarras. Il est bon d'ailleurs que l'on donne une leçon à ces gens, et qu'on leur apprenne à respecter les droits des autres voyageurs.

A ces mots, il salua, et prit le chemin de la chambre oc-

cupée par les colporteurs. Joseph, craignant quelque rixe, le suivit; mais soit que les intentions des porte-balles se fussent modifiées, soit que l'air résolu du Marseillais leur imposât, ils s'en tinrent à quelques murmures, malgré lesquels Henri se coucha.

Son cousin, rassuré, se décida alors à redescendre, et suivit M. Rosman qui avait en la bonté de l'attendre.

En arrivant chez ce dernier, il trouva madame Charlotte et sa fille Louise préparant le thé devant un feu de pommes de pins. Son conducteur dit à demi-voix quelques mots aux deux femmes qui accueillirent le jeune homme avec courtoisie. On le força à prendre place devant la table, tandis que Louise remplissait les tasses. Quant à madame Charlotte, elle n'était point encore revenue du trouble occasionné par le voyage; elle prétendait sentir, dans son fauteuil, les oscillations de la diligence, et retrouver le bruit de roues dans les frémissements de la bouilloire. Elle s'informa pourtant de ce qu'était devenu le jeune homme qui, à Cernay, avait pris l'impériale d'assaut, et M. Rosman raconta ce qui venait de lui arriver à l'auberge.

— Mais il ne cherche donc partout que guerre et procès? s'écria madame Charlotte; c'est un homme à fuir comme le feu.

— On ne saurait trouver un cœur plus loyal, fit observer Mulzen; il tient seulement à suivre partout sa devise: *Chacun son droit*.

— Tandis que la vôtre est: *Charité*, reprit en souriant la vieille femme. Oh! j'ai tout entendu à Cernay.

— Vous voyagez ensemble? demanda M. Rosman.

— Nous sommes consins, répondit Joseph, et nous venons à Kaysersberg pour un testament dont l'ouverture doit avoir lieu demain.

— Un testament! répéta madame Charlotte étonnée.

— Celui de notre oncle, du docteur Harver.

Les deux femmes et M. Rosman firent un mouvement.

— Ah! vous êtes les parents du docteur, reprit ce dernier en regardant le jeune homme; le hasard ne pouvait alors mieux vous adresser, monsieur; car j'ai été son ancien compagnon et son meilleur ami.

Cette espèce de reconnaissance servit d'introduction pour parler du mort. Mulzen ne l'avait jamais vu, mais il ressentait pour lui cette affection respectueuse que l'instinct seul établit entre les membres inconnus d'une même famille. Il causa longtemps du docteur, écouta avec un intérêt ému tout ce qu'on lui raconta de sa vie, de ses derniers instants; enfin, après un de ces entretiens intimes dans lesquels les âmes s'oublient et se laissent voir l'une à l'autre sans déguisement, il monta à la chambre qui lui était destinée, enchanté de ses hôtes qui se retirèrent également satisfaits.

La fatigue prolongea son sommeil, et lorsqu'il se réveilla le lendemain, il était déjà tard. Il s'habilla à la hâte pour rejoindre son cousin avec lequel il devait se rendre chez le notaire; mais il trouva ce dernier au salon en compagnie de M. Rosman et de Henri que l'on avait fait chercher. Madame Charlotte et Louise ne tardèrent pas elles-mêmes à paraître. Quand tout le monde fut réuni, M. Rosman se tourna vers les deux jeunes gens, et dit en souriant:

— Personne ici n'est étranger à l'affaire qui vous conduit à Kaysersberg, messieurs; car ma belle-sœur, madame Charlotte Revel, et sa nièce Louise Armand, dont je suis le tuteur, y viennent comme vous pour assister à l'ouverture du testament de leur frère et oncle le docteur Harver.

Les deux jeunes gens saluèrent madame Charlotte et mademoiselle Louise qui leur rendirent le salut.

— J'ai pensé, continua M. Rosman, que la lecture des dernières dispositions du docteur pouvait se faire chez moi, puisque le hasard y avait réuni toutes les parties intéressées.

Henri répondit par un signe d'assentiment. Chacun s'as-

sit, et le notaire allait briser le cachet du testament, lorsqu'il s'arrêta.

— Ce testament est d'une date déjà ancienne, fit-il observer, et, dans les derniers mois de sa vie, M. Harver m'avait exprimé plusieurs fois l'intention de le détruire, afin de laisser à chacun de ses héritiers sa part réglée par les lois. S'il ne l'a point fait, je ne puis l'attribuer qu'à la rapidité de sa mort. J'ai dû déclarer ceci pour la décharge de ma conscience; maintenant je demande à tous les intéressés présents, s'ils ne veulent point accomplir l'intention du docteur, et annuler d'un commun accord ce testament, avant qu'aucun d'eux sache s'il le dépouille ou s'il l'enrichit.

Cette proposition inattendue fut suivie d'une pause de quelques instants. Mulzen fut le premier à prendre la parole.

— Pour ma part, dit-il d'un ton modeste, n'ayant aucun droit particulier à la bienveillance du mort, je ne puis regarder comme un sacrifice l'acceptation de l'égalité dans les partages, et j'y accéderai volontiers.

— Je n'y mettrai point d'obstacle pour ce qui me regarde, continua madame Charlotte.

— Et moi j'y consentirai, au nom de ma pupille, ajouta M. Rosman.

— Alors, dit le notaire en se tournant vers Henri, il ne reste que monsieur...

Celui-ci parut éprouver quelque embarras.

— Je n'ai, comme mon cousin, dit-il, aucun motif d'espérer une disposition testamentaire qui me favorise; mais par cela même je dois me montrer plus réservé. Quelles qu'aient été les intentions du docteur, son testament seul doit aujourd'hui faire foi; anéantir d'avance ses dispositions, c'est attenter à la foi au droit du testateur et à celui du légataire inconnu.

— N'en parlons plus alors, interrompit le notaire; l'unanimité seule pouvait légitimer ma proposition; restons dans le droit de chacun... comme le demande monsieur, et veuillez écouter.

A ces mots il déchira l'enveloppe, ouvrit le testament, et lut ce qui suit :

« Des quatre héritiers qui peuvent prétendre à ma succession, je n'en connais que deux, ma sœur Charlotte Revel et ma nièce Louise Armand; mais toutes deux n'ont, depuis longtemps, qu'un même intérêt comme elles n'ont qu'un même cœur, et ne forment en réalité qu'une seule personne, je n'ai donc véritablement de ce côté que Louise pour héritière. Ma première intention avait été de lui donner tout ce que je possède; mais parmi mes deux autres neveux, il peut s'en trouver un également digne de tout mon intérêt; reste seulement la difficulté de le distinguer.

» Ne pouvant le faire moi-même, et connaissant l'intelligence et le tact de ma nièce Louise, je m'en remets à son jugement, et je déclare prendre pour légataire universel celui de ses deux cousins qu'elle choisira pour mari.

» HARVER. »

Il y eut, après cette lecture, un assez long silence. Les deux jeunes gens paraissaient embarrassés, et Louise, confuse, tenait la tête baissée.

— Dieu me pardonne! le docteur a donné là à ma nièce une tâche difficile! s'écria madame Charlotte.

— Moins que vous ne le croyez, ma sœur, dit Rosman en souriant. Je connaissais depuis longtemps le testament d'Harver, et j'avais pris, en conséquence, mes informations; tout ce que j'ai pu apprendre m'a prouvé que, quel que fût le choix de Louise, elle n'avait rien à craindre.

— Alors, que mademoiselle décide, reprit le notaire en riant; dès qu'il y a sûreté, ce n'est plus qu'une affaire d'inspiration.

— Je m'en rapporterai à ma tante, murmura la jeune fille, en se jetant dans les bras de madame Charlotte.

— A moi, reprit celle-ci... mais c'est fort embarrassant, ma chère, et je ne sais en vérité...

En prononçant ces mots d'un air incertain, son regard avait glissé sur Mulzen; Henri s'en aperçut.

— Ah! votre choix est fait, madame, dit-il vivement, et quoi qu'il puisse me coûter de regrets, je dois l'approuver.

— Mademoiselle, ajouta-t-il en prenant Joseph par la main et le conduisant jusqu'à la jeune fille: votre tante a bien vu et bien jugé; mon cousin vaut mieux que moi.

— Ce que vous faites prouve le contraire, dit madame Charlotte attendrie; mais nous connaissons déjà un peu M. Mulzen; et puis... tenez... vous méritez qu'on vous dise toute la vérité...

— Dites, dites! interrompit Fortin.

— Eh bien! sa devise me rassure, tandis que la vôtre me fait peur; il promet l'indulgence et vous la justice. Hélas! cher monsieur, la justice peut suffire aux anges; mais pour les hommes il faut la charité.

— Peut-être avez-vous raison, madame, dit Henri pensif; oui, depuis hier, les faits semblent s'être succédé, à dessein, pour me donner une leçon. La rigoureuse défense de mon droit a toujours tourné contre moi, tandis que la bienveillance de mon cousin a toujours tourné à son profit. Joseph avait raison, sa devise vaut mieux que la mienne; car elle est plus près de la loi de Dieu: le Christ n'a pas dit: *A chacun son droit*; mais bien: *Aimez votre prochain comme vous-même*.

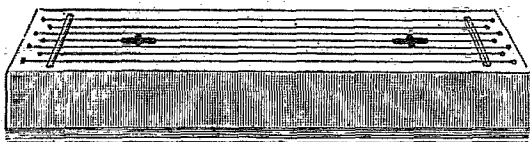
HARPES ÉOLIENNES.

C'est l'homme qui fabrique et dispose la harpe éolienne, c'est la nature qui en joue. Elle a dû être inventée ou retrouvée au moyen-âge, lorsque l'art de la musique commençait à peine à renaître. Ce fut sans doute une inspiration délicate que celle qui fit tendre pour la première fois des cordes à l'embrasure des fenêtres de quelque donjon isolé de la Calédonie ou des bords du Rhin, pour atténuer les voix formidables du ciel, les humaniser en quelque sorte, et n'en laisser pénétrer jusqu'au fond de la salle du travail ou du sombre oratoire que quelques mélancoliques retentissements. C'était déjà l'instinct, sinon le sentiment de l'art; c'était comme un lointain et touchant appel au génie de la musique, à l'Orphée moderne, au rival de la nature, au sublime Beethoven.

La harpe éolienne portative dut être un perfectionnement. Un luth, suspendu à un arbre, oublié à l'ouverture d'une fenêtre ou d'une porte, a pu en donner l'idée. Sa forme la plus élémentaire est celle que représente notre gravure, page 116. C'est une petite boîte de sapin oblongue, creuse, profonde de 10 ou 12 centimètres (1). Sur la cloison supérieure, percée de deux trous, sont tendues quelques cordes à boyau ou de laiton égales en longueur, inégales en épaisseur. Ordinairement elles sont montées à l'unisson, la corde la plus fine servant de tonique. Quelquefois on superpose deux rangs de cordes. On place l'instrument dans l'intervalle que laisse une vitre à coulisse, ou sur l'appui d'une fenêtre dont on baisse le châssis jusqu'à la hauteur des cordes, ou entre deux châssis latéraux, ou enfin entre les deux battants d'une porte. On recouvre quelquefois les cordes d'une planchette qui les protège et rend l'instrument d'un usage plus commode. A la plus légère brise, les cordes vibrent l'une après l'autre, ou plusieurs ensemble, ou toutes à la fois, tantôt murmurant quelques notes à peine sensibles avec une douceur infinie, tantôt augmentant graduellement de vitesse et de force, sui-

(1) Les harpes de Pleyel sont triangulaires.

vant tous les caprices, tous les degrés d'intensité du souffle qui les anime.



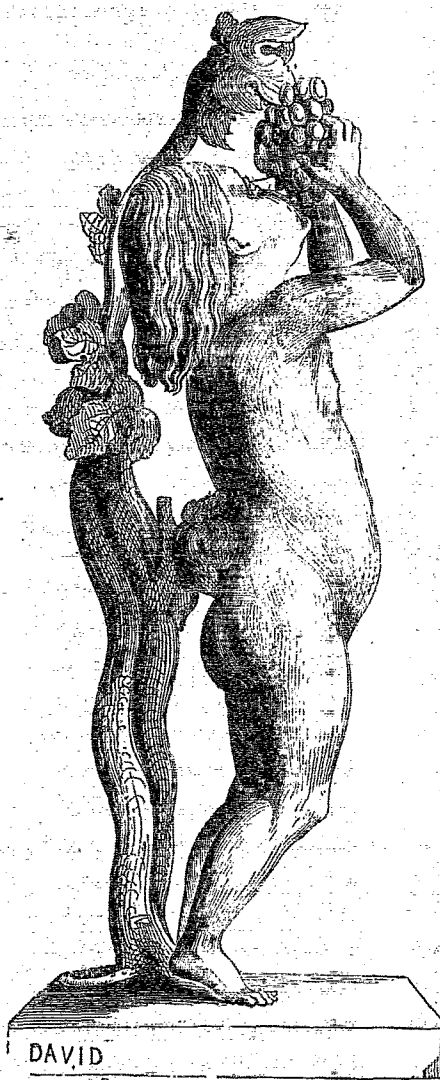
Parmi les expériences curieuses que certains amateurs de cet instrument ont faites au dernier siècle, on cite la gigantesque harpe éolienne météorologique construite en 1787, par M. Ventan, prévôt de Burkli près de Bâle. Cette harpe se composait de quinze fils de fer, longs de 320 pieds, placés dans un jardin à deux ou trois pouces d'intervalle, et tendus à l'aide de vastes cylindres. La corde la plus fine avait environ une ligne en épaisseur; la plus forte six lignes. Elles étaient disposées dans la direction du nord au sud, et inclinées de manière à former un angle de 20 à 30 degrés avec l'horizon. Aux changements du vent, cette harpe rendait des sons si puissants qu'ils couvraient tous les bruits de la maison et imprimaient presque un sentiment de terreur. Quelquefois ses frémissements imitaient les murmures rapides de l'eau en ébullition, d'autres fois le jeu lointain d'un harmonica, d'un carillon ou d'un orgue. On essaya de tendre ces cordes de fer dans la direction de l'est à l'ouest; elles ne produisirent plus aucun effet; on supposa une action secrète de l'électricité et du magnétisme sur cet instrument.

SALON DE 1845. — SCULPTURE.

Trop souvent la sculpture contemporaine ne semble se proposer que l'imitation directe des formes matérielles; elle ne montre le plus ordinairement que de beaux corps, de gracieux mouvements, des poses voluptueuses, lorsque nous cherchons et devons chercher avant tout la beauté des âmes, des sentiments, des idées. En nous approchant d'une œuvre, nous disons à voix basse à l'artiste : Voyons ta statue, c'est-à-dire voyons ton esprit, voyons ton cœur (1) ? Mais il semble qu'il ne nous comprenne pas; il répond : Admirez, j'ai des yeux exercés, de beaux modèles, une main adroite. Considérez un peu ce genou : comme il ploie ! remarquez cette épaule : comme elle est emmanchée ! comme ce col est flexible ! le marbre ne vous paraît-il point se mouvoir et palpiter, et ne découvrez-vous point sous la surface les muscles qui se jouent et le sang qui circule ? — Très bien, me dis-je, parfait ! mais si je me détourne, en apercevant un enfant, une jeune femme qui passent, je m'écrie intérieurement : Allons, vous êtes plus beaux que ce marbre ! Sur vos traits, et à travers vos yeux je lis une pensée, je vois la vie morale. Heureux ou souffrants, naïfs ou déjà éprouvés, je vous comprends : vous êtes de notre civilisation, de notre siècle ; mais celui-ci qui taille si habilement des images de pierre n'est qu'un païen que les païens mêmes n'auraient peut-être pas appelé un artiste.

Je songeais ainsi assez tristement après avoir traversé d'un pas lent une double rangée de blanches figures, Vénus, Bacchantes, Leda, statues de saintes, étrangement mêlées, et cependant pour la plupart véritablement sœurs, en tant qu'également inanimées et profanes. Tout-à-coup j'arrivai devant ce petit enfant aux cheveux flottants qui se soulève sur la pointe de ses petits pieds, et saisit de ses mains et de ses lèvres avides une lourde grappe aux grains appétissants. Je m'arrêtai malgré moi. — C'est l'enfant de l'auteur, me dit quelqu'un. — Non, répondis-je, c'est l'enfant

de tous les siècles : c'est l'image de l'homme lui-même au sortir du berceau, à l'entrée de la vie. Avec quelle ardeur ingénue il s'élance vers les fruits de la terre ! comme sa bouche frémit de plaisir ! comme il savoure ce jus enivrant ! Assez, cher enfant, assez. Mais il n'écoute point ; il ne sera point satisfait qu'il n'ait englouti le raisin tout entier ; et cette jolie tête s'allourdira, et le sommeil fermera bientôt ces yeux si vifs et si éclatants de bonheur. Nous sourions tous à te regarder, nous qui, pour la plupart, ne sommes pas moins imprudents que toi. L'idée n'est, sans doute, d'aucune époque : elle est de toutes les philosophies ; elle a pu venir à plus d'un Grec, et toutefois elle est ici exprimée sous une forme plus pure et plus générale que l'Erigone ; c'est l'entraînement de toutes les passions que l'artiste rappelle sous cette simple allégorie.



(Salon de 1845. — Un Enfant, statue en marbre, par David d'Angers.)

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

(Premier article.)

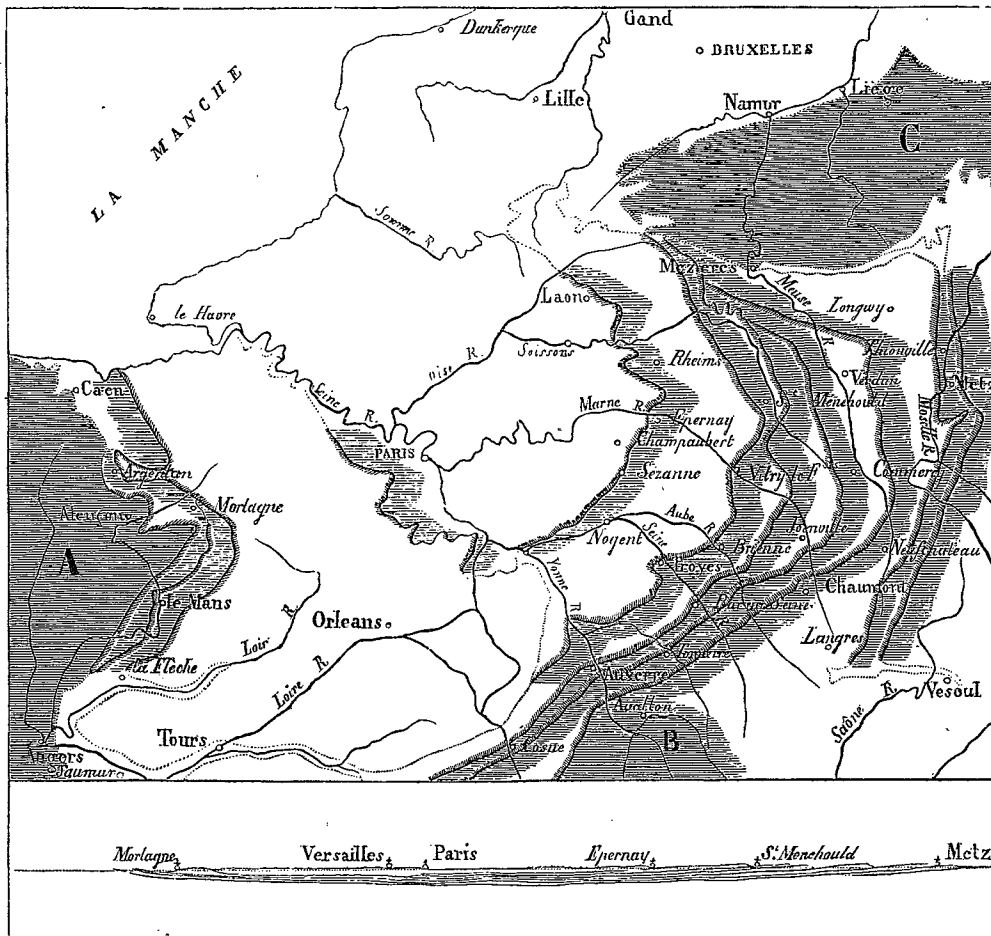
DE LA POSITION DE PARIS.

Quelques uns de nos lecteurs, appréciant l'importance de ce qu'à propos de la constitution géologique de la France, nous avons touché ces avantages de la position de Paris,

(1) Voy. p. 98.

ont bien voulu nous écrire pour nous demander à cet égard quelques développements. Nous nous rendons d'autant plus volontiers à cette demande, qu'elle nous amène sur un terrain assez nouveau. Rien n'est plus intéressant que de relever tout ce qui peut servir à constater que le territoire de France a été disposé par la nature d'après un plan déterminé, et qu'aucun des traits essentiels qui le caracté-

risent n'est sans but. La France joue, en effet, un trop grand rôle dans le système général du monde pour ne pas porter dans sa construction toutes sortes de marques des attentions spéciales de la Providence envers elle. C'est donc particulièrement à l'endroit de sa capitale, qui est comme le cœur de ce grand corps, que les indices de son organisation systématique doivent se montrer; et en effet,



(Carte et coupe du bassin de Paris.)

Les parties ombrées correspondant aux lettres A, B, C, représentent les provinces formées de terrains anciens. Les lignes d'escarpement sont indiquées par des hachures inclinées qui viennent tomber sur d'autres hachures horizontales, plus légères, qui marquent le plat des gradins. Enfin les lignes ponctuées qui sont placées dans le prolongement des lignes d'escarpements montrent la séparation ultérieure des divers terrains, qui se fait dès lors souterrainement sans se trahir au-dehors par aucun bourrelet. — La coupe faite à travers la France de Metz à Mortagne, et placée au-dessous de la carte, fait voir la disposition des couches qui se sont successivement déposées dans le bassin de terrain ancien. Pour éviter la confusion, sans trop altérer cependant les proportions, on s'est contenté de donner aux épaisseurs des terrains une dimension triple de celle qu'ils devraient avoir pour représenter exactement le plan de la nature.

il suffit d'un regard observateur pour se convaincre que l'emplacement qu'occupe Paris est précisément celui qui, en raison des conditions singulières réunies en ce lieu comme par une sorte de privilège de nature, convenait le mieux pour la capitale de la France : si bien que, voulût-on supposer la capitale bâtie ailleurs, elle tendrait toujours à revenir, par un effet d'équilibre, au point où nos pères l'ont placée avec un admirable instinct. Nos enfants, en comprenant plus clairement encore cette convenance, ne feront donc que la confirmer de plus en plus par leur assentiment.

Il s'agit ici d'une manière d'entendre la géographie, à laquelle on n'est pas assez habitué; et je demanderai la permission, pour bien fixer les idées, de me rendre aussi précis que possible, sauf à encourir peut-être les inconvénients de la sécheresse. La première considération que je

veuille faire valoir est le mode suivant lequel Paris est défendu par la nature à l'égard de l'étranger. C'est Guettard, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, qui a observé le premier que Paris est placé au centre d'une série de terrains différents disposés à peu près concentriquement autour de lui. Mais ce que ce grand géologue n'avait point, vu c'est que les lisières de ces terrains constituent sur une très grande étendue un véritable système d'enceintes. Les travaux de la carte géologique pouvaient seuls mettre ce fait singulier dans tout son jour. Dans la construction des cartes géographiques, on a attaché jusqu'ici une valeur si exclusive aux saillies et aux dépressions du sol qui correspondent au cours des rivières, qu'on s'est pour ainsi dire aveuglé sur celles qui en sont indépendantes; si bien que l'existence de ces escarpements circulaires qui règnent d'une manière continue sur des espaces si considérables a

pu demeurer pour notre siècle un sujet de découverte. On savait bien dans chaque canton qu'entre tel village et tel autre se trouvait une côte, mais ces connaissances locales demeuraient nécessairement isolées tant qu'aucun observateur ne s'était vu en mesure de suivre par lui-même, dans l'intérieur des terres, loin des grandes routes, l'enchaînement continu de toutes ces montées. La carte ci-jointe montre leur disposition générale.

Le premier bourrelet formé par une côte très rapide, commence un peu à l'est de Metz, et descend de là jusqu'à une assez grande distance vers le sud. Il est déterminé par la tranche des couches calcaires connues sous le nom de *lias*, et caractérisées par un genre de fossiles nommé *gryphites*, outre qu'elles sont éminemment propres à la fabrication de la chaux hydraulique. — Le second bourrelet répond à ce que l'on nomme l'étage inférieur du groupe *oolitique* : cet étage se compose d'un dépôt de marnes, entremêlé de quelques lits calcaires, généralement peu résistants, et recouvert par un épais dépôt de couches très solides. Ces couches calcaires qui reparaissent au jour sur la lisière de la Normandie y sont connues sous le nom de calcaires de Caen. — Le troisième bourrelet, situé à l'est de Verdun, répond à l'étage moyen de ce même groupe, étage formé, d'une manière presque identique avec le précédent, par un dépôt de marnes et d'argilles, surmonté par un dépôt de calcaire qui reparaît en Normandie et en Angleterre sous les noms de calcaire de Lisieux et de calcaire d'Oxford. — Le quatrième, placé à l'ouest de Verdun, répond à l'étage supérieur, composé, comme les deux précédents, d'un dépôt d'argile suivi d'un dépôt de calcaire. On conçoit que le long de toutes ces bandes la différence des terrains d'argile et des terrains de calcaire se témoigne d'une manière sensible dans les conditions diverses de l'agriculture qui se trouve par conséquent soumise aussi, dans certaines limites, à cette même disposition en bandes parallèles. — Le cinquième, un peu avant de Sainte-Menehould, est déterminé par les déchirements du *grès vert* qui est une roche tendre, surmontée par la craie tuffau qui est beaucoup plus résistante : c'est dans cette longue bande de grès vert que s'infiltrèrent les eaux que la sonde, descendue à une profondeur suffisante, oblige à remonter au jour à Paris. — Le sixième, très voisin presque partout du précédent, correspond à la *craie* qui forme au-delà un large gradin presque entièrement plat, et que n'ont point oublié tous ceux qui ont traversé les grandes plaines de la Champagne. Enfin le septième, déterminé par la saillie des couches calcaires, dite *formation tertiaire*, commence ces riantes campagnes qui environnent Paris en s'opposant par un si vif contraste aux pays de craie qui les entourent.

Au-delà de Paris, sur la rive gauche de la Seine, se trouve l'indice affaibli d'un dernier bourrelet, mais de peu d'importance et d'étendue : il est déterminé par la saillie de l'étage moyen des dépôts tertiaires, et conduit au riche plateau agricole de la Beauce, qui appartient précisément à cet étage. En continuant à s'avancer vers l'ouest, on retrouve de nouvelles lignes de bourrelets, mais disposées en sens inverse des précédentes, et garnissant le bassin du côté de la Bretagne, à peu près de la même manière que les autres, du côté de la Lorraine. Elles sont produites, en effet, par le rebord opposé des mêmes couches. Mais, comme si la nature, dans ses sages prédispositions, avait tenu compte de ce que le cœur de la France avait moins de protection de ce côté que du côté opposé, ces boulevards n'y sont ni aussi nombreux, ni aussi forts, ni aussi étendus. Le dépôt tertiaire de la Beauce, en se prolongeant, a recouvert entièrement la craie dans cette direction. La première ligne d'escarpements qui se présente quelque peu à l'est de Mortagne est déterminée par le grès vert ; la suivante, très peu développée, appartient à l'étage moyen de la formation jurassique, l'étage supérieur de cette forma-

tion ne s'étant pas dégagé non plus de dessous le grès vert ; enfin le dernier bourrelet, appuyé sur les terrains anciens de la Bretagne, qui commencent dès Alençon, appartient à l'étage inférieur de ce même groupe.

Voilà en abrégé l'ensemble des reliefs généraux de cette partie si essentielle de la France. Ceux qui dépendent des lignes de montagnes proprement dites, telles que le Jura, les Vosges, les Ardennes, étant assez connus, ne doivent pas nous arrêter ici. Il suffit de se souvenir de l'art merveilleux avec lequel ils sont justement disposés aussi dans la partie de la France qui regarde le continent, afin de la couvrir spécialement de ce côté. C'est pourquoi nous nous sommes borné, dans la carte annexée à cet article, à ce qui concerne le bassin de Paris proprement dit, en nous arrêtant aux bords de la grande coupe du terrain ancien dans laquelle se sont déposés ces divers sédiments, et qui paraît en Bretagne, dans le Morvan et en Belgique, M. de Beaumont, avec cette sagacité étendue qui le caractérise, a fait remarquer qu'à partir du point où les bourrelets s'interrompent en s'enfonçant au-dessous du terrain tertiaire qui s'étend uniformément de Paris à Bruxelles, la politique, pour suppléer à ce que la nature a cessé d'exécuter, a dû remplacer ces lignes de défense par des lignes de forteresses. C'est dans cet intervalle, en effet, où la nature n'a voulu élever aucune barrière, comme pour nous inviter à l'union entre la Belgique et nos provinces du Nord, que sont principalement accumulées les places fortes ; et en les supposant jointes les unes aux autres, on pourrait regarder ces nouvelles lignes comme une continuation artificielle des autres remparts non moins puissants que nous avions à signaler. De même donc qu'en jetant les yeux sur une carte militaire, on serait amené à conjecturer qu'où cessent les lignes de forteresses, doivent exister d'autres lignes de défense d'un autre genre ; de même, en considérant la carte géologique, on pourrait conjecturer qu'où cessent les lignes d'escarpements doivent commencer des lignes de forteresses.

Une autre observation d'un grand intérêt, et qui achève de prouver l'importance de ces lignes pour la défense du territoire, c'est que c'est précisément sur elles que se sont données les batailles les plus décisives. Ainsi leur existence est secrètement écrite dans l'histoire militaire de la France. Les ouvertures qui s'y trouvent naturellement creusées, soit pour le passage des rivières, soit pour celui des voies de communications, peuvent être considérées comme autant de brèches dont les généraux se disputent avant tout la possession. Comme dans un siège, c'est au pied de ces murailles que les armées d'invasion sont obligées de combattre. C'est surtout dans la campagne de 1814, comme le relève le grand géologue que nous suivons ici, que cette vérité a été mise dans tout son jour. Rien n'est plus frappant en effet que de suivre sur la carte géologique les opérations de cette mémorable campagne. C'est sur le bourrelet le plus intérieur, formé par les extrémités du dépôt tertiaire, que se trouvent les champs de bataille de Montreuil, de Nogent, de Sezanne, de Vauchamp, de Montmirail, de Champaubert, d'Epervy, de Craon, de Laon. Sur la deuxième crête, formée par les limites de la craie, se trouvent Troyes, Brienne, Vitry-le-Français, Sainte-Menehould : là aussi se trouve Valmy. La troisième crête, formée par les couches de grès, situées à la partie inférieure de la craie, moins prononcée et plus inégale que les autres, présente les fameux défilés de l'Argonne. Près de la quatrième, qui appartient à l'étage supérieur du calcaire jurassique, se trouvent Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Bar-le-Duc, Ligny. Près de la cinquième, qui est également jurassique, sont Châtillon-sur-Seine, Chaumont, Toul, Verdun. La sixième, déjà un peu excentrique, formée par les coteaux élevés qui s'étendent depuis Langres jusqu'aux environs de Mézières, étant d'une possession moins essentielle, a été moins disputée.

Mais ce serait une chose de peu de conséquence que la capitale eût été si favorablement traitée quant aux conditions de sa défense, si elle ne l'était plus encore quant à ses communications avec le reste du territoire. C'est même là ce qui explique pourquoi la nature n'a pas fait encore davantage pour sa position militaire ; car il eût été difficile de la renforcer sans nuire par là même à la facilité des abords. C'eût donc été sacrifier le commerce à la stratégie, c'est-à-dire un avantage constant à un avantage transitoire. C'est pourquoi il a fallu nécessairement s'arrêter à une sorte de moyenne entre les deux sortes de convenances, et ne pousser à l'extrême ni l'un ni l'autre. Il est clair que, puisque ce sont surtout les conditions relatives aux communications qui donnent à la position de Paris le caractère de capitale, ces conditions doivent nécessairement se montrer d'une manière décisive dans la constitution générale du pays. Elles se témoignent, en effet, d'une manière qui saisit immédiatement les yeux dans la disposition des rivières, qui se dirigent en convergeant vers le centre du bassin avec une affectation si sensible qu'on pourrait presque les comparer aux rayons d'une étoile.

La Seine, l'Yonne, la Marne, l'Oise, sans compter les rivières inférieures, semblent s'y donner rendez-vous, comme pour enseigner aux hommes, par leur exemple, à se réunir pareillement à ce centre si naturel. Sur aucun autre point du territoire, on n'aperçoit rien de semblable. Les canaux complètent la leçon ; la main de l'homme s'est sentie en quelque sorte invitée par le territoire lui-même à les creuser pour donner le dernier coup à l'œuvre de la nature. Là, en effet, tant dans les canaux déjà exécutés que dans ceux qui restent à terminer, se dessine nettement l'influence des traits fondamentaux de la constitution minérale de la France. Le bassin de Paris, comme le révèle clairement la carte géologique, n'est pas entièrement séparé par les protubérances du terrain ancien des bassins de la Provence et de la Gascogne. On voit, si l'on se reporte au massif élevé qui occupe la partie centrale de la France, que ce massif a été disposé de manière à laisser passage, d'un côté, entre les chaînes des Vosges et du Jura, pour arriver sur la longue dépression qu'arrosent la Saône et le Rhône ; et de l'autre côté, on trouve passage également entre les terrains anciens de la Vendée et ceux du Limousin, pour arriver de même dans le large bassin de la Garonne. Ainsi, comme deux appendices du bassin de Paris, reliées facilement avec lui par les canaux, par les routes, par les chemins de fer, ces deux provinces, séparées l'une de l'autre par le massif central qui, malgré leur voisinage, les empêche de faire corps entre elles, ont avec la capitale leurs affinités les plus naturelles. C'est à ce point que se rapporte aussi de préférence, par un arrangement non moins frappant, le massif central lui-même, traversé par la vallée de l'Allier qui le partage en deux, dans le sens du diamètre, et qui se termine en impasse du côté du Midi, tandis qu'elle s'ouvre au contraire vers le Nord, comme pour enseigner aux habitants de ces provinces reculées le chemin de leur vraie capitale.

Il faut ajouter à cela que Paris se trouve flanqué par des provinces agricoles qui comptent au premier rang parmi les plus fertiles qu'il y ait en France ; elles sont célèbres dans l'histoire de la richesse publique sous les noms généraux de Brie, de Beauce et de Normandie que leur avaient donnés nos ancêtres. Non seulement elles contribuent à l'établissement de la capitale en fournissant aux besoins de sa consommation, mais en amassant autour d'elle des populations serrées ; tellement que, lors même que Paris n'existerait pas, les alentours de la position qu'il occupe n'en seraient pas moins une des régions de France où l'on trouverait proportionnellement le plus grand nombre d'habitants. Et l'on ne peut s'empêcher d'être encore frappé de la disposition de toutes ces autres provinces naturelles for-

mant autour de la capitale comme autant de marches d'un vaste perron demi-circulaire, sur chacune desquelles les circonstances générales de l'agriculture, des routes, de la construction des maisons, du paysage, sont à peu près identiques. La capitale est au centre.

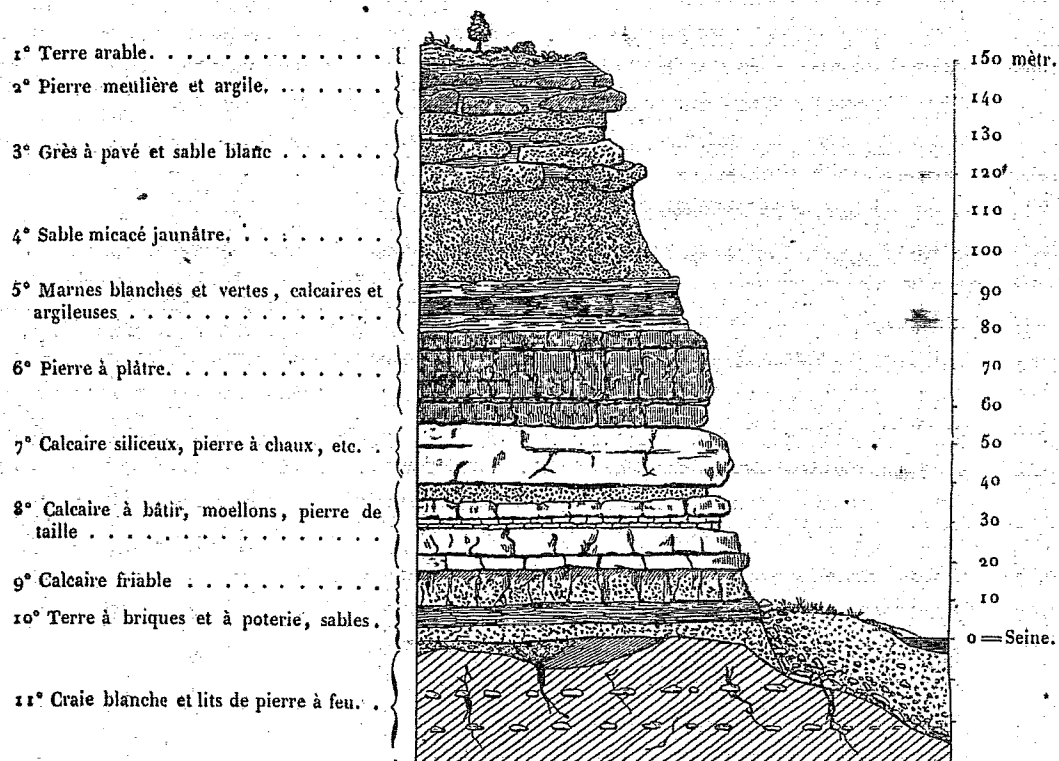
En même temps que les denrées propres à l'alimentation d'une grande ville, les matériaux de construction qui ne sont pas moins nécessaires à l'existence d'un pareil centre abondent aussi d'une manière extraordinaire dans cette contrée centrale, et surtout dans le rayon de Paris. Au lieu de procéder dans ses dépôts par couches épaisses et de même nature, comme elle l'a fait en général dans le reste de la France, la nature a entassé sur ce point les formations les plus variées, et dans la moindre profondeur possible. Il suffit de faire le relevé des dépôts tertiaires des environs de Paris pour être émerveillé des ressources singulières qu'ils offrent à l'industrie. C'est un des points sur lesquels a le plus insisté M. Jean Reynaud dans un Mémoire sur cette même question, inséré, il y a une douzaine d'années, dans la *Revue encyclopédique*. « Comme il n'y a pas d'endroit où le mouvement de la vie soit plus rapide que dans une capitale, dit-il, il n'y en a pas non plus où la construction soit plus active. Il faut donc que ce travail soit allégé par tous les avantages possibles. Or, c'est en cela surtout que Paris se montre privilégié d'une façon particulière. Nous ne voulons point entrer dans un détail qui paraîtrait peut-être aride ; mais quiconque en voudra suivre le calcul s'assurera bientôt qu'il n'est pas un seul point du territoire national qui soit plus favorablement partagé que Paris, sous le rapport des principes naturels de la maçonnerie. Le plâtre, ce ciment par excellence de nos cités modernes, ce ciment si maniable et si propre à la mobilité merveilleuse de nos maisons, le plâtre le plus excellent, entassé par massifs inépuisables, entoure la ville, comme si une main sage et prévoyante s'était chargée d'en ménager les entrepôts. Les carrières les plus abondantes, les plus facilement exploitables, les plus riches en moellons et en pierres de toutes sortes sont ouvertes aux flancs des collines ou dans les souterrains de la campagne. La chaux et l'argile ne manquent pas. A tous ces éléments étagés l'un sur l'autre, et dans une proximité si parfaite, se joint encore, par une dernière attention de la Providence, la formation minérale de laquelle sort le meilleur pavé des routes et des rues. Après la substance des maisons, quoi de plus essentiel que la substance des voies publiques ! Quelle étendue ! quelle consommation perpétuelle ! Que seraient les pyramides du Nil à côté des entassements que l'on ferait en dressant les pavés de Paris l'un sur l'autre ! et cette base immense, chaque jour notre ardent roulement le dévore et veut qu'on lui en rende une autre. Enfin ajouterai-je que les meules extraites des couches supérieures du bassin de Paris sont l'instrument de la plus délicate mouture, non seulement pour la population circonvoisine, mais pour la France entière ; que leur espèce est unique et qu'elles sont connues jusqu'au-delà des mers ? La coupe géologique des terrains de Paris fait éclat jusque dans la science : le continent n'en présente pas une qui soit plus variée et plus riche. Et grâce à sa position dans le centre de cette localité privilégiée, notre capitale n'est pas moins solide dans le monde par ses racines souterraines qu'elle ne l'est par sa face extérieure et vivante. Il en est des grandes villes comme de ces arbres qui ne se développent que dans des terrains d'une qualité particulière. Les grandes villes ne croissent point partout ; elles ne sont point indépendantes du sol sur lequel elles reposent ; elles y pompent une partie de leur nourriture, et la substance minérale qu'elles y prennent n'est pas moins indispensable à leur existence que la sève qui se met en jeu dans l'organisation végétale. »

Une coupe des collines des environs de Paris est le com-

mentaire le plus décisif que l'on puisse donner à cette description. Il est impossible de n'être pas profondément frappé de ce singulier spectacle. Ce sont tous les matériaux d'une grande ville apportés là par la nature, et mis régulièrement en dépôt en attendant que l'homme vienne les prendre pour s'en servir. Nulle part ailleurs on ne trouverait une accumulation aussi extraordinaire ; dix étages superposés, tous différents et dont aucun n'est inutile. La craie pour la chaux hydraulique ; l'argile plastique pour la brique, les poteries, le modelage ; le calcaire grossier pour les pierres de construction ; le calcaire siliceux pour la chaux grasse ; la pierre à plâtre, les marnes, le sable, le grès, la pierre meulière : tel est le compte du dépôt minéral sur lequel s'élève Paris. C'est après ces formations préalables

dans lesquelles il est comme évident que la nature, dans le temps même où l'océan recouvrait encore ces contrées, visait déjà à la capitale de la France, que par des cataclysmes dont la géologie ne possède pas bien encore toute l'histoire, le pays s'est trouvé revêtu d'une terre aussi propre au labourage que les dépôts situés au-dessous l'étaient à l'industrie, et que toute cette grande et admirable construction du bassin de Paris s'est trouvée achevée.

Telles sont les causes physiques les plus générales de l'existence de Paris. Quelques essentielles qu'elles soient, les causes politiques le sont assurément plus encore, et même l'on peut dire que c'est l'accord des premières avec celles-ci qui fait leur principale valeur. On ne peut méconnaître le doigt de Dieu dans une telle concordance de



(Composition d'une colline des environs de Paris.)

la nature et de l'histoire. Concluons donc, comme l'écrivain que nous venons de citer, et répétons avec lui que « Les fondements de la cité parisienne ne sont pas seulement dans le droit matériel de la ville, mais qu'ils sont surtout dans le droit social de la France. »

Le Dominiquin avait coutume de jouer pour ainsi dire le rôle de toutes les figures qu'il voulait représenter, et de dire tout haut ce que la passion qu'il leur donnait pouvait leur inspirer. Lorsqu'il peignait le martyr de saint André, le Carrache le surprit comme il était en colère, parlant d'une voix terrible et menaçante : il travaillait pour lors à un soldat qui menace le saint. Après que l'enthousiasme du Dominiquin fut passé, le Carrache courut l'embrasser, et lui avoua qu'il le regardait désormais comme son maître ; il venait d'apprendre de lui la véritable manière de réussir dans les expressions.

AUTEUR RÉCOMPENSÉ PAR UN BREVET DE MENDIANT.

Le célèbre Stow (mort en 1695) avait employé sa vie et son patrimoine à explorer les antiquités de l'Angleterre qu'il avait

parcourue presque tout entière à pied. Sur la fin de ses jours, il tomba dans la plus profonde misère, et sollicita quelques secours. Mais tout ce qu'il put en obtenir fut une patente scellée du grand sceau, par laquelle « considérant que ledit Stow a employé quarante-cinq ans à réunir les matériaux pour ses chroniques d'Angleterre et douze à écrire l'histoire des villes de Londres et de Westminster, et a consacré sa vie entière au service de son pays, nous lui accordons notre gracieuse et royale permission de solliciter les aumônes de nos sujets, et d'appliquer à son usage personnel ce qu'il pourra obtenir de leur bienveillance. Le tout pendant le cours d'une année. »

ISRAELI, *Mélanges de littérature*.

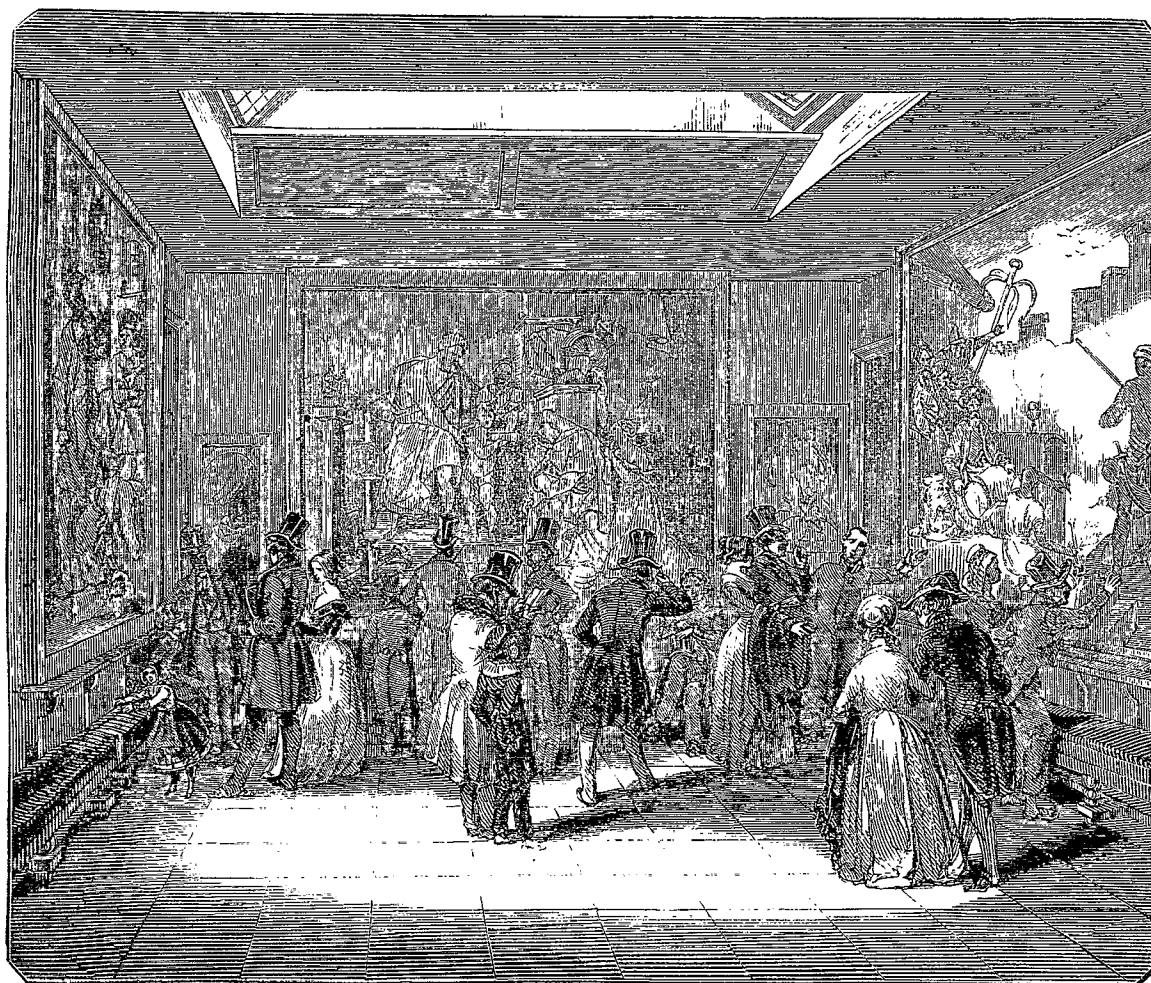
Si les hommes sont inconséquents, l'humanité ne l'est pas, et la logique, cette nécessité de l'esprit, suit imperturbablement son chemin.

VINET.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS.



(Manufacture des Gobelins. — Salle d'exposition.)

La *manufacture royale des Gobelins* doit son nom à d'anciens teinturiers qui, établis à l'extrémité du faubourg Saint-Marcel, à Paris, s'étaient rendus célèbres par l'invention de la belle écarlate appelée depuis écarlate des Gobelins. C'est au commencement du dix-septième siècle que cet établissement prit le nom d'hôtel de Gilles Gobelin, que l'un d'eux lui donna. La famille des Gobelins s'étant retirée du commerce, il passa au sieur Leleu, conseiller au parlement. Les frères Cannaye le prirent ensuite à loyer, et s'occupèrent non seulement de teinture, comme leurs prédécesseurs, mais aussi de tapisserie. Après eux, Jean Liansen, dit Jans, de Bruges, fabriqua pour la première fois aux Gobelins la tapisserie sur des métiers de haute-lisse.

Du reste, l'art de la tapisserie paraît avoir été apporté en France par des croisés, ou par des Orientaux venus à leur suite. Le plus ancien document qui y soit relatif est un édit du Châtelet de Paris de 1295, édit qui autorise un établissement de tapisserie de haute-lisse, et permet à un sieur Renaut d'avoir des ouvriers et de prendre des apprentis. Pendant les premiers siècles qui suivirent son importation, cet art fit peu de progrès sans doute, puisque François I^{er} et Henri II, voulant orner leurs châteaux, firent exécuter à Bruxelles, en tapisserie, les batailles et le triomphe du grand Scipion, d'après les cartons de Jules Romain.

Henri IV releva la tapisserie tombée en quelque sorte dans l'oubli, et donna, par un édit du mois de janvier 1607,

un privilège à l'établissement formé à Paris par les sieurs Marc Comans et François La Planche. On possède encore au Garde-Meuble plusieurs pièces de tapisseries exécutées de son temps. Louis XIII, à l'exemple de son père, continua aux fils de ces deux fabricants les privilèges accordés par Henri IV. Quelques unes des tapisseries fabriquées sous ce règne, représentent la vie et les miracles de saint Crépin et saint Crépinien, et portent une inscription indiquant qu'elles ont été faites au compte des cordonniers de la ville de Paris et destinées à la chapelle de leur corporation, dans l'église de Notre-Dame.

La communauté des marchands-tapissiers, très ancienne à Paris, était autrefois partagée en deux : l'une, sous le nom de maîtres-marchands tapissiers de haute-lisse, sa-razinois et rentrayure ; l'autre, sous celui de courte-poin-tiers, neustrés et coustiers. La grande ressemblance de ces deux corps pour leur commerce donnant occasion à de fréquents différends entre eux, leur réunion fut ordonnée par arrêt du Parlement du 11 novembre 1621, et leurs nouveaux statuts furent approuvés et confirmés par lettres-patentes de Louis XIII du mois de juillet 1636.

Colbert ayant rétabli et embelli les maisons royales, surtout le château du Louvre et le palais des Tuileries, songea à les garnir de meubles et à les décorer d'ornements qui répondissent à la magnificence de leur architecture et à leur destination. Dans ce but, il choisit les hommes les plus habiles dans toutes sortes d'arts et de métiers, et imagina de les réunir dans un même local et sous une même

direction. Pour assurer l'avenir de l'établissement qu'il projetait, il décida le roi à faire, en 1662 ou 1663, l'acquisition de l'hôtel des anciens teinturiers Gobelins, où déjà une fabrique de tapisserie était installée. Au mois de novembre 1667, Louis XIV rendit un édit par lequel fut créée la *Manufacture royale des meubles de la couronne*.

Les termes mêmes de cet édit, les minutieux détails qu'il contient, les immunités et privilèges considérables qu'il accorde aux ouvriers, tels que la maîtrise, les droits réservés à la naturalisation, et une juridiction toute spéciale, attestent l'importance que, dès l'origine, Louis XIV attachait à l'établissement des Gobelins.

Colbert confia à Le Brun, premier peintre du roi, la direction de la manufacture royale, où bientôt furent appelés quelques hommes qui ont laissé une réputation soit dans les arts, soit dans l'industrie. De ce nombre, nous citerons le célèbre graveur Sébastien Le Clerc, auquel Colbert fit accorder par le roi, en 1669, un logement à l'hôtel royal des Gobelins, avec une pension de six cents écus. Le Clerc, qui épousa en 1673 une des filles de M. Vandenkerchoven, teinturier du roi dans cet établissement, est mort aux Gobelins, le 25 octobre 1714, âgé de soixante-dix-sept ans, après y avoir demeuré plus de quarante années.

Pour composer les ateliers de tapisserie, seule industrie dont nous ayons à nous occuper, Colbert fit venir des ouvriers de la manufacture de Bruxelles, renommés alors pour leurs copies d'après les cartons de Raphaël et de Jules Romain. Parmi eux se trouvait Lefèvre père, qu'on plaça à la tête des ateliers avec Jans, employé déjà depuis longtemps aux Gobelins. A ces deux habiles ouvriers fut en outre confié le soin de former des élèves.

Colbert chargea Le Brun, ainsi que les meilleurs peintres de l'époque, de composer des tableaux pour être exécutés en tapisserie. Aussi cette fabrication, restée jusqu'alors à peu près dans l'état d'imperfection qui avait marqué ses premiers essais en France, devint-elle à cette époque véritablement un art. La manufacture royale, bien dirigée, visitée par Louis XIV, admirée du public, ne tarda pas à voir ses produits recherchés par toute l'Europe, comme ils le sont encore aujourd'hui. En 1694, sa prospérité commença à décroître. La pénurie à laquelle la guerre pour la succession d'Espagne réduisit le trésor, fit suspendre les commandes et congédier, l'année suivante, une partie des ouvriers, des élèves et des apprentis. Sous le règne de Louis XV, les ateliers furent momentanément fermés. Toutefois quelques commandes d'ameublements destinés aux maisons royales donnèrent plus tard une nouvelle activité aux travaux.

Jusqu'alors la tapisserie s'était faite à l'entreprise. Le roi payait après la livraison des pièces commandées; seulement, il prêtait les ateliers, les métiers, et avançait aux entrepreneurs la chaîne, la laine et la soie. Tous ces objets étaient notés sur le registre du garde-magasin, et lorsque les entrepreneurs lui livraient la tapisserie, le garde-magasin déduisait la valeur des matières avancées. La manufacture des Gobelins n'était pas, comme aujourd'hui, exclusivement occupée par la couronne; elle avait toute la liberté d'un établissement particulier et faisait commerce de la tapisserie. Tous ceux qui désiraient un ameublement s'adressaient aux entrepreneurs et traitaient avec eux.

En 1794, les ouvriers furent payés à l'année, et l'on supprima les différents corps d'état que Colbert avait réunis, pour ne plus fabriquer que de la tapisserie. En 1793, les travaux subirent un ralentissement considérable par suite de l'enrôlement d'une partie des ouvriers et du renvoi des élèves. Cette crise dura peu; bientôt après, le jury des arts réorganisa la manufacture.

La suppression de la tâche eut pour premier avantage

de laisser aux artistes un plus libre emploi de leur temps, et de leur permettre ainsi de s'appliquer à la qualité plus qu'à la quantité des produits. Des améliorations remarquables justifiaient leurs efforts. Des hommes de mérite se perfectionnèrent; l'étude du dessin et de la peinture, en développant leur goût, contribua puissamment à leurs progrès. Le tapissier se fit artiste; la laine sous ses doigts se métamorphosa en peinture, et les tapisseries devinrent de véritables tableaux.

Aujourd'hui les artistes ourdissent eux-mêmes leur chaîne, calquent et décalquent leur tableau, cherchent et emploient leurs couleurs. La surveillance de chaque tapisserie est confiée à un principal ouvrier; l'inspection aux chefs d'ateliers, et la conduite de la partie d'art à un artiste peintre.

Les laines et les soies sont conservées en écheveaux dans un magasin général, et sur des broches dans un magasin de détail. Chaque métier a, en outre, son armoire particulière, où sont déposées les laines choisies par l'artiste lui-même pour l'exécution de ses travaux.

La tapisserie était autrefois fabriquée simultanément sur des métiers de *basse-lisse* et de *haute-lisse*; ces derniers sont exclusivement employés aujourd'hui. La différence de ces noms vient de la différence, non de l'ouvrage qui est proprement le même, mais de la position des métiers. Celui de la basse-lisse est, en effet, posé à plat et horizontalement, tandis que celui de la haute-lisse est dressé perpendiculairement et debout.

Les *lisses* sont de petites cordelettes attachées à chaque fil de la chaîne avec un nœud coulant, qui forme une espèce de maille ou d'anneau; elles servent à tenir la chaîne ouverte pour y passer les broches chargées des laines et des soies.

Le métier de la basse-lisse est assez semblable à celui des tisserands. Le dessin ou tableau à reproduire est placé au-dessous de la chaîne, où il est soutenu de distance en distance par des cordes transversales. Deux instruments servent à travailler à ce métier, le peigne et la flûte (espèce de navette). Le basse-lissier se met au-devant du métier, sépare avec le doigt les fils de la chaîne, afin de voir le dessin, et prenant la flûte chargée de la couleur convenable, il la passe entre ces fils, après les avoir haussés ou baissés par le moyen des lames et des lisses que font mouvoir les marches sur lesquelles il a les pieds; ensuite, pour serrer la laine ou la soie qu'il a placée, il la frappe avec le peigne. Dans la basse-lisse, comme dans la haute-lisse, le travail se fait à l'envers, en sorte que l'ouvrier ne peut voir sa tapisserie du côté de l'endroit qu'après que celle-ci est terminée, ou en faisant faire la bascule à son métier, inconvénient grave qui en a déterminé l'abandon.

Quatre principales pièces composent le métier de haute-lisse, deux longs madriers, et deux gros rouleaux ou cylindres en bois placés transversalement l'un en haut des madriers et l'autre au bas. Lorsqu'un métier à peu près de tapisserie est fabriqué, on roule cette partie sur le cylindre du bas, et celui du haut fournit la chaîne nécessaire pour la confection de la partie suivante. Cette chaîne est séparée en deux plans par un bâton dit de croisure; par ce moyen, la moitié des fils est toujours tenue en arrière et l'autre moitié en avant. Les fils de derrière, par rapport à la place qu'occupe l'artiste, peuvent être ramenés en avant à l'aide des lisses.

Lorsque le métier est dressé et la chaîne tendue, le premier soin de l'artiste est de tracer, avec un crayon blanc, sur les fils de cette chaîne, les principaux traits du tableau qu'il doit représenter. Ensuite il reproduit, avec un crayon noir, sur une feuille de papier transparent appliqué au tableau, les traits et les points qui transparaissent en blanc. Il applique alors ce calque sur le devant de la chaîne, et l'assure au moyen de baguettes plates; puis il reproduit

le calque sur la chaîne, en marquant avec une pierre noire l'endroit du fil qui correspond au trait noir du calque, de manière que le dessin sur la chaîne n'est que la réunion de points noirs chacun à sa place. Ce dessin, qu'on fait partie par partie, afin qu'il ne s'efface pas, est indispensable.

L'artiste, après ces opérations préalables, commence à rendre, avec les laines et les soies qu'il a préparées, son modèle qui est placé derrière lui à sa droite, à la distance d'un demi-mètre environ. Dans cette position, il a seulement à tourner la tête, tandis que le tableau lui ôterait le jour, s'il était placé devant lui. Quant à son ouvrage, l'artiste l'exécute à l'envers de la pièce. La tapisserie, en effet, est un tissage, et la marche des tons se voit à l'envers par les points que laisse le tissu qui voyage avec les broches, en suivant le mouvement des teintes. Si l'artiste travaillait par devant, il serait obligé de couper chaque brin de tissu à mesure qu'il cesserait de s'en servir, ce qui allongerait considérablement l'ouvrage et diminuerait sa solidité, au lieu que le travail étant exécuté par derrière, tout le défectueux du tissu et de la chaîne est attiré à l'envers.

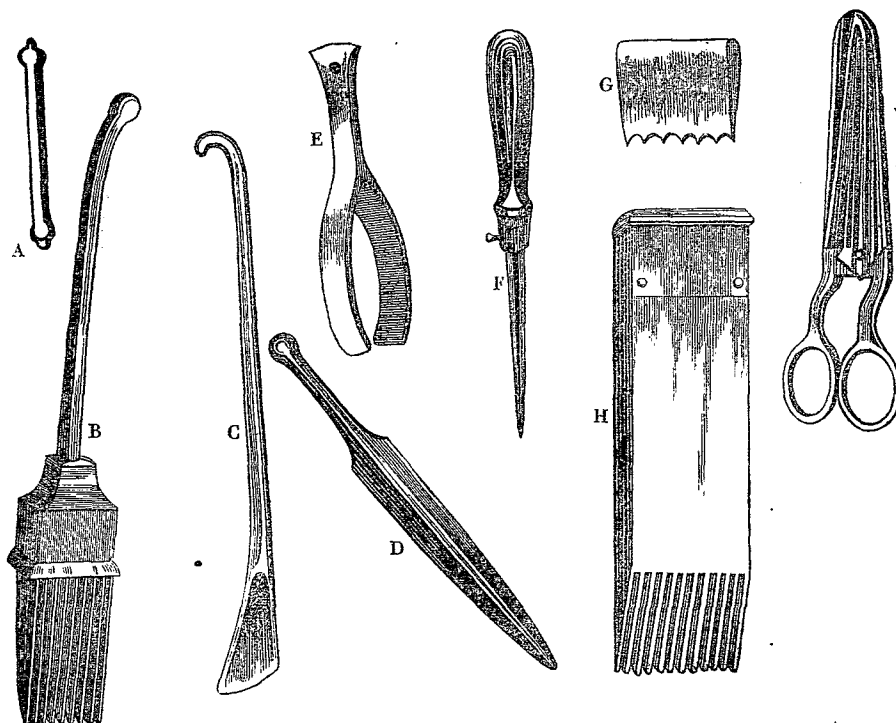
Après avoir passé la main gauche dans l'écartement des fils que laisse le bâton de croisure, et lui avoir donné une ouverture plus grande, en tirant vers lui la quantité de fils qui lui est nécessaire, l'artiste y passe, de gauche à droite, le fil qu'il doit travailler, et quand il l'a plus ou moins tendu, il le tasse avec la pointe de la broche sur laquelle le fil est enveloppé; puis, ramenant sa broche en sens contraire, il passe ce même fil dans l'écartement que laissent à leur tour les fils de devant abandonnés à eux-mêmes et ceux de derrière ramenés par devant au moyen des lisses.

Cette allée et cette venue sont appelées *duite*. C'est ainsi qu'est fabriqué le tissu. Le travail proprement dit consiste en duites. Il en faut deux pour former une hachure. L'une de ces duites a plus ou moins d'étendue que l'autre; elles en ont rarement une égale.

C'est grâce à la savante combinaison des duites qu'on passe des bruns aux clairs, des tons forts aux tons faibles, qu'on dispose les couleurs, qu'elles se lient et se marient, qu'on dessine les ombres et les demi-teintes, au point qu'il est impossible à l'œil peu exercé de découvrir où commence, où se termine une couleur ou une nuance. Les grands contours sont enlevés séparément et rapprochés de ce qui les avoisine par une couture. Il faut à l'artiste une longue pratique, avant qu'il parvienne à se reconnaître parmi tant de fuseaux, à dessiner correctement avec des laines sur des fils mobiles, à imiter avec ces mêmes laines le moelleux des étoffes, la finesse de la soie, la fermeté et le brillant des métaux, la transparence enfin et l'éclat de la carnation.

Les principaux outils ou instruments dont se sert le haute-lissier, sont la broche et le peigne. La broche est ordinairement en bois de frêne de 18 à 20 centimètres de longueur. Sa tête est ronde, se terminant un peu en olive; son corps est évidé pour contenir la laine ou la soie, et sa queue se termine en pointe.

Le peigne est en ivoire; sa forme est celle d'un coin à fendre du bois; sa longueur est de 15 à 16 centimètres, sa largeur, dans le haut, de 5 à 6 centim., et dans le bas, de 4 à 5; son biseau se compose de dix-sept à dix-huit dents séparées les unes des autres par de petits intervalles, à travers lesquels s'introduisent les fils de chaîne de tous les



(Outils employés pour la fabrication des tapisseries et des tapis.)

A, flûte. — B, peigne pour tapis de pied. — C, tranche-fil pour tapis. — D, broche. — E, pinces pour la tapisserie. — F, poinçon. — G, grattoir. — H, peigne pour la tapisserie. — I, ciseaux pour tapis.

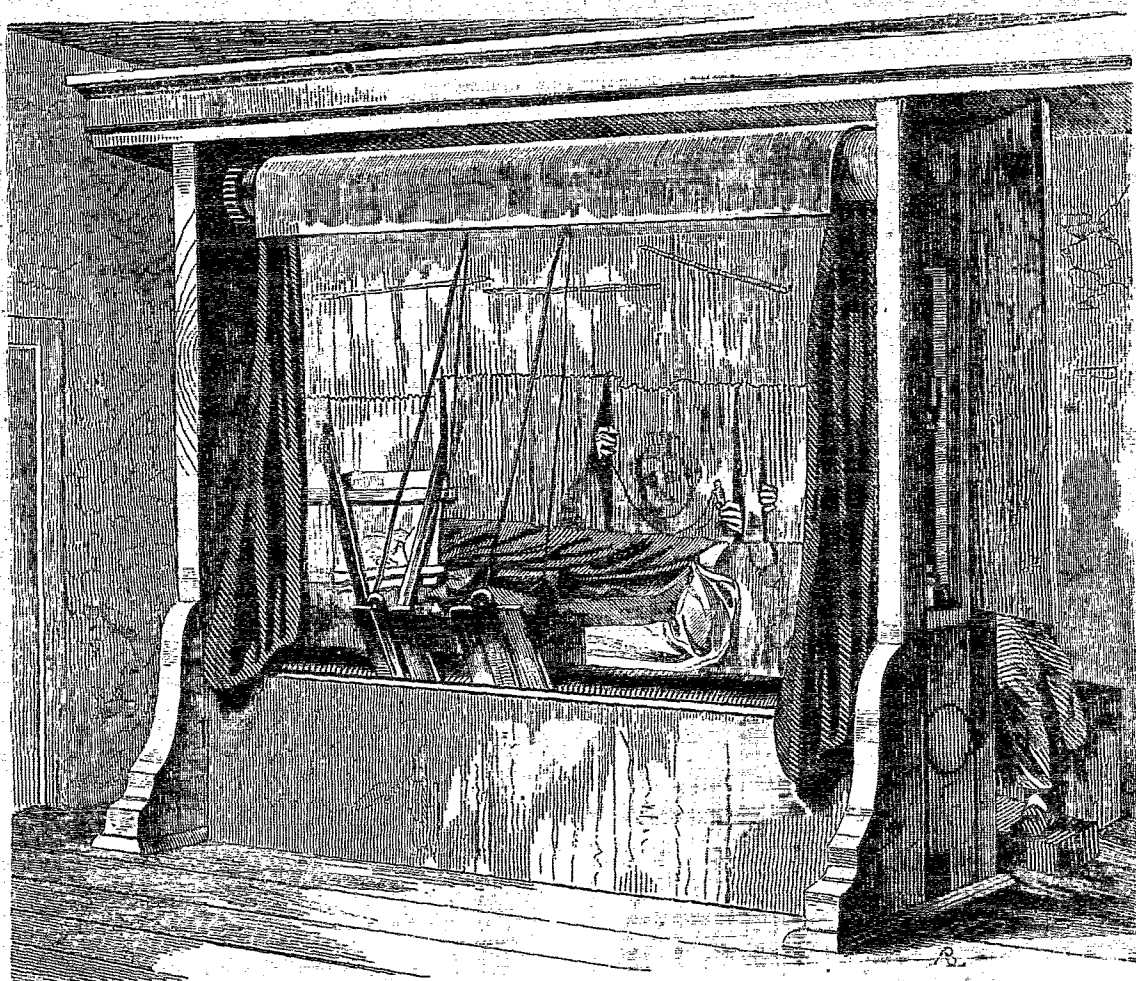
numéros; son épaisseur est de 2 centim. et demi jusqu'à la naissance des dents; de là il va se terminant en biseau sur tous les sens: les deux dents qui forment ses flancs sont beaucoup plus grosses que celles de l'intérieur.

Les tableaux s'exécutent en tapisserie dans leur plus grande longueur, c'est-à-dire qu'au lieu d'être droits et debout, ils sont couchés sur le côté. Cette pose du modèle présente moins de difficultés pour le dessin en général; car

il vaut mieux dessiner avec le tissu qu'avec la chaîne, l'un étant plus fin que l'autre : elle donne en outre la faculté de diviser le travail selon le genre de talent des artistes appelés à y travailler plusieurs à la fois.

Le temps nécessaire à la confection d'une tapisserie varie

suivant la dimension et les difficultés du tableau. Il est absolument impossible de déterminer rigoureusement la quantité d'ouvrage qu'un artiste peut exécuter ; on l'évalue, terme moyen, à un mètre carré par an : le prix du mètre est évalué lui-même à 3 000 francs.



(Manufacture des Gobelins. — Un métier.)

Un des plus habiles chefs d'atelier de la manufacture des Gobelins, M. Deyrolle père, a composé un *Essai*, inédit encore, sur l'art de la tapisserie, véritable traité *ex professo* sur la matière, où tous les secrets de cet art sont exposés avec netteté et précision, et dont la publication rendrait un service réel à cette industrie.

La manufacture dite de la Savonnerie, où se fabriquait le tapis de pied, façon de Perse, a été réunie, en 1826, à la manufacture des tapisseries des Gobelins. Dans ce genre, les artistes, comme ceux de la tapisserie, font eux-mêmes tout ce qui concourt à la fabrication du tapis. Les métiers, sauf la dimension qui est beaucoup plus grande, sont les mêmes que ceux qui servent à la fabrication de haute-lisse. La monture est ourdie et montée de la même manière ; seulement, lorsqu'on ourdit, on a soin de ranger les fils de façon que chaque portée de dix fils ait le dixième d'une couleur différente des neuf autres. Ces dixièmes fils répondent à des points noirs faits sur le tableau, distancés comme les fils de couleur, et disposés de manière à former ensemble des carrés qui ont la largeur de dix fils. C'est là tout le dessin qui tient lieu du calque du tapissier. Le tableau coupé par bandes et placé devant l'ouvrier, au-dessus de sa tête, est attaché sur la perche de lisse, de telle sorte que les points du modèle répondent aux fils de couleur de la monture et que l'artiste aperçoive ce qu'il a à exécuter.

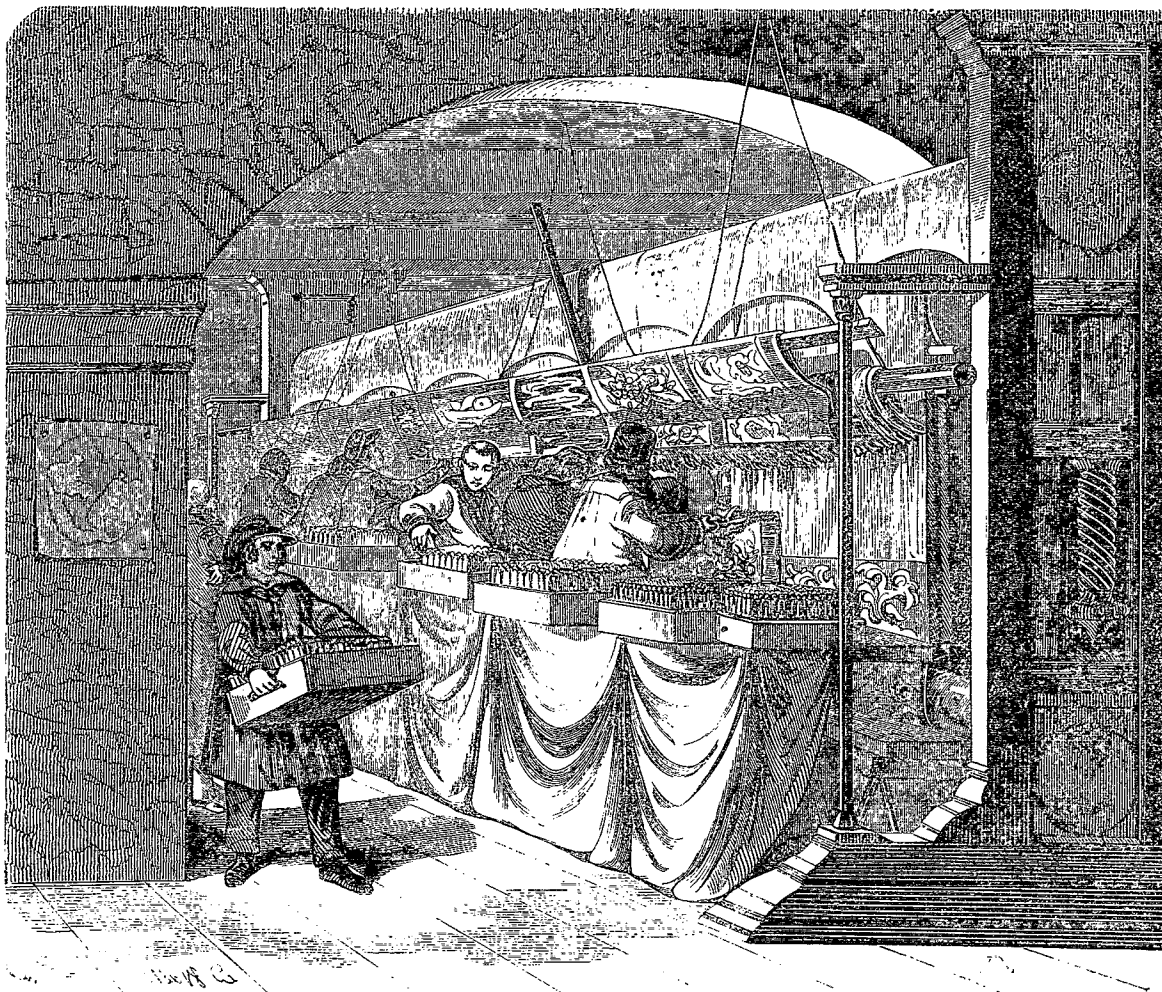
Le point est ce qui constitue le tapis. L'artiste, après avoir, avec sa main gauche, amené vers lui le fil sur lequel il doit commencer, passe simplement avec la main droite le fil qu'il doit employer derrière le fil de la monture. Ensuite il amène de son côté, à l'aide de la lisse, le fil suivant, sur lequel il fait un nœud coulant qu'il serre bien ferme ; mais ce nœud coulant sur le fil ne formerait pas le velouté : aussi, avant de le serrer, a-t-il soin de placer le tranche-fil (branche d'acier recourbée d'un côté et terminée de l'autre par une lame tranchante), et d'embrasser avec la laine la partie arrondie de ce tranche-fil. La laine enveloppant ainsi le tranche-fil forme des anneaux qu'il coupe en les tirant. Quant aux points faits sur toute la largeur du tapis, il les joint ensemble par un fil de chanvre passé d'un bout à l'autre du tapis dans l'ouverture que laisse le bâton d'entre-deux. Il recommence sa rangée de points et passe un nouveau fil dans l'ouverture que laissent les fils de derrière ramenés par devant au moyen des lisses, et les fils de devant abandonnés à eux-mêmes. De cette manière, les points sont comme enchâssés. Ces passées, surtout la dernière, sont utiles à la solidité du tapis. Enfin l'artiste tasse avec un peigne les points et les fils de chanvre. Coupés par le tranche-fil, les anneaux laissent des bouts de laine d'une longueur inégale et d'un aspect défectueux. Ces bouts de laine, ébarbés avec des ciseaux dont les branches sont

recourbées, forment le velouté du tapis, à la différence de la tapisserie qui est lisse. Le fil de laine employé à la fabrication du tapis, est composé, quelle que soit sa teinte, de cinq, six, et, dans les fruits, de neuf et dix tons différents, mais toujours appropriés et combinés

pour former des nuances imitant parfaitement le modèle.

Un atelier spécial est consacré à rentrer des parties de tapisseries et de tapis faites à part sur le métier, et à refaire à l'aiguille les parties déchirées ou mangées aux vers.

La teinture des Gobelins est non moins renommée que



(Manufacture des Gobelins. — Intérieur d'atelier.)

sa tapisserie. La beauté et la gradation des gammes de toutes les couleurs justifient cette réputation. Les ateliers de teintures sont placés sous la direction d'un chimiste distingué, M. Chevreul, membre de l'Institut, qui donne dans l'amphithéâtre de la manufacture des leçons publiques de chimie appliquée à la teinture. Une opinion assez généralement répandue attribue à la qualité des eaux de la Bièvre la belle teinture des laines; c'est une erreur : cette eau bourbeuse ne sert presque jamais, et depuis longtemps l'eau de Seine est communément employée. Une fable grossière a été également accréditée sur le procédé auquel serait due la teinture de la laine en écarlate. L'ignorance seule a pu croire et répéter que, dans l'établissement, on nourrissait un certain nombre d'hommes de rôt et de vin de Bordeaux, afin d'obtenir des eaux d'une vertu colorante toute particulière. Le secret des brillantes couleurs de la laine des Gobelins est dans l'habileté des teinturiers.

Une école de dessin est entretenue dans la manufacture et dirigée par un ancien élève de David, M. Mulard, inspecteur des travaux, assisté de M. Noyal. On y dessine d'après l'antique et d'après le modèle vivant. Des élèves distingués en sont sortis, entre autres, M. Deyrolle fils, chargé de peindre à l'huile les modèles des tapis sur les dessins de M. de Saint-Ange, architecte-dessinateur du mobilier de la couronne.

Un grand concours de visiteurs se presse dans les ateliers des Gobelins, le mercredi et le samedi de chaque semaine, de deux à quatre heures. On y conserve encore un grand tableau sur toile cirée, où sont inscrits les noms des souverains et princes qui ont visité la manufacture de 1768 à 1786.

Quelques unes des tapisseries représentant les événements mémorables de l'empire, n'étant point terminées à l'époque de la restauration, avaient été retirées des métiers. L'administrateur actuel, M. Lavocat, qui, depuis 1833, a introduit dans la manufacture des réformes importantes et de nombreuses améliorations, a fait replacer ces tapisseries après la révolution de juillet pour être continuées; mais ce projet n'a pu être réalisé en l'absence des modèles conservés au Musée de Versailles.

Les dépenses de la manufacture des Gobelins, à la charge de la liste civile, s'élèvent annuellement à 280 000 francs, et sont placées sous la surveillance d'un contrôleur spécial, M. Constans père.

Les produits de la manufacture des Gobelins sont, avec ceux de Beauvais et de Sèvres, exposés tous les deux ans au Louvre, le 1^{er} mai. La plus remarquable des tapisseries qui soit jamais sortie des Gobelins, et qui, terminée en 1844, a été exécutée en six années sous l'administration de M. Lavocat, est celle qui représente, d'après

le tableau de M. Horace Vernet, le massacre des Mameluks au Caire, sous les yeux du pacha Méhémet-Ali. M. Rançon, artiste aussi modeste que distingué, en a exécuté lui-même les parties les plus difficiles, et a été secondé pour les autres par MM. Bloquerre, Manigant, Hupé et Martin.

On conserve cette belle copie dans la salle d'exposition des Gobelins, pour qu'elle soit constamment exposée aux regards des nombreux visiteurs, et pour qu'elle entretienne ainsi l'émulation des artistes qui soutiennent si dignement l'ancienne renommée des Gobelins.

Voici une devise qui avait été proposée pour les Gobelins, par M. Dubos, ancien notaire à Paris, en 1806 :

« Artifici referens varias hic cuspidis formas
» Lana colore viros, naturam et numina fingit. »

Ici l'art d'Arachné, rival de la peinture,
Reproduit les héros, les dieux et la nature.

LA PETITE-BOUKHARIE, TURKESTAN ORIENTAL.

(Fin.—Voy. p. 87.)

Usages divers; chasse; repas. — Les Turkestanais excellent à élever et à dresser des faucons; même dans les maisons les plus pauvres, on en compte toujours un ou deux; quelques personnes en possèdent jusqu'à vingt ou trente. Ils ne sont pas habiles à manier l'arc et la flèche, mais ils savent atteindre et frapper les lièvres avec un bâton court, terminé en forme de massue, et ils les tuent du premier coup.

Ils n'ont ni mesure de capacité ni peson. Pour mesurer une petite quantité de grains, ils se servent de leur bonnet; s'il s'agit d'une grande quantité, ils font usage d'un petit sac de toile appelé *tagar*; les plus grands sacs de ce genre se nomment *pe-ta-ma*. Ils se servent d'une balance appelée *tohelké*, qui se compose d'une tige horizontale et de deux bassins dont l'un reçoit le poids, et l'autre la marchandise.

Quand ils donnent un festin, ils tuent un très grand nombre d'animaux pour témoigner leur respect aux convives. La chair de chameau, de cheval et de bœuf est considérée comme la meilleure. Les riches possèdent jusqu'à plusieurs milliers de moutons. Les melons de toute qualité, le sucre, les huiles parfumées, les viandes rôties, les gâteaux et le riz cuit à la vapeur, se servent pêle-mêle dans des vases de cuivre et dans des assiettes de bois. Les convives prennent ce qui leur plaît. Pendant le festin, la musique résonne avec grand fracas : on chante et l'on danse en poussant des cris bruyants, et tous les assistants battent des mains en mesure. Ils ne cessent de boire que lorsqu'ils sont complètement ivres; il y a des hommes qui boivent du matin au soir jusqu'à ce qu'ils soient plongés dans l'ivresse; et qui, après être revenus à eux-mêmes, s'enivrent encore comme la première fois. Les restes des mets qui ont été servis se distribuent aux gens du dehors, ou bien, à la fin du repas, les convives se les partagent et les emportent chez eux.

Les Turkestanais s'interdisent sévèrement l'usage de la chair de porc; ils ne mangeraient pas davantage celle des ânes, des chiens, des tigres, des léopards et des animaux domestiques morts naturellement, si un boucher de leur secte ne les avait dépecés et n'en avait soigneusement lavé tout le sang.

Instruments de musique. — Le principal instrument de musique est le tambour; il y en a de grands et de petits. Les Turkestanais ont des flûtes en roseau et en bois à huit trous, une guitare à cinquante cordes qui ressemble à celle des Européens, et une sorte de mandoline à sept cordes, savoir, quatre en fil d'archal, deux en cuir et une en soie. Ils jouent en outre de quatre autres guitares de dimensions différentes,

qui sont particulières à leur pays. Les sons de ces instruments s'élèvent ou s'abaissent d'après ceux du tambour qui marque la mesure. Alors tout le monde danse ou valse en chantant à l'unisson. Au milieu de leurs cris bruyants et confus, l'oreille distingue nettement les tons *kong* et *chang* (le sol et le si). En général, leur musique n'est qu'une altération de celle des Chinois.

Religion; fêtes. — Un mois avant la fin de l'année, les Turkestanais s'imposent un jeûne rigoureux. Après le lever du soleil, les hommes, les femmes et même les enfants des deux sexes au-dessus de douze ans, ne peuvent ni boire ni manger. Ils n'osent même avaler leur salive; c'est en cela que consiste la perfection du jeûne. Mais après le coucher du soleil, ils boivent et mangent autant qu'ils veulent; seulement ils ne peuvent boire du vin. Du matin au soir, ils se livrent à des pratiques religieuses; mais les hommes, comme les femmes, ne peuvent s'en acquitter qu'après s'être lavé tout le corps avec une eau parfaitement pure. Les mollahs (théologiens) et les akhoun (prêtres) sont soumis à une foule de prescriptions minutieuses. Le premier ou le second jour, du deuxième mois, dès que la lune se montre sous la forme d'un mince croissant, ils rompent le jeûne pour tout le reste de l'année. Le jour où l'on rompt le jeûne, les tambours et les flûtes résonnent jusqu'à la fin de la nuit. Le lendemain, entre sept et neuf heures du matin, l'akimbek (le prince), coiffé d'un bonnet jaune brodé d'or, s'avance sur un cheval fringant richement caparaçonné. Il est précédé de cinq à sept paires de chameaux et de chevaux portant des selles brillantes; autour de lui flottent des bannières et des étendards, et l'air retentit au loin du bruit des instruments de musique. Une multitude de chanteurs et de danseurs ouvre la marche du cortège. Les beks (chefs) et les akhoun (prêtres), portant tous des turbans blancs, l'entourent et le suivent à droite et à gauche; des soldats dévoués au prince l'escortent armés chacun d'un arc, d'une lance et d'une cuirasse; ils entrent tous dans la mosquée et récitent des prières. Les hommes et les femmes, vêtus d'habits neufs, se répandent dans les rues en poussant des cris bruyants pour contempler son brillant cortège. La cérémonie religieuse une fois terminée, ils entrent tous dans la maison du prince pour lui souhaiter une heureuse année. Celui-ci leur donne en cadeau du bœuf, du mouton et du vin de raisins. Les hommes et les femmes expriment leur joie par des chants et des danses, et ne se retirent qu'après avoir copieusement bu. Avant que ce peuple ne fût soumis à la Chine, ce jour-là, lorsque l'akim (le prince) avait achevé ses dévotions dans la mosquée, les prêtres délibéraient ensemble sur sa conduite. S'ils le jugeaient doué de sagesse, ils le laissaient à leur tête; s'ils trouvaient qu'il eût agi d'une manière injuste ou coupable dans telle ou telle circonstance, ils se joignaient au peuple pour le déposer ou le mettre à mort. C'est pour cette raison que l'akim s'entoure ordinairement d'une garde nombreuse destinée à protéger sa personne. Quoiqu'on n'osât pas aujourd'hui attenter à sa vie, il conserve, suivant l'ancien usage, une escorte imposante. Ce jour-là, les habitants du Turkestan se rendent des visites réciproques, et s'invitent à boire et à manger, exactement comme on le fait en Chine le premier jour de l'an. Quarante jours après cette époque, l'akim revient en grande pompe à la mosquée, et tous les habitants de la ville se livrent aux transports de leur joie. Trente jours après, les Turkestanais vont visiter les tombeaux des hommes qu'ils vénèrent : là ils se prosternent et récitent des prières. Il y en a beaucoup qui, avec un couteau, se traversent la peau du cou ou de la gorge et y passent un ruban de toile, et bientôt ils se trouvent inondés de leur sang. Ils disent que c'est pour sacrifier, aux dépens de leur propre corps, aux esprits des saints. Cette pratique s'appelle *ousour*. Quelque temps après, les Turkestanais, hommes et femmes, enfants et vieillards, se

parent d'habits de fête, et le bonnet orné d'une riche aiguille ou d'un bouquet de fleurs, se rendent hors de la ville, sur un lieu élevé. Les femmes et les jeunes filles montent sur une hauteur pour jouir du spectacle qui se prépare. Dans la plaine, les hommes et les jeunes gens galopent à cheval et luttent au tir de l'arc; ensuite on chante et l'on danse aux sons du tambour et des instruments de musique; l'on boit et l'on saute gaiement dans les transports de l'ivresse; l'on ne se sépare qu'à la fin du jour. Cette fête s'appelle *Nourous*. Dans toutes les villes, les Turkestanais construisent au sud une tour élevée en bois de charpente, et chaque jour, entre quatre et cinq heures du soir, des musiciens y montent et font résonner le tambour et la flûte, comme pour dire adieu au soleil couchant. Les mollahs (théologiens) et les akhoun (prêtres), etc., se prosternent et récitent des prières. Cette pratique s'appelle *Na-ma-ssé*: elle a lieu au lever comme au coucher du soleil, à la cinquième heure, ainsi que de neuf à onze heures, et de une à trois heures. L'usage constant veut qu'on la répète cinq fois par jour. A l'occasion d'un événement heureux ou malheureux, d'une expédition militaire, de la réception ou de la conduite faite à un chef éminent, on monte aussi sur cette tour pour faire résonner le tambour et la flûte. On emploie encore le secours de la musique pour transmettre, de là, des signaux ou des ordres aux villages voisins.

Quelque petit que soit un village, les Turkestanais ne manquent jamais d'y construire une chapelle pour faire leurs dévotions.

Famille; mariage. — Les Turkestanais n'ont ni noms de famille ni livres de généalogie; le père, les frères aînés et les oncles maternels s'appellent *frères aînés*; les jeunes frères, les neveux et les maris des nièces reçoivent le nom de *frères cadets*; tous prennent le titre de parents. Il n'y a que les pères et les enfants qui se témoignent mutuellement de l'affection et du respect; tous les autres se traitent comme des égaux.

Les hommes ne sont point séparés des femmes; ils peuvent se marier licitement avec toutes sortes de femmes (fussent-elles leurs proches parentes), à l'exception de leurs mères, de leurs filles et de leurs nourrices.

Dès que deux familles sont d'accord, le futur envoie à sa fiancée des bœufs, des moutons et des pièces de toile, et adresse des invitations à ses parents. Il prie ensuite plusieurs prêtres de se rendre dans la famille de la jeune fille pour arranger le mariage et le conclure en récitant des prières. Au jour prescrit pour la cérémonie, un parent de la mariée, son père ou son frère, la prend en croupe sur son cheval, la tête convertie d'un voile, et la conduit ainsi chez son époux au bruit des instruments de musique.

Divorce. — Lorsque le mari et la femme ne sont pas d'accord, ils peuvent se séparer en tout temps. Dans leur langage, cette séparation s'appelle *yang-tour*. La femme qui abandonne son mari n'a pas le droit d'emporter un fêtu; mais le mari qui quitte son épouse lui permet de prendre ce dont elle a besoin. Ils se partagent les enfants; le mari prend les garçons et la femme les filles.

Mort et funérailles. — Quand un homme est mort, plusieurs kaïlandars (sorte de religieux) montent sur la plateforme de la maison, l'appellent et récitent des prières. Tous les parents mâles prennent le deuil et se coiffent de turbans de toile blanche. Le jour où un homme est mort, ou le lendemain, on le porte en dehors de la ville; on ne fait usage ni de bière ni de linceuls; on se contente de l'envelopper d'une pièce de toile blanche. Tous les parents se rassemblent dans la maison du défunt pour réciter des prières, et contribuent, suivant leurs moyens, aux frais des funérailles. Les obsèques une fois terminées, ils invitent plusieurs prêtres à réciter des prières funèbres. S'il

reste quelque chose des dons des parents, ils le distribuent aux gens du peuple, ainsi que les hardes et effets du défunt, dans l'espoir de le rendre heureux dans l'autre monde. Le bonheur dont il doit y jouir est proportionné, dit un chant des prêtres, à la quantité grande ou petite de ces sortes d'aumônes. Le fils porte le deuil de son père et de sa mère; la femme, celui de son mari, de ses frères et de ses proches parents; ils le quittent au bout de quarante jours.

Les tombeaux ont, en général, la forme d'un cerceuil en bois; ceux des riches sont quelquefois de forme arrondie; quelquefois on les enferme dans des caveaux; la plupart de ces tombeaux sont placés des deux côtés des grandes routes, afin que les voyageurs qui vont et viennent prient pour ceux qui y sont renfermés, et leur obtiennent le bonheur de l'autre vie.

L'ENFANT DANS LA FORÊT.

Ballade de FRÉDÉRIC CHUEN.

L'ÉTRANGER.

Où vas-tu, dans la forêt, enfant? Le soir va venir, le soir est venu. Bientôt arriveront la nuit et l'orage; la cabane du père est encore éloignée, et il n'y a pas au ciel une seule étoile qui brille pour te montrer ton chemin.

L'ENFANT.

N'importe, je ne puis rester, il faut que je parte; car le père a dit: — Alors même que Dieu ne montrerait pas d'étoiles dans le ciel, tu te retrouveras dans la forêt.

L'ÉTRANGER.

Tes petits pieds sont délicats et nus; le chemin de la forêt est raboteux. Oh! cher enfant, crois-moi, remets ta chaussure que tu as retirée, remets-la si tu ne veux point souffrir.

L'ENFANT.

Ah! le père nous donne de bon cœur; mais souvent je l'entends dire qu'il a grand'peine à nous nourrir et à nous habiller! Qu'importe que je me pique un peu, si je mène ma chaussure? Mon père ne le voudrait pas, lui; mais moi, j'aime mieux souffrir.

L'ÉTRANGER.

L'air est chaud et lourd; tu as cueilli des fraises dans la forêt; rafraîchis-toi, enfant; tes petits yeux sont creux et abattus, mange vite ces fruits.

L'ENFANT.

Les fraises ne sont pas toutes pour moi seul. La petite sœur reste à la maison pour bercer le jeune frère; elle ne peut cueillir de fruits dans la forêt, et je lui apporte ceux-ci; je ne veux point y toucher.

L'ÉTRANGER.

Mange toujours, ton petit chapeau est plein; mange, enfant, ton front et ta joue brûlent. Songe qu'il pourrait venir quelque homme méchant qui te prendrait tous tes fruits!

L'ENFANT.

Oh! non, les hommes ne font point cela! puis Dieu envoie des anges pour veiller sur les enfants; ils sont toujours là; ils les couvrent de leurs ailes blanches, et ils les défendent du danger!

L'ÉTRANGER.

Oui, cher enfant; oui, enfant pur; ce que tu as dit sera toujours vrai; tu ne te perdras point. Quand les anges gardent d'aussi douces fleurs, ils ne les quittent plus; ils les gardent doucement sous leurs baisers, jusqu'au jour où elles doivent se flétrir.

Enfant, ce que les hommes cherchent avec tant de peine, toi tu l'as trouvé sans effort au fond de ton cœur, et personne ne peut te le ravir. Tu possèdes sans le savoir

trois biens que tous désirent : L'OBÉISSANCE, L'AMOUR, LA FOI !

COSTUMES DE PANAMA.

Les femmes de Panama (*Panamenas*) portent leurs cheveux divisés en plusieurs nattes tombant de toute leur longueur, et attachés à l'extrémité par un nœud de ruban. Ceux de devant, entremêlés de fleurs naturelles, forment quelques anneaux des deux côtés du front ; à leurs oreilles, se balancent d'énormes boucles ; la chemise est serrée et garnie, autour des épaules et de la poitrine, par deux volants brodés en soie de couleurs tranchantes ; le bas de la jupe, qui est en fine batiste ou en mousseline blanche, est aussi orné de deux volants semblables à ceux du corsage ; elle ne déroge pas au regard une jolie cheville et un pied mignon toujours chaussés de bas de soie à jour, et de souliers en satin bleu, rose ou vert, brodés d'or et d'argent.

Au-dessous de la ceinture brille le singulier ornement appelé *tumbadillo* : c'est une espèce de petite cuirasse d'or ciselé, terminée en pointe arrondie et couverte de perles fines et de pierres précieuses dont les *Panamenas* possèdent un fort beau choix. Depuis peu de temps, la mode

du *tumbadillo* semble n'avoir plus la même faveur dans la classe riche de la société, mais les négresses conservent dans toute son originalité cette partie caractéristique du costume national.

Un chapelet de perles magnifiques auquel est suspendu une grande croix, et l'indispensable éventail, complètent cette parure.

Les négresses sont le plus ordinairement vêtues de même que leurs maîtresses, sauf la différence de qualité des étoffes. Leurs volants sont brodés, mais moins richement ; leur *tumbadillo* est en or façonné, mais sans pierreries. Elles sont pieds nus ou ne portent que des pantoufles (*chancletas*) recouvrant à peine l'orteil, et dont la semelle, tordue à droite ou à gauche, ne protège nullement leur talon qui s'appuie nu à terre.

La coiffure des négresses, quoique copiée aussi exactement que possible sur celle des femmes blanches, n'y ressemble guère ; leurs cheveux crépus défient tous les efforts de la coquetterie ; les pauvres Africaines s'évertuent inutilement à les natter de la manière la plus serrée. Au lieu de ces longues tresses souples qui accompagnent si bien la figure et la taille des femmes blanches, les négresses ne parviennent à obtenir que six à huit grosses mèches dures



(Costumes de femmes à Panama. — D'après un dessin original.)

et pointues, formant angle droit avec la tête, et qui, disposées en manière de rayons divergeants, produisent l'effet le plus étrange. Au dehors, les dames et les femmes de couleur posent sur leur tête une écharpe en mousseline blanche qu'elles drapent ordinairement comme la *mantilla* espagnole.

Dans notre gravure, la négresse tient roulé, d'une main, le tapis sur lequel s'agenouille sa maîtresse pendant ses

dévotions. Elle ne portera jamais un enfant sur son bras comme font les Européennes. C'est à cheval, sur la hanche de sa mère, que se tient le petit négriillon, vif, alerte et peu vêtu.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST.

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES

DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. p. 41, 84, et les Tables des années précédentes.)

MUSÉE DE MARSEILLE.



(Entrée du Musée de Marseille.)

Ce Musée fut fondé en 1802, par la volonté du premier consul, en même temps que la Bibliothèque, le Jardin des plantes et le Cabinet d'histoire naturelle de Marseille. M. Thihaudeau, alors préfet des Bouches-du-Rhône, s'empessa de seconder les vues du futur empereur. Il ordonna que les salles de l'ancien monastère des Bernardins fussent disposées pour recevoir des livres et des tableaux, et une Commission fut chargée de faire un choix dans une collection considérable d'œuvres d'art, qui, pendant la révolution, étaient sorties des cloîtres, des églises et des châteaux.

Formé du petit nombre de peintures préférées par cette commission, des dons de plusieurs ministres, et des offrandes de quelques particuliers, le Musée de Marseille renferme aujourd'hui cent cinquante et une toiles, mais presque toutes placées dans un jour si défavorable, que nous avons dû renoncer à donner une vue intérieure de cet établissement. Cette fâcheuse disposition nuit extrêmement à l'effet de la galerie. Dans un lieu consacré à l'art, l'architecture, la décoration, surtout la distribution

de la lumière, ont une influence telle que l'amateur le plus exercé ne peut lui-même s'en défendre : il faut éviter aux yeux toute fatigue, tout ennui : tout doit contribuer à attirer, à charmer, à reposer doucement la vue : un Raphaël placé à contre-jour perd la moitié de son prix.

Ecole française. — Le Musée du Louvre ne possède aucune peinture de Pierre Puget, qui était à la fois, comme notre Jean Cousin, peintre, sculpteur et architecte. (V. sur Puget, 1836, p. 213, 337.) Marseille, patrie de ce grand artiste, a conservé une de ses plus belles toiles : le Sauveur du monde, œuvre remarquable par une parfaite harmonie, une grande vigueur de ton, et par la souplesse et le moelleux des chairs qui sont rendues avec un art infini ; il faut citer aussi le Baptême de Clovis et le Baptême de Constantin ; un groupe en marbre du même artiste représente l'Assomption.

On admire au Musée de Marseille deux toiles d'Eustache Lesueur : Jésus-Christ chez Marthe et Marie, et la Présentation au temple. Les portraits de Ninon de Lenclos et

de madame de La Vallière, dus au pinceau de Mignard, contrastent singulièrement par le sujet, mais non par la touche gracieuse et la fraîcheur du coloris, avec une Adoration des bergers, du même maître. Une autre femme d'une triste célébrité, madame de Pompadour, est représentée, par Nattier, sous la figure de l'Aurore. Coppel a composé d'une manière touchante un Joseph vendu par ses frères. Le Couronnement de la Vierge par l'enfant Jésus est un des chefs-d'œuvre de Parrocel d'Avignon, élève de Carle Maratte. Le Centurion se présentant à Jésus-Christ pour demander la guérison de son fils, et Jésus-Christ ordonnant de laver les malades dans la piscine où ils sont guéris miraculeusement, peuvent être rangés parmi les meilleurs tableaux de Vien. Michel Serre, excellent coloriste, le plus fécond des peintres qui aient enrichi la Provence de leurs ouvrages, peut être dignement apprécié dans le Musée de Marseille; on y compte vingt-six grandes toiles de ce maître, toutes représentant des sujets religieux. Il a figuré avec beaucoup d'art la Vie de saint François d'Assise dans une série de quatorze tableaux. Le Triomphe de Flore, par Nicolas Poussin, est une belle copie dont l'original est au Musée du Louvre. Un Mercure d'après Raphaël, par Ingres, n'est pas l'une des œuvres qui méritent le moins d'intérêt: il est curieux de voir le prince des peintres étudié et reproduit par notre grand artiste contemporain. Les peintres d'Aix ont aussi leur place au Musée de Marseille. Le Christ en croix, d'André Bardon, est une page évangélique empreinte d'une sainte mélancolie. Marcus Curius recevant les députés de Pyrrhus, par Pierre Peyron, est aussi une toile historique qui se recommande par de belles qualités. Quelques portraits de Fauchier prouvent qu'il n'était pas indigne de la grande réputation que la fin du dix-septième siècle lui avait faite. Finsonius et Daret n'ont dans la galerie que deux toiles: le premier, un beau portrait; le second, la Madeleine mourante. Parmi les tableaux modernes on remarque le premier sacrifice de Noé à sa sortie de l'arche, par M. Augustin Aubert, directeur actuel du Musée de Marseille.

La fin à une autre livraison.

SUR LE MOT URBANITÉ.

Le mot urbanité est dérivé directement du mot latin *urbanitas*, qui désignait chez les Romains l'esprit de ville, par opposition à *rusticitas*, d'où nous avons tiré aussi notre mot rusticité, et qui répondait à l'esprit grossier des champs. C'est un des heureux emprunts que nous ayons faits au vocabulaire latin, et la politesse des mœurs modernes qui s'y représente tout entière l'a encore embelli. On fait ordinairement honneur de son introduction dans notre langue au célèbre Balzac: « Si en leur cause, dit-il à la marquise de Rambouillet en parlant des Romains, on doit croire leur témoignage, ils ont effacé ensuite tous les Grecs, et ont laissé leur *atticisme* bien loin derrière leur urbanité. C'est ainsi, madame, qu'ils appelèrent cette aimable vertu du commerce, après l'avoir pratiquée pendant plusieurs années sans lui avoir donné de nom assuré; et quand l'usage aura mûri pour nous un mot de si mauvais goût et corrigé l'amertume qui s'y trouve, nous nous y accoutumerons comme aux autres que nous avons empruntés de la même langue. » C'est sur ce passage de la Conversation des Romains qu'on paraît s'être, en général, appuyé pour attribuer à Balzac le mot en question. Le P. Bouhours, dans ses *Doutes sur la langue française*, l'énonce positivement: « M. de Balzac, dit-il, a fait ce mot, comme vous savez, et ce fut, je pense, dans le discours de la conversation des Romains qu'il l'introduisit pour la première fois. » Le P. Bouhours discute alors le point de savoir si Costar, dans sa *Défense de Voiture*, s'était trouvé en droit d'user de ce mot qui ne faisait que de naître, et qui sem-

blait de si mauvais goût à celui-là même qu'en était comme le père. Mais en pesant les expressions de Balzac, on ne voit point qu'il prétendit mettre ce mot en circulation comme une création de sa part: il en parle plutôt comme d'un mot qui avait déjà commencé à prendre quelque usage sans avoir été cependant tout-à-fait consacré par la bonne compagnie. On le trouve, en effet, dans la langue dès le quinzième siècle. Octavien de Saint-Gelais, qui fut évêque d'Angoulême en 1492, dit dans son Séjour d'honneur:

C'est le fleuve d'aménité,
Le torrent de toute liesse,
La source de félicité,
Le cours d'extrême urbanité, etc.

Par où l'on voit aussi l'ancienneté du mot *aménité*, qui a été ravivé par Ménage dans ses *Aménités du droit*, à peu près comme *urbanité* par Balzac, et que par cette raison on lui rapporte quelquefois. Le cardinal Du Perron avait risqué le mot *amène* du latin *amœnus*: « L'île de Scio est un petit paradis; c'est le lieu le plus *amène* du monde. » Mais ce mot, fort doux, n'est malheureusement pas resté.

LE DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD.

AGRICULTURE. — MOEURS. — NOURRITURE. — HABITATIONS.
— AMÉLIORATIONS À DÉSIRER (1).

Le département des Côtes-du-Nord comprend cinq arrondissements communaux: Saint-Brieuc, chef-lieu de préfecture; Dinan, Guingamp, Lannion et Loudéac. Sa population est, suivant la statistique, de 607 572 individus.

Au point de vue agricole, le département se divise en deux parties bien distinctes, le littoral et l'intérieur.

Le littoral, riche de ses ports, de son commerce, des engrais marins et calcaires, a fertilisé son sol, et mérite, à bon droit, le nom de ceinture dorée.

L'intérieur, dépourvu d'engrais marins, manquant de l'amendement calcaire, ruiné par la décadence de l'industrie linière, qui formait autrefois un commerce florissant, décimé dans sa population par l'émigration d'une partie de ses ouvriers, privé longtemps de moyens de communication, sous l'influence d'un climat plus âpre, sur un sol montagneux et appauvri de longue main, sans capitaux, est resté stationnaire, avec ses landes, sa culture misérable, son chétif bétail. C'est un pays qui languit, et qui a besoin pour se relever des efforts les plus énergiques et les plus soutenus.

Sur le littoral, on obtient les plus riches produits, le froment, l'orge, le lin, le chanvre; on cultive le trèfle, on élève le cheval.

A l'intérieur, on se contente du seigle, de l'avoine; on néglige de cultiver d'immenses étendues de terres, on laisse s'enherber le tiers du sol cultivé, et on donne à cette jachère le nom de pâturages, sans considérer qu'un bon hectare de pâture semée et fumée est plus profitable que dix hectares de jachère sur un sol ruiné. On élève sur ces terres incultes quelques chevaux sans valeur, beaucoup de petits bestiaux, des moutons dégénérés et des chèvres.

Sur le littoral, la population est grande et forte. La propriété est très divisée, mais on sait en tirer parti; l'aisance est assez générale, et les habitudes de la vie s'en ressentent.

Dans l'intérieur, la propriété est divisée aussi, mais on ne l'en cultive pas mieux. Les fermiers, riches de patrimoine, vivent comme les gens pauvres, et se montrent peu avides d'instruction, peu soucieux d'améliorer leur sort. La population, moins belle et moins développée que sur le littoral, a l'air triste et indolent; la malpropreté des vête-

(1) Extrait de l'utile collection intitulée: *Agriculture française*, par MM. les inspecteurs de l'agriculture, publié d'après les ordres du ministre de l'agriculture et du commerce (1844).

ments et des habitations est générale; les mendiants sont nombreux. L'aspect de cette contrée inspire de pénibles réflexions.

Il y a trois espèces de fermiers :

Les fermiers payant un fermage en argent ;

Les fermiers cultivant à moitié ou métayers ;

Les fermiers à *convenant* ou à domaine congéable.

Le bail à *convenant* est une institution particulière à la Bretagne et qui date des temps féodaux. Les seigneurs concédaient à leurs vassaux des terres incultes à la condition de les défricher, de les enclaver par des talus, et d'y construire des habitations; ils se réservaient le droit de rentrer dans leur propriété, en remboursant au convenancier ses frais de premier établissement et ses travaux d'amélioration. Quand le colon était parvenu à se faire un capital, il requérait le seigneur de convertir le bail à *convenant* en bail à péage, et dès ce moment il ne pouvait plus être évincé de sa terre, qui n'était assujettie qu'à une rente féodale fixe. Depuis la révolution, les propriétaires ont réduit la longue durée des baux à *convenant* à la durée ordinaire des baux à ferme, de manière à empêcher le colon de rendre le congéement trop onéreux, et de s'assurer la jouissance certaine de la propriété, en se livrant à des réparations et à des améliorations hors de proportion avec les bornes du domaine. Aussi le bail à *convenant* devient-il plus rare de jour en jour.

Les petits propriétaires et les fermiers convenanciers ont beaucoup de rapports entre eux; car par le fait le *convenant* est, pour ainsi dire, une propriété.

Le fermier à prix d'argent forme une classe intermédiaire entre le métayer et le convenancier.

Le métayer et le journalier vivent à peu près de la même manière.

L'amour de la boisson est si excessif chez les Bretons des Côtes-du-Nord, que, dans certaines villes, on compte un café par deux maisons. L'eau-de-vie, le café et la pipe, voilà leur passion dominante.

Dans les fermes, on a généralement réglé les heures de fumer: on accorde aux domestiques le temps de fumer deux pipes le matin, une entre midi et la collation de quatre heures, une après la collation, et après le souper autant qu'ils veulent.

L'alimentation bretonne est fort simple; elle se compose de bouillies, crêpes, galettes de sarrasin; pains de froment, de seigle et d'orge; de pommes de terre, de beurre, de lait, de viande de bœuf et de porc salée, mais seulement une ou deux fois par semaine, ou trois fois dans les maisons riches; occasionnellement, d'un peu de morue dans le carême. L'eau est la boisson ordinaire; on se décide à prendre du petit cidre ou cidre inférieur quand l'année est très abondante en pommes, ou quand on ne peut trouver à le vendre. Le vin n'apparaît chez les fermiers riches que dans les grands diners, et seulement au dessert.

Dans l'intérieur, beaucoup de pauvres gens ne consomment que des pommes de terre, du pain d'orge ou de seigle, et, dans les grands jours, la galette de sarrasin.

Les habitations varient plus que les aliments: plus grandes sur le littoral, elles offrent plus de confort, si l'on peut entendre par ce mot une disposition meilleure et plus convenable des logements. Ainsi, les chambres à lits des maîtres de la maison sont communément placées au premier étage; quelquefois on a, soit une salle, soit un cabinet isolé, où l'on reçoit les étrangers.

Dans la région de l'intérieur, au contraire, on ne trouve ordinairement qu'une seule pièce, qui forme cuisine, chambre à coucher, salle à manger.

Chez les pauvres gens, cette pièce unique sert en outre d'étable et d'écurie.

Dans une cuisine bretonne (1), qu'elle serve ou non à tous

(1) Voy. 1844, p. 320.

les usages, on trouve presque toujours une grande et profonde cheminée, avec entablement en granit. De chaque côté de l'âtre sont deux petits murs destinés à servir de sièges; quand ils n'existent pas, on les remplace par une chaise et un fauteuil en bois, réservé au doyen de la famille. Les lits, placés le long du mur opposé à l'entrée, sont des lits en armoires, superposés l'un à l'autre comme ceux des cabines de vaisseau. Au pied du lit inférieur est un banc. Le reste du mobilier consiste en une table longue, et en deux bancs de bois que l'on place ordinairement près de l'unique et étroite fenêtre qui éclaire la pièce, et qui, le plus souvent, ne peut s'ouvrir; et en un vaisselier qui forme armoire dans le bas, et étagère fermée ou ouverte dans le haut. Ce dernier meuble est le meuble de luxe: le lustre de son cirage, le poli de ses gonds et de ses serrures, sont l'orgueil de la ménagère. Ajoutez quelques images de saints sur les murs, quelquefois une Vierge en plâtre dans une niche, des quartiers de viande salée pendus à toutes les solives du plafond, une teinte cendrée, empreinte par la fumée sur les murailles, un sol de terre raboteux, qu'il est presque impossible de tenir propre à cause de ses trous; un demi-jour comme celui du crépuscule qui règne dans tout l'appartement, et vous aurez une idée de la plupart des habitations bretonnes.

La nourriture des domestiques est la même que celle des maîtres; ils s'asseoient à leur table et à leur feu.

Les réunions ont lieu aux heures de repos et le soir: à la veillée, les femmes filent et les hommes fument. La soirée se termine ordinairement par une prière en commun.

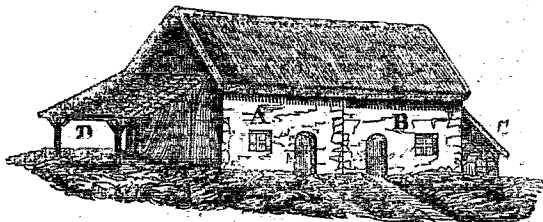
Près de Paimpol, on paie annuellement 100 et 150 francs les charretiers et garçons de ferme, et les servantes de 60 à 90 fr.: c'est le prix le plus élevé; près de Plouguenast, on paie les garçons de ferme de 30 à 50 fr., et les servantes de 24 à 50 fr.

La disposition des bâtiments de ferme, dans le département, ne varie que par le plus ou moins de grandeur, le plus ou moins de soin avec lequel on les répare ou on les entretient: c'est toujours la différence du littoral et de l'intérieur, du riche et du pauvre, de l'intelligence et de l'incurie. Les bâtiments adjacents aux habitations et destinés aux animaux sont, en général, disposés sans aucun ordre: c'est le terrain, l'idée du propriétaire ou du maçon, la routine, qui ont déterminé à la construction. Ici, c'est un carré fermé par une porte charretière; là, c'est un carré ouvert; ailleurs, c'est une aile ajoutée à la maison. A mesure qu'on a senti le besoin d'un bâtiment, on l'a élevé; mais jamais on n'a été guidé par le sentiment agricole, qui tend à rendre le service plus facile ou à donner plus de confort aux animaux.

Dans les fermes plus considérables, on ajoute une cave, une maison à four, une écurie à poulains. On cherche communément à accoler les bâtiments les uns aux autres pour éviter les dépenses de doubles pignons. Les matériaux de bâtisse sont souvent le granit, d'autres fois du pisé.

Dans les maisons d'habitation comme dans les écuries et les étables, les portes sont trop basses pour les hommes, qui sont obligés de se baisser pour entrer, et trop étroites pour les animaux, qui sont exposés à se blesser en passant. Les fenêtres sont rarement en état de procurer une bonne ventilation; elles sont basses, petites, dépourvues de carreaux, et alors le vent frappe immédiatement les yeux de l'animal qui en est proche; ou elles n'existent pas, et le jour et l'air ne pénètrent que par des trous. D'ailleurs on bouche ces ouvertures en hiver à cause du froid, en été à cause des mouches. Le fumier fermente sous l'influence d'une chaleur concentrée, et exhale des vapeurs âcres et mordantes. Les jus de fumier, ne trouvant point d'issue, font de l'étable un marécage. Les vaches, faute de râteliers, mangent leur fourrage sur le fumier.

Les granges sont à peine assez spacieuses pour abriter une meule. On bat dehors, et on met les pailles en meule; mais on ne calcule pas les pertes que fait éprouver le battage extérieur en mauvais temps, par son surcroît de dépense, et l'avarie des grains et des pailles.



(Département des Côtes-du-Nord. — Petite ferme de 300 francs de revenu, et d'une étendue de 4 à 7 hectares.)

	Longueur.	Largeur.	Hauteur.	Coût.
A. Maison	5 mètr.	4 mètr.	2 m. 50	331 fr.
B. Étable et écurie	4	4	2 m. 50	179
C. Toit à porcs	2	2	1 m. 75	60
D. Hangar	4	3	»	36

Total de la dépense de construction . . . 606 fr.

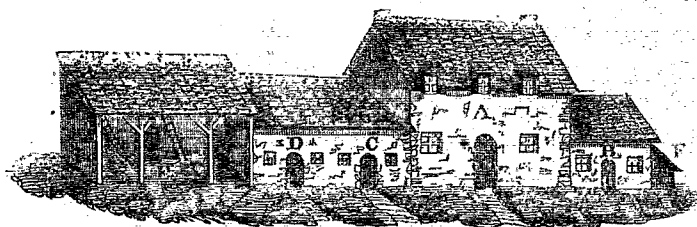
Les fumiers sont ordinairement placés, au grand préjudice de la santé, dans des cours de ferme ou à la porte

des maisons. Ils s'y dessèchent, et les jus sont perdus.

Les instruments aratoires sont, en général, arriérés. Les charrues surtout datent de l'enfance de l'art. L'avant-train est lourd, le soc rond et d'une longueur démesurée; c'est un coin pointu qui déchire la terre et laisse les mauvaises herbes intactes. Le versoir est en bois, droit sur toute sa face, extrêmement long; il met la bande sur champ sans la renverser, et en terre forte ou gazonnée, force à clore le sillon à bras. Nous passons sous silence toutes les autres imperfections. La conduite de cet instrument en terre forte est très fatigante pour l'homme, qui est obligé d'employer constamment ses forces à le maintenir contre la bande de terre, dont le poids et la résistance tendent à le renverser.

Il faut dire toutefois que les instruments perfectionnés, notamment les araires, commencent à pénétrer dans le département. Les arrondissements de Guingamp et de Dinan se distinguent sous ce rapport.

Les améliorations que les inspecteurs de l'agriculture signalent comme les plus urgentes dans le département des Côtes-du-Nord sont les suivantes: — Amélioration des instruments de culture, charrues, herses, rouleaux, et des instruments de fabrication et de manipulation des produits agricoles; diminution du travail à bras, trop coûteux et poussé jusqu'à l'exagération; modification des assolements en y introduisant plus de racines et de plantes fourragères, et en y intercalant des pâturages semés et fumés à plus ou



(Département des Côtes-du-Nord. — Grande ferme de 500 francs de revenu, étendue, 7 à 12 hectares.)

	Longueur.	Largeur.	Hauteur.	Coût.
A. Maison d'habitation, divisée en deux appartements au rez-de-chaussée, avec un grenier au-dessus	10 mètr.	5 mètr.	4 m. 00	825 fr.
B. Étable	5	4	2 m. 50	314
C. Écurie	4	5	2 m. 50	304
D. Cave, comme l'étable B.	5	4	2 m. 50	314
E. Hangar, grange.	10	4	3 m. 00	438
Pressoir dans une extrémité de la grange	»	»	»	350
F. Deux toits à porcs	»	»	»	150
Un four découvert	»	»	»	60

Total de la dépense de construction 2 755 fr.

moins long terme, au lieu des jachères - veillons; dessèchement des terrains humides, et irrigation bien entendue des prairies; défrichement des landes pour les mettre en culture ou les reboiser, suivant la situation et les circonstances; extension des bonnes pratiques forestières; amélioration des meilleures races d'animaux par une meilleure hygiène, une nourriture plus abondante, et des croisements raisonnés: pour les propriétaires et cultivateurs riches, instruction théorique et pratique; pour les petits cultivateurs et les valets de ferme, instruction absolument pratique; fondation d'un crédit agricole, sans lequel aucun progrès notable ne sera possible; perfectionnement et extension des voies de communication par terre et par eau, pour le transport des matières agricoles.

LA FAMILLE D'HOLBEIN.

A Bâle, un soir, Holbein revient à sa demeure, joyeux; la figure animée; il fredonne une chanson bachique et chan-

celle en marchant. Le voici devant sa porte, il l'ouvre: une faible lumière éclaire une triste scène. Près d'un foyer sans feu, sa pauvre femme assise tient dans ses bras un jeune enfant; un fils plus âgé se presse contre ses genoux. Ces trois figures sont pâles; ces yeux sont rouges de larmes versées tout le jour.

La femme et les enfants ont faim: Holbein sort d'une orgie.

A la vue du chef de la famille, aucun reproche ne s'échappe des lèvres. Les regards des enfants osent seulement implorer sa pitié. Il est si tard! apporte-t-il du pain?

Quel sentiment a saisi Holbein? quel remords le déchire? d'où vient qu'il s'arrête, qu'il tarde à s'élancer, à entourer de ses bras ces chers abandonnés, à les réchauffer de ses caresses, et à se précipiter ensuite au-dehors pour rapporter bientôt le repas trop longtemps attendu!

Immobilisé au seuil de la porte à peine ouverte, il contemple le groupe silencieux et froid comme la pierre. Un cri s'échappe de sa poitrine: « Sublime! » Il entre, il cherche son crayon, ses pinceaux! « Ne bougez pas! Paix,

» vous dis-je ! pas un mot, pas un mouvement, pas un geste ! Quel tableau ! »

Et il saisit un album, il s'agenouille, il se complait à reproduire ces physionomies douloureuses, à étudier, à imiter un à un ces traits qui révèlent, qui trahissent les angoisses de la faim. Cette expression de tristesse, si simple, si vraie, si profonde, cette harmonie de souffrance, le transportent, le ravissent; il frémit d'admiration. Avec quelle ardeur il travaille ! comme ses yeux brillent et jettent des flammes ! comme son génie fermente et bouillonne !

Silence, malheureuse mère, malheureux enfants ! Souffrez

la nuit comme vous avez souffert le jour. Respect à l'inspiration du grand artiste ! retenez vos soupirs, étouffez votre plainte; mais pleurez, pleurez ! vos pleurs l'enthousiasment. Cet homme est un grand artiste, et vous êtes ses modèles. Félicitez-vous, groupe misérable, vous serez son chef-d'œuvre !

Cette anecdote est-elle vraie ? une tradition l'a transmise à Bâle de génération en génération. Le gardien du musée la raconte en montrant le tableau. Les *Guides du voyageur en Suisse* en égalent leur description de Bâle. Il est certain qu'elle est dramatique; elle saisit l'esprit, elle se grave dans le souvenir; mais il répugne d'y ajouter foi.



(La Famille d'Holbein, tableau de cet artiste, conservé à Bâle.)

Si l'on était bien persuadé qu'elle fût vraie, toute illusion, tout charme s'évanouirait devant les plus admirables toiles d'Holbein; on souffrirait d'être obligé de le louer, et l'on s'écrierait involontairement : « Plût à Dieu qu'un tel génie » n'eût jamais existé ! » L'un des bienfaits de l'art, et le plus grand sans doute, est d'ennobler et d'élever la vie intellectuelle et morale. La générosité, la sensibilité sont les qualités qui distinguent la profession d'artiste; l'amour de ce qui est bien doit découler de l'amour de ce qui est beau comme d'une source commune. Etre à la fois un bon artiste et un méchant homme, c'est presque une contradiction. Aussi semble-t-il que l'on serait autorisé à dire : « Quel monstre eût donc été, dans certaines professions où l'intérêt matériel est le seul but, l'homme qui est resté égoïste et sans pitié en cultivant l'art ? »

Les biographes ont peu parlé de la femme d'Holbein,

et ce qu'ils en ont dit ne lui serait pas très favorable. Ils attribuent à son humeur acariâtre la résolution que prit Holbein de la quitter et de s'expatrier pour aller s'établir à Londres. En admettant l'imputation comme vraie, elle ne justifierait pas Holbein, dont personne n'a d'ailleurs défendu la moralité. Il n'y aurait pas lieu de s'étonner si une épouse délaissée, une mère témoin d'une prodigalité et d'exemples funestes à ses enfants, n'eût pas toujours su épargner à l'auteur de ses maux des conseils et des plaintes. Le lieu choisi par Holbein pour son exil était plus favorable que Bâle à ses succès, à sa fortune, et ce n'était certainement pas à la cour de Henri VIII qu'il pouvait apprendre à aimer la vie simple de la famille, et la pratique du dévouement et des vertus domestiques.

CRITIQUE DES COMMENTATEURS

PAR MALEBRANCHE.

Il y a un défaut de très grande conséquence dans lequel les gens d'étude tombent ordinairement; c'est qu'ils s'entêtent de quelques auteurs. S'il y a quelque chose de vrai et de bon dans un livre, ils se jettent aussitôt dans l'excès; tout en est vrai, tout en est bon, tout en est admirable. Ils se plaisent même à admirer ce qu'ils n'entendent pas, et ils veulent que tout le monde l'admire avec eux. Ils tirent gloire des louanges qu'ils donnent à ces auteurs obscurs, parce qu'ils persuadent par là aux autres qu'ils les entendent parfaitement, et cela leur est un sujet de vanité: ils s'estiment au-dessus des autres hommes, à cause qu'ils croient entendre une impertinence d'un ancien auteur, ou d'un homme qui ne s'entendait peut-être pas lui-même. Combien de savants ont sué pour éclaircir des passages obscurs des philosophes et même de quelques poètes de l'antiquité, et combien y a-t-il encore de beaux esprits qui font leurs délices de la critique d'un mot et du sentiment d'un auteur!... Ils se regardent aussi comme ne faisant avec eux qu'une seule personne; et dans cette vue l'amour-propre joue admirablement bien son jeu. Ils donnent adroitement des louanges avec profusion à leurs auteurs, ils les environnent de clarté et de lumière, ils les comblent de gloire sachant bien que cette gloire rejaillira sur eux-mêmes. Cette idée de grandeur n'élève pas seulement Aristote ou Platon, dans l'esprit de beaucoup de gens, elle imprime aussi du respect pour tous ceux qui les ont commentés; et tel n'aurait pas fait l'apothéose de son auteur, s'il ne s'était imaginé comme enveloppé dans la même gloire... C'est aussi pour cela que presque toutes les préfaces ne sont point conformes à la vérité ni au bon sens. Si l'on commente Aristote, c'est le *génie de la nature*. Si l'on écrit sur Platon, c'est le divin Platon. On ne commente guère les ouvrages des hommes tout court; ce sont les ouvrages d'hommes tout divins, d'hommes qui ont été l'admiration de leur siècle, et qui ont reçu de Dieu des lumières toutes particulières. Il en est de même de la matière que l'on traite: c'est toujours la plus belle, la plus relevée, celle qu'il est le plus nécessaire de savoir...

Recherche de la vérité. Liv. II, De l'imagination.

LA RECONNAISSANCE NAIT AU BERCEAU.

En nous approchant du berceau de l'enfant, vers la sixième semaine, nous pourrions assister comme à la naissance de ce noble penchant naturel. La petite créature a reçu dès son apparition dans la vie les soins et les caresses de sa mère. Tant que ses sens n'étaient point dégourdis, tout se passait pour lui dans l'obscurité la plus profonde. Peu à peu la nuit se dissipe. L'enfant voit, il entend, il distingue les objets et les sons, il reconnaît celle qui le nourrit de son lait, qui fournit à tous ses besoins, qui lui adresse des sourires, de doux regards, des paroles douces dont l'accent seul est compris, et qui essuie ses larmes avec un baiser. Le nouveau-né a fait un pas dans la vie que nulle philosophie ne saurait nous expliquer: il a passé dans le monde des esprits; il a reconnu l'invisible bonté sous son enveloppe, et à des démonstrations qui seules sont du domaine des sens. Il s'est confié à elle, comptant sur son empressement à le servir; et si à son réveil il ne la trouve près de lui, il l'appelle par ses cris, dans la confiance qu'elle entendra et qu'elle ne tardera pas à venir. Quelle logique dans une vie qui ne fait que de naître!

Le P. GIRARD.

CROYANCES POPULAIRES DE L'ÉCOSSE.

(Premier article.)

De tous les esprits qui figurent dans les croyances superstitieuses de l'Écosse, le plus populaire et le mieux caractérisé tout à la fois est celui que l'on désigne dans les Basses-Terres sous le nom d'Elf ou Elfin. Le temps et la raison, qui sont deux grandes puissances, ont fait bon marché aujourd'hui de la plupart de ces superstitions, que le christianisme avait déjà poursuivies pendant des siècles. Quelques vieillards, dans les cantons les plus reculés des Basses-Terres, conservent seuls le souvenir du *Red-Cap*, qui gardait jadis les maisons ruinées, assis sur quelque pan de muraille, le front dans les deux mains. Le *Brownman of the muirs*, que les vieilles femmes représentaient vêtu de mousse et de lichens sombres comme les bruyères qu'il habite, est à peu près oublié des petits enfants comme des nourrices. Beaucoup de croyances sont tombées avec les maisons féodales à l'histoire desquelles elles étaient attachées; celles, par exemple, de génies protecteurs ou d'amulettes domestiques, vieilles en Écosse comme la race humaine. D'autres étaient purement locales, circonscrites à un canton, à une vallée, comme celles du *Kelpie* et du *Shellicoyat*, deux esprits des eaux, que les légendes représentaient quelquefois cuirassés d'écailles, comme les chevaliers normands de la tapisserie de Bayeux. Un des passe-temps préférés du *Shellicoyat* était d'égarer les voyageurs, que fascinait, la nuit, le son de sa voix aiguë ou le cliquetis de son armure; et il a laissé son nom à plus d'un rocher, à plus d'un écueil dangereux de la côte orientale des Lowlands. Le foyer domestique perdait ses dieux en même temps que les ruines, les bruyères et les grèves. C'est à peine si, dans quelques unes de ces maisons patriarcales dont le maître ne passe jamais l'été à Edimbourg ni à Londres, le *Brownie* ose encore s'impatients quand la veillée se prolonge autour du feu de la cuisine, et crier aux valets en grossissant sa voix: « Allez vous coucher, gentlemen, et laissez-moi ma braise de minuit. » L'Elf seul a bravé le chant du coq, qui, dans Shakspeare, dissipe les illusions et les esprits nocturnes. C'est dans les provinces, il est vrai, dans les vallées perdues, qu'on le retrouve aujourd'hui, avec quelques uns de ces esprits attachés, au fond des cantons montagneux et boisés devenus leur dernière retraite. Depuis longtemps déjà ils n'ont plus de fidèles que chez les hommes de mœurs simples et de foi traditionnelle, que n'a point encore atteints l'esprit sceptique des livres et des villes; mais leur souvenir (faut-il dire leur culte?) s'y conserve avec une sorte de persistance à l'abri du sentiment national, et y est resté l'objet de légendes et de récits dont la poésie s'est plus d'une fois emparée. (Voy. 1840, p. 278.)

Les Elves sont de petits êtres d'une nature intermédiaire entre la matière et l'esprit, vifs, agiles, capricieux de caractère, utiles quand on les traite bien, dangereux quand on les irrite. Leur retraite ordinaire est le creux de ces collines vertes, en cône régulier, que l'on rencontre à tous moments dans les régions montagneuses, et que les anciens Gaëls désignaient d'un nom particulier, *sigban*. Ils en sortent la nuit pour danser dans les prés au clair de lune, et le matin on trouve la terre soulevée de distance en distance, et le gazon couvert de ces grands cercles de verdure, traces certaines de leurs danses de la nuit. Ce sont eux qui envoient aux bestiaux les crampes qui les prennent aux pâturages, et contre lesquelles le pâtre n'a d'autre remède que de frotter le membre de la bête atteinte avec son bonnet de laine bleue.

Une de leurs armes favorites contre ceux qui les insultent, car ils se vengent toutes les fois qu'on les attaque, sont ces cailloux triangulaires, fort communs aux bords des

ruisseaux, et que l'on appelle à cause de cela *têtes de flèche des fées* (*elf-arrow heads*). Hors ces cas de guerre assez rares, les Elves sont de douces et innocentes créatures, vivant en bon accord avec ceux qui les accueillent, et quelquefois payant par des services réels l'hospitalité qu'on leur donne auprès du foyer ou sous la pierre du seuil. L'histoire de sir Godfrey Mac-Culloch, dans le Galloway, en est un bel exemple.

Un soir que ce gentilhomme se promenait à cheval à quelque distance de sa maison, il fut accosté par un petit vieillard habillé de vert et monté sur un beau cheval blanc. Après les civilités d'usage, le petit vieillard fit entendre à sir Godfrey qu'il était l'hôte du seuil de sa porte, et lui déclara qu'il avait grand sujet de se plaindre de la manière peu prévenante dont on le traitait chez lui. Ce qui l'incommodait par dessus tout, était le tuyau d'une gouttière qui se vidait précisément au-dessus de sa petite retraite. Sir Godfrey Mac-Culloch ne fut pas médiocrement surpris de cette requête bizarre; cependant, après quelques instants de réflexion, il comprit ou devina de quelle nature devait être celui qui l'avait faite, et l'assura que la gouttière serait changée de place, promesse qu'il tint en effet. Bien des années après cette singulière rencontre, qu'il avait complètement oubliée, sir Godfrey eut le malheur de tuer, dans une querelle, un gentilhomme du voisinage. Il fut arrêté, jugé, et condamné à mort. L'échafaud sur lequel devait tomber sa tête était dressé dans Castle-Ilill, à Edimbourg. Mais à peine était-il arrivé à l'endroit fatal, que le petit vieillard, sur son beau cheval blanc, fendit la foule avec la rapidité de l'éclair. Sir Godfrey, sur un signe du vieillard, sauta en croupe derrière lui; ils piquèrent des quatre, franchirent fossés et murailles, et depuis ce temps-là on n'a plus revu ni le vieillard ni le criminel.

Quand l'Elf devenait ainsi l'esprit tutélaire de la maison qu'il s'était choisie pour asile, il n'y avait point d'égards, point de petits soins, point de prévenances délicates auxquelles le paysan écossais ne descendit pour lui en témoigner sa reconnaissance. Dans l'île de Man, par exemple, où les Elves sont en bonne renommée et en grand respect, on ne se met jamais au lit sans avoir rempli d'eau fraîche un roseau creux ou un long tuyau de paille, pour que les Elves du foyer y viennent prendre leur bain accoutumé, chose qu'ils ne manquent jamais de faire, assurent les naturels, dès que tout le monde a fermé l'œil dans la maison. Il paraît même que quand de semblables liaisons d'amitié et de bon voisinage s'établissent entre l'Elf et son hôte, l'Elf prend un nom particulier. Par un de ces euphémismes ordinaires à des gens qui aiment mais qui craignent en même temps, on les appelle les bons voisins, les bonnes gens (*good neighbours, good people*), comme dans quelques comtés des Highlands on appelle le diable le Bonhomme (*Goodman*).

Il y a toute apparence que les Elves ne sont pas insensibles à ces marques d'attention; cependant la vie domestique n'a pour eux qu'un attrait médiocre. Ce qu'ils aiment d'instinct, c'est l'air frais des montagnes, les nuits sereines, et par dessus toutes choses les belles eaux et les beaux ruisseaux, ceux surtout dont le cours est animé et les bords pittoresques. Le ruisseau de Beaumont, qui se perd dans des ravins et disparaît de loin en loin sous des voûtes de granit, passe pour un de leurs séjours préférés; et, dans la langue poétique du peuple, les galets aplatis et les cailloux creusés par les eaux sont les plats et les coupes de leurs festins de fées (*fairy cups and dishes*).

Un de leurs plaisirs favoris, après leurs jeux aux bords des ruisseaux, est de monter à cheval. Dans les jours sereins, ils traversent les airs en longues cavalcades, et souvent on entend le bruit de leurs fouets et de leurs brides pendant ces courses aériennes. Tous les moyens leur sont bons pour se procurer les chevaux qui leur manquent. Ce

sont eux qui fatiguent, la nuit, les chevaux que l'on trouve le matin haletants dans leurs écuries, la tête pendante, la crinière en désordre, baignés d'écume et de sueur. Dans l'île de Man, ils ne se font pas scrupule de raeçonner ainsi les écuries des riches, et ce qu'il y a de pis, c'est que jamais leur choix ne tombe sur les petits chevaux du pays, qui iraient si bien à leur taille, mais sur les grands chevaux d'Angleterre et d'Irlande que l'on y amène à grands frais. Un gentilhomme de Ballafletcher assurait à un voyageur auquel j'emprunte ces détails qu'il avait perdu, par ces folies nocturnes, trois ou quatre chevaux de chasse d'un grand prix. Cependant notre impartialité d'historien nous oblige à reconnaître que quelquefois ils se les procurent par des moyens légitimes, et que ce n'est pas chose sans exemple qu'ils les aient achetés et payés comptant. Un paysan qui avait un cheval à vendre rencontra dans les montagnes un petit gentilhomme assez bien mis, qui, après l'avoir salué, lui demanda le prix de son cheval, le marchand longtemps, et finit par l'acheter. Il le paya fort exactement; mais il ne fut pas plus tôt sur sa nouvelle emplette que la terre s'entr'ouvrit, et qu'homme et cheval disparurent au grand effroi du paysan, auquel d'ailleurs il n'arriva pas d'autre mal.

Quel est le but de ces courses aériennes? Il est permis de penser qu'elles en ont quelquefois un autre que le simple plaisir de la promenade: c'est du moins ce que ferait croire une histoire assez singulière, que je rapporte ici d'après Walter Scott.

Un jeune marin passait, une nuit, dans un bateau, du château de Douglas, dans l'île de Man, à Kirk-Merlugh, où il allait voir sa sœur. A quelque distance du rivage, il entendit un bruit de chevaux, des cris de chasseurs, le son lointain d'un cor, et un instant après, treize cavaliers habillés de vert et parfaitement montés passèrent dans l'air à côté de lui. Jack (c'était le nom du marin) prit tant de plaisir à cette chasse, qu'il les suivit longtemps et s'enivra pendant plusieurs milles du son de leur cor, qui était merveilleusement doux. Ce ne fut que lorsqu'il arriva à la maison de sa sœur qu'il apprit le danger auquel il avait échappé.

On conçoit sans peine que des êtres d'une nature aussi indécise, avec des attributs aussi peu caractérisés, des habitudes aussi mal définies, aient été l'objet et le thème d'un grand nombre de traditions. Nous ne nous arrêterons pas à chacune d'elles; beaucoup de ces croyances sont d'ailleurs purement locales, et notre objet ici n'est pas de constater la diversité ou l'opposition des traditions populaires. Nous nous bornerons à un dernier point sur lequel elles s'accordent toutes, c'est le pouvoir qu'ont les Elves de guérir toute espèce de maladie, pouvoir qu'ils délèguent quelquefois à ceux qu'ils en croient dignes.

Anne Jefferies était née dans la paroisse de Saint-Teath, comté de Cornwall, en 1626. Comme elle était fille de pauvres gens, elle se mit en condition de bonne heure, et entra fort jeune au service du père de Moses Pitt, à qui nous empruntons cette histoire. Elle l'éleva lui-même et le soigna pendant plusieurs années. Un jour qu'elle accrochait des bas à un arbre du jardin, six petits êtres tout habillés de vert franchirent d'un saut le mur d'enceinte; et cette vue produisit un tel effet sur la pauvre fille, qu'elle fut saisie de convulsions affreuses, et resta très longtemps malade, en sorte qu'elle était devenue faible comme un enfant et n'avait plus la force de marcher. Pendant sa maladie, elle s'écriait souvent: « Les voilà qui se sauvent par la fenêtre! » les voyez-vous? les voyez-vous? » Et ces paroles, comme elle-même l'avoua depuis, avaient rapport à la disparition des Elves après leur mystérieuse visite. On était au temps de la moisson, et un matin que tout le monde était aux champs, sa maîtresse sortit pour un instant, laissant Anne dans le jardin; car, à cause de son extrême faiblesse de

corps et de tête, elle craignait qu'elle ne fit mal dans la maison ou qu'elle n'y mit le feu. A son retour, lady Pitt se plaignit d'une blessure qu'elle s'était faite à la jambe en marchant dans les bruyères, et qui la faisait cruellement souffrir. Anne ne fit qu'y porter la main, et la douleur disparut à l'instant; bien plus, elle paraissait informée des moindres circonstances de l'accident arrivé à sa maîtresse, et lui assura que les Elves, qui avaient fait le mal, le lui avaient appris aussitôt. A partir de ce jour, Anne Jefferies fit des cures nombreuses, pour lesquelles elle ne voulut jamais rien prendre. Depuis la moisson jusqu'à Noël, elle fut nourrie par les fées, et ne mangea d'autre pain que le leur. L'écrivain qui raconte cette histoire assure que, regardant un jour dans sa chambre par le trou de la serrure, il la vit manger, et qu'elle lui donna un morceau de ce pain des fées, qui était bien le gâteau le plus délicieux qu'il eût mangé de sa vie. Elle avait toujours des onguents et des drogues en quantité, quoique jamais on ne les lui vit acheter. L'argent cependant ne paraissait pas lui manquer : elle offrit un jour à la petite fille de sa maîtresse une belle coupe d'argent massif que l'enfant refusa. Souvent on la voyait danser toute seule sous les arbres du verger, et elle répondait alors à toutes les questions qu'on lui faisait qu'elle dansait avec les fées. Cependant le bruit de ses cures merveilleuses et de sa vie peu chrétienne ne tarda pas à éveiller l'attention des prêtres et des magistrats. Les prêtres cherchèrent un jour à lui persuader que les fées n'étaient que les agents du mauvais Esprit dont elle était le jouet; mais à peine l'avaient-ils quittée, que les fées lui apportèrent une Bible pliée à la première épître de saint Jean, au-dessus de ce verset : « Mes très chers frères, ne croyez pas en tous » les Esprits, mais éprouvez-les, parce qu'il y a des Esprits » qui viennent de Dieu. » Aux assises du comté, Anne présenta ce passage à ses juges, ce qui les étonna beaucoup, parce qu'elle ne savait pas lire. Elle fut condamnée cependant, et passa trois mois sans boire ni manger dans la prison de Bodmin, d'où elle sortit alors, au grand étonnement des habitants de Bodmin qui la croyaient morte. A l'époque où Moses Pitt écrivait cette histoire, le 1^{er} mai 1696, Anne Jefferies vivait encore; mais jamais elle ne révéla rien de ses rapports avec les fées, et l'on n'a pas su la cause qui les avait éloignées d'elle.

RICHARD-LENOIR.

François Richard, dit Richard-Lenoir, né le 16 avril 1765 au Trélat, commune d'Epinay, dans le département du Calvados, était le fils d'un pauvre fermier. Dès l'enfance, il s'était fait remarquer par son esprit actif, ingénieux, porté à la spéculation. A dix-sept ans, il vint à Rouen, où il fut successivement commis dans un magasin de rouenneries et garçon limonadier. A Paris, où il avait hâte de se fixer, il servit quelque temps aussi dans un café. Dès qu'il eut amassé, à force d'économies, un petit capital, environ mille livres, il acheta quelques pièces de bazar anglais et les revendit en détail. Après six mois de commerce, il avait réalisé un bénéfice de six mille livres; mais, victime de manœuvres déloyales, il demeura plusieurs années enfermé dans la prison pour dettes. Vers 1790, il retrouva du crédit et vendit des toiles : à ce commerce il joignit plus tard celui des diamants. Après le 9 thermidor, Richard rencontra un jeune négociant, Lenoir-Dufresne, et s'associa avec lui. Une des branches lucratives de leur négoce consistait en tissus cotonniers qu'ils tiraient d'Angleterre. Richard conçut le hardi projet de fabriquer lui-même ces tissus; il s'appliqua avec ardeur à l'étude des procédés de fabrication, se fit aider par des ouvriers anglais, et réussit au-delà de ses espérances. Ses filatures appelèrent sur lui l'attention et les encouragements du

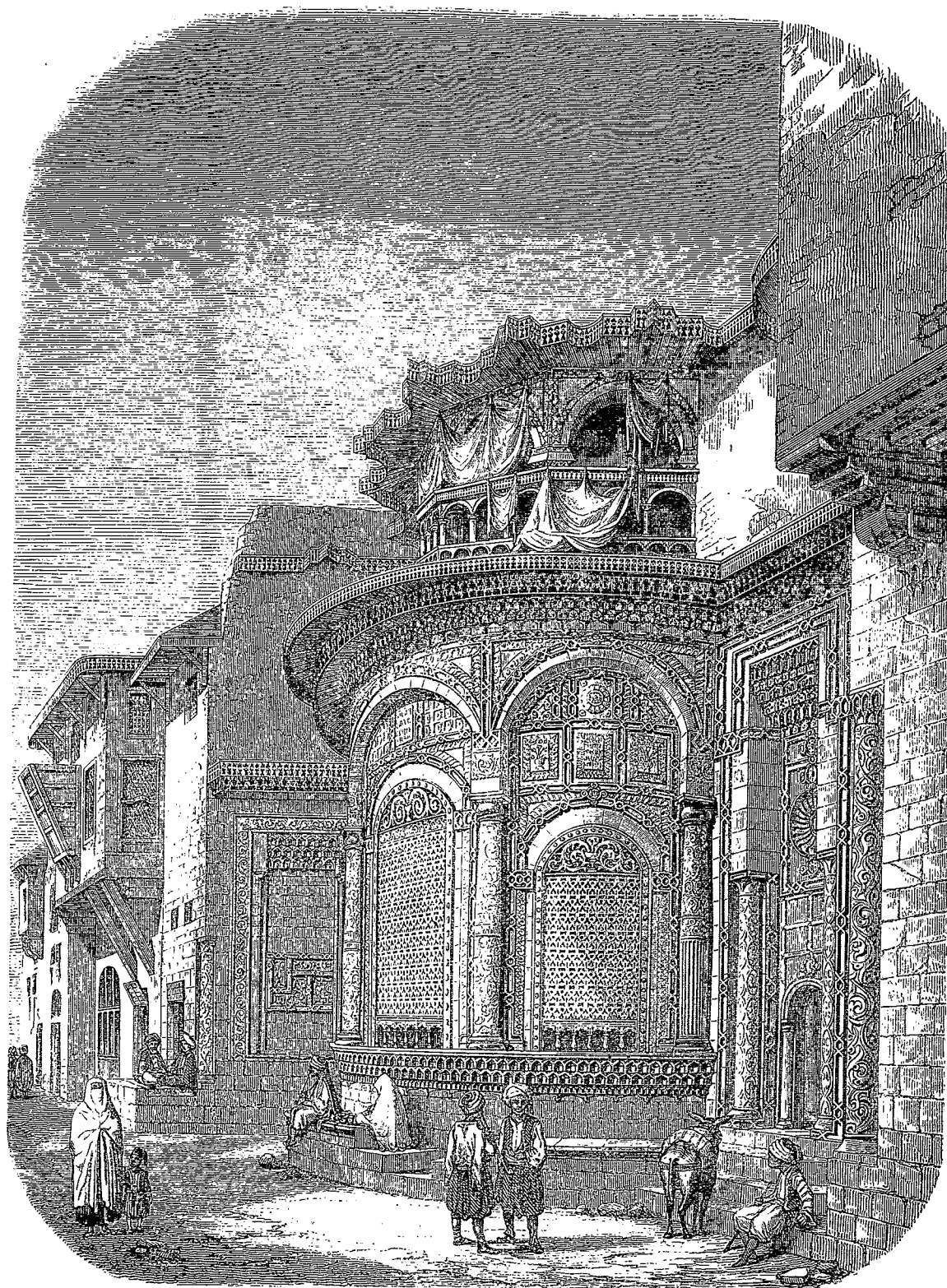
premier consul. Les deux associés en vinrent à réaliser chaque mois quarante mille francs de bénéfice; en s'enrichissant, ils affranchissaient la France d'un impôt étranger. En 1806, Lenoir mourut : Richard conserva le nom de son ami, et continua seul l'œuvre qu'ils avaient fondée ensemble. Ce n'était pas assez pour lui d'avoir créé la fabrication cotonnière, il voulut ajouter à son industrie la culture même du coton; il réunit des graines qu'il trouva dans des balles de coton américaines, et il les fit cultiver en Italie. En 1808, il fit entrer en France plus de cinquante milliers de coton. Il occupait alors vingt mille ouvriers, et dépensait un million par mois. Mais Napoléon qui voulait encourager la culture du coton dans le midi de la France, ayant frappé l'introduction de ce produit d'un droit d'entrée, cette mesure, et bientôt la réunion de la Hollande à la France, ébranlèrent la fortune de Richard-Lenoir : son intérêt particulier cessa d'être en harmonie avec l'intérêt général. Il exposa sa situation à l'empereur qui lui prêta un million cinq cent mille francs, et il imagina de métamorphoser ses filatures de coton en filatures de laine. A cette époque, il lui eût encore été facile de se retirer du commerce avec des capitaux considérables. Les événements de 1814 survinrent : Richard-Lenoir, nommé chef de la 8^e légion, déploya, dans ces circonstances difficiles, une énergie et un courage qui augmentèrent sa popularité. Une ordonnance du 23 avril 1814, imposée en quelque sorte par la volonté de l'étranger, ayant supprimé entièrement et sans indemnité pour les détenteurs, les droits sur les cotons, renversa d'un seul coup la fortune de Richard. Le 22 avril, il possédait encore huit millions; le 24, il était ruiné. Malgré sa fermeté d'esprit, sa féconde imagination et son admirable persévérance, il ne se releva plus. Il se retira du commerce, estimé, mais triste et ne contenant qu'avec peine les élans d'une activité désormais inutile. Il mourut le 19 octobre 1839 : un cortège immense d'ouvriers suivit le cercueil de cet homme remarquable, dont la mémoire restera honorée dans les annales de l'industrie française.



(Richard-Lenoir.)

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

FONTAINES PUBLIQUES AU CAIRE.



(La Fontaine Seby-el-Bedawieh , au Caire. — Dessiné d'après M. MARILLIAT, gravé par Bruguot.)

Au Caire, on compte trois cents fontaines alimentées par des citernes que remplit l'inondation annuelle. Lorsque les réservoirs viennent à s'épuiser, on transporte dans les bassins l'eau du Nil à dos de chameaux. Ces édifices sont tous des fondations charitables ; au-dessus de l'eau fraîche et pure qui rafraîchit le pauvre altéré, s'élève presque toujours un étage où est établie une école gratuite.

La fontaine *Seby-el-Bedawieh*, que représente notre

gravure, est située dans le *Soug-el-Ezzy*, qui conduit par le *Soug-el-Selah* (le bazar des armes) à la place de Roumelye, au pied de la citadelle. Les inscriptions qui la décorent, apprennent qu'elle fut construite par ordre de Sitti Bedawieh, fille de l'émir Rochouan-Bey, l'an de l'hégire 1173, de J.-C. 1759. Sitti Bedawieh laissa plusieurs *wagfs*, c'est-à-dire des legs inaliénables, pour approvisionner d'eau la fontaine, pourvoir à son entretien, rétribuer

un maître d'école, et habiller à neuf, aux fêtes du Bayram, les pauvres enfants qui viennent apprendre à lire la parole de Dieu.

L'architecture de cette fontaine est remarquable par une richesse et une solidité qu'on ne trouve point dans les édifices d'une époque plus moderne. L'emploi des torsions et des moulures pourrait même faire supposer qu'elle a été construite avant le douzième siècle. Les colonnes sont en marbre sculpté; les ornements compris sous les grands arceaux qu'elles soutiennent sont peints et dorés; les grilles des fenêtres, soutenues par des balustres, sont en bronze; un auvent qui s'avance couvre d'ombre le bassin, et protège contre l'ardeur du soleil ceux qui viennent y puiser l'eau en se servant des écuelles en bronze suspendues, suivant l'usage, à des chaînons scellés.

DE QUELQUES IDÉES BIZARRES

SUR HOMÈRE ET LA GUERRE DE TROIE.

Les grammairiens grecs ont vu dans l'Illiade et l'Odyssée une infinité de choses auxquelles certainement n'avait pas pensé l'auteur de ces poèmes: ainsi Eustathe y a découvert force calembours et jeux de mots très curieux, du reste, au point de vue philologique. Mais les anciens ont été bien dépassés par les commentateurs modernes.

Zacharie Bogan, philologue anglais, fut le premier qui, dans son *Homerus Hebraïzôn*, 1638, in-8°, chercha à prouver que les poèmes d'Homère servaient de preuves à l'histoire juive. Après lui, vinrent deux écrits anonymes: le *Discours en forme de comparaison sur les vies de Moïse et d'Homère*, et *Homère, historien du peuple hébreu*; puis enfin le célèbre ouvrage de Croese (*Homeros hebraïos*, Dordrecht, 1704, in-8°), où l'auteur cherche à démontrer que l'Odyssée n'est rien autre chose que l'histoire des Israélites sous les patriarches. Suivant lui, il ne s'agit pas de Troie, mais bien de Jéricho dans l'Illiade, poème qui pourtant n'avait d'autre but, suivant le P. Hardouin, que de consoler les Troyens de leurs malheurs.

Un antiquaire anglais, mort en 1804, Bryant, qui avait déjà soutenu dans son *Analyse de la Mythologie ancienne* que les histoires des patriarches, rapportées dans l'Ancien-Testament, avaient été l'origine d'une grande partie de la mythologie païenne, publia en 1796, in-4°, une *Dissertation sur la guerre de Troie*, décrite par Homère, où il affirme que cette expédition n'a jamais été entreprise, et que cette prétendue ville de Phrygie n'a jamais existé. Il fait naître Homère dans la Thèbes d'Egypte, et prétend que c'était un poète superstitieux qui, après avoir vieilli sur les bords du Nil, déroba les poèmes de *Phantasia* dans le temple d'Isis, et transporta la scène dans la Troade en déguisant sous des noms grecs les dieux et les héros de la monarchie de Pharaon.

Au moins, avec cette hypothèse, Homère appartenait encore à l'Orient; mais le Napolitain Vincent Coco (mort en 1823) imagina que les chants du grand poète, loin d'être d'origine grecque, comme on l'avait toujours cru, étaient tout simplement d'origine italienne.

Suivant Græve, écrivain flamand, mort vers le commencement de ce siècle, Homère est tout simplement originaire de la Belgique, et les événements de la guerre de Troie se sont passés aux environs d'Amsterdam. Ce savant a développé très sérieusement son opinion dans trois volumes in-8°, publiés en 1806. Nous en donnerons à peu près en entier le titre, qui nous dispensera de plus longs détails.

« République des Champs-Elysées, ou Monde ancien, » ouvrage dans lequel on démontre principalement que les » Champs-Elysées et l'enfer des anciens sont le nom d'une » ancienne république d'hommes justes et religieux, située » à l'extrémité septentrionale de la Gaule, et surtout dans

» les îles du Bas-Rhin; que cet enfer a été le premier sanc- » tuaire de l'initiation aux mystères, et qu'Ulysse y a été » initié; que la déesse Circé est l'emblème de l'église ély- » sienne; que l'Elysée est le berceau des arts, des sciences » et de la mythologie; que les Elyséens, nommés aussi, » sous d'autres rapports, Atlantes, Hyperboréens, Cimmé- » riens, etc., ont civilisé les anciens peuples, y compris les » Egyptiens et les Grecs; que les dieux de la fable ne sont » que les emblèmes des institutions sociales de l'Elysée; » que la voûte céleste est le tableau de ces institutions et de » la philosophie des législateurs atlantes; que l'aigle cé- » lesté est l'emblème des fondateurs de la nation gauloise; » que les poètes Homère et Hésiode sont originaires de la » Belgique, etc. »

La même thèse a été soutenue à la même époque par le docteur Ecl. Davjes, dans les *Recherches celtiques*.

LE NÈGRE CAREY.

Carey (John-Thomas), nègre américain, fut pendant de longues années le fidèle serviteur du fondateur de la république des Etats-Unis. Né en 1729 à Mont-Vernon, propriété de Washington, il avait été élevé par la mère de l'illustre général, cette femme d'une admirable simplicité, qui répondait aux louanges que Lafayette donnait à son fils au moment où celui-ci venait de se dérober si noblement aux honneurs du pouvoir suprême: « Je ne suis pas surprise de ce que Georges a fait, car il a été toujours un très bon garçon (*a very good boy*). » On sait que Washington affranchit spontanément les noirs de ses domaines avant de provoquer l'affranchissement des esclaves par la voie législative. Carey, rendu à la liberté le jour où fut proclamé l'acte d'indépendance des Etats-Unis, s'attacha volontairement à la personne de Washington, et fut constamment à ses côtés pendant toute la durée des guerres de l'indépendance, et jusqu'à la mort du patriarche américain. Il est mort et a été inhumé à Greenleaf's Point, près Washington, le 11 du mois de juin 1843. Cet humble vétéran a ainsi vécu cent quatorze ans.

Carey était de taille moyenne, d'une politesse qui n'avait rien de servile, et le général Lafayette ne dédaignait pas d'en parler comme d'un homme droit, franc, d'une vertu simple, unie, militaire, et pratiquant avec noblesse, pour ainsi parler, les devoirs de sa modeste condition.

Le portrait de cet excellent homme, qui pouvait dire comme Othello :

La couleur de mon front nuit-elle à mon courage ?

accompagne le portrait en pied de Washington, publié en 1788. Carey est représenté sur le second plan, tenant les rênes du cheval de Washington, pendant que celui-ci médite le plan d'une campagne, l'acte d'indépendance à la main. Cette estampe a pour pendant un portrait également en pied du général Lafayette, publié à la même époque.

GOETZ DE BERLICHINGEN A LA MAIN DE FER.

Que le style soit doux, lorsqu'un tendre Zéphire
A travers les forêts s'insinue et soupire;
Qu'il coule avec lenteur, quand de petits ruisseaux
Roulent tranquillement leurs languissantes eaux;
Mais les vents en fureur, la mer pleine de rage,
Font-ils d'un bruit affreux retentir le rivage,
Le vers, comme un torrent, en grondant doit marcher (1).

Ce principe est vrai dans tous les arts. Il faudrait rire du peintre qui, pour représenter les camps, les combats,

(1) Pope. Traduction de l'abbé Du Resnel, moins connue que celle de Delille.

les scènes de carnage, emprunterait à l'Albane sa palette et ses pinceaux. Celui qui veut retracer les mœurs simples, mais énergiques, du moyen-âge, doit se garder d'employer les crayons moelleux qui conviennent aux bergeries : c'est avec une pointe de fer qu'il burinera les traits des vieux héros, rudes et inflexibles comme leurs armures.

On pourrait dire d'ailleurs que, pour donner une idée fidèle de la vie dans les siècles passés, on ne saurait mieux faire que de montrer les hommes à peu près tels que les représentaient les artistes de leur temps.

De quel style, par exemple, la gravure sur bois eût-elle figuré, au seizième siècle, l'histoire de Berlichingen à la main de fer ? C'est la question que M. Eugène Delacroix semble avoir voulu résoudre dans quatre esquisses qu'il a faites sur bois à notre intention, et où l'on retrouvera la naïveté, la large manière, et toutes les fortes qualités des anciens maîtres.

Pour un essai semblable, il était impossible de faire choix d'un meilleur sujet. Gœtz de Berlichingen, né en 1480, peut être considéré comme le dernier des vrais et sérieux chevaliers errants dont Cervantes a écrit, au dix-septième siècle, la satire immortelle. On le connaît par des Mémoires qu'il a écrits lui-même (1), et mieux encore peut-être par le célèbre drame de Goethe. « J'écrivis cette pièce, dit le poète, à l'âge de vingt-deux ans ; quand je l'ai relue dix ans plus tard, j'ai été surpris de son caractère de vérité. » Toute sa vie Goethe conserva une prédilection marquée pour cette œuvre, qui certainement restera comme l'une des tentatives les plus hasardées et les plus heureuses du théâtre moderne.

Berlichingen était un noble caractère et digne d'inspirer un tel génie. « Sa vie, dit M. Marmier, fut une vie de luttes continuelles, d'agressions généreuses et de noble résistance, une vie ennemie de toute prétention injuste, et dévouée à tous les sentiments honnêtes. Dans un siècle où le droit du plus fort l'emportait souvent sur toutes les lois de l'Empire, où les nobles cherchaient à opprimer la bourgeoisie, où la bourgeoisie, à son tour, tâchait d'opprimer le peuple, il se fit le soutien du pauvre, le défenseur de l'opprimé. Mais il était venu trop tard. Il assistait à la décadence d'un ordre de choses dont il ne pouvait soutenir les débris ; il voulait agir en chevalier, et il n'y avait plus de chevalerie. Il guerroya pendant plusieurs années contre l'évêque de Bamberg, puis contre l'archevêque de Mayence, puis contre les bourgeois de Cologne et les marchands de Nuremberg. Ce fut dans une de ces rencontres qu'il perdit la main droite. « Je sentis, dit-il, que l'épée de mon adversaire avait pénétré sous mon gantelet, et que ma main ne tenait plus au bras que par un peu de peau ; alors, comme s'il ne m'était rien arrivé, et sans laisser paraître ce que je souffrais, je fis reculer doucement mon cheval, et je m'en allai rejoindre mes compagnons. » Un mécanicien lui fit une main à ressort avec laquelle il pouvait encore manier le glaive, et il continua de se battre comme par le passé, tantôt pour un pauvre tailleur à qui on refusait de payer deux cents florins, tantôt pour un écuyer qu'on lui avait enlevé. Toutes ses entreprises étaient parfaitement désintéressées. Au retour de ces campagnes aventureuses où il exposait sa vie, il rentrait dans son château, pauvre comme devant ; mais il avait satisfait à ses idées d'honneur ; il se disait qu'il venait de remplir un devoir, et il remerciait Dieu de l'avoir soutenu. Il prit le parti du duc Ulric de Wurtemberg contre l'alliance souabe. En 1522, quand ce prince fut chassé de ses Etats, Gœtz fut fait prisonnier et conduit à Heilbronn. On voulait le forcer à signer un acte qu'il regardait comme injurieux à son honneur, il s'y refusa hautement ; on le menaça du cachot, il ne

fléchit pas. Sur ces entrefaites, son beau-frère Sickingen vint à son secours avec une troupe d'hommes armés. Les bourgeois de Heilbronn eurent peur, et Gœtz recouvra sa liberté. »

Tous ces événements sont représentés dans le drame de Goethe avec l'exactitude presque matérielle que comporte le genre romantique.

Au premier acte, Gœtz est en campagne contre l'évêque de Bamberg. Dans une auberge au milieu des bois, il fait la rencontre d'un moine, frère Martin. Le pauvre religieux, se sent attiré vers le héros sans le connaître, et lui parle avec abandon. Il n'a pas la vocation de son état ; il admire, il envie les agitations de la guerre ; il raconte toutes les souffrances que lui fait endurer la vie inactive du cloître. Au moment de le quitter, il lui demande son nom.

GOETZ. Pardonnez, je ne puis vous le dire. Adieu. (*Il lui tend la main gauche.*)

MARTIN. Pourquoi me tendez-vous la main gauche ? Ne suis-je pas digne de la droite d'un chevalier ?

GOETZ. Et quand vous seriez l'empereur, il faudrait bien vous en contenter. Ma main droite, bien qu'à la guerre elle ne soit pas inutile, est tout-à-fait insensible aux serments de l'amitié. Elle et son gant ne font qu'un : voyez-vous, il est de fer.

MARTIN. Vous êtes donc Gœtz de Berlichingen ? Dieu ! je te remercie de ce que tu me l'as fait voir, cet homme que tous les princes détestent, et vers qui se tournent les opprimés ! (*Il lui prend la main droite.*) Laissez-moi cette main que je la baise.

GOETZ. Non, non.

MARTIN. Laissez-moi faire ! O main aussi précieuse que les plus saintes reliques, toi où circulait le sang le plus noble de la terre, tu n'es plus qu'un instrument mort ; mais la confiance en Dieu, qui remplit cette belle âme, fait ta force et ta vie... Il passa chez nous, il y a déjà longtemps, un moine qui vous avait vu après que cette main vous fut enlevée devant Landshut. Comme il nous parla de vos souffrances, de votre chagrin d'être inutile pour la guerre, et de l'idée qui vous revint tout-à-coup d'avoir entendu conter l'histoire d'un homme qui n'avait qu'une main non plus, et qui, malgré cela, fit encore longtemps le service d'un brave guerrier !

GOETZ. Adieu, digne frère Martin.

MARTIN. Ne m'oubliez pas ; moi, jamais je ne vous oublierai. (*Gœtz sort.*) Comme mon cœur était plein quand je le regardais ! Il ne parlait pas, et cependant mon âme rencontrait la sienne. C'est une véritable jouissance que de voir un grand homme !

Le second dessin représente Gœtz dans son château de Jaxthausen. Il est sorti de Heilbronn, grâce à son beau-frère Sickingen ; mais l'empereur ne lui a pardonné qu'à la condition qu'il ne prendrait plus les armes contre personne. Assis devant une table, près de sa bonne femme Elisabeth, il écrit ses *Mémoires*.

Jamais, dit-il, je ne pourrai me faire à l'oisiveté ; ma prison me devient de jour en jour plus insupportable ; je voudrais pouvoir dormir ou au moins me figurer que le repos a quelque chose d'agréable.

ELISABETH. Eh bien ! achève d'écrire l'histoire de ta vie, ce sera dans la main de tes amis un témoignage qui pourra leur servir un jour à confondre tes ennemis.

GOETZ. Ecrire ! ce n'est qu'une oisiveté affairée ! ce métier me fatigue et m'ennuie. Pendant que j'écris ce que j'ai fait, j'enrage de perdre un temps que je pourrais employer à faire autre chose.

ELISABETH *prend les papiers*. Ne sois pas si singulier ! Tiens, tu en es précisément à ta première captivité à Heilbronn.

(1) Ces Mémoires ont été publiés pour la première fois à Nuremberg, en 1737.

GOETZ. Cette ville m'a été de tout temps fatale.

ELISABETH *lit.* « Il y eut même là plusieurs des confédérés

qui me dirent que j'avais agi follement de me présenter devant mes plus chauds ennemis, lorsqu'il m'était aisé de



(Goetz de Berlichingen, drame par Goethe. — Acte I^{er} : Goetz et frère Martin. — Dessin d'Eugène DELACROIX.)

prévoir qu'on ne me ménagerait guère. A quoi je répondis... » Eh bien ! que répondis-tu ? Continue d'écrire.

GOETZ. Je leur dis : « J'expose sans cesse ma vie pour le bien-être et pour la fortune des autres ; croyez-vous

donc que je ne l'exposerais pas pour garder ma parole? »
 ELISABETH. Cette réputation, tu l'as bien.

GOETZ. C'est ce qu'ils ne m'ôteront pas. Ils m'ont tout
 pris, biens, liberté!... qu'ils me montrent celui à qui j'ai



(Acte IV : Goetz écrivant ses Mémoires, Elisabeth sa femme. — Dessin d'Eugène DELACROIX.)

manqué de parole. Dieu sait que j'ai plus sué pour le service d'autrui que pour le mien propre ; et c'est pour acqué-

rir le surnom de brave et loyal chevalier que j'ai travaillé jusqu'ici, non pour gagner des richesses et des titres, et,

grâce à Dieu, ce que j'ai ambitionné par-dessus tout, je le possède.

La fin à une prochaine livraison.

LA FEMME DU PÊCHEUR.

NOUVELLE SUÉDOISE.

Par une belle matinée d'été, un jeune homme de vingt et quelques années, à la figure ouverte, riante, agréable, s'asseyait sur une de ces petites voitures légères dont se servent les voyageurs suédois. Après avoir placé derrière lui sa valise soigneusement liée, il prit les rênes de son cheval, et sortit de la ville de Calmar en jetant un regard amical, un regard d'adieu aux remparts couverts de mousse, aux ponts-levis et aux fossés de cette vieille cité. Dès qu'il fut en pleine campagne, il abandonna les rênes au valet de la poste assis à côté de lui, pour se livrer à ses méditations. Il avait reçu depuis peu de temps la consécration sacerdotale dans la cathédrale de Calmar, l'une des plus belles, des plus importantes qui existent en Suède. Il venait d'être nommé vicaire ou, pour me servir de l'expression suédoise, adjoint d'une importante paroisse située au bord de la mer, dans la province de Blekingue, et il se rendait à son poste : c'était un dimanche. Il devait ce jour-là même faire son premier sermon ; et comme Calmar n'était pas fort éloigné du lieu de sa destination, il espérait y arriver assez tôt pour y remplir son devoir à l'office divin.

Plusieurs affaires l'avaient retenu en ville au-delà du temps qu'il eût voulu y passer ; mais il était convenu de se rendre à son église ce dimanche-là, et il voyageait sans inquiétude. Le soleil venait de se lever et éclairait de ses rayons toute cette belle contrée suédoise. Les oiseaux chantaient sur le chemin, et plus le jeune homme avançait, plus le pays lui semblait frais et riant. Arrivé à Kernaby, où il devait prendre un autre cheval, il dit au postillon de conduire la voiture, et s'en alla à pied le long du parc qui s'étend près du village de Vernanes. Peu de sites, en Suède, présentent autant de charmes que celui-ci. C'est là qu'est né le grand Oxenstiern, et le souvenir de cet homme célèbre ajoute encore un nouveau prestige à l'aspect attrayant de ces lieux. L'adjoint s'en allait à travers la prairie par un sentier serpentant sous une majestueuse allée de chênes. Il marchait à pas lents, rêvant à la bonté infinie de Dieu qui éclate de tant de manières, et qui se manifeste surtout dans les œuvres de la nature. Son cœur priait en silence, puis il pensait au sermon qu'il devait faire. Il ne se souvenait plus des pages qu'il avait écrites, mais il se sentait dans une heureuse disposition pour enseigner ses frères, pour leur parler de la douce morale et des douces vertus. Il atteignit ainsi le chemin qui se déroule entre Vernanes et la grève. Jusque là, il n'avait rencontré aucun être vivant, et il cheminait pensif le long de la route sablonneuse, lorsqu'il aperçut une petite fille d'une douzaine d'années, qui traînait une charrette remplie de langes et de vêtements d'enfant. Cette fille avait une figure pâle, sérieuse, intéressante. Il la pria de lui indiquer la direction qu'il devait suivre, et elle le conduisit à travers maints détours jusqu'à un endroit d'où il pouvait parfaitement distinguer sa route. Il remercia la jeune fille dont la complaisance et la naïve candeur l'avaient intéressé, et la quitta à regret.

Bientôt il arriva près de la côte où s'élevait son église. Son cœur battit plus vivement ; il était au bord d'une baie, et à quelque distance de là, il allait commencer ses graves fonctions. Tout-à-coup il aperçut un homme qui s'avancait vers lui le chapeau à la main, et qui, en le saluant poliment, lui demanda s'il n'avait point l'honneur de parler à M. l'adjoint. Sur la réponse affirmative du jeune homme, l'inconnu lui dit :

— Je suis envoyé par M. le pasteur pour vous prier de vouloir bien vous rendre directement à la succursale de la paroisse située au bord de la mer. Le chapelain de cette succursale est malade, et il faut que le service divin y soit célébré aujourd'hui.

— C'est bien, dit l'adjoint, j'y vais.

Au même instant, il fut rejoint par son postillon, qui heureusement connaissait le chemin, et qui le conduisit jusqu'à une hutte de pêcheur, où le prêtre s'embarqua sur un grossier bateau pour arriver au lieu qui lui était indiqué. Bientôt il aperçut la chapelle dont les murailles blanches se détachaient sur la verdure du paysage.

Lorsqu'il descendit de sa barque, il fut frappé à l'aspect d'une misérable cabane devant laquelle étaient groupés six à huit enfants en haillons qui le regardaient avec curiosité. Quoi ! se disait-il, de tels vêtements un jour de dimanche ! Mais peut-être les malheureux n'en ont-ils pas d'autres. Il connaissait la pauvreté des habitants de cette côte, et il s'approcha des enfants avec une affectueuse sympathie. Le plus jeune n'avait guère qu'un an, l'aîné neuf ou dix. A la ressemblance de leurs traits, on pouvait voir facilement qu'ils étaient de la même famille ; et si leurs vêtements offraient le caractère de la misère, leur figure attestait au moins une louable propreté.

— Où sont vos parents, mes chers enfants ? demanda le jeune prêtre.

— Notre père, répondit l'aîné, est sur mer, et notre mère est allée à l'église ; car c'est aujourd'hui dimanche.

— Oui, mes enfants, c'est aujourd'hui dimanche. Et vous, ne viendrez-vous pas à l'église ?

— Non, répondit d'un air résolu le petit garçon.

— Et pourquoi donc ?

— C'est que nous n'avons point d'autres habits que ceux que nous portons, et notre mère ne veut pas que nous paraissions ainsi vêtus le dimanche.

— Qu'importe, mes chers enfants, avec quels vêtements vous vous présentez devant Dieu ? Si vous ne venez pas à l'église, comment connaîtrez-vous la parole sainte ?

— Notre mère nous répète, quand elle rentre, ce qu'a dit le prêtre.

— Votre père est-il depuis longtemps sur mer ?

— Il est parti pour la pêche il y a quelques jours, et reviendra probablement ce soir.

— On va donc ici à la pêche le dimanche ?

— Oui, sans doute.

— Alors il ne doit y avoir personne à l'église ?

— Il y aura tous les gens qui sont restés ici, les vieillards, les vieilles femmes et les enfants, et ma mère qui est la seule jeune femme qui n'ait pas pu partir, parce qu'elle était malade, et parce qu'elle devait soigner ma petite sœur Kirstine.

Le prêtre jeta un regard dans la cabane. On n'y voyait aucune trace de feu, pas une armoire, rien qui indiquât qu'il s'y trouvât quelque aliment.

— Tous les habitants de ce hameau, dit-il, sont-ils donc si pauvres ?

— Pauvres ! qu'est-ce que cela signifie ?

— Je veux dire si tous les gens de ce lieu ont si peu à manger.

— Nous aurons bien assez quand notre père reviendra avec sa barque pleine de poissons. Voilà pourtant longtemps qu'il est parti, ajouta-t-il d'une voix qui trahissait son inquiétude.

— Ton père est donc parti depuis plusieurs jours ?

— Depuis le commencement de la semaine, et c'est assez long. Un de nos voisins nous a dit qu'il l'avait vu faire naufrage et monter dans un autre bateau. Nous espérons qu'il sera de retour ce soir, et alors vous entendrez des cris de joie ; on sautera, on dansera, et notre père nous apportera de nouveaux vêtements.

Le jeune prêtre ne poussa pas plus loin ses interrogations, et s'en alla vers son église, étonné de tant de naïveté et de tant de confiance. — Quel auditoire vais-je trouver ? se disait-il. Mais qu'importe ? Une assemblée de vieillards décrépits est aussi une assemblée de frères. A la porte de la chapelle, il rencontra un pauvre homme au visage pâle et fatigué, qui le salua avec un profond respect. La chapelle, qui de loin présentait au bord de la mer un aspect assez riant et pittoresque, lui parut bien sombre et bien triste quand il en franchit le seuil. Des murs lézardés, des piliers en bois, des bancs usés et vacillants, voilà ce qu'il aperçut. Une quarantaine de personnes réunies dans l'enceinte du temple se levèrent à son approche et le regardèrent en silence avec respect. Il chercha la mère des enfants qu'il venait de rencontrer et ne l'aperçut pas. Son cœur fut saisi d'un sentiment de tristesse pénible. De quelque côté qu'il tournât ses regards, il n'entrevoyait que de pauvres gens à la figure blême, aux yeux à demi éteints, au front ridé, des cheveux blancs et des haillons. A peine, dans cette réunion, distinguait-on les hommes des femmes : les premiers n'avaient plus rien de mâle, les autres plus rien de féminin. La vieillesse et la misère avaient déformé tous les membres et dénaturé tous les visages. En ce moment, il se souvint du sermon qu'il avait écrit avec l'enthousiasme d'un jeune vicaire qui va prêcher pour la première fois devant ses paroissiens. Il y avait mis toute la tendre poésie de son âme et toutes les fleurs de rhétorique de l'université. Mais comment prononcer un tel sermon devant ces pauvres gens ? Il entra dans la sacristie avec cette réflexion, et trouva là un vieillard qui faisait l'office de sacristain et qui lui souhaita la bienvenue. Le jeune prêtre lui ordonna d'aller entonner les psaumes que l'on devait chanter, et fut frappé de l'accord avec lequel ils furent répétés par tous les assistants. Certes, il n'y avait là aucune voix remarquable ; mais hommes et femmes s'associaient à cette musique religieuse, et formaient ensemble des tons harmonieux. Le prêtre s'avança avec une émotion plus douce devant l'autel pour lire la prière, et en jetant un regard sur son assemblée, il fut frappé de l'aspect nouveau qu'elle lui présentait. Les visages étaient animés, les yeux étincelaient. — L'esprit de Dieu est avec nous, se dit-il, et il reprit plus d'assurance.

Après avoir achevé la prière, il rentra dans la sacristie avec un profond sentiment d'humilité. — Voilà, se disait-il, de pauvres êtres abandonnés, souffrants, qui attendent de moi quelques consolations. O mon Dieu ! venez à mon secours. Je ne suis qu'un pauvre pécheur, et je dois dire vos leçons à de pauvres pécheurs comme moi. Il monta en chaire dans cette religieuse disposition d'âme ; son regard et sa pâleur trahissaient sa profonde émotion. Enfin, il prit la parole, et, au lieu de faire le solennel sermon qu'il avait préparé à Calmar, il ne fit qu'une humble et tendre prière, une prière au Dieu du pauvre et du faible, au Dieu qui prend pitié de toutes les souffrances, qui soutient toutes les misères.

Les auditeurs l'écoutèrent avec une profonde impression ; jamais peut-être ils n'avaient entendu un sermon prononcé avec un sentiment si vrai et qui s'adaptait si bien à leur situation. Le service fini, ils se rangèrent à la porte de l'église pour remercier leur jeune pasteur. Au moment où il venait de franchir l'enceinte de la chapelle, il aperçut une jeune femme debout sur un rocher, et l'œil fixé sur les vagues du golfe. C'était sans doute la mère des pauvres enfants. Il la salua, et elle répondit respectueusement à ce salut en reconnaissant celui qui venait de faire ce touchant sermon. Le prêtre n'avait encore rien mangé de tout le jour, et il pensait à s'en aller dîner chez cette malheureuse femme.

— Venez, lui dit-il, vos enfants vous attendent. Il est midi.

— Et moi, répondit-elle, j'attends l'arrivée des pécheurs.

Mon Eric est un hardi oiseau de mer. S'il n'est pas noyé, il sera sans doute bientôt de retour...

— Ayez confiance, ma bonne femme ; ne restez pas ici plus longtemps à regarder ces flots déserts. Venez avec moi près de vos enfants.

— Quoi ! monsieur le pasteur voudrait-il venir dans ma pauvre cabane !

— Oui, allons !

Elle jeta encore un regard sur la mer, puis suivit le jeune prêtre avec un sentiment de reconnaissance. Après avoir fait quelques pas, ils aperçurent le vieux sacristain qui, s'approchant du vicaire d'un air empressé, lui dit :

— Ah ! monsieur le pasteur, je vous ai cherché partout ; j'ai une prière à vous adresser.

— Parlez, mon ami, lui dit le prêtre.

— Vous savez que notre chapelain est malade. D'ailleurs la maison qu'il occupe est à une lieue d'ici, et si vous voulez aller dîner chez lui il faudrait y aller à pied ; car, nous autres pauvres pécheurs, nous n'avons point de chevaux. Si monsieur le pasteur ne voulait pas dédaigner l'hospitalité d'un vieux sacristain, je lui offrirais un humble repas tel que les pauvres gens peuvent l'offrir.

— Je vous remercie ; je ne suis point habitué à des repas splendides.

— Ah ! c'est bien ; vous daignerez donc entrer dans cette modeste habitation. Et en même temps il montrait du doigt la plus belle maison du village. Il faut vous dire seulement que je suis veuf et que je n'ai qu'une servante.

— Je vous remercie, mon ami ; mais je suis déjà invité à dîner.

— Comment ! dit le sacristain d'un air stupéfait. Déjà invité ! Qui donc a pu me prévenir ? Il n'y a personne dans cette paroisse qui puisse recevoir monsieur le pasteur.

— Je vais dîner avec cette femme et avec ses enfants.

Rien ne pourrait exprimer la surprise que produisirent ces mots. La pauvre femme contempla le prêtre avec un trouble indicible et un sentiment de joie, et le vieux sacristain manifesta un profond dépit.

— Chez cette femme ! dit-il d'un ton méprisant. La connaissez-vous ?

— Je la vois aujourd'hui pour la première fois.

— Elle a huit ou neuf enfants. Je ne sais si vous trouverez une chaise chez elle, et ce que l'on vous donnera à manger ; mais je vois ce qu'il en est : les gens comme il faut aiment à plaisanter.

— Je ne plaisante pas. Je connais la misère de cette femme ; j'ai déjà été chez elle, j'ai vu ses enfants. Je suis moi-même un pauvre serviteur de celui qui a promis son paradis à ceux qui souffrent et qui sont pieux.

— Mais monsieur le pasteur ne connaît pas cette femme, et, j'ai honte de le dire, c'est la plus misérable créature de la paroisse. Je ne parle pas de sa pauvreté, car nous sommes tous pauvres sur cette côte ; je ne parle pas non plus de son imprévoyance ; pas une femme raisonnable ne voudrait avoir donné le jour à tant d'enfants. Mais son père...

— Oh ! taisez-vous, taisez-vous, Olaf Svindson, s'écria la femme.

Et son visage prit une expression de douleur et de dignité.

— Oui, oui, monsieur le pasteur, ajouta le sacristain, il faut que vous sachiez avec qui vous êtes ; car un vieux proverbe dit : Celui qui touche à la poix se salit. Son père était un voleur qui a été publiquement fouetté à Calmar. Tout le monde le sait ici ; et les péchés du père seront recherchés jusqu'à la...

— Cette femme vous a-t-elle volé ? dit le pasteur en jetant sur le sacristain un regard sévère.

— Non pas, non pas. Je dois même dire que c'est une personne honnête, et si quelqu'un voulait l'attaquer, je serais le premier à la défendre ; car je la connais dès son

enfance; c'est moi-même qui lui ai appris à chanter. Mais, je le répète, son père était un voleur, et, de plus, elle est pauvre et malheureuse.

— Eh bien ! mon cher, reprit le pasteur, j'achèverai la sentence que vous aviez commencé à exprimer. Dieu dit : Je rechercherai les fautes des pères dans les enfants de ceux qui me haïssent; mais je montrerai ma miséricorde envers ceux qui m'aiment. Et j'ajouterai que si les bonnes œuvres des parents ne servent point aux enfants qui s'éloignent du droit chemin, les fautes et les crimes des parents ne peuvent, ni devant Dieu, ni devant les hommes, porter atteinte aux enfants qui sont sages et honnêtes. Cette femme est en lutte avec la pauvreté, et cette pauvreté est peut-être une suite des erreurs de son père, peut-être aussi des préjugés blâmables des gens de cette paroisse; mais Dieu condamne votre injustice et viendra au secours de celle que vous abandonnez. Je vais avec elle retrouver ses enfants. Je n'ai encore rien pris aujourd'hui, et peut-être n'a-t-elle rien à me donner; mais...

Le sacristain fit un salut et s'éloigna en murmurant : — Je pensais qu'on saurait faire une différence entre les gens; mais voilà comme sont ces jeunes prêtres.

La fin à la prochaine livraison.

LIEUX DE RÉUNION ET SÉANCES

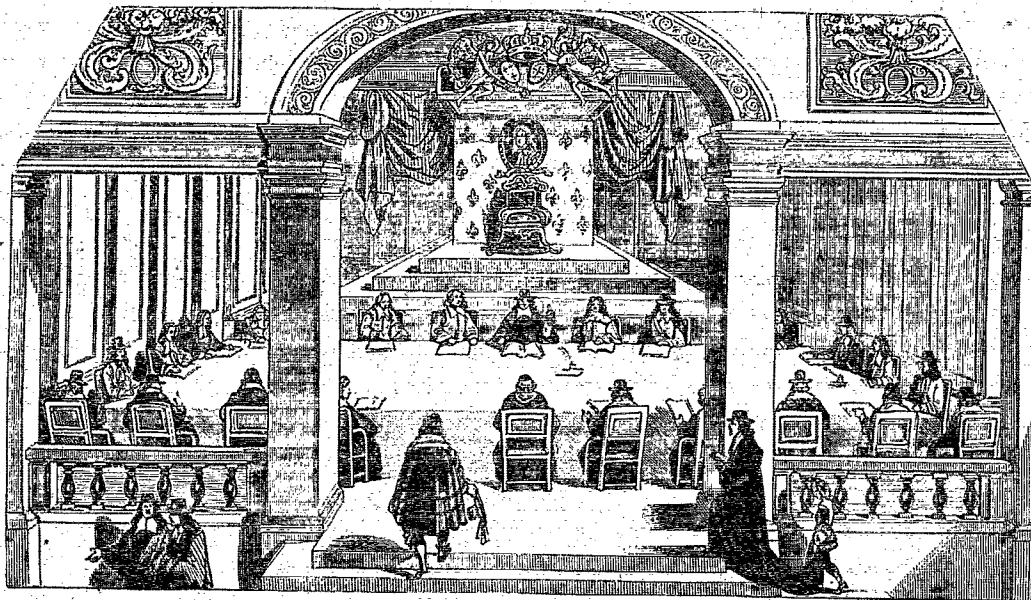
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Il y a peu de corps savants qui, dans tout le cours de leur existence, aient été aussi nomades que le fut l'Académie française pendant les premières années qui suivirent sa fondation. « Sans parler, dit Pellisson, des assemblées qui se faisoient au commencement chez M. Conrart, entre un petit nombre d'amis, je trouve qu'elles se sont tenues depuis, en divers temps, chez M. Desmarets, à la rue Clocheperce; à l'hôtel de Pelvé; chez M. Chapelain, à la rue des Cinq-Diamants; chez M. de Montmor, à la rue Sainte-

Avoye; après quoi elles revinrent chez M. Desmarets; puis elles se tinrent chez M. de Gomberville, proche l'église Saint-Gervais; chez M. Conrart, à la rue Saint-Martin; chez M. de Cerisy, à l'hôtel Séguier; chez M. l'abbé de Bois-Robert, à l'hôtel de Mellusine.

» Ces divers changements de lieu venoient tantôt d'une maladie ou d'une absence, tantôt des affaires des particuliers qui avoient donné leur maison. Mais enfin, en l'année 1643, le 16 février, après la mort du cardinal de Richelieu, M. le chancelier (Séguier) fit dire à la compagnie qu'il désiroit qu'à l'avenir elle s'assemblât chez lui, ce qu'elle a toujours fait depuis. Et certes, quand je considère les différentes retraites qu'eut cette compagnie durant près de dix ans, tantôt à une extrémité de la ville, tantôt à l'autre, jusques au temps de ce nouveau protecteur, il me semble que je vois cette file de Délos des poètes, errante et flottante jusques à la naissance de son Apollon. Il y a véritablement de quoi s'étonner que le cardinal de Richelieu qui l'avait formée ne prit un peu plus de soin de la loger... Ce qui peut faire croire ce que plusieurs ont dit, qu'ayant projeté depuis longtemps de faire dans le marché aux Chevaux, proche la porte Saint-Honoré, une grande place qu'il eût appelée *Ducale*, à l'imitation de la *Royale* qui est à l'autre extrémité de la ville, il y vouloit marquer quelque logement commode pour l'Académie, et qu'il lui auroit même établi quelque revenu; mais que ce dessein et plusieurs autres qu'il réservoir pour un temps plus calme et plus tranquille furent interrompus par sa mort.

» Quant à la forme des assemblées de l'Académie, ajoute-t-il, elle est telle : elles se font en hiver dans la salle haute, en été dans la salle basse de l'hôtel Séguier, et sans beaucoup de cérémonie. On s'assied autour d'une table, le directeur du côté de la cheminée; le chancelier et le secrétaire sont à ses côtés, et tous les autres comme la fortune ou la simple civilité les range. Le directeur préside, le secrétaire tient le registre. Ce registre se tenoit autrefois fort exactement jour par jour. Quand le protec-



(Salle des séances de l'Académie française, au Louvre, au dix-huitième siècle.)

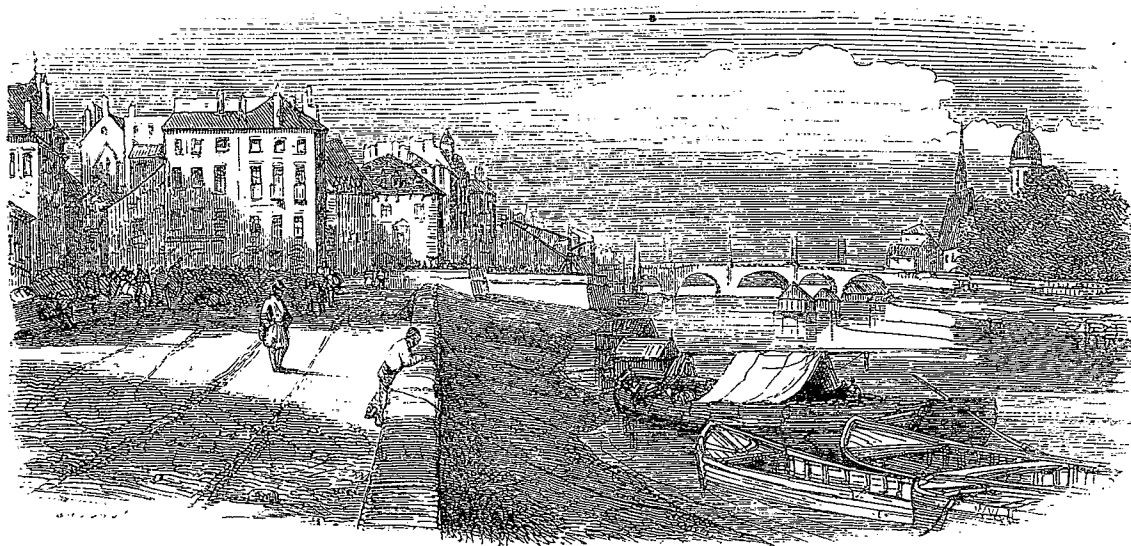
teur s'y trouve, il se met à la place du directeur, lequel, avec les deux autres officiers, est à sa gauche. Il recueille les voix et prononce les délibérations, comme feroit le directeur lui-même.

Enfin Louis XIV abandonna à l'Académie, pour lieu de ses séances, l'ancienne salle du Conseil, au Louvre. Cette salle, qu'elle conserva jusqu'à la révolution, est celle que

représente notre gravure, d'après une estampe du dernier siècle.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

CHÂLONS-SUR-SAÔNE



(Châlons-sur-Saône, département de Saône-et-Loire; vue du quai.)

Quel voyageur a traversé Châlons-sur-Saône sans en garder un heureux souvenir? Ce n'est point que par elle-même cette ville ait des titres bien élevés à une longue attention; mais sa position particulière sur la grande route du Midi et de l'Italie la fait ressembler, si l'on peut s'exprimer ainsi, à une porte qui, dès-qu'on s'en approche, s'ouvre et donne le plaisir ou la liberté.

Vient-on de Paris? On a passé deux ou trois journées mortelles au milieu d'un pays plat, monotone, qui vous a repoussé dans votre prison roulante toutes les fois que l'impatience et l'ennui vous ont fait avancer la tête à la lucarne. On arrive enfin : voici la Saône. Adieu la diligence, ses durs coussins, son air nauséabond, son bourdonnement, ses cahots, sa poussière. On étend les bras; on arpente ce beau quai en long, en large; on éprouve un indicible bien-être. Bientôt la cloche sonne. On monte sur le bateau à vapeur, et, doucement entraîné entre les deux rives verdoyantes, on se sent déjà le front caressé par les tièdes haleines du midi, on en respire les lointains parfums; au bout de ce brillant « chemin qui marche », le désir entrevoit Lyon, Avignon, Marseille, la Méditerranée; on devine Gênes, Livourne, Civita-Vecchia, Rome! « Per Dio! che bel paese! » Un cri de joie s'échappe du cœur, et autour de soi tout s'embellit. Comment n'aimerait-on pas la ville de Châlons lors même qu'on ne l'aurait pas regardée. — Au retour, autre impression;

Plus je vis d'étrangers, plus j'aime ma patrie.

On a tant vu, tant admiré, qu'on n'aspire plus qu'à une seule chose : rentrer chez soi, embrasser sa famille, ses amis; reprendre ses bonnes vieilles habitudes; redevenir Parisien; raconter et se souvenir. Depuis deux jours, on appelait Châlons de tous ses vœux : tout le long du fleuve on avait eu encore malgré soi à regarder; on n'en avait pas fini avec le voyage; il semblait qu'on avait de derniers adieux à dire en arrière, à droite, à gauche; on apercevait encore à l'horizon le pâle et léger feuillage de l'olivier. Mais une fois débarqué à Châlons et remonté en diligence, on ferme les yeux, et l'on s'essaie à dormir d'un unique et profond sommeil jusqu'aux barrières de Paris.

Quelle que soit donc la direction que l'on suive, un cœur bien fait, une bonne conscience, un esprit libre, ne peuvent se défendre d'une émotion de plaisir, presque de re-

connaissance, au seul nom de Châlons-sur-Saône. Cependant je ne serais pas étonné si la plupart des touristes ignoraient son histoire, sa fortune bonne ou mauvaise, et jusqu'à ses humbles monuments. On l'aime d'autant plus qu'en la voyant on songe moins à elle. Il y a là, ce semble, un peu d'injustice, et il est convenable de faire à cette bonne et antique cité une courte réparation.

Disons-nous d'abord que Châlons s'est appelé tour-à-tour *Caballinon*, suivant Strabon; *Cabellio*, dans l'itinéraire d'Antonin; *Cabiblon*, sur une monnaie de Thierry II, décrite par Leblanc; *Cabillo*, *Cabillumnum*, *Castrum Caballionense*, etc., dans diverses chartes? Ajouterons-nous que c'était une des plus anciennes villes de la Gaule Celtique, et que César en parle dans ses Commentaires? De bonne foi, je soupçonne que lecteurs et écrivains s'arrangeraient assez le plus souvent d'un peu moins d'érudition empruntée aux origines et aux Commentaires de César, si souvent cités, si rarement lus. Cependant, avant d'arriver à la statistique contemporaine, rendons hommage à l'empereur Probus, qui introduisit, dit-on, la culture de la vigne sur les côtes voisines de Châlons. Par contraste, nommons cet inévitable Attila, qui incendia la pauvre ville en 451, et aussi Lothier, qui l'imita en 834, s'empara de la fille du comte de Toulouse, la belle et vertueuse Gerberge, la fit traîner par les cheveux sur le pont, où il la fit clouer dans un tonneau, et précipiter dans la Saône. Mentionnons enfin les ravages des Hongrois en 937, et les compagnies d'Ecorcheurs dont le comte de Fribourg, gouverneur de Bourgogne, fit une telle boucherie, vers 1449, que, suivant l'autorité d'Olivier de la Marche, « la Saône étoit pleine de leurs corps, et que les pêcheurs, au lieu de poissons, » les tiroient bien souvent deux à deux ou trois à trois, » liés et accouplés de cordes. » Voilà les agréables distractions que trop souvent l'on gagne à s'égarer dans l'histoire de ces vieux temps.

Il y aurait plus de contentement à montrer le roi Charles VIII faisant son entrée à Châlons en 1494, revêtu d'un surplis et d'une aumusse de chanoine; les bourgeois en robes rouges allant à sa rencontre, et une jeune fille, placée sous un pavillon richement décoré, lui présentant un cœur d'or du poids de cent écus. On se rappelle encore avec quelque plaisir Louis XII, au retour de la conquête du Milanais, passant par Châlons, et recevant en don quarante-deux

tonneaux du meilleur vin de Givry. O sainte simplicité !

Mais, pour parler de notre temps, exposons simplement que Châlons, chef-lieu d'arrondissement et chef-lieu judiciaire du département de Saône-et-Loire, est située sur la rive droite de la Saône, à 5 myriamètres 5 kilomètres nord de Mâcon, chef-lieu du département. Sa population est d'environ 12 400 habitants. Entourée d'une vaste plaine couverte de prairies, de champs fertiles, de vignes et de taillis, assise à l'embouchure du canal du Centre, qui joint la Loire à Dijon, traversée par deux routes royales, elle réunit tous les avantages que peuvent désirer le commerce et l'industrie. Il s'y tient chaque année six foires fréquentées, où l'on amène une quantité considérable de marchandises, des fers, des cuirs, du bétail et des chevaux de luxe. Trente-quatre voitures publiques, et plusieurs bateaux à vapeur font passer chaque jour, à Châlons, de huit à neuf cents voyageurs. Le chemin de fer de Paris à Lyon ne fera sans doute qu'ajouter à ce mouvement commercial et à cette prospérité.

Les maisons de la ville sont en général bien bâties, quelques unes sont élégantes. Notre gravure donne une idée satisfaisante du quai. L'un des faubourgs, celui de Saint-Laurent, est bâti sur une île au milieu de la Saône. Le pont en pierres qui lie ce faubourg à la ville est d'une assez belle architecture de style ancien.

L'ancienne église cathédrale est un édifice gothique fondé en 532, mais dont la construction actuelle est de la fin du treizième siècle. L'église de Saint-Pierre, sur la place du même nom, à côté du Palais de Justice, est surmontée d'une belle coupole et de deux clochers en forme de dômes. Au milieu de la place dite de Beaune, une jolie fontaine verse ses eaux dans un bassin octogone, au milieu duquel s'élève un piédestal quadrangulaire surmonté d'une statue de Neptune. L'obélisque, érigé en l'honneur de Napoléon, à l'entrée du canal du Centre, est également d'un assez bon effet.

Lors de l'invasion de 1814, les habitants de Châlons rompirent deux arches du pont sur la Saône, et tinrent en échec, pendant vingt jours, une division autrichienne qui s'obstinait à passer le fleuve. En souvenir de cette résistance, l'empereur leur fit don de quatre pièces d'artillerie, et ajouta une croix de la Légion d'honneur dans un champ de gueules aux anciennes armes de la ville, qui consistent en trois cercles d'or dans un champ d'azur surmontés d'une couronne de muraille.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

L'histoire naturelle, pendant la première partie de notre siècle, comptera deux hommes principaux : Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Tous deux appartiennent à la France ; tous deux sont sortis de la foule à la voix de la révolution française, se sont développés à travers l'empire et la restauration dont ils forment une des gloires, et sont venus s'éteindre dans la période actuelle, sans laisser parmi leurs successeurs personne qui les remplace. C'est pour cela qu'à l'instant de leur perte s'est fait sentir dans la science, pour l'un comme pour l'autre, un si grand vide. Depuis Buffon jusqu'à Cuvier, nos grands naturalistes s'étaient toujours tenus, et, pour ainsi dire, produits l'un l'autre : Buffon avait appelé du fond de sa petite ville et installé à ses côtés Daubenton ; Daubenton avait appelé et promu Geoffroy Saint-Hilaire ; enfin Geoffroy Saint-Hilaire avait appelé et mis en place Cuvier. Belle généalogie aussi noble que libérale. *Venez m'aider*, avait écrit Buffon à Daubenton, alors pauvre médecin à Montbard. *Allez*, avait dit Daubenton à Geoffroy Saint-Hilaire en le décidant à entrer au Muséum, dont il lui ouvrait les portes, *et faites que dans vingt ans on puisse dire, la zoologie est une science française*. Enfin Geoffroy, devenu professeur, écrivait à son tour à Cuvier,

simple précepteur dans un château de province : *Venez et donnez à la France un autre Linné*. Voilà une suite de paroles qui mérite bien d'être enregistrée dans l'histoire ; car, outre qu'elles sont toutes d'une justesse pour ainsi dire prophétique, elles sont toutes aussi d'un désintéressement qui honore le caractère français, et qu'il serait heureux de voir devenir exemplaire chez les savants. C'est malheureusement dans la personne de M. Cuvier que le sort a voulu que ce généreux enchaînement s'interrompît, car, depuis plus de douze ans qu'il est mort, aucun de ceux dont il a fait la fortune n'a réussi à prendre rang au-dessus des régions moyennes ; et c'est, à ce qu'il semble, à M. Geoffroy qu'appartendra la gloire d'avoir servi doublement, à cet égard, la cause de la science, puisqu'après lui avoir donné par son appel M. Cuvier, il lui aura donné par ses encouragements et l'influence de ses principes, le chef actuel de l'école embryologique, l'illustre M. Serres.

Il y a toutefois à remarquer dans le singulier enchaînement de ces naturalistes une circonstance frappante, et qui ne fait défaut qu'à ce dernier point ; c'est que chacun de ces grands esprits, sans l'avoir voulu, a choisi en quelque sorte son contraire. De là, au point de vue de la science, la diversité des doctrines, et par suite, au point de vue des relations privées, les dissensions et la mésintelligence. La rupture de Buffon et de Daubenton fait depuis longtemps partie du domaine de l'histoire ; celle de Cuvier et de Geoffroy vient d'y entrer. On sait que les deux premiers, après avoir travaillé pendant quelques années dans un amical concert, se séparèrent pour marcher chacun à part et dans une certaine opposition l'un à l'égard de l'autre : c'est exactement ce qui s'est reproduit chez les deux autres. A l'origine, on voit avec surprise les ouvrages de ces deux célèbres rivaux, écrits en commun et portant, comme ceux de Buffon et de Daubenton, leurs deux noms réunis ; mais bientôt aussi leurs lignes se divisent de la même manière, et après une guerre sourde, leurs dissentiments éclatent enfin, comme ceux de Buffon et de Daubenton, et font retentir par une discussion mémorable l'Académie et ses échos.

On se tromperait si l'on regardait cette curieuse analogie comme un pur effet du hasard. Pour qui regarde le fond des choses, le secret de cette rencontre se découvre bientôt, car il y a là le contre-coup d'une loi capitale. Comme tout, dans la nature, repose sur ce principe de l'unité dans la variété que Leibnitz a si justement nommé la base de l'univers, il s'ensuit que les observateurs de la nature, suivant la pente de leur esprit, doivent se trouver portés à y considérer plus spécialement soit l'unité, soit la variété : Buffon et Geoffroy, voilà les esprits de l'unité ; Daubenton et Cuvier, voilà ceux de la variété. De là l'hostilité de ces grands hommes qui, placés dans des sphères différentes, et métaphysiquement contradictoires, finissent, une fois arrivés à un certain point, par ne plus s'entendre ; et de là aussi la spontanéité qui, au commencement, avant que rien de trop défini ne les ait encore contrariés et séparés l'un de l'autre, les excite à se chercher et à se rapprocher, comme devant trouver l'un dans l'autre un complément nécessaire. Malgré leurs apparences de division, il y a donc entre Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier, comme entre Buffon et Daubenton, une liaison profonde qui naît de la nature même, et en vertu de laquelle ils resteront toujours associés et comme accouplés dans l'histoire.

Bien que les deux points de vue de l'unité et de la variété soient pareillement indispensables, puisque la nature les demande tous deux également, il n'en résulte pas que la science, suivant les divers temps de son développement, ne fasse pas appel plus particulièrement tantôt à l'un, tantôt à l'autre. La science est, en effet, comme la politique qui procède par actions et réactions alternatives, et la suite de ses progrès consiste à manifester tantôt les ana-

logies, tantôt les différences qui existent dans le système à la fois profondément simple et profondément varié des productions de la nature. C'est ce qui explique comment l'école de Cuvier, après avoir jusqu'à ces dernières années ébloui tous les yeux par son éclat, est entrée visiblement dans une phase de décadence, et cède la place à celle de Geoffroy Saint-Hilaire, qui prend déjà le pas sur elle. Le mérite de Cuvier, pour se débarrasser du faux brillant que les emportements de l'admiration irréfléchie causent toujours, ne se perd pas, mais celui de son rival se met en lumière et parvient à son tour à la popularité, dernière légitimation de toutes les gloires solides. La postérité, qui a commencé pour tous deux, leur fait dès à présent avec équité la part due à chacun. Aussi, bien que Geoffroy Saint-Hilaire n'ait pas obtenu de son vivant toute la louange dont ses travaux étaient dignes, attendu que leur temps n'était pas encore venu, il n'en recevra qu'un meilleur récompense d'outre-tombe; car l'époque qui s'ouvre devant nous se range de plus en plus à son esprit. Son tour arrive, et la Providence a même voulu, pour première grâce d'une vie si désintéressée et si laborieuse, qu'il ne quittât pas la terre sans emporter avec lui cette consolante certitude. Il lui aurait, en effet, été permis d'entendre encore de ses oreilles déjà défaillantes, dans une des solennités de l'Institut, le successeur et dernier disciple de Cuvier, forcé pour ainsi dire par l'évidence, proclamer ce triomphe, et reconnaître que dans les débats célèbres qui s'étaient ouverts en 1832 devant l'Académie entre les deux rivaux, le droit n'avait peut-être pas été du côté de celui dont le plaidoyer avait pu paraître alors le plus habile : « Ce n'est que lorsqu'une lutte survenue entre deux illustres rivaux a porté le débat devant cette Académie, que l'opinion publique a compris enfin tout ce qu'il y avait de puissance et de force dans les nouvelles idées », disait, en 1842, M. Flourens, secrétaire perpétuel, en prononçant l'éloge de M. de Candolle; et, rattachant avec une certaine justesse M. Cuvier au dix-huitième siècle, par opposition à M. Geoffroy compris dans le dix-neuvième : « Chaque siècle, disait-il, voit briller dans la science un esprit nouveau : le dix-huitième fonde les grandes méthodes, et le caractère de ses travaux est la précision; le dix-neuvième cherche les lois intimes de l'organisation des êtres, et porte dans ses tentatives quelque chose d'aventureux. »

Ajoutons à ces paroles quelques uns des traits plus vifs et plus explicites formulés par M. Serres dans son éloge de M. Geoffroy : « Consultez les travaux immenses qu'a publiés M. Geoffroy, dit l'illustre anatomiste; rassemblez les souvenirs de ses leçons si vives, si originales, si attachantes; partout vous trouverez la même philosophie, et cette philosophie, je la définis par ces mots : *l'art d'observer en grand*. C'est cet art dont Geoffroy Saint-Hilaire avait hérité de Buffon, qui lui a valu ses succès et qui lui a frayé les routes nouvelles qu'il a tracées dans les sciences zoologiques et anatomiques; qui lui fit reconnaître tout l'arbitraire des classifications fondées sur l'immutabilité des espèces, dont la nature lui montrait à chaque pas la variabilité; qui lui fit chercher dans l'action des agents extérieurs les causes de ces variations et la raison de ces zones zoologiques du globe, dans lesquels se circonscrivent les familles et les genres; qui lui fit poser les jalons de cette classification parallélique des animaux que son fils a si nettement formulée, et qui préside à la révolution qui s'opère en ce moment dans toutes les branches de la zoologie. »

Mais sans sortir de nos habitudes modestes pour entrer dans l'analyse des travaux de ce grand naturaliste, nous allons essayer de raconter simplement sa vie pour en laisser découler les leçons. M. Geoffroy Saint-Hilaire est né à Etampes le 15 avril 1772; il appartenait à une famille célèbre dans les annales de la science, car elle avait déjà fourni à l'Académie des sciences, au dix-septième siècle, trois

membres du même nom. Destiné par son père à la carrière ecclésiastique, ce fut sa vocation naturelle qui l'emporta. Ce furent les leçons d'Haüy, de Fourcroy et de Daubenton qui le formèrent. Ses maîtres, séduits par les charmes de son esprit et de son caractère, ne tardèrent pas à le distinguer et à s'attacher à lui, et il atteignait à peine vingt et un ans, que, sur la proposition de Daubenton et de Bernardin de Saint-Pierre, alors intendant général du Jardin-des-Plantes, le Conseil exécutif le nommait sous-garde du Cabinet d'histoire naturelle, en remplacement de Lacépède. Il ne devait pas rester longtemps dans cette modeste position. Le 10 juin de la même année, 1793, le Jardin des plantes fut réorganisé par la Convention dans les proportions qu'il présente encore aujourd'hui, sous le nom de Muséum d'histoire naturelle, et Geoffroy Saint-Hilaire fut nommé par un décret à l'une des douze chaires qui venaient d'être instituées, celle de l'histoire des animaux vertébrés. Notre jeune naturaliste, effrayé du fardeau, hésitait à s'en charger : ce fut Daubenton qui le décida. « J'ai sur vous, lui dit-il, l'autorité d'un père, et je prends sur moi la responsabilité de l'événement; nul n'a encore enseigné à Paris la zoologie; des jalons existent à peine de loin en loin pour en faire une science; osez l'entreprendre, et faites que dans vingt ans on puisse dire, la zoologie est une science française. »

C'est ainsi que M. Geoffroy entra dans la carrière, et l'on peut dire que toute sa vie a été consacrée à donner satisfaction à la parole toute patriotique de Daubenton. Les accroissements que lui doit le Muséum sont immenses, et ils forment une de ces gloires de Paris, dont on jouit sans savoir à qui il faut la rapporter. C'est lui qui, de lui-même, a fait les premiers pas, et l'on peut ajouter les premiers frais, pour l'établissement de la Ménagerie; de sorte que cet établissement célèbre, et devenu peu à peu si grandiose, remonte à lui entièrement. Nous avons déjà donné dans ce recueil l'histoire de cette origine. Les belles collections d'animaux empaillés, qui ont fini par se développer tellement que les galeries ne suffisent plus pour les contenir, ont été rassemblées sous l'administration de M. Geoffroy et par ses soins. Les registres font foi que, lorsqu'elles lui furent confiées, elles se composaient d'une douzaine de mammifères et d'environ quatre cents oiseaux. On sait que ces deux institutions, après avoir fait l'admiration de l'Europe, y sont devenues des modèles.

Nous avons commencé à dessein par ces deux objets qui sont les moindres, parce qu'ils sont les plus saisissants comme frappant davantage les yeux. Il faut ajouter à ces services positifs du savant que, pendant quarante ans, M. Geoffroy a occupé deux chaires, l'une au Muséum, l'autre à la Faculté des sciences, et que c'est lui qui, par cette double action, a fondé en France, conformément au vœu de Daubenton, l'enseignement philosophique de la zoologie, en versant peu à peu dans les esprits les principes lumineux qui dominent maintenant et éclairent dans toutes ses parties la science si difficile et si vaste de l'organisation des animaux.

Toute sa vie a été appliquée à ce seul but. Il avait coutume de s'appliquer ce beau mot de saint Augustin : *Homo unius libri*, homme d'un seul livre; et il avait pris depuis sa jeunesse cette devise qu'il suivait en toutes rencontres : *utilitati*, à l'utilité, non de lui-même, mais d'autrui, de son pays, du genre humain tout entier dont il voulait accroître le bonheur en augmentant les connaissances. Aussi lorsque Napoléon, voulant rendre son expédition d'Égypte aussi éclatante que possible, proposa à l'élite de nos savants de s'y aventurer à sa suite, M. Geoffroy, sans calculer les fatigues et les dangers, n'hésita-t-il pas un instant à se joindre à la fortune du jeune général dont il ne tarda pas à devenir l'ami. Comme on l'a remarqué, son dévouement en cette circonstance lui devint profitable par

une circonstance singulière, en ce que l'étude des crocodiles qui se présenta tout naturellement à lui dans ce séjour sur le Nil, fut précisément une des voies par lesquelles il fut conduit sur quelques unes de ses idées théoriques les plus fécondes.

Jeune, doué d'activité, d'énergie, de persévérance, il



(Geoffroy Saint-Hilaire. — D'après le médaillon de M. David d'Angers.)

contribua puissamment à l'éclat scientifique de cette expédition fameuse. Ce fut même à sa fermeté de caractère que l'on dut la conservation de ces précieux manuscrits et de ces collections de toute espèce, qui sont devenues la base du renouvellement des connaissances de l'Égypte. La Commission de l'Institut d'Égypte, réfugiée à Alexandrie, et livrée sans défense à l'ennemi par la capitulation, allait tomber entre les mains des Anglais avec toutes ses richesses. Ceux-ci insistaient arrogamment pour qu'elle leur fût remise sans délai des matériaux amassés par nos savants avec tant de peine; et peut-être, dans l'impossibilité de faire résistance à la force, allait-on céder, quand le jeune Geoffroy, entraîné par son indignation et cette généreuse colère qui est souvent une puissance à laquelle les forts eux-mêmes ne résistent pas, changea soudainement la face des choses en osant apostropher l'Angleterre au nom du droit des Gens qu'elle outrage si souvent: « Dans deux jours, dit-il au commissaire anglais, vos baïonnettes entreron dans la place; dans deux jours nous vous livrerons nos personnes; mais d'ici là, ce que vous exigez aura cessé d'exister; votre odieuse spoliation ne s'accomplira jamais! nous brûlerons nous-mêmes nos richesses. Vous voulez de la célébrité! eh bien! comptez sur les souvenirs de l'histoire: vous aussi vous aurez brûlé une bibliothèque d'Alexandrie! » Les collections furent sauvées, et le grand ouvrage sur l'Égypte, seul trophée de cette expédition, put recevoir son exécution.

En 1808, M. Geoffroy quitta de nouveau la France avec une mission d'un autre genre. L'Empereur, qui avait appris à l'apprécier en Égypte, le chargea d'aller organiser l'instruction publique en Portugal. Wantant rendre sa mission également profitable à la France et à ce pays, il eut l'attention d'emporter avec lui des collections d'objets qui se trouvaient en double dans nos galeries, et qu'il espérait

échanger en Portugal contre d'autres fort précieux qui nous manquaient. Tout en travaillant à l'accomplissement du but principal de sa mission, M. Geoffroy était parvenu à réunir de la sorte une importante collection, lorsque le traité d'évacuation du Portugal vint de nouveau le mettre en présence des Anglais, à peu près dans la même position où il s'était déjà vu en Égypte. Les Anglais avaient exigé que les collections leur fussent remises, et le duc d'Abrantès s'était rendu sans trop de résistance à cette demande. Mais les conservateurs du Musée, pleins de reconnaissance pour M. Geoffroy, vinrent spontanément déclarer que ces collections étaient la propriété particulière de M. Geoffroy; qu'il les avait payées par les objets de toute espèce qu'il avait donnés aux collections portugaises, et par les soins qu'il avait pris pour les remettre en ordre, et qu'ainsi le Portugal n'avait rien à réclamer. Les commissaires anglais insistant cependant pour que quatre caisses au moins leur fussent remises en manière de tribut, M. Geoffroy, par une supercherie qui ne faisait tort qu'à lui-même, leur laissa des caisses qui ne renfermaient que des objets peu importants, et qui lui appartenaient en propre. En 1815, la généreuse libéralité avec laquelle M. Geoffroy s'était conduit dans sa mission, reçut une autre récompense, mais plus éclatante encore. M. de Richelieu ayant écrit à l'ambassadeur de Portugal que la France était prête à dépouiller ses musées de ce dont ils s'étaient enrichis, sous l'empire, par le Portugal, l'ambassadeur, donnant à notre ministre une leçon de dignité, répondit par une note officielle: « Nous ne réclamons rien et ne devons rien réclamer: une convention a eu lieu entre M. Geoffroy et le général Beresford et Milord Proby, en présence de l'Académie de Lisbonne et des conservateurs d'Ajuda. Les commissaires de l'Académie et les conservateurs ont fait considérer que M. Geoffroy s'était refusé à user de l'autorité qu'il avait obtenue pour choisir des objets uniques; qu'il avait seulement demandé des doubles, et que ce qu'il avait reçu lui avait été remis en échange d'objets rares et inconnus qu'il avait apportés de Paris, et à cause des soins qu'il s'était donnés pour ranger et étiqueter les collections laissées à Ajuda, où il était manifeste qu'on n'apercevait aucune lacune. » Il est peu de Français qui aient eu, comme Geoffroy, l'heureux privilège de recevoir de la part des vainqueurs, en 1815, des témoignages capables de les honorer réellement.

Depuis son retour du Portugal, M. Geoffroy ne quitta plus la France. Membre de l'Institut depuis 1807, puis successivement associé à toutes les sociétés savantes de l'Europe, qui se faisaient une gloire de le compter dans leur sein, il consacra paisiblement au perfectionnement de la zoologie la longue vie qui lui restait encore à parcourir. Désintéressé, profondément sérieux, dénué de toute autre ambition que celle de servir la science, il comprit, malgré tant d'exemples qui tendaient à lui persuader le contraire, qu'un savant qui tient à cœur d'accomplir son devoir, ne doit point s'engager dans les fonctions politiques. Ce sont deux carrières qui ne peuvent être suivies consciencieusement en même temps, car une seule suffit pour employer toute la force et tous les jours d'un homme. Dans la crise de 1815, la gravité des circonstances lui fit cependant une loi de s'écarter momentanément de ses principes. Il prit place à la Chambre des représentants; mais, sauf la crise de 1830, où il se remit de nouveau sur les rangs, il ne chercha plus ni à repaître dans cette Chambre, ni à prendre place dans celle des pairs, où l'illustration de son nom l'aurait naturellement appelé. « Je ne pouvais me plaire et me tenir aux fonctions de député, disait-il à cette dernière époque aux électeurs d'Etampes, que pendant la lutte et tant qu'il était question d'organiser la France pour la liberté, et de défendre l'indépendance nationale. A chacun sa position selon

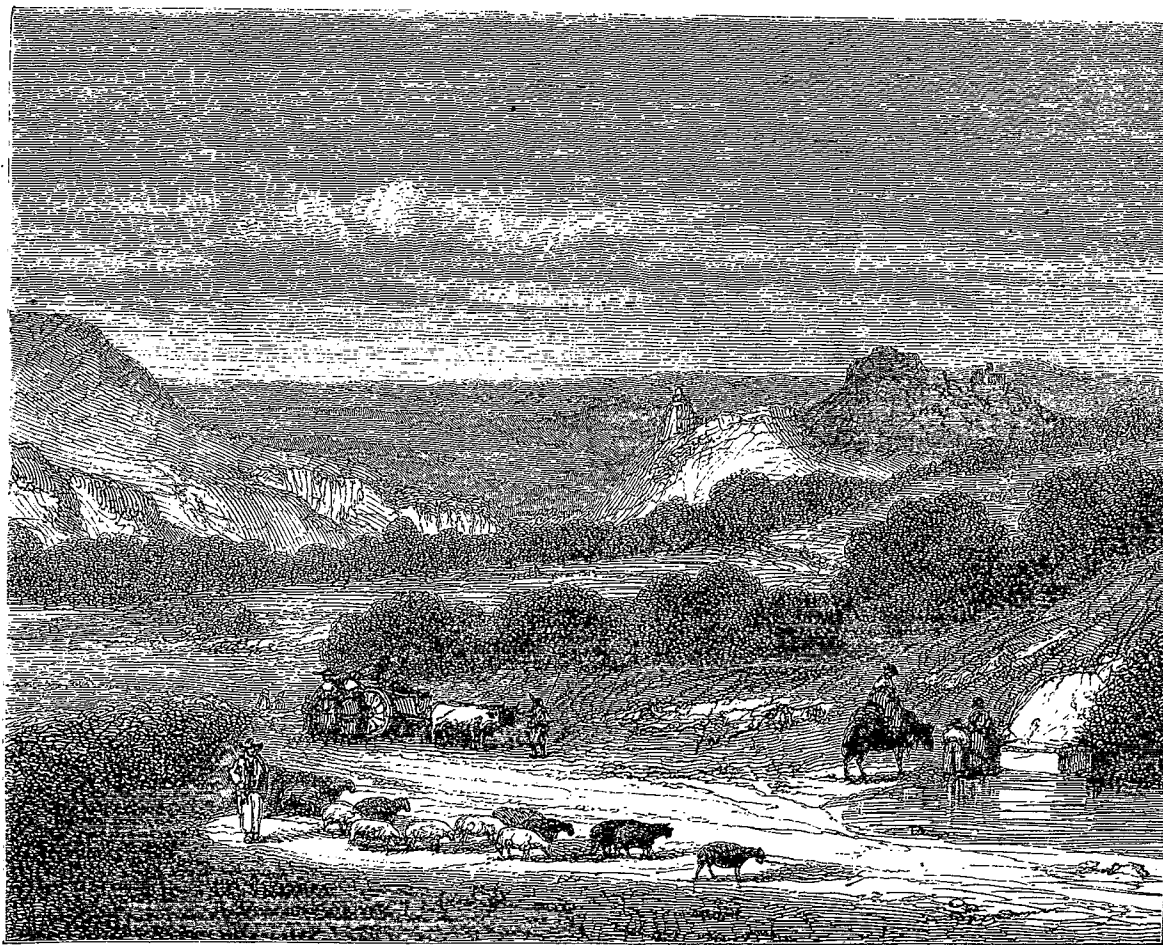
les temps. Je retournai à la culture des sciences, autre manière pour moi, et selon moi, de se rendre utile à la société, même dans un intérêt de législation ; car des études philosophiques n'entraînent point la pensée dans plus d'étendue sans ajouter au domaine de l'esprit humain, et sans que ce peu de savoir de plus ne devienne un germe et ne soit la source d'un perfectionnement moral. » Belles et profondes paroles d'une vertueuse ambition ! Et ne les apprécie-t-on pas encore davantage en songeant au tort irréparable qu'a causé aux progrès de l'esprit humain le célèbre antagoniste de M. Geoffroy, en consacrant aux plus stériles discussions du conseil d'Etat les plus belles années de son génie ?

Honoré de toute l'Europe ; voyant avec bonheur les principes rénovateurs qu'il avait eu la gloire d'émettre le premier se propager peu à peu en suscitant de tous côtés des découvertes qui venaient le surprendre lui-même, et qui, pour appartenir à d'autres, ne touchaient que plus vivement son cœur ; considéré universellement, depuis la mort de M. Cuvier, comme la tête principale de ce bel établissement du Muséum, auquel la mort avait successivement enlevé tous ses autres fondateurs, il laissait arriver la vieillesse avec une sérénité triomphante. Ses idées, depuis que M. Cuvier, en quittant le monde, leur avait laissé libre carrière, étaient devenues si vivement envahissantes que sa royauté intellectuelle dans la zoologie ne souffrait presque plus de résistance, et chaque année, en aggravant son âge, apportait en compensation à sa couronne un

fleuron de plus. Mais un chagrin profond, que jamais il n'aurait pu pressentir, devait interrompre cette belle tranquillité et le frapper d'un coup funeste. Cette ménagerie, qu'il avait créée, à laquelle il avait attaché son nom, qu'il gouvernait depuis quarante ans, qu'il aimait, lui fut enlevée. M. de Salvandy, lors de son premier ministère, la lui ôta cruellement, outrageusement, pour la donner à un frère de M. Cuvier, homme médiocre, que M. Geoffroy avait eu la bonté d'attacher en qualité de garde à la ménagerie. L'illustre vieillard fut trop sensible à ce coup odieux. En vain, à la mort de ce remplaçant, survenue peu après, essayait-on de réparer cette mauvaise action en rétablissant notre savant dans la direction de sa chère ménagerie, qui était pour lui comme un petit royaume. Il ne reprit jamais à la vie. Ses forces s'affaiblèrent, ses yeux se fermèrent graduellement à la lumière, et, avec la constance et la grandeur d'âme du vrai sage, entouré de sa famille qui l'adorait, et de ses amis qui l'admiraient encore plus peut-être dans cette majestueuse décadence qu'ils n'avaient fait dans sa force, il attendit pendant près de deux ans une fin qui semblait chaque jour imminente, en répétant : Je suis heureux.

SALON DE 1845. — PEINTURE.

L'image de la nature, fidèle et vive, mais déjà réduite et lointaine dans le tableau, s'atténue, s'éloigne, s'efface dans l'esquisse. L'artiste, d'un trait léger, indique, effleure,



(Salon de 1845. — Le Retour du marché, vue prise aux environs du Puy, par M. Thuillier. — Esquisse de M. Thuillier.)

laisse presque tout à deviner ; il se confie au souvenir, et plus encore à l'imagination. C'est à elle à agrandir le cadre, à rendre aux collines et aux prairies leur verdure, aux arbres leur feuillage, à l'eau sa transparence et ses reflets, à l'ho-

rizon ses teintes vaporeuses, au ciel son éclat, à tout le paysage la lumière, l'ombre, la vie. Du fond d'une paisible vallée, le regard qu'elle guide, arrêté d'abord par une fontaine, un troupeau, quelques paysans revenant du marché,

franchit bientôt la petite rivière la Borne, dont les eaux baignent une belle masse de colonnes basaltiques, les orgues d'Espaly; il suit le terrain ondulé, monte et descend les cotteaux ombragés, découvre au-delà le rocher Cornelle dont le versant, au sud, porte, depuis neuf ou dix siècles, l'ancienne ville du Puy; à côté, le roc pyramidal d'Aiguille, que domine la flèche hardie du clocher de Saint-Michel; plus loir enfin presque confondues avec les dernières lignes du ciel, les montagnes sans nombre du Velay. C'est là sans doute une vue rapide et vague, comme serait celle dont il faudrait se contenter si l'on traversait le pays en wagon. Toutefois ce trait, indécis avec intention, ne paraîtra point manquer d'art: le but est atteint, si seulement il laisse entrevoir le caractère distinctif de l'une des provinces de France les plus riches en beaux paysages. Que cette vignette soit accueillie comme une sorte de frontispice des vues partielles du Velay de l'Auvergne, que nous nous proposons de donner dans la suite. Le même artiste nous viendra en aide. M. Thuillier arrivé au succès, au renom, par la persévérance et l'étude, sans beaucoup de bruit, et en cherchant, non pas l'extraordinaire et le bizarre, mais le vrai, nous promet d'être notre guide dans ces explorations au centre de la France. Si loin que nous porte souvent notre curiosité, nous n'oublions pas combien il nous reste à apprendre et à admirer en-deçà des frontières, et à quelques pas de nous.

LA FEMME DU PÊCHEUR.

NOUVELLE SUÉDOISE.

(Fin. — Voy. p. 142.)

Le vicaire continua sa route avec la femme du pêcheur. Bientôt ils arrivèrent près de la cabane, et tous les enfants en sortirent impétueusement pour courir au-devant de leur mère. Pendant qu'elle était à l'église, ils avaient répandu sur le sol de leur demeure des branches de sapin qui exhalaient un doux arôme, et ils se réjouissaient de lui causer cette agréable surprise.

— Vous êtes riche, ma bonne femme, dit le prêtre; car vous avez beaucoup d'enfants, et ils paraissent tous forts et bien portants. C'est dommage que vous-même soyez souffrante; mais ne vous laissez point décourager. Votre mari reviendra sans doute aujourd'hui avec une bonne provision de poisson.

— Du poisson! du poisson! s'écrièrent avec joie les enfants. Car, pour une grande partie des habitants de la Suède, le poisson est à peu près l'unique ressource. C'est la pêche qui donne de l'argent, des vêtements, qui suffit à tous les besoins; c'est la moisson; c'est la vendange des pauvres habitants de ces côtes.

— Dites-moi, reprit le pasteur, n'avez-vous jamais été à Calmar? Il me semble que j'ai vu vos traits quelque part.

— Non, je suis née ici, et je n'ai été dans aucune autre ville que Carlscrona.

— Ah! oui, dit un enfant, lorsque ma mère allait visiter mon grand-père qui était en prison.

Il prononça ces paroles avec l'ignorance du jeune âge qui ne se rend point compte des choses de la vie.

— Parlons d'autre chose, dit le pasteur d'un ton triste. N'avez-vous point perdu d'enfant?

— Non, aucun.

— C'est la bénédiction de Dieu. Les enfants du pauvre sont en général fermes et vigoureux.

— Oui, dit la femme du pêcheur, c'est une grande joie d'avoir beaucoup d'enfants quand on peut pourvoir à leur entretien, et qu'on n'a pas à craindre que quelque jour la misère...

— Veux-tu dire, s'écria l'aîné des garçons, que la mi-

sère les porterait au vol comme notre grand-père? Oh non! cela ne sera jamais; je veux être un brave pêcheur, gagner beaucoup d'argent, et faire sortir le grand-père de la prison.

Une étincelle de joie brilla dans les regards de la pauvre femme, et le prêtre lui dit:

— Le sacristain n'a pas tant d'enfants que vous?

— Le sacristain? Il n'en a point. Il n'avait qu'un fils qui est mort il y a longtemps. Il n'a personne à nourrir, et voilà d'où vient sa richesse.

— Oui, mais il ne jouit pas de la plus grande bénédiction de Dieu. Cet homme me paraît dur et fier.

— Oh! il ne faut point parler mal de lui; il est bon et honnête, quoiqu'il soit le plus riche du village; et qu'il ait cinq bateaux de pêcheurs qui s'en vont sur mer pour lui. Il m'a donné des leçons de chant et je m'en souviens. Je voudrais que vous entendissiez chanter ma jeune fille.

— Laquelle? celle-ci?

— Non, une autre qui a douze ans, et qui sert à Veranah.

— Ah! maintenant je sais où j'ai vu vos traits; j'ai rencontré votre jolie fille; elle vous ressemble.

— Quoi! s'écrièrent à la fois deux ou trois enfants, vous avez vu notre sœur. Ah! qu'elle est bonne! elle nous envoie toujours des cadeaux.

— Je crois, reprit le pasteur, que j'en ai un. Voilà un ruban qu'elle a perdu sur le chemin en m'accompagnant. Je vais vous le donner.

Les enfants prirent le ruban en poussant des cris de joie.

Le prêtre les regardait avec un touchant intérêt, quand soudain la porte de la cabane s'ouvrit, et le vieux sacristain entra.

— Éline, dit-il, tu n'as point encore préparé le dîner de monsieur le pasteur, et comme ton mari est absent, tu manques peut-être de provisions. Tu me connais dès ton enfance, et mon désir eût été de te faire dîner chez moi avec monsieur le pasteur et avec les enfants; mais puisque je n'ai pas pu vous recevoir dans ma demeure, je te demande la permission de faire servir ici le dîner que ma servante avait préparé.

Éline jeta sur le vieux sacristain un regard qui exprimait une profonde reconnaissance, et le vieillard avait un air modeste et contrit.

La servante plaça sur la table un rôti d'oiseaux de mer, deux plats de poissons, du beurre frais, toutes choses qui étonnaient fort les yeux des enfants, et qui leur fit pousser des acclamations de joie.

On s'assit à table avec bonheur; le vieux sacristain, animé par la bonne action qu'il venait de faire, prenait un soin affectueux de la femme du pêcheur, de ses enfants, et causait gaiement.

— Buvez, monsieur le pasteur, disait-il. Il faut que je vous dise que les prêtres qui sont venus ici avant vous ne s'en allaient point ainsi chercher de préférence les pauvres gens. Ils ne faisaient attention qu'à ceux qui étaient à leur aise.

— Ne parlons point de cela, dit le vicaire. J'espère que votre action de générosité vous portera bonheur. Mais vous n'avez donc ni femme ni enfants?

— Non, monsieur; tout est mort.

— Dieu vous a privé alors des dons les plus précieux.

— En me privant d'enfants? Ah! les enfants coûtent cher; quand ils sont indociles, mauvais, c'est une affreuse calamité.

— Mais une bonne mère sait les préserver de ces défauts.

— Une bonne mère? Sur cette côte, sans doute, mais nous cherchons la plus riche, c'est-à-dire la moins pauvre.

— D'après ces principes, vous n'avez pas dû penser à trouver la femme la plus douce ni la plus vertueuse.

— Ah ! ah ! monsieur le pasteur, ma femme est morte depuis quarante ans, et j'habite encore la maison qu'elle m'a donnée, et j'ai du poisson tant qu'il m'en faut. Un homme ne peut rien désirer de plus.

— Et votre fils, qu'est-il devenu ?

— Mon fils, c'était un grand coquin ; que Dieu lui soit en aide ! Il y a dix ans qu'il n'existe plus.

— Oui, oui, dit l'ainé des garçons d'Eric, ce fut lui qui entraîna notre grand-père au vol.

— Qu'en sais-tu ? s'écria le vieillard en colère.

— Hélas ! ce n'est que trop vrai, ajouta la pauvre femme en poussant un profond soupir. Sans votre fils, mon père ne serait point en prison.

— Oui, murmura le vieillard ; que Dieu ait pitié de nous, pauvres pécheurs !

Ainsi donc, se dit le prêtre, cet homme accusait cette malheureuse femme, et son fils était cause du crime qu'il lui reprochait. Puis se tournant vers lui, il lui dit d'une voix compatissante :

— Si, comme je crois le remarquer, votre fils a plongé cette famille dans la douleur, vous pouvez offrir à ces pauvres gens une compensation et vous procurer sur vos vieux jours une grande joie.

Le vieillard le regarda avec surprise.

— Oui, reprit le prêtre, ma pensée est que vous devez prendre soin de ces enfants, les élever et les adopter.

— Mais ils ont encore leur père.

— Il est parti depuis plusieurs jours ; son bateau a fait naufrage, et à l'heure qu'il est, peut-être...

— Noyé, voulez-vous dire ? Oh ! c'est impossible. Eric est le plus fort, le plus hardi pêcheur qui existe.

— Quoi qu'il en soit, vous devez être l'ami de cette veuve et de ses enfants. Ce n'est pas sans raison que le ciel vous a ravi le vôtre.

Le vieillard regarda le prêtre, la femme du pêcheur, les enfants, et il allait répondre, quand tout-à-coup une vive rumeur retentit dans la cabane : — Les voilà, les voilà ! criaient-ils ; la pêche est arrivée. — Les enfants s'élançèrent au-dehors en disant : — Notre père, notre père arrive. — La mère les suivit avec une émotion inexprimable. Le sacristain sortit aussi en songeant à ses cinq bateaux, et le prêtre s'en alla sur une colline du haut de laquelle il pouvait voir la mer et les pêcheurs. Jeunes et vieux, tout le monde dans le village était en mouvement. On criait, on sautait, et une trentaine de bateaux arrivaient sur la grève. Les pères embrassaient leurs enfants ; les femmes couraient au-devant de leurs maris. C'étaient une agitation, une joie et des transports inexprimables.

Le jeune prêtre observait avec un vif intérêt ce spectacle, et s'associait à toutes les émotions de ces pauvres gens qui, après plusieurs jours d'attente pénible, goûtaient les plus douces joies de leur humble destinée ; la joie de revoir leurs parents, leurs amis, et la joie de compter tous les poissons recueillis dans les flots de la mer.

Tout-à-coup, il entendit retentir des cris de douleur et de désespoir : c'étaient les enfants d'Eline qui se séparaient de la foule en gémissant et en disant : — Il n'est pas revenu ! il n'est pas revenu ! Peut-être ne le reverrons-nous jamais. — Le jeune prêtre s'approcha d'eux, et vit un triste tableau. D'un côté, des familles transportées de joie, contemplant tous les trésors que les vagues leur avaient livrés, et calculant le produit qu'elles retireraient de la vente du poisson à Calmar, à Carlscrona, à Stockholm ; de l'autre, de pauvres orphelins couverts de haillons, et se retirant à l'écart avec une affreuse pensée. Près de là, était leur mère portant dans ses bras son plus jeune enfant, fuyant le mouvement, la rumeur bruyante de ses voisins, et cherchant à fuir jusqu'à la lumière du jour.

— N'y a-t-il donc point de nuages au ciel ? disait-elle au prêtre, qui s'avancait près d'elle avec une profonde

commisération. Pourquoi ces rayons du soleil semblent-ils insulter à la souffrance ?

— Tout n'est pas encore perdu, dit le vicaire.

Puis il ajouta en se parlant à lui-même : — Il faudra que le sacristain vienne au secours de cette malheureuse famille. — En même temps, il aperçut le vieillard debout au milieu de la foule, tout occupé à compter, à évaluer la cargaison de ses bateaux, à donner des ordres, à mettre en mouvement ses serviteurs. Tout le monde le regardait avec respect ; c'était le plus riche du village, et lui n'éprouvait en ce moment qu'une froide pensée d'égoïsme.

Le prêtre l'observa avec tristesse ; car il commençait à douter, en le voyant ainsi, qu'il pût jamais en attendre quelque acte de générosité.

La pauvre femme, cependant, était allée avec sa jeune famille s'asseoir sur un roc, et là, dans son amère douleur, elle répétait à son auditoire les paroles de consolation qu'elle avait entendues le matin à l'église. Elle les répétait avec une chaleur et un sentiment dont le prêtre, qui l'écoutait sans qu'elle le vît, fut très vivement frappé. — Espérons, disait-elle ; Dieu aura pitié de nous. — Et en parlant ainsi, elle fondait en larmes. Pour cacher son émotion, elle se mit à entonner un de ces chants de pêcheur harmonieux et mélancoliques, doux à entendre dans leur triste et naïve expression. Les enfants en répétaient le refrain après elle, et le pasteur les écoutait en invoquant le ciel pour ces pauvres êtres abandonnés.

Il s'approcha d'Eline pour lui dire adieu ; car la nuit allait bientôt venir, et il devait se rendre avant la fin du jour au chef-lieu de sa paroisse.

— Prenez courage, dit-il, ma brave femme ; tout ce que je pourrai faire pour vous, je le ferai.

— Ah ! monsieur le pasteur, répondit-elle, aujourd'hui le mal est encore tolérable ; les nouvelles blessures ne font pas autant souffrir que les anciennes ; mais demain tout sera pire, et après-demain encore mes larmes se sécheront et je me remettrai au travail ; la douleur sera le pain quotidien de ces pauvres enfants. Les petits oiseaux ne sont point séparés de leurs pères, et je vois mes enfants privés de leur meilleur appui, et rien ne pourra remplacer près d'eux mon cher Eric. Ma petite Anna ne peut pas encore marcher seule, et les autres n'ont point de vêtements. Oh ! mes pauvres enfants, vous êtes plus à plaindre que les petits oiseaux.

En parlant ainsi, elle s'appuya pâle et faible contre un tronc d'arbre, et les enfants la regardaient avec un indéfinissable saisissement et sans pouvoir proférer une parole.

Soudain elle se lève impétueusement ; son regard brille, son visage est enflammé. — Qu'ai-je entendu ? dit-elle. C'est le chant d'Eric.

Le jeune prêtre, qui n'entendait rien, crut qu'elle délirait. Cependant elle s'assit sur le roc, pencha l'oreille vers la mer, et s'écria de nouveau, avec un trouble indicible : — C'est lui ! c'est son chant ! C'est Eric ! Il approche de plus en plus ! je vais le voir ! — Et serrant sa plus jeune enfant sur son sein, elle la déposa à terre et se précipita vers le rivage suivie du prêtre, qui ne savait plus que penser d'une telle agitation. Mais voilà qu'on aperçoit la pointe d'un mât de navire, puis le navire même. — Voyez-vous, voyez-vous, s'écria la pauvre femme ; c'est le navire de mon Eric, et lui-même est assis au gouvernail.

Le navire approchait ; les matelots ramaient joyeux, chantaient leurs chants de mer, et au moment où ils en faisaient entendre la dernière strophe, un homme s'élança sur la grève, prit Eline dans ses bras et la serra sur son cœur en poussant un cri de joie.

— A présent, à présent, disait-il, nous sommes riches, ma chère Eline.

— Ah ! que Dieu soit loué ! On te croyait perdu.

— Je suis tombé à la mer et mon bateau a été englouti. Mais de braves gens m'ont repêché dans leur chaloupe, et à présent, vive la joie ! Vois-tu ces trois bateaux qui me suivent, ils m'appartiennent avec tout ce qu'ils renferment, et nous allons maintenant bâtir une maison aussi grande et aussi belle que celle du sacristain.

— Et nous ferons sortir, dit l'aîné des garçons, le grand-père de prison.

— Mais comment, dit Eline, es-tu devenu tout-à-coup si riche ?

— Tu sais que je suis un bon pilote ; je n'ai peut-être pas mon pareil dans toute la contrée. Un bâtiment anglais se trouvait engagé dans les écueils qui avoisinent l'île d'Oeland. Le capitaine ne connaissait point ces parages ; ses gens m'avaient pris sur leur chaloupe et conduit à lui. A peine avions-nous filé quelques nœuds que le navire tombe sur des bancs de sable ; et si Eric n'avait pas été là, c'en était fait de l'équipage. Je parvins à le sauver de ce péril, et pour me récompenser, le capitaine m'a donné trois poignées d'or. J'ai été sur-le-champ à Calmar changer cette monnaie étrangère ; j'ai raconté toute l'histoire ; je suis devenu un homme célèbre, et j'ai acheté trois bateaux ; les voilà avec tout leur attirail, leurs provisions et quelques bons couples de matelots. Allons ! mes braves gens ! à terre ! à terre ! Voici ma femme, une brave et jolie femme, et nos huit enfants. L'année prochaine, vous verrez de plus la grande maison que je vais faire bâtir... Mais qui est ce monsieur étranger ? C'est sans doute notre nouveau chapelain. Pardonnez à un grossier pêcheur, monsieur, de ne vous avoir pas d'abord salué. Puis... se retournant vers le golfe : — Tiens, s'écria-t-il, voici notre quatrième bateau. Il n'est pas si lesté que les autres, mais il porte mon plus précieux trésor. J'ai été à Vernanes prendre notre jeune fille, et la voilà qui arrive. Au même instant, la jeune Léna sauta à terre, s'élança dans les bras de sa mère, puis courut tour à tour embrasser ses frères et sœurs. Je laisse à penser la joie de toute cette famille, accablée naguère par tant d'anxiété, et maintenant comblée des dons du cœur et de la fortune. Le chapelain s'éloigna avec une douce quiétude. Quelque temps après, celui qui remplissait les fonctions de prédicateur dans le village étant mort, le jeune prêtre le remplaça. Il se fit chérir et vénérer dans tout le canton, et quelques années après, il entra dans la grande maison qu'Eric avait fait bâtir pour y célébrer ses fiançailles avec la douce et sage Léna.

LA ZATOURANE.

La *zatourane* est une boisson en usage dans le nord de la Sibérie : on la prépare en faisant frire de la farine dans du beurre ou de la graisse de poisson, et en délayant cette pâte dans de l'eau. Cette boisson, quand le beurre employé est de bonne qualité, est fort utile en voyage ; elle est nutritive, réchauffe en hiver, et n'a point une saveur désagréable.

Il en est des poètes, des peintres et des musiciens comme des champignons : pour un de bon, dix mille de mauvais.

Plus une nation a de bons livres, plus on lui en fait lire de mauvais.

Il y a trois espèces de lettrés : les premiers ferment leur cœur ; les seconds, leur bouche ; les troisièmes, leur porte. L'espèce de ceux qui fermaient leurs mains (pour ne point recevoir) est perdue.

Sentences chinoises.

TIMBALES.

L'instrument connu sous le nom de timbales est venu d'Allemagne, où l'on s'en servait dès le commencement

du dix-septième siècle. Quelques unes tombèrent entre les mains des soldats français, et l'on n'en permit d'abord l'usage qu'aux régiments qui en avaient pris à l'enemi. Plus tard on en accorda aussi aux compagnies de la maison du roi, et à d'autres régiments de cavalerie. Voici la description qu'en donne le P. Daniel dans l'*Histoire de la milice française*.

« Les timbales sont deux espèces de grands bassins de cuivre rouge ou d'airain, ronds par le fond, et couverts par-dessus d'une peau de bœuf qu'on y fait tenir par le moyen d'un cercle de fer et de plusieurs écrous attachés au corps des timbales, et d'un pareil nombre de vis que l'on monte ou démonte avec une clef. Les timbales se tiennent ensemble par le moyen d'une courroie que l'on fait passer par deux anneaux qui sont attachés l'un devant et l'autre derrière le pommeau de la selle du timbalier. Les timbales sont garnies de deux tabliers qui sont de damas ou de satin, aux armes du prince, ou du colonel ou mestre de camp à qui elles appartiennent ; quand il fait mauvais temps, on les couvre d'ordinaire d'un cuir de vache noire.

« Le timbalier bat avec des baguettes de bois de cormier ou de buis, longues chacune de 8 à 9 pouces ; elles ont chacune au bout une petite rosette de la grandeur d'un écu. C'est de l'extrémité de cette petite rosette que l'on frappe la timbale ; ce qui lui fait rendre un son plus agréable que si elle étoit frappée d'une baguette de tambour. »

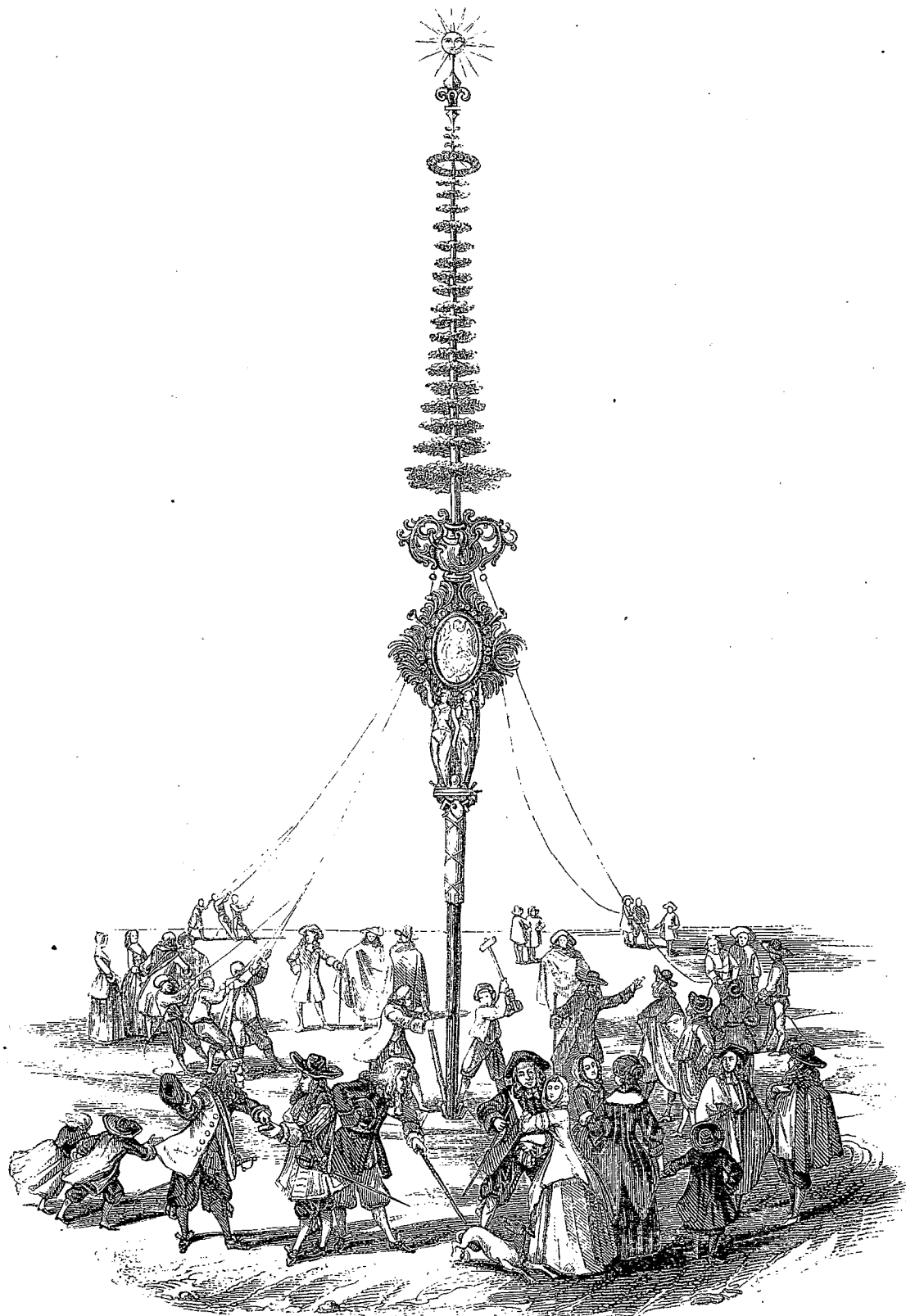


(Un Timbalier à cheval.)

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST.

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 13.

LE MAI DES GOBELINS.



(Le Mai des Gobelins. — Estampe de Sébastien Le Clerc.)

Autrefois, à Rome, pendant que les matrones, réunies chez les consuls, le premier jour de mai, célébraient les mystères de la grande déesse pour appeler la prospérité sur la république, les citoyens dressaient un autel de feuillage aux lares protecteurs de la ville. Lorsqu'il n'y eut plus de république, les calendes de mai, qui faisaient suite aux fêtes de

Flore, furent consacrées exclusivement au plaisir. La journée commençait par des processions de jeunes gens des deux sexes, qui allaient attacher aux portes des gens en place des rameaux verts, cueillis par eux dans la campagne et apportés la veille au soir au son des instruments. Défendue par les premiers empereurs chrétiens à cause des

désordres qu'elle entraînait avec elle, la fête du 1^{er} mai se releva malgré les lois et les prédications, et passa même dans des contrées qui n'avaient jamais été soumises à l'Empire. Elle a été observée dans toute l'Europe pendant le moyen-âge. Telle est l'origine de ces arbres ornés de fleurs, auxquels on donne le nom de *Mai*, et que l'on plante encore aujourd'hui dans quelques parties de la France, et surtout en Allemagne, devant les maisons soit des fiancées, soit des magistrats et des autres personnes constituées en dignité.

On offrait aussi jadis des Mais aux églises. Nous avons dit ailleurs (1839, p. 120) que les orfèvres de Paris en présentaient un chaque année à Notre-Dame. Leur offrande commença, en 1449, par un arbre vert qu'on appela le *mai verdoyant*. Pour cette présentation ils avaient élu deux d'entre eux, qui étaient nommés *princes du Mai*.

Henri II, satisfait des services que lui avait rendus, dans un soulèvement des habitants de la Guienne, la Basoche du Palais, corporation composée des clercs du Parlement, accorda, entre autres privilèges au roi de la Basoche de Paris et à ses Basochiens, le droit de faire couper, dans ses forêts, tels arbres qu'ils choisiraient pour la cérémonie du Mai qu'ils plantaient chaque année au bas de l'escalier du Palais, au bruit des tambours et au son des trompettes. En vertu de ce droit, les clercs allaient tous les ans couper, dans la forêt de Bondy, trois chênes, dont l'un devait servir de Mai et les autres étaient vendus au profit de l'association. Aux deux côtés de l'arbre, haut d'environ cinquante pieds, étaient appendus des cartouches qui représentaient les armes de la Basoche. En 1667, il fut enjoint aux clercs de n'assister à la cérémonie de la plantation du Mai qu'au nombre de vingt-cinq.

La gravure que nous publions est imitée d'une grande estampe connue sous le nom de *Mai des Gobelins*, et due au burin de Sébastien Le Clerc. Il en existe diverses épreuves, entre lesquelles on remarque quelques différences.

On connaît également de ce même graveur célèbre le dessin original d'un projet pour un Mai permanent à ériger dans la cour des Gobelins; il est tracé à la plume et lavé à l'encre de Chine. C'est un monument d'architecture et de sculpture, dont le soubassement forme un piédestal de vingt-et-un pieds de haut. Au-dessus est un grand médaillon ovale, entouré de palmes, où l'on voit la Vertu foulant aux pieds l'Ignorance et l'Envie; au-dessous du médaillon est l'Histoire qui écrit sur le dos du Temps. Toute cette composition forme un trophée en l'honneur de Louis XIV, fondateur de la maison royale des Gobelins, et de Charles Le Brun, directeur de tous les travaux, arts et manufactures dans cet établissement.

L'ORDRE DES COTEAUX.

On connaît ces vers où Boileau, dans sa troisième satire, parle d'un certain parasite qui se disait *profes dans l'ordre des Coteaux*. Voici comment la Vie de Saint-Evremond, par Desmaiseaux, raconte l'origine de cet ordre: « Un jour, dit-il, que Saint-Evremond mangeait chez M. de Lavardin, évêque du Mans, cet évêque se prit à le railler sur sa délicatesse, et sur celle du comte d'Olonne et du marquis de Bois-Dauphin. Ces messieurs, dit ce prélat, ontrent à force de vouloir raffiner sur tout. Ils ne sauraient manger que du veau de rivière; il faut que leurs perdrix viennent d'Auvergne, que leurs lapins soient de la Roche-Guyon ou de Versine. Ils ne sont pas moins difficiles pour le fruit; et pour le vin, ils n'en sauraient boire que des trois coteaux d'Al, d'Haut-Villiers et d'Avenay. M. de Saint-Evremond ne manqua pas de faire part à ses amis de cette conversation; et ils répétèrent si souvent ce qu'il

avait dit des coteaux, et en plaisantèrent en tant d'occasions, qu'on les appela les *Trois Coteaux*. »

LE P. RICHARD SIMON.

(Premier article.)

Le P. Richard Simon forme une des gloires de l'érudition française. Il est un des premiers savants qui aient donné l'exemple de réunir toutes les ressources d'instruction que possèdent les modernes pour les appliquer à l'histoire des textes qui sont comme le fondement de la théologie; et bien que le dix-huitième siècle n'ait pas tardé à rompre la voie qu'avait ouverte ce grand homme afin de jeter à cet égard les esprits dans une direction moins sérieuse, on ne peut croire que tant de belles lumières aient été répandues en pure perte. Sa réputation, si considérable de son vivant, s'est à la vérité obscurcie graduellement par l'effet des circonstances qui ont si profondément changé les études dans le siècle qui l'a suivi. Mais il est aisé de juger qu'un homme qui a touché d'une main si puissante de si grandes choses, n'est pas destiné à s'évanouir pour la postérité; et déjà même, malgré sa longue opposition au protestantisme, l'Allemagne, plus juste que nous envers sa mémoire, commence à marquer qu'elle nous l'envie pour la solidité comme pour la nouveauté de son savoir. Mais nous ne voulons en parler ici qu'en vue des leçons que laisse découler une vie si éminente par la simplicité dans l'éclat de la distinction.

Richard Simon naquit à Dieppe en 1638, dans une famille honorable, mais peu favorisée du côté de la fortune. Il fit ses premières études au collège de sa petite ville, qui était alors dirigé par les Pères de l'Oratoire. S'y étant fait remarquer, ses maîtres lui proposèrent d'entrer dans leur congrégation, en le dispensant même, en faveur de son mérite, des frais qui étaient d'usage pour le temps du noviciat. Il montra d'abord beaucoup d'hésitation, craignant de ne pas se ménager assez d'indépendance pour les travaux auxquels il projetait déjà de se livrer. Mais finalement, après un délai de cinq ans consacré par lui à l'étude de l'hébreu et des autres langues orientales qui intéressent la religion, il accepta. C'était une grande témérité de s'engager avec des idées nouvelles dans une compagnie qui avait déjà son esprit et sa tradition tout établie. Le jeune novice ne devait pas tarder à en faire l'expérience. Le supérieur de la maison de noviciat, qui était un homme d'un grand savoir, n'ayant pas tardé à distinguer le jeune Simon, non seulement l'autorisa à continuer ses recherches sur les langues orientales, mais voulut même recevoir ses leçons, ce qui ne tarda pas à soulever des jalousies, du mécontentement, même du scandale. On écrivit au général de l'ordre que la maison de noviciat, qui ne devait être qu'un lieu de prière, s'était transformée non seulement en un lieu de science, mais en un lieu d'asile pour les écrits des hérétiques. Ces écrits des hérétiques, c'était la Bible anglaise polyglotte, c'est-à-dire imprimée en plusieurs langues, que l'on avait aperçue dans la chambre de notre novice. Aussi cette affaire tourna-t-elle en définitive à son avantage; car le général de l'ordre, qui, tout effrayé d'une telle dénonciation, s'était transporté sur les lieux avec son conseil pour instruire l'affaire, ayant vu par lui-même de quoi il s'agissait, en prit occasion de connaître et d'estimer d'une façon toute particulière celui qui était si singulièrement devenu pour ses confrères la pierre d'achoppement. Seulement il lui prédit dès lors, à ce que rappelait plus tard le Père Simon, que sa vocation lui attirerait bien des ennemis, en ajoutant, pour le consoler, que cela était inévitable dans des communautés, où il se trouve toujours beaucoup de gens, bien intentionnés peut-être, mais d'un caractère paresseux, qui voient avec déplaisir les esprits

vigoureux qui, à force de courage, cherchent à s'élever au-dessus du niveau commun.

Vigneul-Marville, dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, raconte d'une manière assez plaisante une rencontre où le savoir du Père Simon dans les langues orientales ne joua pas un moindre rôle. Ce fut à l'occasion de son examen préparatoire pour la prêtrise. Le Père Simon avait un malheur commun à beaucoup de gens d'esprit et de savoir : il ne payait pas de mine. Etant arrivé un peu tard à la séance d'examen, car elle ne l'effrayait que médiocrement, l'évêque, qui ne le connaissait point, s'imagina que c'était quelque ignorant qui arrivait exprès vers la fin pour être tenu moins longtemps sur la sellette, et ordonna tout bas à l'examineur de ne le point épargner. Celui-ci, prenant un ton de bonne humeur : « Je ne vous demanderai pas, lui dit-il, si vous savez du latin : vous venez d'un collège où je sais qu'on l'enseigne avec succès ; mais Horace, reprit-il tout-à-coup avec le ton d'un coup fourré, aura toujours ses difficultés. » Et là-dessus il lui présenta les *Satires* qui sont, en effet, une des parties les plus épineuses de la latinité. Le candidat, sans broncher sur cette attaque, prit le livre, et s'en tira de manière à déconcerter l'assaillant, au moins sur ce point-là. « C'est bien, c'est bien, dit-il ; mais de la philosophie maintenant : en avez-vous bonne provision ? » — Pour ce qui est de la philosophie, repartit avec modestie le Père Simon, je dois vous avouer que je l'étudie encore tous les jours. » L'examineur, croyant donc le saisir, lui lâche là-dessus à brûle-pourpoint un des arguments les plus subtils de la scolastique ; notre jeune homme le reçoit de bonne grâce, le fend en deux par un *distinguo* plus subtil encore, et se tire d'affaire en s'échappant à travers. L'examineur commençait à se déconcerter un peu devant un candidat si différent de ce qu'il semblait et si difficile à vaincre : il l'entreprend sur la théologie ; mais là également, ni la capacité ni l'orthodoxie ne manquaient. Que faire ? il fallait donc s'avouer vaincu après avoir pris devant monseigneur une sorte d'engagement tacite de se rendre vainqueur. Il voulait avoir au moins le dernier mot. « Ah ! s'écria-t-il enfin d'un air de regret, il faut en convenir, on ne manque pas de philosophes et de théologiens dans l'état ecclésiastique ! Mais pourquoi s'y applique-t-on si peu à ce qui n'est pas moins important que tout cela, à la lecture de l'Écriture dans ses originaux ? C'est l'étude de l'hébreu et des langues orientales qu'il nous faudrait. Ah ! monseigneur, quels délices de lire les livres sacrés en eux-mêmes ! » Et revenant au Père Simon, il lui demanda s'il ne se sentirait point quelque goût pour de telles études. Celui-ci, qui n'était que trop porté à faire chorus avec lui, puisque c'était justement là le penchant de sa vie, répliqua qu'il avait le plus grand attachement pour ces textes vénérables, et qu'il avait même déjà essayé d'acquérir les premiers éléments de leur connaissance. Pour le coup, il n'y avait plus moyen d'y tenir ; l'examineur jeta le masque, et adressant au Père Simon tous les compliments qu'il méritait, il commença à le mettre sur ce nouveau terrain. Mais peu à peu, le voilà lui-même entraîné : il avait affaire à plus fort que lui ; ce devient un véritable combat ; on s'échauffe des deux parts, on cite les polyglottes, les commentateurs, les rabbins anciens et modernes. L'examineur était étourdi d'une érudition si profonde, et dont il n'avait pas même idée, surtout dans un tel personnage, un pauvre petit candidat. L'évêque ne se tenait pas de rire, et prolongeait à plaisir le combat. Enfin le maître d'hôtel, qui s'impatientait de ce que l'on n'en finissait pas, et de ce que son dîner se perdait, vint clore la lutte, et donna à l'évêque l'occasion de faire toutes ses civilités au victorieux sur le compte duquel il se trouvait heureux de s'être si bien mépris. « M. Simon, dit à ce sujet son neveu Bruzen de la Martinière, était d'une physionomie qui ne prévenait pas en sa faveur, et l'on ne peut pas

dire de lui ce qu'on a dit de quelques autres, que la nature leur avait écrit sur le visage des titres de recommandation. »

Le Père Simon, sur la recommandation du président de Lamoignon, qui avait fait par hasard sa connaissance en visitant la bibliothèque de l'Oratoire, avait obtenu de son général la faveur de quitter le collège de Julliy, où il avait été expédié pour y faire la classe de philosophie, et de demeurer à la bibliothèque, qui, très riche en livres et en manuscrits orientaux, semblait ne pouvoir se passer d'un tel conservateur. C'est là, dans cette obscurité silencieuse si propre aux grands travaux, qu'il entreprit la confection de sa grande *Histoire Critique*, qui est son monument principal. Cet ouvrage, si hardi par sa nouveauté comme par l'érudition dont il est plein, devait faire le tourment de toute sa vie après lui avoir coûté plus de dix années de fatigue. Le Père Simon, qui n'était pas intrigant, et qui aimait à demeurer dans ses idées, n'avait pas su se faire beaucoup d'amis. Placé entre les deux grands partis qui se divisaient alors en France tous les esprits, celui des jésuites et celui des jansénistes, il ne s'était rangé ni d'un côté ni de l'autre. Aussi, avant même que son livre eût paru, était-on déjà de toutes parts excité contre son contenu, que sur le titre seul on aurait voulu condamner. Cependant on imprimait : le Père Simon n'avait négligé aucune des précautions que demandait la prudence ; il avait soumis son livre à la censure dans la personne du docteur Piorot, docteur en Sorbonne et ami des jansénistes, qui n'y avait rien trouvé à redire ; il avait obtenu de son général, qui en avait pris connaissance également, la permission de le publier ; enfin, selon l'usage d'alors, il tenait un privilège du chancelier dans toutes les formes, et attendait le retour de Louis XIV, occupé dans ce moment à la guerre de Flandre, pour lui remettre son premier exemplaire. Ce délai le perdit. Les jansénistes, qui s'étaient procuré par une infidélité du libraire la table des chapitres, en arguèrent pour prétendre que le livre était dangereux, et tirer du chancelier un arrêt pour la saisie de l'édition. Il ne put s'échapper des mains de la police que deux exemplaires qui furent portés en Angleterre. La duchesse de Mazarin, qui se trouvait alors à Londres, en fit copier un par son chapelain, et c'est sur cette copie que la fameuse maison des Elzéviros fit réimprimer l'ouvrage en Hollande. Quatre éditions et une traduction latine furent épuisées en un instant. Tous les partis se réunissaient contre le Père Simon, qui n'avait voulu être d'aucun, et par-dessus tous les autres les protestants, que ce livre, qui leur était principalement destiné, attaquait dans leur fondement essentiel, en soutenant contre eux que les textes sacrés ne peuvent se dispenser d'un commentaire traditionnel qui en fixe le sens. Le célèbre Arnauld, une des puissances de ce temps-là, était un des plus montés : on était en 1678, et la ligue des jansénistes n'était pas encore totalement abattue ; il aurait donc été facile au Père Simon de soulever un nouveau drapeau, et de se faire contre eux chef de parti, sans avoir besoin de se fondre dans les jésuites. Mais il aimait la paix et le travail plus que le bruit et la renommée, et il prit le parti de se retirer au moment où il était en position de produire le plus d'effet.

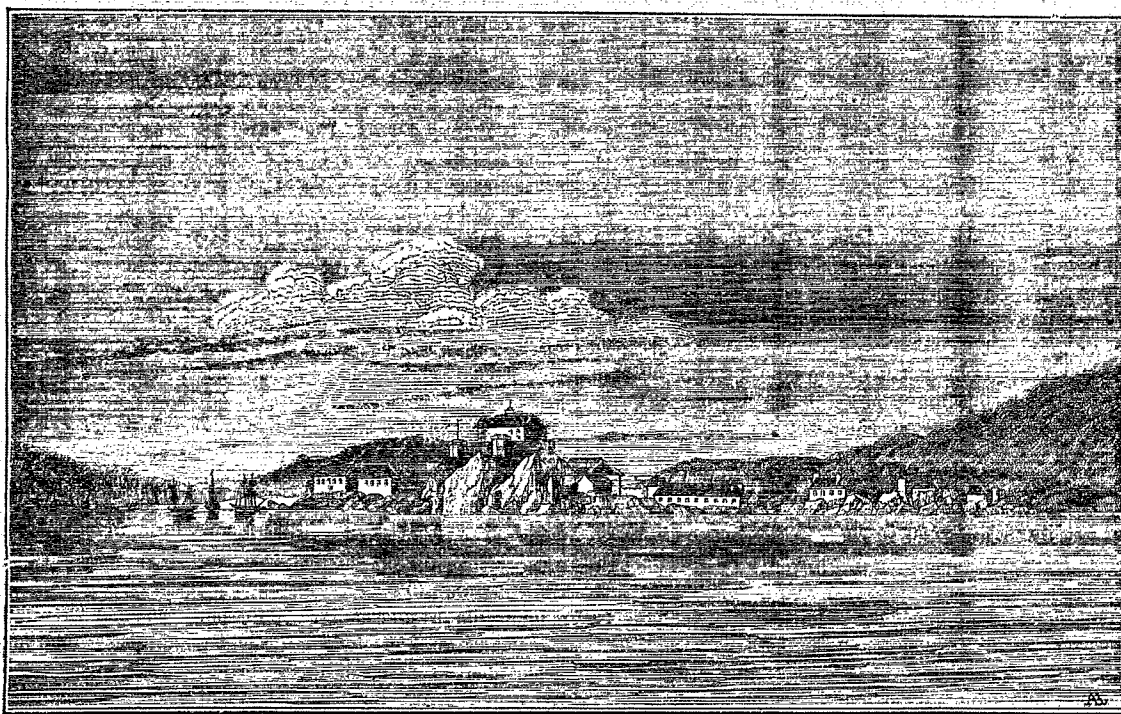
Il possédait un petit bénéfice dans un village du pays de Caux, nommé Bolleville. Agé alors de quarante ans, il alla s'y établir comme simple curé de campagne ; et sauf quelques voyages de temps en temps à Paris, il n'en sortit plus que pour retourner chercher la tranquillité dans sa ville natale. On voit par une de ses lettres au Père Lecoindre, l'auteur des *Annales Ecclésiastiques*, son ami, que l'archevêque de Paris, qui le prisait fort, et ne partageait point les colères qui s'étaient amassées contre lui, lui avait fait dire de ne point quitter Paris, d'attendre un peu, et que quand l'effervescence serait calmée, il mettrait à la soutenir

tout son crédit, et à lui procurer la main-levée de la saisie. Mais ce savant homme, qui remuait toute l'Europe, préféra la vie modeste qui se présentait à lui. « Comme j'ai de l'aversion pour tout ce qui s'appelle affaire, répondit-il aux instances du prélat, j'ai mieux aimé aller vivre en solitaire à la campagne que de demeurer en un lieu où je n'aurais aucune tranquillité d'esprit. » Mêlant ses études avec les occupations de son ministère et l'exercice de la bienfaisance envers ses paroissiens, il vécut longtemps dans cette modeste retraite, qui devint le foyer du grand mouvement intellectuel qui se rapporte à lui et qui a laissé tant de traces. En vain ceux qui l'avaient le plus vivement attaqué, revenant sur son compte, essayèrent-ils de le ramener dans

Paris, il demeura jusqu'à la fin fidèle à sa province, qui était pour lui le gage de son assiduité à ses travaux.

L'AMÉRIQUE RUSSE.

Depuis le règne de Pierre-le-Grand, cet homme étonnant qui, sous une enveloppe grossière de soldat ou de matelot, cachait un des plus grands génies qui aient jamais existé, la Russie a pris un merveilleux essor. Resserrée autrefois entre le golfe de Finlande et les frontières de la Pologne, elle a brisé les barrières qui s'opposaient à son agrandissement; elle a pris, d'un côté, les provinces de la



(La Nouvelle-Archangel, chef-lieu de l'Amérique russe.)

mer Baltique, qui lui ouvrent l'entrée de l'Allemagne; la Finlande, qui lui ouvre la mer du Nord; la Pologne, qui est sur le chemin de Vienne; elle a porté ses armes victorieuses en Asie; elle s'est élancée jusque dans les régions lointaines de l'Amérique; elle a maintenant dans les régions du Nouveau-Monde toute une vaste contrée qui s'étend le long du détroit de Behring, sur un espace de plus de 150 lieues, et se prolonge par la presqu'île d'Alaska et une vaste chaîne d'îles et d'îlots jusqu'aux terres asiatiques, jusqu'au Kamtschatka. Elle a là un établissement considérable qui porte le nom de Nouvelle-Archangel, plusieurs ports importants, et une colonie qui s'agrandit sans cesse.

En 1799, après les mémorables voyages de Behring, de Krupisheff, de Tschirikoff, il se forma à Irkoutsk une société de commerce pour l'exploitation des nouvelles terres que la Russie avait découvertes, et dont elle s'était emparée. Cette société obtint en 1798 un privilège décisif de l'empereur Paul, et prit le titre de *Compagnie impériale russo-américaine*. Son privilège a été renouvelé en 1819 par Alexandre, et en 1839 par Nicolas. Le siège de ses opérations est maintenant établi à Pétersbourg. Elle est régie par un comité composé de trois directeurs, dont le premier a le titre de commissaire impérial; elle a, comme la Compagnie anglaise des Indes, ses employés, son armée de terre et de mer; six corvettes, six bricks, un bateau à vapeur, plusieurs goëlettes et une grande quantité de canots

en peau qu'on emploie à la pêche des phoques et à la chasse de animaux marins à fourrures.

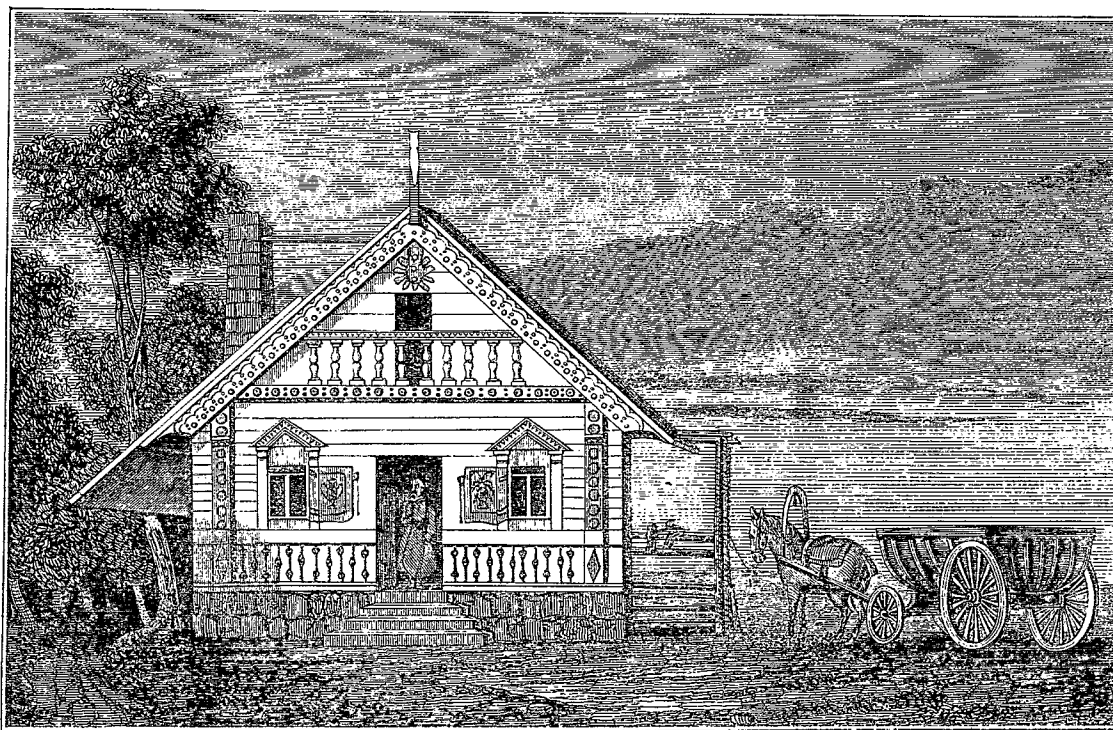
Toute l'Amérique russe est placée sous l'autorité d'un capitaine de vaisseau de la marine impériale, qui est investi des fonctions de gouverneur, et qui réside à la Nouvelle-Archangel. C'est là le point de ralliement des bâtiments de la Compagnie; c'est de là qu'ils s'en vont à travers les mers du Nord et du Sud jusqu'aux îles Sandwich, et quelquefois jusqu'à Valparaiso, tantôt pour amasser des provisions, tantôt pour transporter à Okhost ou à Pétersbourg les fourrures et les autres denrées qu'ils ont recueillies.

Le gouvernement de l'Amérique russe se divise en cinq sections: la Nouvelle-Archangel, qui en est le chef-lieu, se compose d'une forteresse et d'une centaine de maisons construites en madriers. On y compte environ 800 habitants, et dans cette petite bourgade située au sein d'une des plus tristes régions du globe, la religion, la science, les lettres, ont déjà leur sanctuaire; au milieu des pauvres habitations de créoles ou d'Indiens, sur cette froide terre couverte de neige pendant la moitié de l'année, s'élèvent une église grecque et une église luthérienne, un hôpital, une école, un observatoire astronomique et météorologique. On y trouve de plus un cabinet d'histoire naturelle, une salle de réunion où, pendant les longues soirées d'hiver, les officiers russes jouent les vaudevilles des boulevards de Paris, et une bibliothèque où l'on a réuni, dit M. de Mo-

fras (1), une très bonne collection d'ouvrages en différentes langues.

La Compagnie emploie à son service environ douze mille individus européens, créoles, indiens. Les Indiens de l'Amérique russe ont une peau bistre très foncée, et se composent de deux races distinctes. Ceux du Nord, qui avoisinent le détroit de Behring, sont en général de taille moyenne; ils ont la face large, le front déprimé, les pommettes saillantes, les yeux très écartés et fendus en amandes, la bouche grande et le menton pointu; ceux du Sud, qui occupent la région méridionale de l'Orégon et la Californie jusqu'au Rio-Colorado, se rapprochent davantage du type européen.

Tous ces Indiens se divisent en plusieurs tribus, dont chacune a son chef distinct et son dialecte particulier. Dans les possessions russes, surtout à l'île de Sitka, on trouve les Ougoulamiouts, les Tongouces, les Kalouches, les Kiganis. Les hommes de ces tribus se reconnaissent à une ouverture large de trois doigts qu'ils se pratiquent à la lèvre inférieure, et où ils introduisent un os ou un morceau de bois poli qu'ils font ressortir par la bouche. Près de là sont les Koumchaouas, les Haïdas, habiles à construire des pirogues, à fabriquer des armes, à ciseler avec une pointe de caillou des vases et des pipes formés d'une pierre brune qui a la consistance de l'albâtre. Les Indiens de la Nouvelle-Calédonie habitent dans des cabanes



(Une habitation, dans l'Amérique russe.)

construites avec des arbres et recouvertes d'écorce. Il existe parmi eux un usage qui rappelle une des cruelles coutumes des Hindous. Quand un homme meurt, on brûle son corps, et sa femme se couche sur le bûcher et se fait un devoir d'en supporter la chaleur le plus longtemps possible. Quelquefois même les parents de son mari, pour l'empêcher de se lever trop tôt, l'attachent au corps du défunt, et ne la délivrent que lorsqu'elle est couverte de brûlures. Dès ce moment, elle devient l'esclave du plus proche parent de celui qui fut son époux, et elle ne recouvre qu'après un espace de plusieurs années sa liberté et le droit de se remarier.

Un devin, dit M. de Mofras, assiste à la cérémonie funèbre en faisant des gestes bizarres et en prononçant des imprécations. Au moment où le défunt va être livré aux flammes, il pose sur la bouche du mort ses deux mains à demi fermées, afin de recevoir l'âme qui se sépare du corps; puis, se tournant vers l'héritier du mort, il ouvre les mains et souffle sur lui pour qu'il hérite à la fois des biens de la terre et des biens de l'esprit.

Ces Indiens s'en vont journellement avec une rare adresse à la pêche ou à la chasse, et ce sont eux qui, en grande

partie, remplissent de fourrures les magasins de la Compagnie russe. Ces fourrures sont, comme nous l'avons dit, transportées jusque dans la capitale des tzars, et quelquefois encore plus loin. Cet immense trajet se fait aujourd'hui avec une étonnante rapidité. Les navires russes qui partent de Sitka au mois de mai, arrivent en six semaines à Okhotsk. De là les marchandises sont transportées par terre sur un espace de 250 lieues jusqu'à Iarkoussk. De cette ville, elles remontent la Léna jusqu'au lac Baïkal; puis on peut les conduire, à travers toute la Sibérie, dans une vingtaine de jours à Moscou, et quinze jours après, les étaler sur la place de Leipzig. Ainsi il peut très bien arriver qu'au commencement de l'hiver un fourreur de la rue Saint-Honoré livre à quelque belle dame un manchon dont la peau soyeuse, prise au mois de février par-delà le détroit de Behring, aura, dans le cours de l'été, passé par le Kamtschatka, par Iarkoussk, Tobolsk, par la vieille capitale des tzars, et une douzaine de principautés allemandes, pour venir à trois mille lieues de distance protéger contre les rigueurs du froid deux petites mains parisiennes. Voilà une de ces admirables œuvres de l'industrie humaine, dont on ne voit souvent que les résultats sans en observer les étonnantes combinaisons.

(1) Exploration du territoire de l'Orégon, des Californies et de la mer Vermeille, 2 vol. in-8 avec atlas, publiés chez Arthus Bertrand. C'est à cet intéressant récit de voyages que nous empruntons les deux gravures qui accompagnent cet article.

LE CLIMAT DE LA FRANCE A-T-IL CHANGÉ ?

(Fin.—Voy. p. 46, 78.)

Les mêmes auteurs que nous combattons ont prétendu que la limite de l'olivier avait reculé vers le sud, et que, par conséquent, le climat de la Provence est aujourd'hui notablement plus froid que jadis. Ainsi, on a dit que l'olivier se rencontrait à Carcassonne, et en grande quantité, du côté de l'est, près du Bourg-Saint-Andéol. Le fait serait vrai, qu'il prouverait seulement que les habitants ont substitué à l'olivier des cultures plus productives et moins précieuses. Mais il ne l'est pas, car j'ai vu des oliviers au nord du Pont-Saint-Esprit, sur la route de Vallon et aux environs du pont d'Arc, par conséquent sous le même parallèle que le Bourg-Saint-Andéol, et à plus de 60 mètres au moins au-dessus de cette ville.

On ajoute que pendant le dix-septième siècle les environs de Perpignan, Aix, Marseille, Saint-Chamas, portaient force orangers, citronniers et palmiers, et on conclut de leur disparition, que le climat de la Provence et du Roussillon s'est détérioré. Discutons ces faits; car, en parlant ainsi, on suppose que les hivers étaient moins froids, ou les étés plus chauds qu'ils ne le sont actuellement, ou bien que ces deux saisons se sont détériorées toutes deux à la fois.

Examinons d'abord les hivers. La plus robuste des variétés d'orangers, le *Citrus aurantium*, périclitait par un froid de 10° cent. au-dessous de zéro; cependant la souche ne meurt pas (1). En 1836, on admirait à Hyères un pied qui en seize ans avait repoussé deux branches, dont l'une avait 0^m,60, l'autre 0^m,46 de circonférence. La hauteur de l'arbre était de 6 mètres, et quinze ans après avoir été recépé, il avait porté 1 200 oranges (2). On voit que l'on peut cultiver des orangers en France, même à la condition de les perdre tous les vingt ans. La question est seulement de savoir s'il y a avantage à le faire. Je me demande donc si les hivers rigoureux sont plus communs dans le reste de la Provence que dans le bassin d'Hyères. J'examine le climat de Marseille, où l'oranger était cultivé, et où il ne l'est plus, et je trouve, d'après les excellentes observations de M. Valz, que, de 1823 à 1842, le thermomètre n'est descendu qu'une fois à — 10°. De 1800 à 1849, il n'a atteint jamais un degré aussi bas, car en 1800 il marqua seulement — 8°,8; mais en 1820, on l'a vu à — 17°. Par conséquent, depuis le commencement du siècle, les orangers de Marseille auraient gelé deux ou trois fois tout au plus; ceux d'Hyères ont péri une fois seulement. Voilà toute la différence.

Les hivers étaient-ils moins rigoureux dans le dix-septième siècle? Les observations thermométriques n'étant pas communes à cette époque, nous sommes forcés d'avoir recours à d'autres renseignements. On m'accordera, je pense, que les orangers ne devaient pas résister à un froid assez intense pour faire geler un fleuve aussi rapide que le Rhône, ou tuer les oliviers. Eh bien! les charrettes ont passé le Rhône sur la glace en 1603; en 1621 l'Adriatique fut prise; en 1638 l'eau du port de Marseille était gelée autour des galères. Les oliviers ont péri par le froid en 1601, 1658, 1659 et 1680 (3). Ainsi, dans le dix-septième siècle, les orangers ont dû succomber au froid sept fois au moins. Pendant le dix-huitième siècle, les orangers seraient morts en 1709, 1740, 1768, 1776, 1789 et 1799. Ces arbres sont donc condamnés à périr tous les dix-sept ans à peu près aux environs de Marseille, et c'est pour cela qu'on ne les cultive plus.

Conclusion. Il est possible que l'oranger fût assez commun

(1) Compte-rendu de l'Académie des sciences, 8 janvier 1844.

(2) Observations sur le climat d'Hyères, *Ann. des sciences natur.*, 1838, p. 235.

(3) Statistique des Bouches-du-Rhône, par M. de Villeneuve, t. I, p. 232.

en Provence et en Languedoc au seizième et au dix-septième siècle; mais sa disparition ne prouve point que les hivers rigoureux soient devenus plus communs.

Soutiendrait-on que les étés étaient autrefois plus chauds qu'ils ne le sont aujourd'hui? mais ici nous ferons remarquer que l'orange n'a pas besoin d'un été très chaud pour mûrir; ce qui le prouve, c'est que la moyenne des mois de juin, juillet et août, est seulement de 22°,5 à Nice; à Marseille, elle est de 21°,11, chaleur très suffisante, puisque la moyenne de l'été à Lisbonne est seulement de 21°,7; celle de Lagune (Ténériffe), 20°,2, et celle de Funchal (1) (Madère), 21°,4. Ainsi donc les étés actuels de Marseille sont assez chauds pour mûrir les oranges, et la disparition de cette culture ne saurait prouver qu'ils aient été plus chauds dans les siècles antérieurs. Ce qui importe pour la culture de l'oranger, c'est surtout que l'hiver soit doux; car cet arbre n'existe point à Venise, Milan, Pavie, Vérone, Turin et Bologne (2), dont la température estivale est supérieure à celle de Nice, uniquement parce que les hivers sont plus froids que ceux de Nice, et même de Marseille et de Toulon.

En résumé, nous croyons avoir démontré que l'existence de l'oranger dans la Provence, aux seizième et dix-septième siècles, ne prouve pas que son climat se soit détérioré; elle prouve seulement que les communications étant devenues plus faciles, les transports moins coûteux, cette culture n'a pu soutenir la concurrence des autres points de la Méditerranée, où le climat permet de se livrer à la production de l'orange. Nous le croyons d'autant plus que le même phénomène aura probablement lieu d'ici à quelque temps, tout le long de la côte à Hyères, Nice, Menton et Vintimille, où l'oranger est encore cultivé, et cet exemple fait voir combien sont complexes les causes qui influent sur la disparition d'une culture. Autrefois les oranges de ce pays avaient un débit avantageux, à cause de la proximité de la France et de l'Allemagne. Il y avait profit à les transporter dans le Nord, car le trajet étant court et prompt, un petit nombre seulement de fruits se gâtaient en route. Depuis la multiplication des bateaux à vapeur, cet avantage n'existe plus, car ils vont chercher les oranges en Sicile, à Malte, aux Baléares et en Portugal, et les transportent rapidement dans le Nord. Aussi, en 1843, le mille d'oranges valait-il cinq francs à Menton. Les jardiniers de ce pays ne cultivent donc plus l'oranger pour son fruit, mais seulement pour sa fleur; si l'eau distillée de ses fleurs ne les indemnise pas des frais que nécessitent ces coûteux vergers, ils les arracheront pour les remplacer par des oliviers, et dans quelques siècles on pourrait conclure à tort de cette disparition que le climat de la Ligurie s'est détérioré avec le temps.

En résumé, je ne pense pas que des limites de culture puissent servir à faire connaître des modifications ou des différences de climat. De ce qu'une plante a été cultivée et ne l'est plus, on doit affirmer seulement que cette plante a pu vivre sous ce climat sans rien préjuger sur la qualité ou la quantité de ses produits.

Un voyageur.

LA POÉSIE JACOBITE.

L'Angleterre avait, au siècle dernier, une littérature d'opposition légitimiste. C'était le plus souvent sous la forme de la poésie que se produisaient, en Ecosse principalement, les plaintes et les espérances. Gil Christ, James Hogg, Allan Cunningham, ont recueilli et publié dans ces derniers temps un assez grand nombre de ces chants. Voici comment on y caractérise l'usurpation des Brunswick: « Le chat a monté au nid de l'aigle, avalé les œufs, et maltraité la mère; mais

(1) Kaemitz, *Cours complet de météorologie*, p. 176.

(2) Schouw, *Climat de l'Italie*, p. 87.

gare au voleur, quand l'oiseau reviendra. » (*Kirn-milk Geordie*.) Cette poésie a une aversion bien décidée pour les rois de la famille des Brunswick; il faut voir comme elle traite le roi Georges? « Avez-vous vu Geordie Whelps, avec sa bonne femme? Avez-vous vu Sa Majesté Geordie, chevauchant sur une oie? » (*Come ye o'er frae France*.) Quelquefois une espérance coupable se trahit à côté de cette satire pleine de verve. « Jocky (c'est le nom d'amitié du roi Jacques) est allé en France avec lady Montgomery (peut-être le symbole de l'Ecosse fidèle); ils vont y apprendre à danser. Madame est-elle prête? Puis, ils reviendront pleins de force, cuirassés, frais et beaux; et que Dieu les assiste, quand ils danseront leur *jig* avec Geordie. » (*Ibid.*) Mais à aucune époque, les espérances du parti ne furent aussi vives et ne s'exprimèrent avec autant de poésie que lors de la tentative malheureuse du dernier des Stuarts (1745).

Depuis longtemps les jacobites d'Ecosse attendaient quelque membre de la dynastie proscrite. On parlait beaucoup d'un fils du chevalier de Saint-Georges (Jacques III), dans lequel les jacobites de France mettaient de grandes espérances; et ces rapports vagues, exagérés par un sentiment de fidélité enthousiaste, avaient pris par degrés, dans l'imagination populaire, une teinte d'inquiétude exaltée, le caractère d'une attente religieuse. Il faut voir dans les recueils jacobites comment la poésie du temps caractérise celui que je ne veux pas nommer (c'est ainsi que les ballades jacobites désignent souvent le prince Charles), lui prêtant, avec une simplicité naïve, ce qui semblait l'idéal du héros dans les montagnes, le costume et les habitudes d'un bon Highlander... « Qu'il sera beau de le voir avec son manteau de tartan, ses brogues à talon plat, le philabeg tombant sur le genou, et le gai bonnet bleu sur ce front fait pour porter la couronne! (Lewis Gordon.) » — « Mettez-lui la claymore à la main et le bonnet bleu sur la tête, et vous verrez si quelqu'un l'effraiera. » — « C'est le meilleur piper d'Ecosse, disait-on encore, il n'a point son pareil au-delà du Forth. » (*The Highland laddie*.) Aussi l'attente était-elle vive dans les comités jacobites du nord de l'Ecosse; et le désir que son arrivée avait fait naître s'exprimait par des effusions naïves dont la poésie du temps se fit l'organe ordinaire. « Le vent souffle de la terre que j'aime, et, par intervalles, il soulève les flots gris. Cherchez le lis dans la vallée, mais cherchez aussi le royal Charlie. Dix mille épées quitteront le fourreau et frapperont des coups profonds et mortels; la puissance des Gordon, l'orgueil des Erskine veut vivre et mourir avec Charlie. — Le soleil se lève tout en feu. — La mer rugit au loin. — La fleur du lis est rare aujourd'hui... » (*Royal Charlie*.) Une autre ballade est plus gracieuse encore: « Si j'étais un bon oiseau, avec des ailes pour voler, alors je passerais la haute mer pour aller voir mes amours; et je dirais un conte joyeux à quelqu'un qui m'est bien cher; et je m'abattrais sur la fenêtre d'un roi pour y chanter ma mélodie. — La couleuvre est au nid du corbeau, cachée sous la couvée, et le coup de vent qui emportera la couvée jettera notre bon roi sur nos côtes; soufflez donc à l'est, soufflez à l'ouest, soufflez, vents, sur la plaine d'écume; ramenez celui que j'aime le plus, et quelqu'un que je n'ose pas nommer. » (*Ithae*, k. 15.)

Dans un pays poétique comme l'Ecosse, des images ingénieuses s'associaient naturellement à ces rêves d'espérance. L'Ecosse, que l'acte d'union avait sacrifiée à l'Angleterre, se personnifiait dans ses chansons: c'était comme une réclamation dernière en faveur de sa nationalité. L'Ecosse de la plaine était symbolisée par Jockie, le laird, et le bon Sawney, le barbier (*Douce Sawney*). Celle des montagnes par l'homme du clan, brave et poète, Donald à la cornemuse (Donald, *the piper*). Le chardon à fleurs bleues (*thistle*) était devenu le symbole de la race celtique des montagnes, dernière protestation des enfants des Gaels

contre cette nouvelle invasion des hommes de la Saxe, que rapportaient en Angleterre le double cheval d'Hengist et d'Hořsa (il y a un cheval dans les armes de Brunswick). La rose blanche, vieil emblème de la maison d'York adopté par les jacobites, était un reproche d'illégitimité à la dynastie nouvelle. Et comme celui qui devait relever cette race proscrite, restituer cette nationalité éteinte, rétablir cette dynastie dépouillée, devait paraître au mois d'avril, au temps où le coucou passe la mer, on chantait dans le peuple la chanson du Coucou: « Le coucou est un bel oiseau; s'il revient jamais, il chassera les oiseaux sauvages qui voltigent autour du trône, mon bon coucou, s'il revient jamais. » (*The Cuckoo*.) Et quand toutes ces espérances sont mortes à Culloden, que le grand naufrage est consommé, que la destinée semble fixée sans retour, il faut entendre l'accent de cette douleur si naïve et si vraie: « Il y avait une jeune fille à Inverness, elle était la joie de la ville entière, elle était folâtre comme l'alouette sur la tige d'une fleur, quand elle quitte le nid pour la première fois. — A l'église, elle gagnait le cœur des vieillards; à la danse, elle charmait les yeux des jeunes hommes: elle était la plus folâtre des folâtres aux wooster-trystes ou à l'hallowe'en. — Quand je passai à Inverness, le soleil d'été était à son déclin, et là, je vis la folâtre jeune fille, et elle courait la ville en sanglotant. — Les hommes à cheveux blancs étaient tous dans les rues et les vieilles femmes criaient (c'était chose triste à voir). La fleur des garçons d'Inverness dort dans le sang à Culloden-Lee. — Elle arrachait ses bracelets d'or, et baignait de larmes ses yeux si beaux. Mon père est resté à Carlisle la sanglante; à Preston dorment mes trois frères. — Je croyais que mon cœur ne pouvait plus souffrir, que les larmes ne pouvaient plus baigner mes yeux; et voilà que la mort d'un autre a brisé mon cœur, d'un autre qui m'était cher comme personne ne le fut. — La veille, il me jurait encore, il me donnerait trois gages de fiançailles, et il reste dans les bras de la guerre sanglante pour ne plus jamais penser à moi. — Les fleurs des forêts seront mon lit, les baies sauvages seront ma nourriture, les feuilles qui tombent couvriront mon corps glacé, car je ne veux plus me réveiller jamais. » (*The Lovely lass of Inverness*.)

L'ACADEMIE DES ARCADES.

L'Académie des Arcades fut fondée à Rome en 1690 sous forme de république démocratique; ses membres prirent des noms pastoraux empruntés à divers cantons de l'ancienne Grèce, dont on suppose qu'on leur donne le terrain à cultiver.

Cette société avait pour objet de purger la littérature italienne des absurdités et des extravagances qui depuis un siècle la défiguraient. Aujourd'hui à peu près effacée et oubliée, elle subsistait encore il y a cinquante ans, mais était déjà divisée en presque autant de colonies qu'il y a de villes en Italie.

Lors de sa fondation, l'Académie des Arcades n'avait point de lieu fixe pour ses séances pastorales et littéraires; aussi fut-elle longtemps errante. D'abord elle tint ses séances sur le mont Janicule; peu de temps après, elle se transporta sur le mont Exquilin, dans le bois du duc de Paganica. Obligés de chercher un lieu plus commode et plus vaste pour satisfaire à l'empressement du public qui venait en foule les entendre, nos académiciens se rendirent en 1691 dans les jardins du palais qu'avait occupé la célèbre Christine de Suède. Deux ans après, ils obtinrent de Ranuce II, duc de Parme, la permission de transporter leurs séances dans les jardins Farnèse. Jusqu'alors les Arcades, conservant toute la simplicité des mœurs pastorales, n'avaient eu pour s'asseoir que l'herbe ou la pierre; le duc de Parme leur fit bâtir une espèce de théâtre champêtre,

où, pendant près de six années, ils continuèrent tranquillement leurs exercices ; mais en 1699 ils se virent encore dans la nécessité de chercher un autre asile. Le duc Salviati leur offrit son jardin ; ils s'y rendirent, et croyaient avoir trouvé une retraite assurée, lorsque la mort du duc vint les chasser encore une fois de leur poétique résidence ; le prince Justiniani les recueillit. Enfin, en 1707, François-Marie Ruspoli, prince de Cerveteri, les fixa sur le mont Aventin, où il fit construire pour leurs assemblées générales un très bel édifice en forme d'amphithéâtre.

Lassés d'errer de jardin en jardin et de colline en colline, et surtout indignés du peu d'accueil qu'on faisait aux Muses, quelques Arcades s'étaient retirés. Mais ce ne fut point là le plus grand malheur de cette académie. Un de ses principaux membres, le célèbre Gravina, ayant été consulté sur le sens d'une des lois de la société, loi qu'il avait dictée lui-même, et la plus grande partie du corps ayant rejeté sa réponse, Gravina, pour demeurer uni à la loi, se sépara de ceux qu'il prétendait l'avoir transgressée ; quelques uns des Arcades, dont il formait l'esprit et le goût, le suivirent, et, quoiqu'en très petit nombre, ils affichèrent la prétention de représenter le corps entier de l'Académie. Cet attentat parut énorme : Rome n'avait peut-être jamais éprouvé de schisme plus orageux. Le lieutenant de l'auditeur de la chambre apostolique fut chargé de juger cette grande affaire ; il était prêt à prononcer, lorsque, cédant aux instances du cardinal Corsini, le petit nombre renonça à ses prétentions, abandonna le nom qu'il avait prit d'*Arcadie nouvelle*, et promit de ne s'assembler désormais que sous celui d'*Académie quirine*.

Du reste, la société des Arcades, instituée pour épurer la poésie italienne, manqua pleinement son but. Les Arcades ne firent guère que perpétuer le goût des concetti, des bergeries, et de toutes les autres frivolités littéraires dont l'Italie fut si longtemps éprise. — L'abbé Arnaud, qui nous a donné l'histoire des Arcades, termine sa notice par ces mots : « Un philosophe grec comparait les Athéniens de son temps à ces instruments de musique auxquels, si on leur ôte la languette (ce que l'on nomme plus communément anche), il ne reste plus rien : il y a peu de membres de l'*Arcadie* à qui cette comparaison ne puisse s'appliquer. »

DE LA VUE DU CIEL.

Supposons que des hommes eussent toujours habité sous terre dans de belles et brillantes demeures, ornées de statues et de tableaux, et fournies de tout ce qui abonde chez ces riches qu'on appelle heureux ; que sans être jamais montés parmi nous, ils eussent pourtant appris qu'il y a des dieux tout-puissants, et que, soudain l'abîme venant à s'ouvrir, ils quittassent leur séjour ténébreux pour s'élever jusqu'aux lieux où nous sommes. En contemplant la terre, les mers et le ciel, l'immensité des nues, la violence des vents, ce soleil si grand, si beau, qui, par l'effusion de sa lumière, fait naître au loin le jour dans l'espace, et, lorsque la nuit aurait obscurci la terre, ces astres innombrables dont tout le ciel est embelli, cette lune et son inégal flambeau, son croissant, son décroissement, enfin le lever et le coucher de tous ces astres, et la régularité inviolable de leurs éternels mouvements : à ce spectacle ; pourraient-ils douter qu'il n'y eût, en effet, des dieux, et que ce ne fût là leur ouvrage ?

ARISTOTE.

Pour jouir de la solitude, il faut sortir non seulement de la société des hommes, mais de l'intérieur des maisons. Si je lis, si j'écris, je ne suis pas solitaire encore qu'il n'y ait personne près de moi. Voulez-vous être seul, levez vos yeux vers les astres. Les rayons qui descendent de ces

corps célestes élèveront votre esprit au-dessus des choses vulgaires. On pourrait croire que la transparence a été donnée à l'atmosphère afin que l'homme, par le spectacle des astres, demeure en rapport continu avec le sublime. Lorsqu'on les regarde du fond des rues d'une ville populeuse, qu'ils ont de grandeur !

Si les étoiles n'apparaissaient que tous les mille ans une seule fois, une seule nuit, avec quelle ferveur on verrait les hommes croire et adorer ! et comme l'on conserverait longtemps, de génération en génération, le souvenir de la cité de Dieu ! Cependant chaque nuit elles viennent révéler à la terre l'éternelle beauté, et leur brillant sourire avretit l'univers.

EMERSON.

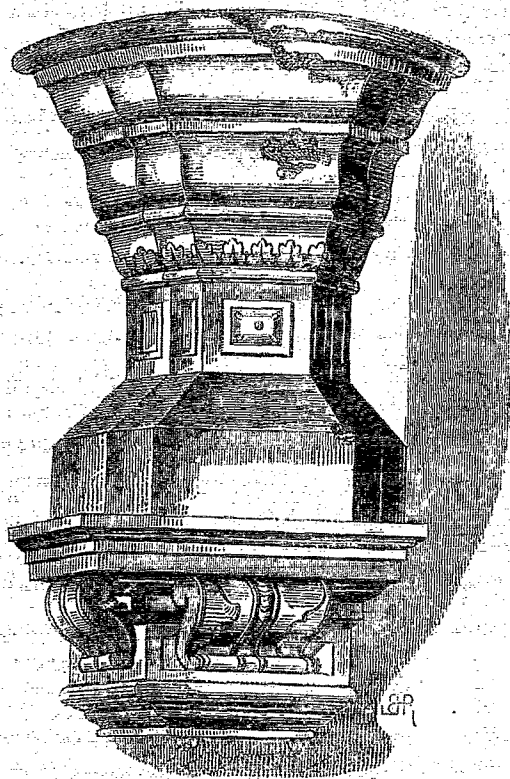
FONTS BAPTISMAUX DE SAINT LOUIS, A POISSY

(Département de Seine-et-Oise).

Les fonts où saint Louis fut baptisé, à Poissy, sont encore aujourd'hui conservés dans l'église paroissiale de cette ville. Jadis ils étaient un objet de grande vénération, et de nombreux *ex-voto* étaient suspendus alentour. Quelques parcelles que l'on en détachait, dissoutes dans un verre d'eau, opéraient, disait-on, la guérison de presque toutes les maladies.

La chapelle où se trouvent ces fonts est consacrée à saint Louis, et dès l'année 1507 on lisait sur les panneaux d'un grand vitrail qui éclairait la chapelle, ces quatre vers fort simples :

Saint Louis fut enfant né de Poissy,
Et baptisé en la présente église.
Les fonts en sont gardés encore ici
Et conservés comme relique exquise.

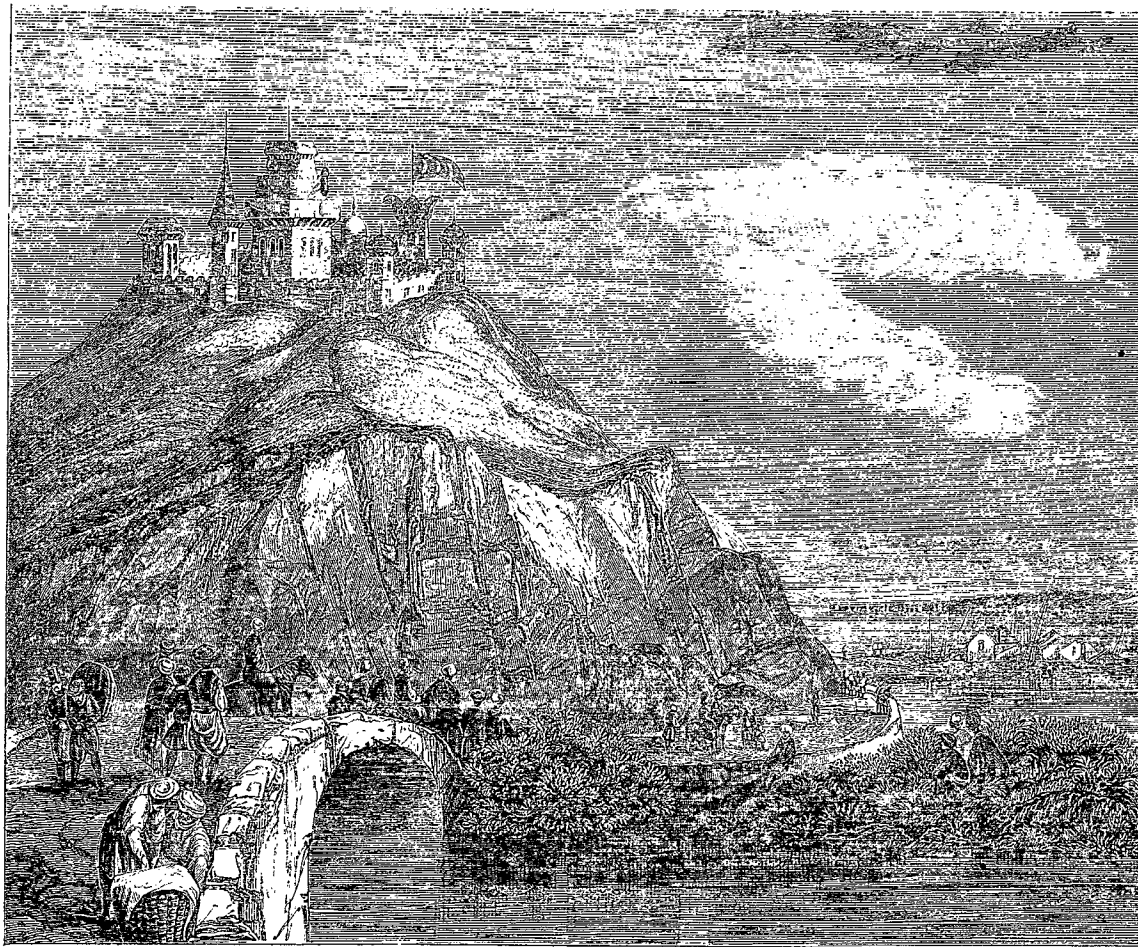


(Fonts baptismaux de saint Louis, à Poissy.)

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

SYLVIRIE, EN ROUMELIE.



(Vue de la forteresse de Sylivrie, au bord de la mer de Marmara.)

De Smyrne à Constantinople, la route est comme semée de grands souvenirs. Avant de sortir de l'archipel, on côtoie Lesbos, la patrie de Sapho, et la fertile Ténédos qui servit de retraite aux héros d'Homère ; à droite, le regard découvre la plaine de Troie, où les pâtres arabes montrent aux voyageurs les tombeaux de Patrocle et d'Hector. L'entrée du détroit des Dardanelles, faiblement défendue par des châteaux à murailles blanches, assis sur une chaîne de basses collines, rappelle la mort de la belle Hèllé, enlevée par les vagues au bélier à toison d'or que lui avait envoyé Jupiter. Bientôt l'attention se partage entre Sestos, où s'élevait la tour d'Héro, et Abydos, fondée par Gygès, et plus célèbre par la fin tragique de Léandre que par le pont de bateaux qu'y jeta Xerxès pour traverser l'Hellespont. Plus loin, à gauche, on aperçoit Gallipoli, l'ancienne Gallipolis. Au sortir du canal, dans la Propontide ou mer de Marmara, après avoir doublé le cap Karaboa, sur la côte d'Asie, on passe devant l'embouchure du Granique, dont les flots furent un jour rougis par la victoire d'Alexandre. La presqu'île de Cyzique, qui rappelle un épisode intéressant de l'expédition des Argonautes, apparaît au-delà : elle est en partie couverte par l'archipel des îles de Marmara, dont la principale, appelée successivement Proconèse et Elaphonèse (île aux Daims et aux Biches), doit son dernier nom, devenu celui de la mer elle-même, au beau marbre blanc (*marmor*) que les anciens tiraient de ses montagnes. En suivant le rivage à droite, on arriverait en vue du golfe de Nicée et des îles des Princes ; à gauche, en face de la Proconèse, on voit Rodosto, l'ancienne Rhedeste,

la Bisanthe des Samiens, et Erékli ou Héraclée, autrefois Périnthe, où vécut Alcibiade exilé ; plus loin enfin, Sylivrie, dont le nom antique était Selymbria, et qui a été mentionnée par Hérodote. Ville militaire, elle servait d'avant-poste à la muraille que l'on avait conduite de la Propontide à la mer Noire, et qui, depuis Anastase, formait la limite de l'empire grec, réduit alors à la péninsule. Aujourd'hui Sylivrie est une jolie ville d'environ deux mille maisons. De ses terrasses, on aperçoit le mont Olympe. Elle n'est située qu'à douze heures de marche de Constantinople. Le chemin serpente sur le rivage de la mer de Marmara, et le voyageur impatient qui le suit, oubliant déjà l'antiquité et ses merveilleuses histoires, ne cherche plus à l'horizon que les minarets de Stamboul.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME (1).

Sous ce titre, un homme, véritablement digne d'être appelé vertueux, a écrit chaque jour, pendant vingt ou trente ans, une relation sincère et minutieuse de ses actions et de ses pensées les plus intimes. Cet homme dévoué, charitable, remarquable par son savoir et par son éloquence, l'un des meilleurs écrivains de son temps et de son pays, n'est autre que celui qui a été surnommé le Fénelon suisse : c'est Lavater, le pasteur de Zurich, que beaucoup de per-

(1) Tagebuch eines Beobachters seiner selbst.

sonnes en France ne connaissent que comme l'auteur du livre sur la *Physiognomonie* (1).

Le manuscrit allemand de ce précieux journal est devenu l'héritage du gendre de Lavater, M. George Gessner. Jusqu'à ce jour il n'en a été imprimé que deux fragments de peu d'étendue. L'un, qui comprend le premier mois du journal, janvier 1769, fut livré à la publicité en 1771, à l'insu de l'auteur, par l'indiscrétion bien intentionnée d'un de ses amis, M. Zollikofer. Un jour, Lavater reçut par la poste une petite brochure anonyme dans laquelle, dès les premières lignes, il reconnut, avec surprise, ses confessions. Cette infidélité lui causa d'abord quelque inquiétude : « Le public, disait-il, n'est-il pas en droit de blâmer hautement celui qui vient l'entretenir de toutes ses impressions, de toutes ses affaires ? Si chacun en faisait autant, où en serait-on ? » Cependant l'influence morale du petit livre, qui fut recherché et lu avec avidité, calma un peu ce scrupule, et Lavater se laissa même persuader d'autoriser la publication, en 1773, d'un second fragment de son journal contenant quelques mois de 1772 et 1773. Mais ce fut là tout : le reste n'est point sorti du cercle de sa famille et de ses amis.

Récemment, en 1843, il a paru chez un libraire de Neuchâtel une traduction française de ces deux fragments, que l'Allemagne connaît depuis trois quarts de siècle. Quoiqu'ils soient beaucoup trop courts au gré de notre estime, il nous eût été impossible de les insérer sans retranchements dans ce recueil. Nous devons nous borner à quelques extraits, qui, nous l'espérons, suffiront pour les faire apprécier et désirer par nos lecteurs. Un homme de bien qui s'applique attentivement à s'observer, à se connaître, non par l'impulsion d'une curiosité frivole ou par pure vanité, mais avec l'intention sincère de détruire en soi dans leurs principes les mauvais penchants, et de développer plus rapidement les bons, est à la fois un utile exemple et un beau spectacle. Loin de mériter aucun blâme, comme le craignait Lavater, en dévoilant au public les secrets mystérieux de son âme, il a certainement droit à la reconnaissance de tous. Il nous apprend à mieux lire en nous-mêmes, à mieux nous comprendre, à être plus sévères pour nous, plus indulgents pour les autres. Il aiguillonne au fond de notre conscience le sentiment moral, qui naturellement n'a que trop de tendance à s'engourdir et à sommeiller ; il nous inspire la honte de cette indifférence et de ce laisser-aller vulgaires qui mettent à si bas prix le titre d'honnête homme. Telle doit être l'influence de confessions écrites avec la double autorité du talent et de la vertu : nous l'avons éprouvée en lisant le journal de Lavater, et nous souhaitons que la nécessité d'un choix très limité ne l'ait pas trop affaibli dans les pages suivantes.

Janvier 1769.

O mon cœur, sois sincère ; ne dérobe pas tes profondeurs de devant moi. Je veux faire acte d'alliance avec toi. Sache, mon cœur, qu'entre toutes les affections de la terre, il n'y en a point de si sage ni de si riche en bénédictions que l'amitié et la confiance d'un cœur humain avec soi-même. Celui qui n'est pas le confident de soi-même, ne peut jamais devenir un ami de Dieu ni de la vertu. Plus nous nous fuyons nous-mêmes, plus nous nous approchons de l'hypocrisie, et tout ce que je craindrais le plus de devenir, c'est un hypocrite.

Ceux qui se connaissent en hommes ont fait cette juste remarque, que la sincérité cesse précisément lorsque nous commençons à nous apercevoir que nous sommes observés. Mais ce principe doit s'appliquer à l'inverse quand il s'agit de l'exacte observation de soi-même. La sincérité com-

mence quand notre cœur commence à remarquer qu'il est observé par lui-même.

Mais afin que je ne puisse me faire d'illusion, je prends la résolution de ne jamais montrer ces observations à personne, d'apporter le plus grand soin à les tenir secrètes, et d'écrire avec un chiffre inintelligible à tout autre tout ce qui pourrait nuire à qui que ce fût, dans le cas fortuit où cet écrit viendrait au jour. Je m'engage à noter tout ce que j'observerai dans le cours de mes sentiments, tous les artifices secrets de mes passions, tout ce qui aura une influence particulière sur la formation de mon caractère moral, avec autant de sincérité et d'exactitude que si Dieu lui-même devait lire mon journal, et de manière à ce que sur mon lit de mort je puisse faire d'après lui un compte de ma vie aussi exact que celui qui me sera demandé quand j'aurai rendu le dernier soupir.

Vers les trois heures du matin, je me suis éveillé et j'ai entendu le garde-nuit. Je ne l'entends jamais sans un sentiment particulier de mélancolie douce, qui s'unit à une impression rapide de la brièveté de la vie et à un souvenir confus des êtres qui veillent, qui souffrent sur un lit de maladie, des mourants, enfin de tout ce qui souffre. Mais cette fois j'ai éprouvé ce sentiment avec beaucoup plus de vivacité ; je ne pouvais retenir mes larmes ; j'ai recommandé à la miséricorde divine mes frères et mes sœurs, les habitants de toute la terre.

Je me propose aujourd'hui de ne souhaiter la bonne année à personne des lèvres seulement et sans que mon cœur y prenne part. Quelle offense à la vérité que d'adresser à quelqu'un des vœux, des bénédictions que le cœur n'a pas formés, et dont peut-être il ne voudrait pas même remplir les conditions si l'accomplissement en dépendait de lui ! Vivez en moi aujourd'hui, sentiments de sincérité ; et toi, mon cœur, n'oublie jamais qu'il y a la plus basse hypocrisie à employer la formule d'un souhait quand on n'éprouve pas le désir qu'il soit accompli.

.... Il m'en a coûté pour remplir cette obligation. Quelquefois les mots se précipitaient au-devant des sentiments ; mais je les rappelais, et j'ai toujours éprouvé une secrète jouissance lorsque j'ai senti mes paroles accompagnées de l'onction de la sincérité et de l'amour des hommes.

Bon Dieu ! quelles joies sublimes nous chassons hors de notre âme quand nous en bannissons ce tendre sentiment de fraternité humaine qui en est le joyau le plus précieux ! Hommes semblables à moi, mes frères et mes sœurs, vous habitez le même globe, vous respirez le même air, vous vous réjouissez au même soleil, et il faut que je m'excite moi-même pour vous désirer quelque bien !

En souhaitant la bonne année à la fille qui me sert, j'ai étouffé quelques remarques amères qui allaient s'y mêler. J'ai pu donner à ma voix cet accent facile, compagnon inséparable de la simplicité et de la vérité ; mais, je ne puis le nier, j'ai senti que je surmontais mon amertume, je prétendais avoir fait quelque chose de grand. Et combien il est bas, ô mon cœur, que tu aies si incomplètement réussi à te vaincre.

Vers le soir, j'ai cherché à être seul autant que possible. Je dois vivre avec moi-même cette année, si je veux vivre plus vertueux et plus heureux ; c'est ce que je me disais tout d'abord ce matin. En conséquence, j'ai commencé à écrire mon journal, et je l'ai continué jusqu'ici. Alors il a sonné cinq heures. Déjà cinq heures ! ai-je dit, et je n'ai point encore fait d'œuvre positive de charité envers mon prochain. Sans doute je pourrais en faire demain deux au lieu d'une, et ainsi réparer le vide de cette journée ; mais je ne veux pas commencer sciemment à manquer à un principe auquel je me suis engagé solennellement aujourd'hui devant Dieu et ma conscience, je ne veux pas laisser passer ce premier jour de l'année sans avoir fait une œuvre particulière de charité fraternelle. Peut-être aussi avais-je le

(1) Voy., sur ce livre, 1844, p. 227.

désir de pouvoir me rappeler, au 1^{er} janvier 1770, la journée d'aujourd'hui avec le sentiment joyeux que laisse un acte de bienfaisance. Mais de quel côté se diriger ? N'allons pas plus loin ; la fille qui me sert a une mère malade, et celle-ci a besoin de vieux linge.

Je suis allé aussitôt vers ma femme : « Chère amie, il y a un présent de nouvelle année à faire. — Et pour qui ? — Pour moi, ou pour un pauvre, si tu l'aimes mieux, ou encore, si tu le veux, pour Celui qui a dit : Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre mes frères, vous me l'aurez fait à moi-même. — Et quoi donc ? — Un peu de vieux linge pour la mère de Catherine. — Rien que cela ? Je cours le chercher. »

Ma femme m'a apporté le linge. « Je veux le donner à la servante, » ai-je dit. Ma femme l'a appelée, mais elle a répondu d'un ton de mauvaise humeur qu'elle ne pouvait venir. J'ai conservé ma douceur à cette réponse ; mais j'étais orgueilleux en moi-même d'être doux maintenant, et de pouvoir lui faire honte tout-à-l'heure par une marque de bienveillance. Au bout de cinq minutes elle est arrivée : « Qu'avez-vous à me commander ? — Catherine, lui ai-je dit d'un ton parfaitement bienveillant et tranquille, voici quelque chose pour votre mère, vous pouvez le lui porter tout de suite. » Au fait, c'était un triomphe pour moi de la voir si étonnée et si honteuse. Elle est partie, et j'ai été satisfait.

3 janvier.

Jour d'effrayante distraction ! Je n'ai pu ni lire, ni penser, ni travailler ; et cela par ma propre faute. J'ai dormi le matin avec une paresse inexcusable. Et probablement je me serais retourné dans mon lit encore plus longtemps, si l'odeur de la lampe de nuit, fumante et à demi éteinte, ne m'eût ouvert les yeux, et j'ai vu dans tout son éclat un beau jour d'hiver. J'étais resté au lit jusqu'à neuf heures. Qu'aurais-je pensé, si, m'étant levé à une heure raisonnable, j'étais entré dans la chambre d'un homme en bonne santé, et que je l'eusse trouvé au lit à cette heure ? Quel état indigne d'une créature capable de si grandes choses et destinée à un but si élevé ! Pourrais-je seulement considérer sans la dernière honte un dessin qui me représenterait moi-même dans cette situation ? Bon Dieu, si j'avais dessiné d'après nature toutes les situations de cette sorte où je me suis trouvé, me serait-il permis d'avoir à l'avenir un instant d'orgueil et de vanité !

Il était donc neuf heures lorsque je me suis levé maussade et chagrin. Le soleil me donnait si fort dans les yeux au travers des vitres à demi gelées, que, plein de honte sur moi-même, je ne savais par où commencer. On a frappé à la porte : c'était M. M... « Je ne vous dérange pas ? a-t-il dit. — Non, vous me faites grand plaisir. » Et cependant j'étais fort mécontent de le voir venir, parce que j'avais des affaires. « Si vous m'en permettez, a-t-il ajouté, je vous lirai une bagatelle que j'ai composée il y a quelques jours ; vous m'en direz votre façon de penser. » Et il a tiré de son portefeuille un papier. Il a lu, je m'étonnais : il lisait, et son regard demandait l'approbation. Je souriais et baissais la tête en signe d'assentiment, comme si ce que j'entendais m'eût paru excellent, et véritablement je comprenais à peine la moitié de ce que j'entendais, tellement j'étais distrait. A la fin : « Excellent ! ai-je dit ; vous devriez le faire imprimer. — Votre approbation, m'a-t-il répondu, m'est assez précieuse pour m'encourager à cette hardiesse. Mais vous êtes trop indulgent. Oserais-je vous laisser le manuscrit pour que vous le lisiez vous-même ? Il a encore beaucoup de taches. — Cela n'est pas nécessaire, ai-je repris ; cependant si vous le désirez je le lirai ; je ne doute pas qu'il ne gagne encore à la seconde lecture. » Hélas ! combien de flatterie à tort et à travers, de flatterie et aussi d'hypocrisie !

M. M... parti, j'ai relu son manuscrit, où j'ai trouvé des fautes impardonnables. Mais tu l'as bien mérité, mon cœur, te voilà maintenant puni. Et comment ferai-je pour revenir sur mon premier jugement ? Il serait odieux de le confirmer, et aussi humiliant que difficile de le rétracter.

Je veux d'abord pour me punir et me servir d'avertissement à l'avenir, me retracer aussi vivement que possible toutes les circonstances, toutes les paroles, tous les gestes qui ont rendu ma conduite petite et coupable lors de la première lecture du manuscrit, et ensuite le renvoyer avec le billet suivant :

« Monsieur et ami,

« J'ai relu votre composition. Vous attendez de ma part un jugement par écrit : Laissez-moi avant tout vous confesser que mon jugement de tantôt n'était, je le dis à ma honte, que le jugement d'un homme inattentif, distrait, mal éveillé. Je prends la liberté de marquer les passages auxquels je crois qu'une amélioration est nécessaire, ceux mêmes auxquels je me souviens d'avoir paru donner mon approbation. C'est moi seul qui dois être humilié de ce que mon opinion est maintenant différente. Cependant vous avez paru vous apercevoir vous-même, au moment où vous m'avez remis votre manuscrit, que cet assentiment ne venait pas de mon cœur. Je vous remercie sincèrement de cette confiance amicale, et à tous égards si peu méritée ; combien n'aurais-je pas été affligé, si j'avais pu penser que certains changements, que je regarde comme nécessaires, auraient été négligés à cause de mon approbation illimitée ? Vous voyez que je rachète ma précipitation passée par une liberté qui aurait pu être blessante pour vous, si vous ne pensiez pas d'une manière à la fois si noble, si modeste et si philanthropique. »

Cela fait, j'ai envoyé le billet, et suis descendu pour dîner. « Bonjour, cher ami, m'a dit ma femme. » J'étais un peu moins sérieux depuis le départ du billet, et j'ai été capable de badinage.

Après le repas, je me suis retiré dans ma chambre.

Mais je me sentais trop paresseux ; je n'y prenais point de plaisir. J'ai demandé de la lumière pour allumer ma pipe. On m'a annoncé une visite : Bon, me suis-je dit, de toute manière la journée d'aujourd'hui serait perdue. Je me suis habillé ; j'ai encore fumé une pipe, et trois heures ont sonné. Le soir a été perdu tout entier : causeries sur les affaires du temps, histoires sur l'Etat et les familles, digressions sur la température, sur quelques livres nouveaux ; comparaisons entre les théâtres de Hambourg, de Vienne, de Leipzig ; rien de plus important, et la soirée a été finie.

Laquelle de mes résolutions ai-je suivie aujourd'hui ? Je les relirai toutes à ma profonde humiliation, afin de me mettre clairement et expressément devant les yeux ce que ma conscience me dit à ce sujet.

La suite à une prochaine livraison.

GOETZ DE BERLICHINGEN A LA MAIN DE FER.

(Fin.—Voy. p. 138.)

Nous avons laissé le vieux Goetz dans son château, écrivant ses mémoires, fatigué de son oisiveté, et jetant un regard de regret et d'impatience sur ses armes accrochées à la muraille. George, son fidèle écuyer, Lerse, un de ses meilleurs soldats, partagent ses ennuis, et chassent, comme ils disent, pour tuer le temps. Un jour, en rentrant des bois et chargés de gibier, ils viennent raconter au digne chevalier des bruits de guerre qui se répandent aux environs.

Les temps sont durs, dit George ; ils ne promettent rien

de bon. On a déjà vu depuis huit jours se lever dans le ciel | ne soit un signe de la mort prochaine de l'empereur. Et
une comète effrayante ; toute l'Allemagne tremble que ce | ici, dans le voisinage, il se passe des choses encore plus



(Goetz de Berlichingen, acte V : Goetz blessé et secouru par des Bohémiens. — Dessin de M. Eugène DELACROIX.)

terribles. Les paysans ont fait une révolte épouvantable.
GOETZ. Où ?

HERSE. Au cœur de la Souabe. Ils pillent, brûlent, égorgent. Je crains qu'ils ne dévastent tout le pays.

GEORGE. Oh ! c'est une guerre effroyable ! Déjà plus de cent bourgades sont en révolte ouverte, et le nombre s'accroît tous les jours. L'orage a, dit-on, déraciné dernièrement des forêts entières, et, peu de temps après, on a



(Götze de Berlichingen, acte V : Mort de Götze. — Dessin de M. Eugène DELACROIX.)

vu, dans le pays où la révolte a commencé, deux épées de feu qui se croisaient en l'air.

GOETZ. Il y a sûrement plusieurs bons seigneurs de nos amis qui souffrent bien innocemment de cette persécution.

GEORGE. Quel dommage que nous ne puissions pas monter à cheval !

De cette tentation à la volonté de se remettre à cheval, la lancée au poing il n'y a pas grande distance. Les paysans, après avoir tué, ravagé, incendié les châteaux, les villages, songent enfin qu'ils leur faudrait un chef pour légitimer leurs violences et imposer au peuple. Ils envoient une députation à Gœtz, qui d'abord hésite. Il a promis à l'empereur qu'il ne sortirait pas de son ban. Mais c'est là une raison dont les paysans ne se contentent pas. D'ailleurs il se persuade lui-même qu'il rendra un service à l'empereur et à son pays s'il sait tourner vers un but utile la révolte, et mettre un terme aux brigandages dont elle est le prétexte. — Pourquoi avez-vous pris les armes ? dit-il aux envoyés. Pour ressaisir vos droits et vos franchises ? Eh bien ! que signifient ces pillages et ces incendies dont vous couvrez le pays ? Voyez : êtes-vous résolus de vous abstenir dorénavant de tout crime, et d'agir en gens déterminés qui savent ce qu'ils veulent ? Alors me voici prêt à soutenir vos prétentions, et je me fais votre chef.

Les paysans acceptent cette convention, mais ils ne tardent pas à la violer. A peine Gœtz est-il au milieu d'eux qu'il se repent déjà amèrement.

Les incendiaires ! s'écrie-t-il, je les abandonne ; qu'ils prennent un Bohémien pour chef, non pas moi. Je voudrais être à cent lieues d'ici, au fond du cachot le plus noir de toute la Turquie. Si je pouvais me tirer de leurs mains avec honneur !

UN INCONNU. Dieu vous bénisse, monseigneur !

GÖTZ. Dieu vous le rende ! Que m'annoncez-vous ? Votre nom ?

L'INCONNU. Mon nom ne fait rien à l'affaire. Je viens vous dire que votre vie est en danger : les chefs des révoltés sont las de n'entendre de vous que des duretés ; ils ont résolu de se débarrasser de vous. Modérez donc vos propos, ou songez à leur échapper, et que Dieu vous assiste. (*Il sort.*)

GÖTZ. Laisser la vie de cette manière, Gœtz ! finir ainsi !... Eh bien ! soit. Ma mort me justifiera devant le monde, et témoignera hautement que je n'ai rien eu de commun avec cette canaille.

Mais Gœtz est entraîné de nouveau dans la mêlée. Pour suivi par les troupes de la ligue, il est blessé ; il échappe à grand-peine, et arrive, épuisé, au fond d'un bois, près d'un camp de Bohémiens.

C'est à cette scène, l'une des plus étranges du drame, que M. Delacroix a emprunté le sujet de son troisième dessin.

UNE VIEILLE BOHÉMIENNE, *auprès d'un feu*. Rapetasse un peu la couverture de chaume sur le fossé, ma fille ; il tombera encore bien de l'eau cette nuit.

UN ENFANT. Un mulot, mère ! tiens, deux souris des champs.

LA VIEILLE. Je vas les dépouiller et les faire rôtir ; tu auras la peau pour t'en faire un bonnet. Tu saignes ?

L'ENFANT. Le mulot m'a mordu.

LA VIEILLE. Cours me ramasser du bois sec, pour que le feu brûle bien quand ton père rentrera ; il sera trempé jusqu'aux os.

Entre une autre Bohémienne, un enfant sur le dos.

PREMIÈRE BOHÉMIENNE. As-tu fais bonne récolte ?

DEUXIÈME BOHÉMIENNE. Assez mince. Le pays est tout en alarmes. On poursuit le monde ; la vie n'est pas sûre du tout. Il y a là-bas deux villages qui flambent comme la paille, quoi !

PREMIÈRE BOHÉMIENNE. C'est donc un feu, cette lueur ? Il y a longtemps que je la vois. Mais, dame ! on est si accoutumé depuis quelque temps à voir des signes de feu dans le ciel.

Entrent le chef des Bohémiens et trois compagnons.

LE CHEF. Entendez-vous le terrible chasseur ?

PREMIÈRE BOHÉMIENNE. Il passe tout juste au-dessus de nos têtes.

LE CHEF. Comme les chiens aboient ! ouau ! ouau !

DEUXIÈME BOHÉMIENNE. Et les fouets qui claquent !

TROISIÈME BOHÉMIENNE. Et les chasseurs qui crient : Holà ! ho !

LA VIEILLE. Que de choses vous apportez là ! Le Diable vous a donc laissé fouiller dans ses malles ?

LE CHEF. Nous avons pêché en eau trouble. Puisque les paysans se pillent entre eux, il nous est bien permis de le faire à nous autres.

DEUXIÈME BOHÉMIENNE. Qu'as-tu, toi, Wolf ?

WOLF. Un lièvre là, et puis un coq ; une broche, un paquet de toile, trois cuillers à pot et une bride de cheval.

SCHRIKS. Moi, j'ai une couverture de laine, une paire de bottes, et de l'amadou avec des allumettes.

LA VIEILLE. Tout cela dégoutte l'eau. Faisons-le sécher. Dormez, dormez.

LE CHEF. Paix ! un cheval ! — Allez voir ce que c'est.

GÖTZ, *à cheval*. Dieu soit loué ! J'aperçois du feu. Ce sont des Bohémiens. Mes blessures saignent ; l'ennemi me poursuit. Grand Dieu ! quelle horrible fin tu me donnes !

LE CHEF. Nous apportés-tu la paix ?

GÖTZ. Je vous demande en grâce de me secourir. Mes blessures m'épuisent. Aidez-moi à descendre de cheval.

LE CHEF. Aidez-lui. Cet homme a l'air noble, et il parle bien.

WOLF, *bas*. C'est Gœtz de Berlichingen.

LE CHEF. Soyez le bien venu ! Tout ce que nous avons est à vous.

GÖTZ. Grand merci.

LE CHEF. Venez dans ma tente. — Appelez la mère. Qu'elle apporte du vulnérable et des emplâtres. (*Gœtz ôte sa cuirasse.*) Voici mon pourpoint des dimanches.

GÖTZ. Dieu vous récompense ! (*La vieille lui bande ses plaies.*)

LE CHEF. J'ai bien de la joie de vous voir chez moi.

GÖTZ. Me connaissez-vous ?

LE CHEF. Qui est-ce qui ne vous connaît pas, Gœtz ? Nous verserions pour vous jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

SCHRIKS. Des cavaliers accourent à travers la forêt. Ils sont de la ligue.

LE CHEF. Ceux qui vous poursuivent ! Ils n'arriveront jamais jusqu'ici ! Allons, Schriks, appelle les autres. Nous connaissons mieux les sentiers. Nous les tuons avant qu'ils nous apparaissent.

GÖTZ. O empereur ! ô empereur ! des brigands protègent tes enfants. Ces hommes sauvages ! ils ont du courage et de la loyauté.

UNE BOHÉMIENNE. Sauvez-vous ? l'ennemi a du dessus.

GÖTZ. Où est mon cheval ?

LA BOHÉMIENNE. Ici.

GÖTZ *ceint son épée et monte à cheval sans cuirasse*. Pour la dernière fois, ils vont sentir mon bras. Je ne suis pas encore si faible. (*Il sort.*)

LA BOHÉMIENNE. Le voilà qui court joindre les nôtres.

WOLF, *accourant*. Au large ! fuyons ! Tout est perdu. Notre chef est tué ; Gœtz est pris.

Il est vrai : Gœtz est pris, et reconduit pour la troisième fois dans cette fatale prison de Heilborn.

Le quatrième dessin le représente mourant entre les bras de sa femme et de sa sœur Marie.

ELISABETH. Je t'en prie, mon cher ami, parle-moi un peu ; ton silence m'inquiète, tu concentres en toi-même toute ta douleur. Viens, que nous pansions tes blessures ; elles vont beaucoup mieux. Dans ce découragement, dans cette morne tristesse, je ne te reconnais plus.

GÖTZ. Cherches-tu Gœtz ? Il y a longtemps qu'il n'est plus. Ils m'ont démembré pièce à pièce ; ma main, ma

liberté, mes biens, ma réputation. A présent ma tête !... à quoi sert-elle ?

ELISABETH. Allons, relève-toi un peu ; tout peut encore changer.

GOETZ. Celui que Dieu abat ne se relève jamais. Je sais mieux que personne quel poids mes épaules ont à soutenir. Je suis fait au malheur... Vois comme le soleil brille. Si tu pouvais persuader au gardien de me laisser dans son petit jardin une demi-heure, que je jouisse de ce beau soleil, du ciel serein, que je respire l'air pur !

ELISABETH. J'y cours ; il ne me refusera pas.

Un jardin au pied de la tour.

GOETZ. Dieu tout-puissant ! qu'on est bien sous ton ciel ! qu'on est libre ! Les arbres poussent des bourgeons, et tout le monde espère... Adieu, chers amis ! Les racines de ma vie sont coupées ; je sens que j'approche de la tombe.

ELISABETH. Dois-je envoyer au couvent pour chercher ton fils, que tu puisses le voir encore une fois et le bénir ?

GOETZ. Laisse-le, il est plus saint que moi et n'a pas besoin de ma bénédiction. Au jour de nos noces, Elisabeth, j'étais loin de penser que je mourrais ainsi. Mon vieux père nous donna sa bénédiction ; il nous souhaita dans sa prière une postérité d'hommes braves et généreux... Tu ne l'as pas exaucé, et je suis le dernier... Reçois mon âme, pauvre femme ! je te laisse dans un monde corrompu. Fermez vos cœurs avec plus de soin que vos portes : les temps de la perfidie approchent ; la carrière leur est ouverte. Ils régneront par la ruse, les misérables ! le cœur noble sera pris dans leurs filets. Marie ! que Dieu te rende ton époux !... Donne-moi un verre d'eau... Air céleste !... Liberté ! liberté ! (*Il meurt.*)

ELISABETH. Elle n'est plus que là-haut où tu es ; le monde est un chaos.

MARIE. Homme noble ! homme généreux ! malheur au siècle qui t'a repoussé !

Cette belle fin du drame n'est pas tout-à-fait conforme à la vérité historique. Goetz, révolté des actes de cruauté qu'il ne pouvait empêcher, abandonna les paysans. Il n'en fut pas moins considéré comme rebelle, et on l'enferma dans la prison d'Augsbourg. Après deux ans de captivité, l'empereur lui accorda la liberté de se retirer dans son château, en exigeant de lui sa parole de chevalier qu'il ne sortirait point de l'enceinte de ses domaines, et ne prendrait plus, sous aucun prétexte, les armes pour la défense d'aucun parti. Goetz demeura seize ans inactif. Après ce temps, Charles-Quint le dégagait de sa promesse. Goetz, transporté de joie, suivit l'empereur en Espagne, en France, dans les Pays-Bas, revint en Allemagne, et mourut à Jaxthausen, le 25 juillet 1562.

SUR LE PHÉNOMÈNE

DE LA COLORATION DES EAUX DE LA MER ROUGE.

Dans les livres saints, le golfe Arabe est désigné sous le nom de *mer des Algues* ; mais les auteurs de la traduction des Septante adoptèrent le nom de mer Rouge ou mer Erythrée, qu'ils avaient emprunté aux écrits d'Hérodote. L'historien grec l'appliquait au golfe Arabe tout entier et à une partie du golfe Persique. Ce nom a prévalu chez les anciens géographes, et dans toutes les cartes du moyen-âge le golfe Arabe est coloré en rouge brique ; telle est en particulier celle de l'*Atlas catalan de l'an 1375*, qui est peint sur bois et se replie comme les feuilles d'un paravent.

L'origine de cette dénomination était inconnue aux antiquaires, et, comme il arrive toujours en pareil cas, le nombre des explications était égal à celui des auteurs. En 1823, un voyageur célèbre, M. Ehrenberg, fit un séjour de

plusieurs mois à Tor, près du mont Sinaï. « Le 10 décembre, dit-il, j'y vis le surprenant phénomène de la coloration en rouge de sang de toute la baie qui forme le port de cette ville. La haute mer, en dehors de l'enceinte des coraux, conservait sa couleur ordinaire ; les courtes vagues d'une mer tranquille apportaient sur le rivage, pendant la chaleur du jour, une matière mucilagineuse d'un rouge de sang, et la déposaient sur le sable ; en sorte que, dans l'espace d'une demi-heure, toute la baie à marée basse fut entourée d'une ceinture rouge de plusieurs pieds de largeur. Je puisai de l'eau avec des verres et je les emportai dans une tente que j'avais près de la mer. Il fut facile de reconnaître que cette coloration était due à de petits flocons à peine visibles, souvent verdâtres, quelquefois d'un vert intense, mais pour la plupart d'un rouge foncé. Toutefois l'eau dans laquelle ils nageaient était parfaitement incolore. J'observai la matière colorante au microscope. Les flocons étaient formés de petits faisceaux de filaments d'une Oscillatoire. Ils étaient fusiformes, avaient rarement plus de deux millimètres en grosseur, et étaient contenus dans une sorte de gaine mucilagineuse. Pendant que le soleil était sur l'horizon, ils se maintenaient à la surface de l'eau dans des verres que j'avais emportés ; mais pendant la nuit, quand j'agitais le verre, ils en gagnaient le fond ; quelque temps après, ils remontaient à la surface. Le phénomène de la coloration des eaux de la mer ne fut pas permanent. Je l'observai trois autres fois, les 25 et 30 décembre 1823, et le 5 janvier 1824. »

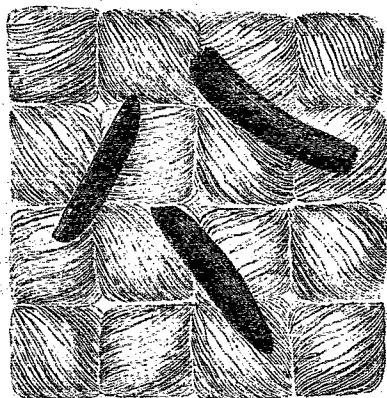
M. Ehrenberg n'avait vu la coloration en rouge que sur le rivage et dans une localité restreinte. Il eût été téméraire d'affirmer que le nom de mer Rouge ne reconnaît pas d'autre origine que cette coloration tout-à-fait locale et peut-être accidentelle des eaux d'une baie peu étendue. Mais un heureux concours de circonstances est venu jeter dernièrement un jour tout nouveau sur cette intéressante question. Le mérite en est en grande partie à un avocat distingué de l'île Maurice, M. Evenor Dupont. Nous allons rapporter en entier la lettre qu'il adressait à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. Cette lettre est à la fois la meilleure description que nous puissions donner du phénomène, et la plus belle preuve des services que tous les hommes animés du désir de savoir et doués de l'esprit d'observation sont capables de rendre à l'histoire naturelle.

« Le 8 juillet 1843, j'entrai dans la mer Rouge par le détroit de Bab-el-Mandeb, sur le bateau à vapeur *l'Atalante*, appartenant à la Compagnie des Indes. Je demandai au capitaine et aux officiers, qui depuis longtemps naviguaient dans ces parages, quelle était l'origine de cet antique nom de mer Erythrée, ou mer Rouge. Nul de ces messieurs ne pouvait me répondre ; ils n'avaient rien remarqué qui justifiait cette dénomination. J'observai tout moi-même à mesure que nous avançons ; mais, quoique le bâtiment se rapprochât tour-à-tour de la côte asiatique et de la côte africaine, le rouge n'apparaissait nulle part. Les horribles montagnes pelées qui bordent les deux rivages étaient uniformément d'un brun noirâtre, sauf l'apparition en quelques endroits d'un volcan éteint qui avait laissé de longues coulées blanches. Les sables étaient blancs, les récifs de corail étaient blancs, la mer du plus beau bleu céruleen. J'avais renoncé à découvrir mon étymologie.

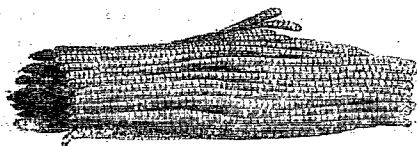
» Le 15 juillet, le soleil brûlant d'Arabie m'éveilla brusquement en brillant tout-à-coup à l'horizon sans crépuscule et dans toute sa splendeur. Je m'accoudai machinalement sur une fenêtre de poupe pour y chercher un reste d'air frais de la nuit, avant que l'ardeur du jour l'eût dévoré. Quelle ne fut pas ma surprise de voir la mer teinte en rouge aussi loin que l'œil pouvait s'étendre derrière le navire. Je courus sur le pont, et de tous côtés je vis le même phé-

nonuène. J'interrogeai de nouveau les officiers : le chirurgien prétendit qu'il avait déjà observé ce fait, qui, selon lui, était produit par du frai de poisson flottant à la surface ; les autres dirent qu'ils ne se rappelaient pas l'avoir vu auparavant ; tous parurent surpris que j'y attachasse quelque intérêt.

» S'il fallait décrire l'apparence de la mer, je dirais que sa surface était partout couverte d'une couche serrée, mais peu épaisse, d'une matière fine, d'un rouge brique un peu orangé. La sciure d'un bois de cette couleur, de l'acajou, par exemple, produirait à peu près le même effet. Il me sembla, et je le dis alors, que c'était une plante marine ; personne ne fut de mon avis. Au moyen d'un seau attaché au bout d'une corde, je fis recueillir par l'un des matelots une certaine quantité de cette substance ; puis, avec une cuiller, je l'introduisis dans un flacon de verre blanc, pensant qu'elle se conserverait mieux ainsi. Le lendemain, la substance était devenue d'un violet foncé, et l'eau avait pris une jolie teinte rose. Craignant alors que l'immersion ne hâtât la décomposition au lieu de l'empêcher, je vidai le contenu sur un linge de coton : l'eau passa au travers, et la substance adhéra au tissu ; en séchant, elle devint et resta verte. Je dois ajouter que le 15 juillet nous étions par le travers de la ville égyptienne de Cosseir, que la mer fut rouge toute la journée. Le lendemain, elle le fut de même jusque vers midi, heure à laquelle nous nous trouvions en face de Tor, petite ville arabe dont nous apercevions les palmiers dans un oasis au bord de la mer, au-dessous de la chaîne de montagnes qui descend du Sinaï jusqu'à la plage sablonneuse. Un peu après midi, le 16, le rouge disparut, et la surface de la mer redevint bleue comme auparavant ; le 17, nous jetions l'ancre à Suez. La couleur rouge s'est conséquemment montrée depuis le 15 juillet, vers cinq heures du matin, jusqu'au 16, vers une heure après midi, c'est-à-dire pendant trente-deux heures. Durant cet intervalle, le paquebot avait parcouru 256 milles ou 47 myriamètres. »



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)



(Fig. 3.)

A cette lettre était joint un morceau en calicot (voyez fig. 1.), sur lequel se trouvait la substance en question.

M. Geoffroy le communiqua, avec sa libéralité accoutumée, à M. le docteur Montagne, l'un des botanistes de notre époque qui s'est occupé avec le plus de succès de l'étude des végétaux inférieurs. Celui-ci, ayant examiné au microscope la matière déposée sur la toile, reconnut que c'était une algue composée de filaments articulés et juxtaposés, d'un diamètre variant entre un dixième et un vingtième de millimètre. Il lui a donné le nom de *Trichodesmium Ehrenbergii*, pour rappeler le nom du naturaliste qui l'avait observée le premier. La fig. 1 montre cette plante telle qu'elle était sur le linge, vue sous un grossissement de cinquante fois. Chacun des filaments a environ un diamètre double de celui des fils de la trame du coton. La fig. 2 offre un de ces faisceaux grossi environ cent soixante fois ; enfin la fig. 3 représente un filament isolé grossi environ huit cents fois.

La coloration de la mer n'est point un fait isolé et qui soit particulier au golfe Arabique. Banks et Solander l'observèrent dans les parages de la Nouvelle-Guinée ; Péron, dans son voyage aux terres australes, près du banc des Amphinomes, 49° 41' lat. S., 117° 3' long. E. de Paris. Sur la côte de Coromandel, M. Du Tilleul, commissaire de marine, raconte que la mer parut couverte de sang pendant plusieurs jours, aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Darwin reconnut aussi, dans les parages des îles Abrolhos, que la mer était colorée en rouge par une conferve microscopique. Il revit cette coloration par le travers du cap Lecuwin. Dans ces derniers temps, elle a été retrouvée par le docteur Hinds, près des îles Abrolhos, et à Libertad, près San-Salvador, dans les mêmes parages où Darwin l'avait aperçue avant lui.

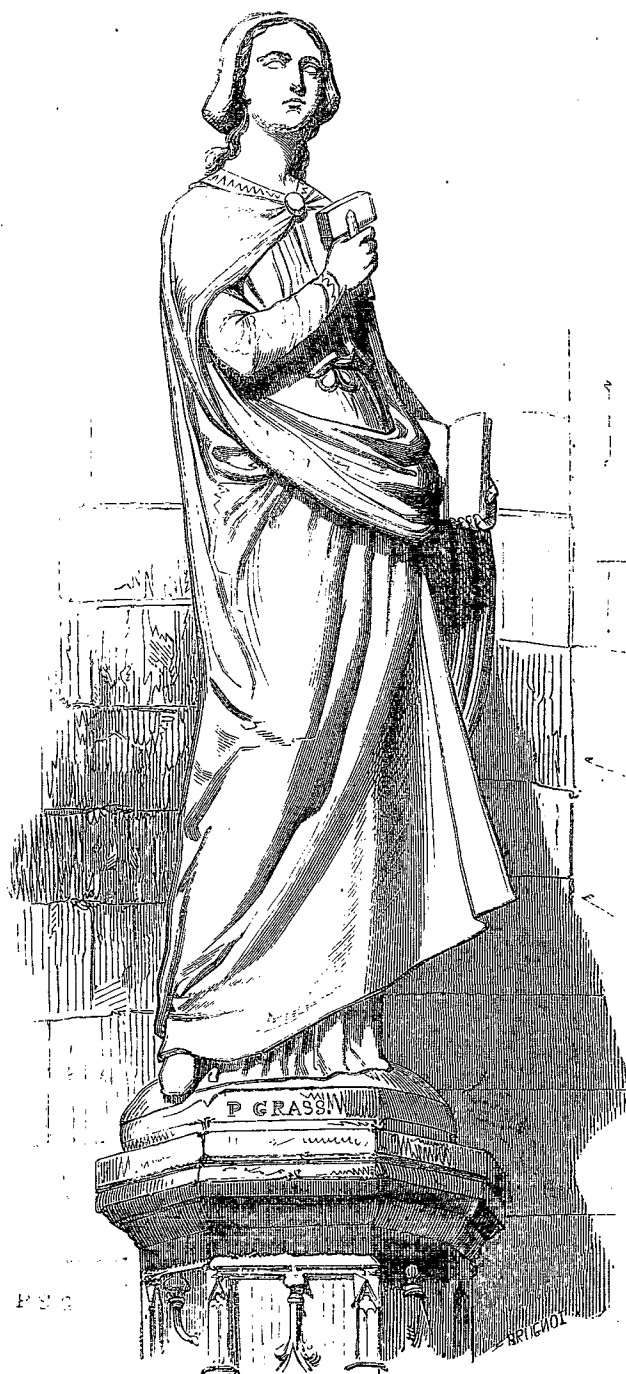
Les eaux douces présentent des colorations accidentelles analogues. A chaque printemps, le lac de Morat se teint en rouge, et les pêcheurs disent alors que le lac fleurit. Sur la fin de l'hiver de 1825, cette coloration fut plus vive qu'à l'ordinaire ; elle se montrait sous forme de longues lignes rouges parallèles entre elles et aux contours du rivage, que la brise poussait dans les petits golfes, où elle s'amoncelait comme une écume rougeâtre. La substance fut envoyée à De Gandolle, qui y reconnut une plante du genre des Oscillatoires, et la désigna sous le nom d'*Oscillatoria rubescens*. Tous les phénomènes de coloration des eaux douces ou salées ont une origine analogue ; ce sont toujours ou des végétaux microscopiques ou des animalcules infusoires qui, se développant par milliards, peuvent communiquer momentanément leur couleur propre aux lacs, aux étangs ou à la mer. C'est ainsi que s'expliquent les pluies de sang dont il est si souvent question dans les chroniques du moyen-âge. A mesure que les sciences d'observation font des progrès, le merveilleux disparaît peu à peu de l'histoire. Les causes physiques font comprendre les phénomènes les plus extraordinaires en apparence, et en même temps l'admiration s'accroît devant la grandeur et la simplicité des lois qui régissent et conservent l'univers.

Il est, dans la vie de l'homme, un âge pour l'ambition de l'esprit. L'esprit veut alors tout pénétrer, tout comprendre. Mais plus l'esprit s'élève, plus l'âme devient sensible. Plus on a fait d'efforts pour se rendre digne d'éclairer les hommes, plus on goûte le bonheur de leur être utile.

FLOURENS.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LA FILLE D'ERWIN



(Statue de Sabine, à la cathédrale de Strasbourg, par M. Grass.)

Qui ne connaît, au moins par la gravure, cette magnifique cathédrale de Strasbourg dont la construction demanda plus de quatre cents ans (1)? Inaugurée au quinzième siècle, elle a résisté depuis à tous les outrages des hommes et du temps, et s'élève toujours aussi ferme, aussi hardie, aussi jeune! Combien d'existences se sont-elles usées à tailler ce peuple de statues! combien de génies ont-ils apporté là leurs merveilleuses inspirations! combien a-t-il fallu de patience et de courage pour tisser cette immense tenture de pierres qui commence au sol et finit dans les nues! Dieu seul pourrait le dire! Mais parmi ces généra-

tions d'illustres inconnus qui vinrent successivement poursuivre l'œuvre commencée, la tradition populaire a conservé quelques noms. Oubliée des plus grands, elle s'est rappelée les plus touchants; elle ignore l'homme qui donna le premier plan de la sainte basilique, mais elle connaît la jeune fille qui en sculpta la dernière pierre. Tout ce que ce peuple a retenu de cette longue histoire qui résume la science et l'art du moyen-âge, c'est une légende que racontent les jeunes paysannes de l'Alsace, quand elles filent le soir près du poêle qui murmure doucement, entourées d'un cercle de têtes blondes.

La voici telle qu'on nous l'a redite d'après leur récit.

Au treizième siècle, l'architecte Erwin de Steinbach avait été chargé de construire la tour qui devait couronner

(1) Voy. Table alphabétique et méthodique des 10 premières années.

la cathédrale. C'était un vieillard qui demandait au ciel son génie et qui ne l'employait que pour la plus grande gloire du Christ. Dieu avait mis près de lui un fils nommé Jean, et une fille nommée Sabine, qui le soutenaient dans son œuvre. Jean était sa force et Sabine son cœur; avec celui-là il osait entreprendre; avec celle-ci il était heureux d'exécuter. Tous deux avaient reçu les dons célestes et faisaient obéir la pierre à leur pensée; mais la jeune fille avait de plus la beauté d'une sainte. Quand elle se montrait, son visage éblouissait doucement le cœur, et l'on ne pouvait voir que lui; quand elle parlait, on oubliait son visage, et c'était sa voix que l'on préférait; aussi les jeunes architectes et les jeunes sculpteurs qui travaillaient sous les ordres de son père eussent-ils donné tous les biens de la terre pour obtenir son amour.

Deux surtout avaient déclaré ouvertement leurs prétentions; l'un était un Silésien, nommé Bernard de Sunder, l'autre un Français né à Boulogne, qui s'appelait Polydore. Ils avaient une habileté égale pour dresser des plans et tailler la pierre; mais leurs caractères différaient autant que la tempête diffère du ciel serein. Bernard était humble, soumis, plein de respect pour les hommes et d'amour pour Dieu. Polydore, au contraire, était fier, audacieux, révolté contre la terre et le ciel. Quand ils montaient ensemble sur les hauts échafaudages de la tour, suspendus par une corde fragile au-dessus de l'abîme, Bernard de Sunder ne manquait jamais de se signer en répétant les paroles du psaume: « Ô Dieu! nous sommes dans tes mains comme la paille qui vole et comme l'eau qui s'écoule, » tandis que Polydore riait en regardant le ciel, et chantait le refrain des picoteurs de pierre;

J'ai dans ma main la corde et le ciseau!
L'hironde vole au-dessus du nuage,
Moi, compagnon, rien qu'avec mon courage,
J'irai plus haut.

Sabine avait remarqué ces différences, et sa préférence s'était déclarée pour le jeune Allemand. Polydore en éprouva une douleur qui se transforma en une sourde rage. Cependant il espérait encore que la jeune fille pourrait changer de sentiments. Erwin était mort, et le conseil de Strasbourg avait publié une ordonnance déclarant que la continuation de la tour serait confiée à celui des jeunes gens qui fournirait, dans douze jours, le plus beau dessin. Celui du Français fut achevé avant le terme fixé, et tout le monde déclara que nul ne pourrait le surpasser. Sabine elle-même était restée frappée d'admiration en le voyant, et n'avait pu retenir ses larmes.

— Pourquoi pleurez-vous? demanda Polydore.

— Hélas! répliqua la sainte fille, je pleure parce qu'en mourant mon père nous avait fait jurer de ne point permettre qu'un autre nom que le sien fût attaché à son œuvre; j'espérais que cela serait facile si mon frère Jean l'achevait; mais maintenant vous l'emportez sur lui, et le nom de Polydore remplacera celui d'Erwin.

— Vous pouvez l'empêcher encore, reprit le Français; consentez à m'épouser, et je cède à votre frère l'honneur d'achever l'œuvre commencée.

Sabine ne répondit rien, mais elle se retira chez elle le cœur bourrelé. Si elle persistait dans sa préférence pour Bernard de Sunder, elle ne tenait point la promesse faite à son père; si elle acceptait la proposition de Polydore, au contraire, elle sauvait la gloire d'Erwin, mais le bonheur était perdu pour elle. Oppressée par l'incertitude, elle s'approcha de la table sur laquelle une grande feuille de parchemin était tendue, prit avec distraction sa plume qu'elle roulait dans ses doigts, en adressant à Dieu des prières mêlées de larmes; puis enfin, vaincue par la fatigue, elle s'endormit!

Son sommeil dura toute la nuit, et quand elle se réveilla

les premiers rayons du jour brillaient joyeusement à travers les vitres; ses regards tombèrent sur la table, et elle poussa un cri de surprise:

Sur la feuille de parchemin, un dessin admirable représentait la façade de la cathédrale telle qu'on l'aperçoit aujourd'hui! Dieu avait sans doute entendu la prière de la fille d'Erwin, et un de ses anges était venu tracer pour elle l'œuvre miraculeuse qui devait remporter le prix.

Il suffit, en effet, de la présenter aux membres du conseil pour qu'ils déclarassent tous d'une voix que la jeune fille était seule capable de continuer ce que son père avait commencé. Sur sa demande, on lui adjoignit cependant son frère, et Bernard de Sunder vint s'offrir lui-même pour la seconder; mais Polydore, rongé de jalousie, s'éloigna sans rien dire.

Jean et Sabine allèrent habiter dans la grande cour de l'église, afin de surveiller les travaux de plus près. Subitement douée d'un don inexplicable et miraculeux, Sabine semblait soustraite aux lois du temps. Ses œuvres à peine conçues se trouvaient merveilleusement exécutées; son ciseau multipliait les ornements autour de l'édifice d'Erwin, sans que l'on pût savoir quelles heures étaient employées à la création de tant de chefs-d'œuvre. Elle-même semblait l'ignorer.

Cependant la grande figure destinée au portail de l'horloge venait d'être achevée; elle la fit mettre en place. Mais cette opération prit le jour entier, et il fallut attendre au lendemain pour juger de l'effet qu'elle devait produire.

Dès le point du jour, Sabine accourut avec la foule, curieuse de connaître le nouveau chef-d'œuvre!... Horreur et désolation!... Pendant la nuit la statue avait été mutilée, et la plupart des ornements exécutés depuis peu par Sabine, honteusement martelés.

Un cri de stupéfaction s'éleva de toutes parts; mais à ce cri succédèrent bientôt les murmures. Quelle main avait pu détruire le travail de la jeune fille? Était-ce la main d'un homme ou celle du démon?

— Le démon ne détruit point l'œuvre de ceux qu'il protège, objecta une voix.

Et comme on s'étonnait, la voix rappela l'étrange rapidité avec laquelle Sabine avait exécuté tous ces travaux, son triomphe inattendu lors du concours proposé par le conseil, son affectation à vivre dans la rêverie et la solitude. Ces soupçons semés dans la foule y prirent bien vite racine: la jeune fille avait blessé beaucoup de cœurs sans le vouloir, soit par ses triomphes, soit par sa beauté, et le bruit se répandit que Dieu refusait les œuvres de la fille d'Erwin, parce qu'elles étaient l'inspiration du mauvais esprit.

A cette accusation, Sabine se retira éperdue dans l'atelier où elle avait coutume de travailler, et demeura jusqu'au soir dans les prières et les larmes.

Bernard de Sunder, après avoir essayé de la consoler, rentra dans le retraits qu'il occupait vis-à-vis de la tour; mais le souvenir des pleurs de sa fiancée l'empêcha de trouver le sommeil. Il se releva donc et vint s'appuyer tristement à sa fenêtre. La nuit était obscure, le vent grondait dans la grande tour déserte, et de grosses gouttes de pluie battaient les dalles retentissantes. Bernard, tout entier à sa préoccupation, avait la tête appuyée sur une de ses mains, lorsqu'un bruit sec et redoublé, semblable à celui du marteau sur la pierre qu'il brise, retentit tout-à-coup dans le silence de la nuit!

Le jeune Allemand lève la tête; devant lui et sur des échafaudages les plus élevés une ombre vient d'apparaître. On ne peut distinguer sa forme, mais au mouvement et au bruit, on devine qu'elle achève la destruction commencée la veille. Bernard a tressailli et se penche pour mieux voir, lorsqu'un autre bruit frappe son oreille: c'est celui plus retenu et plus régulier du maillet sur le ciseau du sculp-

teur. Il se détourne, et à l'autre extrémité de la tour il aperçoit une blanche vision qui semble réparer avec ardeur les ravages accomplis par une main ennemie. Des deux côtés les coups se suivent et se répondent. Ici l'ombre noire s'acharne à détruire, là le blanc fantôme continue à réparer. Mais tout-à-coup celui-ci s'arrête, il a entendu le retentissement du marteau destructeur; il se redresse, glisse comme un rayon lumineux le long des échafandages, franchit les entrecolonnements, suit les corniches, et arrive comme la foudre en face de l'ombre sinistre.

Dans ce moment, la lune dégagée d'un nuage laisse glisser une pâle lueur à travers les pierres dentelées, et Bernard reconnaît Sabine et Polydore !

Celui-ci s'est détourné à l'approche de la blanche apparition. En apercevant la fille d'Erwin l'œil immobile, la lèvre frissonnante et le front courroucé, il recule avec un cri, rencontre tout-à-coup le vide et tombe brisé sur le parvis. Bernard, épouvanté, descend à la hâte, s'élance vers les tours, et arrive à temps pour recevoir dans ses bras la jeune fille qui vient de se réveiller.

Tout se trouva ainsi expliqué; on comprit comment la fille d'Erwin avait pu multiplier les chefs-d'œuvre, grâce au somnambulisme qui faisait de son sommeil un travail, et comment une haine jalouse avait voulu tout détruire.

Bernard de Sunder épousa la jeune fille complètement justifiée; et la tour achevée, grâce à leurs soins, fut inaugurée le jour de la Saint-Jean. Une croix fut placée au sommet pour indiquer l'achèvement de l'édifice, et sur cette croix se trouvait l'image de la Vierge, patronne de la ville et de l'église.

La tradition rapporte que Bernard de Sunder fut ensuite appelé avec sa femme à Magdebourg, où ils reproduisirent, pour la cathédrale, plusieurs groupes qu'ils avaient déjà sculptés à Strasbourg.

La statue reproduite par notre dessin représente Sabine au moment d'entreprendre un nouveau travail. Une de ses mains est posée sur le livre saint, source de ses inspirations; l'autre tient l'instrument avec lequel elle doit traduire ce que Dieu lui aura dit. Cette œuvre remarquable, dans laquelle l'artiste nous semble avoir heureusement allié la naïveté gothique à l'expression de la statuaire moderne, est due à M. Grass, sculpteur de la cathédrale de Strasbourg.

Partout et toujours les produits et les bénéfices de l'agriculture sont proportionnels à la quantité d'engrais, par conséquent à l'étendue des champs consacrés à nourrir du bétail, comparée à celle des champs en cultures épuisantes.

SUR LE CHEVAL DE PUR SANG.

Le cheval de pur sang ne rappelle guère, en France, qu'une idée de plaisir et de luxe. On paraît le croire presque uniquement destiné à l'usage des personnes riches et aux courses publiques. Il serait temps de détruire cette sorte de préjugé, et de faire comprendre tout le parti que l'on pourrait tirer de la propagation du cheval de pur sang dans un but d'utilité publique, notamment pour refaire une race de chevaux légers, qui, dans notre pays, devient de plus en plus rare, et dont on ne peut cependant se passer ni pour la cavalerie ni même pour le trait.

Le cheval arabe (fig. 1) peut être considéré comme le cheval type : c'est de tous les chevaux le plus beau par les formes et par l'élégance; le plus intelligent, le plus docile, le plus sobre, le plus patient. Il est de taille moyenne, et même plutôt petit que grand. Généralement étoffé, il a la peau fine, les membres de la plus grande beauté, l'encolure bien sortie, la tête aplatie et presque carrée, les formes

très sèches, quoique arrondies et agréables. Cependant il ne paraît pas dans le repos ce qu'il est en réalité; c'est surtout dans l'action que ses qualités se développent. Transporté en Angleterre il y a cent soixante-dix ans, il a formé cette pépinière de chevaux que les Anglais nomment *thorough-bred* (pur sang). L'opinion généralement répandue en France est que les Anglais ont mélangé cette précieuse race arabe avec les races du nord de l'Europe; c'est une erreur que l'on ne saurait trop combattre. La famille arabe élevée en Angleterre est arrivée jusqu'à nous sans aucune mésalliance. Il est positif que les chevaux de l'Orient, croisés entre eux et élevés avec des soins particuliers et une nourriture succulente, ont toujours augmenté la taille de leurs produits, et ont acquis une plus grande vitesse (fig. 2). Les Anglais ont dressé un livre généalogique (*Stud-Book*) pour constater l'origine des chevaux de pur sang. A cet exemple, il a été établi au ministère de l'agriculture et du commerce, par ordonnance du 3 mai 1833, un registre matricule pour l'inscription des étalons et juments anglais, arabes, barbes, turcs et persans, dont la généalogie et la race pure sont dûment constatées.

Les Anglais, après avoir obtenu un grand nombre de chevaux de pur sang nés en Angleterre, les ont, à la vérité, croisés avec des juments d'un sang moins pur, souvent même des juments de charrette. Ils ont, par ce moyen, merveilleusement réussi à faire des chevaux propres à la cavalerie (fig. 3), au trait (fig. 4) et à la chasse. Presque tous ces chevaux de demi-sang ont hérité d'une partie des qualités de leur père pour la vitesse, et de leur mère pour la froideur et la bonté du tempérament.

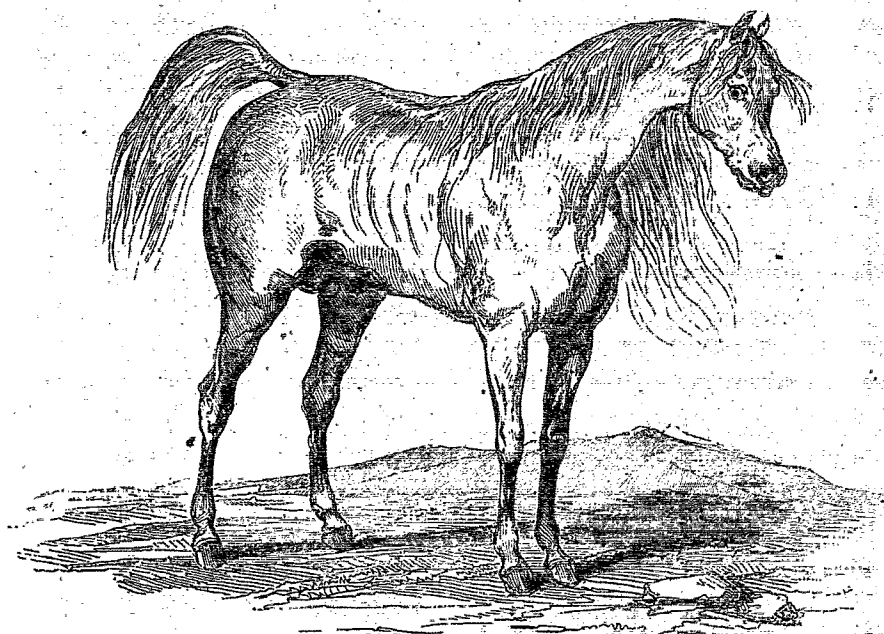
Les partisans du cheval arabe, tout en convenant de la supériorité de la vitesse des chevaux de pur sang anglais, prétendent qu'ils sont inférieurs dans une course de longue durée : c'est une erreur; mille exemples, en Angleterre, prouvent le contraire. L'année dernière, on citait un pari gagné par un petit cheval de demi-sang (*Kob*); on avait parié qu'il accompagnerait pendant cent milles (trente-trois lieues), la malle-poste de Boston. Il a gagné son pari aisément (fig. 5).

Partout, en Europe, l'amélioration des races chevalines est l'objet d'une active sollicitude. C'est avec le pur sang que la Prusse, épuisée par les guerres, a formé pendant la paix une nouvelle race excellente.

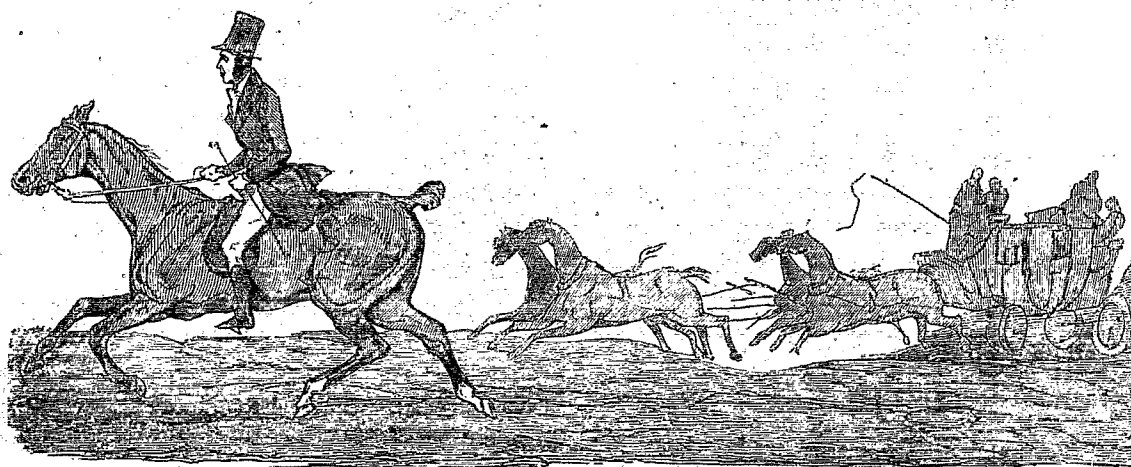
Les Autrichiens ont des haras militaires considérables, dans le but d'assurer les remontes de leurs corps de troupes à cheval. Le lieutenant-général Oudinot, qui a visité ces établissements, a donné sur leur organisation des renseignements précieux. Les producteurs entretenus dans les haras militaires sont presque tous de race arabe; ces haras sont établis à Radautz en Bukovine, à Ossiaek en Carniole, à Biber en Carinthie, à Babogna et à Mezohegyes en Hongrie. — Ce dernier établissement, le plus considérable de tous, possède 120 étalons, 1000 juments poulinières et 1 800 poulains de tout âge. Les produits de ces haras suffisent non seulement à leurs propres besoins, mais à l'entretien de tous les dépôts d'étalons de l'empire, dont l'effectif général est de 2 000 à 2 400 producteurs. — Les dépôts d'étalons sont en même temps dépôts de remonte. La réunion de ce service avec celui des haras date de 1792, et elle avait même été préparée dès le règne de l'empereur Léopold.

La plupart des puissances militaires de l'Europe ont, pour les remontes de leurs troupes à cheval, des établissements analogues à ceux de l'Autriche; elles comprennent que le plus grand consommateur de chevaux, l'armée, peut et doit avoir une grande influence sur la production. Cette idée a été sagement développée en France par l'officier général de cavalerie que nous avons déjà nommé.

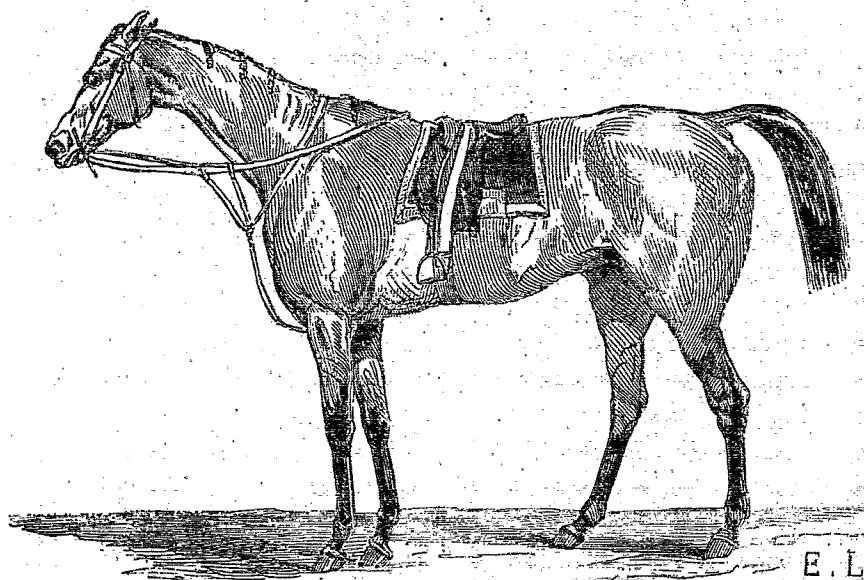
Nos régiments de troupes à cheval, dont l'effectif s'élève à 54 000 chevaux, consomment chaque année, sur le pied



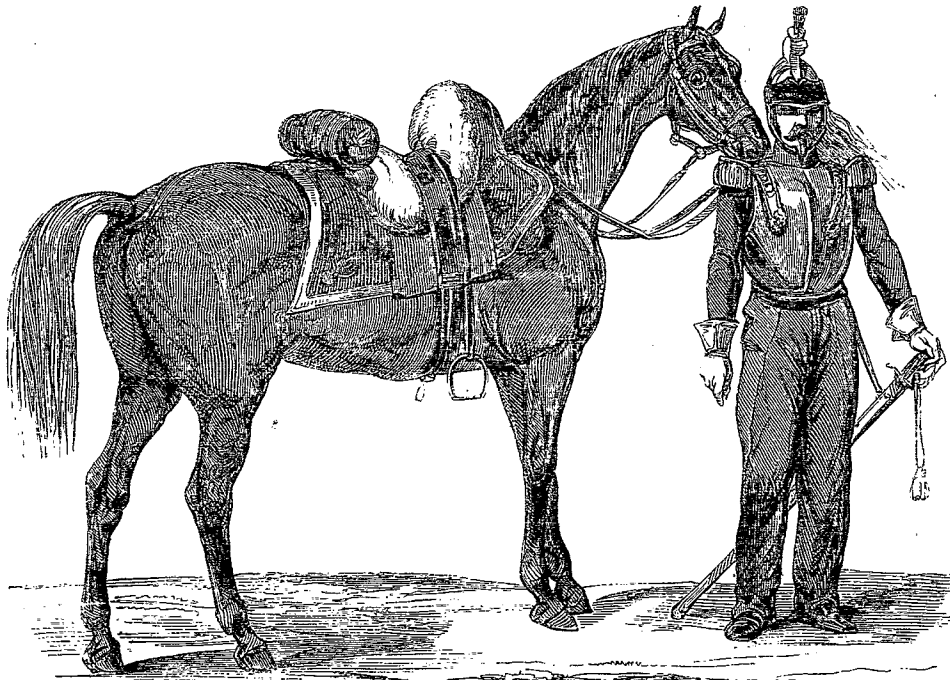
(Fig. 1. Cheval arabe.)



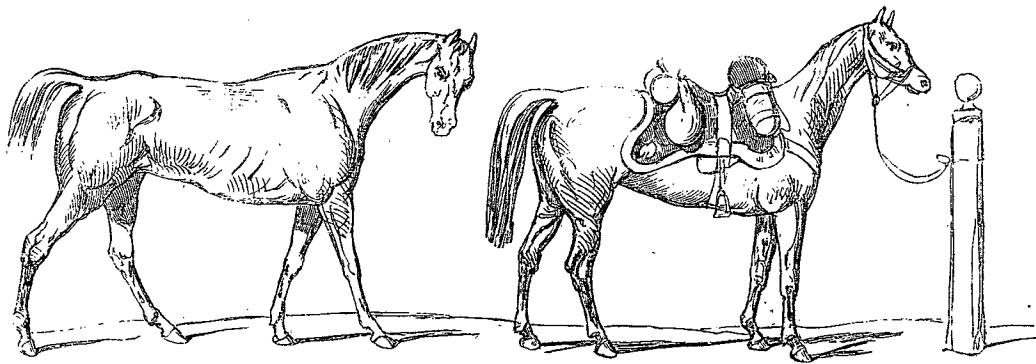
(Fig. 5. Kob, petit cheval de demi-sang, qui a lutté de vitesse avec la malle de Boston pendant trente-trois lieues.)



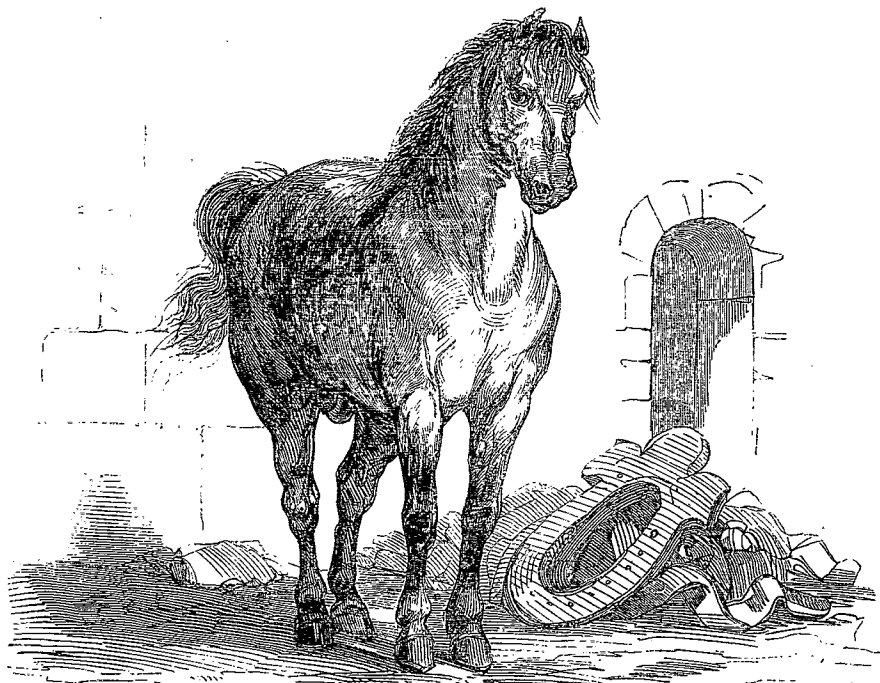
(Fig. 2. Cheval de course pur sang.)



(Fig. 3. Cheval de cavalerie demi-sang.)



(Fig. 6. Chevaux de cavalerie étrangère demi-sang.)



(Fig. 4. Cheval de trait.)

de paix, environ 10 000 chevaux. Les productions chevalines de la France sont insuffisantes pour les fournir, et on les fait venir, en grande partie, de l'Allemagne. Nos ressources sont importantes par le nombre, mais elles sont inférieures sous le rapport de la qualité. — Quelle serait donc notre pénurie si la guerre venait doubler la consommation ? On ne saurait trop se préoccuper des moyens d'améliorer les races, afin de rétablir l'équilibre entre la production et la consommation. Le premier moyen qui se présente est d'augmenter le nombre des *régénérateurs de race pure*. C'est seulement de ces chevaux, qui presque toujours unissent aux qualités que donne le sang l'avantage d'une belle conformation, que l'on peut attendre des progrès rapides et certains.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Suite.—Voy. p. 161.)

6 janvier.

En descendant pour dîner, j'ai trouvé mon ami N... que ma femme avait retenu pour me faire plaisir. Nous nous sommes mis à table.

Une carafe a été renversée et cassée. Un regard paisible, doux et souriant de ma femme a apaisé la colère qui allait s'élever en moi. On a raconté à cette occasion qu'un homme pieux reçut une fois en don un vase de porcelaine d'un grand prix. Il ne voulut pas l'accepter ; on le lui renvoya ; à la fin il l'accepta, donna un pour-boire au porteur, prit une clef, et frappant le beau vase, il le brisa avec le plus grand calme. « Il est vraisemblable, avait-il dit, que ce vase sera cassé une fois par quelqu'un, et que cette perte élèvera une coupable colère dans l'âme d'un possesseur, ou une angoisse cachée dans celle de l'auteur de l'accident. Moi-même, si je l'avais vu et souvent admiré sur ma table, j'en serais peut-être venu à être très fâché, s'il avait été cassé par l'imprudence d'autrui ou par la mienne ; et voilà ce que j'aime mieux prévenir. » Cette histoire m'a paru un bon exemple. On a parlé là-dessus pour et contre. Quant à moi, l'action m'a paru d'un homme bienveillant et sage.

Dimanche, 7 janvier.

En m'éveillant, j'ai vu près de mon lit un exprès qui m'apportait une lettre de mon cher H... (1). Il me pria de le venir trouver au plus tôt, parce qu'il était fort malade.

J'ai tressailli, et cependant il s'est mêlé à cette nouvelle une impression presque agréable. Dieu sait pourtant que j'aime mon ami sincèrement, et que la pensée de sa mort entre à chaque instant plus profondément dans mon cœur. Mais ce n'est pas la première fois que je remarque que dans l'effroi d'une mauvaise nouvelle, il semble toujours se glisser quelque mélange de satisfaction secrète. Je me souviens d'avoir éprouvé un jour, au bruit subit que la ville brûlait, une émotion où il y avait quelque chose qui me plaisait, tandis que d'avance, en y réfléchissant avec calme, la seule pensée m'en eût fait trembler. Serait-ce le nouveau, l'inattendu de l'événement ? ou le pressentiment de la part qu'y prendront ceux avec lesquels l'occasion viendra d'en parler, part qui flatte toujours d'une certaine manière celui qui raconte ? ou plutôt la perspective confuse des changements qui vont interrompre la monotonie de l'existence ? ou enfin le sentiment de joie d'échapper au malheur qui atteint un autre ? Je voudrais bien savoir ce qu'il en est des autres hommes, et en particulier des cœurs droits et sensibles, quand ils sont surpris par de soudaines et funestes nouvelles. Mais je crains que la plupart ne fassent pas grande attention à ce qu'ils sentent en de semblables situations, ou qu'ils ne soient soigneux de

le cacher à leurs amis, et peut-être à eux-mêmes. Je pense cependant qu'on devrait s'observer tout particulièrement en pareilles circonstances, et qu'afin de se rappeler par la suite la nature de ces sentiments intimes et fugitifs, il faudrait écrire avec toute sincérité ce qu'on a éprouvé, dès qu'on en aurait le temps.

Après avoir mis ordre rapidement à quelques affaires, je suis monté en voiture. Pendant le premier quart d'heure, je sentais s'agiter vaguement, dans mon imagination troublée, l'étourdissement, l'angoisse, l'inquiétude, et une complaisance secrète à la pensée de la joie que ma prompte arrivée allait causer à mon ami, et non seulement de cette joie, mais des éloges que je recevrais de lui et des siens à cette occasion ; en même temps j'étais honteux de ce retour sur moi-même. Enfin la honte et la tendresse ont pris le dessus. J'ai formé la résolution de régler mes pensées, et de les diriger de manière à les avouer sans restriction devant Dieu et ma conscience.

Il faisait froid, j'avais levé les glaces ; deux pauvres enfants, qui allaient à l'église, couraient après le carrosse en demandant l'aumône et en soufflant dans leurs doigts glacés. Je les laissai un moment courir après moi sans m'émouvoir et en riant à demi.

Amour de mes aises, es-tu cause que je n'ai pas baissé la glace tout de suite ? ou étais-je retenu par l'avarice, et craignais-je de donner un sou à ces petits ? ou était-ce l'orgueil puéril de leur faire mieux apprécier ma générosité, la grâce que j'allais leur faire ? Et cela, si peu de moments après que je venais de prendre une si ferme et si sage résolution ! Pour noble et beau, du moins, cela ne l'était pas. Enfin j'ai baissé la glace, et avec quelque humeur, parce que mon surtout me gênait, j'ai fouillé dans ma poche et jeté deux ou trois sous dans la neige, où ces pauvres enfants ont dû les chercher avec leurs doigts rougis et enflés par le froid. Et j'ai fait cela en chemin vers un lit de mort !

Je me suis repenti, mais j'ai cherché à me délivrer de ce scrupule en pensant à mon ami ; il y avait dans ce retour à lui moins d'amitié que d'effort pour échapper à une idée humiliante. Au lieu de songer à ce que je pourrais lui dire, et comment je pourrais devenir une bénédiction pour son dernier jour, comment j'en pourrais retirer une bénédiction pour moi-même, mon imagination s'est représenté les heureux moments, les jours de bonheur et d'affection, dont j'avais joui avec mon ami pendant le cours de notre vie. Alors cette pensée m'a saisi le cœur : *Il est malade, malade à la mort* ; et je l'ai vu d'avance, languissant et pâle, sur son lit, sa femme en pleurs auprès de lui. Mes yeux se sont mouillés, j'ai soupiré douloureusement, et l'amitié et la compassion échauffant mon cœur : « Dieu de miséricorde ! me suis-je écrié, conserve-moi l'ami le meilleur et le plus fidèle. Bénis les soins qu'on lui donne, fais qu'ils le guérissent ; rends-le moi... »

Telles étaient mes pensées à mesure que nous avançons. Cependant l'approche du moment où j'allais voir ce cher malade oppressait mon cœur ; tout s'agitait dans mon âme. Enfin on s'arrête, et je demeure presque sans mouvement. La femme de mon ami était debout à la porte : « Venez, venez, a-t-elle dit, ami béni de Dieu ; mais que vous êtes pâle ! » J'ai monté l'escalier en chancelant, et je suis entré, hélas ! dans une sombre chambre de malade. J'ai pressé la main pâle et défaillante qu'on me tendait, j'ai penché mon visage sur ce visage inondé de sueur, et, grâce à Dieu, je me suis senti entièrement homme et ami.

Ce que je voulais et ne voulais pas dire, je ne l'ai plus su ; mais, j'en remercie Dieu, j'ai pu pleurer. Ce que je désirais, c'était d'être seul auprès du lit, de tomber à genoux, et de pouvoir pleurer et prier à mon aise. « Ne pleurez pas tant, cher ami, soyez plus tranquille, j'ai encore différentes choses à vous dire ; nous serons bientôt seuls, » m'a dit mon ami mourant, avec une contenance paisible qui m'a

(1) Félix Hess.

donné une tranquillité inexprimable. On m'a apporté du thé, en m'engageant à me reposer ; mais chaque moment qui retardait mon entretien avec mon ami m'était un fardeau. Enfin nous sommes demeurés seuls. « Venez plus près de moi, » m'a-t-il dit. Oh ! puissé-je me rappeler fidèlement chacun de ces inappréciables avis, et non seulement les mots, mais l'accent vrai, simple, pénétrant avec lequel il les prononçait ! Puissent-ils laisser en moi une empreinte ineffaçable !

« Mon ami, a-t-il ajouté, j'ai encore trois choses sur le cœur. J'ai quelques filleuls que j'avais résolu d'instruire et d'élever ; je me regardais comme d'autant plus obligé à cela, qu'il n'a pas plu à la Providence de m'accorder des enfants. Remplace-moi auprès d'eux, je t'en supplie ; j'ai destiné quatre cents écus pour quatre d'entre eux, dont ma femme te dira le nom et la demeure. Je te les lègue, je ne t'en dis pas davantage.

» Tu trouveras un volume de l'Histoire naturelle de Buffon dans ma bibliothèque. Par une négligence impardonnable, j'ai renvoyé d'un jour à l'autre de le rendre à celui à qui il appartient. Remplace-moi près de cette personne, demande-lui pardon de ma part, cherche si quelque livre de ma bibliothèque pourrait lui être agréable, donne-lui celui qu'elle désignera, et si elle n'en désigne aucun, donne-lui ma belle édition d'Horace. Hélas ! il y a eu beaucoup de petites vanités dans le choix de mes livres, beaucoup d'argent dépensé que j'aurais pu mieux employer, et combien d'heures aussi ! O cher ami, dans une si courte vie, quelle n'est pas la valeur d'une heure ! »

Il s'est arrêté ; mes yeux étaient brûlants de larmes. Il a continué avec tristesse : « Poussé par des motifs que Dieu veuille oublier, et dont je le supplie d'effacer l'impression de mon âme immortelle, j'ai sciemment prononcé une calomnie contre un homme de bien. Va le trouver immédiatement après ma mort, je dirais même avant la fin de ma vie, si je n'en devais pas ménager tous les moments pour m'entretenir avec toi ; va, présente-lui ta main qui presse maintenant la mienne, et qui est humide de la sueur de mon agonie ; dis-lui quelles larmes amères j'ai versées à ce sujet ; embrasse-le pour moi, et ensuite va auprès de MM. M... et B..., et (je t'en supplie, ne cherche pas à m'épargner après moi) dis-leur quelles souffrances cruelles cette calomnie m'a causées sur mon lit de mort. »

Ici mon ami s'est tu ; je lui ai promis d'exécuter fidèlement ses volontés. « Dieu te bénira, bon ami ! » a-t-il dit encore ; et il a rappelé les siens. Dans ce moment mon cœur était si tranquille, qu'il me semblait presque avoir oublié la grande perte qui nous menaçait. H... s'est endormi, et je me suis hâté de consigner ses dernières paroles dans mon journal.

Jusqu'à minuit, le malade est demeuré à peu près dans le même état : sa respiration devenait plus pénible, il ne parlait plus. Pour mieux lutter contre le sommeil, j'ai pris mon journal et j'ai écrit. Un instant il nous a paru qu'il ne respirait plus ; nous avons approché la lumière de lui, et nous avons vu qu'il était près de sa fin. Sa femme a commencé à pleurer tout haut. « Il expire, il expire ! s'écriait-elle, que Dieu prenne pitié de moi ! »

Quand je l'ai regardé moi-même, et que j'ai posé ma main sur sa joue, courage, consolation, tout m'a manqué ; je me suis presque laissé tomber en répétant tout haut et en pleurant : *Il est mort*, Oh ! comme je sentais la réalité de cette parole ! Cependant j'ai dû me contenir. Nous l'avons enveloppé de son linceul. Je me sentais prêt à m'évanouir. Ah ! Seigneur ! qu'est-ce que l'homme mortel ? qui suis-je maintenant, moi qui vis encore ? Cette main qui conduit maintenant la plume deviendra un jour froide et glacée ; les larmes s'arrêteront dans mon œil, devenu semblable à l'œil terne de mon bien-aimé ; ma langue ne parlera plus ; je serai

couché là sans entendre ni le bien ni le mal qu'on dira de moi devant mon cadavre sans âme. Ah ! combien je sens profondément, à cette heure, ce que mille fois dans ma vie j'ai répété avec indifférence, ce dont j'ai souvent souri avec une sorte de dégoût, comme d'un lieu commun, *que je suis mortel* ! Oh ! quelle différence entre *parler* de la vérité et *sentir* la vérité !

J'ai écrit ceci après être remonté dans ma chambre ; mais oserai-je aussi écrire ce que je suis honteux d'avoir ressenti. J'étais seul, un escalier seulement me séparait du mort, et je me suis soudainement trouvé saisi d'un effroi inexplicable. J'étais incertain si j'éteindrais ou non la lumière. O sage infirme ! ô pauvre chrétien ! lequel crains-tu du corps ou de l'âme de ton ami ? Dieu n'est-il pas partout où je suis ? Un peu tranquilisé par cette pensée, j'ai éteint la lumière et me suis couché. Combien n'aurais-je pas eu à sentir, à penser, à prier ! mais j'étais las et je me suis endormi.

8 janvier.

Mon ami est donc mort, son cadavre sans vie git là, au-dessous de moi ; où est maintenant son esprit ? Bien loin de moi, hélas ! Il est dans la lumière, et je demeure dans les ténèbres ; je ne jouirai plus jamais de cet ami si pieux, si précieux, si fidèle. J'ai pleuré de tout mon cœur, et j'ai été heureux de pouvoir pleurer. Combien peu j'ai joui de lui, pensais-je, et maintenant le repentir vient trop tard. Triste année ! comme je sens réveiller tout les regrets de l'amitié ! quel bandeau était sur mes yeux ! Avec quelle tendresse il m'invita dernièrement à le venir voir, et avec quelle négligence je refusai de crainte d'un voyage en hiver, et pourtant un voyage si court ! Et maintenant, ô amour de mes aïeux cruellement expié ! je l'ai vu un jour, un seul jour, et je l'ai vu mourir ! Ces pensées me roulaient dans la tête ; je ne pouvais verser assez de larmes, et je m'enfonçais dans mes coussins pour pleurer à mon aise. On a frappé à ma porte, j'ai tressailli d'effroi ; j'avais oublié que j'avais recommandé qu'on entrât chez moi à six heures : que je me suis trouvé petit quand je m'en suis souvenu ! Je me suis approché de la cheminée, j'ai allumé du feu, et passé un bon quart d'heure occupé à ces minuties. Des images fugitives traversaient seules mon esprit ; mais quoiqu'elles avoisinassent les pensées religieuses, elles étaient d'une nature plutôt triste que morale. Sept heures ont sonné ; j'ai approché la table du feu, et au lieu de prier, je me suis mis à mon journal. Que je l'avoue ou non, c'étaient au fond le désir de la distraction et une secrète répugnance pour la prière qui me poussaient à écrire. Je confesse mes légèretés, mes fautes, mes folies, pas toutes cependant, plus volontiers que je ne m'en corrige. Mes meilleurs sentiments, mes bonnes résolutions, mes vertus, reposent seulement sur des circonstances extérieures ; aussi la force n'en dure-t-elle que peu d'instants.

Je suis descendu : la veuve, pâle et habillée de noir, s'est présentée à moi au moment où j'ouvrais la porte. Dieu ! quel spectacle pour moi ! Nous avons pleuré en nous embrassant. « Voici, a-t-elle dit, mon premier jour de veuvage. Je ne puis croire qu'il ne soit plus. Quelle nuit j'ai passée, quoique ma sœur fût auprès de moi et qu'elle me fortifiât par des prières ! » J'ai cherché à la consoler ; mais bientôt je l'ai suivie près du corps de notre ami. Elle s'est penchée sur lui et a pleuré abondamment.

La suite à une prochaine livraison,

PRÉDICATION DE JEANNE D'ALBRET.

On sait que Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, prit une part très active à la propagation de la réforme. Non seule-

nient elle entretenait des ministres qu'elle envoyait prêcher de tous côtés dans les pays soumis à son obéissance, mais elle prêchait elle-même. C'est ce qu'elle faisait particulièrement à Limoges, dont elle était vicomtesse. En 1564, ayant forcé les moines de l'abbaye de Saint-Martial de cette ville de lui prêter une chaire pour le service de l'un de ses ministres, les religieux, lorsque cette hardie princesse leur renvoya la chaire, la firent brûler, ne voulant pas souiller leur monastère d'une *chaire de pestilence*. Cette anecdote s'était conservée dans les annales du temps, et y serait demeurée sans doute ensevelie, si une petite découverte archéologique n'était venue la raviver et lui donner un tour d'intérêt. Il s'agit d'une jolie peinture sur verre d'environ 9 pouces de hauteur, provenant de cette même abbaye de Saint-Martial, et rencontrée vers l'époque de la révolution,

par un amateur d'antiquités, dans la cuisine d'une maison de Limoges, où elle était allée s'enfouir. Cette peinture représente une femme placée dans une chaire, et prêchant les gens du peuple assemblés pour l'entendre. La plupart des figures semblent être des caricatures, et se rapportent vraisemblablement à des personnages qui avaient joué quelque rôle dans l'histoire religieuse de la ville. Quant à celle de la prêcheresse, il est permis de conjecturer que ce doit être celle de Jeanne d'Albret. Le respect a sans doute empêché de la représenter en caricature, et peut-être la prudence avait-elle conseillé de ne pas trop accuser la ressemblance. Mais un arbre placé par devant, au point culminant du tableau, paraît ne laisser aucune incertitude sur l'intention satirique de l'artiste; car c'est l'emblème parlant du nom d'Albret, *albré* signifiant *arbre* dans le patois li-



Mal sont les gens endoctrinés,
Quat'p'mier sont les moines &c.

(Peinture satirique contre Jeanne d'Albret. — Seizième siècle.)

mousin. Deux vers inscrits au bas du tableau complètent la leçon. On peut assurément en contester la justesse, même sans aucune inclination à la galanterie; mais on peut bien en permettre à des moines offensés l'innocente raillerie.

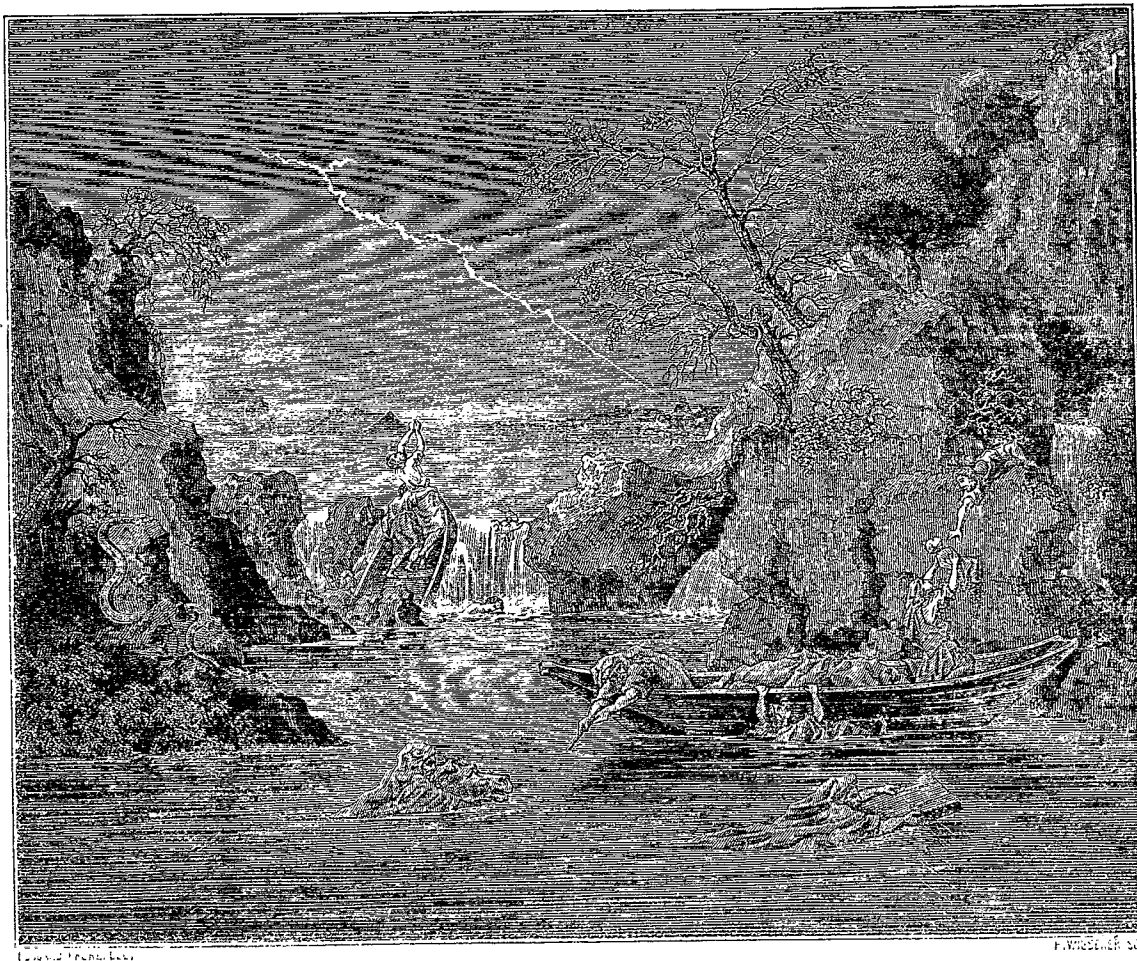
Mal sont les gens endoctrinés
Quand par femme sont sermonés.

Cette pièce intéressante, qui faisait partie de la collection

de M. de Lépine, a malheureusement disparu depuis la dispersion de ce cabinet, survenue à la mort du possesseur.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE DÉLUGE.



(Musée du Louvre. — Le Déluge, par Nicolas Poussin.)

« J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé ; j'exterminerai tout, depuis l'homme jusqu'aux animaux, jusqu'à ce qui rampe sur terre, jusqu'aux oiseaux du ciel : car je me repens de les avoir faits. » (*Genèse*, chap. VI, v. 5, 6, 7.)

C'est dans ce texte que Poussin a puisé le sujet de son tableau. Ce qu'il a voulu peindre, c'est la terre livrée à la destruction ; et jamais, si on l'ose dire, il n'a rendu sa pensée sous une forme plus saisissante et plus élevée.

« Les sources du grand abîme sont rompues ; » les eaux qu'elles versent ont couvert les plaines et envahissent déjà les montagnes. Le soleil, obscurci par une atmosphère de pluie, paraît à demi éteint ; une mer nouvelle a posé son lit à travers les champs, dans l'enceinte des villes, et, suivant le langage de l'Écriture, ses flots improvisés ont surpris « les hommes mangeant et buvant. » Tout ce qui a échappé aux premières atteintes du fléau, tout ce qui vit encore à la surface de la terre cherche un asile sur les lieux élevés ; mais à l'aspect du ciel assombri par la nuée, sillonné par la foudre, on prévoit que les eaux vont croître encore et recouvrir les derniers sommets où la vie se sera réfugiée.

Au sein de cette nature désolée, l'homme apparaît aux prises avec la mort. Le peintre a particularisé avec un art admirable le désastre universel qui frappe l'espèce, et il en a représenté pour ainsi dire les périodes successives, sans violer pourtant l'unité générale de la composition. Sur cette barque qui chavire, un vieillard debout voit la mort imminente, et, les mains levées au ciel, invoque une dernière

fois le nom de Dieu ; son fils se précipite vers lui, l'étreint d'un bras vigoureux, et se prépare à lutter encore contre les eaux prêtes à l'engloutir. — Une autre barque vient de toucher terre : un homme s'est élancé sur le rivage et s'empresse d'arracher sa famille à ces flots couverts de débris ; penché sur un rocher, il tend les bras à un enfant que sa mère soulève avec efforts. Tout-à-l'heure la barque vide flottera à l'abandon, et l'homme entouré de sa famille se croira en sûreté sur ces cimes élevées ; mais les eaux croîtront encore et déroberont le sol sous ses pieds. Ainsi tout est atteint : présente ou prévue, la mort est partout.

Poussin, comme on l'a dit, savait tout à la fois compatir et faire penser : en reproduisant ces scènes terribles, il en rappelle l'origine, et leur donne ainsi un caractère de religion et de grandeur. Au premier plan du tableau, sur un rocher désert, il nous montre le serpent fuyant devant les eaux, et il rattache ainsi au déluge la tentation et la chute d'Adam. Le serpent semble ici lutter de vitesse avec les flots : il n'échappera point à la mort ; mais sur cette terre qui fut son domaine, il ne succombera qu'avec le dernier homme.

A la suite de cette description, on lira avec intérêt une anecdote que Bernardin de Saint-Pierre a racontée dans son *Essai sur Jean-Jacques Rousseau* : « Un jour, dit-il, que nous parlions du Déluge du Poussin, Rousseau cherchait à fixer mon attention sur le serpent qui se dresse sur un rocher pour éviter les eaux dont la terre est toute pénétrée. Après l'avoir écouté, je lui dit : — Il me semble voir sur ce sublime tableau un caractère bien frappant :

« c'est l'enfant que le père donne à sa femme sur un ro-
« cher ; cet enfant s'aide de ses petites jambes. L'âme est
« saisie au milieu des crimes de la terre, des eaux débör-
« dées, des foudres lointains, du spectacle de l'innocence
« soumise à la même loi que le crime, et de celui de l'amour
« maternel, plus puissant que l'amour de la vie. Il me dit :
« — Oh ! oui, c'est l'enfant ; il n'y a pas de doute, c'est
« l'enfant qui est l'objet principal. »

Le déluge n'est pas, dans l'œuvre de Poussin, un sujet isolé ; il forme avec les trois tableaux de même grandeur qui se voient à la galerie du Louvre la suite des quatre Saisons. Ces compositions sont, comme le *Déluge*, traitées à la manière des paysages historiques ; en voici les sujets : Adam et Eve dans le Paradis terrestre ; Ruth et Noémi glanant dans le champ de Booz ; Deux Israélites rapportant du pays de Chanaan une grappe de raisin de gros-seur extraordinaire.

Poussin peignit ces tableaux pour le duc de Richelieu ; ils ne restèrent pas longtemps entre les mains de celui qui les avait demandés. A la fin du dix-septième siècle, ils appartenaient déjà au Cabinet du roi. Le duc de Richelieu était, à ce qu'il paraît, un amateur distingué, mais fort inconstant. « Il goûtait et se dégoûtait facilement, dit madame » de Caylus, Au commencement d'une connaissance et d'une » amitié, il faisait aussitôt peindre ceux qu'il croyait aimer, » les mettait au chevet de son lit, et peu après ils cédaient » leur place à d'autres, reculaient jusqu'à la porte, ga- » gnaient l'antichambre et puis le grenier ; enfin il n'en » était plus question. » Les *Saisons* de Poussin ont peut-être subi, chez le duc de Richelieu, les mêmes vicissitudes que les portraits dont parle madame de Caylus.

De ces quatre compositions, la plus célèbre et la plus belle est celle que nous venons de décrire. On y retrouve tout ce qui caractérise le Poussin : la profondeur dans la pensée, dans l'expression une clarté digne du génie français, et cette faculté si rare de l'invention que nul peintre ne possède au même degré. L'exécution répond à ces hautes qualités, quoiqu'elle laisse sentir un peu la faiblesse de la main.

Commencées en 1660, les *Saisons* ne furent terminées qu'en 1664, un an avant la mort de Poussin. C'est son dernier ouvrage.

Les faiblesses retardent, les passions égarent, les vices exterminent
SAINT-MARTIN.

DEUX TOMBEAUX TOSGANS.

A l'époque de la renaissance, la sculpture a produit en Toscane des ouvrages qui sont moins connus au dehors que les édifices et les peintures du même pays, et qui cependant ont peut-être plus la marque, sinon du génie, au moins du goût. Un cabinet nouvellement formé à Florence, dans la galerie des Offices, permettra désormais aux gens les moins exercés de prendre une opinion convenable de ces chefs-d'œuvre. La vogue, qui est l'affaire de cette sorte de connaisseurs, s'en mêlera, et bientôt sans doute on verra devenir populaires non seulement les noms de Donatello et de Ghiberti, qui, après les Pisans, ont frayé la voie, mais encore ceux de Michelozzo Michelozzi, qui a sculpté des figures où la délicatesse la plus exquise s'ajoute à la majesté ; de Lucca della Robbia, qui ne passe chez nous que pour un potier agréable et naïf, et qui sut donner le style le plus noble au marbre et au bronze ; d'Antonio Rossellino, qui eut la grâce innée ; de Bernardo Rossellino, qui fut l'heureux rival de son frère, avant d'aller donner à Nicolas V tous les plans de la Rome nouvelle, réalisés plus tard par Bramante et par Michel-Ange ; de Desiderio da Settignano, qui communiqua à ses figures

l'air souriant, la finesse capricieuse, renouvelés soixante ans après par le Corrège ; de son élève Mino da Fiesole, dont le nom est écrit à Florence et à Rome sur des tabernacles charmants ; de Benedetto da Majano, qui partageait son temps entre les constructions les plus vigoureuses et les figurines les plus suaves ; de Benedetto de Rovezzano, de Ferrucci, qui, à la fin du quinzième siècle, suivaient encore avec bonheur ces modèles précieux ; de Matteo Civitate, qui rivalisait à Lucques avec leur pureté et avec leur élégance.

C'est surtout dans les tombeaux que cette école de la grâce a développé son talent. On est singulièrement touché de la voir jeter ses fleurs et son sourire sur les monuments de la douleur. Elle voile, pour ainsi dire, en la traduisant, l'idée de la mort ; elle efface presque la tristesse pour ne laisser paraître que la tranquillité et l'espérance ; elle revient de cette façon aux habitudes calmes de la sculpture antique, dont elle s'inspire avec goût sans la copier avec servilité ; en même temps, elle exprime jusque dans l'image de leur anéantissement la confiance radieuse que montrèrent sur la terre ces générations heureuses du quinzième siècle, qui portaient le germe du monde moderne.

On pourrait faire toute une histoire des révolutions de l'art toscan en écrivant celle des transformations que ces tombes ont subies. Une même donnée s'y continue à travers des métamorphoses qui, exprimant des sentiments divers, marquent des époques différentes. Nous donnons aujourd'hui deux exemples capables de montrer dans leur perfection les deux manières qui se succédèrent au quatorzième et au quinzième siècle.

Cino da Pistoja, par la tombe duquel nous commençons, est un des esprits les plus illustres de l'époque qui produisit le Dante et Pétrarque. Il naquit, en 1270, à Pistoja, vieille et curieuse ville qui, au treizième siècle, était plus importante que Florence et plus avancée dans la carrière de la civilisation. Il se fit connaître parmi les juriconsultes en même temps que parmi les poètes. Auteurd'un commentaire renommé sur le Code, il professa successivement le droit à Trévise, à Pérouse, à Florence ; par ses leçons, il forma le célèbre Barthole ; par ses vers, il forma un homme plus fameux encore, Pétrarque, qui l'a fait intervenir, en un rang honorable, aussi bien que sa dame, dans le *Triomphe de l'Amour* :

Ecco Dante e Beatrice ; ecco Selvaggia,
Ecco Cin da Pistoja.

Il mourut en 1337 : ses compatriotes lui élevèrent un tombeau dans l'église cathédrale de Pistoja ; ils confièrent cet ouvrage à un artiste éminent, André de Pise, destiné par Giotto à porter dans la sculpture les formes nouvelles que le maître avait appliquées lui-même avec tant d'éclat à la peinture et à l'architecture.

On était alors, en Italie, sous l'influence du génie de la France, qui avait été assez puissante pour absorber la papauté dans son sein : c'était la conséquence de ce grand siècle de saint Louis, qui n'est pas assez connu encore, et qui, par la politique et par la guerre, fit pénétrer chez toutes les nations les idées de nos écoles et l'imitation de nos arts. Tandis que les frères du saint roi allaient établir la domination française dans le royaume de Naples, ils entraînaient à leur suite la scolastique et l'ogive qui avaient fleuri chez nous, et qui devaient faire accomplir de nouveaux progrès à l'intelligence et à la civilisation des autres peuples. C'est évidemment l'ogive de saint Louis qui a surtout préoccupé les grands artistes de la renaissance, et qui leur a inspiré ces créations hardies, d'où le génie de l'antiquité est sorti triomphant une seconde fois.

Pour ne citer que des monuments qui se rapportent directement à notre sujet, Giotto passa pour avoir fait les tombes qui se trouvent à Florence, dans l'église de Sainte-Groix, sur le seuil de la riche chapelle de Nicolini :

ce sont des niches coupées en ogive dans le mur de l'édifice ; les morts y reposent comme sur leur lit de parade, et des peintures s'ajoutent aux découpures du monument pour l'orner et pour en relever le sens.

André de Pise, élève de Giotto, se servit des mêmes modèles lorsqu'il voulut faire le tombeau de Cino de Pistoja. Une ogive que soutiennent deux jolies colonnettes torsées, et qui, enveloppée au dedans par une dentelure de trèfles, au dehors par des lignes plus droites, porte elle-même, en guise de couronne, une autre petite ogive : tel est le dessin général de cet édifice ; on y voit, avec une ordonnance empruntée à l'architecture de la France, un goût de proportion et une finesse de détail où l'on sent aussi déjà l'influence de l'antique et le génie particulier des Italiens.

La sculpture a ajouté des ouvrages pleins de grâce à l'élégance même de la construction. Elle y a trois fois représenté Cino da Pistoja dans trois scènes différentes. Dans le soubassement sur lequel posent les colonnettes torsées, on voit en bas-relief le professeur de droit dans sa chaire, lisant le Code à ses élèves, qui sont assis sur des bancs, et appuient eux-mêmes leurs livres sur des tables. A leurs costumes, on distingue que la plupart de ces écoliers appartiennent au siècle, un à l'église, un autre probablement aux ordres monastiques ; derrière celui-ci, qui est le dernier, et devant la maison du quatorzième siècle, aux fenêtres ogives et aux larges créneaux, on voit debout, dans une chaste attitude, une femme qui est, sans contredit, la belle *Selvaggia*.

Au-dessus de ce bas-relief, sous la grande ogive, entre les colonnettes, Cino reparait encore sculpté en ronde bosse et dans d'assez grandes proportions. Il semble que cette fois ce soit le poète qui nous ait été représenté : il est assis devant une petite colonne qui rappelle heureusement les rythmes antiques ; d'un air noble et inspiré, il récite une composition écrite sans doute sur le manuscrit qu'il tient à moitié déroulé dans la main gauche. Six disciples, debout dans des attitudes heureusement variées, l'assistent ; parmi eux, plus petite, et comme dans le lointain, on distingue encore *Selvaggia* qui se voile ; on prétend aussi que l'un des écoliers plus voisins représente Pétrarque lui-même.

Enfin la petite ogive qui forme la pointe du monument abrite trois figurines drapées avec élégance et d'une excellente disposition : la Vierge est au milieu, tenant l'enfant dans ses bras ; à sa droite est un saint évêque, sans doute le patron du défunt ; à gauche, Cino de Pistoja lui-même reparait, portant ses œuvres, sur lesquelles la Vierge semble jeter un regard favorable. Ceci est comme l'apothéose à laquelle conduit une gradation habilement ménagée, où l'on voit d'abord le professeur dans sa chaire, puis le poète dans sa gloire, enfin l'homme dans le ciel.

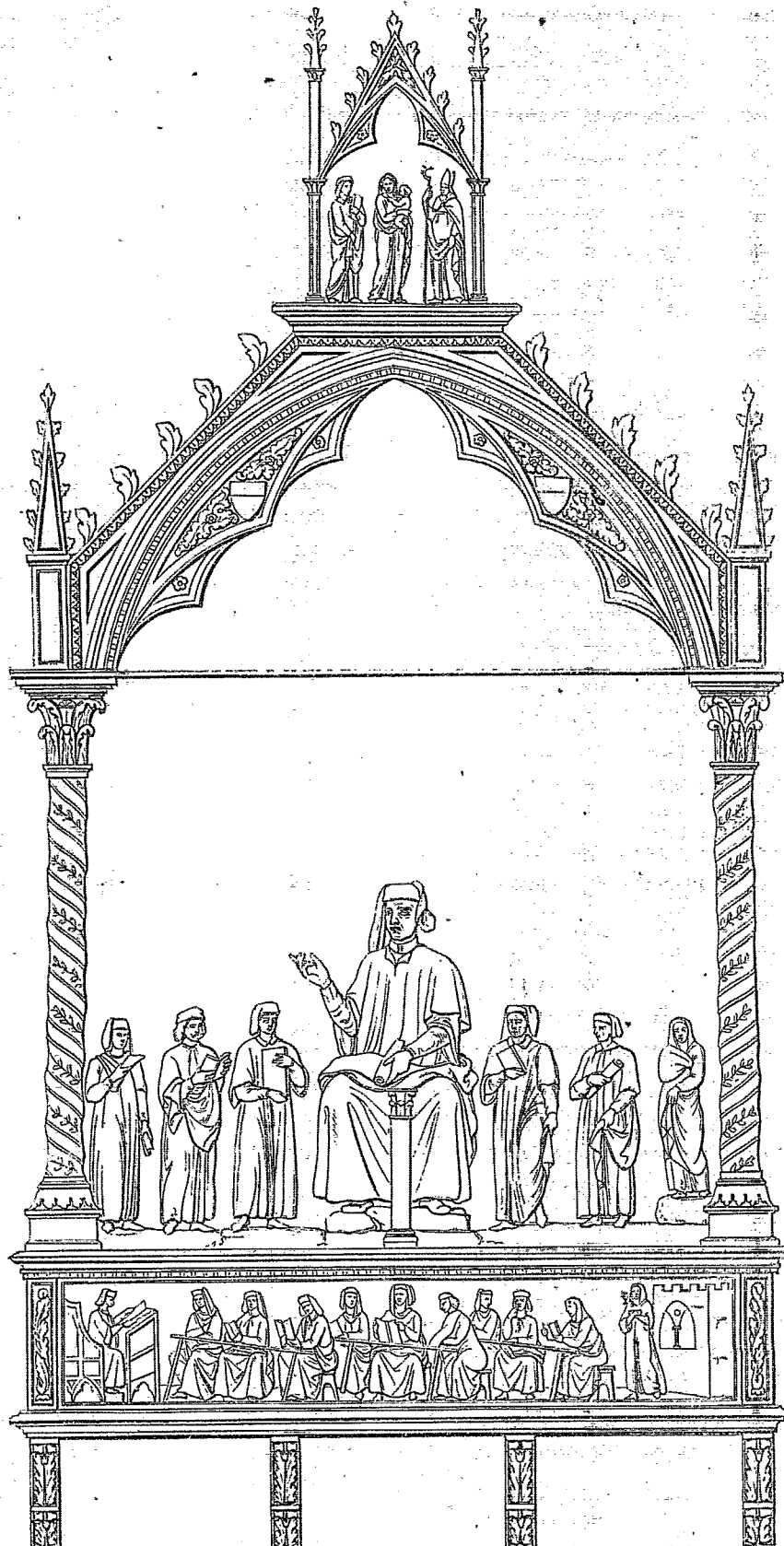
Ce n'est pas la seule remarque qu'il faut faire sur l'habile composition de ce tombeau. Il est tout-à-fait curieux de voir que, dans ses trois sujets, André de Pise a représenté vivant et agissant l'homme dont il avait à dresser le tombeau. Cette manière de peindre la vie des morts n'est pas commune ; elle n'était pas usitée au moyen-âge, où on montrait uniquement les morts étendus sur leur dernière couche ; elle ne fut remplacée par une représentation vivante que lorsqu'eut prévalu l'imitation des anciens. Cependant nous allons voir que, dans Florence même, les premiers artistes qui, pendant tout le cours du quinzième siècle, rivalisèrent heureusement avec l'antiquité, continuèrent, dans le point essentiel, les exemples du moyen-âge, dépassés cependant déjà par la hardiesse louable de l'élève de Giotto.

Les Florentins du quinzième siècle ont exécuté non seulement dans leur patrie, mais encore dans les villes les plus éloignées, à Bologne et à Venise d'une part, à Rome et à Naples de l'autre, un nombre considérable de tombeaux

qui sont, à mon gré, parmi les merveilles de l'Italie. L'exemple que j'en donne est le plus beau qu'on pût choisir : il passe pour le chef-d'œuvre du genre ; et si notre simple contour ne rend que très médiocrement la finesse de ses détails et la grâce de ses figures, du moins fera-t-il connaître le type le plus général et le plus élevé d'une sorte de monuments où le goût moderne brille avec le plus d'originalité et d'éclat.

En 1459, mourut à Florence un jeune cardinal de vingt-cinq ans qui avait déjà eu le temps d'éprouver toutes les vicissitudes de la fortune. Petit-fils par sa mère du comte Jacques d'Urgel, qui, pour avoir fait valoir ses droits à la couronne d'Aragon, mourut dans les prisons de l'infant don Ferdinand de Castille, son rival, il avait pour père le duc de Coimbre, Pierre de Portugal, fils du roi Edouard I^{er}, et tuteur de son neveu Alphonse V, qui le fit assaillir et tuer après la régence. Après cette catastrophe, Jacques, qui unissait ainsi le sang royal d'Aragon à celui de Portugal, fut envoyé en Flandre auprès du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, qui avait épousé Isabelle, sœur de Pierre de Portugal. Par le crédit de sa tante, il obtint d'abord l'évêché d'Arras ; puis, lorsqu'en 1455 Caliste III eut fait monter pour la première fois sur le trône de saint Pierre la famille espagnole de Borgia, le jeune Portugais proscrit fut élevé à la dignité de cardinal, en haine, dit-on, du roi d'Aragon, qui voyait en lui un ennemi de sa famille. Le cardinal de Portugal ne porta la pourpre que quatre ans. S'il en faut croire son épitaphe, il mérita d'être loué pour avoir été beau et chaste tout ensemble. Il résida sans doute quelque temps à Florence, car c'est lui qui fonda dans le couvent de San-Miniato la chapelle où il fut enterré.

Antonio Rossellino fut chargé de faire le tombeau de ce prince dans l'église de *San-Miniato al Monte*, qui, bâtie sur la colline où s'appuie l'enceinte de Florence, conserve en ce lieu élevé les souvenirs précieux du onzième siècle, dont on ne trouve point d'autres traces dans la ville même. Lorsque l'artiste mit la main à l'œuvre, déjà ses émules avaient élevé des monuments où respirait un goût nouveau. Je ne parlerai pas de la tombe de la *Beata Vellana*, que Bernardo Rossellino avait sculptée dans l'église des Dominicains, à Santa-Maria Novella, et que les traducteurs de Vasari, pour ne l'avoir pas vue, ont eu l'imprudence de louer comme un chef-d'œuvre : c'est l'ouvrage vulgaire d'un écolier qui s'astreint à imiter assez grossièrement les pierres sépulcrales du moyen-âge. Mais dans l'église des Franciscains, plus populaire en Toscane que les Dominicains ; dans ce temple de Santa-Croce qui est devenu le Panthéon florentin, on venait de construire, aux frais du public, de magnifiques sépultures à deux de ces lettrés d'Arezzo qui remplirent les grands emplois politiques de l'Etat. Bernardo Rossellino avait été chargé de sculpter la tombe du chancelier Leonardo Bruni, mort en 1445 ; à Desiderio da Settignano avait été confiée l'exécution de celle de Carlo Marsuppini, mort en 1453, secrétaire de la république. Les deux artistes avaient rivalisé de zèle et de talent dans ces deux beaux ouvrages qui font le pendant l'un de l'autre ; ils paraissent s'être concertés pour les dresser sur un plan à peu près semblable. A la niche ogivale de Giotto et d'André de Pise, ils avaient substitué le plein-cintre de la renaissance ; sous cette arcade, soutenue par de petits pilastres ornés d'arabesques, ils avaient placé la tombe appuyant ses griffes sur un riche soubassement, portant elle-même, sur un drap relevé aux extrémités par deux charmants génies, le mort étendu comme au lit de parade ; au-dessus de ce motif principal, ils avaient sculpté deux anges soutenant un médaillon de la madone, qui faisait ainsi briller au faite du monument le sourire de la miséricorde. Ces excellentes compositions, exécutées avec un amour qui avait attendri le marbre, étaient des modèles proposés désormais à l'imitation.



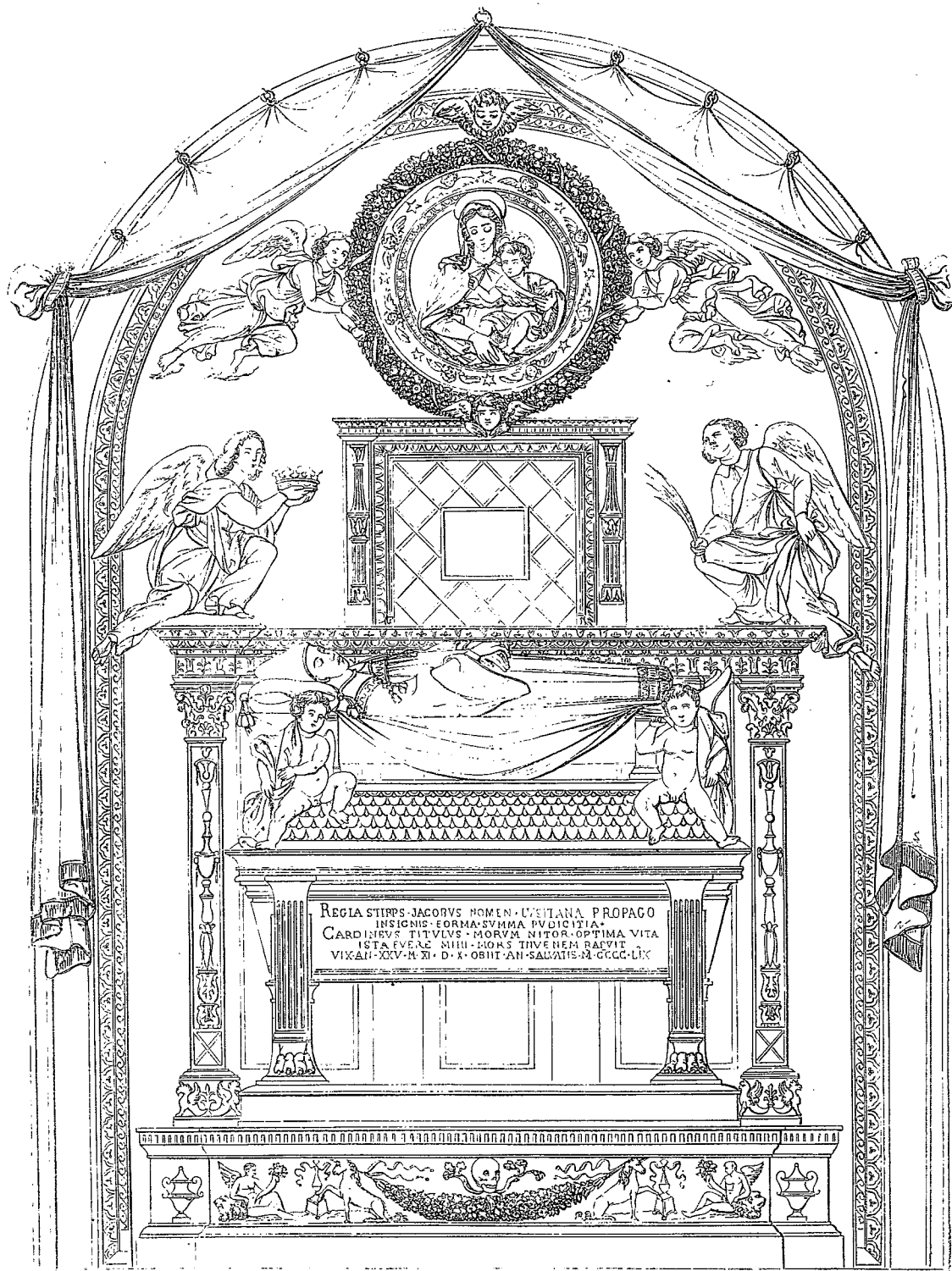
(Quatorzième siècle. — Tombeau de Cino da Pistoja, par André de Pise, dans l'église cathédrale de Pistoja.)

Antonio Rossellino se proposa de les surpasser : il n'avait pas seulement à construire une niche appliquée sur un mur, il disposait d'une chapelle entière dont il pouvait orner les trois faces, la voûte, le pavé. Il ajusta le pavé

de ces beaux marbres à compartiments, que l'Italie du moyen-âge a imités de l'Italie antique ; il livra la voûte à Lucca della Robbia, qui la dessina en coupole et la couvrit tout entière de ses émaux ; il destina la muraille, qui

occupait le fond de la chapelle, à recevoir un autel sous lequel il mit les cendres du cardinal. Sur les deux autres murailles latérales, il donna carrière à son talent. Sur celle de gauche, couverte d'abord de ces marbres variés qui ne sont point, je le répète, une invention capricieuse des Florentins, mais qui avaient été employés de la même manière au Panthéon d'Agrippa, dans le beau siècle d'Auguste,

il éleva, avec les formes et les proportions les plus élégantes, un siège antique, qui était comme la place et les honneurs que le défunt laissait vacants. C'est en face de cette décoration significative, sur la paroi de droite, qu'il construisit le magnifique cénotaphe dont notre dessin, borné aux simples lignes, n'a pu rendre les plans si richement multipliés.



(Quinzième siècle. — Tombeau du cardinal Jacques de Portugal, par Antonio Rossellino, dans l'église de San Miniato.)

Sur un soubassement orné de guirlandes et de génies qui rappellent les beaux exemples de l'antiquité, il posa la tombe, qu'il dessina d'après cette urne magnifique de porphyre qui, après avoir été longtemps admise sous le

portique du temple d'Agrippa, a fini par être employée dans le courant du dernier siècle pour la sépulture du pape Clément XII, dans la somptueuse chapelle des Corsini, à Saint-Jean de Latran. Au-dessus de l'urne, le lit de parade

qui en est séparé porte le cardinal étendu sur un drap dont les deux extrémités sont relevées par deux génies enfantins assis sur la même tombe. Toute cette partie du soubassement, de l'urne et du lit de parade, forme un second plan qui, plus simple, ne manque pas de richesse. Celui-ci est composé d'un ornement encore saillant, qui est formé de marbres de couleurs à compartiments, compris entre deux pilastres d'arabesques, surmontés eux-mêmes d'une corniche plus avancée, aux extrémités de laquelle posent deux anges portant la couronne du prince et la palme du pieux prélat : c'est comme un tapis d'architecture déroulé derrière la tombe ; mais ce tapis se détache à son tour sur un troisième plan, qui est le mur lui-même, et auquel il est d'abord lié par un tableau de marbres de rapport placé entre les deux anges ; au-dessus de ce tableau, un beau médaillon de la madone, soutenu par deux autres anges, domine toute la composition sans ressortir, non plus que le tableau, hors du fond de la muraille autant que notre simple trait le donnerait à penser.

On comprend que l'artiste, qui a ménagé ses trois plans avec tant de soin, et qui a su donner à chacun d'eux une richesse si bien proportionnée, mais si éclatante, ait éprouvé le besoin de jeter au-devant d'eux, comme dans un plan préliminaire, un rideau destiné à faire valoir, tout en ayant l'air de la voiler, la magnificence des autres. Mais ce rideau de pierre, qui, dans notre dessin, ne jure point trop avec le reste de la composition, parce qu'on n'en voit ici que les lignes bien ajustées, produit en réalité l'effet le plus fâcheux. Il a cependant été beaucoup loué par Vasari, qui, pour ce morceau, donnerait volontiers tout le reste du monument. C'est là un étrange abus où l'auteur de la Vie des peintres a été conduit par le principe de l'imitation de la nature, qui, de son temps, a fait passer l'art tout-à-coup du plus haut degré de la perfection aux derniers abaissements de la décadence. Sous l'empire de ce principe, on a élevé beaucoup de tombes dont le faste a, pendant deux siècles, fait oublier la simplicité de celles des Toscans. Mais on est revenu à des idées plus saines ; et il n'est personne aujourd'hui qui, à toutes les sépultures ambitieuses dont les murs de Saint-Pierre de Rome sont couvertes, ne préférât les plus modestes des monuments funéraires élevés au quinzième siècle par les sculpteurs de Florence.

DE LA VITESSE DU SON DANS L'AIR.

Il n'est personne qui, voyant de loin un ouvrier qui frappe avec son marteau, ou la lumière d'une arme à feu, ne se soit aperçu que le son arrive à notre oreille après un intervalle de temps bien sensible. Déjà, dans le commencement du dix-septième siècle, Mersenne et Gassendi avaient fait quelques essais pour mesurer la vitesse du son ; mais leurs expériences, de même que celles qui sont dues aux physiciens de la même époque, ne pouvaient conduire à aucun résultat rigoureux ; car on négligeait alors une foule de précautions, et on ignorait un grand nombre de causes d'erreur que la science moderne a fait connaître : aussi les nombres obtenus par les physiciens antérieurs au dix-huitième siècle sont-ils très discordants entre eux.

Pour mettre un terme à ces incertitudes, l'Académie des sciences de Paris nomma, en 1738, une commission composée de Lacaille, Maraldi et Cassini de Thury, qui s'adjoignirent plusieurs physiciens. Trois canons furent placés, l'un à l'Observatoire, l'autre à la Pyramide de Montmartre, le troisième près de la tour de Montlhéry. En outre, il y avait des observateurs au château de Laif et sur la butte de Fontenay-aux-Roses. Les expériences se faisaient pendant la nuit. Les observateurs étaient munis de pendules à secondes, et ils savaient qu'à des époques convenues on devait tirer le canon d'abord à l'Observatoire, puis à Mont-

martre, et enfin à Montlhéry. L'œil fixé sur le point d'où le coup devait partir, ils écoutaient et comptaient en eux-mêmes les battements de leur pendule ; puis, au moment où ils voyaient le feu de la pièce, ils notaient l'instant et continuaient à compter jusqu'à ce que le son vint frapper leur oreille. L'intervalle de temps compris entre l'éclair et le son était la mesure de la vitesse du son. En effet, la lumière parcourant 32 000 myriamètres en une seconde, sa vitesse est infinie pour toutes les distances terrestres que l'œil peut embrasser, et l'instant où la lumière paraît se confond avec celui où elle arrive à l'œil ; sa vitesse est donc instantanée. Or, le moment où le feu sort de la bouche du canon étant celui où le son se produit, l'intervalle entre la lumière et le son est la mesure de la vitesse avec laquelle le son parcourt l'intervalle qui sépare le canon de l'observateur. La commission prouva que cette vitesse est uniforme, c'est-à-dire que le son se meut avec la même vitesse sur tous les points de son parcours ; qu'elle est la même par le beau temps et par la pluie, de jour et de nuit, et quelles que soient la direction de la pièce d'artillerie et la charge de poudre qu'elle a reçue. De l'ensemble de ces expériences on déduit une vitesse du son de 332^m,9 par seconde dans l'air à la température de zéro.

Les expériences de La Condamine près de Cayenne et Quito, celles de Kaestner et de Müller près de Göttingue, de Benzenberg à Dusseldorf, et de Goldingham à Madras, n'ajoutèrent pas beaucoup à nos connaissances sur la vitesse du son.

Toutes ces expériences avaient un défaut commun : les coups n'étaient pas *réciroques*, et l'observateur se bornait à estimer l'intervalle entre le feu et le bruit d'un canon tiré à plusieurs kilomètres de distance. Or, si le vent souffle du canon à l'observateur, la vitesse du vent s'ajoute à celle du son, et l'on a un intervalle trop court ; si le vent souffle de l'observateur au canon, il retarde la propagation du son, et l'intervalle est trop long. Supposons, en effet, que la distance du canon à l'observateur soit de 3 323 mètres ; le son parcourra cette distance en 10 secondes dans un air calme et à la température de zéro ; mais si le vent souffle du canon à l'observateur avec une vitesse de 5 mètres par seconde seulement, cette vitesse s'ajoutera à celle du son, qui arrivera en 9^s,85, au lieu de 10 secondes ; ce qui ferait conclure à une vitesse du son de 337^m,3 par seconde, au lieu de 332^m,3. L'effet inverse aurait lieu si le vent soufflait de l'observateur au canon ; la vitesse du son paraîtrait moins grande. Pour estimer cette influence du vent, il n'y a qu'un moyen, c'est de tirer le canon aux deux stations et à des intervalles de temps très rapprochés. Appelons ces stations A et B ; le coup part en A, et les observateurs placés en B observent l'intervalle qui sépare le son de l'éclair. Immédiatement après le coup de A, on tire le canon en B, et les observateurs de A mesurent l'intervalle qui s'écoule entre le feu et le bruit de l'explosion. Quelles que soient la force et la direction du vent, il est clair qu'il accélérera autant la propagation du son de A en B qu'il la retardera de B en A ; donc en prenant la moyenne de deux vitesses observées, on aura la véritable vitesse du son indépendante du vent. Ainsi, dans le cas précédent, on aurait trouvé par exemple 337,3 par seconde pour la vitesse du son allant de A en B, et de 327,3 pour la vitesse quand il va de B en A. La vitesse réelle sera la moyenne de ces deux nombres, savoir : 332^m,3.

Les progrès de la science avaient aussi montré qu'il fallait avoir égard à la température de l'air dans lequel le son se transmet ; la théorie et l'expérience indiquaient l'une et l'autre qu'il se meut d'autant plus vite que la température est plus élevée. Or on n'avait pas suffisamment égard à la température dans ce genre d'expériences. Faute d'hygromètre, les anciens observateurs ne tenaient pas compte de l'humid-

dité de l'air, qui a aussi une influence notable sur la vitesse du son. Enfin les moyens employés pour mesurer le temps n'avaient point le degré de perfection qu'ils ont acquis depuis. Tous ces motifs engagèrent le Bureau des Longitudes à nommer en 1822 une commission chargée de refaire des expériences sur la propagation du son. Cette commission se composait de Prony, Bouvard, et de MM. Mathieu et Arago, auxquelles s'adjoignirent MM. Gay-Lussac et de Humboldt. Les deux stations étaient Villejuif et Montlhéry, éloignées de 13 613 mètres en ligne droite. A chacune d'elles il y avait une pièce de 6 servie par des artilleurs; cinq chronomètres à arrêt servaient à mesurer le temps. Les coups devaient être tirés alternativement et de cinq minutes en cinq minutes, à Villejuif et à Montlhéry. En même temps, on observait à chacune des stations le baromètre, le thermomètre et l'hygromètre. Le 21 juin 1822, au soir, les coups tirés à Montlhéry s'entendaient parfaitement à Villejuif, tandis que ceux tirés à Villejuif n'arrivaient à Montlhéry que très affaiblis. Parmi ces coups, sept étaient réciproques, c'est-à-dire séparés l'un de l'autre par un intervalle de cinq minutes seulement. Ces sept couples de coups donnent pour la vitesse du son dans l'air sec à zéro $330^m,8$ par seconde.

Le célèbre rapporteur de la commission, M. Arago, insiste fortement sur la nécessité de tirer des coups de canon réciproques pour éliminer l'influence du vent. Il fait voir que l'idéal de ce genre d'expériences serait de tirer simultanément le canon aux deux stations pour avoir la mesure de la propagation du son dans un air tranquille. Ce furent sans doute ces motifs qui engagèrent MM. Moll et Van Beek à répéter ces expériences, en prenant toutes les précautions nécessaires pour que les coups réciproques fussent tirés à des intervalles aussi courts que possible. Le prince Frédéric des Pays-Bas mit à la disposition des deux savants quatre pièces d'artillerie de 6 et de 12. Plusieurs officiers et des étudiants de l'université d'Utrecht s'adjoignirent à eux pour les aider dans leurs expériences. Le temps était mesuré par deux chronomètres dont la marche était bien connue. Les intervalles entre l'éclair et le son furent estimés au moyen de deux montres à tierces et à arrêt de Pfaffius, dont l'aiguille marquait directement un centième de seconde décimale. Au moment où l'on aperçoit le feu, on presse un ressort, l'aiguille part; puis à l'instant où le son arrive à l'oreille, on retire le ponce, et l'aiguille s'arrête. Les savants étaient, en outre, munis de baromètres, de thermomètres et d'hygromètres de Daniell. Une girouette indiquait la direction du vent. Ils choisirent dans la lande d'Utrecht deux collines, appelées, l'une la colline des Sept-Arbres (*Zevenbompjes*), que nous désignerons par A; l'autre le *Kooltjesberg*, que nous appellerons B. La distance des deux stations est de 17 669 mètres.

Les expériences furent instituées de la manière suivante. Le 23 juin 1823, au soir, une fusée partit de la station A: c'était le signal que tout était prêt à cette station. En réponse, une fusée fut tirée au point B, et apprit aux observateurs de la première station que ceux de la seconde étaient à leur poste; puis, à 8 h. 0 m. 0 s. du chronomètre de la station A, on tira un premier coup de canon, et un second à 8 h. 5 m. 0 s.; un troisième coup fut tiré simultanément aux deux stations à 8 h. 10 m. 0 s. Ces trois coups avaient pour but de mettre les deux chronomètres en rapport. Pour tirer à un instant précis, on agissait de la manière suivante: un officier tenait la mèche allumée au-dessus de la lumière du canon; un autre avait le chronomètre sous les yeux, et tenait le bras du premier. Au moment précis où l'aiguille arrivait à la seconde convenue, il poussait le bras qui tenait la mèche, et le canon partait. Les chronomètres étant en rapport, les expériences commençaient. On tirait un coup à la station A, et une seconde, ou tout au plus deux secondes après, on répondait par un autre

coup à la station B. Mais, les 23, 24 et 25 juin, les coups de la station A ne furent pas entendus à la station B, quoiqu'on se servit, les 24 et 25, d'une pièce de 12 chargée de 3 kilogrammes de poudre. Le 26, ce fut l'inverse: les observateurs de la station A n'entendirent pas les coups tirés à la station B. Mais, le 27, il y eut vingt-deux coups réciproques; et, le 28, il y en eut quatorze. L'intervalle moyen, observé entre l'éclair et le son de ces trente-six coups réciproques, donne, pour la vitesse du son dans l'air sec et à zéro, $332^m,25$. L'écart des résultats des deux séries du 27 et du 28 juin est de $0^m,66$. Si, au contraire, on calcule la vitesse du son par les trente-cinq coups non réciproques des 25 et 26 juin, on trouve que les moyennes vitesses du son conclues de chacune des deux soirées diffèrent de $6^m,35$. Ces chiffres suffisent pour mettre en évidence l'immense importance de la réciprocité des explosions.

Les expériences que nous venons de rapporter nous paraissent satisfaire à toutes les conditions d'exactitude qu'on est en droit d'exiger dans ce genre d'essais: 1° la base, exactement mesurée, excédait 17 kilomètres; 2° les coups réciproques étaient tirés à des intervalles d'une à deux secondes, et en nombre suffisant pour donner une moyenne exacte; 3° tous les instruments météorologiques nécessaires furent observés pendant toute la durée des expériences; 4° les compteurs avaient été comparés soigneusement à des chronomètres réglés par des observations astronomiques: toutefois ces compteurs eux-mêmes ne sont pas à l'abri de toute critique. L'aiguille, avons-nous dit, part au moment où l'on pousse un ressort. Il y a là nécessairement un temps perdu avant que cette aiguille se mette en mouvement; ce temps perdu ne peut être le même au moment où l'on arrête l'aiguille. Il n'y a donc point de compensation, comme dans les montres à arrêt ordinaires. Les compteurs à pointage de MM. Breguet (voy. fig. 1) sont complètement à l'abri de tous ces inconvénients. Dans ces compteurs, l'aiguille fait le tour du cadran en une minute; elle se termine (fig. 2) par un petit tron surmonté d'un godet *g* dans lequel on loge une gouttelette d'encre faite avec du noir de fumée dissous dans l'huile. Au-dessus de l'aiguille est un levier *le* terminé par une pointe perpendiculaire au bras de levier et correspondant au trou de l'aiguille, qu'il suit dans tous ses mouvements. Le compteur est muni d'un arrêt (fig. 1, *b*). Au moment où on presse l'arrêt, le levier s'abaisse, traverse le trou de l'aiguille et marque un point noir sur le cadran. Le mécanisme du levier, étant complètement indépendant de celui de la montre, n'a aucune influence sur la marche de l'aiguille à secondes. Ces instruments sont très précieux pour des expériences du genre de celles dont nous nous occupons, et qui se font toujours la nuit. L'observateur voit le feu et presse l'arrêt, puis il attend l'arrivée du son; celui-ci frappe son oreille, il presse de nouveau. Alors il s'approche d'une lanterne, et estime à loisir l'intervalle qui sépare les deux points noirs marqués sur l'émail du cadran. L'erreur ne peut pas dépasser un dixième de seconde. Sur notre figure 1, les deux points noirs sont à $6^s,3$ et à $22^m,4$; donc l'intervalle qui s'est écoulé entre l'éclair et le son serait de $16^s,4$ si le premier des deux points correspond au feu, le second au bruit de l'explosion de la pièce d'artillerie. Comme on marque l'instant du phénomène en pressant le bouton *b* avec le ponce, les retards sur cet instant ont toujours sensiblement la même valeur et se compensent sensiblement. Dans les montres employées par les observateurs hollandais, l'arrêt et le départ se faisant par des mouvements musculaires différents, on peut se demander si ces deux mouvements avaient la même instantanéité.

Les navigateurs anglais Franklin et Parry, qui passèrent plusieurs hivers dans les régions de l'Amérique du Nord les plus septentrionales où l'homme soit parvenu, se li-

virent aussi à des expériences sur la vitesse du son. Ces expériences étaient d'un grand intérêt, car elles ont été faites par des températures comprises entre zéro et 40° au-dessous de zéro. Elles montrent d'une manière générale que la vitesse du son va toujours en diminuant à mesure que la température s'abaisse; mais malheureusement les distances sont trop petites, les coups ne sont pas réciproques, et la discordance des résultats suffit pour montrer que l'influence du vent n'a pas été complètement éliminée.

Dans toutes les expériences dont nous avons parlé jusqu'ici, les deux stations étaient sensiblement de niveau, et le son se mouvait dans une couche d'air de même densité et de même température. Mais à mesure qu'on s'élève, l'air devient plus rare, c'est-à-dire plus léger, à volume et à température égales; en même temps, il devient de plus en plus froid. Il faut donc se représenter l'atmosphère comme composée de couches dont la densité et la température vont en diminuant à mesure qu'on s'élève, et on pouvait se demander si le son, en traversant ces différentes couches, se propagerait avec la même vitesse que dans la même couche d'air. On apprendrait pareillement si le son se meut aussi vite de bas en haut que de haut en bas. La théorie avait résolu ces questions; elle montrait que toutes ces vitesses devaient être les mêmes: mais la théorie est sujette à erreur, et le physicien le plus éminent que la France ait eu dans la science de l'acoustique, Savart avait témoigné le désir que ces expériences fussent entreprises.

Des savants autrichiens, MM. Stampfer et de Myrbach, eurent les honneurs de l'initiative. Deux canons furent placés, l'un sur le Mönchstein, près de Salzbourg en Tyrol; l'autre sur l'Untersberg. La différence de niveau des deux stations est de 1 364 mètres; leur distance oblique de 9 940 mètres. Ainsi la ligne parcourue par le son faisait avec l'horizon un angle de 8 degrés (la dixième partie d'un angle droit environ). Le 30 septembre 1822, treize coups furent tirés en haut et vingt coups en bas. Ils donnèrent pour la vitesse du son, soit ascendant, soit descendant, 332^m,96 en une seconde dans l'air à zéro. Ce nombre se rapproche telle-

Toutefois la différence de niveau des deux stations était peu considérable, et le son ne traversait pas de couches d'une densité bien différente; en outre, les savants autrichiens n'avaient pour mesurer le temps que deux pendules à secondes et un chronomètre, et ils n'ont pas tenu compte de l'humidité de l'air. MM. Auguste Bravais, Camille Bravais et Martins résolurent de répéter ces expériences entre le sommet du Faulhorn et le village de Brienz en Suisse. La différence de niveau était de 2 079 mètres; la distance oblique aux deux stations, 9 651 mètres, et par conséquent l'inclinaison de la ligne parcourue par le son de 12° 26'. Ils étaient munis de deux excellents compteurs à pointage de MM. Breguet, d'un chronomètre et de deux mortiers en bronze. Les expériences furent faites les 22, 24, 25 et 27 septembre 1844. Les coups étaient réciproques et tirés à cinq minutes d'intervalle. Les expériences de la première soirée furent mises de côté comme expériences d'essai, et on n'a pas tenu compte des cas dans lesquels on a vu deux feux: celui de la lumière et celui de la bouche du canon. Le résultat moyen de vingt-huit coups de canon réciproques donne pour la vitesse du son en une seconde, dans l'air sec à zéro, 332^m,37, résultat qui ne diffère que de 0^m,12 de celui des observateurs hollandais. Ces expériences prouvent, comme celles de MM. Stampfer et Myrbach, que la vitesse du son est la même dans quelque sens qu'il se propage. Mais si la vitesse est la même, l'intensité, la force du son, ne le sont pas; et tandis que les coups de canon tirés à Brienz s'entendaient fort bien au sommet de Faulhorn, ceux du Faulhorn arrivaient à Brienz très affaiblis. Ce résultat n'a rien d'imprévu; car l'intensité d'un son dépend en partie de la densité de l'air dans lequel il se produit, et l'air du Faulhorn étant beaucoup plus rare que celui de Brienz, le son produit sur la montagne devait être plus faible que celui qui était engendré dans la plaine.

Quoique la science ne doive se proposer d'autre but que la connaissance des lois de la nature, cependant elle est en droit d'indiquer les applications utiles de ses découvertes. Les lois de la propagation du son étant maintenant suffisamment connues, on pourra se servir de cette vitesse pour mesurer les distances horizontales ou obliques avec un degré d'approximation très suffisant dans un grand nombre d'opérations géodésiques. Tout travail de ce genre repose sur la mesure d'une base, opération longue, minutieuse, fatigante, difficile, souvent impossible à exécuter dans les pays de montagnes et sur certaines côtes. La vitesse du son sera un moyen sûr et facile de mesurer cette base, quels que soient les accidents du terrain. C'est surtout dans les travaux hydrographiques que ce moyen pourrait être employé, et un ingénieur distingué, M. Chazalon, en avait eu l'idée. Les navires de guerre étant toujours munis des instruments les plus embarrassants et les plus chers qui réclament cette opération, savoir, les canons et les chronomètres, on ne serait point arrêté par ces dépenses et ces difficultés de transport qui pourraient faire reculer le géographe qui s'engage au milieu des terres, loin des routes frayées. Supposons un navire mouillé en mer à une distance qui ne devra pas être moindre de 8 kilomètres; un canon est porté sur le rivage: en une nuit on tire vingt-cinq à trente coups réciproques du navire et du rivage; puis, par un calcul facile, on détermine la distance du navire au canon. Cette distance connue peut servir de base pour l'hydrographie d'une grande étendue de côtes.

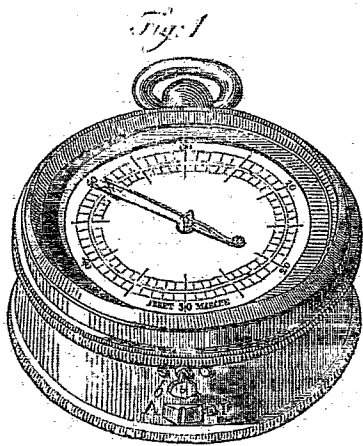


Fig. 2



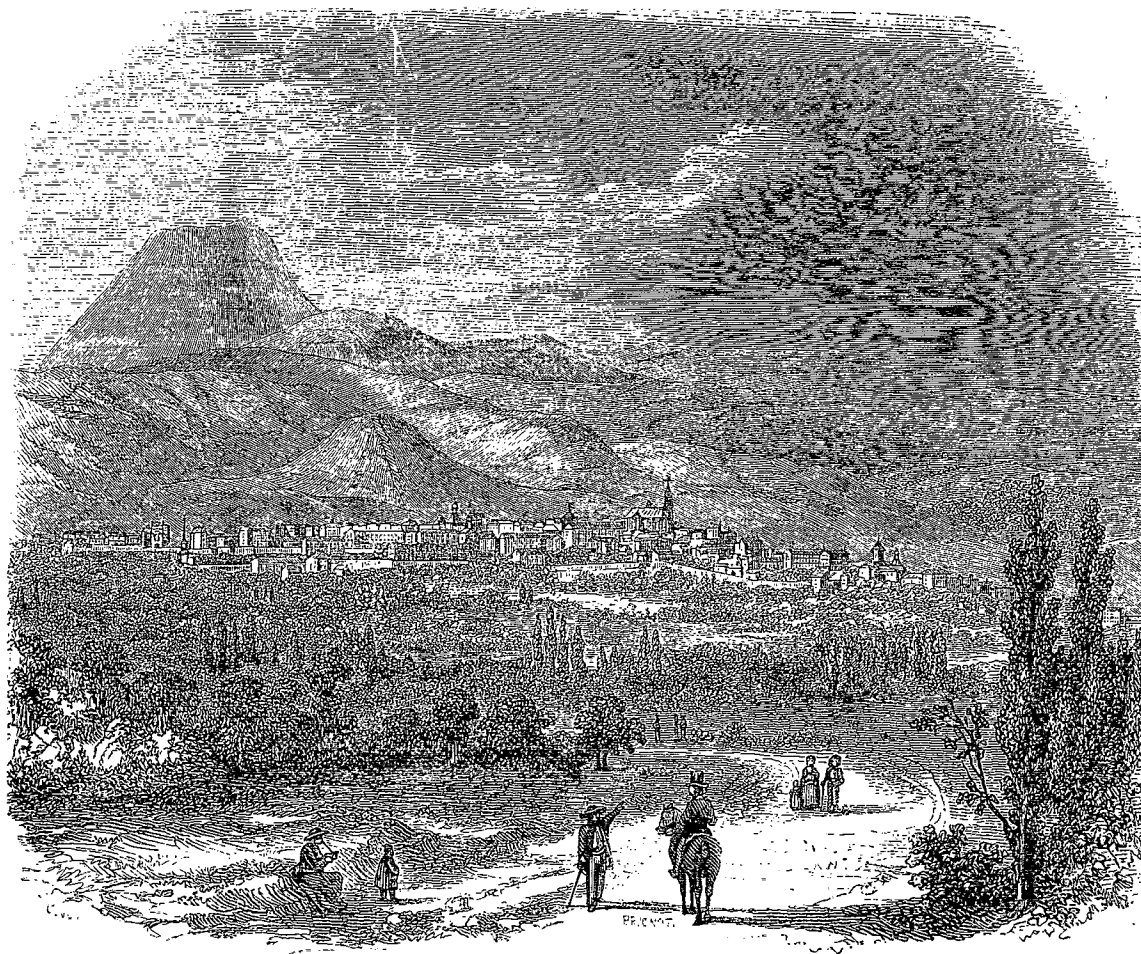
(Compteur à pointage.)

ment du nombre 322^m,25 trouvé par les observateurs hollandais pour la vitesse du son en plaine, qu'on pouvait affirmer déjà que le son se meut également vite dans un sens oblique que dans le sens horizontal.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 13.

CLERMONT-FERRAND, EN AUVERGNE.



(Vue de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme.)

Clermont-Ferrand est situé au pied du Puy-de-Dôme. La ville proprement dite n'a guère qu'une demi-lieue de tour; des boulevards, plantés de beaux arbres, forment comme une enceinte autour d'elle, et la séparent de plusieurs grands faubourgs. Elle présente aux yeux un aspect assez sombre, ses maisons étant construites et ses rues pavées, pour la plupart, avec une sorte de lave noirâtre qu'on tire des montagnes voisines.

Fléchier, qui avait vu Clermont en l'année 1665, lors de ces *grands jours*, sur lesquels il a laissé de si curieux mémoires (1), nous trace un plaisant tableau de la ville, telle qu'elle était à cette époque : — « Il n'y a guère de ville » en France, dit-il, plus désagréable; la situation n'en est » pas fort commode, à cause qu'elle est au pied des montagnes; les rues y sont si étroites que la plus grande y est » la juste mesure d'un carrosse; aussi deux carrosses y » sont embarrassés à faire damner les cochers, qui jurent bien » mieux ici que partout ailleurs, et qui brûleroient peut-être la ville s'ils étoient en plus grand nombre, et si » l'eau de mille belles fontaines n'étoit prête d'éteindre » le feu... » Pourtant, toute laide et mal bâtie que cette ville fût alors, elle ne laissait pas que d'être fort peuplée, et les familles y étoient singulièrement nombreuses. Une parente de Pascal y mourut âgée de quatre-vingts ans; quelques jours avant sa mort, elle avait fait le dénombrement de ses neveux et nièces, et en comptait *quatre cent soixante-*

neuf vivants, et plus de *mille* autres morts qu'elle avait vus durant sa vie.

Clermont s'est fort embelli depuis cette époque, quoique les traces de la vieille ville y subsistent encore presque partout; les rues et les places s'y sont considérablement élargies. — La place principale est celle de Jaude; elle présente la forme d'un carré long; le fameux père Bridaine y prêcha plusieurs fois, et, malgré l'étendue de la place, il savait, dit-on, faire entendre aux quatre coins son éloquente parole.

Sur le boulevard se trouve placée une fontaine que les habitants de Clermont regardent comme une des belles curiosités de leur ville. L'eau de cette fontaine est dirigée dans de petites cabanes, où elle tombe divisée en petite pluie sur des nids d'oiseaux, des bouquets de fleurs, des branches d'arbres, des grappes de raisins ou d'autres fruits, des animaux empaillés, etc.; l'eau couvre ces objets d'un sédiment calcaire tellement fin qu'il n'altère point leur forme, en leur donnant l'apparence de pétrifications. — Cette fontaine s'appelle de *Saint-Allyre*, comme le boulevard sur lequel elle se trouve.

La place du *Taureau*, située dans la partie la plus élevée de la ville, domine toute la campagne d'alentour. C'est de là qu'on aperçoit cette plaine délicieuse de la Limagne, dont M. de Chateaubriand nous a fait une si belle description, et qui a été de tout temps célèbre par sa merveilleuse fertilité.

Bâtie au douzième siècle et demeurée inachevée, la cathédrale de Clermont est d'une construction élégante et

(1) Ces Mémoires de Fléchier, inédits jusqu'à ce temps, viennent d'être publiés par M. Conod, bibliothécaire de Clermont.

hardie. L'église Notre-Dame du Port, beaucoup plus ancienne, semble appartenir aux premiers siècles de l'établissement du christianisme dans les Gaules; elle est éclairée par des arcades, au lieu d'ogives, et chargée d'inscriptions en lettres romaines.

L'histoire de Clermont, comme celle des villes heureuses, se peut résumer en quelques lignes: — Clermont, l'ancienne *Augustonemum*, fut la capitale du comté d'Auvergne, et les suzerains de ce comté prirent souvent le titre de comtes de Clermont. L'évêché est un des plus anciens sièges de France; il compte Massillon parmi ses prélats. — En 1095, se tint dans Clermont un concile à la suite duquel le pape Urbain II prêcha la première croisade. — En 1212, Clermont fut réuni à la couronne par Philippe-Auguste. — En 1374, Charles V y convoqua les états-généraux. — Montferrand était alors détaché de Clermont; il formait une petite ville, rivale de sa voisine, et défendue par un château fort, la meilleure place de guerre de toute l'Auvergne. Le gouverneur de Montferrand ne demandait à Henri IV que 400 écus pour rendre sa ville imprenable; mais le château ayant été détruit, Montferrand perdit toute son importance; ses établissements furent peu à peu transférés à Clermont, et, en 1633, un édit de Louis XIII ordonna la réunion des deux villes contiguës, sous le nom commun de Clermont-Ferrand.

Clermont est la patrie de Blaise Pascal, du jurisconsulte Domat, de l'héroïque d'Assas, etc. — Delille naquit dans les environs, et fut baptisé à Clermont même.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Suite. — Voy. p. 161, 174.)

10 janvier.

La moitié de ma vie est écoulée, et je n'ai pu encore parvenir à réfléchir pendant une demi-journée sur moi-même, sur ma destination, sur mon immortalité! O soif effrayante de la distraction, ennemie de la raison et de la vraie sagesse, destructive de la paix et de la félicité, quand serai-je débarrassé des entraves que tu mets à mon commerce avec moi-même? Je veux m'approcher du cercueil de mon ami avant qu'il soit fermé, et là, en présence de Dieu, m'abandonner à mes sentiments. Dieu me fera peut-être la grâce de bénir mes méditations, et de rendre ce jour, si important et si triste pour moi, le premier d'une vie nouvelle et meilleure.

J'ai descendu l'escalier, et je suis entré dans la chambre mortuaire. J'ai fermé la porte derrière moi, puis j'ai timidement découvert le cercueil, et enfin levé avec respect le linceul qui couvrait le visage glacé de mon ami. Là, presque à genoux, je l'ai contemplé; et mon cœur s'est rempli de pensées de tendresse et de regret. « Te voilà, me disais-je, ami, frère cher et fidèle, te voilà pâle et muet au terme de ta vie et de la misère humaine. Combien de douleurs et de joies partagées avec toi, combien de douces heures! combien n'ai-je pas appris de toi! combien, hélas! n'aurais-je pas pu en apprendre davantage! » On est venu à la porte, je me suis levé précipitamment en ôtant la poussière de mes genoux. Plus tard il m'a été possible de retourner dans cette chambre; j'y suis resté seul une demi-heure, et je ne puis dire combien cette solitude si solennelle m'a fait de bien. Cependant j'ai éprouvé une impression d'effroi devant les signes de décomposition; je n'ai pu supporter la vue du visage de mon ami. « Oui, me disais-je, en contemplant le cercueil à demi ouvert, j'en prends l'engagement devant ton bienheureux esprit, s'il lui est donné de m'entendre, je ne t'oublierai jamais, je vivrai comme si tu étais un témoin perpétuel de ma vie; cette main qui a touché la tienne ne fera que le

bien: cette bouche en fait le serment sur ton cercueil, elle ne prononcera plus que de bonnes choses. » J'ai refermé le cercueil avec des larmes de tendresse, et, remontant dans ma chambre, j'ai écrit ceci afin de rendre les impressions de cette heure plus durables. Sois toujours présente à ma pensée, heure sainte de mon serment; sois ineffaçable à mes yeux, chère image de mon bien-aimé endormi!

11 janvier.

Je suis arrivé à une hôtellerie, le cœur rempli de pensées de mort, et pénétré d'un sentiment d'incertitude sur ma propre vie. Trois ou quatre hommes étaient réunis dans la chambre commune. Ames grossières, pensais-je (ils parlaient le langage du peuple), combien vous voilà profondément enfoncés dans la nuit de la stupidité, éloignés de toute méditation, dépourvus de sensibilité, et cependant immortels comme moi, comme mon bienheureux ami, mortels aussi comme tous deux! Mais quel abîme entre vos pensées et celles de la mort et de l'éternité! Êtres infortunés, qui arrachera le bandeau de vos yeux? Ainsi pensais-je, et je m'irritais jusqu'à la folie, à chaque attitude, chaque geste, chaque parole de ces pauvres gens. Tantôt je les plaignais, tantôt je les méprisais du fond de l'âme. Je m'imaginai qu'ils devaient sentir ce que je sentais, qu'ils devaient être remplis de pensées aussi sérieuses que s'ils eussent quitté tout-à-l'heure le cercueil d'un ami chéri. Leurs rires, leurs mines, tout, jusqu'à leur pipe de tabac, me semblait d'une telle vulgarité, que j'étais presque tenté d'en faire le sujet d'un sermon. Cependant le sentiment de ma situation m'ayant ramené à moi-même, j'ai poussé vers le ciel quelques soupirs dont le principal mérite n'était pas l'humilité. M'étant placé dans un coin, je me suis mis à lire tout bas; mais, chagrin de n'être pas assez tranquille, j'ai demandé une chambre particulière. L'hôte, en me l'indiquant, m'a montré aussi le cabinet de son fils. « Mon fils, a-t-il dit, est chirurgien, et il est très fort en anatomie. » Il m'a engagé à voir ce cabinet plein de squelettes et d'embryons, ce qui ne me plaisait guère d'avance, mais à peine y ai-je mis le pied que je m'en suis réjoui, et que j'ai regardé cette circonstance comme une direction particulière de la Providence. Dès que j'ai été seul, je me suis mis à dessiner d'après nature une tête de mort. Puis, détachant la tête du squelette, je l'ai prise à la main et je l'ai considérée attentivement. Voilà, pensais-je, le crâne d'un homme qui fut vivant une fois comme je le suis maintenant. Une fois, peut-être, mon corps sera démembré de même et servira à orner le cabinet d'un anatomiste. Se peut-il que ma tête, le siège de tant de puissance, l'expression vivante de l'âme, une fois semblable à celle-ci, soit maniée et retournée comme elle? Ici, dans ce crâne que je tiens de mes deux mains, a habité quelque chose dont la valeur s'élevait plus haut que celle de la création matérielle tout entière. Ah! mon ami, mon ami, bientôt tu ne seras plus qu'ossements desséchés! Au moment même, entendant venir quelqu'un, j'ai replacé la tête sur son squelette. Il m'est venu l'idée de me procurer un crâne humain. Assurément cette vue me rappellera puissamment ma nature mortelle, assurément j'en deviendrai plus sérieux, plus sage, plus capable de garder le serment prêté sur le cercueil de mon ami. J'ai demandé à l'hôte si son fils n'aurait point de crâne de surplus que je pusse emporter avec moi. Cette demande a été tout-à-fait incompréhensible pour ce brave homme gai et éveillé; il a cru que je plaisantais. Qu'allais-je faire d'une tête de mort? m'a-t-il demandé en souriant. Je n'étais pas chirurgien, je ne voulais pas le devenir; cependant il n'en aurait pas moins une à mon service, il s'arrangerait bien pour cela avec son fils. Là-dessus il est allé dans la chambre voisine, il en a rapporté un beau crâne bien blanc, en a soufflé la poussière et me l'a remis

avec de grands éloges de l'habileté de son fils, et m'a engagé à le garder sans rien payer.

Jamais présent ne m'a été si précieux; je ne pouvais considérer cette tête que comme une sorte de sanctuaire, demeure passée d'un esprit immortel. J'aurais presque embrassé l'hôte dans ma reconnaissance. « C'est étrange, répétait-il, je n'ai rien vu de pareil en ma vie. Se tant réjouir pour une tête de mort; je devrais pourtant demander pourquoi? — Il y a peu de jours, lui répondis-je enfin, j'ai perdu un ami, et je voudrais maintenant avoir toujours présente à l'esprit l'idée de la mort qui m'attend une fois; ce crâne que vous venez si généreusement de m'accorder devra m'en faire ressouvenir. — Oh! n'est-ce que cela, a-t-il repris, alors les choses changeront bientôt pour vous. *Nullus dolor, quem non longinquitas temporis minuat atque molliat.* » Cette réponse m'a rendu moitié souriant, moitié embarrassé; j'ai enveloppé mon crâne, je suis rentré dans ma chambre où j'ai écrit jusqu'ici, et peu après je suis parti.

Quelques incidents sur la route, auxquels se joignait le désir de revoir bientôt ma femme et mes amis, m'ont donné, je dois le dire, quelque distraction, et rendu un peu de sérénité d'esprit. Il était environ quatre heures lorsque je suis arrivé; ma femme est accourue à ma rencontre. « Comment est notre ami? a-t-elle dit. — Hélas! il est déjà dans la tombe. » Mais j'ai répondu ce peu de mots sans larmes, et déjà bien loin des sentiments avec lesquels j'avais quitté le tombeau.

J'ai trouvé auprès de ma femme les demoiselles N... et leur frère. J'ai raconté d'abord beaucoup de choses de mon bienheureux ami; on a paru m'entendre avec intérêt, cela m'a rendu plus causeur, et... cela aussi m'a... distrait. L'attention qu'on mettait à mes récits, la part qu'on y semblait prendre, l'approbation qui m'était témoignée, et quelques autres petites circonstances encore, tout cela m'éloignait petit à petit des sentiments sérieux dont le matin encore mon cœur était rempli. Qu'est-il arrivé? que de récits en récits j'en suis venu à mon hôte, à son fils, au cabinet d'anatomie, à la sentence latine, sans cependant faire mention du crâne; car j'aurais eu honte de parler de ma joie, hélas! déjà bien obscurcie, en recevant le cadeau d'une tête de mort. Enfin, à force de raconter, j'en suis venu à babiller et même à rire.

Ma conscience n'était cependant pas tout-à-fait tranquille. « Me permettez-vous, mesdemoiselles, de fumer une pipe? vous me l'avez déjà permis une fois. » J'ai allumé ma pipe, pris un verre de vin, et au premier moment où l'on a cessé de parler, j'ai à peine osé me regarder moi-même. Je me suis tu quelques instants. Chacun a remarqué dans ma contenance un abattement qu'on a attribué au sentiment de la perte de mon ami, et chacun a essayé de me consoler, hélas! bien peu à propos. Je me suis en hâte retiré dans ma chambre, et là j'ai dessiné (Dieu soit loué de ce que j'ai pu le faire!) la compagnie de l'auberge et la compagnie de ce soir. Et où est donc, me suis-je demandé, la différence entre les deux? Ceux de ce matin riaient à grands éclats, moi je riais doucement. Ils avaient devant eux des pots de bière, moi un flacon de vin; ils se servaient de pipes courtes, moi d'une longue; ils ne parlaient que de choses insignifiantes, ils oubliaient leur nature mortelle d'abord, immortelle ensuite; mais ils ne revenaient pas du lit de mort et de la tombe d'un ami. Moi j'en reviens, j'en parle, et cependant en quelques instants j'oublie aussi bien qu'eux ma mort et ma vie future, et de plus qu'eux mon ami et mon serment.

La suite à la prochaine livraison.

Gondemar, roi des Wisigoths, qui régnait en Espagne vers 610, est le plus ancien souverain connu qui ait pris le titre de Majesté. (Labbe, *Collection des conciles*, t. V.)

MOYEN EMPLOYÉ A SIAM POUR DÉCOUVRIR UN VOLEUR.

Un homme ayant déclaré qu'on lui avait volé deux petites barres d'or, le magistrat, après avoir constaté le fait, fit amener toutes les personnes qui avaient eu accès d'une manière quelconque dans la chambre où elles étaient renfermées; puis il envoya chercher un sorcier. Celui-ci apporta une quantité d'argile sèche divisée en petits morceaux carrés. Après avoir interrogé toutes les personnes soupçonnées, qui toutes protestèrent de leur innocence, il alluma une espèce de cierge dans lequel il enfonça deux pièces de monnaie que lui remit le propriétaire de l'or, et récita une formule magique; puis il prit un morceau d'argile sèche, l'éleva trois fois au-dessus de sa tête avec beaucoup de cérémonies et le cassa en petits morceaux qu'il donna à mâcher à chacun des accusés. Tous ceux qui purent l'humecter assez vite de salive se hâtèrent de le recracher; de sorte que tout le bas de leur figure était barbouillé d'argile bleue. Une pauvre fille de quinze ans, qui eut fini la dernière, fut aussitôt déclarée coupable et fustigée.

Singapour chronique.

SALON DE 1845. — PEINTURE.

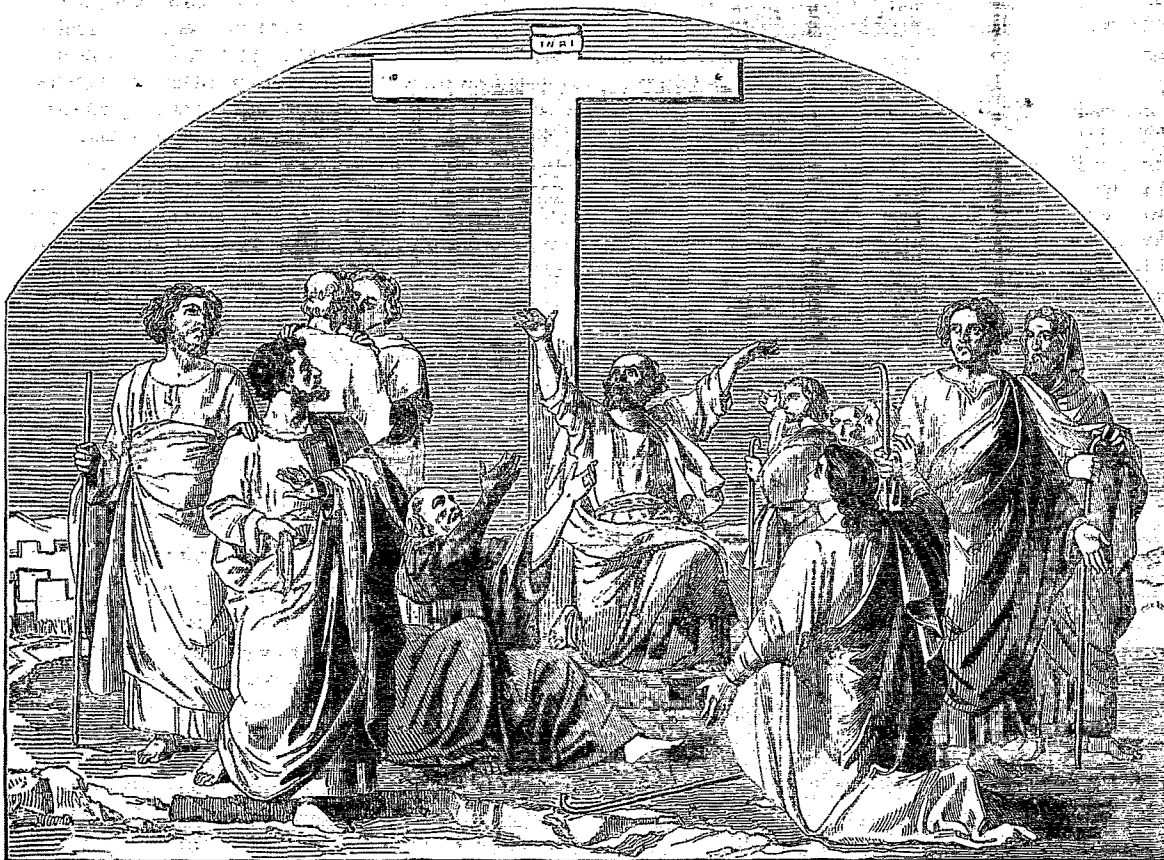
LE DÉPART DES APÔTRES, PAR M. GLEYRE.

Le sacrifice est consommé. Le maître les a quittés. Aussi longtemps qu'ils ont été sous le charme de la douce autorité de sa parole, de l'aimable et céleste expression de ses traits, comment se seraient-ils séparés? Avec sa mort commence pour eux une vie nouvelle. Leur tour est venu d'annoncer au loin les vérités qu'il leur a enseignées. S'il s'est retiré de leurs yeux, sa charité vit dans leur cœur, son courage et sa force dans leur âme, son éloquence sur leurs lèvres: désormais chaque disciple sera maître. Assez de pleurs, assez de gémissements, assez de baisers et d'étreintes à la croix sanglante. Le devoir commande, la conscience presse et s'agite, le monde attend. Pour la dernière fois, les voilà réunis sur le Calvaire, au pied de l'instrument du supplice, autour de saint Pierre qui prie avec eux le divin absent. Déjà ils ont à la main le bâton de bois; ils ont serré leurs ceintures, ils ont choisi leur sentier; encore quelques instants, et les douze apôtres renonceront pour le reste de leur existence terrestre au bonheur d'une vie en commun et d'une si tendre amitié; ils descendront la montagne dans douze directions opposées, et marcheront avec confiance, avec ferveur, à la conquête des âmes jusqu'au jour désiré où, à l'exemple de Jésus, pour prix de leur dévouement et de leurs travaux, ils rencontreront le martyre.

Un sentiment élevé de l'art a inspiré le choix de cette scène, qui sort du cercle des lieux communs de la peinture religieuse. Sous ce rapport, le sujet était heureux, mais l'exécution était difficile. Pour intéresser, pour émouvoir, les plus sûrs moyens sont, soit le mouvement, la passion, le contraste et l'éclat, comme dans la représentation des miracles, de l'arrestation au jardin des Oliviers, de la flagellation ou du crucifiement; soit la grâce, la beauté, comme dans les scènes où l'on groupe l'enfant Jésus, la Vierge, les anges ou les bergers. Mais arrêter le regard, captiver l'attention, ennoblir l'imagination, remuer le cœur en représentant seulement ces douze hommes, semblables comme des frères, simples dans leurs vêtements, dans leurs gestes, dans leurs physionomies, qui n'ont qu'une même pensée dont toute l'agitation est intérieure, c'était véritablement là une entreprise de maître. Le succès a complètement justifié la noble hardiesse de M. Gleyre. On s'est accordé à considérer ce tableau comme l'un des plus remarquables qui aient été exposés depuis plusieurs années. On loue unanimement dans la composition autant d'art et d'harmonie que de

sagesse ; les poses sont justes , les expressions sont variées ; les physionomies révèlent toutes une émotion contenue , une profonde ferveur , la sincérité et la fermeté de la foi . Le dessin est d'une rare distinction ; aucune partie

n'est négligée ; tout est fini autant qu'il convient : on sent le savoir et le goût dans les moindres détails . La couleur elle-même , agréable et vraie , atteste le bon esprit de l'artiste , qui s'est bien gardé d'affaiblir l'impression de



(Salon de 1845. — Le Départ des apôtres, par M. Gleyre.)

l'unité par un effet trop recherché et trop vif. Combien d'artistes se seraient laissé tenter par une étude de lever de soleil et de ciel d'Orient ? Nous croyons ne rien exagérer en disant que cette toile eût fait honneur même à nos peintres les plus estimés.

NOEUDS.

Les nœuds dont l'on fait continuellement usage, soit pour réunir des cordages entre eux, soit pour relier divers objets et consolider leur assemblage, sont plus ou moins compliqués et assujettis à des conditions qui dépendent du but qu'on se propose et de l'espèce de cordage employée.

Les figures détaillées que nous donnons ici des nœuds les plus usités suffiront, à l'aide d'une légende explicative, pour les rendre intelligibles à nos lecteurs.

1° Nœuds simples.

Fig. 1. — Gansé. On commence presque tous les nœuds par une gansé,

Fig. 2. — Nœud simple commencé.

Fig. 3. — Nœud simple fini.

Fig. 4. — Nœud double commencé.

Fig. 5. — Le même fini.

On peut faire ce nœud triple, quadruple, sextuple, en passant la corde dans la gansé trois, quatre ou six fois, suivant la longueur qu'on veut donner au nœud.

Fig. 6. — Nœud en lacs commencé. Pour le finir, on le serre en tirant les deux bouts en même temps.

Fig. 7. — Nœud de galère. La corde ne passe pas dans la gansé ; elle est retenue par un billot en bois. On peut faire ce nœud sans que les bouts de la corde soient libres, et il peut être considéré comme un des nœuds de raccourcissement dont nous parlerons plus bas.

2° Nœuds de jointures.

Fig. 8. — Nœud de tisseraud ouvert.

Fig. 9. — Le même fini.

Pour serrer ce nœud, connu sous le nom de nœud de filet, il faut tenir dans la même main les bouts *a* et *b*, et tirer le bout *c* ; sans cette précaution, il se déferait.

Fig. 10. — Nœud anglais ou de pêcheur commencé.

Fig. 11. — Le même serré.

Ce joint est extrêmement solide.

Fig. 12. — Nœud droit. On le nomme aussi nœud marin ou nœud plat. Il est très bon fait avec de petites cordes ; mais, fait avec de grosses cordes, il n'est solide qu'autant que les bouts sont liés aux cordes dont ils font partie. Il se défait facilement en tirant à la fois les bouts *a* et *b*, qui lui font prendre la forme indiquée fig. 13, dans laquelle la corde tendue peut facilement glisser dans les deux ganses *c* et *d*.

Fig. 14. — Jonction par un nœud simple.

Sur le bout d'une des cordes, on fait un nœud simple (fig. 2) non serré, dans lequel on fait passer le bout de l'autre corde en sens contraire du premier. Cet enlacement fait, on tire les deux cordes pour serrer le nœud. Il est très solide, facile à faire, et a l'avantage de maintenir les deux cordes sur le même axe pendant la tension, ce qui diminue les chances de rupture.

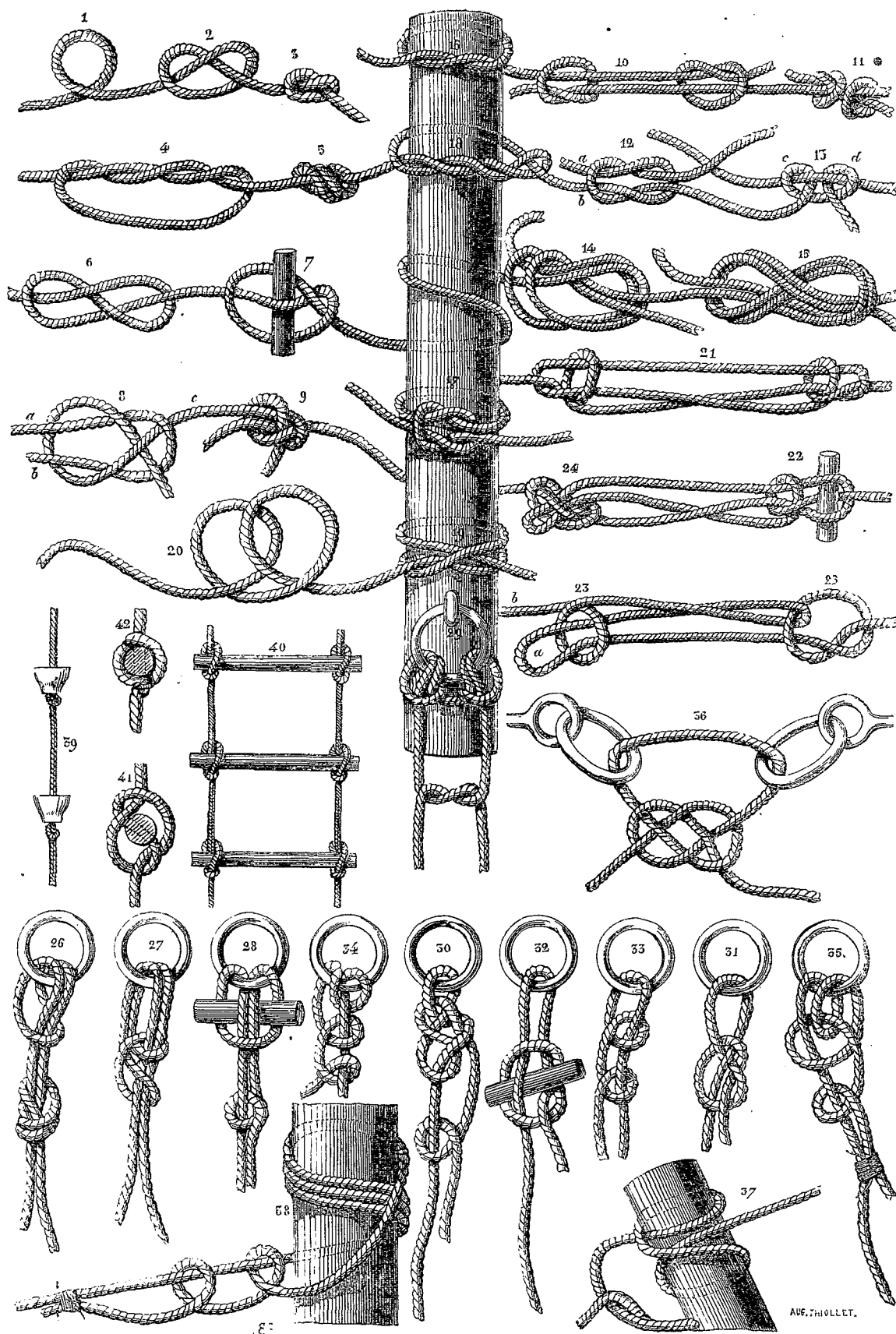


Fig. 15. — On peut faire le même genre de jonction en employant le nœud en lacs (fig. 6).

3° Les liens.

Fig. 16. — Nœud simple commencé.

Fig. 17. — Le même achevé.

Ce nœud est le même que celui de la fig. 12 : seulement il est fait ici avec la même corde qui entoure l'objet à lier. Pour qu'il se maintienne bien serré, il faut produire une pression sur le nœud simple (fig. 16).

Fig. 18. — Nœud coulant sur double clef. On appelle *clef* une boucle tordue sur elle-même. La clef est double ou triple quand elle est tordue deux ou trois fois. Cette torsion retient fortement le bout engagé sous la corde, et d'autant plus que le nœud coulant produit une forte pression sur les tours de la clef.

Fig. 19. — Ligature dite nœud d'artificier.

Ce nœud ne peut se desserrer, et son nom vient de ce qu'il est fréquemment employé par les artificiers. La fig. 20 le représente commencé.

4° Raccourcissement.

Les nœuds de raccourcissement sont employés pour réduire la longueur d'une corde que l'on ne veut pas couper. Nous ne donnerons pas ici le dessin de l'un des nœuds de ce genre, nommé nœud de chaînette, parce qu'il est généralement connu. Il est composé d'une suite de boucles passées l'une dans l'autre.

Fig. 21. — Raccourcissement à boucles et à ganses.

Pour faire ce nœud, il faut qu'un des bouts du cordage soit libre.

Fig. 22. — Raccourcissement à nœud de galère (voir la fig. 7).

On peut l'exécuter quoiqu'aucun des deux bouts du cordage ne soit libre.

Fig. 23. — Raccourcissement à jambes de chien.

On peut le faire quoique les bouts ne soient pas libres ; mais il n'est solide qu'autant qu'on fixe la boucle *a* après la corde *b*, au moyen d'une ligature faite avec de la ficelle.

Fig. 24. — Le même raccourcissement arrêté en galère ; ce qui dispense de faire des ligatures.

Fig. 25. — Raccourcissement par double boucle, passant dans des nœuds.

Ce raccourcissement ne peut être fait que si l'un des bouts est libre.

5° Amarrages sur organeaux.

Les organeaux sont de gros anneaux en fer, après lesquels on attache ou *amarre* les cordages par un bout pour retenir les objets auxquels ils sont fixés par l'autre (voyez 1840, p. 128 ; 1842, p. 262).

Fig. 26. — Amarre en tête d'alouette.

Fig. 27. — Amarre en tête d'alouette à double ganse.

Fig. 28. — Amarre en tête d'alouette sur boucle de galère.

On peut par ce moyen désamarrer subitement en enlevant le billot qui arrête le nœud.

Fig. 29. — Tête d'alouette triple.

Fig. 30. — Amarre par nœuds croisés.

Fig. 31. — Amarre par nœud coulant.

Fig. 32. — Amarre en boucle simple à nœud de galère.

Fig. 33. — Nœud de marine.

Fig. 34. — Nœud de réverbère.

Fig. 35. — Nœud de cabestan à clef. Il faut l'assurer au moyen d'une ligature.

Fig. 36. — Nœud pour amarrer sur deux organeaux. Il est connu dans l'artillerie sous le nom de nœud de prolonge.

6° Amarrages sur pieux.

Ce genre d'amarrage est employé pour arrêter des bateaux au moyen de pieux enfoncés sur le bord des quais ou des rivières.

Fig. 37. — Nœud de batelier.

Fig. 38. — Amarrage à clef.

7° Echelles de corde.

Fig. 39. — Echelle à un seul brin. On fait sur la corde des nœuds simples (fig. 3), et entre chaque nœud on place un billot qui tient lieu d'échelon.

Fig. 40. — Fragment d'une échelle à deux brins. Les échelons sont fixés par un nœud nommé nœud d'échelon, qui est ici vu de face.

La fig. 41 le représente avant d'être serré, et la fig. 42 vu de profil.

SUR LA FÉLICITÉ.

Horace Walpole écrivait, en 1770, à madame Du Defant, alors âgée de soixante-treize ans :

« Vous renoncez, dites-vous, à l'espérance d'être heureuse ! Comment une telle espérance a-t-elle pu vous durer si longtemps ? C'est une des illusions de la jeunesse. Toute expérience mondaine prouve qu'à moins de folie on ne doit aspirer à rien de plus qu'à la tranquillité. Les gens qui ont le cœur et l'esprit tranquilles sont les gens heureux. Si la félicité pouvait exister ici-bas, elle se détruirait elle-même, ne fût-ce qu'à cause du désespoir qu'on aurait de la certitude qu'il faudrait qu'elle finit. »

La courbe décrite par une simple molécule d'air ou de vapeur est réglée d'une manière aussi certaine que les orbites planétaires : il n'y a de différence entre elles que celle qu'y met notre ignorance.

LAPLACE.

UNE VISION INFERNALE

AU ONZIÈME SIÈCLE.

Pendant la première moitié du moyen-âge, la littérature proprement dite n'existait plus que de nom, et les seuls poètes étaient les chroniqueurs et les hagiographes. C'est dans ces écrivains que l'on trouve le germe des idées poétiques qui plus tard ont fait fortune. Les récits de visions y sont fréquents, et le suivant est le plus saisissant de tous ceux que nous avons lus. Sans prétendre aucunement que Dante l'ait connu, il suffira pour montrer combien, deux siècles avant lui, l'enfer occupait les esprits. Nous nous servons de la traduction de la collection des Mémoires donnée par M. Guizot.

« Il y avait, raconte Ordéric Vital (1), dans un village que l'on appelle Bonneval, un prêtre nommé Gauchelin. L'an de l'incarnation 1092, au commencement de janvier, ce prêtre alla de nuit visiter un malade. Il revenait seul et se trouvait loin de toute habitation, lorsqu'il entendit un grand bruit comme d'une armée considérable. Ayant voulu se retirer vers quatre néfliers qu'il avait aperçus dans un champ, un homme d'une énorme stature, armé d'une grande massue, le devança dans sa course, et levant son arme sur sa tête lui dit : « Arrête-là ! n'avance pas davantage. » Aussitôt le prêtre s'arrêta glacé d'effroi, et, appuyé sur le bâton qu'il portait, resta dans l'immobilité. L'homme armé de la massue se tint auprès lui, et sans lui faire de mal attendit le passage de l'armée. Voilà qu'une grande troupe de fantassins se mit à passer, emportant sur leur cou et leurs épaules des moutons, des habillements, des meubles et des ustensiles de toute espèce, comme ont coutume de faire les brigands. Cependant tous gémissaient et s'encourageaient à redoubler de vitesse. Le prêtre reconnut parmi eux plusieurs de ses voisins qui étaient morts récemment, et il les entendit se plaindre des supplices cruels dont, à cause de leurs crimes, ils éprouvaient les tourments. Ensuite passa une troupe de porte-morts auxquels se réunit à l'instant le géant dont nous avons parlé. Ils étaient chargés d'environ cinquante cercueils, dont chacun était soutenu par deux porteurs.

» Ensuite vint à passer une troupe de femmes dont la multitude parut innombrable au prêtre. Elles étaient mon-

(1) Histoire des ducs de Normandie, liv. VIII.

tées à cheval sur des selles de femmes, dans lesquelles étaient enfoncés des clous enflammés. Le vent les soulevait fréquemment à la hauteur d'une coudée, et les faisait retomber aussitôt sur les clous ardents. Horriblement tourmentées par les piqûres et les brûlures, elles vociféraient des imprécations, et confessaient publiquement les péchés pour lesquels elles étaient punies.

» Le prêtre reconnut dans cette troupe quelques dames nobles, et vit les chevaux et les mules avec les selles de plusieurs femmes qui vivaient encore.

» Peu après, il aperçut une troupe nombreuse de clercs et de moines, leurs juges et leurs supérieurs, des évêques et des abbés, portant leur crosse pastorale; les clercs et les évêques étaient vêtus de chapes noires; les moines et les abbés de capuchons de la même couleur. Tous gémissaient et se plaignaient; quelques uns imploraient Gauchelin par son nom, et le suppliaient, à cause de leur ancienne amitié, de prier pour eux. Ce prêtre rapporte qu'il avait vu là beaucoup de personnages d'une grande considération que l'opinion commune croyait placés dans le ciel au milieu des saints.

» A cet épouvantable aspect, tout tremblant et appuyé sur son bâton, il s'attendait à des choses plus épouvantables encore. Il vit ensuite s'avancer une grande armée; on n'y remarquait aucune couleur, si ce n'est le noir et un feu scintillant. Tous ceux qui la composaient étaient montés sur des chevaux gigantesques; ils marchaient armés de toutes pièces, comme s'ils avaient volé au combat, et portaient des enseignes noires. Il vit parmi eux Richard et Baudouin, fils du comte Gislebert, qui étaient morts depuis peu, ainsi que beaucoup d'autres dont je ne puis déterminer le nombre.

» Gauchelin, après avoir vu passer cette nombreuse troupe de chevaliers, se mit à réfléchir ainsi en lui-même : « Voilà sans doute les gens de Herlequin; j'ai ouï dire que quelques personnes les avaient vus parfois; mais, incrédule que j'étais, je me moquais de ces rapports, parce que je n'avais jamais eu d'indices certains de pareilles choses. Maintenant, je vois réellement les mânes des morts. Toutefois, personne ne me croira quand je raconterai ce que j'ai vu. Je vais donc me saisir d'un des chevaux libres qui suivent la troupe; je vais le monter aussitôt, je le conduirai chez moi, et je le ferai voir à mes voisins pour leur inspirer de la confiance dans mon récit. »

» Aussitôt il saisit la bride d'un cheval noir; mais celui-ci se débarrassa vigoureusement de la main qui s'emparait de lui, et s'enfuit vers la troupe des noirs. Le prêtre se tint encore au milieu du chemin, et se présentant devant un cheval qui venait à lui, il étendit la main. L'animal s'arrêta pour attendre le prêtre, et soufflant par ses naseaux, il jeta en avant un nuage grand comme un chêne très élevé. Alors le prêtre mit le pied gauche à l'étrier, saisit les rênes, porta la main sur la selle; mais aussitôt il sentit sous son pied une chaleur excessive comme un feu ardent, tandis que par la main qui tenait la bride un froid incroyable pénétra jusqu'à ses entrailles.

» Tout-à-coup quatre horribles chevaliers survinrent, et jetant des cris terribles proférèrent ces paroles : « Pour quoi vous emparez-vous de nos chevaux? Vous viendrez avec nous. Aucun d'entre nous ne vous a fait de mal, tandis que vous entreprenez de nous enlever ce qui nous appartient. » Le prêtre, excessivement effrayé, lâcha le cheval. Trois chevaliers ayant voulu le saisir, un quatrième leur dit : « Lâchez-le, et laissez-moi m'entretenir avec lui. » Il voulut ensuite charger Gauchelin de divers messages pour sa femme et ses enfants, et sur le refus du prêtre, il se précipita sur lui et le saisit à la gorge. Le malheureux ne fut délivré que par l'intercession d'un autre chevalier qui se fit reconnaître à lui pour son frère, et causant lon-

guement avec lui, lui parla en termes touchants de leur enfance.

» Pendant leur entretien, Gauchelin remarqua au talon du damné, vers son éperon, une espèce de grumeau de sang de la forme d'une tête humaine. Tout étonné, il lui en demanda la raison. « Ce n'est pas du sang, répartit le chevalier, c'est du feu, et il me paraît d'un poids plus grand que si je portais sur moi le mont Saint-Michel. Comme je me servais d'éperons précieux et fort pointus pour arriver plus vite à répandre le sang, j'en porte avec raison un énorme poids à mes talons. » A ces mots, le chevalier s'enfuit précipitamment. Toute la semaine le prêtre resta gravement malade; ensuite il vécut près de quinze années bien portant.

» C'est de sa propre bouche, ajoute Ordéric Vital, que j'ai appris ce que je viens d'écrire, et beaucoup d'autres choses que j'ai mises en oubli. J'ai vu aussi sa figure meurtrie par l'atouchement de l'horrible chevalier. »

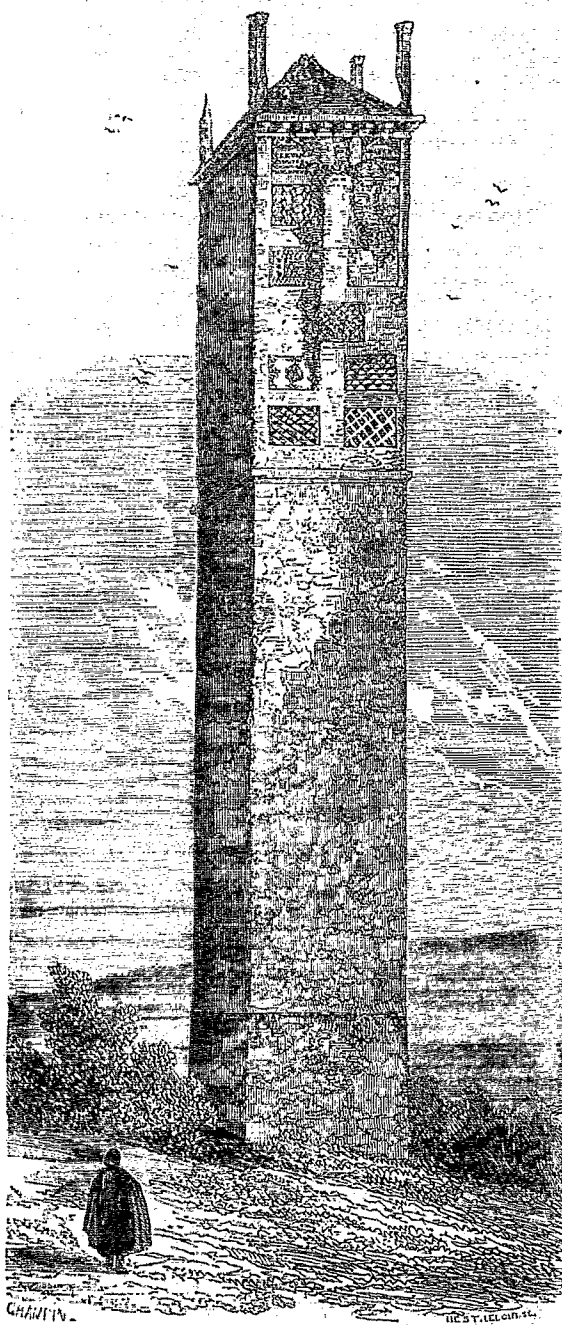
LA PILE CINQ-MARS.

On nomme ainsi un monument romain fort curieux, situé sur la rive droite de la Loire, à quatre lieues de Tours, près du village du même nom. Ce monument, sur lequel se sont beaucoup exercés les antiquaires qui ont étudié la Touraine, est un pilier quadrangulaire d'environ 29 mètres de hauteur sur 4 mètres de largeur à chaque face. Le massif était primitivement surmonté de cinq piliers de 3^m,25 de hauteur, dont quatre, situés aux quatre angles, subsistent encore, tandis que le cinquième, placé sur le sommet, a été renversé par un coup de vent dans le courant du dix-huitième siècle. L'édifice est entièrement construit à l'extérieur en briques romaines de la plus belle fabrication. L'épaisseur de ce revêtement est d'environ un mètre, et l'intérieur du massif, qui est entièrement plein, est formé de pierrailles noyées dans du mortier.

Aux deux tiers environ de sa hauteur, la pile est décorée d'un cordon formé par deux rangs de briques en saillie, et entre ce cordon et l'entablement sont disposés, sur la face méridionale du monument, onze compartiments quadrangulaires remplis par des mosaïques de dessins variés. Ce genre de décoration donne à cette tour une physionomie tout-à-fait originale. Une partie de ces mosaïques est dégradée par un accident qu'il est difficile d'expliquer, car on ne devine pas le motif qui aurait pu porter la main de l'homme à s'élever jusque là pour opérer une entaille de ce genre. M. de La Saussaye, qui a inséré une description du monument dans les Mémoires des antiquaires, pense cependant que c'est à la cupidité ou à la curiosité qu'il faut attribuer le méfait. Les gens du pays, dont l'opinion a été suivie par La Sauvagère, disent que ces écorchements sont dus à des coups de canon tirés autrefois du château de Villandry, situé de l'autre côté de la Loire. Ils regardent du reste la pile comme un ouvrage des fées. Il me semblerait plus naturel d'attribuer l'accident en question à un effet de la foudre qu'à une méchanceté dont on ne saurait découvrir le but. Les mosaïques subsistantes sont d'un travail fort simple et d'un style qui convient à la sévérité militaire. La disposition de leur ensemble atteste une certaine recherche, mais dont il est difficile d'apprécier l'intention. Elles paraissent se rapporter à ce que Vitruve appelle *parvimenta sectilia*. En somme, le dessin général du monument est grave et correct.

Il n'y a pas de doute qu'il ne doive être attribué aux Romains. M. de Caumont n'hésite pas à le ranger, avec les autres édifices analogues, tels que la pile de Pirelonge, la tour d'Ebuon, etc., parmi les restes que la main de ces conquérants a laissés sur notre territoire. Ces sortes de pyramides étaient, ou des tombeaux élevés à des person-

nages illustres, ou des édifices érigés en souvenir de quelque victoire, ou des bornes marquant la limite des provinces. Près du pont de l'Arc, en Provence, dans la plaine où Marius défit les Cimbres, on remarque les ruines d'un édifice carré du même genre que la tradition attribue à Marius. Jean de Marmoutiers, qui écrivait au douzième siècle, et en profitant, comme il le dit lui-même, des chroniques antérieures, donne la description d'une construction analogue, élevée pareillement sur les bords de la Loire, dans le camp romain d'Amboise, et qui peut servir à jeter quelque lumière sur celle dont il s'agit ici. « Dans la partie supérieure de la montagne, dit-il, dans le lieu qui est appelé encore aujourd'hui Mont-Rond, César construisit avec beaucoup d'art une maison de bois sur le côté de laquelle



(La Pile Cinq-Mars, en Touraine.)

il plaça une salle de pierre... Là il éleva, en forme de tour, un massif de pierres polies, et par dessus il plaça une statue de Mars d'une grandeur merveilleuse. » (*Lib. de comp.*

castri abasia, c. 1.) Il s'agit certainement là d'une pile analogue à celle de Cinq-Mars, et les débris d'une salle qui existait près de cette dernière, et qui s'est conservée longtemps sous le nom de Salle-César, complètent l'analogie avec l'édifice d'Amboise. Sulpice Sévère parle, dans la vie de saint Martin, d'un temple et d'une idole de Mars que ce saint détruisit à Amboise, et c'est sans doute le monument même dont Jean de Marmoutiers nous a conservé la mémoire. Le temple de Mars qui se serait joint à la pile de Cinq-Mars aurait sans doute été détruit dans le même temps et par les mêmes mains.

Le village auprès duquel se trouve notre monument ayant porté pendant tout le cours du moyen-âge le nom de Saint-Maars ou Saint-Médard, on pourrait voir dans cette circonstance une nouvelle indication de l'ancienne existence d'un temple de Mars dans cette localité. On sait en effet que, dans les premiers temps du christianisme, les peuples rattachèrent presque partout, au moins nominale-ment, les anciennes croyances aux nouvelles : saint Marc ou saint Maars ou saint Médard sont généralement honorés sur les emplacements primitivement consacrés au dieu Mars, comme saint Denis, saint Bach et saint Eleuthère sur ceux qui avaient appartenu à Bacchus, connu aussi chez les anciens sous les noms de Denis et d'Eleuthère. M. de La Saussaye, dont l'autorité semble devoir faire loi, se range à cette opinion. « Nous regardons, dit-il, la pile Cinq-Mars comme un monument élevé au dieu de la guerre, en souvenir de quelque bataille importante, comme le fut, par exemple, celle qui mit fin à la grande coalition gauloise sous Tibère. En effet, le style de l'édifice et du mur qui l'avoisine nous semble appartenir à l'époque du Haut-Empire par la beauté et la sévérité de leur exécution, et encore par l'absence, dans le revêtement de la muraille antique, de ces assises de briques dont l'usage était déjà général dans les constructions de petit appareil dès avant le règne de Galien, quoiqu'on le rapporte ordinairement au temps de ce prince. »

On pourrait cependant aussi, comme l'ont fait quelques antiquaires, ne voir dans ce monument qu'une colonne purement limitante. Bailly le nomme *pile des cinq marques de César*. C'était une espèce de terme surmonté de cinq autres termes ou marques. Dans cette hypothèse, l'orthographe de *Cinq-Mars* ne serait pas tout-à-fait vicieuse, et dériverait naturellement de celle de cinq marques (*quinque marcæ*), qu'au dix-septième siècle on aurait remplacée par *quinque marles*. Ce monument aurait alors marqué les limites de l'Anjou et de la Touraine. Du reste, comme le remarque M. de La Saussaye, rien n'empêche qu'il n'ait rempli la double destination de trophée militaire et de colonne terminale. Les deux formes orthographiques *Cinq-Mars* et *Saint-Mars* seraient dans ce cas également bonnes, et auraient été usitées simultanément en conséquence du souvenir qu'elles offraient de la consécration de la pile au dieu *Mars* et ensuite *saint Mars*, et en même temps des cinq marques qui la surmontaient.

Remarquons encore ce dernier trait, qui doit inspirer pour cet édifice quelque intérêt : c'est qu'il caractérise une époque où les Romains pour célébrer leurs victoires élevaient des monuments en l'honneur de la divinité à laquelle ils rapportaient leur gloire et leurs succès ; tandis que plus tard, dans la pleine décadence de leur religion, les vainqueurs, ne songeant plus qu'à se glorifier et se préférant aux dieux, n'ont plus élevé, dans ces circonstances, que des arcs de triomphe consacrés à leur propre personne.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

UN GROUPE EN MARBRE,
PAR PERSICO.



(La Découverte de l'Amérique, groupe en marbre par Persico, sur l'une des façades du Capitole de Washington.)

Ce groupe a été ajouté l'an dernier aux sculptures qui décorent extérieurement le Capitole de Washington ; il couronne le portique de l'est (1). Le sujet est la découverte du Nouveau-Monde. Christophe Colomb foule enfin cette terre devinée par son génie ; il se tourne vers l'Europe, et il lui montre un globe, signe de la forme véritable de la terre, que l'ignorance et l'envie s'étaient obstinées à considérer comme une hypothèse chimérique. Tandis qu'il s'abandonne ainsi tout entier aux pensées qui remplissent son âme d'un sérieux enthousiasme, une femme indienne le regarde avec admiration et en même temps avec crainte : à ses yeux, Colomb est une apparition surnaturelle, un demi-dieu ; on sent qu'elle ne sait si elle doit fuir ou se prosterner.

La différence de la civilisation entre les deux races est exprimée par la mollesse et par la nudité même de cette femme, opposées à la mâle énergie et à la noble attitude du héros européen. Les journaux des Etats-Unis ont tous fait un grand éloge de cette composition, qu'il serait difficile de juger sur une simple esquisse. On loue unanimement dans la figure de Colomb l'expression de la supériorité intellectuelle et de la dignité morale ; on trouve dans la jeune Indienne tous les caractères distinctifs de la race qu'elle représente. C'est à Naples que M. Persico a exécuté ce groupe, auquel il a consacré cinq années de travail. Le costume de Colomb est, dit-on, d'une fidélité rigoureuse : l'artiste a copié une armure qui avait appartenu à ce grand homme, et que ses descendants conservent à Gnoa. Le marbre a été tiré de la carrière de la Palla, à Sira-Verra,

(1) Voy. sur cet édifice, 1835, p. 156.

TOME XIII. — JUIN 1845.

entre Pise et Carrare. M. Persico avait déjà été chargé précédemment de deux figures pour la décoration du Capitole de Washington : la Paix et la Guerre. On cite comme un chef-d'œuvre une autre statue colossale du même édifice, inaugurée l'an dernier : George Washington, par Greenough.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Suite.—Voy. p. 161, 174, 186.)

13 janvier.

On a frappé à ma porte : c'était N..., et j'ai vu tout de suite qu'il désirait une aumône. « Que voulez-vous ? » C'était un prêt de dix écus. Je sais qu'il est honnête homme, me suis-je dit en moi-même, mais il sera difficilement en état de me les rendre. « Mon ami, quelle sûreté me donnerez-vous ? — Ma probité, » a-t-il répondu. Pourquoi désirais-tu davantage, ô cœur pauvre et défiant ? Pourquoi te tourmenter de la crainte secrète de perdre, quoi ? dix morceaux de métal que j'ai déjà reçus en don. Et le monde te nomme charitable, et il loue ta générosité !... Ces pensées traversaient mon esprit avec la rapidité de l'éclair. A la fin j'ai dit avec l'air un peu surpris : « Je verrai ce que je ferai ; ce serait bien difficile ; je ne sais ; c'est beaucoup. » Cependant j'étais déjà résolu au fond de mon cœur à tout donner, et je savais que je le pouvais. Pourquoi feindre de trouver la chose si difficile ? Quelle ridicule affectation ! Pourquoi gâtais-je ainsi une bonne action ? J'ai compté l'argent, je m'en suis fait donner un reçu, et je me suis remis à mes affaires.

Vers onze heures, M. le régent N... est venu me trouver : « Est-il vrai, m'a-t-il dit, que notre ami soit mort ? Et vous ne m'en disiez rien, et il a fallu que je l'apprisse par d'autres ! » La physionomie singulière qu'il se donnait pour paraître triste m'a été insupportable. Je me suis excusé et je lui ai répété quelques discours du bienheureux défunt. Mais combien n'ai-je pas souffert lorsque je l'ai entendu, lui qui se pique des plus nobles sentiments, interpréter les belles et fortes expressions de mon ami sur l'ambition comme de vaines paroles, divagations de l'esprit affaibli d'un mourant. « Qu'il est triste, ai-je dit, que nous n'ayons pas assez d'impartialité pour accorder autant de confiance à un honnête homme qui meurt, et dont l'humilité et la simplicité sont si fort au-dessus du soupçon d'hypocrisie, qu'aux vivants les plus sages, le plus souvent aveuglés malgré eux par tant de préjugés et de retours vers les choses du monde ! » Il a rougi. « Vous ne devez cependant pas croire que je tiens notre ami pour un hypocrite. — Non, certainement, ai-je dit ; mais je désire que vous sentiez la vérité de ce qu'il a dit à sa dernière heure avec conviction et simplicité, autant que je l'ai sentie moi-même à son lit de mort. »

16 janvier.

J'ai travaillé tout le jour ; deux visites seulement m'ont interrompu et ne m'ont pas laissé grand'chose de bon après elles. Pourquoi ne puis-je pas toujours diriger la conversation sur des sujets utiles ? pourquoi me laissés-je si facilement entraîner par les autres ?

Vers le soir, j'ai lu les Satires de Rabener. Je ne connais aucun satirique aussi moral que lui ; dans tous les caprices de sa verve, on reconnaît les intentions honnêtes qui le guident. Combien sous ce rapport il me paraît surpasser Swift ! Cependant sa lecture ne m'a pas été utile aujourd'hui ; je suis tombé dans le rire, et les idées sérieuses se sont envolées.

M... nous a fait inviter à dîner pour demain. J'ai éprouvé quelque inquiétude à ce sujet, mais il m'a semblé que j'aurais voulu me cacher ce trouble à moi-même, j'aurais voulu

passer par dessus : mauvais signe, mon cœur ! Pourquoi ne veux-tu pas te mettre de bonne volonté à rechercher s'il est bien de dissiper ainsi la meilleure partie du jour de demain ? Puis-je d'une part me cacher que la délicatesse du repas où je suis invité a déjà quelque attrait pour mon palais sensuel ; et d'autre part me dissimuler qu'un jour si agité et si bruyant n'a jamais été avantageux, mais, au contraire, toujours nuisible à mon cœur et à ma conscience ?

17 janvier.

Jour perdu, jour pendant lequel je n'ai pu rassembler mes pensées de manière à former quelques réflexions raisonnables, et bien moins encore inscrire mes idées et mes sentiments dans mon journal. Jour consumé dans la folie et la vanité ! jour dont le souvenir me fera longtemps rougir ! Et c'est là avoir vécu un jour pour l'éternité !

18 janvier.

J'ai passé presque toute la matinée à faire quatre dessins qui doivent me rendre d'autant plus ineffaçables quelques situations où je me suis trouvé hier, et qui sont propres à me donner autant d'instruction que de confusion. Si je voulais consigner par un semblable travail tous mes sentiments et toutes mes pensées, je n'aurais pas fini en un jour.

Je partis, et d'abord une heure ou une heure et demie fut perdue à s'envisager et à babiller. Mais, me disais-je, il était impossible de dire là quelque chose de bon : c'eût été la plus ridicule, la plus insupportable affectation du monde de vouloir à toute force faire pénétrer dans ce babil quelque idée morale. D'ailleurs on ne disait rien qui fût mal.

On se mit à table. On en vint à conter des histoires ; on rit, je ris aussi, et je me sentis la démanaison déplorable d'entretenir et d'intéresser la compagnie par mes récits ; j'ouvris ma provision d'à-propos tant et si bien qu'il ne me resta plus un seul grain de sérieux dans l'âme. Chaque moment de relâche entre une anecdote et une autre me mettait dans l'embarras.

La perte d'un jour, quelle perte irréparable ! Un marchand qui, un jour où il aurait pu gagner mille écus, n'en aurait gagné que trois ou quatre, se persuaderait difficilement qu'il a fait une bonne journée ; tandis qu'un autre, peut-être, qui ne gagne en plusieurs jours que peu ou rien, trouvera cette somme considérable, tout insignifiante qu'elle est. Celui qui sait quel bien on peut faire dans un jour, celui-là seul peut pleurer assez la perte d'un jour dissipé. Les adieux de mon bienheureux ami me reviennent involontairement à l'esprit. S'il s'agissait de tout autre homme, que penserais-je d'un jour perdu ainsi, et combien plaindrais-je celui qui l'aurait perdu si je le considérais de l'œil d'un mourant ?

20 janvier.

Je me suis levé vers six heures. Il faisait froid, et j'ai eu la pensée de me remettre au lit, mais j'ai lutté contre la tentation.

J'ai renvoyé à M. O... un livre qu'il m'avait prêté depuis longtemps. Pour me décider, j'ai eu besoin de me rappeler mon ami, autrement j'aurais encore ajourné ce devoir, non par un sentiment d'injustice ou d'avidité, Dieu le sait, mais par paresse, par amour de mes aises, par une sorte de honte d'avoir si longtemps gardé le livre.

Après dîner, la servante m'a demandé si elle pouvait balayer ma chambre. — Oui, à condition qu'elle ne toucherait pas mes livres et qu'elle ne renverserait pas mes papiers les uns sur les autres. — Je ne lui ai pas dit cela avec l'accent facile et naturel d'un cœur à l'aise ; non, l'inquiétude et la crainte secrète qu'il n'en résultât quelque accident pour moi agitaient mon esprit. Un moment après son départ, j'ai

dit à ma femme : « Pourvu qu'elle ne me jette pas tout sens dessus dessous ! » Ma femme est sortie doucement pour recommander à la fille de prendre garde. « La chambre n'est-elle pas prête ? » ai-je crié du bas de l'escalier. Mais, au lieu d'attendre la réponse avec patience, je suis monté immédiatement, et, en entrant dans la chambre, j'ai vu la servante pousser avec le manche du balai une écriture de dessus la tablette aux livres, et la renverser. Elle s'est fort effrayée, et je lui ai dit rudement qu'après toutes les recommandations que je lui avais faites, elle n'était qu'une bête brute. Ma femme s'est approchée de moi doucement et d'un pas timide ; mais, au lieu d'avoir honte, je me suis emporté de nouveau ; je me suis plaint et lamenté comme si mes papiers les plus importants eussent été perdus : cependant l'encre n'avait atteint que quelques feuilles blanches. La fille a cherché l'occasion de fuir, et ma femme est venue à moi avec une douceur craintive : « Mon cher ami, » m'a-t-elle dit. Je l'ai regardée d'un air de mauvaise humeur. Elle m'a embrassé. J'ai voulu lui échapper. Elle a pressé quelques moments son visage sur le mien. Alors j'ai commencé à être honteux. Je me suis tu, et à la fin j'ai fondu en larmes. « Misérable esclave de mon tempérament ! me suis-je écrié, je n'ose plus lever les yeux. — Il s'est cependant passé des jours et des semaines, a repris ma femme, pendant lesquels tu ne t'es pas laissé entraîner une seule fois par la colère. »

Il m'est venu une visite ; nous avons causé de nouvelles, de livres, fumé une pipe, et je me suis presque entièrement oublié moi-même. La servante a apporté du tabac, j'osais à peine la regarder ; je me sentais comme un aiguillon au travers de l'âme, et cependant j'étais secrètement satisfait de n'être pas seul en la revoyant la première fois après ma scène de colère, car je n'aurais su quelle figure faire. Elle paraissait elle-même honteuse et humiliée comme si elle eût voulu me demander pardon. Cela m'a presque arraché une larme. Lorsqu'elle a été hors de ma chambre, je me suis de nouveau distrait, et, vers les cinq heures, mon ami m'a quitté aussi. Je l'aurais volontiers gardé plus longtemps, car je craignais de me retrouver avec moi-même. J'ai cherché à lire quelque chose.

27 janvier.

Mon jour de naissance.

Je sais que devant l'éternité tous les jours sont égaux ; il me semble cependant que les hommes doivent distinguer certains jours et les consacrer à des méditations particulières. Le jour qui nous rappelle si naturellement celui de notre naissance mérite sans doute cette solennisation morale. C'est ainsi que je l'envisage depuis plus de douze ans. Dès longtemps il a eu pour moi quelque chose de saisissant et de grave ; mais plus j'avance dans ma vie, plus il me devient important et sacré. D'une année à l'autre je sens plus vivement la brièveté de ma vie, d'une année à l'autre j'apprends à me mieux connaître, à mieux apprécier toute ma faiblesse et mes fautes. Mais en même temps, ô pensée humiliante et trop vraie pourtant ! je reconnais que je suis toujours à peu près le même. Me voici aujourd'hui à mon trente-troisième anniversaire (1). Trente-deux ans d'une vie qui ne dure tout au plus que soixante-dix ou quatre-vingts ans, qui peut-être prendra fin aujourd'hui même, trente-deux ans d'une vie qui ne m'a pas tant été accordée pour elle-même, que par rapport à une autre vie plus longue et plus haute ; d'une vie qui n'est au fond qu'une école, qu'une heure d'éducation et de préparation, les voilà en-fuis avec cette journée, envolés avec une si inappré-

(1) Le 27 janvier 1769, Lavater n'avait que vingt-huit ans ; il était né en 1741, le 15 novembre. Plusieurs détails de cette première partie du journal avaient été ainsi altérés à l'impression, afin que l'on ne devinât point l'auteur.

chable rapidité ! Seront-ils moins rapides les jours où les années que j'ai encore à passer ici-bas ? D'après tous mes sentiments, toute mon expérience, ils passeront bien plus vite encore. Plus d'affaires, de relations, de liens, ne feront que rendre mes jours à venir plus courts que mes jours passés. A chaque voyage, à chaque travail, à chaque nouvelle circonstance, j'ai éprouvé que le second tiers paraissait plus court que le premier, et le troisième plus court que le second. J'ai interrogé les vieillards, ils m'ont tous répondu que chaque nouvelle année leur paraissait plus courte que la précédente.

La suite à une prochaine livraison.

UN JEU D'ÉCHECS CHINOIS.

Dans les dernières années du règne de Kia-king, empereur de la Chine, un riche Chinois nommé Tchou, qui aimait beaucoup le jeu d'échecs, mais qui trouvait trop pénible de remuer les pièces, imagina de faire peindre comme un échiquier le parquet d'une vaste salle où des esclaves revêtus de costumes de rois, de cavaliers, de fous, etc., se remuaient à sa voix et exécutaient tous les mouvements du jeu. L'empereur, qui ne fut peut-être pas fâché de trouver un prétexte pour s'approprier les biens d'un particulier aussi opulent, vit ou voulut voir un crime dans cette manière de traiter des créatures humaines, et envoya Tchou en exil, sur les rives du fleuve Amour, après avoir confisqué tout ce qu'il possédait.

Constater un fait d'une manière positive, le voir tel qu'il est, malgré l'imperfection de nos sens, le transmettre à d'autres sans qu'il soit altéré à son passage à travers les ténèbres et les préjugés de notre intelligence, est un des problèmes les plus difficiles que l'homme se puisse proposer. Aussi, plus un fait est éloigné de nous dans l'espace ou dans le temps, plus le nombre d'intermédiaires par lesquels il nous a été transmis est grand, et plus il nous passionne, plus nous devons être en garde contre nous-mêmes. Notre défiance redoublera si ce fait est merveilleux, c'est-à-dire contraire aux lois générales de la nature. Mais ce scepticisme ne doit pas dégénérer en incrédulité systématique : le doute modeste caractérise le vrai savant et le philosophe éclairé ; une foi aveugle et une négation obstinée sont le propre de l'ignorance et de l'orgueil.

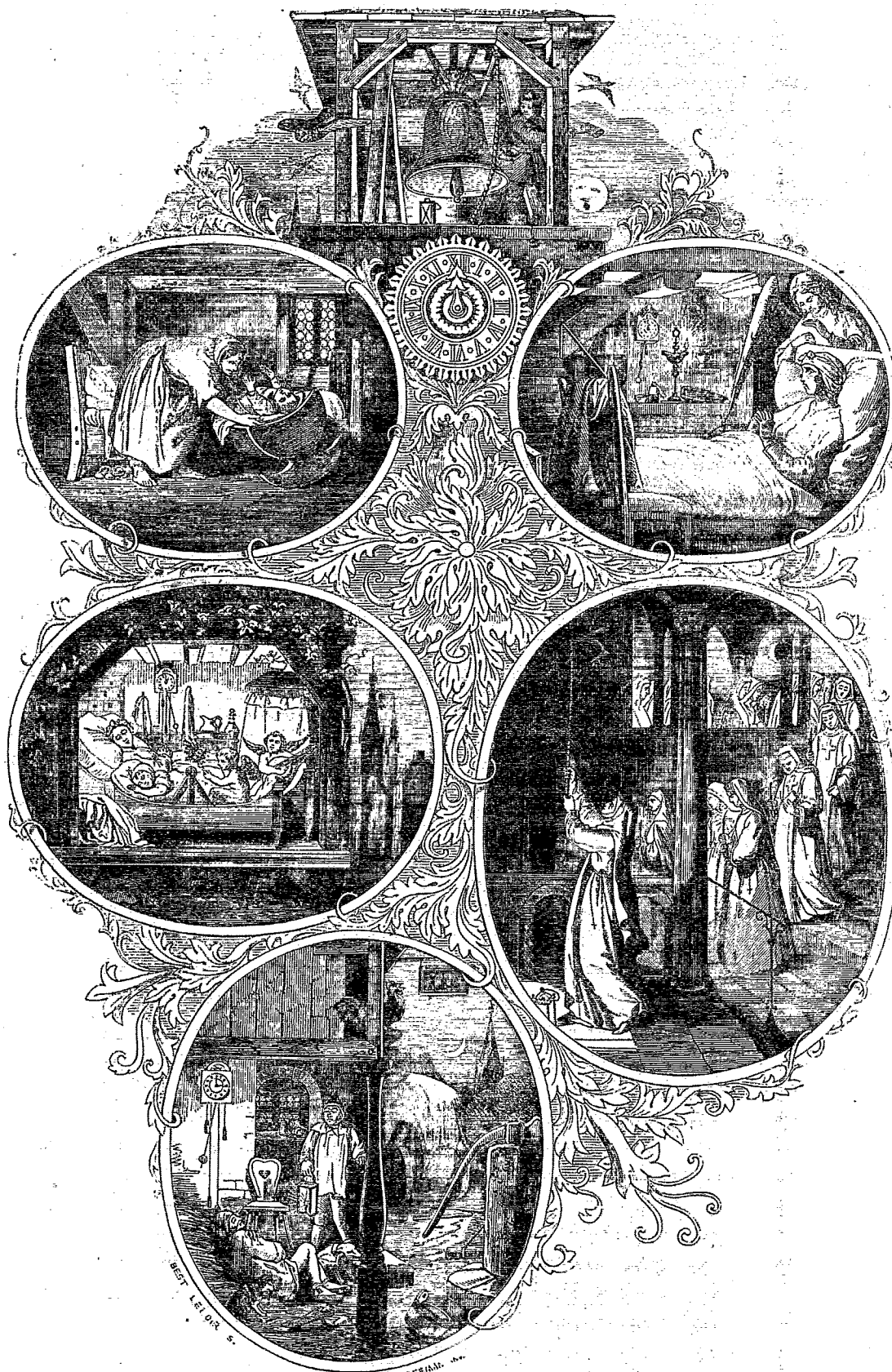
L'HORLOGE DE LA NOURRICE.

L'un des meilleurs recueils de chants populaires en Allemagne est celui qui a été publié par M. C. Brentano, sous le titre de *Des Knaben-Wunder-Horn* (le Cor merveilleux de l'enfant). Ce titre exprime toute la pensée poétique de l'ouvrage ; c'est, en effet, un cor merveilleux qui répète aux intelligences qui ont gardé la douce impressionnabilité de l'enfance les tendres romances, les ballades chevaleresques, les touchantes mélodies du passé. Religieuses croyances des peuples, traditions d'amour, cris de guerre et de patriotisme, tout est là réuni : c'est une image de la vieille Allemagne ; c'est le fidèle écho des sentiments qui ont tour à tour ému le cœur de ses enfants, égayé les travaux du jour, et animé le soir les veillées de la famille.

Nous choisissons dans ce recueil une petite pièce illustrée récemment par un habile artiste ; elle est intitulée *L'Horloge de la nourrice*, l'horloge de la bonne femme qu'un pieux devoir retient près du lit de l'enfant confié à ses soins, et qui, en veillant, chante à chaque heure les incidents réguliers de la vie nocturne.

« La lune se lève. L'enfant pleure. La cloche a sonné *mi-nuit*. Que Dieu soit en aide aux pauvres malades !

» Dieu sait tout. La petite souris court. La cloche sonne *une heure*. Les songes flottent autour de l'oreiller.

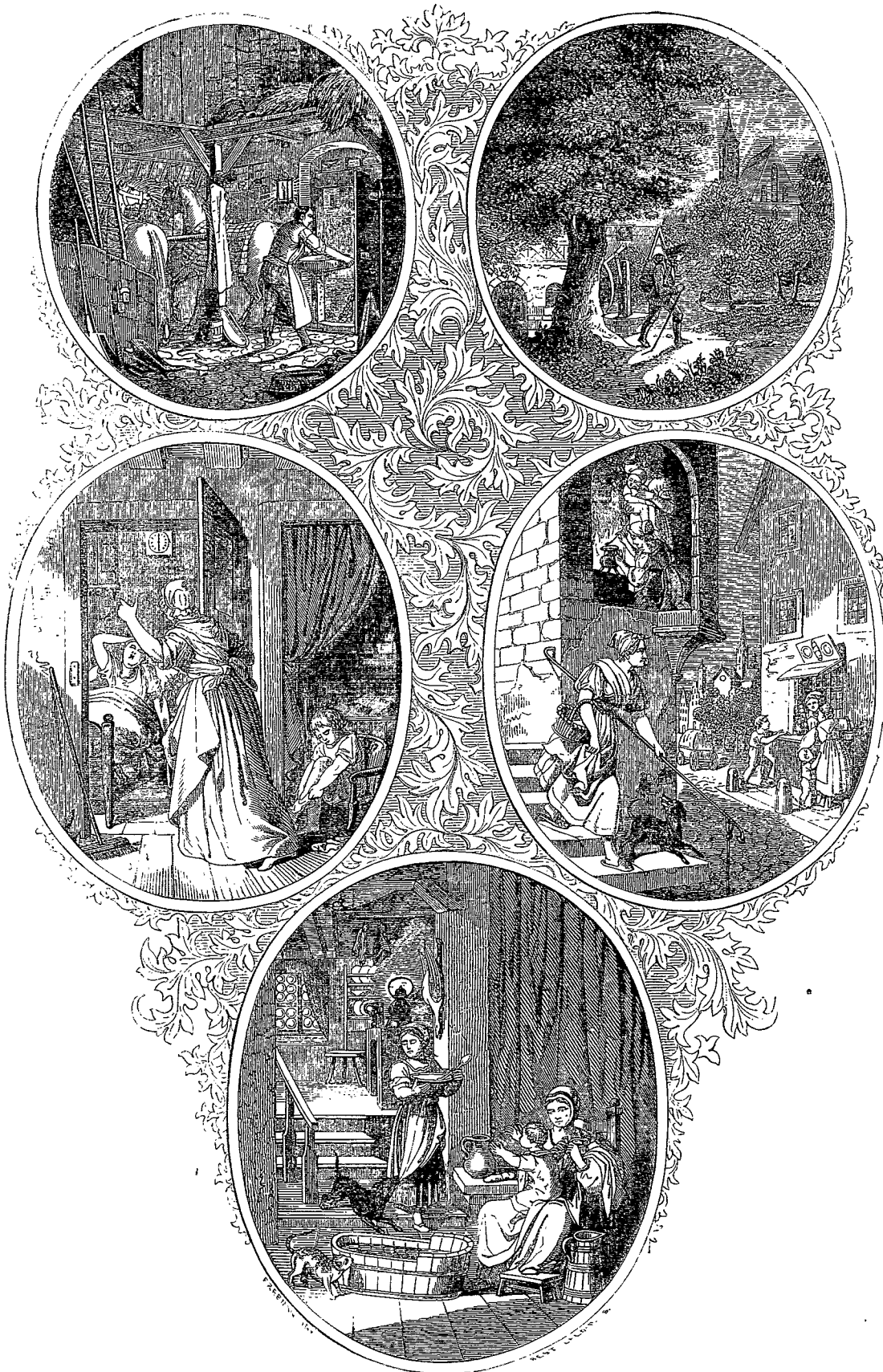


» Les nonnes se préparent à aller aux matines. La cloche sonne *deux heures*. Les nonnes se rendent dans l'église.

» Le vent souffle. Le coq chante. La cloche sonne *trois heures*. Le charretier se lève sur sa couche de paille.

» Le cheval piaffe. La porte de l'étable s'ouvre. La cloche sonne *quatre heures*. Le charretier porte l'avoine au ratelier.

» L'alouette chante. L'aurore sourit. La cloche sonne *cinq heures*. Le voyageur se met en chemin.



» La poule caquette; le canard bat de l'aile. La cloche sonne *six heures*. Lève-toi, paresseuse.

» Cours chez le boulanger. Achète le petit pain blanc. La cloche sonne *sept heures*. Mets le vase de lait sur le feu.

» Prépare le beurre et le sucre. La cloche sonne huit heures. Hâte-toi d'apporter le déjeuner à l'enfant.

VOCABULAIRE

DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE
L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

ÉPINARDS (Journée des). En 1562, à l'époque des guerres civiles en Provence, le comte de Sommerive, qui venait d'être fait lieutenant du roi en cette province, cherchait à s'emparer d'Aix, lorsqu'il fut servi par un heureux hasard. Le seigneur de Carces (voyez *Carcistes*) allant le rejoindre, trouva auprès de la chapelle de Saint-Marc, lieu de pèlerinage très révérend dans le pays, plusieurs habitants d'Aix qui se plaignirent à lui qu'étant venus à cette chapelle, suivant l'antique usage, en chemise, pieds nus et sans parler, ils avaient fait la rencontre d'un parti de huguenots, et que de ces derniers les uns s'étaient amusés à jeter sur leur chemin des graines d'épinards qui leur avaient mis les pieds en sang, tandis que d'autres leur lançaient des coups de fouet dans les jambes pour les faire parler et leur faire rompre leur vœu. Animés par la vengeance, ils offrirent au seigneur de Carces de l'introduire dans la ville, ce qui fut accepté de suite, et ne tarda pas à être exécuté.

ESCADRON VOLANT. C'était le nom que l'on donnait, vers 1576, à une troupe de jeunes femmes que Marguerite de France, épouse de Henri IV, traînait toujours avec elle, et dont elle se servit plus d'une fois dans les négociations. (Voyez *Guerre des Amoureux*.)

ESCAMBARLATS. On nommait ainsi en Languedoc, pendant les guerres de religion, ceux qui n'osaient se prononcer entre les huguenots et les catholiques. A Paris on les nommait *politiques*.

FAISAN (Vœu du). La nouvelle de la prise de Constantinople par les Turcs excita une grande fermentation en Europe. Une nouvelle croisade fut résolue, et le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, donna à cette occasion une fête magnifique à Lille, au mois de février 1454. Voici un court extrait de la longue description qui nous en a été laissée par Matthieu de Coussy.

Après la représentation d'un mystère et l'apparition d'un géant qui escortait une dame représentant sainte Eglise, on vit venir dans la salle du banquet « Toison-d'Or, roy d'armes, lequel portoit en ses mains un phaisant (faisan) en vie, orné d'un riche collier d'or, garny de pierres fines et de perles; et après iceluy Toison-d'Or, vinrent deux damoiselles adextrées de deux chevaliers de la Toison-d'Or. Ils s'avancèrent jusques devant le duc, où après avoir fait la révérence, ledit Toison-d'Or parla à icelui duc en ceste manière :

« Très haut et très puissant prince, et mon très redoutable seigneur, voyez ici les dames qui très humblement se recommandent à vous; et pour ce que c'est la coutume qui a esté anciennement instituée, après grandes festes et nobles assemblées, on présente aux princes et seigneurs et aux nobles hommes le paon ou quelque autre noble oiseau pour faire des vœux utiles et valables, pour ce sujet on m'a ci envoyé avec ces deux damoiselles pour vous présenter ce noble phaisant, vous priant que le veuillez avoir en souvenance. »

Ces paroles estant dites, icelui duc print un bref escript, lequel il bailla à Toison-d'Or, et dit tout haut : « Je voue à Dieu, mon Créateur, à la glorieuse Vierge Marie, aux dames et au phaisant, que je feray et entretiendray ce que je baille par escript. »

Toison-d'Or ayant pris l'écrit en fit lecture à haute voix. C'était le vœu que faisait le prince « d'entreprendre et d'exposer son corps pour la défense de la foi chrétienne, et pour résister à la dampnable entreprise du Grand-Turc et des infidèles... Et, ajouta-t-il, si je puis, par quelque voye ou manière que ce soit, sçavoir ou cognoistre que ledit Grand-Turc eût volonté d'avoir affaire à moy corps à corps, je, pour ladite foy chrestienne soustenir, le combattray à l'ayde de Dieu tout-puissant et de sa très douce mère, lesquels j'appelle toujours à mon ayde. »

L'exemple du duc fut suivi par un grand nombre de nobles et de seigneurs; et le chroniqueur nous a conservé la formule de quatre-vingt-quatorze vœux prononcés dans cette fête. Mais aucun d'eux ne fut accompli.

FARINES (Journée des). Peu de jours après la mort du chevalier d'Aumale, tué dans une attaque infructueuse contre Saint-Denis, Henri IV essaya de surprendre la capitale. Dans la nuit du 20 janvier 1591, de Vic, à la tête de quatre-vingts soldats déguisés en paysans, conduisant chacun un mulet chargé de farine, se présenta à la porte Saint-Honoré en demandant qu'elle lui fût ouverte. Il espérait s'en saisir et s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du roi, qui avait échelonné une partie de ses troupes à une courte distance. Malheureusement les ligueurs avaient été avertis, et lorsqu'à trois heures après minuit les royalistes se présentèrent à la porte Saint-Honoré, on leur répondit que, d'après un nouvel ordre, des barques étaient préparées pour embarquer les farines à Chaillot, et qu'ils devaient gagner le bord de la rivière. Les assiégés compaient, à l'aide de ce contre-temps, faire une sortie et attaquer le roi. Mais de Vic, qui commandait le convoi, s'étant aperçu que l'on sonnait le tocsin dans plusieurs quartiers de Paris, et ayant entendu des bruits inaccoutumés, en donna aussitôt avis à Henri IV, qui fit battre en retraite. « Voilà, dit Palma Cayet, ce qui se passa en cette entreprise, en laquelle les Parisiens n'ayant reçus qu'un alarme, ne laissèrent d'en faire chanter le *To Deum*, et ordonnèrent qu'à perpétuité, en un tel jour, ils en feroient une feste qui s'appellerait la *journée des Farines*. Ceste feste estoit la cinquième qu'ils inventoient, car ils en avoient fait auparavant quatre autres, savoir : la journée des Baricades, la journée du Pain ou la Paix, de la Levée du siège et de l'Escalade. Toutes ces festes furent depuis abolies à la réduction de Paris. »

FARINES (Guerre des). Voy. tome X, p. 166.

FAUX VISAGES. C'est le nom que donne Jean Chartier aux brigands anglais qui, malgré les trêves, désolaient les routes de France en 1449; « et ils se nommoient ainsi, dit-il, à cause qu'ils se déguisoient d'habits dissolus. »

FINANCIERS (Paix des). On appela ainsi l'abolition de la Chambre royale, qui avait été instituée par Henri III pour faire rendre compte aux maltôtiers italiens de leurs nombreuses malversations. Ceux-ci achetèrent cette abolition en 1581, moyennant la somme de 200 000 écus.

FOIRE DE LINCOLN. Au mois de mai 1217, les Français et les barons anglais, partisans du fils de Philippe-Auguste, Louis, que les Anglais avaient appelé en 1215 pour l'opposer à Jean-sans-Terre, occupaient Lincoln et assiégeaient le château qui était au pouvoir des soldats de Henri III, successeur de Jean-sans-Terre. Une armée anglaise vint au secours des assiégés, qui parvinrent à l'introduire dans la ville. Les Français, surpris, ne purent résister à cette attaque imprévue, et s'enfuirent de Lincoln, qui fut livrée au plus affreux pillage. « Elle fut pillée jusqu'à la dernière pièce de monnaie, dit Matthieu Paris, sans qu'on respectât aucune des églises. On brisa à coups de hache et de maillet tous les coffres et toutes les armoires; l'église cathédrale elle-même ne put échapper au sort que les autres avaient subi. Le combat, à cause de la richesse du butin, fut appelé, en dérision de Louis et des barons, la foire de Lin-

coln. » Cette journée, pendant laquelle il ne périt que trois chevaliers, ruina pourtant le parti du prince français.

DE QUELQUES LIVRES CONTRE LE JEU.

Un docteur flamand, Paschasius Justus, grand voyageur, comme l'étaient encore la plupart des médecins au seizième siècle, écrivit, en passant à Pavie, une dissertation latine intitulée : *Des jeux de hasard ou de la maladie de jouer de l'argent*. L'auteur l'avait composée pour se guérir lui-même de cette passion; mais il ne parvint pas à se persuader; il demeura joueur jusqu'à son dernier soupir. Il cite un Vénitien qui joua sa femme, et un autre joueur qui, non content d'avoir joué toute sa vie, voulant jouer encore en quelque façon après sa mort, ordonna par son testament que de sa peau on couvrirait une table, un damier et un cornet, et que de ses os on ferait des dés.

Jean Frain, seigneur du Tremblai et de La Martinière, publia en 1685 un essai assez faible sous ce titre : *Conversations morales sur les jeux et divertissements*.

Jean-Baptiste Thiers, l'un des esprits les plus singuliers et des écrivains les plus féconds du dix-septième siècle, auteur de l'*Autorité de l'argument négatif*, de la *Sauce-Robert*, de l'*Avocat des pauvres*, du *Traité des superstitions*, de l'*Histoire des perruques*, de l'*Apologie de Rancé*, abbé de la Trappe, du *Traité des cloches*, et de beaucoup d'autres ouvrages, les uns utiles, les autres bizarres, a aussi écrit un *Traité des jeux et des divertissements qui peuvent être permis ou défendus aux chrétiens*. Ce dernier ouvrage est une compilation ingénieuse où il est traité de beaucoup de choses, entre autres de la raillerie, des bons mots, de la lecture des romans, de la pêche, de la chasse, des charivaris, du rire, de la comédie, de l'opéra, du carnaval et des marionnettes.

Un autre théologien, Jean de la Placette, que l'on a surnommé le *Nicole des protestants*, a écrit un bon *Traité des jeux de hasard*; il y examine cette question alors controversée : « Tous les jeux sont-ils condamnables ? »

L'écrit le plus complet sur ce sujet est le *Traité du jeu*, par Jean Barbeyrac, professeur de droit à Groningue. On raconte qu'un mouvement d'impatience et de dépit lui inspira cet ouvrage. Le docte professeur, voué tout entier à l'étude du droit naturel, du droit des gens et du droit diplomatique, demeurait dans la maison de sa belle-mère. Quelques femmes âgées avaient habitude de venir tous les soirs, et souvent le jour, faire leur partie de jeu dans la chambre même où Barbeyrac, entouré d'in-folios, composait ses savants écrits. Lorsque des discussions s'élevaient entre elles, ce qui n'était pas rare, elles appelaient Jean Barbeyrac et le forçaient à se faire juge des coups. La patience du bonhomme à la fin s'épuisa, et une fois il s'écria en frappant du pied et tout en courroux : « J'écrirai un traité contre le jeu ! » et il l'écrivit. C'est un traité consciencieusement composé, suivant toutes les règles du genre. On n'en fait plus de cette qualité aujourd'hui, et il n'y a peut-être pas grand mal à cela : on ne les lirait point.

Barbeyrac est de cet avis de Maxime de Tyr : « Le plaisir n'est pas mauvais par lui-même; il ne faut pas se déchaîner contre lui, mais contre ceux qui en abusent. » Le jeu, considéré comme simple divertissement, ne lui paraît donc pas illicite de sa nature; mais il ne veut pas que l'on s'en éprenne trop vivement et que l'on joue gros jeu. Suivant le goût de son siècle, il cite à chaque page les Grecs et les Latins. Il s'appuie sur le témoignage de Lucien, qui trouvait mal que de son temps on jouât aux dés ou au trictrac six cents ou mille écus, et qui rappelait la simplicité du siècle de Saturne, alors que l'on jouait des noix tout au plus. Il établit une règle pour déterminer si l'on joue gros

jeu ou petit jeu. « Il faut voir, dit-il, si ce que l'on joue est tel que, supposé qu'on le perdît dans une autre occasion ou de quelque autre manière, la perte n'en fût point du tout sensible, ou du moins ne dût pas l'être, eu égard à la fortune que l'on a et à la disposition où l'on est ordinairement. » Il ajoute que tout jeu où l'on expose beaucoup d'argent est un commerce, mais un commerce peu sûr, et, au fond, trop sérieux pour être un délassement. Il traite de la gageure, et examine si elle est valable quand un des parieurs sait certainement la vérité du fait dont il est question. Si faible que soit la somme exposée, on doit s'obliger aux règles de la plus rigoureuse probité. « La laideur de la piperie, dit Montaigne, ne dépend pas de la différence des écus aux épingles; elle dépend de soi. Je trouve bien plus juste de conclure ainsi : — Pourquoi ne tromperait-il pas aux écus, puisqu'il trompe aux épingles ? — que comme ils font : — Ce n'est qu'aux épingles; il n'aurait garde de le faire aux écus. » La fidélité du jeu consiste, 1° à observer exactement les lois du jeu autant qu'il est possible; 2° à n'user jamais d'aucun artifice illégitime; 3° à ne pas se prévaloir de l'oubli ou des méprises de ceux avec qui l'on joue, hors les cas où cela est formellement autorisé par les lois du jeu. A l'égard de cette troisième règle, l'auteur demande si même il ne serait pas mieux d'abolir entièrement une semblable permission.

Du reste, si Barbeyrac se montre indulgent pour le jeu, lorsqu'il n'a d'autre objet que de procurer un repos modéré et une honnête récréation, ou d'exercer l'esprit, il s'indigne, avec tous les moralistes, contre la passion du jeu. Aristote, dit-il, ne fait pas difficulté de mettre les joueurs de profession au même rang que les voleurs et les brigands, comme étant les uns et les autres uniquement occupés à rechercher un gain honteux. Cicéron, dans le dénombrement qu'il fait des métiers bas et indignes d'un honnête homme, n'oublie pas celui de joueur.

Barbeyrac raille les personnes qui se querellent au jeu et se fâchent lorsqu'elles perdent. En écrivant ce chapitre, il songeait certainement aux vieilles amies de sa belle-mère. Il s'écrie : « Le beau spectacle de voir une personne qui se fâche de ce qui arrive par l'effet d'un engagement auquel il ne tenait qu'à elle de ne pas entrer ! Le glorieux exploit de s'en prendre aux cartes ou aux dés innocents, de déchirer les unes, de briser les autres, de maudire son sort, et de n'épargner pas quelquefois la Divinité ! » Il termine son apostrophe en citant un grave exemple tiré de l'histoire. Théodoric, roi des Goths, était le modèle du beau joueur. Sidoine Appollinaire le représente jouant au trictrac. « Aux heures que le cœur lui dit de jouer, il ramasse vite les dés, il regarde avec soin le point qu'ils amènent, il les fait retentir dans le cornet de bonne grâce, il les jette hardiment, il leur parle en badinant, il attend tranquillement la bonne ou la mauvaise fortune. Quand il lui vient quelque bon coup, il ne dit mot; après un mauvais coup, il rit : de quelque manière que la chance tourne, il ne se fâche jamais; il conserve toujours le bon sens du philosophe. »

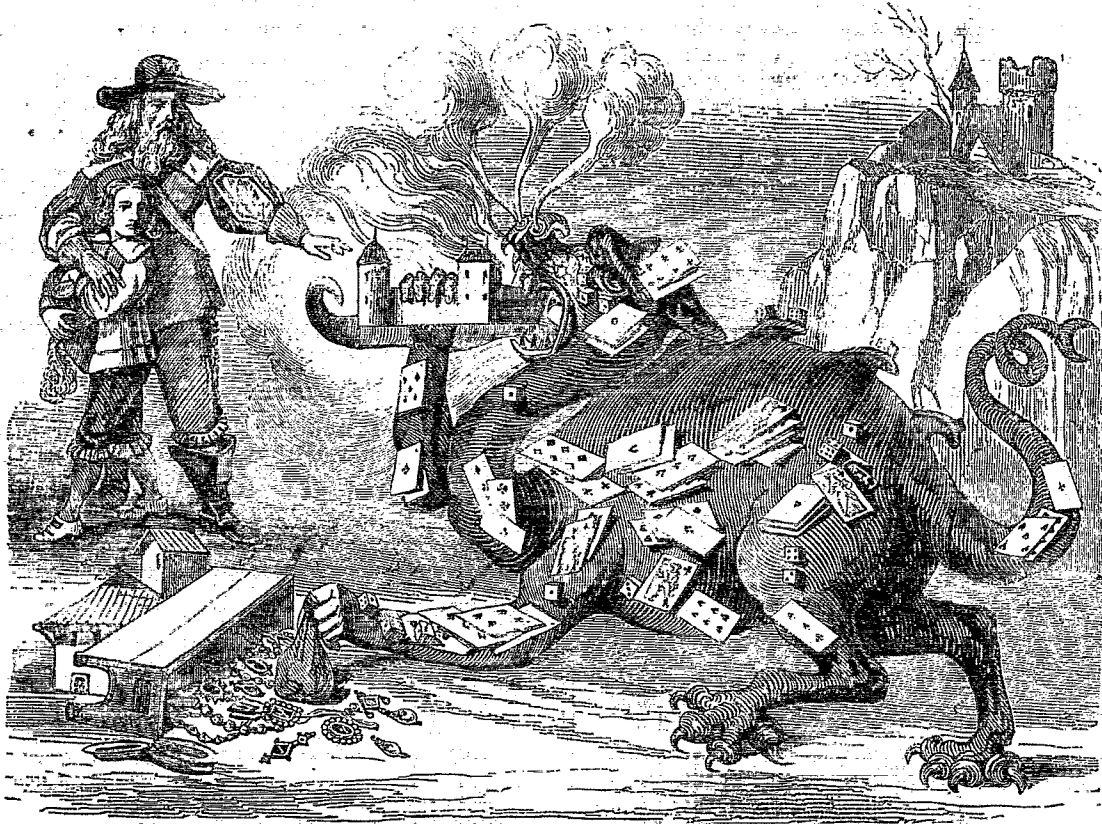
Si le traité de Barbeyrac est le plus solide que l'on ait composé sur le jeu, celui de Dusaulx, intitulé : *De la passion du jeu depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, est le plus populaire. Il a fait oublier le livre du professeur de Groningue, et il a, en effet, sur lui plusieurs avantages : plus récent, il le contient en partie; quoique médiocrement écrit, il est d'un style plus conforme au goût français; il est plus vif et plus anecdotique. Ce n'est pas qu'il n'ait conservé un peu l'esprit de l'ancienne méthode, et qu'il n'aime aussi à faire parade trop souvent d'une érudition peu utile. Par exemple, pour prouver combien l'usage du jeu est ancien, il rappelle que Mercure joua contre la lune, et que lui ayant gagné chaque soixante-dix-septième partie du temps qu'elle éclaire l'horizon, il réunit

ces parties, dont il fit cinq jours qui furent ajoutés à l'année, laquelle était auparavant de 360. Mais les emprunts de l'auteur aux auteurs anciens sont souvent mieux choisis.

Le monde, dit Héraclite, est un enfant qui joue et qui jette des dés en courant.

Dusaulx indique sommairement les principales dispositions de l'ancienne législation sur les jeux. Charles V défendit les jeux de hasard par l'ordonnance de 1369. Charles VIII défendit aux prisonniers détenus au Châtelet de jouer aux dés. François I^{er} eut la pensée de former un tribunal pour concilier les joueurs. Sous Henri II, François II, Charles IX et Henri III, les joueurs ne furent presque point inquiétés. Ils eurent toute liberté de se livrer à leur passion sous Henri IV. Le duc de Biron perdit en une seule année, à la cour de ce prince, plus de 500 000 écus. « Mon fils Constant, » dit d'Aubigné, y perdit vingt fois plus qu'il n'avait vaillant; de sorte que, se trouvant sans ressource, il abjura sa religion. » Sous Louis XIII on fut effrayé de ces désordres du jeu. On lit dans la déclaration de 1611, contre les brellans, les académies de jeu, etc. : « A notre grand regret, nous avons trouvé le jeu si commun à notre avènement à la couronne, que nous avons vu plusieurs de nos officiers et de nos sujets de différentes qualités réduits aux plus viles ressources, après avoir dissipé ce que l'industrie de leurs pères

leur avait honorablement acquis par de longs travaux. » Pendant la minorité et la jeunesse de Louis XIV, la fureur du jeu, quelque temps contenue, fit de nouveaux ravages dans le royaume. « Mazarin, dit l'abbé de Saint-Pierre, introduisit le jeu à la cour de Louis XIV en 1648. Il engagea le roi et la reine régente à jouer, et l'on préféra les jeux de hasard. Le jeu passa de la cour à la ville, et de la capitale dans toutes les petites villes de provinces. On quitta les jeux d'exercices, tels que la paume, le mail et le billard. Les hommes en devinrent plus faibles, plus malsains, plus ignorants, moins polis; les femmes, séduites à leur tour par ce nouvel attrait, apprirent à se moins respecter. » Mais Louis XIV reprima plus tard cette passion. On compte sous son règne plus de vingt ordonnances, déclarations ou édits contre les jeux de hasard. En 1777, un arrêt du parlement qui fit fermer les jeux de billes et autres, n'eut que peu de puissance contre la corruption et la frivolité de l'époque. « J'ai vu jouer, dit Dusaulx, en se promenant soit à pied, soit en voiture. Quand on se rencontrait aux portes des spectacles, pour ne rien déboursier, on jouait un billet. Si je disais que j'ai vu jouer en dormant, on aurait de la peine à le comprendre. Un joueur, épuisé de fatigue, ne pouvant pas se résoudre, parce qu'il perdait, à quitter la partie, conjura son adversaire de jouer pour lui de la main gau-



(Le Démon du jeu. — Ancienne estampe.)

che. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette main gauche ruina la droite, tandis que celui dont il s'agit ronflait au bruit des dés. Un Allemand, contraint de se battre pour une querelle de jeu, dit à son adversaire : « Je parie cent ducats que je vous casse le bras droit ou le bras gauche, à votre choix, » et il gagna. » J'ai trouvé, ajoute Dusaulx, des cartes et des dés dans plusieurs endroits où l'on manquait de pain; j'ai vu le marchand et l'artisan jouer l'or à pleines mains. On m'a cité un laboureur qui avait joué sa récolte sur le seuil de sa grange, et avait perdu pour 3 000 francs de blé. »

On a écrit plusieurs comédies ou drames contre le jeu.

Le théâtre devrait se proposer plus souvent des enseignements de ce genre. On connaît entre autres pièces *le Joueur*, de Rignard; *la Désolation des joueuses*, ou *la Déroute du pharaon*, par Dancoût; *Beverley*, par Saurin; *Trente ans de la vie d'un joueur*, par Victor Ducange. Il est peut-être à regretter que ce sujet n'ait point tenté le génie de Molière.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

HARFLEUR.



(Vue d'Harfleur, département de la Seine-Inférieure.)

A sept kilomètres à l'est du Havre, sur la côte septentrionale du département de la Seine-Inférieure, et au débouché d'une riante vallée, se trouve située la petite ville d'Harfleur. A la voir aujourd'hui avec ses rues étroites et tortueuses, ses maisons bâties en bois, son pavé de galet, on ne se douterait guère que ce fut là une ville considérable, peuplée, le *souverain port* de la Normandie, comme elle s'appelle elle-même, l'une des clefs de la France du côté de l'Angleterre, l'entrepôt du commerce d'outre-mer et de la navigation de la Seine. Maintenant la mer ne baigne plus Harfleur ; le port a été envahi par des vases qui, conquises à leur tour par la culture, offrent des jardins, des prés, des métairies où se voyaient jadis de nombreux vaisseaux ; et de ses anciennes fortifications, il ne subsiste que des débris tout-à-fait insignifiants. L'église paroissiale, surmontée d'un beau clocher en pierre à flèche aiguë et élégante, est le seul et unique reste de cette splendeur passée.

Mais si Harfleur est ainsi déchu de sa prospérité d'autrefois, cette ville doit conserver une page glorieuse dans notre histoire. — Durant la guerre de cent ans, la côte septentrionale de la France eut à supporter tout le poids des invasions anglaises, et dans cette longue lutte, Harfleur fut un des ports les plus maltraités. En 1415, Henri V d'Angleterre débarqua devant la ville et la somma de se rendre ; mais les habitants se défendirent courageusement, et n'ouvrirent leurs portes qu'après un siège acharné de plus de cinq semaines. Cette prise d'Harfleur a les plus tristes conséquences pour la France : l'ennemi envahit la Normandie ;

la noblesse française, sous les drapeaux du connétable d'Albret, vient au-devant des Anglais pour arrêter leur marche, et la journée d'Azincourt surpasse les désastres de Crécy et de Poitiers. — Harfleur resta aux Anglais jusqu'en 1433 : à cette époque, ils en furent chassés par les habitants du pays de Caux. Mais en 1440, les Anglais revinrent assiéger Harfleur ; ils l'écrasèrent sous des boulets de pierre lancés par leurs guimbarde, et dont plusieurs servent encore aujourd'hui de bornes à d'anciennes maisons de la ville. — Enfin, en 1450, Charles VII enleva définitivement Harfleur aux Anglais.

La guerre terminée, Harfleur perdit beaucoup de son importance ; les murailles désormais inutiles tombèrent en ruines. Une autre cause vint précipiter sa décadence ; ce fut la fondation du Havre-de-Grace par Louis XII, et le rapide accroissement de cette nouvelle ville. Peut-être, cependant, Harfleur pourra-t-il reprendre quelque importance, au moins commerciale, lorsque les travaux du canal de Vauban, qui doit le joindre au Havre, auront été repris et terminés.

MARY LISMORE.

NOUVELLE IRLANDAISE.

Michaël ou Mick Lismore, maçon de son métier, avait toujours montré peu de goût pour le mariage. Cependant, jeune, frais, beau gaillard, il ne manquait ni de danseuses ni d'œillades à la foire de Cork, à la croix de Saint-Kieran,

et aux fêtes des saints patrons de l'Irlande, qui, encore aujourd'hui, au milieu d'une misère croissante, font briller des rayons de joie et d'oubli de la chaussée des Géants au cap Clear.

— « Eh ! pourquoi se marierait-il le jeune gars ? disaient ses camarades de la truie. A quoi bon se charger d'une femme à nourrir, pour qu'elle vous querelle et s'empare de votre *saint-frusquin* sous prétexte de le ménager ? A quoi vous servent un tas d'enfants criards qui ne vous laissent pas dormir tout votre soûl durant la semaine, et boire à votre soif le lundi ? » Ces raisonnements, et beaucoup d'autres de même force, étaient à la portée de Michaël, qui en fit son profit, et conserva son indépendance.

Ici-bas cependant, comme le disent les bonnes femmes, il nous faut le devoir pour lester le vaisseau, les rêves pour gonfler les voiles ; Michaël se passa de l'un, et la pipe et la bouteille lui fournirent les autres en abondance. Il alla si vite que bientôt le vermillon de la santé qui colorait son visage vint se concentrer sur un nez plus proéminent à mesure que les joues se creusaient davantage ; ses cheveux, de plus en plus rares, grisonnèrent, son dos se voûta : comme le matelot, habillé au tangage et au roulis, chancelé jusque sur la terre ferme, le maçon, avant même d'avoir bu son coup du matin, sentait flageoler sous lui ses jambes grêles. Bref, avant le temps, et sans avoir eu les charges et les soucis du père de famille, Michaël Lismore en obtint le titre, et ne fut plus connu, aux environs de Cork et tout le long des bords de la Lee, que sous le nom du Père Mick.

Il semblait destiné à mourir comme il avait vécu, recueillant assez de dictons, d'axiomes, de refrains de chansons à boire, pour justifier, préconiser même son genre de vie, et mettre sa conscience en repos. Il ne faisait de mal à personne, de bien non plus ; il ne demandait rien à qui que ce fût, ni ne donnait quoi que ce soit ; il ne craignait ni Dieu ni diable, n'avait à faire ni au curé ni au juge de paix. Et n'était-il pas libre, au bout du compte, de boire ce qu'il gagnait, le brave homme ? Si sa souquenille était mal raccommodée, ses culottes mal attachées, si son bonnet souillé de boue eût fait honte à un mendiant, de quoi se mêlait le monde ? priaient-ils les gens de le regarder ?

Les plus grands philosophes dévient parfois de leurs principes ; ne vous étonnez donc point s'il en fut ainsi de Lismore. Bon compagnon, ouvrier intelligent, le whiskey n'avait pas tellement altéré ses facultés qu'il en fût venu à manquer d'ouvrage. D'ailleurs, comme il le disait, il avait de la chance. Il plaisait aux entrepreneurs, parce qu'en véritable Irlandais il trouvait toujours le mot pour rire, et que son activité et sa robuste constitution résistaient aux excès dont son visage et sa taille portaient les marques ; mais tout s'use à la fin, et un jour, par une belle matinée de printemps, lorsqu'après une nuit d'angoisses, Michaël voulut se lever pour recourir à sa médecine ordinaire, le whiskey, les forces lui manquèrent : tremblant la fièvre, et poussant des gémissements inarticulés, il retomba.

Arrivé, la veille, avec une escouade d'ouvriers pour les réparations d'un château qui changeait de propriétaire, et qu'il s'agissait d'abattre et de relever, le Père Mick, dans le but de chasser le *brouillard* dehors, avait trop abusé de sa boisson favorite ; la journée finie, il n'eut pas la force de suivre la bande de camarades qui se rendait au bourg voisin. Lâssé en arrière, sans trop savoir ce qu'il faisait, il dévia de sa route, tourna, en côtoyant une haie, dans le sentier qu'elle bordait, en suivit la pente, puis profitant d'une large trouée, alla s'enterrer sous des tas de foin qui séchaient ou fermentaient dans le champ mal clos dont il avait fait le tour.

Il aurait pu languir là de longues heures, y mourir peut-être sans secours ; car le propriétaire du sol remettait ses intérêts à un agent, qui comptait sur le fermier, qui

s'en fait sur un valet, qui s'en reposait sur quelque autre, sur le hasard ou sur les fées, pour retourner les foin. Heureusement qu'une paysanne des environs se trouva attirée de ce côté. Peggy Ryan, qui devait à sa laideur le sobriquet de la *Tête-Carrée* (de fait elle paraissait taillée à coups de serpe, plutôt que formée des mains de cette gracieuse nature qui se plaît à arrondir les contours), Peggy, de bruyère en bruyère, avait suivi jusqu'à la haie sa vache, qu'elle appelait Jacqueline en souvenir d'une sœur, à elle, morte en bas âge. Aussi fut-elle que pourrait l'être un chrétien, la Jacqueline savait que partout où passe l'eau elle s'élève, que partout où il y a eu moisson ou fanaison on trouve l'herbe ou le grain ; elle avait donc suivi les sentiers parcourus par les faucheurs et par leurs brouettes, comme si on les lui eût enseignés à l'avance. Or, je vous le demande, où serait allée la Tête-Carrée sinon où la conduisait la compagne de sa vie, sa génisse, qu'elle avait achetée du produit de toutes ses épargnes, et qui maintenant la nourrissait du produit de son lait ?

Déjà sur le déclin, si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant de celles qui n'ont jamais eu d'aurore, la Tête-Carrée n'avait pu trouver un mari. Ce n'était pas qu'elle ne fût laborieuse, honnête, sobre, saine, robuste, et bonne à en être bête comme on disait dans le pays ; mais elle passait à juste titre pour la plus laide fille à trois milles à la ronde. Complètement défigurée par la petite-vérole, bien qu'elle conservât précieusement son certificat de vaccine, elle était borgne d'un œil, sourde d'une oreille, et la grimace qu'elle exécutait lorsqu'elle voulait rire était devenue proverbiale : — Vas-tu pas rire comme la Tête-Carrée ! disaient les mères à l'enfant qui écarquillait les yeux, ouvrait une large bouche, et, pantelant, s'appretait à crier à plein gosier dès qu'il aurait rassemblé à cet effet ses forces et son souffle. Pour comble de malheur, la laide créature était orpheline et pauvre. Elevée par une vieille tante dévote, active, probe, mais sèche et impérieuse, et qui, comme moyen d'éducation, n'épargnait pas les tapes, la Tête-Carrée, lorsque sa parente lui laissait mourant une petite chaumière, une armoire assez garnie de linge et sa bénédiction, se trouva seule et toute désorientée. Personne pour la gronder le matin, personne à soigner en rentrant de sa journée aux champs, rien à aimer enfin. C'était triste. La pauvre solitaire travailla tant et si bien, épargna, si courageusement, se refusant toutes choses, qu'elle amassa de quoi acheter une belle petite génisse sur laquelle se concentrèrent dès lors toutes ses pensées, ses soucis, ses plaisirs, ses plus chères affections. Semblable à la femme de l'antiquité qui, portant sur ses épaules le même veau tous les jours, avait vu ses forces se proportionner à la charge croissante, et finissait par porter un taureau, la Tête-Carrée aurait pu, je crois, soulever au besoin l'énorme et lourde vache qu'elle avait jadis rapportée toute petite d'une foire à huit milles de sa chaumière. Certes ce fut un jour glorieux (dont sa mémoire peu encombrée gardait le souvenir tracé en caractères rayonnants) ce jour où la Tête-Carrée installa, dans la meilleure de ses deux chambres, la gentille bestiole, sans que les pieds délicats de la tremblante génisse se fussent heurtés aux cailloux du chemin, sans que les fanges des tourbières et des marécages eussent éclaboussé le poil soyeux et reluisant que sa nouvelle maîtresse avait tout d'abord lavé et essuyé.

Là, ne bouge de là, mignonne ! dit la Tête-Carrée lorsque, sa bonne oreille se trouvant favorablement placée, elle crut entendre appeler derrière la haie.

Comme encouragement à l'obéissance, elle s'empressa de placer devant la vache une bonne brassée d'herbe recueillie à la hâte le long de la venelle et aux épines des églantiers qui la bordaient ; puis, elle pénétra dans la prairie, par la brèche qui avait donné passage à l'ivrogne.

L'état où elle trouva Lismore émut profondément l'excellente fille. Ses facultés si bornées, sa pauvre intelligence, ses rares forces corporelles, et son aveugle activité, tout se doubla, tout se multiplia en elle, sous l'influence de son charitable cœur. Le seul lit de sa hutte fut pour Mick; elle ne se coucha plus, elle, lorsqu'elle pouvait épargner une heure de repos, que sur la litière de sa vache. Maintenant elle veillait toute la nuit après avoir travaillé le jour; il ne fallait pas que rien manquât à son malade, Jaqueline même était négligée; pourtant son lait, et les soins assidus de la Tête-Carrée, firent plus pour le rétablissement de Lismore que les nonchalants avis du vétérinaire de la commune. Enfin le maçon, sauvé par son affectueuse garde-malade, crut devoir la récompenser en l'épousant, et en la chargeant du poids des jours qu'elle lui avait conservés.

Unique fruit de cette union tardive, Mary naquit pour la consolation de sa pauvre mère. En effet, les habitudes de Lismore et non ses forces étaient revenues; et ne retrouvant plus la joie au fond du verre, il y puisait la colère et la mauvaise humeur. Quoique sa femme, toute disgraciée qu'elle était, parût plus jeune que lui, car le temps et le travail usent moins que l'intempérance, bientôt il lui reprocha son âge, puis sa laideur, puis ses infirmités. Apprendre à supporter, c'est apprendre à vivre, et la Tête-Carrée, toute simple et ignorante qu'elle était, avait fait un laborieux apprentissage de cette difficile science. Elle tournait du côté de la menace l'œil qui ne voyait pas, du côté de l'injure l'oreille qui n'entendait point.

Heureuse créature! son sort lui parut digne d'envie, lorsqu'elle eut un objet de plus à protéger, à soigner, à pourvoir. Sa petite Mary était si gentille, si mignonne! aucune de ses grâces naïves, aucun de ses sourires enchanteresses n'était perdu pour sa mère. Quel plaisir, lorsque l'enfant put marcher, de la voir trotter, de ci, de là, tout à l'entour de soi! de sentir sa petite main accrochée au manteau, au tablier! d'entendre les premiers gazouillements de sa voix argentine! Celle à qui jamais on n'avait adressé un mot flatteur, un sourire d'approbation, recevait les plus doux regards de ces beaux yeux humides où l'intelligence et le sentiment se développaient si vite; les plus doux baisers de cette petite bouche fraîche comme une cerise; les caressantes étreintes de ces petits bras potelés étaient pour elle seule; car Mary avait vu sa mère travailler, supporter, aimer, elle avait vu son père fumer, s'enivrer et jurer.

Il va sans dire que jamais Peggy ne put consentir à laisser les mains délicates et rosées de sa chérie s'endurcir à de grossiers travaux. Elle se les réserva tous; elle se multipliait pour vaquer à tout. L'amour maternel et ses joies renouvelant ses forces, elle ne sentait pas plus la fatigue qui usait sa vie qu'elle n'entendait les injures du père Mick, qu'elle ne souffrait des coups qui leur succédaient quelquefois. Toujours prête à aider aux lessives du château, à faire les ouvrages de la ferme, à faucher les foins, à les botteler, à les rentrer, à couper le blé, à le vanner, n'étant jamais lasse de sarcler, de biner, de bêcher, elle accompagnait encore son mari dans les rudes corvées d'hiver, pour aider aux travaux de terrassement et d'entretien des routes, lorsque, dans un de ses bons jours, le père Mick consentait à manier la pioche, le pic ou la truelle.

« Le pauvre homme n'a pas de défense, » disait la Tête-Carrée en s'efforçant d'arracher son mari à l'entraînement de ses compagnons de bouteille; c'était la plainte la plus énergique qu'elle eût jamais faite du père Mick.

L'aveugle tendresse de la Tête-Carrée pour Mary aurait pu changer l'aimable et caressante enfant en une jeune fille égoïste et coquette; on a vu plus d'une fois de ces métamorphoses. Mais, à la beauté de jeunesse dont son père n'avait gardé que le souvenir, Mary joignait la bonté, la simplicité de cœur que le temps et l'usage n'avaient fait qu'accroître chez

sa mère. L'exemple de cette vie laborieuse et résignée était un enseignement de toutes les heures, une exhortation éloquente et continuelle. Bientôt les soins de la laiterie furent trop peu pour l'activité de la jeune fille; elle chercha les moyens de se rendre utile, les trouva, et devint la tailleur, la lingère du canton. Les ravissements de sa mère à chaque effort nouveau, à chaque nouvelle preuve d'adresse, furent pour elle un encouragement suffisant.

Mary cousait donc, du matin au soir, sans qu'aucune distraction égayât le monotone emploi de ses heures. Mais plus le travail devenait facile à ses adroites mains, moins il donnait d'occupation à son intelligence. Au rebours des arts libéraux (dont les éléments rebutent l'écolier qui, les premières difficultés franchies, trouve un vif attrait dans l'étude), les arts mécaniques se laissent aborder aisément; c'est à l'user qu'on en sent la fatigante et vide uniformité. Alors, pour tromper les ennuis d'un travail sans pensées, une jeune tête accueille les rêves, les projets sans issue, les châteaux en Espagne. Alors de décevantes illusions viennent entourer d'une auréole lumineuse ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être, refléter sur les détails fastidieux de la vie réelle une lumière égale et blafarde qui en exagère l'aridité. C'est ainsi que Rose, la repasseuse, avait quitté le pays, et, s'embarquant sur la foi des espérances, avait été grossir les rangs des malheureuses qui, un panier d'oranges au bras, errent une partie de la nuit sur les trottoirs de Londres, et meurent dans la misère, et, ce qui est bien pis, dans l'avilissement. Ainsi Jenny, la fileuse, conduite d'illusion en illusion, de rêve en rêve, avait abandonné la vieille mère dont elle était l'unique soutien: eh! qui aurait pu dire ce que la pauvre folle était devenue? La femme de Pierre du Grand-Champ encore! d'où venait l'humeur acariâtre avec laquelle elle accueillait son homme au retour du travail? De ce qu'en binant ses pommes de terre, Molly ne songeait qu'aux loisirs de la marchande en boutique assise en dame à son comptoir, à attendre les chalands.

Mais, tandis que tant d'autres, en cherchant à échapper aux souffrances présentes, se livraient aux illusions qui les rendent intolérables, comment Mary trouvait-elle moyen de conserver cette douce sérénité? comment éclairait-elle la triste cabane, habitée par un ivrogne et une pauvre vieille infirme, d'un céleste rayon? On dit que parfois les fées, appelées au baptême d'un enfant, l'ont doué du charme qui fait réussir; que des lutins prennent à leur charge l'ouvrage de certaines chaumières dont les maîtres prospèrent alors en toutes choses; que les sylphes ont des favoris auxquels ils donnent pouvoir sur l'air qui nous environne pour qu'ils puissent à leur gré chasser l'orage ou le brouillard, et dévoiler la claire face du soleil; que des gnomes ont frotté d'une graisse magique l'œil de certains avares, et que le sein de la terre s'est ouvert pour qu'ils vissent les richesses qu'elle renferme. Si la jeune fille de la verte Irlande passe de longues heures à songer à la parure qu'elle mettra pour la prochaine danse, ou au beau jeune gars dont les yeux mireront sa beauté, la matrone, avec un mélange de peur et de plaisir, rêve au *bon peuple*, aux *bonnes gens*, comme elle les appelle, qui habitent le royaume des chimères, et visitent parfois les amis des prodiges, du merveilleux, de l'inconnu, de ce que nous ne pouvons voir, expliquer, mesurer, palper, connaître, et dont cependant la prévision et le désir naissent en nous et avec nous.

Aucune fée n'avait doué Mary à son herceau, aucun lutin, aucun sylphe, aucun mystérieux protecteur ne rôdait autour de sa corbeille d'ouvrage. L'image même du jeune gentilhomme qui passait si souvent à cheval sous sa fenêtre, quoique le sentier fût mauvais et ne conduisit qu'à la grange à Thomas, ne hantait point ses calmes pensées. Cependant, comme toute nature complète, elle avait cette vivacité d'imagination, cette surabondance de désirs, joie et tourment de la jeunesse. Mais toute simple et bornée

qu'était la Tête-Carrée, elle avait su donner à Mary un talisman contre les rêveries vagues, contre les espérances chimériques qui conduisent à un abîme et éteignent toutes les clartés de la route, toujours bénie, où la Providence nous a placés.

— « Quand tu ne sais à quoi penser, mon trésor, disait Peggy à sa fille, dis ta prière, mon enfant, ça console ! »

Mary avait obéi, et, tout enfant, priait comme priait sa mère. Il semblerait que les mots, souvent répétés, forment un canal où la pensée coule, et se souille ou s'épure. Tandis que le père Mick, aviné, ne quittait sa pipe que pour lancer des imprécations où s'allumait encore sa colère, et qu'il attisait, au souffle de ses paroles et de ses juréments, la violence de ses passions brutales, sa femme et



(Jeune Irlandaise.)

sa fille, en vaquant à leurs travaux, avaient sans cesse répété : « Pardonnez-nous comme nous pardonnons, » et la quiétude de la prière s'était répandue sur leur vie.

C'est encore ce qu'il y a de plus doux ici-bas que d'aimer, bénir, se résigner. Embrasser le devoir comme d'autres embrassent l'espérance, ce fut le moyen que prit Mary pour s'élever vers une autre atmosphère plus grande, plus calme ; et les charmes que d'autres ne trouvent que dans leurs rêves, elle apprit à les découvrir dans la réalité. Elle avait tant de fois demandé que la « volonté divine fût faite sur la terre comme aux cieux, » qu'elle avait fini par se sentir exaucée, et la douleur qui n'a pas de sens pour un pauvre-cœur aveugle, en prit un pour cette âme éclairée.

Lorsque, agenouillée près de celle qui avait été la première et la plus tendre affection de sa vie, Mary reçut sa dernière bénédiction ; lorsqu'elle vit l'expression d'une immuable sérénité s'étendre sur les traits décolorés de sa mère, ces paroles, si souvent répétées : « Elle est bénie entre toutes les femmes, » vinrent résonner au fond de son cœur. Alors les larmes de la pieuse fille coulèrent sans amertume. Les souvenirs et les prières ne relèvent-elles pas le passé au présent, le présent à l'avenir ? Ah ! il n'y a vraiment de tout-à-fait morts que ceux que l'on oublie. Maintenant, quand Mary redisait : « Que votre règne nous arrive ! » c'était sa mère transformée qui lui ouvrait le royaume, où l'on ne monte que de vertus en vertus, et dont le

bonheur et la gloire se résument en un mot, entendu de tous, bien qu'aucun ne le puisse expliquer, la perfection !

Rien ne changea dans la chaumière quand l'active bonne vieille eut cessé d'épargner à Mary sa part de peines. Les pensées continuèrent à se traduire en actes et les rêves en vertus. L'influence d'une longue patience, d'une inaltérable douceur finit par devenir puissante même sur le père Mick. Il demeura davantage au logis, se grisa moins et disait même parfois : « Il faut l'avouer, si le vin fait le rire et la chanson du cabaret, la femme fait la paix et la joie de la maison, et celle-là dure plus que l'autre. »

DE L'USAGE DES PASSIONS.

Les stoïciens avaient conjuré la mort de nos passions, et cette orgueilleuse secte ne considérait pas qu'en les détruisant elle faisait mourir toutes les vertus ; car les passions en sont les semences, et, pour peu de peine qu'on se donne à les cultiver, on en recueille des fruits agréables. Les principaux soins de la morale doivent être employés à remarquer la propriété de nos passions et à les convertir en des vertus qui ne leur soient point contraires ; car celui qui voudrait changer la colère en douceur, ou la crainte en générosité, tenterait l'impossible, et tous ses travaux seraient suivis de mauvais succès. Mais pour faire heureusement réussir ses desseins, il faut qu'il étudie le naturel de

chaque passion, et qu'il emploie toute son adresse pour la faire passer en la vertu de qui elle a le moins d'aversion. Et ceci ne doit point sembler étrange, puisque le plus raisonnable de tous les hommes a bien jugé que dans l'opposition que la nature a mise entre les vices et les vertus, il s'en trouvait néanmoins qui avaient quelque ressemblance; car il n'y a personne qui n'avoue que la profusion a bien plus de rapport avec la libéralité que l'avarice, et qu'il n'est pas malaisé de faire d'un prodigue un libéral; chacun est obligé de confesser que la témérité tient plus de la hardiesse que la lâcheté, et qu'il est plus facile de rendre courageux un téméraire qu'un homme lâche. On doit confesser qu'il se trouve des passions qui ont plus d'affinité avec quelques vertus que les autres, et qui, par le secours de la morale, peuvent devenir facilement vertueuses.

Le P. SENAULT.

Un Romain apostropha un jour de cette manière un homme qui approuvait tout ce qu'il disait, sans jamais rien ajouter : — Conteste-moi du moins quelque chose, quand

ce ne serait que pour faire voir que nous sommes deux. C'est le même sentiment qui a dicté à La Mothe sa fable des *Amis trop d'accord* :

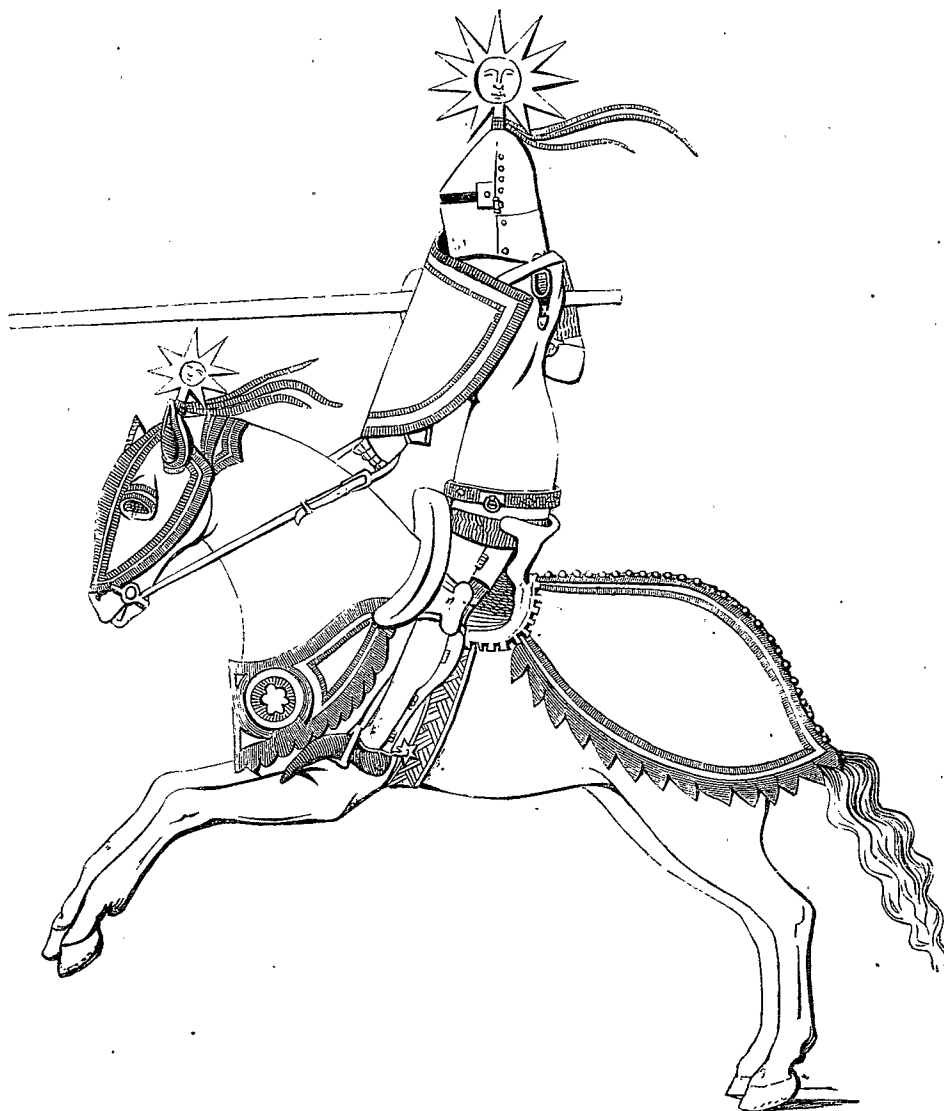
C'est un grand agrément que la diversité....
L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 91.)

SUITE DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume militaire (suite). — Un moine qui fut mêlé dans les factions du quatorzième siècle, et qui a écrit l'histoire de son temps, rapporte que, vers l'année 1340, les nobles, et les sergents à l'imitation des nobles, commencèrent à porter des habits courts et des armures serrées. Comme ce moine était du parti démocratique, il prend texte là-dessus pour détacher une épigramme contre les chevaliers, qu'il n'aimait pas. Il dit que le peuple accueillit par des risées leur ridicule accoutrement; qu'on crut voir là un signe non équivoque de la prudence des gens de guerre qui se fai-



(Chevalier joutant. — D'après un manuscrit d'environ 1360.)

saient plus légers pour fuir plus vite en bataille, et que les conjectures se changèrent en certitude après qu'on eut assisté, à dix ans d'intervalle, aux effroyables défaites de Créci et de Poitiers. Voilà donc un progrès bien marqué,

accompli dans la révolution qui s'annonçait depuis cinquante ans par de timides essais; et l'inspection des monuments datés, tels, par exemple, que les sceaux apposés au bas des actes, ne laisse place à aucun doute sur la nature

du changement signalé par le moine chroniqueur. Il s'agit de la substitution des caparaces de fer aux fourreaux de mailles, au moins comme armures de bras et de jambes. Ce n'est pas tout. Il ressort du même texte la preuve d'un fait d'autant plus notable qu'on le soupçonnerait moins au premier abord : c'est que la nouvelle armure fut trouvée moins gênante et moins lourde à porter que l'ancienne. Pour s'expliquer cette singularité, il faut songer à la quantité de plastrons, bardes et pièces de défense qui se portaient par-dessous le harnais. Avant de mettre son haubert, le chevalier se trouvait déjà tellement rembourré qu'il lui eût été impossible d'achever sa toilette sans le secours de son écuyer. Il fallait le hisser sur son cheval, et lorsqu'il combattait, quoique ses armes fussent assujetties après son corps au moyen de chaînes et de courroies, il avait encore besoin de l'assistance continuelle de ses domestiques, tant il lui était impossible d'exécuter par lui-même le moindre mouvement imprévu. Les trumelières qu'on se mit à porter par-dessus les fourreaux de mailles, mirent le comble à l'incommodité de l'ancien costume militaire; mais l'idée d'un nouveau système sortit évidemment de cette superfétation. En faisant régner sur toute la surface des membres la plaque qui n'en couvrit originairement que la partie antérieure, on arriva à la confection de boîtes en fer dont la solidité permit de supprimer non seulement les fourreaux de mailles, mais encore les pièces matelassées du dessous; en imaginant un mécanisme qui se prêtât au jeu des membres, conformément au modèle qu'offrait la queue de l'écrévisse, on soulagea les articulations et on rétablit la liberté des mouvements; enfin, en assujettissant entre elles les pièces du harnais par des charnières à fiches mobiles ou par des boucles, on rendit l'armement vingt fois plus prompt qu'il n'était auparavant, lorsqu'il fallait lacer l'une après l'autre les diverses parties du maillot. La mode de 1340 procura donc à la fois une économie de force et une économie de temps. Or, si ce double avantage eût été peu recherché lorsque régnait le véritable esprit du moyen-âge, du temps de Philippe de Valois on était plus à même d'en sentir le prix. Alors les guerres nationales, substituées aux guerres privées par la force des événements, commençaient à répandre l'idée de ce que doit être une armée, et la discipline était sur le point de naître ainsi que la tactique, deux choses où l'art consiste à obtenir le plus de résultats possibles dans le plus court moment donné. Voilà ce à quoi n'a pas fait attention l'historien que nous citons tout-à-l'heure, et c'est ce qui est cause que, voulant expliquer un changement qui choquait l'usage reçu, il s'en est tiré par une épigramme, une épigramme étant plus facile à trouver que des raisons.

Nous allons montrer les détails du nouveau costume d'après les peintures de divers manuscrits exécutés entre les années 1350 et 1370, période pendant laquelle la mode resta à peu près stationnaire.

La première de nos figures est celle d'un chevalier qui s'avance au galop la lance en arrêt. Il est coiffé du heaume à visière, et a pour cimier un soleil doré, à la tige duquel flottent des rubans jaunes en guise d'achements. Le même emblème surmonte la testière du cheval. A cette particularité, on reconnaît un chevalier tournoyant ou en costume de joute; car, à l'époque où nous sommes arrivés, le heaume ne se portait plus en bataille. Cette coiffure lourde et gênante fut réservée exclusivement pour les tournois; encore imagina-t-on de la fixer par une attache, tantôt au milieu du dos, tantôt sur la poitrine, de manière que le chevalier, dans les intervalles de repos, pût l'ôter de sa tête sans la déposer. Un vieil auteur, qui a écrit sur les tournois, dit positivement que « sous le haultme doit avoir » une ronde chapeline d'acier pour ce que quant le gentil » homme voudroit prendre haleine, il jette le dit haultme » hors de sa teste; qui est attaché à une chaisnette de fer

» à sa poitrine; et ne peut-on frapper plus ledit gentil » homme jusqu'à tant qu'il ait remis son dit haultme sur » sa teste. » On peut voir sur notre gravure l'attache du heaume formé, non par une chaîne, mais par une courroie dont l'extrémité est cousue sur le dos entre les deux épaules. Quant à la chapeline ronde ou calotte de fer posée par dessus le camail, on ne peut l'apercevoir ici, puisque le heaume recouvre totalement la tête et le cou; mais si on veut en voir un exemple, on recourra ci-dessus à la première figure de la page 93. Nous parlerons tout-à-l'heure du bassin à visière, qui est la coiffure qu'on substitua au heaume.

La lance, au milieu du quatorzième siècle, s'appela indifféremment *lance* ou *glaive*, ce qui fait que dans les auteurs de cette époque la locution *vingt glaives*, *cent glaives*, est absolument la même que celle de *vingt lances*, *cent lances*, si fréquente dans les chroniques du quinzième siècle, et signifie vingt hommes, cent hommes armés de lances, ou hommes d'armes. La dénomination de glaive donnée à la lance tient évidemment à un changement de forme dans le fer, qui, de court et rhomboïdal qu'il était, s'allongea de manière à ressembler à la lame d'un poignard, circonstance très clairement indiquée par Froissart, lorsqu'il parle des « rrides » lances à longs fers et durs de Bordeaux, qui passaient » les cottes de mailles. » Par une autre innovation qui date du même temps, la lance fut munie, vers sa partie inférieure, d'une rondelle de métal qui servait de garde et protégeait la main du chevalier. Cet accessoire est indiqué sur notre dessin par un trait circulaire qui paraît en avant de l'écu.

Passons à la description de l'écu. Il est dépourvu d'armoiries et du genre de ceux qu'on prenait lorsqu'on ne voulait pas être reconnu. L'auteur de la miniature originale l'a peint en blanc et relevé sur les bords d'une orle et d'un filet d'or, genre de décoration qui se reproduit sur les caparaçons du cheval. Un filet ainsi placé à côté d'une bordure plus large, s'appelait un *listel* (terme dont on sert encore en architecture), et faisait donner l'épithète de *listé* à l'objet qui en était orné. Notre chevalier tient donc un écu *listé*, conformément à ce vers du poète Cuvelier, dans sa chronique versifiée de Bertrand Duguesclin :

Et peudent à leur col maint fort escu listé.

Pendre l'écu au col est encore une expression dont notre gravure fournit tout naturellement le commentaire, puisqu'on y voit l'écu passé par une courroie autour du cou du combattant. On disait dans le même sens, *accoler l'écu* :

Il vient à son cheval et dessus tost monta;
Le glaive prist aux mains et l'escu acola.

Pendant que nous en sommes au poète Cuvelier, qu'on nous permette de lui emprunter encore quelques passages propres à faire connaître les parties de l'armure que notre figure ne fait pas assez ressortir aux yeux. Nous prendrons nos extraits dans la description du combat de Duguesclin avec le Tors-boiteux :

Bertran le chevalier feri (frappa) et assena (atteignit de la lance)
Sur l'escu de son col, oultre le tresperça,
Et le haubert aussi et l'anqueton creva;
Mais adont (alors) nullement point la char (chair) n'entama...
Trois glaives (lances) ont couru que nuls ne se blessa...
Or oez (écoutez) de Bertran qui ot cuer (eut cœur) de lion
Comment Diex li aida à icelle saison.
A la quatriesme lance dont je fais mencion,
A rassenc son glaive tout droit sous le blazon (l'écu)
Où il avoit feru le premier horion.
Par fortune ot eur (bonheur) dont il avoit le don,
Li mist le fer du glaive parmi le haubergeon.
Et assena aussi au cop de l'anqueton
Et tout par mi le corps le feri à bandon (sans résistance);

Prez qu'il ne li perça le foie et le poumon.
Du cheval tout navré l'abatit au sablon,
Puis saisit le cheval qui estoit bel et bon,
Et dist au chevalier clerement, à haut ton :
« Vous en avés assez pour vostre livraison. »

Telle était donc l'armure qui protégeait le buste du chevalier : le haubert, et par-dessous l'*auqueton* ou *hoqueton*. Le hoqueton était une chose ancienne sous un nom nouveau, car on entendait par ce mot un court pourpoint ou sorte de gilet piqué et gamboisé, mais gamboisé de telle sorte que la bourre épargnée sur les bords s'accumulait sur la poitrine au point de donner à cette partie du corps la configuration d'une demi-sphère. On eût dit que tous les plastrons et cous-ins, relégués du reste du vêtement, étaient venus se réunir sur ce seul point ; ce qui faisait un effet ridicule, mais du moins n'empêchait pas d'agir, et formait, en avant de la partie la plus exposée, une défense à peu près impénétrable. Le hoqueton, fait ordinairement d'une étoffe précieuse, était *fermé* d'or ou d'argent, c'est-à-dire garni de bouions en métal argenté ou doré, après lesquels étaient assujettis les points de fil qui le traversaient de part en part pour tenir la bourre plus serrée. Quant au haubert, il ne faut plus se figurer cette armure telle, sous le roi Jean, qu'elle était encore au commencement de Philippe de Valois. Raccourcie, rétrécie, allégée, elle n'avait plus que des demi-manches qui s'agrafaient au-dessous du coude, après l'*avant-bras*, tuyau de fer destiné à couvrir la partie du bras qui lui avait donné son nom. D'ailleurs les forts tissus de mailles, appelés *dobliers* et *treslis*, avaient été abandonnés pour faire place au *jazeran*, qui était le joint le plus souple, celui qu'on avait affecté jadis à la confection des haubergeons. A proprement parler, le haubergeon s'était donc substitué au haubert ; et c'est par ce changement que la chevalerie s'achemina à l'abandon total des tuniques de mailles, qui, passé 1400, ne furent plus que des objets de fantaisie.

Le poète Cuvelier ne parle pas dans sa description de la cotte d'armes qui était d'un usage universel au temps de Duguesclin, et dont on voit que notre chevalier est revêtu par-dessus son haubert. Ce silence tient vraisemblablement à ce que la cotte n'étant que d'une étoffe peu épaisse, il est bien entendu que la lance, qui perçait l'écu et le haubert, traversait sans résistance la cotte placée entre les deux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on aurait grand-peine à citer un monument figuré de l'époque où le haubert fut porté à découvert. Toutes les statues, toutes les peintures ne laissent voir de ce vêtement que ce qu'il en passait au défaut de la cotte.

Pour achever ce qui concerne l'équipement du buste, nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur la manière dont notre chevalier porte sa ceinture. C'est là encore une de ces circonstances caractéristiques dont la présence sur un monument en indique l'âge d'une manière certaine. Tandis que la ceinture, au treizième siècle et au commencement du quatorzième, s'était portée diagonalement du sommet de la hanche droite au bas de la hanche gauche, de 1350 à 1410, on la fit régner tout autour du corps, à la naissance des cuisses, et comme pour servir de bordure à la cotte. Des anneaux fixés au côté droit et au côté gauche, servirent à accrocher la dague et l'épée, qu'avec ce système il eût été impossible de suspendre par des courroies.

Des cuisseaux en acier, des genouillères de même métal, articulées sur le devant et garnies par derrière d'une pièce de maille pour garantir le jarret, enfin des grèves aux jambes complètent l'armement inférieur de notre chevalier. Il est chaussé de simples souliers qui paraissent être de velours rouge, et sont munis d'éperons d'or. Il a les mains garanties par des gantelets dont le dessus est couvert de plaques d'acier. Le système de *plates*, dont nous avons

parlé précédemment, étant tombé en désuétude dès le règne de Charles V, le mot *plates*, qui, dans l'ancien français, signifiait *plaque*, fut repris dans son acception primitive et appliqué aux pièces de la nouvelle armure, quelquefois même à l'ensemble de ces pièces. Voici un passage du roman déjà tant cité de Duguesclin, qui doit être ainsi interprété :

Ils viennent sur les rens (rangs) noblement aprestez (équipés) ;
Ils ont dedens ces chiez (chefs, têtes) ces bacins fermez,
Ces escus à leur cous, ces haubers endossez,
Bonnes plates d'acier et de glaives assez :
De ci jusques au pied les veist-on armez.

A la figure dont on vient de lire l'explication, nous en joignons une autre également de chevalier, et qui mérite une attention toute particulière à cause de la coiffure qu'elle porte. C'est là, en effet, le *bassinnet* qu'on voit revenir à chaque instant dans les récits de Froissart et des autres auteurs ses contemporains ; c'est là ce casque plus léger et mieux approprié aux combats, par lequel nous avons déjà dit que le heaume fut remplacé. La statue du chevalier Berthold de Waldner (ci-dessus, p. 92) nous a montré le bassinnet dans sa forme primitive, lorsqu'il se posait encore par-dessus le camail comme une simple chapeline. Depuis, afin que la tête fût moins chargée, on supprima la coiffe du camail, et on fixa cette pièce ainsi réduite au bord inférieur du bassinnet. Ce système assurait suffisamment la défense du cou et des épaules, qui d'ailleurs étaient protégés encore par-dessus le camail, le cou par la gorgière de mailles, les épaules par des épauletttes en plates d'acier. Une autre innovation rendit le bassinnet propre à garantir le visage, et par là lui assura une supériorité incontestable sur toutes les autres coiffures militaires imaginées jusqu'alors. On y ajusta une visière, visière dont la forme ne s'écarta jamais de celle que présente notre dessin. C'était un masque de fer ou *mezail*, au milieu duquel faisait saillie un appendice conique et percé de trous, lequel servait à loger le nez et à établir le passage de l'air pour la respiration. En face de chaque œil était pratiquée une fente horizontale appelée *vue*, qui permettait au regard de se promener à gauche et à droite dans toute l'étendue du rayon visuel. Le mezail s'ouvrait soit de côté, soit de bas en haut ; au moyen de charnières posées sur les faces latérales du bassinnet ; il pouvait même se déposer en ôtant la fiche des charnières sur lesquelles il jouait, car cette fiche était mobile et tenait le plus souvent au bassinnet par une chaînette.

Notre dessin, qui représente la fiche mobile, mais sans chaînette, offre un autre détail qu'il importe de remarquer ; c'est un filet qui côtoie les bords du bassinnet sur toute la partie occipitale. Ce filet, qu'on prendrait à tort pour une ciselure, figure, quoique d'une manière très imparfaite, l'objet qu'on appelait jadis *courroie à fermer*, et voici quel en était l'usage. Le camail, pour s'attacher au bassinnet, était muni d'anneaux que l'on passait de dedans en dehors par une série de petites fentes pratiquées dans l'épaisseur dudit bassinnet. Or les anneaux, une fois passés, avaient besoin d'être pris en dehors pour ne pas rentrer : on arrivait donc à ce résultat en faisant régner d'une tempe à l'autre, dans l'espace laissé libre par la saillie des anneaux, une forte tresse de soie ou de fil de métal. Cette tresse s'appelait *courroie à fermer*, parce que dans l'ancienne langue française le verbe *fermer* signifiait *assujettir, fixer*.

Nous n'avons pas craint de nous laisser aller à des explications trop longues à propos du bassinnet, d'abord parce qu'aucun auteur n'a encore déterminé cette coiffure d'une manière bien précise, les uns l'ayant confondue avec le heaume, les autres s'étant bornés à la définir comme un casque léger. En second lieu, il n'est pas sans intérêt de

voir combien il a fallu à nos ancêtres de tâtonnements pour arriver à une forme de casque qui couvrit, sans les accabler, toutes les parties du cou et de la tête. Si le problème ne fut pas complètement résolu par l'invention du bassinnet tel qu'on vient de le décrire, du moins une amélioration sensible s'effectua, et les efforts de l'industrie furent ré-



(Chevalier coiffé du bassinnet. — D'après un manuscrit d'environ 1360.)

compensés par l'empressement avec lequel on adopta le nouveau système. Depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles VII, le bassinnet régna sans partage.

ANCIENNES ORDONNANCES SUR LES PRÉDICATEURS.

C'est une chose assez éloignée de nos mœurs que la manière dont le pouvoir civil intervenait autrefois dans les fonctions de la chaire, pour que l'idée nous en paraisse en quelque sorte inouïe. Mais on comprend, en y réfléchissant, que le droit de parole est d'une assez grande importance pour que le gouvernement, qui, dans ces anciens temps, s'appliquait à régler toutes choses, ne pût le laisser sans surveillance. La Ligue avait été si loin dans ses licences que les rois avaient dû naturellement en tirer occasion pour légiférer à cet égard.

En effet, par les ordonnances de juillet 1561 et octobre 1562, il est défendu à tous prédicateurs d'user en leurs sermons de paroles tendant à exciter le public au trouble et à la désobéissance, et il leur est enjoint de se conduire modestement et de ne pas prononcer une parole étrangère à l'instruction religieuse, *sous peine de la hart* (de la corde).

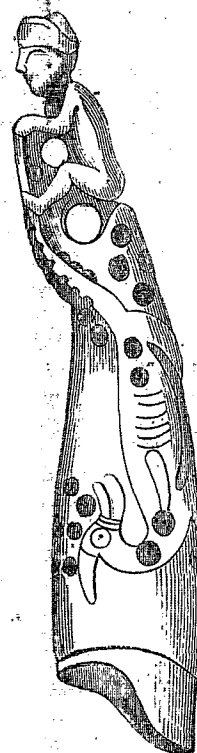
Henri IV, par lettres patentes du 22 septembre 1595, ordonne « que la parole de Dieu sera prêchée dans tout le royaume, conformément aux saintes Ecritures et traditions de l'Eglise, pourvu que les docteurs soient suffisants et capables, et non ceux qui sont passionnés et ennemis de ce qui concerne notre autorité, et qui ont induit et veulent provoquer nos sujets à sédition et révolte

soit en leurs *prédications, confessions auriculaires ni autrement*, auxquels, et à tous autres qui voudront faire le semblable, *nous défendons très expressément de monter en chaire*, sous peine d'être contempteurs de l'honneur de Dieu, et comme tels *avoir la langue percée sans aucune grâce et rémission, et bannis de notre royaume à perpétuité.* »

Sous Louis XIV, comme il n'y avait plus à craindre de semblables excès, les ordonnances prennent un autre cours. Loin d'arrêter les prédicateurs, il s'agit de stimuler leur zèle. Les officiers et hauts-justiciers sont chargés, par l'édit de 1695, de veiller à l'exécution par les pasteurs des ordres généraux de l'Eglise, au nombre desquels les prêches hebdomadaires sont compris. Mais c'est surtout au dix-huitième siècle que, la nonchalance du clergé augmentant, l'instance de l'Etat devient plus vive. Le procureur fiscal est chargé de faire sommation par huissier aux curés qui négligent la chaire et le catéchisme, pour les rappeler à leur devoir, et si le curé n'y satisfait pas, le procureur fiscal a l'ordre de présenter requête au bailli du lieu, en ces termes. « Vous remontre le procureur fiscal que sur ce que messire N., prêtre, curé de la paroisse de..., s'est dispensé depuis plus de six mois de faire aucun prône, les dimanches, à ses messes paroissiales, icelui procureur fiscal lui a fait faire une sommation à commencer le dimanche d'ensuite, avec protestation qu'ou il n'y satisferoit pas, il y seroit contraint par toutes voies dues et raisonnables, à la quelle sommation le dit sieur curé n'a daigné satisfaire. Ce qui fait qu'il recourt à ce qu'il vous plaise, monsieur, vu la dite sommation, permettre au dit procureur fiscal de saisir le temporel de ladite cure, jusqu'à ce que le dit sieur curé ait satisfait d'obéir à l'ordonnance portée dans le rituel, votre ordonnance étant exécutée nonobstant appel ou opposition, comme pour fait de police. Et vous ferez bien. »

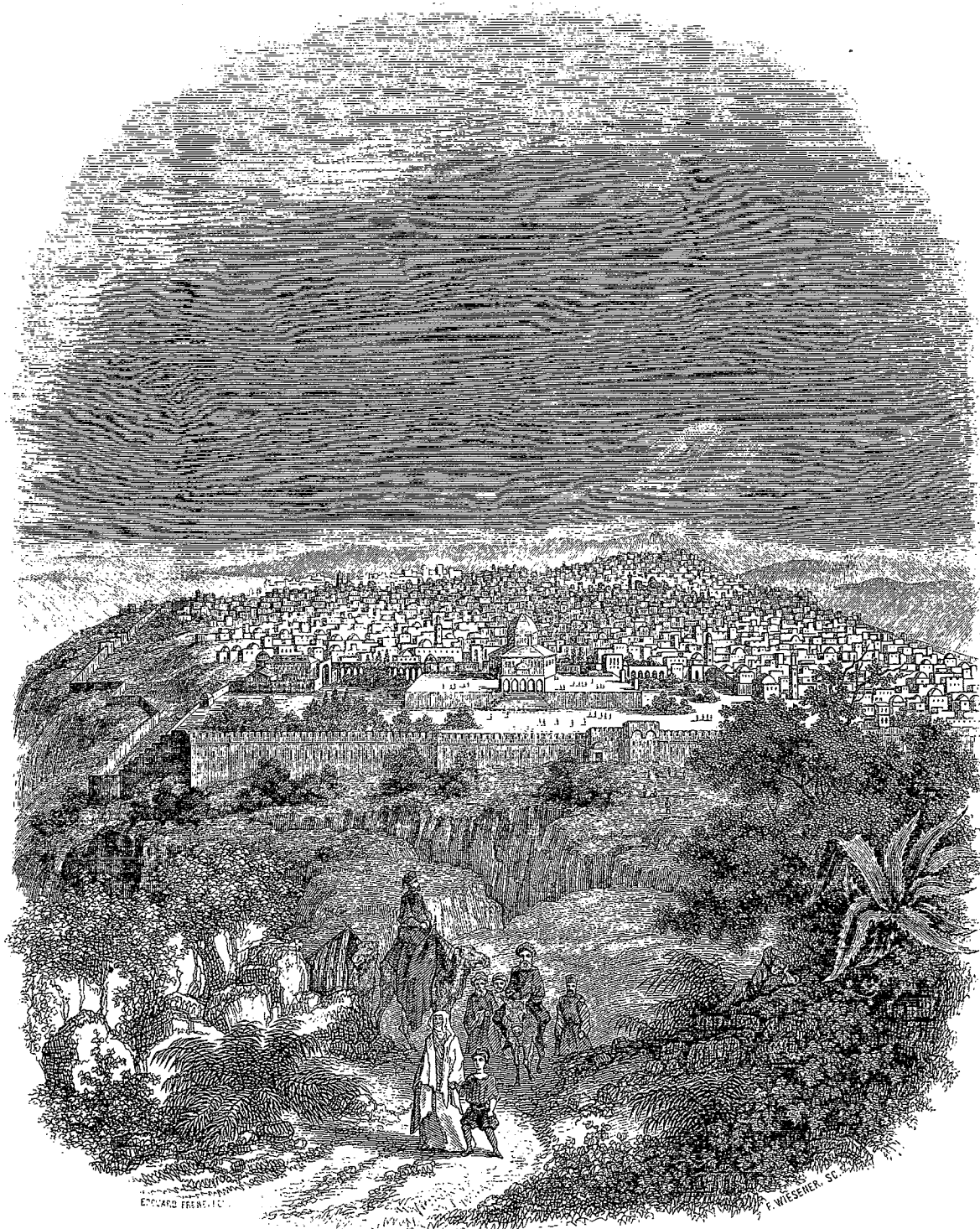
CORNE SCULPTÉE PAR UN INDIEN.

Ce curieux dessin a été rapporté de la côte nord-ouest de l'Amérique par M. de Mauffras. Le nom de Napoléon a pénétré jusqu'au milieu des hordes d'Indiens sauvages qui habitent cette contrée. « En échange d'une chemise, dit le jeune voyageur, j'obtins d'un Multonoma une corne d'élan servant de mesure à poudre, et surmontée de la figure de l'empereur grossièrement sculptée. Un autre Indien, au cou duquel était suspendue une pièce de monnaie à l'effigie de Napoléon, nous disait dans son naïf enthousiasme que s'il était possible de se rendre à pied auprès du *grand chef des Français*, il se mettrait en route à l'instant même. »



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

JÉRUSALEM.



(Vue de Jérusalem.)

Quelle que soit la patrie de l'homme moderne, il y a trois villes dont il est citoyen : Athènes, Rome et Jérusalem. Continuons de faire en sorte, nous autres Français, qu'à ces noms les siècles futurs ajoutent celui de Paris ; et pour nous soutenir dans cette légitime espérance, ne cessons point d'honorer, en les pratiquant dans ce qu'elles ont d'excellent et en les portant de plus en plus loin et plus haut, les traditions de ces grandes cités. Comme Athènes, aimons l'art, les nobles jouissances de l'esprit, la liberté ;

TOME XIII. — JUILLET 1845.

cultivons les mâles vertus, l'amour du pays, la dignité personnelle, le sentiment du droit, qui sont l'éternelle gloire de Rome ; surtout entretenons bien au fond de nous-mêmes cette doctrine sacrée de la fraternité, cette charité ardente et ces aspirations sublimes vers l'infini, qui, en aucun lieu de la terre et par aucun être humain, n'ont été aussi sincèrement, aussi éloquemment enseignées et propagées que par la voix, les œuvres et le sang du divin supplicié de Jérusalem.

27

La règle qui préside communément à toute éducation veut que l'histoire du peuple au sein duquel est né Jésus soit la première étude de l'enfance. On offre ensuite en exemples à l'adolescence les faits et les écrits de la patrie de Socrate et de Démosthènes, et de celle de Fabricius et de Cicéron. Dans ce recueil, qui ne s'adressait pas à la première enfance, nous avons en quelque sorte suivi une marche contraire : nous avons dessein d'éviter la ligne droite et sévère d'un enseignement méthodique. Aussi, tandis que nous avons si souvent emprunté, sans les épuiser, aux richesses infinies de la Grèce et de Rome, à peine nous sommes-nous encore approchés de Jérusalem. C'est un nouveau champ à explorer.

Commençons donc par donner une idée fidèle du spectacle que la ville de David et de Salomon offre aujourd'hui à la curiosité du voyageur. Arrêtons-nous quelques instants devant ses murailles ; nous pénétrons plus tard à l'intérieur pour y étudier les lieux consacrés par les livres saints et le respect des générations ; nous remonterons le cours des siècles ; le présent sera notre guide vers le passé.

Depuis M. de Chateaubriand, dont l'*Itinéraire* est aujourd'hui classique, M. de Lamartine est le plus illustre écrivain qui ait visité Jérusalem. Il n'est point de description plus récente, plus complète, plus animée que la sienne ; il l'a tracée d'un seul jet, et au moment même où se déroula pour la première fois sous ses yeux le panorama de la sainte cité. Voici ses impressions.

La montagne des Oliviers, au sommet de laquelle je suis assis, dit-il, descend en pente brusque et rapide jusque dans le profond abîme qui la sépare de Jérusalem, et qui s'appelle la vallée de Josaphat. Du fond de cette sombre et étroite vallée s'élève une immense et large colline dont l'inclinaison rapide ressemble à celle d'un haut rempart éboulé ; nul arbre n'y peut planter ses racines ; nulle mousse même n'y peut accrocher ses filaments ; la pente est si roide que la terre et les pierres y croulent sans cesse, et elle ne présente à l'œil qu'une surface de poussière aride et desséchée, semblable à des monceaux de cendres jetées du haut de la ville. Vers le milieu de cette colline ou de ce rempart naturel, de hautes et fortes murailles de pierres larges et non taillées sur leur face extérieure, prennent naissance, cachant leurs fondations romaines et hébraïques sous cette cendre même qui recouvre leurs pieds, et s'élève ici de 50, de 100, et plus loin, de 2 à 300 pieds au-dessus de cette base de terre. — Les murailles sont coupées de trois portes de ville, dont deux sont murées, et dont la seule ouverte devant nous semble aussi vide et aussi déserte que si elle ne donnait entrée que dans une ville inhabitée. Les murs s'élèvent encore au-dessus de ces portes, et soutiennent une large et vaste terrasse qui s'étend sur les deux tiers de la longueur de Jérusalem, du côté qui regarde l'Orient. Cette terrasse peut avoir à vue d'œil 1 000 pieds de long sur 5 à 600 pieds de large ; elle est d'un niveau à peu près parfait, sauf à son centre, où elle se creuse insensiblement comme pour rappeler à l'œil la vallée peu profonde qui séparait jadis la colline de Sion de la ville de Jérusalem. Cette magnifique plate-forme, préparée sans doute par la nature, mais évidemment achevée par la main des hommes, était le piédestal sublime sur lequel s'élevait le temple de Salomon ; elle porte aujourd'hui deux mosquées turques : l'une, El-Sakara, au centre de la plate-forme, sur l'emplacement même où devait s'étendre le temple ; l'autre, à l'extrémité sud-est de la terrasse touchant aux murs de la ville. La mosquée d'Omar ou El-Sakara, édifice admirable d'architecture arabe, est un bloc de pierre et de marbre d'immenses dimensions, à huit pans, chaque pan orné de sept arcades terminées en ogive ; au-dessus de ce premier ordre d'architecture, un toit en terrasse d'où part tout un autre ordre d'arcades plus rétrécies, terminées par un dôme gracieux couvert en euvre, autrefois doré. — Les murs de

la mosquée sont revêtus d'émail bleu ; à droite et à gauche s'étendent de larges parois terminées par de légères colonnades moresques correspondant aux huit portes de la mosquée. Au-delà de ces arches détachées de tout autre édifice, les plates-formes continuent et se terminent, l'une à la partie nord de la ville, l'autre aux murs du côté du midi. De hauts cyprès disséminés comme au hasard, quelques oliviers et des arbustes verts et gracieux, croissant çà et là entre les mosquées, relèvent leur élégante architecture et la couleur éclatante de leurs murailles par la forme pyramidale et la sombre verdure qui se découpent sur la façade des temples et des dômes de la ville. — Au-delà des deux mosquées et de l'emplacement du temple, Jérusalem tout entière s'étend et jaillit pour ainsi dire devant nous, sans que l'œil puisse en perdre un toit ou une pierre ; et comme le plan d'une ville en relief que l'artiste étalerait sur une table. Cette ville, non pas, comme on nous l'a représentée, amas informe et confus de ruines et de cendres sur lesquelles sont jetées quelques chaumières d'Arabes, ou plantées quelques tentes de Bédouins ; non pas, comme Athènes, chaos de poussière et de murs écroulés où le voyageur cherche en vain l'ombre des édifices, la trace des rues, la vision d'une ville, mais ville brillante de lumière et de couleur, présentant noblement aux regards ses murs intacts et crénelés, sa mosquée bleue avec ses colonnades blanches, ses milliers de dômes resplendissants sur lesquels la lumière d'un soleil d'automne tombe et rejaillit en vapeur ; les façades de ses maisons teintes par le temps et par les étés de la couleur jaune et dorée des édifices de Péstum et de Rome ; ses vieilles tours gardiennes de ses murailles, auxquelles il ne manque ni une pierre, ni une meurtrière, ni un créneau ; et enfin, au milieu de cet océan de maisons et de cette nuée de petits dômes qui les recouvrent, un dôme noir et surbaissé, plus large que les autres, dominé par un autre dôme blanc : c'est le saint Sépulcre et le Calvaire ; ils sont confondus et comme noyés, de là, dans l'immense dédale de dômes, d'édifices et de rues qui les environnent, et il est difficile de se rendre compte ainsi de l'emplacement du Calvaire et de celui du Sépulcre, qui, selon les idées que nous donne l'Evangile, devaient se trouver sur une colline écartée hors de murs, et non dans le centre de Jérusalem ! La ville, rétrécie du côté de Sion, se sera sans doute agrandie du côté du nord pour embrasser dans son enceinte les deux sites qui font sa honte et sa gloire, le site du supplice du juste et celui de la résurrection de l'Homme-Dieu !

Voilà la ville du haut de la montagne des Oliviers ! elle n'a pas d'horizon derrière elle, ni du côté de l'occident ni du côté du nord. La ligne de ses murs et de ses tours, les aiguilles de ses nombreux minarets, les cintres de ses dômes éclatants se découpent à nu et crèment sur le bleu d'un ciel d'Orient ; et la ville, ainsi portée et présentée sur son plateau large et élevé, semble briller encore de toute l'antique splendeur de ses prophéties, ou n'attendre qu'une parole pour sortir toute éblouissante de ses dix-sept ruines successives, et devenir cette Jérusalem toute nouvelle qui sort du désert brillante de clarté !

C'est la vision la plus éclatante que l'œil puisse avoir d'une ville qui n'est plus, car elle semble être encore et rayonner comme une ville pleine de jeunesse et de vie ; et cependant, si l'on y regarde avec plus d'attention, on sent que ce n'est plus, en effet, qu'une belle vision de la ville de David et de Salomon. Aucun bruit ne s'élève de ses places et de ses rues ; il n'y a plus de routes qui mènent à ses portes de l'orient ou de l'occident, du midi ou du septentrion ; il n'y a que quelques sentiers serpentant au hasard entre les rochers, où l'on ne rencontre que quelques Arabes demi-nus, montés sur leurs ânes, et quelques chameliers de Damas, ou quelques femmes de Bethléem ou de Jéricho, portant sur leurs têtes un panier de raisins

d'Engaddi, ou une corbeille de colombes qu'elles vont vendre le matin sous les térébinthes, hors des portes de la ville. Nous fûmes assis tout le jour en face des portes principales de Jérusalem ; nous fîmes le tour des murs en passant devant toutes les autres portes de la ville. Personne n'entrait, personne ne sortait ; le mendiant même n'était pas assis contre les bornes ; la sentinelle ne se montrait pas sur le seuil ; nous ne vîmes rien, nous n'entendîmes rien ; le même vide, le même silence à l'entrée d'une ville de trente mille âmes, pendant les douze heures du jour, que si nous eussions passé devant les portes mortes de Pompeïa et d'Herculanum !

L'aspect général des environs de Jérusalem peut se peindre en peu de mots : montagnes sans ombre, vallées sans eau, terre sans verdure, rochers sans terreur et sans grandiose ; quelques blocs de pierre grise perçant la terre friable et crevassée ; de temps en temps un figuier auprès, et une gazelle ou un chacal se glissant furtivement entre les brisures de la roche ; quelques plants de vignes rampant sur la cendre grise ou rougeâtre du sol ; de loin en loin un bouquet de pâles oliviers jetant une petite tache d'ombre sur les flancs escarpés d'une colline ; à l'horizon, un térébinthe ou un noir caroubier se détachant triste et seul du bleu du ciel ; les murs et les tours grises des fortifications de la ville apparaissant de loin sur la crête de Sion ; pas un oiseau chantant ni un grillon criant dans le sillon sans herbe ; un silence complet, éternel dans la ville, sur les chemins, dans la campagne.

Jérusalem, où l'on vient visiter un sépulcre, est bien elle-même le tombeau d'un peuple, mais tombeau sans cyprès, sans inscriptions, sans monuments, dont on a brisé

la pierre, et dont les cendres semblent recouvrir la terre qui l'entoure de deuil, de silence et de stérilité.

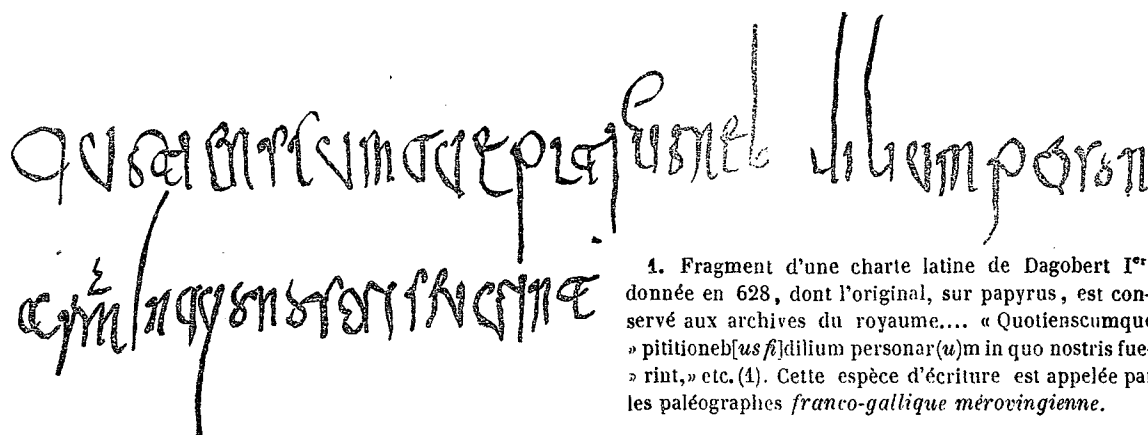
Le fameux médecin Asclépiade, qui a changé tous les fondements de la médecine, avait posé pour principe qu'il n'y avait que quatre choses pour aller au devant des maladies : faire diète, faire exercice, se frictionner, se promener à pied ou à cheval.

DE L'ÉCRITURE EN FRANCE

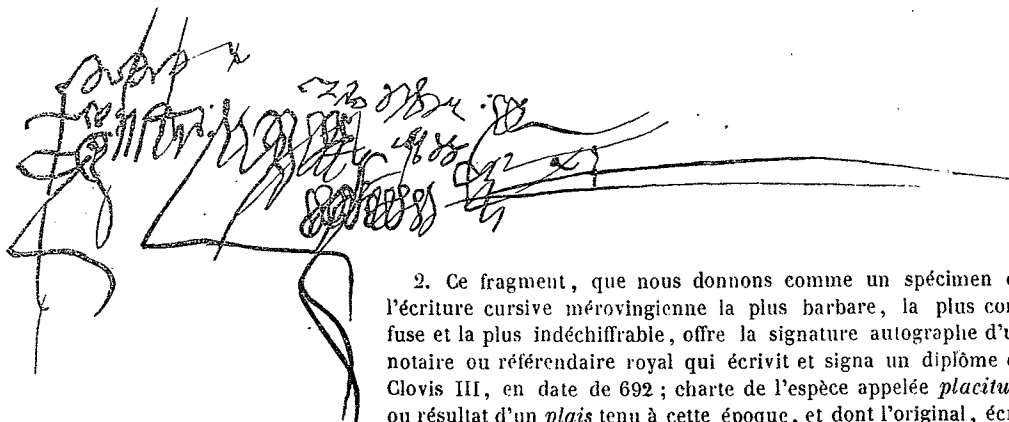
DEPUIS DAGOBERT I^{er}.

Notre but n'est pas aujourd'hui d'offrir à nos abonnés un traité, même élémentaire, de paléographie. Nous avons seulement composé une sorte de tableau synoptique qui permettra de saisir pour ainsi dire d'un coup d'œil l'histoire des modifications qu'a subies, à travers les siècles, la forme de l'écriture usitée en France.

Les différents fac-similés qui accompagnent ce travail sont la reproduction de fragments caractéristiques, empruntés autant que possible à l'écriture *usuelle*, depuis les temps mérovingiens, et dont les premiers échantillons surtout n'offrent aux regards peu exercés qu'un grimoire indéchiffrable. Nous traduirons et expliquerons chacun de ces exemples, en nous attachant purement et simplement à la forme des lettres et aux caractères matériels de l'écriture, et nous terminerons par quelques considérations qui ressortent de la comparaison systématique de ces divers spécimens.



1. Fragment d'une charte latine de Dagobert I^{er}, donnée en 628, dont l'original, sur papyrus, est conservé aux archives du royaume.... « Quotienscumque » pititioneb[us] filium personar(u)m in quo nostris fuerint, » etc. (1). Cette espèce d'écriture est appelée par les paléographes *franco-gallique mérovingienne*.



2. Ce fragment, que nous donnons comme un spécimen de l'écriture cursive mérovingienne la plus barbare, la plus confuse et la plus indéchiffrable, offre la signature autographe d'un notaire ou référendaire royal qui écrivit et signa un diplôme de Clovis III, en date de 692 ; charte de l'espèce appelée *placitum* ou résultat d'un *plais* tenu à cette époque, et dont l'original, écrit

sur parchemin, est également conservé aux archives du royaume. Ce morceau, composé de traits fantastiques mêlés à quelques lettres plus ou moins irrégulières, présente, avons-nous dit, le nom du scribe accompagné de la formule or-

(1) Nous mettons en italique et entre crochets les lettres qui sont effacées ou détruites sur les originaux, et entre parenthèses celles qui sont remplacées par des abréviations.

dinaire exprimant sa participation à l'acte qui lui donne sa valeur authentique : « Aghil(us) (ou Agnilus) recog(no- » vil). » Telle est du moins, quant au nom, la leçon donnée par le célèbre Mabillon, qui le premier publia le frag-

ment auquel il se rapporte dans son traité sur la diplomatique, leçon qui depuis a été successivement admise par les paléographes et les diplomatistes.

Unicum in territorio Narbonense super fluvium Orobio-

3. Fragment d'un diplôme de Charlemagne, de 778, écrit sur parchemin et tiré des archives du département de l'Aude, à Carcassonne : « Una cum monachis suis infra Ver- » sinum in territorio Narbonense super fluvium Orobio-

» nem in loco, etc. » Écriture appelée *caroline*, du nom de l'illustre empereur, qui réforma le caractère mérovingien employé jusqu'à lui dans la confection des diplômes.



ucas evangelista vituli specie(m) gestat
Nar xelua n(e) i molatur lucenim xpi
evangelium loquitur riccoepit de zacharia & eli

4. Fragment tiré d'un sacramentaire de l'abbaye de Gellone, manuscrit du huitième siècle (vers 790) de la bibliothèque royale. La première lettre est ornée d'une miniature barbare représentant l'image emblématique de saint Luc :

« Lucas evangelista vituli specie(m) gestat :
» Ad cuius istar (instar) salvat(ur) n(e)c e(st) im(m)olatus ;
» Hic enim Xpi (Christi) evangelium loquit(ur).
» Sic cœpit de Zacharia et Eli... »

5. Diplôme sur parchemin de Charles-le-Chauve, en 859, Bibliothèque royale. « Proinde ergo more pa- » rentum regum videlicet, »

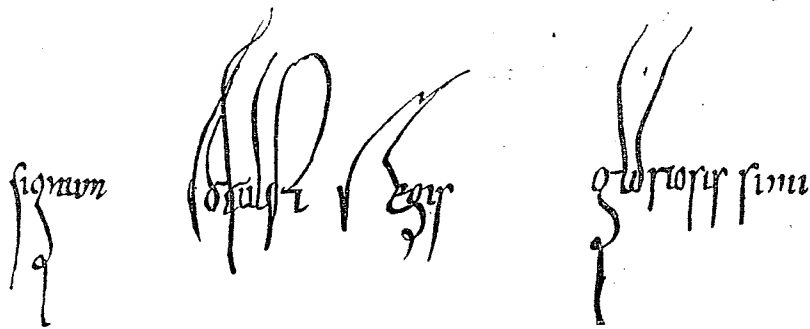
proinde ergo more parentum regum videlicet

Signum domini Zuentiboldi
Z A I N

6. Diplôme sur parchemin de Zuentibold, roi de Lorraine, daté de 897, Bibliothèque royale. « Signum domini » Zuentiboldi (monogramme) gloriosissimi regis. » Rappelons que le signe ou monogramme est une figure où

toutes les lettres d'un nom se trouvent symétriquement disposées. Ce signe, qui était censé représenter le seing autographe du seigneur auteur de la charte, était tracé d'ordinaire, comme ici, par la main du notaire.

7. Diplôme sur parchemin de Rodolphe, duc de Bourgogne (931), qui usurpa la couronne de France sur Charles-le-Simple. « Signum » Rodulfi regis (place du monogramme) gloriosissimi. »

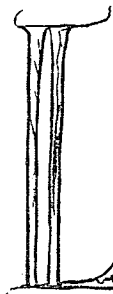


In nomine patris et filii et spūs scti

8. Formule initiale d'un diplôme de Philippe I^{er}, roi de France, en date de 1076. *Chrisme* (ce signe se compose d'un J et d'un X, lettre grecque qui correspond à Ch., initiales des noms divins *Jésus-Christ*). La première lettre sert en même temps au premier mot qui suit l'invocation. « In nomine Patris et Filii et Sp(iritus) s(an)c(t)i. »

✠ In nomine scē & individue trinitatis. Ego ludovicus dei grarex

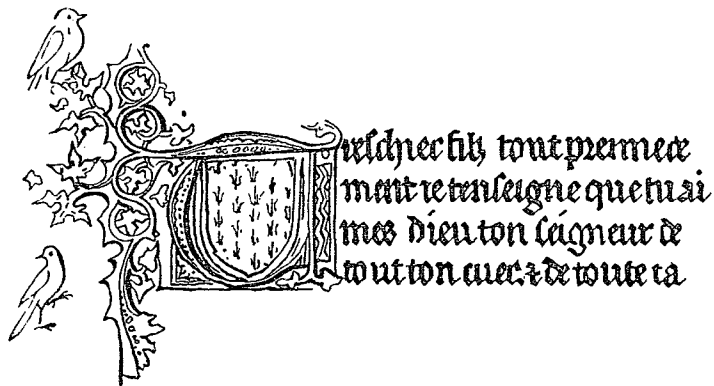
9. Autre formule initiale d'une charte de Louis-le-Jeune, roi de France, donnée vers 1150. *Croix de Jésus* ou *Chrisme*. « In nomine s(an)c(t)e et individue Trinitatis. » Ego Ludovicus D(e)i gr(atia) rex. »



10. 1269. Commencement d'un diplôme de saint Louis, roi de France. « Lud(ovicus) Dei gr(a)tiā Franc(orum) rex. Notum facimus univ(er)sis tam p(re)sentib(us) q(ua)m futuris q(uo)d cum » dil(e)c(t)e nobis in (Chr(is)to) abbatissa et conventus moniali(m) de Salvatorio... »

Lud dei grā Franc Rex Notum facimus vniuers
tam p(re)sentib(us) q(ua)m futuris q(uo)d cum dilec(t)a nobis in xpo -- abbatissa
et conventus moniali(m) de salvatorio

11. Fragment d'un manuscrit (livre d'heures) exécuté vers 1390 pour Louis II, duc d'Anjou. « Tres chier fils, tout premièrement je t'enseigne que tu aimes Dieu ton Seigneur de tout ton cuer et de toute ta » (force), etc. »



Comment
mess(e) Godefroy de Harecourt
cōtra t(c) celz d'Ames de nāt pūis

12. Rubrique ou titre d'un chapitre de Froissart (chroniques), manuscrit du quinzième siècle (vers 1420). « Comment » mess(ir)e Godefroy de Harecourt co(m)balit ce(u)lx d'Ames de(n)s deua(n)t Paris. »

« Nous Agnes Sorelle dame de beaulte et de Roquecesiere Confes
 sons auoir eu et reaulment receu de maistre Jehan se raminor
 notaire et secretaire du Roy n(ost)re et son tresorier de Rouergue
 La Somme de deux cens soixante quinze livres tournois

Agnes Sorelle
N. P. Dardaine

13. Fragment d'une quittance donnée et signée par Agnès Sorel, dame de la cour de Charles VII, en 1448. « Nous Agnes Sorelle, dame de Beaulté et de Roquecesiere, confessons avoir eu et réaulment receu de maistre Jehan Letainturier, notaire et secrétaire du roy n(ost)re s(ire) et

son trésorier de Rouergue la somme de deux cens soixante quinze livres tourn(ois), etc. »
 Signature d'Agnès. Signature du notaire, N. P. Dardaine. Le P initial est mêlé au D.

*Si ce lieu est pour écrire ordonné
 Ce qu'il vous plect avoir en sovenance
 Je vous requiers que lieu m'i soit donné
 Et que nul temps n'en oste l'ordonance*

14. Fragment du plumitif d'un registre de greffier (1513). « Anno d(omi)ni mil(les) i(m)o qui(n)g(en)te(sim)o

» XIII^e (tredecimo) et die octava mensis junii p(er)[sonali]
 » ter] (con)[stitutus], etc. »

*Si ce lieu est pour écrire ordonné
 Ce qu'il vous plect avoir en sovenance
 Je vous requiers que lieu m'i soit donné
 Et que nul temps n'en oste l'ordonance
 Royné de Fra(n)ce*

15. Quatrain écrit de la main de Marie Stuart, vers 1559, sur un livre d'heures ayant appartenue à Anne de Lorraine, manuscrit de la Bibliothèque royale.

Si ce lieu est pour écrire ordonné
 Ce qu'il vous plect avoir en sovenance,
 Je vous requiers que lieu m'i soit donné,
 Et que nul temps n'en oste l'ordonance.

Au milieu, un chiffre composé de M. S. (Marie Stuart); à droite, la signature MARIE, et à gauche, par addition, ces mots : « royné de Fra(n)ce. »

*sur cette verité ie vous
 bese les mayns*

16. Fin d'une lettre écrite vers 1600 par le roi de France Henri IV à la comtesse de Guiche.... « Sur cette verité je vous bese les mayns. (Signé final) HENRY. »

*respectueuse la responce de mon placet : /
 J. B Poquelin Moliere . /*

17. Fin d'une supplique adressée à Louis XIV et attribuée à la main de Molière (1669). « [J'attends avec un peu d'espérance] respectueuse la response de mon placet. — J. B. POQUELIN MOLIERE. »

compter que nos deux cœurs vous aient hémon
Voltaire

18. Fin d'une lettre écrite en 1757 par Voltaire au maréchal de Richelieu.

Comme on le voit d'après les spécimens qui précèdent, on se tromperait gravement si l'on pensait que l'écriture a suivi une marche constante et uniforme, soit pour s'altérer, soit pour s'améliorer, et que, par exemple, la difficulté de lire les anciennes écritures soit en raison directe ou inverse de leur antiquité. Le point de départ et le point d'arrivée de l'art d'écrire semblent au premier coup d'œil justifier l'une ou l'autre de ces deux assertions; mais ces deux assertions se contredisent et se détruisent l'une l'autre. Il serait plus raisonnable de dire que l'écriture, chez nous, accomplit dans l'histoire un cercle qui la fait retourner, quant à l'apparence matérielle, à l'état d'où elle est partie. C'est qu'en effet il a fallu tout un cycle de près de dix-huit siècles pour ramener la forme de l'écriture, telle que nous l'avons reçue de la civilisation romaine, à travers toute la déviation du moyen-âge, à un état correspondant et supérieur au sein de notre civilisation moderne.

L'histoire de l'écriture usitée en France, ainsi que le montre le tableau que nous venons de tracer, peut se résumer en quatre périodes.

La première s'étend depuis les temps les plus anciens jusqu'à Charlemagne (fig. 1 et 2). Nous y voyons l'écriture empruntée aux usages familiers de Rome modifiée confusément par l'instinct des nations barbares. Les scribes de profession, principalement voués à la transcription des volumes, et qui seuls avaient conservé quelques traditions du *beau* en matière d'écriture, étaient si rares, qu'un nombre très restreint de leurs œuvres a pu subsister jusqu'à nous. Les clercs sachant écrire étaient eux-mêmes si peu communs, que leur écriture privée dut jouer dans les actes le rôle d'écriture publique.

Deuxième période. Au huitième siècle, Charlemagne réforme l'écriture de ses chancelleries et imprime une nouvelle impulsion à l'art d'écrire en général. Cette modification procède de deux influences : retour à la majesté et à la régularité de la *capitale* antique ; introduction de l'élément germanique, qui peu à peu forma ce genre d'écriture bien connu même des plus illettrés sous le nom vague et générique d'*écriture gothique*. Ce dernier travail de métamorphose s'accomplit avec des vicissitudes diverses du huitième au treizième siècle (fig. 3 à 10). Arrivée à cette époque, qui est celle de saint Louis, l'écriture, ainsi que toutes les formes de l'art du moyen-âge, paraît avoir atteint à son plus haut développement.

Troisième période. Du treizième au seizième siècle, l'écriture gagne non en beauté, dans le sens absolu du mot, mais en netteté, en clarté, en perfection technique, jusqu'à cette époque élégante et *fleurie* de la renaissance, après laquelle elle n'a plus qu'à décroître (fig. 11, 12 et 13). Mais alors un événement important vient de se produire. L'imprimerie, en multipliant avec des types et des procédés mécaniques la pensée humaine pour l'usage collectif, rend pour ainsi dire inutile, dans une certaine application, le talent du calligraphe. Aussi, à côté des plus riches spécimens de l'écriture, arrivée dès le quinzième siècle à sa plus grande perfection (fig. 12), la voyons-nous tombée tout-à-coup (fig. 14) à un état de confusion et de négligence qui de nouveau la rend presque indéchiffrable.

Quatrième période. Jusqu'ici nous avons vu l'écriture privée fournir peu à peu en se perfectionnant les éléments de l'écriture publique ou authentique, et se reproduire dans les types de l'imprimerie. Nous assistons maintenant

à un spectacle en sens inverse. L'art typographique va puiser à son tour directement à la source antique, et lui emprunte bientôt, au profit de l'œil et du goût, le perfectionnement de ses formes. Le caractère rond et carré, *romain* et *capital*, succède à la fin au caractère anguleux et gothique. Et l'écriture privée, se modelant de loin sur ces nouveaux types qui prennent de plus en plus possession, par la propagation de l'imprimerie, du rôle d'écriture *publique*, tend elle-même à se dépouiller des formes *gothiques* pour se rapprocher de la *batarde*, de la *ronde* ou de l'*italique*. Cette dernière période s'étend donc à partir du seizième siècle jusqu'à notre siècle (fig. 15 à 18.)

LES PAROLES DE SOIE.

Un historien arabe raconte que le calife Almanzor ayant envoyé chercher un célèbre astrologue, celui-ci, après avoir travaillé à l'horoscope du calife, lui déclara que les prétendants au califat mourraient tous avant lui. Le calife le renvoya sans lui rien donner. Un autre astrologue s'étant présenté, le calife lui adressa la même consultation : celui-ci lui répondit que le calife survivrait longtemps à ses compétiteurs. Almanzor le fit récompenser richement. On voit là toute la finesse du goût arabe : les deux astrologues avaient dit exactement la même chose, mais le dernier avait adouci sa pensée en dissimulant au calife l'idée de la mort. La reine Paridatis disait que l'on ne devait avoir que des paroles de soie pour les grands, entendant par là que les vérités sèches sont souvent fâcheuses. On peut dire que comme les paroles de soie ne coûtent pas plus que les paroles de crin, il est bon de les employer pour tout le monde. C'est en effet du savoir-vivre que de ne jamais lancer une parole qui puisse froisser l'épiderme le plus délicat.

TABLES D'ARGENT DE CHARLEMAGNE.

Le testament de Charlemagne, conservé par Eginhard, énumère parmi les meubles précieux de l'empereur trois tables d'argent. Sur la première, de forme ronde, on avait représenté la ville de Rome. La seconde, qui était carrée, était ornée d'une vue de Constantinople. La troisième, au dire du chroniqueur, surpassait de beaucoup les deux autres par le poids et la beauté du travail. Elle était formée de trois cercles, ce qui lui donnait l'aspect de trois boucliers réunis. « On y voyait, disent les Annales de saint Bertin, sculptés en relief avec autant d'art que de délicatesse, et séparés par des espaces égaux, toute la figure de la terre, les astres et les mouvements des diverses planètes. » En souvenir de son père, Louis-le-Débonnaire ne se réserva, de tous les trésors du palais impérial, que cette dernière table, et encore, par un pieux scrupule, il en distribua la valeur aux pauvres.

ORDONNANCE DE 1722

CONTRE LES MARCHANDS D'OUBLIES.

Suivant Furetière, le mot *oublie* vient par corruption d'*oblaye*, qui a été fait d'*oblata*, dont les écrivains latins modernes se servaient pour signifier une hostie non consacrée : on l'appelaît autrefois *oblée* et *oublie*.

Les oublies les plus renommées furent d'abord celles de Lyon. C'est dans cette ville que l'on a commencé à leur

donner la forme de cornets. A Paris, elles étaient plates et insipides. Furetière définit l'oublie : « une pâtisserie ronde, déliée, cuite entre deux fers. »

Au commencement, les oublies faites vers la fin du jour avec quelques restes de pâtes, étaient abandonnées aux garçons pâtisseries : c'était leur profit. Le soir, en hiver, ils les portaient dans des corbillons et les offraient aux passants ou aux portes des maisons. Ils vendaient leurs oublies sept ou huit à la fois, ce que l'on appelait une main d'oublies.

Sous une estampe du dix-septième siècle, qui représente un oublieur, on lit les vers suivants :

Quand je bats le pavé, criant : Oublie ! oublie !
Je ne redoute point ni les chiens, ni les loups ;
Mais je crains seulement, pour ce que je publie,
Commençant à marcher, l'heure propre aux filous.

Les oublieurs chantaient, suivant l'usage, pour attirer l'attention. Bientôt on préféra leurs chansons à leurs pâtisseries, et on les fit entrer dans les maisons pour égayer la fin des soupers. Il en résulta que les promenades des oublieurs à travers les rues de Paris se prolongèrent peu à peu très avant dans la nuit. Entre autres vers qui accompagnent la gravure dont nous donnons la reproduction, en voici deux qui témoignent qu'ils en arrivèrent à battre le pavé jusqu'au matin, et que d'abord on en fut surpris :

C'est chose rare, ce me semble,
Que de voir la laitière et l'oublieur ensemble.

Ce vagabondage nocturne eut de fâcheuses conséquences. Les sociétés qui faisaient entrer les oublieurs pendant le repas pour entendre leurs chansons n'étaient pas toutes très honnêtes. Les garçons pâtisseries prirent goût à la corruption dont ils étaient les témoins. Ils négligèrent leurs oublies, qui n'étaient plus qu'un prétexte, et assaisonnèrent leurs chansons d'un sel grossier qui leur valait de bonnes aubaines. Puis, dans les rues, quelques uns firent société avec des gens dangereux : la facilité avec laquelle ils s'introduisaient dans les maisons les rendait utiles aux malfaiteurs de toute espèce ; ils en devinrent des complices très actifs. Tout en chantant pour récréer « les belles dames et les beaux messieurs », ils examinaient attentivement les dispositions intérieures des appartements ; et, suivant l'expression encore usitée aujourd'hui, ils *rendaient* des vols. Une fois sur la pente du crime, plusieurs glissèrent jusqu'au dernier degré, et furent condamnés, pendus ou roués pour assassinat. Quelques uns assommaient les passants avec leurs lanternes. Enfin une ordonnance de police, en date du 9 septembre 1722, fit défense expresse aux marchands pâtisseries, leurs compagnons ou autres de crier dans Paris et de colporter des oublies, à peine de prison



(Un marchand d'oublies. — D'après une estampe du dix-septième siècle.)

et de 500 fr. d'amende. Un des moindres motifs de l'ordonnance était que ces pâtisseries étaient ordinairement « defectueuses et indignes d'entrer dans le corps humain. »

Avec le goût du calembour, si éveillé chez nos pères, on imagine aisément que le nom d'oublieur dut prêter à de nombreux jeux de mots. On lit au bas d'une autre estampe, représentant de même un marchand d'oublies, quelques couplets dont voici les moins mauvais :

Si tous les oublieux qui sont en cette vie
S'enrouloient parmi nous dans notre confrérie,

Jamais corps de métier n'eût rien de si pompeux
Qu'auroit celui des oublieux.

Tout homme est oublieux, puisque tout homme oublie,
L'un plus, l'autre moins, mais nul d'oubli n'est exempt.
L'homme est si oublieux que lui-même il s'oublie,
Et tout de son esprit s'efface avec le temps.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LA JOBSIADE,
POÈME HÉROÏ-COMIQUE ALLEMAND.



(Job revient de l'université.)

Il existe en Allemagne, parmi une foule d'articles de journaux, de notices éparses, de dissertations scientifiques et de nouvelles romanesques, employés à dépeindre la vie, les mœurs, les caractères des étudiants d'université, trois ouvrages qui retracent explicitement ces mœurs singulières : c'est un poème héroï-comique de Zacharie, qui raconte les exploits de ces matamores d'universités germaniques auxquels on donne le nom de *Renommist* ; un roman en prose, intitulé *l'Etudiant*, qui présente une peinture très détaillée, parfois très triste, et souvent très vraie, des différentes classes de la gent universitaire ; puis enfin un autre poème héroï-comique appelé *la Jobsiade*. On ne réimprime plus guère le *Renommist* de Zacharie, publié vers la fin du siècle dernier ; mais on fait encore de nombreuses éditions de *la Jobsiade*, et il n'est pas une famille bourgeoise allemande qu'elle n'ait égayée. C'est une œuvre vraiment plaisante et spirituelle, qui, sous une forme naïve, recèle des traits de bon *humour*, des saillies comiques à la façon de Holberg (1), et qui, à travers son récit parfois trivial et parfois grotesque, offre aux pères de famille et aux étudiants une sage moralité.

Le poème est divisé en trois parties, et écrit en strophes régulières de quatre vers.

L'auteur commence son épopée à la naissance même de son héros. Il raconte quels étonnants présages ont présidé à cet heureux événement.

Le père de Job est un digne citadin d'une petite ville de Souabe qui a le titre important de conseiller ; la mère est une bonne et honnête femme qui fait pour son unique fils

les plus doux rêves maternels. A peine l'enfant a-t-il vu le jour qu'il est entouré des commères de la cité, qui toutes remarquent déjà l'intelligente expression de sa physionomie et lui prédisent le plus brillant avenir. L'une d'elles annonce même qu'un tel enfant ne peut manquer de se distinguer à l'université, et d'occuper quelque jour une belle place dans les presbytères de la Souabe. Les bons parents accueillent avec joie cet horoscope flatteur, et dès ce jour prennent la résolution d'envoyer leur fils dans les savantes écoles où il doit, selon d'indubitables prédictions, s'acquérir une rare célébrité.

Nous passerons sur les premières années d'enfance et les premières années d'études de Job, où le futur héritier du conseiller ne se signale que par deux traits de caractère fort prononcés : un parfait éloignement pour le travail, et une ardeur non moins prononcée pour toutes les distractions les moins licites. Mais sa paresse est considérée par ses chers parents comme une aimable insouciance, et les mauvais tours qu'il joue à ses maîtres ou à ses camarades leur semblent autant de spirituelles espiègleries. Le voilà cependant arrivé à ses dix-huit ans ; il faut enfin le lancer dans la glorieuse carrière qu'il doit suivre, et l'on juge convenable d'interroger le pédagogue sur les dispositions spéciales de cet enfant privilégié. Le pédagogue, au risque de déchirer le cœur de monsieur le conseiller, déclare franchement que Job n'a pas la moindre disposition. Le père et la mère déclarent à leur tour que le pédagogue n'est qu'un sot, et appellent en consultation une bohémienne, qui, après avoir attentivement observé la main de Job, mesuré la direction et la longueur des lignes qui s'y dessinent, annonce que cet enfant édifiera un jour toute la ville par

(1) Voy. la Table des dix premières années : HOLBERG.

sa parole. Plus de doute, le maître d'école n'est qu'un ignorant ; la bohémienne a confirmé le premier horoscope de Job, et Job va partir pour l'université. On lui fait une valise de prince ; son père l'embrasse en pleurant ; sa mère, en le serrant sur son cœur, lui glisse encore dans la main une bourse fort respectable.

Job s'éloigne le cœur pénétré de tant de bontés. A la première auberge où il s'arrête, il tombe sous la griffe d'un joueur qui lui enlève le plus poliment du monde le présent maternel. Dans la diligence, il se laisse voler sa montre par une jeune fille qui était bien la plus candide créature qu'il fût possible de voir.

Il arrive enfin sans autre accident à l'université, et se fait inscrire parmi les étudiants en théologie. Il y a là des jeunes gens qui mènent une vie sage, régulière, laborieuse ; d'autres, au contraire, qui n'ont pas de plus cher souci que de dépenser joyeusement leur argent, de courir les rues à cheval, en voiture, en traîneau, et de passer leurs soirées à la tabagie. Les premiers ont une physionomie froide, sévère, qui effraie le timide Job ; les seconds, au contraire, sont d'une nature charmante, et Job n'hésite pas une minute à se ranger de leur côté. Comme c'est un garçon habile et résolu, il a rapidement dépassé ceux qu'il a d'abord regardés comme ses maîtres ; bientôt personne ne l'égale dans l'art suprême de mettre en mouvement le cabaret, de narguer ses professeurs et de se jouer de ses créanciers. Chaque jour, on le voit marcher en tête d'une brillante cavalcade ; chaque soir, on est sûr de le trouver assis dans une chambre enfumée, en face d'une superbe collection de cruches de bière. Cependant il n'oublie point qu'il a une tâche scientifique à remplir, et il se fait un devoir d'assister, au moins une fois toutes les six semaines, à quelques cours très dogmatiques.

Trois années s'écoulent ainsi ; Job écrit fréquemment à ses parents. Il leur retrace dans de longues épîtres menteuses son application à l'étude, ses progrès et ses besoins d'argent. Le poète nous donne une de ces lettres :

« Mes très chers parents, je vous écris pour vous dire que j'ai besoin d'argent ; ayez donc la bonté de m'envoyer un petit secours, vingt ou trente ducats. Logement, nourriture, linge, feu, lumière, tout est si cher ici que je ne sais plus comment faire. Envoyez-moi donc trente ducats. Vous ne pouvez vous imaginer ce que coûtent les livres et les leçons des professeurs. Ah ! si seulement j'avais mes trente ducats !

» J'étudie chaque jour avec une incroyable ardeur. Je vous en prie, faites-moi remettre au plus tôt les trente ducats. Malgré la plus sévère économie, je dépense beaucoup pour mes souliers, mon linge, mes habits, pour le papier, l'encre, les plumes dont j'ai besoin. Envoyez-moi donc ces ducats. Je ferai, je vous assure, un bon emploi de cet argent. Tandis que les autres étudiants passent leurs journées à courir ou à boire, moi je m'enferme dans ma chambre, et je reste seul avec mes livres. Mes camarades, que mon travail continu irrite, disent en parlant de moi : — Voyez le pédant ; il étudie comme s'il était déjà prêtre. Mais peu m'importent leurs critiques et leurs épigrammes. Envoyez-moi les trente ducats. Je passe dix heures par jour à suivre des cours, et plusieurs autres encore à travailler seul. Mes professeurs sont très contents de moi, et m'engagent seulement à modérer mon ardeur pour l'étude de la philosophie et de la théologie. Il ne me convient pas peut-être, mes chers parents, de faire ainsi mon éloge, mais je puis vous assurer que je suis de tous les étudiants le plus laborieux. Il y a des moments où, à force de lire et de méditer, il me semble que mon cerveau trop plein va se briser. A ce propos, n'oubliez pas les trente ducats. J'espère pouvoir monter bientôt en chaire et faire un beau sermon ; je m'exerce souvent à cette noble mission.

» N'oubliez pas les ducats. Vous jouirez prochainement de l'éducation de votre fils. Il faut que je vous dise encore que je prends des leçons particulières, ce qui me coûte vingt thalers. Joignez cette petite somme aux trente ducats. J'ai besoin aussi d'une nouvelle redingote, que je ne puis acheter à moins de douze thalers ; puis d'une paire de bottes, d'une paire de pantalons, d'une robe de chambre et de quelques autres vêtements. Le tout me coûtera bien quatre louis d'or. Enfin, je me suis rendu malade à force de travailler ; à présent, je suis parfaitement rétabli, mais le médecin me demande dix-huit florins, et l'apothicaire m'en compte vingt-trois. Envoyez-moi encore ces quarante et un florins. Je dois aussi donner quelque chose à ma garde-malade ; sept florins, ce ne sera pas trop. De plus, notez au moins huit florins pour les gelées et les sirops qu'on m'a fait prendre. Je voudrais bien recevoir cet argent courrier par courrier ; car je suis un homme d'ordre, et je ne veux point avoir de dettes. J'ai eu le malheur aussi de tomber sur mon escalier en me rendant à l'université, et de me démettre une jambe. Maintenant, soyez tranquille, je suis complètement rétabli ; mais je dois payer douze thalers au chirurgien. Cependant j'ai la poitrine fatiguée : les médecins, voyant combien le travail m'a épuisé, m'ordonnent de boire de temps à autre quelques bonnes bouteilles de vin de Bourgogne. C'est une dépense de deux pistoles. Pour en finir, mes chers parents, j'ajouterai que je dois ça et là trente à quarante florins. Faites-moi remettre encore cette petite somme, et si vous pouvez y joindre, pour quelques autres dépenses accidentelles, une douzaine de louis d'or, un tel don me serait bien agréable. »

La lettre se termine par un long post-scriptum où Job raconte qu'un inconnu vient de lui voler une précieuse épargne de quatorze couronnes. Mais il promet qu'il donnera à ses chers parents la satisfaction de faire pendre ce fripon.

La lettre du père est un exemple de prédication paternelle, trop naïve, trop crédule, trop indulgente. Il reprend paragraphe par paragraphe toute l'épître de son fils, et lui remontre, mais bien docilement, que tel article de dépense lui paraît bien élevé, et tel autre un peu équivoque. Nous avons traduit en entier cette lettre. Combien de pauvres pères de famille ont ainsi pris au sérieux les fables ridicules que leur faisaient leurs enfants, et, tout en indiquant ce qu'ils y trouvent d'exagéré, ont cédé follement à ces requêtes qui aveuglaient leur tendresse.

« Mon fils bien aimé, j'ai reçu la lettre que tu m'as adressée. J'ai appris avec joie que tu étais bien portant ; mais je ne suis pas très satisfait que tu demandes encore de l'argent.

» Il n'y a pas trois mois que tu as reçu cent cinquante thalers (environ 500 f.). Je ne sais, en vérité, comment faire pour subvenir à tant de dépenses. Je suis heureux que tu étudies avec zèle et que tu te conduises si bien, mais je regrette que tu réclames encore trente ducats.

» Il me semble, mon fils, pardonne-moi cette observation, que lorsqu'on vit avec économie à l'université, on n'a pas besoin de tant d'écus. Il est vrai qu'il faut que tu achètes des livres, que tu payes le tribut de tes cours ; mais pour de telles sommes on peut avoir bien des livres et assister à beaucoup de cours.

» Il me paraît difficile aussi que le logement, le blanchissage, la lumière et le feu coûtent si cher, et je crois que pour quelques deniers on peut se procurer assez de crayons, d'encre et de papier. Je vois aussi avec plaisir que tu t'éloignes des mauvaises compagnies, que tu restes seul dans ta chambre, que tu travailles avec une excessive ardeur, et que tu ne bois que du thé. Mais comment, en ne buvant que du thé, as-tu encore besoin de trente ducats ? Si tes camarades t'accusent de jaderie, laisse-les dire,

que t'importe? Je crois pourtant que celui qui dépense autant d'argent que toi ne peut être appelé lade.

» Conserve le zèle studieux qui t'anime, afin de ne pas dissiper inutilement tant d'argent et tant de temps. Mais il n'est pas nécessaire que tu t'imposes de si grands efforts, ni que tu amasses tant de science, car les savants les plus renommés ne sont pour la plupart que des gens à moitié fous.

» Je suis très content que tu penses à monter quelque jour en chaire. Prépare-toi à remplir convenablement cette mission. Mais, de toutes ces discussions d'école dont tu me parles, il ne résulte rien de bon.

» Pourquoi aussi ces leçons particulières, lorsque tu as déjà dix heures de leçon par jour à l'université? J'en comprends d'autant moins la nécessité, que cela coûte vingt thalers. Mais j'accepte encore volontiers cette partie du budget, car je ne regrette pas l'argent consacré à tes études, dût-il être trois fois plus considérable.

» Quand tu m'écris que ton habit est déchiré, il est certain que tu dois t'en faire faire un autre; mais il faut qu'il soit d'un drap extra-fin pour te coûter douze thalers. Celui qui se destine à la prêtrise ne doit pas porter des vêtements si recherchés, et un habit de drap ordinaire serait très convenable pour toi.

» Tu me demandes encore quatre louis pour robe de chambre, pantoufles, chapeau; mais que feras-tu alors des trente ducats?

» J'ai appris par ta lettre, avec douleur, que tu avais été malade. Tu as mal fait de recourir à la médecine; car j'ai souvent remarqué que dans la jeunesse la force de la nature agit plus efficacement que la meilleure drogue, et tes remèdes t'ont coûté horriblement cher. Il faut croire que le médecin et l'apothicaire de l'université ne sont pas des chrétiens.

» Quant à la garde-malade que tu as fait venir, tu pouvais fort bien ne lui donner qu'un florin au lieu de sept, et quant au confiseur, il me semble qu'en dépensant chez lui un thaler, tu aurais sagement agi; car à quoi servent tous ces citrons et toutes ces compotes lorsqu'on est malade? Mieux vaut prendre de l'eau d'orge, qui n'est pas si chère.

» Il est fâcheux que tu aies fait une chute, et il t'en a bien coûté pour réparer cet accident. Ton chirurgien t'a demandé douze thalers; pour une pareille somme, celui de notre ville remet bras et jambes. Mais, grâce au ciel, ton bras a été parfaitement guéri. Il est bon que celui qui doit un jour pérorer en chaire ait un bras souple et habile à faire le geste que l'éloquence commande.

» Tu te plains de ton mauvais état; c'est en vérité une triste chose; mais je souffre aussi du même mal. Cela vient sans doute des longues séances du conseil. Mais pourquoi boire du vin de Bourgogne épicé? Un bon cornet de poivre te ferait plus de bien.

» Tu me demandes encore trente à quarante florins pour payer quelques dettes. Mais, au nom du ciel! où peuvent donc être ces dettes? N'as-tu pas déjà tout noté, tout additionné? et quarante florins, ce n'est pas une bagatelle. Enfin tu serais, dis-tu, bien aise d'avoir encore une douzaine de pistoles pour d'autres dépenses; mais il me semble que les trente ducats doivent parfaitement te suffire. Tu me racontes que tu as été volé, et tu me dis pour consolation que tu feras pendre le voleur. Ce n'est pas là un sentiment chrétien. Le fripon peut encore se corriger. D'ailleurs, je te l'avouerai en confidence, la justice de notre temps n'est plus si perspicace ni si sévère, et l'on ne pend pas tous les voleurs, si j'en juge du moins par notre chère petite ville, où de grands coquins vivent fort librement.

» Si tu veux garder ton argent, tâche d'être plus prudent. Moi, j'enferme tout ce que j'ai sous un solide verrou, et j'y veille jour et nuit.

» Pour satisfaire à tes desirs, je t'envoie encore tout ce

que tu me demandes. Mais, je viens de te le dire, les temps sont très mauvais, et j'ai bien de la peine à pourvoir à tant de frais. Le commerce va mal, mes fonctions de conseiller ne me rapportent rien, et mes revenus sont très modiques. Il me tarde que tu aies fini tes études: si elle devaient durer encore quelque temps, je ne pourrais plus suffire à tes besoins.

» Nous nous réjouissons d'avoir ici bientôt un savant tel que toi, et ta mère pense sans cesse à ton établissement futur.

» Je voudrais te donner des nouvelles du pays; mais tout va comme de coutume. Je me lève de bonne heure, et je vais souvent au conseil. Nous avons fait de beaux plans pour donner à notre ville le plus charmant aspect. Ta mère a eu mal aux dents; ta sœur Gertrude est fiancée.

» Notre pasteur est toujours souffrant; on commence à croire que son état est grave. Si ce brave homme venait à mourir, tu pourrais peut-être le remplacer. Tous nos voisins, et tes frères et tes sœurs te font mille amitiés. On est heureux de savoir que tu te conduis bien, et l'on désire te revoir prochainement.

» Ton tendre père JOB, *pro tempore* sénateur.

» P. S. Tes lettres me font grand plaisir, mais de grâce épargne-moi les demandes d'argent.

Job est arrivé au terme de son cours universitaire. Il va demander le certificat d'usage à son professeur, qui lui en donne un composé en grec et en latin, deux langues savantes que le joyeux étudiant comprend fort peu. Persuadé que l'écrit universitaire qu'on lui remet est le plus honorable des témoignages, il se met gaiement en route, et arrive à la porte de la maison paternelle, à cheval, avec de grandes bottes, une veste de chasseur et l'épée au côté. Il a déjà composé une touchante histoire pour expliquer l'étrangeté et l'exiguïté de son bagage. C'est chose convenue qu'un adroit voleur lui a enlevé sa riche garde-robe, sa bourse, sa nombreuse collection de livres, et jusqu'à ses manuscrits, sauf un seul qu'il porte soigneusement sur son sein: c'est la copie d'un sermon composé par un de ses condisciples, et que Job répète avec un doux espoir chemin faisant.

Le dimanche suivant, en effet, il monte en chaire dans l'église de sa petite ville, et prononce ce sermon d'une voix si vibrante et si pathétique, que tous ses auditeurs en sont profondément émus. Ses parents pleurent, leurs amis pleurent: c'est un attendrissement général et une admiration extraordinaire. Le père, qui d'abord avait remarqué avec une douloureuse inquiétude les airs cavaliers de son fils et sa manière fort lestée de vider une bouteille, est stupéfait d'une telle éloquence, et ordonne dans sa maison une grande fête pour célébrer le retour de ce fils admirable.

Le pasteur de la ville est gravement malade, et déjà l'on pense que le jeune prédicateur pourrait bien le remplacer. Il s'agit seulement de lui faire passer un solennel examen devant la commission ecclésiastique du district. Voilà ce qui trouble la conscience de Job; mais il n'a garde de laisser voir sa juste inquiétude, et il se résout bravement à comparaître devant une demi-douzaine de rhéteurs armés de citations érudites et bardés de textes effrayants.

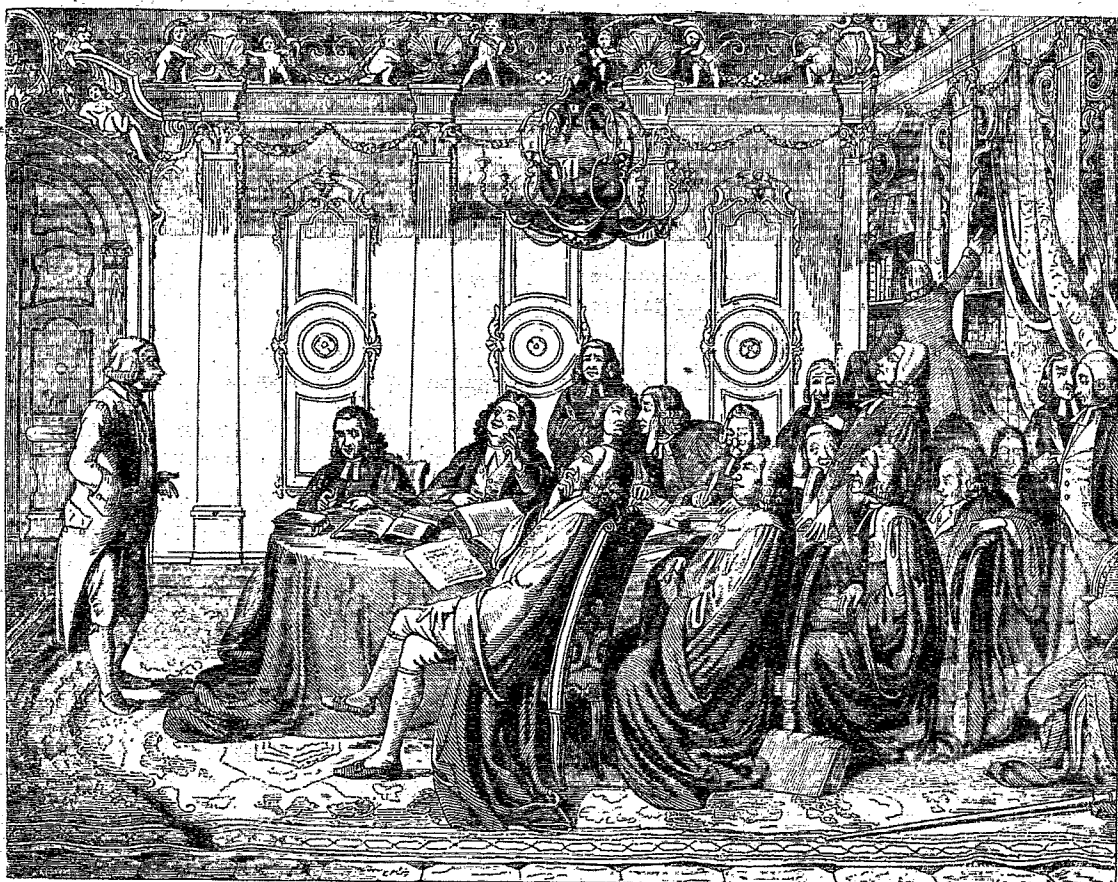
Ici se passe une scène comique, mais d'un comique composé en grande partie de calembours allemands, dont il nous est impossible de faire comprendre l'esprit à nos lecteurs. Nous essaierons cependant d'en expliquer quelques uns.

D'abord on commence par lire le certificat délivré à Job, hélas! et c'est une triste page qui fait monter le rouge au front du pauvre candidat, et jette une affreuse peine dans le cœur de ses parents; puis on passe à l'examen. M. l'inspecteur, qui a la tête haute et le ton bref, demande à Job: — Qu'est-ce qu'un évêque? Le mot *bischoff*, qui, en allemand,

signifie évêque, désigne aussi une boisson chaude fort en usage dans les contrées germaniques. Le malheureux Job ne manque pas d'admettre cette dernière signification, et répond pertinemment : — Le bischoff est un liquide fort agréable, qui se compose de vin rouge, de sucre et de jus de citron. On lui demande ensuite qui était saint Augustin, et Job répond : — Je ne connais pas d'autre Augustin que l'huissier de l'université, qui m'a souvent assigné devant M. le recteur. Un autre examinateur l'interroge sur la nature des anges, et Job, après avoir un instant réfléchi,

déclare qu'il ne connaît qu'un ange portant une robe bleue, qui servait d'enseigne à une très bonne auberge. Réponse analogue sur le mot *manichéens*, que les étudiants emploient pour désigner leurs créanciers.

A la fin de ce ridicule examen, il n'est plus permis de conserver le moindre espoir : Job n'est évidemment qu'un mauvais sujet et un profond ignorant. La commission se retire en jetant sur lui un regard de mépris ; et le père, trompé si cruellement dans ses plus chères espérances, meurt de chagrin.



(Examen de Job.)

Job, incapable de remplir les dignes fonctions de pasteur, cherche une autre place. On lui propose un emploi de précepteur chez un riche gentilhomme. Mais pour un traitement de huit florins par an, il faut qu'il s'engage à donner à son élève des leçons de physique, de géographie, d'histoire, de mathématiques, de langues anciennes et modernes, de philosophie, de danse, de musique, d'escrime et d'équitation. C'est beaucoup trop pour l'infortuné Job ; il est obligé de renoncer à cet honorable emploi de précepteur, et d'accepter celui de valet de chambre dans la maison d'un vieux célibataire.

Les chapitres qui suivent ressemblent tellement à certains chapitres de l'histoire de Gil Blas que nous pouvons sans scrupule aucun nous dispenser de les analyser. D'aventure en aventure, l'étudiant, éconduit de sa première place, puis d'une autre, en vient à être maître d'école dans un village. Malheureusement, il a la fatale idée de vouloir introduire plusieurs réformes dans son empire pédagogique. Il change le régime habituel des punitions, et, chose plus grave, il abolit l'ancien alphabet et en compose un nouveau. Les bonnes gens du village, révoltés de tant d'audace, s'emparent de lui un soir et le chassent de la paroisse.

Job retourne, après une longue suite d'orageuses péripéties, dans sa petite ville, s'y marie, et obtient la place de crieur de nuit. Cette fois, il n'y a plus que des éloges à lui donner ; personne n'a encore si bien rempli ces importantes fonctions, personne n'a encore prononcé d'un ton de voix si net et si sonore les sages recommandations que les crieurs de nuit d'Allemagne ajoutent à l'annonce de chaque heure. Mais l'impitoyable mort vient le saisir au milieu de son triomphe, et les bourgeois les plus notables et les magistrats de la ville se font un devoir d'escorter son cercueil jusqu'au cimetière.

Tout-à-coup, ô surprise extrême ! le cercueil déposé au bord de la fosse s'agite, et il en sort des gémissements plaintifs. La plupart des assistants fuient épouvantés. Les uns crient au miracle, et les esprits forts parlent d'une effrayante sorcellerie. Il n'y avait pourtant ni miracle ni sorcellerie : c'était tout simplement le malheureux Job qui, en se réveillant d'une profonde léthargie, se trouvait fort à l'étroit dans sa caisse de sapin, et se débattait de toutes ses forces pour en sortir. Les plus intrépides se hasardèrent enfin à enlever les clous de sa prison, et on le tira delà bien pâle, bien maigre, mais tout joyeux de revoir la douce lumière. La mort ne l'avait point encore frappé

de sa faux, et de hautes destinées lui étaient réservées.

Cependant lorsqu'il fut reveu complètement à lui, il apprit d'étranges nouvelles. D'abord sa femme, qui le croyait bien et vraiment enseveli, était morte de douleur en apprenant qu'il venait de ressusciter. Job, qui était d'une trempe de caractère très philosophique, ne se crut point obligé de pleurer celle qui l'avait si peu pleuré. Mais un autre événement portait une terrible atteinte à sa situation : pendant qu'il reposait dans un linceul, on avait donné sa place de crieur de nuit au fossoyeur. Job la ré-

clamait avec toute la vivacité d'un homme qui n'a eu que le tort fort innocent de passer deux jours pour un homme mort ; le fossoyeur la réclamait avec non moins d'énergie, et de plus demandait le prix de la fosse qu'il avait inutilement creusée. Là-dessus un grand procès devant les magistrats de la ville. Avocats pour, avocats contre. Plaidoiries superbes où les défenseurs des deux parties font un merveilleux étalage de subtilité et d'érudition. Les magistrats enfin tranchent cette grave question par un jugement digne de la sagesse de Salomon. Ils déclarent que les deux plai-



(Job maître d'école.)

deurs rempliront tour-à-tour les fonctions de crieur de nuit. Ce n'est plus que demi-veille et demi-labeur pour Job, mais ce n'est aussi que demi-traitement ; et ce traitement est si exigü !

Après tant d'épreuves et de souffrances, la Providence vient enfin à son secours. Le seigneur du village où il a servi comme maître d'école, et où il s'est illustré par la publication d'un nouvel alphabet, vient le chercher, et lui propose de conduire, avec le titre de gouverneur, son fils à l'université. Job accepte avec une joie inexprimable cette fortune inespérée. Ce n'est plus ce Job étourdi, paresseux, ennemi de ses devoirs : c'est un homme que le malheur a éclairé, que l'expérience a mûri, qui reconnaît avec un amer regret toutes les fautes qu'il a commises, et désire vivement les réparer.

Il gouverne son élève avec toute l'autorité que donne une noble résolution. Il l'accompagne avec une tendre sollicitude à l'université, le surveille dans ses études, et étudie lui-même avec ardeur pour réparer le temps perdu. Grâce à ses courageux efforts, à sa sage conduite, il en vient à pouvoir passer un honorable examen et à s'acquérir la reconnaissance du père de son élève, qui, pour le récompenser des services qu'il a rendus au jeune

étudiant, lui donne une très bonne place de pasteur. Dès ce moment, la vie de Job s'écoule dignement, heureusement, sans crainte et sans trouble. Aimé et vénéré de ses paroissiens, estimé de ses supérieurs, il prend à tâche d'effacer peu à peu les fautes de sa jeunesse. Il console sa mère des chagrins amers qu'il lui a fait éprouver, ramène l'aisance dans sa famille appauvrie, et a le bonheur de marier sa sœur avec son jeune élève.

La mort vient de nouveau frapper à sa porte, et cette fois sérieusement. Mais il est préparé à la fin de la vie par de bonnes actions, et il s'endort du dernier sommeil avec le calme d'une conscience satisfaite et la joie d'une âme épurée qui voit prospérer autour d'elle les êtres chéris qu'elle a soutenus par ses vertus, et grandir les bons germes qu'elle a semés.

LES PEINTRES GRECS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

On compte sur le mont Athos vingt grands monastères, deux cent cinquante cellules isolées, cent cinquante ermitages, et neuf cent trente-cinq églises, chapelles et oratoires. Tous ces édifices sont peints à fresque et rem-

plis de tableaux sur bois. C'est là que viennent se former les artistes de la Grèce. M. Didron, dans son *Manuel d'iconographie chrétienne* (1845, in-8°), a décrit d'une manière intéressante la manière dont travaillent les peintres de cette contrée.

« Le premier couvent où nous entrâmes (en 1839), dit-il, fut celui d'Esphigmeou. La grande église, nouvellement bâtie, était en ce moment même échafaudée; un peintre de Karès, aidé par son frère, par deux élèves et deux jeunes apprentis, couvrait de fresques historiées tout le porche intérieur qui précède la nef... Je montai sur l'échafaud du maître peintre, et je vis l'artiste, entouré de ses élèves, décorant de fresques le narthex de cette église. Le jeune frère étendait le mortier sur le mur; le maître esquissait le tableau; le premier élève remplissait les contours marqués par le chef dans les tableaux que celui-ci n'avait pas le temps de terminer; un jeune élève devait les nimbés, peignait les inscriptions, faisait les ornements; deux autres, plus petits, broyaient et délayaient les couleurs. Cependant, le maître peintre esquissait ses tableaux comme de mémoire ou d'inspiration. En une heure, sous nos yeux, il traça sur le mur un tableau représentant Jésus-Christ donnant à ses apôtres la mission d'évangéliser et de baptiser le monde. Le Christ et les onze autres personnages étaient à peu près de grandeur naturelle. Il fit son esquisse de mémoire, sans carton, sans dessin, sans modèle. En examinant les autres tableaux qu'il avait terminés, je lui demandai s'il les avait exécutés de même; il répondit affirmativement.

» Nous étions dans l'étonnement, car ces peintures étaient incontestablement supérieures à celles de nos artistes de second ordre qui font des tableaux religieux. Ce peintre si alerte m'étonnait encore par sa prodigieuse mémoire; non seulement il traçait ses esquisses et les achevait sans dessin ni carton, mais je le voyais dictant à son second élève les inscriptions et les sentences que devaient porter les tableaux et les divers personnages. Il débitait tout cela sans livre ni notes, et tout cela était rigoureusement le texte des sentences et des inscriptions que j'avais relevées dans l'Attique, dans le Péloponnèse et à Salamine. Je lui témoignai mon admiration; mais ma surprise l'étonna beaucoup, et il me répondit, avec ce que je croyais une rare modestie, que c'était bien simple et beaucoup moins extraordinaire que je ne le pensais. Puis il se remit tranquillement à l'œuvre. »

LE P. RICHARD SIMON.

(Suite et fin. — Voy. p. 146.)

Le P. Simon aimait si peu à se mettre en scène, que la plupart de ses ouvrages, qui sont fort nombreux, ont été imprimés sous un autre nom que le sien. C'est un trait fort remarquable, car il peint toute son humeur. Lorsqu'il avait à se défendre contre ses adversaires, il se plaisait à se supposer quelque ami qui plaiderait sa cause, et s'abstenait ainsi de s'engager ostensiblement. Il résulte de là que les personnes peu versées dans la bibliographie ont de la peine à lui rapporter ce qui est véritablement de lui; et pour le bien faire connaître, il y aurait à dresser tout un état des noms sous lesquels il lui a pris fantaisie de se cacher. En voici quelques exemples, qui donneront en même temps l'idée de ce qu'il a fait en dehors de sa fameuse *Histoire critique*. Son premier ouvrage, intitulé *Cérémonies et coutumes des Juifs*, porte déjà la trace de cette méthode: la première édition parut sous le nom de *Recared Scimhon*, qui est l'anagramme du sien; et la seconde, sous le pseudonyme assez transparent du *sieur de Simonville*. La première attaque contre l'*Histoire critique*

fut d'un aventurier nommé David, juif converti au catholicisme, qui se fit ensuite anglican, puis presbytérien: la réponse du P. Simon est sous le nom du *R. de l'Isle, prêtre de l'Eglise gallicane*. L'*Histoire de l'origine des revenus ecclésiastiques* porte le nom de *Jérôme d'Acosta*. L'*Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant*, celui de *S. Moni*. Le *Synopsis* pour une nouvelle Bible, polyglotte, ouvrage qui fit aussi tant de bruit, est sous le pseudonyme d'Origène, qui a le premier donné l'exemple d'un travail de ce genre, et l'on en trouve le développement dans un Recueil d'observations adressé à ce prétendu Origène par un prétendu *Ambrosius*. Une partie de la controverse contre le célèbre Isaac Vossius, pour défendre contre lui l'*Histoire critique*, est sous le nom de *Jérôme Lecamus*. La critique de la Bibliothèque ecclésiastique de Dupin, attaquée aussi par Bossuet, est sous celui de *Jean Reuchlin*. La discussion avec le P. Bouhours, à propos de la version française du Nouveau-Testament, sous le nom de *Simo de Romainville*; la *Bibliothèque critique*, sous le nom de *M. de Sainjore*. Enfin quantité d'autres ouvrages dont il serait superflu de donner ici le détail, sont ou tout-à-fait anonymes, ou sous le simple nom du *Prieur de Bolleville*, ou sous les initiales *R. S. P. d. B.* Le P. Simon semble n'avoir voulu garantir sous l'honneur de son nom que ce qu'il a produit de plus fondamental; savoir, ses quatre volumes de l'*Histoire critique*.

Bossuet, qui s'était d'abord rangé très vivement parmi les adversaires du P. Simon, ramené peut-être par l'hostilité que l'ouvrage avait excitée du côté des protestants, peut-être aussi par la dédicace que lui avait faite l'auteur, par la plume d'un de ses amis, de la dernière édition du livre des Cérémonies des Juifs, avait fini par prendre des sentiments plus doux. Il avait même proposé, moyennant que l'on consentît à quelques corrections, de s'employer près du chancelier Letellier pour obtenir une révision de la saisie et procurer une édition générale des œuvres du P. Simon. Ces divers points, qui sont fondamentaux, non seulement pour l'histoire du P. Simon, mais pour celui de la théologie au dix-septième siècle, sont restés presque entièrement cachés: on ne connaît en général le P. Simon que par les dures et violentes attaques de Bossuet, qui sont des réquisitoires plutôt que des discussions. Autant vaudrait, dans un autre ordre, juger de Napoléon par les pamphlets de Chateaubriand. Mais on sait assez qu'il faut se garder de se faire idée des hommes et des choses d'après les pièces destinées à faire effet sur le public: il faut aller, si on le peut, aux pièces confidentielles qui, seules, montrent les questions dans le vrai jour. C'est ce qui se voit en particulier pour les relations de Bossuet et du P. Simon. On conçoit, en effet, sans peine, que ç'ait pu être un moyen habile de tactique de la part du grand écrivain d'affecter de mépriser son adversaire: mais il faut se demander là-dessus si un homme tel que Bossuet aurait consenti à écrire des volumes et à consacrer véritablement une partie de sa vie à un adversaire qu'il n'aurait pas senti en quelque sorte à sa hauteur. Il est heureusement resté quelques lettres qui, tout imparfaites qu'elles sont, ne laissent pas de faire toucher de plus près la vérité. Ainsi l'on a retrouvé parmi les papiers de M. de Harlai, qui était alors archevêque de Paris, une lettre précieuse à cet égard dans laquelle le P. Simon, instruit de l'estime que ce prélat avait conçue de lui sur la lecture de ses ouvrages, le met au courant de ce qui s'était passé entre lui et Bossuet à ce sujet.

« Votre Grandeur, écrit le P. Simon, a été très bien informée de la manière dont l'arrêt du conseil, pour supprimer l'*Histoire critique* du vieux Testament, fut obtenu; mais peut-être ne sait-elle pas que ceux qui travaillèrent le plus à faire donner cet arrêt ont reconnu depuis qu'il avait été donné avec trop de précipitation, puisqu'ils ont désiré eux-mêmes que cette *Histoire* fût réimprimée dans

Paris avec leur approbation, en y faisant seulement quelques changemens d'une faible importance. Je n'avance rien, monseigneur, dont je ne puisse vous donner des preuves authentiques. M. l'évêque de Meaux, alors évêque de Condom, qui avoit fait une peinture si étrange de l'Histoire critique du vieux Testament, me fit dire, peu d'années après la suppression, que si je voulois la réimprimer en y faisant quelques corrections, il employeroit pour cela tout son crédit auprès de M. le chancelier et auprès des docteurs qui seroient chargés de la revoir. D'abord je ne pus ajouter foi à ce qu'on me disoit de la part de ce prélat, qui avoit parlé de mon ouvrage comme d'un livre où j'avois attaqué l'authenticité de l'Ecriture, son inspiration et la Providence particulière qui la conserve aux fidèles. Cependant, lorsque j'eus l'honneur de le voir pour ce sujet, il me témoigna par des paroles très obligeantes qu'il vouloit me rendre ce bon office; et afin que je n'en doutasse pas, il se chargea d'en parler lui-même à M. le chancelier; et en effet, peu de jours après, il lui présenta un exemplaire de mon Histoire critique, à la tête duquel M. le chancelier écrivit de sa propre main, *M. Pirot*, qu'il nommoit pour être de nouveau le réviseur de cet ouvrage. J'ai encore un exemplaire où il y a quelques petites corrections de la main de M. l'évêque de Meaux et de celle de M. Pirot.

Bossuet, peut-être par un certain remords, avait fini par se préoccuper très sérieusement de cette réimpression, et l'on retrouve dans un petit billet de son ami l'abbé Renaudot, la trace de ses relations à ce sujet avec M. Pirot qu'il avait à cœur de gagner.

« Monsieur Pirot, écrit cet abbé, a dîné chez M. l'évêque de Meaux, qui lui a parlé d'abord en particulier. Il l'a trouvé autant disposé à vous expédier promptement qu'il y avoit sujet de souhaiter; et avant que de nous séparer, nous sommes entrés ensemble en conversation à ce sujet. Il a témoigné en ma présence les mêmes dispositions qu'il avoit fait paroître en particulier à M. de Meaux. Il a même réitéré que c'étoit rendre un service à l'Eglise que de donner cours à votre ouvrage. Je serai l'entremetteur entre eux deux, ainsi qu'ils en sont convenus. J'oubliais de vous dire que M. l'évêque de Meaux me dit que la révision consistoit en peu de chose, et je lui remis en avant qu'il n'y avoit presque que le point qui regardoit l'autorité que vous donnez à la grande synagogue pour la censure des livres sacrés, et il en convint. »

C'est encore à peu près la même chose qui eut lieu quelques années plus tard à propos de cette traduction du Nouveau-Testament, qui n'est plus guère connue aujourd'hui que par la violente critique publiée par Bossuet contre quelques passages qu'il aurait voulu voir interprétés autrement. Admirant la valeur du fond, il s'étoit d'abord réduit à désirer quelques corrections de détail; mais bientôt, se laissant emporter à sa fougue naturelle, l'attaque étoit partie sans attendre. Il existe une lettre de l'abbé Bertin, son ami, qui jette sur ce point des lumières curieuses: on y voit tout le cas que le célèbre prélat faisoit à part lui de notre savant.

« M. l'évêque de Meaux, écrit l'abbé Bertin au P. Simon, à la date de 1702, trouve quelques passages où il souhaite que vous fassiez quelques changemens, et il m'a adressé quatre ou cinq cahiers de remarques pour les communiquer à M. Bonnet et à vous-même, supposant que vous voudrez bien seconder ses desirs, qui sont d'avoir, de votre part, une traduction non seulement du Nouveau-Testament, mais de l'Ancien, qui ait les perfections nécessaires pour rendre vos talens utiles à l'Eglise. Dans un Mémoire particulier pour moi, qui étoit joint à ces remarques, M. de Meaux me fait part du dessein qu'il a pour ce qui regarde vos ouvrages. Il souhaiteroit que vous entreprissiez une traduction entière de l'Ecriture-Sainte, et aussi que vous fissiez une révision de vos Histoires critiques. Il ajoute que

vous lui aviez même offert ci-devant de revoir celle du vieux Testament, et qu'il n'a pas tenu à lui que la chose ne fût acceptée et exécutée; qu'il faudroit, en reculant certains endroits qui peuvent avoir besoin de corrections, en relever d'autres et développer vos beaux principes dans toute l'étendue dont ils sont capables, et que vous sauriez bien leur donner; enfin que personne n'est mieux disposé que lui à vous faire justice, et qu'il ne voudroit pas vous priver de la louange que vous méritez. »

En définitive, le P. Simon n'avait pas été plus maltraité par l'aigle gallican que n'allait bientôt l'être Fénelon. Mais la bonne volonté de Bossuet n'eut pas de suite, parce que l'on voulut rendre à notre érudit le même censeur qu'il avait déjà eu, et dont la légèreté, et plus tard l'insouciance, lui avait causé tant de désagréments. Le P. Simon remercia donc son puissant adversaire en lui disant qu'il s'en tiendrait là, ce qui s'étoit passé lui donnant tout lieu de craindre des difficultés semblables pour l'avenir. Les éditions faites à l'étranger ne devoient pas tarder de remplacer largement celle que la chancellerie défendait à Paris.

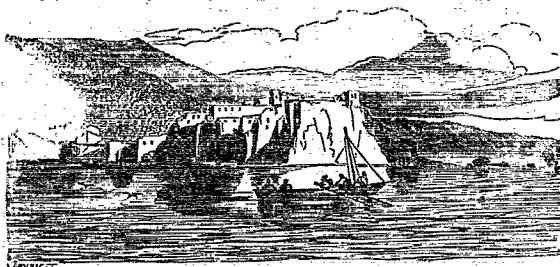
Plus tard, M. de Harlai, devenu archevêque de Paris, fit à son tour au P. Simon, dont il estimait le caractère et les ouvrages, les offres les plus bienveillantes. Il avait dessein également de le décider à entreprendre, avec toutes les autorisations nécessaires, une édition complète des diverses parties de son Histoire critique. Il s'agissait seulement de retoucher quelques articles qui avaient particulièrement excité les cris de la Sorbonne. Le P. Simon parut alors tout disposé, en effet, à exécuter un remaniement général, et il obtint un privilège pour un supplément aux précédentes éditions, qui fut imprimé en 1695, avec les formes voulues, chez Boudot, sous le titre de *Nouvelles observations sur le texte et les versions du Nouveau-Testament*. C'est une suite de l'Histoire critique: l'auteur revient dans la première partie sur la diversité des exemplaires, qu'il prouve par une longue liste de citations contre les jansénistes qui l'avaient si violemment attaqué; il y donne des explications sur sa distinction entre une révélation proprement dite et une simple direction de l'écrivain par la Providence; et venant ensuite aux versions, il s'étend sur la permission de traduire la Bible en langue vulgaire, et sur les imperfections de la plupart des traductions, particulièrement de celle des jansénistes, imprimée à Mons.

Toutefois le projet de M. de Harlai, de même que celui de Bossuet, en resta là. Le P. Simon tenait plus à continuer ses études qu'à se mettre dans de nouveaux embarras pour le seul avantage de donner au public une édition de ses œuvres revêtue des approbations de MM. les censeurs du roi. Ses observations critiques sur la version de Mons, celles qu'il y joignit bientôt sur la version opposée à celle des jansénistes par le P. Bouhours au nom des jésuites, le conduisirent à mettre à exécution l'idée qu'il avait depuis longtemps de traduire lui-même les Ecritures. Il publia donc son Nouveau-Testament. Mais Bossuet, qui, à la première lecture, en avait été si content qu'il avait souhaité que l'auteur donnât une traduction entière de la Bible, ne tarda pas à changer d'avis et à se prononcer publiquement. Le nouvel archevêque de Paris, M. de Noailles, qui n'estimait pas moins que ses prédécesseurs le P. Simon, et qui en avait même reçu autrefois des leçons, se laissa prévenir et proscrivit cette version, qui offrait, en effet, plusieurs passages contestables, mais sur lesquels il aurait peut-être été facile de s'entendre. Le P. Simon, du fond de sa province, n'étoit guère en état de tenir tête à tant d'orages, que les critiques contre les deux traductions qui avaient précédé la sienne, celle des jésuites et celle des jansénistes, lui attiraient plus encore que son ouvrage même. Il avait alors soixante-quatre ans et habitait sa ville de Dieppe, d'où il venait seulement de temps en temps faire de courtes ap-

partitions à Paris pour ses affaires d'imprimerie. « Il y vivait dans une retraite d'autant plus grande, nous dit son neveu, auquel on doit de précieux détails sur ses dernières années, que son humeur était ennemie du bruit et du fracas. Il était si éloigné du caractère de ceux qui aiment à attirer sur eux les regards du peuple, que, pour les éviter, il disait ordinairement sa messe au point du jour. »

Ainsi cet homme, qui occupait toute l'Europe, continuait toujours à mener la vie simple et obscure d'un petit prêtre de paroisse. Il avait apporté avec lui à Dieppe des amas considérables d'observations sur l'Écriture sainte : c'était en cela que consistaient ses richesses, et il est à présumer qu'il en aurait fait d'excellents usages si on lui en avait laissé le temps. Malheureusement la persécution le suivit jusque dans cet asile écarté. Les jésuites le rendirent suspect à l'Intendant de la ville, qui le fit appeler pour l'interroger sur les ouvrages auxquels il s'appliquait. Soit grossièreté naturelle, soit pour se donner des airs d'importance, il dit au bon vieillard quelques paroles qui lui donnèrent lieu de croire que l'on avait l'intention de saisir ses papiers pour les examiner. Dans ce moment, on était aux dernières années de Louis XIV, c'est tout dire : il n'y avait point à douter que l'affaire ne fût remise aux jésuites, que le P. Simon redoutait plus encore que les jansénistes. Il avait soixante-quatorze ans, et de nouveaux tourments l'effrayaient. Troublé encore davantage par les personnes qui l'entouraient et qui ne cessaient de lui mettre devant les yeux le danger, il remplit plusieurs gros tonneaux de ses papiers, et les ayant fait rouler jusque dans une prairie, durant la nuit, par-dessus les murs de la ville, peu élevés du côté qu'il habitait, il y mit le feu, sans avoir fait part de son dessein à des amis plus sages, et qui auraient sans doute trouvé moyen d'éviter les abus qu'il craignait, sans en venir à une extrémité si préjudiciable à la postérité. Le bon vieillard ne résista pas aux regrets que lui causa aussitôt une perte si considérable, et aux suites de l'agitation qui l'avait poussé à un tel excès. Il prit une fièvre qui le conduisit promptement à sa fin. Il mourut en paix dans le sein de la religion, qu'il avait cherché toute sa vie à servir avec le pur flambeau de la science et d'une manière indépendante de tout parti. Son nom, longtemps étouffé, reparait maintenant avec éclat à côté de ceux des plus grands hommes du siècle de Louis XIV, et sa ville natale, qui a récemment élevé une statue à une autre gloire contemporaine plus bruyante, celle de Dumesnil, se trouvera peut-être bientôt amenée à en ériger une également à la gloire plus modeste, mais vraisemblablement plus durable, du simple Oratorien.

MONACO.



(Vue de Monaco.)

Monaco est une petite principauté, située entre la Méditerranée et la province de Nice, dans les États sardes. — Au dixième siècle, l'empereur d'Allemagne Othon I^{er} investit de cette principauté un seigneur de la maison

Grimaldi. La descendance masculine de cette famille s'étant éteinte en 1631, la fille du dernier prince porta, par mariage, dans la maison française des Maignon la principauté de Monaco et le nom des Grimaldi. En 1641, Honoré de Grimaldi ayant reçu garnison française dans Monaco, et s'étant mis sous le protectorat de la France, Louis XIII lui avait donné pour lui et ses descendants le duché de Valentinois. Le 14 février 1793, la France réunit cette principauté à son territoire, et Monaco fit partie du département des Alpes-Maritimes, jusqu'aux traités de 1814, qui le rendirent à ses princes, le mettant sous la protection du roi de Sardaigne.

La capitale de cette petite principauté est la ville de Monaco, peuplée d'environ douze cents habitants, et bâtie à l'extrémité d'une presqu'île, sur les deux versants d'un coteau. Au milieu de Monaco se trouve une grande place carrée, dont un côté est occupé par le château, et l'autre par le tribunal et les prisons. Trois rues s'étendent parallèlement vers la pointe du cap ; l'église est au bout, et, derrière l'église, une terrasse domine sur la mer. On monte à la ville par une rampe pavée ; six portes en défendent l'entrée, qui s'ouvrent et se ferment à heures fixes, d'après l'ordre du *commandant de place*.

La principauté entière, abritée contre les vents du nord par les Alpes, et ouverte au midi, jouit d'une température très favorable à toutes les productions des pays chauds ; on y récolte en abondance olives, oranges, limons, etc. Les divers escarpements des montagnes sont semés à profusion de citronniers et de cactus, qui donnent au paysage un aspect très pittoresque. Le soir, des myriades de vers luisants brillent sur le feuillage, et font étinceler tous les coteaux comme un miroir à alouettes.

Monaco prétend avoir été fondé par Hercule, lorsque ce dieu allait en Espagne pour combattre Géryon ; Hercule aurait creusé, en s'amusant, le port de Monaco. — Il est certain qu'il y avait jadis à Monaco un temple d'Hercule, que l'on y adorait sous le nom de *Monæcus*, peut-être parce qu'il était la seule divinité du pays.

Avant la révolution de 1789, le souverain de Monaco avait une cour permanente ; il passait une moitié de l'année dans sa capitale, où l'on donnait force bals et festins, et, pendant l'été, toute la cour se portait à Carnolet, le Saint-Cloud de la principauté, un joli petit château, bâti sur le haut de la montagne dans un grand jardin d'orangers. Le prince faisait de sa bourse toutes les dépenses, payait tous les frais, soldait lui-même ses employés, et, tout réglé, dit un historien du pays, il pouvait encore mettre de côté, bon an mal an, une trentaine de mille francs. Le prince aujourd'hui régnant a congédié cette petite cour, il demeure la plupart du temps à Paris, et gouverne ses États par procuration. On évalue le revenu net de sa principauté à 300 000 francs.

DES PREMIÈRES ÉDITIONS.

Le célèbre avocat Loysel disait que « les premières éditions ne servaient qu'à mettre au net les ouvrages des auteurs ; » c'était là aussi l'opinion du cardinal du Perron, qui avait l'habitude de faire toujours imprimer ses ouvrages deux fois. La première édition était uniquement réservée pour ses amis, dont il recevait avec plaisir les observations ; la seconde était destinée au public.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST.

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

— Rien, amiral.

— Tu n'as point d'autre papier ?

— Aucun !

— M. de Rabou jeta la lettre sur la table en frappant du poing.

— Et je me suis lié à lui ! s'écria-t-il ; que cinq cents diables le brûlent ! j'aurais dû traiter moi-même l'affaire. Je la traiterai ;... oui... je veux aller aujourd'hui même chez le baron. Ordonne d'atteler mon cabriolet, Firmin.

— Le domestique sortit, et l'amiral se mit à faire les cent pas dans le salon en continuant contre le notaire ses récriminations entrecoupées de son invariable souhait : — Que cinquante diables le brûlent !

L'embarras d'Antoine Méry devenait extrême : il tournait son chapeau sans savoir s'il devait se retirer ou parler, lorsque les regards de M. de Rabou s'arrêtèrent sur lui.

— Eh bien ! et celui-là, s'écria le vieux marin, d'où sort-il donc pour dégeler ainsi ?

Le paysan regarda à ses pieds et aperçut avec effroi que la neige dont il s'était couvert en descendant au secours de Brisquet venait de fondre à l'atmosphère plus chaude du salon, et avait formé une longue trainée sur le magnifique tapis qui en garnissait le parquet. Il voulut reculer vers la porte ; mais le mal était fait.

— Que les cinq cents diables le brûlent ! s'écria l'amiral, trouvant une occasion naturelle de placer son anathème habituel. Pourquoi es-tu entré ? que viens-tu faire ici ?

— Pardon, amiral, dit Antoine déconcerté ; j'étais venu... J'aurais voulu... Je désirais vous parler de la ferme.

— Quelle ferme ?

— La Petite-Pommeraiie... qui va se trouver vacante.

— Qui t'a dit cela ?

— Mais... tout le monde, amiral.

— Tout le monde est fou...

— Cependant, M. Rovère m'a aussi assuré...

— Ah ! M. Rovère s'occupe de me chercher des fermiers pour la Petite-Pommeraiie ! interrompit le marin ; probablement parce que je ne l'en ai pas chargé !... Et c'est lui qui t'envoie ?

— Oui, amiral.

— Eh bien ! tu lui diras que je n'ai besoin de personne pour trouver un fermier.

— Comment ?

— Que je prétends le choisir moi-même !

— Alors, amiral...

— Et que je ne prendrai pas ainsi le premier venu sans être sûr de sa capacité et de sa bonne réputation.

— Aussi était-ce de ça que M. Rovère parlait dans sa lettre, fit observer Antoine avec plus de fermeté.

— Ah ! oui, reprit l'amiral, une lettre de recommandation, ça se donne à tout venant comme un passeport.

— M. Rovère y met plus d'attention, objecta Antoine.

— Parce qu'il t'a recommandé, répliqua le vieux marin ironiquement.

Le paysan rougit.

— L'amiral n'a pas lu la lettre, dit-il.

— Mon Dieu ! je sais d'avance ce que j'y trouverai, reprit M. de Rabou ; on fait valoir sans doute que tu es jeune...

— En effet.

— Eh bien ! je préfère, moi, un vieux cultivateur qui a de l'expérience. On ajoute que tu es probe, laborieux.

— Il est vrai.

— J'aime mieux un fripon paresseux, mais riche, qui me donnera des garanties positives. Le loyer est toujours plus sûrement hypothéqué sur les meubles que sur la conscience.

— Et M. l'amiral a-t-il trouvé le riche fermier qu'il désire ? demanda Antoine avec un peu d'émotion.

— Oui, répliqua le marin, le gros Paturot m'a fait des propositions ; je les accepterai.

Méry ne répliqua rien. Quelque cruel que fût pour lui ce désappointement, il n'était pas homme à insister après une pareille déclaration ; il exprima brièvement son regret, rouvrit la porte du salon que l'amiral l'empêcha de refermer, et traversa l'antichambre.

Il allait sortir lorsqu'un grognement plaintif se fit entendre. Il tourna la tête, et aperçut Brisquet, que, dans sa préoccupation, il avait oublié, et qui se traînait vers lui avec peine.

• Antoine se baissa pour le prendre dans ses bras. L'amiral, qui s'était arrêté à la porte du salon, lui demanda ce que c'était que ce chien blessé. Le jeune paysan raconta comment il l'avait trouvé en venant au château.

— C'est donc là ce qui t'avait couvert de givre et de neige ? répliqua M. de Rabou d'un ton moins bourru ; et pourquoi diable t'exposer à te casser le cou pour ce chien ?

— Puisqu'il souffrait, monsieur l'amiral, répliqua Antoine.

— Et que vas-tu en faire, maintenant ?

— Je connais sa maîtresse.

— Ah ! je comprends alors ; tu espères être récompensé.

— Faites excuse, amiral, c'est une pauvre femme ; mais je n'en serai pas moins payé de ma peine.

— Comment cela ?

— Je la rendrai si contente !

L'amiral regarda le paysan en face.

— Ah ! tu tiens à cela, lui dit-il d'un ton radouci... Comment t'appelles-tu ?

— Antoine Méry.

— En effet, c'est le nom que j'ai vu dans la lettre de maître Rovère... Et tu aurais désiré la ferme de la Petite-Pommeraiie ?

— C'était toute mon ambition, amiral, répondit Antoine avec un soupir. Là, j'aurais pu élever mes trois enfants.

— Tu as trois enfants ? c'est un malheur !

— Un malheur ! répéta le paysan étonné ; faites excuse, amiral, ils sont tous trois bien portants.

— Oui, mais il faut les nourrir...

— Certainement... C'est ce qui encourage à travailler ! Si seulement je pouvais avoir une ferme, ils ne manqueraient de rien ; mais, comme disait tout-à-l'heure M. l'amiral, ce n'est pas le tout que d'avoir de bons bras.

— Il me semble que c'est au moins le principal, répliqua M. de Rabou.

— Quand on ne peut donner pour garantie que sa probité !

— Tu en connais donc de meilleures ?

— Et quand on n'a pas le bonheur d'être connu !...

Le vieux marin le regarda en face.

— Oui, mais toi, je te connais, dit-il.

— Par la recommandation de M. Rovère, objecta le paysan.

— Non ! s'écria l'amiral, par celle que tu portes là entre tes bras.

— Comment ?... le chien...

— Le chien que tu as ramassé parce qu'il souffrait, que tu rapportes à une pauvre femme pour la rendre contente... Il n'y a pas de lettre de notaire qui puisse en dire autant que cela, vois-tu !... Je me moque de celle de maître Rovère, et que les cinquante diables la brûlent ; quant à l'autre, elle est bonne, et la preuve, c'est que je te prends pour fermier de la Petite-Pommeraiie.

Antoine ne pouvait d'abord en croire ses oreilles ; il fallut que M. de Rabou lui répâtât son assurance en le faisant rentrer. Le bail fut sur-le-champ signé, et le paysan en éprouva une joie d'autant plus vive, qu'il avait cru un instant toute espérance perdue.

L'amiral, du reste, ne s'en tint pas à cette première préférence. Lorsqu'il connut mieux Antoine, il lui fit des avances, agrandit son exploitation, et l'aïda à acquérir une

aisance honorable, parce qu'elle était méritée. Il se plaisait souvent à répéter lui-même l'anecdote du chien Brisquet, et ne manquait jamais d'ajouter, après l'avoir racontée, qu'un trait d'humanité devait être, aux yeux de tous les hommes, la meilleure lettre de recommandation.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE PHILOSOPHIQUE.

DE L'ÉCLAIRAGE DES CÔTES.

Utilité de l'étude des phares (1). — Il semble qu'une des meilleures méthodes pour commencer à prendre une idée précise du territoire de la France soit de se représenter nettement le contour général de ses côtes ; et pour y réussir, il n'y a rien de mieux que de voir comment elles sont éclairées. En effet, considérées de cette manière, elles se rapetissent tout de suite ; et comme rien ne nuit davantage à la netteté de nos idées que les fausses images que nous nous faisons de la grandeur des objets, à cause du vague que notre esprit laisse toujours volontiers dans ce qu'il juge immense, il en résulte qu'une fois arrivés à embrasser les côtes aussi facilement que le tour d'une place autour de laquelle notre œil se promènerait de réverbère en réverbère, l'ensemble prend place désormais dans notre imagination avec une familiarité parfaite. Mais si les proportions matérielles de la France se réduisent ainsi en apparence, pour entrer plus aisément dans notre esprit, d'un autre côté, l'impression morale que nous cause ce noble pays, augmente singulièrement : le voilà, en effet, à l'instant où la partie du globe qu'il occupe perd le soleil et que les ténèbres se répandant sur l'Océan en augmentent l'horreur et les dangers, qui refusant en quelque sorte pour sa part la loi de la nuit, et couvrant ses côtes d'une garniture d'étoiles artificielles, rend avec une admirable prévenance, aux navigateurs égarés, tous les avantages du jour, comme un hôte magnifique qui illumine chaque soir les abords de son palais pour en rendre à toute heure l'accès facile. L'idée doit même s'élever d'autant plus que la France a eu le mérite de donner l'exemple à cet égard, et que cet exemple, quelque honneur qu'il lui ait attiré dans toutes les marines du monde, n'a encore été suivi exactement nulle part ; de telle sorte que, bien que la France ne soit pas la nation qui pratique le plus l'Océan, c'est elle pourtant qui met le plus de soin à éloigner de son territoire hospitalier la chance des naufrages, et qui veille à se détacher le plus vivement, durant les nuits, de cette confusion avec les eaux qui rend si terribles, pendant cette moitié du temps, presque toutes les frontières maritimes de la terre.

Il est en outre à remarquer que l'étude des foyers d'éclairage, même pour la partie positive de la géographie, présente le plus sérieux intérêt. Comme ces feux sont ordinairement établis en vue des points qu'il est important aux navires d'éviter, et de ceux vers lesquels il leur est ordinaire de se diriger, il s'ensuit que dans le système de leur disposition se trouve implicitement compris celui de tous les points maritimes singuliers soit par leurs avantages, soit par leurs inconvénients. Connaître les phares, c'est donc connaître les principes les plus généraux du littoral, car c'est d'après ces principes, mis en lumière par l'expérience des marins, qu'ils ont été réglés.

Système des côtes. — Si l'on jette un coup d'œil sur les grandes formations minérales qui composent le massif général de la France (2), afin de voir de quelle manière elles viennent se terminer à l'Océan, on reconnaît bien vite que l'ensemble des côtes doit offrir un système fort simple. Les terrains anciens donnent des côtes dentelées, chargées de caps et de baies, parsemées d'écueils, les uns appa-

rents, les autres couverts, et ces côtes sont, sur quelques points, impraticables jusqu'à une assez grande distance de la terre : c'est ce que l'on trouve, sauf de minimes exceptions, sur tout le pourtour des terrains anciens de la Bretagne, depuis les Sables d'Olonne, à l'extrémité de la Vendée, jusqu'à Barfleur, à l'extrémité du Cotentin. Les terrains calcaires de seconde formation sont en général coupés net par la mer, et ils donnent par conséquent des côtes saines, bordées d'escarpements à pic connus sous le nom de falaises : ces terrains, s'appuyant sur le massif de la Bretagne, constituent le littoral, d'une part, sur la Manche, entre Barfleur et Eu, de l'autre, sur l'Océan, entre les Sables d'Olonne et l'embouchure de la Gironde. De grands dépôts d'alluvion déterminent des côtes basses, sablonneuses, qui ne s'enfoncent que lentement au-dessous du niveau de la mer, de sorte que, malgré la différence des traits caractéristiques, la côte, à cause du peu de profondeur et des bancs qui la bordent, n'est guère moins dangereuse que dans les régions granitiques ; mais aussi, en général, offrant moins d'anfractuosités et par conséquent de mouillages, elle est moins fréquentée : telle est la côte, d'une part, depuis Eu jusqu'à Dunkerque, excepté aux alentours de Boulogne où les falaises reparaissent ; de l'autre, depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à Bayonne. Ainsi, rien de plus net et de plus symétrique que le littoral de la Manche et celui de l'Océan, en les considérant à partir de la pointe extrême de la Bretagne : pour l'un comme pour l'autre, premièrement une zone accidentée de récifs, secondement une zone de falaises, troisièmement une zone de plages sablonneuses et de dunes.

Quant à la Méditerranée, le système est encore plus simple : depuis les dernières ramifications du granite des Pyrénées, à Port-Vendres, la côte, bordée par d'anciennes alluvions, demeure plate jusqu'aux environs de Marseille, puis de là, formée ou par des calcaires, ou par des granites, elle se hérise et reste abrupte jusqu'à Antibes.

Lois de l'éclairage. — C'est tout cet ensemble qu'il est nécessaire d'éclairer de manière que le navigateur qui arrive en vue de la France pendant la nuit, aperçoive la côte autant qu'il lui est nécessaire pour reconnaître devant quel point il se trouve et déterminer la direction à prendre, soit pour longer le littoral à une distance suffisante pour ne point y être jeté par le vent, soit pour gouverner au contraire vers la terre ferme, de manière à la joindre au point du mouillage. Il ne s'ensuit pas qu'il faille mettre des feux partout, comme dans une rue qui nous semble d'autant mieux éclairée qu'elle renferme plus de réverbères. Loin de là, si la côte était uniformément éclairée, il en résulterait que le navigateur, ne découvrant jamais qu'une même ligne de feux brillant à l'horizon, serait dans l'impossibilité de déduire de là sa position et par conséquent de se guider. Il est donc essentiel que le nombre des feux soit diminué de manière que les points importants de la côte soient seuls signalés, et signalés de telle sorte qu'on ne puisse courir le risque de s'y tromper et de les prendre l'un pour l'autre. Il est dès lors nécessaire d'employer des feux très puissants et assez élevés pour jouir d'une grande portée ; ce qui produit un autre avantage, celui de se faire voir à une assez grande distance du littoral pour prévenir à temps les navires et leur permettre d'exécuter à propos les manœuvres qui leur conviennent.

On conçoit que les caps les plus avancés sont les points qu'il faut avant tout signaler. Comme ce sont ceux qu'il importe aux navigateurs d'apercevoir d'aussi loin que possible, c'est sur eux qu'il convient de placer les phares de premier ordre, c'est-à-dire de la plus grande portée. Ces phares, après avoir fait connaître le point où l'on se trouve, donnent aux vaisseaux qui veulent continuer à se rapprocher de la côte les premières notions de la route à suivre pour se rendre au lieu de leur destination. Mais

(1) Voy. Table générale des dix premières années.

(2) Voir la carte géologique, p. 20 et 21.

d'autres feux deviennent alors indispensables afin de montrer la route à tenir pour pénétrer dans les passes ou éviter les écueils. Ceux-ci n'ont pas besoin d'une aussi grande portée que les premiers, car il suffit qu'on les aperçoive à la distance où l'on doit commencer à se diriger d'après chacun d'eux. Enfin, le système d'éclairage est complété par des lumières entretenues à l'entrée des ports pour guider les bâtiments près des jetées ou dans les chenaux étroits où ils sont obligés de s'engager. Dans les ports qui n'ont assez d'eau pour recevoir les navires qu'à certaines heures,

ces feux servent en outre à indiquer si le moment est favorable ou non pour entrer.

Distinction des phares. — Quant à la manière de distinguer les phares les uns des autres, ce serait peut-être là, si on le voulait prendre dans un sens absolu, la question la plus délicate. Le moyen qui se présenterait d'abord serait sans doute d'attacher à chacun des points importants du littoral une sorte de constellation particulière qui en serait pour ainsi dire le nom en lettres de feu. Mais ce moyen serait fort dispendieux, puisqu'il obligerait de multiplier



(Carte des phares en France.)

les feux. Au lieu de constellations, il vaut donc mieux, pour continuer à me servir du même langage, recourir à des étoiles simples de natures variées. On aurait pu, au moyen de verres colorés, les différencier les uns des autres par la nuance; et c'est ce qui s'est fait en Angleterre avec assez peu de succès, car les verres colorés absorbant une partie des rayons lumineux diminuent d'autant la portée du phare, et de plus, les brouillards suffisent souvent pour donner une couleur à la lumière. On s'est donc arrêté à choisir pour principe de variation la faculté des éclipses. Comme les grands phares sont toujours situés à sept lieues au moins, en moyenne, les uns des autres, il s'ensuit qu'en se bornant à un petit nombre d'espèces différentes, deux feux de même apparence sont toujours séparés l'un de l'autre par une assez grande distance pour qu'un navire ne pût pas être dans une assez grande erreur sur sa route pour les prendre l'un pour l'autre,

et d'après cette considération, l'on s'est tenu à ne pas diversifier davantage les apparences, ce qui aurait pu entraîner de la confusion.

Il y a trois moyens généraux de distinction : les feux à éclipses, les feux variés par des éclats périodiques, les feux fixes. Les deux premières sortes de feu sont elles-mêmes susceptibles de variation suivant le plus ou moins de durée de l'intervalle entre deux éclipses ou deux éclats consécutifs. Il suffit de se tenir dans les limites où il n'est besoin que d'une montre ordinaire pour faire l'observation. Les feux à éclipse de minute en minute sont ceux qui ont le plus d'intensité; leur lumière, à l'instant de son plus grand éclat, équivaut à celle de quatre mille becs d'Argand; elle peut être aperçue, dans les temps ordinaires, jusqu'à onze ou douze lieues marines. A la distance moyenne de six lieues, la durée des apparitions de la lumière est de vingt secondes, et par conséquent celle des éclipses est de

quarante ; plus on est loin , plus la durée de l'apparition diminue , et à onze ou douze lieues elle n'est plus que de quatre à cinq secondes , tandis que la durée de l'éclipse augmente d'autant . Quant aux feux fixes , leur lumière ne dépasse pas en général celle de quatre cents becs d'Argant et ne s'aperçoit pas en moyenne à plus de sept lieues ; mais en revanche , elle éclaire continuellement tous les points de l'horizon . Diverses espèces de phares sont distribués de manière à différencier autant que possible chaque point des points circonvoisins , et l'on y réussit aisément .

Il y a longtemps que le système d'éclairage des côtes de France a été l'objet de l'attention du gouvernement . Sous le règne de Louis XV , les marins des divers ports furent invités à communiquer leurs idées sur ce sujet si intéressant pour la diminution des naufrages . Une réponse à cet appel , qui ne porte ni date , ni nom d'auteur , mais que l'on présume avoir été écrite , vers 1770 , par un des officiers les plus distingués de la marine française au dix-huitième siècle , M. de Kearney , est devenue la base de tout ce qui s'est exécuté depuis lors à cet égard . Ce projet , abandonné dans le temps , sans doute à cause des dépenses qu'il aurait entraînées en raison des appareils lumineux dont on se servait autrefois , fut repris en 1825 et étudié de nouveau par une commission dont un de nos marins les plus distingués , l'amiral Rossel , fut rapporteur . Grâce au perfectionnement apporté dans les appareils lumineux par les beaux travaux de MM. Fresnel et Arago , le plan de M. de Kearney , tout en subsistant dans son ensemble , put recevoir des améliorations notables , et de progrès en progrès , l'on est parvenu au système que nous allons exposer et qui est à peu près complet dès aujourd'hui .

Distribution générale des phares. — D'après ce que nous avons dit , si l'on se place en tête de la France , c'est-à-dire devant la pointe extrême de la Bretagne , on aura devant soi , à droite et à gauche , la partie la plus dangereuse de toutes nos côtes . Supposons qu'on suive d'abord la terre sur la Manche , à partir de l'île d'Ouessant . Sur cette île , qui est à l'égard du navigateur le point le plus avancé du continent , car on ne se hasarde guère à passer entre elle et la côte , à cause des rochers , se trouve un phare à feu fixe correspondant avec un phare à éclipses de minute en minute , placé à quinze lieues de là sur l'île de Bas . Celui-ci est d'une grande importance , car il indique le point où il y a obligation aux navires de s'éloigner de la côte à cause de la multitude d'écueils qui , à l'est de l'île , s'étendent fort loin au large . Outre le dangereux archipel des Sept îles , on rencontre dans ces parages une chaîne de roches terminée par un écueil terrible nommé Rocarbel , et à trois lieues au large se trouve un autre écueil en partie caché , nommé Roquedouve : il faut donc passer entre les deux ou avoir soin de se tenir au large au-delà de Roquedouve . Pour signaler cette passe dangereuse , on a construit au-delà des Sept îles , sur un rocher couvert à la haute mer , situé à deux lieues au large environ et nommé les îleaux de Bréhat , un phare à feu fixe que l'on peut regarder comme le plus beau monument de ce genre qui existe , et il est question d'en construire un autre sur Roquedouve . En attendant , le phare de Bréhat suffit par sa correspondance , d'une part , avec celui de l'île de Bas , de l'autre avec le feu tournant à éclipses de 2 minutes $\frac{1}{2}$ en 2 minutes $\frac{1}{2}$ du cap Fréhel . Ces deux phares marquent l'ouverture du golfe de Saint-Brieuc , tandis que le dernier , en se combinant avec le feu fixe de Granville , marque l'arrivée à Saint-Malo et à Granville , et l'entrée de la baie redoutée de Cancale . De Granville au cap La Hague , situé au-dessus de Cherbourg , la navigation fort difficile , surtout dans le canal de la Déroute , est aidée par un feu tournant à éclipses de demi-minute en demi-minute , placé sur le cap Carteret , à onze lieues de Granville . Quant aux grands bâtiments , ils passent toujours au large des îles d'Aurigny et de Guersey

et se règlent sur le phare anglais à trois feux des Casquets , à l'ouest d'Aurigny . La correspondance du phare de La Hague est avec le phare de Barfleur à éclipses de demi-minute en demi-minute , qui marque l'autre extrémité du Cotentin , où la côte tourne de même subitement vers le Sud . Celui-ci correspond avec celui du Calvados à feu fixe varié par des éclats de quatre minutes en quatre minutes , et croisant ses rayons avec ceux du phare fixe à deux feux placé au cap La Hève , au-dessus du Havre . Entre ce dernier et celui d'Alilly , au-dessus de Dieppe , à éclipses de quatre-vingts en quatre-vingts secondes , se trouve celui de Fécamp , à feu fixe , mais se distinguant aisément du cap La Hève , en ce qu'il n'offre qu'une seule lumière . De Dieppe au phare de Grinez , à l'entrée du Pas-de-Calais , feu à éclipses de demi-minute en demi-minute , on ne compte qu'un phare , celui de Cayeux , à l'embouchure de la Somme , varié par des éclats de quatre en quatre minutes . Il en résulte qu'une partie de la côte , évitée à la vérité par les navires , à cause des bas-fonds , n'est pas suffisamment éclairée , et aussi est-il vraisemblable qu'un nouveau phare y sera bientôt établi . A partir du cap Grinez , la côte est parfaitement éclairée par le phare de Calais , à éclipses de quatre-vingt-dix en quatre-vingt-dix secondes , celui de Gravelines , à feu fixe , et celui de Dunkerque , à éclipses de minute en minute .

Revenant maintenant à l'île d'Ouessant , nous redescendons le long de la côte de l'Océan . On trouve d'abord , pour signaler l'importante entrée de Brest , le phare Saint-Mathieu , à éclipses de demi-minute en demi-minute , croisant ses feux , d'une part , avec celui de l'île d'Ouessant , de l'autre , avec les deux phares conjoints de l'île de Sein , à éclats de quatre en quatre minutes , et du Bec-du-Raz , à feu fixe . L'île de Sein et la chaîne sous-marine qui s'étend à l'ouest de cette île à plus de cinq lieues au large font de ces parages une région aussi dangereuse que celle d'Ouessant et de Bréhat , et c'est ce qui a engagé à y multiplier les indices qui doivent éclairer le navigateur . Le phare du Bec-du-Raz communique avec celui de Penmarch , à éclipses de demi-minute en demi-minute ; celui-ci avec le phare à éclats de l'île de Glénan , qui n'est lui-même qu'à quelques lieues du phare à feu fixe de l'île de Groix , à l'entrée de Lorient . Belle-Île , qui est un des attéragés les plus importants de France , puisque c'est là qu'on vient prendre connaissance de la terre pour entrer dans la Loire , souvent même pour Lorient , a reçu un feu tournant à éclipses de minute en minute de la plus grande portée , de manière qu'il croise ses feux avec celui du Pilier , situé de l'autre côté de la Loire . Dans l'intervalle , la côte , sur la droite de l'embouchure de la Loire , est en outre éclairée par trois feux , celui du Four , devant le port du Croisic , celui d'Aiguillon et celui du Commerce , à l'embouchure du fleuve . On comprend qu'il est aisé aux navires de conclure leur position de la situation que présentent ces divers feux les uns à l'égard des autres . Entre l'île Dieu et l'île de Ré qui porte à sa pointe septentrionale un feu à éclipses de minute $\frac{1}{2}$ en minute $\frac{1}{2}$ se trouve seulement un petit phare à feu fixe , à la saillie des Sables d'Olonne . Ce phare septentrional de l'île de Ré marque l'entrée du pertuis Breton qui mène à la rade de Saint-Martin de l'île de Ré , à la Rochelle et à Rochefort . Un autre phare , placé à la pointe méridionale de la même île , marque un autre passage , pour Rochefort , compris entre cette pointe et l'île d'Oleron qui porte aussi un phare . Ils sont tous deux à feu fixe , mais leur proximité suffit pour les distinguer parfaitement . Ce dernier phare correspond avec celui de Cordouan , à éclipses de minute en minute , placé en avant de l'embouchure de la Gironde qu'il éclaire très suffisamment avec l'aide de plusieurs fanaux placés des deux côtés de l'embouchure . De Cordouan à Biarritz , à l'embouchure de la rivière de Bayonne , il existe une étendue de côte plate de quarante-

deux lieues, le long de laquelle le cabotage est interrompu comme sur la côte de la Bretagne, non pas à cause des roches, mais à cause du manque d'abri. Il n'y a guère dans tout cet intervalle si peu fréquenté qu'un seul mouillage, celui d'Arcachon, auquel se trouve placé un feu fixe.

Le système de la Méditerranée laisserait peut-être quelques lacunes, à cause de l'écartement de quelques uns de ses phares, si la transparence de l'air n'y était habituellement plus grande que sur l'Océan. Au cap Béarn, en avant de Port-Vendres, est un phare à feu fixe qui correspond avec celui d'Agde à éclipses de minute en minute, lequel se relie au phare à feu fixe de l'embouchure du Rhône, par le phare à éclats d'Aigues-Mortes. Celui du Rhône, joint à celui à éclipses de demi-minute en demi-minute de l'île de Planier, au sud de Marseille, éclaire parfaitement, avec le concours des fanaux, cette entrée capitale. L'entrée non moins intéressante de Toulon est éclairée par le phare de Planier, joint deux phares qui signalent l'archipel dangereux des îles d'Hyères. Du dernier de ceux-ci qui est à feu fixe, à celui d'Antibes qui est à feu fixe également et termine la côte de France, il n'y a que celui du cap Camarat qui signale l'enfoncement important du golfe de Fréjus.

Que l'on suppose donc un navire d'une marche assez rapide pour achever dans la durée de la nuit le tour des côtes de France, tel est l'ensemble des lampes qui, passant successivement sous ses yeux, sans qu'il cessât pour ainsi dire un seul instant d'apercevoir des signes de la terre, lui permettraient de nommer à tour de rôle les points devant lesquels il passerait dans l'ombre et même d'assigner tous jours, à peu de chose près, sur la carte, d'après la direction dans laquelle il apercevrait les feux, le point précis dans lequel il se trouverait. Assurément le nombre de ces feux n'est pas immense, mais c'est justement leur petit nombre qui, en rendant la distinction plus sûre et plus facile, fait le mérite principal de cet admirable système.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES

(Voy. Table générale des dix premières années.)

CHANTS POPULAIRES DE LA POLOGNE.

LE BOULEAU.

— Léger bouleau, élégant bouleau, pourquoi sembles-tu si abattu ? Est-ce le froid de l'hiver qui a glacé ta sève ? Est-ce le vent du nord qui a soufflé trop rudement sur toi ? Est-ce le torrent qui enlève la terre à tes racines ?

— Ma sœur, répond le bouleau, ce n'est point le froid de l'hiver qui a glacé ma sève. Ce n'est point le vent du nord qui m'a saisi. Ce n'est point le torrent qui enlève la terre de mes racines. De la contrée lointaine sont venus les Tartares. Ils ont brisé mes rameaux ; ils ont allumé leur feu sur le gazon qui entoure ma tige. Là où ils allument leur feu, l'herbe ne repousse plus. Là où ils s'arrêtent, on ne voit plus de moissons. Les ruisseaux qu'ils traversent n'abreuvent plus les bestiaux, et la douleur que causent leurs flèches ne se calme que dans le tombeau. Ah ! de leur région vient la malédiction de Dieu, la terreur, la famine, la peste. Et cependant de cette région, hélas ! vient aussi la lumière du soleil.

LE CHAMP DE BATAILLE.

La plaine est dévastée par les pieds des chevaux ; les sillons des champs sont parsemés de cadavres ; le sol est inondé de sang chrétien. Au milieu des cadavres, un jeune Polonais couvert de blessures est en proie aux convulsions de la mort. Il promène autour de lui un regard égaré et ne voit que les corps sanglants de ses frères.

Ni son père, ni sa mère n'est là pour l'assister à sa der-

nière heure ; pas un ami pour le porter dans la tombe, pour faire sonner la cloche de l'église, et verser une larme sur son cercueil.

Au loin il distingue encore le galop des chevaux, le cliquetis des glaives. Les corbeaux croassent dans les airs et fondent déjà sur les victimes de la guerre.

Une pauvre mère désolée aspire le vent qui vient de la plaine lointaine, étend ses bras vers le nuage qui passe : Oh ! dis-moi, dis-moi, s'écrie-t-elle, nuage léger, as-tu vu mon enfant ?

Le nuage répond : Pauvre femme, j'ai vu au bord du Dniester ton unique enfant ; il était seul, étendu sur la terre humide, et près de lui était son cheval fidèle. Quand j'ai vu son pâle visage, j'ai cherché à le protéger contre les ardeurs du soleil, j'ai fait tomber sur son front une fraîche rosée, mais les corbeaux sont venus qui ont déchiré son corps et dévoré ses yeux bleus.

DES IMAGES DANS LES LIVRES.

On a coutume de dire que les images sont les livres des ignorants. Les auteurs se devoient donc faire une religion de ne point mettre de fausses figures dans leurs livres : car ils trompent les personnes les plus incapables de se garantir de l'erreur. Ils trompent même le savant : car quand on voit une estampe qui a été publiée dans le temps que la chose représentée a dû exister, on la regarde comme une preuve authentique... Et quand on se voit attrapé par la montre de prétendus monuments publics, on ne sait plus à qui se fier ; on ne sait si les médailles, si les inscriptions, si tels autres monuments sont plus sincères qu'un historien à gages et à pension annuelle ; et voilà une confirmation du pyrrhonisme historique.

BAYLE, *Dictionnaire historique*.

JOURNAUX RÉDIGÉS PAR DES ALIÉNÉS.

Deux maisons d'aliénés, l'une aux Etats-Unis, l'asile de Vermont, l'autre dans la Grande-Bretagne, l'asile de Grichton, publient des journaux. Tous les articles sont rédigés par des aliénés. En échange de ces publications, les rédacteurs reçoivent au moins deux cents feuilles périodiques qui leur fournissent des moyens variés d'étude et de distraction. Le sectaire, le philosophe, l'inventeur, le poète, lisent chaque matin les journaux qui conviennent le mieux à leur folie, et la direction de ces établissements tire le meilleur parti possible d'un goût si pacifique pour ramener quelque raison dans ces pauvres esprits troublés. Quelle distance de tels faits ne marquent-ils pas entre le système doux et humain adopté actuellement dans les maisons d'aliénés et celui que l'on se croyait obligé de suivre autrefois avec une si impitoyable rigueur ! La plupart des asiles ressemblent aujourd'hui aux maisons de santé ordinaires : jadis c'étaient d'affreuses prisons dont le régime suffisait pour faire naître la folie ou tourner les plus simples monomanies en démences incurables et furieuses.

HISTOIRE D'UN MANUSCRIT.

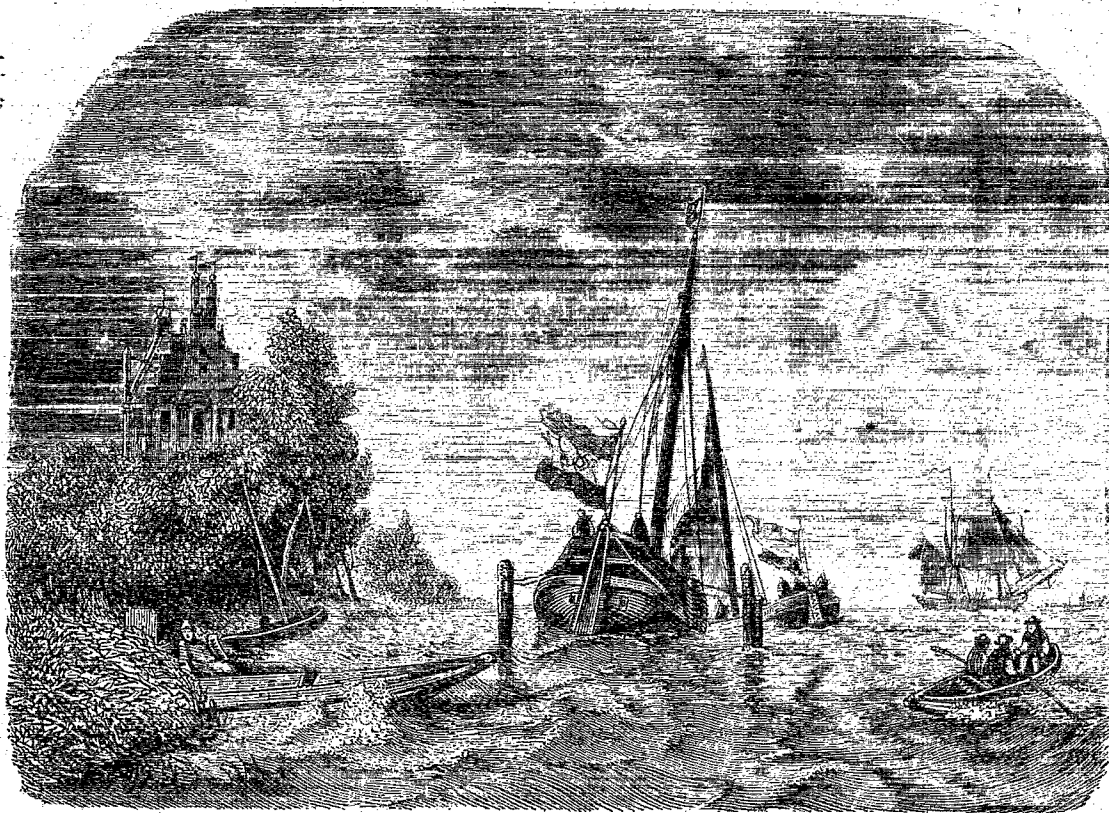
Ce ne serait pas l'un des chapitres le moins curieux d'un traité de bibliographie, que celui où l'on raconterait les voyages des livres et des manuscrits. Un manuscrit du Coran, écrit en 1666, trouvé dans la tente du grand-visir Kara-Mustapha ; lorsque celui-ci eut été forcé de lever le siège de Vienne en 1683, fut offert à l'empereur Léopold qui en fit présent à sa femme Eléonore. L'impératrice le donna plus tard à son confesseur, le jésuite Charles Costa, qui l'envoya à sa famille habitant Plaisance. Enfin, en 1767,

lors de la formation de la bibliothèque ducale à Parme, un arrière-neveu du confesseur, le comte Jacques Costa, en fit hommage au duc Ferdinand pour la nouvelle bibliothèque où il se trouve actuellement ; et il est inutile d'ajouter que ce Coran nomade n'a converti aucun de ses possesseurs.

SALON DE 1845. — PEINTURE.

Ce tableau de M. Collignon pourrait servir à indiquer combien le changement d'un seul détail dans une composition modifie quelquefois profondément l'impression produite sur le spectateur. On se rappelle l'admirable marine de Ruisdael au Musée du Louvre : un ciel obscur, chargé de nuages que chasse un vent rapide ; une mer lourde, sans transparence, houleuse ; des bâtiments inquiets, et d'un côté seulement un peu de rivage et une habitation ; ce sont les mêmes éléments que dans la marine de M. Collignon, la même disposition générale, la même nature, le ciel et la mer du Nord. Mais une différence sensible dans un seul de ces détails, en apparence cependant accessoire, change entièrement la nature du sentiment inspiré par

cette grande scène. Dans Ruisdael, l'habitation est une chaumière qu'une palissade en pieux grossiers et de hautes herbes défendent mal contre le choc formidable des vagues ; on voit un peu de fumée s'élever au-dessus du toit : le cœur se serre. Les pauvres gens ! comment peuvent-ils vivre dans un pareil voisinage ! Il y aurait cent fois plus de sécurité au fond des forêts les plus épaisses ! Comment jamais sommeiller ou sourire à deux pas de ce monstre toujours béant ? Sous ce chaume assiégé la pitié croit entrevoir la famille d'un marin, des vieillards, un berceau, une jeune mère qui veille et écoute, avec une crainte muette, les sifflements du vent et les rugissements de la mer. — A cette humble chaumière si pathétique, M. Collignon a substitué une sorte d'élégant château en partie masqué par un taillis qui sans doute sert de clôture à un parc. De là résulte un tout autre spectacle, un tout autre ordre de rêverie. Non seulement on ne craint rien pour cette demeure du riche, mais on comprend qu'à certaines heures de mélancolie on puisse désirer y passer sa vie. De ces hautes fenêtres, on admire la tempête, on la défie ; ce qui est une menace de mort pour la cabane du pêcheur est une musique de haut style pour le manoir. On peut à son gré suivre avec une longue-vue les navires et



(Salon de 1845. — Vue prise en Zélande; effet d'orage. — Par M. Charles Collignon.)

leurs luttes, ou bien, nonchalamment étendu au fond d'une confortable chambre, écouter les retentissements de la foudre qui viennent s'amortir sur les tapisseries, et jouir de cette espèce de plaisir égoïste si bien décrit par le poète :

Quam juvat immites ventos audire cubantem :

Est-ce de propos délibéré, avec la conscience de l'effet, est-ce par hasard, par caprice que le jeune peintre déjà connu de nos lecteurs (1844, p. 90) a imaginé cette variante ? Il n'importe ; nous ne lui reprocherons pas de s'être fait une fois imitateur. Nous croyons même qu'il ne serait pas sans profit pour nos plaisirs qu'il prît envie à quelques

contemporains d'essayer des modifications de cette sorte sur certaines grandes œuvres des maîtres ; il y aurait peut-être du goût et de la finesse à trouver celles qui conviendraient le mieux et prêteraient aux plus heureux contrastes. Les poètes n'inventent pas toujours ; ils ne se font pas faute de ces expériences ; on ne doit pas refuser la même liberté aux peintres.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST.

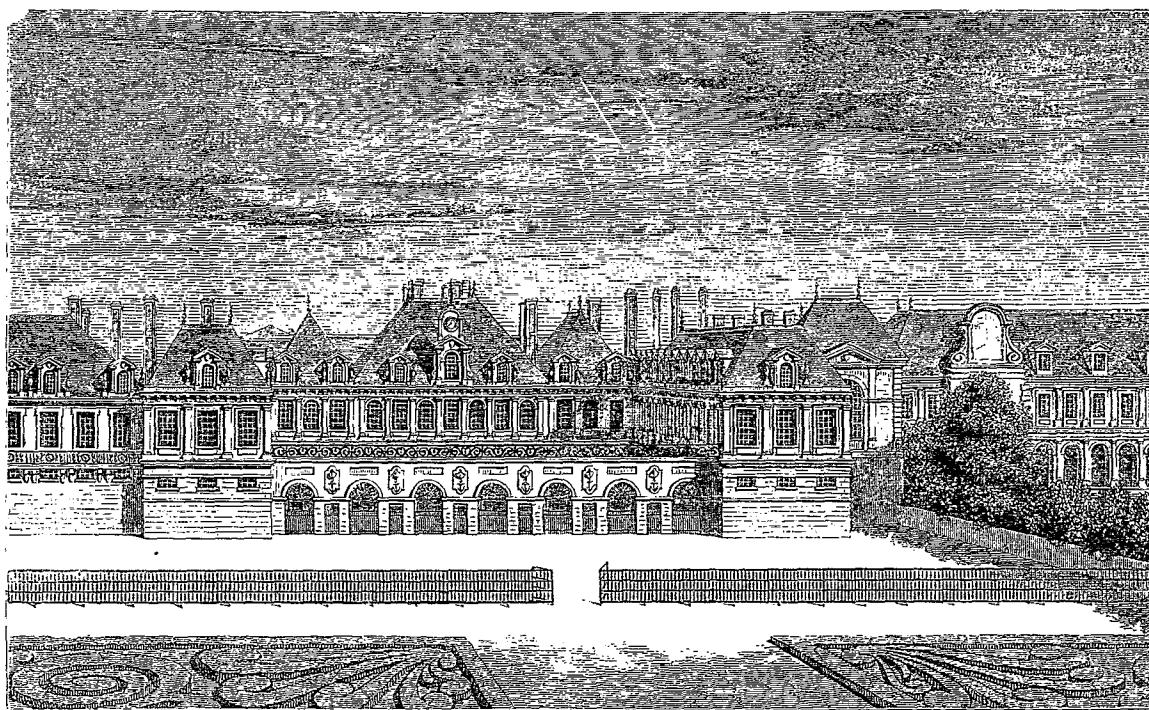
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,
OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. 1845, p. 73; la Table générale des dix premières années, et les Tables de 1843 et 1844.)

RÈGNE DE LOUIS XIII.

MINISTÈRES DE RICHELIEU ET DE MAZARIN.



(Palais du cardinal de Richelieu, depuis le Palais-Royal.)

Palais du cardinal de Richelieu.

Des désordres de tout genre marquèrent les premières années du règne de Louis XIII : l'histoire de cette époque nous représente les princes et les nobles en lutte permanente contre l'autorité royale ; les mœurs sont déshonorées par les intrigues les plus basses et par l'habitude des assassinats et des duels ; on ne saurait s'étonner de voir la décadence des arts coïncider avec un tel état de choses : elle en était la conséquence naturelle.

Louis XIII régna sans gouverner. Le cardinal de Richelieu, devenu premier ministre, réussit à s'emparer d'une autorité sans bornes : parvenu au faîte de la puissance et de la richesse, ambitionnant toutes les gloires, il protégea les lettres et les beaux-arts, établit l'Imprimerie royale, fonda l'Académie française, rebâtit la Sorbonne, institua le Jardin des Plantes et créa des théâtres. Il voulait être grand et magnifique en tout, et il ne dépendit pas de lui que l'architecture n'eût un plus brillant éclat pendant la durée d'un règne qu'on peut en quelque sorte considérer comme le sien.

Pour juger du caractère et du mérite des œuvres d'architecture de cette époque, nous examinerons d'abord les édifices civils, et, en première ligne, le palais somptueux que le cardinal ministre se fit bâtir pour lui servir d'habitation. Richelieu choisit pour ce palais un emplacement situé à égale distance du Louvre et des Tuileries et qui était alors en partie occupé par les hôtels de Rambouillet et de Mercœur. Le nouveau palais prit le nom de palais Richelieu et plus tard celui de palais Cardinal. Ce fut Lemercier, l'un des plus célèbres architectes de son temps, qui en donna les dessins. Les fondements en furent jetés en 1629. L'es-

pace sur lequel ce palais devait être élevé se trouvant restreint par l'enceinte de la ville, il fallut reculer cette enceinte et combler les fossés. Les bâtiments du palais Cardinal ne furent achevés qu'en 1636.

Le palais de Richelieu, tel qu'il avait été conçu par Lemercier, consistait en plusieurs corps de logis séparés par des cours, dont deux centrales : la seconde cour était la plus grande, elle n'était entourée de bâtiments que de trois côtés ; du quatrième, elle était séparée du jardin par une galerie en arcades surmontée d'une terrasse qui établissait une communication entre les deux ailes. À l'intérieur, les appartements avaient été décorés avec tout le luxe imaginable ; on remarquait particulièrement la galerie des hommes illustres ornée des portraits de vingt-cinq personnages célèbres de France peints par Philippe de Champaigne, Simon Vouet, etc., et d'un grand nombre de bustes antiques. Il y avait dans l'intérieur du palais une chapelle et deux salles de spectacle. La chapelle était remarquable par la richesse de ses ornements. Les vases et tous les objets destinés au culte étaient d'or massif et ornés d'une grande quantité de pierres précieuses et de diamants. Des deux salles de spectacle, l'une, réservée pour une société choisie, pouvait contenir environ cinq à six cents personnes, l'autre trois mille. Cette dernière était située du côté de la rue des Bons-Enfants ; elle fut accordée en 1660 à Molière et à sa troupe. Ce fut sur ce théâtre qu'en 1636 Pierre Corneille fit représenter la tragédie du *Cid* à laquelle succédèrent bientôt les *Horaces* et *Cinna*. Richelieu y fit jouer aussi sa tragédie de *Mirame*.

Après la mort de Molière, ce théâtre fut destiné à la représentation des tragédies lyriques ; ce fut là l'origine de l'Opéra.

Incendiée le 6 avril 1763, la salle fut reconstruite à la même place, et ouverte au public le 26 janvier 1770; mais, détruite de nouveau le 8 juin 1781, elle fut reconstruite ailleurs.

En 1639, le cardinal de Richelieu, soit par flatterie, soit par vanité ou par reconnaissance, fit donation de son palais au roi qui, étant mort peu de temps après lui, ne put l'habiter. En 1643, Anne d'Autriche, régente du royaume, et le jeune roi son fils quittèrent le Louvre pour établir leur demeure au palais Cardinal qui dès lors prit le nom de Palais-Royal. En 1652, la reine d'Angleterre, Henriette, femme de Charles I^{er}, habita pendant plusieurs années ce palais. Enfin, dans la suite (1661), Louis XIV céda le Palais-Royal à Philippe d'Orléans; ce prince s'y installa après son mariage, en 1692. Les bâtiments subirent alors d'importantes modifications qui, jointes à celles exécutées plus tard par le régent, ont complètement dénaturé le palais primitif. Il nous suffira de dire qu'il ne reste du premier palais élevé par Lemercier que la décoration extérieure des ailes de la seconde cour dans laquelle on peut voir encore, sur les trumeaux du rez-de-chaussée, des proues de vaisseaux qui avaient été placées là dans le but de faire allusion à la charge de surintendant général de la navigation que Richelieu joignait à tant d'autres.

Le Palais-Royal, tel qu'il était dans l'origine, quoique moins étendu qu'il le fut depuis, offrait peut-être une disposition plus pittoresque et une habitation plus agréable. L'architecture de Lemercier n'avait pas toutefois un caractère bien déterminé, ainsi qu'on peut en juger par la vue que nous reproduisons d'après une gravure du temps (voy. p. 233). La variété des baies de fenêtres, alternativement en plate-bande et cintrées, devait détruire l'unité des façades dont l'ordonnance d'ailleurs était d'un style assez peu correct. Quant aux adjonctions et modifications successives qui furent faites à différentes époques, elles ont contribué à donner au Palais-Royal un tout autre aspect et une plus grande importance. Nous aurons bientôt occasion de parler des vastes bâtiments qui furent élevés plus récemment autour du jardin de ce palais dans le but de le transformer en un vaste bazar; c'est à cette nouvelle destination que le Palais-Royal doit la grande célébrité dont il jouit aujourd'hui dans le monde entier.

Le Louvre sous Louis XIII.

Le Louvre est un de ces immenses édifices qui ne peuvent être l'œuvre de plusieurs siècles et dans la construction desquels les architectes se succèdent sans qu'il soit donné à aucun d'eux de pouvoir achever ce qu'il a commencé; nous avons déjà parlé du Louvre de Philippe-Auguste et de Charles V, puis de celui de François I^{er} et de Henri II; nous avons indiqué les différentes parties de ce vaste palais qui appartiennent au règne de Charles IX et de Henri IV; nous devons maintenant rendre compte de ce qui fut fait sous le règne de Louis XIII.

Sous Louis XIII, on projeta de donner au Louvre une importance tout autre que celle qu'il devait avoir sous Henri II, selon les plans de Pierre Lescot; ce fut d'après les projets de Lemercier, chargé alors de l'achèvement de ce palais, que la cour acquit en étendue une dimension quatre fois plus grande que celle qui avait été déterminée dans l'origine, et ce fut par suite de cette extension donnée aux bâtiments que Lemercier construisit le pavillon central couronné d'un dôme quadrangulaire, et répéta, du côté opposé, la façade déjà exécutée sous les règnes de François I^{er} et de Henri II. Il ne fit en effet qu'étendre et reproduire la décoration architecturale de Pierre Lescot, et il crut même devoir s'y assujettir dans la partie inférieure du pavillon principal qu'il avait jugé à propos d'ajouter. Ce

fut seulement dans la partie supérieure de ce pavillon que Lemercier se livra à ses propres inspirations. Ne voulant pas superposer un troisième ordre de colonnes aux deux ordres corinthien et composite, déjà surmontés eux-mêmes d'un attique; mais désirant atteindre à un degré supérieur de richesse, il fit l'emploi de figures de cariatides groupées deux par deux; ces cariatides, œuvre de Jacques Sarrazin, ont certainement un mérite sculptural; mais elles manquent de sévérité, et l'apparence de vie et de mouvement que l'artiste leur a donnée est un contre-sens dans la composition de figures purement décoratives et placées dans de telles conditions; les cariatides de Jean Goujon dont nous avons eu occasion de faire ressortir le mérite (voy. 1843, p. 399) sont en tout infiniment supérieures à celles de Sarrazin. Les trois frontons inscrits les uns dans les autres qui servent de couronnement à cet ensemble doivent être considérés comme un ajustement de mauvais goût et sévèrement condamnés. On voit que sous Louis XIII le Louvre fut destiné à devenir un des palais les plus vastes de l'Europe. Anne d'Autriche y fit construire une salle de spectacle dans le pavillon qu'occupe aujourd'hui une partie du grand escalier du musée, non loin de ses appartements, situés au rez-de-chaussée de l'aile bâtie sous Charles IX. Nous avons déjà parlé de la décoration de ces appartements transformés aujourd'hui en salles du musée (voy. 1843, p. 399).

Levan continua plus tard la façade du côté de la rivière, commencée par Lescot; mais cette façade ne tarda pas à être entièrement détruite pour faire place à celle de Perrault qui fut élevée plus en avant.

Louis XIII fit aussi exécuter des travaux importants au château des Tuileries. Ce fut à cette époque que l'œuvre de Philibert Delorme commença à subir de notables altérations. Bientôt après l'escalier central fut supprimé, et Levan y substitua le grand pavillon carré surmonté d'un dôme qu'on voit aujourd'hui. La galerie qui, d'après les projets arrêtés par Henri IV, devait unir le palais des Tuileries à celui du Louvre, fut continuée sous Louis XIII. On cite comme ayant dû y coopérer un architecte nommé Metzeau, auteur de plusieurs autres constructions importantes, parmi lesquelles on cite l'hôtel de Longueville.

Le château de Versailles.

La ville et le fameux château de Versailles doivent leur origine à un petit château ou rendez-vous de chasse que Louis XIII fit construire dans cette localité. Ce château, composé de quatre corps de bâtiments et de quatre pavillons saillants aux angles, entouré de fossés et protégé par un pont-levis, conservait, comme on voit, la disposition et l'aspect des anciens châteaux féodaux. Or il est curieux de voir ce dernier exemple du type des anciens châteaux du moyen-âge devenir précisément le germe du vaste et magnifique château de Louis XIV, dans lequel il finit par être complètement absorbé. Les constructions du modeste rendez-vous de chasse de Louis XIII se reconnaissent encore très distinctement; elles sont en pierre et briques, et s'élèvent autour de la cour de Marbre, dont la dimension est exactement celle de l'ancienne cour du château primitif (voyez 1837, p. 177, une vue générale du château de Versailles sous Louis XIII). Les dépendances du château étaient comprises dans deux ailes entièrement détachées du reste, et qui ont été rattachées aux autres corps de bâtiments lors de leur reconstruction.

Couvents.

Pendant la durée du règne de Louis XIII, le nombre des communautés religieuses d'hommes et de femmes s'accrut à Paris dans une proportion considérable. Parmi les couvents construits ou restaurés à cette époque et qui pré-

sentaient quelque intérêt sous le rapport de l'art, nous citerons : — celui des Carmes déchaussés, rue de Vaugirard ; l'église, commencée en 1613 et terminée en 1620, offre le premier exemple d'un dôme de cette dimension qui ait été fait en France depuis l'abandon du style gothique (la peinture de ce dôme est de Bertholet Flamael) ; — les Minimes de la place Royale, dont l'église rivalisait par son luxe avec les églises les plus riches de Paris ; — les Jacobins de la rue Saint-Honoré, qui s'élevaient sur l'emplacement du Marché-Saint-Honoré (ce couvent avait acquis une grande célébrité par les réunions politiques qui s'y tenaient pendant la révolution) ; — les Jacobins du faubourg Saint-Germain, dont les bâtiments ont été affectés au Musée d'artillerie, et dont l'église, bâtie plus tard par Pierre Bullet, en 1682, est devenue, sous le nom de Saint-Thomas d'Aquin, une des paroisses les plus importantes de Paris ; — les Petits-Pères, rue Notre-Dame-des-Victoires, dont l'église, commencée en 1656, ne fut achevée, telle qu'on la voit aujourd'hui, qu'en 1740 ; — les Barnabites, dans la Cité, affectés depuis la révolution aux archives de la Cour des comptes. Parmi les couvents de femmes, nous mentionnerons : — la Visitation de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine ; la petite église de ce couvent, convertie aujourd'hui en temple protestant, ne fait pas beaucoup d'honneur à François Mansart qui en fut l'architecte ; l'intérieur cependant est préférable à l'extérieur ; — les Filles du Calvaire, couvent compris dans l'enceinte du Luxembourg, et dont nous avons déjà parlé (voyez 1840, p. 168, et 1845) ; — le petit Cloître qui existe encore, et qui, nous l'espérons, sera conservé, offre un exemple assez curieux du style de l'architecture de cette époque, appliquée à un édifice religieux ; — le couvent des religieuses de l'Assomption, rue Saint-Honoré ; les bâtiments ont été transformés en caserne. Quant à l'église, elle ne date que de 1670 ; — les Filles de Sainte-Elisabeth, rue du Temple ; les bâtiments de ce couvent, commencés en 1628, furent achevés en 1630. Marie de Médicis et son fils Louis XIII en posèrent la première pierre. L'église seule subsiste encore ; le couvent a été détruit.

Le plus important de tous les couvents fondés à cette époque fut celui du Val-de-Grâce, abbaye royale de Bénédictines, située rue Saint-Jacques. Anne d'Autriche en fut la fondatrice. En 1621, les religieuses y furent installées, et en 1624 la reine posa la première pierre du cloître. Désespérant de donner un héritier au trône, Anne d'Autriche fit vœu d'élever un temple au Créateur, si ses désirs venaient à être accomplis. Lorsqu'elle fut mère d'un fils, qui, plus tard, régna sous le nom de Louis XIV, elle remplit noblement ses engagements en faisant construire avec une grande magnificence l'église du Val-de-Grâce. Nous n'entrerons présentement dans aucun détail sur cette église, notre intention étant de revenir sur cet important monument et sur les églises de cette époque, dans la suite de ces études.

Hôpitaux.

Plusieurs hospices et hôpitaux furent ouverts dans Paris ; les plus importants étaient l'hôpital des Incurables, rue de Sèvres, et dont la chapelle fut consacrée le 11 mars 1640, et l'hôpital de la Pitié, rue du Jardin des plantes, qui n'était alors qu'une espèce de prison dans laquelle les pauvres étaient enfermés.

Édifices d'utilité publique, Fontaines et Ponts.

Parmi les édifices d'utilité publique construits sous Louis XIII, il faut distinguer les fontaines qui furent établies dans différentes parties de la ville, et dont quelques unes n'existent plus. Les plus remarquables étaient la fontaine Sainte-Geneviève, rue et montagne Sainte-Geneviève ;

la fontaine Saint-Michel, à l'extrémité de la rue de la Harpe, place Saint-Michel ; la fontaine du Collège de Navarre (aujourd'hui l'École polytechnique), dont la première pierre fut posée en cérémonie le 27 mai 1625. Ces fontaines recevaient les eaux de l'aqueduc de Rungis ou d'Arcueil, bâti par Marie de Médicis, et dont le château d'eau de distribution existe encore rue d'Enfer, près l'Observatoire. En 1636, on bâtit la fontaine des Haudriettes, au coin de la rue des Vieilles Haudriettes et celle du Chaume ; elle fut reconstruite depuis.

Paris ne possédait encore sous ce règne que quatre ponts en pierre : le pont Notre-Dame, le Petit-Pont, le pont Saint-Charles, bâti en 1606, et le Pont-Neuf, récemment achevé. Les autres ponts étaient construits en bois et avaient tous été détruits à plusieurs reprises (voyez 1841, p. 277) : le pont Saint-Michel était de ce nombre. Dans la nuit du 30 janvier 1616, survint un débordement d'eau et de glaçons qui emporta une partie de ce pont, et détruisit les maisons qui étaient bâties dessus ; le reste du pont tomba six mois après. Une compagnie s'offrit pour le reconstruire en pierre avec trente-deux maisons de chaque côté, dont le revenu lui serait abandonné pendant soixante ans, moyennant une redevance annuelle. Ce pont fut exécuté tel que nous le voyons encore. On avait apporté dans sa composition une certaine recherche architecturale ; les piles étaient ornées de niches, et sur celle du milieu on voyait sculptée en bas-relief la statue équestre du roi. Aujourd'hui les niches sont vides de statues, et l'on ne voit plus que la trace de la statue équestre.

En 1786, un édit royal portait que toutes les maisons élevées sur les ponts de Paris seraient abattues ; celles du pont Saint-Michel ne le furent qu'en 1808 et 1809.

L'île Saint-Louis, appelée autrefois l'île Notre-Dame, fut acquise en 1614 par Louis XIII, du chapitre de Notre-Dame, à l'effet d'y faire bâtir un nouveau quartier. Christophe Marie, entrepreneur général des ponts de France, fut chargé de cette importante entreprise. Il s'agissait de réunir deux îles en une seule, de l'environner de quais, d'y ouvrir des rues et d'y construire des ponts pour établir les communications. Ces travaux, suspendus et repris plusieurs fois par divers entrepreneurs, furent à peu près achevés en 1647. Le 11 octobre 1614, le roi et la reine-mère posèrent la première pierre du pont, qui, de l'île Saint-Louis, communiquait au quai des Ormes. Il fut terminé en 1635, et prit le nom de pont Marie ; le pont correspondant à celui-ci sur l'autre bras de la rivière, n'avait d'abord été construit qu'en bois, ainsi qu'on le voit sur le plan de Paris de 1620 ; détruit et reconstruit plusieurs fois, on se décida, en 1651, à le reconstruire en pierre. Il ne fut terminé qu'en 1656. Plus habiles que les constructeurs du moyen-âge, ceux de cette époque parvinrent au moins à faire des ponts capables de résister aux crues extraordinaires et au choc des glaces. Il est à regretter cependant qu'ils n'aient pas songé à éviter ces pentes rapides si incommodes pour les voitures, en changeant le niveau des abords, par rapport à celui des plus hautes eaux. Au point de vue de l'art, le pont Marie et le pont des Tournelles sont inférieurs au Pont-Neuf ; ils ont quelques points de ressemblance avec le pont Saint-Michel. La construction du pont au Change et du pont de l'Hôtel-Dieu, ou pont au Double, eut lieu à peu près à la même époque ; le premier fut reconstruit en pierre en 1639, et fut terminé en 1647 ; le second fut fini en 1634.

Statues de Henri IV et de Louis XIII.

Richelieu, qui se plaisait dans les innovations de tout genre, contribua à l'érection des statues de Henri IV et de Louis XIII, autant peut-être pour sa propre gloire que pour celle de ces rois. Jusqu'alors on n'avait encore élevé au-

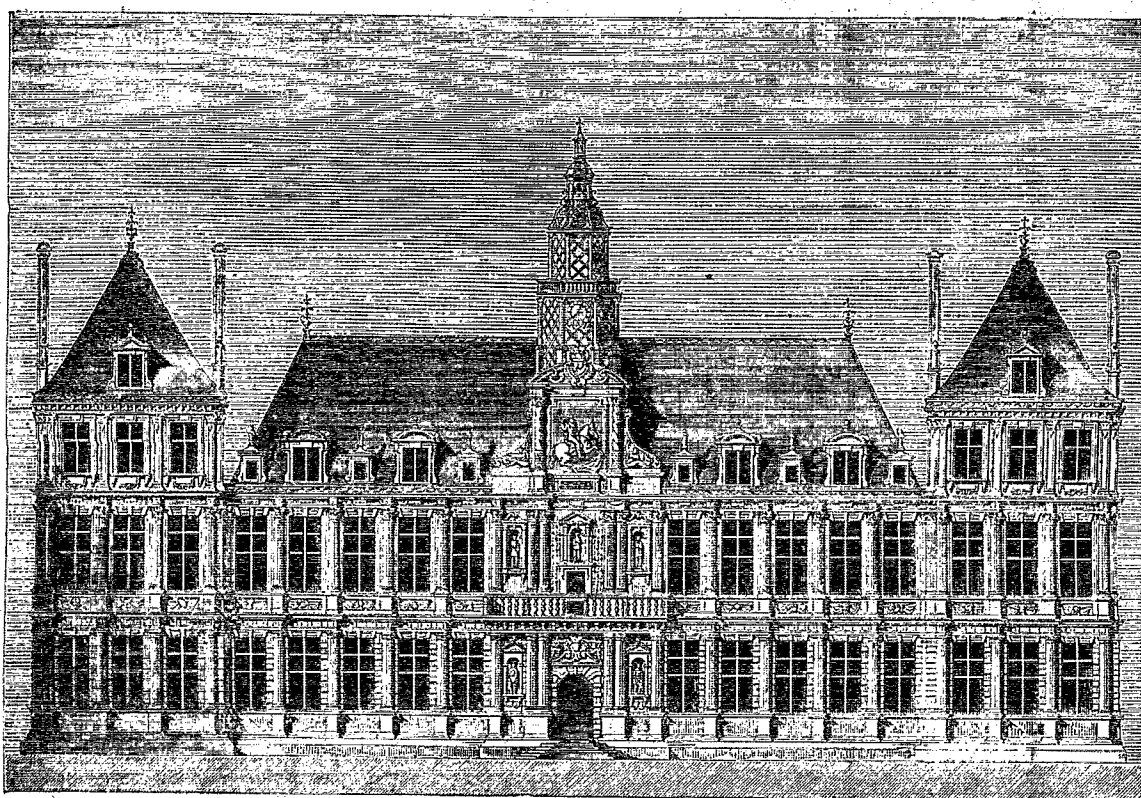
cune statue sur les places publiques. Ce fut donc une nouveauté pour Paris que la statue équestre de Henri IV placée sur le môle ou terre-plein du Pont-Neuf, en face de la place Dauphine. Le cheval de cette statue était l'œuvre de Jean de Bologne. Il avait été offert à Marie de Médicis par le grand duc Côme II ; ce cheval resta longtemps sur son piédestal sans cavalier. On finit par y placer la figure de Henri IV exécutée par Dupré. Les bas-reliefs du piédestal représentaient les batailles d'Arques et d'Ivry, l'entrée de Henri IV à Paris, la prise d'Amiens et celle de Montmélián. Aux quatre angles, on avait ajusté des figures d'esclaves ou de vaincus garrottés. Ces bas-reliefs et ces figures étaient de Francheville ; le piédestal avait été dessiné par Civoli.

Nous avons vu que la place Royale, commencée sous Henri IV, ne fut terminée que sous Louis XIII. Daniel de Volterre, élève de Michel-Ange, avait exécuté un cheval

de bronze destiné à une statue de Henri II ; mais ce sculpteur étant mort en 1556, la figure du roi auquel ce cheval était destiné ne put pas être faite. Richelieu résolut de faire servir ce cheval à une figure de Louis XIII ; cette figure fut exécutée par un nommé Biord. L'inauguration de la statue équestre eut lieu le 27 septembre 1639 avec une grande pompe ; elle était élevée sur un piédestal de marbre blanc, et placée au centre de la place ; les inscriptions gravées sur les quatre faces étaient l'expression de la plus exagérée flatterie, et en prodiguant au roi des éloges qu'il ne méritait pas, Richelieu avait eu soin d'y faire figurer son nom, afin de rappeler que la plus grande part devait lui en revenir.

Hôtels-de-Ville et Châteaux.

Parmi les édifices bâtis à cette époque dans l'intérieur de



(Hôtel-de-Ville de Reims.)

la France, nous citerons les Hôtels-de-Ville de Reims et de Lyon.

La première pierre de l'Hôtel-de-Ville de Reims fut posée en 1627 par Nicolas l'Epagnol, cinquante-deuxième lieutenant de la ville. Cet édifice, qui présente une façade d'une belle étendue, se compose d'un corps de bâtiment terminé par deux pavillons ; la partie du milieu était décorée d'une statue équestre de Louis XIII en bas-relief, et surmontée d'un beffroi ; le pavillon de gauche resta longtemps inachevé.

L'Hôtel-de-Ville de Lyon, situé sur la place des Terreaux, est un édifice d'une grande importance. Isolé de tous côtés, la disposition de la cour, qui se trouve plus élevée que le sol des rues adjacentes, est d'un effet très pittoresque. La face principale se compose de deux pavillons, d'un bâtiment en arrière-corps, avec un grand balcon régnant au niveau du premier étage ; le milieu de cet arrière-corps où se trouve l'entrée, est accusé par des chaînes de pierres en bossages et décorée dans la partie supérieure d'une statue équestre de Louis XIII ; le beffroi, qui s'élève au-dessus

du comble de la façade, est terminé par un dôme à pans coupés ; les combles des pavillons d'angle sont également des dômes à quatre pans.

Il est bon de faire remarquer que cet édifice a subi quelques modifications sous le règne suivant.

Les décorations intérieures de quelques salles du château de Fontainebleau appartiennent aussi au règne de Louis XIII ; dans le nombre, il faut particulièrement distinguer celle où le pape disait la messe, et la salle du Trône dans laquelle on voit un des exemples les plus complets de ce luxe et de cette magnificence d'ornementation qui caractérisent le style de cette époque.

Il existe en France plusieurs châteaux du temps de Louis XIII ; ils se reconnaissent en général par le mélange de pierres et de briques dont se compose leur construction ; dans quelques uns on voit encore quelques décorations intérieures plus ou moins bien conservées dans le château de Chiverny, près de Blois. On peut voir une salle des Gardes et une chambre à coucher, dont les plafonds, les cheminées, les lambris, etc., sont dans un état de

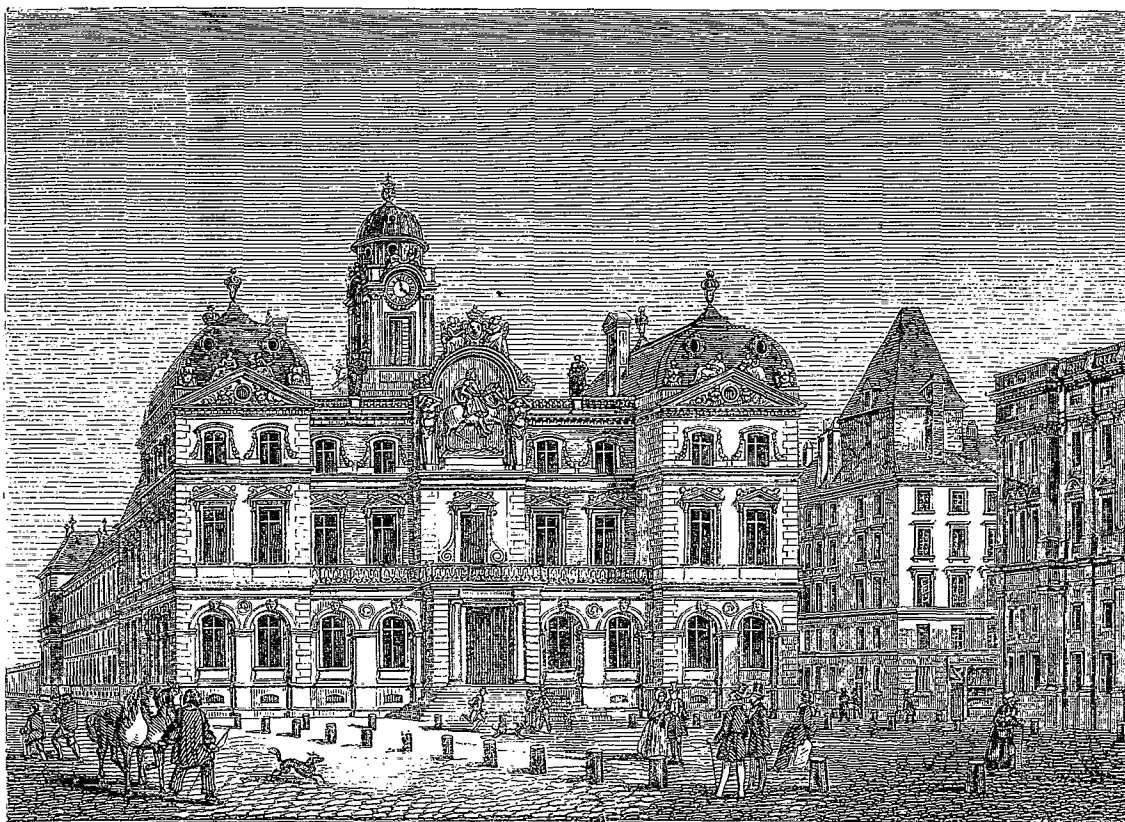
conservation complète, et permettent de juger de l'effet que devaient produire les intérieurs des habitations de cette époque, plus riches, plus somptueux que ceux des époques antérieures. L'ensemble de la décoration de la chambre à coucher du château de Chiverny est d'une grande richesse et d'un très heureux effet; tout y est en parfaite harmonie.

Le style de l'architecture des édifices bâtis sous le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche, est loin d'offrir la même correction que celui des édifices antérieurs à Henri IV. Il y eut alors un temps d'arrêt pendant lequel l'architecture subit une transformation, on pourrait même dire une altération sensible. Il faut toutefois le reconnaître, si, sous le rapport du goût, l'architecture de cette époque est inférieure à celle du seizième siècle, elle

procède en même temps avec plus d'indépendance; tout en se rattachant encore au style italien, elle acquiert une physionomie plus française. L'architecture du dix-septième siècle vise surtout à devenir pompeuse et monumentale. On pourrait dire, pour la caractériser d'un seul mot, qu'elle devient plus monarchique.

Réduits quelque temps à l'inaction par les troubles et les guerres intérieures du royaume, les arts commencèrent à reprendre courage dès le milieu du dix-septième siècle. En voyant les tentatives faites par Lemercier, François Mansart et autres, on pouvait déjà pressentir les merveilleux résultats du règne de Louis XIV.

Outre les édifices que nous venons d'étudier, nous croyons devoir comprendre dans cet examen les édifices élevés pendant la régence et les premières années du règne de



(Hôtel-de-Ville de Lyon.)

Louis XIV par les ordres de Mazarin, nous réservant de consacrer un article spécial aux églises du dix-septième siècle pour apprécier ensuite les grandes et importantes constructions qui sont réellement dues à Louis XIV.

Edifices construits par ordre de Mazarin.

En succédant à Richelieu dans le gouvernement de l'État, Mazarin paraît s'être appliqué à suivre les traces et les exemples de son prédécesseur; comme lui, il se fit gloire de protéger les arts et les lettres. Richelieu avait fondé la Sorbonne; Mazarin fonda le collège des Quatre-Nations. Richelieu avait fait élever à grands frais le palais Cardinal; Mazarin voulut également avoir une habitation princière, et ne négligea rien pour que le palais Mazarin fût le digne pendant du palais Richelieu.

Lemercier avait été l'architecte de la Sorbonne, dont la première pierre fut posée en 1627. Ce fut Leveau qui composa les plans du collège Mazarin ou des Quatre-Nations. Cet édifice ne fut commencé qu'en 1662; Lambert et Dorbay

en dirigèrent la construction. Il s'éleva sur l'emplacement de l'hôtel de Nesle, en face même de la nouvelle façade du Louvre projetée également par Leveau.

Palais Mazarin.

Le palais Mazarin fut un des plus grands et des plus riches qu'il y eût à Paris; il s'étendait depuis la rue Vivienne jusqu'à la rue de Richelieu, et renfermait de grands et de petits appartements et trois grandes galeries; les bâtiments étaient accompagnés d'un jardin spacieux. Les principaux appartements étaient décorés et meublés avec un très grand luxe; Mazarin s'était plu à y réunir les objets les plus précieux; on n'y comptait pas moins de quatre cents bustes et statues antiques de marbre, de bronze ou de porphyre; on y admirait environ cinq cents tableaux de cent vingt peintres différents, parmi lesquels sept des plus beaux de Raphaël. La bibliothèque, placée dans une galerie sur la rue de Richelieu, avait été composée par Gabriel Naudé. On portait le nombre des volumes à 40 000.

L'écurie du palais Mazarin passait pour une des plus grandes et des plus belles qu'on eût jamais faites. Après la mort du cardinal, le palais fut divisé en plusieurs parties et consacré à différents usages. La partie principale est à peu près la seule qui soit restée intacte. La Bibliothèque du roi y fut établie dès l'année 1724. On peut encore y admirer quelques fresques de Romanelli, restes de la splendeur de cette somptueuse habitation.

Quant à l'architecture de ce palais, nous en dirons peu de choses; le style n'en est pas beau, et la grandeur seule de l'ensemble pourrait rendre indulgent sur le mauvais goût des détails.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Suite. Voy. p. 161, 174, 186, 194.)

28 janvier.

Beaucoup d'affaires. J'ai à peine eu le temps d'écrire quelques mots ici. Une visite de N... ; il me rapportait dix écus que je lui avais prêtés. Je voulais lui en faire présent, mais je n'ai pu les lui faire accepter. « Il m'était facile, m'a-t-il dit, d'en faire un meilleur usage. » De là une tentation en moi de les garder, parce que j'en avais déjà donné autant aujourd'hui. J'ai rougi. Défie-toi de l'avarice. Je n'ai pas tardé davantage, les dix écus sont partis. Dieu soit loué !

30 janvier.

Levé à une heure convenable.

G... est venu me demander une recommandation pour N... : il pensait à aller lui emprunter quelque argent. « Je ne recommande pas volontiers, lui ai-je dit, je donne plutôt, » et au fait il en est ainsi. Il est fort désagréable pour celui qu'on recommande, de se présenter avec des lettres devant des gens trop peu généreux pour faire du bien sans recommandation. J'avais compassion de cet homme, j'étais bien plus convaincu de sa droiture que je ne pouvais espérer d'en convaincre les autres. Pourquoi donc s'élevait-il un tel combat dans mon âme, une lutte secrète pour essayer de me cacher que moi, moi-même, je pouvais et je devais le secourir ? Il est vrai que je n'avais pas assez d'argent prêt pour le faire sur la minute. Mais différents moyens de me le procurer se sont tout d'un coup présentés à mon esprit. N'ai-je pas des livres, des tabatières, quelque argenterie, des choses que d'année en année je conserve sans m'en servir, dont je me sers une fois à peine : combien d'objets dont la vente me fournirait le moyen de tirer ce brave homme hors de peine, si seulement je le voulais bien ! Ainsi pensais-je. « Revenez demain matin, je vous aiderai. » Certes alors j'ai été encore plus content que lui, quoique sa joie parût grande lorsqu'il s'en est allé. J'ai cherché mon argent en y ajoutant, pour compléter la somme, quelques anciens écus que j'ai fait changer, j'ai fait un paquet du tout, et l'ai envoyé à son adresse.

31 janvier, cinq heures du soir.

Maintenant j'ai atteint le dernier jour de ce premier mois. Je veux employer cette heure silencieuse du soir à faire le compte des pensées de mon cœur. Je veux relire mon journal, depuis le premier jour de cette année jusqu'à cette heure. — O mon Dieu ! combien de choses passées dans ce mois ! Mon ami, mon ami, je t'ai perdu, et des demi-journées, des journées entières se sont écoulées, est-il bien possible ? pendant lesquelles je n'ai que peu ou point pensé à toi. J'ai honte de moi-même.

En vérité, je ne sais par où commencer à m'accuser. Combien j'ai été inconstant, léger, peu conséquent avec moi-même ! Combien d'heures belles, douces, bienheu-

reuses ! mais hélas ! combien d'autres consumées dans le babil, la paresse, la légèreté ! Si j'avais devant moi le dessin fidèle de toutes ces différentes situations, comment oserais-je les considérer ? comment les comparer les unes avec les autres ?

Il est vrai que dans ce mois, j'ai appris, j'ai enseigné, j'ai fait assez de bien. Mais beaucoup de pensées m'ont traversé l'âme, telles peut-être que mon ennemi le plus acharné n'y ajouterait pas foi ; il est vrai que je les ai eues en horreur, cependant elles m'ont presque aussitôt fait sentir avec effroi combien le fond de mon cœur est encore impur et bourbeux.

Dimanche 15 novembre 1772.

Quelques amis sont venus nous voir ; nous avons parlé de l'éducation des enfants. Je suis d'avis que le commerce avec les grands et les petits leur est fort utile, parce qu'il les accoutume à regarder les autres hommes, grands et petits, comme ayant les mêmes droits qu'eux-mêmes. C'est presque uniquement pour cela que j'envoie mon fils à l'école publique ; je veux qu'il devienne sociable et qu'il s'accoutume aux hommes, lors même qu'il n'y apprendrait rien de plus, et même quoique je ne doute pas qu'il n'y apprenne bien de l'impolitesse et des choses mauvaises. Mais ce mal me paraît peu de chose en comparaison du mal effrayant causé par une humeur insociable, farouche, tournée au mépris des hommes. Quelques grossièretés, quelques défauts, qu'ils rapportent à la maison et qui se font remarquer presque à leur naissance, sont bien plus aisés à corriger petit à petit que l'ensemble d'un caractère où domine la haine des hommes, l'humeur sombre, et une bizarrerie fantasque et surnoise. D'ailleurs, il me semble qu'il ne faut pas oublier que le but constant de tous ceux qui écrivent sur l'éducation ou qui s'en occupent, et le but aussi de tous les prédicateurs, de tous les moralistes, doit être de nous apprendre à accepter le monde comme il est. Nous ne pouvons en changer l'ordre et la tendance ; les circonstances, les relations où nous nous trouvons, bonnes ou mauvaises, resteront telles qu'elles sont. Il y aurait donc de la folie à vouloir les bouleverser, et quand on n'y a pas réussi, à s'en arracher violemment. Il faut enseigner aux hommes et aux enfants à demeurer sages et à bien agir au milieu des circonstances qu'ils ne peuvent modifier ; il faut accoutumer les enfants à être disciplinés et vertueux, toujours et non pas seulement quand ils sont seuls à la maison. On ne doit pas se flatter de les bien élever quand on les retient loin de la société et du bruit des autres enfants. Il faut qu'ils apprennent à être bons parmi les mauvais, et qu'ils s'y exercent, parce qu'il est impossible d'éviter qu'ils ne finissent par s'y trouver. Pour être sages et heureux, ils doivent avoir une fermeté morale, libre, indépendante, qui leur appartienne en propre, et c'est ce que ne leur donnera jamais l'éducation privée la plus artistement combinée (1).

Pfenninger est venu me voir. La conversation est tombée sur la désharmonie morale qu'on rencontre souvent dans

(1) Ce passage remarquable a besoin d'une annotation.

Lavater avait confiance dans les premiers principes de pure et forte morale que son fils avait puisés au sein de la famille ; il avait confiance aussi dans les lumières, les vertus, le dévouement des instituteurs publics : mais il ne négligeait pas d'étudier, de surveiller avec une tendresse scrupuleuse toutes les tendances de son fils, de combattre vivement en lui et pied à pied l'influence des pernicieux exemples de l'école, de fortifier incessamment son amour du juste et du vrai. Il faut ajouter qu'il était merveilleusement aidé par son excellente femme dans ce travail de tous les jours, si difficile mais si important.

Ces réserves admises, l'éloge que Lavater fait des écoles publiques ne saurait trouver de contradiction sérieuse.

Remarquons, à cette occasion, que l'on pose mal la question

le même homme. « Pfenninger, lui ai-je dit avec émotion, je veux le dire et le redire au monde, le plus haut que je pourrai. J'en appelle à vous, héros de vertus, moralistes, écrivains, prédicateurs, juges, orateurs et puissants dans l'empire de la vertu, vous les plus dignes, les plus chers, les meilleurs des hommes, n'y a-t-il pas en vous des moments, des minutes, des quarts d'heure, où vous êtes forcés de vous détester vous-mêmes, où le monde vous détesterait s'il pouvait pénétrer alors au fond de votre cœur et ne rien savoir de vous d'ailleurs ? S'il n'en est pas ainsi, rejetez-moi de votre cercle sacré. Je ne vous appartiens pas. Je suis, ou le plus malheureux, ou le plus scélérat de tous les hommes qui foulent la terre, car je n'ai pas encore passé une semaine sans avoir de ces minutes, de ces quarts d'heure. — J'ajouterai mon nom au tien, m'a dit Pfenninger en souriant, il faudra bien aussi qu'ils m'excluent s'ils ne remarquent en eux rien de semblable. »

Mercredi 18 novembre 1772.

M. C... est venu et m'a raconté des choses dignes d'une grande pitié. O Dieu ! pourquoi m'as-tu donné tant de sentiments de compassion, un si fort penchant à aider les autres, et si peu de moyens pour faire le bien ? Je ne puis pas me figurer un plus grand, un plus divin plaisir dans le sens propre du mot, que celui de la proportion, de l'harmonie entre le vouloir et le pouvoir d'être utile. Si l'avenir ne m'accorde pas ce bonheur, tout l'amour qui est dans mon cœur ne sera pour moi qu'un trésor de colère. L'amour sans la puissance n'est qu'un tourment d'enfer.

Une femme de F... est venue auprès de moi se plaindre de sa pauvreté et d'une mélancolie qui revient à son mari tous les printemps et les automnes. Le principal de sa visite était l'emprunt d'une somme de sept à huit écus. Sincèrement je ne la possède pas, et je n'ai pas su à qui la demander, parce que j'ai déjà que trop fatigué la bienfaisance de mes intimes amis. Que de serremments de cœur ne m'a déjà pas causés le peu de confiance que je me permets d'avoir en mes chers auditeurs ! Pourvu que je le fisse avec réserve et convenance, je voudrais oser leur indiquer tantôt celui-ci, tantôt celui-là de leurs frères, quand il est pressé du besoin. Mais peut-être leur fais-je tort, peut-être n'est-ce pas sur leur répugnance à faire cette sorte de bien que je dois soupirer, mais sur ma timidité, ma fausse honte, ma méfiance en leur bonne volonté.

M... est venu ; nous avons parlé du pauvre Z... O Dieu ! donne-moi de la patience avec les hommes qui ne comprennent pas les hommes ! L'honnête voisin m'a dit en s'en allant : « Remerciez Dieu de ce que vous n'avez pas si près de vous, comme moi, l'exemple de tant de mauvais hommes et de mauvaises actions. — J'en vois autant que qui que ce soit, ai-je repris ; mais, grâce à Dieu, je vois aussi tous les jours de si bonnes actions, qu'elles m'empêchent de devenir l'ennemi des hommes. »

J'ai continué mon journal. Pfenninger est venu. « Comment va ? m'a-t-il dit. — Je suis fatigué et mécontent, lui ai-je répondu, fatigué parce que j'ai trop parlé, mécontent parce que j'ai parlé en vain. »

Vendredi 1^{er} janvier 1773.

Que ce soit faiblesse, enfantillage, regret confus et mélancolique de la perte d'une année, appréhension de voir recommencer une nouvelle portion de ma vie, qu'il en soit

quand on demande si l'éducation publique est préférable à l'éducation privée. Il est certainement utile que celle-ci soit complétée en temps convenable, mais il est impossible de la remplacer. La direction morale de la famille est la base essentielle sur laquelle doit être édifiée l'éducation tout entière. Aucune autorité n'égalerait jamais en puissance celle de l'amour paternel et maternel pour inspirer le sentiment du bien et transmettre la foi dans les traditions protectrices de la société.

N. DU RÉDACT.

ce qu'on voudra enfin, je ne puis jamais dormir pendant la première nuit de l'année. Je n'ai pu me mettre au lit avant onze heures : de onze à douze j'ai eu assez à penser, doucement éveillé par le son adouci des cloches lointaines.

Un peu avant sept heures je me suis éveillé.

En m'habillant je n'ai pas trouvé tout ce dont j'avais besoin : on avait oublié de me préparer une partie de mes vêtements. J'ai été tenté de m'impatisser ; mais cette pensée : Je ne veux pas commencer l'année dans le trouble, m'a retenu et apaisé.

Il m'en a coûté quelque effort pour être prêt à répondre à tous les souhaits qu'on peut me faire.

Hélas ! que souhaiterai-je à ma pauvre mère, accablée de tant de souffrances corporelles ? Autant de patience qu'elle a de douleurs, autant de foi qu'elle a de mauvais jours !

M. H... est venu. Nous avons parlé des différentes écritures, de la figure des lettres, des caractères lisibles, du devoir et de l'humanité qu'il y a à écrire lisiblement.

J'ai reçu de Francfort quelques feuilles imprimées de mes sermons. J'ai été obligé de me contraindre pour ne pas les lire. Quel est donc cet attrait, cet attrait redoutable qui entraîne un auteur, quand il voit pour la première fois son manuscrit en lettres moulées ?

L'influence des plus petites choses sur mes sentiments est remarquable. Pour retenir une application d'herbes chaudes sur ma joue enflée, mon bonnet s'est trouvé attaché, et par conséquent mes deux mains, ordinairement employées à le tenir, ont été libres pendant la prière. D'abord je ne savais ce qui me manquait ; mais ensuite je me suis senti beaucoup plus libre, mon attitude a été plus naturelle, ma méditation plus intime et plus franche.

En me tâtant j'ai trouvé ma joue beaucoup plus grosse. Combien un pareil accident dénature la physionomie ! comme il répand sur le visage quelque chose de gauche et d'ignoble ! Et combien je dois être réservé et prudent dans mes jugements sur des physionomies ainsi défigurées !

Mon oncle est venu. Il a raconté une histoire de ville. Je l'ai écoutée avec la même attention que si je n'avais rien eu de mieux à faire, et cela m'a fourni plusieurs réflexions utiles. En général, je remarque, et j'en fais l'expérience sur moi-même, de manière à ne point me laisser de doute, que cette attention simple aux discours les plus vulgaires, cette soumission à toutes les directions de la Providence divine dans les événements les plus journaliers, est une chose incomparable, une excellente école d'humilité et d'amour pour les hommes, un moyen parfait d'être utile aux autres et d'en recevoir de l'utilité.

On m'a appelé pour souper. Ma mère dormait ; elle s'est éveillée et a eu d'horribles douleurs. Ma pensée n'osait sonder ces douleurs, j'en étais comme étourdi. Une misère vue de trop près m'étourdit. Quand j'entends seulement raconter les souffrances de ma mère sans les voir, je suis beaucoup plus capable de pleurer et de prier pour elle.

Mardi 12 janvier.

Je me suis éveillé à six heures et demie. Les douleurs de ma mère ont été ma première pensée. Encore une nuit de misère ! Ma sœur est venue me le dire ; je n'ai pas eu la force de l'écouter jusqu'au bout.

La fin à une autre livraison.

MONUMENTS ÉCRITS SUR BOIS. — ALBUMS.

Les plus anciens monuments écrits que l'on possède aujourd'hui ont été écrits sur bois. Une inscription gravée sur une planche de sycomore provenant du cercueil du roi égyptien Mycerinus, cercueil trouvé en 1837 dans la troi-

sième des pyramides de Memphis, remonte, suivant le savant anglais qui l'a expliquée, à cinq mille neuf cents ans.

Vers le milieu du premier siècle de notre ère, il existait encore à Athènes, dans le Prytanée, quelques débris des tables de bois (*axones*) sur lesquelles, quatre cents ans auparavant, Solon avait écrit ses lois. Ces tables jointes en formes de prismes quadrangulaires et traversées par un axe, furent d'abord dressées perpendiculairement dans la citadelle, où, tournant au moindre effort sur elles-mêmes, elles présentaient successivement le code entier des lois aux yeux des spectateurs. Celles de Dracon avaient aussi été publiées sur bois ; ce qui faisait dire, longtemps après, à un poète comique cité par Plutarque : « J'en atteste les lois de Solon et de Dracon, avec lesquelles maintenant le peuple fait cuire ses légumes. »

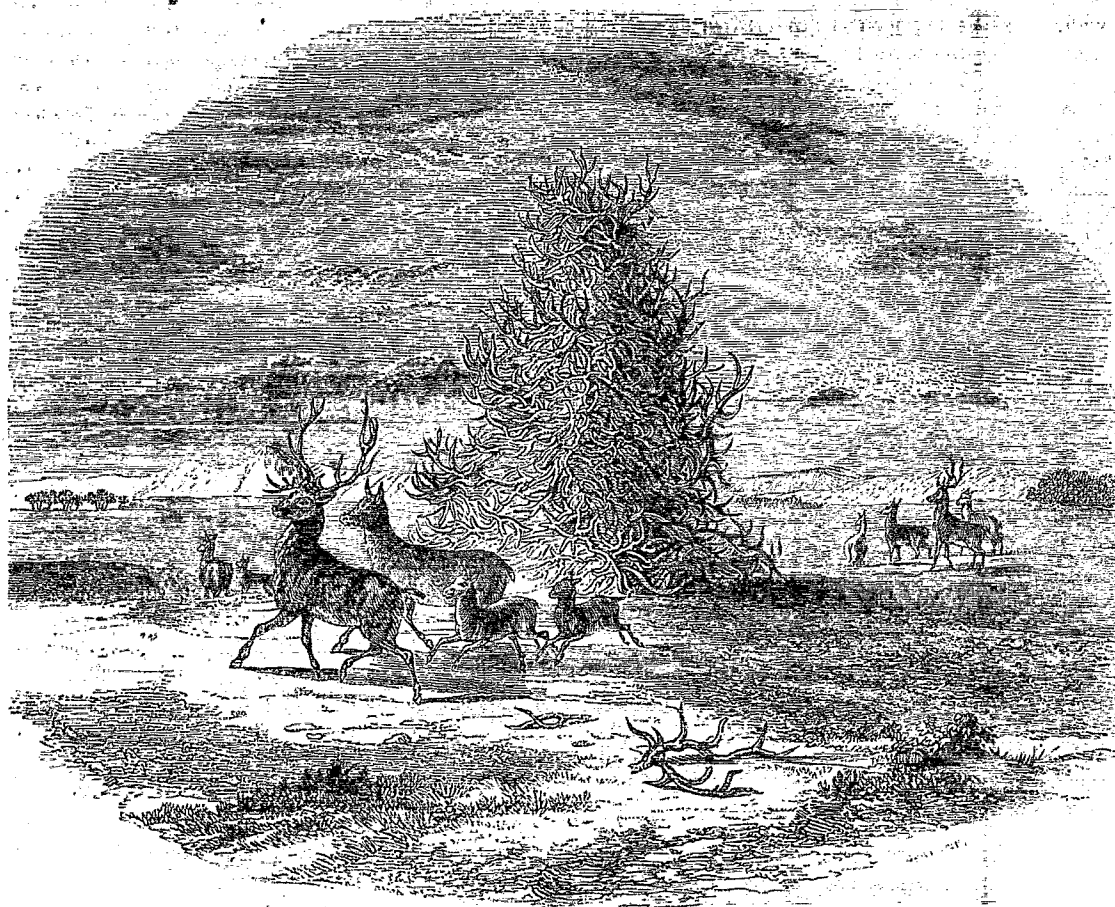
A Rome, dit Géraud dans son *Essai sur les livres dans l'antiquité*, avant l'usage des colonnes et des tables de bronze, les tables étaient gravées sur des planches de chêne qu'on exposait dans le forum. Les annales des pontifes où l'on inscrivait jour par jour les principaux événements de l'année étaient écrites probablement à l'encre noire sur une planche de bois blanchie avec de la céruse et qu'on appelait *album*. Cette planche était exposée devant la maison du pontife, et des peines sévères étaient portées contre celui qui aurait osé l'enlever ou la changer, en raturer ou

en altérer le texte. Les annales des pontifes cessèrent vers l'an 633 de Rome (120 ans av. J. C.), mais l'usage de l'*album* se maintint longtemps encore, puisque nous trouvons dans le Code théodosien des lois publiées sur une table enduite de céruse. Le bois était encore en usage pour les actes privés ; un passage du Digeste prouve que les testaments étaient parfois écrits sur des tablettes de bois. »

On croit que le mot tarif est dérivé du nom de la ville de Tarifa, située à l'ouverture du détroit de Gibraltar, au point le plus méridional du continent européen et à environ 42 kilomètres de l'empire du Maroc. Lorsque les Maures étaient en possession des deux colonnes d'Hercule, c'était là qu'ils exigeaient un droit d'entrée de chaque vaisseau qui voulait pénétrer dans la Méditerranée.

PYRAMIDE DE CORNES DE CERFS.

Cette pyramide s'élève au milieu d'une prairie baignée par une rivière qui se jette dans le Missouri à environ 3 000 kilomètres de la jonction de ce fleuve avec le Mississippi, et que Lewis et Clark ont nommé, pour ce motif, la rivière des *two thousand miles* (deux mille milles). La vaste prairie que décore ce singulier monument est connue sous



(Pyramide de cornes de cerf, dans le haut Missouri.)

le nom français de prairie à la corne de cerf. C'est une coutume ancienne des chasseurs indiens d'ajouter de nouvelles cornes à la pyramide toutes les fois qu'ils traversent la prairie. Ils attachent à cette offrande une idée superstitieuse : c'est, disent-ils, un charme, un secret pour s'assurer une chasse heureuse. Quelques cornes de buffalo sont mêlées à celles des cerfs, et toutes sont entrelacées

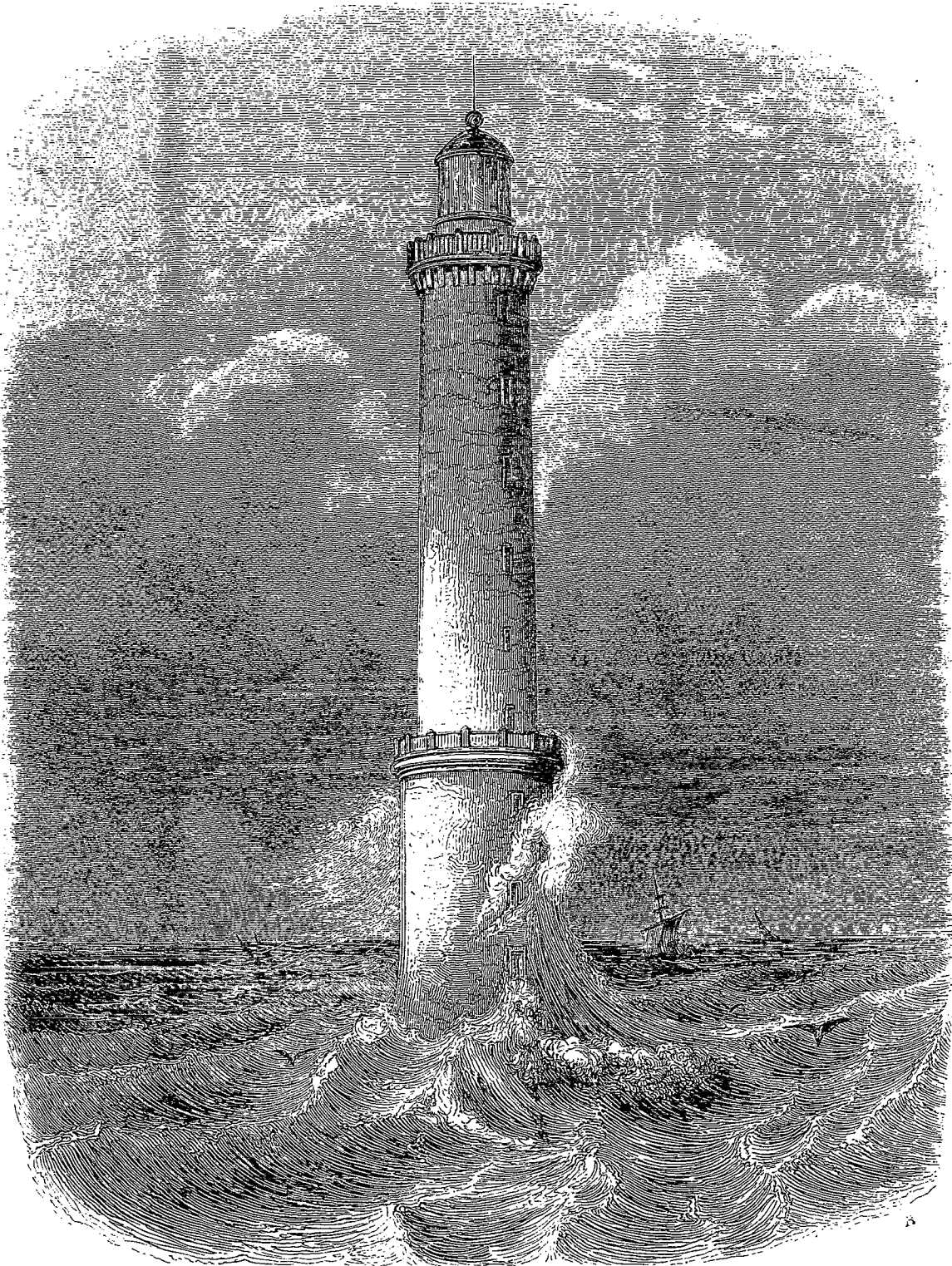
de telle sorte que l'on ne peut en détacher une seule sans beaucoup de difficulté.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

DEUX VISITES AU PHARE DE BRÉHAT.

(Voy. la carte des phares en France, p. 229.)



(Le phare de Bréhat, près Tréguier, département des Côtes-du-Nord.)

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Vous ne vous êtes pas trompé en supposant que, dans mon voyage en Bretagne, j'avais dû visiter le phare de Bréhat. Je me serais bien gardé de négliger un monument qui passe déjà dans le pays pour une merveille. Plus les

dolmens et les menhirs qui rendent si célèbre le sol classique du druidisme me paraissaient de dignes monuments, plus j'étais jaloux de toucher du doigt, tout à côté, quelque bonne preuve qui me fit sentir que nos pères n'étaient en définitive, comparativement à nous, que des enfants. Qu'auraient dit en effet ces hommes des anciens âges, pour lesquels l'érection de ces monolithes constituait, vu leurs

moyens, un miracle du bras de l'homme, s'ils avaient pu apercevoir une flèche, ou pour dire tout simplement la chose, un grand chandelier de granite, de cent cinquante pieds de hauteur, planté en pleine mer, à deux lieues de la terre, et défiant tranquillement, au milieu de cet Océan si redouté, la fureur des vagues amassées par les remous contre lui? Je m'imagine que quelque beau conte de fée leur aurait bientôt rendu raison de cette construction, et que l'honneur de la baguette magique n'aurait pas manqué de recevoir bien de l'accroissement d'un tel coup. Ce que je puis du moins vous assurer, c'est que comme il y a aujourd'hui en Bretagne bien des gens qui ne croient plus aux ouvrages des fées, il s'en trouve aussi qui ne veulent pas croire davantage à la possibilité de cette tour incomparable. J'ai vu dans un village, à quelques lieues de la côte, un vieux matelot qui hochait la tête en riant, tandis qu'on lui parlait de la tour à dix étages bâtie par un Parisien au milieu de ces rochers sous-marins qu'il connaissait si bien, et sur lesquels la mer se brise si terriblement que les pêcheurs même ne s'y engagent pas volontiers. Il paraît qu'il y en a beaucoup d'autres qui, sachant également les lieux, ne donnent pas non plus dans la plaisanterie. Les gardiens du phare me disaient qu'on n'imaginait pas combien de curés sont venus le visiter la première année. Il en arrivait par compagnies, de plus de vingt lieues de distance. Je me persuade qu'ils ont beaucoup servi à la popularité que ce singulier édifice a prise partout dans les villages, car il s'agit ici d'une contrée où l'hostilité des paroissiens n'est guère de mode. Pour ma part, je me rappelle qu'au-dessus de Lézardrieux, remarquant une belle allée séculaire, vers le milieu de laquelle il manquait malheureusement deux arbres, vide regrettable, il me fut répondu que le propriétaire du manoir les avait fait ôter pour mieux voir la Tour. Comment me serais-je contenté d'apercevoir la merveille, comme ce brave cultivateur, d'un point de vue si éloigné? Elle ne me faisait l'effet que d'une petite baguette blanche se dressant hors de l'azur de l'eau : c'était magique, mais pas assez. La distance était bien de quatre lieues.

Je voulus donc me rapprocher. C'était facile. J'avais une lettre de recommandation pour M. Bourdeau, conducteur des ponts et chaussées à Tréguier, un de ces hommes modestes, probes, dévoués au devoir, comme nos administrations en cachent tant, et qui après avoir habité cinq ans sur ces affreux rochers, avec son Ingénieur, pour la construction du phare, est demeuré chargé de sa surveillance. Au nom du phare, son regard s'anima, et il voulut lui-même me conduire. Le temps était assez beau; nous descendîmes tranquillement le Tréguier sur un bateau avec le flot de jûant, et arrivâmes à la pointe d'Enfer, à l'embouchure de la rivière. Nous trouvâmes enfin le pilote. La mer commençait à se relever, et le canot, échoué sur la plage, allait bientôt se trouver à flot. Le pilote cependant n'avait pas l'air trop en train. Il regardait la mer et ne disait rien. A toutes mes questions : « Mais enfin, n'y a-t-il pas moyen de partir? Ne pouvons-nous pas atteindre le phare avant la nuit? » Il se contentait de répondre des « si fait, si fait » un peu brefs. Je savais par expérience qu'il ne faut jamais trop presser les pilotes, car il suffit souvent de leur commander une chose pour qu'ils la fassent, dès qu'il n'y a pas impossibilité manifeste qu'elle réussisse. J'allai donc prendre dans les alentours quelques informations, et comme j'appris que le bonhomme faisait en ce moment sa moisson, je m'imaginai que de là venait le peu de faveur que trouvaient près de lui mes goûts nautiques. Je lui dis donc nettement : « Eh bien, s'il y a moyen d'arriver, partons. » Il me demanda la permission de prendre son frère, gaillard robuste, et nous partîmes.

Une heure et demie après, nous arrivions à la tour. Je n'oublierai jamais ce spectacle. En même temps que le flot,

le vent s'était élevé; les courants chargés de grosses vagues se précipitaient entre les rochers comme des cataractes; les dentelures que l'eau n'avait point encore recouvertes, frappées de coups terribles, faisaient un fracas à ne pouvoir s'entendre; tout était en ébullition : il faut que vous sachiez que, sur ce point, le flux, dans ses six heures, fait monter la mer d'environ quarante pieds. Figurez-vous donc, quand le vent s'en mêle, ce qui peut résulter d'un pareil phénomène en présence d'une rangée de rochers qui barrent le passage. Mais le plus extraordinaire, c'était cette tour, qui de loin nous paraissait une aiguille, et qui maintenant nous écrasait sous son énorme masse dont nous contemplions, la tête renversée en arrière, le riche et ferme couronnement. Son pied trempait déjà, et les lames, déferlant contre la base, semblaient ensuite ramper tout du long en la léchant, jusqu'à ce que, parvenues à une certaine hauteur, le vent les projetât en avant par grandes écumes blanches. Les gardiens qui, à notre approche, s'étaient montrés sur la porte avec des rouleaux d'amarres à nous lancer, avaient bientôt été obligés de battre en retraite et de fermer leur panneau de bronze que la mer faisait mine de vouloir enfoncer, tant elle y frappait à chaque fois qu'elle jaillissait jusque là. Pour le moment il n'y avait pas moyen de songer à entrer. Autant aurait valu essayer d'accoster une de ces horribles dents que nous apercevions autour de nous, et que la mer, dans ses oscillations, couvrait et découvrait alternativement. Notre pauvre barque, si solide qu'elle fût, se serait brisée comme un pot de terre. Au fond, la tour n'était en effet qu'un rocher artificiel. « Pour celui-là, me dit le pilote, il durera, je vous assure, plus longtemps que les autres. » Il disait vrai, car les rochers ont toujours quelques fissures dans lesquelles la mer frappe comme un coin, jusqu'à ce qu'elle ébranle enfin toute la masse et la démolisse; tandis que la surface du phare, parfaitement lisse, ne lui laissait à mordre nulle part. Le pilote, qui connaissait toutes les passes de ces parages comme les ruelles d'un quartier, et qui gouvernait à côté des rochers dont nous découvrons à chaque instant la pointe noire dans le creux de la vague, au-dessous de nous, avec la même tranquillité qu'un cocher de cabriolet qui tourne une borne au coin de la rue, nous amena dans un petit canal un peu plus abrité que le reste, à une centaine de pas du monument, et nous mouillâmes. Mais son ancre chassait à mesure que l'eau montait, et il me déclara bientôt que la position n'était pas tenable. Mon mécontentement contre cette force majeure était visible. Il me proposa alors de tenter une dernière ressource qui était d'approcher un peu davantage; de manière à pouvoir jeter une amarre sur un poteau qui avait servi, je crois, pour une grue, dans la construction du phare, et qui avait été si bien planté dans le rocher qu'on en voyait encore la tête au-dessus des vagues.

C'est dans cette position que nous attendîmes environ deux heures le moment où la mer ayant fini de monter, et les courants par conséquent s'apaisant, il nous serait peut-être possible d'accoster, au risque de tomber à l'eau en faisant le saut périlleux. Mais encore eût-il fallu que la brise consentît à mollir, et c'est ce qu'elle ne voulut point. Pour ma part, je m'en consolais sans peine. Le spectacle auquel j'assistais était si nouveau, si imposant, si étrange, que je ne me lassais pas. Je me disais d'ailleurs que peu de curieux en avaient aussi bien joui, et que puisque j'avais tenu à voir le phare, c'était là en définitive le vrai point de vue. La finesse des lignes, l'élégance sévère des corniches, la grâce de l'ensemble se saisissaient encore mieux par l'effet du contraste avec les formes dures et heurtées de l'Océan. Je regrettais de n'être pas poète : j'aurais fait les plus beaux vers du monde sur cette lutte magnifique entre la puissance de la nature, symbolisée par ce sauvage Océan et celle de l'homme par cette impre-

nable forteresse. L'Ingénieur, qui a très bien compris ce qu'il y avait d'artiste dans une telle situation, en a tiré parti d'une main heureuse. La tour qui reçoit les assauts de la mer est construite comme celle d'un château fort, et c'est de sa plate-forme, loin des coups, que s'élance, avec une proportion svelte et hardie, la seconde tour au sommet de laquelle repose la lanterne. Je vous en envoie un croquis fait d'après une esquisse bien tremblée dans laquelle j'avais cependant réussi à consigner à peu près le sommaire de mes impressions. Mais ce que l'imagination seule peut reproduire, puisque la perspective y échoue c'est l'effet de cette masse sublime, vue sur le ciel du milieu de la foule des flots accumulée à sa base. C'est une des belles scènes de ma vie, et je ne l'oublierai jamais.

Mon compagnon, moins enthousiaste que moi, et pour qui d'ailleurs le phare était une ancienne connaissance, était désolé. « Ah ! monsieur, me disait-il, quel dommage que nous ne puissions entrer, vous verriez comme tout cela est appareillé ! M. l'Ingénieur ne voulait pas que je reçusse une pierre qui aurait eu une écaillure de la grosseur de l'ongle. Quel ennui d'être venu, comme ça, pour rien ! Tenez, cependant, regardez un peu, vers le cinquième étage, une grosse pierre un peu plus noire que les autres : c'est celle-là qui nous a donné du mal. » J'abrège son récit : il savait ainsi, pierre par pierre, toute l'histoire de cette tour : à celle-ci, il était arrivé tel événement ; à celle-là, il avait eu telle idée ; à telle autre, M. l'Ingénieur avait dit telle chose. Qu'on se figure ce que c'est que d'avoir passé cinq ans de sa vie à ne voir que l'eau, le ciel et des pierres qu'on met en place : chacune de ces pierres demeure un souvenir. Enfin la nuit venait, il fallut se résigner et partir. Nous avions contre nous vent et marée. Malgré les bordées que nous courions dans l'ombre, entre la lumière du phare qui n'avait pas tardé à s'allumer, et celle du fanal des Sept-Iles, il nous fut impossible de rentrer en rivière, et nous nous estimâmes heureux lorsqu'à minuit, nous reprîmes terre dans une petite anse au-delà de la pointe d'Enfer. Nous étions partis de Tréguier à midi : nous y rentrâmes quatorze heures après, trempés encore par l'eau des lames que nous avions embarquées, haletants de notre course de nuit dans les plus abominables chemins creux, et trouvant, je m'en souviens, l'heure du dîner un peu tardive. Notre pilote avait bien prévu que nous aurions du mal ; mais, comme il le disait au retour, « Avant d'avoir tenté, on ne pouvait pas dire que ce que Monsieur voulait fût impossible. »

J'eus cependant mon dédommagement, mais malheureusement sans le bon M. Bourdeau. Le surlendemain, après une nuit passée à Paimpol, dans la plus affreuse auberge que la géographie pittoresque puisse signaler sur le sol de la Bretagne, je gagnai de bon matin la charmante île Bréhat. C'est une oasis dans ces rochers. Tous les hommes y sont marins, beaucoup officiers. Ils viennent y passer leurs congés, s'y marient, et plus tard, quand ils ont conquis leur retraite, ils s'y fixent et y achèvent paisiblement leurs jours. Aussi est-on bien étonné de trouver dans cette île si ignorée, si petite, si écartée du reste du monde, la meilleure compagnie. Je ne le fus pourtant pas, j'étais prévenu. Mais comment vous raconter la singularité de l'occasion, sans paraître vous amuser d'un récit fait à plaisir ? J'avais rencontré, près de la baie de débarquement, quelques servantes chargées de paniers, auxquelles je m'étais informé de la maison que je cherchais ; j'y avais été accueilli à merveille, mais avec un embarras visible. « Tenez, me dit après quelques instants le maître de la maison, je vais vous avouer le fait : c'est que nous étions tous au moment de partir. Depuis que le phare est terminé, aucune de ces dames n'est encore allée le visiter. Pouvons-nous, sans cérémonie, vous proposer de vous mettre de la partie ? » Vous devinez ma réponse. Les paniers qui avaient si bien frappé mes yeux

en arrivant étaient déjà chargés ; ils cachaient un excellent dîner. La mer était bleue et tranquille comme un beau fleuve ; et, favorisés par le courant, en trois quarts d'heure nous abordâmes au pied du phare. Du reste, nous aurions pu braver tous les éléments déchaînés : nous étions conduits par le premier loup de mer de ces parages, le fameux Gouaster, redevenu pilote, après avoir servi de capitaine de vaisseau à l'Ingénieur pendant la plus grande partie des travaux. Dans ce pays-là, se trouver devant la porte, ce n'est pas être entré. Figurez-vous, à une vingtaine de pieds au-dessus de votre tête, une petite ouverture à laquelle il faut monter par une échelle de bronze encastrée dans la muraille : on voit assez que le logis n'a pas été préparé pour les dames. Mais une fois hissé, on rencontre un joli escalier tournant qui donne, d'étage en étage, dans de petites chambrettes, servant de magasin, d'atelier, de cuisine, de chambre à coucher, jusqu'au couronnement où se découvre enfin la majestueuse lampe, logée dans un véritable boudoir, tant il y a de luxe autour d'elle. C'est la déesse du lieu, et l'éclat de son sanctuaire a pour but d'imposer aux gardiens, en l'absence de toute autorité supérieure, en leur rappelant continuellement avec quels égards elle doit être traitée.

Nous dinâmes au huitième étage. La chambre était petite et la compagnie nombreuse ; si bien qu'une partie notable de la salle à manger se prolongeait en forme de queue tournante, je ne sais jusqu'à quelle profondeur, dans l'escalier. Le repas n'en fut que plus gai. Le contraste avec la scène de l'avant-veille était complet, et je manquerais peut-être à la galanterie si j'osais balancer entre les deux journées. D'ailleurs, du haut du phare, le spectacle était vraiment magnifique. Je vis la mer, s'élevant lentement, noyer peu à peu tout l'archipel, jusqu'à ce qu'enfin je demeurai seul, dans ce vaste déluge, au sommet de cette Babel. L'impression était grande, mais singulièrement triste, et, d'instinct, toute la compagnie était allée retrouver le goût de la conversation dans l'intérieur. Je me suis souvent trouvé en pleine mer à bord d'un vaisseau ; mais ici, ce genre de solitude me semblait tout autre. La nature même de l'édifice en augmentait l'effet ; car il se sent toujours que l'isolement d'un navire n'est que momentané, et son sillage et ses voiles montrent assez qu'il fait continuellement effort pour en sortir. Mais ici l'isolement est éternel. Nulle part je n'ai mieux compris la majesté de la grande inondation de l'océan que du haut de cette frêle colonne où je m'en voyais si régulièrement enveloppé ! J'apercevais au loin les lignes brumeuses de la terre de France ; à gauche, à l'horizon, l'archipel de Bréhat ; à droite, celui des Sept-Iles ; au large, l'immensité des flots, sur lesquels mon imagination planait jusqu'à la côte d'Angleterre. La mer était silencieuse, et son calme ajoutait encore à sa puissance. Quelle affreuse prison ! me disais-je ; avec toute sa sublimité, elle forcerait bientôt à soupirer après la noirceur des cachots.

Toutefois les gardiens s'y habituent fort bien, sans doute parce qu'ils sentent qu'au fond ils sont libres. On a pourtant senti la nécessité de leur faire passer, chaque trimestre, un mois parmi les hommes. Ce sont, en général, d'anciens marins, et ils se regardent comme embarqués pour un voyage aux Grandes-Indes. Du reste, sans sortir de leur île, car, de peur des infidélités, toute embarcation leur est absolument interdite, ils ont cependant l'avantage de se procurer les principaux plaisirs de la campagne ; je veux dire la pêche et la chasse. A une certaine hauteur, au-dessous de la porte d'entrée, ils ont eu l'idée de nouer une corde autour de la tour, à laquelle ils ont attaché une cinquantaine de lignes de la longueur du bras : quand la mer monte, le poisson vient rôder le long du mur, il s'attrape, et quand l'eau baisse, on l'aperçoit accroché aux hameçons, à hauteur d'homme, comme une guirlande. Comme

il y en a de trop, on le fait sécher. Quant aux produits de la chasse, cette dernière ressource n'existe malheureusement pas, bien que souvent aussi il y ait excès. Il se prend en effet quelquefois une grande quantité d'oiseaux. Éblouis pendant la nuit par le feu du phare, ils viennent se jeter contre la lanterne, comme des papillons, et attendu qu'il était arrivé plusieurs fois que des halbrans ou des oies sauvages en avaient rompu les glaces, on a été obligé de l'entourer d'un grillage à larges mailles, où ils s'attrapent par le cou. Peut-être si l'Ingénieur avait pu prévoir tant de plaisirs, aurait-il cru devoir se dispenser de donner à ses gardiens un promenoir ; mais l'élégance de sa tour y aurait trop perdu.

J'aurais eu assurément, cette fois, tout le temps d'étudier en détail les délicatesses de la construction ; mais M. Bourdeau me manquait, et je dus me contenter d'admirer en artiste. La perfection d'architecture d'un monument tellement solitaire m'aurait peut-être surpris, si je n'y avais deviné une condition de durée en harmonie avec celle du roc de porphyre sur lequel il repose. Ces pierres, cyclopéennes par leur masse, mais presque polies et d'un granit bleuâtre à pâte fine, qui mériterait de faire ornement dans un salon, étaient ajustées les unes sur les autres avec une précision que je ne saurais mieux comparer qu'à celle d'un ouvrage de marqueterie. On sentait qu'on aurait pu les enlever une à une, pour remonter, sans aucun dommage, l'édifice partout où l'on aurait voulu. Mais, à

moins que, dans les siècles lointains, on ne le démonte un jour de la sorte, pour le transporter dans quelque musée comme un échantillon du savoir-faire de notre âge, on ne s'imagine pas quelle cause de ruine pourrait jamais le faire disparaître, je ne dirai pas de la surface de la terre, mais de celle de l'océan. C'est ce qu'il faut pour se rassurer tout-à-fait sur le sort des malheureux lampistes qui se succéderont sur cette tour jusqu'aux dernières limites de la postérité.

Voilà, monsieur, tout ce que je suis en état de vous envoyer sur le phare de Bréhat. Je l'ai bien vu à l'intérieur comme à l'extérieur, mais je ne l'ai point vu faire, et n'aurais guère été compétent pour entreprendre, à l'égard de sa construction, les enquêtes nécessaires. C'est néanmoins, je dois le dire, un modèle de construction si remarquable que son histoire mériterait assurément de trouver place dans votre excellent recueil, de préférence à celle que je viens de prendre la liberté de vous écrire : aussi usez-en, je vous prie, tout à votre aise avec ma lettre, si, comme je n'en doute pas, vous trouvez moyen de vous procurer des renseignements plus sérieux (1). Agréez, etc.

LOIS PALATINES DE JACQUES II,

ROI DE MAJORQUE.

Jacques II, qui, après la mort de son oncle Sanche, monta, en 1324, sur le trône de Majorque, et mourut, en



(Quatorzième siècle. — Auditeurs.)



(Fourrier.)



(Courriers.)

1349, dans un combat, rédigea ou fit rédiger en latin une sorte de code pour la police intérieure de son palais. Dans ce code, qui fut dès 1344 traduit en catalan, le roi s'est occupé de régler minutieusement les fonctions de tous les individus attachés au service de sa personne, depuis les grands officiers de la couronne, comme le chancelier, jusqu'aux employés les plus subalternes, comme les balayeurs. Le texte a été publié pour la première fois dans le tome III du mois de juin du recueil des Bollandistes, où il est accompagné d'environ quatre-vingts gravures reproduisant les miniatures du manuscrit que les éditeurs avaient sous les yeux. Nous avons fait un choix parmi ces gravures, et nous donnerons une succincte explication pour chacune d'elles.

Une sorte de conseil d'Etat était établi dans le palais ; il était composé de deux chevaliers, d'un docteur de décret et d'un docteur en lois. Ces quatre personnages portaient le nom d'*auditeurs* ; ils avaient entre autres fonctions celle de recevoir et d'examiner les suppliques adressées au roi.

Le *fourrier* avait la charge de préparer les logements pour le roi et sa suite. « Il devra, dit Jacques, acheter la paille nécessaire tant pour notre lit que pour les lits de ceux qui nous accompagnent dans nos voyages. Il se procurera promptement les draps nécessaires à notre lit et à ceux de notre suite, en ayant soin de donner les meilleurs aux per-

sonnages les plus importants... Il sera en outre chargé de nous fournir de la verdure pendant l'été, et pendant l'hiver des fagots et du bois pour faire du feu dans nos chambres et nos palais. Le jour des Rameaux, il nous fournira aussi à nous et aux gens de notre maison les rameaux que l'on doit porter à la procession. »

Les *courriers* étaient au nombre de huit. « Ils porteront nos lettres, et auront soin de ne rien exiger des seigneurs auxquels ils sont envoyés. Ils doivent obéissance à notre chancelier, au vice-chancelier, à nos secrétaires et aux autres personnes de la chancellerie. Quand ils seront présents, ils devront, à la requête de notre apothicaire ou de son aide, tenir et porter des torches devant notre personne. »

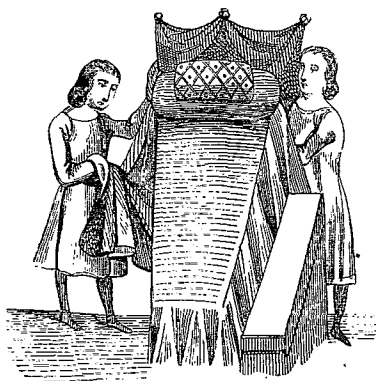
Le *parmentier* était chargé de ce qui aujourd'hui regarde le tapissier. Il devait arranger les ornements et les courtines du lit, les sièges de la salle du conseil et de la salle à manger. De plus, c'était lui qui, dans les voyages du roi, était chargé de la noble fonction de porter la chaise *pro secretis naturæ*, avec tout le reste de l'attirail. Il de-

(1) Nous avons suivi le conseil de notre voyageur, mais sans vouloir cependant priver nos lecteurs de sa description, et l'une de nos prochaines livraisons leur donnera l'exposé des moyens par lesquels on est parvenu à élever au milieu de l'Océan cette tour singulière.

vait mettre de l'eau dans les chambres, fournir le liquide nécessaire pour les bains de pieds du roi, etc.

Le linge du roi était soigné par une *couturière*. « Elle taillera et fera diligemment nos chemises et autres choses de ce genre ; et, quand il sera nécessaire, elle lavera les

draps de notre lit et le linge de notre table, mais dans un lieu assez secret pour que personne ne puisse les voir ni les toucher. Notre trésorier lui donnera l'argent nécessaire pour les chemises et les autres choses qui regardent son métier de couturière. Elle sera soumise au cameringue,



(Parmentier.)



(Blanchisseuse.)



(Barbier.)



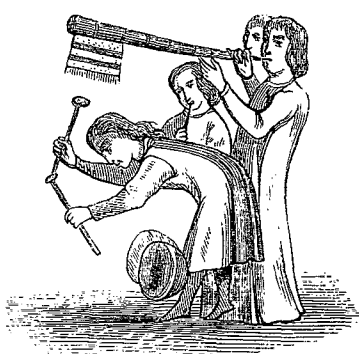
(Officiers de la bouche du roi.)



(Boulangier.)



(Porte-flambeaux.)



(Musiciens du roi.)



(Détenus dans la prison du palais.)



(Balayeurs.)

mais nous fera hommage et nous prètera serment à nous-même. Nous choisirons pour l'aider une ouvrière qui, en son absence, remplira les mêmes fonctions qu'elle, et qui, au besoin, lavera le linge de notre palais et les draps de lit de ceux qui habitent sous le même toit que nous. Elle sera soumise aux cameringues et fera hommage avec serment à l'un d'eux. »

Il y avait deux barbiers : « Ils devaient, dit Jacques, remplir diligemment leurs fonctions auprès de notre personne, savoir peigner notre tête en temps opportun, et quand nous le jugerons convenable, la laver, après avoir goûté toutefois des substances qu'ils emploieront. Ils au-

ront soin de tenir propres le bassin et tous les autres instruments qui leur sont nécessaires, et aideront aussi le chambrier à préparer et à arranger les habits. »

Les cuisiniers, choisis parmi des hommes honnêtes et fidèles, étaient au nombre de deux. Ils devaient être habiles et experts dans leur art, et préparer avec soin et propreté, dans un lieu sûr et un peu isolé, les mets désignés par le roi. L'un d'eux devait toujours précéder le roi dans ses voyages. Ils avaient sous leurs ordres de nombreux aides de cuisine.

Le boulanger était tenu de préparer lui-même le pain qui devait figurer sur la table du roi, et après l'avoir

goûté, au moment du repas, de le remettre au grand bou-teiller.

L'éclairage du palais semble surtout avoir attiré l'attention du roi, qui a consacré à ce sujet un assez long chapitre. Le soir, quand le roi prenait ses repas, on tenait devant lui deux torches allumées ou davantage, si le nombre des convives ou la grandeur de la table le rendait nécessaire. La nuit, dans le palais, il devait y avoir toujours un flambeau pour trois personnes, et quatre torches précédaient toujours le roi.

La musique royale se composait de deux joueurs de flûte, d'un joueur de tambour et de deux joueurs de trompette. Ils jouaient devant le roi quand il sortait de son palais, ainsi qu'au commencement et à la fin de chaque repas, à l'exception du carême et des vendredis.

Le géôlier n'a pas été oublié, et ce personnage, que Jacques II nomme *algotsir* (mot qui rappelle celui d'al-guazil), portait un bâton d'argent comme insigne de sa charge et jurait au majordome de garder fidèlement les prisonniers qui lui seraient confiés.

« Enfin deux balayeurs, dit le roi, seront chargés de balayer nos chambres et notre palais, d'y préparer et d'y allumer du feu depuis la Toussaint jusqu'à Pâques et toutes les fois qu'on le leur commandera. Ils devront en outre dresser et préparer les tables de nos serviteurs, leur verser de l'eau avant et après le repas pour qu'ils se lavent les mains, faire les lits des sergents d'armes qui doivent coucher avant notre chambre, etc. » On voit que ces deux hommes avaient de quoi occuper leur journée; aussi il ne faut guère s'étonner si le roi leur recommande d'être laborieux et de ne pas se reposer hors de saison. Bien qu'ils occupassent le dernier rang parmi les employés du palais, ils devaient néanmoins prêter serment et faire hommage aux cameringues et jurer que par leur office il n'arriverait aucun mal à la personne du roi.

LE JEU DE TACQUEMAIN.

CHRONIQUE SÉNONAISE DU QUINZIÈME SIÈCLE (1).

En 1472 ou 1473, un jour de fête, vers le soir, après souper, quelques jeunes habitants de la rue Saint-Romain à Sens, filles et garçons, jouaient près du puits d'amour (2) au jeu de la main chaude que l'on appelait alors la tacquemain. Un apothicaire, nommé Eudes Bouquot, vint à passer : en ce moment, un vigoureux jeune homme, tonnelier de son état, nommé Gabriel ou Garnier Croullant, était le patient : la tête enveloppée dans un tablier, et sa large main ouverte et posée à l'envers sur son dos, il attendait les coups : autour de lui, on se poussait du coude en silence : chacun hésitait à frapper. L'apothicaire s'approche malicieusement, sans bruit, lève la main et touche légèrement celle du jeune artisan. Aussitôt Garnier Croullant dégage sa tête du tablier : il voit l'apothicaire fuir et les jeunes filles le suivre du regard en souriant ; il le nomme : — C'est maître Bouquot, dit-il, qui a frappé. Des cris de joie s'élèvent ; on court après Eudes Bouquot ; on veut qu'il revienne et qu'il se soumette à la règle du jeu. Mais le digne apothicaire refuse de prendre la posture indispensable ; il ne veut pas se commettre avec des artisans ; il

passé comme un trait à travers le groupe, court et arrive avant ceux qui le poursuivent à la maison de son beau-frère, Olivier ou Jean Le Goux : il n'a pas le temps de fermer la porte ; il franchit l'escalier et s'enferme dans une chambre retirée du premier étage. Cependant Garnier Croullant et quelques uns de ses amis sont sur ses traces ; ils sont entrés dans la maison ; ils ont monté l'escalier ; ils frappent à la porte fermée, et, irrités par le refus que Bouquot fait de l'ouvrir, ils l'ébranlent violemment ; la serrure se détache, l'apothicaire pâle et tremblant est pris. On l'emmenait de force, lorsque le maître du logis, Jean Le Goux, attiré par le bruit des pas et les clameurs, sort d'une chambre du rez-de-chaussée où il travaillait et vient demander la cause de ce tumulte. On lui explique l'origine du débat ; il prend parti pour son beau-frère et ordonne aux artisans de s'éloigner à l'instant.

Ce Jean Le Goux était un homme d'environ cinquante ans, fils d'un corroyeur ou d'un cordonnier de Sens. Il était parvenu, à demi par son mérite, à demi par l'intrigue, aux fonctions de notaire et secrétaire du roi Louis XI (1). Peut-être avait-il abusé de son crédit ; peut-être avait-il trop oublié son origine. Ce qui résulte certainement des chroniques, c'est qu'il n'était pas aimé.

Son ton impérieux augmenta l'effervescence des jeunes gens au lieu de l'apaiser. Un grand nombre de femmes du quartier qui s'étaient rassemblées devant la maison les encourageaient à persister. On emmena Bouquot.

Le Goux, offensé, alla porter plainte devant les magistrats. Il s'adressa au sieur Lubin Rousseau, lieutenant-général, au sieur Jean Girardin, procureur du roi, et au sieur Jean Bouchart, prévôt de la ville. Il est probable que le premier de ces magistrats refusa de recourir à des mesures rigoureuses : les deux autres cédèrent à la demande de Le Goux. Des sergents de ville se rendirent par leur ordre dans la rue Saint-Romain, s'emparèrent de Garnier Croullant et de deux ou trois autres artisans, et les conduisirent aux prisons de la porte Saint-Remy qui étaient les plus voisines, mais non les plus sûres.

La nouvelle de ces arrestations se répandit aussitôt dans la ville et y causa une vive émotion. Bientôt toutes les rues qui avoisinaient la maison de Le Goux furent remplies par la foule ; les conversations s'animèrent de plus en plus ; des paroles on en vint à l'action : des hommes du peuple s'armèrent de bâtons, de massues, de crochets, de tenailles, enfoncèrent la porte de la prison, en tirèrent Garnier Croullant ainsi que ses camarades, et les portèrent en triomphe dans les rues en criant et chantant. Lorsqu'ils passèrent devant la maison de Jean Le Goux, ils s'arrêtèrent et entonnèrent, aux applaudissements de la multitude, une chanson satirique.

Les magistrats, informés de ce désordre, mandèrent près d'eux les chefs de la révolte. Ils les invitèrent à se calmer et à réparer promptement l'injure faite à l'autorité, en persuadant à Garnier Croullant et aux autres ouvriers arrêtés en même temps que lui de retourner volontairement à la prison. Mais, dit un chroniqueur, c'était dire des fables à des sourds. On ne tint compte de ces sages conseils ; on fêta Garnier Croullant jusque vers le milieu de la nuit, et peu à peu la ville rentra dans le calme et le silence ordinaires.

Il n'en était pas de même dans la tête de Jean Le Goux. Le lendemain il était encore plus agité que la veille. Il se

(1) Ce curieux récit, fidèlement extrait des annalistes de la ville de Sens, donne une idée très juste de l'état administratif de la France sous Louis XI. Nous avons comparé les sources : les faits sont incontestables ; il eût été facile de les amplifier et, en y mêlant l'imagination, de composer ce qu'on appelle une nouvelle historique. Il nous a paru que la simple vérité avait assez d'intérêt par elle-même, et qu'elle instruirait mieux. Une suite complète de chroniques de ce genre formerait une excellente histoire de notre pays.

(2) Un jeune homme et une jeune fille s'y étaient précipités. Presque toutes les villes ont leur puits d'amour.

(1) Les notaires et secrétaires, au nombre de cinquante-neuf, étaient quelquefois plus que des ministres ; quelquefois aussi c'étaient simplement des secrétaires dans l'acception propre du mot. Il y en a plusieurs de ceux de Louis XI qui furent, comme Jean Le Goux, des proconsuls dirigeant l'administration de leur ville au profit du roi, sans jamais exercer leur office qui, vraisemblablement, n'était pour eux qu'une sinécure destinée à les mettre en rapport avec les principaux officiers de l'Etat. Toutefois Le Goux a exercé ; il existe des lettres contresignées de lui.

considérât en effet comme personnellement offensé par le peu d'empressement et de zèle que les trois principaux magistrats avaient mis à soutenir sa cause. Aussi, dès le lendemain, sans plus s'adresser à eux, « il en appela d'autres, ses familiers et gens de sa coterie, desquels il dis- » posait à son gré, exposa de nouveau sa plainte devant » eux et y ajouta celle de déni de justice. » On informa suivant son désir; on recueillit parmi les témoignages ceux qui exagéraient les faits; en moins de quinze jours la procédure fut terminée. Le Goux la porta aussitôt à Louis XI. Il appuya le dossier d'un rapport où il ne manqua point de représenter les magistrats de Sens comme animés d'un esprit hostile à la royauté. C'étaient, disait-il, les faveurs mêmes dont l'avait honoré Sa Majesté qui le rendaient un objet de haine pour les magistrats et le peuple.

Louis XI, après avoir entendu Le Goux et parcouru l'information, donna à deux conseillers du parlement des ordres secrets et leur enjoignit de se rendre immédiatement à Sens.

Ces deux commissaires arrivèrent pendant la nuit, et, sans attendre que personne eût connaissance de leur mission, ils firent surprendre dans leurs lits et jeter en prison quinze habitants accusés par Le Goux : parmi eux étaient le lieutenant-général Lubin Rousseau; le procureur du roi Jean Girardin; le prévôt Jean Bouchart; Garnier Croulant; Simon Huet, arbalétrier; Guillaume Cordelat, charpentier; Guillaume Monsieur et Louis Jacquot, serruriers. Quand le jour fut venu et avant que l'alarme eût encore eu le temps de se répandre dans la ville, les quinze prisonniers furent contraints à monter sur un bateau. On a conservé les noms de trois mariniers chargés de les conduire : Guillaume Beguerant, Jean Comard d'Espoigny et Étienne Rolland.

On aborda en face de Charenton. De là, les quinze prisonniers, escortés et liés comme des criminels, furent menés à pied au château de Vincennes. Ils y restèrent enfermés trois mois, soumis à un régime rigoureux et en proie aux craintes les plus vives. Vers la fin de ce temps, Guillaume Monsieur et Cordelat moururent de chagrin. Selon Farinade, ils furent pendus dans leurs cachots. Mais il paraît avoir confondu leurs noms avec ceux de deux autres prisonniers, dont l'un était probablement Garnier Croulant, et qui furent en effet mis à mort. On croit que deux ou trois autres furent bannis. Le lieutenant Lubin Rousseau, homme respectable, bien famé et d'un grand savoir, se défendit avec fermeté; mais la tristesse affaiblit sa santé et sa raison. Sa charge fut donnée provisoirement à Pierre Grassin, avocat, fils d'un corroyeur de Nogent et ami de Le Goux.

Les autres prisonniers furent acquittés et renvoyés à Sens.

Il semble que cette expiation eût dû suffire au ressentiment de Le Goux. Il n'en fut pas ainsi. Entre les Sénonais et lui, il y avait une cause de haine qui faillit causer la ruine de la ville.

La plupart des chroniqueurs se bornent à dire que Le Goux, ne se trouvant pas assez vengé, adressa un nouveau rapport à Louis XI où il accusa la ville entière de rébellion. En consultant attentivement divers manuscrits, on trouve d'autres motifs.

Il paraît certain que Lubin Rousseau, ayant recouvré la raison peu de temps après son élargissement, avait été réintégré dans ses fonctions de lieutenant civil. Girardin et Bouchart avaient vraisemblablement aussi conservé leurs charges. Or, il est naturel de penser que ces trois magistrats étaient peu favorablement disposés à l'égard de Le Goux, et que la population partageait leur rancune.

Le Goux, dit un auteur, ayant voulu connaître de la confection du rôle, à titre d'élu (1), avait éprouvé un refus

qui aigrit encore dans son cœur les mécontentements de l'aventure récente du jeu de tacquemain. Ce refus, accompagné probablement de rumeur et de sédition, provint de ce que l'on craignait qu'en se mêlant de la répartition des tailles, il ne succombât à la tentation d'abuser de son autorité pour satisfaire ses animosités particulières.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que Le Goux parvint à exciter dans l'âme de Louis XI une colère violente contre la ville de Sens.

Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, reçut l'ordre de mener des troupes devant la ville et de la mettre à feu et à sang (1). Ces troupes partirent du Berry et de l'Orléanais. La route que suivait Pierre de Bourbon le fit passer par Courtenay. Ce fut une circonstance heureuse pour Sens. Le prince fut reçu par le comte de Dammartin, Antoine de Chabannes, grand-maître de la maison du roi (2). Ce seigneur raconta les faits sans passion et de la manière la plus favorable aux Sénonais. Pierre de Bourbon, désintéressé dans cette affaire et plein d'estime pour Antoine de Chabannes, l'écouta avec bienveillance. Le lendemain, 24 ou 29 avril 1474, il passa par Villeneuve-le-Roy et il s'avança vers Sens.

Depuis plusieurs jours la terreur régnait dans la ville. Après de longues délibérations, il avait été résolu que, loin d'opposer la moindre résistance, on se livrerait à merci, et que tous les notables habitants sortiraient des murs et se rendraient au-devant du prince pour implorer sa pitié. Dès le matin, la procession se mit en mouvement. Le clergé marchait en tête, le doyen et trois chanoines en chapes de soie portaient les reliques; les autres chanoines étaient en surplis. Les magistrats venaient ensuite. Derrière eux étaient les bourgeois parés de leurs plus riches vêtements. Quand on fut en présence des troupes, Pierre de Vieilchatel, maître-d'hôtel de la reine ou du roi, seigneur de Lailly, lieutenant du bailli de Sens, s'avança le premier, déposa aux pieds du duc de Bourbon les clefs de la ville, et le harangua.

Un des manuscrits que nous consultons, mais dont la rédaction doit être rapportée à une époque assez éloignée des événements, rapporte en ces termes la harangue et ce qui suivit :

Monsieur,

« Nous faisons tous profession d'être les serviteurs du roi et les vôtres; nous n'en reconnaissons point d'autres en titre et nous ne souffririons jamais qu'un être que lui régnaît sur nous. Nous ne nous sommes jamais opposés en rien à Sa Majesté; au contraire, nous avons toujours été très disposés à lui obéir et à suivre ses ordres. et si on lui a rapporté quelque chose qui ait paru à Sa Majesté contre le devoir de fidèles serviteurs, c'a été M. Jean Le Goux (comme on le verra à la fin du procès) qui l'a inventé pour se justifier et pour faire passer pour criminels ceux qui en effet sont très innocents. Nous savons que ce sont ses suppositions qui vous font venir pour perdre notre ville et tous les biens de vos serviteurs. Mais votre grandeur connaîtra dans la suite que la ville de Sens n'a rien commis d'indigne de bons Français et qu'elle ne sait ce que c'est que les crimes qu'on lui suppose ni ce que c'est que conspirer contre son roi. »

« Le prince, continue le chroniqueur, reçut les clefs de la ville et promit qu'il entendrait les parties pour en faire la justice. Lorsqu'il fut proche de la ville, il vint au-de-

(1) Quelques manuscrits donnent à Pierre de Bourbon le titre de duc qu'il n'eut que longtemps après par suite de la mort de son frère Jean.

(2) Un des chroniqueurs lui donne à tort le titre de comte de Courtenay. Il ne possédait qu'une partie de cette seigneurie depuis longtemps démembrée.

(1) Les élus étaient ceux qui essayaient l'impôt.

vant de lui une infinité de peuple et d'enfants des deux sexes qui se jetèrent à genoux, en le priant de laisser la vie à des innocents. Les jeunes filles étaient vêtues d'habits blancs, leurs cheveux épars, couchées par terre en signe de tristesse et de soumission. Quelques unes même étaient nu-pieds pour montrer la consternation où elles étaient. D'autres étaient montées sur les murailles et les tours de la porte commune où l'armée devait passer, d'où elles jetaient de pleines mains de fleurs, des feuillages odoriférants, d'où même elles chantaient des motets à la louange du prince. Et ce qui était le plus touchant de toute cette cérémonie lugubre, c'est qu'on entendait partout crier : Miséricorde ! Miséricorde ! Ce mot plein de douleur était sans cesse répété par près de vingt mille personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition.

» Le prince entra dans la ville au milieu de toutes ces acclamations et de cette pompe, et on peut dire qu'on fit tout ce qu'on put dans la crainte où l'on était qu'on ne pût le détourner de l'exécution des ordres du roi. Il fut reçu, en un mot, comme la puissance du roi même. Il n'en fut pas méconnaissant, car la première chose qu'il fit, ce fut d'entrer dans l'église de Saint-Étienne, où on lui vit faire des prières qui montraient bien qu'il rapportait à Dieu l'honneur qu'on lui venait de rendre. Sa prière finie, il pensa à la sûreté de la ville. Pour cela, il fit crier à son de trompe que pas un soldat n'eût à faire aucun dommage, sous peine de la corde, jusqu'à ce qu'il y eût un ordre nouveau et qu'il se fût informé de la vérité de l'affaire. Cependant, on logea les soldats qui n'étaient pas contents du bon accueil qu'on leur faisait et de ce que leur commandant était apaisé ; car leur dessein n'était autre que de piller la ville, de la saccager et de s'engraisser du butin. Ensuite, le sieur Pierre de Bourbon donna jour aux parties Jean Le Goux et les habitants à comparaître devant lui. Ils s'y rendirent au temps qui leur était marqué, et ayant tous rapporté ce qui pouvait servir leur cause, il vit bien que Le Goux et Bouquot, son beau-frère, étaient cause de la guerre et du trouble. Eux s'apercevant que l'air du bureau n'était pas pour eux et appréhendant que leurs affaires n'allaient très mal, qu'on ne les traitât comme ils avaient voulu traiter leurs concitoyens, ils songèrent à leur retraite et à s'enfuir. Ils se mirent de nuit en bateau, et se firent conduire à Paris, où, étant à peine arrivés, Le Goux, dont la conscience était plus bourrelée que celle d'un criminel, mourut d'angoisse, de tristesse et de chagrin, et, qui pis est, sans avoir bien pensé à la mort. Digne rétribution d'un fait si énorme, qu'est celui de trahir sa patrie ! Un autre dit que Le Goux et Bouquot se retirèrent seulement à Jouancy, près la ville de Sens, et peu après Le Goux se fit saigner les pieds dans l'eau, de rage qu'il avait, et finit malheureusement ses jours.

» Après que Pierre de Bourbon eut séjourné en la ville l'espace de quinze jours et qu'il eut rassuré les affaires autant qu'il était nécessaire, il retourna vers le roi rendre compte de ce qu'il avait fait.

» Le dernier jour qu'il passa dans la ville et le jour suivant furent consacrés à des réjouissances. On l'avait reçu au cri de miséricorde, on salua son départ en faisant retentir les airs des cris Noël ! Noël ! mille fois répétés. (C'était l'expression ordinaire de l'allégresse publique). On alluma des feux de joie en différents quartiers, et l'on dressa dans les rues des tables où l'on invitait tous les passants à s'asseoir.

Ce que le chroniqueur rapporte plus haut de la fin de Le Goux est une tradition que l'on doit révoquer en doute.

Jean Le Goux eut l'habileté de se réconcilier avec les Sénonais dès qu'il vit les chances tout-à-fait tournées contre lui. Les lettres patentes d'abolition ou de grâce délivrées à Sens portaient que le roi faisait grâce aux Sénonais, à la sollicitation et en considération de Le Goux, son secrétaire. Le

Goux fit aussi établir dans la ville, pour réparer ses torts, le mairage et l'échevinage. Quelque temps après, Louis XI accorda aux Sénonais un octroi sur le vin et les denrées passant par leur ville : cette concession était contresignée par Le Goux. L'on voit enfin qu'en 1476, le chambrier, au nom de l'église de Sens, offrit à Le Goux ce qu'on appelait alors le grand présent, c'est-à-dire deux grands brocs de vin qui coûtaient neuf sols, un muid de vin vermeil du prix de cent sols, une douzaine de chapons qui valaient vingt-cinq sols, un muid d'avoine et deux douzaines de pains.

Jean Le Goux vivait encore en 1486. Depuis l'an 1479 il était seigneur de Lourps et de Retor, et garde du scel de la prévôté de Provins. Sa fille, Anne, avait épousé Étienne Bernard, seigneur de Champigny. Un de ses beaux-frères, Jean Croiset, fils d'un notaire, était seigneur de Ballot, de Beaumoulins et de Champbertin.

FRÉDÉRIC OVERBECK.

Overbeck est né à Lubeck en 1789. Passionné dès sa jeunesse pour la peinture, et surtout pour la peinture religieuse, il s'en alla, à l'âge de seize ans, poursuivre à Vienne les études qu'il avait commencées dans sa ville natale, et de là se rendit à Rome. En 1811, il révéla un admirable talent à l'Allemagne par une Madone : plus tard, il ajouta un nouveau lustre à sa réputation par un tableau représentant l'Adoration des Rois.

Appelé, en 1818, avec son célèbre compatriote Cornélius, à peindre des fresques dans la villa du marquis Massimo, il apporta dans cette tâche l'élevation d'âme dont il avait



Friedrich Overbeck

fait preuve dans ses premières compositions. Il avait été chargé de représenter l'une des plus belles scènes de la *Jérusalem délivrée*, l'épisode d'Olinde et Sophronie. Outre les peintures que nous venons de mentionner, on ne cite jusqu'ici d'Overbeck qu'un assez petit nombre de tableaux, quelques cartons qui se trouvent entre les mains d'un amateur de Dresde, et quelques dessins à la sépia que possède madame de Humboldt.

LES JARDINS DE DAPHNÉ,



(Vue des Jardins de Daphné, près d'Antioche, en Syrie, d'après M. Léon De Laborde.)

Les beautés de la nature, que les rois de l'Asie, que les empereurs du monde avaient cru embellir encore de leurs temples, de leurs palais, de leurs villas, ne sont pas moins séduisantes aujourd'hui que quelques huttes et deux ou trois moulins ont remplacé toutes ces magnificences; les jardins de Daphné ont conservé leurs sources limpides, leurs cascades brillantes et une végétation sans pareille.

Séleucus Nicator éleva la capitale de la Syrie, qui devait être aussi la capitale de l'Asie, sur la rive gauche de l'Oronte, dans l'une des positions pittoresques que ce fleuve traverse en son cours sinueux. Il était là au centre de l'Asie, presque au bord de la mer, un regard sur ses provinces, un regard sur la Grèce sa rivale. La mort suspendit ses projets; la rivalité de son successeur les arrêta. Séleucus II porta la capitale à quarante stades plus près de la mer, et se fit pardonner la mobilité de ses goûts par le bon goût de son choix. Dans cette admirable position, la nouvelle Antioche devint par son étendue, par la richesse de ses monuments, par la grandeur de ses stades et de ses théâtres, et son immense population, la rivale des grandes villes de Rome, d'Alexandrie, de Séleucie en Asie, ne le cédant à aucune d'elles par les avantages de sa situation et la renommée de ses divertissements.

A ces citadins énervés, à ces rois de l'Asie, à ces empereurs de Rome, il fallait mieux encore que les beautés de l'art; ils restèrent sensibles aux grâces de la nature, et les jardins de Daphné, situés à trois lieues à l'ouest d'Antioche, lieux charmants pour lesquels l'art ne pouvait plus rien, devinrent un but de promenade pour tous les riches désœuvrés. Un temple de Diane et d'Apollon s'éleva au milieu de cette végétation de lauriers-roses et de cyprès, de platanes et d'aloès, près de sources jaillissantes aux pieds des rochers, et bondissantes sur les pentes fleuries. Daphné devint ainsi un lieu de voluptés, un nom proverbial, synonyme dans l'empire romain, dans le monde entier, de la réunion de tous les plaisirs.

RELIGIONS DE LA CHINE.

L'ESPRIT DU FOYER.

Suivant les croyances de la secte des Tao-ssé, l'*Esprit du foyer* préside à la vie de toutes les personnes d'une maison. Il enregistre, l'une après l'autre, les bonnes ou mauvaises actions que nous faisons chaque jour. Puis, quand le dernier jour de la lune est arrivé, il monte au ciel et va en

rendre un compte fidèle au Maître suprême. Si nous avons fait le bien, le ciel nous envoie le bonheur; si nous avons fait le mal, il nous envoie le malheur. Nous ne pouvons cacher ni déguiser nos actions de l'épaisseur d'un cheveu.

Voici une touchante légende que les Tao-ssé modernes reproduisent dans toutes leurs publications, et qui, au milieu de pratiques aussi bizarres que curieuses, qui distinguent leur secte de celles des bouddhistes et des lettrés, offrent des principes de saine morale et des règles de conduite que ne désavouerait pas une religion pure et plus vraie.

VISITE DU DIEU DU FOYER AU DOCTEUR YU-KONG (1).

Sous la dynastie des Ming, dans les années appelées Kia-ting (de 1522 à 1567), il y avait, dans la province de Kiang-si, un homme nommé Yu-kong. Son nom posthume était Tou, et son titre honorifique Liang-ichin. Il était doué d'une rare capacité et avait acquis une érudition aussi solide que variée; il obtint à l'âge dix-huit ans le grade de bachelier. A chaque examen, il ne manquait jamais d'être le premier de tous les concurrents. Mais quand il eut atteint l'âge de trente ans, la détresse dans laquelle il se trouvait l'obligea de donner des leçons pour vivre, et s'étant associé à une dizaine de bacheliers qui avaient étudié dans le même collège, il commença à offrir avec eux des sacrifices au dieu Wen-tchang-ti-kiun.

Il gardait avec soin le papier écrit; il donnait la liberté aux êtres vivants, il s'abstenait des plaisirs des sens, du meurtre des animaux et des péchés de la langue. Après avoir suivi fidèlement cette règle de conduite pendant de longues années, il se présenta sept fois de suite au concours des licenciés, et ne put obtenir le grade auquel il aspirait. Il se maria et eut cinq fils; le quatrième tomba malade et fut emporté par une mort prématurée. Son troisième fils, qui était doué d'une jolie figure et d'une rare intelligence, avait deux taches noires sous la plante du pied gauche. Son père et sa mère avaient pour lui une tendresse toute particulière. A l'âge de huit ans, il alla jouer un jour dans la rue, et se perdit sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Yu-kong eut quatre filles et ne put en conserver qu'une. Sa femme perdit la vue à force de pleurer ses enfants. Quoique Yu-kong travaillât péniblement tout le long de l'année, sa détresse ne faisait que s'accroître de jour en jour.

Il rentra en lui-même, et voyant qu'il n'avait pas commis de grandes fautes, il se résigna, non sans murmure, aux châtements que lui envoyait le ciel.

Quand il eut passé l'âge de quarante ans, chaque année, à la fin de la douzième lune, il écrivait une prière sur du papier jaune qu'il brûlait devant l'Esprit du foyer, en le priant de porter ses vœux jusqu'au ciel. Il continua cette pratique pendant plusieurs années sans en recevoir la plus légère récompense.

A l'âge de quarante-sept ans, il resta assis le dernier soir de l'année auprès de sa femme aveugle et de sa fille unique. Réunis tous trois dans une chambre qui offrait le plus triste dénuement, ils tâchaient d'adoucir leurs peines en se consolant l'un l'autre, lorsque tout-à-coup on entend frapper à la porte.

Yu-kong prend sa lampe, et va voir d'où vient ce bruit. Il aperçoit un homme vêtu de noir et portant un bonnet carré, dont la barbe et les cheveux étaient à moitié blanchis par l'âge. Ce personnage lui fit un profond salut, et alla ensuite s'asseoir. « Mon nom de famille est Tchang, dit-il à Yu-kong. J'arrive d'un long voyage; j'ai entendu vos soupirs et vos plaintes, et je viens exprès pour vous consoler dans votre détresse. »

Yu-kong fut rempli d'étonnement, et lui donna toutes les

marques de déférence et de respect. « Pendant ma vie entière, dit-il à Tchang, je me suis livré aux lettres et à la pratique de la vertu, et cependant je n'ai pu obtenir jusqu'ici aucun avancement. La mort m'a enlevé presque tous mes enfants; ma femme a perdu la vue, et à peine pouvons-nous gagner de quoi nous garantir de la faim et du froid. »

Il ajouta qu'il n'avait cessé d'implorer l'Esprit du foyer et de brûler devant lui des prières écrites.

« Il y a bien longtemps, reprit Tchang, que je connais toutes les affaires de votre maison. Vous avez comblé la mesure de vos mauvaises pensées. Uniquement occupé du soin d'acquiescer à une vaine renommée, vous adressez au ciel des suppliques offensantes qui ne sont remplies que de plaintes et de récriminations. Je crains bien que votre châtement ne s'arrête pas là. »

Yu-kong fut frappé d'effroi. « J'avais appris, dit-il avec émotion, que, dans l'autre monde, les plus petites vertus étaient inscrites sur un livre. J'ai juré de faire le bien, et pendant longtemps j'ai suivi avec respect les règles que je m'étais tracées. Peut-on dire que je n'ai travaillé qu'à acquiescer à une vaine réputation ? »

« Mon ami, lui répondit Tchang, parmi ces préceptes, il en est un qui recommande de respecter les caractères écrits. Et cependant, vos élèves et vos condisciples se servent souvent des feuillets des livres anciens pour revêtir les murs de leur chambre et faire des enveloppes; il y en a même qui les emploient à essuyer leur table. Puis ils s'excusent en disant que, s'ils salissent ce papier, ils le brûlent immédiatement. Cela se passe tous les jours sous vos yeux, et cependant vous ne leur adressez jamais une parole pour les en empêcher. Vous-même, si vous trouvez dans la rue un morceau de papier écrit, vous le rapportez chez vous, et vous le jetez au feu. Dites-moi un peu, à quoi sert de le brûler? Il est vrai que tous les mois vous mettez en liberté des animaux destinés à périr; mais vous suivez aveuglément la foule, et vous n'agissez que d'après les conseils des autres. Il semble que vous resteriez incertain et irrésolu s'ils ne vous donnaient les premiers l'exemple. La bonté, la compassion, n'ont jamais ému votre cœur. Vous souffrez qu'on serve sur votre table des chevrettes et des écrevisses; ne sont-elles pas douées aussi du principe de la vie? Je passe aux péchés de la langue.

« Vous brillez par la facilité de l'élocution et par la force du raisonnement, et vous ne manquez jamais de vaincre et de réduire au silence tous ceux qui discutent avec vous. Vous n'ignorez pas que, dans ces circonstances, les paroles qui s'échappent de la bouche blessent le cœur et affaiblissent l'amitié des autres. Souvent même, entraîné par la chaleur du discours, vous abusez de votre supériorité, et vous déchirez vos adversaires par de mordantes railleries. Vous les percez des traits acérés de votre langue, et vous attirez sur vous la colère des dieux. Vous ignorez le nombre de vos fautes qui sont inscrites dans l'autre monde, et vous vous peignez comme le plus vertueux des hommes! Qui est-ce qui prétendrait me tromper? Croyez-vous qu'on puisse en imposer au ciel ?

« Si vous suivez ainsi les préceptes que vous avez juré d'observer, qu'est-il besoin de parler de tous les autres ?

« J'ai présenté au ciel les suppliques que vous avez brûlées devant mon autel. Le Maître suprême a chargé un esprit d'observer assidûment vos bonnes ou mauvaises actions; et, pendant plusieurs années, il n'a pas trouvé en vous une seule vertu qui fût digne d'être inscrite sur son livre.

« Quand vous êtes seul et livré à vous-même, je ne vois dans votre cœur que des pensées d'avarice, des pensées d'envie, d'égoïsme, des pensées d'orgueil, des pensées de mépris, des pensées d'ambition, des pensées de haine et d'ingratitude contre vos bienfaiteurs et vos amis. Elles naissent, elles pullulent en si grand nombre au fond de

(1) Traduit du chinois par M. Stanislas Julien, de l'Institut.

vosre cœur, qu'il me serait impossible de les énumérer jusqu'au bout. Les dieux en ont déjà inscrit une multitude, et les châtimens du ciel ne feront que s'accroître de jour en jour. Puisque vous n'avez pas même le temps d'échapper aux calamités qui vous menacent, à quoi bon prier pour obtenir le bonheur ? »

A ces mots, Yu-kong fut frappé de terreur ; il se prosterna contre terre et versa un torrent de larmes. « Seigneur, s'écria-t-il en soupirant, puisque vous savez les choses cachées, je reconnais que vous êtes un dieu. Je vous en supplie, daignez me sauver. »

« Mon ami, lui dit Tchang, vous étudiez les livres des anciens, vous êtes éclairé sur vos devoirs, et l'amour du bien vous a toujours causé une véritable joie. Quand vous entendez prononcer une parole vertueuse, vous êtes, dans le moment, transporté de zèle et d'émulation ; la vue d'une bonne action vous fait bondir de joie ; mais à peine l'une et l'autre ont-elles cessé de frapper vos oreilles et vos yeux que vous les oubliez sur-le-champ. La foi n'a pas jeté dans votre cœur de profondes racines, et c'est pour cela que vos bons principes n'ont pas de base solide. Aussi les paroles et les actions vertueuses de votre vie entière n'ont jamais eu qu'une vaine apparence et des dehors spécieux. Avez-vous jamais fait une seule action qui décelât une vertu vraie et sincère ? Et cependant, lorsque votre cœur est rempli de mauvaises pensées qui vous lient et vous enveloppent de toutes parts, vous osez demander au ciel la récompense qui n'appartient qu'à la vertu ! Vous ressemblez à un homme qui sèmerait tout son champ de chardons et d'épines, et qui en attendrait une riche moisson. Ne serait-ce pas là le comble de la folie ? »

« Dorénavant armez-vous de courage, et bannissez toutes les pensées cupides, et, en général, toutes les pensées déréglées qui se présenteront à votre esprit. Vous recueillerez une moisson de pensées pures et vertueuses, et c'est alors que vous devrez tourner tous vos efforts vers la pratique du bien. S'il se présente une bonne action proportionnée à vos forces, hâtez-vous de la faire d'un cœur ferme et résolu, sans calculer si elle est grande ou petite, difficile ou facile, si elle vous rapportera du profit ou de la réputation. Si cette bonne action est au-dessus de vos forces, employez de même tout votre zèle et toute votre ardeur, afin de montrer au moins l'intention pleine et entière de l'exécuter. Votre premier devoir est une patience sans bornes ; votre second devoir, une infatigable persévérance. Gardez-vous surtout de vous laisser aller à la tiédeur ; gardez-vous de vous tromper vous-même. Quand vous aurez suivi longtemps cette règle de conduite, vous en retirerez des avantages incalculables. Vous m'avez servi dans l'intérieur de votre maison avec un cœur pur et respectueux, et c'est pour cela que je suis venu exprès vous apporter ces instructions. Si vous vous hâtez de les pratiquer de toute la force de votre âme, vous pourrez apaiser le ciel et le disposer à changer sa décision. »

En disant ces mots, il entra dans l'intérieur de la maison ; Yu-kong se leva avec empressement et le suivit. Mais quand il fut arrivé auprès du foyer, il disparut. Il reconnut alors que c'était l'*Esprit du foyer* qui préside à la destinée des hommes ; il brûla aussitôt des parfums en son honneur, et le remercia en se prosternant jusqu'à terre.

Le lendemain, qui était le premier jour de la première lune de l'année, il adressa ses hommages et ses prières au ciel ; il se corrigea de ses fautes passées, et commença à faire le bien dans toute la sincérité de son cœur. Il changea son nom honorifique et adopta celui de *Tseng-i-tao-jin*, c'est-à-dire *le Tao-ssé dont les pensées sont pures* ; et écrivit le serment de bannir toutes les pensées coupables. Le premier jour, mille pensées confuses vinrent l'assiéger en foule ; tantôt il tombait dans le doute, tantôt dans l'indifférence et la tiédeur. Il laissait passer sans fruit les

heures et les jours, et ne tarda pas à rentrer dans la voie où il s'était perdu. Enfin il se prosterna devant l'autel du grand dieu Kouân-in, qu'il adorait dans sa maison, et versa des larmes de sang. « Je jure, dit-il, que mon unique désir est de ne plus former que de bonnes pensées, de me conserver pur et intègre, et d'employer toutes les forces de mon âme pour avancer de plus en plus dans la perfection. Si je me ralentis de l'épaisseur d'un cheveu, puissé-je tomber pour toujours dans les profondeurs de l'enfer. »

Tous les jours il se levait de grand matin, et prononçait cent fois, d'un cœur sincère et pénétré, le nom sacré de *Ta-ssé, Ta-pri* (1), afin d'obtenir l'assistance divine.

Dès ce moment, il observait ses pensées, ses paroles, ses actions, comme si des esprits eussent été constamment à ses côtés ; il n'osait se permettre le plus léger écart. Toutes les fois qu'il se présentait quelque chose d'utile aux hommes ou aux animaux, il n'examinait pas s'il s'agissait d'une grande ou d'une petite affaire ; s'il avait du loisir ou s'il était sérieusement occupé ; s'il avait ou n'avait pas les moyens et la capacité nécessaires pour l'exécuter ; il se hâtait de l'entreprendre avec une joie qui tenait de l'enthousiasme, et ne s'arrêtait qu'après avoir complètement réussi. Il faisait le bien aussi souvent qu'il en trouvait l'occasion, et répandait au loin des bienfaits secrets ; il remplissait fidèlement ses devoirs et s'appliquait à l'étude avec un zèle infatigable ; il pratiquait l'humilité, supportait les affronts, et s'efforçait de convertir et de diriger vers le bien tous les hommes qu'il rencontrait. Les jours entiers ne suffisaient pas à tant de bonnes œuvres. Le dernier jour de chaque mois, il faisait le résumé de toutes ses actions et de toutes ses paroles pendant les trente jours qui venaient de s'écouler, et l'écrivait sur un papier jaune qu'il brûlait devant le dieu du foyer. Yu-kong se mûrit bientôt dans la pratique de toutes les vertus. Faisait-il un mouvement, il était suivi de mille bonnes œuvres ; restait-il en repos, nulle pensée coupable ne venait troubler la pureté de son âme. Il persévéra ainsi pendant trois ans.

Quand il eut atteint l'âge de cinquante ans (c'était la deuxième année du règne de Wân-li (2), Tchang-kiang-lin avait la charge de premier ministre d'Etat), l'examen des Tsün-ssé (3) étant terminé, il chercha un maître pour faire l'éducation de son fils.

Toutes les personnes qu'il consulta lui recommandèrent Yu-kong d'une voix unanime. Le ministre alla l'inviter lui-même et l'emmena à la capitale avec sa famille.

Tchang, pénétré de respect pour la vertu de Yu-kong, usa de son influence pour le faire entrer dans le collège impérial. L'année Ping-tsée (1576), il se présenta au concours et obtint le grade de licencié. L'année suivante, il fut élevé au rang de Tsün-ssé (docteur).

Un jour, il alla rendre visite à un individu nommé Yang-kong. Celui-ci lui présenta ses cinq fils adoptifs qu'il avait fait acheter dans les différentes parties de l'empire, afin qu'ils fussent la consolation de sa vieillesse. Parmi eux, se trouvait un jeune homme de seize ans. Yu-kong crut reconnaître les traits de sa figure, et lui demanda quel était son pays natal. « Je suis, dit le jeune homme, du pays de Kiang-yeou. Dans mon enfance, j'entraî par mégarde dans un bateau de grains qui partait. Je me souviens encore, quoique confusément, du nom de ma famille et de celui du village où je suis né. »

Yu-kong éprouva un mouvement de surprise et d'émotion. L'ayant prié de découvrir son pied gauche, il reconnut les deux taches noires, et s'écria d'une voix forte : *Vous êtes mon fils !* Yang-kong partagea l'étonnement du père, et lui rendit son fils qui l'accompagna dans son hôtel.

(1) Ces deux dissyllabes signifient « très bon, très compatissant. » Ce sont les épithètes ordinaires du dieu Kouân-in.

(2) En l'an 1574.

(3) L'examen des candidats qui aspirent au grade de docteur.

Yu-kong courut avertir sa femme de cet heureux événement ; elle embrassa tendrement son fils, et versa des larmes de douleur et de joie. Le fils, pleurant à son tour, serra dans ses mains le visage de sa mère, et effleura ses yeux aveugles avec sa langue, et soudain elle recouvra la vue. Yu-kong fit éclater sa joie au milieu des larmes qui humectaient encore ses yeux.

Dès ce moment, il renonça aux emplois et prit congé de Tchang-kiang-lin pour retourner dans son pays natal. Tchang, touché de sa vertu, ne le laissa partir qu'après lui avoir fait accepter de riches présents.

Yu-kong étant arrivé dans son pays natal, continua à pratiquer le bien avec une nouvelle ardeur. Son fils se maria et eut de suite sept fils qu'il éleva tous, et qui héritèrent des talents et de la réputation de leur aïeul. Yu-kong composa un livre où il raconta l'histoire de sa vie, avant et après son heureuse conversion, et le fit apprendre à ses petits-fils. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et tout le monde regarda cette longue vieillesse comme la récompense de ses actions vertueuses, qui avaient changé en sa faveur la décision du ciel.

Dans tous les arts, il faut toujours donner le plus haut ton, attendu que la corde baisse toujours d'elle-même.

WINCKELMANN.

LE MIROIR MAGIQUE DU DOCTEUR DEE.

En avril et mai 1842, la belle collection d'œuvres d'art et de curiosités formée à Strawberry-Hill par Horace Walpole, a été vendue aux enchères. Parmi les objets singuliers que se sont disputés les amateurs, on cite le célèbre miroir magique du docteur Dee. C'est un morceau de charbon de terre, parfaitement poli, taillé en forme circulaire, avec un manche. Il a été vendu 12 livres 12 schellings (326 francs). Cette curiosité figurait autrefois dans la collection du comte de Petersborough : le catalogue l'indiquait sous cette inscription : « Pierre noire au moyen de laquelle le docteur Dee évoquait les esprits. » De la galerie du comte, il passa dans celle de lady Elisabeth Germaine ; puis il devint la propriété de John, dernier duc d'Argyle, dont le petit-fils, lord Campbell, le donna à Walpole.

L'auteur du *Theatrum chemicum*, Elias Ashmole, parle du même miroir en ces termes : « A l'aide de cette pierre magique, on peut voir toutes les personnes que l'on veut, dans quelque partie du monde qu'elles puissent être, et fussent-elles cachées au fond des appartements les plus reculés, ou même dans les cavernes qui sont aux entrailles de la terre. »

Le docteur Jean Dee, né à Londres en 1527, était le fils d'un marchand de vin. Il étudia d'abord les sciences avec succès, mais il s'adonna bientôt à l'astrologie judiciaire. La reine Elisabeth l'avait pris sous sa protection ; il avait déterminé le jour le plus heureux pour le couronnement de cette princesse. Il composa différents ouvrages utiles, entre autres une réforme du calendrier, des traités sur l'astronomie, la navigation, la perspective, une description de tous les pays découverts par les Anglais, etc. ; plus tard s'étant lié intimement avec un fourbe, nommé Edouard Kelley, il le suivit en Allemagne et se livra à toutes les pratiques de la magie. Il conjurait les esprits, il faisait des prédictions, il voyait l'invisible. Lorsqu'il eut découvert son miroir, il adressa à Dieu des actions de grâce. On lit dans le *Journal des Magiciens*, publié à Prague en 1584 : « A la fin, il plut à Dieu de m'envoyer sa lumière ; ce qui me convainquit que sa miséricordieuse bonté avait entendu mes longues, ferventes et continuelles prières. Je compris également que les saints anges avaient employé

ces deux ans et demi à m'instruire, et avaient mis entre mes mains un trésor tel que nul homme n'oserait en espérer un semblable ; car ils m'avaient apporté une pierre dont la valeur est infiniment supérieure à celle de tous les trésors de la terre. »

Vers la fin de sa vie, le docteur Dee était tombé dans une misère profonde. La reine Elisabeth le rappela à Londres, où il mourut en 1608. Son fils, Arthur Dee, médecin de Charles 1^{er}, suivit l'exemple de son père, et chercha toute sa vie la pierre philosophale.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. p. 41, 84, et les Tables des années précédentes.)

MUSÉE DE MARSEILLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 129.)

Ecole italienne. — Le Musée de Marseille possède un Saint Jean écrivant l'Apocalypse, par Raphaël. Ce tableau faisait partie de l'ancienne collection du Cabinet du roi. — Le Christ mort, soutenu par des anges, est une vigoureuse composition de Michel-Ange Améighi, dit le Caravage. — Rien de plus gracieux qu'une Noce au village, d'Annibal Carrache. David tenant la tête du géant Goliath, par le même maître, offre un contraste frappant avec le précédent tableau : nous en donnons une esquisse. — On admire aussi l'Assomption de la Vierge, par Louis Carrache ; la Charité, par Paul Caliari, surnommé Véronèse ; Flore, une Sibylle, par Giordano (Luc) ; les Adieux de Priam et d'Hector, de Guerchin ; la Charité romaine, de Guido Reni ; la Vierge allaitant l'enfant Jésus, par Carlo Maratti ; la Famille de la sainte Vierge, par Pierre Pérugin ; des Cavaliers, par Giulio Pippi (Jules Romain) ; un Ermite contemplant une tête de mort, par Salvator Rosa.

Ecole flamande. — Le Musée de Marseille a cinq tableaux de Rubens : le prince d'Orange et sa famille, l'Adoration des bergers, la Flagellation de Jésus-Christ, la Résurrection de Jésus-Christ, et la Chasse au sanglier. Il y a dans cette dernière œuvre une vérité, une expression, une énergie qui frappent vivement l'imagination. Le sujet semble saillir de la toile, et l'on croit assister à une ancienne scène de vénérie. La Pêche miraculeuse, de Jacques Jordans ; un Paysage sur bois, de Jean Breughel ; l'Apothéose de la Madeleine, et l'Assomption de la Vierge, par Philippe de Champaigne ; la Lapidation de saint Paul, par Jean-Baptiste de Champaigne, autrefois placée dans la grande nef de l'église de Notre-Dame à Paris, sont autant de morceaux précieux de la même école. On peut y joindre le portrait du comte de Stafford, par Van-Dyck, et un Philosophe lisant à la clarté d'une lampe, par Skalken. Dans ce tableau, un admirable effet de lumière rend transparent le feuillet sur lequel s'arrêtent les yeux du philosophe. Enfin on s'arrête encore devant une grande table chargée, par Snyders, de gibier, de poissons et de fruits.

On ne trouve point au Musée de Marseille de tableaux de la renaissance de l'art, ni de peintres byzantins, ni de l'école espagnole ; l'absence de ces derniers peut surtout étonner, les rapports de la cité phocéenne ayant toujours été fréquents avec la péninsule hispanique.

Marseille, dont on trouve tant de médailles antiques, ne renferme pas de monuments qui, par leur grandeur et leur importance, répondent à la renommée de cette ancienne république. Il n'y a plus sur le sol aucun reste de temples, de cirques, de gymnases ; mais il y existait avant la révolution des colonnes, des tombeaux, des bas-reliefs, des inscriptions grecques et latines, des idoles et des vases en grand nombre ; le port recélait des statues et des bustes, et chaque curage en a mis plusieurs au jour.

L'abbaye de Saint-Victor, fondée par Cassien en 410, renfermait des monuments curieux de tous les âges ; on voyait dans son église souterraine des colonnes et des bas-reliefs du meilleur goût, plusieurs tombeaux chrétiens

des quatrième, cinquième et sixième siècles, et des inscriptions du Bas-Empire, curieux par le costume et par la forme des lettres.

On a recueilli et placé au Musée beaucoup de richesses



(Musée de Marseille. — David vainqueur, par Annibal Carrache.)

archéologiques longtemps dispersées, et dont une grande partie provient d'Arles, d'Aix, de Fréjus, et d'autres endroits où la civilisation romaine a laissé de profondes traces. Nous avons remarqué un buste antique de Titus Annius Milon, placé jadis sur la façade d'une maison qu'on prétendait avoir été habitée par ce tribun lors de son exil à Marseille, après le meurtre de Clodius, son ennemi, qu'il avait tué sur la voie Appienne en se défendant contre son agression. On dit que Cicéron, son défenseur, troublé par la vue des soldats de Pompée et par les vociférations du peuple, ne s'était point élevé à la hauteur de son éloquence ordinaire. Lorsqu'il envoya sa harangue écrite à Milon, celui-ci, après l'avoir lue, lui répondit de Marseille : « Si vous aviez prononcé votre plaidoyer tel qu'il est écrit, je ne mangerais pas d'aussi bon poisson ici. » Il paraît que déjà, à cette époque, le *bouillabaisse* marseillais trouvait des appréciateurs, même chez les gastronomes de Rome.

Le tombeau de Glaucias, découvert en 1799, sous les débris de l'abbaye de Saint-Victor, mérite d'être men-

tionné. Le cippe porte une charmante inscription grecque de sept vers hexamètres et pentamètres.

On a rassemblé dans le musée d'autres tombeaux païens de différentes formes et de différents âges en pierre ou en marbre, couverts d'ornements et d'attributs variés des autels, des trépieds, des bornes milliaires servant de limites aux champs, des masques et fragments de statues, la plupart d'un fort beau travail.

On conserve aussi plusieurs monuments du Bas-Empire. Parmi les tombeaux chrétiens, on doit citer celui de Cassien. Il est en marbre : au milieu du bas-relief, on voit Jésus-Christ ayant à sa droite et à sa gauche saint Pierre et saint Paul, premiers titulaires du monastère des Cassianites. Un père et une mère viennent offrir à Cassien leur enfant pour le faire recevoir et élever dans son cloître. Telle est du moins l'explication qu'en donnait M. Fournier, moine de Saint-Victor, qui fut, au dix-huitième siècle, un des Marseillais les plus distingués par leur savoir.

On s'arrête encore devant un monolithe du plus beau granit, haut de 3 mètres sur 1 mètre et demi de large, qui

faisait partie d'un temple égyptien. Il servait probablement de niche ou de tabernacle à un animal sacré. Il fut envoyé au Musée, en 1825, par M. Drovetti, consul général de France en Egypte.

Parmi quelques autres curiosités archéologiques, se trouvent la première pierre de l'église des Capucins de cette ville, posée par la reine Catherine de Médicis et par Henri

d'Angoulême, grand-prieur de France, et une autre pierre monumentale, avec une inscription religieuse en l'honneur de Casaulx, en vers alexandrins, portant la date de 1594, le jour des Cendres (*Cineralium die 1594*). C'est probablement l'époque de l'érection de la maison de ce premier consul de Marseille, rasée en 1596, après qu'il eut été tué par Pierre de Libertat.

MORCEAU INÉDIT DE PERGOLESE.

CHANT.

Tre gior - ni son che Ni - na, Che Ni - na in

PIANO.

let - to se - ne Sta in, let - to se - ne Sta. il son - no l'as - sas

si - na, l'as - sas - sina; Sve - glia - te - la per pie - ta Sve glia te la per pie -

ta. È tim - pa - ni, cum - ba - li, ci - tar - ri, Sve - glia - te - mia ni

net - ta Sve - glia - te - mia ni - net - ta Ac cio non dor - ma più ac cio

non dor - ma più Sveglia-te - mia ni - net - ta Ni - - net - ta Ac-

cio non dor - ma più Ni - - netta, Ni - - netta, ac - cio non dor - ma

più Sve - glia - te - la per pie - ta sve - glia - - te la per pie - ta.

Procédés d'E. DIVERGER.

Pergolèse est un de ces artistes à qui il n'a été donné de dire que quelques mots dans l'art ; mais chacun de ces mots est exquis, exquis à la fois et par sa grâce propre, et par l'air de parenté qui le rattache aux œuvres parties de la même main. Les mélodies de Pergolèse forment dans leur ensemble une sorte de famille charmante, à la manière des groupes de l'Albane ; chacun des enfants qui les composent se distingue des autres et les rappelle. Nous ne voulons pas, à propos de ces quelques lignes de musique, refaire la biographie de Pergolèse ; mais qu'il nous soit permis d'éclaircir la nature de son talent par quelques mots sur sa vie, et de chercher dans ses chants le reflet de ses jours de douleur.

Pergolèse, né en 1704 à Casoria, dans le royaume de Naples, mourut dans cette même ville en 1737, à trente-trois ans, non, comme l'ont prétendu quelques biographes, empoisonné par un ennemi, mais miné par la maladie de poitrine qui le consumait depuis son enfance. Toute sa vie et tout son génie sont là. Comme Weber, comme Schubert, comme Millevoye, Pergolèse a le secret de ces accents profondément mélancoliques qui semblent n'appartenir qu'aux artistes condamnés à s'éteindre jeunes. On dirait que ce voisinage de la mort projette même sur leurs hymnes de joie une ombre de tristesse particulière ; chez eux le printemps même ressemble à l'automne. C'est ce caractère qui domine dans toutes les œuvres de Pergolèse, depuis son *Stabat mater*, que toute l'Europe admire et dont il écrivit la dernière mesure presque en rendant le dernier soupir, jusqu'à ce petit morceau que nous donnons ici. Malheureusement, l'accompagnement, qui est moderne, le dépare un peu ; mais la charmante statue grecque qu'on appelle le Joueur d'osselets ne serait pas moins un chef-d'œuvre si quelque sculpteur romain en avait refait la main brisée.

PLAISIRS DE LA LECTURE.

Qu'un livre amusant est une douce chose ! Tout en travaillant, et au plus rude de la besogne, je me dis : « Ce soir, je lirai le second volume de ***, » et cette seule pensée me fait sourire ; il me semble que ma peine diminue de moitié et que mon ardeur redouble. Le soir vient : tandis qu'après le repas, mon cher Pierre, tu as toujours hâte de laisser là femmes et enfants pour aller au cabaret ou à l'estaminet, je tire avec délices mon livre de la planche où il m'attend depuis la veille ; je m'assois carrément, commodément, près de la fenêtre ; j'ouvre à l'endroit marqué, et vogue l'imagination ! je me laisse conduire par mon auteur où il lui plaît. Si c'est un voyageur, je l'accompagne aux plages lointaines, j'observe les mœurs étrangères, je découvre des terres inconnues, je supporte bravement les tempêtes, je combats les sauvages, je savoure de nouveaux fruits, je m'égare dans des forêts vierges, je transporte des marchandises de Macao ou de Calcutta, je les échange, je trafique, et je reviens riche dans ma patrie pour y finir en paix mes jours ; tout cela, sans avoir remué dans mon vieux fauteuil de cuir. Est-ce un historien, un conteur ? C'est autre chose : il me transporte dans le monde intérieur, il me fait subir une sorte de métempsychose ; je passe dans l'âme d'un héros, d'un grand homme, et je fais avec lui de grandes actions ; ou bien je m'insinue gentiment dans le cœur de quelque bonne créature, et me voilà aussitôt heureux ou malheureux avec elle. Je subis toutes les vicissitudes de vingt ans d'existence... en une heure. Si c'est un poète, c'est encore un autre genre de plaisir. Il déroule sous mes yeux des paysages admirables, il m'entraîne dans des perspectives immenses ; ou bien il m'apprend à lire clairement dans les plus secrètes pages

de mon âme, il m'explique en termes charmants ce que j'ai souvent éprouvé : plaisirs, peines, regrets, espoirs ; jusque là, je croyais être le seul à les avoir connus. Il me pénètre d'une douce et pure émotion, d'une sensibilité bienfaisante ; je me sens meilleur, plus élevé ; autour de moi, il n'y a plus ni pauvreté ni souci ; mon pauvre intérieur, éclairé par la poésie, me paraît aussi beau qu'un palais. — Père, tu pleures ? — Père, tu ris ? — Mes chers enfants se pressent contre mes genoux en levant vers moi leurs regards curieux ; je sens la figure de ma femme qui se penche et effleure la mienne ; je lis à haute voix le passage qui m'a touché ou égayé. Quelquefois on veut que je continue, et de chapitre en chapitre, de vers en vers, la lecture se poursuit ; la nuit descend lentement sur les pages sans qu'on s'en aperçoive, sans qu'on ait éprouvé un moment d'ennui ; le livre est fermé, on écoute, on rêve encore. Il semble que nous nous aimions et que nous nous comprenions mieux qu'auparavant ; un honnête plaisir pris en commun ajoute à l'estime, à la tendresse que l'on a les uns pour les autres. — Oui, Pierre, c'est la vérité ; ne prends pas ton air goguenard et cache ta bouteille ; quand elle est buë, il ne t'en reste rien... qu'un mal de tête, et de plus, tu as de moins quelque argent dans ton gousset. Mon livre m'enivre aussi, mais d'une si charmante ivresse ! la tienne est trouble et parfois se change en colère : mon livre répand le bonheur et le contentement autour de moi ; il me fait aimer ma famille, mon chez moi ; puis il me reste, et je me réjouis à la pensée que je le relirai un jour, sûr d'y trouver encore du plaisir quand je l'aurai un peu oublié. — Et quoi que tu dises, les livres intéressants ne sont pas si rares ; la vie d'un centenaire ne suffirait pas à les lire tous. Imagine-toi qu'il y a des milliers d'années que des hommes d'esprit et de génie en écrivent de toutes sortes ; ton vin le plus vieux est bien jeune auprès de tout cela. J'ai connu tes plaisirs ; tu ignores les miens.

Comme il faut être.

HENRI ESTIENNE ET LE TRÉSORIER DE HENRI III.

Le journal de l'Etoile rapporte relativement à Henri Estienne une anecdote fort peu connue et qui, nous le croyons, n'a été mentionnée par aucun des biographes de ce célèbre imprimeur. Elle servira à montrer comment l'on administrait à cette époque les finances de l'État.

« En 1585, Henri Estienne étant venu de Genève à Paris, et le roy lui ayant donné mil escus pour le livre qu'il avait fait de *la Préexcellence du langage françois*, il y eut un trésorier qui en voyant son brevet expédié, lui en voulut donner six cens escus tout comptant, lesquels il refusa, lui en offrant cinquante escus. De quoi le dit trésorier se moquant, lui dit qu'il voioit bien qu'il ne sçavoit ce que c'estoit que de finances, et le laissa là, après lui avoir dit qu'il reviendrait encores à l'offre qu'on lui avoit faite, mais qu'il ne la retrouveroit pas ; comme il advint : car ayant bien couru partout et essayé par tous moïens de s'en faire paier et offert jusques à deux et trois cents escus, enfin fust contraint de revenir à son homme, auquel il offrist les quatre cents escus pour en estre païé ; mais l'autre en se riant lui répondit que ceste marchandise là n'alloit pas comme celle de ses livres, et que de ses mil escus il ne lui en eust pas voulu donner cent escus, comme en fus, après avoir bien tracassé et offert plus de la moitié pour avoir l'autre, il perdit le tout et n'en eust rien, le bruit de la guerre contre ceux de sa religion courant partout, et lui étant forcé à cause de l'édit de reprendre le chemin de son pays. »

A Monsieur le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Je vous envoie à tout hasard un petit croquis du presbytère et de l'église de Bolleville. Je n'ai pu me défendre, en traversant dernièrement ce village, d'une certaine émotion, lorsque je suis venu à songer que dans cette humble et tranquille retraite s'étaient accomplis tant de beaux travaux, et j'ai pensé que cette même vue, en la transmettant à vos lecteurs, serait de nature à bien compléter les leçons de modestie qui émanent de la vie de Richard Simon (1). Vous avez souvent donné l'exemple dans votre recueil de faire connaître les hommes, non seulement par les traits de leur visage, mais par le tableau des lieux qu'ils ont habités, et dont l'aperçu contribue, en effet, très vivement à nous faire pénétrer dans la connaissance familière de leur existence. C'est sur ce précédent que je m'appuie pour la communication que je prends la liberté de vous adresser, et qui, dans le cas présent, est peut-être d'autant mieux justifiée qu'il n'existe, que je sache, aucun portrait de l'illustre érudit. En tout cas, je puis vous promettre que ce petit dessin, si vous lui faites accueil, plaira sûrement beaucoup, non seulement en France, à



(Vue du Presbytère et de l'Eglise de Bolleville, département de la Seine-Inférieure.)

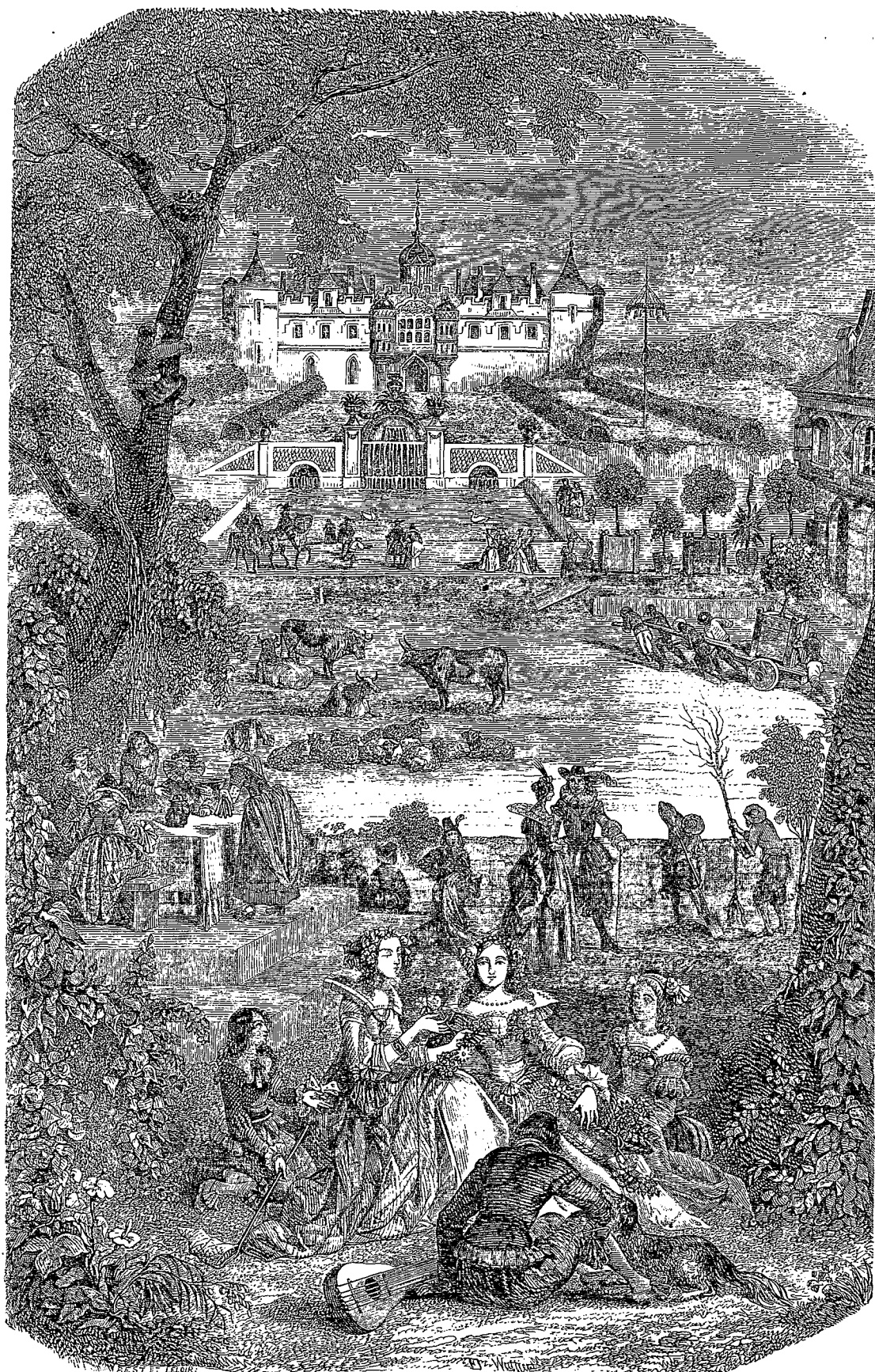
tous ceux qui connaissent Richard Simon, mais en Allemagne, où son nom est unanimement reçu dans toutes les universités pour celui d'une de nos gloires nationales.

Agréez, etc.

(1) Voy. sur Richard Simon, p. 146 et 222.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LA BELLE SAISON.



(Composition et dessin d'Édouard Wattier.)

La nature est mère de l'égalité entre les hommes. L'esprit de raison qui l'anime éclate en cela comme en tout ce qu'elle fait, et l'on ne peut assez admirer la sagesse avec laquelle elle donne aux hommes des goûts proportionnés à

leurs différentes conditions afin que chacun ait son genre de bonheur.

L'habitant des campagnes, obligé de travailler pour vivre, n'a pas le temps de se créer des objets de plaisirs ; mais comme il a le goût des choses simples, son âme est ouverte au sentiment des biens que la nature met d'elle-même à notre portée et qui n'ont pas l'inconvénient de ceux que notre fantaisie invente ; lesquels ne nous plaisent ordinairement que dans le moment de leur première nouveauté, après quoi on y devient indifférent et l'on en désire d'autres, parce que la fantaisie est inconstante. Le goût des biens naturels, ayant plus de stabilité, convient dans la condition de l'homme qui n'a pas le loisir d'être inconstant. La nature qui les produit, nous les rend toujours nouveaux : à mesure qu'elle les fait renaître, elle renouvelle en nous le plaisir d'en jouir : on ne s'en lasse jamais.

La belle saison appelle le cultivateur aux champs. Il fait doux, le ciel est pur ; les ruisseaux recommencent à couler en murmurant du pied des montagnes ; les premières fleurs sont venues sur le bord des chemins. On entend les oiseaux chanter dans les bois sous les feuilles nouvelles. L'air est rempli du bourdonnement de mille insectes joyeux qui viennent de renaître. Cette vive douceur du temps qui dans la jeunesse de l'année redonne la vie à toutes les choses, qui excite la venue des plantes, qui réveille les concerts des oiseaux, qui sème les campagnes d'insectes ailés et de papillons, fleurs de l'air, anime aussi les hommes à l'ouvrage, et leur rend le travail agréable.

On attelle les bœufs à la charrue pour aller labourer les champs où l'on sèmera le blé. C'est l'ouvrage du père de famille et de ses fils. Les femmes sont occupées au village à faire les jardins. La mère, qui connaît le vrai prix des choses, prend soin des plantes utiles pour le ménage ; la jeune fille aide à sa mère, mais elle réserve de la place pour quelques fleurs, pour des violettes le long de la haie, pour des marguerites en bordure des deux côtés des allées, pour des œillets de distance en distance parmi les marguerites. L'été elle viendra les arroser le matin et le soir. Le dimanche, sa toilette finie, elle y cueillera un bouquet pour l'ajouter à sa simple parure. Sa mère la voyant dans cette occupation se rappellera ses jeunes années, et sera touchée de ce souvenir. La vieillesse des parents refléurit dans la jeunesse de leurs fils et de leurs filles.

Les troupeaux sont ramenés aux pâturages. Les bergers les conduisent dans les clairières des bois, le long des lacs au fond des vallées désertes. Leur vie passée dans les champs est un continuel entretien avec la nature qui leur apprend ses secrets sans qu'ils aient besoin d'étude. En regardant paître leur troupeau, ils s'instruisent de ses instincts ; ils connaissent bientôt les pâturages préférés, les frais ruisseaux, les endroits abrités qui lui plaisent. Les propriétés des plantes ne leur sont pas cachées : ils distinguent les moments de leur naissance, les lieux favorables pour qu'elles se développent heureusement : celles qui aiment le bord des eaux, celles qui viennent mieux sur le penchant aride des collines, celles qui croissent plutôt à l'ombre, dans le fond humide des plaines. La forêt n'a pas de mystères pour eux : ils y connaissent les sentiers perdus, la grotte fraîche pour l'été, la source cachée sous le feuillage, les places où viennent les fraises, celles des framboisiers ; ils savent sur quels arbres les différentes espèces d'oiseaux aiment à suspendre leurs nids. Il n'arrive point de changement dans la température qu'ils ne l'aient pressenti à l'avance. Le cours des astres, la direction des vents, les habitudes des saisons, les signes annonçant le calme ou l'orage leur sont connus ; ils peuvent fixer la durée de la pluie et du beau temps. Ils se servent de ces connaissances pour rassembler leur troupeau sous un abri

ou le laisser épars dans la plaine. La solitude, le silence des lieux, la méditation des choses de la nature les rend graves et réfléchis. Leurs chants, que l'on entend de loin dans les bois, dans les pâturages déserts, remplissent l'âme d'une mélancolie douce et d'un sentiment sérieux.

Cependant les herbes sont déjà hautes dans la prairie. La bonne odeur qu'elles répandent au loin annonce qu'elles sont à leur maturité, et qu'il est temps de les couper. On part dès le point du jour : les hommes avec la faux sur l'épaule, les femmes avec le rateau. L'herbe est coupée et étendue sur le sol pour qu'elle sèche à l'air et au soleil. Lorsqu'il est près de midi, dîner est apporté de la maison. La prairie est traversée par un ruisseau qu'ombragent des saules. C'est là que l'on va s'asseoir en cercle. Après la bénédiction du pain par le père de famille, les joyeux propos commencent. La gaieté de tous les convives anime le repas, et donne du goût aux mets simples qui le composent. Le dîner fini, chacun choisit sa place, et va se reposer sous l'ombre des saules, en attendant l'heure de reprendre le travail. Parmi les autres ouvriers, le jeune homme ne goûte pas le repos. Le printemps venu, son cœur s'est ouvert à des sentiments nouveaux, il en est tout rempli et ne les peut contenir ; il s'en va seul à l'écart, et chante quelque douce chanson qu'il compose sur un air connu en allant et venant le long de la haie fleurie. La poésie est une fleur des champs que l'on cultive à la ville, mais qui naît au village. On se remet au travail jusqu'à la nuit. Alors le foin est chargé sur une voiture qui a été amenée du village, et l'on quitte le champ où l'on a passé la journée. Le soleil s'est couché derrière les montagnes ; à l'horizon opposé la lune commence à se montrer dans le ciel bleu ; la vive clarté de ses rayons blanchit le haut des monts, les sommets des arbres, le clocher et la façade des maisons du village. Du côté où elle s'est levée le vallon est dans l'ombre, l'autre côté est éclairé de sa lumière. Aucun souffle de vent ne trouble l'espace. On voit la fumée qui monte des cheminées s'élever en colonnes droites dans l'air pur. C'est l'heure où tout est silencieux dans la nature, les eaux, les bois, la campagne. On n'entend que le bruit des chars gémissants dans les chemins creux, les pas des travailleurs qui les suivent, leurs chants et ceux des bergers qui reviennent des pâturages : ces chants qui semblent se répondre des différents points de la vallée s'épandent en notes sonores dans les airs avec les bonnes odeurs qui s'élèvent des prairies.

Il faudrait dire maintenant les moissons, la récolte des fruits en automne, les fêtes du dimanche, les promenades au bois pendant la journée, les danses le soir sous l'auvent des maisons. Beautés et harmonie de la nature, simplicité des mœurs, occupations douces de la vie des champs, vous donnez au pauvre des plaisirs qui embellissent son humble existence, qui le rendent heureux dans sa pauvreté.

Le riche n'est pas insensible aux beautés simples de la nature ; mais son esprit exercé dans le loisir a aussi des goûts que cette simplicité ne satisfait pas. Les plus beaux lieux ne contentent pas sa vue s'il n'y retrouve les règles et les délicatesses de l'art. Lorsqu'il quitte la ville pour venir habiter la campagne, il veut voir régner dans ses jardins la belle symétrie à laquelle ses yeux sont habitués. Il charge le jardinier de donner ses dessins, et tout prend un aspect nouveau autour de sa demeure. Les arbres apprennent à joindre leurs branches pour former des berceaux d'une courbure parfaite ; les eaux à se resserrer dans des réservoirs, à couler dans des canaux réguliers, à s'élever en jets brillants. Des lignes, des ronds, des figures diverses tracées au cordeau marquent la place des fleurs ; l'herbe doit croître dans les carrés de gazon et ne peut pas se montrer dans les allées réservées aux promenades. L'ordre succède partout au désordre ; au lieu de la

liberté et de la force de la nature poussant ses productions en apparence à l'aventure et avec une variété confuse, on voit cette liberté et cette force aussi vives, aussi fécondes, mais soumises à une règle qui les dirige sans les tourmenter par la contrainte. La nature se prête avec docilité à prendre toutes les formes sous la main de l'homme. Dieu qui a produit la terre pour qu'elle soit notre séjour agréable a mis dans son sein une disposition à recevoir tous les changements qu'il nous plaît d'y faire.

Chaque année, au retour de la belle saison, lorsque la nature a renouvelé les jardins et que l'ordre y a été remis après l'hiver, le maître de ces lieux charmants vient jouir de son ouvrage. Il invite le beau monde du voisinage à visiter sa demeure qui devient le rendez-vous des compagnies élégantes. Il conduit ses hôtes dans les jardins pour leur en faire les honneurs. Les uns se promènent en causant sur le bord des pièces d'eau, le long des belles avenues bordées de fleurs; d'autres s'assoient à l'ombre des arbres et unissent les plaisirs de la nature avec ceux de l'esprit. On voit le ciel, la verdure des bois, la variété des fleurs, les jets d'eau perpétuels; on a la lecture, la musique, les collations exquises, les toilettes élégantes, les belles manières, les grâces et la politesse de la conversation dans une société choisie.

LE NOUVEAU-MEXIQUE.

L'une des provinces les moins connues et les plus curieuses de cette immense et merveilleuse contrée de l'Amérique, visitée par tant de voyageurs, dépeinte en tant de livres, est celle que l'on désigne sous le nom de Nouveau-Mexique, par une allusion historique à cette magnifique partie du Mexique, conquise plus tôt par les Espagnols, et rapprochée plus promptement de la civilisation européenne.

Plusieurs écrivains français, et entre autres l'abbé Raynal, ont parlé en termes pompeux de cette province qu'ils appelaient l'empire du Nouveau-Mexique, de son étendue, de ses richesses. Le fait est que ce district, décoré, par des géographes trop faciles, d'un nom trop imposant, n'a, sur une longueur de 170 lieues, qu'une largeur de 40 lieues. A le voir sur la carte par cette latitude de 30 à 40 degrés qui implique un ciel si chaud et un sol si fécond; à le voir au milieu des Etats animés qui l'environnent, on pourrait le croire doué de tous les dons de la nature, et vivifié déjà par le mouvement de la civilisation. Au nord et à l'est, ce district est borné par les provinces-Unies, au sud par le Texas, à l'ouest par la Haute-Californie; mais il est de toutes parts entouré de hautes montagnes et de prairies sauvages qui l'isolent au sein de la contrée américaine, comme une île jetée au milieu des vagues de l'Océan. De là, son caractère distinct, étrange, d'autant plus étrange que tout ce qui l'avoisine tend de jour en jour à s'assimiler davantage les mœurs et les lois de nos régions européennes.

Le climat du Nouveau-Mexique est d'une salubrité rare. « Nulle part peut-être, dit M. Gregg, qui a habité ce pays pendant neuf années, qui l'a parcouru dans toute son étendue, et qui vient de le décrire dans un livre extrêmement intéressant (1), nulle part peut-être l'atmosphère n'est plus pure. Il n'y a là, en été, point de chaleurs excessives, et en hiver on n'éprouve point de brusques changements de température. » M. de Humboldt a commis une notable erreur en disant que le *rio del Norte*, qui sillonne cette contrée, était parfois couvert d'une glace si épaisse qu'on pouvait le traverser avec des chevaux et des voitures. On n'a jamais vu de glace sur cette onde mexicaine. Le malheur est que

ce fameux fleuve, désigné aussi parfois sous le nom de *rio Grande* et de *rio Bravo*, est en certains endroits si faible que les légers canots indiens peuvent à peine en suivre le cours.

On raconte qu'il y avait jadis sur cette terre du Nouveau-Mexique de riches mines d'or, et que les Indiens, irrités de la cupidité des Espagnols, en ont si bien caché les traces et les indices, qu'on ne peut plus aujourd'hui les retrouver. On ne creuse plus aujourd'hui que quelques unes, dont le produit est peu considérable. Le district où sont situées ces mines s'appelle *el placer* (le plaisir). Les pauvres gens, condamnés à arracher, à fouiller les entrailles du sol pour satisfaire à l'insatiable avidité de leurs maîtres, ont donné à ce même district un autre nom; ils l'appellent *el real de Dolores* (le quartier des Douleurs).

Le sol du Nouveau-Mexique est parsemé de vignes, d'arbres fruitiers, de plants de tabac, de cotonniers, de champs de blés. Evidemment, on pourrait en retirer d'abondantes récoltes, mais ses habitants ne savent pas le cultiver. Leur indolence naturelle entrave parmi eux toute espèce de progrès, et il n'y a pas, dit M. Gregg, une région civilisée du globe où les idées d'arts et sciences soient aussi arriérées que dans ce pays. Quiconque a appris dans une école à lire et à écrire, peut être considéré comme un personnage fort instruit. L'éducation élémentaire ne s'élève pas même jusqu'aux premières questions de l'arithmétique.

Toute cette population ignorante, inactive, ne s'accroît que très lentement; elle ne s'élève pas, si l'on en excepte les tribus sauvages, à plus de 70 000 âmes. Santa-Fé, capitale de la province, n'est qu'une ville de 6 000 âmes, mal bâtie et traversée par des rues qui ressemblent à des chemins vicinaux.

Il n'y a pas plus de quarante ans que des communications directes, régulières, ont été établies à travers le dangereux désert des prairies, entre cette capitale de la province mexicaine et les Etats-Unis. C'est un créole français, nommé Lalande, qui, le premier, osa tenter cette dangereuse entreprise. Arrivé à Santa-Fé, il s'y acquit une grande considération. Les récits du capitaine Pike, qui, quelques années après, traversa la même contrée, engagèrent plusieurs négociants américains à essayer une spéculation commerciale dans ces lieux privés de toutes les ressources de l'industrie. Mais ils échouèrent complètement dans leur entreprise, et ne voulurent point la recommencer.

En 1822, une nouvelle caravane commerciale se forma sous la direction du capitaine Buknell, qui avait déjà exploré avec une courageuse escorte les sauvages prairies. Buknell partit au mois de juin du Missouri avec une trentaine d'hommes et diverses marchandises d'une valeur de 50 000 dollars (250 000 francs). Il se lança intrépidement à travers les plaines arides, n'ayant pour se guider dans l'espace désert qu'une boussole et les étoiles. Bientôt il se trouva dans une effroyable disette d'eau; point de sources nulle part, et point de pluie; de tous côtés, la plaine sèche et le ciel sans nuage. Les malheureux voyageurs en furent réduits à tuer leurs chiens et à fendre les oreilles de leurs mulets pour humecter leurs lèvres avec le sang qui en décollait. Mais ce remède funeste ne faisait qu'augmenter leur soif et enflammer leur palais, et les pauvres gens, torturés par la soif, couraient à l'aventure avec une sorte de frénésie, cherchant de côté et d'autre, et cherchant vainement une goutte de rosée, une plante rafraîchissante. A tout instant une illusion fatale trompait, fascinait leurs regards et leur donnait le *supplice de Tantale*. Le mirage, ce désolant prestige du désert, présentait à leurs yeux éblouis des rivières ondulantes, des lacs étincelants. Ils se précipitaient avec des transports de joie vers cette apparence chimérique, et ne voyaient autour d'eux que la même terre silencieuse, le même sable aride. Désespérant d'atteindre les bancs de Limarra, ils résolurent de diriger leur

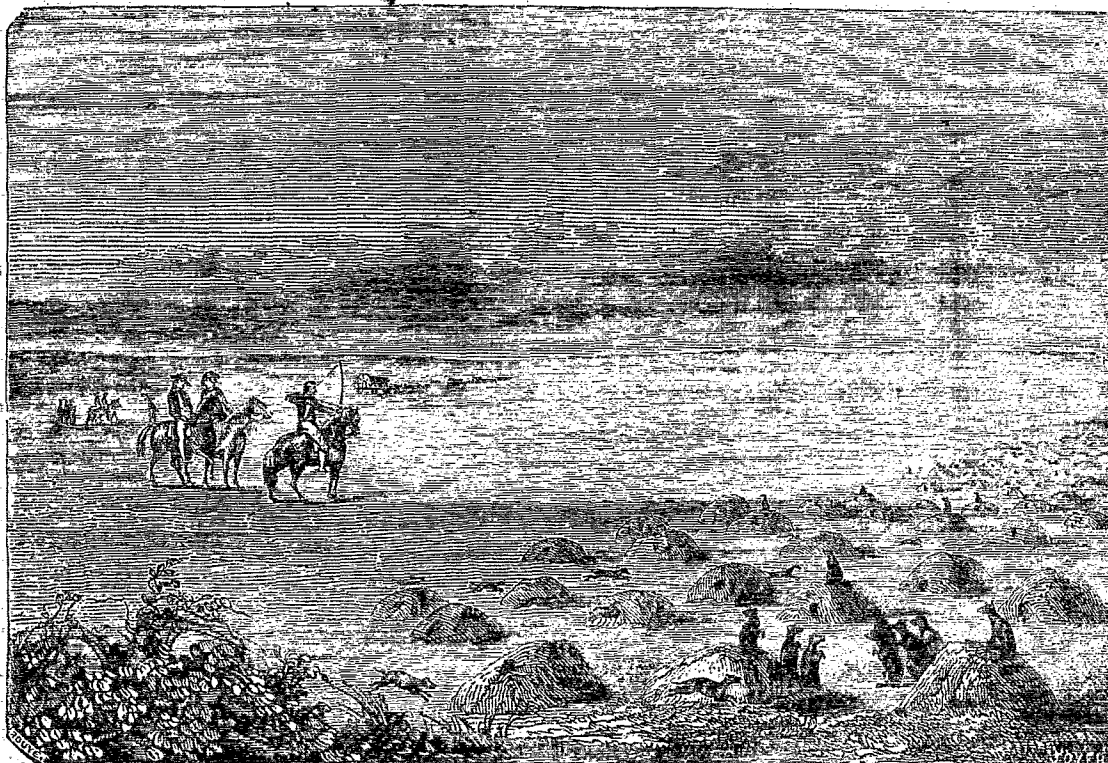
(1) Commerce of the prairies, 2 vol. in-12. New-York, 1844.

marche vers les rives de l'Arkansas, et au moment où ils étaient près de succomber à leur langueur, ils rencontrèrent par un hasard providentiel un buffle qui venait précisément de la rivière, l'estomac plein d'eau. Ils l'ouvrirent aussitôt et burent avec avidité la petite provision contenue dans ses entrailles. Ce secours inespéré donna aux plus vigoureux de la troupe la force d'arriver jusqu'à la rivière et de revenir en aide à leurs compagnons épuisés. La caravane, après cet affreux trajet, atteignit enfin Tars et Santa-Fé, but de son expédition.

D'autres dangers non moins redoutables ont pendant plusieurs années menacé ceux qui s'aventuraient dans ces lointains parages : c'étaient les hordes d'Indiens nomades

qui attendaient l'arrivée des voyageurs, les poursuivaient, les harcelaient, et parfois leur livraient un combat acharné. Fatigués de ces luttes incessantes, les négociants obtinrent enfin du gouvernement des États-Unis une escorte imposante. La caravane américaine, qui partit en 1829 pour Santa-Fé, était accompagnée de trois compagnies d'infanterie et d'une compagnie de tirailleurs, et depuis on a encore été obligé d'augmenter cette escorte.

Les caravanes partent ordinairement vers le milieu de mai, et se composent d'une trentaine de larges chariots, chargés surtout d'étoffes de coton, d'ustensiles de ménage et d'autres denrées industrielles. Chaque chariot est attelé de huit bœufs ou de huit mules, et tous ceux qui font



(Nouveau-Mexique. — La ville des Chiens.)

partie de l'expédition doivent être suffisamment pourvus de provisions. Il s'agit de franchir un espace d'environ 1300 kilomètres à travers des plaines sablonneuses, arides, coupées çà et là par quelques collines plus arides encore, dépourvues de toute espèce de refuge et traversées seulement par des tribus sauvages dont on n'a rien de bon à attendre.

Les chariots cheminent lentement sur quatre lignes, entourés des gens de l'escorte qui ont l'œil et l'oreille aux aguets, afin d'éviter toute surprise. On fait plusieurs haltes dans le cours de la journée, et l'on campe chaque soir en prenant les précautions nécessaires pour n'être point surpris la nuit en défaut par quelques troupes d'Indiens.

Lorsqu'après ce long voyage, inquiété par tant de périls, et soumis à tant de privations de toute sorte, la troupe marchande, soutenue dans ses fatigues par l'ardent amour du gain, arrive enfin à Santa-Fé, c'est un vrai triomphe et une vraie fête ; de tous côtés on entend retentir dans la ville l'heureuse nouvelle : *los Americanos! los carros! la entrava di la caravane!* (les Américains! les chariots! l'entrée de la caravane). Et gens du peuple, artisans, bourgeois courent au-devant de la cohorte ambulante. Pour les uns, c'est une occasion de lucre attendue impatiemment ; pour d'autres, une étoffe nouvelle, un meuble, quelques livres peut-être ; pour tous, le merveilleux aspect

de l'industrie moderne dans une contrée où la plupart des œuvres de cette industrie peuvent être considérées encore comme de féeriques productions.

Les voitures sont conduites, à travers la foule curieuse, à la maison des douanes, où l'on perçoit sur toutes les marchandises qu'elles ont si péniblement transportées un droit énorme de cent pour cent. Tandis que les employés du fisc procèdent à leur longue opération, les charretiers, les jeunes gens de la caravane s'en vont sur la place publique danser le fandango avec les Mexicains, et les marchands commencent leur négoce à l'aide des interprètes jurés.

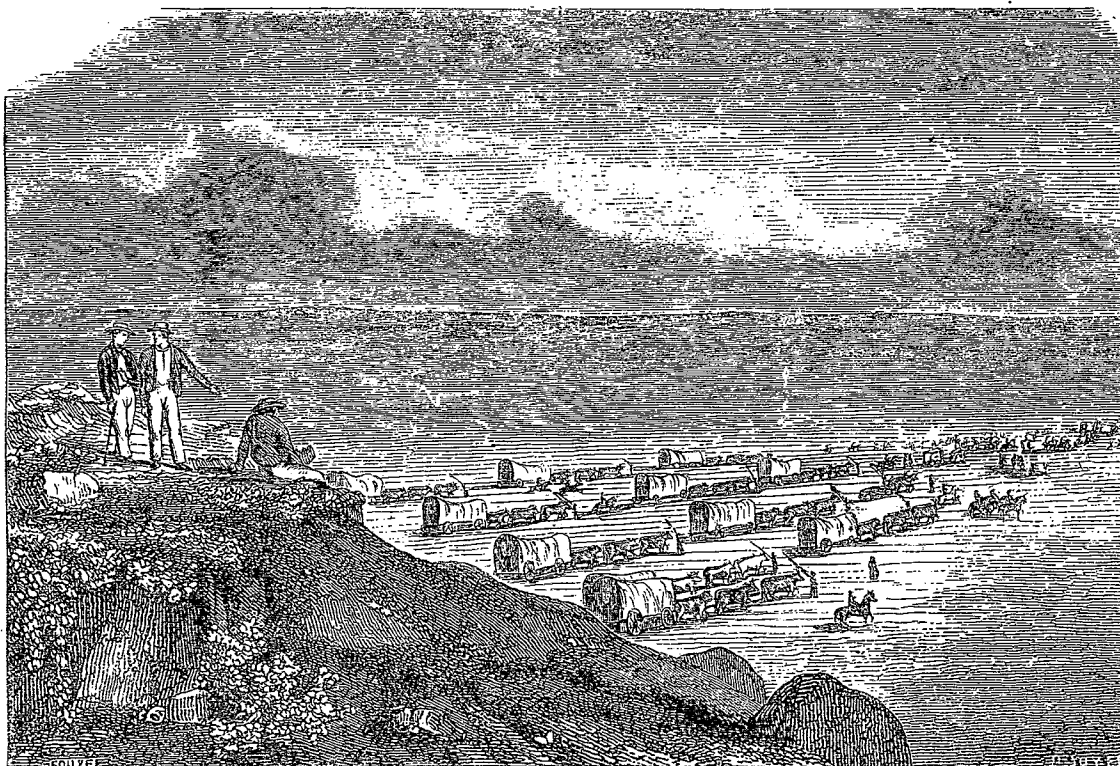
Pendant plusieurs semaines, toute la paisible cité de Santa-Fé est dans une agitation extraordinaire ; on ne parle que de la caravane, des divers incidents de son voyage, des denrées qu'elle répand dans chaque maison. Vers l'automne, les marchands se remettent en route remportant pour prix de leur cargaison des peaux de buffle, des balles de laine, de la poudre d'or et des lingots d'argent. Ils emmènent aussi de Santa-Fé des troupes d'ânes et de mulets. Le pays ne leur offre point d'autres denrées ; et d'ailleurs ils ne pourraient prendre un lourd chargement. L'approche de l'hiver les oblige à s'en retourner dans leur pays en toute hâte, et cette fois, ils traversent ordinairement en quarante jours le désert qui les sépare des États-Unis.

Ces immenses déserts américains ont été souvent visités, au moins en partie, par les voyageurs, et dans plusieurs de ses romans, Cooper les a dépeints d'une façon saisissante. Mais ici la réalité est plus étrange encore que le roman. Qu'on se figure entre les Montagnes rocheuses et le Texas un espace de plus de 150 000 lieues carrées, uni, dans sa plus grande étendue, comme un lac, coupé çà et là seulement par quelques élévations de terrain, sillonné par des rivières dont une seule, le Missouri, est complètement navigable. Les bords de ces rivières sont parés d'une riante et forte végétation. On y trouve des arbres fruitiers, et le chêne majestueux, et le bois flexible et dur, appelé bois à arc. Des tapis de fleurs ornent ces

rives attrayantes pendant la plus grande partie de l'année.

Mais plus loin, on ne voit plus que des plaines arides, sablonneuses, dépourvues d'arbres et d'eau, couvertes seulement çà et là de verts pâturages.

Là paissent par centaines les troupeaux de buffles à la puissante encolure, aux cornes noires cachées sous des touffes de longs poils, et le cheval sauvage impétueux, superbe comme le cheval de Job. Là on entend, le soir, retentir dans le silence du désert les cris féroces du jackal, les hurlements du loup gris et les mugissements de l'ours. Parmi les animaux qui peuplent les prairies, il faut signaler encore l'antilope rapide et l'hyène, le bighorn, renommé pour sa chair savoureuse, le lézard à cornes, qui



(Caravanes mexicaines dans les prairies.)

n'a besoin d'aucune boisson, et peut passer des mois entiers sans prendre aucun aliment; puis le chien des prairies (1). Ces animaux se trouvent par milliers dans certains districts, et en creusant leurs terriers soulèvent sur plusieurs lignes régulières parallèles, des tertres qui donnent à leurs habitations l'apparence de tentes et d'un campement en miniature.

« En arrivant, dit M. Gregg, près d'un de leurs villages, on voit ces chiens errant dans les rues, s'en allant en société d'une demeure à l'autre, quelques uns broutant l'herbe fraîche, d'autres réunis sur la place publique comme pour tenir conseil; d'autres rêvant comme des philosophes sur le seuil de leur habitation. Mais dès que l'un d'eux aperçoit une caravane, il donne par des glapissements aigus le signal du danger, et toute la colonie se précipite aussitôt dans ses réduits souterrains, qui sont creusés à une telle profondeur qu'on ne peut y pénétrer. »

Dans ces tristes prairies, pas une maison humaine, pas un refuge de paix ne réjouit les regards inquiets du voyageur. L'aride désert n'est traversé que par les hordes d'Indiens qui poursuivent le cheval sauvage, le buffle, l'élan, tantôt avec le *lazzo* qu'ils lancent sur leur proie

avec une adresse merveilleuse, tantôt avec des arcs ou des armes à feu.

FRÉDÉRIC RUCKERT.

Frédéric Rückert est né en 1789; il est professeur des langues orientales à Erlangen, université bavaroise. C'est le poète qui manie la langue allemande avec le plus d'habileté, de facilité et de liberté.

Il a composé huit volumes de *Poésies diverses*; une *Vie de Jésus*, en vers, d'après les quatre évangélistes; les *Métamorphoses* d'Abou-Seïd, imitation des *Makamat* de Hariri; la *Sagesse des Brahmanes* (poésies gnomiques indiennes); *Nal et Damajanti*; et une foule d'autres traductions des littératures arabe et persane.

En 1812, il se distingua parmi les poètes patriotes, et composa une série de *Sonnets cuirassés* (Geharnischte Sonette) qui eurent un immense succès.

Voici l'une de ses *Orientales*: elle est intitulée *Chidher*.

Écoutons Chidher, l'homme à l'éternelle jeunesse:

« Je passais sous les murs d'une ville;

Un jardinier cueillait des fruits.

Je demandai depuis quand la ville était là.

Il me dit, en continuant sa récolte:

(1) Voy. Table alphabétique et méthodique des dix premières années, MARMOTTES.

La ville a toujours existé,
Elle existera toujours.

Et après cinq cents années,
Je repassai par le même chemin.

Il n'y avait plus vestige de la cité;
Un berger solitaire jouait du chalumeau,
Et ses brebis paissaient autour de lui.
Je demandai depuis quand la ville n'était plus.
Il me dit, en continuant ses accords:
Une plante verdit quand l'autre meurt;
Ce gazon a toujours nourri mes brebis.

Et après cinq cents années,
Je repassai par le même chemin.

Les eaux de la mer couvraient l'espace,
Un pêcheur y jetait ses filets;
Et comme il se reposait de son rude travail,
Je lui demandai depuis quand la mer baignait ce rivage.
Il dit, en souriant de ma question:
Depuis que grondent les flots de l'Océan,
On a toujours pêché dans ce port.

Et après cinq cents années,
Je repassai par le même chemin.

Je vis une forêt ombrager la terre,
Je vis un ermite et sa demeure;
Un tronc tombait sous sa cognée.
Je demandai quel âge avaient ces bois.
Il dit: Cet asile est éternel;
Je l'ai toujours habité,
Et toujours j'ai vu croître ces arbres.

Et après cinq cents années,
Je repassai par le même chemin.

Une nouvelle ville s'était élevée;
Les voix du peuple emplissaient le marché.
Je demandai depuis quand la ville était bâtie;
Où étaient la forêt, et la mer, et le chalumeau.
Tous oïrent sans m'écouter:
Ce qui est ici a toujours été,
Et cela durera toujours.

Mais après cinq cents années
Je repasserai par le même chemin.

PARTICULARITÉ RELATIVE AU RELIEUR DE LA CHAMBRE DES COMPTES.

Pasquier, au liv. II, ch. 5 de ses *Recherches*, rapporte que la chambre des comptes avait un relieur attitré, lequel était obligé, avant d'entrer en fonctions, de jurer qu'il ne savait pas lire, dans la crainte qu'il ne pénétrât les secrets de la compagnie. Voici à l'appui de cette assertion un document authentique.

« Du lundy *** juillet 1492. — Après ce que Guillaume Ogier a requis à messieurs (de la chambre des comptes) estre receut relieur des comptes, livres et registres de la chambre de céans au lieu de fen Eustace d'Angonville naguères décédé, et qu'il a dit et affirmé par serment qu'il ne scet (sait) lire ne escrire, ce que le relieur de ladite chambre ne doit savoir, il y a esté receu par mesdits sieurs, et en a fait le serment accoustumé, à la charge toutes voyes que s'il est trouvé cy après sçavoir lire ou escrire, il en sera osté et mis un autre en son lieu. »

Cet exemple de la nécessité de faire preuve d'ignorance pour obtenir un emploi honnête et lucratif est peut-être unique dans l'histoire. Du reste, on peut dire que la chambre des comptes avait trouvé là une pauvre garantie contre l'indiscrétion.

PRIX DES TABLEAUX DE JOSEPH VERNET.

Il est curieux de comparer les prix des tableaux à diverses époques. On voit dans l'extrait suivant quels

étaient ceux des marines de Joseph Vernet, alors que cet artiste était arrivé à sa plus haute célébrité. Ils sont au-dessous de ce que l'on peut offrir aujourd'hui à des paysagistes de beaucoup inférieurs à Vernet.

« ... Si l'on veut savoir le prix ordinaire de mes tableaux, le voici: de 4 pieds de large sur 2 et demi ou 3 de haut, 1 500 fr. chaque. De 3 pieds, et la hauteur en proportion, 1 200 fr. De 2 pieds et demi, 1 000 fr.; de 2 pieds, 800 fr.; de 18 pouces, 600 fr., et plus grands ou plus petits; mais il est bon de dire que je fais beaucoup mieux quand je travaille en grand. » (6 mai 1765. Lettre de Joseph Vernet à M. de Marigny, intendant de la maison du roi sous Louis XV.)

MARIAGES CHRÉTIENS DES PRINCES BARBARES.

Il s'en faut que le mariage de Clovis avec une chrétienne, demeuré si fameux par ses conséquences, soit un accident isolé dans l'histoire des peuples barbares. Les mariages mixtes, surtout chez les souverains, ont été un des plus puissants moyens dont l'Eglise se soit servie pour l'extinction du paganisme germanique, après le renouvellement de l'Europe par les hordes du Nord. Les femmes sont devenues ainsi des missionnaires actifs, et d'autant plus efficaces que leur influence était plus remplie de soumission et de tendresse. On doit à l'abbé Du Camps, l'un des érudits du dix-septième siècle les plus appliqués à notre histoire nationale, un relevé intéressant des princesses de France, qui ont été données en mariage à des princes hérétiques ou païens. Nous en tirerons ici quelques faits.

Clotilde, en consentant à épouser, malgré la ferveur de sa foi, un prince barbare, n'avait fait que suivre l'exemple que lui avait donné sa grand-mère. Celle-ci, nommée Carétène, avait épousé le roi des Bourguignons, nommé Gondicaire, et sectateur d'Arius comme ses sujets. Moins heureuse que sa petite-fille, Carétène ne put rien sur la religion de son époux, et ses sollicitations n'empêchèrent point ses enfants de demeurer dans l'arianisme comme leur père. Sa vie dut être pleine d'angoisses et de douleurs. Gondebaud, l'aîné de ses fils, se plongea dans toutes les horreurs du fratricide: il fit mettre à mort son frère Chilpéric avec sa belle-sœur. Les deux filles de Chilpéric, retenues à la cour du meurtrier de leur père, furent amenées à la foi chrétienne par leur grand-mère qui s'y trouvait aussi. L'une de ces jeunes princesses était Clotilde: il lui fallut sans doute du courage pour épouser un barbare. Carétène mourut en 506, et fut enterrée à Lyon, dans l'église de Saint-Michel, qu'elle avait fait bâtir.

Clovis, en quittant la religion de ses pères à l'instigation de sa femme, entraîna à sa suite deux de ses sœurs, Alboflède et Lantilde, qui furent baptisées avec lui. Cette dernière fut donnée en mariage à Théodoric, roi des Goths, qui était arien. Au lieu de convertir son époux, elle abandonna le christianisme pour entrer dans l'arianisme, et finit par donner dans les cruautés qui semblent avoir caractérisé cette religion, si voisine d'ailleurs de celle des Mahométans. Elle fit tuer son gendre, et périt empoisonnée par sa fille, qui, elle-même, en expiation de ce parricide, fut étouffée dans un bain.

Une des filles de Clotilde, nommée Clotilde comme sa mère, fut destinée à la conversion d'Amauri, roi des Wisigoths en Espagne. Mais cette infortunée princesse fut cruellement martyrisée par le barbare auquel elle s'était vouée. On sait qu'elle envoya à son frère Childébert un linge tout trempé de son sang, et que celui-ci, pour la délivrer, passa en Espagne, et mit à mort Amauri. Elle mourut en revenant en France, et ses restes furent transportés à Paris.

La fille de Théodebert, roi d'Austrasie, petit-fils de Clovis, épousa Teudon, duc de Bavière, qui était moins

plongé dans le paganisme de sa race. Elle détermina la conversion de son époux, qui fut le premier des souverains de ce pays qui ait embrassé le christianisme, et dont l'exemple convertit bientôt toute la Bavière.

Les souverains d'Angleterre furent convertis comme ceux de France et de Bavière. Berthe, petite-fille de Clotaire, fut donnée en mariage à Ethelbert, roi de Kent en Angleterre, à condition qu'elle aurait la liberté de suivre sa religion. Elle emmena avec elle pour son service un évêque, nommé Luidhard, et, renforcée bientôt par saint Augustin, que Grégoire-le-Grand lui envoya, elle détermina la conversion de son époux, et toute l'Angleterre passa bientôt à sa suite au christianisme.

Les deux filles de Sigebert, roi d'Austrasie, épousèrent deux princes ariens, fils de Lennigilde, roi des Goths, en Espagne. Ils se convertirent tous deux ; mais l'aîné paya sa conversion de son sang : son père, irrité de son changement, lui fit couper la tête.

Gisèle, petite-fille de Louis-le-Débonnaire, fut mariée à Godefroy, roi des Danois, qui était encore sectateur d'Odin. La première condition du mariage fut que Godefroy se ferait baptiser.

Gisèle, fille de Charles-le-Simple, fut mariée à Rollon, duc des Normands, qui alors était encore aussi dans le paganisme. On sait que ce prince, avant la célébration du mariage, se fit baptiser avec toute sa suite.

Une troisième Gisèle, fille de Henri II, duc de Bavière, et arrière-petite-fille de Charlemagne par sa mère, épousa Etienne, roi de Hongrie, qui se convertit de même avec tout son peuple.

L'extinction du paganisme en Occident fut cause que les princesses de la troisième race n'eurent plus à jouer, dans l'œuvre de la civilisation, le même rôle que celles des deux premières. Une lettre fort curieuse, qui existe encore dans nos Archives, et que l'abbé Du Camps a publiée dans le Cartulaire historique de saint Louis, montre cependant qu'il y eut au moins tendance à agir sur les princes musulmans de la même manière que sur les princes ariens et païens. Cette lettre est adressée par Baudouin de Courtenai, empereur de Constantinople, à la reine Blanche. Il prie la reine de vouloir bien s'interposer en sa faveur, pour engager sa sœur Elisabeth de Courtenai à lui envoyer une de ses filles pour la marier au sultan d'Iconium. Pour se fortifier contre le roi des Bulgares, Baudouin avait fait alliance avec ce prince mahométan, et désirait l'intéresser de plus en plus à la cause de l'empire de Constantinople. C'est dans ce but qu'il s'était engagé à lui donner sa nièce en mariage sous la condition qu'elle, ses chapelains et tous ses gens, auraient la liberté de vivre dans la religion catholique, et recevraient tous les honneurs qui doivent être rendus à des chrétiens tant ecclésiastiques que séculiers. Le sultan accordait d'autant plus volontiers cette condition qu'il était le fils d'une dame grecque chrétienne, qui avait eu la liberté de vivre toute sa vie dans sa religion, et que plusieurs autres princes mahométans étaient alors mariés à des chrétiennes, soit grecques, soit arméniennes. Il promettait de plus qu'en considération de sa future épouse, non seulement il ferait bâtir des églises dans toutes ses villes pour les chrétiens, et assignerait des revenus suffisants pour les ecclésiastiques chargés du service de ces églises, mais qu'il laisserait tous les évêchés des contrées soumises à sa domination sous la dépendance de l'archevêque de Constantinople. Cette lettre est de 1243.

Malheureusement l'usage de la polygamie, qui est, à proprement parler, la destruction même du mariage, rendait ce mode d'action très difficile, pour ne pas dire vain, à l'égard des Mahométans, et surtout à l'égard des barbares Ottomans, qui firent bientôt disparaître tout ce qui avait pu subsister du génie plus doux des Arabes. Le christianisme, qui s'était peu à peu étendu sur toute l'Europe, en

dissipant tant de religions qui semblaient capables de l'étouffer avec les forces qu'elles entraînaient à leur suite, s'est vu forcé de s'arrêter devant les frontières de la Turquie. Toute chancelante qu'elle soit, et déjà menacée par la renaissance de la Grèce, cette malheureuse souveraineté résiste encore et morcèle la grande unité chrétienne de l'Occident. Peut-être que si Mahomet, en autorisant la polygamie, n'avait pas frappé au cœur l'institution du mariage, les alliances des sultans de Constantinople avec des princesses européennes auraient suffi pour amener un résultat tout différent, et préserver cette monarchie de la dissolution qui la menace.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 91, 205.)

SUITE DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume militaire (suite et fin). — Quelques indications sur le costume de l'infanterie avant 1400 compléteront notre esquisse des modes militaires au quatorzième siècle. Mais avant tout, il importe d'expliquer ce qu'était devenue l'infanterie sous le règne de Philippe de Valois et quelle importance elle avait acquise, grâce à la formation des compagnies.

Lorsqu'un commencement d'ordre et de paix intérieure se fit sentir en France par suite de l'extension du pouvoir royal, les gentilshommes ruinés, les cadets sans patrimoine qui, au milieu de la confusion féodale, avaient toujours trouvé à vivre par la violence, ces chevaliers errants dont de fades romans ont donné aux modernes une bien fausse idée, se virent traqués et poursuivis par les justiciers du roi, comme auparavant ils avaient, eux et leurs pareils, poursuivi et traqué les marchands, les voyageurs, même les femmes et les prêtres. Pour n'être pas détruits, ils cherchèrent des forces dans l'association et se réunirent en corps indépendants et permanents sous des chefs de leur choix, appelant à eux tous les aventuriers exercés aux armes et principalement ces soudoyers que nous avons vus, sous le nom de *sergents*, occupés au service domestique des seigneurs. Ainsi se formèrent les *compagnies de gens d'armes et de trait*, petites armées qui campaient au cœur du royaume comme en pays conquis, qui vivaient de brigandage pendant la paix, et qui en temps de guerre se louaient au plus offrant pour soutenir sa querelle. Pendant cent ans elles se maintinrent sur le sol de la France qu'elles appelaient leur *chambre* à cause de la commodité que la guerre civile et la guerre étrangère leur y donnaient pour exécuter leurs évolutions. Elles se disaient *compagnies de gens d'armes et de trait*, à cause de leur composition. Les *gens d'armes* étaient les nobles ayant le droit de porter l'armure chevaleresque et assez riches pour entretenir au moins deux chevaux et un page. Ils constituaient l'élite du corps. Quant aux *gens de trait*, on confondait sous cette dénomination tous les piétons, quelle que fût leur arme, l'arc, l'arbalète, la guisarme, le javelot. Leur service consistait à marcher en avant ou sur les derrières de la compagnie pour reconnaître, escarmoucher, engager, puis se replier sur les gens d'armes par qui l'action se décidait. Leur costume très arbitraire (car alors on n'avait pas l'idée de l'uniforme) était approprié autant que possible aux exercices qui leur étaient prescrits. Il se composait généralement d'un chapeau de fer, de diverses pièces de l'armure en fer battu pour la défense des bras et des jambes ; enfin, d'un pourpoint qui différait par le nom et par l'étoffe de ceux que les chevaliers mettaient sous leur haubert. Ce pourpoint était de peau ou grosse toile au lieu d'être en soie et portait le

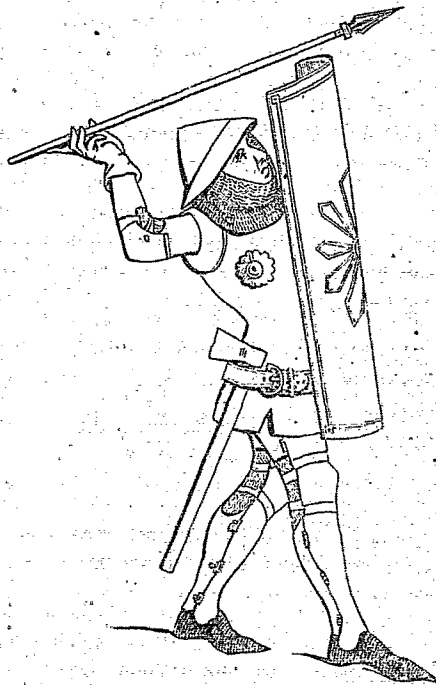
nom de *jaque*. Les figures de gens de trait que nous donnons pour exemple ont été prises dans un manuscrit exécuté avant l'année 1380.

L'archer n'offre guère de particularités dont nous n'ayons déjà donné l'explication. Son *jaque* est d'une étoffe rose semée d'un dessin noir ; ses chausses faites d'une étoffe épaisse ou peut-être d'un cuir souple semblent ne faire qu'une seule pièce avec ses souliers. Il tient un petit arc à la génoise et porte une trousse garnie de flèches qui est engagée dans l'anneau de sa ceinture.

L'arbalétrier qui est placé en avant a un *jaque* de buffle avec des manches de mailles garnies d'épaulières et de coudières de plates. Il est coiffé d'un casque d'une forme différente de celles que nous avons examinées jusqu'ici. Ce casque est celui qu'on appelait la *salade*, du mot espagnol *celada* et d'une mode espagnole aussi, laquelle fut importée en France sous le règne de Charles V, soit par les Navarrais et autres montagnards des Pyrénées qui affluaient dans les compagnies, soit par les troupes qui firent l'expédition de Castille avec Duguesclin. La *salade* était, comme on le voit ici, un bassin muni par derrière d'une plaque destinée à couvrir la nuque : conformation qui présentait un nouveau principe en vertu duquel le camail devait être supprimé plus tard de toutes les coiffures militaires. Enfin une chose que tout le monde remarquera, c'est la manière dont cet arbalétrier tend son arme. Son pied gauche passé dans un anneau qui surmonte la cambrure de l'arc, il tire la

corde avec un crochet dont sa main droite est armée. Ce mécanisme que nous verrons se perfectionner aussi par la suite, faisait donner à l'arme à laquelle il s'appliquait le nom d'*arbalète à chausse-pié*.

Enfin le troisième personnage représenté sur notre gravure paraît être de ceux que Froissart énumère parmi les gens de trait, et qu'il appelle *paveschieurs* ou porteurs de pavois, dans ce passage qui concerne l'entrée de Charles VI à Paris, en 1382 : « Lors s'armèrent et jo- » lièrent plus de vingt mille Parisiens et se mirent hors » sur les champs et s'ordonnèrent en une belle bataille » entre saint Ladre (Saint-Lazare) et Paris au costé devers » Montmartre ; et avoient leurs arbalétriers et leurs pa- » veschieurs et leurs maillets appareillés, et estoient or- » donnez ainsi que pour tantost combastre et entrer en ba- » taille. » Notre piéton, quoique armé de pied en cap, est effectivement protégé par un *pavois*, qui est ce grand bouclier quadrangulaire dont la forme, consacrée dès le temps des Romains, fut toujours celle qu'on préféra comme la plus commode pour se garantir à l'assaut des places. Abrité derrière ce rempart mobile, il lance un javelot (autrefois *glaivelot*, petit glaive, courte lance). Il porte à sa ceinture la coignée de fer, équivalent du maillet donné par Froissart aux milices bourgeoises de Paris. La mode des armures en fer battu avait rendu la hache, la coignée et le maillet indispensables dans les combats. Laissons le pittoresque écrivain, que nous venons de citer, nous expliquer lui-même



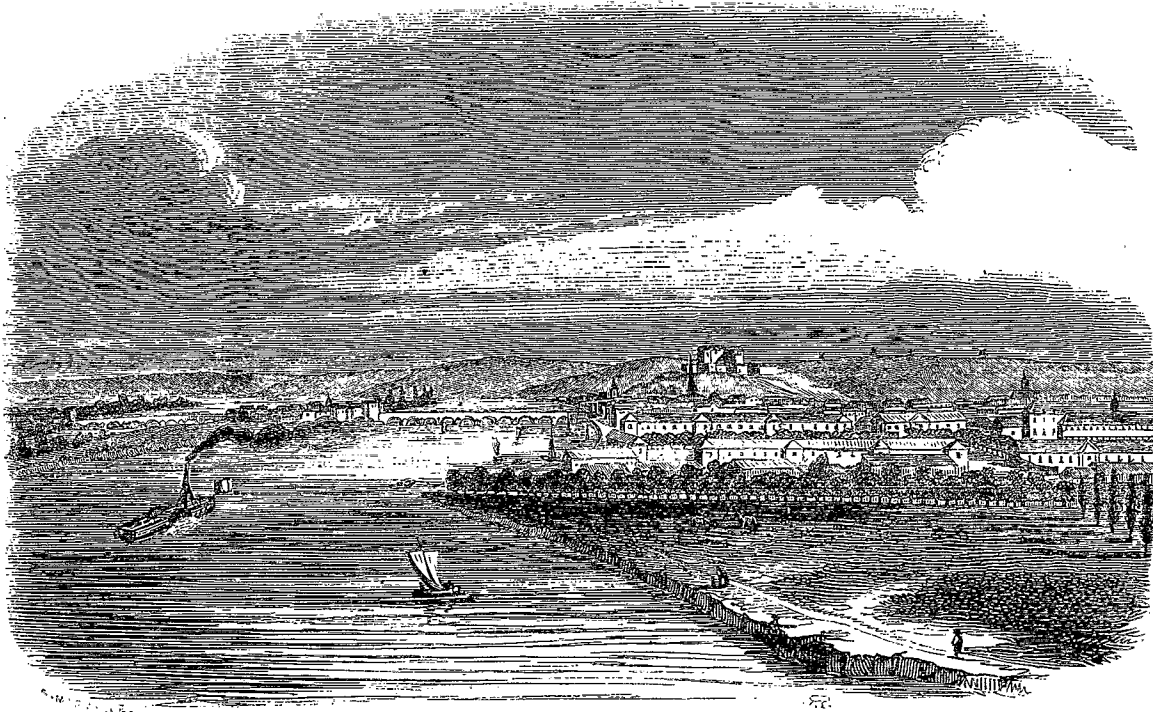
(Quatorzième siècle. — Gens de trait, d'après un manuscrit antérieur à 1380.)

L'usage qu'on faisait en bataille de ces outils du bûcheron : « Là entendoient (*s'appliquaient*) gens d'armes à abattre » ennemis à pouvoir ; et avoient les aucuns haches bien » acérées dont ils rompoient bacinets et decerveloient les » lestes ; et les aucuns plomées (*fléaux terminés par des » boules de plomb*) dont ils donnoient si grans horions » qu'ilz les abatoient à terre ; et à peine estoient abatus » que pillars venoient qui se boutoient entre les gens » d'armes et portoient grans couleaux dont ilz les paroc- » cioient (*achevaient de tuer*), ne nulle pitié n'en avoient » non plus que se ce fussent chiens. Là estoit le cliquetis » sur ces bassinets si grant et si haut, d'espées, de haches,

» de plomées et de maillets de fer que on n'y oyoit goutte » pour la noise. Et ouïs dire que si tous les haulmiers de » Paris et de Bruxelles fussent ensemble leur mestier fai- » sant, ilz n'eussent pas mené ne fait greigneur noise » comme les combattans et les férans sur ces bacinets fai- » soient. »

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

SAUMUR.



(Vue de Saumur, département de Maine-et-Loire.)

Saumur est situé à onze lieues d'Angers, et compte environ douze mille habitants. C'est une jolie ville, presque toute bâtie à neuf et en pierre blanche; elle s'élève en amphithéâtre, au bord de la Loire. Jadis elle comptait parmi les places les plus fortes de l'ouest de la France. Pépin-le-Bref y fonda une église qui fut terminée par son petit-fils, Pépin, roi d'Aquitaine. En 1026, Foulque dit Néra, ce prince batailleur qui fit, en expiation de ses nombreux péchés, trois voyages en Terre-Sainte, s'empara de Saumur, et réunit cette ville à son comté d'Anjou. Depuis lors, Saumur passa et repassa en plusieurs mains, fut engagé au duc de Guise, dégagé en 1570 par le roi Charles IX, cédé de nouveau par Henri III à Henri de Navarre, plus tard Henri IV, qui en donna le gouvernement au fameux Duplessis-Mornay, si fort célébré dans *la Henriade*:

Le grand Mornay le suit, toujours calme et serein.

Henri IV, devenu roi de France, affectionna toujours Saumur comme ville de son domaine privé; il y établit grand nombre de ses anciens coreligionnaires, y fonda une académie protestante, et seconda de tout son pouvoir le gouverneur Duplessis, qui s'appliquait à faire fleurir dans cette ville le commerce et les arts. Après la révocation de l'édit de Nantes, le commerce, les manufactures, et même l'académie fondée par Henri IV, tout disparut; Saumur ne se releva point de cet échec; la ville ne reprit jamais sa première prospérité.

Pendant la révolution, la ville fut prise, le 9 juin 1793, par les Vendéens, qui en furent chassés le 24 du même mois. Enfin, pour achever l'histoire de Saumur, rappelons qu'en 1822, le général Berton, espérant une révolution, s'avança rapidement sur la ville à la tête d'une centaine de partisans; mais il fut arrêté ou s'arrêta lui-même au pont occidental de Saumur, jeté sur la petite rivière de la Thoué; les siens se débandèrent aussitôt; et le général fut pris et condamné à mort.

Le château-fort qui domine Saumur remonte à l'époque la plus reculée; il a été construit à plusieurs reprises,

comme on le voit aisément aux différentes hauteurs des étages et à l'inégalité de sa décoration extérieure; on présume qu'il fut commencé par Geoffroy Martel, dans le onzième siècle, et terminé vers le milieu du treizième. L'architecture en est fort simple; à peine les murs sont-ils ornés de quelques moulures ou sculptures.

Louis XIV avait fait construire sur la Loire, devant Saumur, un pont qui passa longtemps pour un des plus beaux de la France: ce pont avait 852 pieds ou 260 mètres de long; il se composait de douze arches, larges chacune de 60 pieds. Aujourd'hui, l'ancien pont a été remplacé par un autre plus élégant, plus hardi, de sept arches seulement. — Sur le quai, à l'extrémité de la ville, est bâtie l'école de cavalerie, établie à Saumur en 1825. Cette école se compose d'une caserne et de deux manèges, dont l'un est peut-être le plus bel établissement de ce genre que l'on connaisse; elle peut contenir cinq cents élèves.

Parmi les monuments de la ville, on doit compter encore l'hôtel-de-ville, château gothique, carré, flanqué de tourelles, et surmonté de flèches; l'hôtel des Bains, joli bâtiment moderne; l'église de Saint-Pierre, remarquable par son beau frontispice et la hardiesse de sa flèche; le puits artésien qui orne la grande place, et le quai du nouveau pont, planté d'arbres et bordé de belles maisons, qui sert de promenade à la ville: on y jouit d'une vue très belle et très étendue.

A peu de distance de la promenade se trouvent trois monuments druidiques, un *men-hir* ou *peulven* et deux *cromlechs*. Le moins considérable des deux cromlechs est sur la pente d'un coteau; l'autre, remarquable par sa grande dimension, s'élève au milieu de la plaine.

LETTRES D'ARTISTES.

(Voy. p. 9, 59.)

IV. — UNE LETTRE D'ANNIBAL CARRACHE.

Dans la dernière moitié du seizième siècle, Louis Carrache releva à Bologne, par une méthode nouvelle, l'art

de la peinture qui touchait à sa décadence aussitôt après avoir été élevé à sa plus grande perfection. Des deux cousins du novateur, Augustin Carrache se distingua par la subtilité des idées qu'il répandit dans l'école de Louis; Annibal Carrache se fit remarquer par un esprit plus sobre quoique extrêmement vif, et surtout par des ouvrages dont le mâle dessin est encore admiré à côté même des productions des plus grands maîtres. Le génie des deux frères éclate dans la lettre suivante écrite par le plus jeune.

« Magnifique et respectable cousin,

» Parme, 28 avril 1580.

» Quand Augustin viendra, il sera le bien-venu: nous vivrons en paix, nous nous occuperons à copier ces belles choses, mais pour l'amour de Dieu, sans dispute entre nous, sans tant de subtilités et tant de paroles. Mettons toute notre attention à nous approprier de notre mieux la belle manière du Corrège; c'est là notre principale affaire, afin de pouvoir mortifier un jour toute cette canaille à bonnets qui nous est toujours sur le dos comme si nous étions des assassins... Les occasions que désirait Augustin ne se trouvent pas: ceci me paraît devoir être un pays que l'on ne croirait pas aussi privé de bon goût, sans récréations pour un peintre et sans aucune ressource. On ne pense ici qu'à se divertir, à boire et à manger.

» J'ai promis à V. S. de vous dire mon sentiment sur tout ce que je vois, ainsi que nous en convinmes avant mon départ. Mais je vous avoue que cela m'est impossible, tant j'ai encore de confusion dans mes idées. J'en deviens fou; je pleure et j'éprouve les plus cruels chagrins lorsque, livré à moi-même, je pense combien le pauvre Corrège fut malheureux. Un si grand homme! si toutefois c'en était un; et non plutôt un ange sur la terre! se perdre, se consumer dans un pays où il ne fut pas connu! Le Corrège! mourir ici d'une manière aussi malheureuse, lui qui méritait d'être élevé jusqu'aux nues! O Corrège! ô Titien! je vous chérirai toujours! et jusqu'à ce que j'aille à Venise pour voir tes ouvrages, ô Titien! je ne mourrai pas content. Qu'on dise ce que l'on voudra, ce sont là de véritables peintures; je le reconnais à présent, et je dis que vous avez grandement raison. Cependant j'avoue que je ne la devine pas bien, et que je ne l'admets pas encore. Cette simplicité et cette pureté qui sont vraies sans être vraisemblables me plaisent; c'est la nature sans art et sans contrainte. Tel est Raphaël. Que chacun l'entende à sa manière; pour moi, je l'entends ainsi: je ne puis bien m'exprimer; mais je sais ce que j'ai à faire, et cela suffit.

» Le grand caporal est venu me voir deux fois; et il a voulu me conduire, chez lui, pour m'y montrer la belle sainte Marguerite et la sainte Dorothee de V. S. Par Dieu! ce sont deux belles demi-figures. Je lui ai demandé ce qu'il avait fait de vos deux autres tableaux, il m'a dit qu'il les avait très bien vendus. Il prendra aussi, à ce qu'il dit, toutes les têtes que je ferai d'après la coupole du Corrège, et d'autres encore d'après des tableaux du même auteur; il me fera connaître dans des maisons particulières, si je veux partager le bénéfice avec lui. Je lui ai répondu qu'en tout et pour tout je voulais m'en remettre à ce qu'il voudrait, parce qu'à tout prendre, c'est un assez bon homme, qui n'a pas mauvais cœur. Il a voulu à toute force me faire un petit cadeau que je me suis contenté de louer beaucoup sans vouloir l'accepter; mais il n'y a pas eu moyen, parce que, arrivé chez lui, il me l'a envoyé et fait laisser dans ma chambre. Mais que puis-je en faire, puisque cela ne m'appartient pas? Il veut aussi me donner un habit noir pour la ville, et cela à compte des belles peintures que je dois faire. Il m'a fallu encore lui dire que je le prendrais, et que je ferais tout pour lui, puisque nous lui avons des obligations.

» Je n'ai pas reçu de réponse de mon père, je ne puis m'imaginer pourquoi; je crains que sa lettre ne soit égarée, Augustin m'ayant écrit que mon père me répondait le même jour. Je suis retourné vers la coupole et l'église des Zoccolanti, et j'y ai observé ce que V. S. me disait quelquefois, en avouant que c'est la vérité: mais je dis toujours, quant à mon goût, que le Parmesan n'a rien de commun avec le Corrège, parce que les tableaux de ce grand peintre sont sortis de sa pensée et de son entendement. On voit que tout est tiré de sa tête et inventé par lui. Il s'appartient tout entier, il est seul original; tandis que les autres s'appuient tous sur quelque chose qui ne leur appartient pas; celui-ci sur le modèle, celui-là sur les statues, un autre sur les estampes. Enfin tous les ouvrages des autres représentent les objets comme ils peuvent être, et ceux du Corrège comme ils sont réellement. Je ne sais pas bien m'expliquer ni me faire comprendre; mais je m'entends bien moi-même.

» Augustin en saura bien tirer la quintessence et en parler selon sa manière. Je prie V. S. de le presser de venir et d'achever promptement ses deux gravures; rappelez-lui d'une belle manière quel service il rend ainsi à notre père; je ne puis faire mieux que de vous le dire, mais je ne lui en parlerai pas davantage. Aussitôt que j'aurai touché quelque argent, comme je l'espère, j'en enverrai ou j'en porterai moi-même. Craignant de vous ennuyer, je suis de V. S., etc.

» Annibal CARRACIO. »

Cette lettre pleine de vivacité et de charme indique bien le point où la subtilité va envahir l'école; Augustin est déjà entraîné; Annibal résiste, mais à la façon dont il lutte on voit qu'il est à moitié vaincu. Que de délicates distinctions sur les chefs-d'œuvre qui sont vrais sans être vraisemblables, sur les ouvrages qui représentent ce qui peut être ou ce qui est! Il semble qu'Annibal veuille dire, pour nous servir du langage de notre siècle, que Corrège a représenté des individus, et que les autres ont peint des types généraux. Qui pourrait admettre une pareille assertion? Tout ce qu'on peut concevoir, c'est qu'au milieu des œuvres moins caractérisées de Louis Carrache, et des belles théories de son frère, Annibal trouvait les figures du Corrège douées d'une admirable vie personnelle. Mais on voit qu'il ne lui suffit plus de le sentir, et qu'il fait d'incroyables efforts pour arriver à un système qui justifie son sentiment et qui le soutienne. L'idée est prête, même chez lui, à dominer l'art.

DE QUELQUES TRADUCTIONS SINGULIÈRES.

Madame de Sévigné comparait les traducteurs à des domestiques qui vont faire un message de la part de leur maître, et qui disent souvent le contraire de ce qu'on leur a ordonné. Voltaire leur trouvait encore un autre défaut des domestiques, celui de se croire aussi grands seigneurs que leur maître, surtout quand ce maître était fort ancien. On va voir si tous deux avaient raison.

Pendant longtemps on ne paraît pas s'être douté en France de ce que devait être une traduction, surtout lorsqu'il s'agissait d'un auteur ancien. Sans parler des traductions de Perrot d'Abblancourt, surnommées les *Belles infidèles*, il y en a d'autres où l'antiquité se trouve singulièrement défigurée. Th. Guyot, dans une traduction d'épigrammes latines, publiée sous le titre de *Fleurs morales et épigrammatiques*, rend les noms propres qui se trouvent dans le texte par les mots généraux de *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*. Pourtant il lui échappe quelquefois de dire: *monsieur Zoile*, *mademoiselle Lycoris*. Dans une version de quelques lettres de Cicéron (Paris, 1666, in-48)

version qui n'est pas du reste sans mérite, le même auteur, probablement pour flatter quelques grands personnages de son temps, s'est avisé de franciser les noms latins d'une manière assez bizarre. Ainsi il a traduit *Pomponius* par *M. de Pomponne*.

Un système analogue a été suivi par Lenoble, traducteur en vers des Satires de Perse (Amsterdam, 1706). Il a soin de prévenir le public qu'il les a accommodées au goût présent; il a, en effet, substitué les mœurs de son temps aux mœurs des Romains, et les noms de ses contemporains aux noms des personnages latins; et le lecteur est fort étonné d'entendre Perse chanter les louanges de Bossuet. Lenoble du moins n'eut pas la présomption de son contemporain le jésuite Tarteron, qui regardait sa traduction d'Horace « comme louable devant Dieu et devant les hommes ».

(Extrait des *Curiosités littéraires*.)

Est-il bien vrai, demandait à Londres un maître à danser, que M. Harley ait été fait comte d'Oxford et grand-trésorier d'Angleterre? — Oui, lui répondit-on. — En vérité, cela m'étonne, et je ne conçois pas ce que la reine trouve de merveilleux dans ce Harley. J'ai perdu six mois avec lui sans pouvoir lui apprendre à danser.

LE KAMTSCHATKA.

La presque île de Kamtschatka est l'une des contrées les moins connues et les plus anciennes qui existent. Elle s'étend sur un espace de trois cent quarante lieues de longueur et de soixante-dix de largeur. Son nom lui vient du fleuve de Kamtschatka qui la traverse et qui a cent quarante lieues de cours. Tout le pays est coupé par des chaînes de montagnes et sillonné par une grande quantité de rivières; et quoique son extrémité septentrionale n'atteigne qu'au 62° degré de latitude, le climat y est aussi rigoureux que dans les régions boréales du Finmark et de la Laponie.

Les premières notions certaines que nous ayons sur cette contrée nous viennent du capitaine Behring, qui y fit en 1728 deux voyages. Cook, l'intrépide navigateur, la visita en 1776, et La Pérouse, en 1787.

La Russie, après avoir conquis la Sibérie, s'avança jusqu'à Kamtschatka et soumit à son pouvoir cette vaste péninsule. En 1733, une expédition fut entreprise par l'ordre de l'impératrice Anne pour reconnaître plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors la situation topographique, la température, les moyens de production du Kamtschatka et l'état de ses habitants. M. Krasheninnicoff, qui faisait partie de cette expédition, a tracé un tableau fort détaillé et fort intéressant de toutes les observations de la société scientifique à laquelle il était adjoint. Nous devons à un de nos compatriotes, à M. de Lesseps, un autre récit de voyage plus intéressant encore et plus instructif.

On se souvient peut-être que M. de Lesseps, consul de France en Russie, fut appelé auprès de La Pérouse pour lui servir d'interprète dans les régions du Nord. Après avoir rempli cette mission de confiance avec une rare habileté, il quitta l'expédition française dans le port d'Avatscha, situé à l'extrémité méridionale du Kamtschatka, et s'en revint à Pétersbourg après avoir traversé toute cette immense région occupée par les Kamtschadales, les Kariagues, les Tongousses, les Yakoutes et les peuplades sibériennes.

Dans cette vaste province de Kamtschatka, sur cet espace de trois cent quarante lieues de longueur, on ne compte pas plus de 6 000 habitants. Le sol est nu et aride. On n'y trouve que quelques arbres chétifs, çà et là le peuplier blanc, quelques forêts de bouleaux, et en un seul endroit

des sapins. Les indigènes vivent en grande partie du produit de la chasse et de la pêche. C'est dans leur froid pays qu'on trouve les plus belles martres, les renards noirs aux poils longs et soyeux, dont la fourrure se vend à Pétersbourg à un prix très élevé. Il y a aussi beaucoup d'hermines, de marmottes, de lièvres, des rennes domestiques et sauvages, des gloutons dont la peau est fort estimée, des ours et des loups que les Kamtschadales poursuivent intrépidement. La mer leur livre encore des veaux marins, des morces, dont ils emploient utilement la peau, les dents, et dont la chair, la graisse, servent à leur nourriture; la mer leur livre des baleinès, des esturgeons, des soles et plusieurs autres espèces de poissons. Les plages arides, les bords des rivières et des lacs sont peuplés d'une foule d'oiseaux.

Malgré toutes ces ressources, et malgré l'ardeur avec laquelle le Kamtschadale se précipite à la poursuite des animaux sauvages, des poissons monstrueux, et travaille sans cesse à assurer ses moyens de subsistance, la misère est telle parfois dans ce triste pays, qu'on a vu des villages obligés de se nourrir pendant des mois entiers d'une graisse de baleine corrompue qui enfantait parmi eux une maladie contagieuse.

On ignore l'origine de cette pauvre peuplade, et les diverses notions que nous possédons sur son dialecte, sur ses traditions, ne suffisent pas pour établir entre elle et les autres tribus du Nord une analogie assez marquée. D'après le portrait qu'en a tracé Steller, les Kamtschadales doivent ressembler beaucoup aux Lapons. Ils ont, comme les Lapons, les joues saillantes, la bouche grande, la taille moyenne, les cheveux noirs. Comme les Lapons, ils se couvrent de vêtements de peaux de rennes, et vivent dans une affreuse saleté.

Ils ne demeurent point sous des tentes, mais ils ont, comme les Lapons, une habitation d'été et une habitation d'hiver. Celle d'été, appelée balagan, est une cabane en bois, revêtue d'un toit en gazon et posée sur des piliers à une douzaine de pieds au-dessus du sol. Celle d'hiver est un large trou creusé à cinq pieds de profondeur, et surmonté d'une charpente au haut de laquelle est une ouverture qui sert à la fois de fenêtre, de porte et de cheminée. Les Kamtschadales appliquent au bord de cette ouverture une échelle, et c'est par là qu'ils entrent et qu'ils sortent. Lorsqu'ils veulent rester seuls chez eux, il leur suffit de retirer leur échelle. A moins de vouloir s'exposer à se casser le cou, on ne peut sans cet escalier mobile pénétrer dans leur demeure. L'intérieur de ces habitations est, comme les huttes des Lapons, rempli de nuages de fumée et imprégné d'une odeur affreuse. L'air et la lumière n'y pénètrent qu'à peine, et toute une famille est là resserrée dans une même enceinte avec ses vêtements de peau, avec ses chiens, et ses provisions de viande et de poisson corrompu.

Avant l'arrivée des Russes dans le pays, les Kamtschadales ne connaissaient pas même l'emploi le plus vulgaire des métaux. Ils n'avaient que des outils en os et en pierre, avec lesquels ils fabriquaient des haches, des lances, des flèches, ou taillaient leurs canots et creusaient leurs vases de ménage. Il ne fallait pas moins de trois ans à un bon ouvrier pour construire un canot, un an pour façonner une auge. Aussi celui qui possédait un de ces précieux objets était-il à juste titre cité comme un homme privilégié.

Les marchands russes qui, chaque année, s'en vont à présent sur les côtes du Kamtschatka chercher les fourrures et les autres denrées du pays, donnent en échange de ces denrées des ustensiles en fer, en cuivre, que les pauvres Kamtschadales considèrent comme des merveilles sans égales.

Ces mêmes marchands ont aussi commencé à répandre

parmi les habitants de cette sauvage contrée quelques notions de civilisation ; mais leur première pensée est de tirer le parti le plus avantageux de leurs expéditions commerciales, de leurs transactions d'échange, et les Kamtschadales, sont encore une des tribus les plus grossières, les plus ignorantes qui existent dans le monde entier.

Avant que les Kamtschadales fussent soumis à la Rus-

sie, ils vivaient dans un état qui approchait de l'état sauvage, n'ayant point de chefs, n'étant soumis à aucune taxe.

Tout leur bonheur étant de vivre dans la paresse, de satisfaire leurs appétits naturels, de passer une partie de leurs journées à chanter et à danser, ils ne travaillaient que pour se procurer les choses strictement nécessaires à la



(Idoles du Kamtschatka. — Les génies du Mal.)

vie. Tous les arts utiles étaient chez eux dans l'enfance.

Il en était de même du commerce, qu'ils ne connaissaient que sous sa première forme. Ils ne le faisaient pas en vue de s'enrichir, mais par la nécessité de donner le superflu des provisions qu'ils avaient en abondance, afin d'obtenir celles qui leur manquaient. Ce n'était ainsi qu'un trafic d'échanges.

Ils n'avaient aucune culture d'esprit : la plus simple leur eût coûté un travail dont leur paresse les rendait incapables. On ne trouva chez eux ni écriture proprement dite, ni figures hiéroglyphiques qui leur servissent à conserver la mémoire des choses passées. Leur histoire était toute fondée sur la tradition. C'est dire assez qu'elle était incertaine et mêlée de fables. Ils prétendaient avoir été créés sur le lieu même qu'ils habitaient, ajoutant que leur premier ancêtre Kéethu faisait sa demeure dans le ciel.

Ils n'avaient point de division régulière du temps ; ils faisaient leurs années de dix mois ; mais les uns étaient plus longs que les autres, parce que cette division n'était pas réglée sur le changement de la lune, mais selon les événements du cours de l'année. C'est ce que l'on pourra voir par la table suivante que je trouve dans la relation de voyage d'un Russe.

1. Le mois de la purification des péchés ; 2. Le mois qui

rompt les haches à cause de la grande gelée ; 3. Commencement de la chaleur ; 4. Temps du long jour ; 5. Mois des préparatifs ; 6. Mois du poisson rouge ; 7. Mois du poisson blanc ; 8. Mois du poisson kaiko ; 9. Mois du grand poisson blanc ; 10. Mois de la chute des feuilles. Les noms des mois n'étaient usités que parmi les habitants des bords de la rivière de Kamtschatka. Les habitants du Nord se servaient d'autres noms tirés de circonstances différentes.

Le principe général de leurs lois était de donner satisfaction à la personne lésée. Si un homme en avait tué un autre, il devait être tué par les parents du défunt. On brûlait les mains à ceux qui avaient commis plusieurs vols. Après un premier vol, on se contentait d'obliger le voleur à restituer ce qu'il avait pris. Une de leurs superstitions était de croire que l'on pouvait découvrir un voleur caché en faisant brûler publiquement les nerfs d'un bouc sauvage avec de grandes cérémonies. Ils s'imaginaient qu'à mesure que ces nerfs se retiraient au feu, le voleur devait perdre l'usage de ses membres.

Dans l'ignorance où ils vivaient, leur morale était grossière comme leurs lois. Le meurtre, la violence, leur paraissaient des actions indifférentes en elles-mêmes, mauvaises seulement par le danger de la position auquel est exposé celui qui les commet. Il y a au contraire des choses

indifférentes, comme se baigner dans de l'eau chaude, en boire, s'approcher des volcans, qu'ils regardaient comme des faits répréhensibles. Il y a des actions bonnes qu'ils croyaient très coupables, par exemple, celle de sauver un homme qui se noie.

Leur religion était conforme à leur morale, c'est-à-dire qu'ils avaient de Dieu des notions aussi extraordinaires que celles qu'ils avaient du vice et de la vertu. Ils appelaient leur dieu Kutchu ; mais ils ne lui rendaient aucune sorte d'hommage. Ils ne parlaient de lui qu'avec des moqueries et pour se plaindre du mal qu'ils l'accusaient de leur faire. Ils le blâmaient, entre autres choses, d'avoir fait les montagnes si escarpées, les rivières si étroites et si rapides, de causer des pluies et des orages. Leur superstition avait rempli le ciel et la terre d'une foule d'esprits qu'ils révéraient et craignaient plus que Dieu. Ils les distinguaient en bons et mauvais génies. Ils croyaient apaiser les uns, appeler sur eux les bienfaits des autres, en leur élevant des images figurées sur des modèles singuliers qu'ils plaçaient dans les champs, dans leurs huttes, et devant lesquelles ils consacraient en manière d'offrande et de sacrifice les nageoires et les queues de poissons, qui ne sont d'aucun usage. Ils avaient cela de commun avec les peuples asiatiques, qu'ils n'offraient à leurs dieux que ce qui leur était inutile. Outre ces divinités, ils adoraient les animaux qui pouvaient leur nuire. Ils allumaient du feu à l'entrée des terroirs des martres et des renards pour les conjurer. Quand ils étaient sur mer, à la pêche, ils priaient les baleines et les chevaux marins de ne point renverser leurs bateaux. Dans les bois, à la chasse, ils priaient les ours et les loups de les épargner.

Tel était l'esprit de ces peuples avant l'année 1741. A cette époque, l'impératrice Elisabeth leur envoya des missionnaires pour les instruire. Une église fut bâtie au milieu de leur pays. Chaque village eut une école où les enfants apprirent à quitter la superstition et la barbarie de



(Le génie du Bien.)

leurs ancêtres. Un grand nombre de jeunes gens et quelques vieillards furent convertis au christianisme. Ils commencèrent aussi à connaître le bienfait de la justice. Des chefs furent établis dans les villages pour décider de toutes les causes, à l'exception de celles où il s'agit de la peine de mort. En même temps, leur commerce et leur pratique des arts nécessaires recurent quelque perfectionnement.

Depuis ce temps, la civilisation a fait dans ce pays le peu de progrès que la nature a permis d'y faire.

UNE LETTRE VOLÉE.

I.

Armand Verdier, qui, sous un nom d'emprunt, a joué un rôle secondaire, mais très singulier, dans le grand drame de la révolution française, était mon compatriote et un de mes plus anciens amis de collège. En 178..., nous habitions deux étages d'un même hôtel, rue Saint-Honoré. Nous passions quelquefois les après-dînées ensemble. Dès ce temps je remarquai la finesse de son esprit, la vivacité de son imagination, son aptitude à lire dans la pensée d'autrui ; mais je redoutais, pour son avenir, son entraînement naturel aux choses difficiles, et j'ajouterais, puisque les mémoires du temps l'ont dit avant moi, un certain goût de l'intrigue. Parmi mes souvenirs, je retrouve un exemple assez curieux de la rare perspicacité dont il a depuis donné tant de preuves. Cette anecdote a été certainement ignorée de ses biographes.

Un soir, on nous annonça la visite de M. X..., secrétaire du lieutenant de police. Uni à Verdier par une alliance lointaine, M. X... recherchait volontiers sa société, surtout lorsqu'il avait besoin de conseils. A son salut distrait, à son regard creux, à l'hésitation de ses premières paroles, il nous fut aisé de voir qu'il était engagé par ses fonctions dans quelque labyrinthe. Il en convint, et, sans se faire prier, il nous confia le sujet de sa préoccupation.

Il y a six semaines, nous dit-il, le lieutenant de police fut informé officiellement qu'une lettre d'une haute importance avait été dérobée au palais de Versailles. L'auteur de cette soustraction est connu : aucun doute n'est possible. Par ce coup hardi, il s'est assuré indirectement un ascendant dangereux sur une personne du sang royal qu'il est inutile de nommer : il tient en ses mains, non pas son honneur, mais son repos.

Le voleur, remarqua Verdier, sait donc qu'il est soupçonné par la personne elle-même à qui la lettre appartient. Et quel homme en France a osé ?...

— Le voleur, reprit le secrétaire, est homme à tout oser. Vous l'avez connu à Dresde : c'est le duc de G... La manière dont il a commis ce vol prouve autant d'adresse que d'audace. La princesse était seule dans son boudoir, absorbée dans la lecture de cette lettre, lorsque plusieurs personnes entrèrent presque inopinément : elle n'eut que le temps de jeter la lettre sur le marbre de la cheminée en la retournant seulement pour ne laisser à découvert que l'adresse. Peu d'instant après, on annonça le duc de G... Ses yeux de lynx eurent bientôt remarqué la lettre, lu l'adresse, reconnu l'écriture, deviné quelque embarras dans la physionomie de la princesse, et pénétré son secret. Avec l'apparence d'étourderie qui lui sert à masquer ses desseins, il monta peu à peu la conversation à un ton animé, raconta des anecdotes, tira plusieurs papiers, choisit dans le nombre une lettre à peu près semblable à celle qu'il convoitait, en lut un passage qui avait rapport aux nouvelles du jour, et quand il eut achevé, tout en gesticulant, il jeta négligemment cette lettre sur la cheminée près de l'autre, et continua à parler avec une vivacité bruyante qui obligea la princesse et les personnes présentes à porter plus d'attention au sujet de l'entretien. Enfin les dames qui l'avaient précédé se levèrent pour prendre congé : ce fut alors que, profitant de la distraction causée par les politesses d'usage, il prit sur la cheminée d'un air calme la lettre adressée à la princesse en laissant la sienne à la place, puis il se retira pour reconduire les dames jusqu'à leur carrosse. La princesse avait vu dans une glace son mouvement, sans soupçonner la ruse ; lorsqu'elle découvrit l'échange, il était trop tard. Faire rappeler le

duc, lui demander ouvertement la restitution de la lettre devenait une chose impossible : outre qu'un sentiment de dignité personnelle s'y opposait, il était trop évident que le duc ne s'en était pas si hardiment emparé sans une volonté bien arrêtée d'en tirer avantage pour son ambition. En effet, depuis ce jour, le duc de G... ne fait plus mystère de certaines prétentions politiques auparavant désespérées. Il affecte un crédit sans limites, et agit avec une confiance insolente qui inspire des craintes de plus en plus vives. Tenter une négociation ou recourir à la force, ce serait tout compromettre. Le seul moyen de sortir d'embarras est de reprendre la lettre par ruse : c'est le lieutenant de police que l'on a chargé de l'entreprise.

— Il est évident, dit Verdier, que la lettre est toujours en la possession du duc de G... puisqu'il arrive à ses fins sans en faire aucun usage. Qu'il cesse de la posséder, il cesse aussitôt d'être à craindre.

— Sans nul doute, reprit le secrétaire, et j'ai agi d'après cette conviction. Le duc de G... est beaucoup trop prudent pour porter la lettre sur lui ; il sait, par plus d'un exemple fameux, que ce serait perdre tout repos et exposer sa personne : il aurait à craindre toutes les méprises imaginables, un duel chaque jour, un guet-apens chaque nuit. D'un autre côté, il est doué d'une trop juste méfiance pour déposer la lettre entre les mains de qui que ce soit ; personne ne connaît mieux que lui le pouvoir de la corruption. D'ailleurs, la difficulté n'aurait fait que changer de place. Enfin, le duc de G... n'ayant fait aucun voyage depuis six semaines, la lettre est nécessairement dans son hôtel. Mais en quel endroit l'a-t-il cachée ? Voilà toute la question.

— Eh bien ! vous vous êtes ménagé des intelligences dans le service du duc ? Vous avez gagné le premier valet de chambre, le concierge ?

— Non. Toute ouverture à des individus qui pourraient être dévoués au duc et jouer dans cette affaire un double rôle m'est interdite. Echouer de cette manière, ce serait augmenter sa force. Il a fallu user de moyens extrêmes. On a profité des absences du duc, de quelques nuits qu'il a passées au jeu, du sommeil ou de l'ivresse de ses domestiques, et huit fois déjà les appartements ont été soigneusement visités et fouillés par plusieurs de nos agents qui ont pour ce genre de travail une expérience consommée. Je vous avouerai même qu'en raison de l'extrême importance de cette affaire, j'ai présidé cette nuit en personne à la dernière recherche.

— Et vous n'avez point découvert la lettre ?

— Je n'y conçois rien. Vous me voyez découragé, consterné. Je n'ose plus paraître à Versailles.

— Racontez-nous, je vous prie, dit Verdier, comment ont été dirigées les recherches.

— On n'a négligé aucune précaution. Un habile homme a dressé dès la première nuit un plan complet des appartements. On a pris les mesures les plus exactes de toutes les pièces, de tous les cabinets. La forme des meubles, leurs dimensions, la nature de tous les matériaux, les moindres épaisseurs, à un dixième de ligne près, ont été scrupuleusement notées. On a exploré, le plan à la main, méthodiquement, toutes les profondeurs, tous les creux, tous les secrets. Vous savez que ce sont là des choses faciles, élémentaires ; la plus petite erreur est impossible. On peut dire que pour ces sortes d'expéditions, la police française est infallible ; elle n'en a pas seulement l'instinct, elle en a la science : tout est depuis longtemps réduit à un petit nombre de règles confirmées par des expériences qui se renouvellent incessamment. En un mot, j'affirme, que l'on a cherché partout.

— Il est cependant bien difficile de croire que l'on puisse avoir jamais la certitude absolue de n'avoir fait aucune omission.

— Vous n'auriez pas ce doute, si vous connaissiez la théorie, et si vous l'aviez vu pratiquer une seule fois. Les meubles ont été disjoints, démembrés ; on a enlevé les marbres, les dessus de table ; on a retourné les tableaux, détaché les encadrements et les fonds des miroirs. On a sondé les boiseries, les panneaux, les planchers. On ne s'est pas contenté de s'assurer par le son si, contre l'apparence, certaines parties des meubles, tels que les pieds ou les dossiers, étaient vides. Nous n'ignorons pas, en effet, que quelquefois, après avoir introduit un objet dans une secrète cavité, on a soin de remplir le reste avec du coton, afin de mettre l'oreille en défaut, ou avec quelque menue poussière de métal, afin de ne point diminuer le poids. Croyez-moi, on a tout exploré.

— Mais, reprit Verdier, une lettre peut être pliée ou tournée en spirale de manière à occuper si peu de place qu'il y aurait mille cavités presque invisibles où l'on pourrait l'insinuer. Qui m'empêcherait, par exemple, d'en cacher une sous la moindre tresse de paille de cette chaise ? Vous n'avez point, je suppose, dans votre zèle infernal, dépaillé toutes les chaises ?

— Non : mais les moindres interstices, les jointures, les rainures, les plis, les coutures des draperies, des rideaux, toutes les surfaces, et particulièrement celles des chaises, soit dessus, soit dessous, ont été examinées avec une attention qu'on peut appeler véritablement microscopique. Nous avons eu recours au même moyen que lorsque nous avons à rechercher de très petits objets, par exemple, des diamants ; on s'est servi de loupes lentement promenées pour découvrir jusqu'aux moindres dérangements et jusqu'aux moindres altérations de quelque nature que ce fût. Je vous répète que nous connaissons les appartements du duc et tout ce qu'ils renferment comme s'ils étaient faits du verre le plus transparent.

Verdier continua d'adresser au secrétaire beaucoup d'objections qui toutes furent résolues.

— Huit visites, ajouta-t-il, ont dû suffire à peine à une recherche si minutieuse.

— On a employé chaque fois, pendant huit à dix heures, dix agents munis de tous les instruments utiles, et malgré la nécessité d'observer autant que possible le silence, on a travaillé avec une activité extraordinaire. La récompense promise est très considérable, et le lieutenant de police s'est engagé à rémunérer largement toutes les personnes qui auront concouru à la recherche. On ne reculera devant aucune dépense pour atteindre le but. Avec le temps, si je conservais la confiance que la lettre fût dans l'hôtel, je ferais fouiller jusqu'aux greniers et aux caves. Mais je commence à douter du succès. Qu'en pensez-vous, mon cher Verdier ? Que me conseillez-vous ?

— Avez-vous une description exacte de la lettre ?

— En voici la copie, où l'on a tout imité, la forme, la dimension, le cachet, l'écriture.

Verdier prit cette copie de la lettre, l'examina attentivement, demanda l'autorisation d'en lire le contenu, puis la rendit au secrétaire.

— Eh bien, mon cher Verdier ? Que faut-il faire ? Ne faut-il pas renoncer à chercher la lettre dans l'hôtel ?

— Ce n'est pas mon avis, dit Verdier. Je crois, comme vous, qu'elle est dans les appartements du duc.

— Mais où peut-elle être ?

— Evidemment où vous ne l'avez pas cherchée. Inveniez quelque moyen d'attirer le duc et ses gens à la campagne, et refaites à loisir vos ténébreuses perquisitions. Si cette fois vous ne réussissez pas davantage, vous changerez vos batteries.

— Je tenterai donc une dernière recherche, dit le secrétaire en secouant la tête d'un air découragé. Mais ce sera inutilement : on a tout visité, tout ; il ne reste plus rien à faire. Maudite, maudite lettre !

Et il sortit plus consterné encore que lorsqu'il était entré.
— Je ne comprends pas votre conseil, dis-je. Il ne trouvera rien.

— Très certainement, me répondit Verdier. Le cher homme se croit beaucoup plus fin qu'il n'est, et il est ridiculement assoté des talents de sa bande. Mais écoutez bien ceci : avant trois jours, si, comme je le crois, la lettre est encore dans l'hôtel du duc, un autre que notre ami l'aura trouvée.

II.

Quelques jours après, je jouais avec Verdier une partie d'échecs. M. X... entra.

— Eh bien ? lui demanda Verdier.

M. X... avait une triste figure ; il répondit par un mouvement d'épaules qui signifiait clairement : Nous n'avons rien trouvé.

Quand la partie fut achevée, Verdier se tourna vers le secrétaire : « — Ainsi, lui dit-il, votre nouvelle perquisition n'a pas mieux réussi que les premières ?

— Elle a duré toute une nuit et vainement. C'est une bien malheureuse affaire. M. le lieutenant de police ne veut plus qu'on s'occupe de cette recherche. J'y perdrai peut-être ma place.

Verdier se tourna brusquement vers moi : — De quelle somme aurait besoin cette pauvre veuve dont vous me parliez hier pour retourner près de ses enfants ?

— A peu près de cent livres.

— C'est une bagatelle. Voulez-vous, mon cher secrétaire, m'écrire un bon de deux cents livres sur la caisse de la police au nom de la veuve... Quel est son nom ?

— Mariane Dufour.

— Vous entendez, monsieur le secrétaire ?

M. X... le regardait avec étonnement.

— Ecrivez, signez, lui dit Verdier en plaçant devant lui une feuille de papier et l'écritoire.

Le secrétaire obéit.

— En échange voici votre lettre, dit Verdier en tirant de son portefeuille un petit papier. Vous aurez aussi à donner une petite gratification à l'un de vos agents, à Jean Levieux : il m'a été utile.

Le secrétaire demeura un moment les yeux fixés sur Verdier, la bouche entrouverte, muet, sans mouvement, comme s'il n'eût pas compris. Enfin, il saisit la lettre de Levieux, l'ouvrit, la regarda, se leva, et s'élança d'un seul bond dehors en s'écriant : C'est elle ! c'est bien elle !

Et nous l'entendîmes crier à son cocher, du milieu de l'escalier : A Versailles ! à Versailles !

Verdier se renversa dans son fauteuil en riant aux éclats.

Je n'étais pas très édifié du rôle que je lui voyais jouer dans cette affaire. Il y avait en lui du Beaumarchais : il aimait l'intrigue elle-même, et parce qu'elle donnait de l'exercice à son imagination et à son esprit. D'ailleurs nous n'étions pas intimes ; mes remontrances eussent été mal reçues.

— Vous avez rendu ce pauvre homme bien heureux, lui dis-je. Dans l'excès de sa surprise et de sa joie, il n'a pas même songé à vous demander comment vous êtes parvenu à vous procurer la lettre. C'est là une rude leçon que vous avez donnée à la police. Cette preuve de sa maladresse fera honte au lieutenant.

— Ne dites point de mal de la police, reprit Verdier ; elle est d'une habileté presque incroyable. Ingénieuse, rusée, persévérante, elle possède toutes les connaissances nécessaires au but de son institution ; elle a poussé son art presque à la perfection ; et je suis sûr qu'elle en a consciencieusement épuisé toutes les ressources dans les limites de la recherche qui lui avait été ordonnée à l'hôtel de G... Considérées en elles-mêmes, les mesures étaient certainement bien conçues et elles ont été bien exécutées ;

mais étaient-elles applicables à la circonstance et surtout à l'homme ? c'était la question importante. Le lieutenant et son secrétaire l'ont mal résolue ; ils ont manqué au début de pénétration. A l'âge de douze ans, j'en avais plus qu'eux. Je me rappelle que j'étais très habile à pair ou non. Vous connaissez ce jeu ? On ferme une main, et on donne à deviner si les billes qu'elle contient sont en nombre pair ou impair. Je gagnais presque toujours, non point par hasard, mais en vertu de règles que je m'étais faites. Un camarade me posait la question : pair ou non ? Je répondais la première fois au hasard, par exemple : pair. Je perdais. Mais à la seconde question, je me disais : ce garçon-là est peu malin. La première fois il a mis non-pair ; à la seconde, sa dose de finesse n'ira pas plus loin qu'un simple changement de combinaison : il mettra pair. En effet, contre son attente, je disais encore pair, et je gagnais. Mais si j'avais affaire à un écolier un peu plus intelligent, je me disais : au premier coup, j'ai deviné pair et j'ai perdu. Sa première pensée va être aussi de changer le non-pair qui m'a fait perdre en pair ; mais son esprit ne s'arrêtera pas là ; un peu plus de réflexion lui suggérera que ce serait là une ruse beaucoup trop simple, et en définitive il en restera comme la première fois au non-pair. Donc je devinais non-pair, et je gagnais. En définitive, toute mon habileté consistait à lire de mon mieux dans la pensée de mon adversaire en calculant sur son degré d'intelligence ou sur la nuance du caractère que je lui connaissais. Je m'appliquais à mesurer mon raisonnement intérieur avec le sien, à les identifier tous deux, et pour y parvenir, je m'aidais quelquefois d'un moyen physique qui depuis m'a souvent réussi dans des affaires d'une tout autre importance. Il est bien simple. Lorsque je cherche à deviner les passions ou les pensées d'une personne qui est devant moi, je m'étudie à mettre l'expression de ma figure dans le rapport le plus exact possible avec l'expression de la sienne ; je m'attache à en imiter et à en suivre très exactement les changements les plus imperceptibles, et en même temps j'observe avec attention, en moi-même, les pensées, les sentiments qui naissent naturellement et par correspondance aux diverses modifications qui se succèdent sur ses traits et sur les miens. Si j'ai lieu de soupçonner que je suis en présence d'une personne qui se méfie de sa propre physionomie et qui lui fait jouer un rôle, je cherche les pensées opposées à celles qu'en l'imitant je sens naître en moi. C'est une affaire de tact et d'expérience. Or, notre cher secrétaire est impropre au poste qu'il occupe, parce qu'il n'agit jamais que d'après les seules idées qui lui sont particulières. Il suppose que les autres hommes pensent comme il penserait dans des circonstances semblables. La conséquence inévitable est qu'il n'a de chance pour réussir que lorsqu'il est en lutte avec des esprits qui se trouvent être précisément de sa force et de sa nature. Il est nécessairement en défaut toutes les fois qu'il est en rapport avec les intelligences supérieures à la sienne, et souvent même avec celles qui sont inférieures. Il n'a qu'un certain nombre de règles qui ressortent de sa manière d'être individuelle ; il les applique indifféremment à toutes les affaires de même ordre ; les difficultés sont-elles plus grandes que de coutume, tout son effort consiste, non à changer de règles, à en chercher d'autres, mais simplement à pousser la pratique des seules qu'il connaisse jusqu'aux dernières conséquences. Semblable en cela à un médecin qui n'a que deux recettes, la saignée ou l'eau chaude, et qui se borne quand la maladie résiste à tirer plus de sang ou à noyer l'estomac du patient. C'est toujours la même routine. Dans la recherche de cette lettre volée, il n'a pas même songé à s'identifier avec l'esprit du duc de G... et à en mesurer la portée. Il a procédé de même que s'il avait eu affaire au premier bourgeois venu. Ses agents ne découvrant rien avec leurs yeux dans les

endroits les plus secrets, il leur a donné des loupes, et les fentes des meubles ne contenant rien, il a fait sonder jusqu'aux poutres. Mais le duc de G... n'ignore aucune des ruses de la police : s'il s'est absenté si complaisamment de son hôtel pour laisser la place libre à la police, c'était qu'il avait l'assurance qu'on ne trouverait rien. En lutte avec un système qui suppose toujours du mystère, la meilleure ruse était, en effet, de n'en faire aucun. Il n'a point caché la lettre, et il a certainement bien ri de la peine qu'on se donnait pour chercher dans l'épaisseur de ses murailles ou dans les pieds de ses fauteuils ce que l'on avait sous les yeux. Je n'aime point le duc de G... Nous ne nous sommes que trop connus à Dresde. J'avais un prétexte suffisant pour me présenter à son hôtel. Avant-hier j'allai le voir, et je réclamai de lui un mémoire qu'il n'avait aucun intérêt à garder. Il me conduisit à son cabinet, et j'engageai la conversation sur un sujet qui devait me donner au moins un quart d'heure pour observer. Je n'eus pas besoin d'un temps aussi long. Sa table était encombrée de livres et de papiers. Après quelques minutes, je remarquai, parmi de vieux parchemins et au milieu de billets négligemment jetés, une très petite lettre froissée, salie, à demi déchirée. L'adresse était lisible ; c'était celle du duc lui-même ; l'écriture très fine paraissait être d'une femme, mais elle pouvait être contrefaite. Le format n'avait aucun rapport avec celui du modèle que m'avait remis le secrétaire. Le cachet, d'une autre couleur, était très large : je le reconnus ; c'est un de ceux dont le duc fait quelquefois usage. Ce détail fut pour moi un trait de lumière. Le duc avait fait là une imprudence : on ne s'avise jamais de tout. Je sortis, et vous devinez le reste. Persuadé que j'avais découvert la fameuse lettre, mais ne pouvant rien affirmer, et ne voulant pas faire naître une fausse espérance dans l'esprit de notre cher secrétaire, je fis venir Jean Levieux, et je lui donnai mes instructions. Le drôle est entré en plein jour jusque dans le cabinet du duc, qu'il y rencontra. Il lui offrit de le tenir au courant des recherches de la police. A peine avait-il prononcé quelques mots que des cris affreux poussés dans la rue et un grand tumulte attirèrent le duc vers une fenêtre : on se battait ; il y avait un attroupement. Le duc ne jeta qu'un regard ; mais quand il se retourna, la petite lettre déchirée était déjà dans la poche de Levieux qui, à l'imitation du duc, avait mis à la même place une lettre d'une apparence semblable. Aussi calme qu'en entrant, Levieux continua d'exposer le motif de sa visite, mais de manière à se faire promptement éconduire. Il est inutile d'ajouter que c'étaient deux camarades de Levieux qui avaient simulé une querelle dans la rue. Le duc, suivant toute probabilité, n'a pas encore découvert la perte qu'il a faite ; hier même il a donné une nouvelle preuve de son extrême confiance dans ce crédit étrange qu'il a usurpé depuis un mois. Sa disgrâce sera prompte et terrible. C'est un homme perdu. Toutes les cours d'Europe lui seront fermées. J'avoue qu'il me serait agréable de voir sa surprise et sa fureur lorsqu'il découvrira la petite lettre substituée à celle qu'il avait volée. Il y trouvera deux vers tracés d'une main connue, et qu'il se rappellera d'avoir cités, il y a dix ans, dans une triste circonstance, avec une joie infernale :

..... Un dessein si funeste,
S'il n'est digne d'Atrée, est digne de Thyeste.

Mais je ne vous-vois pas très enthousiaste de mon succès. Vous êtes tant soit peu puritain, et vous ne goûtez que médiocrement ce que l'on a appelé le plaisir des dieux.

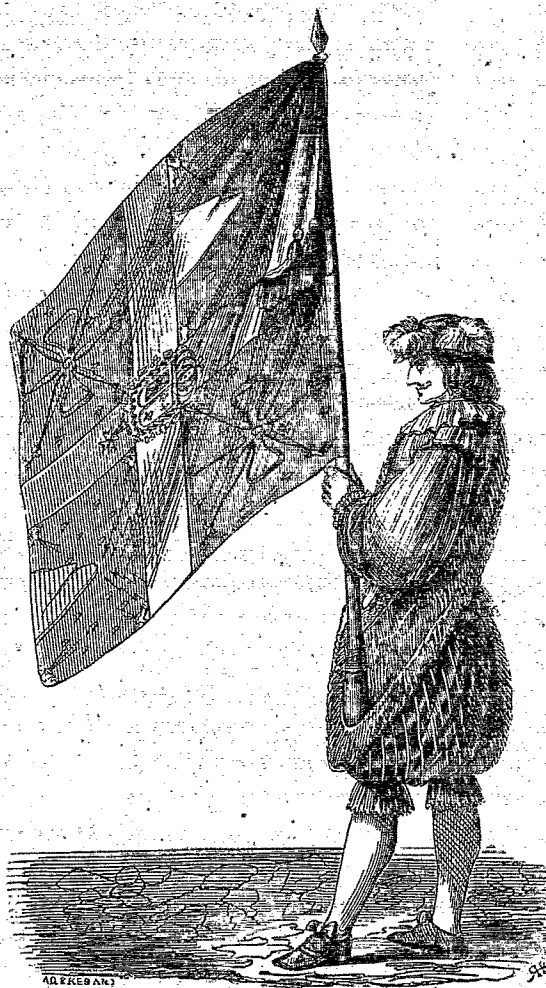
— Je connais trop votre pénétration, lui dis-je, pour nier qu'il y ait une différence entre nos deux caractères ; mais je crois que les études d'observation qui vous ont conduit au résultat dont vous vous félicitez trop peuvent

être quelquefois utiles aux esprits les plus sévères et les aider à faire le bien autant qu'à combattre le mal.

DRAPEAU DES CENT-SUISSES.

La compagnie dite des Cent-Suisses, et qui, avec les officiers et les sous-officiers, se montait à cent vingt-sept hommes, avait en outre, sous Louis XIV, un porte-enseigne ; fonction qui fut depuis abolie ; mais le drapeau n'en fut pas moins conservé et déposé chez le capitaine-colonel. Voici la description qui en a été faite par le P. Daniel dans son *Histoire de la milice française*.

« Le fond est de quatre carrés bleus. Le premier et le quatrième portent une L couronnée d'or, le sceptre et la main de justice passés en sautoir, noués d'un ruban rouge. Le second et le troisième ont une mer d'argent ombrée de vert, flottant contre un rocher d'or qui est battu de quatre vents. La croix blanche sépare les quatre quartiers avec



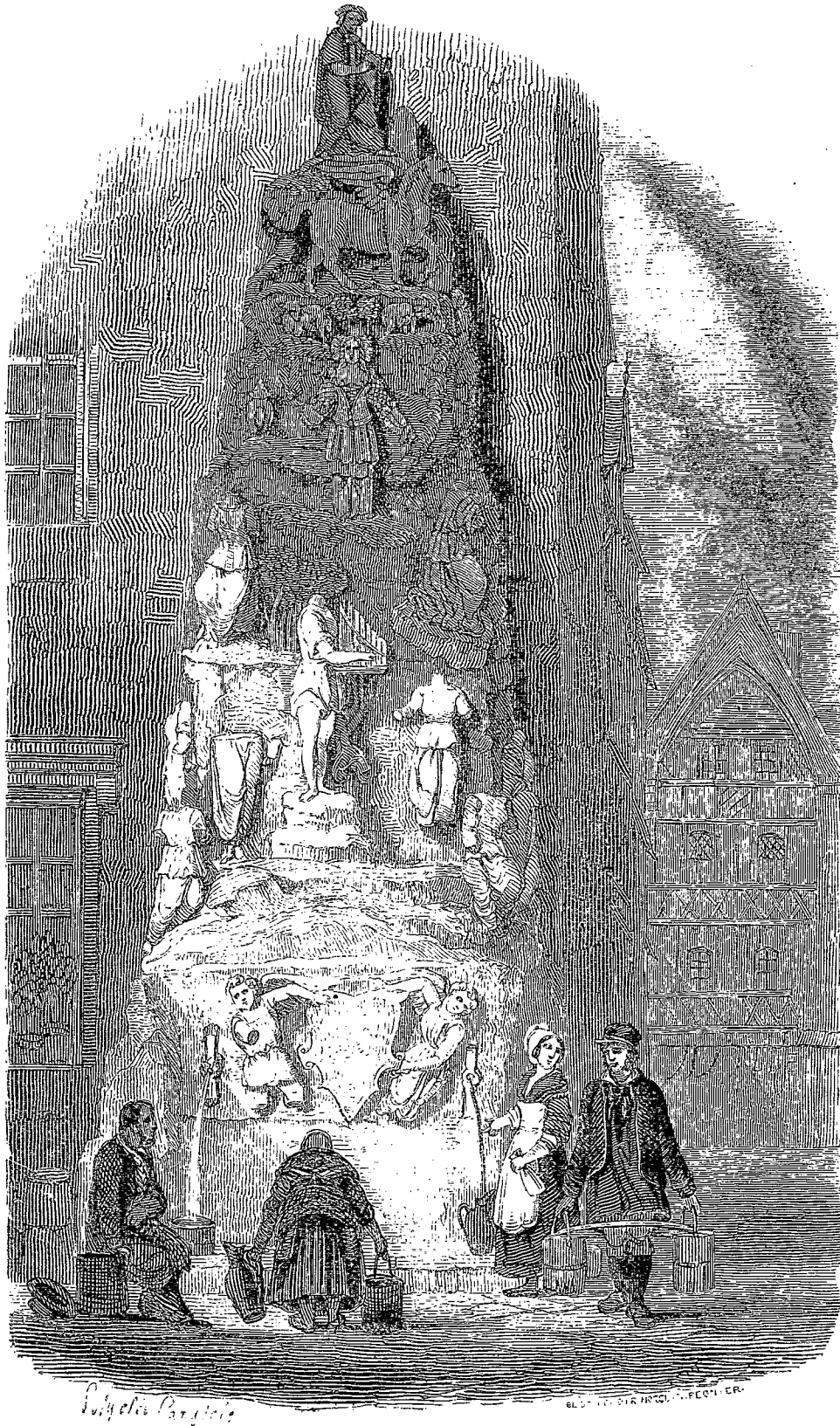
(Drapeau des Cent-Suisses.)

cette inscription : *ea est fiducia gentis*. On a voulu apparemment marquer par ces paroles la fermeté de la nation, que les plus grands dangers ne sont pas capables d'ébranler, comme le rocher se tient toujours ferme malgré la fureur du vent et des flots. Ce drapeau est le même qui était sous le règne de Henri II, comme il est marqué dans la salle des Suisses à Fontainebleau. L'écharpe était blanche, et la hampe se terminait par une fleur-de-lis d'or.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

UNE ANCIENNE FONTAINE A ROUEN.



(Fontaine de l'Hôtel de Lisieux, à Rouen.)

Ce bas-relief très fruste est le plus curieux ornement de l'antique manoir des évêques de Lisieux, rue de la Savonnerie, n° 4, à Rouen. Il est adossé à la muraille de cette maison qui, vers le couchant, fait saillie dans la rue. La construction date, dit-on, de 1518. C'est, comme on le

voit dans la gravure, un rocher pyramidal figurant le mont Parnasse, sur lequel sont en relief Apollon, le cheval Pégase, la Philosophie et les neuf Muses.

Au sommet, Apollon vêtu à la mode du seizième siècle, son arc sous le bras, joue de la harpe. Au-dessous de

Pégase, la Philosophie, debout, présentait de la main droite un livre ouvert, et de la gauche indiquait un flambeau. Les trois têtes symboliques de cette figure représentent la logique, la physique et la métaphysique. Des rochers, des gazons et quelques moutons composent les accessoires de la scène. A la base du mont, on voyait naguères deux salamandres en bronze, attribut du règne de François I^{er}, qui donnaient sans interruption l'eau destinée à l'usage journalier; mais pour faire de cette fontaine un objet d'agrément, on avait pratiqué dans les figures dont elle était ornée, beaucoup d'autres petits canaux dont il reste encore quelques vestiges; les instruments symboliques des muses, les naseaux et un des pieds du cheval ailé étaient les principales issues d'où l'on faisait à volonté jaillir l'eau, mais seulement en de rares circonstances, et lorsqu'on voulait réjouir de ce spectacle quelque personnage important (1).

INTELLIGENCE DES ÉLÉPHANTS (2).

Un jour, dit le lieutenant Th. Bacon (3), dans une partie de chasse, monté sur l'éléphant *Bransmatti*, appartenant au commissariat de la compagnie, j'avais perdu une cheville de mon *tchatta* (sorte d'ombrelle en usage dans le pays). Comme nous traversions un bois, je coupai une branche d'arbre pour m'en faire une autre; mais le bois étant vert, ne pouvait pas me servir: j'ordonnai donc au *mahaut* ou conducteur de mon éléphant d'arrêter et de me chercher un morceau de bois sec. Cet homme me répondit que, tout en poursuivant notre route, l'éléphant en trouverait un. Là-dessus, le *mahaut*, avec son marteau de commandement, frappa l'éléphant pour éveiller son attention, et lui fit entendre à sa manière qu'on avait besoin de quelque chose. L'éléphant ramassa d'abord une poignée de feuillage qui fut rejetée; puis une poignée de pousière qui fut également refusée; un ou deux coups de marteau, accompagnés d'une litanie d'injures, firent comprendre à la pauvre *Bransmatti* qu'on la trouvait peu intelligente. Cette fois-ci l'éléphant présenta un morceau de bois gros comme le poing; le *mahaut*, tout en donnant des éloges à l'animal, lui expliqua par signes que le morceau était trop gros; en modifiant ainsi ses instructions, il parvint à se faire donner un morceau de bois de la grosseur convenable, sans que l'éléphant se fût arrêté un seul instant.

Une autre fois, je voyageais avec un de mes amis qui avait un cheval si méchant qu'on était obligé de le tenir toujours muselé; on ne lui ôtait la muselière que lorsque le palefrenier, le seul qui pût en approcher, lui donnait à manger; pour le panser, on lui attachait la tête et les pieds avec une chaîne. Un soir, nous étions assis, mon ami et moi, devant notre tente, attentifs aux efforts que faisait le palefrenier pour remettre la muselière au cheval, quand tout-à-coup l'animal arracha les piquets auxquels était fixée la chaîne, se jeta sur le palefrenier, le renversa, et se mit à le déchirer avec ses dents; malgré notre intervention, l'homme renversé aurait été infailliblement mis en morceaux, si l'un de nos éléphants, s'apercevant de ce qui se passait, ne fût venu en toute hâte délivrer le palefrenier. Ce fait est d'autant plus remarquable, que les éléphants ont une grande antipathie pour les chevaux et les évitent autant qu'il leur est possible.

Quelques jours après, nous fûmes témoins d'une autre preuve de la rare intelligence du même éléphant. Dans un village nommé Mangabre, un petit chien appartenant à mon ami tomba dans un puits sans que personne s'en fût

aperçu; l'éléphant avait vu ou entendu japper le pauvre animal, car il courut vers le puits et se mit à piétiner alentour et à barrir comme pour appeler au secours. Le *mahaut* étant endormi, personne ne s'inquiétait de cette agitation de l'éléphant; on supposait qu'il demandait sa ration d'eau. L'intelligent animal comprit cette indifférence; il alla à l'endroit où était couché son conducteur, l'éveilla, et, par ses mouvements, lui fit comprendre qu'il fallait le suivre dans la direction du puits. L'accident arrivé au petit chien fut ainsi découvert, et l'animal sauvé.

Ce qui surtout doit étonner, dit le lieutenant Bacon, c'est moins encore l'intelligence et le prompt discernement d'un seul éléphant dans des exemples de ce genre, que la sagacité générale et commune à toute l'espèce. Un éléphant, de retour au camp, après une journée de travail et de fatigue, altéré de soif, affamé, ne touche cependant point à la nourriture placée devant lui, tant qu'il se sent en sueur. Il reste quelquefois une demi-heure à se vanner avec une branche d'arbre ou à s'attédir par d'autres moyens. Un éléphant apprivoisé, dans l'Inde, reçoit par jour environ vingt livres de farine dont on lui fait des gâteaux grands et plats; mais sa principale nourriture consiste en grosses boîtes de branchages qu'il a soin d'apporter lui-même de la forêt voisine; ces branches lui servent d'assaisonnement à chaque bouchée de gâteau. Aucun animal n'est aussi raisonnable que l'éléphant au sujet de la nourriture; soumis au moindre commandement de son conducteur, il ne refuse jamais de quitter le morceau qu'il tient, quelque faim qu'il ait, pourvu qu'il voie qu'on le lui réserve en le plaçant dans un endroit sûr.

Il est vraiment curieux d'observer la circonspection avec laquelle un éléphant marche à travers un terrain marécageux; du moment où il a quelque doute sur la fermeté du sol, il en donne avis par un grognement expressif et refuse d'avancer. En pareil cas il est dangereux de l'y contraindre, car, courageux de sa nature, il ne recule que devant un danger tout-à-fait certain. Si par malheur il se trouve engagé dans un sable mouvant, celui qui le monte court grand risque d'être démonté et jeté sous ses pieds comme le serait tout objet pouvant offrir un point d'appui.

Un jour, dit le lieutenant Bacon, je rentrais avec mes compagnons d'une partie de chasse au tigre; après avoir battu le pays pendant plusieurs heures de suite, ennuyés de la stérilité de notre excursion, nous sommeillions dans nos litières à dos de nos éléphants qui marchaient tranquillement, au pas, l'un à côté de l'autre; tout-à-coup nous fûmes réveillés en sursaut par le bruit sourd de nos éléphants; ils fuyaient rapidement sans qu'il nous fût possible de nous rendre compte de la cause de leur épouvante. Après quelques instants nous reconnûmes que le terrain, tout autour de nous, s'étendait en ondulations semblables à celles des vagues de la mer; nous nous trouvions sur une plage de sable mouvant; la moindre hésitation de la part de nos éléphants nous eût plongés dans l'abîme, car leur poids eût fini par rompre la croûte qui recouvrait le sable. Ces intelligents animaux avaient mesuré l'étendue du danger et s'étaient mis immédiatement au trot, en ayant soin toutefois de diverger graduellement les uns des autres, et ils continuèrent ainsi jusqu'à ce que nous eussions regagné la terre ferme. Pour apprécier tout le discernement de l'animal en cette occasion, il faut remarquer que, pris individuellement et séparément, aucun éléphant n'était en danger, car la croûte était assez forte pour supporter le poids de chacun pris à part. On concevrait encore assez facilement que, s'apercevant de la nature douteuse du sol, ils aient accéléré le pas pour être le plus tôt possible hors de péril; mais ce qui est plus digne d'attention, c'est qu'ils eussent senti la nécessité de se séparer et de prendre des directions divergentes au lieu de se réunir comme font presque tou-

(1) Voy. *Description historique des maisons de Rouen*, par M. La Guerrière; et les *Monuments de la Normandie*.

(2) Voy. *Table générale des dix premières années*.

(3) *Premières impressions et études de la nature dans l'Inde*.

jours les autres animaux lorsqu'un danger les menace.

A ces souvenirs extraits de l'ouvrage du lieutenant Bacon, nous ajouterons les faits suivants que nous avons entendu raconter à un officier supérieur anglais qui avait passé plusieurs années de sa vie dans l'Inde. Les éléphants y sont employés pour le service d'artillerie ; mais au lieu de les atteler aux canons, on les leur fait pousser devant eux, avec leur front, ce qui doit à la longue les fatiguer beaucoup. Quelquefois pour soutenir le moral des éléphants, si l'on peut s'exprimer ainsi, les soldats leur promettent de l'eau-de-vie, promesse que l'éléphant comprend parfaitement ; car, dès le travail fini, l'animal en exige l'accomplissement et ne cesse de tourmenter et d'importuner son homme que lorsque sa ration de *brandy* lui est livrée.

Le prix d'un éléphant apprivoisé et dressé dans l'Inde varie depuis 800 jusqu'à 3 000 roupies (une roupie vaut 2 fr. 50 c.), selon l'âge, la taille et les qualités de l'animal. Le prix moyen est de 1 000 à 1500 roupies. Pour cette dernière somme, on peut avoir un très bon éléphant de chasse.

L'ABBAYE DU CHALARD

(Département de la Haute-Vienne).

La France est couverte de restes de monuments du moyen-âge dont les uns sont cités avec éclat par les curieux qui les visitent, tandis que les autres demeurent tout-à-fait ignorés, uniquement parce qu'ils se trouvent placés hors du chemin des explorateurs de ce genre de ruines. Il est bien, sans doute, quelques unes de ces ruines négligées dont les érudits de la localité s'exagèrent, parfois, l'importance historique ou archéologique ; mais il en est beaucoup aussi qui sont loin de mériter l'oubli complet dont elles restent frappées.

Dans la partie de l'ancien Limousin qui forme aujourd'hui le département de la Haute-Vienne, sur le haut d'une colline au bas de laquelle coule la rivière de l'Isle, qui n'est encore qu'à quelques kilomètres de sa source, et qui sépare, sur ce point, le Limousin du Périgord, l'on aperçoit de loin l'antique abbaye du Chalard, attenante à l'église du même lieu, laquelle ne faisait autrefois qu'un seul tout avec l'abbaye. Voilà ce qu'en dit, dans sa *Description des monuments des différents âges* de ce département, M. Allou, dont la science déplore la perte récente.

« Ce monastère, un des plus anciens du Limousin (1), et dont on ne voit plus que quelques *asures*, fut, dit-on, fondé vers 801 par Roger, comte de Limoges. Les Normands le détruisirent sous Charles-le-Chauve, après avoir massacré l'abbé Paul avec tous les religieux. Il fut réparé au onzième siècle par Geoffroy de Silo, aidé des seigneurs de Lastours, de Saint-Viance et de Comborn. Cette maison devint plus tard un prieuré conventuel. Les Anglais s'y établirent en 1419, sous les ordres d'un capitaine Beauchamps, et commencèrent à ravager les environs jusqu'aux portes de Limoges. Les consuls rassemblèrent aussitôt une petite armée, qui, jointe aux troupes des seigneurs de Lastours et de Mortemart, assiégea les Anglais et les força à évacuer leur retraite.

« Il est à remarquer que le bourg du Chalard porte le nom de *Peyroulier* qui veut dire chaudronnier, ce qu'on explique par la présence de certaines scories de cuivre répandues aux environs, et qui semblent annoncer l'existence de quelques anciens fourneaux. »

C'est là tout ce que contient le livre de M. Allou sur le bourg du Chalard, et l'on ne pourrait pas probablement y ajouter grand-chose sous le rapport historique proprement dit. Mais celui qui écrit ceci, étonné à bon droit de ces mots : « quelques *asures*, » ayant cherché à savoir com-

ment le savant archéologue avait formé son opinion à cet égard, apprit qu'il ne s'était jamais rendu au Chalard de sa personne, et qu'il avait accepté, sans doute, un renseignement aussi erroné de gens mal fixés sur le véritable objet de ses recherches, si même il ne l'avait pas tout simplement recueilli à quelque vieille source imprisée, peu digne de la confiance d'un homme aussi éclairé.

Cette abbaye se compose encore aujourd'hui de deux grands corps de bâtiments, l'un d'environ trente-deux mètres de long sur plus de dix de large, l'autre de vingt-trois mètres sur dix, et le premier avec un retour formant corps de logis d'environ dix mètres sur six, cette dernière partie entièrement dénaturée par de successives modifications. Rien, dans les restes de ce monument, n'est à l'état de *asures*, seulement tout annonce que les bâtiments étaient, dans l'origine, terminés, à une très grande hauteur, par des voûtes recouvertes de pierres plates, dont le poids avait fini par amener quelque écartement dans les murs, ce qui a mis, à différentes époques, les usufruitiers de cette abbaye dans la nécessité de substituer une charpente aux voûtes dont nous parlons. L'extrémité droite de notre gravure offre seule l'état primitif, et suffit pour fixer pleinement sur tout ce qui a précédé.

Les murs sont bâtis en blocs de pierres d'une dimension qui n'est guère employée dans les constructions modernes même les plus monumentales. Un peu avant la naissance des voûtes supérieures, régnait un cordon saillant de grandes pierres taillées avec soin, que le changement de toit et les autres réparations n'ont pas fait disparaître entièrement. La façade du corps de bâtiment qui tient à l'église présente, construits dans le mur lui-même, six arceaux à plein cintre, avec une imperceptible indication d'un commencement d'ogive, et, de loin en loin, de même qu'à l'autre bâtiment (qui n'a point, lui, d'arceaux extérieurs), de simples piliers carrés. Du reste, aucun luxe d'architecture extérieure ; et la sévérité autant que la solidité de la forme, la rareté comme l'exiguïté des anciennes ouvertures, les nombreux souterrains, dont quelques uns aujourd'hui, transformés en belles caves, portent encore des vestiges de communication avec d'autres points du monument qui n'existent plus, tout annonce que cette abbaye, ainsi que la plupart des anciens monastères, offrait, à la fois, un point fortifié contre tout ennemi et un monument religieux.

A l'intérieur régnait, dans presque toute la longueur du plus grand des deux corps de bâtiments dont nous avons parlé, une pièce qui, partagée aujourd'hui en deux, a fourni, au moyen d'une seule de ses moitiés, un salon-bibliothèque de la plus grande dimension, et dans lequel les formes architecturales primitives ont été religieusement conservées. Les parois sont, comme la façade extérieure du bâtiment opposé, marquées par des arceaux qui présentent dans les intervalles des têtes grossièrement sculptées, mais avec l'énergie particulière au temps. Le tout est divisé par de minces colonnes qui s'élèvent à une assez grande hauteur, système reproduit dans la forme de l'immense et unique cheminée de l'ancien appartement. Les deux extrémités de cette aile se terminent chacune par une pièce moins grande, mais du même style ; enfin, la division intérieure de l'autre bâtiment est à peu près la même : c'est aujourd'hui une grange à foin (1).

Mais la partie la plus intéressante peut-être de cette antique abbaye, c'est, sous le bâtiment contigu à l'église, une pièce à demi souterraine, de plus de dix mètres de long sur environ sept mètres de large. La voûte est formée d'arceaux croisés, supportés, au milieu, par deux colonnes

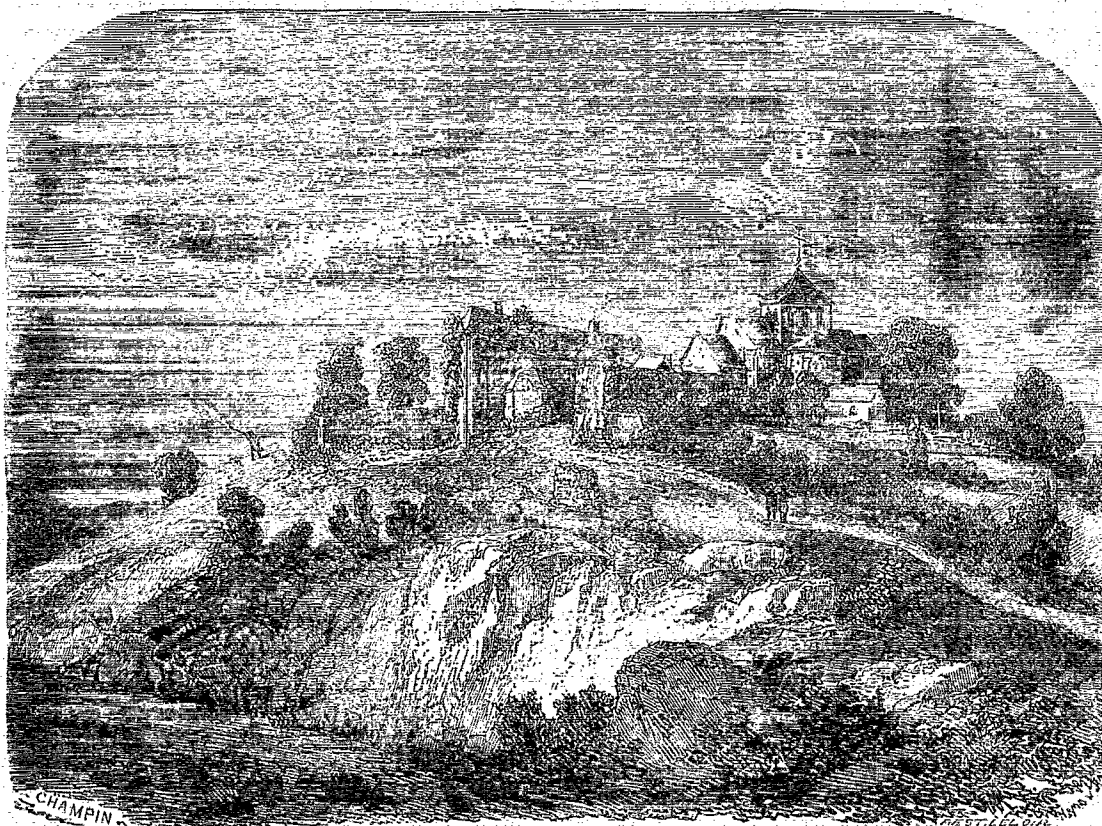
(1) Une partie notable de ce côté des bâtiments fut disposée pendant quelques années avec un toit formant terrasse, comme cela se voit dans la gravure ; mais on a été obligé depuis d'y replacer une charpente ordinaire dans des vues de conservation.

(1) Bonaventure, Nadaud, etc.

dont l'une est un très beau monolithe, et sur les côtés par dix-huit colonnettes dont huit, divisées en deux parties, et groupées par quatre de file, partagent deux arcades destinées à éclairer ce bâtiment souterrain. Quelques personnes ont cru reconnaître dans la forme de cette pièce celle des anciens réfectoires de religieux; son étendue,

moindre que celle des autres grandes pièces, semble repousser cette idée. Cela n'aurait-il pas été, tout simplement, un de ces cloîtres uniquement destinés à la méditation et à la promenade intérieure? Cette pièce, du reste, est dans un très bon état de conservation.

Tels sont les restes actuels de cette vieille abbaye : tout



(Ruines de l'abbaye du Chalarad, département de la Haute-Vienne.)

ce qui l'entoure, les vestiges du passé comme le paysage lui-même, s'harmonie admirablement avec son caractère primitif. Du côté de l'Isle, vers la gauche, des rochers escarpés dominant des prairies verdoyantes, à l'extrémité desquelles on aperçoit les ruines de la vieille tour d'Estiveaux, démolie en 1793, et connue, depuis longtemps, sous le simple nom de *la Tour*. A droite, au bord de la rivière, l'ancien moulin qui servait aux moines, transformé depuis en une jolie minoterie. Sur la hauteur, une petite esplanade qui a retenu le nom de *tombeau*, d'un sépulcre de pierre qu'on y voyait autrefois, et qui fut placé, il y a une trentaine d'années, sous l'écoulement des eaux du presbytère. Un peu plus loin, dans une gorge immense, au milieu de laquelle se précipite la rivière pour se diriger vers Périgueux, une sorte de promontoire couvert de grands bois, où l'on remarque quelques traces d'un monastère de femmes, et qui porte encore le nom significatif de *Mon-giau*. Pour point de vue, au couchant d'été, tout-à-fait à l'extrême horizon, les ruines du vieux château de Courbefy (*curvi fines*). Un peu au-dessous, l'antique prieuré de Saint-Nicolas. Revenant par le même côté, vers le milieu de la colline qui porte l'abbaye, des vestiges de maisonnettes recouvertes de mousse, que la tradition assure avoir été les modestes usines de quelques ouvriers en cuivre. Enfin, au nord de l'église, l'ancien cimetière des religieux, aujourd'hui celui de la commune; couvert de nombreuses tombes, soit en granit, soit en serpentine, mais presque toutes sculptées avec plus ou moins de soin; quelques unes portant les attributs d'une profession, de maréchal, de

tisserand, etc... (étaient-ce des moines ouvriers, ou ces tombes sont-elles d'une époque plus récente?) une ou deux offrant la tunique plus décisive du religieux; en tout, une réunion de pierres tumulaires telles qu'on n'en voit guère de semblables dans le pays.

Quant à l'église, qui, comme nous l'avons dit en commençant, paraît avoir fait autrefois partie intégrante de l'abbaye, et qui, ainsi qu'on peut le voir dans la gravure, a aussi de son côté quelque chose de très monumental, nous ne nous arrêterons point ici à la décrire en détail. Si le soin devait jamais en être pris par quelqu'un, il appartiendrait de droit à un ecclésiastique de ce département, fort érudit dans l'architecture religieuse, et qui a déjà fourni à notre recueil plusieurs articles (1). M. l'abbé Texier, nous le savons, a visité l'église du Chalarad, où il aura sûrement remarqué, entre autres choses, une assez belle construction en bois, sculptée dans le style du moyen-âge, renfermant vers le milieu la chaise qui contient les reliques de saint Geoffroy, et, sous sa base, le tombeau du saint; mais il aura cherché inutilement celui de Gouffier de Lastours, que plusieurs chroniqueurs décrivent, dont ils donnent l'épithaphe, et qu'ils placent dans une chapelle souterraine qui existe encore; mais d'où on l'aura probablement enlevé depuis pour le transporter ailleurs, si même il n'a pas été détruit dans quelque une des invasions postérieures à son exécution.

(1) Voyez notamment l'Etude sur la sculpture en France, 1842, p. 361, 386.

Nous regrettons vivement que le propriétaire de l'abbaye, absent lorsque M. l'abbé Texier a visité cette église, n'ait pas pu appeler l'attention d'un juge aussi éclairé sur les divers points archéologiques de l'autre monument, dont nous n'avons donné ici qu'une imparfaite description.

HABITATIONS ET MOEURS DU TYROL.

Voy., sur le Tyrol, Table générale des dix premières années, et 1845, p. 57.)

On rencontre dans les montagnes du Tyrol, comme en Suisse, en dehors des villes et des villages, un grand nombre de maisons ou plutôt de chaumières isolées. Elles sont éparses dans les montagnes, entre les bois ou sur les vallées, le long des lacs. Le plus souvent elles sont situées dans le pli de terrain formé par deux collines, à la lisière d'un bois qui les protège contre les ardeurs du soleil en été, contre les coups de vent et la chute des avalanches en hiver. Autour est un enclos terminé par une haie vive d'aubépines et de prunelliers. Cet enclos est divisé en deux parties : le verger planté d'arbres fruitiers, le jardin où sont cultivées les productions utiles à un ménage pauvre,

et çà et là quelques fleurs en pleine terre. Un courant d'eau détourné de la source voisine entretient par sa fraîcheur une perpétuelle verdure dans le verger et fournit l'eau nécessaire pour arroser le jardin pendant les grandes chaleurs.

Les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée et un étage, qui est un élégant balcon en bois ; comme la façade est tournée du côté où la vallée s'ouvre sur la plaine, on a de ce balcon une très belle vue. Le toit, en auvent, le protège ; on y est à l'ombre en été, à l'abri des pluies en automne et au printemps. On vient s'y asseoir pendant ces saïsons, l'après-midi et le soir, les femmes pour filer le lin, les hommes pour fumer leur pipe en regardant la campagne. Les murs sont peints en blanc ; le balcon et les volets des fenêtres en vert. Ces couleurs variées et gaies donnent à toute la maison un aspect agréable qui réjouit de loin le voyageur.

Dans ces maisons isolées, chaque famille voyant rarement les autres, étant seule, les liens qui l'unissent sont presque toujours plus resserrés et se conservent plus forts que dans les familles des villes. Le respect des fils et des petits-fils pour l'aïeul, l'obéissance des enfants au père et à la mère, l'amitié entre les frères et les sœurs, entre-



(Intérieur d'une maison tyrolienne. — D'après le dessin d'un artiste tyrolien.)

tiennent la paix et la bonne intelligence. Nous avons emprunté à l'album d'un jeune artiste tyrolien l'esquisse naïve d'une scène ordinaire dans ces honnêtes familles : on y voit l'accueil que l'on fait au père à son retour de la chasse (1).

Le grand-père l'a vu partir avec le regret de ne pouvoir plus l'accompagner, avec l'inquiétude que lui donne la connaissance du danger. Ses enfants l'ont reconduit jusqu'au

bout du verger en riant et en babillant avec l'insouciance de leur âge. Sa jeune femme lui a dit adieu et l'a regardé suivre son chemin accoutumé tant qu'elle a pu le voir. Sa mère, ce soir-là, dans la prière qu'elle a faite, selon la coutume, à haute voix, a imploré la protection du ciel avec une ardeur que toute la famille a ressentie. Le lendemain, à l'heure où il revient ordinairement, on est réuni dans la chambre commune. Le vieux père, assis dans son fauteuil, fume pour tromper son impatience et la longueur du temps. Les femmes, occupées chacune à son ouvrage, taisent leur

(1) Voy. la Chasse au chamois, p. 57.

inquiétude. Un bruit de pas est entendu sur le chemin. On lève la tête sans rien dire, de peur de se réjouir trop tôt ; mais le chien a aboyé de joie, et les enfants ont couru dehors au devant de leur père en criant que c'est lui. Il entre avec eux. L'un s'est emparé de sa chasse, l'autre de sa gibecière ; un troisième s'est affublé de son grand chapeau à plumes. L'aîné se lève à demi de son fauteuil pour voir son fils et le succès de sa chasse. La grand'mère s'est arrêtée au milieu de la lecture qu'elle faisait de la Bible et regarde ses petits enfants et leur père avec une admiration mêlée de joie. Cependant la jeune femme du chasseur a couru l'embrasser et lui a mis entre les bras son dernier né. Il le serre contre son cœur, et tandis que l'enfant caresse sa longue moustache noire, il lève la main et semble lui dire : Un jour tu seras fort comme moi, alors tu iras dans les montagnes poursuivre le chamois de roche en roche. Aussi ceux qui te verront rentrer à la maison chargé du butin de ta chasse, diront que tu es né d'un père courageux, et cet éloge qu'on fera de toi remplira de joie ma vieillesse.

Nous recevons de M. F. Cuvier, neveu du célèbre naturaliste, à propos de notre article sur M. Geoffroy-Saint-Hilaire (p. 146), une lettre dont nous ne pouvons nous dispenser de faire mention. Elle porte sur ce que M. Frédéric Cuvier aurait été *de fait* le directeur de la Ménagerie, d'où il suit que la dépossession de M. Geoffroy n'aurait troublé sa position en quoi que ce fût. Voici ce qu'il y a d'essentiel dans cette lettre.

« Quand mon père a été, en 1838, nommé professeur, sur la proposition de M. le comte de Salvandy, il y avait déjà près de trente-cinq années qu'il dirigeait de fait la Ménagerie, et les choses sont demeurées après sa nomination absolument ce qu'elles étaient avant ; je proteste donc avec indignation contre cette accusation que ni mon père, en demandant un avancement légitime, ni le ministre en l'accordant, aient eu la honteuse pensée de troubler en quoi que ce fût la position de M. Geoffroy. M. Geoffroy s'est en tout temps fort peu mêlé de la Ménagerie ; c'est ce que peut apprendre le premier venu au Jardin-des-Plantes, et je ne dis pas cela pour rien ôter à son mérite. La direction de la Ménagerie a toujours été une chose fort simple ; une besogne fort modeste, dont il est ridicule de revendiquer la gloire pour M. Geoffroy, car il n'y avait là de gloire pour personne ; et ces fonctions n'ont jamais eu pour mon père d'autre valeur que de lui permettre de multiplier ses observations sur les mœurs et sur les instincts des animaux. Voilà, monsieur, ce que je désire que le public sache : et maintenant, puisque l'occasion m'est donnée malgré moi de m'expliquer pour la première fois sur des relations qui ont été si fréquemment dénaturées, j'ajouterai qu'il serait temps peut-être qu'on cessât de représenter M. Geoffroy comme ayant été, de son vivant, en butte à des attaques et à des persécutions dont on insinue assez clairement que ma famille aurait été l'auteur. J'espérais que l'on se laisserait de reproduire de pareilles insinuations et que les passions feraient enfin silence sur trois tombes maintenant fermées. Si l'on se contentait de donner à M. Geoffroy le rôle de protecteur, je laisserais dire, cela peut n'être que ridicule ; mais vouloir qu'il ait été persécuté, cela est odieux et je ne puis me taire....

» Frédéric Cuvier. »

Le nom dont cette protestation est revêtu lui donne droit d'être recueillie par l'histoire. Ce n'est pas au *Magasin Pittoresque* qu'il appartient d'entreprendre la défense de M. Geoffroy-Saint-Hilaire. Il doit seulement faire remar-

quer que, dans la notice qu'il lui a consacrée, il ne s'est écarté en rien de la manière historique à laquelle il s'applique constamment à demeurer fidèle. La lettre de M. Cuvier n'infirme en effet sur aucun point ce que nous avons rapporté. M. Frédéric Cuvier était Garde de la Ménagerie depuis trente-cinq ans et M. Geoffroy-Saint-Hilaire Directeur. Que M. Geoffroy ne se soit point occupé du détail de la surveillance, c'est incontestable, puisque ce détail était l'office, non seulement *de fait*, mais *de droit* de M. Frédéric Cuvier en sa qualité de Garde. Mais quant aux fonctions de Directeur, c'est-à-dire au droit, comme au fait, de traiter en Conseil de l'achat des animaux, de la nomination des employés, de toutes les affaires générales concernant l'établissement, M. Frédéric Cuvier, tant qu'il n'a été que Garde, n'y a jamais eu part. M. Geoffroy, dans ses absences, était suppléé par un des professeurs, le Garde de la Ménagerie n'ayant jamais eu qualité pour assister au Conseil ; ce qui, d'un mot, précise tout, c'est qu'en fait *comme en droit* les moindres dépenses étaient chaque jour ordonnées par le Directeur seul.

Voilà qui répond à la première question. On voit qu'il ne s'agit que de faits officiels.

Quant à la seconde question, fidèle aux habitudes de notre publication, nous aurions pu hésiter s'il avait fallu nous hasarder à la légère sur le domaine de la vie privée. Mais là également nous nous trouvons sur le domaine de l'histoire. Aussi ne nous expliquerons-nous sur ce que nous avons avancé quant à l'effet produit sur M. Geoffroy par une mesure qui rendait si insoutenable sa position dans un établissement qu'il habitait et gouvernait en chef depuis quarante-cinq ans, qu'en citant les propres paroles, publiées en 1838, par M. Geoffroy-Saint-Hilaire lui-même dans le dernier ouvrage qui soit sorti de sa plume. Ce sont des paroles gravées dans l'histoire de ce grand naturaliste, et qui complètent d'ailleurs notre notice.

Après avoir rappelé dans un chapitre intitulé *Vieillesse outragée*, que Buffon, dans ses dernières années, fut victime aussi d'une injustice, M. Geoffroy-Saint-Hilaire, qui n'estimait pas la Ménagerie chose si indifférente à sa gloire que notre correspondant veut bien le supposer, ajoutait :

« Bossuet, accablé sous une oppression semblable, se retirait à Rome, plutôt que de céder à un acte ministériel qui lui faisait exhaler cette plainte : *j'ai le cœur percé*. J'eus aussi le cœur percé, et à me faire préférer l'exil à l'étranger plutôt qu'à succomber sous les douleurs de ma susceptibilité. Une maladie grave me retint en France. J'ai failli périr. Mais durant la lutte du mal et de ma faible constitution, ma susceptibilité s'est à peu près aussi lassée et épuisée.

» La Ménagerie qui fut créée dans le Muséum d'histoire naturelle, six mois après que j'y eus été admis comme successeur de Lacépède, fut l'œuvre de mes soins et le produit de mon activité et de mes ressources personnelles : voilà ce dont je n'étais jamais venu me vanter à personne et ce que chacun des employés et le ministère lui-même ignoraient entièrement. J'eus douze ans consécutifs l'obligation d'administrer seul et de supporter ce lourd fardeau ; et comme il fallait aussi mener de front mes autres et nombreuses occupations de professeur, l'on vit que je succombais sous le faix, et l'on m'accorda, à titre de rémunération, que je serais aidé par un adjoint qui veillerait sur les détails (c'est à cet adjoint que fut donné le titre de Garde). Je dus le choisir, le former, et je donnai la préférence au frère de mon illustre collègue et ami ; car cet ami m'était et me fut toujours cher. Cependant le lieutenant que j'avais si gracieusement appelé fut pris d'ambition : avec le temps et son savoir-faire il imagina le même système d'envahissement exposé dans la fable de *la Lice et sa Compagne*. Sans plaider ni combattre, je fus habilement dépossédé de la moitié de ma

position sociale, emploi que j'avais à la suite de quarante-cinq ans de travaux incessants, utiles et très pénibles. Pourquoi? On me le laisse ignorer... C'était cependant un grade que j'avais acquis en récompense de mes services passés. Mais nous vivons sous un régime d'équité et de nécessité sociale, qui ne permet point, même au Roi, de faire rétrograder quiconque s'est élevé légalement; car le chef de l'état confère le bienfait de l'avancement et laisse à l'inflexibilité de la Loi le devoir et le soin d'une dégradation nécessaire quand elle est encourue : mais c'est *après condamnation*. » (Fragments biogr. p. 138, 139.) « Oublions, ajoute l'illustre M. Geoffroy-Saint-Hilaire, en terminant ce volume qui ne devait plus être suivi d'aucun autre, oublions tous mes soucis à ce sujet, montrons que malgré mes dissentiments scientifiques, je n'ai jamais cessé d'être pour mon ancien compagnon d'études (M. Georges Cuvier) qu'un ami cordialement dévoué : c'est en restant l'âme libre de tout ressentiment, usant uniquement de la ressource qui m'est convenue, *prescrire même pour la restauration de ma santé, bien compromise par les derniers événements* » (Ib., p. 357.)

Voilà des documents décisifs que nous ne voulons même pas citer en entier : ils ont été imprimés en 1838, du vivant de M. Frédéric Cuvier; personne n'a réclamé du vivant de M. Geoffroy-Saint-Hilaire. C'est un témoignage dont l'histoire aura toujours le droit de se servir (1).

SI LE CLIMAT DE LA FRANCE A CHANGÉ

ET CHANGE DE SIÈCLE EN SIÈCLE.

(Voy. p. 46, 78, 158.)

L'auteur des articles que nous avons publiés sur la question des changements du climat en France est M. le docteur Charles Martins. Aujourd'hui nous recevons une lettre de M. le docteur Fuster qui, l'an dernier, a communiqué un mémoire sur le même sujet à l'Académie des sciences : nous trouvons dans cette lettre toute bienveillante, quelques considérations curieuses à l'appui d'une opinion qui diffère de celle de notre collaborateur : il nous paraît intéressant et juste de les faire connaître à nos lecteurs.

« Au temps de César, dit M. Fuster, cinquante ans avant notre ère, la Gaule était couverte de forêts. Mes recherches m'autorisent à en porter l'étendue à 46 millions d'hectares. Elle en offre à peine aujourd'hui 9 millions. Le reste de ses terres, à part un petit nombre de cultures, consistait en terrains vagues, en marais et en marécages. Les pays d'alentour ne présentaient encore de tous côtés que forêts impénétrables, fleuves sans lit, amas d'eaux stagnantes. Ces forêts et ces eaux, surmontées à l'est et au sud par des montagnes chargées de neige et de glaciers, devaient rendre le climat très froid et très humide.

« La rigueur de ses froids a été constatée par toute l'antiquité. Diodore, d'accord en cela avec tous ses devanciers et tous ses successeurs, déclare par exemple, que *tous* les fleuves de la Gaule *gelaient aisément*, et que la glace en était si solide qu'elle portait des armées entières avec leurs chariots et leurs équipages. Le renne et l'élan, qu'on ne rencontre que dans les forêts les plus septentrionales, habitaient alors la forêt Hercynie (forêt Noire), le long de la rive droite du Rhin; enfin la vigne ne pouvait y croître, quoique les Gaulois, grands amateurs de vin, fussent très en mesure de la cultiver. Ce sont là, je crois, entre beaucoup d'autres, des faits certains et positifs.

« Ce rude climat s'adoucit avec le temps, grâce à la réduction progressive des forêts, au dessèchement de ses

eaux, au développement de son agriculture. J'ai suivi, l'histoire à la main, permettez-moi de le rappeler, les phases successives de son échauffement : ses progrès en ce genre ont même été poussés si loin que, du sixième au douzième siècle, il s'est trouvé notablement plus chaud et plus égal qu'à présent. Cette chaleur et cette égalité, dont j'ai rassemblé des preuves que je dois croire convaincantes, favorisèrent l'ascension de la vigne, non seulement en Bretagne, en Normandie et en Picardie, mais dans la Flandre, dans le Hainaut et le Brabant. Et qu'on ne se figure pas que ces vignobles, pour ne rien dire ici de ceux de l'Allemagne et de l'Angleterre, fussent misérables et précaires; c'est là une supposition gratuite en contradiction avec tous les monuments historiques. Les vignobles en question couvraient effectivement toutes nos régions septentrionales : ils avaient des raisins mûrs au commencement du mois d'août; on y faisait la vendange chaque année au milieu du mois de septembre, et on en retirait aussi chaque année d'abondantes récoltes de vin. Cet ensemble de faits résulte des titres et chartes stipulant les redevances féodales ou cléricales, prélevées annuellement sur ces produits par les seigneurs ou les églises de ces régions. Un mot encore touchant la qualité du vin de ces vignobles.

« Ces vins n'étaient ni aigres, ni faibles, ni faciles à tourner, ni âpres, ni rudes. Les gourmets du moyen-âge ne faisaient pas plus de cas que nous des mauvais vins; ils les repoussaient au contraire, ayant grand soin d'avertir, quand ils célébraient leurs divers crûs, qu'ils en obtenaient des vins chauds, capiteux, d'un goût exquis et d'un agréable parfum. C'est ainsi qu'ils qualifient en particulier les vins de la campagne de Paris, de Sèvres, de Surène, de Meudon, de Soissons, de Rueil, d'Argenteuil, et ceux de la campagne d'Orléans; c'est ainsi que Guillaume de Malmesbury, au douzième siècle, qualifie également les vins de la vallée de Gloucester en Angleterre. Citons ses propres expressions :

« Il n'y a pas, dit-il, de province en Angleterre où les vignes soient plus abondantes, qui rapporte plus de vin » et dont le vin soit plus agréable. Ces vins-là n'offensent pas le palais par une âcreté fâcheuse; ils rivalisent en délicatesse avec les vins de l'Ile-de-France (1). »

« Les travaux agricoles des ordres monastiques du moyen-âge ont fait toutes ces merveilles. Les communautés religieuses de Cassien commencèrent l'œuvre; les enfants de Saint-Benoît y mirent la dernière main. Ils desséchèrent nos marais, défrichèrent nos bois, détournèrent les torrents, encaissèrent les rivières, continrent les flots de la mer. C'est le monastère d'Anegrai (Luxeuil) qui a défriché les terres incultes de l'Alsace, de la Lorraine et de la Bourgogne; les colonies de Saint-Wast ont changé en campagnes délicieuses les marécages de la Flandre; la multitude des religieux de la partie de la Neustrie, devenue depuis la Normandie, en avaient fait dès le septième siècle la plus riche contrée du royaume.

« Notre climat s'était échauffé du sud au nord; il se refroidit ensuite du nord au midi. Sa détérioration notable commence dès la fin du onzième siècle; elle a été croissante dans les siècles suivants; si bien qu'au treizième siècle, il n'y avait guère déjà plus qu'un reste de mauvais vignobles en Picardie, en Bretagne et en Normandie. Les Anglais possédèrent la Guienne depuis 1152 jusqu'en 1452, époque où ils perdirent aussi la Normandie sans retour. Ce rapprochement fait justice de la prétendue tradition que les Anglais auraient arraché les vignes normandes pour favoriser celles de la Guienne. On a depuis essayé vainement plusieurs fois de replanter des vignes dans le nord-ouest, elles n'y ont plus réussi, et ce qui en est resté n'a pu donner qu'un très mauvais vin.

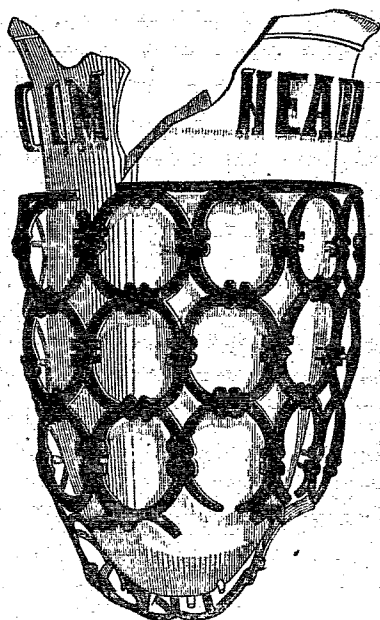
(1) Voir notre article sur la fondation de la Menagerie, t. VI, p. 106, 107 et 108.

(1) De gestis pontific. Anglor., lib. III, p. 283.

» La détérioration annoncée ne s'arrêta plus; elle gagna, au seizième siècle, l'Île-de-France et l'Orléanais, avant de se propager, pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, jusque dans l'extrême midi. Ce mouvement rétrograde continue encore, toujours du nord au sud; en sorte que les provinces du nord-ouest perdent de plus en plus leurs arbres fruitiers à noyaux, comme elles ont perdu leurs vignes, tandis que les provinces du midi perdent de plus en plus leurs oliviers, comme elles ont perdu leurs orangers, leurs dattes aussi bonnes que celles d'Afrique, et leurs cannes à sucre.

» D'ailleurs, la disparition ou la détérioration des cultures spéciales n'est pas le principal ni le seul argument en faveur des changements de notre climat; nous en avons une preuve plus directe. La voici en résumé. Nous avons laborieusement recueilli tous les exemples d'intempéries dans l'histoire, en ne tenant compte, bien entendu, que des intempéries hors ligne ou extraordinaires. Eh bien! leurs résultats confirment pleinement les faits empruntés à l'agronomie; nous ne citerons que les grands hivers. Notre liste en renferme 147, à dater du quatrième siècle; mais en se bornant à comparer, pour éviter toutes les difficultés, les grands hivers compris dans les deux séries, l'une du sixième au douzième siècle, l'autre du douzième au dix-huitième, on ne trouve, dans les douze siècles de la première série, période d'échauffement de climat, que 26 de ces intempéries; tandis que les douze siècles de la seconde série, période de refroidissement du climat, n'en produisent pas moins de 78. Faisons remarquer, en terminant, la concordance de notre opinion avec celle de tous les savants sans exception, jusqu'aux premières années de ce siècle: tous, agronomes, météorologistes, etc., français ou étrangers, tels que Toaldo, Wanswinden, Rozier, le P. Cotte, etc., parmi les plus récents, admettent, professent, démontrent le principe du changement des climats. »

COUPE ANTIQUE EN VERRE.



(Coupe en verre, trouvée à Strasbourg en 1825.)

Cette coupe, conservée dans le Musée de la bibliothèque publique de Strasbourg, a été trouvée en 1825 dans un cer-

cueil en forme d'auge, déterré par un jardinier près des glacis de cette ville. Elle est composée de deux parties: l'une, d'un simple verre blanc, constitue le vase lui-même; la seconde est un ornement superposé de même matière, et tenant au vase par des attaches semblables, que l'on peut apercevoir dans la gravure. Cet ornement, en verre rouge coloré, qui entoure toute la coupe et n'est que légèrement endommagé, forme une suite d'ovales liés par des sortes de nœuds qui représentent assez bien les mailles d'un réseau: il est terminé par un rebord circulaire; le haut de la coupe est orné d'une inscription en lettres de verre vert, adhérentes par le même moyen, et qui, suivant un érudit, M. Schweighausen, forment le nom de *Maximianus Augustus*. L'inscription est mutilée: cette opinion peut paraître hasardée.

Quant à l'usage de ce vase, sa forme conique par le bas et l'absence du pied peuvent le faire ranger dans le genre des coupes de festin que l'on ne posait pas sur la table, et que l'on tenait toujours pleines dans la main. L'origine du vase est incertaine; cependant on croit qu'il a dû appartenir à Maximien Hercule. Cet empereur a souvent habité les Gaules, et on trouve fréquemment de ses médailles dans les environs de Strasbourg. Il est probable que Maximien avait reçu cette coupe en présent; car on sait combien le verre était rare dans l'antiquité, et la mise en œuvre ajoutait ici un nouveau prix à la matière. Cette coupe, donnée peut-être par l'empereur à un ami mort aux environs d'*Argentoratum*, aura été ensevelie avec son possesseur comme objet précieux. On trouve des exemples de pareils présents dans l'histoire des empereurs romains. Vospicius, dans la vie de Saturnin, rapporte une lettre où l'empereur Adrien parle de deux coupes de verre de couleurs changeantes, qu'il appelle *calices allassontes*, qui lui avaient été données en Egypte, et auxquelles il attachait une grande valeur. Le même écrivain, dans la vie de l'empereur Adrien, parle encore de son goût pour les verres travaillés.

Cette coupe rappelle, sauf quelques différences, les verreries de Bohême et de Venise, si recherchées au moyen-âge, et les verres de couleur que l'on fabrique de nos jours par un nouveau procédé, qui consiste dans la jonction de deux vases, dont l'un coloré et découpé est soudé dans l'autre blanc et uni.

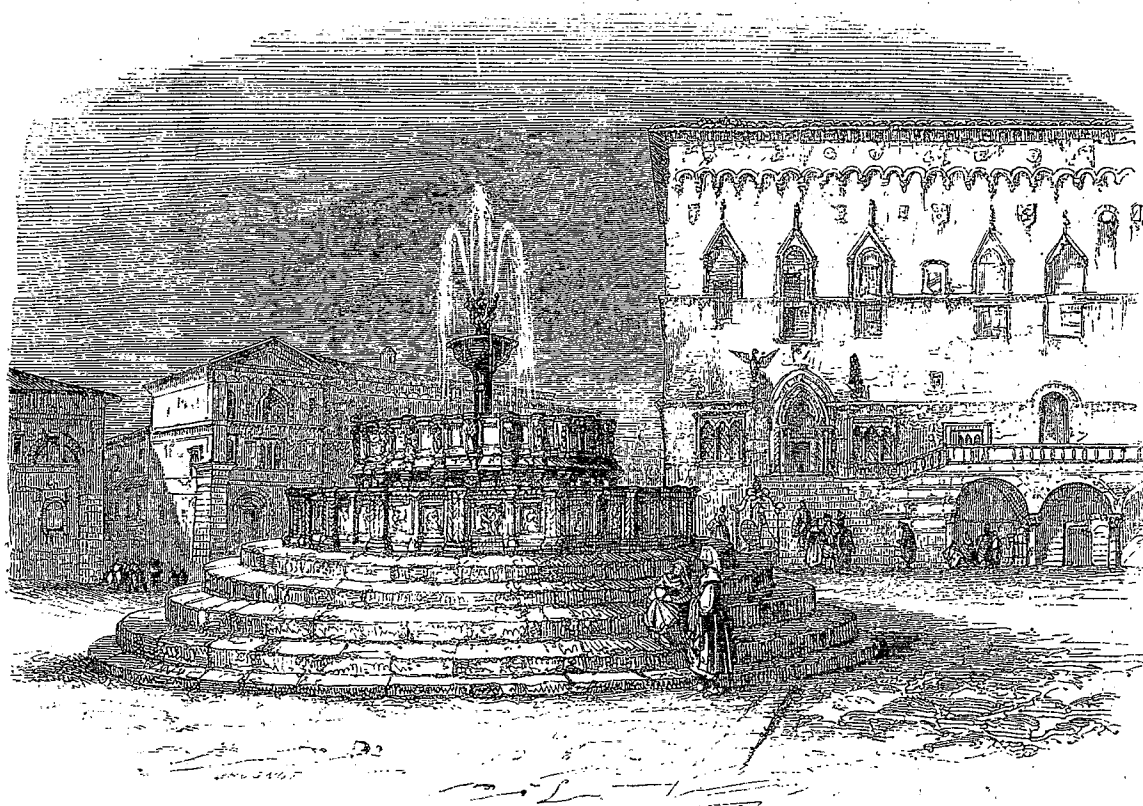
Dans un article sur la vitesse du son dans l'air, inséré dans la 22^e livraison de cette année, p. 182, il est dit que MM. Bravais et Martins employèrent dans leurs expériences des *compteurs à pointage* de MM. Bréguet, dont nous avons donné la figure p. 184. Nous recevons à propos de cet article une réclamation de M. Riesset, habile horloger, qui s'annonce comme l'inventeur de cet instrument, et s'appuie sur un rapport fait à la Société d'encouragement, le 19 février 1845, par M. Séguier. Nous avons lu ce rapport, qui nous a paru établir en effet que M. Riesset était l'inventeur de cet utile et ingénieux instrument, qu'il désigne sous le nom de *chronographe*.

L'article sur les nœuds, p. 188, est extrait de l'excellent ouvrage intitulé: *Traité de l'art de la charpenterie*, par le colonel Emy, 2 vol. in-8^o avec un atlas in-fol.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST.

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

UN VOYAGE A PÉROUSE.



La grande place de Pérouse, ville de l'État ecclésiastique.)

Nous avions voulu accomplir, comme de pieux pèlerins, le voyage que le jeune Raphaël avait dû faire, vers l'année 1495, pour se rendre d'Urbin à Pérouse, auprès du maître de qui il apprit l'art de la grâce. Il ne nous fallut pas moins de deux jours pour traverser les montagnes de l'Ombrie, sur les débris gigantesques de la *via Flaminia*. Le second jour, après avoir quitté Giubileo, nous eûmes de la peine à franchir la montagne du *Piccione*; et notre *vetturino*, qui n'avait jamais fait ce chemin, jurait que de sa vie il ne goûterait plus de ce pigeon. Du haut de la croupe de l'immense et dur animal, nous aperçûmes enfin la vallée si longtemps attendue du Tibre, et au-delà du fleuve, sur la montagne opposée, un amas de tours, de clochers, de grands murs. C'était une de ces villes étrusques si bien décrites par Virgile, lorsqu'il disait :

Tot congesta manu præruptis oppida saxis,
Fluminaque antiquos subterlabentia muros.

« Tant de villes péniblement entassées sur les rocs escarpés, et
les fleuves coulant aux pieds des murs antiques. »

Géorgiques, l. II, v. 156.

C'était Pérouse. Le soleil qui déclinait ne nous laissait plus l'espoir d'y parvenir ce jour-là même. Il fallut s'arrêter dans la vallée avant même d'avoir passé le fleuve; nous trouvâmes à *Bosco*, dans une petite auberge cachée au milieu des arbres, une hospitalité simple, mais préférable à celle qu'on trouve bien souvent en Italie dans de grandes villes.

Le lendemain, à la pointe du jour, nous traversâmes le *fluvium Tiberim*, qui roule, sous les papes comme sous les Césars, son eau jaunée par le limon de sa source. Avant d'atteindre à la ville perchée sur la montagne dont nous gravissions lentement les pentes, nous eûmes le temps d'en repasser l'histoire. Pérouse est l'une des cités étrusques avec lesquelles les Romains eurent le plus affaire; elle domine et le fleuve et le bassin au bas desquels ils étaient

campés; elle gênait et pouvait couper les communications qu'ils avaient avec les Ombriens et, à travers le pays de ces alliés fidèles, avec tout le nord de l'Italie. Aussi fut-elle, de leur part, l'objet d'une attention toute particulière. On voit que, dès les guerres Puniques, elle se signalait parmi les villes alliées de Rome. Au commencement de l'empire, elle avait conservé ou acquis par cette alliance une importance si grande qu'elle seule permettait au parti d'Antoine de balancer celui d'Auguste. Assiégée, prise enfin par l'empereur, elle fut détruite, puis repeuplée par lui. Il est à croire qu'elle reçut alors des habitants romains; car, dès cette époque, elle paraît presque entièrement détachée du reste des villes étrusques avec lesquelles elle avait fait corps. Lorsque l'empire se désintéressa, elle fut toujours emportée par ses tendances, non pas du côté des populations toscanes auxquelles elle appartenait et par son origine et par sa situation, mais du côté des Latins ou des pouvoirs qui les représentèrent successivement. Après que les empereurs d'Occident eurent pris fin, elle demeura fidèle aux empereurs d'Orient; elle soutint un siège de sept ans contre Tolosa. S'il en faut croire ses historiens particuliers (1), elle résista aux Lombards comme aux Ostrogoths, et, rentrée sous l'autorité des princes de Byzance, elle ne s'en sépara que pour passer dans les Etats de l'Eglise, qui formaient à Rome le centre d'une nouvelle puissance latine. Ce fut la France qui, par l'épée des Carlovingiens, opéra ce nouveau changement au huitième siècle. Pérouse ainsi soumise au Saint-Siège eut l'envie d'imiter l'indépendance des autres villes italiennes, lorsqu'au quatorzième siècle la Péninsule, abandonnée par la papauté qui s'était jetée à Avignon entre les bras de la France, usait pour se diviser de la seule occasion qu'elle ait eue de reconstituer son unité perdue. Elle fut, comme les autres villes, d'abord gouvernée par les nobles, puis par le peuple; elle fut remplacée sous le

(1) Perugia Augusta descritta da Cesare Crispolti, Perugino. — Perugia, 1648, p. 213.

pouvoir des nobles par la bravoure de l'un d'entre eux, du grand condottier Braccio di Fortebracci; elle mit moins d'un siècle à accomplir toutes ces révolutions qui durèrent plus longtemps ailleurs; elle en sortit, après la mort de Braccio, au commencement du quinzième siècle, pour se donner de nouveau, à l'Eglise, à laquelle elle est depuis lors demeurée attachée. Ainsi, tandis que la plupart des autres villes étrusques, après mille vicissitudes, arrivaient à fonder enfin en Toscane un Etat indépendant, qui faisait reparaître l'originalité de ces anciennes populations, Pérouse se fondait peu à peu dans les restes de la société des Romains.

À mesure que, de rampe en rampe, de muraille en muraille, à travers les longues abbayes flanquées de leurs clochers, à travers les églises rondes bâties sur les débris des temples des dieux, on parvient jusqu'à cette haute cité pélasgique, on s'aperçoit cependant que le Saint-Siège n'a pas toujours été entièrement tranquille au sujet de l'autorité qu'il a sur elle. Sur le bord le plus relevé du plateau se dresse une citadelle qui, d'un côté, domine la grande vallée du Tibre, de l'autre, tient la ville en respect. Paul III la fit construire au milieu du seizième siècle, plus sans doute pour s'y défendre contre les Espagnols que pour brider les habitants, qu'il croyait toujours prêts à se donner à ses ennemis. Quand on entre dans la ville, on comprend que les Péruigiens aient cherché à reconquérir leur liberté. Tous les monuments qu'on y voit ont été construits dans la courte époque où Pérouse faisait, au milieu des révolutions, l'épreuve de l'indépendance. Ces agitations recommençaient le travail de la civilisation et des arts.

Sur le plateau raviné où la ville est assise, partagée en quartiers différents par ces fissures profondes du terrain, qui étaient propices aux agrégations complexes des sociétés antiques, on voit des restes notables de sa première fortune. On peut suivre en quelques parties les traces des grands murs étrusques; une des portes qu'Auguste avait relevées en rebâissant la ville sous le nom de *Perusia Augusta* est encore debout avec son inscription qui l'a fait prendre pour un arc de triomphe de l'empereur. Dans le beau couvent des Olivétains, où les Français, désireux de rendre quelque éclat à Pérouse, ont logé pendant leur courte domination des écoles et un musée, on a rangé une belle suite d'inscriptions, de vases, de fragments de char qui appartiennent à la première époque de l'histoire de la cité, et qui en attestent la splendeur. Chaque jour les pièces magnifiques de l'ancien art étrusque sont retrouvées dans le sol; et l'on a l'occasion d'admirer chez un habitant une admirable figurine de bronze qui, récemment découverte et vivement disputée au propriétaire par l'Etat, surpasse tout ce qu'on a encore vu dans ce genre. Enché sur une urne funéraire où l'on a trouvé sa couronne d'or, ce personnage se distingue par la noblesse des attitudes qui est le don le plus rare de ces morceaux étrusques, et par la belle harmonie des parties qui demeurent toujours cependant maigres et fières pour conserver la marque la plus générale du génie indigène. Ce sont là des monuments qui prouvent assez combien les arts ont été autrefois cultivés dans cette contrée. Mais après le temps des Etrusques et l'époque d'Auguste, on peut parcourir à Pérouse la série des siècles sans rien rencontrer qui mérite de fixer l'attention. C'est seulement à l'approche des dissensions politiques du quatorzième siècle que l'esprit reprend quelque activité, et que les monuments s'élèvent de nouveau.

Alors fut construite la fontaine dont notre gravure donne le dessin, et qui est située sur la grande place, entre la cathédrale et le palais public dont on aperçoit aussi le perron dans notre image. Les Péruigiens se sentant renaître, relevèrent les aqueducs que les Romains avaient érigés pour leur donner de l'eau. Ils confièrent à un illustre artiste le soin d'ajouter à ces constructions utiles les embellissements

de l'art. Le grand sculpteur Jean de Pise, fils et élève de Nicolas, contemporain de Giotto, traversant comme lui l'Italie, montrant d'une extrémité à l'autre de la Péninsule les miracles du génie toscan renouvelé, fut appelé à Pérouse dans les dernières années du treizième siècle. Après y avoir élevé les tombeaux de deux papes français, il travailla à cette grande fontaine. « Il y disposa, dit Vasari, l'un sur l'autre, trois bassins, deux de marbre, un de bronze. L'inférieur, qui a douze faces, repose sur un soubassement de 12 degrés (1). Le second bassin est porté par des colonnes qui posent sur le sol du premier, et le troisième, qui est de bronze, pose sur trois figures et supporte à son tour des griffons qui sont aussi de bronze, et qui versent de l'eau de tous les côtés. Jean, content de son travail, mit son nom sur cette fontaine, qui coûta 160 000 ducats d'or (2). » S'il faut s'en rapporter, au contraire, au témoignage plus authentique des écrivains locaux, Jean de Pise sculpta seulement les figures qui représentent les douze mois de l'année sur la vasque inférieure de la fontaine. D'après eux, la fontaine elle-même aurait été construite en 1277 par fra Bevignate, de Pérouse, moine de l'ordre de Saint-Sylvestre, aidé de fra Alberto, franciscain, et de Buon Insegna, architecte Vénitien. Mais, par une inscription placée sur le chapiteau de la conque supérieure, on voit que c'est seulement à la fin de l'année 1322 que l'eau fut enfin conduite dans la fontaine achevée.

Le palais public dont on aperçoit le perron au fond de notre gravure, fut commencé en 1333 sur les ruines d'une église qu'on détruisit tout exprès; habité d'abord par le magistrat suprême, par le podestat, il servit ensuite de résidence aux prieurs qui le remplacèrent. La porte qui couronne ce perron, faite en ogive comme tous les monuments exécutés en Italie au quatorzième siècle, sous l'influence de la conquête française, est ornée, d'un côté, d'un immense griffon de bronze, emblème de la ville; de l'autre, d'un grand lion aussi en bronze, qui est la figure du parti guelfe auquel Pérouse, alliée du Saint-Siège, alors même qu'elle s'en était détachée, demeura fidèle. Aux pieds du griffon et du lion pendent encore les serrures et les chaînes enlevées en 1358, après un grand combat, à une porte de Sienne, ville gibeline. Cette entrée conduit dans la grande salle du palais, ornée autrefois des portraits des papes. Il y a une autre entrée tournée vers le milieu de la place, et plus richement décorée: celle-ci a deux griffons de marbre, qui déchirent de leurs ongles les loupes de Sienne, puis encore deux lions, armes des Guelfes, puis les lis de France; et, afin qu'on doute moins de notre influence sur l'art et sur la civilisation de l'Italie, la statue même de saint Louis sur le haut de la porte, au milieu des figurines de saint Herculain et saint Laurent, martyrs, protecteurs de Pérouse. Un grand étage à hautes fenêtres byzantines, encadrées dans des ogives, s'élève au-dessus de la première assise du palais, et lui donne un aspect tout-à-fait imposant.

La cathédrale, au pied de laquelle a été prise notre vue, et qui regarde le palais, est aussi une construction du quatorzième siècle. La première pierre en fut posée le 20 août 1345: fra Bevignate, moine de Saint-Sylvestre, en est désigné comme l'architecte; elle ne présente au palais que sa face latérale, à laquelle on monte aussi par un perron où est une entrée à moitié revêtue d'une décoration en ogive, et accompagnée d'une de ses chaires extérieures; comme on en voit assez souvent en Toscane, à Pistoie et à Lucques. Ce grand monument, qui, comme la plupart de ceux de l'Italie, n'a pas été achevé, parce qu'avec la liberté le génie et la puissance ont bientôt manqué, n'offre en

(1) C'est le bassin, et non pas le soubassement, qui a douze pans, comme l'ont fait dire à Vasari ses traducteurs récents.

(2) Il faut entendre que cette somme fut dépensée pour rebâtir les aqueducs autant que pour élever la fontaine.

quelque sorte qu'une immense carcasse ogivale, où l'on trouve cependant d'assez belles choses, quelques peintures de l'école de Péruce, un beau tableau de son rival Luca Signorelli, une page célèbre, cette Déposition où le Barroche, sorti d'Urbino comme Raphaël, désertait les exemples de son compatriote pour prodiguer, dans une des scènes les plus austères de la religion, le coloris léger, la grâce piquante dont le Corrège avait fait le chef-d'œuvre en peignant la Madelaine du saint Jérôme de Parme.

Toutes ces constructions, entreprises au quatorzième siècle, se ralentirent bientôt à Pérouce. Mais la peinture, qui est un art moins fastueux, s'y soutint avec plus de suite. Dans les collections de l'université, on voit un petit musée assez mal ordonné, qui fait connaître les maîtres de Péruce. Benedetto Bonfigli, qui passe pour l'instituteur direct du grand Pietro, comme on dit à Pérouce, avait travaillé aussi au palais public, où l'on ne voit plus ses traces : ce qui reste de lui est doux, fade, blond, élané. Pietro della Francesca, qui put former Péruce par ses tableaux et non par ses leçons, est représenté, au contraire, au milieu de l'université par une Annonciation dont les tons sont plus chauds, les traits plus sévères, et où une grande colonnade est arrangée avec une gaucherie assez prétentieuse. Au-dessous de cette perspective, dont on a dit qu'il avait enseigné l'art au maître de Raphaël, on voit encore dans le bas du tableau les ogives dont la grâce est restée dans cette école. Le meilleur morceau de cette collection est un *Ecce homo*, que le Pinturicchio, le collaborateur de Péruce plutôt que son élève, a entouré de beaux anges émus, et a représenté d'une chaude couleur. Mais le morceau le plus intéressant est un saint Sébastien que Péruce a peint dans sa jeunesse, appuyé à la colonne d'un bel arc romain, et auquel il a ajouté son propre portrait. C'est une peinture dure, mais qui a de hautes qualités, un grand goût d'architecture et un dessin fier, auquel maître Pietro n'a pas tenu parole. Cette sévérité, en se perfectionnant, a tourné au tendre et au doux.

L'église de Saint-Augustin est comme un musée des peintures de Péruce et de son école. On y voit le maître passant de sa première à sa dernière manière, encore pâle, simple, élégant dans une crèche, enveloppant encore le Père éternel du nimbe, puis dans une Madone, qui est datée de 1508, peignant de sa couleur la plus dorée les figures les plus fines, et dans une autre Vierge entourée de saint Dominique et de saint François, donnant tous les beaux effets de sa dernière manière. Parmi ses disciples, Useppio di San-Giorgio s'y rappelle par une Adoration des Mages ; Paris Alfani s'y distingue par le même sujet traité avec un charmant mélange de l'ascétisme chrétien et du savoir de la renaissance. Dans la sacristie, une suite de petits dessins de la main du maître, et représentant la Prédication de saint Jean, la Circoncision, l'Adoration des Mages, les Noces de Cana, ont ce bel arrangement que Péruce alla apprendre à Florence en étudiant les monuments de Brunelleschi, et en rivalisant avec les peintures de Domenico Ghirlandajo. L'arcade gracieuse des Toscans y a remplacé les grands arcs romains que le peintre reproduisait dans sa jeunesse.

Mais les plus beaux ouvrages qui soient à Pérouce sont, sans contredit, les fresques du collège du Change. Dans un bâtiment contigu au palais public siégeait autrefois le collège des Changeurs, qui était, après celui des Marchands, la première corporation de la ville, et qui ne formait pas seulement une bourse, mais un tribunal véritable jugeant tous les procès de ses affiliés. Ce collège fit décorer au rez-de-chaussée de la grande rue qu'on appelle *le Corso*, sa chapelle et la salle de ses audiences par Péruce, qui, revenu de Florence et de Rome, déjà vieux, couvert de gloire, avait dans ce temps-là Raphaël auprès de lui. Il paraît que ce sont surtout les élèves de Péruce qui ont

peint la chapelle du collège des Changeurs ; on croit que Giannicola, qui avait alors trente ans, exécuta la Nativité de saint Jean, où l'on trouve quelque chose de la suavité d'André del Sarto, qui pouvait à peine commencer à cette époque à manier le pinceau. Le Père éternel, qui occupe le milieu de la voûte, et les Enfants qui accompagnent les Sibylles des lunettes, sont attribués à Raphaël, et offrent en effet une rare précision de dessin unie à l'ingénuité des expressions. Les Évangélistes et les Apôtres, qui brillent au milieu de l'or et des arabesques, complètent cette décoration fortement colorée.

Dans la salle contiguë des audiences, Péruce a touché de sa main des fresques où il a représenté les grands hommes du paganisme. Il est curieux de voir quelles figures a prêtées aux héros antiques ce peintre délicat, qui s'était surtout appliqué à montrer sur le visage des femmes le ravissement de la piété ; en donnant cette même expression tendre et gracieuse aux traits de ses saints, il était encore autorisé et en quelque sorte soutenu par le christianisme. Mais il est difficile d'imaginer ce que devenaient Pythagore, Périclès, Horatius Coclès, Cincinnatus et Caton en prenant ce masque doux que le bon Péruce ne savait plus varier. Au lieu de songer à leur donner un air un peu plus mâle, il ne s'est étudié qu'à prêter à leurs corps des inflexions qui s'accordassent avec leur physionomie ; à leurs genoux qui se ploient, à leurs pieds qui s'avancent, à leurs mains qui se recourbent, on dirait que ces sublimes ombres s'apprentent pour le bal, et préludent à quelque danse élégante du quinzième siècle. Elles sont cependant retracées d'une belle couleur et d'un dessin charmant, malgré la manière. Des figures allégoriques répondent dans les lunettes à ces portraits singuliers des philosophes et des guerriers de l'antiquité ; les dieux patens, touchés, dit-on, par Raphaël, ornent la voûte. Cela n'empêche point que, dans la même salle, on ne voie aussi non seulement les Sibylles et les Prophètes, mais encore le Père éternel, une scène de la Nativité et une Transfiguration, œuvre d'un art déjà très savant, et dont Raphaël se souvint beaucoup, lorsqu'à la fin de sa carrière il traita ce sujet auquel il avait sans doute travaillé dans ses commencements. Péruce s'est peint lui-même dans cette salle, vieux, la lèvre déjà déprimée, la tête épaissie, mais l'œil plein d'avisement et de force. Sous ce portrait, qu'il est si intéressant de comparer avec celui que, jeune, il traçait à côté du saint Sébastien, ses contemporains ont gravé deux vers latins qui font juger de leur haute estime pour son génie :

Perdita si fuerat, pingendi hic retulit artem.

Si nunquam inventa est hactenus, ipse dedit.

Ce que l'on peut traduire librement :

« Il a retrouvé la peinture qui était perdue ; inconnue, il l'eût créée. »

Il est probable que toutes ces peintures furent exécutées vers l'an 1500, dont la date est inscrite dans les ornements des bancs de rois, où siégeaient les juges du collège des Changeurs.

Quand on a vu la gloire du maître, il faut aller admirer les débuts du disciple. Sur le plus haut sommet du plateau que couvre Pérouce, à la place d'un ancien temple du soleil, s'il en faut croire les historiens de la ville, s'élève le convent des Camaldules dédié à saint Severo. C'est là que le divin Raphaël, âgé d'environ vingt ans, et ayant travaillé dix ans dans l'atelier du maître, fit, à ce qu'il semble, son premier ouvrage original ; il le signa et le data de l'an 1505. C'est une fresque qui représente une Gloire céleste au-dessus d'un autel de la Vierge. Si on se fiait aux récits trop souvent inexacts de Vasari, Sanzio aurait exécuté cette peinture non seulement après avoir dessiné à Sienne l'admirable *Libreria* du dôme, mais encore après

avoir étudié à Florence les cartons de Michel-Ange et de Léonard. Le dernier historien de la peinture italienne, M. Rosini, soutient au contraire, par d'excellentes raisons, que l'auteur n'était point encore sorti de Pérouse lorsqu'il exécuta ce morceau si précieux. Quand on a pu en étudier de près les figures, on ne saurait être d'un autre avis. La naïveté de la jeunesse et de l'inexpérience y va, en effet, même au-dessous du niveau ordinaire de l'innocence : rien peut-être, dans toute l'histoire de l'art, n'est plus curieux que de voir ce génie sublime de Raphaël dans une époque et dans une œuvre où le sentiment et la pensée, à peine éveillés, n'animent que d'un reflet incertain des traits qui révèlent déjà cependant toute la grâce, toute la délicatesse d'une main divine ; toutes les têtes sont vides, mais tous les contours sont beaux. Il y a là je ne sais quelle virginité qui, même en appelant inévitablement le sourire, force déjà l'admiration. Ce qui se rapproche le plus de la simplicité de l'enfance est ce qui touche le plus ; les anges, surtout deux diâgres, annoncent Raphaël tout entier. Mais le Christ, assis au milieu de ces saints, n'a rien que ce que peut rêver un enfant doux et timide ; à peine semble-t-il avoir atteint lui-même l'adolescence de la vie dont la grande image de Léonard offre la virilité majestueuse. Le ton de cette fresque dégradée est d'un bleu pâle et tendre ; c'est le plus bas degré de la gamme dont le peintre connut aussi les tons les plus élevés. Outre cette œuvre unique du génie au début, Pérouse possède une Madone que Raphaël peignit pour la famille Staffa, qui appartient aujourd'hui à la famille Conestabili, et que la critique de notre siècle a relevée au premier rang des ouvrages du maître immortel (1). Pour notre malheur, nous n'avons eu connaissance de ce trésor que lorsqu'il ne nous était plus permis d'en jouir.

Le Pérugin n'était pas plus né à Pérouse que Raphaël lui-même. Il avait reçu le jour de l'autre côté de la montagne, plus près de la frontière toscane, à Gitta della Pieve, d'un pauvre homme qui lui donna le nom de Pietro Vannucci. Lui-même il s'appela d'abord Pietro Pievano ; il a signé plusieurs tableaux de ce nom sous lequel, parfois aussi, il a été cité par Vasari. Il me semble cependant que ce n'est point seulement le hasard qui lui a fait donner le nom de Pérugin ; Pérouse, où il étudia jeune, et où il se fixa dans sa vieillesse, a dans sa destinée quelque chose qui a passé dans les œuvres de ce peintre trop peu connu et trop peu vanté, et par lui dans celles de Raphaël. Etrusque d'origine, romaine par la conquête et par l'adhésion ; cette ville participa à la fois de la vivacité de ses premiers habitants et de la civilisation de ses maîtres ; aussi y put-on voir à la renaissance le goût vif des Toscans amolli en quelque sorte et efféminé par une atteinte plus entière du génie antique. C'est là le véritable secret de cette grâce subtile qu'on a blâmée dans les tableaux de Pérugin, qu'on admire aujourd'hui, qui se prêtait à des sujets pieux, mais qui, même dans la pureté chrétienne, faisait toujours reparaître les voluptés du paganisme. Ainsi maître Pietro paya l'adoption de Pérouse en en résumant l'histoire et le génie.

LA ZMALAH D'ABD-EL-KADER.

La Zmalah d'Abd-el-Kader n'était pas seulement la réunion de quelques serviteurs fidèles autour de la famille et des trésors d'un chef ; c'était une capitale ambulante, un centre d'où partaient tous les ordres, où se traitaient toutes les affaires importantes, où toutes les grandes familles trouvaient un refuge, entourées de tribus du désert qui leur servaient de rempart.

Le campement de cette population était toujours régu-

lier. La tente de l'émir se dressait au centre du terrain, et au milieu des tentes des serviteurs intimes et des principaux parents d'Abd-el-Kader, qui formaient cinq douars, et composaient la première enceinte. La seconde comprenait dix douars ; la troisième deux cent sept ; la quatrième, plus ou moins rapprochée des enceintes principales, suivant les difficultés du terrain, l'eau, les bois ou les pâturages, était formée par sept tribus nomades, réparties en cent quarante-six douars, et servant à la Zmalah de guides dans le désert. On évaluait à vingt mille âmes la population de cette ville errante, et à cinq mille le nombre de ses combattants armés de fusils, dont cinq cents fantassins réguliers et deux mille cavaliers.

Vers le soir du 15 mai 1843, la Zmalah était arrivée à Taguin ; Abd-el-Kader et ses principaux lieutenants étaient absents : ils ne soupçonnaient point la marche secrète et rapide de la colonne de Médéah, commandée par M. le duc d'Aumale. Le 16 au matin, la tente d'Abd-el-Kader s'était dressée, et cet exemple avait été suivi par toutes les autres. Au moment où cette opération s'achevait, et où les hommes menaient les troupeaux pâturer dans le marais, tout-à-coup ce cri terrible retentit dans le camp : « Er-Roumi ! Er-Roumi ! (Le chrétien ! le chrétien !) »

La cavalerie française venait d'apparaître, et se déployait sur un mamelon pierreux qui domine la source de Taguin. L'agha des Ouled-Aïad, Ahmar-ben-Ferrah, à la tête de ses cavaliers, avait le premier découvert la Zmalah. Effrayé de la faiblesse numérique du corps français et de la grande masse des ennemis, il avait supplié M. le duc d'Aumale d'attendre son infanterie avant d'engager l'action ; mais une demi-heure de retard aurait suffi pour que les nombreux combattants de cette ville de tentes eussent eu le temps de s'armer et de se rallier, pendant que les femmes et les troupeaux auraient échappé par la fuite à l'atteinte du corps expéditionnaire. L'audace seule pouvait décider du succès : l'attaque commença aussitôt. Une heure et demi après le signal du combat la victoire était complète. Près de trois cents Arabes étaient étendus morts sur le terrain. Pendant le premier tumulte, la mère et la femme d'Abd-el-Kader avaient fui sur un muet.

La colonne expéditionnaire rentra à Médéah le 25 mai avec quatre à cinq mille prisonniers des deux sexes, vingt mille têtes de bétail, et un butin considérable, quatre drapeaux, un canon, deux affûts, des munitions de guerre, les caisses de tambour, les armes des fantassins réguliers de l'émir, les décorations et les insignes de leurs officiers. Parmi les prisonniers on remarquait plusieurs parents d'Abd-el-Kader ; la famille entière de Ben-Allah-Ould-Sidi-Embarak, le plus brave et le plus éminent des khalifas de l'émir, tué le 14 novembre suivant dans une rencontre avec nos troupes ; la fille de Miloud-Ben-Arrach, conseiller d'Abd-el-Kader, et son ancien ambassadeur à Paris ; la famille de Mohammed-Bel-Kharoubi, premier secrétaire de l'émir, qui depuis a fait sa soumission, et est venu passer quelques semaines à Paris au mois de décembre 1844.

M. Horace Vernet a figuré la prise de la Zmalah dans un tableau destiné au Musée de Versailles. Nous avons emprunté à cette composition aux proportions gigantesques son épisode le plus remarquable. Les femmes de la famille de Bel-Kharoubi sont représentées au moment où, saisies d'effroi, elles tentent vainement de fuir. Les espèces de palanquins dans lesquels elles sont portées à dos de chameau se nomment en arabe *aattouch* (au singulier, *aattouch*) ; seules, les familles riches en possèdent. L'aattouch se place sur le bât (haouia) du chameau, qui est couvert de filets ornés de flots en laine de différentes couleurs ; il est formé de plusieurs cercles ou cerceaux mobiles, qui se rapprochent ou s'écartent, et par-dessus lesquels est toujours posée une grande couverture en laine

(1) Voy. Rosini, Histoire de la peinture italienne, t. I, Introduction, p. 22 ; et t. IV, p. 33.



(Salon de 1845.—Les aattatch ou palanquins; épisode de la prise de la Zmalah, tableau de M. Horace Vernet.) (1)

rouge, avec des bandes d'étoffes de laine de couleurs variées. L'aattouch, généralement surmonté d'un bouquet

(1) La gravure du tableau entier, exécutée sur acier par Skelton, sera publiée chez Jeannin, place du Louvre, 20, et F. Delarue, rue Jean-Jacques Rousseau, 10, éditeurs des Œuvres de M. Horace Vernet.

de plumes d'autruche, est ouvert ou fermé, selon que, dans la tribu dont le propriétaire fait partie, les femmes se laissent voir, ou non, à visage découvert. Dans chaque aattouch, il y a place pour deux femmes assises sur des tapis, et pour deux ou trois enfants. Les femmes ont avec elles une guerba (outre de peau de bouc pleine d'eau),

et un moulin pour écraser le grain pendant la marche ; elles font de la farine, la mouillent, la pétrissent, et préparent le pain. Dès leur arrivée à une halte, elles font cuire le pain soit sur une pierre, soit sur un plat (tadjin).

Les tribus arabes allant à la guerre emmènent les aattich. Durant le combat, les femmes, du haut de cette sorte de cage d'où elles peuvent voir sans être vues, agitent leurs mouchoirs, poussent les cris (ouloull) Iou, Iou, Iou, et excitent les combattants par leurs noms : « Un tel fils d'un tel, souviens-toi que tu combats devant les filles de la tribu ; c'est aujourd'hui le jour des hommes, etc. » Laisser prendre les aattich par l'ennemi est un déshonneur et le signe certain d'une défaite.

Depuis la prise de sa Zmalah, Abd-el-Kader en a reconstitué une autre au Maroc beaucoup moins considérable que la première, et qui l'a suivi dans ses nombreuses migrations sous le nom de *Deïra*, expression signifiant, comme celle de Zmalah, cercle, entourage, réunion, famille.

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

(1429-1431.)

NOUVELLE.

§ 1.

Entre Neuschâteau et Vaucouleurs s'étend une fraîche vallée que baigne la Meuse et qu'encadrent des côtes couvertes aujourd'hui de champs cultivés, de bosquets, de fermes et de villages. Le touriste chercherait en vain un site plus calme et plus fertile. On est là à mille lieues de la civilisation des grandes villes, et cependant rien de sauvage, nul signe de misère ou d'ignorance ! Les sillons sont couverts de moissons, les pâturages de troupeaux, les routes d'attelages. Des hommes à l'air sérieux et libre vous croisent en vous souhaitant la bienvenue ; des femmes d'une beauté calme sourient châtement à votre passage. Partout vous trouvez la bienveillance aisée et digne, nulle part la servilité. Vous sentez que vous êtes en pleine Lorraine, au milieu de cette population saine, courageuse et sympathique, dans laquelle se retrouve à la fois la nature de la femme et la nature du soldat.

A l'époque où se passent les faits que nous allons avoir à raconter, les longs malheurs qui accompagnèrent la démente de Charles VI avaient altéré, là comme partout, le caractère des hommes et l'aspect des choses. Beaucoup de champs se trouvaient en friche, les routes étaient devenues impraticables. Presque chaque jour, le beffroi du château venait porter l'effroi dans la vallée, en annonçant l'approche d'un corps ennemi. Les paysans se hâtaient de réunir leurs troupeaux, d'entasser sur des chariots leurs meilleurs meubles, et de gagner la citadelle où ils trouvaient un asile momentané. Mais ces dérangements amenaient toujours quelque perte ; la gêne venait, puis le découragement, puis la misère !

Les dissensions ajoutaient encore à ces malheurs. Chaque village tenait pour un parti différent, et les voisins, loin de se secourir, ne cessaient de se combattre et de se nuire. Les uns s'étaient déclarés pour les Armagnacs et pour le roi de France Charles VII, les autres pour les Anglais et pour leurs alliés les Bourguignons. Malheureusement ces derniers étaient presque partout les plus nombreux et les plus forts. Non seulement l'Angleterre s'était emparée de la plus grande partie de la France, mais elle avait mis à la tête du gouvernement un prince anglais, le duc de Bedford, et les Parisiens s'étaient déclarés en sa faveur.

Cependant le retour du printemps avait réveillé quelques espérances au milieu des populations désolées par un long hiver. En voyant reverdir les prés et bourgeonner les arbres, elles reprirent un peu courage. Les plus malheureux s'abandonnèrent à ce premier bien-être

que donne le joyeux soleil de mai. Ils ne pouvaient croire, en voyant revenir les doux rayons, la verdure et les fleurs, que les affaires de France ne renattraient point à l'exemple de la campagne.

— La Providence ne sera pas plus dure pour les hommes que pour les champs ! disaient les vieux paysans.

Et l'on se livrait à l'espoir sans motif, uniquement parce que Dieu avait donné des signes visibles de sa puissance.

Les habitants de Domremy, village situé au penchant du vallon dont nous venons de parler, avaient éprouvé, comme tous les autres, l'influence de ce *primévert* de l'année. Encouragés par l'arrivée des beaux jours, ils voulurent célébrer la fête du printemps en se rendant processionnellement à l'arbre des fées.

C'était un vieux hêtre planté sur la route de Domremy à Neuschâteau, et aux pieds duquel coulait une source abondante. On le respectait dans la contrée comme un arbre magique sous lequel les fées venaient chaque soir former leur ronde à la lueur des étoiles. Tous les ans le seigneur du canton, suivi des jeunes gens, des jeunes filles et des enfants de Domremy, se rendait sous le grand hêtre que l'on décorait de bouquets et de rubans.

Or, ce jour-là, une foule nombreuse venait d'achever les cérémonies habituelles et se préparait à regagner le village. On voyait en tête un groupe de gentilshommes vêtus de soie et à cheval, au milieu desquels se trouvaient quelques nobles dames portant à la ceinture le trousseau de clefs qui indiquait leur titre de châtelaine, et quelques jeunes demoiselles tenant encore à la main leur chapelet de grains de verre coloré entremêlés de paternôtres de musc. Derrière venaient les laboureurs vêtus de drap jaunâtre, avec la ceinture et l'escarcelle de peau de chèvre ; puis les jeunes filles et les enfants qui chantaient des *reverdiés* dans lesquelles on célébrait l'arrivée des beaux jours. De loin en loin marchaient quelques convalescents venus pour recouvrer plus vite leurs forces en faisant trois fois le tour du vieux hêtre, ou des malades qui s'étaient fait porter jusqu'à la source dont les eaux guérissaient la fièvre. Enfin, au dernier rang, cheminaient une famille composée d'un homme et d'une femme déjà sur l'âge qu'accompagnaient trois fils et deux filles.

Les visages du père et de la mère étaient graves et honnêtes ; celui des garçons respirait une simplicité franche, et la plus jeune fille s'avancait en chantant comme un oiseau ; mais sa sœur aînée, qui venait la dernière, avait, dans toute sa personne, quelque chose de doux, de fort et de pur qu'on ne pouvait voir sans en demeurer frappé. Elle marchait plus lentement, et répétait à demi-voix une prière qui semblait l'absorber tout entière, lorsqu'une rumeur se fit entendre subitement dans la foule.

Tous les yeux venaient de se tourner vers la route, sur laquelle s'élevait un nuage de poussière.

— Ce sont les gens de Marcey qui viennent à l'attaque ! s'écrièrent plusieurs voix.

Et une terreur panique s'emparant des femmes et des jeunes filles, toutes se mirent à fuir du côté du village.

Marcey tenait en effet, pour les Bourguignons, et sa jeunesse avait eu plusieurs fois des rencontres avec celle de Domremy. Mais cette fois l'épouvante fut de courte durée ; le nuage, en s'approchant, permit de voir qu'il ne s'agissait que de cinq à six jeunes garçons qui en poursuivaient un autre à coups de pierre en criant :

— Tue ! tue l'Armagnac !

Quelques hommes de Domremy, qui n'avaient point partagé l'effroi général, n'eurent qu'à répondre par le cri : — Tue ! tue les Bourguignons ! pour faire rebrousser chemin aux assaillants, qui reprirent, en courant, la route de Marcey.

Quant à celui qu'ils poursuivaient, il s'arrêta couvert de sueur, de poussière et de sang, au milieu des gens qui ve-

naient de le délivrer si à propos. C'était un jeune garçon d'environ quinze ans, fort et lesté, et dont le visage exprimait la résolution; mais plus pauvrement vêtu que les plus pauvres chevriers de la vallée.

— Par le ciel ! qu'avaient donc ces damnés malandrins à te poursuivre ? lui demanda un des paysans qui avait tenu ferme au moment de la panique générale.

— Ils voulaient me faire crier : Vive le duc Philippe, le roi anglais ! répondit le jeune gars.

— Et tu n'as pas voulu ?

— J'ai répondu : Vive le roi Charles VII, notre gentil prince et légitime maître !

Une rumeur d'approbation se fit entendre dans tous les rangs.

— C'était parler bravement, reprit le paysan, et je loue Dieu que nous ayons pu te débarrasser de cette truandaille ; c'est une honte pour ceux de Domremy que les chiens bourguignons de Marcey puissent mordre tous les vrais Français qui viennent à nous : un jour ou l'autre, il faudra en finir, en mettant le feu à leur chenil.

Quelques voix appuyèrent ces paroles, tandis que d'autres, plus sages, engageaient à la patience : chacun reprit la route de Domremy, et le jeune garçon, occupé à étancher le sang qui coulait d'une légère blessure reçue au front, demeura bientôt seul en arrière.

Il le croyait du moins, car il n'avait point aperçu la jeune fille, qui avait laissé le reste de sa famille continuer sa route, et qui s'était approchée de lui avec un air de bonté compatissante.

— Les méchants garçons vous ont blessé, dit-elle, en regardant la plaie qu'il lavait à la fontaine. Ah ! c'est grande pitié de voir ainsi couler partout le sang de bonnes gens ; ici ce n'est que par gouttes, mais ailleurs c'est par ruisseaux et rivières.

— Oui, répliqua le jeune gars, les Bourguignons sont partout les plus heureux ; on disait l'autre jour à Commercy qu'ils avaient encore battu les Français près de Verdun. Aussi, quand je gardais les chèvres à Pierrefitte, on disait que tout serait bientôt réduit en leur pouvoir.

— Le grand Messire (1) ne le voudra pas, reprit vivement la jeune fille ; non, il nous conservera nos vrais rois pour que nous restions de vrais Français. Ah ! j'ai confiance dans Messire et dans sa bienheureuse compagnie saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite.

A ces mots elle se signa dévotement, se mit à genoux et prononça à demi-voix une fervente prière ; après quoi, elle reprit la parole pour interroger le jeune garçon sur lui-même.

Il répondit qu'il se nommait Remy Hulot, que son père était un pauvre chevrier qui venait de mourir, et qu'il allait rejoindre un parent au couvent des Carmes de Vassy.

En retour de ses confidences, la jeune fille lui apprit qu'on l'appelait Romée, du nom de sa mère, et Jeanne, de son nom de baptême, et que son père avait une maison et quelques champs dont le produit les faisait vivre pauvrement.

Tout en échangeant ces confidences, ils avaient atteint le village. Jeanne s'informa où Remy devait passer cette nuit.

— Où j'ai passé les trois dernières, répondit le jeune chevrier : à la porte de l'église, avec la pierre pour lit et le ciel étoilé pour baldachin.

Jeanne lui demanda avec quoi il comptait souper.

— Avec une croûte de pain dur trempée dans la fontaine du village, continua-t-il.

Elle voulut savoir ce qu'il avait pour continuer sa route jusqu'à Vassy.

— Une bonne santé et la providence de Dieu, acheva Remy.

(1) Dieu.

— Pour celle-ci, vous la garderez, répliqua Romée en souriant ; mais au pain dur j'ajouterai le lait de nos chèvres, et au lieu de dormir sur la pierre du porche, vous aurez place sous le toit des chrétiens.

A ces mots, elle le conduisit vers une maison dont la vieille toiture de chaume était garnie de mousses et de touffes de fougère. La famille allait se mettre à table. Jeanne fit entrer Remy, montra la place qui lui était destinée à elle-même, et se retira dans le coin du foyer où elle se mit en prières.

Nul ne fit de remarques sur cette espèce de substitution d'un convive étranger à la jeune paysanne, car elle y avait depuis longtemps habitué tout le monde. Sachant sa famille trop pauvre pour donner et ne voulant point que sa propre générosité retranchât quelque chose au nécessaire des autres, elle ne faisait jamais aumône que de ce qui lui serait revenu à elle-même, abandonnant au pauvre qu'elle avait fait entrer sa place à table et son lit de paille.

Seulement, lorsque Remy eut pris place avec la famille près du foyer où l'on avait jeté quelques rameaux, autant pour égayer le regard que pour combattre la fraîcheur du soir, elle recommença à l'interroger sur ce qu'on lui avait dit des affaires de France. Remy répéta les bruits recueillis en chemin, et, à la nouvelle de chaque désastre, la paysanne poussait un soupir et croisait les mains.

— Ah ! si les jeunes filles pouvaient quitter la quenouille et le soin des troupeaux, disait-elle, peut-être que le grand Messire aurait égard à leur piété et leur accorderait la victoire qu'il refuse aux plus forts.

Mais à ces mots le vieux père secouait la tête et répondait :

— Ce sont de folles pensées que vous avez là, Romée ; songez plutôt à Benoist de Toul qui espère trouver en vous une femme honnête et laborieuse : nous ne pouvons rien aux affaires de ce monde, et c'est à nos gentils princes de les régler avec l'aide de Dieu.

Le lendemain Remy se leva au point du jour et il trouva Jeanne déjà au travail. Après l'avoir remerciée de ce qu'elle avait fait pour lui, il s'informa de la route de Vassy. La jeune fille, qui allait sortir pour mener les troupeaux aux friches, le conduisit elle-même jusqu'au prochain carrefour, et, après lui avoir montré la direction qu'il devait suivre :

— Allez toujours devant jusqu'à Marne, lui dit-elle ; et quand vous rencontrerez une croix ou une église, n'oubliez point le royaume de France dans vos prières.

A ces mots, elle lui remit le pain qu'elle avait apporté pour son propre déjeuner, outre trois deniers qui formaient toutes ses épargnes ; et, comme il voulait la remercier, elle s'élança légèrement sur le cheval qui se trouvait en tête, et le lança au galop vers le bois, suivie de tout le reste du troupeau.

Quelle que fût la misère du peuple de Lorraine par suite des exactions commises sous l'autre règne et des discordes politiques du temps présent, il pouvait s'estimer heureux en comparant son sort à celui des provinces voisines. Il lui était possible de cultiver en plein jour, de couper et de battre ses blés, de faire paître ses troupeaux sur les collines ; le pays était appauvri, mais non complètement dévasté. Tout se bornait aux déprédations exercées par les différentes garnisons des villes et aux pillages des troupes, de Bohémiens ou d'aventuriers armés, qui, comme les loups, sortaient vers le soir des taillis pour chercher une proie. Encore la noblesse renfermée dans ses châteaux fortifiés échappait-elle à ces pertes. Enrichie par la curée du siècle précédent, elle ne songait qu'à jouir de son opulence. Jamais le luxe n'avait été si extravagant ni si bizarre. Les femmes portaient pour coiffures de véritables édifices, tout chargés de perles et de dentelles ; à l'extrémité de leurs chaussures pendaient des glands d'or, et leurs vête-

ments de velours, de soie ou de brocard étincelaient de pierres précieuses.

Une aventure inattendue mit le jeune voyageur à même de connaître cette richesse dont rien n'avait pu jusqu'alors lui donner idée.

Il venait de traverser un pauvre village dont il avait vu les habitants occupés à pêcher, pour leur dîner, des grenouilles dans une mare, lorsqu'il se trouva devant un château. Les murailles étaient entourées d'un fossé rempli d'eau vive, et sur cette eau nageait une troupe de cygnes au plumage éclatant. Remy, qui était arrêté pour contempler leur gracieuses évolutions, entendit tout-à-coup une grande clameur s'élever derrière lui. Il se retourna et aperçut une jeune damoiselle dont le cheval emporté courait vers les fossés. Plusieurs gentilshommes et plusieurs valets, arrêtés près du pont, levaient les bras en poussant des cris de détresse. Encore quelques instants, et le coursier effrayé allait se précipiter dans les eaux ! Poussé par un élan subit et sans calculer le danger, Remy s'élança à sa rencontre, saisit les rênes et se laissa traîner ainsi jusqu'au bord de la Douve, où le cheval déboucha. La jeune châtelaine, désarçonnée par le choc, fut lancée en avant ; mais il la reçut dans ses bras et la déposa doucement à terre.

Tout cela s'était fait si rapidement, qu'au moment où les gentilshommes arrivèrent, la jeune femme était déjà debout et presque remise de sa frayeur. Quant à Remy, il s'était élancé à la poursuite de sa monture, qu'il ramena bientôt par la bride.

— Le voici, Périnette, le voici, dit le plus vieux des gentilshommes, qui répondait évidemment à une question de la jeune fille. Approche, brave gars, que l'on te remercie du service rendu à ma fille.

— Saps lui, j'étais perdue ! s'écria Périnette, dont la voix tremblait encore un peu.

— Allons, allons, c'est fini ! reprit le châtelain en la caressant de la main ; aussi pourquoi diable aller à cheval au-devant de nos convives ? Du reste, les voici tous qui arrivent, et tu n'as plus qu'à leur souhaiter la bienvenue.

Périnette ordonna rapidement à un jeune page de reconduire son cheval au château, engagea Remy à le suivre ; puis s'avança avec son père au-devant d'une troupe de dames et de cavaliers qui se dirigeait vers le pont-levis.

Il y avait ce jour-là grande fête au château du sire de Forville, et toute la noblesse des environs y était conviée. Le sire de Forville, après avoir occupé des emplois considérables, grâce auxquels il avait décuplé sa fortune, vivait dans une opulence princière, sans autre souci que de faire de sa vie, comme il le disait, une *agréable avenue vers le Paradis*. Remy, qui avait été recommandé à l'intendant du château par Périnette, fut revêtu d'un beau costume aux couleurs du sire de Forville, et descendit dans la grande salle avec les autres gars du château.

On y avait dressé une table de plus de soixante pieds, et merveilleusement servie ; aux deux extrémités s'élevaient des édifices en charpentes, dont l'un représentait un Parnasse avec le dieu Apollon et les Muses ; l'autre un enfer dans lequel les démons semblaient faire rôtir les damnés ; au milieu apparaissait un immense pâté tout rempli de musiciens, qui, dès l'arrivée des convives, commencèrent une charmante symphonie composée sur le fameux air de *l'homme armé*.

Tout le monde prit place. Il y avait pour chaque invité une assiette, une écuelle d'argent, un bouquet de fleurs printanières, et une de ces petites fourches ou fourchettes dont l'usage s'était récemment introduit dans les maisons nobles. On ne servait que du pain anisé et du vin à la sauge ou au romarin.

Les convives mirent tous la serviette sur l'épaule et mangèrent le premier service au son des instruments ; mais lorsqu'il fut achevé, les diables ouvrirent tout-à-coup

leur enfer et en retirèrent force poulardes rôties et force pâtisseries qui furent distribuées toutes fumantes. Enfin, au moment du fruit, Apollon et les Muses se levèrent en jetant autour d'eux des eaux de senteurs qui retombèrent de tous côtés comme une pluie parfumée, et un Normand déguisé en cheval Pégasus chanta une bacchanale de son pays, attribuée à Basselin lui-même.

Le cliquetis que j'aime est celui des bouteilles ;
Les pipes, les bécards pleins de liqueurs vermeilles,
Ce sont mes gros canons qui battent, sans faillir,
La soif, qui est le fort que je veux assaillir.

Il vaut bien mieux cacher son nez dans un grand verre,
Il est mieux assuré qu'en un casque de guerre ;
Pour cornette ou guidon suivre plutôt on doit
Les branches d'hier ou d'if qui montrent où l'on boit.

Il vaut mieux, près beau feu, boire la muscadelle,
Qu'aller sur un rempart faire la sentinelle.
J'aime mieux n'être point, en taverne, en défaut,
Que suivre un capitaine à la brèche, à l'assaut.

Les convives applaudirent avec de grands transports.

Par saint Barthélemy, voilà ce que j'appelle une chap-son ! s'écria un gros prieur, qui avait toujours son assiette pleine et son gobelet vide ; si tout le monde était de l'avis de Pégasus, nous ne verrions point la France livrée aux hommes d'armes.

— De fait, pourquoi tant combattre le Bourguignon et l'Anglais, reprit le sire de Forville, puisqu'ils sont les plus forts ?

— Et qu'ils nous laissent toucher la dime, ajouta le prieur.

— Ce sont les gens qui n'ont rien qui entretiennent la guerre, continua un riche bénéficier.

— Comme s'il leur importait beaucoup d'être Français ou autre chose !

— Et comme s'ils ne seraient pas toujours de la grande nation des gueux !

— Ah, diable les enragés !

— Dieu a dit : Paix aux hommes de bonne volonté !

— C'est-à-dire à ceux qui déjeunent, qui dînent et qui suppent.

— Sans oublier le *Benedicite*.

— Ni les épices.

On venait en effet de les servir, au grand contentement des dames, qui n'avaient guère mangé jusqu'alors que quelques pâtisseries ; ensuite les pages apportèrent les chaufferettes pleines de parfum, afin que chaque invité pût exposer à la vapeur embaumée ses cheveux, ses mains et ses habits ; et tout le monde se leva pour passer dans la salle du bal.

Remy mangea les restes du festin avec les valets, et, au moment où il allait partir, Périnette lui fit envoyer une bourse raisonnablement garnie, en lui recommandant de se réjouir en son intention.

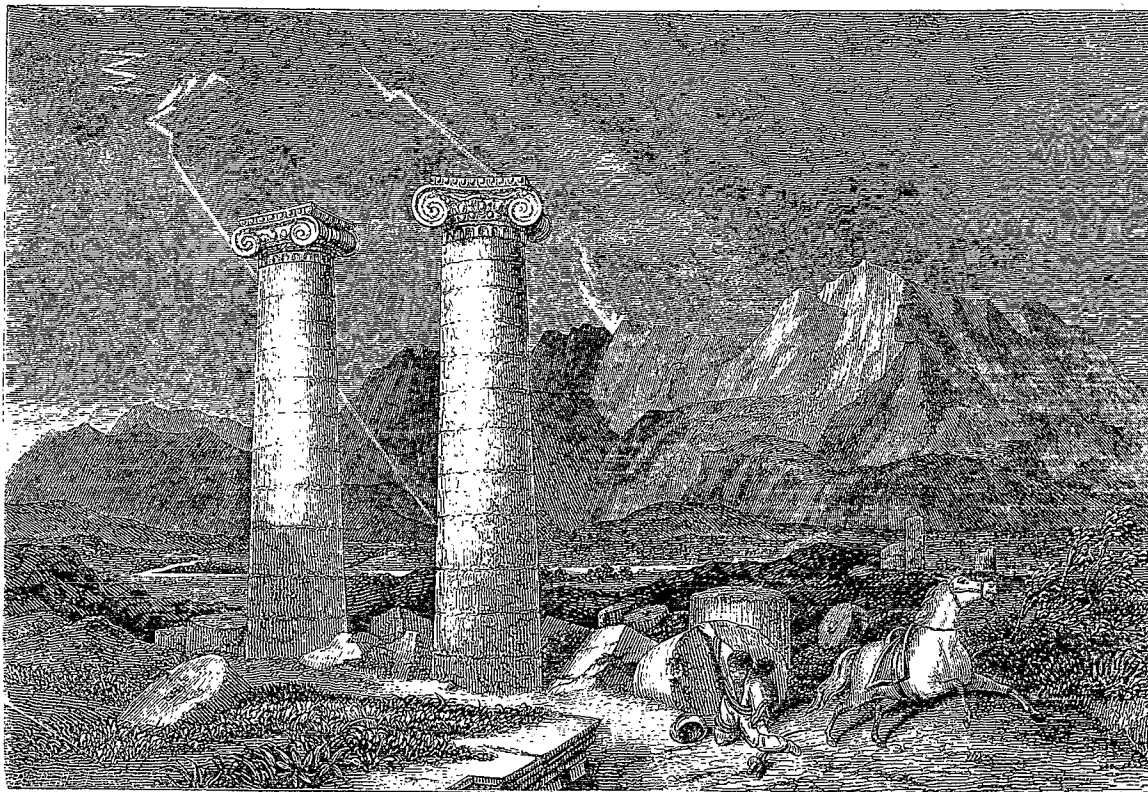
Le présent valait mille fois autant que celui de la paysanne de Domremy ; et la recommandation devait être plus agréable au jeune homme. Cependant il garda les trois deniers donnés par Jeanne, et se rappela de préférence son conseil. C'est que lui aussi, avait été élevé parmi ces gens qui n'avaient rien... si ce n'est une patrie qu'ils voulaient défendre, et qu'accoutumé de bonne heure à mieux aimer sa race que sa propre personne, il repoussait de tous ses instincts le joug de l'étranger, et voulait conserver, fût-ce au prix de sa vie, ce qui faisait alors la nation, c'est-à-dire le roi, le drapeau et les saints patrons de la France !

La suite à la prochaine livraison.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

SARDES.



(Ruines de Sardes, dans l'Asie-Mineure.)

Ces deux colonnes debout au milieu des ruines, mais dont la base est ensevelie sous les sables, marquent la place où, dans un temps reculé, les Lydiens avaient élevé un temple de marbre blanc à Cybèle, la mère des Dieux. Encore quelques années et elles seront renversées; les bergers turcs se bâtiront de pauvres demeures avec leurs débris. Peut-être même est-ce déjà un fait accompli au moment où nous écrivons ces lignes. Le petit ruisseau qui serpente humblement dans la plaine est ce qui reste d'un fleuve dont le nom célèbre sourit depuis bien des siècles à toutes les imaginations: c'était ce Pactole fameux qui roulait ses flots pailletés d'or dans le lit de marbre creusé au milieu même du forum de la ville de Crésus. Au loin, ces monts arides qui dressent fièrement vers le ciel leurs cimes solitaires font partie de la chaîne du Tmolus; jadis leurs coteaux étaient couverts de vignobles délicieux que Bacchus enfant, disait la fable, avait plantés de ses mains divines. Aujourd'hui plus de pampres sur les coteaux, plus de moissons dans la plaine, plus d'or dans le Pactole, plus de temples, plus de palais; Dieux et rois sont en poussière, la nature est stérile, l'art est banni. Quelques maigres troupeaux broutent en silence une herbe rare au milieu des marbres mutilés, près d'un petit hameau qui a conservé le nom de Sart. A cet endroit où Sardes florissait aux beaux siècles de la civilisation lydienne, il ne faut plus chercher que les enseignements de l'histoire et la poésie du contraste. De grands noms se rattachent au souvenir de la vieille cité. Le sort des armes, fatal à Crésus, l'avait livrée aux mains de Cyrus, l'an 548 avant J.-C. Quarante-quatre ans après, à l'occasion de la révolte excitée par Aristagoras, tyran de Milet, contre Darius, les Athéniens incendièrent la ville qui était alors la capitale de la seconde satrapie de l'empire perse: ce fut l'origine des guerres médiques: la citadelle avait résisté; Sardes fut reconstruite, mais c'était pour subir d'autres défaites: après

la bataille du Granique, elle fut obligée d'ouvrir ses portes à Alexandre-le-Grand; plus tard, elle se soumit aux deux Scipions. Toutefois, sous l'Empire, Sardes dut à son commerce, à l'industrie de ses habitants, une dernière période de richesse et de grandeur. Florus l'appelait « la seconde Rome. » Tous les cinq ans on y célébrait des jeux publics en l'honneur de Diane. Un tremblement de terre la renversa sous Tibère qui se fit gloire de la réédifier; Adrien, qui l'aimait, lui donna de nouveaux monuments, et l'appela Néocore. Puis arrivèrent la décadence et la destruction définitives. Le christianisme naissant lui communiqua quelque temps une influence morale; elle eut un évêque, et plusieurs conciles se rassemblèrent dans ses murs. Mais elle suivit le sort de la dynastie Byzantine. En 1402, Tamerlan l'abandonna aux flammes, au fer, qui la bouleversèrent jusqu'en ses fondements. Depuis ce jour elle est déserte. Ainsi semblent s'être réalisées ces paroles de l'Apocalypse adressées à l'ange de l'église de Sardes: « Vous avez la réputation d'être vivant, mais vous êtes mort.... Je viendrai à vous comme un larron et vous ne saurez pas à quelle heure je viendrai (chap. 3, v. 1 et 3). »

LÉ CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite.—Voy. p. 286.)

§ 2.

En arrivant en Champagne, Remy comprit qu'il approchait du champ de bataille sur lequel se décidait le sort du royaume. Toutes les villes étaient en état de défense, les villages gardés par des paysans, et les routes couvertes de troupes d'hommes d'armes ou de francs-archers. Il rencontra même, près de Vassy, un parc d'artillerie, composé

de petits canons et de deux couleuvrines de vingt-quatre pieds de longueur, avec lesquelles on s'exerçait à tirer sur le mâât d'un bateau placé au milieu de la Marne. C'étaient des Bourguignons détachés de la garnison de Troyes.

Lorsqu'il arriva au couvent, il fallut subir un interrogatoire avant qu'on lui permit d'entrer. Enfin le père Cyrille fut averti et descendit au parloir.

Le père Cyrille exerçait, dans le couvent, des fonctions qui eussent été proclamées incompatibles partout ailleurs. Il était à la fois médecin, astrologue, chirurgien, et même, au dire des moines les plus ignorants, quelque peu sorcier. Il se présenta à Remy la robe retroussée, les lunettes sur le nez, et tenant à la main une de ces cornes de verre employées par les philosophes hermétiques pour leurs expériences.

Le jeune garçon, qui avait entendu parler en termes effrayants de la science du frère Cyrille, fut frappé de ce singulier accoutrement, et demeura muet devant lui.

— Eh bien ! qu'y a-t-il ? Qu'est-ce que c'est ? demanda le moine avec une impatience affairée ; on m'a dit que quelque'un voulait me parler.

— C'est moi, mon révérend, murmura Remy à demi-voix.

— Ah ! fort bien ! reprit le religieux dont les regards se reportèrent sur sa cornue... Et vous venez, je crois, de la part d'un parent ?

— De Jérôme Pastouret.

— C'est cela... un cousin... un brave homme ; et comment se porte-t-il, le cousin Pastouret ?

— Il est mort.

Le moine releva brusquement la tête et tira ses lunettes.

— Mort ! répéta-t-il ; Jérôme est mort.

— Depuis un mois !

— Ah ! fort bien, répéta Cyrille, pour qui cette exclamation était l'expression ordinaire d'une contrariété ou d'un chagrin ; et de quelle maladie ?

— Je ne sais, reprit le jeune garçon, dont la voix devint moins ferme à ce souvenir ; il s'est couché un soir en se plaignant d'une douleur au côté... Le lendemain il souffrait davantage... et le jour suivant il m'a appelé en me disant d'aller chercher un prêtre...

— C'était un médecin qu'il fallait chercher, interrompit frère Cyrille... Je veux dire l'un et l'autre... Douleur de côté avec toux et oppression, sans doute... *Phlebotomia est*... Et on n'a rien fait ?

— Le prêtre l'a confessé, mon père.

— Fort bien ! dit le moine d'un ton chagrin... et... il en est mort ?

— Dans la nuit, répliqua Remy, qui retenait avec peine ses larmes.

Frère Cyrille fit un geste de dépit.

— Fort bien ! fort bien ! répéta-t-il, en faisant quelques pas en arrière dans le parloir... Ainsi la science a beau faire chaque jour de nouveaux progrès, l'ignorance du vulgaire les rend inutiles... *Servum pecus* !... Il eût suffi de saigner le bras gauche... comme on saigne le doigt auriculaire pour la fièvre quarte... le nez pour les maladies de peau... Jérôme est mort par sa faute ! par sa seule faute, et il en sera responsable devant Dieu...

Son accent s'était élevé, mais il s'aperçut tout-à-coup de l'émotion de Remy, et il s'arrêta court...

— Ah !... fort bien, murmura-t-il à demi-voix... Au fait, ce que je dis là est maintenant inutile... Vous êtes sans doute le fils du défunt ?

Le jeune garçon fit un signe affirmatif.

— Et qui vous a dit de venir me trouver ?

— Mon père lui-même, répliqua Remy. Au moment de s'en aller vers Dieu, il a prié le religieux qui le confessait d'écrire sur un parchemin, en m'ordonnant de vous l'apporter dès qu'il ne serait plus.

— Et tu me l'apportes ?

Remy tira de son escarcelle un rouleau soigneusement ficelé et scellé à la cire noire, qu'il présenta au moine. Celui-ci rompit les liens, déroula le parchemin et lut tout haut ce qui suit :

« Moi, Jérôme Pastouret, éleveur de chèvres à Pierrefitte, me sentant près de paraître devant Dieu, je crois devoir révéler un secret dont peut dépendre tout l'avenir de l'enfant élevé par moi sous le nom de Remy. »

Le jeune garçon étonné redressa la tête.

« Je déclare donc, continua le moine, devant Dieu et devant ses créatures, que cet enfant m'a été remis par un chef de Bohémiens, nommé le roi Horsu, et qu'il n'est pas mon fils. »

Un cri poussé par Remy interrompit le frère Cyrille.

— Que dites-vous ? balbutia-t-il éperdu.

— Sur mon âme ! il y a bien cela, reprit le moine en montrant le parchemin.

Le jeune garçon le saisit à deux mains, regarda, et relut ces mots : « Il n'est pas mon fils ! »

Il recula en joignant les mains.

— Est-ce possible ? murmura-t-il... Celui que je croyais mon père... Mais quelle est donc ma famille, alors ?

— Ecoutez, reprit Cyrille.

Et il continua.

« Le roi Horsu avait enlevé l'enfant à Paris, afin de le dépouiller de riches bijoux qu'il portait ; mais il n'a pu me faire connaître ses parents... »

Remy fit un brusque mouvement...

« Tout ce que j'ai pu apprendre de lui, reprit le religieux, c'est que l'enlèvement a eu lieu au parvis Notre-Dame, le jour de la Pentecôte.

« Tant que j'ai vécu, j'ai caché ceci, dans la crainte qu'en cessant de me croire son père, Remy ne me retirât son affection ; aujourd'hui, je dois tout avouer pour la décharge de ma conscience.

« Et vu que je suis trop pauvre pour rien laisser à celui que j'ai aimé comme mon enfant, je l'adresse, avec cette déclaration, à mon savant cousin Cyrille, afin qu'il lui serve d'aide et de conseiller. »

Il y eut une pause après cette lecture. Le religieux, touché malgré lui, affectait de tousser pour cacher son émotion, tandis que Remy bouleversé regardait le parchemin sans pouvoir parler. Il y avait dans son trouble de la surprise, de la douleur, de l'attendrissement. En apprenant que le chevrier qui l'avait élevé n'était point son père, il lui sembla qu'il le perdait une seconde fois ; puis la crainte exprimée par le mourant lui revint tout-à-coup au cœur, et laissant couler librement ses larmes, il s'écria, comme si Jérôme eût pu l'entendre :

— Non, père Jérôme, je ne vous retirerai pas mon affection parce que Dieu ne m'a pas fait naître votre fils ; celui qui m'a recueilli quand j'étais petit et qui m'a cherché un protecteur quand je restais abandonné, ne peut cesser d'être mon père.

Le moine approuva ces sentiments, mais s'efforça de calmer l'exaltation du jeune gars. Il déclara qu'il acceptait le legs de son cousin, et qu'il lui tiendrait lieu de parent et de tuteur.

Remy fut en conséquence conduit chez le prieur, qui consentit volontiers à le garder au couvent, à la condition qu'il prendrait la robe de novice.

Le frère Cyrille avait d'abord déclaré qu'il ferait des recherches pour découvrir la famille de son protégé ; mais il en comprit bientôt l'impossibilité : toutes les routes étaient interceptées par les partis armés, toutes les relations de ville à ville interrompues ; c'était à peine si les messagers du roi pouvaient porter les dépêches d'une province à l'autre, encore étaient-ils un mois et plus à se rendre de Chinon, où se tenait alors la cour, en Champagne et en Lorraine. Il fallut donc remettre les recherches à un temps plus opportun.

En attendant, le père Cyrille s'occupa de l'instruction de son nouveau pupille.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le moine de Vassy réunissait en lui toute la science acquise de l'époque ; seulement son cerveau ressemblait à ces bibliothèques dont on n'a point fait le catalogue, et où rien n'est en ordre. Les connaissances chirurgicales s'y trouvaient confondues avec les principes de l'astrologie judiciaire. Il entreprit d'instruire Remy comme on sème les prairies ; c'est-à-dire en mêlant toutes les graines. Le jeune garçon savait seulement lire et écrire ; il lui mit à la fois entre les mains vingt traités différents : les *Doctrinaux*, les *Florilèges*, les *Cornucopies* et le *Vrai art de pleine rhétorique*. En même temps, il lui enseignait les propriétés psychologiques ou médicales des différentes substances ; il lui apprenait comment, au dire des anciens auteurs, les améthistes rendaient sobre, les grenats joyeux ; comment les saphirs préservaient de la perte des biens temporels, et les agates de la morsure des serpents. Il l'accoutumait également à distiller les eaux d'herbes qui servaient à combattre la plupart des maladies ; il lui expliquait de quelle manière, depuis la découverte faite par un savant, que *les esprits vitaux étaient de même nature que l'éther, dans lequel se meuvent les astres*, les alchimistes pouvaient recueillir, dans des flacons, une provision de ces esprits qu'ils faisaient ensuite respirer aux valétudinaires. Il lui signalait enfin l'influence de la lune sur le corps humain, et le danger des maladies commençant lorsque cet astre entrait dans le signe des Gémeaux.

Remy retenait une bonne partie de ces enseignements, car c'était un esprit ouvert et attentif ; mais ses goûts le portaient visiblement d'un autre côté. Chaque jour il s'échappait du laboratoire de frère Cyrille pour rejoindre le sire d'Hapcourt, qui, peu versé dans les lettres et les sciences, ne s'était jamais soucié, comme il s'en vantait lui-même, que de l'art par excellence, celui de la guerre !

Le sire d'Hapcourt, resté sans ressources et couvert de blessures, après quarante années passées sous le harnais, avait été reçu parmi les moines en qualité d'*oblat*. On donnait ce nom à de vieux soldats sans asile, que certains couvents devaient recevoir et entretenir sans en exiger autre chose que d'assister aux offices de la communauté, et de suivre ses processions l'épée au côté. L'*oblat* de Vassy, qui avait été grand batailleur dans son temps, se plut à développer les instincts guerriers de Remy. Il lui prêta son vieux cheval, l'arma d'un bâton coupé dans le taillis voisin, et lui enseigna à s'en servir tour à tour comme d'une lance, comme d'une épée ou comme d'une hache d'armes. Il lui fit mettre ensuite pied à terre et lui apprit à combattre de loin, de près, corps à corps. Les moines prenaient plaisir à voir des exercices qui rappelaient à plusieurs leurs jeunes années ; mais le père Cyrille s'indignait de ces vols faits à l'étude des nobles sciences.

— Très bien ! s'écriait-il chaque fois qu'il surprenait Remy recevant des leçons de l'*oblat* ; j'espérais en faire un docteur, messire d'Hapcourt m'en fera un soudard !

— C'est pour la santé, mon révérend, et afin d'aider à la digestion, disait le vieux gentilhomme en souriant.

Le frère Cyrille haussait les épaules et répondait aigrement :

— Pourriez-vous me dire seulement ce que c'est que la digestion, messire ? Il y en a quatre : celle de l'estomac, celle du foie, celle des veines, celle des membres, et l'exercice est nuisible aux trois premières ; mais vous vivez sans savoir comment ; vous vous servez de votre corps sans le connaître, *ignarus periculum adit*. Continuez, messire, continuez ; la science est une dame d'assez haute maison pour être fière ; elle ne veut pas de qui la néglige.

Cependant, malgré ces mécontentements du moine, il s'attachait chaque jour davantage à Remy. Sauf ses rela-

tions avec l'*oblat*, il ne pouvait en effet lui rien reprocher. C'était un esprit droit, une imagination ardente, mais tempérée par le sentiment du devoir ; un cœur ouvert à toutes les impulsions généreuses. La rude éducation du travail et de la pauvreté avait ajouté à ces qualités naturelles l'audace qui entreprend, la patience qui persévère. Remy avait en lui-même cette confiance que donne une volonté soutenue. Humble et soumis avec ceux qu'il aimait, il était fier, inflexible devant quiconque voulait méconnaître son droit ; c'était, en un mot, une de ces natures énergiques et tendres, également propres à la vie paisible et aux difficiles épreuves. Aussi le père Cyrille l'avait-il adopté dans son cœur. Ne pouvant commencer les recherches nécessaires pour trouver sa famille, il voulut au moins faire son horoscope.

L'astrologie n'était point regardée, au quinzième siècle, comme une branche de la magie, mais comme une science positive dérivant de la cosmographie. On examinait la planète sous laquelle une personne était née ; et, suivant que cette planète était, par rapport au signe du Zodiaque dont elle dépendait, en conjonction, en opposition, à une certaine distance, au-dessus ou au-dessous, on calculait l'avenir de celui qu'elle dominait. Il y avait, en outre, des relations établies entre les douze maisons du soleil, et certaines parties du corps humain ou certains actes de la vie. Tout cela étant soumis à des règles mathématiques, il suffisait de savoir *faire le thème* d'une destinée pour la prédire aussi sûrement que l'apparition d'une comète. Aussi y avait-il, dans toutes les villes importantes, des astrologues patentés qui exerçaient publiquement leur profession. Les rois et les grands seigneurs en avaient également à leurs gages. Le frère Cyrille fit, avec soin, le thème de Remy. Il trouva que son sort subirait une modification importante lorsque la lune se trouverait en conjonction avec les Poissons, et que le signe de la Vierge et de Mars lui serait favorable ; mais qu'il avait tout à craindre de celui du Taureau, et que le moment décisif de sa vie arriverait lorsque la planète se trouverait en *exaltation*, c'est-à-dire au-dessus du Zodiaque !

La suite à une prochaine livraison.

Les enfants chantent encore, en beaucoup de lieux de la Normandie, la vieille chanson suivante qui doit apparemment son origine aux saints sculptés sur les maisons et les avant-soliers, genre de construction autrefois si commun dans la province. Ils dansent ordinairement en rond cette chanson qu'ils terminent par un cri prolongé, en s'asseyant brusquement sur leurs talons avec des gestes fort grotesques :

Saint Pierre, saint Simon,
Gardez bien notre maison,
S'il y vient un pauvre,
Baillez-li l'aumône ;
S'il y vient un pèlerin,
Baillez-li de notre vin ;
Mais s'il y vient un larron,
Baillez-li du lourd bâton.
Pipi ! pipi !

LANGLOIS.

DES MONUMENTS CELTIQUES OU DRUIDIQUES.

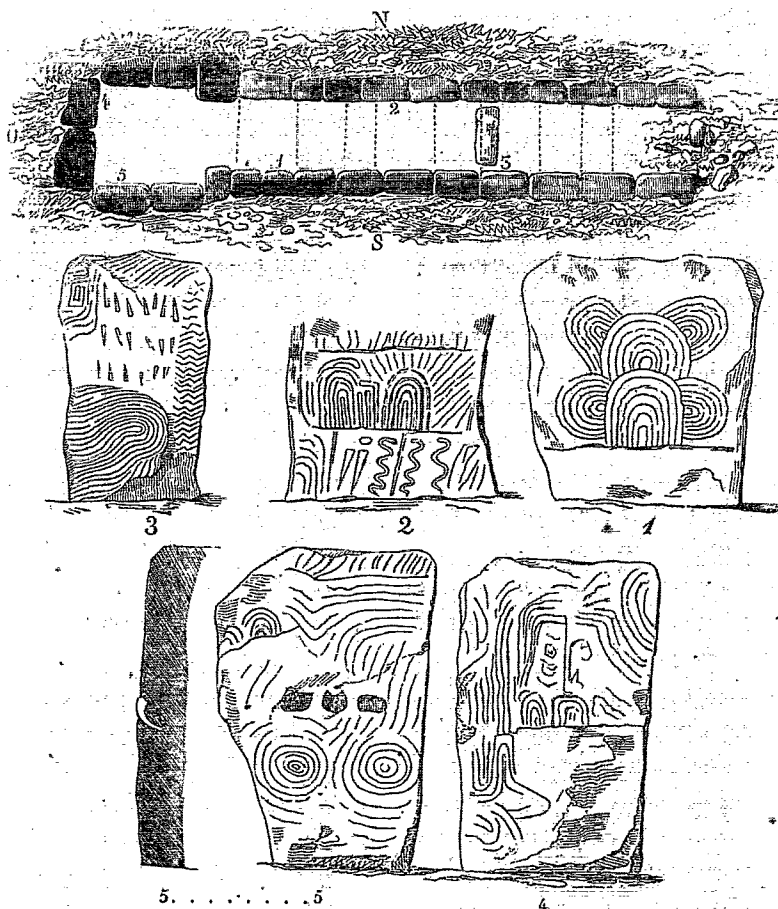
Quelque informes que soient les monuments celtiques, ainsi qu'on peut le voir par les figures et les descriptions que nous avons déjà données dans nos volumes de 1833 (p. 71) et de 1839 (p. 4, 5 et 6), quelque silence qu'ils opposent aux demandes qui leur sont faites sur les usages et le culte d'une civilisation éteinte depuis tant de siècles, on s'obstine à les étudier, et de loin en loin jaillissent quelques étincelles qui peuvent faire espérer qu'on

ne tardera pas à faire pénétrer quelques lueurs dans les ténèbres de ces âges reculés. Nous croyons servir ces études en ajoutant ici, à ce que nous avons déjà publié sur ce

sujet, un certain nombre de faits ou peu connus ou jusqu'ici imparfaitement observés. Nous puisons les détails et les observations qui suivent dans les notes d'un voyage



(Fig. I. — Un des dolmens de Crach, près de Locmariaquer (Morbihan).)



(Fig. II. — Grotte ou allée couverte de l'île de Gavrinis (Morbihan). — Détails.)

archéologique inédit que l'auteur a bien voulu nous communiquer.

On sait que les monuments celtiques sont bruts, c'est-à-dire faits de pierres non taillées ni appareillées; seulement, et encore très rarement, grossièrement dégrossies, juxtaposées,

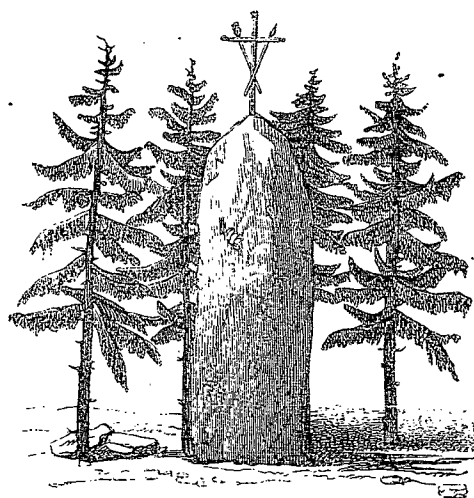
qu'aucun ciment ne paraît avoir jamais reliées, qu'on n'a pas même pris la peine d'assortir de volume, quoique la matière assurément ne manquât pas pour permettre de choisir. Était-ce donc ignorance, impuissance ou système chez nos aïeux?

On ne peut guère admettre les deux premières causes. Il ne faut pas avoir des idées bien développées pour comprendre la symétrie de deux pierres, et les Gaulois, qui savaient se fabriquer des armes et des bijoux, et sans doute aussi des meubles, si peu perfectionnés qu'ils fussent, n'étaient pas tellement insensibles à la forme qu'ils ne sussent distinguer une large masse d'une moindre. On ne saurait croire davantage à l'impuissance, lorsqu'on se trouve en présence de ces effrayants monolithes pesant quelquefois de 10 à 20 ou 25 000 kilogrammes, transportés à plusieurs lieues du sol d'où il a fallu préalablement les tirer, et que ceux qui les élevaient ensuite se plaisaient le plus souvent à dresser en contre-pyramide, ou avec une inclinaison très prononcée; deux circonstances qui, obligeant de chercher un centre de gravité rationnel, multipliaient singulièrement les difficultés. On verra d'ailleurs plus tard que les moyens de tailler la pierre ne leur étaient pas inconnus.

Il est donc infiniment probable que les Gaulois obéissaient à une idée systématique, peut-être à une prescription de la loi civile ou religieuse interdisant l'emploi des pierres taillées pour ces monuments. Du reste, quelle était la destination de ceux-ci? C'est un problème encore non résolu après toutes les hypothèses établies par des savants qui, pour la plupart, semblent les avoir bâties uniquement sur des récits ou sur des dessins fort inexacts. Commençons par les *dolmens*.

L'opinion la plus répandue est qu'ils ont été érigés pour

servir de sépultures, et cette opinion s'appuie sur ce qu'on y trouve des ossements, des bijoux, des armes enfouies.



(Fig. III. — Peulvan du Champ-Dolent, près de Dol (Finistère).)

On les a pris aussi pour des autels, en se fondant sur ce que la pierre ou les pierres qui les recouvrent offrent souvent des traces de calcination, et qu'on rencontre dessous



(Fig. IV. — Souvenir de Carnac (Morbihan).)

ou autour des cendres et des os brûlés. De là de petites rigoles quelquefois creusées sur la surface extérieure de cette pierre, et conduisant à des espèces de cuvettes au fond desquelles se trouve même, mais assez rarement, une perforation, ont donné lieu de croire que les dolmens servaient de théâtres pour les sacrifices humains. Les cuvettes recevaient le sang des victimes; les trous le laissaient couler, soit pour des purifications à la manière des taurobolisations grecques, soit comme une satisfaction sur les restes du héros inhumé entre les pierres du monument.

On n'a pas assez fait ressortir dans toutes ces hypothèses qu'il existe des dolmens de plusieurs sortes, que tous, par conséquent, n'ont pas pu servir aux mêmes usages. Il en est qui ne se composent que de trois pierres, deux debout en portant une troisième (1); d'autres où les pierres debout sont en nombre indéterminé, et se lèvent sur toutes les faces sans cependant former muraille; d'autres connus sous le nom de *grottes* ou *allées couvertes*, bien plus importants, puisqu'ils peuvent avoir plusieurs mètres de profondeur, et sont recouverts de plusieurs pierres; qu'enfin il existe encore de grandes différences pour l'élévation, quelques uns étant si bas qu'on

n'y peut pénétrer qu'en rampant, tandis que quelques autres ont jusqu'à trois mètres de hauteur.

Un des plus vastes est celui qu'on voit à Bagneux (1), près Saumur, nommé la grotte ou la roche aux Fées. Mesuré extérieurement, sa largeur est de 7 mètres, sa longueur de 19^m,30; sa hauteur intérieure est de 3 mètres.

A Locmariaquer, presque à l'île qui s'avance dans le Morbihan, les dolmens sont au contraire très bas, presque à fleur de terre, et creusés en dessous, ce qui ne leur donne pas plus d'un mètre à 1^m,80 d'élévation. On y voit aussi sur les pierres de recouvrement quelques unes de ces rigoles et de ces cuvettes dont il a été parlé, mais si peu marquées qu'elles sont la plupart du temps presque imperceptibles. Il en existe d'une autre espèce sur un dolmen situé près d'Arras, qu'on nomme la Cuisine des Sorciers, où les cuvettes sont comme des godets creusés obliquement dans la pierre.

Le dolmen de Crach, proche Locmariaquer (fig. 1), dont j'ai pris le croquis, est un de ceux où l'on voit des figures et des signes gravés. On reconnaît très bien la forme d'une hache à poignée sur la surface du plafond (fig. 1, 4). Sur

(1) Voy. 1839, p. 5.

(1) Et non Bayeux, comme on l'a imprimé au-dessous de la figure de ce dolmen, 1839, p. 5.

une des pierres de soutènement sont tracées des lignes ou crochets rangés dans un ordre régulier qui rend difficile de les prendre pour des caractères grammaticaux (fig. I, 2).

A quelque distance sont les débris d'un autre dolmen parmi lesquels on trouve des pierres ayant subi l'action du feu, et des fragments d'ossements.

Ces calcinations sont-elles l'indice de quelques sacrifices offerts sur ce monument ? Mais depuis deux mille ans bien d'autres causes de calcination plus récentes ont pu se manifester.

La fameuse grotte, allée couverte ou tombelle de l'île de Gavrinis, à peu de distance de Locmariaquer, renferme des singularités mystérieuses on ne peut plus favorables aux sombres interprétations : aussi n'ont-elles point fait défaut.

Cette grotte, dont la direction est d'orient en occident, se compose : 1° d'une galerie longue de 11^m,75 sur 1^m,80 de large et 1^m,40 de haut, dont les parois sont formées de vingt-trois pierres debout juxtaposées, savoir : onze au sud et douze au nord ; 2° d'une chambre ou *cella* de 3^m,25 de profondeur sur 2^m,70 environ de largeur : sa hauteur est de 1^m,80 (fig. II) (1).

La galerie, qui est dallée d'une manière assez inégale pour former des espèces de degrés et qui paraît partagée en deux parties par un seuil, est recouverte par neuf pierres ; une seule forme le toit de la chambre. Ce dolmen se distingue de tous les autres monuments de ce genre par la grande quantité de pierres inscrites qu'on y voit (dix-neuf sur vingt-neuf qui forment l'ensemble). Ces glyphes, tracés grossièrement à la pointe, sur des surfaces brutes, par une main entièrement ignorante de l'art du dessin, offrent généralement des vermiculations à peu près concentriques, des zigzags, des lignes brisées parallèles de toutes sortes, le tout, tantôt couvrant entièrement la surface, tantôt paraissant former des séries ou des divisions plutôt capricieuses que combinées. Parmi ces dix-neuf pierres, six méritent une attention toute particulière. Sur la base de l'une, on voit assez distinctement des serpents accompagnés de deux figures en forme de coins, qu'on retrouve encore sur d'autres pierres et qu'on suppose représenter des *Kelts* ou *Celts* (fig. II, 2).

Sur une autre pierre est tracé un groupe de figures linéaires affectant plus ou moins la forme circulaire, et disposées de telle manière qu'on pourrait y voir l'intention d'un trophée composé de six boucliers. Les croquis de ces figures n'ont pas été relevés par moi ; j'en fais la remarque, parce que rien n'est plus arbitraire que la reproduction de semblables dessins, tracés, comme je l'ai dit, avec beaucoup d'inexpérience sur une pierre raboteuse, effacés par le temps, et souvent à peine perceptibles à l'œil le plus exercé.

Sur deux autres pierres, les Kelts se montrent en plus grand nombre (quatre sur la première, treize sur la seconde) (fig. II, 3) et semblent, par leur disposition, la place qu'ils occupent et leurs combinaisons, vouloir former des inscriptions. J'ai relevé avec soin les plus nombreux, et ici encore je me trouve en dissidence avec les autres archéologues qui ont pris le même soin, soit pour la forme, soit pour la disposition de ces caractères réels ou prétendus.

Une autre pierre, placée au fond de la *cella* (fig. II, 4), semble offrir les traits informes d'un vieillard à la physiologie menaçante ; ses cheveux sont longs, et sa barbe,

(1) Ces dimensions diffèrent totalement de celles données dans d'autres ouvrages ; mais j'en puis garantir l'exactitude, les mesures ayant été relevées sous mes yeux, pierre par pierre, par M. B..., architecte du département. Mes chiffres représentent la somme de ces surfaces, auxquelles il faut ajouter les vides quelquefois assez forts qui se trouvent entre des pierres non appareillées.

longue aussi, paraît divisée en trois grosses touffes. L'ensemble et le vague de cette gravure que je me suis efforcé de reproduire exactement, et que mes compagnons d'exploration ont reconnu être fidèlement rendus dans mon croquis, ont un caractère sauvage qui inspire un certain effroi au fond de cet antre perdu au milieu des flots.

Enfin, une autre pierre de ce réduit (fig. 5) présente la particularité très digne d'attention d'une cavité transversale faite de main d'homme, creusée à 0^m,15 de profondeur, sur 0^m,58 de longueur et 0^m,10 de hauteur, divisée en trois parties de formes diverses par deux bandes verticales de 0^m,5 chacune, ménagées dans la surface de la pierre et refouillées pour former des espèces d'anses ou d'attaches, autre preuve que les Gaulois savaient travailler la pierre.

La grotte de Gavrinis n'est pas la seule de cette forme et de cette importance dans le pays. Il en existe une autre à Locmariaquer, même encore plus considérable, car elle a environ 20 mètres de long. Elle forme également une allée (1) précédant aussi une chambre ou *cella* qui n'est marquée que par une pierre placée en travers. Les côtés sont formés de treize pierres seulement ; une seule suffit pour fermer le fond et quatorze pour recouvrir le tout. Cinq des pierres verticales offrent des surfaces inscrites.

Les figures sont plus régulières que celles de Gavrinis, si j'en juge par une gravure que j'ai sous les yeux, car le vent et la marée ne m'ont pas permis de visiter la grotte.

La découverte, sous les dolmens, d'une grande quantité d'objets que l'on ne trouve ordinairement que dans les tombes, a parfaitement démontré que tous ces objets étaient, au moins généralement, de véritables sépultures.

Les menhirs ou peulvans (de *peul* pilier, et *væn* pierre) offrent peut-être plus de diversités encore que les dolmens, non seulement quant à leurs dimensions, leur isolement ou leurs dispositions, lorsqu'ils sont groupés en nombre plus ou moins considérable, mais aussi quant à certaines conditions qui paraissent être intentionnelles.

Les plus remarquables que j'aie vus ou qui me reviennent en mémoire, sont :

1° La *haute borne* du diocèse de Langres, qui porte l'inscription latine d'une borne frontière (2) et est ainsi, évidemment, postérieure à l'époque de l'indépendance gauloise, ce qui la met hors de ligne.

2° La pierre de Plouarzel (Finistère), qui a 13 mètres environ de hauteur au-dessus du sol, et qui offre deux espèces de boucliers ronds taillés sur deux de ses faces (3).

3° Le grand menhir de Crach, proche Locmariaquer, malheureusement brisé par la foudre, dit-on, en quatre morceaux demeurés gisants, sans honneur, sur le rivage où il élevait fièrement sa masse de 20 mètres de haut (mesure exacte des quatre fragments), que le navigateur apercevait de l'extrémité du Morbihan.

4° Un autre, existant, il y a quelques années, dans un village sur la route de Nantes à la Rochelle, et plus énorme encore que le précédent, car il n'avait pas, m'assure-t-on, moins de 24 à 25 mètres, avant qu'un malencontreux aubergiste, à qui il appartenait, ait eu l'idée sauvage de le faire scier en pierres de tailles pour reconstruire son auberge.

5° Un autre qu'on a transporté dans l'un des angles, au sud-ouest de la façade de la cathédrale du Mans, et dont la surface singulière représente assez bien ces stratifications ondulantes de glace que l'hiver amasse au dessous d'une cascade.

6° Un autre enfin, de 7^m,30 de hauteur, que l'on voit près Dôl, au lieu dit le Champ-Dolent, et sur le sommet

(1) Cette allée est légèrement curviligne ; en cela elle diffère essentiellement de celle de Gavrinis.

(2) Voy. 1839, p. 4.

(3) Voy. 1833, p. 71.

duquel la croix, la lance et l'éponge du crucifiement rappellent à la fois les pieuses précautions prises par le clergé contre les superstitions dont les pierres levées étaient demeurées l'objet, et son désir de conserver les antiques monuments de l'histoire en les plaçant sous la protection du signe révérend des chrétiens.

J'ai dit qu'on voit des menhirs inclinés. Il ne faut pas croire que ce soient des accidents qui ont déterminé ces inclinaisons. On s'accorde à les reconnaître comme originelles et caractéristiques. Quelques savants prétendent que le menhir vertical indique un souvenir glorieux, comme une victoire, et le menhir incliné un souvenir funeste, comme une défaite, la perte d'un guerrier célèbre, etc.

Le menhir, au reste, est tantôt planté sur une éminence naturelle ou factice, comme le *tumulus*, tantôt sur le sol plat.

Nous avons vu que les menhirs accumulés forment des enceintes rectangulaires plus ou moins vastes, comme les deux *témènes* (du grec *τεμνω*) existant du côté de Montfaucon, dans l'ancien Anjou, dont l'un, assure-t-on, renferme une surface d'un hectare et demi environ, l'autre une de soixante ares ;

Ou circulaires, comme le *cromlech*, composé de douze peulvans, et d'un treizième au centre ;

Ou enfin, sont disposés en allées, comme à Erdevén et à Carnac (fig. IV).

Les menhirs que l'on peut compter encore par milliers dans ces deux localités, quoique depuis un demi-siècle on en ait laissé détruire presque autant par les paysans des environs, qui s'en servent pour réparer leurs moulins ou enclore de petits jardins usurpés sur la plaine, tout au milieu des pierres celtiques, qu'ils ne redoutent plus, ne sont remarquables que par leur nombre. Les plus élevés n'ont guère plus de 4 à 5 mètres ; les autres décroissent jusqu'à l'unité. Leur disposition en allées ou avenues, dont la largeur varie extrêmement (de 3 ou 4 mètres à 7 ou 8), leur orientation, les tumulus et les dolmens qui s'y rencontrent assez nombreux, ont donné lieu à une multitude de conjectures dont pas une peut-être n'approche de la vérité.

COLLEURS SYMBOLIQUES.

L'idée que les Orientaux, et les peuples formés par eux, attachaient aux couleurs primitives, a sans doute contribué à en prolonger l'emploi. Le *rouge*, qui semblait être un rayon emprunté au soleil, fut consacré par le culte de cet astre, et après avoir servi à marquer les Dieux, dut devenir le signe des rois. A Rome, dans certains jours de fête, on peignait encore de vermillon la statue de Jupiter capitoline ; avant de se vêtir de pourpre, les chefs des peuples se teignaient leurs corps. Les princes éthiopiens se tatouaient ainsi ; et lorsque Camille reçut les honneurs du triomphe, il était encore d'usage chez les Romains que les triomphateurs se barbouillassent de la même couleur. Le *jaune*, qui paraissait un affaiblissement de la lumière, échut aux races dégradées et asservies. Humphry Davy, qui a soumis à l'analyse de la chimie les couleurs des peintures antiques, a bien remarqué que dans ces substructions des bains de Titus qui avaient fait partie de la maison de Néron, les chambres des maîtres étaient peintes en rouge, celle des esclaves en jaune ; et il n'y a pas longtemps que dans la Rome chrétienne, les Juifs étaient encore contraints à porter un bonnet jaune, comme un signe de leur infériorité. Le *bleu* et le *vert* ont toujours été plus particulièrement consacrés à représenter les objets naturels ; et les Chinois qui donnent tant à la nature, et qu'on dirait destinés à jouer éternellement avec elle, semblent aussi se servir de ces deux couleurs, avec une prédilection

marquée, dans les poteries par lesquelles nous pouvons surtout juger de leurs arts.

FORTOUL, *Encyclopédie nouvelle*.

LA CRITIQUE,

La critique est un impôt que tout candidat à la célébrité doit payer au public. Vouloir s'y soustraire, quelque mérite éminent que l'on ait, c'est une folie ; ne pouvoir la supporter est une faiblesse. Les plus illustres personnages de l'antiquité, et l'on peut ajouter ceux de tous les siècles, ont subi la critique. Il n'y a de refuge contre elle que dans l'obscurité. Elle est une sorte de condition inévitable de toute grandeur, à peu près comme les invectives étaient une partie essentielle du triomphe chez les Romains.

ADDISON.

ANCIENS POÈTES FRANÇAIS.

JOACHIM DU BELLAY.

Les représentants de la famille du Bellay, durant le seizième siècle, ont tous été d'illustres personnages. C'est une famille du Perche : on établit sa généalogie jusqu'au temps du roi Lothaire, où l'on voit un Bellay, premier du nom, épouser Adélais, sœur de Gildouin le Danois, *seigneur* de Saumur. Une branche de cette famille s'était établie dans l'Anjou : nous ne connaissons pas l'histoire de cette branche au-delà de Jean du Bellay, sieur de Gonnor, qui prit pour femme Renée Chabot, dame de Liré, et eut de ce mariage notre poète.

Joachim du Bellay naquit, vers 1525, à Liré, dans les Mauges, à douze lieues d'Angers. Sa première éducation fut négligée, et il ne paraissait propre à aucun emploi, quand il fut condamné par une cruelle maladie à deux années de vie sédentaire. Durant ce temps, il eut beaucoup de loisir et l'employa bien : aussitôt que sa douleur lui accordait quelque trêve, il prenait un livre, étudiait avec zèle, et faisait des vers, ne pouvant faire autre chose. Voilà comment nous sommes souvent conduits par les circonstances. Peut-être Joachim du Bellay fût-il mort un jour dans sa terre de Liré, au milieu de ses paysans et de ses troupeaux, et ne laissant aucun souvenir, s'il n'avait été distrait par la maladie de ses occupations agrestes, si un repos forcé ne lui avait inspiré le goût des études littéraires. Ses premières œuvres, lues à la cour de François I^{er}, méritèrent les applaudissements du roi et de sa sœur, Marguerite, reine de Navarre. Prié de venir à la cour, il y reçut l'accueil le plus flatteur, et bientôt il fut désigné comme une des constellations les plus brillantes de l'empyrée poétique dont Ronsard était le soleil. On aimait et on recherchait sa personne : suivant Duverdière, il « n'a été moins regretté après sa mort qu'il n'a été renommé, honoré et admiré durant sa vie ; car ceux qui l'ont connu l'ont trouvé prompt et aigu en inventions, discret et modeste en paroles, subtil en ses discours, doux en sa conversation, prévoyant les choses soupçonneuses, ouvert en celles qui estoient assurées, juste et entier en ses promesses, et au surplus toujours garni d'un si bon nombre de considérations, qu'il estoit autant difficile aux méchants de le tromper comme aux bons chose facile de s'en aider. » Voilà le portrait de l'homme : l'éloge du poète se trouve dans les livres de tous ses contemporains ; pour ne pas multiplier les citations, nous dirons tout simplement que Scève de Sainte-Marthe lui attribue la fécondité et la facilité d'Ovide. Ayant appris les succès que son neveu Joachim venait d'obtenir à la cour de François I^{er}, le cardinal Jean du Bellay fut curieux de le voir et le fit venir en Italie. Notre poète y séjourna quatre ou cinq ans, et il ne pouvait manquer d'y chanter les merveilles de Rome.

Le Babylonien ses hauts murs vantera
Et ses vergers en l'air ; de son Ephésienne
La Grèce décrira la fabrique ancienne,
Et le peuple du Nil ses pointes chantera.

La mesme Grèce encor vanteuse publiera
De son grand Jupiter l'image Olympienne ;
Le Mausole sera la gloire Carienne,
Et le vieux Labyrinth' la Crète n'oubliera.

L'antique Rhodien élèvera la gloire
De son fameux Colosse au temple de Mémoire ;
Et si quelque œuvre encor digne se peut vanter

De marcher en ce rang, quelque plus grand' faconde
Le dira. Quant à moy, pour tous je veux chanter
Les sept costaux romains, sept miracles du monde.

Mais plus d'une fois, au milieu des antiques beautés de
la cité éternelle, Du Bellay se sentit pris d'un ennui pro-
fond : il retournait en imagination aux lieux de sa nais-
sance, et son amour de la patrie lui inspirait ces vers char-
mants :

Je me pourmeine seul sur la rive Latine,
La France regrettant, et regrettant encor
Mes antiques amis, mon plus riche trésor,
Et le plaisant séjour de ma terre angevine.

Je regrette les bois et les champs blondissans,
Les vignes, les jardins et les prés verdissans
Que mon fleuve traverse.



(Joachim Du Bellay. — D'après le portrait dessiné par M. David
d'Angers, et placé en tête de l'édition publiée par M. Victor
Pavie ; Angers, 1841.)

Et ailleurs :

Quand revoiray-je, hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison ?

Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes yeux,
Que des palais romains le front audacieux :
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine,
Plus moi Loyre-gaulois que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douleur Angevine.

On trouve dans quelques uns de ses sonnets composés
en Italie une agréable satire des manières qu'affectaient à
Rome les gentilshommes français :

Marcher d'un grave pas, et d'un grave sourcey,
Et d'un grave soubris à chacun faire feste,
Balancer tous ses mots, répondre de la teste,
Avec un *Messer no*, ou bien un *Messer si* ;

Entremêler souvent un petit *è costi*,
Et d'un *son scriver* contrefaire l'honnête,
Et, comme si l'on eut sa part en la conquête,
Discourir sur Florence et sur Naples aussi ;

Seigneuriser chacun d'un baiseement de main,
Et, suivant la façon du courtisan romain,
Cacher sa pauvreté d'une brave apparence ;

Voilà de ceste cour la plus grande vertu,
Dont, souvent mal monté, mal sain et mal vestu,
Sans barbe et sans argent, on s'en retourne en France.

Quand il fut de retour à Paris, il s'exprima sur les
mœurs de la cour romaine en des termes qui firent re-
gretter à son oncle de lui avoir fait entreprendre le voyage.
Joachim du Bellay regretta plus vivement encore d'avoir
quitté la France. Il revenait d'Italie plus faible, plus
malade qu'il ne l'avait encore été, affecté d'une surdité
presque complète, et, comme il semble, fort ennuyé de la
vie. Il mourut à l'âge de trente-cinq ans, le 1^{er} janvier
1560, d'une attaque de paralysie, *repentind resolutione
nervorum*, au dire de Scève de Sainte-Marthe, et non
pas d'une attaque d'apoplexie, ainsi que l'a écrit M. Au-
ger (*Biogr. univers.*). Comme il avait le titre de cha-
noine de Notre-Dame de Paris, il fut enterré dans cette
église. Son oncle était sur le point de se démettre en sa
faveur de l'archevêché de Bordeaux.

Duverdier estimait, non sans raison, ce sonnet sur les
courtisans :

Vous dictes, courtisans : Les poètes sont fous ;
Et dictes vérité. Mais aussi dire j'ose
Que, tels que vous soyez, vous tenez quelque chose
De ceste douce humeur qui est commune à tous.

Mais celle-là, messieurs, qui domine sur vous,
En autres actions diversement s'expose ;
Nous sommes fous en ryme, et vous l'estes en prose :
C'est le seul différent qu'est entre vous et nous.

Vray est que vous avez la cour plus favorable,
Mais aussi n'avez-vous un renom si durable ;
Vous avez plus d'honneurs, et nous moins de soucy.

Si vous riez de nous, nous faisons la pareille ;
Mais cela qui se dit s'envole par l'oreille,
Et cela qui s'écrit ne se perd pas ainsi.

On loue beaucoup le traité de du Bellay qui a pour titre :
Défense et Illustration de la langue françoise. C'est, en
effet, une éloquente apologie ; c'est, en outre, une disser-
tation très docte, très sensée. M. Sainte-Beuve, auteur de
la meilleure notice qui ait été écrite sur du Bellay ; recom-
mande vivement la lecture de ce traité, et à bon droit.
Des poésies de Joachim du Bellay, les unes sont françaises,
les autres sont latines ; ce ne sont pas celles-ci que l'on
préfère.

Étienne Pasquier, écrivant à Ronsard, place sur le même
rang que lui, parmi les créateurs de la langue française,
Joachim du Bellay.

Les œuvres de du Bellay ont été souvent imprimées. La
première édition complète est celle de Frédéric Morel,
Paris, 1584. La dernière édition a été publiée en 1841, à
Angers, avec le concours de M. Sainte-Beuve, par M. Vic-
tor Pavie. C'est un de ces hommages patriotiques trop rares
aujourd'hui, et qui ont pour seuls encouragements l'es-
time et la reconnaissance de quelques vrais amis des lettres.
Les villes rivalisent de zèle pour restaurer leurs vieux mo-
numents : elles négligent les écrits de leurs vieux poètes.
L'art qui se revêt de pierre et parle aux sens sera toujours
celui qui aura le plus grand nombre d'admirateurs.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

RELIURE DES LIVRES AU MOYEN-AGE.

(Voy. Table alphabétique et méthodique générale des dix premières années.)



(Agate incrustée sur la couverture d'un manuscrit du huitième siècle, représentant Charlemagne, sa sœur Ada, et trois personnages de leur famille.)

Vers le quatrième siècle, dit l'auteur des *Curiosités bibliographiques*, on recherchait déjà le luxe dans les reliures. « Les livres sont revêtus de pierres précieuses, s'écriait saint Jérôme, et le Christ nu meurt à la porte des églises ! » Dans la Notice des Dignités de l'empire (écrite vers 450), il est question de livres carrés, reliés et couverts en cuir vert, rouge, bleu ou jaune, souvent ornés de petites baguettes d'or horizontales ou disposées en losange, et décorés sur un des plats du portrait de l'empereur.

Zonare raconte (*Annales*, l. XIV, c. VII) que parmi les dépouilles enlevées par Bélisaire à Gélimer se trouvaient « les livres sacrés des Evangiles, tout reluisants d'or, et ornés de toutes sortes de pierres précieuses. »

Cassiodore, qui avait fait à l'usage des copistes un traité de transcription et d'orthographe, introduisit dans son monastère de Viviers d'habiles relieurs pour lesquels il composa lui-même des recueils de dessins variés destinés à servir de modèles.

L'agate dont nous donnons le dessin d'après une gravure du *Voyage littéraire de deux bénédictins* (1724, in 4°, p. 290), était incrustée sur la couverture d'un magnifique manuscrit des Evangiles, en lettres d'or, et qui avait été donné au célèbre monastère de Saint-Maximin de Trèves par la pieuse Ada, fille de Pépin-le-Bref. On suppose qu'elle représente Ada, son frère Charlemagne, et trois enfants de leur famille.

Le plus ancien manuscrit de la bibliothèque de Sienne est un Evangélaire grec qui date du neuvième siècle, et dont la reliure est ornée de nielles : il appartient d'abord à la chapelle impériale de Constantinople, fut vendu à Venise lors de la chute de l'empire grec, et acheté par des agents du grand hôpital de Sienne, d'où il passa à la bibliothèque de cette ville.

Charlemagne accorda à l'abbé de Saint-Bertin l'autorisation de se procurer par la chasse les peaux nécessaires

pour relier les livres de son abbaye ; et plus tard, au milieu du onzième siècle, Geoffroi Martel, comte d'Anjou, ordonna que la dime des peaux de biches, perçue dans l'île d'Oléron, serait consacrée à relier les livres de l'abbaye qu'il avait fondée à Saintes.

A partir du treizième siècle les étoffes employées le plus ordinairement pour recouvrir les livres de luxe furent le velours (appelé *veluiau*, *veluel*), les étoffes (*draps*) de soie, de damas, de satin, de différentes couleurs, souvent semées de fleurs ou brodées en or, et quelquefois garnies d'un très grand nombre de perles. Ainsi l'inventaire de 1405 de la bibliothèque des ducs de Bourgogne parle d'un petit livret de deux Evangiles, ayant une couverture garnie d'or et de cinquante-huit grosses perles. Le cuir blanc ou vermeil n'était pas moins fréquemment employé que la soie.

Les reliures étaient en outre garnies souvent de clous ou de plaques (plaines) d'or, de vermeil, d'argent ou de cuivre doré.

Les livres ainsi reliés étaient, comme l'on sait, presque toujours garnis de fermoirs (appelés *fermoyers*, *fermaux*, *fermouers*, etc.), dont le nombre variait depuis un jusqu'à quatre, et qui étaient en or, en vermeil, en argent, en cuivre, ou simplement en fer. Les fermoirs étaient en général émaillés, et *armois aux armes* du propriétaire des livres, ou même ornés de figures. On les remplaçait souvent par de simples agrafes (*mordants*) qui s'attachaient à des boutons (*pipes*) de métal placés sur la couverture.

Pour protéger ces riches reliures, on avait soin de les recouvrir d'enveloppes en cuir, en soie ou en étoffe commune. Quelquefois ces enveloppes étaient elles-mêmes ornées de perles et de broderies. De plus, les livres précieux étaient enfermés dans des coffres incrustés d'argent.

VOCABULAIRE

DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE
L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. p. 198.)

FOLIE D'ANVERS. Les Provinces-Unies, depuis la déclaration de leur indépendance (23 janvier 1579), n'avaient éprouvé que des revers dans leur lutte contre l'Espagne; effrayées du danger de leur position, elles offrirent, le 16 septembre 1580, à François, duc d'Anjou, frère de Henri III, le gouvernement et la souveraineté de leur pays. Ce prince se rendit à leur appel et l'année suivante entra en Flandre à la tête de dix mille fantassins, de quatre mille chevaux, et accompagné par la plupart des chefs calvinistes que la paix de Fleix laissait dans l'inaction. Après quelques succès, le 19 février 1582, le duc fut couronné à Anvers duc de Brabant et comte de Flandre au milieu des plus vives acclamations. Les Flamands, qui espéraient être soutenus par toutes les forces de la France, regardaient déjà comme probable la réunion de leurs provinces à la couronne; malheureusement l'inhabileté, l'égoïsme et les vices du jeune prince nuisirent à ses succès; et sa conduite lui ayant enfin aliéné le cœur de ses alliés, il résolut de s'emparer par la force des principales places de la Flandre.

Le 17 janvier 1583, ayant réuni ses troupes sous prétexte de les passer en revue, il parvint à s'emparer par trahison de la porte Saint-Jean à Anvers et à y introduire dix-sept compagnies de pied, six cents lanciers et quatre escadrons de cavalerie. Ces troupes, qui devaient être suivies du reste de l'armée, se précipitèrent dans la ville en criant : *Ville gagnée! Vivent le duc et la messe!* et se mirent à piller les boutiques et à incendier les maisons. Ce fut ce qui perdit les Français. Les habitants, profitant d'un moment où la porte Saint-Jean se trouva dégarnie d'ennemis, firent tomber la herse dont cette porte était munie et interceptèrent ainsi toute communication entre les assaillants du dehors et ceux du dedans. Au même instant, on tendit les chaînes qui fermaient les rues et on commença à tirer sur les Français des fenêtres et des toits. Le duc d'Anjou était resté en dehors, à quelque distance de la place; voyant des hommes qui gagnaient à grand-peine les murs et de là se jetaient dans les fossés pour échapper à ceux qui les poursuivaient, il disait en riant à ses compagnons : « Voyez comme ces pauvres bourgeois se jettent, » et il croyait déjà les siens maîtres de la ville, lorsqu'il reconnut que c'étaient des Français qui se précipitaient ainsi : bientôt des boulets dirigés contre lui et son escorte le forcèrent de se retirer. Quinze cents Français périrent dans cette imprudente entreprise, deux mille furent faits prisonniers et sauvés par l'humanité du prince d'Orange.

Au dire de l'Estoile, Catherine de Médicis, en apprenant ce désastre, s'écria : « O le grand malheur pour la France de tant de noblesse qui s'y est perdue ! Je ne sçai si en toutes les batailles données en France depuis vingt-cinq ans on pourroit compter tant de gentilshommes morts comme il y en a eu en ceste seule malheureuse journée. »

La trahison du duc d'Anjou perdit sa cause et le considéra aux yeux de l'Europe entière; il fut bientôt obligé de retourner en France. Les sarcasmes l'accompagnèrent dans sa retraite. Nous citerons seulement les vers suivants, où il est fait allusion à une difformité du prince qui avait été affreusement défiguré par la petite vérole.

Flammands ne soies estonnés,
Si à François voies deux nés,
Car par droit, raison et usage,
Fault deux nés à double visage.

FOLLE (Guerre). C'est la guerre soutenue par Louis XII, alors duc d'Orléans, et d'autres seigneurs mécontents, contre Anne de Beaujeu, régente du royaume pendant la minorité de son frère Charles VIII. Après avoir échoué, au mois de janvier 1485, dans ses tentatives pour soulever le Parlement et l'Université de Paris dont il était gouverneur, le duc se retira à Verneuil-au-Pérche où l'armée royale le força bientôt de faire sa soumission au roi. Une seconde ligue qu'il forma avec ses anciens amis n'eut pas plus de succès que la première. Assiégé dans Beaugency dont il avait fait sa place d'armes, il fut obligé de se rendre.

FRANCS-TAUPINS. On désigna principalement sous ce nom les aventuriers et les gens de guerre qui prirent part à la *Praguerie*. Plus tard ce fut le sobriquet que l'on donna aux francs-archers, milice qui ne jouissait pas d'une très grande réputation de bravoure, ainsi que le prouve une vieille chanson dont voici quelques couplets :

Un Franc-Taupin un si bel homme estoit,
Borgne et boiteux pour mieux prendre visée;
Et si avoit un fourreau sans espee;
Mais il avoit les mulles au talon.
Deriron; vignette sur vignon.

Un Franc-Taupin un arc de fresne avoit
Tout vermoulu, sa corde renouée;
Sa fiesche estoit de papier empenée,

Deriron, etc.

Un Franc-Taupin de Haynaud revenoit;
Sa chausse estoit au talon deschiée;
Et si disoit qu'il venoit de l'armée;
Mais onc n'avoit donné un horion.
Deriron, etc.

FRONDE. Voy. 1844, p. 329.

FUNAMBULES FORTIFS. C'est ainsi, au dire du chroniqueur Baudri, archevêque de Dol, que l'on appela les croisés qui, assiégés en 1098 par les Turcs, dans Antioche dont les chrétiens venaient de s'emparer, abandonnèrent lâchement leurs compagnons. « Frappés de terreur, dit Albert d'Aix (liv. IV), ils se concertèrent ensemble pour s'échapper secrètement au milieu de la nuit, et s'étant réunis du côté de la montagne, ils descendirent le long des murailles avec des cordes. Puis ils s'avancèrent à travers les déserts des montagnes, et marchèrent sans relâche pour échapper aux embuscades des Turcs, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à Alexandrette. »

Après avoir enduré des souffrances inouïes, les assiégés se décidèrent à faire une sortie et à attaquer les Turcs. Ils remportèrent une victoire complète qui délivra la ville et leur permit de marcher sur Jérusalem.

Les lumières ne font qu'éclairer la route, mais ne donnent point aux hommes la force de la parcourir.

Benjamin CONSTANT.

CONSTRUCTION DU PHARE DE BRÉHAT.

(Voy. p. 229, 241.)

Situation du phare. — L'attention de l'administration avait été attirée depuis longtemps sur les difficultés que présente la navigation sur la côte nord de Bretagne, au débouché du golfe important qui s'étend entre cette presqu'île et celle du Cotentin. Une enquête fut ouverte sur la question de savoir s'il convenait de placer le phare, jugé nécessaire, au sud ou au nord de la passe étroite que fré-

quentent les navires entre les écueils de Roquedoue et ceux des Îléaux de Bréhat. Le résultat de l'enquête fut favorable à ce dernier emplacement, et en 1834, un Ingénieur des ponts et chaussées, M. Reynaud, fut envoyé sur les lieux pour étudier d'abord les dispositions à adopter, et les mettre plus tard à exécution.

La première année fut consacrée à l'étude des localités et des ressources qu'elles pouvaient offrir en matériaux, en hommes, en moyens de transport. La difficulté était de trouver au milieu des dangereux rochers des Îléaux un point que les navires, dans la belle saison, pussent accoster habituellement sans trop de péril pour le service de la construction. M. Reynaud se décida pour un point situé dans une sorte d'échancrure, sur le bord sud du plateau des rochers, laquelle offre un peu d'abri contre les vents du large. Malheureusement la partie du plateau à portée de ce mouillage, le seul qui pût assurer la plus grande célérité possible à la construction, se couvre dans les hautes mers d'une quantité d'eau d'environ 4^m,50. C'était un inconvénient. Mais, en raison de la difficulté du transport des matériaux sur une surface aussi hérissée que celle de ce plateau, tout compte fait, il fut reconnu que le choix de cet emplacement conduisait au minimum de dépenses. C'était maintenant à la science de découvrir les moyens de triompher des obstacles que cette submersion alternative des travaux dans une mer aussi violente allait offrir.

Plan. — L'élévation de la lanterne était fixée par la nécessité de l'éclairage dans un rayon donné : elle devait être de 50 mètres.

Dans un but de stabilité qui est devenu pour l'Ingénieur un principe d'élégance, l'édifice a été partagé en deux parties principales. La première, concave à sa base, est en maçonnerie pleine jusqu'à un mètre au-dessus du niveau des plus hautes mers : elle a 13^m,70 de diamètre à son pied et 8,60 à son sommet. La seconde, reposant sur une base considérée comme inébranlable, présente le degré de légèreté qu'il eût paru convenable d'assigner à une tour de même hauteur destinée à être exécutée sur le continent. L'épaisseur du mur est de 1^m,30 dans le bas et de 0,85 dans le haut. L'intérieur est divisé en plusieurs étages. Une galerie extérieure est placée au niveau de la chambre de la lanterne ; et au-dessus du bandeau qui termine la première partie de la tour, il y en a une seconde destinée à servir de promenoir aux gardiens. La porte d'entrée est ouverte du côté opposé aux vents régnants, à un mètre au-dessus du niveau des plus hautes mers. On y accède au moyen d'une échelle en bronze encastrée dans la maçonnerie. A la suite est un escalier, droit d'abord, puis circulaire, qui met en communication les divers étages. Toute la construction est en granite, à l'exception des voûtes, qui sont en briques.

Dispositions contre la mer. — Il est clair que la difficulté principale du travail devait consister dans l'érection du massif plein, autrement dit de la partie sous-marine de la construction. Une fois au-dessus du niveau des hautes mers, les opérations devenaient non seulement plus commodes, mais elles se trouvaient affranchies des chances les plus critiques. Désormais on n'avait plus affaire à la mer que pour la question du débarquement, et l'on bâtit en quelque sorte sur une île. Mais tout dépendait de la solidité de cette île artificielle. C'est donc là qu'on avait dû réunir toutes les précautions.

Le roc sur lequel repose la construction est formé par un porphyre noir extrêmement dur et résistant. Néanmoins, comme il présentait en quelques endroits des fissures, on a commencé par se débarrasser de toutes les parties superficielles, afin de prendre une base parfaitement saine ; et comme il importait en même temps que le pied de la construction ne pût jamais être déchaussé, on

a adopté les mesures nécessaires pour qu'il fût complètement enfoncé dans le corps du rocher. Dans ce but, une surface annulaire de 11^m,70 de diamètre, destinée à supporter la maçonnerie en pierre de taille, a été entaillée au pic dans le porphyre, sur un demi-mètre environ de profondeur, et dressée avec la dernière exactitude ; travail d'une excessive difficulté à cause de la dureté de la roche, mais fondamental pour l'avenir. C'est dans cette rainure, ainsi protégée par toute la masse du porphyre, qu'ont été déposées les premières assises. Quant à la partie du rocher correspondant au vide intérieur de la tour, rien n'obligeant à de tels soins à son égard, elle est demeurée à l'état brut, et l'on s'est contenté de la recouvrir de béton et de maçonnerie de blocaille.

Dans la construction du massif plein, on devait s'appliquer à rendre toutes les pierres solidaires l'une de l'autre, afin que la mer qui venait les recouvrir et souvent les battre avec une grande force avant que les mortiers n'eussent pris leur consistance, ne pût les entraîner, ni même les déranger. Les ingénieurs anglais ont imaginé dans ce but des appareils fort compliqués, consistant dans l'enchevêtrement des pierres suivant toutes sortes de lignes en zig-zag, et dans la liaison de chacune d'elles avec l'assise inférieure par des barreaux de fer. M. Reynaud crut pouvoir se dispenser de ce système trop dispendieux. Le but à atteindre était, en effet, non d'éviter toute avarie, mais d'opérer avec la moindre dépense, et par conséquent il n'y avait point à reculer devant des avaries qu'il eût été plus dispendieux de prévenir que de réparer. De là il s'est trouvé conduit à ne pas fixer chaque pierre en particulier, mais à se contenter d'arrêter par quelques points la masse totale que l'on supposait pouvoir mettre en place pendant chaque marée. Chaque assise fut donc divisée, dans cette intention, en un certain nombre de portions, douze pour les assises du bas, huit pour celles du haut. Toutes les pierres de ces grands claveaux s'appuyaient les unes sur les autres au moyen de tailles saillantes et rentrantes, et de plus, celles des angles étaient fixées sur l'assise inférieure par des dés de granit. L'expérience a montré que cette disposition si simple était suffisante. Jamais on n'a éprouvé d'avaries, toutes les fois que l'on a pu poser, avant le retour de la mer, les douze à quinze pierres composant un de ces ensembles. Quand on en a été empêché, les pierres ont été quelquefois entraînées, et souvent à une grande distance, par l'agitation de la mer. En somme, d'après les comptes, il n'y a pas eu, en tout, plus de douze pierres de perdues. Ce même mode de construction a été continué jusqu'à quatre mètres au-dessus du niveau des hautes mers, à cause des lames qui déferlent parfois avec une violence extrême jusqu'à cette hauteur.

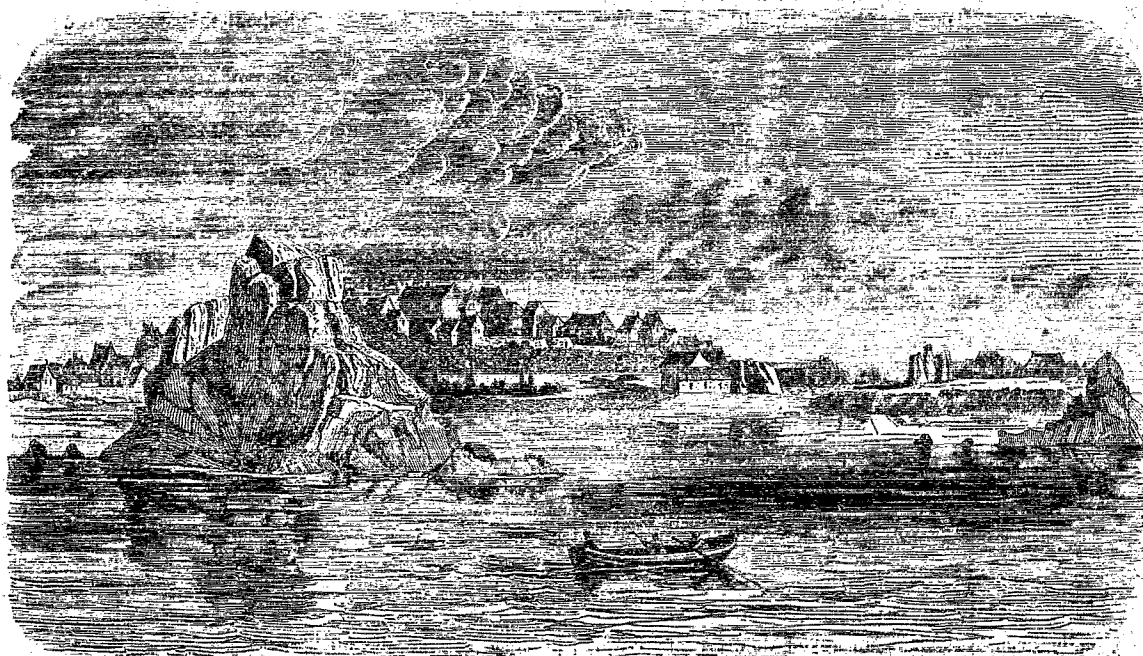
L'appareil du reste de l'édifice a été achevé en granite de qualité supérieure, dans les conditions ordinaires de la maçonnerie, mais en s'astreignant seulement à une précision extrême dans l'exécution.

L'Ingénieur s'est arrêté, pour le profil concave de la base, à un arc d'ellipse, comme se liant avec la partie rectiligne de la tour d'une manière à la fois plus satisfaisante pour l'œil et peut-être plus favorable pour le glissement des lames qu'un arc de cercle, dont le raccordement ne se serait point opéré suivant une gradation de courbure aussi bien ménagée. Le résultat en est effectivement très avantageux. Les lames, lorsque la mer est forte, remontent très haut tout du long, et communiquent à la tour d'autant moins d'ébranlement que la force dont elles sont animées s'emploie plus complètement à les élever.

Organisation des travaux. — Une construction exposée à d'aussi grandes éventualités ne pouvait être soumise entièrement au principe de l'adjudication. Il fut décidé par l'administration que l'on ne confierait à un entrepreneur

que la partie des travaux susceptible d'être exécutée en dehors de toutes les chances de mer, c'est-à-dire la fourniture et la préparation des matériaux, et que la mise en place, ainsi que le transport, s'exécuteraient aux frais de l'administration, sous les ordres directs de l'ingénieur.

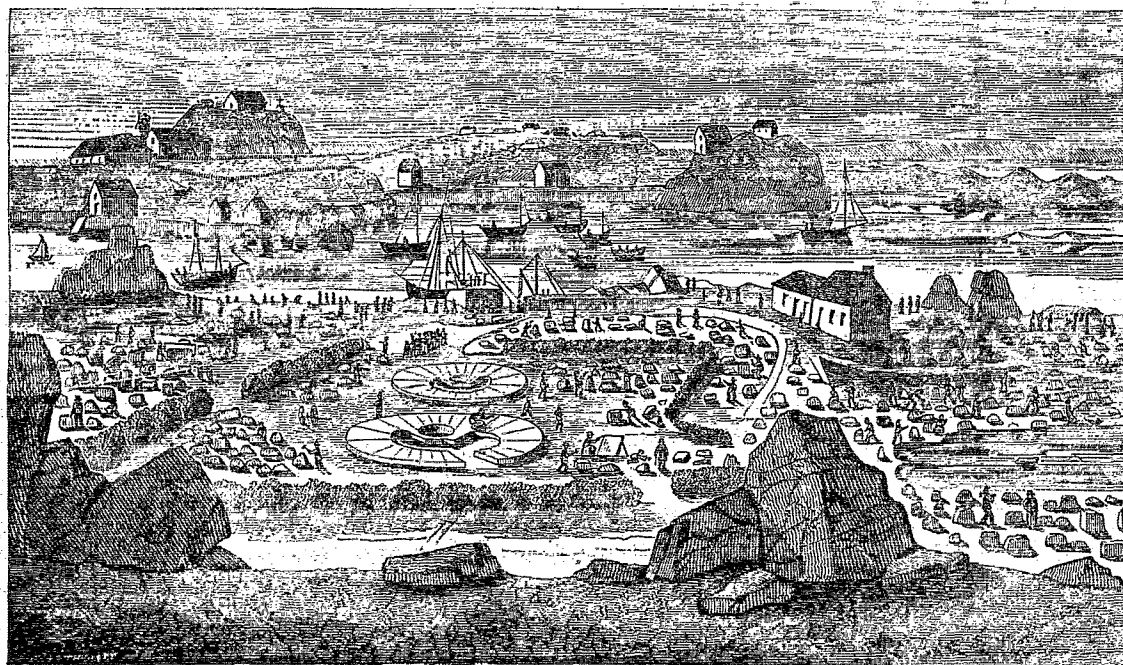
L'île de Bréhat, située à trois lieues environ du rocher



(Vue de l'île de Bréhat, prise du Port-Clos.)

des Héaux, fut choisie pour l'établissement des chantiers comme offrant le point le plus favorable de tous les environs. Outre que cette île présente, en effet, plusieurs havres d'échouage parfaitement abrités, il se trouve que les courants de marée la placent dans des conditions toutes particu-

lières à l'égard du rocher des Héaux : le jusant porte de l'île au rocher et le flot ramène du rocher à l'île ; et c'est justement à mer basse que devaient s'opérer les débarquements. Enfin l'île présentait toutes les ressources désirables pour le logement et la nourriture des nombreux ouvriers

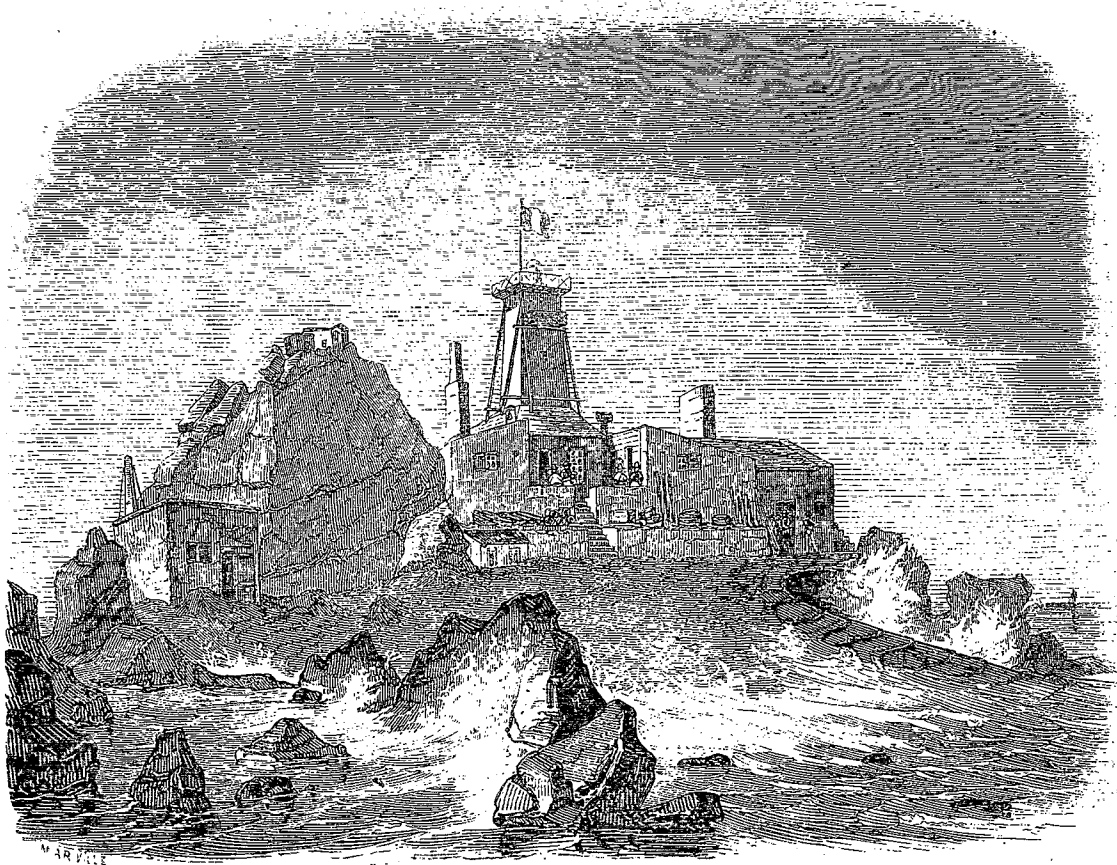


(Vue de l'atelier des travaux au moment de la vérification des pierres dans les chantiers de l'île de Bréhat.)

qu'exigeait un travail aussi considérable.

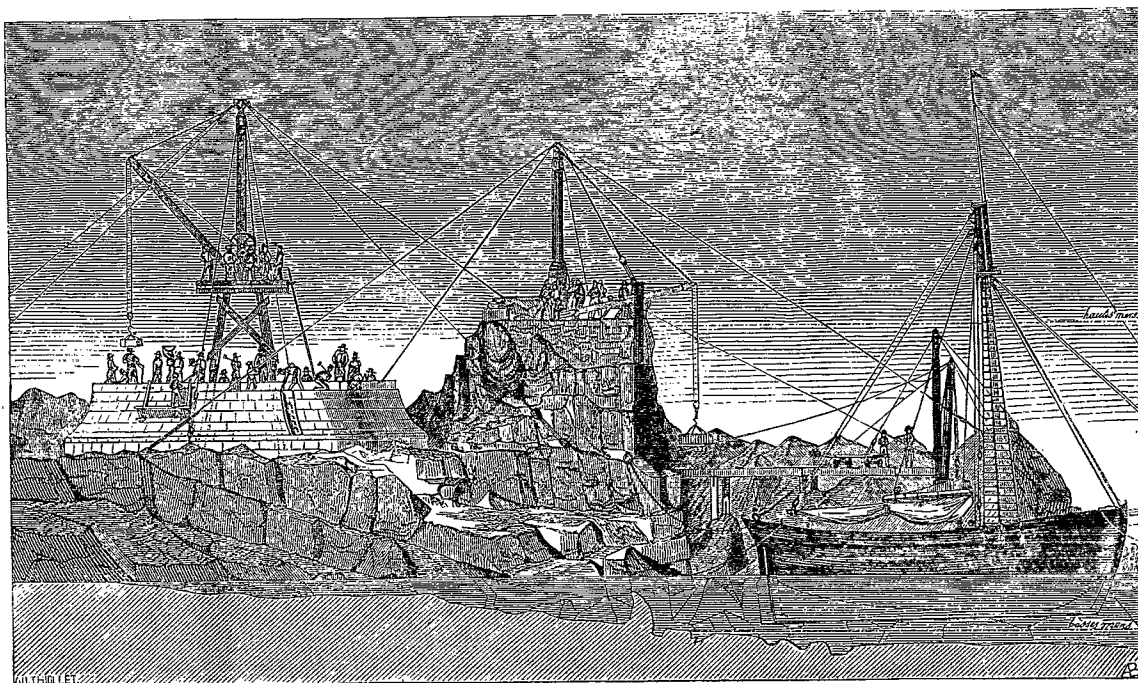
Une jetée en pierres sèches de cinquante mètres de longueur fut construite dans un des havres, celui de la Corderie, ouvert précisément en face des Héaux, pour faciliter les embarquements et débarquements. Le mouvement de

navigation était considérable. Outre les bâtiments qui transportaient sur le rocher les matériaux préparés dans l'île, un plus grand nombre encore était employé à amener à Bréhat les matériaux bruts. Le granite venait de l'Île-Grande, îlot situé à dix lieues à l'ouest ; la chaux, du bas-



(Vue du phare provisoire et des logements sur le rocher des Héaux, au moment de la haute mer.)

sin de la Loire ; les bois, de Saint-Malo ; enfin, les puits et le surcroît de la population, on était obligé d'en tirer, de l'île ne fournissant point assez d'eau pour les mortiers ainsi que des vivres, du continent.



(Vue de la disposition des travaux pour la construction du massif plein de la tour.)

Une soixantaine d'ouvriers avaient paru suffisants pour le travail à exécuter sur le rocher. Il fallait qu'ils y fussent logés, car la navigation était trop incertaine et le temps pendant lequel les bâtiments pouvaient stationner trop court pour que l'on pût songer à les renvoyer chaque jour

à terre. Heureusement, à très peu de distance de l'emplacement choisi pour la construction, se trouvaient deux aiguilles de porphyre assez rapprochées l'une de l'autre et assez élevées pour demeurer constamment au-dessus du niveau de la mer. L'intervalle qui les séparait fut comblé

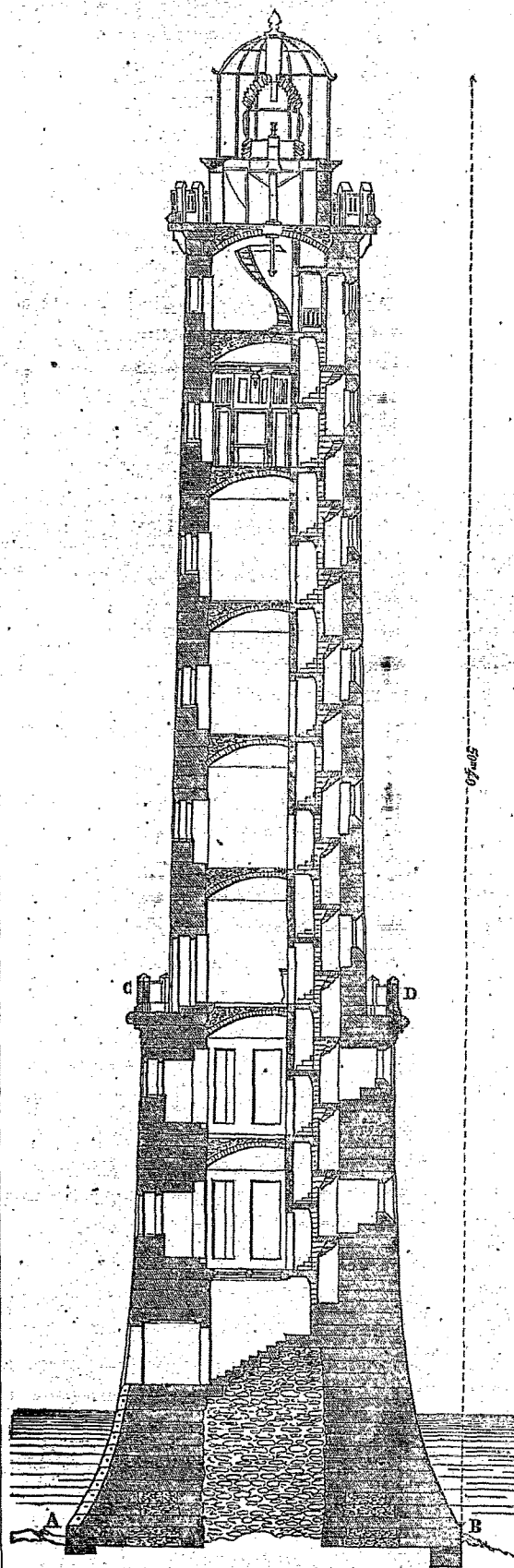
partie en pierres sèches, partie en maçonnerie, jusqu'à quatre mètres au-dessus du niveau des plus hautes mers, et l'on obtint ainsi une plate-forme assez durable, moyennant réparations, pour l'usage que l'on voulait en faire. Les logements et une tour en charpente destinée à soutenir un phare provisoire y furent installés. L'espace à partager n'était pas grand. Dans la tour, outre le magasin et le logement des gardiens, fut placée la chambre de l'ingénieur. A droite, en faisant sauter le rocher, on put conquérir une chambre longue et étroite pour les conducteurs. A gauche, en avant, la cuisine et le garde-manger. Sur le côté, le réfectoire des ouvriers. Dans le fond, leur chambre. Elle était bien remplie. Des lits aussi rapprochés que possible en faisaient le tour sur deux rangs dans la hauteur. Une troisième rangée de lits était établie dans le réfectoire, au-dessus de la table. Enfin, à gauche, sur une anfractuosité du rocher, on avait trouvé moyen de construire une petite forge, mais dans laquelle, il était souvent impossible de se tenir pendant la haute mer.

On avait d'abord autorisé chaque ouvrier à se nourrir à sa guise ; mais quelques cas de scorbut s'étant déclarés, l'ingénieur sentit la nécessité d'imposer à son monde une nourriture convenable. Il institua dans ce but une cantine astreinte à se tenir fournie de vivres pour six semaines au moins, dans la prévision des mauvais temps qui coupent toute communication avec la terre, et les ouvriers furent assujettis à y prendre pension. D'autres mesures d'hygiène furent encore prises. Chaque jour, les hamacs étaient exposés pendant un certain temps en plein air ; chaque semaine, les logements étaient blanchis à la chaux, et chaque semaine aussi on se baignait. Grâce à ces précautions, la terrible maladie qui s'était fait craindre disparut, et l'état sanitaire de tant d'hommes accumulés demeura constamment satisfaisant.

Chaque jour, dès que la mer s'était retirée, les ouvriers se rendaient au travail, et les heures des repas étaient combinées à chaque fois de manière qu'ils ne fussent point distraits pendant toute la marée. Au moment où la mer, en remontant, allait les forcer à se retirer, une cloche donnait le signal. On se hâtait de couvrir avec du ciment (ciment qui jouit de la propriété de durcir instantanément) les portions de maçonnerie qui venaient d'être terminées, et l'on courait se réfugier dans les logements. Quelquefois la mer s'élevait avec une rapidité prodigieuse, et malheur aux retardataires, car ils n'avaient d'autre ressource que de se jeter bien vite à l'eau avant que la profondeur fût devenue dangereuse : c'était un divertissement de tous les jours. Les travaux marchaient sans interruption toutes les fois que l'état de la mer permettait de communiquer avec le chantier. On se contentait de donner de temps en temps des congés de quelques jours aux hommes qui en demandaient. Grâce à toutes ces mesures d'ordre et de surveillance, on n'a pas eu à regretter la perte d'un seul membre de cette petite colonie, bien qu'il se soit perdu, pendant la durée des travaux, plusieurs bâtiments, et plus malheureusement encore plusieurs visiteurs.

Préparation et déchargement des matériaux. — Les blocs de granite, extraits des carrières de l'île-Grande, et choisis avec soin, étaient transportés sur les chantiers de Bréhat et taillés, selon les formes voulues, d'après les plans de l'ingénieur. Sauf les voûtes et le centre du massif inférieur, il n'a été employé aucune pierre de moins de 1000 kilogrammes. Plusieurs sont du poids de 3 500. Leurs dimensions sont d'ailleurs exactement indiqués sur les coupes. Cette opération terminée, les pierres de chaque assise étaient posées à sec, les unes à côté des autres, sur une plate-forme horizontale, afin que l'ajustement de leur ensemble pût être vérifié et corrigé jusque dans le moindre détail. Chaque assise étant de la sorte parfaitement assurée, les diverses pierres qui la composaient étaient numé-

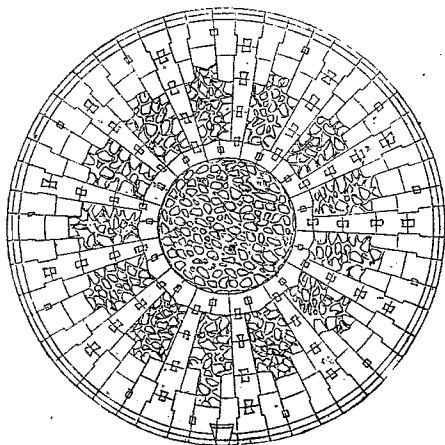
rotées et chargées avec ordre, entourées chacune de paillassons et des cordes nécessaires pour les accrocher, sur



(Coupe verticale de la tour.)

des bâtiments pontés de 35 à 40 tonneaux. Quand le temps paraissait devoir être assez calme pour le déchargement, ces bâtiments partaient avec le jusant pour le rocher.

Entre l'emplacement du phare et la roche au pied de laquelle les marins pouvaient accoster, s'élevait une pointe



(Coupe horizontale dans le massif plein.)

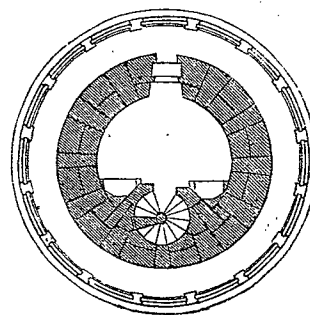
placée un peu au-dessus du niveau des hautes mers, et dont le sommet, élargi par une bonne maçonnerie qu'il servait à soutenir, donna une espèce de plate-forme où furent installés solidement une grue ainsi que les treuils pour le débarquement. Une autre grue, entièrement couverte à haute mer, susceptible d'être mise en mouvement par ces treuils au moyen de poulies de renvoi, était disposée sur la roche d'accostement, à l'extrémité d'un petit chemin de fer posé sur des pièces de charpente, et dirigé vers le pied de la plateforme. D'autres grues, destinées au travail de la construction, étaient placées sur la tour même.

Toutes les fois que la mer était suffisamment calme et au niveau convenable pour que l'on pût accoster, le navire à décharger s'approchait de la pointe la plus avancée. On commençait par le maintenir, aussi fixement que possible, au moyen de quatre amarres, deux attachées sur le rocher, deux autres sur des bouées mouillées au large. Mais la fixité complète qui eût été si utile pour le débarquement était impossible. Il y avait naturellement un premier mouvement dans le sens de la verticale, par suite des oscillations de la mer, un autre dans le sens horizontal, par suite de ce qu'il était impossible de roidir tout-à-fait les amarres. Le premier, moyennant un peu d'attention au moment d'enlever les pierres, était à peu près sans inconvénient, et le second fut combattu au moyen d'une disposition très simple. Il fallait évidemment, pour éviter toute avarie, que le sommet de l'arbre incliné de la grue pût suivre à peu près le navire dans tous ses petits déplacements, de manière à se trouver toujours au-dessus du panneau par lequel devait passer la pierre déposée à fond de cale. A cet effet, on imagina de lier l'extrémité supérieure de cet arbre à deux amarres maintenues par des hommes placés, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière du bâtiment, de façon qu'elle était obligée de suivre à peu près les petits mouvements exécutés par le navire dans le sens de sa longueur, et par conséquent le câble passant sur la poulie située à cette extrémité demeurait toujours sensiblement dans le milieu de l'ouverture du panneau. Il n'y a pas eu pendant toute la durée des travaux, grâce à cet arrangement si simple, une seule pierre d'endommagée.

Dès que les ouvriers placés sur la plate-forme avaient élevé à une hauteur suffisante, à l'aide des câbles de renvoi, la pierre suspendue au bras de cette première grue, les hommes placés à bord lâchaient les amarres attachées au bras incliné, et ce bras, accomplissant alors de lui-même son mouvement de conversion, venait déposer la pierre sur un petit chariot amené au point convenable sur le chemin de fer. Ce petit chariot, poussé par un homme,

arrivait de là au pied de la plate-forme, où une nouvelle grue, saisissant la pierre, la transmettait, sans lui laisser toucher terre, à moins de nécessité, à l'une des grues établies sur la construction. Celle-ci était disposée de manière à la déposer immédiatement à sa place sur le lit de mortier apprêté au même moment. La localité ne fournissant aucun lieu de dépôt, il fallait que les pierres allassent directement, comme nous venons de l'expliquer, du navire sur la maçonnerie. C'est une manœuvre qui n'était possible que pendant un certain nombre de jours et à chaque fois pendant un petit nombre d'heures durant la belle saison, et cette manœuvre a dû être exécutée près de dix mille fois avant l'achèvement de la construction, car il s'y trouve près de dix mille pierres de taille.

Pendant la première période, alors que la construction n'avait pas encore atteint le niveau des hautes mers, la grue était installée au centre de la tour sur une plate-forme élevée d'un mètre au-dessus de ce niveau, et soutenue par quatre forts poteaux fixés au rocher, et qui ont été ensevelis peu à peu dans la maçonnerie en blocage correspondant au vide intérieur de la tour. Plus tard, à mesure que la tour s'est élevée, le service s'est fait non plus seulement par cette grue centrale, mais afin d'accélérer le transport, par une série de grues échelonnées dans les divers étages les unes au-dessus des autres.



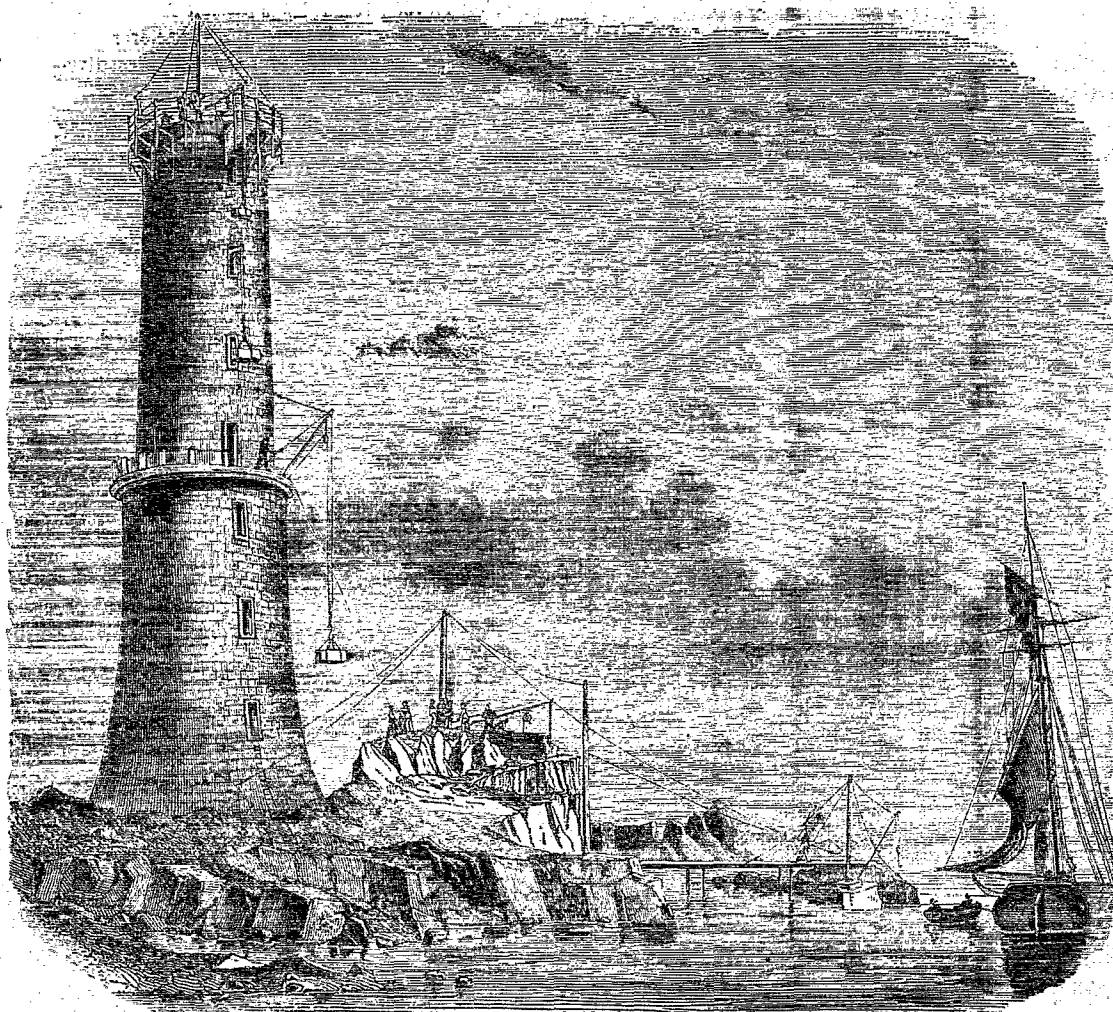
(Coupe horizontale dans la tour supérieure.)

La grue principale, celle qui était destinée à mettre définitivement les pierres à leur place, avait été construite avec une précision toute spéciale et d'après un système nouveau dû à l'Ingénieur. Comme cette grue a été en quelque sorte le grand ouvrier de la construction, on nous permettra de terminer en en disant quelques mots. Ordinairement, dans les machines de cette espèce, le bras incliné est à un degré constant d'écartement du bras vertical autour duquel il pivote; de sorte que le poids ne peut être transporté que sur la circonférence et non dans l'intérieur du cercle. Dans les fonderies, on se sert bien de grues qui, à l'aide d'un troisième bras horizontal, le long duquel se meut à volonté la poulie de suspension, évitent ce défaut; mais ces grues sont inapplicables toutes les fois que l'arbre vertical a besoin d'être maintenu par des haubans, puisque ces haubans empêcheraient nécessairement la rotation de l'arbre horizontal. En Angleterre, on a imaginé, pour le service des constructions analogues à celle-ci, de disposer le bras incliné de manière que son inclinaison puisse varier; d'où il suit qu'en diminuant cette inclinaison, on rapproche le poids du pied de l'arbre vertical, comme on l'en éloigne en augmentant au contraire l'inclinaison. Mais il y a un inconvénient manifeste, c'est que le poids, s'il se trouvait à la hauteur convenable quand il était sur la circonférence, se trouve à une hauteur trop grande quand il est parvenu dans l'intérieur; car le bras incliné le relève en se relevant lui-même, et la réciproque a lieu également. Il y a donc perte de force, et par suite de temps, puisque l'on ne peut opérer aucune translation qu'à condition d'élever le poids inutilement. Sur le rocher de Bréhat,

dans la grue employée à déposer les pierres au pourtour et dans l'intérieur du massif, grâce à un mécanisme fort ingénieux, cette manœuvre inutile était complètement évitée. Les deux treuils, celui qui élève le poids et celui qui fait mouvoir l'arbre incliné, étaient combinés de telle manière que quand celui qui retient l'arbre s'enroulait, celui qui suspendait le poids se déroulait, et justement de la quantité nécessaire pour que le poids restât toujours à la même hauteur au-dessus de la base, quelque position que prit le bras incliné. La pierre une fois suspendue, il était donc facile de la conduire dans l'intérieur de la tour, partout où il était nécessaire, puisqu'elle ne faisait plus que glisser horizontalement. C'est un mécanisme qu'il serait peut-être utile d'imiter dans des circonstances semblables, et même dans les fonderies.

Historique. — Tels sont en résumé les moyens à l'aide desquels s'est élevé ce bel édifice. On peut justement le nommer sans égal, car il s'en faut que les deux phares du même genre dont s'enorgueillissent les Anglais, celui d'Eddystone et celui de Bellerock, soient dans des proportions aussi monumentales. Ce n'est pas l'habile ingénieur qui a

dirigé ces grands travaux qui nous reprochera de nous être plutôt attaché dans cet exposé à mettre en lumière ses procédés, qu'à faire valoir les difficultés de toute nature de la part des hommes comme de celle des éléments qu'il a dû vaincre. Il y a consacré six ans. La première année a été employée à l'étude des localités et à la rédaction des projets; la seconde, à l'établissement des logements et de la rainure dans le rocher; la troisième, à la construction du massif plein; pendant la quatrième, la tour s'est élevée à la première galerie; pendant la cinquième, un peu au-dessous du couronnement; enfin, en 1839, on a pu poser la lanterne. Le monument porte cette simple inscription : *Cet édifice commencé en 1836 a été terminé en 1839, Louis-Philippe régnant.* L'événement le plus grave eut lieu au commencement de la campagne de 1836. Toutes les machines étaient en place, et l'on se préparait à poser la première pierre, quand tout fut enlevé par un coup de mer extraordinaire. Nous avons entendu raconter à l'ingénieur le chagrin cruel qu'il éprouva lorsqu'en arrivant au rocher dont il s'était trouvé séparé pendant trois jours par la tempête, il aperçut tous ses travaux balayés, la plupart



(Vue de la disposition des travaux pour la construction de la partie supérieure de la tour.)

de ses ouvriers blessés, tous démoralisés, et au milieu de tout cela, les marins, qui n'avaient jamais voulu croire à la possibilité de la construction, souriant. Il ne perdit pas courage et sut relever ses hommes en même temps que ses appareils. Dès la quatrième année, obtenant un commencement de récompense, M. Reynaud était appelé par le suffrage unanime des professeurs à la chaire d'architecture de l'Ecole polytechnique. Il a été nommé depuis lors ingé-

nier en chef, et c'est à lui que Paris doit un de ses plus beaux monuments d'architecture civile, la gare du chemin de fer du Nord.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LA MOISSON DANS LA CAMPAGNE DE ROME.



(Salon de 1845. — Une Vanneuse, par Rodolphe Lehmann.)

Si, suivant un usage agréable de nos pères, on inscrivait encore des vers sous les estampes, difficilement en trouverait-on de plus convenables à notre sujet que les suivants, inspirés par quelques distiques latins au poète angevin dont, ces jours derniers, nous racontions la vie (1). Du Bellay suppose un vanneur de blé, qui dit aux vents :

A vous, troupe légère,
Qui d'aile passagère
Par le monde volez,
Et d'un sifflant murmure
L'ombrageuse verdure
Doucelement ébranlez,

J'offre ces violettes,
Ces lis et ces fleurettes,
Et ces roses icy,
Ces vermeillettes roses,
Tout fraîchement écloses,
Et ces œillets aussi.

De vostre douce haleine
Eventez ceste plaine,
Eventez ce séjour,

Ce pendant que j'ahanne (1)
A mon bled que je vanne
A la chaleur du jour.

Ceux de nos lecteurs qui ont vu au dernier salon la Vanneuse de M. Rodolphe Lehmann la trouveront, dans leur souvenir, assez poétique pour l'imaginer conjurant ainsi à demi-voix par quelque harmonieuse vilanelle l'ardeur du soleil dans les Maremmes. Là-bas, dans la réalité, c'est, dit-on, tout autre chose. Les pauvres filles, qui, chaque année, descendent avec leurs frères et leurs promis (*promessi*) des montagnes de la Sabine, de Lucques et des Abruzzes, pour moissonner la campagne de Rome, sont souvent aussi belles que dans le tableau; mais rarement elles ont le cœur aux chansons. Ce ne sont point les champs paternels dont elles moissonnent les épis, dont elles lient les gerbes et vannent les grains. Pour un médiocre salaire, et sans gaieté, elles viennent bien contre leur gré exposer leur jeunesse à la maligne influence de l'*aria cattiva*, aux fièvres mortelles, et travailler pendant plusieurs mois rudement, sans relâche, sous une discipline rigoureuse. On sait qu'en effet ces moissonneurs étrangers de la campagne

(1) Page 295.

TOME XIII. — SEPTEMBRE 1845.

(1) Ahanner : haleter en travaillant.

de Rome, au nombre de 30 à 40 000, ressemblent en tout point à des armées. On les rencontre, dans ces plaines immenses, par bandes de 8 à 900, rangés sur une seule ligne, s'avancant lentement par mouvements réguliers au commandement des *caporali*, armés de bâtons dont ils ne font point un usage plus digne que les sous-officiers autrichiens. Qu'une pauvre fille, épuisée de fatigue, haletante, souffrant la soif, ralentisse un instant sa marche, une parole injurieuse, le bâton qui se lève et menace, un bras brutal la repoussent aussitôt dans les rangs (1). Un triste silence pèse sur cette multitude laborieuse; on n'entend que le bruit du fer qui tranche et de l'épi qui tombe; les faux et les serpes brillent au soleil comme des armées; et pour dernier trait de cette comparaison trop fidèle, la mort plane au-dessus des moissonneurs comme sur des combattants; elle les décime; et le soir, lorsque le moment est venu de former le camp, de dresser des tentes, d'allumer les feux du bivouac, tous ne répondent point à l'appel. « Soumis à de rudes travaux, passant en peu de jours et sans transition du climat tempéré et de l'air pur de leurs montagnes à celui d'une plaine brûlante et laissant échapper des miasmes pestilentiels, ces malheureux sont fréquemment saisis de fièvres terribles. Le temps de la moisson est le plus dangereux; alors la mortalité est quelquefois effrayante, et il n'est pas rare de voir chaque soir transporter en charrette, aux hôpitaux, presque tous éloignés de la ferme, dix à douze victimes de la journée. Le froid nocturne et la dureté du véhicule redoublent leur mal (2). »

Il y a loin, comme l'on voit, du spectacle des moissons, dans ce pays de grande culture, à celui qu'offrent les champs de nos fertiles provinces. Chez nous, la gaieté, avec la liberté, préside aux travaux et en allège la peine; traité en homme, le moissonneur n'apporte à sa tâche que plus d'émulation et d'ardeur.

Cette campagne de Rome que les peintres représentent ordinairement aride et désolée est d'une fécondité admirable; elle nourrit plus de la moitié de l'Italie, et en outre on évalue à cinq ou sept millions le produit de ses exportations en grains et en bestiaux. Mais elle pourrait produire beaucoup plus encore, même en dépit de l'*aria cattiva*; un morcellement modéré n'y nuirait point. A l'appui de cette opinion citons encore l'auteur du *Voyage dans l'Italie méridionale*; il ne saurait être suspect: « Tant que le prince Borghèse possédait 22 000 hectares; le duc Strozzi, 11 000; les princes Pamphili et Chigi chacun plus de 5 000; le chapitre de Saint-Pierre et l'hôpital du Saint-Esprit encore de plus vastes surfaces; tant que 64 corporations s'en répartiront 75 000, et 113 familles romaines 126 000, le genre de culture actuelle subsistera. Les moyens de bonne exploitation manquent pour de pareils fermages, même dans les pays les plus salubres. Ainsi comment surveiller exactement tous les détails des travaux, comment tirer tout le parti possible d'une tenance de 8 600 hectares, située à Campo-Morto, et dont M. De Tournon a donné la description? Chaque année elle a besoin, pour commencer, de 1 000 hectolitres de froment, et de 420 d'autres grains, produisant, à raison de neuf pour un pour le blé et de 15 pour les autres semences, 15 300 hectolitres. La culture exige 320 bœufs attelés à 65 charrues, 250 autres bœufs sont annuellement mis à l'engrais, et 800 vaches et 100 buffles pâturent sur les jachères; 2 000 moutons les parcourent aussi. Il faut 100 chevaux pour monter les surveillants et pour le transport des denrées. La ferme nourrit également 250 juments et leurs poulains. Elle réunit pour les semailles 400 ouvriers étrangers, et 800 à l'époque de la moisson. Cette immense propriété, malgré son luxe apparent de produits, ne s'affermait

cependant, en 1820, que treize francs l'hectare, un peu moins de six francs l'arpent de Paris, et pourtant le prix du blé était à peu près le même qu'en France, vingt francs l'hectolitre; mais les bras mal employés ou indolents, loin des yeux du maître, augmentaient énormément les frais. »

Tous les écrivains qui ont étudié de près l'agriculture romaine s'accordent en ce point, quelque différents que soient d'ailleurs leurs principes en économie ou en politique. « Il est presque sans exemple, dit M. Charles Didier, qu'un grand seigneur romain ait dérogé jusqu'à mettre le pied sur ses terres. Voici comment cela se passe. Un prince, un duc possède dix, vingt fiefs, quelquefois plus; on les afferme à une classe de gens appelés marchands de fermes, *mercanti di tenuta*. Or, ces entrepreneurs terriens exploitent en grand et de loin l'industrie agricole: ils vivent dans les villes en gentilshommes, et se font représenter dans les champs par des facteurs (*fattori*) ou intendants, qui eux-mêmes ont leurs représentants subalternes dans les argousins (*caporali*). — Je laisse à juger à quel point une telle hiérarchie est funeste au développement de l'agriculture, de la moralité, et combien tout cela est peu patriarcal. Des propriétaires qu'on ne voit jamais, des intendants fripons, des alguazils brutaux, des mercenaires de passage, s'abattant sur les champs comme des nuées de passereaux, et s'envolant comme eux après la récolte quand la fièvre et la faim les ont épargnés; aucun lien possible, nuls rapports, nulle intimité, nulle communauté en rien: tel est l'état social des Maremmes. »

SUR LA PHOSPHORESCENCE DES VERS LUISANTS.

Tout le monde a vu ces petits insectes qui, pendant l'été, apparaissent sur l'herbe peu après le coucher du soleil, et qu'on nomme vulgairement *lucioles* ou *vers luisants*, à cause de la phosphorescence dont ils sont doués. Simple objet de curiosité pour les enfants d'aujourd'hui, le ver luisant a eu, comme tous les êtres singuliers, sa place marquée dans la mythologie naturelle du moyen-âge. Il figurait autrefois, avec les feux follets des cimetières, l'âme des revenants; et quand le voyageur attardé apercevait, le soir, au pied des buissons, sa pâle lumière, il récitait dévotement l'oraison des trépassés. Depuis que la luciole a perdu son caractère symbolique, elle a occupé à plusieurs reprises l'attention des physiiciens et des naturalistes: dans ces derniers temps, un savant distingué, M. Matteucci, a publié sur cet insecte diverses observations intéressantes que nous nous proposons de faire connaître dans cet article.

Dans la vaste hiérarchie des êtres classés par les naturalistes, le ver luisant est le type d'un groupe d'insectes analogues, qui, sous le nom de *Lampyres*, forment un genre de l'ordre des Coléoptères. Outre certains caractères communs d'organisation, les lampyres ont tous, comme le ver luisant, la propriété d'émettre de la lumière: tous ont l'abdomen très mou et composé de plusieurs anneaux, qui forment autant de plis terminés latéralement en angles aigus: c'est dans les derniers anneaux qu'est placé l'organe lumineux.

Les espèces les plus communes du genre lampyre, sont le *lampyre luisant* (*L. noctiluca*) et le *lampyre d'Italie* (*L. Italica*): notre ver luisant est le *lampyris noctiluca* femelle.

Lorsqu'on a pris un ver luisant, et qu'on le tient renversé sur une table pour le mieux observer, on s'aperçoit tout d'abord qu'il n'émet la lumière que par intermittence; il s'éteint parfois tout-à-fait, puis il brille de nouveau. Quelques naturalistes avaient pensé, d'après cette observation, que l'émission de la lumière est subordonnée à la volonté de l'animal; mais on va voir que cette conclusion

(1) La Campagne de Rome, par Charles Didier.

(2) Voyage dans l'Italie méridionale. Fulchiron.

est erronée. La phosphorescence des segments lumineux continue en effet, même après qu'ils ont été séparés de l'animal. En écrasant un ver luisant, on voit de longues traînées de lumière se développer dans une matière jaunâtre que renferment les derniers anneaux, et cette lumière dure plus ou moins longtemps. L'intégrité et la vie de l'animal ne sont donc pas nécessaires pour la production de la phosphorescence.

Cette circonstance permet d'étudier la matière lumineuse séparée du corps de l'insecte, et de l'exposer à diverses actions propres à en déterminer les propriétés. En soumettant au même mode d'expérimentation la matière lumineuse contenue dans l'animal intact et vivant, on peut, par comparaison, parvenir à connaître exactement la nature du phénomène qui se produit.

Voici les résultats obtenus par M. Matteucci dans ce double système de recherches.

Dans le gaz oxygène pur, la lumière émise par la matière phosphorescente, séparée de l'insecte, est plus vive que dans l'air et elle brûle plus longtemps. Il en est de même quand on opère sur les vers intacts.

En analysant le gaz oxygène dans lequel la matière phosphorescente avait été placée pendant un certain temps, M. Matteucci a constaté un changement dans la nature du gaz. Il y avait eu absorption d'oxygène et production d'acide carbonique. Dans l'air atmosphérique, les choses se passent de la même manière; il y a également absorption d'oxygène et production d'acide carbonique.

Dans les milieux gazeux qui ne contiennent point d'oxygène, les vers ou la matière phosphorescente qu'on en extrait ne brillent que peu de temps: si l'on opère avec les précautions convenables, on voit la phosphorescence cesser au bout de quelques minutes. M. Matteucci a fait l'expérience avec l'hydrogène pur dans lequel il a tenu pendant vingt-quatre heures plusieurs vers luisants; la phosphorescence n'a persisté que quelques instants et l'analyse a prouvé que la nature et le volume du gaz n'avaient pas varié sensiblement.

Ces diverses expériences établissent clairement la nature du phénomène qui produit la phosphorescence du ver luisant: elle est due à une véritable combinaison entre l'oxygène de l'air et une certaine quantité de carbone contenu dans cette matière jaunâtre que renferment les derniers segments de l'insecte. On s'explique par là comment les vers ne luisent pas dans les milieux gazeux dépourvus d'oxygène; comment, dans les autres, ils absorbent ce gaz et développent de l'acide carbonique. Il y a là une combustion lente, analogue à celle du bois en putréfaction, du coton graissé, du charbon divisé, etc... À la vérité, cette combustion n'est point accompagnée du développement de chaleur qui caractérise les combustions ordinaires; M. Matteucci s'en est assuré directement. Mais la combinaison s'opère entre des masses si petites, que le développement de chaleur, s'il existe, peut n'être pas perceptible. On connaît d'ailleurs bien d'autres changements chimiques dans lesquels l'émission de la lumière a lieu sans accroissement sensible de chaleur. Nous admettons donc, avec M. Matteucci, que la phosphorescence du ver est produite par la combinaison de l'oxygène avec le carbone contenu dans la matière jaunâtre que renferment ses derniers anneaux.

Mais dans l'insecte vivant, comment cette combustion se produit-elle? Comment s'établit, entre l'air et la matière qu'il rend phosphorescente, le contact nécessaire pour qu'il y ait combinaison?

En examinant au microscope la nature de l'organe lumineux, après l'avoir dépouillé des membranes qui l'enveloppent, on voit une matière granulaire jaunâtre, au milieu de laquelle apparaissent des groupes de globules rouges, des ramifications nombreuses et divers tubes vides

qui ont l'aspect de la fibre musculaire. C'est de la matière granulaire jaunâtre que jaillit la lumière, comme on peut s'en assurer en l'observant pendant la nuit.

Dans l'insecte vivant, cette matière est renfermée entre les deux membranes ventrale et dorsale, toutes deux transparentes et recouvertes de poils: la dernière a de plus sur sa face interne un grand nombre de tubes ou trachées qu'on voit pénétrer dans la matière phosphorescente. C'est au moyen de ces trachées que l'oxygène de l'air se trouve en contact avec la substance carburée dont la combustion produit la lumière. Les nombreux globules sanguins qui sont répandus au milieu de cette substance prouvent d'ailleurs que les segments qui la contiennent sont le centre d'un organe particulier de sécrétion. Une petite vessie rouge, observée pour la première fois par M. Matteucci, mérite, à ce point de vue, l'attention des naturalistes. La matière granulaire jaunâtre, produit de cette sécrétion, est incessamment renouvelée et conservée dans ses propriétés par le procédé de nutrition qui opère également sur toutes les parties des corps vivants.

L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD.

L'église Saint-Médard est une des plus anciennes églises de Paris. On croit qu'elle fut fondée au commencement du douzième siècle, mais la date précise de sa fondation n'a pas été recueillie dans les archives de la fabrique, et ne s'est pas conservée dans la mémoire des habitants du quartier.

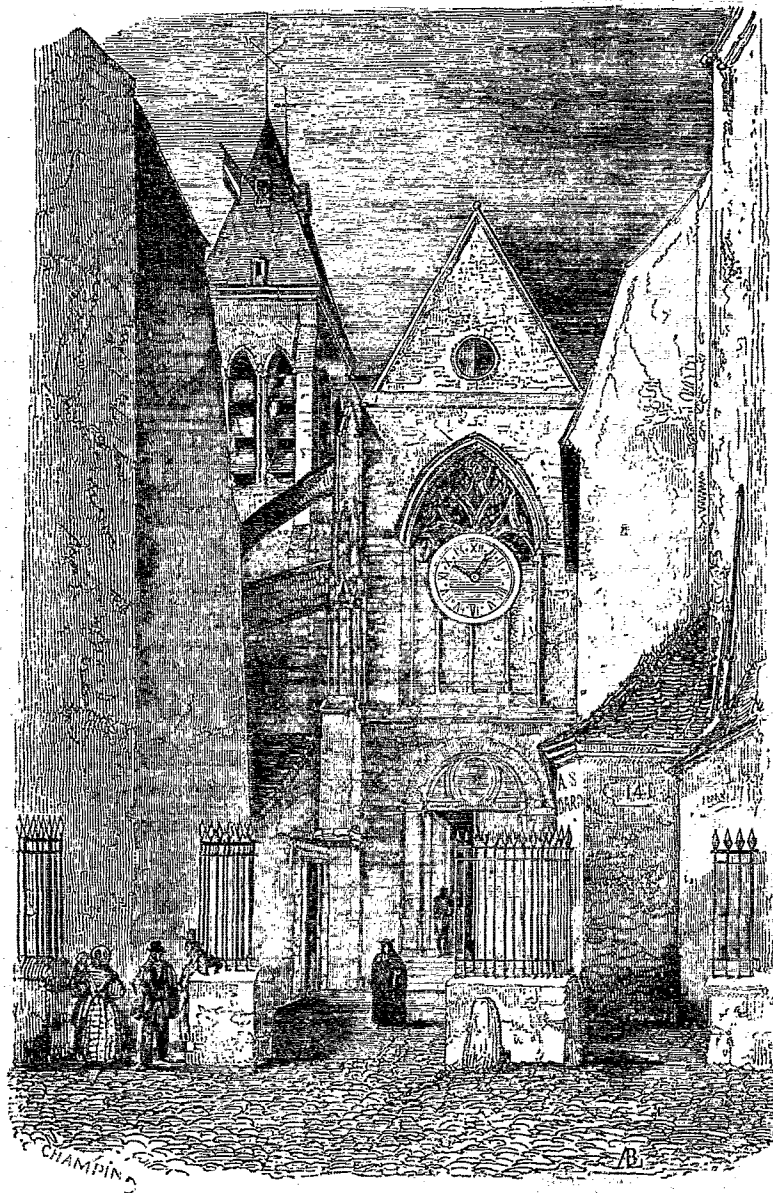
L'antiquité de cette église est ce qui la rend curieuse plutôt que son architecture. Elle est masquée de trois côtés par des amas de maisons et des murs d'enclos: on n'en voit aisément que le portail qui peut donner une idée du caractère de l'architecture des autres parties. Elle présente à l'intérieur le jour sombre des fenêtres en ogive, les colonnes, les voûtes, les arceaux gothiques qui appartiennent à la plupart des anciennes églises. Parmi les objets d'art qui en décorent les chapelles, on remarque un Christ au tombeau de Philippe de Champaigne. Ce tableau et quelques autres peintures sont ses plus beaux ornements, et l'on n'y voit pas les richesses dont brillent quelques unes de nos églises modernes. Un étranger qui aurait visité Notre-Dame-de-Lorette et qui viendrait à Saint-Médard pourrait juger des mœurs des habitants de la chaussée-d'Antin et de celles des habitants du quartier Saint-Marceau, par la différence des deux églises. À Saint-Médard, il ne verrait d'ornements d'or que sur les autels, et encore y sont-ils ménagés avec économie: il n'y verrait point les bois rares, les incrustations précieuses, les étoffes de velours et de soie. Cette église est pauvre, comme il convient dans un quartier pauvre: elle n'offre pas au peuple indigent qui vient y prier la tentation d'envier le luxe de la maison de Dieu.

Les souvenirs historiques qui ont donné à l'église Saint-Médard quelque célébrité ne remontent pas à une époque fort éloignée. C'est en 1727 que le diacre Paris mourut et fut enterré dans le cimetière Saint-Médard qui entourait alors l'église. C'était un religieux de la secte des jansénistes. Il avait mené une si sainte vie qu'on fut persuadé qu'après sa mort il devait faire des miracles. Quelques personnes qui étaient dans les mêmes sentiments de religion que le diacre Paris étant venues prier sur son tombeau, crurent éprouver et éprouvèrent peut-être, par l'effet de leur foi exaltée, des mouvements de convulsion. Le bruit s'en répandit; on accourut en foule au tombeau du nouveau saint; on s'y pressait le jour et la nuit. Les miracles du même genre que le premier se multiplièrent avec le nombre des curieux et des fidèles. La merveille

des convulsions fit à la fin tant de bruit et le concours du peuple augmenta à tel point pour la voir, que le gouvernement, craignant les désordres qui en pouvaient naître, fit fermer le cimetière et disposer des gardes pour en défendre les abords. On cite ordinairement à cette occasion l'épigramme :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Aujourd'hui l'emplacement du cimetière est occupé par les maisons qui masquent l'église, à l'exception de deux endroits restés libres : l'un est loué à un tailleur de pierres qui y exerce son industrie ; dans l'autre fleurit le jardin du curé, à côté de la cure. Mais les jansénistes sont encore en grand nombre dans la paroisse illustrée par les miracles du diacre Paris, et conservent pieusement le souvenir de ce dernier défenseur de leur foi. On les recon-



(Portail de l'église Saint-Médard, à Paris.)

naît à leur exactitude sévère dans l'exercice de tous les devoirs de la religion, auxquels ils ne manquent jamais, excepté les jours des fêtes de la Vierge, où ils affectent de ne point paraître à l'église.

La paroisse qui dépend de l'église Saint-Médard fait partie du douzième arrondissement, dont la pauvreté est connue. Il suffit de citer les noms des principales rues que cette paroisse comprend pour faire juger de la misère qui y règne. Ce sont les rues Mouffetard, de l'Oursine, des Lyonnais, le marché des Patriarches, le faubourg Saint-Marceau. On aura une idée du dénuement et des étranges mœurs des habitants pauvres qui composent la moitié de la population de ce quartier, si je dis que jusqu'à l'année dernière, dans la rue des Lyonnais, le plus grand nom-

bre des maisons n'étaient pas fermées : les portes qui sont sur la rue et celles des chambres restaient ouvertes la nuit comme le jour. Ceux qui y demeurent, la plupart chiffonniers, vendeurs d'allumettes, n'ayant rien à garder, ne se gardaient pas eux-mêmes. Il fallut l'autorité et la surveillance de la police pour les obliger au soin de la sûreté de leurs personnes.

La coutume de ne pas fermer sa demeure, qui serait dans quelque village éloigné un beau reste de la simplicité, de l'honnêteté des anciennes mœurs, est ici la triste marque de l'extrême dénuement et de l'extrême abandon d'eux-mêmes où vivent ces infortunés. La perte de toute dignité humaine et la misère morale mettent le comble au malheur de leur indigence.

On voit dans la paroisse Saint-Médard des exemples d'une ignorance des sentiments humains et d'un abrutissement par lesquels notre civilisation semble retourner à la barbarie des pays où les hommes sont encore à l'état sauvage. On envoie des missionnaires aux sauvages des îles ; on oublie trop qu'il y a au milieu de Paris des classes entières privées de la connaissance des premiers principes de la morale. C'est là une des faiblesses de la charité humaine, portée aux œuvres extraordinaires, froide pour des œuvres non moins utiles, mais plus communes. On trouve de l'enthousiasme pour chercher loin des misères à secourir ; l'on passe sans s'arrêter devant le pauvre qui tend les bras à la porte : la détresse du sauvage semble avoir quelque

chose de plus poétique, comme si ce n'était pas de même ici de la dégradation humaine avec tout son cortège hideux, la malpropreté, le désordre, les maladies. Ajoutez que l'habitude de voir tous les jours les mêmes souffrances finit par nous y rendre indifférents. Dans le commencement on se reproche cette indifférence ; mais à force de vivre à côté du mal sans s'en inquiéter, on en vient bientôt à croire qu'il est nécessaire. On entre aisément dans cette croyance qui est une excuse à notre incurie. Il est commode de se dire qu'il est impossible de remédier au mal afin de s'absoudre de n'en avoir pas seulement tenté la guérison.

Cependant il a été établi depuis quelque temps à Saint-



(Les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard. — Estampe anonyme du dix-huitième siècle.)

Médard, comme dans plusieurs autres églises de Paris, des conférences destinées à instruire les ouvriers pauvres. Elles ont lieu le dimanche soir. Après l'instruction, on distribue à tous les pauvres qui y sont venus des bons de pain.

Une autre institution dont l'utilité se fait surtout sentir dans la paroisse Saint-Médard est la société dite de Saint-Régis, établie sous le patronage du saint de ce nom, pour donner aux pauvres la facilité de se marier, en s'occupant de faire venir leurs papiers, d'obtenir les dispenses nécessaires, et l'exemption des frais de célébration de mariage.

L'intention de l'œuvre de la Société de Saint-Régis et de celle des conférences est recommandable ; mais les effets en sont bornés à réparer le mal, au lieu qu'il faudrait tâcher de le prévenir par la bonne éducation des enfants, qui doivent devenir les hommes. Or, on nous affirme que les trois quarts au moins des enfants sont envoyés dans les ateliers dès l'âge de six ans. Ils y entrent de grand matin et n'en sortent que le soir. On sait trop que ce n'est

point là un lieu favorable pour leur former, suivant l'expression de Perse, « une âme saine dans un corps sain. »

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 286, 289.)

§ 3.

Les occupations du frère Cyrille le mettaient en continuel rapport avec les herbiers et les droguistes de Vassy, et le plus souvent c'était Remy qui servait de messager pour les demandes à faire, les substances à acheter, les instruments à emprunter. Il avait aussi parfois des commissions pour les docteurs en chirurgie, qui consultaient le moine dans les cas difficiles, mais plus rarement pour les médecins ; car ceux-ci haïssaient Cyrille, qu'ils accusaient tout haut d'*arabisme*, c'est-à-dire de préventions en faveur de la

médecine arabe, et auquel ils reprochaient tout bas de leur enlever la plupart de leurs clients.

La réputation du frère amenait, en effet, au couvent un grand nombre de malades, qui s'en allaient presque toujours soulagés ou guéris.

Un jour que Remy revenait de Vassy, il trouva à la porte du monastère un soldat qu'il reconnut sur-le-champ pour un archer à son habit de cuir et à son casque sans cimier. Seulement, contre l'habitude de ses pareils, il était à cheval et sans autre arme que l'épée accrochée derrière son haut-de-chausse.

En s'approchant, le jeune garçon s'aperçut qu'il était blessé à la jambe.

— Vous cherchez le père Cyrille ? demanda-t-il au soldat.

— Je cherche un moine qui guérit toutes les plaies, répliqua celui-ci.

— C'est ici, entrez.

L'archer descendit de cheval, et suivit Remy en boitant. Ce dernier le conduisit au laboratoire du révérend, qu'ils trouvèrent penché sur une bassine de cuivre, dans laquelle bouillaient des herbes desséchées.

— Dieu me damne ! c'est une boutique de sorcier ! s'écria le soldat en s'arrêtant à la porte du laboratoire avec une sorte de répugnance, et promenant son regard sur les ustensiles bizarres dont il était garni.

Le frère Cyrille releva la tête.

— Quel est cet homme ? demanda-t-il avec un étonnement distrait.

— Vous le voyez bien, reprit le blessé, je suis franc-archer.

— Et que voulez-vous ?

Le soldat montra sa jambe.

— Voilà ! répliqua-t-il. Il y a six mois que j'ai fait une chute, et depuis la blessure a toujours empiré.

— Ah ! fort bien, dit le moine, qui était devenu attentif, et qui fit asséoir son visiteur pour délier le bandage dont sa jambe était entourée ; c'est alors une vieille plaie ?...

— Que trop vieille, reprit l'archer. J'ai eu beau consulter vos confrères, que les cinq cents diables puissent emporter ! le mal est chaque jour devenu pire...

— Je parie que vous vous êtes adressé à des barbiers, reprit le père Cyrille, qui continuait à défaire l'appareil... ou à quelques drameurs à couteaux de pierre ? L'ignorance des blessés est incroyable ! ils entrent dans toute boutique où ils aperçoivent des lancettes... sans vérifier si c'est un plat à barbe ou une boîte qui pend à l'enseigne.

— En fait d'enseignes, je ne m'occupe que de celles auxquelles pend une touffe de lierre, reprit le soldat. Mais que dites-vous de ma jambe ?

— Fort bien ! répliqua le moine, qui examinait avec attention la plaie mise à découvert... Inflammation... suppuration... C'est un véritable ulcère.

— Et voyez-vous quelque chose à faire ?

— Il y a toujours à faire, reprit le moine, qui cherchait dans ses boîtes de plomb. J'ai là un baume de ma façon dont vous me direz des nouvelles... Lavez la plaie, Remy... Vous avez eu affaire à des ignorants, mon fils ; à quelques faiseurs d'onguent ou drameurs-théâtriciens... Préparez les bandelettes, Remy. Avant un mois, je veux voir là une belle cicatrice rouge et luisante... Avancez la jambe et ne bougez pas.

Le frère Cyrille, qui avait étendu son baume sur une compresse de charpie, se baissa pour l'appliquer à la plaie ; mais l'archer l'arrêta de la main ?

— Un instant ! s'écria-t-il ; vous me promettez bonne et prompte guérison.

— Je vous le promets, interrompit le moine.

— On m'en avait averti, reprit le soldat. Au dire de tout le monde, il vous suffit de toucher un mal pour

l'enlever ; mais me jurez-vous que vous n'employez pour cela ni charmes ni magie ?

Le moine haussa les épaules.

— Jurez, reprit le soldat vivement ; par les cinq cents diables ! je suis bon chrétien, et j'aimerais mieux perdre ma jambe que mon âme !

Pour toute réponse, le frère Cyrille fit le signe de la croix avec la compresse, et commença le *Credo* à haute voix. L'archer attendit qu'il l'eût achevé ; puis, poussant un soupir de soulagement, il étendit la jambe et se laissa panser sans autre observation.

Ce soldat était évidemment d'une nature très communicative, et pendant que l'on soignait sa blessure, il se fit connaître au frère Cyrille. Son nom était Richard ; mais, selon l'usage des soldats du temps, il avait substitué à ce nom une phrase prise dans les psaumes, et se faisait appeler *Exaudi nos*. Il venait d'arriver à Vassy, et dans son empressement de consulter le frère Cyrille, il était accouru au couvent à jeun. Le moine comprit l'intention de cette confidence, et envoya Remy à l'office pour chercher une portion d'étranger, avec un pot du vin destiné aux malades.

Cette attention acheva de lui gagner le cœur de l'archer qui devint encore plus communicatif, et se mit à raconter comment il se rendait en Lorraine avec un messager du roi, nommé Collet de Vienne, lequel apportait des dépêches au sire de Bandricourt, gouverneur de la ville de Vaucouleurs.

Remy lui demanda si l'on avait de bonnes nouvelles.

— Bonnes pour les Anglais, que Satan confonde ! répliqua l'archer. Ils tiennent toujours Orléans assiégé, et ils ont élevé, autour, des bastilles qui coupent toute communication ; si bien que la ville meurt de faim en attendant qu'on l'égorge.

— Et l'on ne peut lui porter aucun secours ? demanda le jeune garçon.

— Pour voir recommencer la journée des Harengs ? répliqua *Exaudi nos*. Non, non, la Trinité et toute sa milice est pour les *goddém*. Orléans est le dernier boulevard du royaume ; une fois aux Anglais, il ne restera plus d'autre ressource que de se retirer dans le Dauphiné, comme on dit que le roi Charles VII en a l'intention.

— Ce sont de tristes nouvelles à porter en Lorraine ! fit observer le frère Cyrille, qui, à travers ses préoccupations scientifiques, conservait un sentiment de nationalité juste et sincère.

Exaudi nos remplit son verre qu'il vida d'un trait, fit claquer sa langue contre son palais, et hocha la tête avec insouciance.

— Bah ! reprit-il d'un ton expansif, après tout il n'y a de malheur que pour les bourgeois et pour la paysannerie. Nous autres gens de guerre, nous trouvons à ça notre compte ; et, comme dit notre capitaine, les moutons qui n'ont plus ni chiens ni bergers sont plus faciles à tondre.

— Ah ! c'est l'opinion de votre capitaine ? dit le moine, qui achevait le pansement. Et quel est le nom de cet excellent Français ?

— Pardieu ! vous devez le connaître, dit l'archer, que le vin rendait de plus en plus familier ; c'est, après le bâtard de Vaurus, le plus mauvais garçon de France et d'Angleterre. Nous l'appelons, entre nous, le *Père des sept péchés capitaux*, vu qu'il les a tous ; mais son vrai nom est le sire de Flavi.

— Vous êtes à son service ? demanda Remy d'un air de surprise.

— C'est-à-dire que je suis son écuyer de confiance, répliqua *Exaudi nos* d'un ton suffisant. Je connais toutes ses affaires comme les miennes.

— Et cela vous rapporte beaucoup ?

— Coussi, coussi ; le sire de Flavi a l'escarcelle fermée

par deux cadenas difficiles à ouvrir, la pauvreté et l'avarice ; mais nous serons bientôt débarrassés du premier.

— Votre maître compte donc sur quelque fortune de guerre ?

— Mieux que ça. La dame de Varennes, dont il est le plus proche parent, ne tardera pas à lui laisser ses biens... Ce serait déjà fait sans la déclaration d'un damné de vagabond...

— Comment ?

— Oh ! c'est toute une histoire, dit *Exaudi nos* en achevant le broc de vin. Faut vous apprendre d'abord que la dame de Varennes n'avait qu'un fils qu'elle a perdu tout petit, et qu'elle est devenue veuve dernièrement ; si bien que, dégoûtée de tout, elle a voulu quitter la cour où elle est dame d'honneur, en abandonnant ses domaines à son cousin le sire de Flavi. Elle était près de se retirer dans un couvent, quand, il y a deux mois, on lui a dit que son fils vivait.

— Son fils !

— Oui ; il avait disparu, voilà environ dix ans, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. On avait seulement soupçonné les juifs de l'avoir enlevé pour leurs maléfices...

— Et l'on s'était trompé ? demanda le frère Cyrille, évidemment intéressé.

— Peut-être, reprit l'archer ; car un bohémien, mort dernièrement à la laderie de Tours, a déclaré que c'était lui qui l'avait enlevé au parvis Notre-Dame.

Le moine et Remy tressaillirent.

— Au parvis Notre-Dame ! répétèrent-ils en même temps.

— Le jour de la Pentecôte, acheva *Exaudi nos*.

Le jeune garçon ne peut retenir un cri.

— Ça vous étonne ? continua l'archer, qui se méprit sur la cause de son émotion, c'est pourtant chose commune ; les *robeurs* d'enfants sont aussi nombreux à Paris que les pourceaux de saint Antoine.

— Et après son enlèvement, le fils de la dame de Varennes ne fut-il pas emmené en Lorraine ? demanda le père Cyrille.

— Justement, répliqua *Exaudi nos*.

— Où il fut confié à un éleveur de chèvres ?

— C'est cela !

— Le ravisseur était bohémien et se nommait le roi Horsu ?

— D'où diable savez-vous tout cela, mon révérend ? s'écria l'archer surpris.

— Ah ! j'ai donc une mère ! s'écria Remy avec un élan de joie impossible à rendre.

Exaudi nos parut stupéfait.

— Comment ! s'écria-t-il ; est-ce que par hasard... est-ce que ce garçon serait...

— L'enfant que l'on cherche ! interrompit le père Cyrille ; le fils légitime de la dame de Varennes.

Le soldat se leva en poussant une exclamation.

— Oui, continua le moine avec enthousiasme ; le *thème* l'avait annoncé : *grande nouvelle à la conjonction de la lune avec les poissons*, et nous y sommes aujourd'hui même ! Je vous prends à témoin, messire archer, de la grandeur et de l'infailibilité de la science astrologique !

Mais, au lieu de répondre, *Exaudi nos* adressa au moine et à Remy de nouvelles questions. Tout ce qu'ils lui dirent confirma la découverte qui venait d'être faite, et il ne put douter que le jeune novice fût réellement le dernier descendant des Varennes. Cette assurance rembrunit subitement ses traits.

— Mille diables ! c'est jouer de malheur ! murmura-t-il.

— De malheur ! répéta le frère Cyrille ; ne voyez-vous pas que c'est un coup du ciel...

Et se ravisant subitement.

— Ah ! fort bien ! ajouta-t-il d'un ton plus sérieux. Je

comprends... La réapparition de l'enfant enlève au sire de Flavi ses droits à l'héritage.

— Faudra voir, reprit *Exaudi nos* brusquement ; on demandera des preuves.

— Nous en donnerons, répliqua Cyrille avec chaleur ; le signe de la Vierge est pour nous... J'irai avec Remy trouver la dame de Varennes... Seulement, vous ne nous avez pas dit où la trouver.

— Cherchez ! répliqua l'archer en se retirant ; mais, par Satan ! prenez garde de trouver messire de Flavi sur votre chemin.

Le frère Cyrille voulut retenir le soldat ; mais il gagna la porte du couvent, remonta à cheval et disparut en renouelant son avertissement.

Le moine n'en avait pas besoin pour comprendre les difficultés et les périls que son protégé allait avoir à surmonter ; mais celui-ci n'y songeait point ; tout à son enivrement, il voulait partir sur-le-champ.

— J'ai une mère !

Ce cri qu'il avait jeté dans son premier transport de surprise, de ravissement, il le répétait maintenant sans cesse au fond de son cœur. Il n'était plus orphelin, il n'était plus pauvre, il n'était plus obscur ! il pouvait espérer une satisfaction pour les instincts de tendresse et d'activité qu'il sentait en lui ; il prendrait sa place dans la famille des hommes, parmi ceux qui avaient le droit de vouloir, d'agir ! Le frère Cyrille essaya en vain d'amortir cette ardeur et d'ajourner les recherches, Remy déclara qu'il ne pouvait attendre, qu'il sentait en lui une sorte de puissance invisible qui le poussait.

— Mais songe, malheureux garçon, que tu ne sais rien de ta mère que son nom ! disait le moine.

— J'irai partout, le répétant jusqu'à ce qu'une femme y réponde, répliquait Remy dans son exaltation.

— Et si elle te repousse ?

— Je lui offrirai des preuves.

— Mais les fatigues de la route, les dangers, les pièges qu'on pourra te tendre !...

— Vous oubliez, mon père, que j'ai pour moi la Vierge et Mars !

Cette dernière raison convainquit le frère Cyrille.

— Eh bien ! tu partiras, dit-il enfin, mais pas seul ! Jérôme t'a confié à moi ; tu as vécu à mes côtés une année entière. Je ne te jetterai pas ainsi sans conseiller et sans appui au milieu de la mêlée ; nous irons ensemble, et je ne te quitterai qu'après avoir trouvé la dame de Varennes.

La permission du prieur fut obtenue sans peine ; car dans ces temps de révolutions la claustration des religieux eux-mêmes était loin d'être aussi sévère que dans les siècles précédents. Les intérêts, les passions, les nécessités les arrachaient souvent à leurs retraites pour les mêler aux débats humains, et la robe monacale flottait partout, à la cour, sur les champs de bataille, dans le conseil des princes ! C'était encore une défense ; ce n'était déjà plus un empêchement.

Les préparatifs furent bientôt faits, et le frère Cyrille quitta le couvent avec Remy.

Tous deux se dirigeaient vers la Touraine, où se trouvait la cour, et où ils espéraient obtenir plus facilement les renseignements dont ils avaient besoin.

La suite à la prochaine livraison.

VITRAUX DE LA CATHÉDRALE DU MANS.

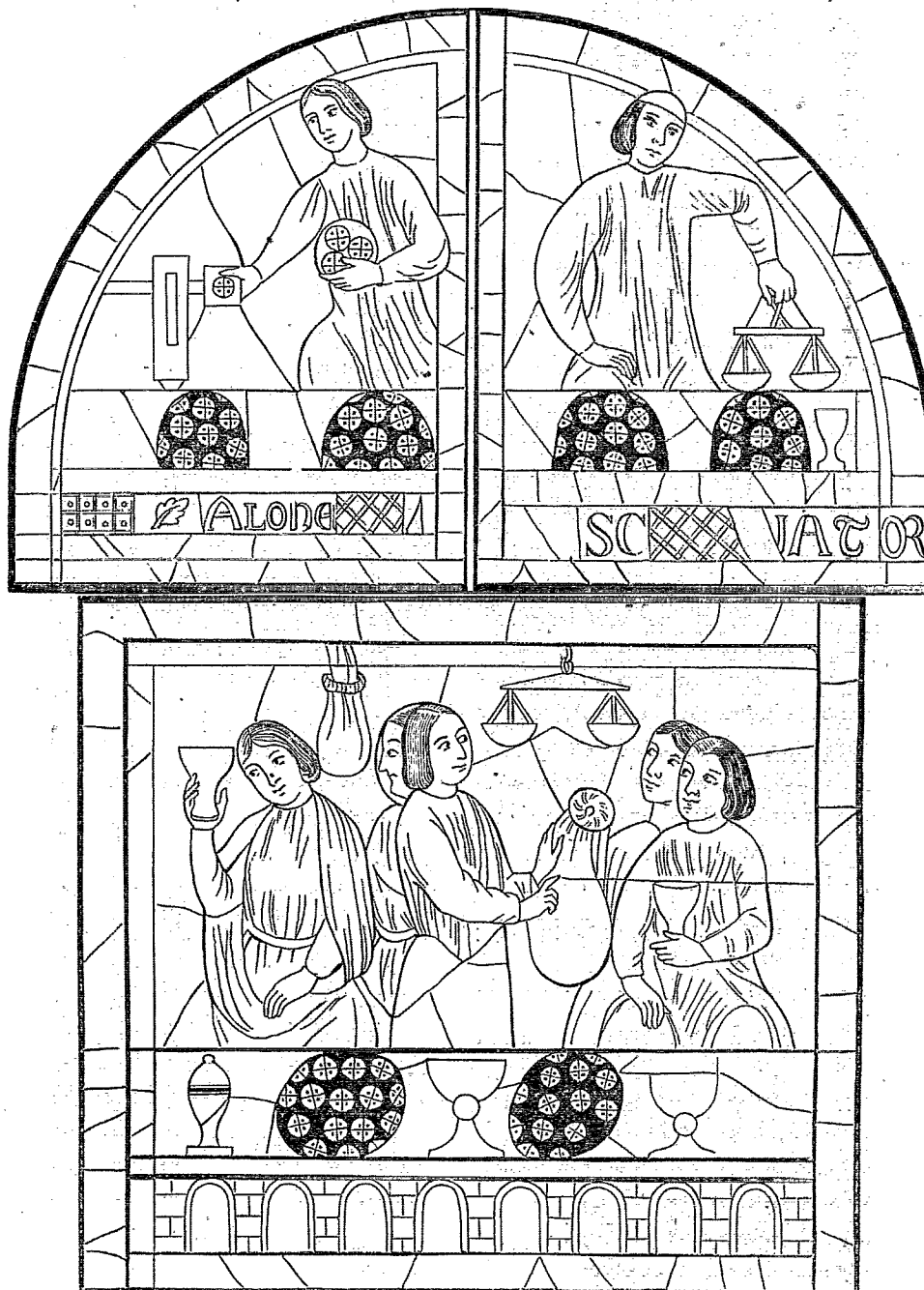
Ces vitraux ont été dessinés dans la *Revue numismatique* (1840) d'où nous extrayons les renseignements suivants.

Deux de ces vitraux sont compris dans une demi-circonfé-

rence : le premier représente un ouvrier qui paraît occupé à placer dans un instrument destiné à la frappe et à en retirer plusieurs pièces de monnaie ; sur le second vitrail, un homme les pèse. Sur le troisième vitrail, renfermé dans un encadrement carré, des changeurs viennent chercher la monnaie nouvellement fabriquée ; et sur les premiers

plans des trois tableaux, le peintre a figuré des sèbiles et des vases remplis de numéraire. Les inscriptions (ALONE, bourg voisin du Mans, et SCS VIATOR, saint Viatre) sont étrangères au sujet de ces vitraux.

« En examinant avec attention, dit M. Richelet, le quart de rond au bas duquel est écrit ALONE, j'ai fini par penser



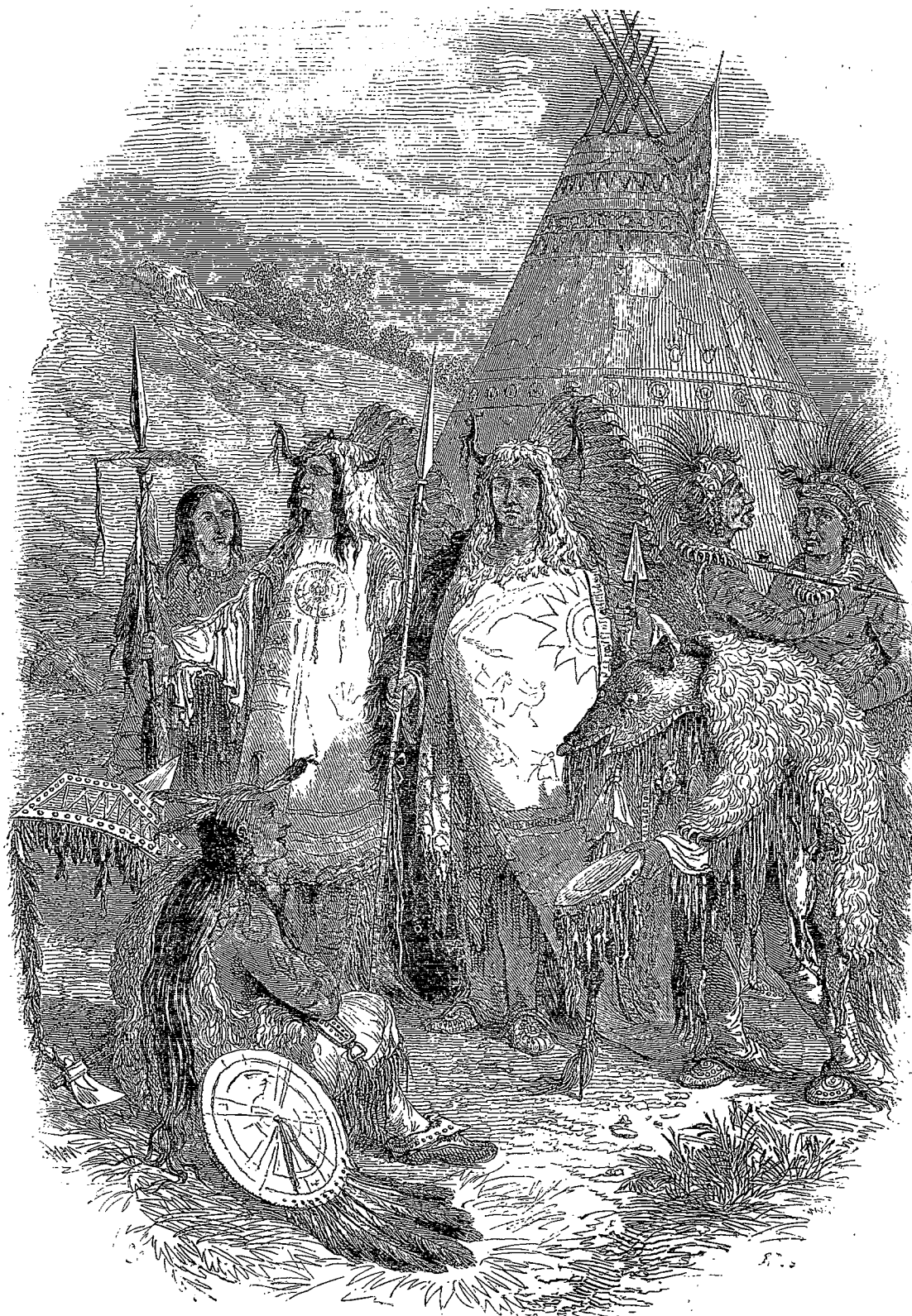
(Treizième siècle. — Vitraux de la cathédrale du Mans, représentant des monnayeurs.)

que le cylindre percé d'une longue mortaise et traversé par un levier où le monnoyeur semble introduire le denier d'argent, n'était autre chose qu'une vis de pression que l'on faisait agir au moyen du levier. Dans cette hypothèse, le cylindre était terminé par une vis, au bout de laquelle se trouvait la matrice que je supposerais avoir été composée de diverses pièces enchâssées dans un composteur, à peu près comme les caractères d'imprimerie. Cela expliquerait la diversité des légendes, la transposition des lettres, les lettres omises, la variété de l'orthographe, etc. Le monnoyeur serait alors au moment où il vient de retirer sa

pièce après la pression, et comme cette pression ne pouvait être considérable, la matrice ne formait pas emporte-pièce; aussi le morceau de métal offre-t-il encore sa forme carrée, que l'on était obligé d'abattre ou de couper après la première opération. »

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

FÊTES ET DANSES DES INDIENS, DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.



(Sauvages des prairies de l'Ouest, dans l'Amérique septentrionale.)

A la base de la chaîne des *Montagnes Rocheuses* que l'on a appelée l'épine dorsale de l'Amérique du Nord, s'étendent des plaines nues, arides, formées par les débris granitiques, et quelquefois désignées par les voyageurs sous le nom du *grand désert*. Au-delà, et jusqu'aux frontières de l'ouest des États-Unis, règnent d'immenses plaines on-

duleuses, arrosées par les grands fleuves : ce sont les *prairies* décrites par Fenimore Cooper dans ses romans, par Washington-Irving dans *Astoria*, et récemment enfin par George Catlin (1). Voyageur intrépide, peintre mé-

(1) Catlin's letters and notes on the manners, customs and condition of the North American Indians.

diocre, mais fidèle, George Catlin a fait une étude complète des prairies de l'Ouest et de leurs sauvages habitants, parmi lesquels il a vécu pendant huit années. Il a représenté leurs diverses physionomies, leurs costumes, leurs habitations, leurs mœurs dans une suite de tableaux qui forment tout un musée. Il a raconté dans les détails les plus minutieux la vie nomade et aventureuse de ces restes de peuplades indigènes qui auront disparu, selon toute apparence, avant la fin du siècle. Il a fait plus encore : il a amené en Europe, à Paris, quelques individus mêmes de la tribu des Ioways, qui campent habituellement, ainsi que les Sioux, les Omahaws, les Puncakes et autres, sur les bords du Missouri. Paris a vu avec plus d'intérêt que de surprise ces pauvres gens : malgré les différences qui les séparent de notre civilisation, on a éprouvé, pour leur regret de la patrie, pour un grand malheur qui a frappé l'un d'eux au milieu de nous, une vive sympathie : on a mieux compris, à les voir de près et à les entendre, que ce sont aussi des hommes, des frères. Ils s'aiment entre eux ; c'est assez pour qu'on ne puisse s'empêcher de les aimer. Depuis leur départ, d'autres Indiens sont venus ; d'autres viendront encore : le monde entier est en mouvement pour s'offrir successivement à la curiosité de la ville qui a plus droit que toute autre d'en être considérée comme la capitale.

C'est aux gravures de l'ouvrage de M. Catlin que nous empruntons les diverses figures groupées dans notre dessin : elles sont la représentation exacte des Ioways que nous avons vus cet été. C'est aussi de ce même ouvrage que nous avons traduit les détails suivants sur les fêtes et les divertissements le plus en usage dans les prairies.

Quelques jours après notre arrivée chez les Sioux, dit M. Catlin, il fut annoncé qu'une fête solennelle serait célébrée en l'honneur des *grands chefs blancs*. A cette occasion, deux chefs, *Ha-wan-te-jah* et *Tchan-dee*, réunirent leurs tentes (1) et formèrent un demi-cercle dans lequel se réunirent cent-cinquante des chefs et des guerriers les plus considérés. Les blancs furent placés au centre de l'hémicycle sur des sièges élevés. Les autres furent invités à s'asseoir par terre les jambes croisées.

Au milieu du cercle était plantée une longue perche ; au sommet de cette perche flottait un drapeau blanc : on y avait attaché le calumet de paix. Au-dessous se trouvaient six à huit marmites fermées hermétiquement avec des couvercles de cuivre, et où cuisaient les viandes. Près des marmites on avait placé un certain nombre de vases de bois dans lesquels ces viandes devaient être présentées aux convives. Enfin, tout au bout, deux ou trois sauvages avaient reçu l'ordre de se tenir prêts à allumer les pipes et à servir le repas. Le reste de la population, le commun des martyrs, fourmillait autour de la tente et n'avait pas assez d'yeux pour nous admirer.

Ha-wan-te-jah, sur ces entrefaites, se leva ; il était vêtu de son plus magnifique costume. S'adressant à M. Stanford, l'agent indien : « Mon père, dit-il, je suis content de vous voir ici aujourd'hui. — Mon cœur est toujours dans la joie lorsque mon père vient parmi nous. Notre grand-père qui l'envoie est très riche, et nous sommes pauvres. — Nous sommes aussi fort heureux de voir M. McKenzie ; nous le connaissons bien et nous serons fâchés quand il partira. — Nous ne connaissons pas notre ami le *sorcier blanc* (c'était moi qu'il désignait) qui est assis près de vous. — Il est venu parmi nous comme un étranger, et il m'a

peint très ressemblant. — Toutes les femmes pensent ainsi. — Nous sommes charmés de le voir. — Mon père, continua-t-il, j'espère que vous aurez pitié de nous, nous sommes très pauvres. — Nous vous donnons nos cœurs dans ce festin ; — nous avons tué nos chiens fidèles pour vous nourrir. — Le Grand-Esprit scellera notre amitié. — J'ai dit. »

En achevant ces mots il ôta sa magnifique coiffure de guerre en plumes d'aigle, sa chemise, ses pantalons, son collier de griffes d'ours et ses moccasins ; et nouant tous ces oripeaux ensemble, il les déposa gracieusement aux pieds de l'agent, comme un présent qu'il lui faisait ; après y avoir ajouté une fort belle pipe, il se rendit dans une tente voisine où il couvrit ses épaules d'une peau de buffle ; puis il vint reprendre sa place.

Le major Stanford se leva ; il remercia le chef de son présent et surtout de son discours : il lui offrit en échange du tabac et d'autres articles qu'il savait être du goût des sauvages. Quelques autres chefs s'adressèrent ensuite au major et se dépouillèrent également de leurs vêtements pour les lui offrir. Enfin, un des sauvages chargés de l'entretien des feux alluma une belle pipe et la porta à *Ha-wan-te-jah*. Celui-ci la prit ; et après en avoir tourné le tube vers les quatre points du ciel en prononçant les mots « How-how-how ! » il tira deux ou trois bouffées de tabac ; puis, tenant le fourneau de la pipe d'une main et le tube de l'autre, il l'approcha successivement des lèvres de chacun de nous et nous fumâmes tour à tour ; après quoi la pipe passa de bouche en bouche jusqu'à l'extinction du tabac qu'elle renfermait ; un second valet se tenait prêt avec une seconde pipe, puis un autre avec une troisième, jusqu'à ce que chacun des hôtes eût fumé. Pendant tout ce temps, ainsi que pendant le reste de la fête, le silence doit être rigoureusement observé. Depuis le moment où la pipe est chargée et allumée jusqu'à celui où le chef en aspire la fumée, la moindre parole est considérée comme d'un très défavorable augure ; si pendant ce temps le silence est rompu, même par le plus léger chuchotement, le chef jette immédiatement la pipe à terre, et la superstition de ces peuples est telle, que personne n'osera la relever et s'en servir ; on en apporte une autre. S'il n'arrive aucun accident, les domestiques procèdent à la distribution des mets, qui ne tardent pas à être dévorés.

En cette occasion tout se passa convenablement ; chacun garda le silence le plus absolu ; les chaudières furent découvertes au contentement universel. Elles étaient remplies de chair de chien, et un fumet fort agréable s'en exhalait. On plaça devant chacun de nous une grande terrine de bois pleine d'une sorte de bouillon dans lequel nageait un morceau de chien ; une cuiller de corne de buffle se trouvait dans chaque terrine. — Nous nous résignâmes, non sans peine, à faire honneur à ce merveilleux festin. — Nous ne pûmes cependant avaler que quelques bouchées, et replaçâmes devant nous nos terrines ; elles furent immédiatement enlevées et portées à la ronde ; des convives moins difficiles eurent bientôt vidé les marmites et englouti ce qu'elles renfermaient. Après quoi chacun se leva et sortit sans prononcer un mot. — La fête était terminée.

La fête dans laquelle on mange la chair du chien est une cérémonie purement religieuse. Le pauvre Indien ne sacrifie son fidèle compagnon que pour donner un témoignage de la sainteté de ses vœux d'amitié ; il invite son ami à en partager la chair pour lui prouver la réalité du sacrifice et ajouter à la solennité de ses serments.

La danse est le principal et le plus fréquent amusement de toutes les tribus d'Indiens d'Amérique ; on y introduit à la fois la musique vocale et instrumentale. Ces danses consistent en quatre différents pas qui en constituent les variétés diverses ; mais les figures et les formes de ces

(1) Les villages, dans les prairies, se composent de loges ou de tentes construites avec des perches couvertes de peaux sur lesquelles sont peintes des figures d'hommes, d'animaux, la lune, des ondulations rouges ou jaunes. Chaque tribu a une manière différente de ranger et de dresser ses tentes, en sorte qu'un voyageur exercé peut dire de loin, en voyant un village, à quelle tribu il appartient.

scènes chorégraphiques très nombreuses sont accompagnées de chants et de battements de tambour, selon la cadence et la mesure des mouvements des danseurs. Les Indiens dansent presque continuellement : ils dansent avant de partir pour une expédition ; ils dansent lorsqu'ils en reviennent ; ils dansent pour accomplir leurs dévotions et adresser leurs hommages au Grand-Esprit, pour rendre leurs devoirs habituels à leur sorcier ; ils dansent pour honorer et amuser les étrangers de distinction qui viennent les visiter.

La régularité étudiée du quadrille ou de la contre-danse est inconnue à l'Indien : il accomplit ses rondes avec des sauts, des gambades, et en poussant des hurlements à sa propre satisfaction et à l'amusement infini des femmes toujours spectatrices, et auxquelles un honneur aussi signalé que celui de prendre part avec les hommes à ce divertissement ou à tout autre est rarement permis.

Pendant que j'habitais chez les Sioux, j'ai été témoin d'une telle variété de danses, que je serais assez disposé à nommer ces sauvages « les Indiens sauteurs. » Il semblait qu'ils eussent des danses pour tous les événements de la vie. Dans ce village si considérable, il se passait à peine une heure du jour ou de la nuit sans qu'on entendit d'un côté ou d'un autre le son du tambour. Quelques unes de ces danses sont tellement grotesques, que les assistants ne peuvent résister aux accès sans cesse renaissants d'un rire inextinguible ; d'autres sont calculées de manière à exciter la pitié du spectateur, et à attirer irrésistiblement ses sympathies ; tandis que d'autres le dégoûtent, et que d'autres encore le frappent de crainte et d'épouvante.

Beaucoup de voyageurs ont parlé de la *danse de l'ours*, quoique peu en aient été témoins. Les Sioux, comme toutes les autres tribus de l'ouest, sont grands amateurs de la chair de l'ours ; il leur faut une énorme quantité de graisse pour oindre leurs riches chevelures et huiler la surface de leurs corps. Aussi aiment-ils beaucoup à participer à la danse de l'ours qui a lieu plusieurs jours de suite, avant leur départ pour la chasse, et pendant laquelle ils chantent en chœur un hymne en l'honneur de *l'Esprit-Ours* ; cet esprit, selon leur croyance, mène quelque part une existence invisible, et l'on doit le consulter et se le rendre favorable si l'on veut avoir quelque chance de succès dans l'excursion projetée.

Pour jouer cette scène grotesque et amusante, un des sorciers chefs revêt une peau d'ours ; la tête de l'ours retombe en masque sur son visage ; il se fait le conducteur de la danse. Beaucoup d'autres danseurs portent également un masque fait de la peau de la tête de l'ours ; tous imitent les mouvements de l'animal ; les uns le représentent lorsqu'il court ; d'autres imitent son attitude particulière et le balancement de ses pattes lorsque, assis sur celles de derrière, il épie l'approche d'un ennemi.

Ici, comme dans le monde civilisé, on danse pour appeler sur le pauvre les bienfaits du riche. Les Sioux ont « la danse du mendiant. » Cette danse, fort gaie, est exécutée par les jeunes hommes les plus distingués de la tribu ; ils ne sont vêtus que d'un petit pagne fait de plumes d'aigles et de corbeaux ; ils tiennent dans leurs mains leurs lances, leurs pipes et leurs crécelles ; un sorcier, en dehors de la ronde, bat du tambour, en accompagnant l'instrument de sa voix portée au diapason le plus élevé. Chacun des acteurs de cette scène crie aussi fort qu'il peut, suppliant le Grand-Esprit de toucher les cœurs des assistants, et assurant ces derniers que le Grand-Esprit sera bienveillant pour ceux qui auront secouru le pauvre.

La *danse du scalp* est une manière de célébrer les victoires ; on la danse la nuit, à la lueur des torches, avant de se retirer pour se livrer au repos. Quand des sauvages

reviennent d'une expédition guerrière, rapportant au village les scalps de leurs ennemis (1), ils se livrent généralement à cette danse pendant quinze nuits consécutives, vantant de la manière la plus extravagante leurs merveilleuses prouesses à la guerre. Un certain nombre de jeunes gens sont placés au centre du cercle ; ils dressent en l'air les scalps, tandis que les guerriers courent à l'entour vociférant de la plus effroyable manière, sautant des deux pieds à la fois et brandissant avec fureur leurs armes avec lesquelles ils semblent vouloir se mettre mutuellement en pièces. Pendant ces sauts, ces cris, ces contorsions frénétiques, chaque guerrier distend convulsivement les muscles de sa face, roule de côté et d'autre ses yeux brillants et démesurément ouverts, et grince des dents comme s'il se trouvait dans toute la chaleur du combat. Aucune description ne peut donner une idée de l'effet effrayant de ces scènes jouées pendant les ténèbres, à la lueur blafarde des flambeaux. Quand on a été témoin de la danse du scalp, on ne peut l'oublier de sa vie.

FABRICATION DU VIN DE CHAMPAGNE.

En Champagne, les négociants en vin possèdent généralement peu de vignes ; quelques uns n'en possèdent pas du tout. La plupart sont obligés d'acheter jusqu'aux deux tiers du vin qu'ils livrent à la consommation. Le vin, acheté soit à la récolte même, soit quelques mois après, est seulement la matière brute que le fabricant doit convertir en vin mousseux. La première fermentation a lieu dans les tonneaux, et exige une certaine surveillance ; la lie qui tombe au fond de la futaille oblige à transvaser successivement le liquide d'un tonneau dans un autre. Le vin ne peut être mis en bouteilles que huit ou dix mois après la récolte. Cette opération est précédée des soins les plus minutieux et les plus délicats. C'est alors que l'on mélange les crus pour obtenir les diverses qualités de vin en bouquet, en finesse, en vinosité : on emploie le moyen déconvent depuis quelques années pour empêcher le vin de graisser : on distille un échantillon de chaque cuvée pour connaître la proportion des éléments qui composent le vin, en sucre, alcool et acide ; c'est la connaissance exacte de la proportion de ces trois principes qui sert de guide dans les précautions indispensables pour activer ou diminuer le ferment qui donne la mousse, d'où résulte une casse plus ou moins forte dans le nombre des bouteilles. En 1842, des négociants ont éprouvé jusqu'à 60 et 80 pour 100 de casse. Le vin en bouteilles doit être placé dans une température convenable pour que la fermentation s'établisse, pour que le dépôt se forme et que le principe mousseux se développe. Suivant les circonstances, il faut laisser le vin dans les celliers ou le descendre dans les caves. Il est besoin d'une grande expérience pour reconnaître la nature du dépôt, pour se décider dans un sens ou dans l'autre, pour prévoir la qualité du vin ou ses maladies. Après tous ces soins, le vin est encore loin d'être fabriqué : il faut attendre un an ou deux avant de lui faire subir le travail nécessaire pour qu'il puisse entrer dans le commerce. C'est après ce délai que commencent les opérations les plus minutieuses. Le dépôt considérable qui s'est formé dans chaque bouteille et dans toute la longueur du verre doit être extrait sans que les gaz s'évaporent et que la force de mousser perde trop de son intensité. Pour atteindre ce but, les bouteilles sont placées verticalement, le goulot en bas, sur des tables percées : chaque jour, pendant un mois au moins, un ouvrier agite légèrement chaque bouteille, sans la déplacer, pour faire tomber circulairement et d'une manière insensible le dépôt sur le bouchon ;

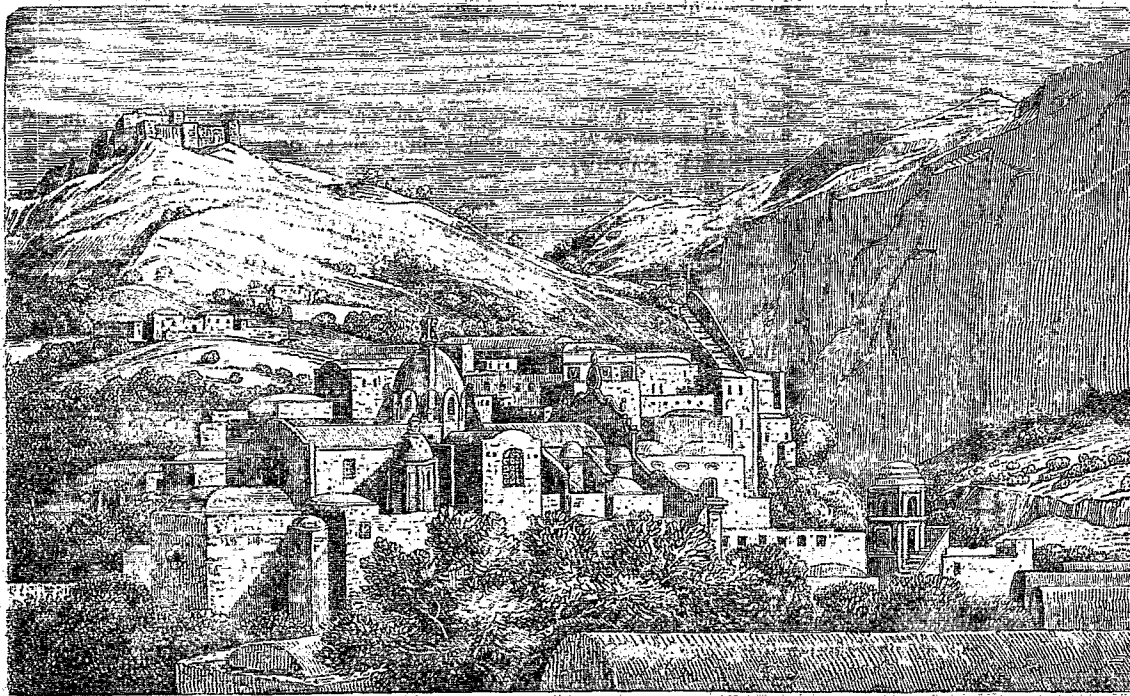
(1) La peau et la chevelure de la partie supérieure du crâne.

puis, lorsque le moment est venu, les ouvriers les plus adroits et les plus expérimentés prennent soin d'extraire ce dépôt sans trop de déperdition de vin, et de manière à obtenir une limpidité parfaite. Après le dégorgeage, vient le liquorifiage, qui consiste à doser le vin pour lui donner le sucre ou la légèreté qui peut lui manquer. Enfin d'autres ouvriers bouchent hermétiquement les bouteilles par des liens qui doivent résister à la force excentrique des gaz. Ce n'est là qu'un aperçu des difficultés de cette importante fabrication, dont les progrès ont été notables depuis cinquante ans. Les convives qui vident en quelques instants une bouteille de champagne ne son-

gent guère à tous les travaux qui leur procurent ce rapide plaisir.

CAPRI.

Un petit bas-relief, d'un goût grec, et déposé au Musée de Naples, représente Tibère dans l'île de Capri, monté sur un cheval qui porte, devant lui, une jeune femme occupée à faire tomber avec une lance les fruits d'un oranger, tandis qu'un jeune esclave tient la monture arrêtée par la bride avec un mouvement plein de grâce. Cette antique, qui nous montre le tyran menant la vie des



(Île de Capri. — L'Église. — Dessin de M. Aligny.)

champs, dans un jour accordé à la bucolique, nous donne peut-être de son séjour dans l'île de Capri des idées plus justes que celles qu'on reçoit des pages énergiques de Tacite.

Auguste avait habité Capri avant Tibère; le premier empereur l'avait reçue des Napolitains en échange de l'île d'Ischia qu'il leur avait enlevée, et qu'il leur rendit à ce prix. Tandis que les grands seigneurs de Rome faisaient leurs délices des villas répandues sur la côte opposée du golfe de Naples, à Bajes, à Pouzzoles, à Pausilippe, il s'établissait, comme pour les surveiller, en face d'eux, à l'autre bord du golfe, dans une île charmante, tranquille, que le promontoire Athénée (c'est aujourd'hui le cap de Sorrente) garantissait, en hiver, des vents impétueux, et que la mer, pendant l'été, entretenait dans une agréable fraîcheur. Il y séjourna quatre ans sur la fin de sa vie; il y éleva des monuments dont il reste encore des débris. L'aspect radieux et calme de cette belle île semblait en faire la demeure prédestinée d'Auguste. C'est pourtant le nom terrible de Tibère qui plane sur elle, et que, de siècle en siècle, ne cessent de répéter avec effroi les habitants de son heureux rivage.

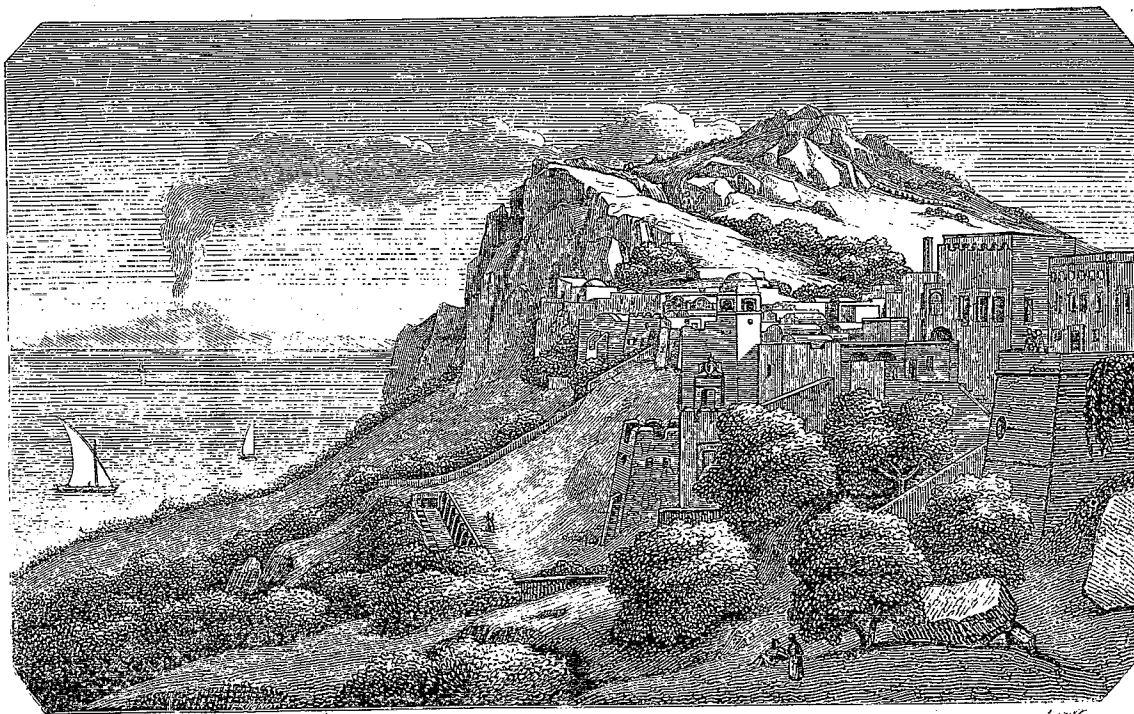
Tibère avait fait construire, dans cette petite île de Capri, douze palais, qu'il avait dédiés aux douze grands dieux. Les restes de ces bâtiments sont pour la plupart à peine reconnaissables; il ne subsiste guère que les fondements, qui ont été peu fouillés, et où l'on n'a découvert en-

core, çà et là, que quelques chambres souterraines, des fragments de mosaïque et des médailles. L'incurie napolitaine, qui, depuis un siècle, et même avec l'excitation donnée par Murat, n'a pas su encore déblayer le quart de Pompeï, laisse les ronces couvrir en paix les débris de la grandeur impériale; et la charrue du laboureur est le seul instrument qui, de temps à autre, et par mégarde, va chercher dans la terre les monuments témoins d'une des plus grandes époques de l'histoire romaine.

A quelle époque ces palais de Tibère tombèrent-ils en poussière? Le phare, qui était à la pointe de l'île, du côté du promontoire Athénée, s'écroula quelque temps avant la mort de l'empereur, comme pour annoncer déjà les bouleversements que le pays devait souffrir. Vingt-six ans après que Tibère eut rendu le dernier soupir, un effroyable tremblement de terre, qui se fit sentir dans toute la contrée, et qui n'était que l'avant-coureur d'une calamité plus terrible, renversa la plupart des monuments de Pompeï, que nous avons retrouvés entourés de tout l'appareil d'une reconstruction. Enfin seize ans après le tremblement de terre, en l'année 79 de l'ère chrétienne, sous le règne de Titus, la grande éruption qui ouvrit le cratère du Vésuve, et qui engloutit Pompeï avec Herculaneum, changea au loin la forme des terres et des îles. Avant cette époque, Capri paraît avoir eu un golfe qui abritait des vaisseaux nécessaires à la sûreté de Tibère, et qui n'existe plus aujourd'hui. Une secousse qui donna ainsi un aspect

nouveau à l'île dut évidemment en briser les palais. Lorsqu'au second siècle, la femme et la sœur de l'empereur Commode étaient reléguées à Capri, elles n'y devaient plus trouver déjà que les décombres des demeures de Tibère. Le moyen-âge, qui jeta les Sarrasins sur ces côtes, eut sans doute peu de chose à faire pour achever la ruine des édifices qui pouvaient y subsister encore. Un empereur qui soutenait alors avec éclat le grand nom des anciens Romains, Frédéric Barberousse, voulut avoir un palais dans l'île que Tibère avait habitée, et le bâtit sur la plus haute cime. Il y avait déjà longtemps, au douzième siècle, que les constructions des premiers Césars avaient été renversées.

L'île de Capri offre la forme d'une grande barque allongée, dont deux sommets opposés marquent, comme deux mâts, les deux extrémités. C'est entre ces deux cimes, dans une vallée bornée elle-même par les deux collines de *San-Michele* et de *Castiglione*, qu'est située la bourgade qui porte le nom de *Capri* : elle contient dix-huit cents habitants. Sur la plus haute cime, qui porte le nom de *Monte Solaro*, s'élève la bourgade rivale d'*Anacapri*, peuplée de dix-sept cents âmes. La haine qui animait le cœur de Tibère semble avoir passé dans la jalousie que la ville basse et la ville haute nourrissent l'une contre l'autre. On monte à Anacapri par une immense rampe pratiquée



(Vue de l'île de Capri, prise du côté qui regarde Naples. — Dessin de M. Aligny.)

dans le roc même, comme on en peut juger par notre gravure, et qui n'a pas moins de cinq cents marches. Quand on est parvenu au sommet, du pied du château de Frédéric Barberousse, on jouit de la plus belle vue qu'il y ait dans cet admirable pays. Au midi, la vaste étendue de la Méditerranée ; au couchant, les îles Ischia, Procida, qui gardent l'autre rivage du golfe de Naples, l'anse de Baies et de Pouzzoles qui en orne l'entrée ; au nord, le golfe de Naples dans tout son éclat, la ville étendue au pied des collines, le Vésuve qui fume au-dessus de ce beau rivage d'où sont sorties les villes englouties par lui et remplacées par des villes nouvelles ; à l'orient, le promontoire de Sorrente, dont Capri semble n'être elle-même qu'un prolongement, et dont elle a été peut-être séparée dans les premiers âges par quelque mouvement de ce pays agité ; puis, au-delà du cap, un nouveau golfe plus grand que celui de Naples, et lui formant comme un pendant plus sévère, le golfe de Salerne, aux deux rivages duquel dorment deux villes renversées par les siècles, Pæstum, sépulcre magnifique de l'art grec, Amalfi, tombeau non moins curieux du commerce et de la liberté du moyen-âge. Tels sont les souvenirs que rappellent les perspectives diverses qu'on a du haut du Monte Solaro ; mais pour rendre la magie des couleurs et des lignes de ce spectacle unique, le pinceau lui-même demeurerait impuissant.

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 286, 289, 309.)

§ 4.

On se trouvait dans l'année 1428, c'est-à-dire à une époque où tous les désastres semblaient s'être réunis pour désoler la France. La guerre, les maladies, la famine, le froid, avaient tour à tour décimé la population et ruiné le pays. Nos voyageurs durent éviter les villes qui tenaient leurs portes fermées, et traverser des campagnes couvertes de neige, où ils trouvaient la plupart des villages abandonnés. Les difficultés se multipliaient à chaque pas et retardaient sans cesse leur marche. Il fallait éviter les troupes d'Anglais ou de Bourguignons qui parcouraient les campagnes pour piller ce qui restait à prendre, les brigands qui s'embusquaient aux carrefours des routes pour dépouiller les voyageurs, les bandes de loups qui venaient jusqu'aux ouvrages avancés des villes attaquer les sentinelles ! Heureux quand ils rencontraient, le soir, quelque masure où ils pouvaient allumer du feu et trouver un abri. Mais il fallait, pour cela, s'écarter des routes et s'enfoncer au plus profond des ravines et des fourrés. Partout ailleurs, les habitants gardaient leurs portes fermées, n'osant ni sortir, ni parler, ni allumer le foyer, dont la fumée les eût

trahis. Plus de troupeaux dans les campagnes, plus d'attellages, plus même de chiens ! les maraudeurs, dont ils annonçaient l'approche, les avaient tués.

Remy et son guide continuèrent cependant leur route avec courage, souffrant sans se plaindre le froid, les fatigues et la faim. A chaque épreuve, le jeune garçon opposait ses espérances, et le moine ses préoccupations scientifiques. Tout lui devenait occasion d'enseignements ou d'études. Si les vivres faisaient défaut, il parlait longuement de la propriété malfaisante de la plupart des mets et des avantages de la diète ; le froid sévissait-il avec plus de rigueur, il se réjouissait tout haut de pouvoir expérimenter ses effets encore mal étudiés ; si la fatigue roidissait leurs membres, il expliquait comment cela avait lieu, et il donnait au jeune garçon une leçon d'anatomie d'après le livre de Chauliac.

Un soir, ils arrivèrent au hameau de La Roche, récemment brûlé par une troupe de soldats. Tous les habitants s'étaient réfugiés dans l'église qui restait seule debout, et qui était encombrée des meubles grossiers arrachés à l'incendie. Quelques chèvres s'y trouvaient parquées. Le père Cyrille et son protégé y cherchèrent un refuge pour la nuit.

Les huit ou dix familles qui s'y étaient retirées se tenaient groupées autour de plusieurs feux allumés sur les dalles, et la fumée, qui n'avait d'autre issue que les fenêtres, formait une atmosphère épaisse, à travers laquelle on pouvait à peine s'apercevoir. Cependant, en reconnaissant la robe du père Cyrille, on resserra le cercle pour faire place aux nouveaux-venus.

Le moine s'étonna de ne voir que des femmes et des enfants ; mais on lui apprit que les hommes étaient sortis avec les charrues auxquelles ils s'attelaient, à défaut de bœufs, pour labourer de nuit ; car tels étaient les désordres de ce malheureux temps qu'ils n'osaient paraître de jour dans les champs qu'ils cultivaient.

Rien ne pouvait, du reste, donner idée du dénûment de ces pauvres gens. Les femmes étaient vêtues de peaux non tannées et de quelques lambeaux d'étoffes dont la pluie et le soleil avaient fait disparaître la couleur ; les enfants, de grossiers tissus de paille tressée. Cependant elles offrirent aux deux voyageurs de partager leur chétif repas : c'était un peu de lait de chèvre et quelques racines cuites sous la cendre. Elles s'excusèrent de ne pouvoir offrir de viande, leurs bœufs et leurs porcs ayant été enlevés par les soudards qui avaient brûlé le hameau. Mais le frère Cyrille déclara que, selon Gallien, le bœuf occasionnait des obstructions, tandis que la chair de porc engendrait la mélancolie ; et il commença une dissertation entrecoupée de grec et de latin pour prouver que toutes les maladies venant de la rarefaction ou de la superfluité des humeurs, la nourriture végétale était la plus propre à entretenir celles-ci dans un juste équilibre, et par suite la seule qui convînt véritablement à l'homme.

Après avoir ainsi assaisonné d'aphorismes la frugalité du repas, il allait se jeter avec Remy sur une litière de feuilles étendue le long du mur, lorsque des pas de chevaux retentirent devant le porche. Les femmes effrayées se levèrent, craignant que ce ne fût encore quelque troupe d'aventuriers ; mais les cavaliers qui venaient de mettre pied à terre n'étaient qu'au nombre de cinq, et celui qui marchait à leur tête entra en souhaitant la paix de Dieu aux femmes accourues vers l'entrée. Il s'avança ensuite vers le chœur, s'agenouilla dévotement et se mit à prier.

Remy, qui s'était trouvé sur son passage, n'avait pu retenir un geste de surprise qu'il renouvela en le voyant se relever.

— Connais-tu ce jeune homme ? demanda le frère Cyrille, qui avait remarqué son mouvement.

— Que Dieu m'éclaire si je suis le jouet de quelque illu-

sion ! répondit le jeune garçon ; mais il me rappelle trait pour trait la paysanne qui m'accueillit il y a un an à Domremy.

— Qui parle de Domremy ? s'écria l'étranger, qui se retourna vivement.

Et ses yeux ayant rencontré le pupille de Cyrille, il ajouta :

— Sur mon salut ! c'est le chevrier que ceux de Marcey voulaient tuer.

— Ainsi je ne me suis pas trompé ! s'écria Remy ; vous êtes bien Jeanne Romée.

— Si bien, que voici mon frère Pierre, dit la paysanne en montrant un jeune soldat qui venait de s'approcher. Que le grand Messire soit loué de mettre sur mon chemin un visage connu et qui me rappelle mon pauvre village !

— Dieu nous sauve ! Depuis quand les filles des champs voyagent-elles en habits de cavalier et l'épée au côté ? demanda le frère Cyrille avec surprise.

— C'est en effet chose peu ordinaire, mon révérend, répliqua la paysanne avec modestie ; mais la nécessité des temps est une dure loi.

— Et où allez-vous ? reprit le moine.

— Vers le roi de France, mon père, pour remplir une mission.

Frère Cyrille allait continuer ses questions, lorsqu'un des cavaliers qui accompagnaient la jeune fille, et qui, par son âge aussi bien que par son costume, semblait supérieur aux autres, s'approcha.

— Montrez plus de prudence, Jeanne, dit-il vivement ; c'est trop déjà qu'on vous ait reconnue, et si vous racontez à tout venant vos projets, la route ne peut manquer de nous être fermée.

— N'ayez point de souci, messire Jean de Metz, répondit la jeune fille avec calme ; ceux-ci peuvent être regardés comme bons Français.

— Priez-les alors d'oublier votre rencontre et ce que vous avez pu leur dire, car du secret dépend la réussite.

— La réussite ne dépend que du grand Messire, reprit Jeanne doucement ; mais vous serez satisfait, car je m'assure que le révérend et le jeune garçon sauront se taire.

Remy et le moine protestèrent de leur discrétion.

— J'y compte, braves gens, reprit la paysanne, et surtout j'espère que vous vous souviendrez de moi dans vos prières du soir et du matin ; car tout vient de Dieu et de nos saints patrons.

A ces mots, elle se signa dévotement, salua les deux voyageurs et suivit messire Jean de Metz près du porche où les chevaux avaient été attachés.

Elle y attendit quelque temps le retour de plusieurs compagnons qui étaient allés à la recherche de vivres. Ils arrivèrent enfin ; et, à la lueur du feu qu'ils ne tardèrent à allumer, frère Cyrille reconnut parmi eux *Exaudi nos*.

Il attira vivement Remy dans la partie la plus obscure de l'église, en lui recommandant de ne point se laisser voir par l'archer, qui, après la scène du couvent, ne pouvait manquer de deviner le motif de leur voyage ; et, afin de mieux se cacher tous deux, ils se couchèrent sur les feuilles.

Le repas achevé, Jeanne et ses compagnons s'étendirent également sur un peu de paille près du bénitier. *Exaudi nos* et un autre cavalier, qui portait le costume de messager du roi, restèrent seuls éveillés.

Après avoir fait entrer les chevaux dans l'église pour les mettre à l'abri des loups dont on entendait les hurlements dans la nuit, ils s'avancèrent vers le chœur et s'assirent près du dernier feu qui jetait encore quelques lueurs. Ils se trouvaient ainsi à quelques pieds du frère Cyrille et de son protégé.

Tous deux avaient sans doute leurs raisons pour s'éloigner de leurs compagnons ; car ils parlèrent longtemps, vivement, à voix basse, et le nom de Jeanne revenait sans

cesse dans cet entretien mystérieux. Ils s'interrompirent cependant tout-à-coup en tressaillant.

— N'as-tu pas entendu remuer derrière toi ? demanda *Exaudi nos*.

- Oui, dit le messenger en se retournant.
- Il y a quelqu'un là sur la litière de feuilles.
- C'est un moine qui dort.
- Il est seul ?
- Tout seul.

L'archer se rassura, reprit la conversation qui dura encore quelque temps, puis tout deux s'assoupirent autour du feu éteint.

Mais avant le jour, la voix de Jeanne se fit entendre ; elle réveillait ses compagnons.

— Allons, messire Jean de Metz, messire Bertrand de Poulengy, disait-elle, il est temps de remettre le pied à l'étrier, afin d'aller où Dieu nous envoie.

Les gentilshommes secouèrent un reste de sommeil et se levèrent. Après la prière dite à haute voix par la jeune paysanne, on brida les chevaux et on les fit sortir sous le porche, où chacun se mit en selle.

Le jour commençait alors à paraître, et Jeanne aperçut que le messenger et *Exaudi nos* se tenaient près d'elle ; elle tressaillit comme si leur vue eût subitement réveillé son souvenir, et appelant Jean de Metz :

— Savez-vous, messire, pourquoi ces deux méchants garçons se trouvent à ma droite et à ma gauche ? demanda-t-elle.

— Pourquoi serait-ce, sinon pour vous servir de conducteurs ? répliqua le gentilhomme.

— Comme vous dites, reprit Jeanne. Reste seulement à savoir où ils veulent me conduire.

— Vers le roi, sans doute.

— Vous répondez à leur place ; mais moi, j'ai une autre idée, et puisqu'ils ne veulent rien dire, je parlerai pour eux.

— Pour nous ! répétèrent les deux hommes surpris.

— Tout-à-l'heure, nous allons rencontrer une rivière, reprit Jeanne.

Le messenger et l'archer firent un mouvement.

— Sur cette rivière se trouve un pont sans parapet.

Ils tressaillirent.

— Ces deux hommes doivent prendre la bride de mon cheval, sous prétexte de le conduire...

Ils devinrent pâles.

— Et quand nous serons au milieu, ils me pousseront au plus profond de l'eau ! N'est-ce pas là ce dont vous êtes convenus pour vous débarrasser de celle dont la conduite vous expose, dites-vous, à de trop grands périls ?

Exaudi nos et son compagnon joignirent les mains avec épouvante.

— Grâce ! grâce ! demoiselle Jeanne, s'écrièrent-ils tremblants.

— Par le ciel ! si c'est la vérité, ces deux méchants doivent être branchés au premier arbre ! s'écria Bertrand de Poulengy en faisant avancer brusquement son cheval vers l'archer et son complice.

Mais Jeanne l'arrêta du geste.

— Laissez, dit-elle ; tous deux me prennent pour une magicienne ; mais je leur prouverai bien que mon pouvoir vient de Messire et non du démon. Pour cette fois, nous n'avons rien à craindre, car un chrétien m'a averti de leur mauveté. Laissez-les donc nous suivre sans plus vous tourmenter, et par la volonté du vrai Dieu, ils ne nous nuiront point.

A ces mots, elle souleva la bride de son cheval et partit avec toute la troupe.

Lorsqu'elle eut disparu, Remy sortit de la niche où il s'était tenu caché, et où il avait pu voir le résultat de l'avertissement donné par lui à Jeanne. Il demeura sous

le porche tant qu'il put apercevoir son cheval blanc dans la nuit, puis rentra dans l'église pour réveiller le frère Cyrille, et se remettre en route avec lui.

La suite à une prochaine livraison.

— La vanité dans l'homme est comme le vif-argent, chez les uns en masse, en globules chez d'autres. Quelques uns se flattent de la détruire. Dès qu'ils voient le moindre globule, ils y mettent le doigt et le réduisent en parcelles : mais il y a toujours le même poids et la même quantité.

— Le moment est dur où l'on s'aperçoit clairement qu'on n'a pas fait son chemin dans le monde à cause d'une qualité ou d'une vertu. Mais prenez garde ; l'irritation qui en résulte, si elle se prolonge, vaut à elle seule ce mal qui révolte, et l'opère en vous.

— La plupart des défauts qui éclatent dans la seconde moitié de la vie existaient en nous tout formés bien auparavant ; mais ils étaient masqués, en quelque sorte, par la pudeur de la jeunesse. On n'osait pas être tout-à-fait soi-même ; on avait égard aux autres. La rudesse venant, tout se découvre.

— Il est des hommes qui mènent un tel deuil dans leur cœur de la perte de la jeunesse, que leur amabilité n'y survit pas.

— Les lieux les plus vantés de la terre sont tristes et désenchantés, lorsqu'on n'y porte plus ses espérances.

— Combien de gens meurent avant d'avoir fait le tour d'eux-mêmes !

SAINTE-BEUVE.

JEUX DES ENFANTS

CHEZ LES GRECS ET LES ROMAINS.

(Premier article.)

Les enfants grecs avaient comme les nôtres le *Colin-Maillard* : c'était le jeu de la *mynda*, que nous décrivent le grammairien Hétychius, et surtout Pollux au ch. 7 du liv. IX de son *Onomasticon*, et dont le nom vient du mot grec *muō*, fermer les yeux. Ils connaissaient aussi le jeu de la *main chaude*, auquel ils donnaient le nom de *collabismos* (du mot grec *colaphos*, soufflet). Un enfant, nous dit Pollux, se couvrait les yeux avec les mains ; les autres le frappaient et lui demandaient qui l'avait frappé. Ce jeu, suivant le texte de l'évangéliste saint Jean, fut l'une des épreuves de la passion du Christ. Jésus était le patient ; il servait de jouet aux soldats romains, qui, eux aussi, le frappaient et lui disaient en riant : « Qui t'a frappé ? »

Le jeu guerrier des *barres* nous vient aussi des anciens. Chez les Grecs, dit l'auteur d'un article sur l'origine des jeux (1), on le retrouve sous le nom d'*ostrachynda*, presque en tout semblable à celui qu'on joue aujourd'hui. Il ne lui manquait alors ni sa double bande de joueurs, ni le patient ou prisonnier qu'on appelait *onos* (âne), et qu'on faisait asseoir avec défense de jouer. Eustathius, Suidas, Phédon, Arrien, Platon-le-Comique et même Platon le divin nous parlent de ce jeu de l'*ostrachynda* qui amusait les enfants d'Athènes. Notre jeu des *barres* est seulement un peu plus compliqué. C'est qu'il a suivi les progrès de notre stratégie si chargée de combinaisons, surtout si on la compare aux simples manœuvres des Grecs.

Tous nos jeux de balle étaient connus des enfants d'Athènes et de Rome. C'était même, dans les palestres, l'un des plus nobles amusements des hommes faits. Chez les Grecs on s'exerçait surtout au jeu de l'*aporrazis*, qui consistait à saisir une balle après un certain nombre de bonds, et à celui de l'*episcyrus*, que rappelle encore certain jeu

(1) Salon littéraire. Mai 1844.

de collège que nos enfants appellent *la balle au camp*. Le père Boulanger a retrouvé cet exercice dans le jeu du ballon, si fameux à Florence, et dont les *parties* annoncées à l'avance ne se font jamais sans un immense concours de joueurs et de spectateurs. Martial en a parlé après Pollux et Hésychius ; il donne à la balle qu'on y foule aux pieds et qu'on roule dans la poussière l'épithète de *pulverulenta*, renouvelée par celle d'*arenaria* que saint Isidore de Séville lui a donnée à son tour en décrivant cet amusement. L'*épiscyrus* est encore le jeu *héroïque* auquel les Mingréliens s'exercent à cheval, et dont on peut lire la description dans le livre italien : *Historia della Colchide*, chap. 48, p. 107. Ensuite venait un autre jeu de balle, l'*ephetinda*, dont parle Athénée (lib. I) et auquel Homère fait jouer, dans les jardins d'Alcinous, Halius et Leodamas. C'était un exercice dont la musique réglait les mouvements, et qui devenait ainsi une danse animée. Un certain Aristonicus Tarysticus y excellait tellement, au dire d'Athénée et de Suidas, qu'il fut trouvé digne d'en donner leçon à Alexandre, et qu'après sa mort les Athéniens lui élevèrent une statue. L'*ourania* était encore un jeu de balle fameux chez les Grecs. Pollux nous dit qu'un des joueurs jetait une balle vers le ciel, et que les autres cherchaient à la saisir avant qu'elle eût touché la terre. C'est à peu près le jeu de la *soule* des paysans bas-bretons, et par une singulière analogie, cet amusement a

conservé en Bretagne comme en Grèce, un nom qui fait allusion à la position de la balle toujours lancée dans l'air : *urania* vient du mot grec *ouranos*, ciel, et *soule* veut dire soleil.

Au nombre des diverses manières dont les enfants en se jouant tentaient le sort, on peut citer le jeu de *pair ou non*, qu'Aristophane (*Plutus*, act. IV, sc. 4) et Suidas appellent *artia*, et qui, cité aussi par Horace (lib. II, sat. 3), était, au dire de Suétone, un des amusements d'Auguste après souper (Vie d'Auguste, chap. 74). Le jeu de *tête ou pile*, que les enfants romains appelaient *caput aut navis* (tête ou vaisseau), est mentionné par Ovide au liv. I, v. 229 des *Fastes*, par Plinius au chap. 3 de son XXXIII^e livre, et par Macrobie au chap. 7 du liv. I de ses *Saturnales*. Pour le *jeu des juges*, espèce d'amusement ou imitation dont nos petits garçons et nos petites filles suivent la tradition en jouant, les uns aux *soldats* et aux *voleurs*, les autres à la *madame*, on peut consulter Sénèque dans son traité *de la Constance du sage*, chap. 12, Plutarque dans la Vie de Caton d'Utique, chap. 4, Spartianus Severus, liv. I, et enfin Trebellius Pollion, liv. IV.

Parmi tous ces jeux enfantins des anciens, il est surtout intéressant de rappeler ceux qui peuvent aider à la définition de quelques points restés problématiques dans l'histoire, à la lecture des inscriptions, ou bien encore à l'explication des peintures ou bas-reliefs antiques.



(Peinture antique trouvée en 1748 dans les fouilles d'Herculanum. — Jeu inconnu.)

Si l'on en croit Athénée (chap. 6), le *chélidonisma*, chant de l'hirondelle, était une des mélodies les plus populaires chez les Grecs : on la chantait surtout quand venait la *chélidonia*, fête de l'hirondelle ; or, le jour de cette solennité correspond à celui de la fête de saint Basile, et chaque année, lorsqu'il revient, les enfants d'Athènes, mêlant la tradition païenne à la liturgie grecque, courent encore aujourd'hui par les rues en portant à la main une grossière figure d'hirondelle taillée en bois et ajustée à une espèce de moulinet, où elle tourne rapidement à l'aide d'une ficelle qui se roule et se déroule autour d'un petit cylindre, à l'un des bouts duquel elle est fixée. De moment en moment la bande joyeuse s'arrête aux portes des maisons principales et elle y chante : *Chélidôn, Chélidôn*. C'est le chant de l'hirondelle, c'est celui dont parlait Athénée, c'est l'un des airs que les savants redemandent aux souvenirs de l'ancienne Grèce et qui sera perdu pour eux comme les

autres s'ils le cherchent ailleurs que dans ce jeu d'enfants.

Du reste, l'hirondelle de bois tournant sur son pivot paraît avoir été seulement remplacée par le petit moulinet que nos enfants construisent à la saison des noix, et qui a été décrit par Froissart et Rabelais. Le premier nous montre (vol. IV, chap. 2) un enfant, « lequel s'esbatoit par soy d'un petit moulinet fait d'une noix ; » et l'autre (liv. IV, chap. 63) nous fait voir Carpalim qui, « d'une coquille de noix grolière, faisoit ung beau, petit, joyeux et harmonieux moulinet a aesle de quatre belles peütes aisles d'ung tranchoier de vergne. »

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BIST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

ÉTIENNE PASQUIER.



(Étienne Pasquier, statue en marbre, par Foyatier, placée dans le palais de la Chambre des pairs.)

Étienne Pasquier naquit à Paris en 1529. Ses parents le destinèrent dès son enfance à suivre la carrière du barreau. Ce qu'il nous apprend lui-même de ses premières études de droit nous fait voir qu'on portait de son temps la même ardeur dans ce genre d'études que dans celles des lettres et des sciences. « L'un des plus grands heurs que je pense avoir recueillis en ma jeunesse, fut qu'en l'an 1546 » Hotoman et Balduin commencèrent leurs premières leçons de droit aux écoles de cette ville de Paris, en un grand théâtre d'auditeurs; et ce jour même, sous ces deux doctes personnages, je commençai d'étudier en droit; et l'an d'après, dans la ville de Toulouse, je fus à la première leçon que Cujas fit en l'école des institutes, et continuai mes leçons sous lui; chacun le trouvant d'un esprit fort clair, et qui ne promettoit pas peu de choses. » Pasquier alla ensuite à l'Université de Bologne où il eut pour maître Marianus Socin, qui avait acquis « tant de nom, que la plupart des Italiens se venoient vouer à ses pieds, l'espace de cinq à six mois, pour tirer de lui consultation. » Reçu avocat en 1549, il fut longtemps avant de pouvoir se faire un nom au palais parmi le grand nombre d'hommes célèbres qui florissaient alors dans le barreau de Paris. C'étaient les Loisel, les Montholon, les Pithou, les Brulard. Au bout de huit ans, lorsqu'il commençait d'être connu, une longue maladie l'obligea de quitter les affaires et de prendre du repos pendant près de deux ans. « Puis voulus reprendre mes anciennes brisées

» du palais, et me trouvai si éloigné de mes premières intentions que nul procureur presque ne me reconnoissoit. » Ce peu de racine que j'y avois auparavant se trouva du tout amorti.... Je me promène deux mois dedans la salle du palais, sans rien faire; et croyez que c'étoit un crève-cœur admirable: tellement que de dépit, il me prit opinion de m'en bannir tout-à-fait. » Il occupa ces loisirs forcés à la culture des lettres, en même temps qu'il tâchait, malgré son dépit, de recommencer sa fortune au barreau. Les ouvrages qu'il donna alors au public, les premiers livres de ses *Recherches*, un dialogue intitulé le *Pourparler du Prince*, le mirent en réputation parmi les hommes savants de son ordre. Mais ce qui décida de sa fortune et de sa renommée fut, en 1564, l'événement du procès des jésuites, qui en avaient appelé au Parlement du refus que l'Université avait fait de les immatriculer en son corps. Il ne pouvait pas espérer qu'on eût recours à lui dans une affaire de cette importance; mais ses études littéraires l'ayant mis depuis plusieurs années en relation d'amitié avec deux savants hommes de l'Université, maître Beguin et maître Levasseur, ceux-ci avaient pris dans leurs conversations avec lui une telle opinion de ses talents qu'ils ne crurent pouvoir mieux faire que d'employer tout leur crédit pour obtenir que l'Université le chargeât de plaider sa cause. Il fit principalement valoir dans sa plaidoirie contre les jésuites deux arguments: l'un, que par les constitutions de leur ordre ils introduisaient dans la discipline,

dans la doctrine de l'église et dans le culte des nouveautés qui troublaient la religion et l'État ; l'autre, qu'étant une société formée de gens ramassés de différents pays, ils n'avaient point l'esprit de l'Université de France, ni les intérêts des nationaux. Le Parlement de Paris ne prit point de décision, et renvoya les parties sans avoir prononcé. L'importance de cette cause, la multitude des curieux qui étaient venus entendre la plaidoirie de Pasquier, son discours répandu partout, traduit dans les langues étrangères, le mirent au premier rang des avocats de Paris et le désignèrent à la faveur du roi, qui, en 1585, le nomma à la charge d'avocat général à la Chambre des comptes.

Dans les divisions civiles qui troublèrent les années suivantes, il s'attacha au parti royal, mais sans en avoir l'animosité. La douceur, la modération de son caractère le préserva de ressentir les haines qui agitaient alors les esprits. Lorsque le roi installa à Tours les cours souveraines de Paris, c'est-à-dire le petit nombre de magistrats qui l'avaient suivi dans son exil, Pasquier, qui était de ce petit nombre, ayant porté la parole dans cette triste occasion, se borna à déplorer les malheurs des temps qui forçaient le roi et la magistrature de s'exiler de Paris, sans traiter d'infidélité la prudence des autres magistrats qui avaient craint de les suivre : « Je ne voulais pas dire que nos compagnons de » Paris fussent en leur cœur moins bons sujets et serviteurs » du roi, que nous qui étions à Tours. » Et à la fin de la guerre civile, lorsque le roi, maître de Paris, y rétablit les cours souveraines sur leurs sièges et voulut que chacun entrât en sa charge sans interruption, comme s'il n'y avait eu ni troubles ni division, Pasquier fut des premiers à célébrer cette réconciliation de la magistrature : « Le roi » et le peuple se sont reconnus avec un contentement réciproque, sans se ressentir des choses passées ; aussi étoit-il » bien raisonnable que la justice y eût part, et qu'entrant » dedans Paris, nous fussions tous réconciliés les uns avec » les autres sans respit. Chacun de nous se doit diversement glorifier en toute humilité d'avoir fidèlement servi » son roi : celui qui étoit réfugié à Tours, de l'avoir fait résister pendant les troubles, au milieu de la justice, l'espace de cinq ans entiers ; l'autre, qui étoit demeuré dans Paris, d'avoir moyenné que désormais il règnera, » si Dieu plaît, avec toute magnificence et splendeur. Par » tant, quand nous commençons de nous reconnaître en » nos compagnies, et tant que notre absence de cinq ans » soit réputée du jour au lendemain, comme une présence, » sans y apporter ébahissement ou reproche. » L'esprit de douceur qui a dicté ces paroles est d'autant plus admirable que Pasquier avait souffert plus que personne du désordre de ces temps. Sa femme, après avoir été longtemps prisonnière à Paris, l'étant venue retrouver à Tours, y était morte presque en arrivant. Ses trois fils avaient combattu dans l'armée royale pendant toute la durée de la guerre, et l'un d'eux, le plus jeune, avait été tué au siège de Melun. On fera connaître un dernier trait de la beauté de son caractère en citant les paroles qu'il avait dites à ses fils lorsqu'il les envoya à l'armée : « Pour le service de Dieu » et du roi, votre vie et votre mort doivent vous être indifférentes ; mais il faut ménager votre vie, non pour fuir la mort, mais pour la réserver à une entreprise dont il puisse revenir fruit à votre patrie... Surtout je crains en votre charge la foule et oppression du peuple... Je vous prie et je vous recommande, en tant que j'ai commandement sur vous, de penser que si vous voulez que Dieu bénisse vos actions, il faut sur toutes choses épargner ce pauvre peuple, qui n'en peut mais de la querelle » et néanmoins en porte la principale charge. Quand je vous recommande le peuple, je vous recommande vous-mêmes. Les bénédictions qu'il vous donne sont autant de prières à Dieu. »

La querelle de l'Université et des jésuites, qui s'était ré-

veillée après la rentrée du roi à Paris, occupa les dernières années de la vie publique de Pasquier. Il fit de son plaidoyer une nouvelle édition qui fut bientôt aussi répandue que la première. L'Université ayant saisi l'occasion de l'attentat de Pierre Chatel pour faire prononcer sur son affaire avec les jésuites, gagna sa cause. Ce succès ne termina point la querelle. Deux ans après, le plaidoyer de Pasquier, inséré dans l'édition qu'il donna de la suite de ses recherches, excita entre lui et les jésuites une vive guerre de plume qui se continua longtemps et fut reprise après sa mort par ses fils.

A partir de l'année 1603, s'étant démis de sa charge d'avocat du roi en faveur de son fils aîné, il quitta les affaires pour n'y plus rentrer. Il passa le reste de ses jours tantôt à Paris, tantôt à sa maison de campagne en Brie, occupé à cultiver les lettres, à jouir des plaisirs de la société et de la conversation. Ces plaisirs tranquilles, les souvenirs de sa vie honnête et des grandes charges qu'il avait remplies, sa gaieté, la douceur de son caractère, lui procurèrent une vieillesse heureuse qui ne fut point troublée jusqu'à sa mort, qui arriva en 1615.

L'ouvrage le plus connu de Pasquier est son livre des *Recherches de la France*. On lit dans la Biographie universelle que, quoique cet ouvrage ait fait une grande réputation à son auteur, c'est cependant un livre sans plan ni méthode. Il est vrai que la composition n'en est pas assez serrée, qu'on y trouve une liberté de digressions qui appartient à la conversation, et qui nuit à l'exactitude de l'écrivain ; mais ce défaut n'empêche pas qu'il n'y ait un dessein et un plan suivi. Le premier livre contient la recherche des causes de la conquête de la Gaule par les Romains, et des origines des différents peuples qui se sont établis ensuite dans ce pays. Le titre du premier chapitre du second livre : *Lequel des deux de la fortune ou du conseil a plus ouvert à la manutention de ce royaume de France*, nous donne en quelques mots toute l'idée du reste de l'ouvrage. D'une part, il y a dans la suite de notre histoire un grand nombre d'événements tout-à-fait inattendus arrivés si heureusement qu'on est obligé de les rapporter à la fortune, c'est-à-dire à la Providence, comme Pasquier en fait la réflexion. « Quand je nomme icy la fortune, afin que je n'appreste à aucuns occasion de se scandaliser, j'entends les mystères de Dieu, qui ne se peuvent découvrir par notre prudence humaine. » D'autre part, si l'on regarde la conduite de nos rois, leur sage politique, leurs règlements, les institutions de police, enfin tous ces établissements par lesquels ils ont mis de l'ordre dans l'administration du royaume, on verra que toutes les maximes qui sont requises à maintenir en sa grandeur une monarchie de marque se trouvent observées en la nostre. De là deux parties dans les Recherches de la France : l'une est l'histoire de la suite de nos rois, où se fait surtout sentir l'influence de la fortune ; l'autre est l'histoire de nos institutions, où se fait voir l'esprit de raison et de bon conseil qui a présidé au maintien et à l'accroissement du royaume de France. Il n'est pas besoin de remarquer que ces idées sont très élevées ; on admirera seulement qu'un ouvrage qui contient de grandes vues soit mis sous le simple titre de Recherches de la France, tandis que de nos jours on ne manquerait pas de l'intituler : Histoire philosophique, ou Philosophie de l'histoire de France. C'était le caractère de nos anciens auteurs de dire simplement les plus grandes choses, sans doute parce qu'elles leur étaient toutes naturelles.

Outre l'intérêt de ces considérations générales, il y a dans l'ouvrage de Pasquier celui de la recherche curieuse avec laquelle il a retracé l'origine et l'histoire de tous les établissements civils et religieux et des grands corps de l'État, la formation de notre langage, et quelques caractères de nos mœurs. « Tout cela, dit la *Biographie uni-*

» *verselle*, est devenu vulgaire-à force d'avoir été copié
 » dans tous les livres qu'on a faits depuis et répété dans la
 » conversation. » C'est peut-être pour cette raison qu'il
 n'y a eu qu'un petit nombre d'éditions des *Recherches*, et
 qu'on ne les a pas réimprimées de nos jours. Les connais-
 sances qu'elles renferment sont si justes et si vraies,
 qu'elles se sont vite répandues et sont devenues le bien
 commun du public. Dès le vivant de l'auteur, ceux qui
 écrivirent sur le même sujet que lui s'emparèrent de ses
 découvertes. Il nous l'apprend lui-même dans sa préface,
 d'une manière qui fait honneur à son désintéressement
 d'écrivain.... « Ecrivant icy pour ma France et non pour
 » moy,... je suis résolu de ne rien dire qui importe, sans
 » en faire preuve, à la charge que si ceux qui viendront
 » après moi voguent en mesme eau et me font cet hon-
 » neur de reconnoître tenir quelque chose de moy, je la
 » leur donne de bien bon cœur, et veux qu'elle soit esti-
 » mée leur appartenir, comme si elle estoit de leur fonds.
 » Mais si, par une ingrate ambition, ils l'empruntent, voire
 » transcrivent mot après mot des clauses entières de moy,
 » sans en faire estat, ainsi qu'il est advenu à quelques uns,
 » encore leur pardonney-je, d'autant qu'ils ne m'en sçau-
 » roient tant oster, qu'il ne m'en reste assez pour mon con-
 » tentement particulier, moyennant que j'aie le moindre
 » sentiment que ce présent que je fais à la France lui re-
 » tourne à profit et contentement. »

SUR LE CHOIX DES LIVRES ET DES AMIS.

La meilleure règle à suivre dans le choix de ses lectures est celle qu'il convient de s'imposer de bonne heure dans le choix de ses liaisons. Il faut toujours tâcher de vivre avec des êtres qui nous soient supérieurs à quelques égards, qui ne soient pas du moins trop au-dessous de nous-mêmes, et puissent nous donner l'espérance de nous rendre meilleurs ou plus aimables, et, s'il est possible, l'un et l'autre. Il faut choisir d'abord des livres qui nous servent d'instituteurs, de guides et de maîtres; ce n'est qu'après avoir bien profité de ceux-là que nous pourrons nous attacher à d'autres comme à des amis, à des amis de tous les jours et de tous les instants, parce qu'il n'y a que ceux-là dont l'amitié nous rende vraiment heureux.

MEISTER.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES À L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS
 ÉLEVÉS À DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

SUITE DU REGNE DE LOUIS XIII.

(Voy. p. 233.)

NOUVELLE ENCEINTE DE PARIS; HABITATIONS PARTICULIÈRES.

La paix intérieure que les Parisiens devaient à Henri IV et la puissante autorité du cardinal de Richelieu ayant eu bientôt pour effet de ramener plus d'aisance et de sécurité, un très grand nombre de constructions furent entreprises en même temps dans la ville et dans les faubourgs; et comme les établissements religieux, tous accompagnés de vastes jardins, occupaient dans l'intérieur de Paris une très grande étendue interdite à l'industrie particulière, il fallut songer à reculer les anciennes limites et à renfermer la ville dans une nouvelle enceinte.

Entreprise d'abord, en 1626, par un nommé Boyer, secrétaire du roi, cette enceinte devait commencer, à l'est, au coin du boulevard de l'Arsenal, sur le bord de la Seine, et aboutir, à l'ouest, à l'angle de la porte dite de la Con-
 férence, qui correspond à l'extrémité du mur de la terrasse

des Tuileries, sur le bord de l'eau. Cette porte de la Con-
 férence existait en 1608. A peine en exécution, ce projet fut suspendu. En 1632, Barbier, intendant des finances, conçut un autre plan, d'après lequel la nouvelle enceinte devait partir de la porte Saint-Denis, suivre à peu près la direction de la rue Bourbon-Villeneuve et rejoindre la porte Saint-Honoré, commencée par Boyer, non loin de l'église de l'Assomption, à l'alignement de la rue Saint-Florentin. L'ancienne porte Saint-Honoré était située dans cette rue, à l'extrémité de celle de Richelieu. Barbier eut en outre à faire bâtir deux nouvelles portes, l'une rue Montmartre, entre la fontaine et la rue des Jeûneurs; elle prit le nom de porte Montmartre; et l'autre, la porte Richelieu, dans la rue de ce nom, près la rue Feydeau. Plusieurs rues furent percées sur le terrain compris dans ce nouveau périmètre. Les rues des Fossés-Montmartre, de Cléry, du Mail, Neuve-Saint-Eustache, Notre-Dame-des-Victoires, sont de ce nombre.

Le quartier qu'on désigne sous le nom de Marais se composait encore à cette époque de vastes terrains en culture; déjà Henri IV avait eu l'intention de faire construire sur ces terrains d'après un plan vaste et monumental. Huit larges rues, bordées de bâtiments uniformes et portant chacune le nom d'une province de France, devaient aboutir à une grande place centrale qui aurait reçu le nom de place de France. Ce projet ne fut pas réalisé tel qu'il avait été conçu; néanmoins de nombreuses constructions furent élevées sur cet emplacement.

Dans le même quartier, la place Royale, commencée sous Henri IV, fut terminée. L'île Saint-Louis, jusqu'alors à peu près inhabitée, fut régulièrement percée et presque entièrement couverte d'hôtels plus spécialement consacrés à la demeure des magistrats.

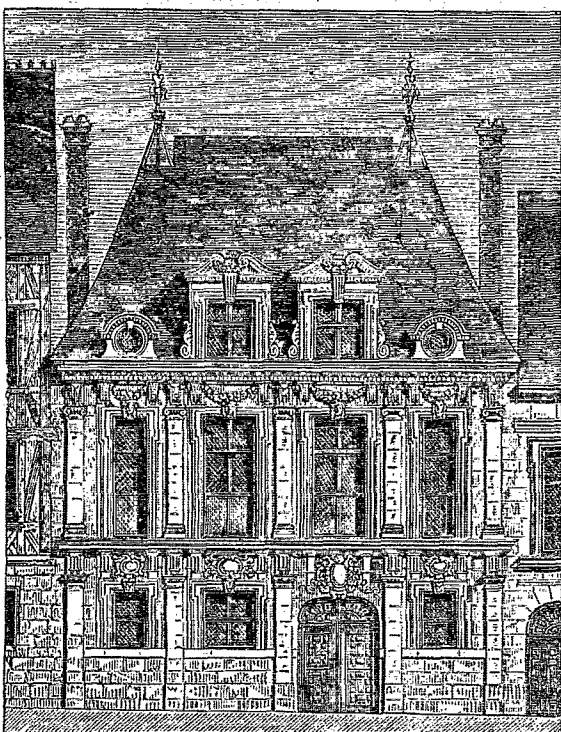
Dans le faubourg Saint-Germain, on commença également à tracer des rues et à construire sur les terrains de l'ancien Pré-aux-Clercs.

La ville changea complètement de physionomie. Jamais on n'avait tant construit en France que sous Louis XIII, non seulement à Paris, mais dans les provinces. La plupart des anciennes villes conservent des bâtiments de cette époque.

A Rouen, on voit encore plusieurs habitations du règne de Louis XIII; celle dont nous donnons le dessin (p. 324) est située dans la rue Saint-Patrice, n° 36. Sans être d'un style très correct, l'architecture de sa façade ne manque pas d'une certaine fermeté: c'était une habitation noble; elle n'avait pas de boutique; la porte d'entrée est de grande dimension. L'usage des carrosses, qui commençait alors à se répandre, fit adopter les portes cochères, qui auparavant étaient très rares. Ce fut réellement sous Louis XIII que les demeures des familles nobles, comme les châteaux, perdirent ce caractère formidable que la féodalité leur avait imprimé; de cette époque date ce qu'on peut appeler proprement les hôtels, tout-à-fait différents de ces demeures féodales qui ressemblaient à l'extérieur à de véritables prisons, telles que l'hôtel de Sens ou l'hôtel de Cluny à Paris (voy. 1841, p. 384). Sous Louis XIII, les escaliers à vis sont remplacés par les escaliers à l'italienne, c'est-à-dire à rampe droite; les meneaux de pierre commencent à disparaître des fenêtres, dans lesquelles on leur substitua des *croisées* de bois; à l'extérieur les habitations sont plus ouvertes, à l'intérieur les distributions sont plus commodées et mieux combinées, les cours plus spacieuses et plus régulières.

Dans le quartier du Marais, à Paris, on voit encore un assez grand nombre de ces hôtels plus ou moins importants, plus ou moins somptueux; on en trouve également quelques uns dans l'île Saint-Louis, et parmi ces derniers nous citerons l'hôtel Lambert, qui, grâce à une riche étrangère réfugiée sur la terre de France, a été sauvé de la

destruction dont il était menacé. Du reste, sauf la disposition de l'escalier, qui est d'un bel effet, l'hôtel Lambert n'offre rien de remarquable sous le rapport de l'architecture extérieure; le style en est lourd et disgracieux. Mais, à l'intérieur, les appartements, dont la vue s'étend assez loin sur le cours de la Seine, ont été décorés avec une grande recherche. Les peintures avaient été en partie exécutées par Lesueur; celles du salon situé à l'extrémité de l'aile, au premier étage, sont encore parfaitement conservées, et l'on peut en apprécier tout le mérite. La plupart des tableaux du même maître qui décoraient les appartements du rez-de-chaussée ont été enlevés. La grande galerie du premier étage, entièrement décorée par Lebrun, est un de ces ensembles dont la féconde ornementation rappelle certaines pièces de Versailles; les peintures de la voûte ne le cèdent en rien aux plus belles productions du peintre des batailles d'Alexandre, qui, sans doute, s'était trouvé stimulé par le voisinage redoutable de son rival. Nous croyons devoir recommander à l'attention des amateurs les peintures de la voûte d'une petite salle de bains située au deuxième étage de l'hôtel Lambert; cette décoration peut certainement rivaliser avec tout ce que l'Italie possède de plus gracieux.



(Règne de Louis XIII. — Ancienne maison à Rouen, rue Saint-Patrice.)

Ce fut très probablement la première fois que l'on introduisit ce luxe de décoration peinte dans une habitation privée; auparavant elles étaient exclusivement réservées aux châteaux des rois et des princes; il est vrai de dire qu'alors on était obligé de faire venir à grands frais des artistes d'Italie.

Il est encore un exemple de décoration de cette époque qui mérite d'être signalé comme très remarquable; il se trouve dans la mairie même du huitième arrondissement, sur la place Royale. Ce sont deux salles, dont l'une sert à la célébration des mariages et l'autre de cabinet au maire. Les peintures de la voûte de la salle des mariages, dont nous ne connaissons pas l'auteur, sont certainement aussi belles que celles de Lesueur à l'hôtel Lambert. Dans le cabinet

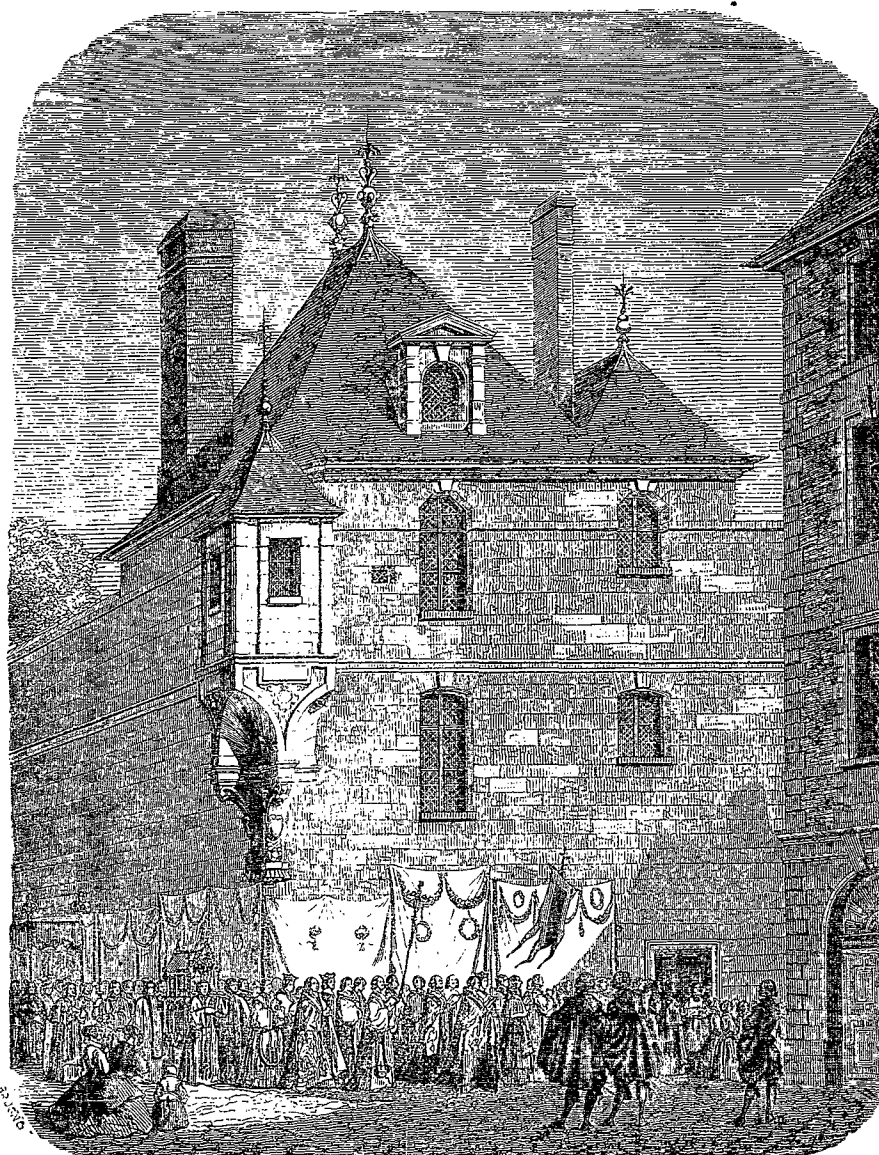
du maire, on voit encore le plafond, les portes et les lambris originaux. L'ensemble de cette pièce, dont l'harmonie est des plus séduisantes, est parfaitement conservé. Il est plus que probable que si l'on visitait l'intérieur de plusieurs hôtels de ce même quartier, on retrouverait encore dans certains appartements des décorations primitives qui, sans égarer peut-être celles que nous venons de citer, ne laisseraient pourtant pas que d'offrir un véritable intérêt, ne fût-ce précisément qu'à cause de leur rareté.

L'ancien hôtel du président du Parlement, aujourd'hui occupé par la préfecture de police, est aussi une construction du règne de Louis XIII qui mérite quelque attention; les trumeaux des façades sur la cour, les seules qui soient conservées, sont ornés de médaillons dans lesquels on avait peint des portraits de hauts dignitaires de l'époque. Un tel exemple de peintures ainsi faites sur le mur même et placées à l'extérieur est assez rare en France pour être particulièrement remarqué. Quel est le procédé de peinture qui a été adopté? nous l'ignorons; mais il est certain que la conservation de ces portraits, malgré toutes les influences destructives de notre climat et l'exposition la plus défavorable (nord-ouest) est vraiment extraordinaire. La peinture pourrait-elle donc dans certains cas être ainsi appliquée avec succès à l'extérieur de nos édifices? Sans prétendre envisager la question au point de vue de la convenance, nous n'hésitons pas à nous prononcer pour l'affirmative, et les exemples à l'appui de notre opinion ne nous manqueraient pas. Nous ne parlerons pas de l'Italie, dont le climat diffère entièrement du notre; mais nous citerons l'Allemagne, où l'on voit encore dans plusieurs villes d'anciennes maisons décorées de sujets peints qui sont dans un bon état de conservation. Il est vrai que le mode de construction en pierre adopté dans une grande partie de la France ne se prête guère aux décorations peintes; il est plus naturel de recourir à la sculpture pour orner les façades ainsi construites; mais dans les localités où l'on bâtit en bois, en briques ou en maçonnerie, rien ne s'oppose à l'introduction des couleurs à l'extérieur même des constructions. Les anciennes maisons de bois étaient peintes tantôt avec simplicité, tantôt avec recherche. Nous avons vu que dans certains pays on faisait usage de briques émaillées de différentes couleurs, et disposées symétriquement (voyez 1842, p. 266). L'ancien château de Madrid, au bois de Boulogne, avec ses belles faïences colorées, nous prouve que pour satisfaire à ce goût de la décoration polychrome, on avait cherché les moyens de la rendre durable; pourquoi donc l'art ne profiterait-il pas de toutes les ressources qui sont à sa disposition?

Au coin de la rue Jacob et de la rue Saint-Benoît il existe une construction qui, par sa disposition et son caractère, se distingue des maisons modernes qui l'entourent. Une tourelle carrée qui saille précisément sur l'angle contribue surtout à donner à ce coin de rue une physionomie peu commune dans Paris. Ce bâtiment tout en pierre, dont les croisées sont étroites et peu nombreuses, dépendait anciennement de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; il était situé à l'un des angles de l'enceinte de ce vaste couvent et dans le jardin de l'infirmerie; c'était peut-être une habitation réservée aux supérieurs de l'abbaye et où ils pouvaient respirer un air plus pur en cas de maladie. Les murailles élevées, attenantes à ce corps de bâtiment, formaient l'enceinte de cette abbaye; elles indiquent suffisamment combien les moines prenaient soin de défendre contre les regards indiscrets l'intérieur de leurs retraites. Cette tourelle saillante, construite ainsi en encorbellement, est encore une tradition des tourelles du moyen-âge; elles deviennent déjà rares dans les habitations du temps de Louis XIII; elles disparaissent entièrement sous Louis XIV. Ce petit bâtiment de la rue Saint-Benoît date de la même époque que le palais abbatial qui fait face à la rue de Fursten-

berg. Ce palais n'offre rien de remarquable : seulement on peut juger par son importance ce que devaient être encore à cette époque la puissance et la richesse des abbés

de Saint-Germain-des-Prés. Les maisons de la rue Cardinal et de la place de Furstenberg ont été élevées sur les dépendances de ce palais.



(Ancienne maison située à l'angle de la rue Jacob et de la rue Saint-Benoit, à Paris.)

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 286, 289, 309, 317.)

§ 5.

A mesure que nos deux voyageurs approchaient de la limite où l'autorité française s'était maintenue, le pays devenait encore plus ravagé, et les faibles secours qu'ils avaient trouvés jusqu'alors leur manquèrent complètement. La population en butte aux attaques des deux partis s'était lassée de relever des toits toujours incendiés, de semer des moissons toujours fauchées en herbe ; elle avait pris la fuite, et tout était inculte et désert. Cyrille et Remy étaient forcés de faire de longs détours, afin de passer par les bourgs où ils pouvaient trouver quelques ressources ; mais, outre qu'ils prolongeaient ainsi leur route, la rencontre des partis qui battaient le pays les exposait à mille dangers.

Qu'ils fussent Français, Bourguignons ou Anglais, on pouvait les regarder comme ennemis de quiconque se trou-

vait trop faible pour leur résister. Nos deux voyageurs furent plusieurs fois arrêtés et rançonnés autant que le permettait leur indigence ; mais en arrivant à Tonnerre, ce fut bien autre chose : soit feinte, soit erreur, on les prit pour des espions, et tous deux furent jetés en prison.

Le moine demanda en vain à parler au gouverneur ; plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il pût l'obtenir. On les avait placés dans une salle basse où se trouvaient enfermés des juifs, des *caignardiers* et des *robeurs d'enfants* (1), dont toute l'ambition était de se laisser oublier jusqu'à ce que le hasard leur fournît une occasion de délivrance. Celui qui couchait avec eux (selon l'usage alors établi dans les prisons, où chaque lit servait pour trois prisonniers) les engagea d'abord à attendre comme lui une heureuse chance ; mais voyant qu'ils ne pouvaient s'y résigner, il leur dit enfin :

— Par saint Ladre ! puisque vous avez si peu de patience,

(1) On appelait « caignardiers » certains vagabonds dangereux qui avaient leur campement habituel sous les ponts de Paris, et « robeurs d'enfants » des mendiants qui enlevaient de petits enfants dont ils faisaient trafic.

je puis vous donner le moyen d'être conduit sans plus de retard au gouverneur; mais il faudra pour cela souffrir quelques jours de la faim et coucher sur la dure.

— Qu'importe! pourvu que nous puissions nous justifier, répliqua Cyrille.

— Alors donc, continua le prisonnier, refusez dès aujourd'hui de payer le droit de geôle de huit deniers, vous serez rangé parmi ceux qui n'ont pour couche qu'une litière de paille, et comme vous ne serez plus d'aucun profit à notre gardien, il saura bien vous faire obtenir audience du seigneur qui gouverne.

Cyrille suivit ce conseil, et ce que le vagabond avait prévu arriva. Le moine et Remy, ne rapportant plus au geôlier que la peine de les garder, furent bientôt conduits au gouverneur pour être interrogés.

Ils trouvèrent ce dernier assis avec d'autres gens de guerre devant une table couverte de coupes et de hanaps. C'était un homme d'environ quarante ans, un peu replet, mais tanné par le soleil et la bise. Il avait le front bas, le regard hautain et ces lèvres minces qui indiquent l'avarice et l'insensibilité.

Au moment où les deux prisonniers parurent, il tendait à son écuyer une large coupe de vermeil.

— Versez, s'écriait-il, ce sont les Juifs qui paient la benoîte liqueur.

— A condition qu'on leur en rende le prix au centuple, fit observer un des convives.

— De fait, c'est une honte que tout l'or de la noblesse aille enrichir cette immonde engeance, continua un second; leurs escarcelles sont pleines de nos promesses et cédules.

— Sans compter qu'ils osent nous menacer de la justice! ajouta un troisième.

— A qui le dites-vous? reprit le gouverneur; n'ont-ils pas osé écrire au roi pour que j'aie à payer ce qui leur est dû?

— Et vous ne nous délivrez pas de ces loups ravisseurs, messire?

Le gros homme cligna des yeux.

— Patience, patience, dit-il, on trouvera un moyen de leur faire donner quittance de toute dette, et cela sans beaucoup attendre! Buvez toujours, vous dis-je, avec courage et sans autre inquiétude pour le présent.

Il avait de nouveau fait remplir son hanaps qu'il commençait à vider, lorsque le frère Cyrille et Remy s'approchèrent. Il s'arrêta à moitié de la libation.

— Eh bien! qu'est-ce que c'est? s'écria-t-il; d'où nous viennent ce frocard et ce jeune drôle?

Puis, comme s'il se fût tout-à-coup rappelé:

— Ah! je sais, reprit-il, encore des espions de Bedford? Qu'ils paient rançon, sang Dieu! qu'ils paient rançon, ou qu'on les pend.

— Très bien! dit le moine résolument; mais aucun de nous, messire, n'a mérité d'être rançonné ni pendu; loin d'être des messagers de Bedford, nous sommes de vrais Français.

— Ah! tu me donnes des démentis, toi, reprit le gouverneur en lançant au moine un regard de travers. Sang Dieu! tu crois peut-être que ta robe me fera peur?

— Je crois seulement qu'elle me fera respecter, reprit Cyrille avec fermeté, car c'est la livrée d'un serviteur de Dieu!

— Par le ciel! peu me chaut que ce soit de Dieu ou du diable! s'écria le seigneur. Qui es-tu? d'où viens-tu? que cherches-tu ici? voyons, réponds sans ambages, ou toi et ton jeune gars, je vous fais brancher à l'un des arbres de la grande place, aussi vrai que je me nomme messire de Flavi!

Remy et le père Cyrille firent un mouvement.

— De Flavi! s'écrièrent-ils ensemble.

Le gouverneur les regarda en face,

— Eh bien! dit-il.

— Le cousin de la dame de Varennes! ajouta le moine.

— Après? demanda Flavi plus attentif.

Le père Cyrille ouvrit la bouche pour ajouter un mot, mais il ne le prononça pas: seulement son regard alla comme involontairement du gouverneur à Remy.

Celui-ci avait déjà réprimé son trouble.

— Que signifie cette surprise en entendant mon nom? s'écria Flavi, et pourquoi me parler de la dame de Varennes? Sur mon salut! il y a ici quelques diableries. Approchez, révérend, et si vous tenez au moule de votre capuchon, répondez sans plus attendre.

En prononçant ces mots, le gouverneur de Tonnerre avait reposé brusquement sur la table son hanaps. Cyrille, qui allait répondre, tressaillit et s'arrêta tout-à-coup: il venait d'apercevoir le bœuf sculpté qui formait l'anse de la tasse de vermeil.

L'horoscope de Remy lui revint aussitôt à la mémoire; il se rappela les sinistres présages qui se rattachaient au signe du Taureau, et ne douta point que le danger annoncé ne fût arrivé.

Flavi, surpris et irrité de son silence subit, renouvela ses questions avec impatience; mais le moine était bien décidé à ne lui donner aucune explication. Il répondit seulement qu'il se rendait en Touraine, avec l'autorisation de son prieur, pour une affaire de succession; et les efforts de Flavi ne purent lui rien arracher de plus. Enfin, à bout de patience, il ordonna de faire reconduire les voyageurs en prison, afin qu'ils fussent pendus le lendemain, comme convaincus d'espionnage.

Le père Cyrille prit d'abord ce dernier ordre pour une menace; mais son inquiétude devint plus sérieuse lorsqu'à son retour le geôlier les renferma dans des cachots séparés. Il voulut de nouveau parler au gouverneur; on lui répondit qu'il venait de quitter Tonnerre à la tête d'une compagnie armée, avec laquelle il devait battre la campagne pendant plusieurs jours. Le geôlier ajouta seulement, par forme de parenthèse, que maître Richard, archer du sire de Flavi, avait reçu ordre de ne point oublier les prisonniers, et qu'il se présenterait avec un confesseur vers le point du jour.

Désormais le doute était impossible: le père Cyrille avait cru faire acte de prudence en taisant la vérité, et ce silence l'avait perdu ainsi que Remy.

Cette pensée lui causa une sorte de vertige. Pour lui-même, il eût pu, sans trop d'émotion, accepter ce coup inattendu: au milieu des désastres qui affligeaient la France depuis tant d'années, trop de sang avait coulé pour que l'idée d'une fin violente ne fût devenue familière à tous; à force de voir tomber ses voisins, on s'était accoutumé à attendre la mort pour son propre compte; mais comment l'accepter pour celui d'un enfant qu'on avait protégé, auquel on supposait une longue et heureuse destinée? Frère Cyrille ne pouvait s'habituer à la pensée que tant d'espérances allaient être moissonnées dans leur fleur; il s'indignait et se désolait tour à tour. Il priait Dieu avec ferveur ou repassait le thème calculé pour Remy: le Taureau se montrait toujours hostile; mais, toujours aussi, Mars et la Vierge promettaient leur influence favorable. Frère Cyrille flottait malgré lui entre l'espérance et la crainte, et cependant la crainte augmentait d'instant en instant!

Une partie de la nuit était déjà écoulée; l'heure désignée pour le supplice approchait, toute chance de salut paraissait perdue! Tout-à-coup une lueur rougeâtre brilla au dehors; elle devient plus vive; elle grandit; une immense clameur s'élève: c'est le feu! Ses reflets étincelants éclairèrent les murailles; on entend le mugissement des flammes, le craquement des charpentes! Le geôlier accourt ouvrir les portes des cachots en criant que le feu est au quartier des Juifs, placé derrière la prison. Le moine se précipite

dans les corridors étroits, il appelle Remy ; une voix qui prononce son nom lui a répondu : tous deux se cherchaient, et tous deux se rencontrent à l'entrée du préau réservé. La porte est ouverte ; ils s'y précipitent, traversent une seconde cour, s'élançant dans la rue, et courent devant eux en se tenant par la main.

Mais leur course les rapproche de l'incendie ; ils sont heurtés d'abord par les malheureux qui fuient chargés de ce qu'ils ont pu dérober aux flammes, puis par les soldats du sire de Flavi, qui les poursuivent et les dépouillent. Le père Cyrille se rappelle alors la menace du gouverneur, et comprend la cause du désastre ; mais une pluie de cendre et de charbons embrasés l'oblige à rebrousser chemin ; il trouve une ruelle solitaire, s'y précipite avec Remy, et tous deux gagnent la campagne.

Ils ne s'arrêtèrent qu'à la lisière d'un fourré épais, qui leur assurait une retraite. Là, le moine haletant cria : — Assez ! regarda derrière lui pour s'assurer qu'ils n'étaient point poursuivis, puis se tourna vers Remy.

— Ah ! Dieu vient de faire pour nous un miracle, dit-il.

— Mon père ! s'écria celui-ci, ému de joie.

— Qu'il soit béni de l'avoir sauvé ! reprit le moine en se signant avec une expression d'ardente reconnaissance ; nous devons ce bonheur aux soldats qui ont mis le feu à la rue pour que l'incendie donnât quittance à leurs officiers. Du reste, le thème l'avait annoncé : Mars nous protège !... Seulement n'oublions pas que nous avons toujours contre nous le Taureau !

Ils se remirent en marche à travers le fourré, suivirent le Serein jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un gué, puis se dirigèrent vers la Cure. Ils marchèrent pendant le reste de la nuit et pendant une partie du jour suivant ; enfin, près de Vermanton, la fatigue les força de s'arrêter.

Ils frappèrent à la porte d'une maison d'assez bonne apparence, bâtie dans le bois, et qu'ils prirent pour une maison de forestier. Mais la femme qui vint leur ouvrir portait le costume bourgeois ; elle regarda d'abord par un guichet grillé, demanda ce qu'on lui voulait, et finit par ouvrir avec quelque hésitation.

En entrant, le père Cyrille et son compagnon remarquèrent un établi couvert d'outils et de fragments d'os. Mais leur hôtesse se hâta de les faire passer dans une seconde pièce, où elle leur offrit des sièges autour d'une table sur laquelle elle plaça de quoi satisfaire leur faim.

Les deux voyageurs, qui tombaient d'inanition, mangèrent et burent d'abord sans parler. Lorsqu'ils furent enfin rassasiés, le père Cyrille adressa la parole à la femme, qui s'était assise près du foyer, et les regardait dîner sans rien dire.

— Vous excuserez notre silence, ma fille, dit-il avec la douce familiarité que lui permettaient sa profession et son âge ; mais la meilleure conversation pour celui qui donne l'hospitalité est le bruit du couteau et de la cuiller de ses hôtes. Dieu vous rendra ce que vous faites aujourd'hui pour de pauvres voyageurs.

La maîtresse du logis se signa en soupirant.

— Puisse-t-il vous entendre, mon révérend ! murmura-t-elle ; car nous vivons dans des temps où il fait expier durement à tous les fautes de quelques uns.

— Hélas ! vous avez raison, répliqua doucement le père Cyrille ; pour l'heure, nous voyons le royaume livré à deux peuples et à deux princes qui n'ont d'autre occupation que de se nuire ; aussi nul ne peut-il dire quand finiront nos maux, si la Trinité elle-même n'en prend souci.

— Peut-être le moment de la miséricorde est-il venu, fit observer la femme ; car une nouvelle Judith vient d'arriver pour le salut du roi Charles.

— Une nouvelle Judith ! répéta le moine étonné.

— Ne le savez-vous pas ? reprit son interlocutrice ; une fille qui se disait envoyée de Dieu est arrivée à Chinon dans

le mois de février. Après l'avoir fait examiner par des évêques et par l'université de Poitiers, Charles l'a mise à la tête d'un secours qui se rendait à Orléans, et elle a fait lever le siège aux Anglais.

— Est-ce possible ! interrompit Remy.

— Si possible, qu'elle est elle-même à Loches, où se trouve maintenant le roi.

— Au nom du Christ ! partons pour Loches, mon père ! s'écria le jeune garçon en se levant ; c'est là qu'il faut arriver.

Leur hôtesse objecta les dangers de la route couverte de partis anglais, qui, depuis la défaite d'Orléans, ne faisaient quartier à personne. Mais le père Cyrille lui répondit que Dieu, qui les avait protégés depuis trois mois, ne les abandonnerait pas. Elle voulut alors garnir de provisions la besace que portait le jeune garçon, et passa dans la pièce voisine pour remplir sa bouteille de cuir. Mais comme elle se dirigeait vers le cellier, plusieurs coups furent frappés à la porte d'entrée, et on l'appela par son nom.

— Dieu nous sauve, c'est Nicole ! s'écria-t-elle.

— Oui, femme, reprit la voix ; ouvre vite par le ciel ! je meurs de soif et de faim.

Elle courut ouvrir, et un homme au teint bruni, mais à l'air jovial, parut sur le seuil. Il était vêtu de la robe de pèlerin, et portait, suspendue au cou, une de ces petites boîtes grillées dans lesquelles on renfermait les reliques à vendre.

— Jésus Dieu ! est-ce bien vous ? reprit la femme stupéfaite.

— Tu ne m'attendais pas si tôt, dit le nouveau-venu ; mais depuis que Jeanne la Pucelle met partout les Anglais en fuite, ceux-ci sont devenus dévots ; dès qu'ils m'apercevaient avec ma robe de pèlerin, ils accouraient pour acheter des reliques qui pussent les préserver de malencontre : aussi ai-je tout vendu en quelques jours, et je viens renouveler ma trousse à miracles...

— Plus bas ! malheureux ! interrompit la femme effrayée ; il y a là un jeune garçon et un moine.

— Ah ! *goddem* !

— Au nom de Dieu ! ôtez vite cette robe...

— C'est inutile, dit le père Cyrille, qui avait tout entendu de la pièce voisine, et qui se montra, l'air sévère et courroucé.

La femme recula en poussant un cri. Quant au pèlerin, après le premier mouvement de surprise, il parut prendre son parti.

— Par le ciel ! mon révérend, vous confessez les gens sans qu'ils s'en doutent, dit-il avec une gaieté effrontée.

— Tais-toi, sacrilège ! s'écria le moine dont l'indignation avait étouffé l'indulgence habituelle ; faux pèlerin, fabricant impie de reliques menteuses, peux-tu oublier les peines éternelles qui doivent punir ton imposture dans l'autre monde ?

— J'aime mieux me rappeler les profits qui récompensent ma peine dans celui-ci, répliqua Nicole avec effronterie. Par tous les diables, mon révérend, vous êtes mal venu à me reprocher de vivre de tromperies quand l'honnêteté vous fait mourir de faim. J'ai été clerc de bazoche, puis chantre de paroisse, et j'étais vêtu d'un mauvais habit de retondaille, nourri de fromage de chèvres et de pain d'orge à la paille ; j'ai voulu ouvrir à Auxerre boutique d'épicerie, les soudards ont pillé les marchandises qu'on m'envoyait, et il a fallu attacher une bannière sur mon pignon (1). Ne pouvant subsister de mon travail, je me suis donc décidé à subsister de mes ruses ; la faute n'en est point à moi, mais à ceux qui m'y ont forcé.

— Hélas ! c'est la vérité, ajouta la femme chez qui l'industrie du faux pèlerin éveillait évidemment des scrupules,

(1) C'était une indication de banqueroute.

mais qui eût voulu l'excuser aux yeux du moine ; Nicolle n'a point choisi son métier, et si on peut lui reprocher l'argent qu'il gagne, du moins sait-il en garder une part pour des œuvres pieuses.

— Et la preuve, ajouta le pèlerin en plongeant la main dans son escarcelle, d'où il retira quelques pièces de monnaie, c'est que je prierai le révérend de ne point m'oublier dans ses prières.

Le moine repoussa l'argent.

— *Vade retro !* s'écria-t-il, ce sont les écus du diable ! je ne veux rien du trahisseur de Dieu. *Vade retro !*

— Vous avez été moins scrupuleux pour la victuaille ! fit observer Nicolle piqué et en jetant un regard sur la besace que portait Remy.

Le père Cyrille la saisit vivement.

— Ah ! très bien, s'écria-t-il ; je l'avais oublié ; vous avez raison de me le rappeler. Quand je devrais mourir de mal-faim, il ne sera point dit que j'aurai partagé le pain de l'iniquité. Reprenez votre aumône, et qu'elle reste à la charge de votre âme.

Il avait vidé le bissac, qu'il tordit à l'un de ses bras,

puis, reprenant le bâton de houx posé près de la porte, il sortit avec Remy sans plus attendre.

La suite à une prochaine livraison.

ÉLEVER À LA ROYAUTÉ.

L'expression *élever à la royauté* n'est plus qu'une figure dans la bouche ou sous la plume de ceux qui l'emploient aujourd'hui. Mais un temps a été où cette phrase devenue banale se prenait au sens propre et peignait un usage national qui nous reporte au temps des invasions des Francs, à l'époque germanique de notre histoire. On sait que l'élévation sur le bouclier était, en effet, chez les Francs une des formalités essentielles de l'élection royale, et de nombreux témoignages nous attestent que cet usage était commun en même temps à d'autres peuples germaniques. Le nouveau titulaire était placé sur un bouclier renversé et soutenu sur les épaules de quelques hommes vigoureux, leudes ou ahrimans ; il faisait trois fois le tour de l'assemblée au milieu des cris de joie et des applaudissements. Ces scènes, dont rien ne peut donner une idée dans nos mœurs



actuelles, se passèrent hors des villes, en plein champ, sous les murs de quelque église où était rassemblée en armes une partie du peuple conquérant. On regardait comme un mauvais augure si le nouveau roi venait à broncher sur ce plancher étroit pendant cette promenade bruyante. Le malheureux Gondovai, descendant de Clotaire, que les leudes du Midi essayèrent sans succès d'opposer à Gontran et à Childebart, après avoir fait bonne contenance pendant les deux premiers tours, trébucha au troisième, et n'évita une chute qu'en se soutenant sur les épaules de ceux qui le portaient ; ce qui fut remarqué et mal interprété par toute l'assistance.

Cet usage, barbare que l'on suit dans la Gaule Franke jusqu'au règne de Péppin, s'efface à partir de cette époque, sous l'action des mœurs nouvelles, ou sous celle du clergé,

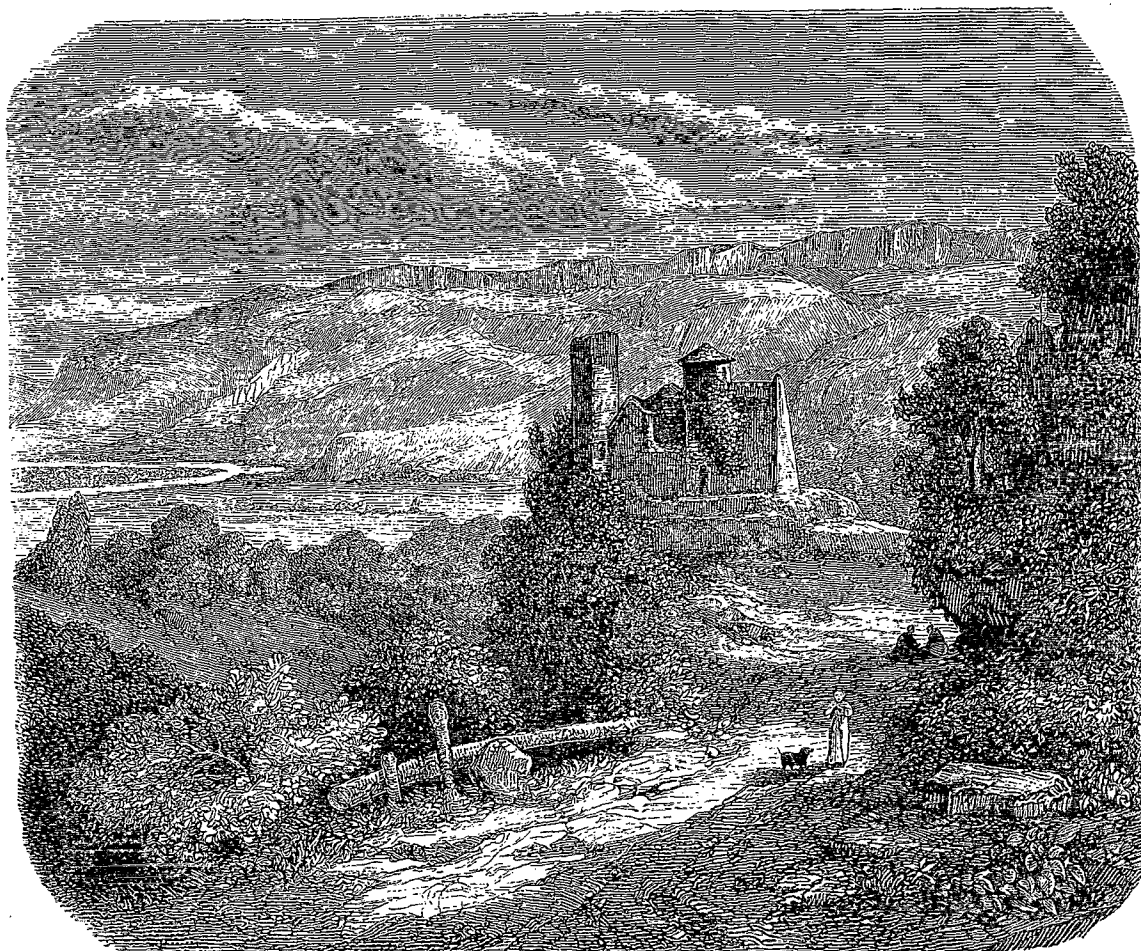
qui substitua en faveur des Carlovingiens la cérémonie judiciaire du sacre au vieux mode barbare de l'élévation. Mais il s'en conserva quelque chose dans le peuple des campagnes, resté plus fidèle, au-delà du Rhin surtout, aux vieux usages nationaux. Dans la Franconie, au seizième siècle, les paysans élevaient trois fois en l'air avec de grands cris celui que le hasard faisait roi du *pfennig*, petite pièce de monnaie que l'on cachait à la place de la fève dans le bon gâteau « que cuisait au jour des Rois le père de famille. » (Seb. Frank. Weltbuch, 1534, p. 55.)

— PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

CHATEAU DE ROCHECHINARD

(Drôme).



(Vue du château de Rochechinard.— Dessin de M. Thuillier.)

Rochechinard est situé à l'angle de deux vallées, dont l'une débouche sur Saint-Nazaire, l'autre en face de Saint-Jean-en-Royans. Jamais lieu ne fut mieux choisi pour établir une demeure féodale. On est là à trois quarts d'heure de chemin de l'Isère, entre des coteaux assez élevés pour rendre l'accès du château difficile, mais couverts néanmoins d'une riche végétation, de sorte que l'aspect riant de ces premières montées forme le plus heureux contraste avec les flancs nus des montagnes royannaises qui s'élèvent brusquement à l'est, et ferment l'horizon de ce côté.

Dès le quatorzième siècle Rochechinard appartenait à la famille des Allemand. Nous aurons à parler plus d'une fois des Allemand et de leur formidable clientèle qu'on appelait leur *queue*, d'après un vieux dicton que voici :

Arces, Varces, Granges et Comiers,
Tel les regard' qui n' les ose fêrier (frapper);
Mais gar' la queue d's Allemands et des Bérangers.

Dans ces trois vers figurent les anciennes gloires de l'évêché de Grenoble. Les Béranger, nommés à la fin, étaient seigneurs de Sassenage, d'où nous viennent aujourd'hui des fromages si renommés. Quant aux Allemand, ils avaient pour chef-lieu et pour berceau la montagne d'Uriage. C'est de ce lieu que leur race était partie pour s'étendre de château en château sur les deux rives de l'Isère, et, en remontant le Drac, jusqu'aux régions où commencent aujourd'hui le département des Hautes-Alpes. Ils purent se multiplier sans se perdre de vue, grâce à une coutume singulière qu'ils gardaient entre eux de toute

ancienneté. Tandis que dans les autres maisons nobiliaires la discorde, ou tout au moins l'indifférence, séparait les cadets des aînés, une association jurée de père en fils, ne cessa jamais d'entretenir chez les Allemand la bonne harmonie et l'affection mutuelle. Réunis à des époques déterminées dans la grande salle du château d'Uriage, ils apprenaient à se connaître, ils se comptaient avec orgueil, et, en voyant étalées autour d'eux les bannières de leurs ancêtres, ils confondaient leurs cœurs dans le sentiment de la gloire commune. Là les intérêts de la famille étaient l'objet des délibérations. Les assistants, clercs et chevaliers, se tenaient debout, formant plusieurs cercles concentriques autour du chef de la famille, et d'autant plus rapprochés de lui qu'ils lui tenaient de plus près par le sang. Si, dans ces assemblées patriarcales, l'âge était le titre le plus sûr à l'autorité, il faut dire aussi que la prudence des anciens ne transigeait pas là où l'honneur du nom eût été compromis. Les plus vieux, au contraire, étaient les plus ardents lorsqu'il s'agissait de lancer la jeunesse sur un provocateur audacieux. C'est ainsi qu'en 1335, seize chefs de maison n'hésitèrent pas à décréter la guerre, sur la plainte portée par les Allemand de Valbonnais contre le seigneur de Monteynard, qui s'était vanté de ruiner leur crédit en cour. Le règne du dauphin Humbert II fut troublé pendant cinq ans par cette prise d'armes, sur le récit de laquelle s'étendent au long les historiens du Dauphiné.

Pour en revenir à nos Allemand de Rochechinard, c'était une branche cadette qui parvint à jouir au quinzième

siècle d'une certaine illustration. Elle fournit dans l'espace de vingt ans deux évêques à l'église de Cahors, et un prieur dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ce dernier, qui s'appelaient Charles Allemand, fut de ceux qui se distinguèrent le plus à la défense de Rhodes, assiégée par les Turcs en 1480. La valeur et la sagesse qu'il avait montrées dans toutes les rencontres lui acquirent tant de considération au chapitre de son ordre, que lorsque les chevaliers eurent à délibérer sur ce qu'ils feraient du prince Djim (ou Zizim, comme on disait alors), réfugié dans l'île dix-huit mois après la levée du siège, on décida d'un vote unanime que Charles Allemand le conduirait en France. A la vérité, cette commission n'était pas trop belle, si, comme quelques uns le prétendent, le grand maître des Hospitaliers s'était concerté sous main avec le sultan Bajazet pour le débarrasser de son frère, et s'il est vrai qu'on abusa de la confiance du transfuge jusqu'à lui faire accroire qu'on l'allait mettre sur la route de la Hongrie. Quoi qu'il en soit, le prince Djim se laissa embarquer pour Nice, d'où Charles Allemand l'amena à Rochechinard, dans le manoir de ses pères.

Le fils de Mahomet II, réduit à goûter dans un petit château du Dauphiné, les loisirs d'une hospitalité douteuse, n'est-ce pas là une étrange aventure ? Il y eut cependant quelque chose d'encore plus romanesque ; ce fut la passion que le prince ottoman conçut pour la fille du seigneur de Sassenage, qui habitait le château voisin de la Bastie. Peu s'en fallut que, dans sa passion, il n'abjurât l'islamisme pour épouser cette demoiselle, que les historiens font la plus belle du monde ; mais, avant que les choses n'allassent si loin, Charles Allemand reçut du grand-maître l'ordre de transférer son captif à Bourgageuf en Limousin. Un grave jurisconsulte du dix-septième siècle, Guy Allard, président au parlement de Grenoble, s'est amusé à faire sur le séjour de Zizim à Rochechinard un livre d'imagination qui n'a guère d'autre mérite que d'être un des premiers essais tentés dans le genre du roman historique. Ce livre qui est très rare, a pour titre : *Zizimi, prince ottoman, amoureux de Philippine, fille de Sassenage, histoire dauphinoise* (Grenoble, 1673).

A ces souvenirs que fait naître le château de Rochechinard, il faut joindre encore celui de Barrachin Allemand, neveu du chevalier de Rhodes, et seigneur du lieu dans le temps même que Zizim y fit résidence. Il était l'aîné de dix enfants que la mort prématurée de leur père laissa pour la plupart orphelins en bas âge. Le défunt n'ayant pas fait de testament, l'héritage revenait intégralement à son premier né. Cependant Barrachin, par respect pour sa mère, renonça de lui-même à son droit, et la pria de répartir comme bon lui semblerait le bien de son père sur la tête de ses enfants. La dame de Rochechinard, touchée d'un si noble désintéressement, répondit qu'elle ne ferait jamais rien contre un privilège acquis par la naissance, et dont celui à qui il était échu se montrait si digne ; qu'elle lui recommandait seulement de faire pour ses frères ce que sa tendresse lui inspirerait. Alors Barrachin fit le serment de ne se marier que lorsqu'il aurait fait le sort de tous les siens ; et il tint parole. Il établit avantagusement sa sœur unique, ainsi que deux de ses frères ; et grâce aux protections qu'il avait par les gentilshommes dauphinois du conseil de Charles VIII, il pourvut les autres de bons bénéfices ecclésiastiques. Barrachin Allemand était à peine délivré des soins de sa tutelle, que le service du roi l'appela aux armées d'Italie. Enfermé dans Navarre avec le duc d'Orléans, en 1496, il fut blessé dans une sortie d'un coup de lance dont il mourut.

Rochechinard cessa d'appartenir aux Allemand sous le règne de François I^{er}. Depuis ce temps le château a passé par les mains de vingt propriétaires différents, se modifiant au goût de chacun, et perdant à mesure de son im-

portance. Il ne comptait plus au moment de la révolution française que pour vingt-trois seizièmes de feu noble ; la bourgade y attenante avait déchu en proportion. La division de la propriété a ramené la prospérité dans cette dernière ; elle forme aujourd'hui une commune du canton de Saint-Jean-en-Royans. Quant au manoir, il n'offre rien de curieux : il n'y a que les artistes qui aillent le visiter.

SAINT-MARTIN, LE PHILOSOPHE INCONNU.

Louis-Claude de Saint-Martin est né le 18 janvier 1743 à Amboise. On a peu de détails sur sa famille. Il a écrit : « J'ai une belle-mère à qui je dois peut-être tout mon bonheur, puisque c'est elle qui m'a donné les premiers éléments de cette éducation douce, attentive et pieuse, » qui m'a fait aimer de Dieu et des hommes. » Il fut envoyé, vers l'âge de dix ans, au collège de Pont-le-Voy. De toutes ses lectures pendant son cours d'humanités, une seule eut sur lui une sérieuse influence : *l'Art de se connaître soi-même*, par d'Abbadie. Ses études terminées, après avoir passé quelques années dans sa famille, il se fit d'abord recevoir, suivant le vœu de son père, avocat du roi au siège présidial de Tours. Mais ces fonctions l'attristèrent ; elles exigeaient d'ailleurs une application et une activité soutenues qui lui laissaient à son gré trop peu de temps pour l'étude de la philosophie : il les abandonna. Toutefois, son père désirant le voir engagé dans une profession positive, il choisit la carrière militaire. A l'âge de vingt-deux ans, il entra, comme lieutenant, au régiment de Foix, qui était en garnison à Bordeaux. Plusieurs officiers de ce régiment étaient affiliés à une association théosophique, dirigée par Martinez Pasqualis. Saint-Martin ne tarda pas à se faire initier aux formules et aux pratiques de cette secte, qui avait son origine en Allemagne. Dès ce moment sa vocation fut décidée ; et tout en s'appliquant avec ardeur à l'étude des mathématiques et à celle des langues anciennes et modernes, il fixa pour but principal de ses travaux la recherche de la vérité dans la voie mystique où il était engagé. Il considéra l'enseignement de ce qu'il croyait être la seule science véritablement utile, comme la seule affaire importante de sa vie. « Excepté mon premier éducateur Martinez Pasqualis, a-t-il dit plus tard, et mon second éducateur Jacob Boehm, mort il y a cent cinquante ans, je n'ai vu sur la terre que des gens qui voulaient être maîtres, et qui n'étaient pas même en état d'être disciples. » Il dit ailleurs : « Il y a plusieurs probabilités que ma destinée a été de me faire des rentes en âmes ; si Dieu permet que cette destinée-là s'accomplisse, je ne me plaindrai pas de ma fortune : cette richesse-là en vaut bien d'autres. » Après la mort de Pasqualis, l'école fut transportée à Lyon. Saint-Martin, qui demeura quelques années dans cette ville, y professa ses principes à la loge de la Bienfaisance. Il y composa son premier ouvrage. « C'est à Lyon, dit-il, que j'ai écrit le livre des Erreurs et de la Vérité. Je l'ai écrit par désespoir et par colère contre les philosophes (sous ce nom, Saint-Martin comprend les philosophes qui nient la divinité, et qui appartiennent particulièrement à l'école sensualiste). Je fus indigné de lire dans Boulanger que les religions n'avaient pris naissance que dans la frayeur occasionnée par les catastrophes de la nature. Je composai cet ouvrage vers l'an 1774, en quatre mois de temps et auprès du feu de la cuisine, n'ayant pas de chambre où je pusse me chauffer. » En 1778, l'école de Pasqualis vint se perdre à Paris dans la franc-maçonnerie ; et Saint-Martin cessa d'être au nombre de ses disciples.

En 1784, il écrivit un Mémoire sur cette question proposée par l'académie de Berlin : « Quelle est la meilleure manière de rappeler à la raison les nations, tant sauvages que policées, qui sont livrées aux erreurs ou aux superstitions de tout genre ? » Saint-Martin s'était efforcé de démon-

trer que la question était insoluble avec les seuls moyens humains. C'était, au fond, la cause du sentiment religieux qu'il défendait. Le moment n'était point favorable. Il avait lui-même parfaitement compris que son Mémoire ne pouvait pas être couronné, et il le disait dans sa péroraison ; mais il croyait remplir un devoir. La question fut remise au concours l'année suivante. Un pasteur de l'Eglise française de Berlin, M. Avillon, remporta le prix : par un singulier contraste, ce ministre de l'Evangile avait cherché à résoudre le problème en s'appuyant sur Platon.

Saint-Martin voyagea ensuite en Italie, en Allemagne et en Angleterre, moins pour voir de nouveaux paysages ou des œuvres d'art que pour étudier la vie des hommes. « Je n'ai jamais goûté bien longtemps, dit-il, les beautés que la terre offre à nos yeux, le spectacle des champs, les paysages. Mon esprit s'élevait bientôt au modèle dont ces objets nous peignent les richesses et les perfections. » Il abandonnait l'image pour jouir du doux sentiment de son auteur. Qui oserait prétendre que le charme que goûtent tous les admirateurs de la nature ne naît point, bien qu'à leur insu, de cette même source ?

A Paris, il était admis dans la société du duc d'Orléans, de la duchesse de Bourbon, du marquis de Lusignan, du chevalier de Boufflers, et d'autres personnes élevées par leur rang ou par leur esprit. Il fut compris sur la liste des candidats pour le choix d'un gouverneur du Dauphin.

Pendant la révolution, il fut quelque temps exilé de Paris en qualité de noble, par le décret du 27 germinal an II ; mais il ne sortit point de France. Soupçonné d'avoir fait partie d'une association religieuse, désignée sous le nom de la Mère de Dieu, il fut cité devant le tribunal révolutionnaire : le 9 thermidor le sauva de ce danger. A la fin de 1794, il fut désigné par le district d'Amboise comme un des élèves aux écoles normales destinées à former des instituteurs pour propager l'instruction. Il accepta cette mission qui lui permit de professer publiquement ses opinions philosophiques. En 1795, il fit partie des premières assemblées électorales.

Lorsque la politique intérieure fut tout-à-fait au calme, il s'occupa avec zèle de propager ses principes et de s'affermir lui-même dans ses convictions par des études constantes. Il fréquentait quelques uns de ses anciens amis, les hommes de lettres, les philosophes, et il suivit les cours publics. Il était bienfaisant sans ostentation. Un de ses amis qui a été son biographe, J.-B.-M. Gence, en rapporte des exemples touchants : « Saint-Martin avait beaucoup aimé les spectacles. Souvent, pendant les quinze dernières années de sa vie, il s'était mis en route pour jouir de l'émotion que lui promettait la vue d'une action vertueuse mise en scène par Corneille ou Racine. Mais en chemin, la pensée lui venait que ce n'était que l'ombre de la vertu, dont il allait acheter la jouissance, et qu'avec le même argent il pouvait en réaliser l'image. Jamais il n'avait pu, disait-il, résister à cette idée : il montait chez un malheureux, y laissait la valeur de son billet de parterre, et rentrait chez lui satisfait. »

Saint-Martin a écrit un grand nombre d'ouvrages sans les signer, ou en se désignant seulement sous le nom de *Philosophe inconnu*. Les principaux sont : 1° des Erreurs et de la Vérité ; 2° le Tableau naturel ; 3° l'Homme de désir ; 4° le Nouvel homme ; 5° l'Ecce homo ; 6° le Crocodile ; 7° l'Esprit des choses ; 8° le Ministère de l'homme esprit.

Il a traduit de Boehme, ce pauvre cordonnier allemand qui est au premier rang des mystiques, quatre ouvrages : l'Aurore naissante, les Trois principes, les Quarante questions sur l'âme, la Triple vie.

« C'est à Paris, dit-il, partie chez madame de Lusignan, au Luxembourg, partie chez madame de Lacroix, que j'ai écrit le Tableau naturel, à l'instigation de quelques amis ; c'est à Londres et à Strasbourg que j'ai écrit l'Homme de

désir, à l'instigation de Thieman ; c'est à Paris que j'ai écrit l'Ecce homo, d'après une notion vive que j'avais eue à Strasbourg ; c'est à Strasbourg que j'ai écrit le Nouvel homme, à l'instigation du cher Silverichm, ancien aumônier du roi de Suède et neveu de Swedenborg. »

Saint-Martin avait laissé des manuscrits dont une partie a été publiée sous le titre d'*Œuvres posthumes*. C'est peut-être ce dernier ouvrage que doivent lire avant tout les personnes qui désireraient connaître et apprécier les tendances philosophiques, sinon la doctrine de Saint-Martin. On y trouve plusieurs choix de sentences, et divers essais, entre autres : des Trois époques du traitement de l'âme ; — Quel est le premier ouvrage de l'homme ? — le Mémoire sur la question proposée par l'Académie de Berlin ; — un Traité des bénédictions ; — les Rapports spirituels et temporels de l'arc-en-ciel ; — des Fragments sur l'admiration ; — des Fragments littéraires ; — enfin quelques poésies plus remarquables par la pensée que par le rythme, entre autres, le Cimetière d'Amboise.

Il parut pressentir sa fin avec plus de joie que de crainte.

« Le 18 janvier 1803, qui complète ma soixantaine, m'a ouvert un nouveau monde. Mes expériences spirituelles ne vont qu'en s'accroissant. J'avance, grâce à Dieu, vers les grandes jouissances qui me sont annoncées depuis longtemps, et qui doivent mettre le comble aux joies dont mon existence a été comme constamment accompagnée dans ce monde.

Il écrivit, peu de temps avant de mourir, quelques belles pages sur la mort, qui commencent par cette impétueuse apostrophe :

« La mort ! est-ce qu'il y en a encore ? est-ce qu'elle n'a pas été détruite ? »

Dans l'été de 1803, il avait fait un voyage à Amboise, où il avait retrouvé avec plaisir quelques bons amis ; il avait visité avec une pieuse émotion la maison où il était né.

Il mourut le 13 octobre 1803 à Aunay, dans la maison de campagne du sénateur Lenoir-Laroche.

Saint-Martin avait toujours été d'une santé assez faible. « On ne m'a donné de corps qu'un projet, dit-il. Ma faiblesse physique a été telle, et surtout celle des nerfs, que, quoique j'aie joué passablement du violon pour un amateur, mes doigts n'ont jamais pu vibrer assez fort pour faire une cadence. »

Il a été quelquefois sévère envers lui-même dans différents passages de ses écrits où il a essayé de se peindre :

« J'ai été gai, dit-il, mais la gaieté n'a été qu'une nuance secondaire de mon caractère. . . Je m'ennuie quand les gaietés sont trop longues ; ou bien je deviens désagréable et dur par impatience ; chose dont je me repens et qui est très opposée à ma manière d'être. »

Toutes les personnes qui ont connu ce philosophe (et plusieurs vivent encore) s'accordent à dire qu'il était charitable, bienveillant, d'un caractère aimable. Il avait un regard doux, affectueux et noble. Une personne disait de lui en termes un peu maniérés qu'il avait les yeux doublés d'âme.

Il est nécessaire d'ajouter que quelques uns même de ceux qui ont le mieux apprécié ses excellentes qualités l'ont considéré comme un homme bizarre, excentrique, et affectant d'entourer de plus de mystère qu'il n'était utile une doctrine philosophique assez vague et assez obscure par elle-même. Il est certain d'ailleurs que Saint-Martin ne se défendait point d'appartenir par ses convictions à la série d'esprits que l'on comprend généralement sous le nom de théosophes et de mystiques, et parmi lesquels sont Rosenkreutz, Rusbrock, Agrippa, François Georges, Valentin Voigel, Thomassius, les deux Van Helmont, Adam Boreil, Boehm, Poiret, Guirinus, Kullmann, Henri Morus, Pordage, Jeanne Léade, Swedenborg.

Il ne voulait pas qu'on l'appelât spiritualiste ; il aurait mieux aimé la qualification de diviniste.

« Les gens du monde me traitent de fou; je veux bien ne pas contester avec eux sur cela : seulement je voudrais qu'ils convinssent que s'il y a des fous à lier, il y a peut-être aussi des fous à délier, et ils devraient au moins examiner dans laquelle de ces deux espèces il faudrait me ranger, afin qu'on ne s'y trompât point. »

« On m'a regardé assez généralement comme un illuminé; quand on m'appelle ainsi, je réponds que cela est vrai, mais que je suis un illuminé d'une rare espèce; car je peux, quand il me plaît, me rendre tellement comme une lanterne sourde, que je serais trente ans auprès de quelqu'un qu'il ne s'apercevrait pas de mon illumination, s'il ne me paraissait pas fait pour qu'on lui en parlât. »

Quelles que fussent au fond les traditions et la doctrine de Saint-Martin, si l'on veut le juger seulement par ses écrits, on remarque avant tout qu'il a un profond sentiment religieux, qu'il professe un pur spiritualisme et une excellente morale. Il a écrit d'admirables pages sur la vertu de la prière. Nous ne connaissons rien de plus touchant que ces simples paroles de Saint-Martin :

« A force de répéter *mon père*, espérons qu'à la fin nous entendrons dire *mon fils*. »

Il dit dans son ouvrage intitulé *le Nouvel Homme* : « L'âme de l'homme est primitivement une pensée de Dieu : de là il résulte que le moyen de nous renouveler en rentrant dans notre vraie nature, c'est de penser par notre propre principe, et d'employer nos pensées comme autant d'organes pour opérer ce renouvellement. »

En somme, les œuvres de Saint-Martin, dans leur plus grande partie, si l'on veut les lire avec simplicité et en se tenant seulement un peu en garde contre la tendance mystique, renferment d'excellents conseils, de belles pensées, consolantes pour ceux qui souffrent et aspirent à un état meilleur, fortifiantes pour ceux qui ne sont pas inaccessibles au doute et à une sorte de langueur morale. Aussi croyons-nous que les écrits de ce philosophe mériteraient d'être plus recherchés. Il est vrai que leur style, quelquefois incorrect, exalté ou obscur, a dû contribuer à détourner un grand nombre de lecteurs. La forme entre pour une part si importante dans la destinée des livres, que souvent elle emporte le fond. Saint-Martin comprenait bien ce qui lui manquait, et il n'a point su se défendre de quelque regret ou même de dépit dans sa vieillesse, en voyant le peu d'empressement du public à le lire. Il a laissé échapper, à cet égard, des plaintes qu'il n'avait probablement pas l'intention de laisser entendre au public, et que cependant on a dû respecter dans le choix de ses *Oeuvres posthumes*.

« Il y a de bonnes raisons, dit-il, pour que les livres des savants et des littérateurs l'emportent sur les miens : 1° ils sont mieux faits, et, dans le vrai; leurs auteurs ont grand besoin de suppléer par la forme à ce qui manque au fond dans leurs productions; 2° leurs ouvrages doivent faire fortune plus que les miens, parce qu'ils songent plus que moi à travailler pour ce monde-ci, attendu que je ne travaille que pour l'autre. »

« Le monde m'a repoussé à cause de l'obscurité et de l'imperfection de mes livres. S'il s'était donné la peine de me scruter profondément, peut-être aurait-il goûté mes livres à cause de moi, ou plutôt à cause de ce que la Providence a mis en moi. »

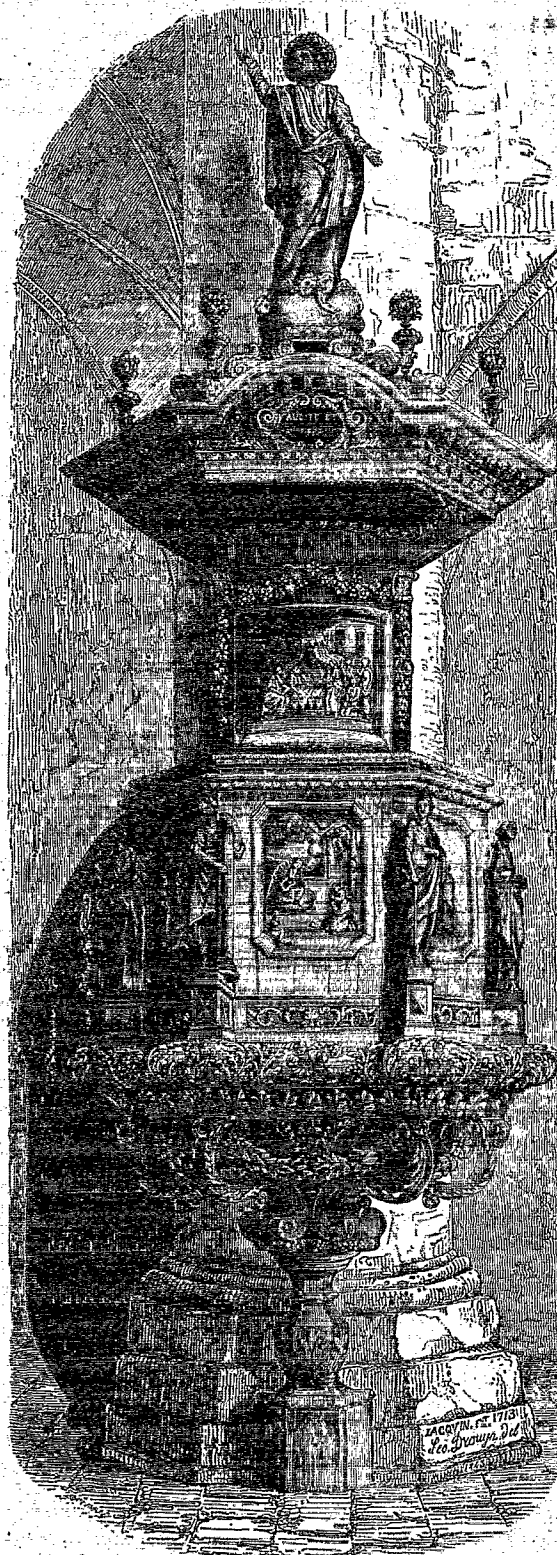
Parfois un sentiment d'orgueil s'élevait en lui, et il se consolait en disant : « Ce n'est point à l'audience que les défenseurs officieux reçoivent le salaire des causes qu'ils plaident, c'est hors de l'audience et après qu'elle est finie. »

Après tout, Saint-Martin n'est pas aussi *inconnu* qu'il semblait redouter de l'être. Même au seul point de vue littéraire, il s'en faut de beaucoup que ce soit un écrivain sans éloquence et tout-à-fait sans agrément. Quelquefois ses pensées sont exprimées avec concision, avec force et avec bon-

heur. Prochainement nous appuierons cette remarque par quelques exemples qui, nous l'espérons, frapperont en même temps l'attention des lecteurs par un mérite plus profond.

CHAIRE DE L'ÉGLISE DE LIGNY

(Metz).



(Chaire de l'église de Ligny.)

Cette chaire en bois de chêne, aujourd'hui d'un ton vigoureux, a été sculptée par Jacquin de Neufchâteau : elle

fut terminée en 1713. Elle est sexagone ; sa hauteur est de 5 mètres 85 centimètres. Au sommet, on voit la Vierge portée par des anges : c'est l'idée de l'Assomption. Les quatre statues qui décorent les angles du corps de la chaire sont hautes de 64 centimètres : elles paraissent figurer la Prudence, la Force, la Justice et l'Abondance. Sur les panneaux, six bas-reliefs représentent l'histoire de la Vierge, sa Naissance, la Présentation au temple, l'Annonciation, la Visitation, la Présentation de Jésus-Christ au temple, et la Femme écrasant la tête du serpent. Il est à regretter que l'on ait mutilé les têtes de ces bas-reliefs et détruit trois statues d'anges, l'un au bas de l'escalier, les deux autres placés près de la Vierge, à laquelle ils présentaient

une couronne. Les statues conservées sont en bon état : mais l'ensemble de la chaire menace ruine : on a été obligé d'en maintenir les diverses parties à l'aide de barres de fer.

NOUVEAUX COSTUMES DE L'ARMÉE PRUSSienne.

On sait que le roi de Prusse aime passionnément le moyen-âge. Jusqu'à ce jour, sa sollicitude pour l'imitation de cette époque s'était surtout manifestée par des encouragements donnés aux arts et par la restauration des monuments : elle vient de s'étendre à l'armée.

L'habit moderne est entièrement supprimé pour toutes



(Nouveaux costumes de l'armée prussienne. — Cavalerie et infanterie.)

les armes, soit de l'infanterie et de la cavalerie de la ligne, soit des régiments de la landwehr. Les lanciers et les husards ont seuls conservé leur costume, qui marque leur origine étrangère.

Une tunique bleue pour l'infanterie, bleu clair pour les dragons, blanche pour les gardes du corps et les cuirassiers, remplace l'habit. Elle rappelle par sa forme le *surcot* du moyen-âge ; elle est très courte et elle s'arrête presque au pli de la cuisse.

Le shako est remplacé dans tous les corps par un casque d'une forme très singulière, qui rappelle les *salades* du quatorzième siècle : garni d'une large visière carrée et d'un long *couvre-nuque* par derrière, il est uniformément terminé au sommet par une pointe de cuivre.

Pour l'infanterie ce casque est en cuir bouilli, pour la cavalerie en fer poli ; celui des gardes du corps est surmonté d'un aigle doré.

Il est juste de dire que si cette restauration du costume militaire en Prusse ne satisfait pas entièrement le goût, du

moins elle laisse peu à regretter. Dans le précédent costume, les soldats, étranglés par d'énormes collets agrafés, sanglés dans les uniformes, emprisonnés dans des pantalons tendus par les sous-pieds, semblaient faire des efforts continuels pour tenir en équilibre de longs et roides plumets de crin qui s'élevaient sur le devant de leurs shakos ; le costume actuel fera sourire, mais il donnera plus de souplesse à leurs mouvements.

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 286, 289, 309, 317, 325.)

§ 6.

L'annonce des succès obtenus par cette fille inconnue qui conduisait l'armée française au nom de Dieu, et de l'arrivée de la cour à Loches, avait singulièrement réjoui

le jeune homme ; il le fut encore bien davantage en apprenant que Jeanne la Pucelle venait de reconquérir successivement, sur les Anglais, Jargeau, Meung, Béaugency, et que le roi s'avancait avec elle vers la Beauce.

Son conducteur et lui changèrent aussitôt de direction ; remontant vers le nord, ils laissèrent Orléans sur leur gauche, et atteignirent la lisière des bois de Neuville.

Jusqu'alors le père Cyrille avait supporté les fatigues du voyage à force de bonne volonté ; mais la route devenait de plus en plus difficile, et le courage seul ne pouvait suffire pour en surmonter les difficultés. Les deux voyageurs traversaient un pays ravagé par le passage récent des Anglais, qui évacuaient les villes et les châteaux où ils avaient jusqu'alors tenu garnison. Ils s'étaient retirés en ne laissant partout que solitude et ruines. Le jeune homme et son conducteur se trouvèrent subitement privés des faibles secours qui les avaient soutenus jusqu'alors. Leurs provisions s'épuisèrent sans qu'ils pussent les renouveler ; il fallut vivre de racines et d'herbes sauvages arrachées aux bords des sillons en friche. Depuis trois jours, ils n'avaient rencontré aucun être vivant. La pluie tombait presque continuellement sans qu'ils pussent trouver d'autre abri que des masures à demi écroulées ou des carrières abandonnées. Le père Cyrille, qui avait jusqu'alors accepté toutes les peines et les privations sans se plaindre, ne put les supporter plus longtemps. Le quatrième jour, il s'arrêta à l'entrée d'un petit taillis, vaincu par le froid, la lassitude et la faim, et se laissa tomber lourdement sur un tronc d'arbre abattu.

— Quand il s'agirait du paradis, je ne pourrais faire un pas de plus, dit-il d'une voix affaiblie ; laisse-moi ici, mon fils... et continue sans moi.

— Au nom de Dieu, mon père, encore un effort ! interrompit Remy ; que nous puissions au moins atteindre quelque cabane... allumer un peu de feu... Ici vous êtes sans abri... Mon père, je vous en supplie !

Le frère Cyrille ne répondit que par un murmure inintelligible ; ses paupières engourdies par le froid s'étaient refermées ; ses membres, que la fatigue avait appesantis, demeurèrent immobiles. Remy continua en vain ses prières pendant quelque temps : son compagnon s'était endormi !

Saisi de frayeur, il courut vers la route en appelant à grands cris et cherchant de l'œil, au milieu de la nuit qui était descendue, quelque fumée qui pût lui faire espérer un prochain secours. Après avoir longtemps regardé en vain, il crut apercevoir plus loin, au bord de la route, une construction dont il ne put bien distinguer la forme, mais qui lui parut importante et élevée. Ne doutant point que ce ne fût une maison, il revint au frère Cyrille, le souleva dans ses bras et se mit à l'entraîner avec effort vers l'abri qu'il avait entrevu.

Le moine, à demi réveillé, se redressa sur ses pieds et se remit machinalement en marche ; enfin tous deux atteignirent l'édifice, dont la sombre silhouette se dessinait dans l'ombre. Remy releva les yeux... c'étaient les fourches de justice de la sénéchaussée, auxquelles pendait encore le cadavre du dernier supplicié !

Cette espèce de désappointement abattit ce qui lui restait de courage. Après avoir de nouveau promené ses regards autour de lui sans rien distinguer autre chose que le sombre abîme de la nuit, au milieu duquel les arbres levaient leurs bras tortueux comme de lugubres fantômes, il s'assit à côté du frère Cyrille, appuya sa tête sur un pan de la robe du moine et se laissa aller à la somnolence qu'il avait jusqu'alors combattue.

Cependant un reste d'énergie vitale luttait encore dans son cœur et lui faisait percevoir vaguement ce qui se passait ; il sentait que la pluie avait recommencé à tomber, et il rabattit machinalement le capuchon sur la tête du frère Cyrille ; puis il entendit les oiseaux de proie pousser leurs

cris sinistres autour du gibet, puis les hurlements des loups rôdant sur la lisière des fourrés ! enfin il lui sembla qu'une ombre s'avancait vers eux !

Il fit un effort pour se redresser, et aperçut une vieille femme d'un aspect hideux, qui s'était arrêtée en le voyant, avec un mouvement de surprise.

— Au nom de Dieu le père... et de son fils, balbutia-t-il, qui que vous soyez... secourez-nous !...

— Qui es-tu, et que fais-tu là ? demanda la vieille femme.

Remy lui expliqua en mots entrecoupés comment lui et son conducteur avaient été surpris par la nuit au lieu où ils se trouvaient. Il la supplia de nouveau de lui indiquer un gîte et de l'aider à y conduire son compagnon qui venait de se réveiller à demi. La vieille femme, qui avait d'abord paru balancer, se décida enfin ; elle prit un des bras du père Cyrille, tandis que Remy prenait l'autre, et tous deux le conduisirent ainsi jusqu'à la colline qui bordait le taillis.

Un vieux château depuis longtemps ruiné la dominait, et ses tours ébréchées se dessinaient en blanc sur le ciel chargé de brouillards sombres. Après leur avoir fait suivre un sentier rocailleux et franchir des débris de murailles, la vieille femme poussa enfin la porte d'une sorte de cave souterraine conservée intacte au milieu des ruines, et dont elle avait fait son habitation. Elle quitta un instant ses hôtes et reparut bientôt avec une lampe allumée ; mais à la vue de la robe du père Cyrille, que la nuit ne lui avait point permis jusqu'alors de distinguer, elle ne put réprimer un geste de surprise et presque d'épouvante.

— Un moine ! s'écria-t-elle.

— Aimeriez-vous donc mieux un soudard ? dit en souriant le religieux, qui commençait à se ranimer. Ne craignez rien, bonne femme, nous sommes des gens de paix, et nous serons doublement vos obligés si, après nous avoir accordé une place sous votre toit, vous rallumez pour nous votre foyer.

La vieille grommela quelques mots inintelligibles, prit la lampe et voulut faire entrer ses hôtes dans une seconde pièce plus reculée ; mais Remy, qui venait de promener les regards autour de celle où ils se trouvaient dans ce moment, saisit vivement la main du père Cyrille, et lui dit d'une voix altérée :

— Dieu nous protège ! voyez où nous sommes, mon père.

Le moine releva la tête et tressaillit à son tour.

Si je ne me trompe, ceci est un laboratoire de science diabolique, dit-il avec une vivacité dans laquelle la peur avait évidemment moins de part que la curiosité.

— Sortons, mon père, sortons ! interrompit Remy, en cherchant à l'entraîner.

Mais le père Cyrille résista : il partageait la croyance de son siècle dans la magie, et bien qu'il la regardât comme directement enseignée par le démon, l'ardeur scientifique combattait, dans son esprit, le désir du salut et lui inspirait pour le moins autant d'intérêt que d'horreur pour le grand art des sortilèges. Lui-même avait autrefois essayé, dans le secret du laboratoire, quelques recettes magiques, et s'il n'avait point persisté, la cause en était bien moins dans son orthodoxie que dans l'insuccès des premières tentatives. La rencontre d'une femme livrée à cette damnable science réveilla donc tous ses anciens desirs, et il promena autour de lui un regard avide.

L'espèce de souterrain dans lequel il se trouvait était garni de tous les objets mystérieux employés par la sorcellerie : chaudières de différentes dimensions pour préparer les philtres, touffes de cheveux qui pouvaient se changer en pièces d'or, miroirs d'acier poli dans lesquels l'art magique vous montrait les absents, baguettes de coudrier destinées à diriger les nuées, effigie de cire ayant au cœur les longues épingles d'acier qui devaient amener

la mort de celui qu'elle représentait, ossements humains, cordes de pendu, têtes de vipère pour les onguents qui changent votre forme. Mais ce qui frappa surtout les yeux du père Cyrille fut un énorme crapaud, prisonnier sous un globe de verre. Il portait, sur le dos, le petit manteau de taffetas indiquant qu'il avait été baptisé par un prêtre sacrilège, et sur la tête une sorte de crête brillante.

L'attention curieuse du moine n'avait point échappé à la vieille, et elle l'augmenta encore en déclarant à haute voix, sous forme de menace, les différents *don*s que lui donnait son art.

Remy, au comble de la terreur, voulut s'élancer vers la porte d'entrée; mais le père Cyrille, dont l'épouvante était mêlée d'émerveillement, le retint.

— Reste, s'écria-t-il, reste et signe-toi; la puissance du démon ne peut prévaloir contre le symbole de la Rédemption. Au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, servante d'Astaroth et de Belzébuth, je t'ordonne de cesser tes menaces et de renoncer à tes maléfices.

La sorcière s'arrêta et demeura un instant immobile près de la porte. Le père Cyrille ne douta pas qu'elle n'eût obéi malgré elle à l'exorcisme puissant qu'il venait de prononcer; mais la vieille, qui semblait écouter, se rapprocha tout-à-coup, et dit :

— Quelqu'un vient pour consulter la reine de Neuville.

— Tu as donc reçu l'avertissement du démon ? demanda le moine étonné.

— Ils sont plusieurs, reprit la sorcière, qui tournait le dos à la porte; ils sont armés; retire-toi avec l'enfant, et laisse-les me parler sans témoin.

Elle avait pris la lampe et s'avancait vers une des pièces voisines; elle y fit entrer ses deux hôtes.

C'était un caveau spacieux, au fond duquel se trouvaient un brasier encore enflammé et une litière de feuilles sèches. La reine de Neuville engagea les deux voyageurs à se réchauffer et à prendre du repos, puis se retira en refermant la porte de séparation.

La terreur de Remy n'était point dissipée. Le moine s'efforça de le calmer en lui répétant que les formes magiques pouvaient être victorieusement combattues par celles de l'exorcisme. Il s'approcha ensuite du brasier qu'il ranima, et engagea le jeune garçon à s'asseoir avec lui sur le lit de feuilles.

Mais les voix des nouveaux visiteurs venaient de se faire entendre dans la première pièce; Remy s'approcha avec précaution de la porte refermée par la vieille, et, appuyant son oeil aux fentes que laissaient les planches disjointes, il aperçut distinctement tous les personnages de la scène qui se jouait de l'autre côté.

La reine de Neuville était debout à quelques pas, tenant d'une main la baguette de fer, et l'autre appuyée sur le globe qui recouvrait le crapaud baptisé. Près de l'entrée étaient arrêtés trois hommes, que le jeune garçon reconnut aussitôt, à leur costume et à leurs couleurs, pour des archers du sire de Flavi. Tous trois parlaient craintivement de loin à la sorcière; mais enfin l'un d'eux parut s'enhardir : faisant un pas en avant, il se trouva dans l'espace éclairé par la lampe; ses traits, jusqu'alors cachés dans l'ombre, furent subitement illuminés, et Remy reconnut *Exaudi nos*.

Bien qu'il parlât à la vieille femme avec son effronterie habituelle, cette effronterie était mêlée d'une inquiétude visible.

— Ainsi tu es venu pour chercher une chemise de sûreté ? disait la reine de Neuville, qui répondait évidemment à une demande précédemment faite par l'archer.

— Oui, répliqua celui-ci, dont les yeux ne pouvaient quitter le crapaud au manteau de taffetas; une chemise qui puisse me servir à la fois contre les mauvais coups et contre les sortilèges.

— Et que veulent tes compagnons ? reprit la sorcière.

— Moi, dit un des soldats qui se tenaient dans l'ombre, et dont l'uniforme indiquait un cannequinier ou arbalétrier à cheval, je souhaiterais un peu de cette poudre de sorcier que vous fabriquez avec un chat écorché, un crapaud, un lézard et un aspic.

— Et moi, ajouta le troisième qui portait la lance des estradiots, je désirerais connaître les mots qu'il faut prononcer quand on veut payer *refugâ pecuniâ*, c'est-à-dire de manière à ce que l'argent donné revienne de lui-même dans votre escarcelle.

— Et c'est tout ? demanda la reine de Neuville en regardant de nouveau *Exaudi nos*.

— N'est-ce pas assez ? répliqua celui-ci, avec un peu d'embarras.

La sorcière frappa la grande chaudière de sa baguette de fer.

— Tu as une demande plus importante à me faire, dit-elle avec colère; tu viens pour me consulter de la part de ton maître !

L'archer parut stupéfait.

— Par Satan ! elle l'a deviné, s'écria-t-il, en faisant un pas en arrière et regardant ses compagnons ; Dieu m'est pouriant témoin que le sire de Flavi m'en a parlé pour la première fois, il y a deux heures, à l'auberge du Bois. Puisque tu sais tout, femme ou diablesse, je n'ai rien à te dire.

— Parle toujours, reprit la reine de Neuville avec autorité; je veux voir si tu es sincère.

— A quoi bon mentir quand on lit jusqu'au fond de vos intentions ? reprit Richard presque craintif. Le sire de Flavi a véritablement entendu dire que rien n'était caché pour toi, et il m'a envoyé afin de t'adresser des questions.

— Voyons.

— D'abord tu dois savoir que notre maître cherche depuis longtemps l'héritier de la dame de Varennes dont il craint le retour.

— Il n'a pu le découvrir ?

— C'est-à-dire que le hasard le lui a conduit il y a quelque temps, et qu'il l'a laissé fuir sans se douter de ce qu'il perdait.

— Il l'a su depuis ?

— Lors de mon retour à Tonnerre, j'ai reconnu sans peine, sur ce qui m'a été dit des deux prisonniers échappés, le jeune seigneur de Varennes et le moine qui lui servait de guide.

— Un moine ! s'écria la reine de Neuville.

— Messire de Flavi ignore la route qu'ils ont suivie, reprit *Exaudi nos*, et c'est là ce qu'il voudrait apprendre de toi.

— Ce sont eux ! répéta la vieille femme, comme si elle parlait à elle-même ; un moine déjà vieux et chauve, avec un jeune garçon de seize ans... brun... l'air hardi... et portant le costume de novice.

— Sur mon âme ! c'est cela, dit l'archer de plus en plus surpris.

— Et tu les cherches ? reprit la vieille femme.

— C'est-à-dire que messire Flavi voudrait savoir où les trouver.

— Que donnera-t-il si je le lui apprends ?

— Tu sais donc où ils sont ?

— Si je lui livre le moine et son compagnon ?

— Quand cela ?

— Sur-le-champ.

— Est-ce possible ! s'écria *Exaudi nos*. Quoi ! la puissance de ton art pourrait les amener ici !...

— Donne seulement les deux pièces d'or que le sire de Flavi t'a remises, reprit la reine de Neuville en tendant sa main ridée.

— Ah ! tu sais cela aussi, dit l'archer, de plus en plus

saisi ; et tirant de la ceinture de son haut-de-chausse de cuir l'argent demandé : Eh bien, prends... et voyons si tu pourras remplir ta promesse.

La vieille femme fit disparaître les pièces d'or dans son sein, puis tournant sur elle-même, elle se mit à murmurer des paroles mystérieuses et à décrire, avec sa baguette, des cercles magiques. A mesure qu'elle parlait, le son de sa propre voix semblait exciter, en elle, une sorte de vertige ; elle courait autour de son réduit, frappant les chaudières sonores avec sa baguette de fer, et prononçant les mots cabalistiques *vach, vech, stest, sty, stu*. A ce cri, des hurlements sortirent des pièces voisines, le crapaud à la tête brillante s'agita sous le globe de verre, et des couleuvres soulevèrent leurs têtes d'un des vases touchés par la sorcière !

Exaudi nos et ses compagnons épouvantés avaient reculé jusqu'à l'entrée ; mais tout-à-coup la *reine de Neuville*, qui était arrivée près du caveau dans lequel le père Cyrille et Remy se trouvaient enfermés, s'écria :

— Bien, bien, Mysoch, ils y sont.

— Qui cela ? demanda l'archer, qui, au milieu de son effroi, n'avait point oublié le but de la conjuration.

Pour toute réponse, la *reine de Neuville* ouvrit brus-

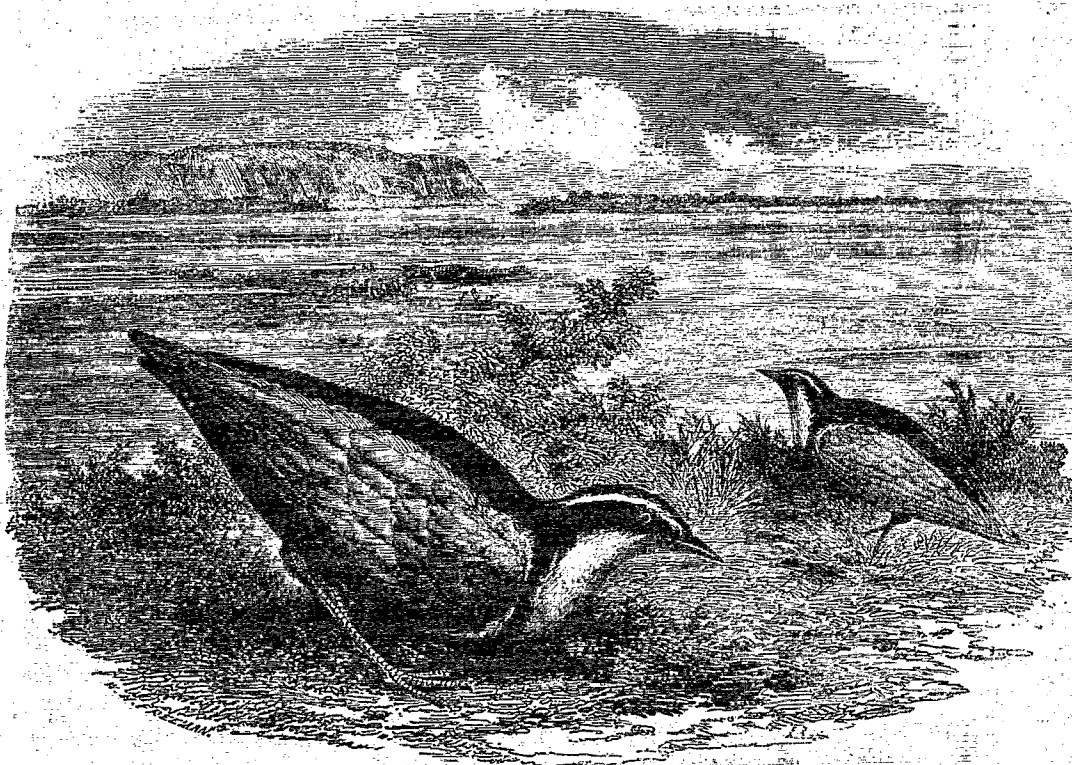
quement la porte du caveau, et les trois soldats aperçurent le moine et l'enfant debout près du seuil.

La fin à une prochaine livraison.

LE TROCHILUS.

Lorsqu'en 1837, dans notre cinquième volume (p. 59), nous publiâmes une notice sur le trochilus, il nous fut impossible de nous procurer une représentation parfaitement exacte de cet oiseau dont les rapports avec le crocodile sont si singuliers. Aujourd'hui nous sommes en mesure de réparer cette omission, grâce au crayon de M. Prisse, artiste français qui a longtemps habité l'Egypte. Nous devons à l'obligeance du même voyageur les détails suivants qui complètent notre premier article.

L'oiseau désigné par Hérodote et Ammien-Marcellin sous le nom de trochilus, et par les naturalistes modernes sous celui de *Charadrius Aegyptus* ou *Melanocephalus*, est connu chez les Arabes sous le nom de *Siksak*, que l'on donne aussi aux pluviers armés et crêtés. Le trochilus a environ 2 décimètres de longueur ; ses ailes sont d'un bleu cendré ; l'abdomen et le cou sont d'un blanc jaunâtre ; la tête est noire avec deux lignes blanches qui vont



(Le Trochilus, *Charadrius Aegyptus*.)

du bec à la nuque ; un manteau noir s'étend des épaules à la queue. Les pattes sont bleues et le bec est noir.

A l'approche de l'homme, le cri perçant du trochilus avertit le crocodile de se tenir sur ses gardes. Ce n'est pas, comme l'on sait, le seul service qu'il rende au reptile, et le fait étrange raconté par Hérodote, confirmé par l'observation de M. Geoffroy-Saint-Hilaire pendant l'expédition d'Egypte, n'est plus contestable.

Le Nil engendre une multitude d'insectes qui, lorsque le crocodile vient reposer sur les flots de sable, pénètrent dans sa gueule entr'ouverte du côté de la brise, et s'attachent à son palais. Le malheureux animal est hors d'état de se débarrasser de cette armée de petits ennemis. En effet, sa langue, organe dont Hérodote et les Arabes niaient l'existence, et qui ne s'est manifestée que sous le scalpel

de l'anatomiste, est adhérente au palais, et ne lui saurait être d'aucune utilité pour le défendre. Le trochilus entre sans défiance dans cette gueule immobile, et y fait sa pâture des insectes, au grand soulagement du monstre. Du reste, il n'est pas le seul oiseau des bords du Nil qui ait cette hardiesse. Les Arabes prétendent que le siksak porte aux ailes deux pointes ou crochets qui lui servent à forcer le monstre à lui laisser le passage libre, s'il s'avise de vouloir fermer trop tôt la gueule. C'est le pluvier armé (*Charadrius armatus*) qui a sans doute donné lieu à ce conte.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

ALTORF.



(Vue de la place principale d'Altorf, capitale du canton d'Uri.)

— Non, non, méchant, devant ton chapeau, élevé sur cette perche, aucun homme de cœur, aucun homme d'honneur ne s'inclinera. — Guillaume Tell ne s'inclinera pas.

Tu as beau grincer des dents, ô tyran ! celui qui est libre demeure libre, et, ne possédât-il rien, il lui reste encore le courage et la fidélité.

Le bailli, plein de colère, s'emporte et s'écrie : — Tell, tu tireras là-bas ; tu viseras la pomme que je ferai placer sur la tête de ton fils ; sinon, vous périrez tous deux.

Tell écoute et supplie en vain. — Tue-moi, dit-il, me voici. — Inutiles prières ! — Il regarda son fils, et pleura amèrement.

Puis il pressa l'enfant contre son cœur ; quel moment d'angoisse ! et il lui dit à voix basse : — Tiens-toi tranquille, ne crains pas ; je ne te ferai point de mal, tiens-toi tranquille.

Il le conduit doucement près d'un arbre, pose la pomme sur sa tête, et parcourt rapidement l'intervalle mesuré.

Il se hâte de saisir son arbalète et sa flèche ; il tend la corde, vise avec calme ; l'enfant demeure immobile. Par un mouvement à peine visible, Tell lâche le ressort, la flèche siffle, la pomme tombe.

Le fils de Tell, transporté d'une joie enfantine, se précipite dans les bras de son père en lui apportant la pomme au bout de la flèche.

Jamais son père ne l'embrassa avec autant de tendresse ; jamais il ne rendit de telles grâces à Dieu ; jamais le bonheur ne naquit ainsi pour lui d'une douleur poignante ; jamais l'honneur ne rejaillit ainsi pour lui de l'insulte et du mépris (1).

Suivant une tradition trop contestée, cette scène célèbre s'est passée à Altorf, patrie de Tell, capitale du canton d'Uri, situé au pied du Grunberg, à peu de distance de Fluelen et du lac des Quatre-Cantons. Dans la rue principale, sur le cours d'un ruisseau, s'élèvent deux fontaines que sépare une distance d'environ cent pas. L'une marque, dit-on, l'endroit où l'enfant était attaché à un tilleul abattu en 1567 ; elle est surmontée de la statue d'un guerrier qui porte un drapeau. Ce guerrier représente, non Guillaume Tell comme l'ont supposé quelques touristes, mais un personnage plus moderne et moins illustre. L'autre indique l'endroit où était placé Tell ; elle est surmontée des statues du héros et de son fils. Tell tient son arbalète sous un bras et presse son enfant contre son cœur en regardant fièrement devant lui. La tour que l'on voit près la première fontaine servit, dit-on, un jour de refuge à Gessler poursuivi par le peuple ; extérieurement elle est

(1) Poésies patriotiques de Lavater.

couverte de peintures qui représentent l'histoire de Tell et de la délivrance. On croit qu'elle a été construite antérieurement au quatorzième siècle. L'église d'Altorf renferme un bon tableau de Van Dyck, une *Nativité*.

LA BERNÉ.

On se rappelle comme Sancho Pança fut berné dans une hôtellerie. L'usage de la berne était fort ancien : les Romains l'avaient transmis aux Italiens et aux Espagnols : sous les empereurs on bernait les esclaves, les ivrognes et les chiens. Suivant Le Roux, « bernier veut proprement dire faire sauter un renard dans une toile. » Un des plus spirituels écrivains du dix-septième siècle, Voiture, subit un jour cette ridicule épreuve. Voici comment un poète de la même époque, le vif et chaleureux Saint-Amand, a décrit la berne :

Tenez bien, roidissez les coings.
Y estes-vous ? Serrez les poings
Et faisons sauter jusqu'aux nues
Par des secousses continues,
Saus crier jamais : c'est assez,
Ny que nos bras en soient lassez,
Cette sorcière à triple étage.

Pris au figuré, le mot *berner* est resté dans la langue et signifie railler, tourner en ridicule. Molière dit dans *l'École des femmes* :

Pour vous mettre au-dessus de tous les bernements.

On peut considérer les petits oiseaux comme des travailleurs qui, après avoir fini leur tâche, ont droit à un salaire : et comme nous ne le leur donnons pas, ils le prennent. Au printemps, ils mangent les insectes, qui sans eux dévoreraient le germe du fruit et la tendre feuillée qui l'ombrage : ils remplissent en ce temps à l'égard des propriétaires l'office de journaliers avec une prodigieuse activité et une merveilleuse adresse. Quand viennent les fruits qu'ils ont ainsi préservés, ils se reposent près d'eux, se jouent sous les rameaux, et se paient en nature, prélevant chaque jour sur notre bien le peu qu'il leur en faut pour vivre. Après tout, n'est-ce point justice ? Je comprends qu'il nous conviendrait mieux de les voir disparaître tout-à-coup après avoir fait gratuitement la chasse à notre profit ; il nous serait agréable de les renvoyer tous dès qu'ils ne nous sont plus utiles. Nous nous y employons de notre mieux : nous les effrayons ; nous les tuons ; nous invoquons contre eux la loi suprême, la nécessité. A la bonne heure ; mais ne les maudissons pas. On répondra : « S'ils font du bien, ils font aussi du mal. » Eh ! sans doute. Et parmi nous-mêmes, qui donc échapperait à la malédiction, si elle devait frapper tous ceux qui ne font pas le bien sans mélange d'un peu de mal ? Pour que justice fût rendue aux petits oiseaux, il faudrait (ce que je ne souhaite pas) qu'une année ils vinssent à nous abandonner. On verrait s'il serait facile de défendre nos champs et nos vergers contre les myriades de petits ennemis invisibles que les premières chaleurs y font éclore, sans ce secours de la petite « gent ailée », de ses petits yeux, de ses petits becs, bien autrement appropriés à cette œuvre de destruction que les meilleurs instruments des hommes.

SINGULIÈRE CARGAISON.

De mauvais plaisants avaient persuadé à un nommé Larose, premier valet de chambre de M. d'Argental, notre ambassadeur à Constantinople en 1690, que s'il emportait bon nombre de perruques en Turquie, il en trouverait un débit rapide et, par ce moyen, ferait fortune. Le crédule valet de chambre employa donc toutes ses économies en

achats de perruques. A peine arrivé à Constantinople, il mit dans son secret un négociant français qui, après avoir éclaté de rire malgré lui, n'eut point de peine à lui prouver qu'il avait été victime d'une mystification. Cette découverte tardive jeta le pauvre Larose dans une grande tristesse. M. d'Argental la remarqua et voulut en connaître le motif. Il ne put s'empêcher d'en rire à son tour, et le lendemain il en parla au grand visir, qui, prenant en pitié Larose ou plutôt voulant être agréable à l'ambassadeur, décida qu'il trouverait moyen de faire acheter la cargaison. En effet, le lendemain, un firman ordonna à tous les juifs de Constantinople de porter perruque. Ce ridicule abus du pouvoir despotique répandit d'abord l'effroi parmi les juifs. Où se procurer des perruques ? Larose profita de leur embarras, et à son retour en France il eut les rieurs pour lui.

VERS À SOIE ET MAGNANERIES.

Le *ver à soie* serait mieux nommé *chenille à soie*. C'est en effet une véritable chenille à laquelle succède un véritable papillon de la famille des lépidoptères et du genre bombyx. Quant au mot *magnanerie*, il vient du substantif *magnan*, nom que porte le ver à soie dans tout le midi de la France, et qui paraît être le participe présent du verbe roman *magni* : manger avec avidité. Magnan est l'équivalent de dévorant.

L'éducation des vers à soie (c'est le mot consacré) constitue toute une science passablement compliquée.

Cependant, à considérer cette science à son point de départ, elle se présente sous les formes de la plus grande simplicité. On sait que le bombyx qui produit la soie nous vient de la Chine. Or, il y a en Chine des provinces entières où les vers à soie s'élèvent par le procédé suivant.

Lorsque les mûriers greffés sur basse tige commencent à se revêtir de feuilles, on attache aux branches, de distance en distance, de petites boîtes enrouvertes, renfermant des œufs de ver à soie ; à mesure que la chaleur les fait éclore, les vers se répandent sur le feuillage de l'arbre, sans autre guide que leur instinct naturel ; ils y subissent leurs diverses transformations et y suspendent leurs cocons, comme la chenille fileuse du pin ou la processionnaire du chêne dans nos forêts.

Toute la peine de l'éleveur se borne à écarter les oiseaux, très friands de toute espèce de chenilles, et de celle du bombyx en particulier ; puis, à mesure que les cocons se forment, on les récolte pour en extraire la soie : c'est l'art de la magnanerie réduit à sa plus simple expression ; c'est l'enfance de l'industrie *séricole* ou *séricicole*, car on dit l'un ou l'autre.

En Europe, toutes les fois que le procédé chinois a été expérimenté, et on l'a éprouvé plusieurs fois au Jardin des Plantes de Paris, les pluies et les oiseaux n'ont pas permis de conduire l'expérience jusqu'au bout. Il faut aux vers à soie un local spécial : c'est, à proprement parler, la magnanerie ; ce nom s'applique en effet aussi bien à ce local qu'à l'art du magnanier. Là, ils sont l'objet de soins assidus, depuis le moment où la chaleur artificielle d'une étuve fait éclore les œufs, jusqu'à celui où les chenilles, ayant parcouru toutes les phases de leur existence, filent leur cocon pour passer à l'état de chrysalides.

La terre classique du ver à soie, après la Chine bien entendu, ce n'est pas encore la France ; ce n'est pas non plus l'Espagne, qui commence à peine à s'en occuper ; c'est le nord de l'Italie, la Lombardie et le Piémont. L'enthousiasme des Italiens a surnommé dans ce pays le mûrier l'arbre à la feuille d'or (*l'albero al' foglio d'oro*). La meilleure méthode pour l'éducation des vers à soie, la méthode Dandolo, qui porte le nom de son inventeur, est pratiquée avec succès dans tout le midi de la France ; elle

est l'œuvre d'un Lombard ; c'est celle que nous tenterons de décrire. On doit à M. Bonafous, directeur de l'Académie de Turin (royaume de Sardaigne), l'ouvrage classique le plus complet sur les vers à soie.

Les œufs des vers à soie portent le nom assez impropre de *graine*. Nous verrons plus tard comment ils doivent être produits, récoltés et conservés. L'époque de l'éclosion se calcule sur la marche de la végétation. S'ils étaient exposés à une température trop douce, les œufs de ver à soie éclosaient naturellement, et il arriverait le plus souvent qu'ils naîtraient avant les feuilles destinées à les nourrir. C'est ce qui aurait lieu surtout dans les années où les vents glacés qui passent par-dessus les neiges des Alpes viennent détruire les premiers bourgeons des mûriers.

Dans la plupart des magnaneries on obtient une éclosion artificielle assez égale en plaçant simplement un poêle de fonte dans une chambre de moyenne grandeur. Quand le thermomètre indique 25 à 30 degrés centigrades, on porte les vers à soie sur des dressoirs disposés autour du poêle ; l'éclosion, quand la température est bien gouvernée, est ordinairement l'affaire de quatre jours. Dans les magnaneries mieux montées, l'éclosion se fait dans une petite étuve en forme d'armoire, dont l'intérieur est bien également chauffé par une lampe à esprit de vin. Les œufs y sont étendus dans de petits casiers en bois. Il importe que les vers naissent autant que possible tous en même temps. Le succès dépend en grande partie de cette condition, parce qu'à mesure qu'ils avancent en âge, s'ils accomplissent leurs différentes mues les uns après les autres, les retardataires sont à peu près perdus, et ne parviennent pas à filer leurs cocons.

La première nourriture du ver à soie nouvellement éclos est la feuille d'une espèce particulière de mûrier nain non greffé qu'on nomme *pourretta* ; ce nom s'applique aussi aux plantes obtenues de semis de toute espèce de mûrier.

On se figure difficilement, quand on voit le peu d'espace occupé par les vers naissants sur une petite poignée de pourrette, la place qu'il leur faudra quand ils auront augmenté de volume. Les figures que nous joignons à cet article, p. 340, où le ver à soie est représenté dans tous ses états, depuis le premier jusqu'au dernier, peuvent en donner une idée. Longtemps avant la fin du premier âge, qui dure ordinairement cinq jours sous l'empire d'une température de 21 à 22 degrés, il a fallu se pourvoir de tout l'attirail nécessaire pour loger les vers pendant les âges suivants. Des montants en bois, fixés dans le plancher et dans le plafond, et joints par des traverses horizontales et à la distance d'environ 60 à 80 centimètres les unes des autres, reçoivent des claies en osier absolument semblables à celles qui servent à faire sécher les figues et les pruneaux. Vers le littoral de la Méditerranée, où la canne (*Arundo donax*) est abondante et à bon marché, on fait des claies plus saines, plus propres et plus durables en fendant la canne en trois ou quatre bandes que l'on tresse dans les dimensions voulues. Des marche-pieds portatifs permettent aux femmes chargées de ce soin de surveiller toutes les claies et de distribuer la nourriture à tous les vers.

Pendant le premier âge, on donne chaque jour aux vers à soie quatre repas à des intervalles égaux. Si la feuille est tendre, ils l'entament facilement ; mais si la feuille est un peu avancée, il est nécessaire de la couper pour faciliter la mastication. A la fin du premier âge, les vers ont déjà beaucoup grossi ; ils sont gonflés et luisants ; ils entrent dans la première mue, qui dure de trente-six à quarante-huit heures, non sans faire plus ou moins de victimes. C'est alors que les doigts délicats des femmes doivent user de toute leur adresse pour séparer les morts des vivants et transporter ceux-ci, réveillés de leur premier sommeil, sur des claies spacieuses où ils puissent subir leur seconde transformation. Le transport se fait du reste avec assez de

facilité, en répandant de la feuille fraîche sur les vers récemment réveillés. Ils entrent dans cette feuille en abandonnant la litière sur laquelle ils ont parcouru l'âge précédent. On les enlève par poignées, posées avec précaution sur de petites planchettes à rebord, et l'on continue à leur donner quatre repas en vingt-quatre heures, sous l'empire d'une température de 18 à 20 degrés. La consommation de la feuille n'est pas encore très rapide : cependant il est déjà nécessaire de *déliter* fréquemment les vers, c'est-à-dire de les changer de lit. La plupart des éleveurs, surtout des petits éleveurs du midi de la France, manquent à cet égard de soins et de précautions. Pour s'épargner un peu de peine, ils remettent la feuille fraîche par-dessus les débris de l'ancienne, mêlés aux déjections des vers, et ils donnent deux repas à la fois, de sorte que la feuille entaillée s'échauffe, se perd en partie, et cause aux vers des maladies désastreuses.

Le délitement est singulièrement facilité par l'emploi des filets. On les suspend au-dessus des vers au moment où l'on veut distribuer un repas de feuilles fraîches. En un instant tous les vers passent par les mailles du filet et se logent dans la feuille nouvelle. Il reste dans la litière les morts, les malades et les retardataires. L'emploi des filets, qui devrait être général, rend, comme on le voit, extrêmement facile l'entretien d'une propreté rigoureuse sur les claies ; condition essentielle pour la santé des vers.

Au troisième âge, qui dure sept à huit jours, la température, qu'il serait dangereux de diminuer de prime abord, peut être abaissée sans inconvénient jusqu'à 17 degrés. Déjà la consommation va bon train, et si l'on entre dans la magnanerie, on entend un bruissement qui provient de l'activité incessante des mandibules des vers. C'est encore mieux après le troisième sommeil, quand les vers sont entrés dans leur quatrième âge. Alors leur appétit vorace déjoue quelquefois toutes les prévisions de l'éleveur.

Il leur prend souvent, vers le milieu du quatrième âge, dont la durée est de sept à huit jours, des espèces de fringales, de véritables rages de faim qu'on nomme *frêze*. Rien ne peut alors les rassasier ; la feuille disparaît à mesure qu'on la pose, et tout serait perdu si cet appétit redoutable ne pouvait être satisfait. Malheur dans ce cas au magnanier imprévoyant qui a mal calculé sa provision ! Ses voisins ont, ainsi que lui, de nombreuses tribus de dévorants à satisfaire ; il trouve rarement un supplément de feuilles à acheter, et il perd tout pour avoir voulu trop avoir.

Une température de 16 à 17 degrés suffit pendant le quatrième âge. Si l'on allume encore un peu de feu clair dans la cheminée, c'est plutôt comme moyen de ventilation que pour obtenir de la chaleur ; la température atmosphérique suffit.

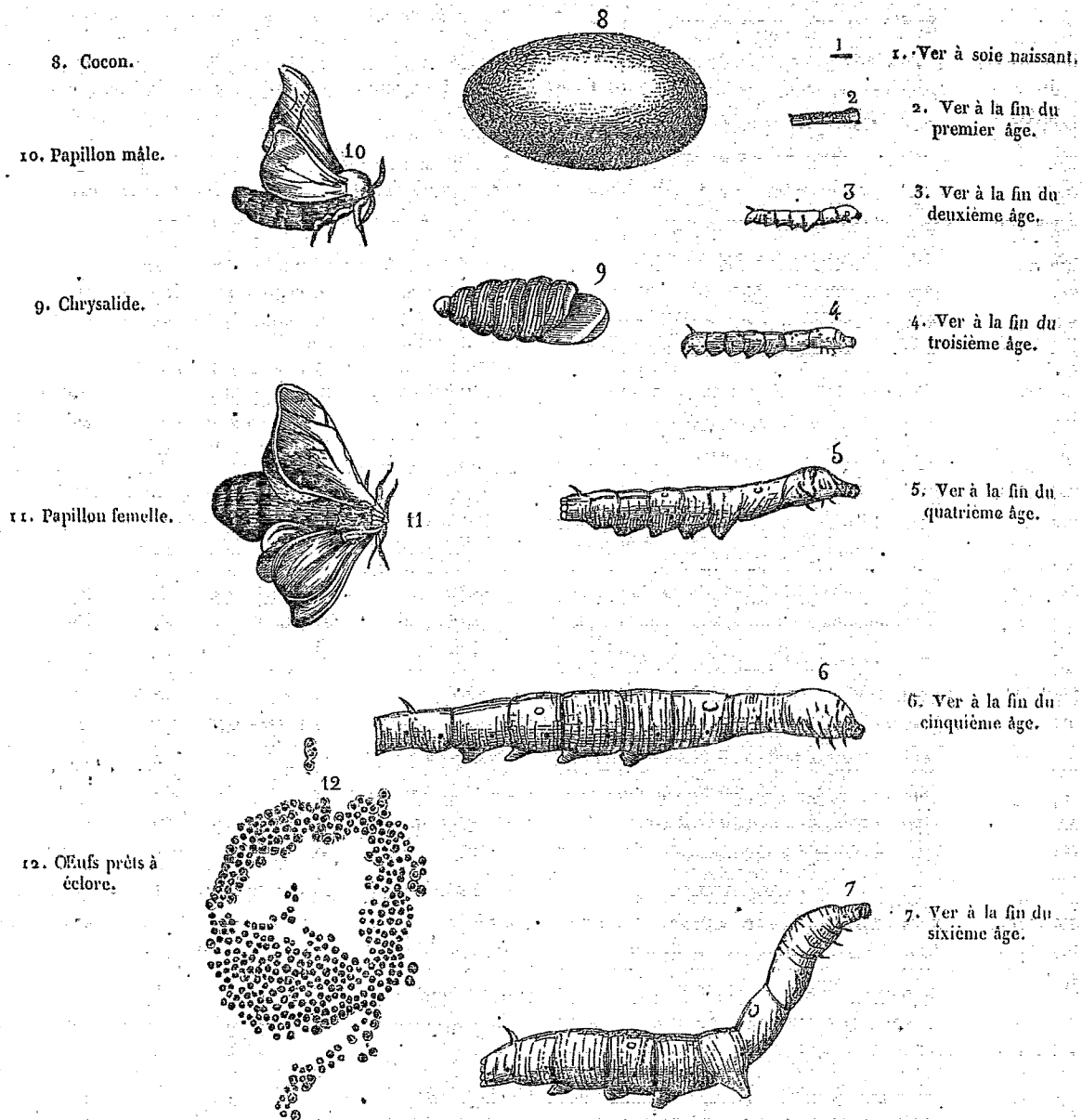
En entrant dans le cinquième âge les vers sont devenus méconnaissables. Il est nécessaire de leur donner beaucoup d'espace, car l'entassement est pour eux une cause infaillible de mortalité. Il leur faut, pendant le cinquième âge, cinq repas par jour ; leur plus grande frêze a lieu pendant les cinquième, sixième et septième jours ; on est alors forcé de distribuer un sixième repas supplémentaire. Le bruit des mandibules est égal à celui d'une forte pluie tombant sur un feuillage épais. C'est alors le moment critique de l'opération ; car à la fin du cinquième âge, la substance de la soie doit exister toute préparée dans le corps des vers ; sa qualité et sa quantité dépendront entièrement de l'état où ils se trouveront après ce dernier travail. Jusqu'à ce moment, les vers se sont montrés à la fois gourmands et paresseux, se donnant le moins de mouvement possible, et dormant d'un bon somme après s'être gorgés de nourriture. Ils vont entrer dans leur période d'activité, période que le magnanier a dû prévoir en leur préparant les moyens d'accomplir leur besogne. C'est donc

pendant que les vers mangent pour la dernière fois qu'il faut s'occuper sans retard de *cabaner*. Cette opération consiste à disposer en forme de berceau, dans les intervalles qui séparent les étages de claies, des branches de genêt ou de bruyère, ou d'autres broussailles à leur défaut ; mais ces deux espèces sont les plus favorables à la *montée* des vers.

Le magnanier suit alors d'un œil attentif la marche de ses élèves, voit réaliser ses espérances, ou bien subit les plus cruelles déceptions. Souvent, par des causes qu'il a été impossible de prévoir, les vers, qui commençaient à

monter activement, s'arrêtent et retombent. Rien alors ne peut les décider à remonter : ils meurent sans faire de cocons. Ces accidents sont quelquefois causés par un brouillard, par une pluie, ou par un de ces coups de chaleur nommés *touffes*, contre lesquels il faut toujours se tenir en garde.

Mais quand cette opération réussit, c'est un plaisir de voir avec quelle ardeur tout l'atelier travaille. Le magnanier, une heure seulement après avoir remarqué ça et là quelques cocons, en trouve des milliers, puis des masses innombrables, les uns blancs, les autres de diverses nuances



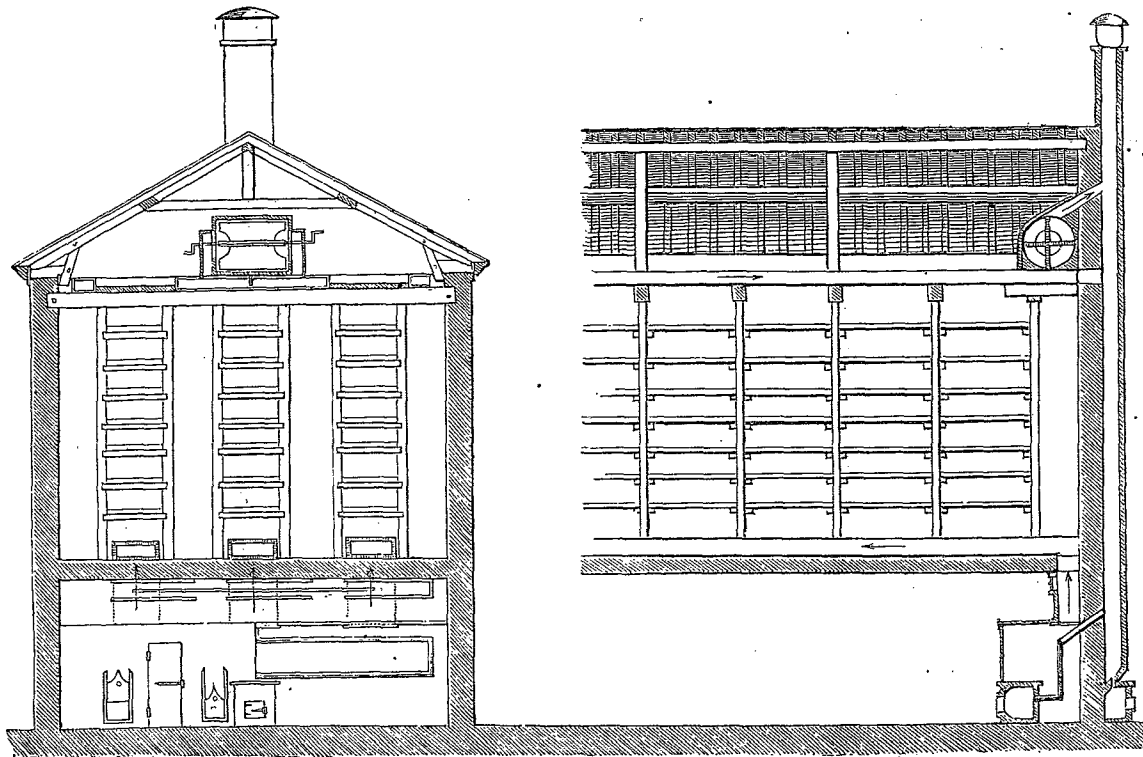
de jaune. La *montée* des vers étant terminée, ce qui dure trois ou quatre jours, on nettoie pour la dernière fois la claie, puis on enlève les broussailles chargées de cocons, et on les détache pour les *débourrer*. Les cocons sont enveloppés dans une bourre qui n'a pas de valeur et que les femmes enlèvent avec leurs doigts sans difficulté. On débourre même les plus beaux cocons mis à part pour la reproduction de l'espèce, et dont, par conséquent, la soie est perdue ; l'enlèvement de la bourre facilite la sortie des papillons et ménage leur force pour la reproduction des œufs.

Si l'on abandonnait à eux-mêmes les cocons débourrés, au bout de quelques jours, la chrysalide qu'ils renferment

venant à éclore, le papillon percerait son enveloppe, et la soie serait perdue. Il faut donc se hâter de faire périr la chrysalide dans le cocon pour se donner le temps d'extraire et de filer la soie. On étouffe ordinairement les chrysalides en leur faisant subir dans un four une température de 50 à 60 degrés pendant quelques heures. Dans les grandes filatures on se sert de divers procédés expéditifs pour tuer les chrysalides par l'acide carbonique, l'acide sulfureux, le camphre ou l'action de la vapeur.

Rarement l'éleveur fait lui-même filer la soie de ses cocons ; il les vend au poids à des filateurs qui n'ont pas d'autre industrie, et qui vendent la soie aux fabricants.

Déjà, sur quelques points du midi de la France, les éleveurs s'entendent pour établir les filatures à frais communs, et vendre eux-mêmes leur soie, dont ils tirent par ce moyen un meilleur parti.



(Atelier des vers à soie. — Appareil de ventilation appliqué aux magnaneries par M. d'Arcet.)

Il nous reste à parler de ce qu'on nomme le septième âge, c'est-à-dire du temps où le ver est passé à l'état de papillon.

Sous l'empire d'une température de 16 à 18 degrés, on voit après 15 à 20 jours les cocons réservés pour la graine s'entr'ouvrir : il en sort des papillons d'un gris sale dont le corps est trop gros et trop lourd, et dont les ailes sont trop faibles et trop courtes pour qu'ils puissent s'envoler : ils ne mangent point et vivent peu de jours. Chaque femelle pond en moyenne 500 œufs à diverses reprises. Les œufs ou graines de ver à soie, d'un blanc nacré au moment de la ponte, deviennent après quelques heures d'un jaune pâle qui tourne au gris-brun quelques jours plus tard. Il suffit pour les conserver de les tenir dans un lieu à la fois sec et froid. L'expérience prouve qu'ils supportent parfaitement une très basse température sans perdre la faculté d'éclore.

L'ambition des magnaniers est d'obtenir *le quintal* de cocons *par once* de graine de vers à soie. Le quintal de Provence est de 41 kilogr. et l'once de 35 grammes ; c'est un produit de 100 kilogr. pour 85 grammes d'œufs. Ce rendement n'est que très rarement obtenu, et seulement dans les petites éducations faites avec des soins minutieux. En France, la moyenne n'est point de plus de 100 kilogr. de cocons pour 100 grammes d'œufs, encore ce rendement peut-il être considéré comme très satisfaisant. Dans les années favorables, 500 à 550 cocons pèsent 1 kilogr.

La proportion ordinaire des œufs aux cocons réservés pour la ponte est d'un quatorzième ; il faut donc sacrifier 1 kilogr. 400 grammes des plus beaux cocons si l'on a besoin de 100 grammes d'œufs de vers à soie.

Dans une éducation bien conduite, la consommation peut être calculée sur le pied de 26 kilogr. 800 grammes de feuilles de mûrier pour 1 gr. d'œufs de vers à soie.

Le prix du kilogramme de cocons varie, dans le midi de la France, de 3 fr. 50 cent. à 4 fr. Dans une magnanerie ordinaire, où l'on ferait éclore 12 à 15 onces d'œufs

(car les magnaniers ne comptent encore que par once), il faut, pour un poids moyen de 500 grammes d'œufs, 13 à 14 000 kilogr. de feuilles de mûrier.

LES AGES.

La vie humaine, disait un philosophe, a deux versants, comme une montagne : nous gravissons l'un tout brillants de jeunesse et d'espérance ; nous atteignons le faite, et nous nous y arrêtons un instant dans l'orgueil de notre élévation, dans la fermeté puissante de notre âge ; puis, déjà, poussés par l'irrésistible main du temps, il nous faut descendre l'autre versant, il nous faut suivre l'autre pente, de plus en plus rapide et glissante, et qui nous jette enfin dans la tombe.

Que de métamorphoses notre être ne subit-il pas dans ce double chemin ! Comment reconnaître le même homme dans cette jeune créature qui sourit et qui joue à l'entrée de la route, et dans ce triste vieillard qui languit et expire au terme du voyage ? Par combien de phases diverses a-t-il passé entre ces deux points extrêmes de la vie ! L'année a moins de vicissitudes, les saisons moins de variations ; d'heure en heure, pour ainsi dire, notre corps change ainsi que notre esprit ; d'heure en heure, nous croissons, nous nous fortifions, pour nous faner ensuite et dépérir avec une égale rapidité. Ouvert successivement à tous les désirs, à toutes les passions ; notre cœur ne se ressemble jamais à lui-même. Soit qu'il se corrompe ou se purifie, il est dans une mobilité perpétuelle, embrassant tour à tour tous les objets du monde, répudiant aujourd'hui ce qu'il aimait hier, et soupirant déjà après son goût de demain ; véritable *microcosme*, comme le nomme la philosophie, c'est-à-dire abrégé de l'univers entier, vivant miroir où se reflète l'image de toute la création dont il est la plus belle

merveille. — L'ancien Simonide, le premier, chez les Grecs, qui écrivit un poème satirique, feignait dans son invention grossière et brutalement railleuse, que Jupiter, après avoir créé les diverses races d'animaux, et réparti entre elles tous les bons et les mauvais instincts, donnant à celle-ci la soif du sang et le courage, à celle-là l'adresse et la ruse, à une troisième la peur et l'agilité, imagina de doter l'espèce humaine, et la femme en particulier, — la femme que l'on considérait, en ces temps de barbarie, bien moins comme la compagne de l'homme que comme son esclave, — de tous les vices ensemble qui avaient été divisés entre les divers animaux qui peuplent la mer, la terre et l'air; il lui donna donc la gourmandise du chien, la perfidie du renard, la paresse de l'âne, etc. Dure et triste moquerie que justifie trop souvent la bassesse humaine! Premier témoignage, pourtant, si j'ose ainsi parler, de la grandeur du cœur humain, ainsi jugé capable de contenir à la fois tous les vices des autres êtres! Bientôt on nous accorda également toutes les qualités partagées entre les divers animaux, et par là, selon certains sages, nous résumions dans le bien comme dans le mal le monde tout entier, — jusqu'à ce qu'une religion sublime eût élevé notre esprit à cette croyance que nous n'étions pas seulement l'image du monde où nous vivons, mais aussi celle du Dieu qui nous a faits. Chaque âge de notre vie, chaque époque de notre esprit, chaque saison de notre cœur peut donc être représentée par un symbole matériel; nous trouverons dans le règne animal un emblème pour nos bonnes passions, un autre pour nos mauvaises; mais il y aura toujours en nous, à quelque moment qu'on nous prenne de notre vie, au point le plus brillant de la jeunesse, au plus triste déclin de nos ans, une ressemblance divine, que les objets de la matière, que les êtres sans âme ne sauront jamais figurer: portraits emblématiques de l'animal humain, ils ne seront jamais l'image de l'homme fils de Dieu!

L'enfant ouvre ses yeux à la lumière; ses sens s'éveillent d'abord, et les besoins matériels sont les premiers signes par lesquels la vie se révèle dans cette nouvelle créature: l'héritier de l'homme rampe sur la terre comme la bête immonde qui cherche sa pâture dans la fange; le futur maître de la création ne peut encore se tenir debout sur ce sol dont il sera le dominateur; il pleure, il remplit l'air de sa plainte vagissante, il est tout plongé dans la matière, regardant sans voir, écoutant sans entendre; il n'éprouve d'autre sensation que celle de la faim, il se rassasie et s'endort sur le sein qui l'allait. Mais déjà il reconnaît sa mère, déjà sur ses traits se forme le doux sourire, déjà sa bouche balbutie les sons de l'anguste parole de l'homme. Encore quelques mois, et vous le verrez essayer sa marche hésitante, et vous l'entendrez articuler des syllabes et des mots. Une première lueur a brillé dans son cerveau; l'intelligence naissante anime cette sensitive humaine; il sent et commence à comprendre ce qu'il sent, il éprouve le besoin et sait déjà commander à ce besoin. Puis, débarrassé de ses langes, libre et vif en ses mouvements, obéissant à son caprice, mobile comme l'oiseau, l'enfant forme ses premiers jeux,

Avecque ses pareils se plaît en ses esbas;
Il fuit, il vient, il pleure, il saute d'aise,
Sans raison, d'heure en heure, il s'émeut et s'apaise...

RÉGNIER.

Le second âge appartient encore à l'enfance et touche presque à la jeunesse, dont les approches se font déjà sentir. L'enfant qui grandit a perdu de la pétulante vivacité, de l'insouciance capricieuse de sa première saison; il est devenu timide, honteux, il rougit facilement; on dirait que l'éveil de la raison, que le sentiment plus clair et plus certain de la vie lui causent comme un vague étonne-

ment, comme une surprise intérieure qui le déconcerte et le trouble. Souple et docile, il se prête aux leçons de ceux qui l'instruisent, il obéit à la main qui le façonne, il est comme une cire molle que l'on pétrit sous les doigts et à laquelle on peut donner telle forme que l'on veut: — son emblème, c'est un agneau, la douceur et la timidité. — La pureté de son cœur, l'innocence de son esprit, respirent sur ses traits; les passions sommeillent encore au fond de son âme, sorte de table rase sur laquelle il faut se hâter de graver en caractères ineffaçables les mots de vertu et d'honneur. Plus tard, vous ne retrouveriez pas en lui cette même docilité à recevoir les impressions, vous ne seriez pas aussi certain de voir germer les heureuses semences que vous jetterez dans son esprit; profitez donc pour l'instruire de ces premières heures de curiosité et d'application, profitez de cette nouveauté de sa mémoire pour y faire pénétrer la pensée du beau et du bien, et soyez sûr que ce qu'on apprend à cet âge ne s'oublie point, se conserve dans les replis les plus profonds de nous-mêmes, et, après bien des années, se retrouve encore comme un dépôt sacré que toutes les connaissances nouvelles de notre esprit, les plus perverses et les plus fausses, n'ont pu jamais aliéner.

Voici venir à présent la jeunesse, l'âge charmant, le printemps et la fleur de la vie, que les poètes ne se lasseront point de chanter dans leurs vers; c'est la saison où notre cœur n'est plus que desirs, où notre raison elle-même, notre froide raison semble se teindre des vives couleurs de la passion: alors notre sang coule à gros bouillons dans nos veines, notre esprit s'enflamme; nous marchons comme enivrés de notre jeunesse, nous portons dans nos yeux l'ardeur de notre âme; aspirant l'air avec avidité, notre poitrine se soulève et se gonfle; le vent qui souffle dans nos cheveux et frissonne sur nos tempes nous remplit d'espérance, d'audace et de desirs inconnus; il semble que son haleine pénètre jusqu'au-dedans de nous et fasse frémir la voile invisible de nos passions. Semblables à l'élan, qui ne marche que par bonds, et qui dévore l'espace dans la rapidité de sa fuite, nous voudrions prendre notre essor et traverser impétueusement la carrière de la vie: semblables encore au jeune oiseau, nous sentons croître nos ailes, les ailes de l'âme, comme disait Platon, et nous languissons d'une secrète envie pour ces régions pures et sublimes de l'espace, où nous voyons l'aigle planer sous les feux brillants du soleil. Pas une noble idée qui n'ait alors un écho dans notre esprit, pas un sentiment généreux qui ne trouve tout de suite la route de notre cœur. Folle, insensée quelquefois jusqu'à la démence, emportée souvent jusqu'au crime, capricieuse, inconstante, prompte à quitter ce qu'elle aime, orgueilleuse et hautaine, la jeunesse, avec tous ces torts et tous ces vices, la jeunesse est pourtant l'âge admirable, l'âge magnanime où les vils intérêts n'ont aucune prise sur nos âmes, où les froides passions de l'égoïsme ne glacent jamais nos nobles instincts, où nous ne savons pas résister encore à la générosité pure de nos premiers mouvements. Le vieil Aristote (1) nous a tracé une peinture fidèle, quoiqu'un peu chagrine, des mœurs de la jeunesse: « Les desirs des jeunes gens, dit-il, sont violents, il est vrai, mais ils n'ont pas de profondes racines; ils ressemblent à la faim et à la soif d'un malade... Ils aiment l'honneur et la victoire... bien plus que les richesses; leur naturel bouillant les enflamme, et produit en eux le même effet que le vin sur un homme ivre; ils ne vivent que d'espérance, car l'espérance se rapporte à l'avenir et la mémoire au passé; or, pour eux, l'avenir est tout, le passé un point imperceptible... Ils ont l'âme élevée, parce qu'ils n'ont jamais été humiliés par les misères de la vie, ni pressés par le be-

(1) Rhétorique, l. II, c. 12: les Mœurs.

soin ; ils sacrifient l'intérêt à l'honneur, car ils prennent pour règle de conduite plutôt leur naturel que la raison... Ils aiment, ils haïssent avec excès, et il en est de même de toutes leurs actions. Ils pensent tout savoir et soutiennent leur opinion avec force. S'ils commettent une injustice, c'est pour offenser et non pour nuire... Ils sont enclins à la pitié, parce qu'ils croient tous les hommes vertueux ; exempts de méchanceté, ils jugent les autres par eux-mêmes, de sorte qu'ils les regardent comme indignes des maux qu'ils leur voient souffrir... »

Horace et après lui Boileau ont traduit cette peinture d'Aristote en beaux vers, qui sont dans toutes les mémoires ; ceux de Régnier sur le même sujet méritent aussi d'être cités. Le jeune homme, dit le poète,

Hautain, audacieux, conseiller de soi-même,
Et d'un cœur obstiné, se heurte à ce qu'il ayme...

Puis, lorsque sa jeunesse commence à se mûrir, lorsque sa première fleur est déjà tombée,

L'âge au soin se tournant, homme fait il acquiert
Des biens et des amis, si le temps le requiert.

C'est une période nouvelle de la vie. Jeune encore, l'homme touche au seuil de la virilité. Il n'a plus ce frais éclat de l'adolescence, que les poètes comparent au duvet soyeux de la pêche ; mais ses traits acquièrent en noblesse ce qu'ils perdent en grâce ; moins brillant, son regard est plus mâle, et plus ardent avec moins de flamme. Alors, nous commençons à compter sérieusement avec la vie : alors ces vaines chimères de la première jeunesse, ces futiles plaisirs, ces passions folles et stériles, en lesquelles nous consumons notre ardeur de vingt ans, nous paraissent comme de puérils amusements, comme des dépenses insensées de nous-mêmes ; désormais il nous faut des objets plus solides pour contenter les besoins de notre esprit, pour apaiser les désirs de notre cœur ; honneurs, fortune et gloire, tels sont les nouveaux appâts qui nous tentent ; nous nous élançons ambitieusement dans toutes les carrières, non plus pour y essayer nos forces, mais pour arracher le prix aux mains de nos devanciers, éternels par une trop longue possession ; l'un se précipite sur les pas de la muse ; l'autre suit la fortune guerrière, déesse inconstante qui dédaigne la vieillesse, comme disait un grand roi, et faisant flotter son drapeau dans les airs, il marche vaillamment à la conquête de la renommée des Alexandre et des César. — Regardez..., sous ses pieds est le taureau, symbole de la force unie à l'ardeur, emblème du courage confiant en lui-même, de l'impétuosité froide et, pour ainsi dire, délibérée.

Encore un pas, et nous touchons au faite. Arrivé là, l'homme semble se reposer un instant dans toute la maturité, dans toute la puissance de son âge ; il récolte d'une main sûre ce qu'il avait semé, il cueille sur l'arbre de la vie les fruits excellents qu'ont portés son génie, son courage, sa vertu, ces fleurs brillantes de sa jeunesse !

L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir.

BOILEAU, *Art poétique*.

« Ceux qui sont dans l'âge viril, dit Aristote, n'agissent pas avec cette confiance qui dégénère en audace ; mais ils ne sont pas trop arrêtés par la crainte : ils prennent un juste milieu. Ils n'ajoutent pas foi à tout le monde, mais ils n'affectent pas une défiance générale ; ils ne s'occupent pas exclusivement de ce qui est utile ou de ce qui est beau, mais de l'un et de l'autre. Exempts d'avarice et de prodigalité, leur modération ne manque point de courage, ni leur courage de modération, tandis que ces diverses qualités sont séparées dans les jeunes gens et dans les vieillards... De même, pour les choses que les deux autres âges recherchent trop ou trop peu, celui-ci se renferme dans les limites de la modération et de la convenance... Le corps est dans toute sa vigueur, depuis trente ans jusqu'à trente-cinq ; l'esprit, jusqu'à quarante-neuf. » — Le proverbe dit : « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ! » L'âge mûr sait et il peut ; il sait tout ce qu'il faut attendre de la vie, il sait combien sont mensongères les illusions qui flattaient son inexpérience, il sait tous les obstacles, tous les écueils dont est semée la route que nous devons parcourir, il sait enfin les amertumes de l'existence, les caprices de la fortune, les tristes faiblesses de la nature humaine ; il *sait* tout cela et il *peut* encore agir, et la science qu'il a acquise, à ses dépens, hélas ! il la met au service de sa puissance ; il unit ensemble force et sagesse, et il est ainsi deux fois maître du monde, commandant à la vigueur frémissante du jeune homme comme à l'impuissante sagesse du vieillard par la haute autorité de son génie, qui pense avant d'agir, qui agit après avoir pensé. C'est un véritable roi, assis sur son trône, tranquille dans sa majesté, comme est le lion ; puissant, généreux, superbe, la plus noble apparence humaine, la plus digne image sur la terre de ce Dieu qui nous a faits semblables à lui !

Mais déjà le temps a retourné son inflexible sablier ; déjà il faut quitter ce sommet brillant de la vie où nos pas s'arrêtaient avec gloire ; déjà il faut redescendre la montagne de l'âge, en suivant la pente opposée à celle que nous avons gravie. Autrefois, nous comptions nos années par nos printemps ; désormais, ce sera par nos hivers. Autrefois, chaque pas que nous faisions en avant était comme un progrès nouveau ; désormais, au lieu d'acquiescer, nous ne ferons plus que perdre, et tout va décroître en nous avec l'accroissement de notre âge. Alors nous soupçons et nous regrettons ; malgré nous, nos regards se portent en arrière, et, pensant à notre âge si vite envolé, nous nous écrions avec le poète, d'une voix mélancolique :

Que vous ai-je donc fait, ô mes jeunes années ?

Mais le déclin est d'abord insensible, et c'est à peine si nous nous apercevons, à nos cheveux qui blanchissent, à notre taille qui commence à fléchir sous le faix des ans ; c'est à peine, dis-je, si nous nous apercevons que nous sommes déjà sur le fatal versant, au terme duquel est ouverte la tombe. Nous avons, il est vrai, rompu avec les délices de la vie, avec tous les plaisirs que refuse désormais notre corps affaibli ; mais la vie semble avoir maintenant pour nous de plus sérieux attrait qui sollicitent encore notre cœur refroidi et réchauffent en nous l'ardeur du désir. L'honneur que donne la science, le pouvoir que procure la pratique habile des affaires, tels sont les nouveaux prix que l'homme vieillissant propose aux efforts de son ambition. Il laisse à de plus jeunes le soin de combattre et de vaincre ; lui, il se réserve de cueillir les fruits de la victoire ; il étudie, il calcule, il prévoit ; le cœur humain n'a plus de secrets pour lui, la fortune ne peut le surprendre parce qu'il connaît ses caprices ; lors même qu'elle semble lui sourire il se défie de ses faveurs si mobiles, songe à fixer son inconstance, à parer les coups subits de sa malignité. Au lieu de s'abandonner aux premiers mouvements, il délibère longtemps avant d'agir, il cache avec soin ses pensées ; la méfiance qu'il a de tous les hommes produit en lui l'astuce ; la succession de douleurs et de chagrins qu'il a éprouvée glace son âme, et la ferme peu à peu aux douces émotions de la pitié ; l'âge fait ainsi dégénérer en ruse la clairvoyante finesse de son esprit, et endure son cœur jusqu'à le rendre impitoyable. — Dans son blason symbolique, nous voyons l'emblème de la fourberie et celui de la cruauté, le renard et le loup.

Cependant les années s'accumulent sur notre tête ; les infirmités cruelles nous assiègent et nous harcèlent, sans

nous laisser presque un instant de répit. Il faut donc songer à la retraite, il faut laisser enfin à nos successeurs l'héritage du pouvoir et celui de la science, il faut alléger nos ans du fardeau de tant de soins, et chercher dans une paix solitaire quelque adoucissement à ces maux de toutes sortes qui forment le triste cortège de la vieillesse ; âge chagrin et morose, où souvent l'homme n'est plus, pour ainsi dire, qu'une plainte contre lui-même et contre les autres.

La vieillesse chagrine incessamment amasse,
Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse,
Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé,
Toujours plaint le présent et vante le passé ;
Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse

BOILEAU.

Ainsi l'avare achève ses tristes ans sur un tas d'or, comptant et recomptant, sans se lasser jamais, le nombre de ses écus, le seul plaisir de ses yeux, couvant son trésor et le gardant avec la vigilance hargneuse du dogue, — que vous voyez au-dessous de lui comme emblème de cet âge malheureux.

Nous voici tout au bas de la montagne, sur le dernier degré de cette triste pente ; un vieillard est là, courbé sous le poids d'un siècle tout entier, languissant, moribond, un pied déjà dans la tombe. Maintenant il faut mourir ; la mort l'appelle, la mort qui va mettre un terme à ses maux, qui va lui donner enfin cette paix que la vie lui a toujours

refusée, et dont il éprouve un si grand besoin, au terme de ce long pèlerinage. Mais plus il est près de cette fin, qui semble devoir être pour lui un bienfait, plus il la redoute. Son corps inerte et souffrant est plus qu'à moitié mort déjà ; sa raison vacille dans son cerveau comme la flamme d'une lampe qui va s'éteindre ; tous ses amis, tous ses contemporains reposent depuis longtemps sous l'obscurité de la tombe ; une solitude affreuse se fait autour de lui ; — eh bien ! il tient encore à cette vie, si triste et si misérable ; il se cramponne de toutes ses forces à cette branche usée et flétrie : il ne veut pas mourir ! — En attendant le coup fatal, il ne fait plus que gémir dans une froide inertie, véritable mort anticipée ; et, pour trouver une image de sa langueur somnolente, de sa vie inanimée, pour ainsi dire, l'artiste a choisi (avec une ridicule exagération et une sorte d'impiété) parmi tous les animaux, le plus malheureux et le plus faible. — Enfin, un jour plus tôt, un jour plus tard, la tombe inexorable l'engloutit...

Mais cet abîme du tombeau est-il donc le terme véritable du voyage ? En est-ce fait de nous à jamais, quand le couvercle du cercueil a été refermé sur nos dépouilles corporelles ? Le dernier pas de la vie n'est-il point le premier sur une route meilleure ? La mort, cet écueil suprême où se brise l'existence humaine, n'est-elle pas le port salutaire, le divin rivage où nous trouverons un abri pour l'éternité ? Au bord de la tombe, ouverte déjà sous nos pas, ne rejetons pas avec effroi nos regards en arrière vers les délices de la vie qu'il nous faut quitter ; levons plutôt



(La double échelle des âges, d'après une estampe du seizième siècle.)

les yeux avec une pieuse confiance vers notre divine patrie où nous sommes attendus ; n'envisageons pas, pleins d'épouvante, ce gouffre du néant, dans lequel notre corps va rouler ; regardons plutôt, d'un œil brillant d'espoir, le ciel où notre âme s'envolera tout-à-l'heure, enfin débarrassée des liens matériels qui l'enchaînaient ! — Lorsque Schiller, ce grand poète, ce beau génie et ce noble cœur, allait rendre son âme à Dieu : « Comment vous trouvez-

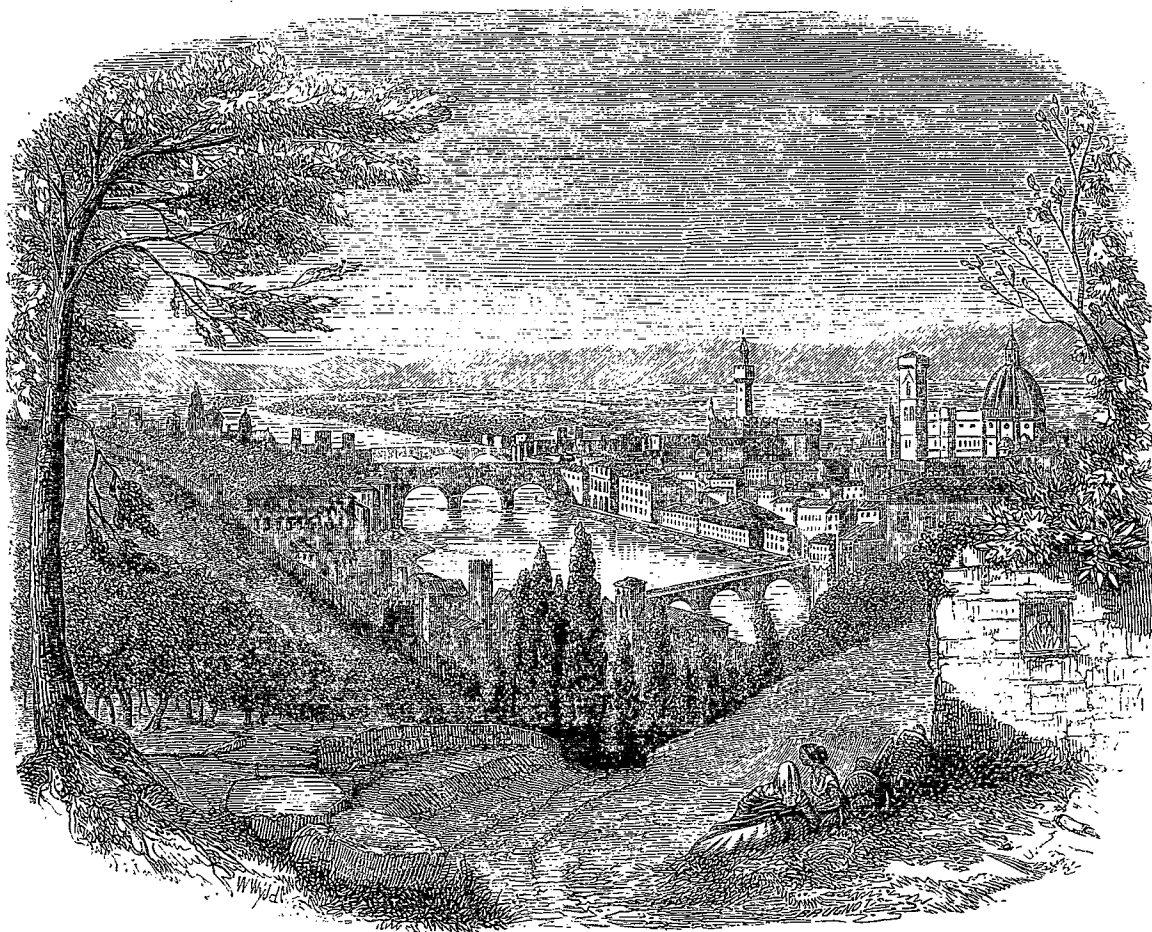
vous ? » lui demandait une amie toute en larmes. — Il leva les yeux au ciel, et répondit doucement : « Toujours plus tranquille ! »

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

FLORENCE.

DE L'INFLUENCE DE LA FRANCE SUR L'ART ITALIEN.



(Florence vue de San-Miniato.)

Telle on aperçoit Florence, lorsque du haut de la colline de San-Miniato on domine le cours de l'Arno, les ponts qui unissent les deux parties de la ville, et les sommets des monuments qui ornent la ville principale. Mieux encore on la voit, lorsque, arrivant par la vallée supérieure de l'Arno, on descend les magnifiques gradins des montagnes qui dominent elles-mêmes la colline de San-Miniato. A mesure qu'on suit ces pentes si accidentées et si riches de l'Apennin, tout-à-coup, du milieu des grands pins, on distingue la ville couchée dans sa corbeille verte; d'étage en étage, on la perd de vue et on la retrouve; et c'est toujours avec un plaisir plus vif qu'on salue la coupole de Brunelleschi, le campanile de Giotto et la tour du palais de Lapo.

Quand on a eu le temps de reconnaître Florence, on trouve une convenance singulière entre la nature et les ouvrages que les hommes y ont élevés. Des deux côtés, leur véritable caractère, c'est la fécondité et une certaine mesure dans la richesse. Toutes les éminences qui avancent vers la plaine de l'Arno, tous les degrés détachés du vaste amphithéâtre des Apennins, tous les tertres qui dérivent les uns des autres, qui s'ajoutent les uns aux autres, qui ont l'air de troubler l'ordre partout, et qui partout cependant concourent à l'harmonie; tous les amas et les épanchements de verdure qui réunissent à profusion les feuillages de toutes les formes et de tous les tons, offrent l'aspect d'une création sans cesse active, sans cesse nouvelle. C'est le spectacle de la variété et de l'abondance. Rien cependant n'excite trop vivement l'esprit; il n'y a pas d'é-

tendues trop vastes, de cimes trop hautes. Tout semble se multiplier, et rien n'opprime. On respire en liberté sous un ciel clément, découvert, dans un nid verdoyant dont les échappées sont diverses, mais non infinies. L'homme se perd dans le sein d'une nature fertile, où cependant il se retrouve vite, et où il n'a puisé que l'image de l'activité et de la fécondité. Le génie florentin abonde, se multiplie, se reproduit, sourit comme cette nature si belle et si tranquille dans sa force.

On sent, dans les monuments eux-mêmes, comme circuler cette sève énergique et opulente. La ville, sévère, grandiose, rude au cœur, s'en va vers les extrémités en créations plus gaies, plus riantes, plus faciles. Les rues sont dans le milieu étroites; plus loin elles s'élargissent. Les maisons sont d'abord des forteresses abruptes, puis elles deviennent élégantes et même gracieuses. On en peut dire autant des monuments publics. Quelle grande opinion n'avaient point d'eux-mêmes des hommes qui s'enfermaient dans des constructions comme le palais Strozzi et le palais Pitti! Quelle vaste idée de leur politique donnaient les gens qui bâtissaient cette citadelle carrée du palais public! Mais à côté de ces beautés austères, qui semblent représenter la puissance de la haine et de la guerre, le baptistère offre les formes exquises, délicates, qu'Arnolfo reproduit dans la parure de la cathédrale, que Giotto embellit et raffine encore dans son campanile admirable, et qui, même au temps de l'énergie et de la discorde, trahissent le sourire de la grâce. A mesure qu'on pénètre cet art, à l'écorce si dure, on finit même par n'en plus voir que la

finesse; et, sous leur forte enveloppe étrusque, les Florentins paraissent avant tout les hommes du goût, du détail, de la convenance ingénieusement entendue, de l'exécution tout à la fois abondante et choisie.

Voilà ce qui peut frapper à Florence les voyageurs de tous les peuples. Nous autres Français nous y recevons avec orgueil encore d'autres impressions. C'est là, plus encore peut-être que dans notre pays, qu'il nous est permis de juger combien, au moyen-âge, la France s'était déjà élevée à ce rang d'institutrice des nations où l'a replacée le dix-septième siècle. Sous saint Louis, elle possédait déjà dans leur plénitude les éléments de la civilisation moderne, et déjà elle les communiquait au reste de l'Europe. Que lui manquait-il? Elle avait un gouvernement régulier sous un roi juste, une langue qui avait déjà produit avec Villehardouin et Joinville des formes à comparer à celles de l'antiquité; une philosophie que l'éloquence d'Abailard et les grands travaux de saint Thomas avaient rendue universelle; une poésie qui, dans les compositions chevaleresques, imitées par l'Occident tout entier, avait répandu les dons de l'imagination et de la grâce; un art enfin qui, depuis les immenses cathédrales jusqu'aux plus petits meubles de la maison, avait tout su tirer du principe fécond de l'ogive. Du sein de la nation parvenue à ce haut point de gloire, les soldats, les frères de saint Louis, se répandirent sur l'Italie; appelés par la papauté et par les villes guelfes pour les défendre contre l'Allemagne, ils lui portèrent avec nos armes nos usages et nos arts. Naples devenue alors, sous les Angevins, comme une imitation de Paris, en a conservé jusqu'à nos jours l'aspect et les goûts. Là, nos chefs-d'œuvre gothiques furent exactement reproduits, et servirent à former les architectes et les sculpteurs de Pise; là, même devant eux, Giotto apprit à donner un style nouveau à la peinture, qui semble cependant être la gloire originale de l'Italie. Mais tandis que Naples nous copiait avec faste et avec servilité, Florence se modelait sur nous avec plus de liberté et de bonheur.

Florence portait sur son écu et sur ses monnaies la fleur de lis : cela veut dire qu'elle est fille de France, et c'est assurément celle de nos créatures dont nous pouvons le plus nous enorgueillir. Ville guelfe, plus ennemie de l'Allemagne que Rome même, elle fut façonnée au treizième siècle par les ordres puissants de Saint-François et de Saint-Dominique qui venaient de sortir de notre patrie, et qui, milice active bien que pacifique, en portèrent l'esprit aux extrémités du monde. C'est dans les deux couvents de Sainte-Marie-Nouvelle et de Sainte-Croix, bâtis à l'imitation de nos cathédrales et peuplés de moines formés à nos écoles, que s'élevèrent les premiers Florentins auxquels l'Italie doit tout ensemble et ses arts et sa littérature. Arnolfo di Lapo prit modèle sur les ogives formées à Sainte-Marie-Nouvelle par les dominicains fra Sisto et fra Cistoro, lorsqu'il voulut élever l'église de Sainte-Croix pour l'ordre rival des franciscains, et celle de Santa-Maria del Fiore qui devait servir de cathédrale à la ville. Ces deux édifices sont des monuments gothiques arrêtés en chemin. Ceux que Giotto a touchés, au contraire, dans la génération suivante, le campanile et l'église d'Or-San-Michele, sont des constructions où le génie gothique est perfectionné par le goût régulier et gracieux de l'Italie. Autant on en peut dire des monuments et des sculptures que Jean de Pise exécutait par toute l'Italie, au temps de Giotto, et qui n'étaient qu'une imitation finement sentie et convenablement appropriée des formes de notre grand siècle de saint Louis.

Les lettres italiennes offraient à la même époque les mêmes réminiscences. Dante fut le plus fier et le plus beau des hommes qui furent formés sous les ogives des cloîtres de Sainte-Marie-Nouvelle. Avant qu'il partît pour le voyage de Rome où devaient commencer avec son exil ses désenchantements, il avait été peint par Giotto, sur les murs

de la chapelle du Podesta, dans la foule des Florentins illustres (voy. 1841, p. 333). Jamais un plus admirable jeune homme n'a rimé des vers pour une chaste damé; lorsque son âme eut été troublée par le malheur, rien ne parut plus capable d'en calmer les soucis; une menace éternelle pesa sur ses deux lèvres formidables qui semblaient avoir laissé toute espérance. Sur la terre où le grand homme était devenu étranger, il ne voyait plus que les spectres de l'Enfer: après avoir erré, il commença à s'apaiser un peu dans l'hospitalité de Can de la Scala, et, d'un ton plus doux, il écrivit les chanis du Purgatoire aux bords du beau lac de Garda. Il ne sut chanter Béatrix et le Paradis qu'à Ravenne; parmi les monuments tout antiques de cette ville écartée, il put croire avoir retrouvé Rome, et lorsqu'il était ressaisi par ses tristesses, les vieux pins du rivage, agités par le vent, faisaient un accompagnement à ses pleurs. Dante est l'un des plus grands ennemis que nous ayons eus; il fut exilé lorsque la France, s'appretant à soumettre entièrement l'Italie, n'y voulut plus souffrir d'obstacle; il vit en un même jour, de la même main, venir son malheur et l'asservissement de son pays; il se roidit contre la destinée. Mais il avait beau haïr la France et la décrier, il n'en a pas moins laissé dans son poème le chef-d'œuvre de ces grandes compositions symboliques dont la France lui avait appris le secret par la voie des dominicains de Sainte-Marie-Nouvelle.

Le second poète illustre des Toscans, Pétrarque, fut un disciple plus complaisant de la France. Il la visita non pas en condamné, comme Dante, et la haine dans le cœur, mais en homme de goût, et qui se passionnait pour les beautés de l'étranger. A Avignon, où la papauté était venue se mettre sous notre garde, il eut bien quelque envie de mander l'influence que nous faisons peser sur son pays. Mais, au nom de Laure, le blasphème s'arrêtait sur ses lèvres: en elle, il ne pouvait pas ne pas aimer la France; en elle, il lui rendait hommage dans des vers dont il nous avait emprunté le mètre et les figures. Lorsqu'il pensa à se faire couronner au Capitole, il en alla solliciter l'honneur auprès de la dynastie française qui s'était renouvelée à Naples. Entraîné chaque jour plus fortement par le génie de la Renaissance, il voulut se fixer en Italie où commençaient à briller ses clartés; mais c'était encore la France qu'il cherchait au-delà des Alpes: partout il voulait retrouver Vaucluse; il lui fallait cette retraite agreste dans les montagnes, et, à leurs pieds, le grand fleuve sillonnant les plaines couvertes d'arbres verts. A Parme où il séjourna, à Arca où il acheva sa vie, aujourd'hui encore, en apercevant le Pô ou l'Adige, on croit revoir le Rhône traversant la plaine d'Avignon. Ce sont les mêmes campagnes grasses et vastes, ce sont les mêmes abris dans une immense étendue. Bien souvent, en face de ces lieux semblables, les pensées du poète ont dû être les mêmes; et aux larmes qu'il donnait à Laure devaient se mêler quelques regrets pour la France, où il avait trouvé cette dame, la lumière et l'âme de son génie.

Boccace, qui eut la fortune d'être tout ensemble l'ami de Pétrarque, l'admirateur du Dante, et leur égal dans une carrière différente, trahit d'une manière plus explicite encore l'influence française. Il était né à Paris, au milieu de ces fabliaux normands qu'il devait surpasser en les imitant; il alla retrouver à Naples le sang et le joyeux esprit de notre cour. Il transporta ces souvenirs et cette gaieté souvent trop vive à Florence; dans la Toscane, où n'avaient germé jusqu'alors que les plus sévères de nos idées, il introduisit les plus riantes; et sous cette forme on peut dire qu'il fit pour étendre l'empire de notre génie plus encore que n'avaient fait ses austères devanciers.

Dependant ces grands esprits, Dante, Pétrarque, Boccace, éveillés au souffle de la France, n'ont pas plus tôt reçu de nous l'initiation qu'aussitôt ils concentrent toute leur

attention, tout leur amour sur leur patrie. C'est nous qui, sous Charlemagne, avons invité l'Italie à se souvenir du passé ; qui, sous Louis IX, lui avons appris à bégayer la langue de l'avenir. Mais bientôt l'Italie se suffit à elle-même, et c'est dès cet instant que date vraiment la renaissance. Florence, excitée par nous, est l'instrument de cette seconde révolution. A peine avait-elle montré, au quatorzième siècle, à quel point de beauté et d'harmonie elle pouvait porter les formes d'art trouvées par la France, qu'aussitôt elle en créait de nouvelles, en ressuscitant celles des anciens. Elle opérait ces transformations au milieu des plus violentes secousses politiques qui aient jamais assailli un État. Elle grandissait, elle se fortifiait dans le danger. Elle donnait à l'Europe moderne le spectacle singulier d'une bourgeoisie marchande qui, se décimant et se renouvelant sans cesse par la guerre civile, savait néanmoins développer chaque jour le crédit de ses comptoirs et le goût de ses ateliers. L'art de la laine commandait comme à Bruges par l'émeute et par l'argent ; comme à Athènes, l'intelligence partageait et tempérait la souveraineté du commerce : elle finit par prévaloir. Dans ces agitations continuës, où des pauvres nouveaux venaient sans cesse assiéger la porte des riches, il se trouva enfin des riches assez gens d'esprit pour savoir se préserver en faisant cause commune avec les assaillants ; par ce moyen, ils arrivèrent bientôt non seulement à se maintenir, mais à régner. Sylvestre de Médicis se déclara pour les cardes de laine contre les bourgeois ; Jean de Médicis prêta son argent à ceux dont son père avait protégé la révolte ; Côme de Médicis, son fils, devint, presque sans y penser, le dictateur de la patrie. Après l'avoir asservie par l'argent, il la fascina par le génie. Nouveau César, il voulut personifier en lui non seulement le peuple, mais encore les lumières de son siècle. Parmi tous ces érudits qui commençaient à paraître au cri si longtemps répété de l'Italie antique, il se choisit une des plus nobles sociétés qui aient jamais accompagné un souverain. Marsile Ficin fut élevé par lui pour présider l'académie dont les Grecs lui avaient inspiré l'idée, avant la prise de Constantinople, et dont les travaux achevèrent de changer le cours des études et la direction du goût. Marsile devint ainsi le chef visible de cette école nouvelle dont Côme lui-même était le promoteur ; et dans la cathédrale de Florence, temple auguste dont la vanité des riches était exclue, la tombe du philosophe fut placée, par un décret public, en face de la peinture qui avait restitué le souvenir du Dante dans sa patrie. C'était mettre en présence l'une de l'autre deux époques différentes, en deux gloires fraternelles.

C'en était fait, l'antiquité était devenue la passion dominante de l'Italie, rendue par nous à elle-même. De toutes parts et sous toutes les formes on la voyait reparaître. Les Florentins commencèrent à aller à Rome mesurer les monuments antiques. Brunelleschi, de retour dans sa patrie, appliquait aux constructions privées la pompe et la force des édifices publics des Romains ; il élevait la maison des Pitti aussi haute et aussi puissante que l'enceinte du Forum d'Auguste. Pour bâtir la demeure des Médicis, Michelozzo Michelozzi tempérait cette rudesse par toute la politesse d'un génie qui savait faire naître l'admiration la plus austère, sans provoquer les scrupules de la faiblesse humaine. La sculpture, au contraire, renouvelait le sourire de la grâce antique ; la peinture promettait déjà d'en surpasser les merveilles. Sur les grandes murailles des églises, dans la foule des saints, elle plaçait, avec un orgueil héréditaire, les portraits de tous les hommes qui honoraient la cité par l'éclat de leur esprit. Dans les fresques immortelles qui ont formé Michel-Ange et Raphaël, mais qui n'ont pas été effacées par eux, on retrouve partout les grandes figures de la renaissance ; on y voit, à côté de Marsile Ficin, chaste et frère comme Virgile, Jean Pic de

Mirandole, marqué par la double noblesse du sang et de l'intelligence, et Politien, dont la nature plébéienne est transfigurée par la lumière du génie. Laurent-le-Magnifique, l'ami, le protecteur de ces grands hommes, se fait remarquer dans leur réunion par son absence même, qu'il faut sans doute attribuer autant à la discrétion des peintres qu'à sa politique. Les Médicis n'avaient encore reçu ni de leurs concitoyens ni de l'étranger aucun de ces titres souverains, dont leurs descendants se montrèrent si fiers. Ils régnaient par l'ascendant de la fortune et du génie ; ils dédaignaient toutes les apparences du pouvoir dont ils avaient les plus belles prérogatives. Ils fuyaient leurs palais pour se retirer à Carregi, dans une modeste villa, où l'aspect même de Florence leur était dérobé, et dont le portique ionien s'ouvrait sur les champs. Laurent a expiré là dans la force de son génie et de sa vie.

Là, une redoutable puissance lui apparut à son lit de mort ; à l'heure suprême, le christianisme se dressa menaçant devant lui dans la personne d'un de ces moines dont la France avait enfanté la règle au siècle de saint Louis. Par la bouche du dominicain Savonarole, l'ancienne Florence venait demander compte à la nouvelle de ses insignes témérités. Un combat s'établit ainsi dans la ville, à son dernier jour, entre les deux esprits auxquels elle avait successivement obéi pendant le quatorzième siècle et pendant le quinzième. Dans cette guerre, tout fut d'abord à l'avantage du quatorzième siècle ; comme au temps du Dante, l'égalité des ordres mendiants redevenait toute-puissante. Le couvent de Saint-Marc fut rempli par les illustres conversions que fit Savonarole ; il contient encore la tombe de Jean Pic et de Politien, obligés, dans leur mort, à s'humilier devant leur ennemi. Mais l'esprit du quinzième siècle se vengea bientôt de cette défaite. Les Médicis, établis maîtres par la main de Charles-Quint, ne pensèrent plus qu'à enivrer les Florentins pour les tenir plus facilement sous le joug. Il y avait bien encore de généreux esprits qui, dans cette servitude, élevaient leurs protestations. Raphaël plaçait au Vatican Savonarole, sous le regard du Christ, à côté du Dante, parmi les grands docteurs de l'Église. Benvenuto Cellini parle encore de juges intègres dont il redoutait la sévérité, parce qu'il les voyait fidèles au souvenir du grand prédicateur. Cependant tout était consommé : le paganisme régnait sur Florence esclave ; Michel-Ange s'était retiré dans la solitude de Rome pour y entretenir, en face des monuments éternels, son génie qui égalait leur grandeur et leur fierté. En Toscane, il ne restait plus que d'indignes flatteurs qui barbouillaient des toiles emphatiques, ou qui enflaient de vaines paroles pour aduler des maîtres corrompus.

Florence avait eu deux siècles : dans le premier, elle avait couronné le moyen-âge ; dans le second, elle avait ouvert les temps modernes. Ces deux siècles, qui suffisaient à sa gloire, vivent seuls et intacts dans ses murailles, exempts des médiocrités fardées dont les autres villes de l'Italie et de l'Europe ont été souillées au temps de la décadence.

SUR L'ENSEIGNE DU GAULOIS AU FORUM.

On sait par les historiens latins qu'une des légendes populaires les plus accréditées à Rome se rapportait à un certain combat entre un des membres d'une des grandes familles de la république, T. Manlius Torquatus, et un chef gaulois d'une taille gigantesque. Personne n'ignore ce trait fameux qui ne manque jamais d'occuper une si belle place dans l'histoire romaine telle qu'elle nous est communément enseignée avec une partialité, plus flatteuse, il faut le dire, pour nos anciens ennemis que pour nous. Quelques critiques, notamment le célèbre Niebuhr, l'ont à la

vérité révoqué en doute, en se fondant sur diverses circonstances fausses ou invraisemblables, comme l'épée espagnole dont il est dit que Manlius s'arma, quand il est acquis que cette arme ne fut connue à Rome que cent cinquante ans plus tard; ou comme la terreur dont on prétend que l'armée gauloise fut saisie, jusqu'à prendre la fuite, à la vue de l'issue d'une affaire si minime. Quoi qu'il en soit, il faut du moins convenir que le fait en lui-même n'a pas grande valeur, et qu'un Romain de petite taille eût-il effectivement tué dans une lutte corps à corps un grand Gaulois, il n'y aurait là rien d'extraordinaire : c'est une chose qui a dû sans doute se répéter plus d'une fois. Aussi, doit-on prévoir qu'il a fallu des raisons particulières pour que cette aventure vraie ou feinte fût parvenue à prendre aux yeux des Romains des proportions si considérables. Elle y était, en effet, devenue un symbole de l'antagonisme entre leur race et celle des Gaulois. Elle jouait un rôle analogue à celle de David et de Goliath dans la rivalité des Hébreux et des Philistins. C'était un des soutiens principaux de l'orgueil national.

Il importe aussi, pour sentir toute la valeur de cette histoire aux yeux des orgueilleux tyrans de l'Italie, de la remettre exactement à son époque. Il y avait trente ans que les Gaulois, justement blessés à Clusium par la déloyauté des Romains, avaient exterminé leur armée sur les bords de l'Allia, pris et brûlé leur ville et imposé un traité déshonorant au Capitole. Depuis lors les Romains ne s'étaient point relevés de la terreur que leur avait imprimée le nom gaulois. Leurs exagérations sur les succès remportés, au mépris des traités, par le dictateur Camille, sur l'arrière-garde de l'armée ennemie, n'avaient pu les satisfaire, et vraisemblablement, sous le coup des témoignages contemporains, n'avaient pas encore pu se produire avec toute la couleur qu'elles prirent ensuite. Les Gaulois, comme on le voit par les aveux de Tite-Live et de Polybe, n'avaient pas renoncé, malgré l'éclat des prétendues victoires du dictateur, à faire de plus belle des incursions dans la campagne de Rome; et les Romains, à leur approche, glacés d'épouvante, se réfugiaient dans leurs murailles sans oser revenir à tenter, contre ceux qui les avaient si bien battus, le sort des armes. Il y avait cinq ans que duraient ces outrageantes incursions, quand un jour, une des bandes gauloises paraissant menacer plus directement la ville, les Romains s'enhardirent, sortirent de leurs murailles, et vinrent au bord de l'Anio s'asseoir devant l'ennemi, étonné, dit Polybe, d'une telle nouveauté. Il n'y eut pas de bataille : les Gaulois ne se trouvant pas en nombre, ou ne voulant pas compromettre leur butin dans un engagement inutile, se retirèrent tranquillement pendant la nuit sans être inquiétés et retournèrent dans leurs montagnes, comme l'autre parti dans ses remparts. C'est dans cette journée, où les fils des soldats de Camille osèrent pour la première fois lever les yeux sur ceux des compagnons du fier Brennus, qu'aurait eu lieu, suivant la tradition romaine, le fameux duel de Manlius Torquatus et du géant gaulois, duel d'autant plus caractéristique que ce Manlius aurait été du même sang que celui qui avait eu la gloire de précipiter du haut de la muraille les deux Gaulois qui, durant l'escalade du Capitole, y avaient déjà pris pied. « Si tu me le permets, dit ce guerrier au dictateur, dans le récit de Tite-Live, je veux montrer à cette bête sauvage que je suis de la même famille qui a précipité de la roche Tarpeienne la troupe des Gaulois. »

Forcé ou non par la famille Manlia pour expliquer le sobriquet *Torquatus*, d'un de ses ancêtres, ce fait d'armes ne s'oublia jamais. Il était merveilleusement propre à la peinture, ce qui est la condition essentielle de tout symbole. La différence des tailles, des physionomies, des armes, la pantomime guerrière du Gaulois traduite en caricature, la

simplicité de l'action, tout se prêtait à une représentation figurée, et ces circonstances durent naturellement accroître la popularité du sujet. Un fragment curieux des *Fastes capitolins* prouve qu'en l'an 167, environ deux siècles après l'événement, il figurait sur l'enseigne d'une boutique de banque du forum, sous le nom de *Scutum cimbricum*. Il est fait effectivement mention dans ce fragment d'un jugement rendu par le prêteur Fonteius Balbus, en faveur du banquier Q. Aufidius, qui, établi à la boutique sous l'enseigne de l'Écu kimrique, *tabernæ argentariæ ad Scutum cimbricum*, avait fait faillite pour une somme considérable. Soixante ans plus tard, ce même grotesque devait s'élever à un degré d'honneur bien autrement éclatant. Marius, tout l'opposé de Sylla dans ses façons, et flatteur en toute occasion, par politique comme par caractère, des goûts du peuple, devait prendre, après la défaite des Cimbres, pour emblème de son sanglant triomphe, la populaire enseigne du forum. Il fit sculpter sur son bouclier le hideux Gaulois tirant la langue dont s'était amusée pendant tant de siècles la populace, « Je montrai du doigt, dit Cicéron dans l'Orateur, le Gaulois peint sur le bouclier kimrique de Manlius, le Gaulois faisant des contorsions, tirant la langue, les joues pendantes : tout le monde se mit à rire. » Marius, en se rattachant par cette vieille caricature au souvenir de Manlius, se rattachait aussi en quelque sorte par cette même correspondance à celui de Camille que la reconnaissance du peuple avait jadis surnommé le Second Romulus, comme elle venait de le surnommer lui-même le Troisième. Délivrer la république de la menaçante grimace du Gaulois, c'était, aux yeux des citoyens, lui rendre la liberté de respirer et la rappeler pour ainsi dire à la vie.

Quand Néron, menacé par l'explosion de la Gaule, se mit enfin à trembler, ce fut aussi la vue d'une de ces images ingénieuses qu'affectionnait la populace, qui lui releva le cœur un instant, en le flattant de l'idée que le Romain était en droit de mépriser le Gaulois. Accourant de Naples à Rome, sur le bruit des proclamations de Vindex, il aperçut sur sa route une sculpture représentant un Gaulois abattu par un chevalier romain et traîné par ses longs cheveux. « A cette vue, dit Suétone, il sauta de joie, et remercia les dieux. » Mais cette vaine image ne devait pas sauver cet insensé de l'arrêt que les Gaules, prenant enfin dans l'empire le poids qu'elles méritaient d'y avoir, venaient de prononcer contre lui.

On peut bien s'imaginer que si nos pères avaient eu, comme les badauds du forum, le goût de la peinture, il leur aurait été facile de se satisfaire aussi en représentant à leur guise quelque duel du même genre. On aurait vu d'un côté le Brenn gaulois, fier de sa large poitrine et de sa stature colossale, paré de son éclatant costume de bataille, de son casque à tête de bête fauve, de ses colliers d'or, de sa blouse aux riches couleurs, et de l'autre, le petit Romain placé devant lui comme un myrmidon et pourfendu jusqu'aux épaules, à travers son casque de cuivre, par un vaillant coup du grand sabre gaulois. Je me figure aussi que plus d'un Gall ou d'un Kimri, amené par aventure dans Rome au temps de la république, a pu dire, en apercevant parmi les boutiques du forum l'injurieuse enseigne, ce que dit en pareille occasion le lion de la fable :

Je vois bien, dit-il, qu'en effet,

On vous donne ici la victoire ;

Mais l'ouvrier vous a déçus :

Il avait liberté de feindre.

Avec plus de raison nous aurions le dessus,
Si mes confrères savaient peindre.

Le lion devait à la vérité être réellement et bien cruellement terrassé par César. Mais la Providence ne voulait pourtant pas que le Romain lui fit mordre pour toujours la poussière : elle avait seulement entendu que, forcé par

cette leçon à renoncer à son caractère indiscipliné et sauvage, il se relevât à la fin de cet abaissement, plus puissant que jamais, grâce à l'heureuse union de la mansuétude et de la force.

ENFANCE DE MOZART.

(Voy. la Table des dix premières années, et 1845, p. 68.)

Voici la reproduction exacte d'une petite estampe rare et curieuse, publiée en 1763 : presque tous les exemplaires en furent vendus en peu de jours ; on ne la rencontre plus que dans quelques collections particulières. « Mozart, dit

la *Biographie universelle*, n'avait pas encore huit ans quand il parut, en 1763, à la cour de Versailles.... Le jeune virtuose se fit entendre à Paris dans deux concerts publics. Son portrait fut gravé d'après le dessin de Carmontelle, et promptement enlevé par les amateurs. » On sait que Carmontelle, lecteur du duc de Chartres, et auteur de proverbes dramatiques fort remarquables, était aussi un dessinateur très spirituel (voy. la Table des dix premières années).

Grimm annonçait ainsi, le 1^{er} décembre 1763, l'arrivée du petit Mozart à Paris et ses succès :

« Un maître de chapelle de Salzbourg, nommé Mozart,



(Mozart, sa sœur et leur père, à Paris, en 1763. — D'après le dessin de Carmontelle.)

vient d'arriver ici avec deux enfants de la plus jolie figure du monde. Sa fille, âgée de onze ans, touche le clavecin de la manière la plus brillante ; elle exécute les plus grandes pièces et les plus difficiles avec une précision à étonner. Son frère, qui aura sept ans au mois de février prochain, est un phénomène si extraordinaire, qu'on a de la peine à croire ce qu'on voit de ses yeux et ce qu'on entend de ses oreilles. C'est peu pour cet enfant d'exécuter avec la plus grande précision les morceaux les plus difficiles avec des mains qui peuvent à peine atteindre la sixte ; ce qui est incroyable, c'est de le voir jouer de tête pendant une heure de suite, et là s'abandonner à l'inspiration de son génie et à une foule d'idées ravissantes qu'il sait encore faire succéder les unes aux autres avec goût et sans confusion.

Il a un si grand usage du clavier, qu'on le lui dérobe par une serviette qu'on étend dessus, et il joue sur la serviette avec la même vitesse et la même précision... Je lui ai écrit de ma main un menuet, et je l'ai prié de me mettre la basse dessous ; l'enfant a pris la plume, et, sans approcher du clavecin, il a mis la basse à mon menuet... Cet enfant me fera tourner la tête si je l'entends encore souvent ; il me fait concevoir qu'il est difficile de se défendre d'une sorte de folie lorsque l'on est témoin de semblables prodiges. »

ALBERTINE NECKER DE SAUSSURE.

Chacun de nous a deux histoires : l'une est celle des faits, de l'enchaînement de circonstances pour la plupart indé-

pendantes de notre volonté qui s'emparent de nous à notre naissance, et nous conduisent, cortège fatal en sa variété incessante, de notre berceau à notre tombe ; l'autre qui se déroule aussi entre ces deux mystérieuses limites, l'histoire intime, seule vraiment digne de mémoire, l'histoire de l'âme appelée à se développer dans un milieu qu'elle n'a pas créé, et dont elle subit l'influence. Ce serait un formidable biographe que celui qui nous demanderait, au moment où nous passons le redoutable seuil, « si nous avons tiré de notre vie tout l'enseignement qu'elle peut donner. » Ces dernières expressions appartiennent à une femme qui fut du petit nombre de ceux qui, à cette terrible interpellation, auraient pu répondre le front levé : nous voulons parler de madame Necker de Saussure.

Sa vie extérieure est aussi courte à raconter que celle de la plupart des femmes. Naître, se marier, devenir mères et mourir, pour elles, toutes les douleurs, toutes les joies se renferment dans ce peu de mots. Fille d'Horace Bénédict de Saussure, qui le premier a gravi le Mont-Blanc, et que tant de découvertes scientifiques ont rendu célèbre, Albertine naquit à Genève en 1766, et fut élevée par son père. Il se délassait de ses travaux en dirigeant les études méthodiques et étendues de l'enfant timide, intelligente, réfléchi et affectueux ; lorsqu'elle eut atteint dix-neuf ans, il la maria au neveu du célèbre ministre des finances, M. Necker, croyant faire assez pour le bonheur de sa fille en lui donnant un mari jeune, riche et d'un beau nom.

Capitaine de cavalerie au Royal-Allemand, Jacques Necker avait quitté le service en épousant mademoiselle de Saussure : mais la jeune femme put bientôt s'apercevoir que, rentré à vingt-huit ans dans la vie civile, l'officier ne s'y ferait pas de lui-même une place distinguée : ce fut elle qui se chargea de lui en créer une. Cachée avec soin sous son ombre, elle l'attira doucement dans la voie où M. de Saussure, et, avant lui, son oncle, Charles Bonnet, s'étaient illustrés. Dès qu'elle eut décidé son mari à s'occuper des sciences naturelles, elle observa, elle écrivit pour lui ; il fut nommé *auditeur* de la république de Genève ; elle dépouilla ses dossiers, elle fit ses rapports ; il devint professeur de minéralogie : ce fut madame Necker qui prépara, composa, rédigea ses cours. Après lui avoir donné la réputation avant qu'il eût le mérite, elle parvint à lui inspirer l'envie de l'acquiescer, et il finit par savoir ce qu'il enseignait et par devenir assez bon naturaliste. Formé de bonne heure à la discipline et au despotisme militaire, M. Necker tenait aux traditions politiques avec une opiniâtreté aveugle. L'impétuosité de caractère qu'avait favorisée en lui la vie des camps, l'impatience que donne parfois aux esprits médiocres le voisinage d'une supériorité, quelque soigneusement qu'elle se déguise, auraient pu bannir de la famille les premiers des biens qu'elle promet, l'union et l'harmonie. Mais celle dont madame de Staël a dit souvent : *Ma cousine a tout l'esprit qu'on me prête et toutes les vertus que je n'ai pas*, sut conserver la paix de l'intérieur sans rien sacrifier de la dignité et de l'indépendance de son caractère. Madame Necker de Saussure traitait la vie comme le savant traite la science, l'artiste son art. Chaque obstacle lui devenait un moyen, chaque difficulté lui présentait un attrait. Pour l'œuvre humaine, telle qu'elle l'avait conçue, les soucis, les inquiétudes, les douleurs ne sont que des auxiliaires, et ceux-ci ne lui manquèrent point.

Des pertes successives, isolant peu à peu madame Necker, furent comme autant de degrés qui la conduisirent à cette sublime hauteur d'où elle a contemplé la vie. « L'Etre qui est, comme elle l'a dit, le commencement et la fin, l'origine et le terme, ne nous a lancés un moment sur le fleuve que parce que le cours de l'onde tend à nous ramener à lui. » D'abord il fallut se séparer de son père, objet de cet amour mêlé de respect, de confiance et de crainte que l'on n'éprouve qu'une fois. Les travaux, les fatigues de la science

avaient avant le temps usé la constitution de M. de Saussure, et lorsque notre révolution vint menacer toutes les existences, briser tous les liens, bouleverser les éléments de la société, faire un chaos enfin pour en tirer un monde, il acheva de mourir avant d'avoir atteint sa soixantième année. Ce fut ensuite le tour de M. Necker ; en 1804 il rendit le dernier soupir entre les bras de sa nièce. Puis elle fut frappée dans ses enfants. L'aînée, « fille angélique, » victime d'un horrible accident, fut brûlée vive au coin de son feu. Enfin celle qu'une douce intimité, commencée en 1792, toujours de plus en plus resserrée, de plus en plus tendre et consolante, avait fait la sœur de cœur de madame Necker, madame de Staël, fut enlevée en 1815 à sa cousine et au monde par une mort prématurée.

C'était autant par leurs diversités que par leurs ressemblances que ces deux âmes s'étaient attachées l'une à l'autre ; elles se complétaient. L'affection, l'enthousiasme de madame de Staël avaient échauffé, assoupli, développé l'imagination et les facultés intelligentes de madame Necker qui, à son tour, fortifiait de sa raison, éclairait de sa droiture, calmait avec sa religieuse sérénité, l'empportement passionné de sa cousine. Cette séparation que rien ne faisait prévoir (car ces deux femmes illustres, du même âge, du même pays, rapprochées par la parenté et par le génie, devaient espérer de vieillir appuyées l'une sur l'autre), cette cruelle séparation décida la carrière littéraire de madame Necker, qui, à l'âge de cinquante-quatre ans, n'avait encore rien publié. Ce fut pour rendre hommage à la mémoire de madame de Staël, pour encadrer, en quelque sorte, la gloire de sa cousine dans la chaste pureté de son style et de sa pensée qu'elle prit la plume. Jusque là elle n'avait écrit que pour préparer les travaux de son mari, et ne s'était essayée à quelques traductions de l'allemand que pour étourdir ses regrets maternels, et chercher le calme et l'oubli dans les préoccupations de l'étude. En traçant, en 1820, la *Notice sur la vie et les écrits de madame de Staël* qui précède l'édition des œuvres complètes, madame Necker dut sentir qu'après avoir consacré toute sa jeunesse, tout son âge mûr, à ses enfants, à sa famille, il lui restait encore, avec une activité désormais sans emploi, des trésors de pensées mûries par l'expérience qu'elle pouvait, et par conséquent devait rendre utiles à d'autres femmes, et à d'autres mères.

En 1825 elle était veuve ; l'âge et le cours ordinaire des choses l'avaient rendue inutile à ses enfants ; une surdité déjà ancienne, dont l'intensité croissait avec les années, l'isolait de plus en plus du monde, et la sevrerait forcément de tous les plaisirs de la société. Il lui avait fallu vendre sa belle terre de Necker, et sacrifier sa fortune pour faire face honorablement aux affaires malheureuses de la maison de commerce établie à Trieste par son second fils, l'aîné seul ayant suivi, et avec distinction, la carrière scientifique. Madame Necker survivait aux enfants de madame de Staël, à la plupart de ses anciens amis, décimés autour d'elle par l'âge et la maladie, et demeurait isolée, vieille, sourde, privée des douceurs d'un luxe dont elle avait l'habitude, et conservant dans un corps dont les forces défailaient, dont les sens avaient commencé à s'éteindre, toute l'énergie de sa pensée, toute la clarté de son intelligence pour contempler et éclairer les ruines amoncelées derrière elle. C'est alors, c'est de 1830 à 1833, qu'elle écrivit les trois volumes de l'*Education progressive*, ou *Etudes du cours de la vie*.

Deux ans plus tard, ayant achevé son œuvre, elle expira, le 13 avril 1841, dans une des vallées du mont Salève, où ses enfants, inquiets du déclin de sa santé, et cherchant pour elle un ciel plus doux, l'avaient fait transporter. Ce fut en contemplant le radieux coucher du soleil sur la montagne qu'elle rendit à Dieu son âme éclairée par la culture de toutes les rares facultés de son intelligence.

agrandie par l'exercice de toutes les vertus privées, épurée enfin par toutes les douleurs d'une longue vie.

La véritable biographie de madame Necker, c'est l'*Éducation progressive* : c'est là qu'elle a déposé les trésors de son expérience. Dans ces trois volumes, si riches d'aperçus philosophiques, on sait quel rôle important l'auteur assigne aux femmes dans le développement progressif de la société. Elle les regarde comme appelées à perfectionner sans cesse la vie privée, et par elle l'humanité tout entière. La tâche donnée à chacun ici-bas, c'est l'éducation de soi-même, et dès le premier âge madame Necker montre comment l'enfant y est préparé par sa tendance à l'imitation, par le plaisir attaché tout d'abord à l'exercice de ses facultés, par l'obéissance enfin, qui est pour lui une des conditions de vivre. Elle suit les progrès de l'âme à travers la jeunesse, lorsque l'admiration, l'enthousiasme et le sentiment du devoir l'encouragent, la poussent, la soutiennent dans sa carrière, jusqu'à ce qu'au déclin de l'âge, la douleur, les sacrifices, l'abnégation de soi-même viennent la dégager de la terre, mûre qu'elle est désormais pour le ciel.

Si j'osais émettre une critique sur ce noble travail, je me plaindrais seulement de ce que madame Necker considère d'un point de vue trop sérieux et trop sombre cette carrière que la bonté divine éclaire d'un bout à l'autre d'une douce lumière. Tout en rendant hommage à l'imagination, à cette riante compagne qui nous fut accordée pour égayer la route, tout en l'appelant la fée de la maison, à mon avis madame Necker lui a quelquefois trop coupé les ailes. L'imagination devine les gloires d'une autre vie, fait endurer, non pas seulement avec résignation, mais avec joie, les souffrances de celle-ci ; elle pare le réduit le plus pauvre, le plus obscur, de tout l'éclat, de toutes les douceurs qui lui manquent. Elle allume une lumière intérieure qui brille à l'œil de l'aveugle ; elle éveille une mélodie secrète qui résonne à l'oreille du sourd. Son manteau, moelleux, velouté, diapré de mille teintes, réchauffe les membres qui frissonnent nus sous la bise. Oh ! déesse ! puissent les écrivains qui ont reçu la mission divine de diriger ton vol ne jamais arracher une plume à tes ailes, mais seulement secouer la poussière mondaine qui les souille parfois, les mouiller des religieuses larmes de la charité, et les sécher à un rayon du soleil d'en haut !

MARIE, LA FILLE DE L'AUBERGE.

Qui est-elle donc, cette pauvre folle, dont les yeux hagards et immobiles semblent déceler une âme déchirée ?

Elle ne pleure pas, mais souvent elle soupire du fond de son cœur : jamais elle ne se plaint, mais son silence trahit le calme d'un mal sans remède.

Ni secours, ni pitié, la folle ne demande rien ; le froid et la faim ne peuvent la distraire de ses pensées ; à travers ses haillons, le vent glacé de l'hiver souffle sur ses épaules flétries, et ses joues ont la pâleur mortelle du désespoir.

Et pourtant (il n'y a pas bien longtemps de cela) elle était heureuse et enjouée, la pauvre Marie, la folle. Le voyageur qui a passé par cette route-ci, se rappelle bien qu'il n'y avait pas dans le pays une fille si jolie, une fille si gaie que Marie, la fille de l'auberge.

Son joyeux bonheur enchantait les hôtes, quand elle venait les recevoir avec un sourire. Son cœur était étranger à ces terreurs qui poursuivaient l'enfance ; et Marie aurait passé le soir auprès de l'abbaye, quand le vent sifflait le long de ses sombres murs.

Elle aimait, et était fiancée au jeune Richard ; elle espérait être heureuse pour la vie ; mais Richard était un paresseux et un vaurien, et ceux qui le connaissaient plaignaient la pauvre Marie, et disaient qu'une telle femme était trop bonne pour lui.

Un soir d'automne, la nuit était sombre et orageuse, les fenêtres et la porte venaient d'être bien fermées ; deux étrangers étaient assis auprès du feu qui flambait dans le foyer, et ils fumaient en silence, écoutant avec une joie tranquille le vent qui grondait.

— « C'est un vrai plaisir, s'écria l'un d'eux, d'être assis au coin d'un bon feu et d'entendre siffler le vent dans la campagne. — Voilà une belle nuit pour voir l'abbaye, reprit son camarade ; il me semble que ce serait une solide épreuve pour le courage d'un homme qui voudrait aller faire le tour de ces ruines. »

Pour ma part je tremblerais comme un écolier, rien que d'entendre le lierre sonore bruire au-dessus de ma tête. La peur me rendrait crédule, et je m'imaginerais voir se dresser, devant moi, l'ombre blanche de quelque vieil abbé ; car il fait un vent à réveiller les morts.

— Je parie un dîner, reprit le premier, que Marie va risquer le voyage à l'heure qu'il est. — Parie donc et perds, répondit l'autre avec un ris moqueur ; je soutiens, moi, qu'à chaque pas elle croira voir une ombre à ses côtés, et qu'elle se trouvera mal si elle aperçoit une vache blanche.

— Marie souffrirait-elle une injure faite à son courage ? s'écria son camarade en souriant ; non, je ne perdrai pas, parce que je sais bien qu'elle est prête à risquer le voyage et à gagner un chapeau neuf, en nous rapportant une branche de l'aulne qui croît dans le vieux mur. »

Marie accepta l'épreuve avec une intrépide gaieté, et prit la route du côté de l'abbaye ; la nuit était noire, le vent furieux ; il mugissait sourdement en balayant les nuages, et la jeune fille frissonnait de froid en marchant.

Elle suivait le sentier bien connu au bout duquel s'élevaient les ruines noires de l'abbaye ; elle entra sous la porte voûtée, et ne sentit pas un mouvement de crainte. Cependant les ruines étaient tristes et désertes, et l'ombre qu'elles projetaient semblait augmenter encore l'obscurité de la nuit.

Autour d'elle, tout était silencieux, excepté lorsqu'une bouffée de vent venait battre en mugissant contre le vieil édifice ; toujours intrépide, elle traversa des ruines couvertes de mousse, et parvint dans la dernière enceinte où l'aulne croissait dans le vieux mur.

Elle le saisit avec ravissement, se haussa pour l'atteindre et se hâta d'arracher la branche, quand le son d'une voix parut frapper son oreille. Elle s'arrêta et se pencha, tout entière à écouter ; et son cœur battit alors de crainte.

Le vent soufflait, les feuilles du lierre sonore tremblaient au-dessus de sa tête ; elle écouta ;... elle n'entendit plus rien ; le vent cessa, et son cœur se resserra dans son sein, parce qu'elle entendit très distinctement, dans les ruines, un bruit de pas qui s'approchaient d'elle.

Froide de peur et sans haleine, elle se glissa derrière une grosse colonne et s'y cacha. En ce moment la lune brilla au bord d'une épaisse nuée ; elle aperçut, à sa clarté, deux assassins avec un cadavre qu'ils portaient entre leurs bras.

Marie sentit alors son sang se glacer dans ses veines ; le vent recommençait à souffler avec violence ; il emporta le chapeau d'un des assassins ; et, juste ciel ! il vint rouler aux pieds mêmes de la pauvre Marie. Elle tomba, et s'attendait à mourir.

— « Maudit soit le chapeau, » s'écria l'assassin. — « Bah ! marchons, et, avant tout, cachons bien le cadavre, » répliqua son camarade. — Elle les vit passer à côté d'elle sans être aperçue ; elle s'empare du chapeau, la crainte lui tient lieu de courage, et elle fuit à travers les ruines de l'abbaye.

Elle courut comme une insensée, et se jeta contre la porte ; elle roulait autour d'elle des regards égarés et pleins d'épouvante. Ses jambes fatiguées ne purent la soutenir plus longtemps et, épuisée, hors d'haleine, elle tomba sur le plancher, sans pouvoir proférer une parole.

Avant que ses lèvres décolorées eussent pu raconter cette histoire, ses yeux s'arrêtèrent un instant sur le chapeau ; mais un mouvement convulsif les en détacha sur-le-champ, et une froide horreur déchira son sein. Grand Dieu ! elle venait d'y lire le nom de Richard, son fiancé !

Près de la vieille abbaye et sur le terrain communal qui l'entoure, on voit aujourd'hui son gibet. Il s'offre aux yeux, non loin de la maison de Marie ; le voyageur le regarde et pense, en soupirant, à la pauvre Marie, la fille de l'auberge.

Trad. de Robert SOUTHEY.

MOSAÏQUE DÉCOUVERTE A AIX

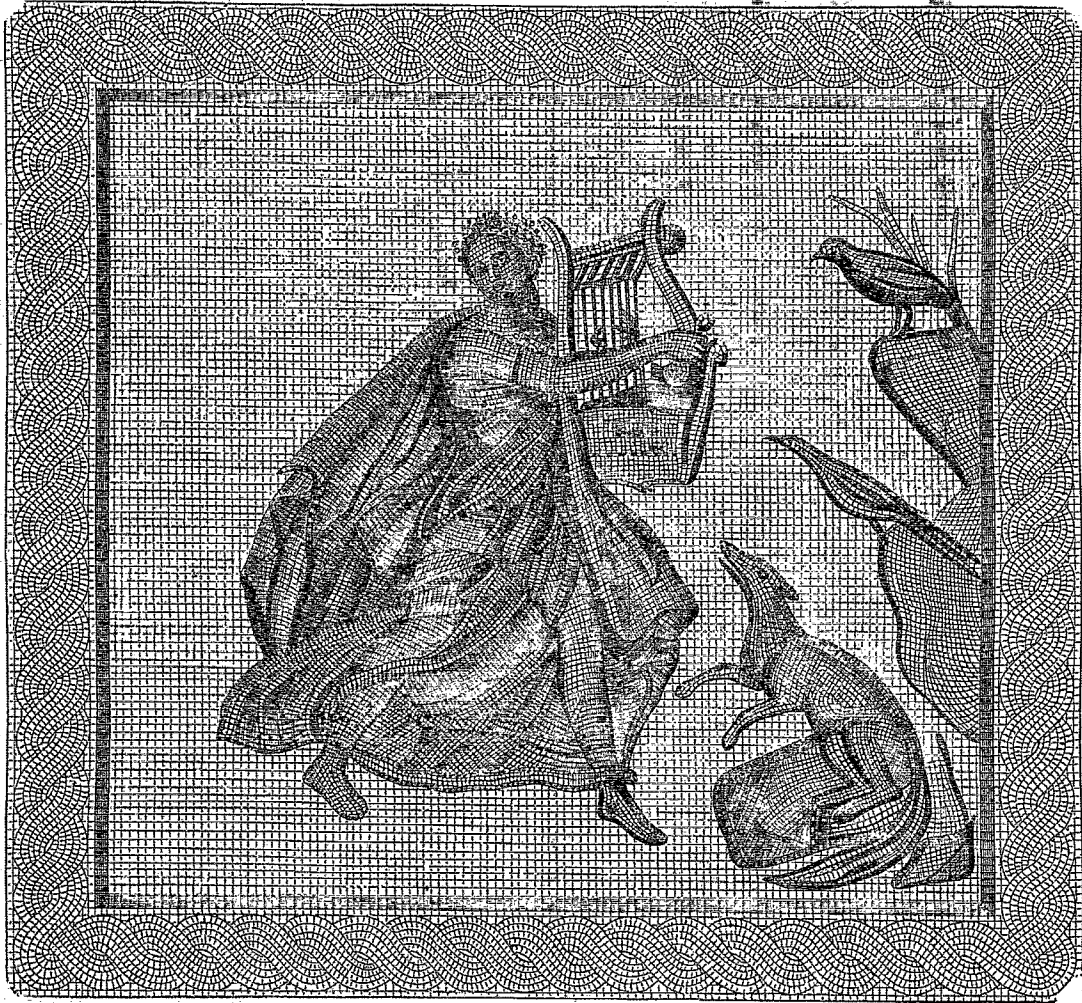
(Département des Bouches-du-Rhône).

Dans des fouilles entreprises à Aix pendant l'année 1843, on découvrit, le 29 septembre, dans le faubourg Sextius, une salle de 5^m,55 de largeur sur 8^m,05 de longueur. Au milieu se trouvait un tableau complet en mosaïque dont la bordure de gauche avait seule disparu.

« Ce tableau, dit M. Rouard, représente un personnage dans une pose gracieuse et presque aérienne ; sa tête porte

une couronne de fleurs plutôt que de lauriers ; une espèce de réseau paraît même enfermer sa chevelure. Ce personnage tient une lyre à sept cordes, dont chaque montant ou branche semble fait de deux pièces, et rappelle par sa forme sinieuse les cornes de bouquetin qui servaient souvent de bras à la lyre primitive ; elle repose sur l'épaule gauche du personnage, qui tient dans la main droite le *plectrum* ou *pecten* (espèce d'archet), et touche de l'autre les cordes de la lyre, dont le *magas* ou *magadion*, c'est-à-dire la table sur laquelle les cordes étaient fixées, est ici fort sensible, et caractérise la grande lyre ou le *barbylos*.

» Le bras droit, le seul que l'on aperçoive, est entièrement nu. On distingue à leur couleur variée et à l'agencement deux vêtements, et même trois, si une suite de points noirs, que l'on remarque vers le milieu de la robe, est une bordure et non une simple broderie. Cette grande robe ou tunique est *exomide*, c'est-à-dire sans manches, du genre appelé *cimbericum*, qui était ordinairement d'un tissu très léger, et même transparent. La forme des jambes et des cuisses se dessine parfaitement à travers ce tissu singulièrement léger et gracieux



(Musée d'Aix. — Mosaïque découverte à Aix, en 1843.)

» Par dessus cette large tunique est probablement un petit *peplus* (robe de dessus) indiqué par une bordure qui s'arrête au haut des cuisses, et qui est terminée sous les bras par une large broderie ou par une ceinture destinée à soutenir la lyre. La couleur de la principale tunique paraît être blanche avec des bandes perpendiculaires rouges et bleues. »

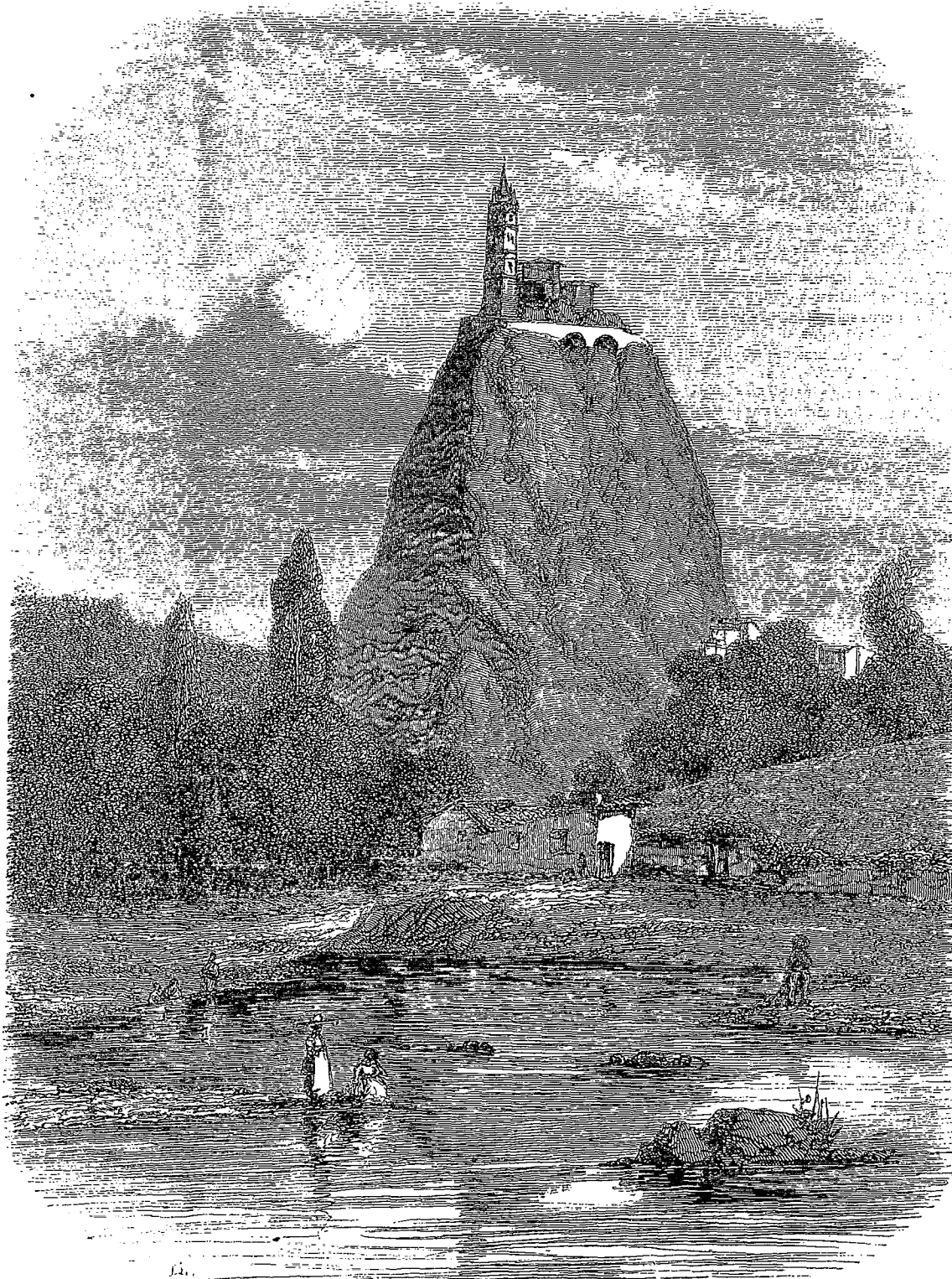
Aucune inscription n'indique quel est ce personnage :

mais deux animaux placés à droite du spectateur ont fait supposer que ce pouvait être Orphée.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

CHAPELLE SAINT-MICHEL.



(L'aiguille et la chapelle Saint-Michel, au Puy. — Dessin de M. Thuillier.)

Dans un des faubourgs du Puy, non loin de la rivière de Borne, s'élève une masse volcanique isolée, haute d'environ 80 mètres (1).

(1) Suivant Delalande, le mont Saint-Michel a seulement 265 pieds de hauteur, 170 de diamètre dans sa partie moyenne, et environ 510 à sa base. Le sommet n'en a pas plus de 40 à 45 dans son plus grand diamètre.

TOME XIII. — NOVEMBRE 1845.

Un roc pyramidal, au beau milieu d'un pré,
D'un bel émail de fleurs au printemps diapré,
De son faîte pointu va menaçant les nues.
Saint Michel y préside (on le conçoit ainsi)
Pour avoir toujours l'œil dessus les advenues,
Et divertir le mal s'il approche d'icy.

(BERNARD, chanoine de l'église du Puy. 1619.)

..... Tu verras.
De l'ange saint Michel l'admirable rocher,

Si haut qu'il s'en va presque aux nues toucher.
Son pied sort du milieu d'une belle prairie,
En pyramide fait de rare symétrie.

(*La Felleyade*, par H. d'AVIGNON. 1630.)

Cette merveille du Puy est célèbre dans le Velay et dans l'Auvergne, sous le nom ancien de l'Aiguille, qui caractérise son étrange structure. A voir la base et la partie moyenne du rocher Saint-Michel, on le croirait inaccessible, et pourtant une chapelle avec son clocher en couronne le sommet. Suivant une tradition, l'édifice chrétien, dédié à saint Michel archange, n'aurait fait que remplacer un temple élevé à Mercure.

Ce rocher fut créé lorsque Dieu fit le monde.
Son église, bastie en forme toute ronde,
En l'an huitiesme lorsque Lothère régnoit,
Neuf cens soixante-cinq, par escrit on le voit,
Ce rare bastiment, digne de ma louange,
Fut sacré sous le nom de Saint-Michel Archange.

Par deux cent vingt degrés sur ce rocher l'on monte;
J'en suis fort assuré, car j'en ai fait le compte.

(*La Felleyade*.)

En effet, on a taillé péniblement le long du rocher un escalier dont les marches surplombent en maint endroit. L'honneur de cette difficile et coûteuse entreprise revient à un doyen du chapitre du Puy, Truannus, qui en conçut le dessein et le mit en partie à exécution vers la fin du dixième siècle.

D'après Oddo de Gissey, la première pierre de Saint-Michel aurait été posée en 965, et l'ouvrage aurait été mené au faite et parachevé l'an 984. Mais M. Mérimée, auquel nous empruntons quelques uns des détails de cet article, pense qu'elle n'a dû être terminée entièrement que vers le milieu du onzième siècle.

Dans son état actuel, la chapelle occupe le sommet du rocher. Elle suit exactement toutes les sinuosités. Elle a des colonnes légères, et d'une nef semi-elliptique, où six tombées d'une voûte d'arêtes, recouvrent les voûtes appliquées le long des murs soutenus par d'autres colonnes. Les chapiteaux de ces colonnes historiées, pour la plupart, le travail assez fini de leur ornementation, la légèreté de leurs fûts, se rapportent certainement au onzième siècle. L'intérieur était tout couvert de fresques; on les a badigeonnées. Le clocher, malgré son architecture médiocre, ne laisse pas de produire un effet par sa position.

La porte d'entrée est ornée d'incrustations de couleur, de moulures et de bas-reliefs assez finement sculptés; c'est une espèce de petit bijou en son genre; et qui voudrait se faire une idée de l'ornementation particulière à l'architecture byzantine du Velay, ne pourrait en trouver un plus gracieux modèle.

A quelques marches au-dessus de cette entrée, on voit une galerie ouverte qui tourne en suivant une corniche du rocher: autrefois elle paraît avoir été surmontée d'un petit bâtiment d'habitation destiné sans doute à un gardien, peut-être à quelques religieux. Une citerne est creusée dans le roc auprès du chœur.

Dans le bas de l'escalier, on remarque, incrustés dans une muraille, plusieurs fragments de bas-reliefs de style byzantin, figurant, dit-on, les fleuves ou rivières des environs du Puy.

LE CHEVRIER DE LORRAINE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 286, 289, 309, 317, 325, 333.)

§ 7.

Le lendemain, à une heure du jour déjà avancée, la troupe du sire de Flavi se trouvait arrêtée sur un des

points de la plaine qui sépare Artenay de Patay. Les cavaliers avaient mis pied à terre pour faire brouter leurs chevaux, et eux-mêmes étaient étendus sur l'herbe où ils se reposaient, lorsque leur chef sortit tout-à-coup d'une chaumière où il avait été rejoint par un messager arrivé à franc étrier, et fit sonner le boute-selle; il venait d'apprendre la défaite des Anglais à Patay, et l'arrivée du roi avec l'armée victorieuse.

Tous ses compagnons, parmi lesquels l'heureuse nouvelle se répandit aussitôt, s'empressèrent de faire brider leurs chevaux et de prendre leurs armes pour courir au-devant de Charles VII, lorsque *Exaudi nos* parut couvert de boue et de sueur.

A sa vue, le gouverneur de Tonnerre, qui allait monter à cheval, s'arrêta :

— Eh bien ? demanda-t-il vivement, en prenant l'archer à part.

— J'ai réussi, répliqua Richard triomphant.

— Quoi ! les fugitifs ?...

— Regardez.

— Le sire de Flavi se retourna, et aperçut, à quelques pas, sous un noyer, le père Cyrille et Remy gardés par les deux compagnons de Richard.

— Dieu me sauve, sont-ce bien eux ? s'écria-t-il émerveillé.

— Eux-mêmes, messire, répliqua *Exaudi nos*, la reine de Neuville nous les a fait venir à commandement.

— Ainsi, tu es sûr de reconnaître le jeune gars et le moine ?

— Aussi sûr que de vous voir.

Le visage de messire de Flavi prit une expression de dureté résolue. Il regarda un instant les prisonniers, comme s'il eût délibéré en lui-même sur ce qu'il devait faire, puis s'avançant brusquement vers eux :

— Par les mille diables ! ils ne nous échapperont pas cette fois, dit-il ; nous n'aurons pas ici d'incendie pour sauver les traitres.

— Ne parlez pas de traitres, messire, répliqua Cyrille, car vous savez que nous sommes bons Français.

— Oses-tu bien me regarder en face, et répondre aussi poliment, faux moine ! interrompit de Flavi avec emportement. Sur mon Dieu, je ferai un exemple de ces mauvais gars. — Qui ont vendu la France aux hommes d'outre-mer.

Un murmure d'approbation s'éleva parmi les gendarmes qui entouraient les prisonniers.

— Oui, oui, il faut des exemples.

— Une corde, apportez une corde, répétèrent plusieurs voix.

— Voilà, cria Richard, qui avait détaché le licou d'un cheval de valet.

— Noël ! Noël !

— Il n'y a qu'une cravatte pour deux, fit observer un gendarme.

— Chacun aura son tour, comme pour les sentinelles, répondit un second.

— Par lequel commencer ?

— Par le moine ! par le moine !

— Non, dit de Flavi, par le jeune gars.

Exaudi nos avait fait approcher le cheval de l'arbre ; il monta debout sur la selle, atteignit une branche et y attachait l'extrémité du licou. Les deux soldats voulurent saisir Remy pour le soulever jusqu'à l'autre bout ; mais le père Cyrille se jeta au-devant.

— Ne le tuez pas ! s'écria-t-il hors de lui, au nom du Dieu vivant, ne le tuez pas ! nous ne sommes point des espions ! Le sire de Flavi le sait..., car son archer nous connaît, il a reçu l'hospitalité dans notre couvent, j'ai pansé la plaie de sa jambe droite. Je l'adjure de déclarer ici la vérité !...

— Personne n'a-t-il un manche de pique pour faire un baillon à ce bavard ? interrompit de Flavi.

— Que l'archer parle ! j'adjure l'archer ! cria de nouveau le moine.

— Plus vite donc, reprit le gouverneur, pendez le petit ! pendez !

Mais le père Cyrille avait réussi à rompre les liens qui le garottaient, et continuait à défendre Remy avec désespoir.

— Non, répétait-il, vous ne pouvez le faire périr par la corde... il est de sang noble... défendez-le, messires ; qu'on cherche au moins à connaître la vérité ; qu'on nous laisse le temps de prouver qui nous sommes... C'est un complot... un assassinat... Le sire de Flavi veut se défaire d'un parent...

— Piniras-tu, archer d'enfer ? s'écria de Flavi en pâlisant et en montrant le poing fermé à *Exaudi nos*. Et vous autres, ne pouvez-vous donc venir à bout d'un moine et d'un enfant ? Tirez la corde, par le ciel ! tirez la corde, et si vous ne pouvez le pendre, ouvrez-lui la gorge avec l'épée.

En prononçant ces mots, lui-même avait tiré à demi la *miséricorde* qu'il portait à la ceinture ; mais il fut interrompu par de grands cris poussés tout-à-coup, et par un mouvement qui se fit au milieu des hommes d'armes qui l'entouraient ; une troupe de cavaliers venait de paraître au tournant du chemin, et arrivait au milieu d'un tourbillon de poussière. Aux vêtements de soie et d'or, aux plumes qui ornaient les casques et les chevaux, tous nommèrent la gendarmerie d'ordonnance.

Au milieu se trouvait le roi Charles VII, accompagné du connétable de Richemond, de La Trémouille et de la Pucelle, avec son étendard de boucassin frangé d'or. Sur cet étendard était figuré le Christ assis sur son tribunal dans les nuées, et portant à la main le globe du monde ; plus bas on voyait deux anges en adoration, et ces mots écrits en lettres d'or : *Thésus Maria*.

La troupe, éclairée par un rayon de soleil sous lequel étincelaient les étoffes et les armes, arriva d'un seul élan jusqu'au sire de Flavi, et fit halte à quelques pas du noyer.

En reconnaissant le roi, tous les hommes d'armes avaient couru à leurs chevaux pour former leurs rangs, afin de le recevoir, et de Flavi fut obligé de les imiter. Les trois soldats restèrent seuls avec le moine et Remy ; mais ils lâchèrent le dernier qu'ils avaient soulevé jusqu'à la corde, et le laissèrent retomber à terre.

Il y eut un moment où tous les regards, même ceux des deux prisonniers, ne s'occupèrent que de la troupe victorieuse qui venait de s'arrêter. Le groupe au milieu duquel se trouvait le roi s'en détacha lentement et s'avança vers la compagnie du sire de Flavi, qui achevait de prendre ses rangs. La Pucelle marchait à la droite de Charles, revêtue d'une armure que l'on avait fabriquée pour elle, et ceinte de l'épée à cinq étoiles, trouvée dans l'église de Pierbois ; sa visière était baissée comme pour le combat.

Arrivée à quelque distance de l'arbre, elle aperçut le moine et le jeune garçon garottés, et remarqua la corde qui pendait à la branche.

— Pour Dieu ! que veut-on faire de ces gens ? demanda-t-elle en s'arrêtant.

— Ne prenez point garde, ce sont des traîtres, répondit le sire de Flavi, qui voulut passer outre.

— Ah ! qu'ils périssent donc, si c'est la volonté du Christ ! reprit Jeanne en soupirant.

Puis, comme elle s'était approchée de quelques pas, elle s'arrêta de nouveau avec une exclamation de surprise.

— Des traîtres ! répéta-t-elle vivement ; sur mon âme ! vous êtes trompé, messire.

Et levant sa visière, elle montra aux yeux stupéfaits de Remy les traits de la pastoure de Domremy !

Le jeune garçon avait jeté un grand cri en tendant les

maines de son côté : elle poussa son cheval jusqu'à lui, et se pencha en avant.

— Est-ce vrai, ce qui vient d'être dit ? reprit-elle vivement, et serais-tu l'ami des Anglais ?

— Qu'on me donne des armes, s'écria Remy avec un mouvement d'indignation ardente, et l'on verra si mon cœur est à Charles ou à Bedford.

— Sur mon Dieu ! voilà qui est bien répondre, dit la Pucelle, en se tournant vers Charles, qui s'était approché ; et notre gentil roi ne refusera pas la grâce d'un pauvre chevrier de mon pays.

— Demandez plutôt justice pour lui ! s'écria le moine, et le pauvre chevrier deviendra un riche et noble seigneur ; car, aussi vrai qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, le jeune garçon ici présent est fils légitime de la dame de Varennes.

— Par la gorge ! moine, tu en as menti ! s'écria de Flavi, qui fit avancer brusquement son cheval sur le père Cyrille, et le heurta si violemment qu'il tomba étourdi et sanglant. Emmenez cet affronteur, ajouta-t-il en faisant signe à ses gens de le saisir.

Mais Jeanne avait sauté à terre pour relever le moine, et s'écria tout émue :

— Ah ! Jésus ! il est blessé. Aidez-moi à le soulager, messires ; le cœur me tourne quand je vois couler le sang d'un Français.

— De fait, ceci n'est point l'action d'un gentilhomme ; dit le roi sévèrement.

— Non, reprit la Pucelle, les vrais chevaliers ne frappent pas les faibles ; mais sur mon salut ! ceux-ci ne me quitteront plus, et avec la protection de notre gentil roi, leur dire sera vérifié.

— Ce sera chose facile, reprit Charles ; ce soir même nous passons près du château de Varennes. Emmenez vos protégés, Jeanne, nous les mettrons en présence de la dame et d'hommes prudents qui décideront.

A ces mots, il tourna bride et se remit en marche. Jeanne appela aussitôt le frère Jean Pasquerel, lecteur du couvent des Augustins de Tours, qu'on lui avait donné pour aumônier particulier, et confia à sa garde les deux voyageurs. Elle pria, de plus, le chevalier Jean d'Aulon, son écuyer, de leur procurer des chevaux, les encouragea par quelques pieuses paroles, puis rejoignit la suite de roi.

Restés seuls, le père Cyrille et Remy adressèrent d'abord une fervente prière à Dieu pour le remercier du secours inespéré qu'il leur avait envoyé.

Cependant, si le péril était passé, la plus sérieuse épreuve leur restait encore à subir ; dans quelques heures le sort de Remy allait se décider, et à cette pensée, tous deux tremblaient involontairement. Tant qu'ils avaient été loin du but, les difficultés de la route avaient absorbé toute leur attention, et occupé uniquement leur énergie ; ils ne s'étaient point préoccupés des moyens par lesquels ils prouveraient la réalité des droits de Remy ; les preuves qui leur avaient suffi pour croire leur semblaient également suffisantes pour persuader ; mais, le moment venu de faire valoir ces preuves, ils commencèrent à craindre et à douter ! Les affirmations de Remy, appuyées par la déclaration du chevrier qui l'avait recueilli, suffiraient-elles pour convaincre la dame de Varennes d'abord, puis les gens désignés pour examiner l'affaire ? Le sire de Flavi ne ferait-il point prévaloir ses soupçons intéressés ? Le père Cyrille qui avait vécu parmi les hommes, trop peu pour déjouer leurs complots, mais assez pour les craindre, se sentait surtout inquiet du résultat de l'examen.

Ils chevauchèrent tout le jour l'un près de l'autre, et tourmentés tous deux de l'épreuve annoncée sans oser se le dire. Enfin, vers le soir, la troupe entière campa en vue du château de Varennes, et Ambleville, un des hérauts d'armes de la Pucelle, vint pour chercher Remy et son conducteur.

Ils trouvèrent dans la grande salle Jeanne entourée de plusieurs évêques et gentilshommes qui formaient le conseil du roi. Le sire de Flavi était près de la porte, l'air encore plus farouche que d'habitude.

Au moment où le moine entra avec Remy, la Pucelle fit un pas à leur rencontre.

— Au nom de la Vierge Marie, dit-elle, approchez sans crainte et exposez vos droits à messires qui sont prudents. Si vous avez parlé vrai, comme je crois, ils vous seront miséricordieux.

Cyrille s'inclina respectueusement devant les membres du conseil.

— Dieu le leur rendra, dit-il avec cette espèce de fierté dont l'habit religieux pouvait seul alors donner l'habitude ; car il est dit dans l'Écriture : Comme l'homme jugera il sera jugé.

Regnault de Chartres, archevêque de Reims et chancelier de France, fit signe aux autres membres du conseil, qui s'assirent ; puis il commença l'interrogatoire de Remy et du père Cyrille. Celui-ci leur raconta en détail tout ce que le lecteur connaît déjà : l'arrivée du jeune chevalier au couvent, la rencontre de l'archer, leur départ et les divers accidents du voyage ; enfin il présenta, à l'appui de ses affirmations, le testament sous forme de lettre, dicté par Jérôme Pastouret avant sa mort.

Mais messire de Flavi, qui avait écouté son récit avec un sourire d'incrédulité ironique, haussa les épaules lorsqu'il eut achevé.

— La fable est passablement ourdie, dit-il d'un ton méprisant, et elle pourrait surprendre des hommes de quelque prudence ; mais avant de répondre au révérend, je prie le conseil d'entendre l'archer, dont les confidences lui ont appris les recherches de la dame de Varennes.

Le chancelier ordonna de l'introduire, et *Exaudi nos* se présenta.

Il affectait une timidité respectueuse qui disposa favorablement le conseil. Après l'avoir rassuré, l'archevêque de Reims lui demanda de déclarer tout ce qu'il savait, et Richard raconta comment, en apprenant par lui la recherche que faisait la dame de Varennes, le père Cyrille avait pensé à présenter Remy à la place de l'enfant disparu, et lui avait proposé d'entrer dans le complot. La déclaration était faite avec tant de calme et de précision, que le conseil parut ébranlé ; mais Jeanne, qui s'était retirée à l'écart pour prier, selon sa coutume, s'approcha dans ce moment, et, entendant les dernières paroles d'*Exaudi nos*, elle s'écria :

— Ah ! par la vraie croix ! je connais ce témoin ; c'est celui qui a trahireusement comploté ma mort quand je me rendais devers le roi.

A cette déclaration inattendue, il y eut un mouvement général ; les juges surpris s'étaient retournés. *Exaudi nos* devint pâle, et le père Cyrille s'approcha de Jeanne.

— Oui, c'est bien lui, reprit celle-ci dont le regard restait appuyé sur Richard. Aidé du messager, il devait me noyer au passage du pont.

— Et si vous avez échappé, ajouta le moine, c'est à l'enfant, après Dieu, que vous le devez ; car la voix entendue dans l'église de La Roche était la sienne.

— Ah ! sur mon âme ! s'il en est ainsi, je le lui revaudrai ! s'écria Jeanne, et notre gentil roi ne refusera pas de m'aider à m'acquitter, comme c'est justice.

Cet incident venait de produire une réaction aussi subite qu'inattendue. L'accusation portée contre *Exaudi nos* par Jeanne avait complètement détruit l'effet de son témoignage, et le service rendu à l'héroïne par Remy avait évidemment reporté sur lui l'intérêt du conseil. Messire de Flavi s'en aperçut, et, interrompant brusquement les expressions de reconnaissance de la Pucelle :

— C'est trop disputer sur une pareille affaire, dit-il ; pour éviter des débats et des retards, je demande qu'elle

soit jugée par Dieu, et je jette le gant à tout champion qui voudra défendre le mensonge du moine.

A ces mots, il ôta un de ses gantelets qui alla tomber sur les dalles, à quelques pas de Remy.

Le jeune garçon fit un mouvement pour le relever ; le père Cyrille le retint.

— Dieu ne doit juger que là où la sagesse des hommes fait défaut, dit-il ; et pour le présent, c'est au conseil à décider.

— Sur mon salut ! si j'osais parler devant de si savants hommes, dit Jeanne, je demanderais pourquoi la dame de Varennes n'est point appelée ? chaque femme reconnaît son sang.

Les membres du conseil firent un signe d'assentiment ; ils se consultèrent un instant, et après avoir fait retirer le moine et Remy derrière une tapisserie, ils envoyèrent chercher la maîtresse du château.

Celle-ci se présenta, accompagnée de son aumônier : c'était une femme de quarante ans, qui avait été belle, mais pâlie par les chagrins et les austérités. Elle portait le grand habit de veuve avec les coiffes et les voiles. Avertie qu'il s'agissait de son fils, elle accourait éperdue, et son premier cri demanda où il était. Le chancelier s'efforça de la calmer.

— Celui qui réclame ce nom n'a pas encore prouvé son droit de le porter, dit-il.

— Ah ! qu'il vienne, reprit vivement la dame de Varennes, je suis sûre de le reconnaître.

— Et comment ? demanda l'archevêque.

— En l'interrogeant sur son enfance, reprit la mère ; en lui montrant le château dans lequel il a été élevé... ou plutôt... Non, j'ai un autre moyen, messires, un moyen infailible : la prière de sainte Clotilde.

— Une prière ?

— Transmise de mère en mère dans notre famille, et qui est comme le privilège du premier né. Mon fils avait trois ans quand je la lui appris... S'il ne l'a point oubliée, s'il peut seulement en répéter quelques mots, le doute est impossible ; car lui et moi sommes seuls à la connaître.

Et cherchant du regard autour d'elle celui qui pouvait être son fils, la veuve se mit à murmurer d'une voix tremblante :

— « Sainte Clotilde ! toi qui n'as point d'enfant dans le paradis, prends le mien sous ta protection ; sois près de lui quand je n'y serai pas, ici, ailleurs et partout. »

Elle s'arrêta palpitante comme si elle eût attendu la réponse à cette espèce d'appel. Tout-à-coup une voix ferme et jeune se fit entendre et continua :

— « Sainte Clotilde, je te donne mon fils petit pour que tu m'en fasses un homme, et faible pour que tu me le rendes fort ! Retranche trois de mes jours pour lui en ajouter dix, et prends toutes mes joies pour lui en donner cent fois davantage ! »

La dame de Varennes poussa un cri, tendit les mains et tomba à genoux.

— Il sait la prière ! balbutia-t-elle... C'est lui... Mon fils !

— Ma mère ! répondit la voix.

Et le rideau, brusquement tiré, laissa voir Remy qui s'élança dans les bras de la veuve !...

On ne raconte point de telles scènes. Tout se borna longtemps à des sanglots de joie, à des noms échangés, à des étreintes mouillées de larmes. Les membres du conseil étaient émus ; Jeanne priait et pleurait, et le père Cyrille, fou de joie, courait la salle en criant :

— J'en étais sûr, l'horoscope l'avait annoncé. Persécuté par le Taureau... secouru par la Vierge et Mars... La Vierge et Mars, c'est Jeanne, la pure et guerrière Jeanne, *sicut erit Pallas*. Maintenant, que Dieu sauve la France ! j'ai sauvé mon petit chevalier.

§ 8.

En prenant le nom et le rang que lui donnait sa naissance, Remy n'oublia point le passé. Le père Cyrille resta toujours à ses yeux son bienfaiteur et son père spirituel. La dame de Varennes et lui le retinrent au château où ils lui abandonnèrent une tour pour son laboratoire. Quant à Jeanne, elle poursuivit sa mission libératrice, et après avoir conduit le roi Charles jusqu'à Reims, elle continua à chasser les Anglais de province en province et de ville en ville. Apprenant enfin que Compiègne était assiégée, elle courut s'y renfermer.

Mais messire de Flavi, qui était gouverneur de Compiègne, n'avait point oublié que c'était surtout à Jeanne qu'il devait la perte de la fortune de la dame de Varennes. Dans une sortie où elle avait repoussé les ennemis avec sa valeur accoutumée, elle se trouva la dernière de ceux qui reentraient, et trouva la porte de la ville fermée ! Faite prisonnière par les Anglais, elle fut jugée, condamnée comme sorcière et brûlée vive à Rouen. Quand Remy apprit cette fin, il pleura à la fois sa bienfaitrice et la libératrice de la France. Quant au frère Cyrille, il soupira, mais ne parut point étonné.

— Très bien, murmura-t-il, l'horoscope s'accomplit... toujours l'hostilité du Taureau ! Hélas ! personne ne peut échapper au jugement de Dieu, ni à la mauvaise influence de son étoile.

PHILIPPE VEIT.

Fils d'un banquier israélite de Berlin, comme Meyer Beer, Philippe Veit a été élevé par le second mari de sa mère, le célèbre Frédéric Schlegel. Il a pris rang parmi les premiers peintres de l'école allemande contemporaine. On ne sépare point son nom de ceux d'Overbeck (voyez p. 248), Cornelius et Schadow. Ces quatre artistes, animés d'un même esprit, unis par les liens d'une étroite amitié, ont marché ensemble d'un pas égal à la poursuite du but idéal et patriotique auquel ils ont consacré leur vie, la renaissance de l'art allemand. A Rome tous quatre ont exécuté de concert plusieurs suites de compositions dans le palais Bartoldi, dans la villa Massimi, empruntées à la Bible, à la Jérusalem délivrée, au Roland furieux, à la Divine Comédie ; c'est Veit qui a peint à fresque, dans la *salla* Bartoldi, Joseph et la femme de Putiphar, et la Parole des sept années d'abondance ; dans la



(Les Saintes femmes au tombeau, par Philippe Veit.)

villa Massimi, il a représenté plusieurs scènes du Paradis du Dante. Il a peint aussi un vaste tableau à fresque dans la galerie du Vatican, le Triomphe de la religion chrétienne.

Un jour vint où les quatre amis se séparèrent. Overbeck seul demeura à Rome, où il présida aux travaux et aux études d'une nouvelle génération qui commençait déjà à se faire connaître. Cornelius se retira à Dusseldorf sa patrie ; Schadow fut appelé à Berlin ; pour Veit, il alla s'établir à Francfort, et il fut bientôt mis à la tête de l'école de peinture de cette ville où les arts sont en honneur.

PENSÉES DE SAINT-MARTIN,

EXTRAITES DE SES OEUVRES POSTHUMES.

(Voy., sur la vie et les œuvres de Saint-Martin, le Philosophe inconnu, p. 330.)

Je me disais dans ma jeunesse : Fais en sorte d'être assez heureux pour n'être jamais content que de ce qui est vrai.

Dans une circonstance critique de ma vie, où j'avais des torts, je me dis avec assurance : La vraie manière d'expier ses fautes, c'est de les réparer, et pour celles qui sont irréparables, de n'en être point découragé.

Si, en présence d'un homme honnête, des hommes absents sont outragés, l'honnête homme devient de droit leur représentant.

Avant de nous livrer à des actes importants, nous aurions trois conseils à consulter : 1° si nous pouvons ; 2° si nous voulons ; 3° si nous devons. Malheureusement, presque toujours, ce sont les circonstances qui nous tiennent lieu de volonté ou de desirs, et ce sont nos volontés ou nos desirs qui nous tiennent lieu de devoirs.

Le monde frivole passe sa vie dans une chaîne de néants qui se succèdent et qui lui ôtent jusqu'aux moyens de s'apercevoir qu'il y ait une vérité, de même que la capacité de la saisir. Le plus grand nombre des femmes et des hommes qui leur ressemblent sont comme des enfants qui regardent tout, qui crient à la moindre contradiction, mais qui n'ont d'autre force que celle de crier, et qu'il faut défendre de tout, parce que la peur et l'impuissance sont leurs éléments constitutifs.

La société du monde, en général, m'a paru comme un théâtre où il faut continuellement passer son temps à jouer son rôle, et où il n'y a jamais un seul moment pour l'apprendre. La société de la sagesse, au contraire, est une école où l'on passe continuellement son temps à apprendre son rôle, et où l'on attend, pour jouer, que la toile soit levée, c'est-à-dire que le voile de l'univers soit disparu.

À la manière dont les *gens du monde* passent leur temps, on dirait qu'ils ont peur de n'être pas assez bêtes.

C'est parce que l'esprit du monde n'est pas droit, qu'il a besoin d'être droit. Mais l'esprit de vérité ne se soucie pas d'être droit, et est au-dessus de cette ressource : toute sa force et toute sa confiance sont dans sa droiture.

Les hommes en agissent avec leurs corps comme les enfants avec leur poupée, qu'ils habillent et déshabillent continuellement, qu'ils frisent et défrisent, qu'ils parent et dépouillent le moment d'après de ses ornements.

Le nombre des personnes qui se trompent est sûrement considérable ; mais celui des personnes qui se trompent elles-mêmes l'est infiniment davantage.

La chose qui m'a paru la plus rare en fréquentant les hommes, c'est d'en rencontrer un qui logeât chez lui ; ils logent presque tous en chambre garnie, et encore ce ne sont pas là les plus dénués et les plus à plaindre ; il en est qui ne logent que sous les portes, comme les lazaronis de Naples, ou même dans les rues ou à la belle étoile, tant ils ont peu de soin de conserver leur maison patrimoniale, et de ne se pas laisser évincer de leur propre domaine.

Nous ne nous livrons avec tant de plaisir à la lecture des romans que par la paresse de notre esprit. Dans ces sortes de lectures, nous nous repaissons des tableaux, des belles actions et des vertus qui nous y sont présentés, et, cette passagère jouissance étouffant en nous la faim des réalités, nous sacrifions ainsi des besoins réels à des plaisirs illusoire. On peut en dire autant du spectacle.

En fait de malheurs, regardez toujours au-dessous de vous ; en fait de vertu et de science, regardez toujours au-dessus ; ce sera le moyen de vous préserver du désespoir et de l'orgueil.

Ce qui est le plus difficile pour nous, ce n'est pas de nous connaître, c'est de nous corriger. Nous manquons bien moins d'intelligence que de courage.

Si l'homme se passe une faute, il en commettra trente.

La politesse est une sorte de charité où l'on doit toujours s'oublier pour les autres.

Ne regardons point si longtemps derrière nous que devant ; et si nous avons eu la faiblesse de nous arrêter en chemin, que ce soit une raison de plus de nous presser davantage.

Tous les hommes peuvent m'être utiles ; il n'y en a aucun qui puisse me suffire. Il me faut Dieu.

Mon plus grand charme eût été de rencontrer des gens

qui devinassent les vérités ; car il n'y a que ces gens-là qui soient en vie.

Le respect filial a été dans mon enfance un sentiment sacré pour moi ; j'ai approfondi ce sentiment dans mon âge avancé, et il n'a fait que se fortifier par là ; aussi, je le dis hautement, quelque souffrance que nous éprouvions de la part de nos père et mère, songeons que, sans eux, nous n'aurions pas le pouvoir de les subir et de les souffrir, et alors nous verrons s'aneantir pour nous le droit de nous en plaindre ; songeons enfin que, sans eux, nous n'aurions pas le bonheur d'être admis à discerner le juste de l'injuste ; et si nous avons occasion d'exercer à leur égard ce discernement, demeurons toujours dans le respect envers eux pour le beau présent que nous avons reçu d'eux par leur organe, et qui nous a rendus leurs juges.

La mort n'est qu'une des heures de notre cadran, et notre cadran doit tourner éternellement.

L'espérance de la mort fait la consolation de mes jours ; aussi voudrais-je que l'on ne dit jamais, l'autre vie ; car il n'y en a qu'une.

Ce qui est plus loin de nous que ce qui n'est pas ; nos œuvres sont la mémoire de nos lumières.

Les fausses affections dont l'espèce humaine est la proie l'empêchent de s'élever à la région libre et vive. Les hommes sont presque tous, comme les insectes, enfermés dans de la glu ou dans des gommages et dans ces fossiles transparents que l'on rencontre dans la terre : il est impossible qu'on les remue et qu'on les sorte de leur prison.

Qu'est-ce que c'est que l'homme ; tant qu'il n'a pas la clef de sa prison ?

C'est dans l'homme que nous devons écrire, penser et parler ; ce n'est point sur du papier, en l'air, et dans les déserts.

Conduis-toi bien, cela t'instruira plus dans la sagesse et dans la morale que tous les livres qui en traitent ; car la sagesse et la morale sont des choses actives.

La route de la vie humaine est servie par des tribulations qui se relaient de poste en poste, et dont chacune ne nous laisse que lorsqu'elle nous a conduits à la station suivante pour y être attelés par une nouvelle tribulation.

J'ai vu que les hommes étaient étonnés de mourir, et qu'ils n'étaient point étonnés de naître. C'est là cependant ce qui mériterait le plus leur surprise et leur admiration.

J'ai vu que l'enfant dédaignait et laissait au-dessous de soi les choses du monde qui occupent les hommes, parce qu'elles sont au-dessus de lui ; mais j'ai vu aussi que les hommes, qui ne sont que de grands enfants, en faisaient autant relativement aux lumières et aux vérités éternelles de la divine sagesse.

Je crois être comme un homme tombé dans la mer, mais qui tient à la main une corde dont son poignet est fortement entouré, et qui correspond jusqu'au vaisseau. Quelque cet homme soit le jonc des flots, quoique les vagues l'inondent et passent par-dessus sa tête, elles ne peuvent pas l'engloutir ; il sent de temps à autre son soutien, et a la ferme espérance qu'il va bientôt rentrer dans le vaisseau.

Les livres m'ont paru n'être que les fenêtres du temple de la Vérité, et n'en être pas la porte ; ils ne font que montrer les choses aux hommes, ils ne les leur donnent pas.

J'ai observé combien les hommes se trompaient sur le bonheur de ce monde. Ce bonheur ne leur est accordé que pour qu'ils aillent plus loin et pour qu'ils montent ; au contraire, ils s'y arrêtent ; ils prennent le moyen pour le terme, et quand ce moyen leur est ôté, ils tombent.

N'est-ce pas une douleur pour la pensée de voir que l'homme passe sa vie à chercher comment il la passera ?

Pour prouver que nous sommes régénérés, il faut régénérer tout ce qui est autour de nous.

Souvent de n'être pas un monstre, cela suffisait pour

que je me crusse sage. Qu'est-ce que c'est que l'homme ?

Les hommes impétueux et courts d'esprit, quand ils aperçoivent quelques défauts dans leurs semblables, ne les expliquent que par la méchanceté et non point par la faiblesse, parce que cette faiblesse n'est point leur analogue. Les hommes doux expliquent, au contraire, les méchancetés de leurs semblables par de l'erreur et de la faiblesse, parce qu'ils n'ont point leur analogue dans les méchancetés. C'est ainsi que notre jugement tient à la teinte de notre caractère; mais la seule et vraie teinte qui lui convienne, c'est la douceur et la charité. Il n'y a que cela qui en éloigne tous les nuages.

Ce n'est pas assez d'avoir de l'esprit, il faut avoir de la spiritualité.

Ce n'est point du hasard que j'attends mon bonheur,
Je l'attendrai toujours de la loi de mon cœur;
De cette antique loi qui, dans moi-même innée,
Me laisse en liberté régler ma destinée.
Voilà le souverain qui doit me gouverner.
Si pour une autre loi j'allais l'abandonner,
Si je livrais mon sort aux soins de la fortune,
Je descendrais alors dans la classe commune,
Et je mériterais de ne jamais goûter
Cette paix qu'ici-bas je peux me procurer.

Nous sommes tous comme un même sel dissous dans des eaux différentes, tant pour la qualité que pour la quantité. Or il ne faudrait autre chose que laisser évaporer dans les hommes ces eaux diverses qui sont leurs préjugés, leurs passions, etc.; et on retrouverait partout en eux le même sel, comme cela arrive dans les évaporations naturelles des sels que nous dissolvons tous les jours dans différents liquides.

Rien n'est plus aisé que d'arriver jusqu'à la porte des vérités; rien n'est plus rare et plus difficile que d'y entrer; et c'est là le cas de la plupart des savants de ce monde.

Travaille pour l'esprit avant de demander la nourriture de l'esprit; qui ne travaille pas n'est pas digne de vivre.

La paix se trouve bien plus dans la patience que dans le jugement; aussi il vaut mieux pour nous être inculpés injustement, que d'inculper les autres, même avec justice.

Si, après notre mort, ce monde-ci ne doit plus nous paraître qu'une féerie, pourquoi ne le regarderions-nous pas comme tel dès à présent? La nature des choses ne doit point changer.

Qu'il est doux de pouvoir nous regarder sans que notre haleine ternisse le miroir !

Tout est vanité, dit Salomon; mais n'étendons point cette doctrine jusqu'au courage, à la charité et à la vertu; et, au contraire, élevons-nous assez vers ces choses sublimes pour pouvoir dire: Tout est vérité, tout est amour, tout est bonheur.

Comme notre existence matérielle n'est pas la vie, notre destruction matérielle n'est pas la mort.

Avec quelle vivacité deux gouttes d'eau se réunissent quand l'instant de leur contact est arrivé! O vérité! ô âme de l'homme! votre union future doit encore être plus active quand le moment sera venu de vous rapprocher !

La vérité s'est fait faire son portrait, qui est le monde, et elle nous l'a mis sous les yeux pour tempérer l'amertume de notre privation. Mais qu'est-ce que la contemplation de la copie, auprès de la contemplation du modèle !

L'homme a des avertissements de tout, mais il n'y fait pas attention. En effet, tout est dans notre atmosphère; le secret est de savoir y lire.

Un homme opulent qui a sa bourse pleine d'or, et l'homme du peuple qui n'a que du cuivre dans la sienne, ne diffèrent que par la somme; mais ce qu'ils ont l'un et l'autre porte l'image du même souverain.

C'est un grand travail que de chercher à nous connaître tels que nous sommes; mais il faut ensuite travailler à nous connaître tels que nous voudrions être. Ces deux sciences sont liées et doivent continuellement nous occuper. Une

troisième science vient après ces deux, et est sans doute la plus difficile de toutes; c'est qu'après avoir appris à connaître ce que nous devrions être, il faut travailler sans relâche à le devenir.

Les bibliothèques sont pour l'esprit de l'homme ce que les pharmacies sont pour son corps. L'homme ne doit user des remèdes qu'elles contiennent qu'avec précaution et beaucoup de réserve et de choix. C'est dans lui seul qu'il peut trouver la santé et l'immortalité.

J'aime à voir une opinion répandue chez les Chinois: qu'il fallait que leurs musiciens eussent des mœurs pures et le goût de la sagesse pour tirer des sons réguliers et parfaits de leurs instruments de musique.

Certains hommes ne veulent entendre parler que de la loi naturelle, et moi aussi; mais non pas de la loi naturelle des bêtes, car il y a une loi naturelle pour l'intellectuel, et c'est la seule qui se compte.

On dit dans le monde qu'il faut hurler avec les loups: à la bonne heure! mais en s'habituant à hurler avec eux, ne finit-on pas, comme eux, par mordre et dévorer ?

BARAGOUIN, PÉTRA, PÉNAUD.

Baragouin, ce mot qui a passé dans la langue française pour parler d'un jargon barbare, est formé du celtique *bara*, qui veut dire pain, et de *guin*, qui signifie vin. C'est une des expressions que les étrangers s'attachent à retenir pendant leur séjour en Basse-Bretagne, parce que leurs besoins de première nécessité s'y trouvent liés. De retour chez eux, les mêmes mots, auxquels ils avaient tous les jours été le plus redevables, leur servent à noter notre langue de ridicule et à l'appeler un jargon barbare, un *baragouin*: c'est proprement le procès de l'ingratitude contre la bienfaisance.

C'est ainsi que les mots bretons, *pétra*, *pénaud*, adoptés également par les Français, sont aujourd'hui devenus dans leur bouche des qualifications injurieuses pour insulter aux gens de la campagne. *Pétra* ou *pénos* est la réponse que nous faisons aux questions que nous n'entendons pas: ce qui correspond au français, Que dites-vous? Et comme les Bretons et les Français, parlant deux langues entièrement différentes, ont beaucoup de peine à s'entendre, les mots *pétra* et *pénos* doivent nécessairement venir très souvent dans la bouche des premiers, de même que celui de *baragouin* dans celle des seconds. Mais en désignant les gens de la campagne et ceux que l'on méprise, sous le nom de *pétras*; un imbécile, un sot, un homme interdit, embarrassé, sous celui de *pénaud*; une langue, un jargon quelconque, sous la dénomination de *baragouin*, l'on voit que c'est tomber dans un étrange abus des mots, pervertir la vraie signification des termes, leur donner un sens entièrement opposé dans l'usage ordinaire et s'exposer par là aux plus grandes méprises.

LATOIR-D'Auvergne.

C'est presque toujours par le rire qu'un nègre manifeste son admiration, même pour un sermon. Je me rappelle avoir entendu dire à un voyageur qui avait été à Niagara, que son nègre n'avait fait qu'éclater de rire la première demi-heure qu'il fut en présence de l'imposante cataracte.

F. COOPER.

JEUX DES ENFANTS

CHEZ LES GRECS ET LES ROMAINS.

(Suite.—Voy. p. 319.)

Il est un jeu que nos enfants appellent *diable boiteux*, et où le patient est forcé d'atteindre ses camarades en courant à cloche-pied. Voici une opinion ingénieuse et plau-

sible sur l'origine de cet amusement et l'étymologie de son nom. Selon Suidas, la déesse *Empusa* avait un pied d'airain dont elle ne pouvait se servir et qui la forçait à ne marcher que sur l'autre. C'était une divinité nocturne, ne s'aventurant que dans les enfoncements ou les lieux obscurs, et qui, familière à quelques élus, comme le démon de Socrate, n'apparaissait qu'aux initiés des mystères de la lune. L'*Empusa*, bonne, sans malice, ne donnait que de sages avis à ceux auxquels elle s'attachait. Elle cherchait à ne pas être vue et ne parlait qu'à voix basse ; souvent même, disaient les initiés, elle demeurait invisible, et sa présence ne s'annonçait que par le tintement des oreilles. L'*Asmodée* des légendes espagnoles et le *diable boiteux* de Lesage ont quelques uns des traits de cette divinité mystérieuse. Comme elle, Asmodée a ses familiers ; comme elle, il aime la nuit et recherche l'ombre : seulement il est moins mélancolique que la triste *Empusa*, triste et pâle comme la lune sa patronne. Asmodée donne bien des conseils, mais c'est le plus souvent pour égayer celui qui l'écoute et faire la satire de ceux dont il parle. Les enfants ont conservé au *diable boiteux* son allure d'opprimé souffreteux. L'*Empusa*, la déesse boiteuse, avait servi aux enfants de Rome à nommer certain jeu que les Grecs appelaient l'*Ascholiastos* (voy. Pollux, liv. IX, chap. 7), et dans lequel le patient, désigné sous le nom de *grue*, devait poursuivre les autres en courant sur un pied. Il était aussi d'usage de frapper *Empusa*, se hâtant ainsi clopin-clopant, et de là même était venu certain dicton latin qui, consacré par Tércence et conservé dans les Adages d'Erasme, donnait pour synonyme au verbe *percuti* (être

frappé) la périphrase *Empusam habere* (faire l'*Empusa*). On sait que les enfants frappent encore aujourd'hui avec leurs mains ou avec leurs mouchoirs mis en tampons le pauvre *diable boiteux*. On trouve dans l'*Antiquité expliquée*, par Montfaucon (pl. CXI, fig. 6), un petit amour dans la position d'une *Empusa*.

A Rome, on avait coutume de déposer dans les tombeaux des enfants les jouets qui avaient servi à leurs amusements, et d'y sculpter en bas-reliefs les jeux auxquels ils avaient pris le plus de plaisir. On trouve ainsi un grand nombre de ces hochets enfantins (*crepundia*), des toupies (*monocchi*), des marionnettes (*buratini*), et aussi tous ces colifichets puérils dont on les parait et sur lesquels le prince Biscari a cru devoir écrire un long ouvrage (*Ragionamento sopra gli antichi ornamenti e trastulli de' Bambini*).

Les bas-reliefs du tombeau d'Artémidore que l'on voit encore dans la cour du palais Rondinini à Rome (Guattiani, *Monum. ant.*, ann. 1786), représentent des enfants jouant dans les jardins de l'Élysée, et faisant descendre sur un plan incliné des anneaux ou des roulettes. C'était un des jeux préférés des petits garçons à Rome ; ils y jouaient le plus souvent avec des noix : Ovide en a parlé dans son petit poème du *Noyer* (v. 77) : « Quelquefois, dit-il, les enfants font descendre la noix du haut d'un ais incliné, de manière qu'elle touche une de celles qui sont à terre sur son passage. » Ce jeu est encore, sans le moindre changement, celui que dans nos écoles on appelle le jeu de la *tapette*. Les billes y remplacent les noix.

La gravure que nous donnons ici, d'après une peinture antique, n'a pas besoin d'explication : elle figure notre jeu



(Peinture antique découverte à Herculanum en 1748.)

de *cache-cache* dans sa simplicité primitive. Des trois enfants, l'âne (*onos*), comme on disait chez les Grecs, se couvre les yeux pour ne pas voir ; un autre est déjà à moitié caché, et le troisième passe secrètement d'une chambre dans une autre en épiant si le premier ne *triche* point. Ce jeu se nommait chez les Grecs *apodidaschinda*, du verbe grec *apodidaskein* (s'enfuir), et Pollux l'a décrit au chap. 7 du livre IX de son *Onomasticon*. Rabelais, qui le range au nombre de ceux de Gargantua, l'appelle jeu de *cute-cache*, nom qui lui a été conservé dans l'Orléanais, où on le connaît sous le nom de *cute-cute*. Ce dernier mot ne nous éloigne pas des Grecs ; il a, en effet, comme leur verbe *keutein* (cacher), sa racine dans le vieux mot celtique *keut*, qui veut dire aussi cacher.

Suivant les auteurs du grand ouvrage italien sur Herculaneum, le jeu représenté dans notre gravure (p. 320) serait celui de la *scaperda* ou de l'*elcystinda* auquel, selon Eustathe, Homère fait allusion quand il représente les Grecs et les Troïens s'arrachant le corps de Patrocle : l'instrument de ce jeu était une baguette ou une corde que deux enfants tiraient de part et d'autre pour se l'arracher. Peu satisfaits de cette opinion, nous l'admettrons cependant, faute de preuves et de documents pour lui en opposer une meilleure.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LA MOSQUÉE KESMAS-EL-BARADEYEH, AU CAIRE.

(Voy. p. 37, 137.)



(Cour intérieure de la mosquée Kesmas-el-Baradeyeh. — Dessin d'après nature, par M. Karl Girardet.)

Cette mosquée est située dans la rue Derb-el-Almar, dont le prolongement débouche sur la place de la citadelle.

Un large corridor, soutenu par des arcades de style mauresque, règne autour de la cour. C'est là que se promènent lentement et gravement les Mahométans absorbés dans leurs pieuses méditations. Plusieurs portes qui ouvrent sur ce corridor communiquent avec l'intérieur de la grande salle de la mosquée, située sous le dôme.

On remarque dans la cour un pavillon soutenu par des colonnettes, destiné à protéger une fontaine dont l'eau fraîche et pure est employée aux ablutions que doit faire tout vrai croyant, en venant, au moins une fois par jour (le plus souvent à midi), prier à la mosquée.

La fontaine dont nous venons de parler est en outre abritée par un sycomore séculaire, qui serait, à lui seul, une curiosité dans nos contrées ; mais de tels arbres ne sont pas rares en Egypte, où la vieillesse est partout vénérée.

On ne les abat que lorsque le bois en est tout-à-fait mort, surtout quand ils ont leurs racines dans un terrain sacré. Ce qui les fait encore respecter, ce sont les nids de colombe et de cigogne cachés dans leurs feuillages.

GALVANOPLASTIE.

L'électricité est une des forces les plus mystérieuses de la nature. D'abord on l'a traitée en ennemie. Les physiiciens du dernier siècle, frappés seulement des effets terribles de la foudre, n'ont cherché qu'à la combattre : aujourd'hui on commence à entrevoir qu'elle sera d'un admirable secours dans la science, dans les arts, dans l'industrie. L'imagination ose à peine s'abandonner aux espérances que quelques études ont déjà fait naître. Mais avant

d'indiquer ce qui ne peut intéresser qu'un avenir encore éloigné, on peut déjà compter quelques découvertes et quelques applications positives : de ce nombre est la galvanoplastie.

On sait que Galvani, professeur d'anatomie à Bologne, observa, le premier, une série de faits électriques qui prit de son nom celui de galvanisme, et que Volta, professeur de physique à Pavie, tout en cherchant à combattre les idées de Galvani, parvint à la découverte de l'instrument précieux nommé pile voltaïque, ou pile électrique, instrument qui permit de faire intervenir énergiquement l'électricité dans les opérations de la chimie.

Plus tard, Wollaston, Daniell, Bunsen, en conservant le principe sur lequel reposait la construction de la première pile, modifièrent sa forme au point de la rendre apte aux curieuses applications dont nous nous proposons d'entretenir nos lecteurs.

La puissance de la pile repose tout entière sur un fait fondamental; ses deux extrémités, nommées pôles, opèrent la séparation des deux fluides positif et négatif, dont on admet l'existence dans les phénomènes électriques, et décomposent toutes les substances formées de deux corps, en contraignant l'un ou l'autre de ces deux corps à obéir à l'attraction ou à la répulsion de l'un des deux fluides. Ainsi en soumettant à l'action de la pile un liquide formé de deux éléments, l'eau par exemple, on obtient sous forme de gaz ces deux éléments, l'hydrogène et l'oxygène séparément, à l'état libre.

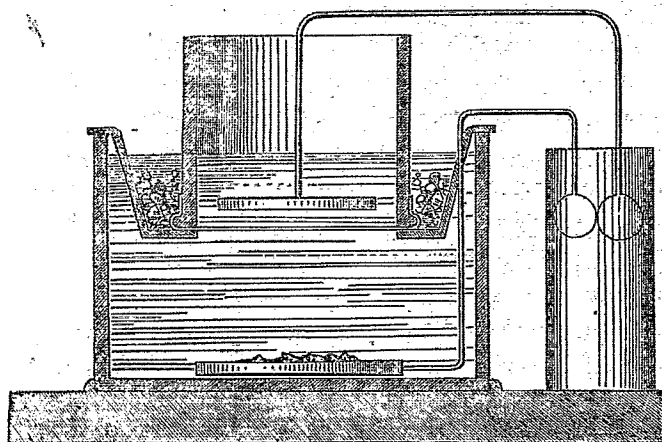
Si l'un des corps ainsi séparé est solide, et qu'on lui présente, au moment de sa mise en liberté, un corps de forme quelconque sur lequel il puisse se déposer régulièrement, il en reproduit exactement la forme dans ses plus petits détails; tel est le fait essentiel qui constitue la galvanoplastie.

S'il s'agit de reproduire par ce procédé une médaille précieuse, on en prend d'abord en plâtre fin l'empreinte la plus exacte possible; on rend, au moyen d'un mélange de cire et d'huile, le modèle de plâtre imperméable aux liquides; puis, après avoir enduit sa surface d'une légère couche de plombagine, on la plonge dans une dissolution de sulfate de cuivre soumise à l'action de la pile. La puis-

sance électrique opère la décomposition du sulfate; le cuivre, resté libre à un état d'excessive division, se dépose sur le plâtre, et l'on a une médaille de cuivre de tout point semblable à l'original. On donne ensuite à cette médaille la nuance du bronze par les procédés ordinaires du bronzage du cuivre.

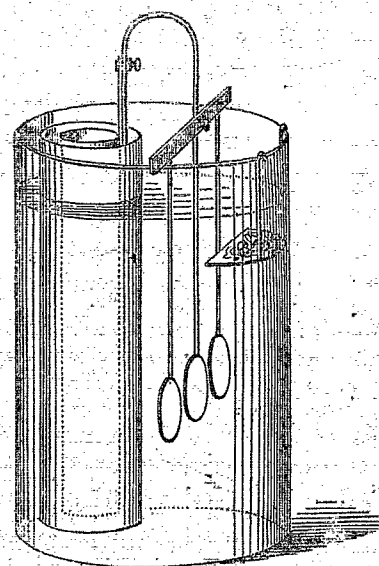
Jusqu'à présent le volume des objets reproduits par la galvanoplastie est assez restreint; on comprend que c'est un art dans l'enfance, mais son avenir est illimité. Dans son état actuel, on lui fait reproduire surtout avec avantage des statuettes, des médailles et des camées antiques d'une grande valeur artistique, et quelquefois d'un prix inestimable en raison de leur rareté. Dans les premiers moments où l'on a commencé d'en faire usage, de crainte d'endommager les modèles, lesquels étaient toujours d'un prix élevé, on se bornait à en prendre des empreintes en plâtre. Ces empreintes étaient nécessairement en creux; en les soumettant au procédé de la galvanoplastie, le métal déposé à la surface des moules reproduisait l'original. Une très légère couche d'un corps gras, appliquée à l'intérieur du moule, facilitait la séparation de la reproduction galvanoplastique. Mais cette nécessité de passer par l'épreuve et la contre-épreuve altérait toujours plus ou moins la pureté des détails, qui fait tout le prix des œuvres d'art. Pour arriver à un résultat moins imparfait, il fallut se résoudre à soumettre l'objet lui-même aux procédés galvanoplastiques, afin d'en obtenir directement un moule métallique sur lequel on pouvait prendre plus tard un nombre indéterminé d'épreuves d'une grande fidélité. Certes, ce dut être en tremblant d'émotion que le physicien se hasarda pour la première fois à plonger dans le bain acide et corrosif de la pile de Bunsen quelqu'un de ces camées antiques impossibles à remplacer, et dont la moindre altération aurait détruit la valeur. On peut regarder comme un des prodiges de la galvanoplastie pour ainsi dire naissante, la sécurité qu'elle offre déjà sur ce point essentiel, et l'absence de tout danger pour les modèles soumis à son procédé de reproduction.

L'appareil nommé *électro-type*, de l'invention de M. Bouquillon, est un des plus commodes et des plus usités pour la reproduction galvanoplastique des objets de petites di-



(Fig. 1.)

mensions. La figure 1 montre la coupe de cet appareil formé principalement de deux vases de verre posés l'un dans l'autre, dont le supérieur supporte un cylindre de verre. Comme il est essentiel que l'action galvanique se continue

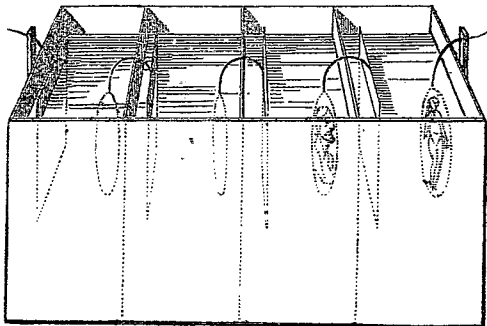


(Fig. 2.)

aussi également que possible, et que la liqueur saturée de sulfate de cuivre reste toujours au point de saturation, le vase supérieur contient une provision de ce sel en cristaux qui se fondent à mesure que le travail avance, et ren-

dent au bain galvanique autant de cuivre qu'il en perd par le dépôt sur le moule.

Dans la fig. 2, on voit une autre disposition du même appareil ; les objets à reproduire sont suspendus dans le liquide au moyen d'une petite tringle qui repose sur les



(Fig. 3.)

bords du vase. L'appareil représenté fig. 3 peut servir lorsqu'on a plusieurs moules à soumettre à la fois à l'action galvanoplastique.

DOCUMENTS INÉDITS SUR UN PORTRAIT DE LOUIS XI ET SA SÉPULTURE A CLÉRI.

Jamais homme, au dire de Commines, ne craignit tant la mort que Louis XI. « ny ne fait tant de choses pour cuyder y mettre remede. » Ce monarque, toutefois, averti par deux attaques d'apoplexie presque successives qu'il fallait songer sérieusement à son heure fatale, fit donner des ordres nécessaires pour l'érection du mausolée qui devait renfermer ses restes mortels. Comme on le vit un an plus tard, lorsqu'il touchait presque à sa dernière heure, changer divers offices du royaume, casser des gens d'armes, diminuer ou ôter tout-à-fait certaines pensions, afin, dit Commines, que ces mutations tinssent tout le monde en crainte et que l'on ne s'avisât point de croire que le roi fût malade ; ainsi l'allons-nous voir, dans les pièces originales qui vont suivre, prescrire coquettement à l'artiste habile choisi pour dessiner le modèle de statue qui devait orner le royal mausolée d'y représenter son maître avec le plus beau et le plus jeune visage que possible : il fallait surtout ne le point faire chauve. En contemplant ce monument funéraire à l'achèvement duquel Louis XI espérait bien assister, quel Français, bourgeois ou paysan, ne penserait que l'original de cette statue était encore et pour longtemps plein de santé et de vie ?

Nous publions, en leur conservant l'orthographe du temps, les lettres et le mémoire qu'on va lire d'après les copies que nous devons à l'obligeance de mademoiselle Dupont (1). Le dessin (p. 364) est la reproduction fidèle, avec toutes les altérations que le temps lui a fait subir, de celui qui est annoncé dans la pièce n° I.

I.

Mestre Colin d'Amiens, il faut que vous faciez la pourtraiture du roy nostre sire : c'est assavoir qui soit à genoux sus un ung carreau comme icy dessoubz, et son chien costé luy, son chapeaul entre ses mains jointes, son espée à son costé, son cornet pendent à ces espauls par dar-

(1) Ces diverses pièces provenant du manuscrit 378 du *Fonds Gaignieres* (Bibliothèque royale), doivent faire partie du volume de Preuves qui formera le troisième et dernier tome des Mémoires de Philippe de Commines, publiés par mademoiselle Dupont pour la Société de l'histoire de France.

riere, monstrant les deux botz : outre plus fault des brodequins, non point des ouseaulx, le plus honneste que fere ce porra ; habillé comme ung chasseur, atout le plus beau visage que pourres fere, et jeüne et plain ; le netz longuet et ung petit hault, comme savez, et ne le fectes point chauve.

Le netz aquillon.

Les cheveux plus longs derriere.

Le collet plus bas moiennement.

L'ordre plus longue et basse : St Michel bien fait.

Item le cornet mis en escherpe.

L'espee plus cort et en facon d'armes.

Item les poulsses plus granz : le chapeo bien renversse (1).

II.

Mon tres honnoré seigneur, je me recommande humblement à vostre bonne grace. Il vous a pleu me mander par ceulx de Cleri que m'en allasse par devers vous et que menasse Guion avecques moy et Jehan Lorens, pour la sepulture du roy. Jehan Lorens en a fait ung portraict lequel vous porterons dedens quinze jours : et ay fait venir ce porteur de cestes, lequel est le plus habille homme pour dorer, qui soit au reaulme de France et pour y besoingner en fonte, ou il besoingnera au marteau pour les lever en quelle facon que en vouldra : et se je l'entrepent à faire, je fairé que aurez honneur, ou aultrement ne m'en vouldroie point mesler. Interrogez cest porteur se il est possible de dorer cuivre fondu d'ung posse d'espes, car il m'a dit qu'il le fera : et si le fait, ne vous soussiez de la besoingne ; car jamais chose ne fust faicte si riche, car je y ay bien cueur. Pour ce, mon tres honnoré seigneur, je vous prie que me mendez vostre plaisir ; car je scay que d'autres ont esté devers vous qu'il ne sarroient amander la faulte, et n'ont pas dequoy : et n'est pas besoingne à bailler à gens qui n'ont pas dequoy amander la faulte se le cas y avoient. Et pour ce, mon tres honnoré seigneur, mandé, si vous plaist, vostre plaisir : en priant à Dieu quil vous doint santé et joie, et bonne vie et longue, et accomplissement de voz hault et nobles desiz. Escript à Orléans le xx^e jour de may.

Le tout vostre,

HERVÉ DE LA COUSTE (2).

Le porteur de cestes fut Robert le Noble, orfevre, demourant à Paris, qui a offert faire la sépulture du roy selon le patron que je lui mostré, qui est fait de Colin d'Amiens : c'est assavoir, une foiz à genoulx et en levé, et la tombe plate et les personnages plaz, le tout fait au burin et dorez bien vermeilz et renduz assis, et fournir de toutes choses, pour le pris de III^m v^e escuz d'or ; ou faire la tombe et tous les personnages en levez de fonte ou de forge, et aussi le personnage à genoulx, selon les patrons, bien fin vermeilz dorez, renduz et assis en leur place et fournies de toutes choses, pour le pris et somme de v^m escuz pour tout, sans qu'il faille fournir d'aucune chose ne pour l'un ne pour l'autre, sinon v^m escuz pour les dictes choses en levés et III^m v^e pour les dictes choses au burin, reservé le personnaige à genoulx, qui en tous cas doit estre en levé.

III.

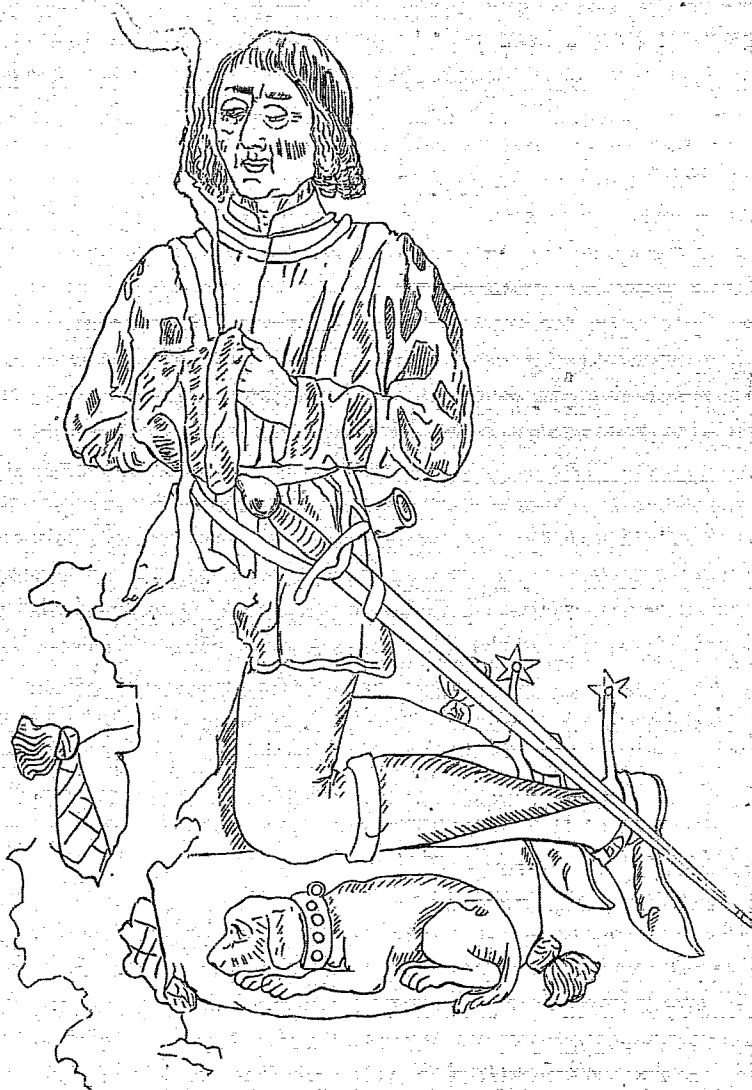
Le xxiiii^e jour de janvier, l'an mil III^m III^m et ung (v. s.), a esté fait marché et appoinctement par noble homme maistre Jehan Bourré, seigneur du Plessis Bourré, conseiller du roy nostre sire, et trésorier de France, avec Conrat de Coulongne, orfevre, et maistre Laurens Wrine, can-

(1) Ces observations critiques sont, dans l'original, écrites de la main du seigneur du Plessis Bourré, gouverneur du Dauphin.

(2) Au dos de l'original est écrit : « A mon tres honnoré et redoubté seigneur monseigneur du Plessis, ministre Jehan Bourré, gouverneur de monseigneur le Dauphin. » Ce qui suit est de la main de du Plessis Bourré.

nonier du roy nostre sire, demourans à Tours, tel qui s'ensuit : c'est assavoir que les dessus dits et chascun d'eulx seul et pour le tout, sans division, ont promis et promettent faire une pourtrefure à la samblance et de la haulteur du roy nostre sire, qui soit à genoulz devant l'ymage de Nostre Dame de Cléry, au bout de la tombe de pierre que le dit

seigneur a ordonné estre faicte sur la representation de sa sépulture. Et sera la dite pourtrefure de cuyvre de fonte de l'espesseur de deux doiz et en levé du grant et du gros, aprouchant de la personne du roy le plus qu'ilz pourront, et tout vermeil doré de fin or de ducatz : et aura dessoubz les genoulz ung coe'sin esmaillé de fin azur et sepné de



(Fac-simile d'un dessin représentant Louis XI, dessiné par ordre de ce roi. — Tiré d'un manuscrit inédit de la Bibliothèque royale.)

fleurs de lis dorées : et aura son ordre au coul et son chapeau entre les mains jointes, et selon le devis et patron de peinture qui leur a esté baillé par le dit seigneur du Plessis, lequel patron ilz seront tenuz lui rendre. *Item* seront aux coustez et aux deux boutz de la tombe de pierre six escussions aux armes du roy, de cuyvre de fonte et bien dorés : c'est assavoir deux de chascun costé et ung à chascun bout ; et les y asserront et aussi rendront le dit personnage assis en sa place en la dite eglise Nostre Dame de Cléry, et aussi les dits escussions, à leurs propres coustz et despens dedans ung an prouchain venant, ou plus tost, se possible leur est, et n'entreprendront aucune chose à faire jusques ad ce que ce soit fait. Et pour faire et accomplir bien et deuement ce que dit est dessus, et le mieulx et le plus pres du vif qui sera possible au dit de gens ouvriers en ce cognoissans, leur a esté promis la somme de mil escuz d'or ou la valeur, que maistre Jehan Cornilleau, chanoine de la dite eglise de Cléry, ad ce présent et stipulant

pour maistre Guillaume Martin, aussi chanoine d'icelle eglise et commis à faire les paiemens et à tenir le compte des ouvrages que le dit seigneur a ordonné estre faiz en la dite eglise, leur a promis paier pour toutes choses, c'est assavoir deux cens cinquante escuz dedans trois sepmaines, et troys moys apres ensuivans autres deux cens cinquante escuz. Et quant la dite pourtrefure sera preste à dorer, le surplus montant cinq cens escuz. . . .

Faict et passé en la court du roy nostre sire, à Amboise, es présence de Marc Chahureau, maçon, et Foucquet Ilavart, portier du Chastel d'Amboise, par AGUILLON.

Toute affectation dans notre langage, nos gestes, ou notre costume, est comme une lumière qui fait aussitôt découvrir en nous une absence de goût, de bon sens, ou de sincérité.

LOCKE.

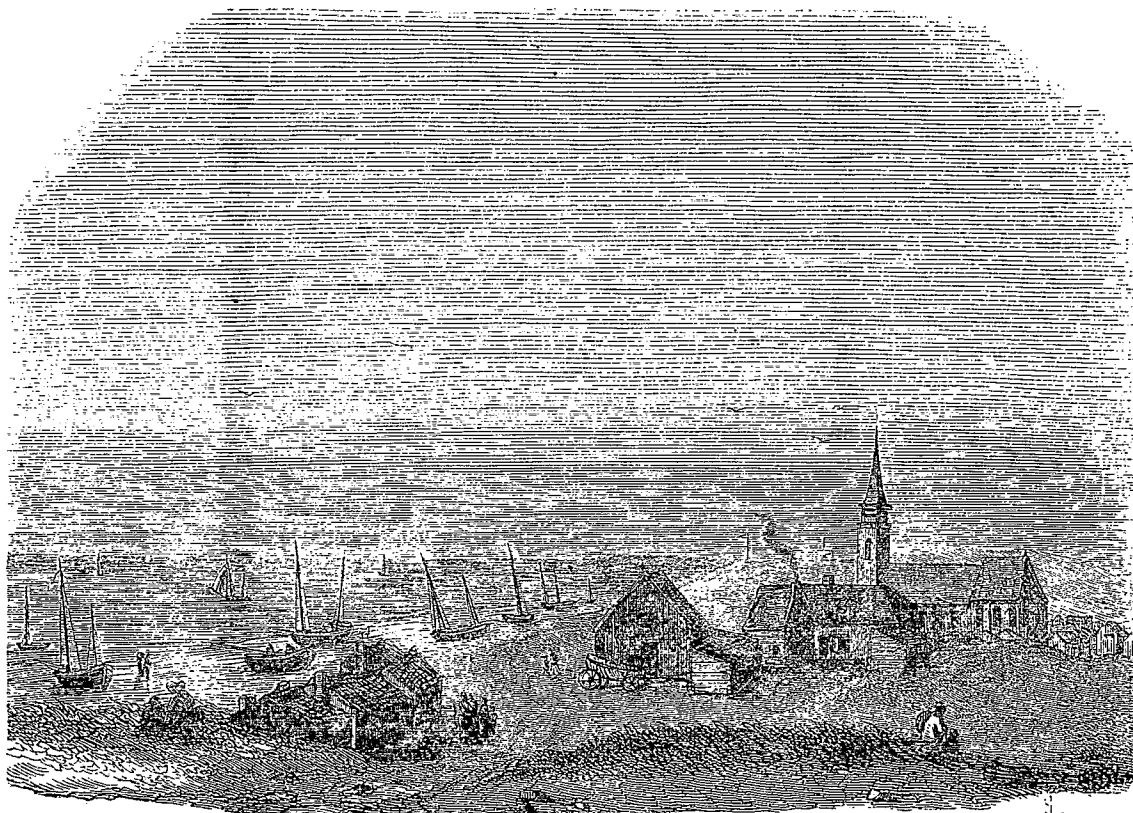
VUES DE HOLLANDE.

(Dessins de M. Couveley.)

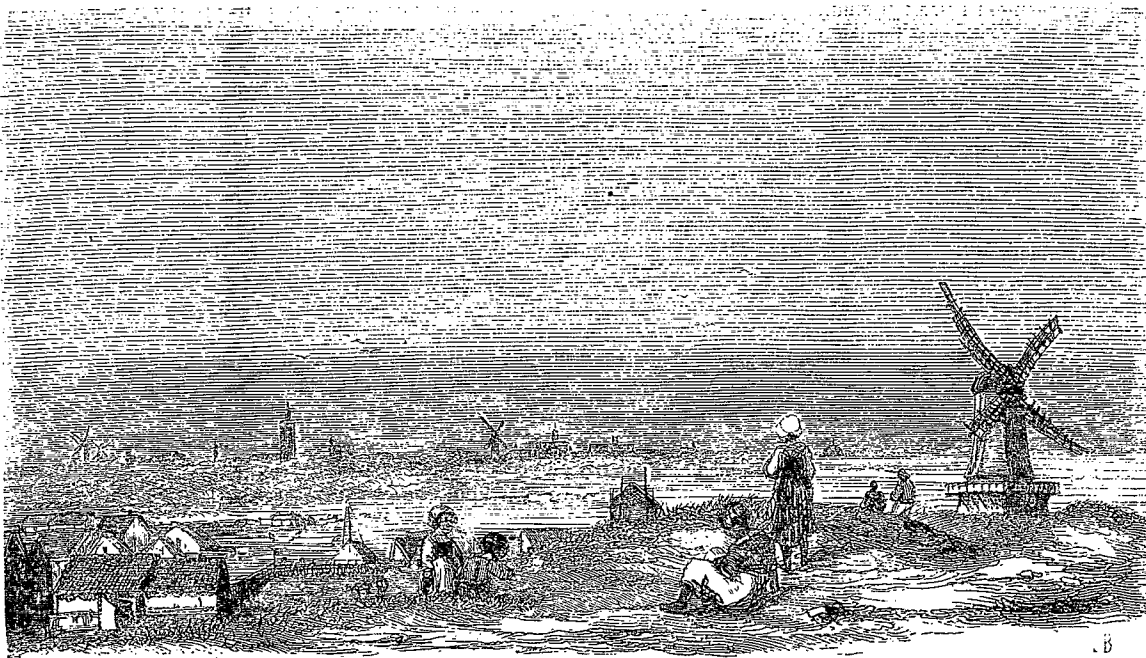
Les pêcheurs de Scheveningue forment la meilleure pépinière de matelots de la Hollande. Tout le village de Sche-

veningue est habité par des pêcheurs qui se livrent surtout à la pêche du hareng. C'est une population simple et naïve. Presque enfants encore, les garçons choisissent la fille qui doit être la compagne de leur vie.

De cette pauvre peuplade dont les rudes travaux enri-



(Le Village de Scheveningue.)



(Vue lointaine de La Haye.)

chissent la Hollande, on aperçoit La Haye, séjour de l'aristocratie et de la richesse du pays, richesse simple et massive, si l'on peut s'exprimer ainsi. C'est là que les particuliers les plus opulents ont de si magnifiques gale-

ries de tableaux et de si admirables collections de fleurs, et mènent une vie d'une naïveté singulière et d'un calme parfait au milieu des beautés de la nature et des merveilles de l'art.

DES EXPLORATIONS ET DES DÉCOUVERTES FUTURES EN GÉOGRAPHIE.

A compter les voyageurs nombreux qui ont parcouru les diverses régions du globe; à voir nos cartes chargées par la main légère du dessinateur de détails infinis, on pourrait croire tout voyage de découverte une entreprise désormais inutile. Il est cependant loin d'en être ainsi, et nous allons mettre nos lecteurs à même d'en juger par une rapide esquisse des lacunes les plus importantes que présente encore la géographie positive.

Europe. — L'Europe n'était connue que très imparfaitement aux premières années du siècle dernier. Chaque jour on signale encore à sa surface des erreurs de tous genres. Cet état de choses tend fort heureusement à changer. Une légion de géodésistes patients cadastrent le sol de la plupart des Etats européens, relevant avec cette précision que donnent les méthodes mathématiques, depuis les cimes blanchâtres des montagnes les plus élevées jusqu'aux moindres inflexions du sol, les grands fleuves et les plus petits ruisseaux, les villes, les villages, chaque habitation. Bientôt la géographie de l'Europe ne présentera donc plus au savant et au voyageur aucun fait entièrement nouveau à signaler, mais il restera beaucoup à faire sous le rapport de la géographie descriptive, source abondante d'observations aussi variées qu'intéressantes.

Asie. — La carte générale de l'Asie ne repose que sur des reconnaissances hydrographiques qui en embrassent aujourd'hui le pourtour entier, sur un grand nombre de points déterminés avec soin à l'intérieur, sur des itinéraires et des notions des voyageurs européens on indigènes. Toutefois la géographie positive est encore loin d'y avoir atteint le même développement qu'en Europe; en Chine et dans l'Inde seulement ont été exécutées de grandes opérations géodésiques.

Les cartes de Sibirie sont loin de mériter une entière confiance : les détails nombreux qu'elles présentent n'ont nullement la valeur qu'on leur supposerait à première vue. Le gouvernement russe fait étudier les parties occidentale et septentrionale de cette immense contrée; peut-être faudrait-il s'occuper du reste avec le même zèle. M. Erman, en comparant les dimensions données au Kamtchatka par toutes les cartes existantes avec celles qui résultent de l'application de ses observations astronomiques, a trouvé qu'elles étaient trop fortes des deux cinquièmes. Cette province, ajoute-t-il, peut être rangée parmi les *terra incognita* (terres inconnues). Les missionnaires, en recueillant les éléments de leurs belles cartes de l'Empire chinois, ont laissé bien des parties douteuses: ainsi l'extrémité occidentale, ce que les Chinois appellent le Théan-chan-pé-lou, la Dzoungarie et les districts adjacents sont difficiles à tracer; presque tout le Tibet, principalement la partie septentrionale au nord de Djang-bo, n'est qu'un à peu près très insuffisant. En sortant de la Chine au midi pour entrer dans la région si justement appelée *Indo-Chine*, nous pénétrons dans l'une des parties de l'Asie qui ont le plus besoin d'être explorées. On n'a rien de positif sur l'intérieur de la Cochinchine, rien sur le bassin inférieur du Mé-kang, le grand fleuve de Kambodje. La géographie du Siam, du Lao, de l'Empire birman, est devenue moins problématique depuis une vingtaine d'années. Mais les forêts de la presque île de Malakka sont restées silencieuses, et depuis l'arrivée des Portugais, aucun Européen n'a troublé la tranquillité des peuplades de l'intérieur. Ce qu'il reste à faire dans l'Inde diminue chaque jour davantage à mesure que s'étendent les triangles des ingénieurs géographes, et les reconnaissances des officiers anglais. Mais au-delà de l'Indus l'interrogation douteuse peut de nouveau se donner un libre cours. Des rives de ce fleuve jusqu'au Tigre s'étend un plateau qui embrasse le Kaboul, le Bélouchistan et la

Perse, assez bien connu vers l'occident, beaucoup moins vers l'orient. La dernière campagne des Anglais au Kaboul a servi les intérêts de la science; mais le peu de tranquillité du pays n'a pas permis de pousser les investigations aussi loin qu'on l'aurait voulu, surtout d'explorer les districts méridionaux qui touchent au Bélouchistan. Quant à ce dernier pays, sur lequel on ne possède que quelques itinéraires à peine suffisants pour tracer les premiers linéaments de la carte, l'accès en est fermé encore pour longtemps aux Européens voyageurs; ses populations, déjà peu amicales pour les Européens, sont exaspérées depuis la prise de leur capitale, Kalaat-Nassy-Khan, par les Anglais en 1839. Si l'on voulait juger de l'état de civilisation d'un pays, il suffirait presque de connaître l'état de sa géographie. Ainsi, la Perse, qui est depuis une époque reculée l'un des Etats les plus policés de l'Asie, est aussi celui sur lequel nos connaissances sont les plus nombreuses. On a actuellement pour cette contrée tous les éléments d'une bonne carte générale. Il n'en est pas de même de cette portion du bassin de la mer Caspienne, sur laquelle règnent les khans de Bokhara, de Khandouz, de Khivab, de Khokhand, qu'habitent les Turkmans et les Kirghiz. De nombreuses lacunes sont à regretter sur tous ses points, principalement au midi et au nord-est et au sud-est, dans les districts adossés à la grande chaîne de l'Hindou-Koh, au cœur de cette chaîne elle-même, et dans les vallées montagneuses au fond desquelles se cachent les premiers affluents de l'Oxus, du Syr-Dénia, l'ancien *Jaxartes*, et l'Indus; le Sindh. Une foule de problèmes historiques se lient à la connaissance parfaite de ces régions.

La Géorgie et les autres provinces que la Russie a enlevées à la Perse, ont été suffisamment étudiées. Tel n'est pas encore l'état de la Turquie asiatique; cependant un si grand nombre de voyageurs l'ont parcourue dans ces dix dernières années, qu'il ne reste plus à déterminer qu'un petit nombre de points nécessaires pour encadrer les détails. Ceci s'applique également à la Syrie; mais nous sommes loin d'en pouvoir dire autant de cette immense péninsule de l'Arabie, qui leur est limitrophe. Autour d'une ligne de côtes dont la reconnaissance est aujourd'hui complète, se développe une zone généralement peu large de terres assez bien connues, excepté cependant au sud-est. Cette zone enveloppe une vaste région d'un difficile accès, mais où les découvertes de tous genres attendent le voyageur. A travers ce champ si vaste ouvert à l'observation, l'œil ne saisit qu'une ligne parcourue qui en traverse la partie moyenne pour joindre deux rivages opposés, le golfe Persique et la mer Rouge. D'un côté de cette ligne quelques itinéraires permettent la reproduction de rares détails; de l'autre il n'y a rien, et pour remplir ce vide livré aux hypothèses, on y inscrit le mot *Désert*, là où Ptolémée voyait l'Arabie Heureuse, et plaçait les noms de peuples et de villes divers.

L'Arabie Pétrée a montré dans ces derniers temps tout ce qu'elle réservait de résultats curieux à l'étude. Au-delà de ce coin de terre, limite de deux continents, on entre en Afrique, après avoir franchi l'isthme de Suez, qui les unit.

Ceylan est la seule des grandes îles de l'Asie que les Européens aient été à même de parcourir. Thây-Ouan, que les Portugais ont surnommée *Formosa*, la belle, n'est qu'à moitié connue. Quant au Japon, nos données sur cet empire sont assez complètes, malgré l'interdiction sévère qui pèse sur les relations de ses habitants avec les Européens. Un point isolé leur donne abord en ce curieux pays; mais il a suffi que leur activité scientifique pût s'y faire jour pour amener les plus heureux résultats.

Afrique. — Les années s'écoulent, le temps fuit, et l'Afrique reste toujours mystérieuse comme par le passé. Il semble que, protégée par la forme presque inabordable

de sa masse compacte, par le climat humide de ses côtes et la barbarie de la plupart de ses populations, elle veuille se dérober éternellement à nos regards. On dirait que tous les monstres dont l'avait peuplée la féconde imagination des anciens sont encore là pour en défendre les approches. Après cinq cents ans de tentatives, c'est à peine si nous pouvons embrasser la plus minime portion de sa surface sans y trouver quelque lacune. Cependant cette terre est la plus voisine de nous après l'Asie, puisqu'en un point les rivages sont à quelques heures seulement des nôtres.

Au nord, ce massif couvert par l'Atlas et ses ramifications est assez bien connu dans son ensemble, et il est même quelques parties, telles que l'Algérie et la régence de Tunis, où nos connaissances vont jusqu'à la topographie. Cependant il y a encore là bien des points incertains, des contrées reculées, comme les hautes vallées des Scheilouhs de Maroc, comme la plupart des oasis du midi, où le voyageur européen n'a jamais mis les pieds.

Au-delà de ce plateau qui s'élève semblable à une île, entre les flots de la mer et les solitudes du désert, les données les plus nécessaires à la géographie générale ne sont plus qu'éparses et incoordonnées. Il n'y a pas un fleuve que l'on puisse suivre dans son entier développement. Aux uns, comme le Nil, le Kouango, le Kouanza, il manque la source; aux autres, tels que le Sénégal, la Gambie, le Niger, tout ce qui joint la tête aux extrémités, le commencement à la fin; du plus grand nombre on ne sait que l'embouchure. Toute eau courante est comme une route naturelle vers les régions inconnues; remontez le Nil, et vous arriverez au cœur du continent, à ces sources mystérieuses qui depuis 3 000 ans tiennent en éveil la curiosité des hommes. Une fois là, de quelque côté que vous tourniez vos pas, ce sera pour marcher à de nouvelles conquêtes; vous êtes au milieu de la région des grandes découvertes; 400 000 lieues carrées de pays inexplorés s'étendent autour de vous; pour marcher à des terres ou à des rivages connus, il ne faut pas franchir seulement des dizaines, mais des centaines de lieues.

On compte du Bahr-el-Abyadk supérieur à Syouah 500 lieues; au cap Guardafouy 600; au golfe de Biafra 350; au point le plus voisin de l'Océan indien 560; aux bords de l'Orange, la grande rivière de la Hottentotie, plus de 1 000 lieues. Ce sont des routes que personne encore n'a parcourues. Le voyage de Danville, le seul qui ait été exécuté dans l'immense région qu'elles divisent, est environné de doutes, et ailleurs les points connus sont comme la première donnée d'autant de problèmes dont il faut dégager l'inconnu. D'où viennent tous ces larges fleuves que reçoit le golfe de Biafra; d'où vient le Kouango, le Kouanza; d'où vient le Zambèze qui a un delta plus grand que celui de l'Égypte; où sont les montagnes, les sources, les affluents qui alimentent et grossissent ces 60 embouchures que signale le navigateur au nord et au midi de la Mozambique; le Schary est-il un tributaire ou un déversoir du lac Tchad; quelle est la forme des bords orientaux de cet immense réservoir intérieur; quelle position doit avoir le lac Filtré, comment coule le Misselad, qu'y a-t-il entre les oasis d'Égypte et la route de Tripoli au Bar-Houh, dans cette solitude sur laquelle se taisent toutes les voix du passé et celles des nouveaux jours?

A l'ouest du Schary et du lac de Tchad, dans les bassins du Niger, du Sénégal, de la Gambie, au nord et au midi des montagnes de Khenny, nos lumières sont plus nombreuses; à la suite de quelques circonstances favorables, l'activité des voyageurs s'est particulièrement exercée sur cette portion du continent. Cependant il y a encore ici, comme sur les autres points de l'Afrique, le même décousu dans l'ensemble des renseignements acquis. Beaucoup de points visités ne sont même pas à l'abri de l'incertitude. D'après les observations du capitaine W. Allen, toutes les longitudes de Clapperton sont en défaut de près d'un degré, et la position

de Tombouctou, ce but de tant de nobles ambitions, n'est qu'approximativement fixée. Les auteurs arabes sont toute notre ressource pour les contrées qui s'étendent le long et au midi du cours moyen du Niger. Une obscurité plus profonde encore règne sur celles qui s'étendent en arrière de la côte depuis Sierra-Leone jusqu'au cap Formoso.

Entre les terres que nous venons de parcourir et le plateau Atlantique s'étend le Sahara, ce désert qui est comme un stigmate indicateur placé au front de la terre d'Afrique. Trois lignes, simples routes des caravanes à travers ses plaines de sable, sont tout ce que l'on en sait, et cependant cette zone a 300 000 lieues carrées de superficie, 50 000 lieues de plus que notre Europe.

La plupart des îles d'Afrique, petites et possédées par les Européens, sont bien connues; mais la principale, Madagascar, demande encore bien des journées d'exploration.

Australie, Malaisie et Polynésie. — L'Australie propre et les grandes terres insulaires qui l'environnent, sont comme un témoignage de l'insuffisance des reconnaissances hydrographiques quand elles sont bornées à leurs seuls moyens. La carte ne nous montre là que des rivages, du reste parfaitement dessinés pour la plupart. Si donc nous exceptons la petite portion de l'Australie où s'étendent les établissements anglais et les contrées qui les touchent immédiatement, le reste du continent australien, c'est-à-dire une étendue superficielle de 250 000 lieues environ, l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Zélande, de Balade (la Nouvelle-Calédonie), de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, des îles Salomon, des Nouvelles-Hébrides, est abandonné encore à toutes les conjectures que l'on voudra bien faire au sujet de leur géographie physique. C'est également le cas dans lequel se trouvent la majeure partie des belles terres de la Malaisie; car Bornéo, Soumâdra, Célèbes, Mindanao, Louçong, Timor, Endé, n'ont été l'objet d'aucune exploration complète; l'étude n'y a porté que sur les côtes et sur des points entièrement isolés et peu nombreux.

Quant aux îles de la Polynésie, leur petite étendue, le milieu facilement abordable qui les entoure, le caractère généralement hospitalier de leurs populations, a permis d'arriver à une connaissance assez parfaite de leur surface, et dans les principaux groupes Haouny (les Sandwich), Nukahivah, Viti, Hamoa, Taïti, les Carolines, la géographie positive a peu de choses à désirer. L'hydrographie a montré là tout ce qu'elle peut faire.

Amérique. — Bien que livrée aux Européens depuis sa découverte, l'Amérique est encore loin de nous être connue avec cette perfection que l'on serait en droit d'attendre d'une occupation de trois siècles. Cela tient à des causes dont il faut chercher l'explication dans son histoire même. A la rigueur, la science ne s'y trouve dans les conditions nécessaires à son développement que depuis une trentaine d'années. Avant cette époque, l'état politique des diverses contrées l'empêchait d'agir. Mettez en dehors les immenses travaux du plus grand voyageur de ce siècle, l'illustre Humboldt, et les faits dont vous la trouverez en possession seront aussi vagues que peu nombreux. Aujourd'hui que tout concourt à favoriser l'étude de ces grandes et magnifiques régions, il y reste beaucoup plus d'études de détail que de découvertes à faire.

Dans l'Amérique du Nord, toute la contrée qui de la rive gauche du fleuve Mackenzie s'étend au Grand-Océan, entre la mer Arctique et la frontière des États-Unis, n'a été visitée que sur les côtes; l'intérieur en est parfaitement inconnu. Le Labrador, le Main, la Nouvelle-Galles, le bassin supérieur de la Saskatchewan, la rive gauche du Saint-Laurent, les contrées traversées par Franklin et Back, présentent encore bien des lacunes. Plus au midi, toute la Californie intérieure jusqu'aux montagnes du Nouveau-Mexique, le Yucatan, le Chiapa, attendent encore de hardis

explorateurs ; la partie orientale du Guatemala, ce territoire dit des Mosquitos, peut à peine se tracer sur la carte.

Dans l'*Amérique du Sud*, l'intérieur du Brésil, des Torantins à la frontière occidentale, les districts orientaux du Pérou, les parties orientale et méridionale de la Guyane, sont des terres conjecturales. Quant à la Patagonie, à l'Araucanie, à la terre de Feu, le voyageur qui se déciderait à s'y aventurer n'aurait guère d'autre guide que lui-même.

Terres polaires. — Autour de chaque pôle sont répandus des groupes de terres arides, dont il semble douteux que l'humanité tire jamais grand parti. Jusqu'à présent celles du Nord, but d'expéditions nombreuses, ont apporté à la géographie une masse de faits bien plus forte que celle qu'ont pu fournir les terres antarctiques, aujourd'hui si ardemment cherchées. En général, nous n'avons cependant pu arriver dans les contrées polaires qu'à la connaissance des côtes, et il en sera probablement encore ainsi pendant fort longtemps à cause des obstacles de tous genres qu'elles présentent à l'étude. Comment, en effet, sans d'énergiques moyens, vaincre cette nature affreuse avec laquelle le voyageur sera obligé de lutter pour arriver au cœur de toutes ces terres, pour voir l'intérieur du Groënland, des îles Cumberland, du Prince de Galles, de Joinville, de Louis-Philippe, d'Adélie ?

Maintenant si l'on demandait quelles peuvent être les espérances d'une expédition dont le but serait simplement d'explorer l'Océan, nous dirions qu'elles doivent se réduire à peu de chose. Quelques flots échappés aux innombrables marins qui depuis des siècles sillonnent toutes les mers, quelques rivages glacés et peu utiles au voisinage des pôles, voilà tout ce qui pourrait s'offrir à ses recherches. Le navigateur instruit doit actuellement vouloir autre chose : il doit s'attacher à nous donner dans leurs plus infinis détails et avec la plus scrupuleuse exactitude, les rivages encore incertains, les côtes mal étudiées. En accomplissant de semblables travaux, il rendra service à la science et à l'humanité, et aura fait assez pour illustrer son nom.

ESCALADE DE LA VILLE DE GENÈVE

TENTÉE PAR LE DUC DE SAVOIE EN 1602.

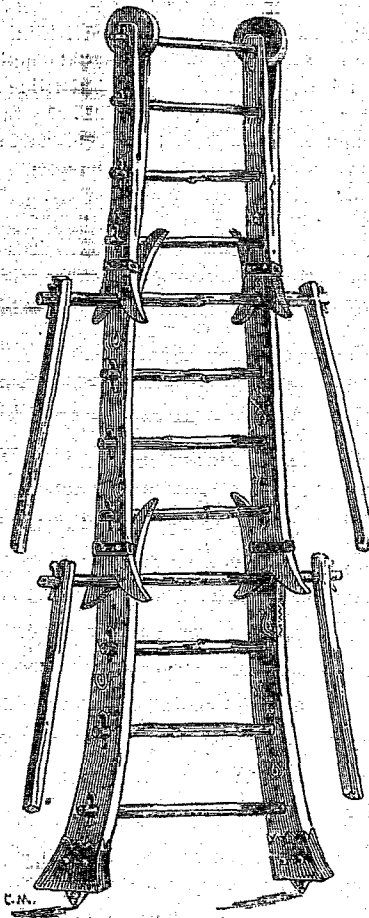
La république de Genève, qui avait été comprise dans le traité de Vervins parmi les alliés des Suisses, et qu'Henri IV avait prise expressément sous sa protection, venait de recevoir un message du duc de Savoie qui lui promettait de vivre en paix avec elle, lorsqu'après de grands préparatifs, ce prince essaya de surprendre la ville dans la nuit du 12 décembre 1602. Déjà près de deux cents soldats avaient escaladé les murailles et se répandaient dans les rues en criant : « *Vive Espagne ! Vive Savoie ! Ville gagnée !* » Mais, attaqués par les bourgeois qui avaient pris aussitôt les armes, ils furent chassés de la ville après une lutte assez vive. A cinq heures du matin, il ne resta plus dans les murs de Genève que les morts et les prisonniers, les premiers au nombre de cinquante, les derniers au nombre de treize, qui s'étaient rendus sur la promesse qu'on leur fit de les considérer comme prisonniers de guerre, et n'en furent pas moins mis le jour même à la question, et condamnés, comme infracteurs de la paix, à être pendus et étranglés, ce qui fut exécuté après midi, sur le boulevard de la Porte-Neuve, à une potence à trois piliers dressée à cet effet.

Le mauvais succès de cette entreprise découragea le duc de Savoie qui n'osa tenter une attaque de vive force. Henri IV, à la nouvelle de cet événement, écrivit une lettre chaleureuse aux conseils de Genève et leur envoya en toute hâte des troupes tirées des garnisons du Dauphiné. Enfin,

il les aida à conclure avec le duc un armistice qui, par un traité signé du 21 juillet 1603, fut changé en paix définitive.

Les échelles préparées pour l'escalade avaient été construites avec un grand soin. Voici la description que, dans son *Nouveau voyage d'Italie*, le président Misson a laissée de l'une d'elles conservée à l'arsenal de Genève.

« Ces échelles, dit-il, étaient extrêmement solides, bien appuyées, portatives et susceptibles d'être allongées à discrétion. Elles se composaient de trois échelles posées l'une sur l'autre, au moyen d'une barre de fer transversale. Les roues qui sont en haut, attachées et mouvantes comme des poulies, servaient à faire monter et couler aisément l'échelle : et pour faire moins de bruit encore, ces roues étaient garnies de feutre. Les extrémités fourchues de chaque échelle étaient renforcées de fer, et le creux de l'enfourchement était un peu arrondi, afin qu'il s'emboîtât mieux. Le bas était aussi armé de fer, et avait deux pointes qui entraient dans la terre, pour empêcher l'échelle de glisser. Un barreau de fer faisait le quatrième échelon de chaque échelle ; il la traversait par le haut, et soutenait celle qu'on élevait au-dessus. Les extrémités qui saillaient un peu de chaque côté, entraient dans les bouts de deux barres de bois, dont les autres bouts, appuyés contre la muraille, affermissaient l'échelle. Le tout était couvert d'une couleur noire pour être moins facilement aperçu. »



(Arsenal de Genève. — Échelle qui a servi à l'escalade de 1602.)

CHATEAU DE MUROL
(Département du Puy-de-Dôme).



(Ruines du château de Murol, d'après Dauzats.)

Ces ruines que le voyageur rencontre à 4 kilomètres de Saint-Nectaire, sur le bord de la petite rivière de la Couze, occupent, suivant quelques archéologues, l'emplacement du *Meriocalum Castrum* dont parle Grégoire de Tours. Ce castrum comprenait un lac, et avait été pris par l'armée de Théodoric le Grand. Le château moderne de Murol n'avait été construit qu'au quinzième siècle. L'ancienne famille de Murol s'est éteinte dans celle d'Estaing. Aux environs de ces ruines, le sol est couvert de débris volcaniques. Le lac Chambon, qui a près d'un kilomètre de longueur sur 600 mètres de largeur, et dont l'aspect est si sombre et si sévère, est situé à l'ouest du château et à peu de distance.

DE L'HUMIDITÉ DANS LES BATIMENTS.

SES CAUSES. — SES INCONVÉNIENTS. — MOYENS D'EN PRÉVENIR
OU D'EN FAIRE CESSER LES EFFETS (1).

Des différentes causes de l'humidité dans les bâtiments.

L'humidité pénètre dans les rez-de-chaussée, soit par le sol même, soit par la base et les parois des murs qui

sont en contact avec le sol ; souvent aussi elle résulte de la pluie qui frappe sur la surface extérieure des murs de face et de celle qui rejaillit sur le sol, surtout si le comble du bâtiment est dépourvu de chéneau.

L'influence de ces causes diverses d'humidité s'exerce différemment selon la nature du sol ou du climat dans lequel les bâtiments se trouvent situés, selon leur orientation, la nature des matériaux employés dans leur construction, les différents modes de construire, et enfin en raison de toutes les conditions particulières dans lesquelles ces bâtiments peuvent se trouver.

Pour faire disparaître l'humidité d'un rez-de-chaussée, on suppose ordinairement qu'il suffit d'élever le sol intérieur au-dessus du niveau du sol extérieur ; mais si l'on n'a pas recours à d'autres précautions, cette surélévation du sol intérieur ne diminue en rien la quantité d'humidité qui reste libre de pénétrer par ce sol même, et celle des murs n'est elle-même que très faiblement évitée. Nous supposons ici des bâtiments dépourvus de caves.

avait mis au concours la rédaction d'une instruction théorique et pratique sur les moyens de faire cesser ou de prévenir les effets de l'humidité dans les constructions. Le premier prix de ce concours a été accordé au Mémoire de notre collaborateur M. L. Vaudoyer, architecte du gouvernement : c'est un résumé de ce Mémoire que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs.

(1) La Société d'encouragement pour l'industrie nationale

Inconvénients de l'humidité.

Parmi les nombreux inconvénients de l'humidité, il faut rappeler en première ligne, d'une part, l'insalubrité, de l'autre l'action destructive qu'elle exerce sur presque tous les objets qui sont en contact avec les constructions : les enduits se détériorent et tombent, les lambris, les planchers et les parquets se pourrissent, la peinture farine et se détache, les papiers s'imbibent et se décomposent, les étoffes s'altèrent, les meubles, les tableaux, les livres, tout ce qu'on est dans l'usage de conserver dans les appartements est exposé à une détérioration plus ou moins prompte, mais inévitable. Enfin, le corps même des murs en élévation subit une altération progressive qui peut compromettre leur solidité.

Une humidité constante n'est point nécessairement nuisible à des constructions en pierre; les pierres enfouies dans le sol, quoique séjournant constamment dans l'eau, ne sont aucunement exposées à se détériorer; mais il n'en est pas de même de celles qui ont à subir les alternatives de l'humidité, de la sécheresse et de la gelée.

Il est fréquent d'entendre dire : l'humidité monte toujours. Par là on semble donner à penser que pour envahir un corps hygrométrique, l'humidité doit venir de bas en haut, tandis qu'en réalité l'humidité envahit tous les corps hygrométriques qu'elle rencontre, horizontalement, verticalement, en quelque direction que ce soit. Or, il importe de rappeler que les matériaux employés habituellement dans les constructions, bois, briques, moellons, pierres de toute espèce, sans en excepter même le marbre et le granit, sont tous plus ou moins hygrométriques, c'est-à-dire que, plongés dans l'eau après avoir été préalablement pesés dans un état de sécheresse complet, il n'en est aucun qui, pesé de nouveau, ne donne un poids supérieur résultant de la dose d'humidité qu'il aura absorbée (1). D'où l'on doit conclure que les obstacles que l'humidité pourrait rencontrer dans la nature des matériaux sont loin d'être tels qu'on est en général disposé à le supposer.

Inefficacité des moyens ordinairement employés pour combattre ou neutraliser les effets de l'humidité.

Jusqu'à présent on ne s'est guère occupé de combattre les désastreux effets de l'humidité que dans les bâtiments déjà construits. Rarement on a songé à les prévenir dès l'origine des constructions.

On a généralement recours à des enduits, à des ciments ou à des peintures qu'on applique sur les parois intérieures des murs, de manière à substituer, à l'aide d'un corps supposé imperméable, une surface sèche à une surface plus ou moins humide.

Sans vouloir analyser la composition et la qualité des enduits communément employés, nous n'hésiterons pas à dire que ces différentes compositions non seulement ne détruisent pas, mais n'atténuent même pas la cause première et réelle du mal qu'on cherche à détruire. L'humidité qui a pénétré dans les murs d'un bâtiment est un fléau dont l'action est continue et qu'on ne peut arrêter. Cette action ne peut être amoindrie que par l'action de l'air. Les prétendus enduits hydrofuges ne font que dissimuler pendant un certain temps les effets du mal; ils ont même quelquefois le grave inconvénient de l'augmenter en diminuant les chances d'absorption, et, au lieu d'aider à sécher les constructions, ils contribuent souvent à y maintenir l'humidité,

C'est donc le principe même du mal qu'il faut attaquer. Les moyens vraiment utiles sont ceux qui ont pour but d'empêcher l'humidité de pénétrer dans le corps des murs; car dès qu'elle les a envahis, il est à peu près impossible de l'en détourner.

Moyens de prévenir l'humidité lors de l'exécution des constructions.

Quant à l'humidité qui peut s'introduire dans les constructions par le sol lui-même, le meilleur moyen de s'en garantir consiste à interposer à un certain niveau un obstacle qui empêche l'humidité de passer outre. Les seules matières à lui opposer sont le plomb, les enduits composés de corps gras, bitumineux ou résineux, et quelques mortiers préparés à cet effet (1).

Avant de commencer une construction, il faudra étudier par quelles voies l'humidité pourrait s'y introduire, arrêter à l'avance la nature des obstacles qu'on a l'intention de lui opposer, puis déterminer les points où ces obstacles devront être placés en égard aux diverses conditions particulières à ces constructions.

L'interposition dans l'épaisseur des murs d'une lame de plomb ou d'une substance bitumineuse, qui a déjà été appliquée avec succès, a pour effet d'arrêter l'humidité que la partie inférieure du mur pourra recevoir du sol et par sa base et par ses parois. Cette lame de plomb ou cet enduit imperméable doivent être placés en contre-haut du sol extérieur et un peu au-dessous du niveau du sol intérieur du rez-de-chaussée.

Mais cet obstacle, efficace pour arrêter l'humidité venant du sol, ne peut neutraliser les effets, cependant bien moindres, que l'humidité de l'atmosphère est appelée à exercer sur la surface extérieure des constructions dans leur partie inférieure; dans les constructions ordinaires, on peut indiquer, comme un excellent préservatif contre l'humidité atmosphérique, un revêtement de dalles appliqué au bas des murs de face dans une hauteur d'environ un mètre. Si la base des murs est en pierre calcaire de bonne qualité ou en pierre de meulière bien rocaillée, ce revêtement ne sera pas nécessaire. Il est bien entendu que dans les parties inférieures des murs jusqu'à une certaine hauteur au-dessus du sol, on ne doit faire usage dans la construction que de bon mortier de chaux hydraulique, et toutes les fois que les fondations peuvent être établies sur un béton hydraulique, on en obtient certainement de bons effets contre l'humidité.

On peut donc résumer ainsi les précautions à prendre pour être assuré de n'avoir aucune humidité dans le corps des murs d'un bâtiment, savoir : fondation sur béton hydraulique, emploi de mortier hydraulique dans la partie inférieure de la construction, emploi de pierres calcaires ou meulières, ou revêtement sur la maçonnerie, obstacle interposé sur toute l'épaisseur des murs entre le sol extérieur et le sol intérieur.

Quant au sol inférieur des rez-de-chaussée, il est évident que s'il n'y a pas de caves, et qu'il soit établi sur le terrain naturel, il sera exposé à des chances d'humidité certaines et constantes. Que ce sol soit établi à l'aide de carrelage, de dallage ou de parquet, il est indispensable, pour éviter les inconvénients de l'humidité, d'avoir recours à quelques précautions préalables; la meilleure de toutes est un enduit général de bitume étendu sur toute la surface du sol; au-dessus de cet enduit on établira ensuite, avec toute la sécurité possible, soit un carrelage, soit un dallage de pierre ou de marbre, soit un parquet au-dessus de lam-

(1) Des expériences que nous avons faites sur la propriété d'absorption de différentes pierres nous ont fait reconnaître qu'un mètre cube de marbre pouvait absorber trois litres d'eau.

(1) Pour étudier convenablement la nature et la composition des mortiers les plus propres à résister à l'humidité, il faut recourir à l'ouvrage que M. Vicat a publié sur cette matière.

bourdes. Mais pour faciliter la pose soit des carrelages, des dallages et des lambourdes, il sera nécessaire de mettre au-dessus de la couche de bitume un lit de mortier. Il peut être utile, dans certains cas, d'établir les dallages ou les parquets sur de petits murs parallèles et régulièrement espacés; les vides que laisse subsister cette disposition sont susceptibles de donner passage à des conduits de chaleur.

Ces précautions pouvant devenir un peu dispendieuses, on se contentera, par économie, d'un simple béton hydraulique sans bitume. Dans le cas où les rez-de-chaussée seraient établis sur caves, ce béton serait suffisant; mais dans les constructions sans caves le bitume est plus rassurant. De plus, à l'extérieur il sera toujours avantageux d'établir au pied des murs, soit un revers de pavé bien fait, soit, ce qui est préférable, un enduit d'asphalte.

La suite à une prochaine livraison.

AFRIQUE.

TRIBUS DES ABABDEH ET DES BICHARI.

Les Ababdeh sont une de ces tribus nomades qui occupent le pays situé à l'est du Nil, sur le bord de la mer Rouge, depuis Cosséir jusqu'aux frontières de la Nubie, pays sauvage où d'arides montagnes séparent des déserts plus arides encore.

Ces tribus appartiennent à la famille troglodytique, et ont conservé un caractère indélébile et authentique de leur origine africaine. C'est à tort que des géographes et même des voyageurs modernes les ont considérées comme descendant des tribus arabes; un examen attentif leur eût fait facilement reconnaître cette erreur. Jaloux de conserver la pureté de leur extraction, les Arabes ne se sont jamais confondus que partiellement avec les Africains, et leurs tribus ont toujours vécu isolées et indépendantes des populations indigènes. Ce n'est guère que dans les villes de la Nubie ayant quelque importance commerciale qu'on rencontre les Arabes en assez grand nombre. Toutes les tribus nomades, occupant les déserts situés à l'orient du Nil jusque sur le littoral de la mer Rouge, c'est-à-dire toute l'étendue de la Troglodytique des anciens, étaient désignées par les auteurs arabes sous le nom générique de Bodja ou Bedjah. Les Bichari sont aujourd'hui les seuls descendants des Bedjah.

Comme la plupart de ces peuplades errantes, les Ababdeh, bien que de race africaine, se prétendent issus du sang arabe, et c'est de la tribu même du prophète qu'ils disent tirer leur origine. Voici ce qu'ils racontent à cet égard.

Abad-ebn-Zeher, Koréichite, chef d'une tribu qui vint du Hedjaz, s'empara de Cosséir et du littoral. Il avait trois fils : Amr, Mossour et Homran. Amr et ses descendants occupèrent le territoire depuis Halfa jusqu'à Fazogl; Mossour occupa le Dar-el-Monnasyr; Homran et les siens s'établirent dans la Thébaidé. Les trois tribus qui portent le nom des fils d'Abad forment aujourd'hui la tribu des Ababdeh.

Les mœurs des Bedjah décrites par les auteurs arabes sont encore celles de ces populations, qui, sous le nom d'Ababdeh, de Bichari ou Bicharin, et autres moins connus, habitent aujourd'hui les mêmes parages.

Les Ababdeh sont presque noirs, mais leurs traits sont réguliers et tiennent plutôt du blanc que du nègre. Ils sont petits, assez mal faits, mais généralement lestes et vigoureux. Leurs yeux sont expressifs, leurs dents belles, mais très longues et proéminentes. Ils vont généralement nus, n'ayant pour tout vêtement qu'un morceau de toile roulé autour des hanches; quelques uns portent de longues chemises de toile et des sandales à la manière des Gellab. Les cheiks, qui ont de fréquentes relations avec les Arabes et les Turcs, se rasant la tête, se coiffent d'un turban et adoptent le cos-

tume des cheiks arabes. Jadis la pagne nubienne était le seul vêtement des femmes; aujourd'hui la plupart se couvrent du *berdeh*, comme les femmes de la Thébaidé. Les hommes et les femmes ont le plus grand soin de leur coiffure; ils laissent croître leurs cheveux et les tressent en longues nattes si serrées, qu'il serait impossible d'y enfoncer le peigne. Quand ils peuvent se procurer de la graisse de brebis, ils s'en couvrent toute la tête, et laissent au soleil le soin de fondre et d'unir à leur chevelure cette pommade dégoûtante, que les femmes parfument souvent avec du girofle et de la lavande. Leurs cheveux tressés et arrangés avec soin tombent à la manière de ces belles têtes qu'on rencontre si souvent dans les bas-reliefs égyptiens. Pour ne point déranger cette coiffure, ils prennent les plus grandes précautions : c'est avec une longue épine ou un petit morceau de bois artistement ouvragé, mince, effilé comme une longue épingle, qu'ils font cesser les démangeaisons de la tête. La nuit, pendant leur sommeil, pour que cette graisse dont leurs cheveux sont imprégnés ne puisse salir leur corps, et pour que le sable sur lequel ils couchent le plus ordinairement n'empâte point leur chevelure, ils reposent leur tête sur un petit chevet en bois, pareil à ceux qu'on trouve fréquemment sous la tête des momies, ou sculptés sur les bas-reliefs égyptiens; ces chevets se composent d'une petite base au milieu de laquelle s'élève une tige de 10 à 12 centimètres de hauteur, sur laquelle est fixée une pièce taillée en forme de croissant pour recevoir la tête. Leurs cheveux sont d'ailleurs si crépus, qu'ils conservent naturellement leur position.

Voués à la vie nomade, les Ababdeh n'ont ni villes, ni bourgs, ni terres, ni culture. Pour eux, l'indépendance est le premier de tous les biens. Vivant dans le désert au milieu des rochers, sous des tentes de poil de chameau qu'ils transportent d'un pâturage à un autre, ils ont su se soustraire longtemps à toute domination, et maintenant encore, quoique soumis à Mohammed-Aly, ils ne paient aucun impôt, excepté le miry des terres qu'ils récoltent quelquefois sur la limite du désert, principalement à Dar-raoueh, Cheik-Amer et Redesych. Ils ne fournissent aucun soldat pour l'armée : aussi beaucoup de fellahs se réfugient-ils dans cette tribu. En 1836, sur cinq cents hommes de la tribu réunis à Louqsor pour le transport des blés à Cosséir, on trouva près de cent Arabes qui s'étaient mariés à des filles Ababdeh pour éviter la conscription et les impôts.

Leur principale ressource consiste dans l'éducation des troupeaux, et surtout d'une espèce de dromadaires appelés en arabe *hedjin*, dont ils se servent dans les combats, et au moyen desquels ils peuvent parcourir rapidement d'immenses espaces à travers leurs arides déserts. Les selles dont ils se servent ne ressemblent point à celles des tribus arabes de l'Égypte. Elles consistent en un bloc de bois assujéti avec des lanières de cuir, et creusé de manière à former une surface concave; espèce de siège recouvert d'une peau de mouton, sur lequel ils se placent, les jambes croisées sur le cou du dromadaire. Tous leurs troupeaux, les chevaux et les dromadaires se nourrissent de la plante du basillah qui croît dans le désert.

Cette tribu est d'une extrême sobriété; l'eau, le lait de leurs troupeaux, le dourah ou maïs, forment leurs principaux aliments. Pour eux, une pipe de tabac est un objet de luxe; un morceau de mouton gras qu'ils mangent souvent cru et assaisonné de *cheyteita* (espèce de poivre très fort), la plus grande des friandises.

Les plus industrieux des Ababdeh coupent du bois et le convertissent en charbon, puis le transportent à dos de chameau sur les bords du Nil, ainsi que le séné, l'alun et le natroun, qu'ils récoltent dans leurs déserts, et les y échangent contre du dourah, du suif, des toiles et des ustensiles indispensables pour leurs ménages. Ils font aussi métier d'escorter les caravanes qui se dirigent vers la

Nubie et les côtes de la mer Rouge. Souvent ils sont forcés d'en venir aux mains avec les tribus voisines : aussi voyagent-ils toujours armés. Ils portent ordinairement, comme les Nubiens, un petit poignard attaché à la saignée du bras gauche ; ils sont en outre armés d'un sabre à double tranchant, et dont la lame, qui vient d'Allemagne, a la forme et la longueur des anciennes épées saxonnes. Le fourreau, qui a une forme différente de la lame qu'il renferme, est découpé comme un fer de lance. Souvent aussi ils portent de petites lances barbelées, dont le fer a presque la longueur d'une épée. Ces lances, dont se servaient aussi les Bedjah, appelées par eux *sabaïah*, étaient fabriquées, au dire de leurs légendes, par une tribu de femmes vivant dans un lieu retiré, tuant leur progéniture mâle, prétendant que les hommes n'étaient propres qu'à faire naître le

trouble et la guerre. Ces amazones n'avaient commerce qu'avec ceux qui venaient leur acheter des armes. Les boucliers des Ababdeh sont de forme ronde et faits de peau d'éléphant, de crocodile ou d'hippopotame. Les armes à feu, auxquelles ils attachent un grand prix, sont encore extrêmement rares parmi eux.

Les Ababdeh ont un idiome particulier qui paraît être celui des aborigènes ou l'ancien éthiopien ; mais, par suite de leurs relations avec les marchands d'Égypte et du Hedjaz, la plupart des Ababdeh ont adopté la langue arabe et se sont convertis à l'islamisme, ce qui n'a pas peu contribué à les faire confondre pendant longtemps par les voyageurs avec les tribus arabes.

Le territoire de la tribu des *Bichari* commence au nord, là où finissent les Ababdeh, et s'étend au sud jusque



(Bichari et Ababdeh, en Afrique. — Dessin d'après nature, par M. Prisse.)

dans le voisinage de Souakem ; il occupe toute cette chaîne de montagnes qui longe la côte orientale de l'Afrique, et paraît être le berceau de ces peuplades errantes vivant dans des grottes, et désignées en conséquence sous le nom de Troglodytes. Ils tirent leur origine des Blemmyes, peuplade nomade des environs d'Aixum, que l'amour du pillage porta à se rapprocher de l'Égypte.

Les mœurs des Bichari diffèrent peu de celles des Ababdeh, avec lesquels ils sont néanmoins toujours en guerre. Ils sont d'un brun foncé ; leurs traits sont beaux et réguliers, et il est rare de rencontrer parmi eux un borgne, un aveugle ou un contrefait. Leur langage ne tient en rien de l'arabe, et paraît se rapprocher de l'abyssinien et du berbère.

Ce peuple, vraiment indigène de l'Afrique, est cruel, avare et vindicatif ; ces dispositions ne sont contenues par aucune loi divine ou humaine ; ils se disent musulmans, mais ils n'observent rien de l'islamisme. Probes et loyaux entre eux, ils sont pillards, voleurs et traîtres envers les étrangers, qu'ils tuent sur le motif le plus frivole, le sang d'un homme n'étant pas plus précieux à leurs

yeux que celui des animaux qu'ils égorgent chaque jour.

Le courage est leur première vertu ; leurs enfants sont de bonne heure habitués aux fatigues et aux privations. Si deux jeunes garçons viennent à se disputer entre eux, ils se défient au *courbâche* (1). Le moindre mouvement pour éviter les coups de son adversaire, le moindre cri de douleur est regardé comme une défaite. Si l'un d'eux prend la fuite, honni dans les chansons des femmes et des enfants, il est forcé de s'exiler, et ne peut rentrer dans la tribu qu'après avoir lavé sa honte dans le sang d'un ennemi.

Les hommes faits ont aussi leurs duels et se battent entourés de témoins. Assis ou debout l'un près de l'autre, les deux champions se saisissent d'une main par les cheveux, et de l'autre, armés d'un poignard, ils se déchirent à l'envi. Si l'offense est légère, ils se blessent seulement aux bras et aux jambes ; mais si l'injure est grave, leurs coups sont

(1) *Courbâche* ou *kourbâg*, lanière faite de cuir d'éléphant ou d'hippopotame, et qui ressemble à ce que nous appelons nerf de bœuf. Les Osmanlis prononcent *karbach* ; c'est l'origine de notre mot français *cravache*, qui nous est venu des Allemands, qui l'avaient adopté eux-mêmes des Turcs.

terribles, et le combat se termine souvent par la mort des deux combattants.

Les femmes Bichari sont bien faites, ont de beaux yeux, de belles dents. Les Bichari n'épousent en général qu'une femme ; un certain nombre de chameaux et de pièces de toiles forme la dot de l'épouse ; en cas de répudiation, le mari en retient la moitié.

Les Bichari descendent rarement dans la vallée du Nil. Retirés dans leurs immenses déserts, ils y vivent sous des tentes ou *rhaych*, uniquement occupés de l'éducation et du pacage de leurs nombreux troupeaux de chameaux et de brebis. Hommes et femmes vont à demi-nus, vêtus seulement d'un châle de toile de coton, dont ils se couvrent une partie du corps, ou qu'ils drapent autour d'eux



(Un guerrier de la tribu des Ababdeh. — Dessin d'après nature, par M. Prisse.)

comme un manteau. Comme les Ababdeh, ils ne se nourrissent guère que de lait et de viande crue, assaisonnée de sel et de cheyteita ou de piment moulu dans du beurre. ils coupent la chair du chameau en longues bandelettes, la salent et la font sécher au soleil ; ils se contentent pour la manger de la faire légèrement griller. Le pain est un mets rare et réservé pour les jours de fêtes. Leurs armes sont celles des Ababdeh : la lance, l'épée à deux tranchants, le poignard et le bouclier de cuir.

Les Bichari recueillent dans leurs déserts le séné et les plumes d'autruche, qu'ils vont échanger sur les bords du Nil ; mais leur bétail et surtout leurs dromadaires, les plus lestes, les plus beaux qui existent, forment la principale branche de leur commerce.

DAISY LA VAILLANTE.

NOUVELLE.

I.

Ce n'était pas une chaumière. Ce nom eût été trop beau pour la demeure de James O'Brien, misérable cabane dont les murailles dégradées, le toit défoncé, la petite haie rompue, faisaient tache sur la pente veloutée de la verte colline. Une chaumière est le riant asile du travail ; c'est le toit de chaume brodé de mousses et de fleurs ; ce sont les murs où la paille, la terre, le bois, la pierre et le mortier s'unissent pour protéger le robuste paysan, sa florissante famille, son rustique et reluisant ménage. La clématite et le rosier en ornent la porte basse, les étroites

croisées de guirlandes élégantes, variées comme celles qui naissent sous le ciseau du sculpteur ; et les colonnes, les arcades que le cerisier, le pommier, le tilleul et l'orme élèvent alentour égalent en beauté les plus riches portiques.

Non ; ne décorez point du nom de chaumière, ne comparez à rien de riant et d'agréable cette triste hutte où vos regards ne trouveraient en ce moment que le silence, les ténèbres, la misère et la mort.

A peine couvert de vêtements en lambeaux, James O'Brien, assis sur un bloc de tourbe, unique siège de cette ruine, veille sans voir. La vacillante flamme de sa dernière chandelle de jonc vient de mourir à ses pieds. James songe à cette clarté évanouie. Ainsi se sont éclipsés successivement joie, repos, bien-être, espérances, affections... et la dernière lueur aussi en frissonne et va s'éteindre !

A quelques pas de lui, dans l'ombre, gît une pauvre femme dont la poitrine haletante laisse échapper un râle entrecoupé : c'est la femme de James expirante entre les bras de leur fille Daisy, leur unique enfant.

Pendant cette agonie, la mémoire de James, remontant une échelle de douleur.

James avait à peine un an lorsqu'il avait perdu son père, brave et courageux pêcheur noyé en mer par accident. Sa mère, Molly, dans le dénuement où cette mort l'avait laissée, crut ne pouvoir mieux faire que de sevrer son fils et de le confier à une vieille tante qui vivait au jour le jour, dans la petite ville de Baunow, d'un commerce de gants et de menue mercerie. Molly se présenta alors au château de Dumbarton, où l'on cherchait une nourrice pour le futur héritier d'un riche propriétaire. La jeune veuve fut agréée, et quatre ans après, en récompense de ses soins, elle régissait, à titre de fermière, le petit domaine de Greenhill, payait une rente modique et jouissait d'un bail de trente ans.

Était-elle active, était-elle agissante, Molly O'Brien ! Seule elle eût donné le mouvement à la plus grosse ferme d'un riche comté anglais, et elle n'avait à gouverner qu'un étroit domaine, une petite grangerie irlandaise. Elle veillait sur tout, prévoyait tout, paraît à tout. Son foin était coupé, rentré avant la pluie ; jamais la nielle n'avait attaqué son blé dans les champs ; jamais dans la grange, la pullulante famille du charençon ne dévorait son grain ; jamais pomme de terre oubliée ne devint la pâture des vers ou ne germa dans le cellier. Ses canards étaient les plus gras du canton ; ses œufs, plus gros que ceux que vendaient les autres fermiers, passaient pour avoir meilleur goût ; enfin ses fromages eurent la renommée au marché de Kanny jusqu'au temps où tout commença à changer et à dépérir dans la petite ferme de Greenhill, si bien gouvernée pendant plus d'un quart de siècle par l'active Molly.

Dès l'origine de cette prospérité, Molly avait songé à rappeler son fils James. Mais il était aimé, choyé, gâté chez la grand'tante, qui montrait beaucoup de répugnance à s'en séparer. D'ailleurs, à la ferme, personne n'aurait eu le temps d'amuser un marmot. Quel mal y avait-il à le laisser grandir à la ville où il se portait bien et où il apprenait toutes sortes de belles choses dont on n'avait pas l'idée aux champs ? On lui enseigna à lire, à écrire, à chiffrer, sciences rares en Irlande. Enfin, jugé digne d'être enfant de chœur, à douze ans il chantait au lutrin. Qui empêchait d'ailleurs qu'il ne devînt savant ? N'avait-il pas plus d'esprit que tous les garçons de son âge ? Le temps coula donc, et James, sans cultiver la vigueur de ses membres par le travail, sans retremper dans la souffrance et les privations l'énergie de son âme, devenait de plus en plus citadin.

Il ne demandait pas mieux que de passer à Greenhill le temps des foires et des moissons pour folâtrer et manger sa part de galette. Il courait alors la campagne, imitant sur

des sifflets de sureau le sémillant refrain du pinçon ou la phrase interrompue du mûle ; il cherchait dans l'eau cristalline du ruisseau l'écrevisse cachée sous les cailloux polis ; ou, presque effrayé, reculait sur la grève à l'aspect de quelque gigantesque langouste ou d'un crabe à la marche bizarre. Mais il n'avait garde de toucher à la houe, à la bêche ; encore moins aux grandes faux. Les grossiers instruments du travail écorchaient ses mains blanches et molles, et s'étant avisé une fois de manier une faucille, il se fit une entaille qui lui ôta désormais toute envie d'éprouver son adresse.

Molly O'Brien aurait dû s'inquiéter de voir son fils arriver à l'âge d'homme sans que lui-même ni qui que ce fût eût songé à lui créer des devoirs, à lui ouvrir une carrière. Mais James n'avait pas de père, et la bonne fermière s'était accoutumée à ne rien voir hors des limites de ses champs ; ils bornaient son horizon. L'avenir, c'était la semaille après le labour, la récolte après le binage. Dès que la vache était pleine, Molly songeait au veau ; au cochon gras, quand le marcassin tétait encore la truie. Les détails de la petite métairie absorbaient tout le temps, toutes les pensées de la fermière : James continuait à demeurer à Baunow, et la veuve ne voyait rien par-delà Greenhill, où tout prospérait sous son œil.

Ce fut bien autre chose, hélas ! lorsque la vieille tante mourut. James revint chez sa mère, enfant grandi, sans vices, avec d'excellentes inclinations, mais sans habitudes de travail, sans état, sans vigueur corporelle, sans énergie morale. Il ramenait avec lui une frêle et gracieuse jeune fille qu'il avait épousée, parce qu'il l'aimait, parce qu'elle était douce et jolie, sans qu'il eût un moment imaginé qu'en se mariant il contractait des devoirs. Lui et sa gracieuse moitié ne s'inquiétaient non plus des moyens de vivre, d'élever et nourrir leurs enfants, que les couples d'oiseaux gazouilleurs dont le vent berce les petits, que le sein de la mère suffit à réchauffer, et auxquels les essaims de moucherons, tournoyants dans l'air, apporteront une pâture suffisante.

La fermière n'avait pas vu ce mariage avec plaisir. Elle grommela d'abord ; mais la bru était avenante et docile, et Molly s'apaisa bientôt. Ce ne fut que lorsqu'elle voulut mettre tout de bon ses enfants au travail que la colère s'amassa en elle. Avec la meilleure volonté du monde, le jeune couple faisait bévée sur bévée : celui qui a appris à vouloir et à lutter, sait beaucoup de choses ; ceux qui ont toujours cédé à l'impulsion ne savent et ne peuvent rien ; tout fléchit en eux. Le mari et la femme n'apportaient au logis que des bouches de plus à nourrir, et le désordre et la nonchalance rendaient leur séjour à la ferme onéreux de toutes façons. La bonne femme, qui avait cru pouvoir se passer d'un valet et d'une servante, aurait eu grand besoin d'augmenter son domestique pour parer aux balourdises de son fils et de sa bru. L'humeur, les mésintelligences, les scènes vinrent bientôt, et tout alla de mal en pis.

La naissance d'une petite fille fit cependant quelque diversion. Le jour où l'enfant vint au monde, toutes ces fleurs radiées qu'on appelle *easter daisies* (marguerites de Pâques), par une bulle matinée de printemps, ouvraient leurs calices étoilés et blanchissaient la campagne. La petite fleurette qui venait d'éclore à Greenhill fut nommée *Daisy*, comme ses sœurs de la prairie, et sa venue en ce monde réjouit le cœur de sa grand'mère plus que ses foins en fleurs ne réjouissaient ses yeux. Il y eut trêve aux querelles, aux reproches. N'est-ce pas près d'un berceau que les peuplades sauvages fument le calumet de paix ? Mais ce calme ne fut pas de longue durée ; l'irritation et le mécontentement de la fermière s'accrurent plus tard, à raison même de l'affection qu'elle portait à la frêle créature qu'elle avait reçue dans ses bras. Pour éloigner de cette tête chérie l'a-

venir de misère qu'elle prévoyait, la vieille Molly redoubla d'activité, de travail, d'efforts, de colère; elle ne consulta plus ni ses forces, ni la prudence; en peu de temps elle mourut d'épuisement et de douleur.

Depuis ce jour fatal, le désordre, auquel la bonne femme opposait une digue insuffisante, alla croissant. On négligea de faire emmancher la serpe à temps, de graisser la faux, d'aiguiser la faucille; les cochons cessèrent d'être lavés comme de coutume à la fontaine; on oublia de faire sortir les vaches de l'étable au matin et de les faire rentrer à l'heure du brouillard. Les poules erraient çà et là, passaient à travers les palis négligés; elles pénétraient dans le jardin, grattaient à travers les potagers, et leurs œufs, semés à leur caprice, se perdaient. Le poulailler restait ouvert au renard et à la fouine. L'eau fertilisante du fumier s'écoulait dans la marre où barbotaient les canards. Les trous des haies devinrent des brèches: tout enfin alla à l'abandon. Il n'y eut pas jusqu'au favori de la ferme (qui devait lui porter bonheur, car il était né sans un seul poil noir, le veau benjamin que Molly avait nommé *Snorry*, la neige); il n'y eut pas jusqu'à *Snorry*, qui, victime du désordre de la maison, abandonné dehors durant une nuit de tempête, s'égara sur les bruyères, et se tua en tombant du promontoire de Dag-au-Burn.

Le bail finit; et James, en arrière d'une année de rente, fut impitoyablement dépouillé et mis à la porte par un *middleman*, agent d'affaires qui, en Irlande, sert d'intermédiaire entre le possesseur et le travailleur. Depuis ce moment, le malheureux fermier n'avait trouvé d'asile, avec sa femme malade et sa fille, à peine âgée de quatorze ans, que sous un toit délabré qu'on ne lui avait laissé que parce qu'il ne valait pas les frais d'une saisie. Or, c'est un mauvais médecin que le découragement: la mère de Daisy avait faiblement lutté contre le mal qui avait emporté la bonne Molly; après quelques mois, ses souffrances étaient déjà près de leur fin.

Aux premières pâleurs de l'aube, James avait achevé de repasser plusieurs fois en son esprit ce triste drame des jours écoulés, et, quand il releva la tête, il se retrouva en présence de la dernière scène, déchirante, horrible! Les joues de la mourante étaient plus livides encore, ses traits plus tirés, et ses paupières grandes ouvertes; ses prunelles dilatées ne quittaient pas la place où son mari restait engourdi dans sa stupeur.

Daisy, pauvre enfant, avait veillé aussi toute cette longue nuit, mais sans se laisser écraser par sa poignante douleur, sans plier sous le poids du corps inerte auquel ses bras, ses genoux formaient une couche, et dont les jambes roides, immobiles et déjà refroidies s'allongeaient sous un tas de paille. Pas une larme n'avait coulé des yeux de la jeune fille, pas un frisson n'avait parcouru ses membres. Loin de se laisser abattre, elle puisait sa force dans sa douleur. Toute son intelligence, toute son énergie, étaient employées à soutenir, à soulager la mourante. Elle trouvait pour ce corps endolori la position la moins pénible et savait l'y maintenir; elle devinait un désir de changer de posture, de se soulever davantage, et y arrivait sans secousse; enfin elle adoucissait les angoisses qu'elle ne pouvait conjurer, et trempant une fleur de plantain dans un vase ébréché, elle humectait fréquemment d'une goutte de lait les lèvres ardentes et desséchées de sa mère.

Tout-à-coup un frôlement léger, un bruissement de feuilles se fit entendre, et la piquante brise du matin, circulant à travers les ronces et les hautes herbes, pénétra dans la hutte. Par un effort soudain, la moribonde se redressa sur son séant, et aspira avec bruit cet air vivifiant. Sa main décharnée se souleva avec lenteur, son bras droit s'étendit vers James, tandis que, de la main gauche, elle

serrait celle de sa fille par une étreinte convulsive. « Mon enfant, murmura-t-elle avec un accent déchirant, ne quitte jamais ton père! »

Ce furent ses dernières paroles! Le corps retomba, la poitrine sembla se briser en exhalant un soupir, le visage s'éclaira d'une sérénité, reflet d'un autre monde, sourire de paix étranger depuis longues années à ces traits flétris, la tête se renversa sur l'épaule de Daisy, les yeux se fermèrent: l'âme était affranchie.

— Malheur! malheur! cria James en se tordant sur le sol humide où il se roula longtemps et finit par demeurer, la face contre terre, immobile, anéanti.

— Bonne et pauvre mère!... Du moins elle ne souffre plus, dit la voix douce et tremblante de Daisy.

James se souleva sur son coude et se hasarda à se tourner vers l'argile sans vie dont il ne croyait pas pouvoir supporter la vue.

Daisy ne conservait de vêtements qu'une jupe rapiécée et une mauvaise mante sous laquelle se cachaient ses bras et ses épaules. Tout ce qu'elle avait de hardes servait à envelopper le corps de sa mère. Elle l'avait étendu sous le ciel qui s'éclairait des lueurs de l'aurore. La tête de la morte reposait sur un petit tertre fleuri, et les blanches marguerites, dont la jeune fille portait le nom, croissant au hasard avec des mauves violettes et roses, formaient comme un diadème à ce front uni et serein. Pas une ride ne sillonnait ce pâle visage que rajeunissait la mort; et sa couleur égale, ambrée, rappelait la transparence de l'albâtre; ses mains d'ivoire, jointes sur sa poitrine, retenaient un petit crucifix de bois noir que Daisy avait détaché de son col; et, ainsi couchée au milieu de l'herbe et des fleurs, la tête tournée vers le ciel, la pauvre mère semblait prier pour ceux qu'elle laissait en proie à cette vie de misères et de larmes.

— Sa bénédiction nous protégera, père! dit la jeune fille, achevant de parer la morte pour la tombe.

— Il n'y a plus de bénédiction! dit l'infortuné James, frappant son front de ses deux poings fermés; il n'y a plus d'abri, plus d'âtre, plus de paix! elle a bien fait de partir! elle va trouver grand'mère: enfant! suivons-les.

— Oui, père, mais quand elles nous appelleront. Jusque-là, elles porteront nos prières à Dieu, elles nous mettront le courage au cœur. Je travaillerai, j'ai de la force, et nous vivrons tant qu'il plaira au Seigneur.

— Vivre! et pourquoi faire? pour maudire le jour où l'on est né? s'écria James.

— Oh! regardez-la, père! Chère âme vénérée! Devant sa bienheureuse sérénité on ne saurait maudire. Oui, je travaillerai en songeant à mes deux mères: Dieu bénira mes efforts et ma bonne volonté. N'est-ce pas de lui que nous viennent le courage et l'espérance?

Daisy parlait ainsi avec exaltation; les joues, les lèvres ardentes, les yeux allumés, les cheveux épars.

La fin à la prochaine livraison.

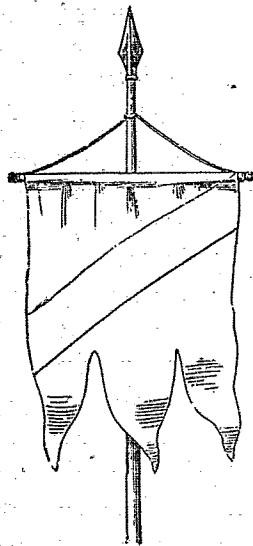
LES BANNIÈRES.

(Voy. 1844, p. 315.)

DES BANNIÈRES RELIGIEUSES ET CIVILES.

Bannières des églises. — La plus célèbre bannière religieuse est celle de saint Denis, nommée oriflamme ou oriflambe (quelquefois *oriflour*). L'on devrait écrire auri-flamme, car ce mot vient du latin *auri flamma*, flamme d'or. Nous l'avons décrite ailleurs (voyez 1837, p. 296). Il est probable que cet étendard n'a pas été porté dans l'armée royale avant Louis le Gros; car ce fut lui qui réunit à la couronne le comté du Vexin. Saint-Denis, ancienne suzeraine de l'Île-de-France, eut dès lors le roi de France pour avoué et pour porte-bannière. Sur un des vitraux des

transsepts de Notre-Dame de Chartres, on voit Henry, seigneur de Metz, maréchal de France, recevant l'oriflamme des mains de saint Denis lui-même. Dans cette peinture symbolique, l'étendard saint n'a pas la forme consacrée, qui était celle d'un gonfanon suspendu transversalement au bois de la lance, et fendu en trois lambeaux.



(L'oriflamme.)

La bannière de saint Martin était celle du monastère de ce nom à Tours. Elle était toujours portée par les comtes d'Anjou dans les guerres qu'entreprenait le monastère. Ils pouvaient aussi la porter par privilège dans leurs guerres privées, mais jamais contre le roi de France. C'est à tort qu'on a confondu cette bannière avec la chape de saint Martin, simple peau de mouton que les rois faisaient porter dans une cassette comme sauve-garde à la guerre, mais non en étendard.

L'histoire parle encore d'une autre bannière nommée de saint Maurice et de la Légion thébaine. Elle servit à Charlemagne dans la guerre d'Espagne, et fut, plus tard, envoyée par Hugues Capet, en présent, à Edelstane, roi d'Angleterre. Depuis ce moment, la trace en est perdue.

Enfin, on connaît une autre bannière de saint Pierre ou de la sainte Croix. Le pape l'envoyait aux princes chrétiens qui formaient des expéditions contre les païens ou les hérétiques.

On trouve des bannières de paroisses dans les représentations des processions remarquables de divers pays de France, telles que celles de la Ligue, de la chasse de Sainte-Geneviève à Paris (1694), de Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, etc.

Bannières des métiers. — Chaque métier avait adopté un saint pour patron, et en reproduisait ordinairement l'image sur sa bannière. Les mineurs, et généralement tous les ouvriers qui travaillent les métaux, eurent pour bannière commune celle de saint Eloi. — Les meuniers, carriers, pierriers, plâtriers, maçons et couvreurs, ouvriers dont les états ont une certaine analogie, prirent pour patron saint Blaise. Maintenant les maçons fêtent l'Ascension. — Les potiers de terre et tuiliers, les jardiniers ou courtelliers avaient sur leur bannière l'image de saint Fiacre, le roi jardinier, avec sa bêche. — Les charpentiers, menuisiers, lambrisseurs, huchiers, bahutiers, et généralement tous ceux qui travaillent dans le bois, avaient pour patron saint Joseph. — Les vitriers, lanterniers, souffletiers, boisseliers, vanniers, natières, tonneliers, prirent, on ne sait pourquoi, saint Marc et son lion. — Les barbiers, testonneurs (coiffeurs), baigneurs et chi-

rurgiens (car on sait qu'au moyen-âge ces professions étaient réunies, et l'on connaît encore le barbier-chirurgien du village), saint Côme, qui était chirurgien. — Les brasseurs ou cervoisiers, saint Amand, on ne sait pourquoi. — Les meuniers, boulangers, pâtisseries, et tous les gens de la pelle, saint Honoré avec la sienne. — Les chandeliers et les ciriers, saint Nicolas. — Les pelletiers, fourreurs, gantiers, mégissiers, maroquiniers, tanneurs et corroyeurs, saint Jean-Baptiste, probablement d'après la réflexion assez singulière qu'il s'habillait de peau dans le désert. — Les cordonniers, bottiers et patiniers, saint Crépin et saint Crépinien, qui étaient cordonniers de leur état. — Les teinturiers et lavandiers, saint Maurice, martyr et chef de la légion thébaine. — Les tailleurs d'habits, suenrs ou couturiers, brayers (faisants de braies) et tous les gens de l'aiguille, sainte Luce, invoquée pour les maux d'yeux. — Les aumussiers, dominoiers, bonnetiers, chauciers ou chaussetiers, feutriers et chapeliers, saint Séver. — Les brodeurs, sainte Claire, invoquée aussi pour les maux d'yeux. — Les luthiers, sainte Cécile la musicienne. — Les tapissiers (fabricants de tapis), saint François. — Les cordiers, saint Paul, qui fut descendu avec des cordes dans un panier hors de la prison de Damas. — Les papetiers, imprimeurs, relieurs, libraires, imagiers, saint Jean-Porte-Latine. — Les bouchers, tripiers avaient pris le Saint-Sacrement, peut-être parce qu'il est, d'après l'Evangile, la chair de Notre-Seigneur. — Les tisserands et toiliers, l'Annonciation et sainte Arregonde. — Les cardeurs, peigneurs, fileurs, retordeurs, tisserands en laine, foulons, tondeurs, friseurs et presseurs de drap, Notre-Dame. — Les fabricants d'étoffe de soie, tissotiers (rubaniers) et dorelotiers (passementiers), Notre-Dame-la-Riche.

Les corporations ont été ainsi rangées sous leurs enseignes respectives, d'après leurs statuts homologués aux quatorzième et quinzième siècles, et qui se trouvent dans les ordonnances des rois de France jusqu'en 1789.

Bannières commémoratives, bannières des villes. — Certaines bannières servaient perpétuer la mémoire d'événements remarquables. De ce nombre est la bannière de Jeanne d'Arc, à Orléans, que nous avons décrite (voyez 4840, p. 299). Les villes de la Flandre, particulièrement, avaient aussi leurs étendards qui, pour la plupart, étaient ornés d'emblèmes civils ou religieux, conservés par la suite dans leurs armoiries; telles étaient les bannières de Lille, qui était rouge, à la fleur-de-lis d'argent, de Valenciennes, au cygne d'argent. Ce cygne figurait aussi dans l'étendard de la ville de Boulogne, en mémoire du chevalier au cygne, fabuleux auteur de la race de Godefroy de Bouillon. On voit dans le *Veprecularia*, manuscrit qui offre la relation et la représentation des fêtes célébrées sous le nom de fêtes des rois de l'Épinette, à Lille, les bannières des différentes villes qui participaient à ces tournois de la haute bourgeoisie.

L'oreille et l'œil sont les pourvoyeurs de l'esprit. La langue est chargée de la dépense, et doit la proportionner prudemment à la recette. Est-elle avare? l'esprit s'encombre d'inutiles provisions qui ne tardent pas à s'avarier. Est-elle prodigue? l'esprit est bientôt vide, et la sottise s'y glisse. Un petit avoir bien ménagé et habilement dépensé fait plus d'honneur et de profit qu'un trésor qui se rouille sous terre ou qu'on jette par les fenêtres.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

BALBEK, EN SYRIE.



(Vue du village de Balbek.)

Deux gravures de ce recueil (1) ont donné à nos lecteurs quelque idée des ruines de Balbek, l'ancienne Héliopolis, si renommée dans l'antiquité par la beauté de ses temples et par ses richesses. Aujourd'hui nous opposons au souvenir de ces imposants débris la vue modeste du village qui n'a conservé que le nom ambitieux et la situation poétique de « la ville du soleil. » Au commencement du dix-huitième siècle, le nombre des habitants de Balbek, presque tous chrétiens et forgerons, était de 5 000. En 1733, il n'était déjà plus que de 2 009. En 1784, Volney n'y compta que 1 200 âmes, et cette population est aujourd'hui réduite à environ 200. Quelques chrétiens arabes y professent leur foi sous la direction d'un évêque. Les autres habitants sont les Motoualis, descendants des anciens Syriens, et convertis à l'islamisme : ils n'ont aucune industrie : on ne vante point leur probité. Le village est pauvre ; la plupart des maisons sont bâties en terre ou en bois. La promenade sur le quai, plantée de grands arbres, n'est point sans caractère et sans beauté. Des barques élégantes et agiles animent la scène en sillonnant les eaux limpides de la petite rivière de Ouadi-Nahlé, qui, après avoir arrosé les ruines et le village, va se perdre dans le Nahr-Kasmick.

DE LA GYMNASTIQUE.

MOYENS D'ÉTABLIR UN GYMNASE A PEU DE FRAIS.

Personne aujourd'hui ne met plus en doute les avantages de la gymnastique et la nécessité de l'introduire dans l'é-

(1) Voy. la Table générale des dix premiers volumes.

ducation. Les collèges, de petites pensions même, ont des gymnases, et trouvent moyen de suppléer par un exercice gradué à l'impossibilité pour les enfants de se livrer à leurs jeux les plus salutaires dans les cours étroites où ils sont entassés. Un gymnase est d'ailleurs utile, même dans les maisons d'éducation qui livrent à leurs élèves de vastes espaces. En effet, on voit des enfants qui, par tempérament, par caractère, sont moins disposés que d'autres à ces jeux bruyants dans lesquels toutes les fonctions sont exaltées, tous les organes entraînés à une activité quelquefois violente, mais toujours hygiénique. C'est pourtant à ces enfants surtout que l'exercice est nécessaire ; la promenade pas à pas, la causerie à demi-voix ne peut que favoriser chez eux un étiolement déjà commencé, ou le développement de maladies funestes. Quelquefois c'est le sentiment de leur faiblesse qui les détourne de prendre part aux jeux de leurs camarades plus robustes, et pourtant cette faiblesse ne peut cesser que par l'exercice musculaire. Dans l'éducation, et surtout dans celle des grandes villes, on ne doit jamais oublier que l'absence de cet exercice et le silence déterminent ou du moins favorisent singulièrement les progrès de la phthisie, et sont une cause d'augmentation considérable dans le chiffre de la mortalité.

Le gymnase est presque aussi utile aux enfants vifs, robustes et d'une bonne constitution. Ils y acquièrent de l'adresse, la régularité des mouvements, l'habitude de combiner leurs forces et de juger des difficultés ; l'émulation leur fait bientôt surmonter la crainte et cet effet nerveux qui se produit quelquefois chez l'homme même le plus ferme, quand il se voit obligé de franchir un passage difficile, de passer sur une planche, sur une poutre au-

dessus d'un fossé profond. Plus tard, un de ces enfants devra peut-être à quelques leçons de gymnastique de sauver sa vie ou celle d'un autre homme.

Sans vouloir confondre ce qui doit nécessairement différer, nous pensons qu'au point de vue de l'hygiène, on fait trop abstraction de l'exercice musculaire dans l'éducation des jeunes filles. En général, lorsqu'elles atteignent l'âge de dix à douze ans, souvent même plus tôt, on proscriit tout exercice violent; courir, sauter, serait, leur dit-on, peu convenable, et c'est ainsi qu'elles passent dans un repos musculaire presque complet un âge où l'exercice est nécessaire. Cependant on s'étonne de voir leur santé s'affaiblir, on s'inquiète, mais rarement on a recours au remède; souvent d'ailleurs l'exercice dont elles ont depuis longtemps perdu l'habitude devient alors une fatigue, elles le redoutent, elles s'y refusent, sans prévoir qu'une santé languissante sera, pour toute la vie peut-être, le résultat de cette inactivité.

Parmi les exercices du gymnase, il en est qui, sans compromettre en aucune façon le maintien et les manières qui conviennent aux jeunes personnes, sont nécessaires à leur éducation physique et peuvent être d'un grand secours pour prévenir des difformités qui font le désespoir des familles. Nous n'avons pas à parler ici de la gymnastique comme moyen orthopédique; les indications particulières suivant lesquelles les appareils et les manœuvres doivent être modifiés dans ce cas, établissent une distinction tranchée entre ce sujet et le nôtre.

Enfin la gymnastique trouve chez les adultes une dernière application qui n'est pas la moins importante: elle fait partie de l'instruction militaire des soldats, et c'est dans les exercices du gymnase que les sapeurs-pompiers acquièrent l'adresse, l'agilité, le sangfroid nécessaires à des hommes sur qui reposent la vie et la fortune de tant d'autres.

Supposons maintenant qu'un père de famille, le directeur d'une maison d'éducation, le maire d'une commune

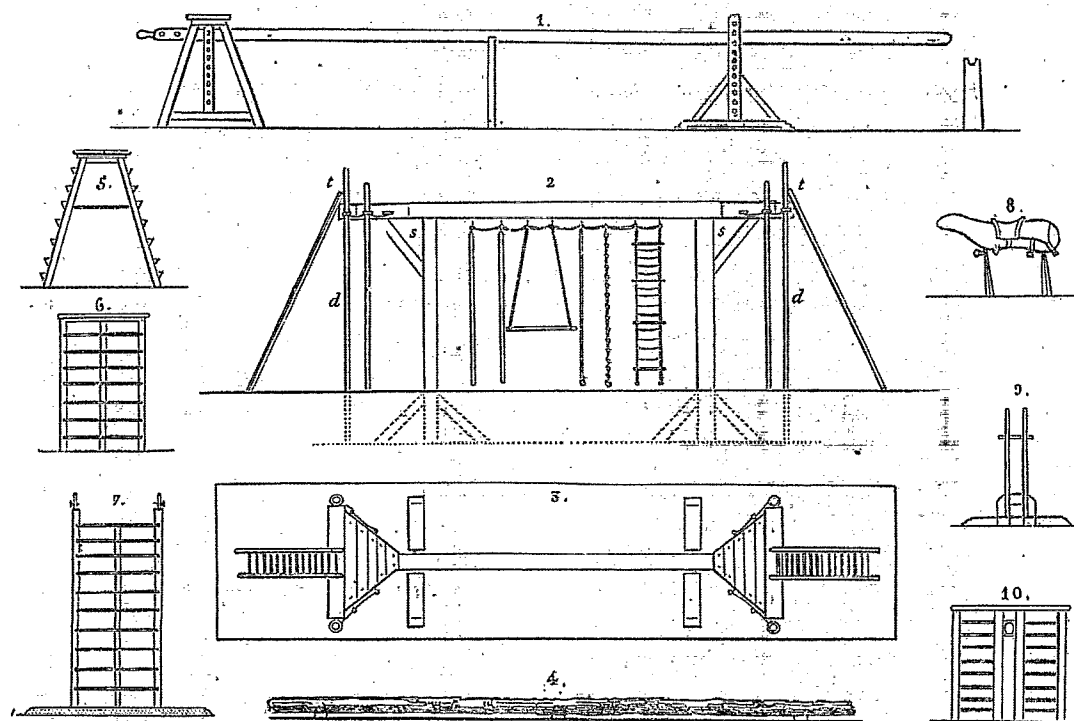
veuille établir un gymnase; voyons quelles dispositions on peut adopter dans l'installation, et quelles sont les appareils les plus nécessaires.

L'âge des élèves doit guider dans le choix et les dimensions de ces appareils. Notre but n'est pas d'énumérer et de décrire tous ceux que renferme un gymnase complet. D'ailleurs l'utilité de tous n'est pas égale; il en est qui, convenables aux exercices d'hommes faits, sont inutiles ou même dangereux pour des enfants. Nous renvoyons au Manuel de gymnastique de M. Amoros pour tout ce qui ne trouve pas place dans cet article et pour la description des manœuvres. Nous ne parlerons pas non plus de la lutte, de la marche gymnastique et de la course, exercices fort utiles du reste. Quant au chant associé aux manœuvres du gymnase, nous croyons que, s'il peut être employé pour régler certains mouvements dans lesquels la respiration est peu gênée, on ne doit en faire usage qu'avec prudence, et qu'il est au moins inutile dès qu'il devient une difficulté ou une fatigue.

Il est peu d'appartements, même très modestes, où l'on ne puisse disposer un petit gymnase qui sera pendant l'hiver une ressource précieuse, et permettra d'exercer les enfants dès leurs premières années, si cela est jugé nécessaire.

Il suffit pour cela de quelques appareils très simples, et qui cependant sont peut-être les plus importants de tous.

Pour chaque élève, il faut une ceinture conforme au modèle que nous donnons, sauf la poche que l'on peut supprimer. Cette ceinture a, suivant l'âge de l'élève, de 0^m,10 à 0^m,42 de large. Elle doit être en sangle forte; les boucles des courroies et l'anneau doivent être très solides. — Une petite plate-forme de 0^m,50 de diamètre sur 1^m,70 de hauteur, à laquelle on arrive par une double échelle dont les échelons seront à 0^m,15 de distance d'un côté, à 0^m,20 de l'autre. — Deux barres parallèles de 0^m,80 de hauteur sur 1^m,50 de long. — Une corde à nœuds, une



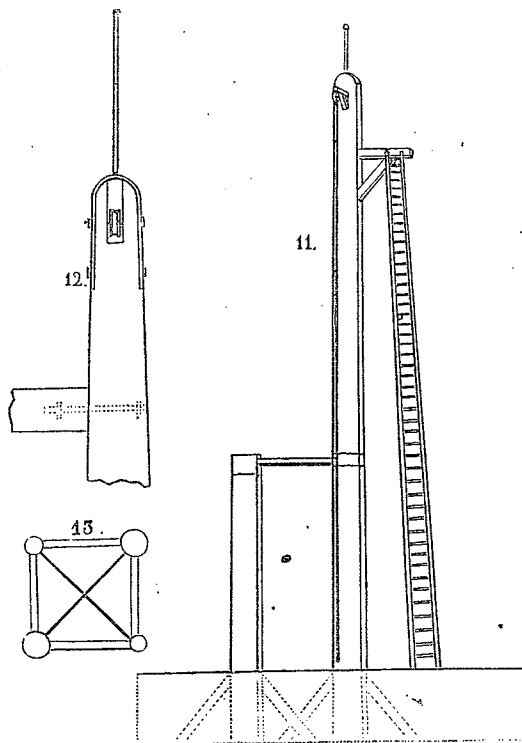
(1. Mât horizontal ou de voltige. — 2. Portique garni de tous ses appareils. — 3. Plan du portique. — 4. Tronc d'arbre pour les premiers exercices du mât horizontal. — 5. Plate-forme vue de profil. — 6. La même vue de face. — 7. Grande échelle de plate-forme vue dans la verticale. — 8. Cheval de bois. — 9. Support gradué du mât de voltige. — 10. Echelle et plate-forme à la tête du mât de voltige.)

corde lisse, une barre verticale et un trapèze complètent l'ameublement de ce gymnase.

On suspend à un anneau de lustre, dit tire-fond, qu'on

a reconnu tenir solidement, les cordes, la barre verticale et le trapèze qu'on emploie tour à tour. Il vaut beaucoup mieux, quand cela est possible, faire placer au plafond

quatre de ces anneaux. On évite ainsi le changement continu des appareils. La barre, placée dans le sens horizontal et supportée dans trois ou quatre points de sa longueur, sert aux exercices dits de fermeté ; on peut d'ail-



(11. Mât vertical relié au portique et pouvant tenir lieu des quatre mâts. — 12. Tête du mât vertical. — 13. Plan des quatre mâts verticaux reliés entre eux.)

leurs y employer le trapèze ou une perche passée dans les plus hauts échelons sous la plate-forme.

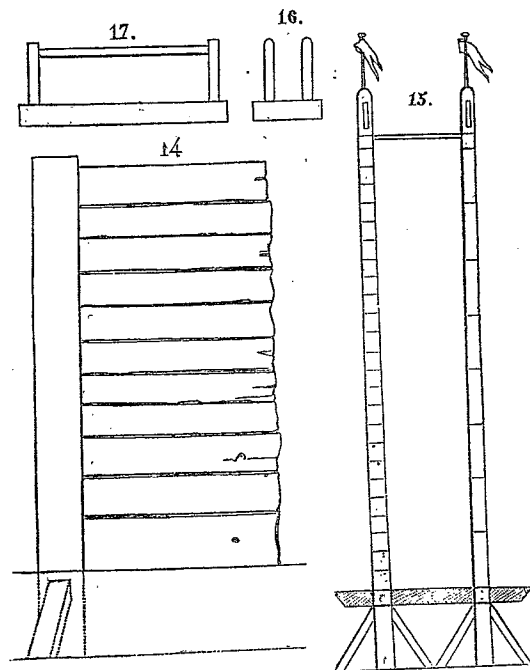
La plupart des appartements de Paris sont assez élevés pour que les enfants puissent s'y exercer jusqu'à l'âge de sept à huit ans. Une couverture ou un tapis plié en plusieurs doubles amortit les chocs quand les enfants sautent en profondeur. Toutes ces pièces, même la plate-forme, sont très simples à construire et d'un prix fort modique : cependant elles permettent d'exécuter la plupart des difficultés et presque tous les exercices utiles de la gymnastique.

Les chaises, les tables présentent aux enfants des moyens de faire leurs premiers essais ; un homme adroit peut d'ailleurs construire lui-même la plupart des appareils que nous venons de citer ; mais il faut bien prendre garde que leur solidité est la première garantie contre les accidents.

Passons maintenant aux gymnases proprement dits, qui ne peuvent être établis que sur le sol.

Le moindre jardin suffit pour placer un portique, un mât horizontal ou de voltige, un mât vertical, un cheval de bois et des barres parallèles. Ces pièces composent déjà un gymnase assez complet. On peut très bien se passer d'une plate-forme élevée, puisque le portique la remplace et qu'à une des extrémités du mât de voltige existe une plate-forme basse. Le portique varie de 2^m,60 à 4 ou 5^m de hauteur ; la première dimension ne doit être adoptée que pour des enfants au-dessous de six ans ; à partir de cet âge, elle est insuffisante. Lorsque l'on craint pour les élèves que la station sur le portique leur donne des vertiges, on attache en *t*, à la tête des matreaux *d*, et d'un côté seulement, une corde de 0^m,007 de diamètre, qui forme garde-corps dans la longueur et à 0^m,70 environ au-dessus du plan du portique. Cette corde suffit pour rassurer les élèves, qui bientôt demandent d'eux-mêmes à la supprimer, ce qu'on peut faire alors sans inconvénient.

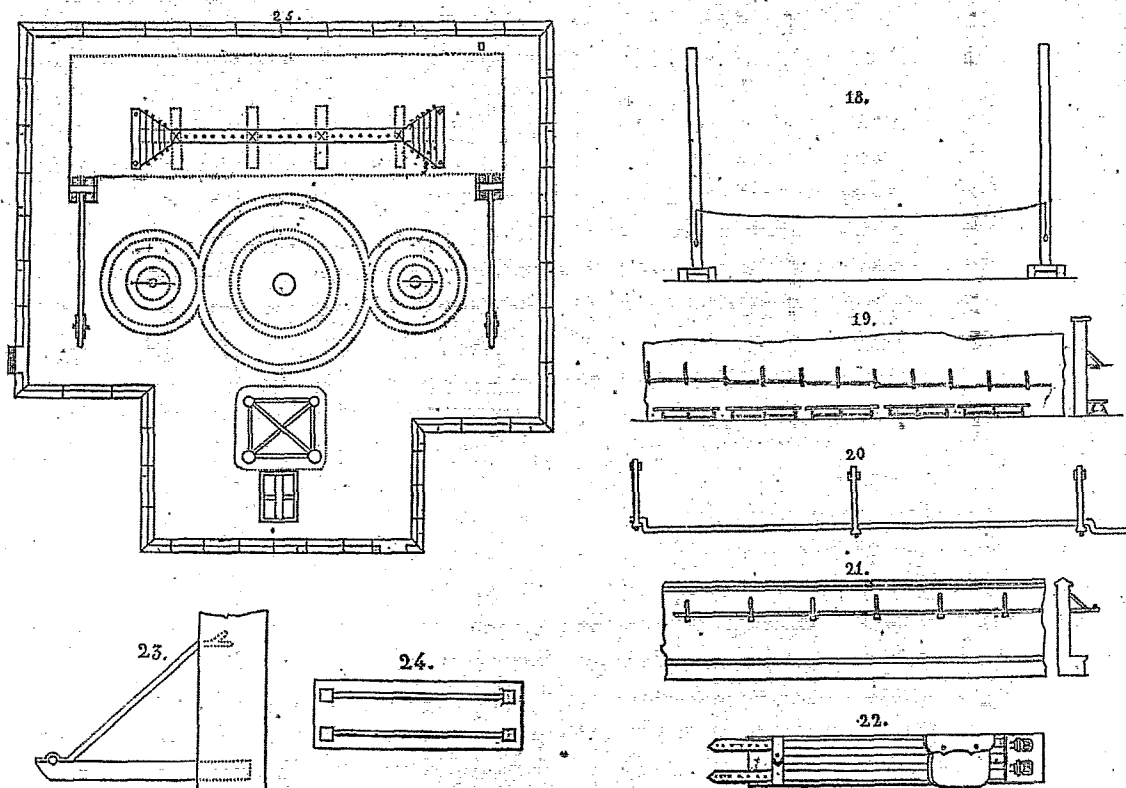
Au lieu des quatre mâts de grosseur inégale, qui sont décrits dans les manuels, et dont l'établissement est dispendieux, surtout quand ils sont assez grands pour être vraiment utiles, il est avantageux d'en avoir un seul qu'on relie au portique au moyen d'une traverse en fer et d'un collier, comme on le voit figure 11. Le collier, qui peut n'avoir pas plus de 0^m,01 à 0^m,015 d'épaisseur, doit être ajusté dans l'épaisseur du bois, de manière à ne pas faire saillie. Si l'on peut disposer du voisinage d'un grand mur, on plante le mât à 2^m ou 4^m,50 de ce mur, auquel le relie une forte barre de fer horizontale munie d'un collier. Cette traverse est placée vers le sommet du mât. Du côté opposé à celui de la traverse, on dispose une hune de 0^m,60 de côté, trapézoïde, et représentant une des plates-formes du portique. On arrive à cette hune par une échelle très peu inclinée et bien fixée à ses deux extrémités. Au-dessus de la hune le mât porte une poulie, puis dans une autre direction une traverse de fer en forme de potence, à laquelle s'attache une corde lisse. Le mât est surmonté d'une tringle verticale. Par la poulie, on fait passer une corde qui peut servir à différents usages, et entre autres à celui-ci : Lorsqu'un élève commence à monter à la corde lisse ou au mât, quelquefois ses forces le trahissent et il ne peut continuer à s'élever ; le découragement le prend alors d'autant plus vite que ses efforts ont été plus pénibles. Pour éviter ce résultat, lorsque le tour de cet élève arrive, le maître fixe solidement dans l'anneau de sa ceinture l'extrémité de la corde, qui, passant par la poulie, retombe de l'autre côté du mât ; de cette manière, pendant que l'élève monte, le maître le soutient, ce qui l'encourage et rend toute chute impossible. Un autre moyen prévient encore mieux les accidents, et doit toujours être employé dans les gymnases où de très jeunes enfants sont exercés. A 2 mètres de terre, on tend un filet de casse-tête, semblable à ceux que l'on emploie à bord des navires. Le filet forme un carré long dont les deux grands côtés sont renforcés par de fortes cordes ; ces cordes portent à leurs extrémités une



(14. Panneau à franchir, ou mur factice. — 15. Élévation des mâts verticaux (voy. le plan fig. 13). — 16. Barres parallèles vues de profil. — 17. Les mêmes vues de face.)

boucle qui s'agrafe, d'un côté à deux forts crochets scellés au mur, si le mât est près d'un mur, de l'autre à une vergue portée par un poteau. Le filet est ouvert dans le milieu, de manière à permettre le passage quand on monte

ou qu'on descend le long du mât. Si le mât est fixé au portique, deux vergues suspendues en *s s* supportent le filet ouvert dans le sens de sa longueur pour permettre l'usage des pièces suspendues; le filet du côté du mât, forme un angle dont le sommet s'accroche à un poteau placé à 2 mètres du mât. Ce filet, un peu gênant, doit



(18. Sautoir. — 19. Barres horizontales pour les différents âges (exercices dits de fermeté). — 20. Développement d'une partie de la fig. 19. — 21. Barres horizontales pour hommes. — 22. Ceinture de gymnastique.)

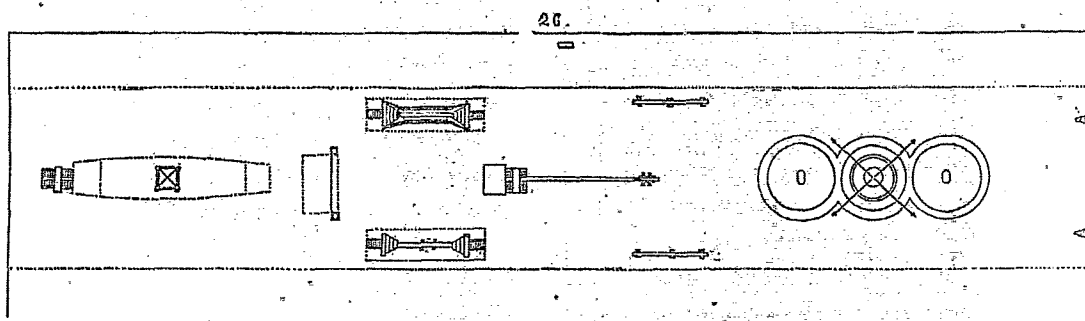
(23. Développement en profil d'une partie de la fig. 21. — 24. Plan des barres parallèles (voy. fig. 16 et 17). — 25. Plan d'un grand gymnase disposé dans un espace carré (sapeurs-pompiers, rue Culture-Sainte-Catherine).)

cependant toujours être placé quand on fait faire à de jeunes enfants ou à des élèves peu exercés les manœuvres du portique et du mât. Lorsqu'il est en place, il doit être lâche et non tendu; sa résistance doit être calculée pour supporter la chute d'un jeune homme du poids de 50 à 60 kilogr. Le

filet n'est pas nécessaire pour les exercices des pièces suspendues ou appuyées au portique.

Le mât de voltige se place à la hauteur convenable, suivant l'âge et l'habileté des élèves.

Deux chevaux de bois de grandeur inégale sont néces-



(26. Plan d'un grand gymnase disposé sur un terrain long et étroit (Saint-Cloud).)

saires, si l'on a des élèves d'âges différents. Les barres parallèles seront placées à quelque distance des autres appareils. Un mur de 2^m,50 à 3 mètres est nécessaire pour exercer les élèves à s'élever le long d'un plan vertical, sans autre secours que celui des saillies que présentent les pierres du mur; on peut cependant remplacer l'ouvrage en maçonnerie par l'appareil que nous donnons ici. Cet appareil consiste en deux supports rainés à la face interne, et pouvant recevoir un certain nombre de planches analogues à des rallonges de table très mobiles dans la rainure, ne s'emboîtant pas et ne joignant pas parfaitement. Ce mur

facile peut être placé de manière que ses supports servent à accrocher le filet de casse-tête du mât. Enfin, pour exercer à sauter en hauteur, on dispose facilement l'appareil que représente la figure 18.

Sur une surface de 2 mètres autour des appareils d'où les chutes peuvent avoir lieu, comme sous le portique, autour du portique et des mâts, la terre devra être enlevée et remplacée sur une profondeur de 0^m,30 par du sable de ravine, dont on retournera de temps en temps la surface avec la bêche pour l'empêcher de se tasser. De plus il doit être interdit aux élèves de s'exercer en l'absence du maître,

et, pendant la leçon, de faire autre chose que ce qui leur est spécialement indiqué. L'inobservation de cette règle entraînerait des accidents inévitables ; la surveillance du maître et ses secours donnés à propos éloignent tout danger.

Nous avons dit quelle est, au point de vue de l'hygiène, l'importance de la gymnastique ; nous pourrions examiner plus tard si la pratique du gymnase proprement dite est suffisante, et si elle peut remplacer à tous égards ces exercices plus délicats, plus élégants, que l'on néglige trop de nos jours, et qui, sous le titre un peu ambitieux d'*académies*, étaient considérés, du temps de nos pères, comme le complément essentiel de toute bonne éducation.

DAISY LA VAILLANTE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 373.)

II.

La mère de Daisy eût-elle été une riche fermière, ses obsèques n'auraient pu se faire avec plus de solennité. On

y vint de loin, car les O'Brien étaient des Irlandais de la vieille roche ; leurs cœurs, leurs mains s'étaient ouverts au temps de la prospérité, et, dans leur profonde misère, ils n'eurent pas la honte de voir partir à jeun ceux qui étaient venus faire honneur aux funérailles, veiller, prier, se lamenter autour du corps de la défunte, et l'accompagner à sa dernière demeure. La situation de James, la dureté de l'agent du propriétaire de Greenhill, étaient bien connues aux environs, et chacun fournit sa quote-part au repas de mort. Il y eut des pots de lait doux, des cruches de lait de beurre, des miches de pain blanc, des gâteaux de seigle, et jusqu'à des tranches de porc fumé. L'essence d'orge, le whiskey, distillé, en dépit du parlement, dans un sillon, à l'ombre de quelques genêts, ne manquait point, et vint ranimer le cœur des convives. La vieille servante du desservant avait apporté les fruits du maigre champ du presbytère, et lorsque les pommes de terre, rôties sous un feu de tourbe que Daisy avait allumé en plein air, commencent à exhaler une agréable odeur, la jeune fille les retira de dessous la couche de terre pulvérisée, et les versa sur une nappe de feuillage.



(Jeune paysanne irlandaise. — D'après les Esquisses de mistress Hall.)

Cependant les assistants parlaient d'elle entr'eux, les uns pour la louer et la plaindre, les autres, avec indifférence, et pour passer le temps.

— C'est qu'elle est à tout et partout ! disait la mère Canidy O'Connor en la suivant d'un regard maternel. Ça va, ça vient ! Pauvre enfant !

— A deux endroits en même temps ! ni plus ni moins que l'oiseau de Per Bogle Roche ! ajoutait le mendiant de la paroisse, le vieux Daddy Mike. On ne dirait pas qu'elle bouge ; mais quand son grand œil noir a fait son tour, la main et le pied ne sont pas loin ; celui qui ouvre la bouche pour l'appeler, la voit tout debout devant lui.

— C'est bien la vraie fille de sa grand'mère ! J'ai été à l'école jadis avec Molly, quoiqu'elle fût mon aînée de plus de jours qu'il ne lui plaisait d'en convenir ; nous nous sommes mariées dans la même semaine, elle à ce pauvre O'Brien, moi à son cousin O'Connor, et, pour lui rendre justice, elle était bien la plus active fileuse, la chanteuse la plus gaie de la veillée en son temps !

— Par ma foi, dame Canidy, reprit d'une voix assez aiguë Sarah Rooney, si c'est par son air d'empressement et de bonne humeur que Daisy vous rappelle aujourd'hui sa mère, elle a mal choisi son moment ! Elle ferait mieux de se tenir tranquille, et, si elle a du regret, de le laisser voir.

— Elle sait que c'est une folie de donner une langue au chagrin, répliqua dame O'Connor d'un air irrité, et que ce n'est pas devant les mouches qu'il faut découvrir ses plaies.

— L'idée de ce qui l'attend me pèse plus sur le cœur que tous mes péchés, dit le mendiant : c'est une longue route que celle qui mène du naître au mourir, et penser qu'il faut que cette jeunesse la suive, sans une main qui la soutienne !

— Et son père donc ! se récria Sarah Rooney ; croyez-vous pas qu'il pleurera toujours ?

— Bah, reprit Daddy, qu'il pleure ou se console, ce n'est pas du bois dont il est fait que je taillerai jamais mon bâton de voyage ! C'est mou, cela n'a pas de corps, cela plie ; faut le soigner : mais tout brave homme qu'il est, car il n'a pas de fiel, il mourra à côté de l'enfant avant de lui être bon à quelque chose. C'est trop fier pour porter besace, trop nonchalant pour la remplir. Cela ne sait ni tendre la main ni la fermer.

Le desservant M'Calloghan s'était rapproché des femmes qui jasaient ensemble avec vivacité. Les regards dirigés sur Daisy lui montraient assez qu'il s'agissait d'elle ; il devinait de bons instincts dans quelques âmes, et pensait que c'était à lui de faire éclore la pitié et de changer les sentiments en actes. Cette heure pouvait décider du sort de l'enfant, et il avait quelques projets en tête.

— Elle est devenue notre fille à tous ! dit-il, s'adressant à Sarah Rooney, qui venait de prendre résolument la mère Canidy sous le bras, et qui l'entraînait en lui chuchotant à l'oreille qu'il était grand temps de partir si l'on ne voulait pas manquer le marché qui se tenait à une petite lieue de là.

— Notre fille ! répéta-t-elle tout haut en s'arrêtant : qui ? la Daisy ? Ah ! monsieur M'Calloghan, c'est bon pour celles dont les enfants sont envolés, comme ma voisine O'Connor ; moi j'ai assez de marmots qui me criaillent aux oreilles.

— La voisine O'Connor n'est pas embarrassée pour trouver qui mange sa pitance, commençait à répondre avec un peu de froideur la bonne femme ; mais elle fut interrompue par le desservant.

— Dame Rooney a raison, dit-il : ce sont les mères de famille qui sont le plus embarrassées. Les frais et rians visages des enfants sont la joie du foyer ; mais comment les quitter pour aller vendre à Kilkenny, pour travailler aux champs, aider aux moissons, aux fenaisons des voisins ? Si toujours il y avait là une sœur aînée, avisée et sage, pour veiller sur la petite famille en l'absence des mères, cela n'en irait pas plus mal. Vous souvient-il, Madge, poursuivait-il s'adressant à une jeune femme, que votre petit Diarmid se noyait dans la maré si par bonheur Daisy n'avait passé dans le voisinage ? Elle n'avait pas douze ans alors, et pourtant elle le sauva. Et votre Ketty, Sarah Rooney, ne se brûlait-elle pas à mort sans notre brave vieux Daddy ?

— Ce fut bien un coup de la Providence, répartit le men-

diant ; Daisy, pauvre mignonne ! elle n'était pas plus haute que le genévrier que voilà, et comme j'allais tourner pour prendre le chemin de la croix de Saint-Patrik, elle courut après moi : « Père Mick ! me cria-t-elle, est-ce que vous ne vous réchaufferez pas à Greenhill ? Votre ombre portera malheur à la ferme si elle noircit le mur du clos sans que votre pied ait blanchi notre seuil ! » J'entrai alors. Il avait neigé le matin, le temps se refroidissait, et je ne fus pas fâché de m'asseoir au coin de l'âtre. James me demanda des nouvelles ; sa femme me versa à boire, si bien que la nuit tombait, et ils voulaient me garder à coucher dans la grange. Il n'y avait pas de risque ; j'avais une noce chez une de mes pratiques, à dix milles de là. Mais comme je me sentais attardé, au lieu de m'en aller par le carrefour de la Croix, j'enfilai le petit sentier de traverse derrière le champ de Red Rooney ; tout aussitôt j'entends des cris : Faut que ce soit *fir Darrig* (1) qui veut me détourner de ma route, dis-je ; car c'était une voix perçante et qui vous entraînait dans l'oreille, affilée comme une aiguille. Tout de même j'avance hardiment ; je pousse la porte de la chaumière, la fumée en sortait ; il était temps ! Le petit berceau flam-bait comme des splentis (2). Faut dire que si c'est moi qui ai roulé l'enfant dans la neige et jeté le berceau dans la mare, c'est Daisy, toute jeune qu'elle était, qui pensa les petits membres couverts de cloches rouges. Le père M'Calloghan lui avait montré comment s'y prendre ; et il doit vous en souvenir, dame Rooney, l'enfant cessa de crier quand Daisy eut ajusté les petites jambes dans les râpures bien blanches et toutes juteuses de pommes de terre crues ?

Sarah rougit, fronça légèrement le sourcil, et grommela quelques mauvaises paroles. On n'avait pas besoin, disait-elle, de lui rappeler si souvent un service qu'elle avait payé plus d'une fois en secours à James et à sa femme.

— Eh bien, moi, je prends Daisy, cria tout-à-coup Canidy O'Connor indignée. C'est ma fille, à moi, à présent. Viens-t'en au logis, petite ; ça nous réjouira le cœur, au bonhomme et à moi, de voir une jeunesse aller, venir, trotter autour de nous. J'étais camarade et amie de ta grand'mère, vois-tu, et m'est avis que je vois sa tête rajeunie sur tes épaules de quatorze ans.

L'excellente créature s'avancait vers Daisy les bras ouverts ; la jeune fille, pâle et muette, la regardait de son grand œil triste et inquiet. Elle recula jusqu'à l'endroit où son père, assis près de quelques convives qui buvaient encore, cachait sa tête entre ses mains.

Daisy, sans répondre, s'appuya contre lui, la main posée sur son épaule.

— La petite a raison, pensait la veuve O'Leasy, toutes ces bonnes femmes ne s'inquiètent guères de James. C'est le père, après tout ; et s'il faut que sa fille soit la servante de quelqu'un, il vaut mieux que ce soit de lui que d'un autre. Si seulement il avait encore sa ferme !

Cependant le mouvement de Daisy avait glacé l'enthousiasme de la mère Canidy ; peu s'en fallait qu'elle ne traitât d'ingrate l'enfant à qui un élan de bonté et d'affection ne pouvait faire oublier des années de protection, de tendresse, de confiance, et tous ces liens qui se forment à notre naissance et que chaque jour resserre davantage. Heureusement le desservant était là. Petit à petit il calma les susceptibilités des uns, les craintes, les jalousies des autres. Quand il vit son auditoire bien préparé, il confia, en ayant l'air de demander un conseil, une idée qui, dit-

(1) *Fir darrig* veut dire l'homme rouge. C'est un lutin, un follet, accusé par les Irlandais de nombre de malices, dont la principale est d'égarer et de tromper, grâce à l'excessive flexibilité d'une voix sonore, qui forme, avec son habit rouge, sa principale particularité.

(2) Bagues de sapin fossile, trempées dans du suif, et qui servent de chandelles dans toutes les chaumières d'Irlande. Les paysans retirent ces minces tiges à demi réduites en charbon des immenses *boys* ou tourbières qui couvrent la campagne.

il, lui venait à l'esprit. Il rappela que l'ancien messager du pays était mort depuis plus d'un an et n'avait pas encore été remplacé. Il proposa d'un ton de voix modeste de donner à l'avenir à la jeune fille les commissions pour la ville ou les environs, et d'employer ainsi son activité de façon à ce que les intérêts et les passions des protecteurs y trouvassent leur compte. Daddy Micke seconda le desservant si habilement qu'on aurait pu croire qu'il y avait quelque intelligence entre eux. Il se plaignit de n'avoir pas eu la confiance des habitants lorsque la place du vieux Patie Birny était devenue vacante : il convenait bien qu'il aimait un peu trop le whiskey et que ses jambes commençaient à ne pas être d'humeur à lutter à la course avec celles d'une jeune fille. Avec ces propos et d'autres, il fit sourire : de son côté le bon desservant « intriguait pour gagner des voix, » comme le remarquait Daddy Micke. Enfin, après une demi-heure de délibération, les charitables intentions l'emportèrent : et Daisy fut nommée, presque à l'unanimité, la messagère du pays.

— Jamais autre que Daisy ne portera au marché mes œufs et mes poulets, répétait la mère Canidy en se retirant, je me fie à elle pour les bien vendre. Je m'y connais, et j'ai vu que c'était une fille de tête : d'ailleurs je lui donnerai mes conseils, et je ne laisserai plus gaspiller toutes choses au logis en mon absence comme lorsqu'il me fallait aller au marché trois fois la semaine.

— Après tout : il n'y a pas d'intérêt à s'y opposer, pensait Sarah Rooney. Ce ne sera plus mon homme qui portera nos denrées au château, où il boit toujours jusqu'à la nuit, ce qui ne me convient nullement.

Elle songeait aussi que les fromages frais qu'elle vendait, les fraises dont les enfants cueillaient dans les bois de petites corbeilles, trouveraient peut-être plus de chalands quand ce serait une avenante et ronde petite mine d'enfant qui proposerait aux passants la blanche crème et les fruits rosés.

Le vieux Daddy Micke se promettait d'escorter la petite fille lorsqu'elle irait à Baunow ou lorsqu'elle en reviendrait :

— Je lui rendrai le chemin court, répétait-il, j'ai pour cela assez d'histoires dans ma besace. Et qui empêche que je lui porte son panier quelquefois, même lorsqu'il sera lourd ? pourquoi pas ?

III.

Huit jours après, Daisy courait le pays prenant les commissions de chacun. Chargée de deux grands paniers, elle trottait, légère, sous un poids que le mendiant déclarait être au-dessus des forces humaines, et dont il lui arrivait plus d'une fois de mettre moitié sur son épaule.

La jeune fille ne savait ni écrire ni chiffrer ; seulement à force de volonte elle avait appris à lire ; sa persévérance avait vaincu la négligence de son père. Prêt à faire tout ce qu'on désirait de lui, commençant tout ce qu'on lui demandait et ne finissant jamais rien, James était incapable de la moindre suite dans le travail comme dans les pensées ; mais, par son insistance tranquille, la constante Daisy exerça sur lui un pouvoir que n'avait pas eu la mère Molly trop vive et trop irritable, et que la femme d'O'Brien, trop faible de santé et de vouloir, n'avait jamais cherché à conquérir. L'enfant entreprit de rétablir cette prospérité que l'indolence et l'impéritie avaient détruite. Un peu d'instruction lui eût fait grand bien, et, avec du loisir, elle l'aurait certainement trouvée près du père M'Calloghan ; mais il s'agissait de vivre, non d'apprendre. Il lui fallait la pratique avant la théorie. Pour compter, elle se fit des méthodes particulières : ses doigts devinrent un barème vivant ; les ongles représentaient les unités, les phalanges les dizaines, les centaines, les mille. Sa mémoire s'accrut par l'exercice d'une façon merveilleuse. Dans une branche d'acacia, dans quelques fleurs aux nombreux pétales, elle

savait se créer d'étranges et gracieux registres, des mémoires, des carnets. Sans cesse elle agissait, écoutait, observait. Ses yeux semblaient s'agrandir encore sous l'effort soutenu de son intelligence ; ses regards recueillaient tout pour tout retenir, pour tout mettre à profit.

Le père ne pouvait cesser tout-à-fait d'être indolent : cependant lorsqu'il s'agissait de faire une surprise à Daisy, il trouvait moins difficile de finir quelque chose. Elle avait dit souvent que c'était grand dommage que le toit de la hutte ne fût pas réparé ; Daddy Micke recueillit et apporta des joncs, du chaume, à la prière secrète de sa jeune favorite : James eut honte de laisser faire au mendiant ce qu'il pouvait faire lui-même : il répara le toit : et un soir, en rentrant, Daisy exprima une joie et un étonnement qui furent à la fois pour son père une douce récompense et un encouragement. Bientôt le mur de pierres sèches fut rebâti et garni de terre battue et de mousses sèches ; le sol fut aplani et sablé ; une cloison s'éleva au milieu du hangar, fermé maintenant. Un fumiste de Baunow, dont la petite messagère avait fait plusieurs fois les commissions gratis, arrangea l'âtre, la grille à tourbe, et ménagea une sortie à la fumée, à travers un corps de cheminée préparé par James lui-même. Des voisins affectueux meublèrent petit à petit un logis qu'ils avaient vu avec plaisir se métamorphoser sous leurs yeux. Ce fut Canidy O'Connor qui donna l'exemple à quelques bourgeois et fermiers des environs, et elle en était d'autant plus glorieuse qu'elle aimait à regarder Daisy comme son ouvrage, bien que le malheur eût fait plus que ses minutieux conseils, plus que ses réprimandes, et même que l'excellente et sage direction du bon père M'Calloghan. Enfin des échanges de services et d'affection, que l'ordre et la bonne tête de la jeune fille savaient utiliser, changèrent la hutte ruinée où la pauvre femme de James O'Brien avait rendu le dernier soupir en une jolie cabane où le père et la fille vivaient dans une laborieuse aisance.

IV.

Six ans s'étaient écoulés ; on était en 1822, et malgré les troubles qui commençaient à inquiéter le pays, souvent, vers le soir, les dames des environs venaient respirer le bon air et boire du lait de chèvre à la chaumière de Daisy. La vue était si agréable de ce penchant du coteau ! On retrouvait la gentille commissionnaire, qui, le matin, vendait les denrées du pays à Baunow, prête à servir, dans de la faïence brillante de propreté, un laitage épais et parfumé ; les fraises des bois ne manquaient pas dans la saison, et les fleurs se plaisaient sous l'abri de la haie, auprès d'un petit cours d'eau, lorsque déjà depuis longtemps elles avaient disparu de la plaine.

La jeune fille qui, sous un berceau de chèvre-feuille, achevait d'essuyer les écuelles et de mettre tout en ordre avant que le dernier rayon de soleil se fût éteint dans la mer à l'horizon, n'était plus la pâle enfant échevelée que l'on avait vue chargée de paniers qu'elle pouvait à peine porter, prendre chaque matin le chemin de Baunow. Maintenant Daisy, toujours petite, mais forte et robuste, les cheveux tressés sous son chapeau de paille, au lieu de cacher sous une mante trop longue de pauvres haillons et de longues jambes maigres et nues, laissait coquettement apercevoir sous un jupon ample et court ses luisants souliers de cuir rattachés par deux boucles d'argent, et dessous les manches relevées de sa chemise de toile sortaient ses bras bruns et forts. Ce n'était pas une beauté, quoique jamais plus beaux yeux n'eussent éclairé jeune visage, mais c'était l'image de la santé et de la vigueur.

— Andy ne vient donc pas ce soir : je ne t'entends pas chanter, Daisy ? demanda James, qui arrosait le petit parette à côté du berceau.

— Père, l'étable aux chèvres n'est pas fermée, répondit Daisy ; je vois passer les cornes de Blanchette.

James retourna fermer la porte et revint.

— Que dirais-tu, s'il était allé joindre l'étendard vert aux feuilles de laurier, l'étendard de la verte Irlande ?

— Je dirais qu'il n'est pas à sa place avec les Whiteboys. Ce n'est pas en se battant contre ses frères, en pillant ses voisins et amis qu'il rendra le pays plus heureux ; et jamais, en brûlant la récolte, on n'a multiplié le grain. Non, non, qu'il cultive son champ et fasse tourner son moulin ; il pourra alors donner au moins quelques poignées de farine au pauvre monde.

— Mais, mon enfant, tous les jeunes gens se rallient à l'étendard vert. Tu ne sais pas ce qu'il y a d'écrit sur le drapeau : « Dieu sauve le roi et damne ses conseillers. » Tu vois donc que ce n'est ni contre le roi ni contre le serment ;

— Sans qu'on le veuille, père, c'est contre le pauvre ; c'est contre les malheureux qui meurent de faim, et qui laisseront leurs champs en friche, se feront casser bras et jambes pour que le roi ait d'autres conseillers qui ne le conseilleront pas mieux. Mais je suis tranquille, allez. Andy n'est pas homme à se laisser entraîner au mal, sous prétexte qu'il en sortira le bien.

— Pourtant, Daisy, je te le répète, Andy est enrôlé comme tous les autres ; il est parmi les Whiteboys ; et pourquoi n'irions-nous pas avec lui ?...

Daisy secouait constamment la tête d'une façon négative.

— Tu ne veux pas me croire, chère fille, poursuivit James O'Brien ; mais c'est une fièvre qui est par tout le pays, vois-tu ; il faut hurler avec les loups. Nous sommes faits de la même chair que nos voisins ; et le fils du fermier de Greenhill...

— Ah ! c'est lui que vous avez vu ! c'est lui qui vous a parlé ! lui qui a calomnié le jeune meunier ! Mais quoi qu'il dise, Andy n'a rien à faire avec Tom ; Andy ne sera jamais de sa bande. Père ! qu'y a-t-il de bon à attendre de ceux qui ont si inhumainement profité de votre ruine, du fermier qui vous a fait chasser de la maison de votre mère ?

— Tu ne m'écoutes pas, fillette ; ne faut-il pas pardonner quelque chose ? Ils sont maintenant plus malheureux que nous ; l'agent les met à la porte !

— Je les plains ; et nous les aiderons de notre mieux ; mais nous ne marcherons pas sous la même bannière.

— Si vraiment, et malgré vous ! interrompit une voix qui fit tressaillir Daisy ; et un grand garçon qui se tenait courbé, caché derrière la haie, se montra tout-à-coup.

— Votre père est déjà des nôtres, poursuivit-il, et ce cher Andy en sera aussi ; la jeune dédaigneuse, si vous décidez le meunier ; car nous savons bien maintenant qui le gouverne. Si vous réussissez, à la bonne heure ; sinon, votre père répondra pour Andy et pour vous.

— Ce n'est pas comme cela que vous m'avez parlé, Tom, s'écria James. Vous m'avez dit qu'Andy était des vôtres, qu'il commandait une des bandes des Whiteboys, et par-tout où seront Andy et Daisy, puisqu'ils sont fiancés, il faudra bien que j'y aille aussi, moi !

— Fiancés ! s'écria Tom avec rage.

Le vieil O'Brien était assis sur son banc. Tom, qui s'était placé à l'entrée du berceau, appuyé sur son fusil, le regardait, lui et sa fille. Ses sourcils froncés, son œil menaçant, sa parole brève et saccadée, marquaient la violence de ses passions que plusieurs rasades de whiskey avaient encore excitée. La discussion continua, et le calme, le sangfroid de Daisy excitèrent au plus haut degré l'irritation de Tom.

— Vous dites que vous n'êtes pas avec nous, s'écria-t-il dans un transport de fureur ?

— Non : si Daisy et Andy ne veulent pas, comment voulez-vous que je veuille ? Est-ce que je me sépare de mes enfants ? dit avec douleur le vieillard.

— Une fois... deux fois... trois fois ! cria Tom hors de lui ; et rencontrant le regard ferme et méprisant de Daisy, il

releva tout-à-coup son fusil, l'arma brusquement, et coucha James en joue en hurlant : — Celui qui n'est pas pour nous est contre nous ; mort aux traitres !

Ce fut l'affaire d'une seconde. Daisy avait sauté sur l'arme, et, placée entre son père et le furieux, elle lutta pour arracher le fusil de ses mains. Au moment où Tom put craindre de se le voir enlever, il tira la détente. Un doigt de la main de la jeune fille fut emporté ; mais elle ne lâcha pas prise, et si sa main gauche tomba sans mouvement à son côté, de la droite elle brandissait l'arme en regardant fixement Tom, effrayé de sa propre action (1).

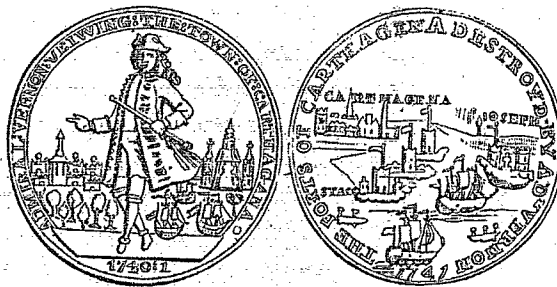
James, appelant à grands cris au secours, se jeta sur le meurtrier. Par un mouvement soudain, Tom lui échappa, sauta par-dessus la haie et disparut.

Daddy Micke et le jeune Andy accoururent aux cris et parurent presque au même instant. Daisy soutenait son père, le fusil à ses pieds, la main saignante, mais l'œil fier, la figure animée. Comme le mendiant le racontait longtemps après, elle lui parut plus belle qu'aucune fille qu'il eût jamais vue ; et c'est alors qu'il la surnomma *Daisy la Vaillante*.

Ce nom lui était dû, non pas tant pour cet acte de force que pour le courage de chaque jour, courage de la vie privée dont elle continua de faire preuve, lorsque, femme du meunier Andy, entre son mari et son père, elle eut à gouverner longtemps de nombreux enfants au milieu d'un pays pauvre et agité, où elle sut, par l'ordre, l'activité et une énergique prudence, répandre autour d'elle l'abondance et entretenir la paix.

LA MÉDAILLE DE L'AMIRAL VERNON.

Édouard Vernon, amiral anglais, avait pris part, avec succès, à plusieurs expéditions dans les Indes occidentales. En 1741, il reçut l'ordre d'aller s'emparer de Carthagène. Personne ne doutait à Londres qu'il ne réussît dans cette entreprise, et l'on s'empressa de frapper une médaille pour célébrer sa victoire : mais bientôt on apprit que l'amiral avait été forcé de lever le siège. Le triomphe prématuré se changea ainsi en confusion. Un exemplaire de cette médaille aujourd'hui très rare nous a été



communiqué : en voici la figure : la légende qui entoure le portrait en pied de l'amiral est ainsi conçue :

« L'amiral Vernon mettant à la voile pour la ville de Carthagène. »

Autour de la vue de Carthagène, on lit :

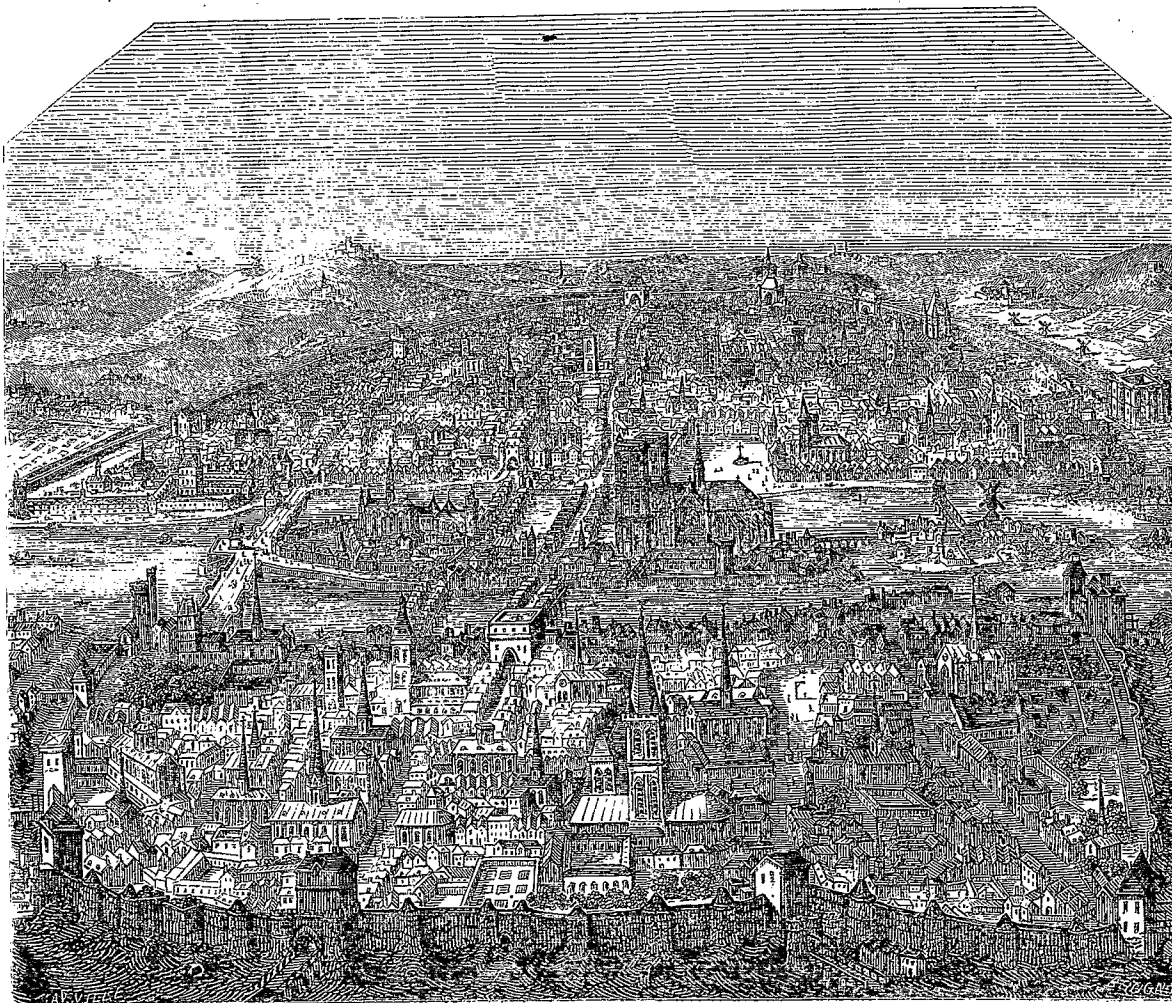
« Les forts de Carthagène détruits par l'amiral Vernon en 1741. »

(1) Ce trait, de même que la plupart de ceux qui forment le fond de cette nouvelle, ne sont point des fictions : on les retrouverait dans les journaux irlandais de 1822 ; sans doute Daisy existe encore.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

PARIS AU SEIZIÈME SIÈCLE.



(Vue de Paris, d'après une estampe de la fin du seizième siècle.)

Corrozet, imprimeur-libraire et auteur, mort en 1568, décrit Paris en ces termes :

Cette ville est de onze portes,
Avec gros murs, qui n'est pas peu de chose;
Profonds fossés tout à l'entour s'étendent,
Où maintes eaux de toutes parts se rendent;
Lequel enclos sept lieues lors contient,
Comme le bruyt tout commun le maintient.

Puis après sont cinq grands ponts,
Pour dessus l'eau passer et repasser
Depuis la ville en la noble cité,
De la cité en l'Université.

A la fin du seizième siècle, l'enceinte de Paris différait très peu de l'enceinte établie deux cents ans auparavant sous Charles VI. On entrait dans la ville par quinze portes fortifiées, flanquées de tours, et munies de ponts en pierre et de ponts-levis jetés sur le fossé. Les portes qui donnaient entrée dans la partie de la ville située sur la rive droite de la Seine étaient nommées Portes Saint-Antoine (et Bastille), du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Saint-Honoré, porte Neuve.

De l'autre côté de la Seine se trouvaient, la porte de la Tournelle ou porte Saint-Bernard, située sur la rive gauche de la Seine entre les numéros 1 et 3 du quai actuel de la Tournelle; la porte Saint-Victor (dans le coin à droite de la gravure); la porte Saint-Marcel; la porte Saint-Jacques; la porte Saint-Michel (dans le coin à gauche de la

gravure); la porte Saint-Germain, la porte Bussi, la porte de Nesle.

Après 1607, Henri IV fit construire une seizième porte à l'extrémité de la rue Dauphine qu'il avait fait ouvrir. Elle portait le nom de cette rue, et était située à peu près sur l'emplacement de la maison qui porte aujourd'hui le numéro 50.

On communiquait d'une rive de la Seine à l'île de la Cité et à l'autre rive par six ponts : le pont Notre-Dame, le Petit-Pont, le pont au Change, le pont Saint-Michel, le pont au Marchand, et enfin le pont Neuf.

Voici l'énumération des autres lieux et monuments remarquables que l'on peut reconnaître sur notre gravure.

Sur la rive gauche de la Seine, à gauche de la porte Saint-Bernard, les Bernardins, la place Maubert, les Carmes, Sainte-Geneviève, Saint-Etienne-des-Grèz, les Jacobins, les Cordeliers, l'hôtel de Nevers, les Augustins, Saint-André, Saint-Séverin, le Petit-Châtelet.

Dans la partie de la ville enfermée par la rivière, on distingue Notre-Dame, l'Archevêché, le Palais et la Sainte-Chapelle. Sur la rive droite de la Seine se trouvent l'Arsenal, les Célestins, Saint-Paul, la Bastille, la place Royale, le Temple, la place de Grève, Saint-Jacques-la-Boucherie, le Grand-Châtelet, les Saints-Innocents, Saint-Eustache, le Louvre.

Les ambassadeurs vénitiens qui vinrent en France à la fin du seizième siècle, furent émerveillés de la beauté et de

la grandeur de Paris. L'un d'eux, Jérôme Lippomano, ambassadeur en 1577, fut surtout frappé des ressources alimentaires que l'on trouvait dans la grande cité.

« Paris, dit-il, a en abondance tout ce qui peut être désiré. Les marchandises de tous les pays y affluent ; les vivres y sont apportés par la Seine de Normandie, d'Auvergne, de Bourgogne, de Champagne et de Picardie. Aussi, quoique sa population soit innombrable, rien n'y manque : tout semble tomber du ciel. Cependant le prix des comestibles y est un peu élevé, à vrai dire ; car les Français ne dépensent pour nulle autre chose aussi volontiers que pour manger, et pour faire ce qu'ils appellent honne chère. C'est pourquoi les bouchers, les marchands de viande, les rôtisseurs, les revendeurs, les pâtisseries, les cabaretiers, les taverniers s'y trouvent en telle quantité que c'est une vraie confusion ; il n'est rue tant soit peu remarquable qui n'en ait sa part. Voulez-vous acheter les animaux au marché, ou bien la viande : vous le pouvez à toute heure, en tout lieu. Voulez-vous votre provision toute prête, cuite ou crue : les rôtisseurs et les pâtisseries en moins d'une heure vous arrangent un dîner, un souper pour dix, pour vingt, pour cent personnes ; le rôtisseur vous donne la viande ; le pâtissier, les pâtés, les tourtes, les entrées, les desserts ; le cuisinier vous donne les gelées, les sauces, les ragôts. Cet art est si avancé à Paris, qu'il y a des cabaretiers qui vous donnent à manger chez eux, à tous les prix, pour un teston, pour deux, pour un écu, pour quatre, pour dix, pour vingt même par personne, si vous le désirez. Mais pour vingt écus on vous donnera, j'espère, la manne en potage ou le phénix rôti, enfin ce qu'il y a au monde de plus précieux. Les princes et le roi lui-même y vont quelquefois. »

MÉTAMORPHOSES DE LA GRENOUILLE.

De tous les phénomènes que dévoile aux yeux du naturaliste observateur l'étude du mode de développement des êtres animés, il n'en est pas de plus frappant, de plus attachant, que cette série de métamorphoses à travers lesquelles certaines classes d'animaux s'avancent lentement vers l'état le plus parfait de leur organisation. Chez quelques uns, ces transformations sont tellement saisissantes, qu'on les voit, pour ainsi dire, malgré soi ; aussi sont-elles connues de toute antiquité : tel est le passage successif de l'œuf du lépidoptère par les états de ver, de chenille, de chrysalide et de papillon. Chez d'autres classes d'êtres animés, les changements de forme ont lieu dans des conditions qui les dérobent aux yeux du vulgaire ; il a fallu la patience et la persévérance attentive du naturaliste pour les découvrir : tels sont, chez l'homme et le plus grand nombre des mammifères, les phénomènes de la vie mystérieuse qui précède la naissance, et pendant laquelle, rappelant tous les ordres d'êtres qui ont successivement peuplé le globe à ses divers âges géologiques, l'être acquiert le degré de développement qu'il doit atteindre pour naître et respirer.

Les métamorphoses de la grenouille, accomplies d'ordinaire au fond des eaux croupissantes, ont dû longtemps

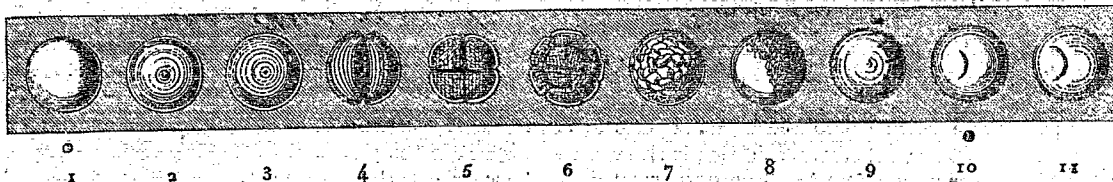
échapper à l'observation : c'est seulement, en effet, de nos jours que plusieurs naturalistes, principalement le savant observateur italien Rusconi, ont complètement éclairci les merveilleux mystères que présente dans sa période d'accroissement le *têtard*, ou larve de la grenouille commune.

Rappelons d'abord sommairement quelques particularités de l'histoire naturelle de la grenouille. Les œufs de la femelle sont fécondés hors de son corps, comme le sont ceux des poissons ; ils peuvent l'être artificiellement ; ce ne sont même pas des œufs dans le vrai sens du mot, ce qui exige quelque explication. L'œuf est, comme chacun sait, formé de deux parties distinctes, le germe et l'albumine, qui dans l'œuf solidifié par la chaleur deviennent le jaune et le blanc. L'œuf de la grenouille ne contient que le germe : aussi Rusconi propose-t-il pour la grenouille et les autres batraciens le terme de *germinipare* au lieu de celui d'*ovipare*, qu'il trouve inexact avec juste raison. Le terme de *vivipare*, proposé par quelques auteurs, n'est pas plus rigoureux ; car le germe qui devient en quelques jours le têtard de la grenouille n'est point doué de la vie au moment où sa mère le dépose dans la vase, au fond des eaux stagnantes de son marais natal. Nous suivrons dans ses développements un de ces germes que nous nommerons œuf de grenouille pour nous servir du terme reçu, après avoir averti le lecteur qu'il ne s'agit point d'un œuf véritable. Ajoutons, pour mieux spécifier la différence, que, dans l'œuf recouvert d'une membrane intérieure et d'un *têt calcaire* (coque), le germe, pendant l'incubation, s'accroît et se transforme aux dépens de l'albumine, jusqu'à ce que, devenu un animal doué de vie et de volonté, il rompt sa prison pour sortir à la lumière. Le germe de la grenouille est aussi renfermé dans une double enveloppe ; mais ces deux téguments sont membraneux l'un et l'autre, et le jeune têtard, à un certain moment de son développement, ne s'en débarrasse, comme nous le verrons, qu'avec les plus pénibles efforts.

C'est quelque chose d'assez repoussant qu'un groupe d'œufs de grenouille. La mère les dépose, non pas tous à la fois, mais par portions ; chacun est enveloppé d'une matière gluante et gélatineuse qui se dilate par son contact avec l'eau : il en résulte que les œufs, qui d'abord semblaient se toucher, se montrent, au bout d'une heure ou deux, entourés chacun d'un globe de gélatine transparente, qui, vu à l'aide d'une forte loupe, offre l'aspect d'une sphère de cristal.

De ce moment commence dans le germe un travail intérieur qui doit aboutir à la longue à la naissance d'un têtard, lequel, un beau jour, après de nombreuses modifications de sa forme et de ses organes, deviendra une grenouille.

Le premier signe extérieur de ce travail, c'est l'apparition d'une tache jaunâtre sur la partie claire du germe, dont la surface est partagée sensiblement en deux hémisphères, l'un blanc et l'autre brun. Quoiqu'il soit impossible d'assigner à ce moment de l'existence du germe aucun symptôme de vie animale, remarquons cependant qu'il se tient constamment tourné de façon à présenter au jour son hémisphère blanc, et que tous les efforts tentés pour



l'obliger à conserver une autre position sont demeurés inutiles, par une cause secrète que les naturalistes ne sont point encore parvenus à pénétrer.

La tache dont nous parlons n'est visible qu'avec le secours d'un fort microscope, qui donne aux œufs de grenouille le volume apparent représenté dans les figures ci-

dessus. Au-dessous de plusieurs des figures jointes à cet article nous donnons les grandeurs naturelles. Une heure après la ponte, la tache est déjà très apparente, comme le montre la fig. 3. Une heure plus tard, la tache est traversée par un sillon (fig. 4), auquel se joint bientôt un second sillon tout semblable, qui coupe le premier à angle droit (fig. 5). Vers la sixième heure, un troisième sillon se montre, parallèle au premier (fig. 6). Le germe âgé de huit heures est traversé par un grand nombre de sillons semblables, qui se coupent à angle droit et donnent à sa surface l'aspect d'un pavage régulier (fig. 7). Les compartiments de ce pavé diminuent de plus en plus en se multipliant (fig. 8) : la membrane externe du germe semble alors toute parsemée de petits grains qui, continuant à décroître, ont presque disparu vers la douzième heure (fig. 9); on en distingue à peine quelques uns lorsque commence à se montrer le premier organe rudimentaire du futur têtard, âgé alors de dix-sept heures (fig. 10).

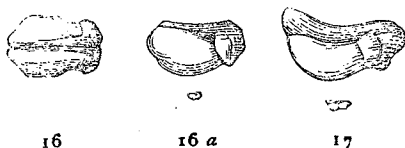
Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette série de phénomènes une frappante analogie avec ceux qui accompagnent la cristallisation des corps inorganiques. Il y a évidemment ici mouvement des molécules de l'intérieur du germe pour se disposer dans un ordre nouveau et affecter des formes régulières. Ces changements n'ont pas lieu dans l'œuf qui n'a pas été fécondé : cet œuf, livré à lui-même, se décompose et tombe en pourriture ; s'il est fécondé artificiellement, il entre aussitôt dans la première série de modifications qu'on vient de décrire, et ses molécules se préparent à former les organes d'un être qui sera doué de la vie.

Le premier organe ébauché, vers la dix-septième heure, chez l'œuf en train de se changer en têtard, c'est l'orifice auquel viendra aboutir le tube digestif lorsqu'il existera. La partie brune commence alors à empiéter sur l'hémisphère blanc, tandis que l'œuf, passant par les états représentés fig. 11, 12, 13, 14 et 15, complète la formation



de cet orifice, d'abord circulaire, puis elliptique, au bout de trente heures. A partir de ce moment, la formation du têtard avance rapidement, parce que son organisation intérieure lui permet déjà de recevoir et d'absorber par ses pores des molécules alimentaires qui augmentent son volume : ainsi l'on peut dire que le têtard, pendant sa formation, se *nourrit* avant de pouvoir *manger*.

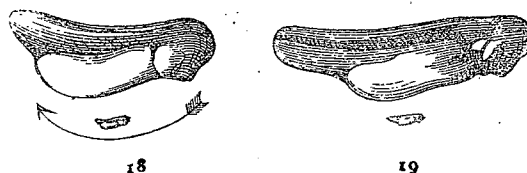
On commence dès lors à distinguer à l'état rudimentaire la tête, l'épine dorsale, le ventre et la queue du têtard, qui pourtant ne vit point encore à proprement parler, c'est-à-dire qu'il n'exécute aucun mouvement qui lui soit propre, et ne fait de ses organes ébauchés aucun usage qui procède de sa volonté. Ces états intermédiaires du têtard sont représentés fig. 16, 16 a et 17.



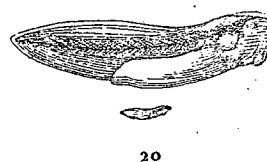
A ce moment de leur développement, la marche de leur croissance ne saurait plus être observée avec exactitude, si l'on ne faisait subir aux têtards soumis à l'examen dans un vase de verre blanc une opération qui, pratiquée avec le soin nécessaire, est tout à leur avantage : il s'agit de les débarrasser au moyen d'une aiguille, en évitant de les

blessier, de la membrane extérieure dans laquelle ils sont encore emprisonnés. Cette peau, fortement tendue et même déjà fendue sur le côté, s'enlève assez aisément avec un peu d'adresse ; on peut alors suivre pas à pas, sans en rien perdre, les phénomènes ultérieurs de l'accroissement des têtards.

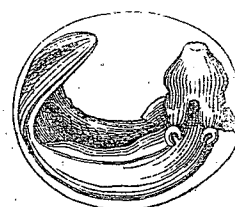
A l'âge de cinquante-deux heures, le têtard, comme on le voit fig. 17, est pourvu d'une tête et d'une queue suffisamment distinctes ; à l'extrémité du museau se laissent apercevoir les narines, et l'on remarque aux deux côtés de la tête les premiers rudiments des *branchies*, organe essentiel dont il n'est point inutile de dire quelques mots. Les animaux aquatiques, les poissons en particulier, ne respirent pas, comme les mammifères et les oiseaux, par un appareil nommé *poumon* ; ces importantes fonctions sont remplies chez eux par les branchies. Pour se former une idée juste de cet organe, il suffit de soulever ce qu'on nomme vulgairement les *ouies* du premier poisson venu, d'un hareng, par exemple : on y remarquera des espèces de franges de couleur rouge ; ce sont les branchies. Dans le têtard, ces organes, qui plus tard seront renfermés dans la cavité pectorale, sont d'abord extérieurs à droite et à gauche de la tête ; leur analogie est frappante avec une production *végétale*. La forme des parties dont les branchies se composent est celle des feuilles en aiguilles des arbres conifères ; elles ont pour fonction de décomposer l'air comme le font les poumons chez les animaux qui en sont pourvus. La formation des branchies n'est terminée qu'à soixante-dix heures : à cet âge, les narines existent bien ouvertes, et la queue s'est considérablement allongée ; depuis l'âge de soixante-deux heures, la tête, d'abord confondue avec la masse du corps, en est devenue sensiblement distincte (fig. 18 et 19).



Jusqu'ici le têtard est resté complètement aveugle : les premières traces des yeux ne se montrent qu'à l'âge de quatre-vingt-une heures. On sait combien l'organe de la vue est destiné à prendre de développement chez la grenouille, dont les yeux à fleur de tête sont d'un volume énorme par rapport à celui du reste de l'animal. A la même époque, la circulation du sang et les battements du cœur du têtard sont parfaitement visibles (fig. 20). C'est alors que, si l'observateur n'est point venu en aide à la nature, le têtard, qui commence à se sentir vivre, éprouve une crise terrible pour se dégager de son enveloppe, habit



usé, déchiré, devenu trop étroit, et à ce qu'il paraît excessivement gênant, mais difficile à dépouiller. Le travail de ce dépouillement dure assez longtemps : l'animal ne peut l'accomplir sans les plus rudes efforts de sa part. Lorsqu'enfin il a réussi, le têtard tourne rapidement en spirale pendant quelques minutes, puis il tombe au fond du vase et y demeure plus ou moins de temps dans un état de complet épuisement. Il y a alors un léger temps d'arrêt dans son accroissement (fig. 20 a).



Le quatrième jour, la tête, dont les dimensions colossales

par rapport au corps ont valu à cette larve le nom de têtard, a reçu sa dernière façon; la face a pris sa physionomie propre par le développement complet de la bouche, des yeux et des narines (fig. 21).

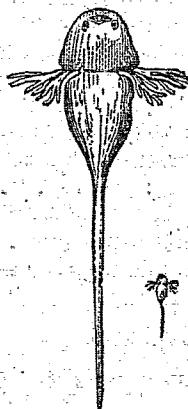


21

Quatre jours se passent encore avant un événement qui fait époque dans la vie du têtard: c'est le rejet abondant des matières jusque là absorbées. Alors seulement, le huitième jour après la ponte de l'œuf dont il provient, ayant acquis une longueur de 10 millimètres (fig. 22, 23, 24, 25), l'appétit lui vient, et on le voit se mettre en quête d'aliments, manger de bon appétit s'il en trouve, et mourir de faim s'il n'en trouve pas.



22



23



24



25

Rusconi raconte en détail ses angoisses et sa perplexité en voyant décimer par la famine toute une colonie de jeunes têtards objets de ses observations; chaque jour il avait de nombreux décès à constater. Il voyait bien que ces pauvres larves mouraient de faim; mais que leur donner à manger? Heureusement le hasard vint à son secours. En même temps qu'il se livrait à l'observation des têtards, Rusconi élevait avec le plus grand soin de jeunes salamandres qu'il nourrissait de puces aquatiques (*Daphnia pulex*), mets de prédilection des salamandres. Or il advint que l'eau croupie servie journellement aux salamandres avec leur ration de puces d'eau contenait des têtards de grenouilles. Cette eau ne tarda point à déposer une sorte de limon verdâtre provenant des feuilles de divers végétaux décomposés. Les têtards se plongeaient dans ce limon et semblaient s'en repaître avec délices; ce fut pour l'observateur un trait de lumière. Sur-le-champ il mit macérer dans de l'eau des feuilles de hêtre dont il obtint bientôt un dépôt vert, analogue à celui qu'il supposait devoir être du goût des têtards, et il s'empressa de le leur offrir. Ils en mangèrent avec un plaisir rendu probablement plus vif par un long jeûne, et profitèrent à vue d'œil. Les observations de Rusconi purent dès lors se compléter: c'est grâce à cette découverte du mode d'alimentation propre aux têtards que toute l'histoire

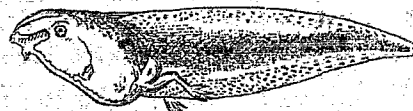
naturelle de cette larve nous est aujourd'hui si parfaitement connue.

Le sixième jour, la tête, dont la boîte (encéphale) était restée molle et sans consistance, passe à l'état cartilagineux. Alors commence à se compléter le système nerveux, qui suit la marche progressive de la formation du reste des organes, marche fort lente, puisque c'est seulement à l'âge de vingt-cinq jours que le têtard, alors long de 35 millimètres, possède un estomac distinct du tube digestif, lequel, d'abord plein dans toute sa longueur, est devenu creux et distinct de l'estomac proprement dit (fig. 26, 27, 28, 29).

Le têtard est à cet âge pourvu de ses quatre membres, d'un beau vert sur le dos, d'un blanc d'argent sous le ventre: il est déjà doué d'un instinct que le lecteur sans doute ne lui supposerait pas. On le voit, en effet, déployer beaucoup d'agilité et d'adresse pour fuir les dangers qui peuvent le menacer. S'agit-il, par exemple, de se soustraire à la poursuite d'un ennemi en s'enfonçant dans la vase? Il arrive assez souvent que la légèreté spécifique de son individu s'oppose à sa descente rapide au fond de l'eau. Suivant Rusconi, on le voit, dans cette circonstance, se frotter contre la paroi du vase enduite d'un dépôt limoneux, charger son corps de cet enduit, et, devenu plus pesant, se précipiter vers le fond, disparaître dans la vase, et s'y tenir invisible, immobile, jusqu'à ce que le péril soit passé.



26



27



28



29

MODES ANCIENNES.

LES PANIERS.

La mode des vertugadins, contre laquelle les prédicateurs s'étaient souvent élevés avec force, reprit grande faveur au commencement du dernier siècle; seulement, leur nom fut changé en celui de *paniers*, à cause de leur ressemblance avec les paniers à poulets. Il y avait

différentes espèces de paniers, entre autres *la gourgandine*, *le bout-en-train*, *la culbute*, etc.

La gravure que nous donnons ici, d'après une estampe de la Bibliothèque royale, représente une célèbre marchande de paniers. La vie de cette femme est racontée en style burlesque dans une légende qui entoure l'estampe.

« Eustache Du Bois, rémouleur de couteaux, troisième

mari de Jacqueline Rignon, tripière en détail à Amboise, eut pour fille ma mie Margot, l'an des paniers 1718. Elle fut d'abord élevée comme une personne du rang de son père et de sa mère; mais, portant ses intentions au-dessus du commerce de sa mère, elle se déroba un jour de la maison paternelle, ayant les mains garnies de l'argent que son père et sa mère gardaient pour la marier,



(Margot distribuant ses paniers. — D'après une estampe de la Bibliothèque royale.)

et vint à Paris en 1735, où elle choisit le faubourg Saint-Germain pour sa demeure. Son voyage et un peu de séjour en cette ville avaient diminué son argent. Pour y mettre ordre, elle résolut de vendre des paniers, espérant par là se faire connaître, être utile au public, et multiplier son argent. Elle en mit en vente, et la distribution qu'elle en faisait à juste prix en facilitait l'usage aux personnes les plus éloignées. La porteuse d'eau, la marchande de tisane et autres furent les premières qui en achetèrent et qui publièrent son arrivée en cette ville, qui fit tant de bruit que les rues, carrefours et marchés retentissaient de son nom. Chacun courut en foule pour voir la marchande de paniers, les femmes pour leur utilité, et les hommes sous prétexte d'en acheter pour leurs femmes, etc., etc. »

LES QUATRE DONNS.

TRADITION POPULAIRE.

En 1824, nous parcourions les paroisses de la Cornouaille bretonne, moins dans un but d'étude que de plaisir, recevant les impressions sans les analyser et presque sans les chercher. Nous traversions d'agrestes paysages, nous apprenions les airs de la montagne, les guez des pâtres ou

des mendiants; nous partagions les veillées des fermes, en écoutant ces contes populaires qui sont les Mille et une Nuits de la péninsule armoricaine. Un soir, les hasards de notre excursion nous avaient conduit près de Banalec, dans un moulin où l'on nous avait accordé l'hospitalité. Un de ces vieux maîtres d'école ambulants qui vont donner des leçons de métairie en métairie, et dont la classe se fait, tantôt près d'une touffe d'aubépines, tantôt sous une grange à toit de chaume où nichent les roitelets, arriva à l'heure du souper. Après avoir mangé avec nous la bouillie de blé noir et le lait caillé, il vint s'asseoir à la porte, qu'ombrageait un néslier gigantesque, et nous causâmes longtemps de la sagesse et du bonheur, éternels problèmes qui occupent également, sous différentes formes, le philosophe et le laboureur. Enfin, de proche en proche, et sans que je puisse me rappeler aujourd'hui les transitions, le vieux maître arriva à me faire le récit que l'on va lire. J'en fus alors saisi, parce que j'y trouvais fortement empreinte la philosophie de la Bretagne, résignation austère, immobile peut-être, mais non sans élévation, qui fait, en même temps, l'originalité et la faiblesse de cette race curieuse. Nous avons tâché de traduire, autant que l'a permis la différence du langage, ce conte du foyer, persuadé que les inventions populaires étaient une part de l'histoire natio-

nale, et qu'ils en apprenaient souvent plus que toutes les dissertations sur les mœurs, les penchants et les véritables tendances d'une population. Notre maître d'école était un *discrevellerr*, c'est-à-dire un conteur gai et familier; la Bretagne a, en outre, les *marvailherrs*, ou conteurs sérieux, qui commencent leur récit par le signe de la croix et le maintiennent sur un ton de gravité quelque peu emphatique.

Si j'avais trois cents écus de rente, j'irais demeurer à Quimper, où se trouve la plus belle église de la Cornouaille et où les maisons ont des girouettes sur les toits; si j'avais deux cents écus, j'habiterais Carhaix à cause de ses moutons de bruyère et de son gibier; mais si je n'avais que cent écus, je voudrais tenir ménage à Pont-Aven; car c'est là qu'est la plus grande abondance de toutes choses. A Pont-Aven on a le beurre pour le prix du lait, la poule pour le prix de l'œuf, et la toile pour le prix du lin encore vert. Aussi y voit-on de bonnes fermes dans lesquelles on sert du porc salé trois fois la semaine et où les bergers eux-mêmes mangent du pain de méteil à discrétion.

C'était dans une de ces fermes-là que vivait Barbaik Bourhis, courageuse femme qui avait soutenu sa maison comme si elle eût été un homme, et qui possédait assez de champs et de récoltes pour entretenir deux fils aux écoles.

Or, Barbaik n'avait qu'une nièce qui gagnait plus que son entretien, de sorte qu'elle mettait le profit de chaque jour sur le profit de la veille.

Mais les épargnes trop faciles engendrent toujours quelques fléaux. A force d'entasser le blé vous attirez les rats dans vos granges, et à force d'économiser les écus, vous faites naître l'avarice dans votre cœur. La vieille Bourhis en était venue à n'avoir d'autre souci que d'augmenter son bien, à ne montrer d'estime que pour ceux qui payaient, chaque mois, une grosse somme au percepteur. Aussi prenait-elle un air de colère quand elle voyait Dénès, le journalier de Plover, causer avec sa nièce derrière le pignon. Un matin qu'elle venait encore de les surprendre, elle cria à Téphany d'un ton de marâtre :

— N'est-ce pas une honte que vous soyez ainsi causant toujours avec un jeune homme sans bien, quand il y en a tant d'autres qui vous achèteraient volontiers la bague d'argent ?

— Dénès est un bon laboureur et un vrai chrétien, répondit la jeune fille; un jour ou l'autre il trouvera à louer quelque ferme dans laquelle il pourra élever des enfants.

— Et vous voudriez être leur mère ? interrompit la vieille; Dieu me salue ! j'aimerais mieux vous voir dans le puits du courtil que la femme de ce vagabond. Non, non, il ne sera pas dit que j'aurai élevé chez moi la fille de ma sœur pour qu'elle épouse un homme dont toute la fortune tiendrait dans son sac à tabac.

— Que fait la fortune quand on a la santé et que la Vierge peut regarder dans nos intentions ? répondit doucement Téphany.

— Que fait la fortune ! répéta la fermière scandalisée. Ah ! tu en es donc arrivée à mépriser le bien que Dieu nous donne ? Que tous les saints aient pitié de nous ! puisqu'il en est ainsi, morceau d'effronterie (1), je te défends de jamais parler à Dénès ; et s'il reparait à la ferme, j'irai trouver le recteur pour qu'il vous mette dans son monitoire du dimanche.

— Jésus ! vous ne feriez pas cela, ma tante ! s'écria Téphany effrayée.

— Aussi vrai qu'il y a un paradis, je le ferai ! répliqua la vieille femme avec colère ; mais en attendant, allez à la doué pour laver le linge et le faire sécher sur les aubépines ; car depuis que vous avez l'oreille au vent qui vient de Plo-

ver, tout reste à faire au logis et vos deux bras ne valent pas les cinq doigts d'un manchot.

Téphany voulut en vain répliquer, la mère Bourhis lui montra impérieusement le baquet, le sayon et le battoir, en lui ordonnant de partir sur-le-champ.

La jeune fille obéit ; mais son cœur était gonflé de chagrin et de ressentiment.

— La vieillesse est plus dure que les pierres du seuil de la ferme, pensait-elle ; oui, cent fois plus dure : car, à force de tomber, la pluie use le seuil, et les larmes ne peuvent amollir la volonté des vieilles gens. Dieu sait que la cause avec Dénès était ma seule joie ; si je ne dois plus le voir, autant vaut entrer dans un couvent ! et pourtant le bon ange était toujours avec nous. Dénès ne m'apprenait que de beaux cantiques, ne me parlait que de ce que nous ferions quand nous serions ensemble, mari et femme, dans une ferme, lui cultivant les terres, et moi soignant les étables. Est-ce donc chose défendue de se donner honnêtement l'un à l'autre du courage et de l'espoir ? Dieu n'aurait pas fait le mariage s'il y avait eu péché à penser qu'on se marierait un jour, et il ne nous eût pas donné le jugement s'il était défendu de choisir. Ah ! c'est me faire grand tort que de m'empêcher de mieux connaître Dénès, car il n'y a que lui qui occupe mon cœur.

Tout en se parlant ainsi à elle-même, Téphany avait gagné la doué. Comme elle allait déposer son baquet chargé de linge sur une des pierres blanches qui entourent le lavoir, elle y aperçut une vieille femme qui n'était pas de la paroisse et qui se tenait la tête appuyée sur un petit bâton d'épine jauni au feu. Malgré son chagrin, Téphany la salua.

— Ma tante (1) prend le frais sous les aunes ? dit-elle, en déposant plus loin son fardeau.

— On se repose où l'on peut, quand on a le toit du ciel pour maison, répondit la vieille d'une voix tremblante.

— Êtes-vous si abandonnée ? demanda Téphany avec compassion, et ne vous reste-t-il aucun parent qui puisse vous faire place à son foyer ?

— Tous sont morts depuis longtemps, répondit l'inconnue, et je n'ai plus d'autre famille que les bons cœurs.

La jeune fille prit le pain de méteil frotté de lard que sa tante avait enveloppé dans un morceau de toile et posa près de son battoir.

— Tenez, pauvre tante, dit-elle, en le présentant à la mendiante. Aujourd'hui, du moins, vous dinerez comme une chrétienne avec le pain du bon Dieu : pensez seulement dans vos prières à mes parents trépassés.

La vieille femme prit le pain, puis regarda Téphany.

— Ceux qui secourent méritent d'être secourus, dit-elle ; vous avez encore les yeux rouges, parce que Barbaik l'avaré vous a défendu de parler au garçon de Plover ; mais c'est un cœur honnête, qui ne veut que le bien, et je vous donnerai moyen de le voir une fois chaque jour.

— Vous ! s'écria la jeune fille, stupéfaite de ce que la mendiante était si bien instruite.

— Prenez cette longue épingle de cuivre, reprit la vieille, et chaque fois que vous la mettrez à votre justin, la mère Bourhis sera obligée de quitter la ferme pour aller compter ses choux. Tout le temps que l'épingle restera en place, vous serez libre, et votre tante ne reviendra que lorsque l'épingle aura été remise dans l'étui.

A ces mots, la mendiante se leva, fit un signe d'adieu et disparut.

Téphany demeura étourdie. Évidemment la vieille femme n'était pas une mendiante, mais une sainte, ou une chanteuse de vérité (2).

(1) Les jeunes filles bretonnes appellent ainsi les vieilles femmes par respect.

(2) Nom donné par les Bretons aux fées qui disent l'avenir : *dieu ganérez* ; mot à mot, qui chante droit.

(1) Expression bretonne, *pez divergent*.

En tous cas, la jeune fille serra précieusement l'épingle, bien décidée à éprouver sa puissance dès le lendemain.

Vers l'heure donc où Dénès avait coutume de venir, elle la plaça à sa collerette. Barbaik prit aussitôt ses sabots et passa dans le courtil, où elle commença à compter ses choux, puis du courtil elle passa au verger, et du verger aux autres champs, si bien que la jeune fille put causer à loisir avec le garçon de Plover.

Il en fut de même le lendemain et tous les jours suivants, pendant plusieurs semaines. Dès que l'épingle sortait de l'étui, la bonne femme courait à ses choux, recommençant toujours à calculer combien il y en avait de gros, de petits, de bosselés ou de crépus (1).

Dénès parut d'abord ravi de cette liberté; mais peu à peu il se montra moins empressé. Il avait appris à Téphany toutes ses chansons, il lui avait raconté tous ses projets; maintenant il était obligé de chercher ce qu'il pourrait lui dire et de s'y préparer d'avance, comme un prédicateur qui va faire un sermon. Aussi venait-il plus tard et s'en allait-il plus tôt. Quelquefois même, prétextant des charrois, des sarclages ou des courses à la ville, il ne venait point à la ferme, et Téphany en était pour ses frais d'épingle.

Elle comprit que l'affection de son fiancé s'était refroidie, et devint plus triste qu'avant.

Un jour qu'elle avait vainement attendu le jeune homme, elle prit sa cruche et s'en alla seule à la fontaine, le cœur gros de déplaisir.

Comme elle y arrivait, elle aperçut la même vieille qui lui avait remis l'épingle magique : elle était debout, près de la source, et regardant venir Téphany, elle se prit à dire, avec un petit rire de cigale :

— Ah ! ah ! la belle fille n'est-elle plus contente de pouvoir entretenir son serviteur à toute heure du jour ?

— Hélas ! pour l'entretenir, il faudrait être avec lui, répliqua Téphany tristement, et l'habitude lui a rendu ma compagnie moins douce. Ah ! tante, puisque vous me donnez le moyen de le voir tous les jours, il fallait donc me donner, en même temps, assez d'esprit pour le retenir.

— Est-ce là ce que ma fille veut ? demanda la vieille ; dans ce cas, voici une plume arrachée à l'aile d'un ange savant ; quand elle la mettra dans ses cheveux, rien ne l'arrêtera, car elle aura autant de connaissances et de malice que maître Jean (2) lui-même.

Téphany, toute rouge de joie, emporta la plume, et le lendemain, avant la visite de Dénès, elle la mit sous son *rozarès* bleu (3). Au même instant, il lui sembla que le soleil se levait dans son esprit ; elle se trouva savoir tout ce que les *kloers* apprennent en dix années et beaucoup de choses que les plus savants ne connaissent pas ; car, avec la science des hommes, elle avait conservé la malignité des femmes. Aussi Dénès fut-il émerveillé de tout ce qu'elle lui dit ; elle parlait en vers comme les *bazvalanns* (4) de Cornouaille, savait plus de chansons que les mendiants de Scaër, et répétait les histoires de voisinage racontées dans tous les fours et dans tous les moulins du pays !

Le jeune homme revint le lendemain et les jours suivants, et Téphany trouvait toujours quelque chose de nouveau à lui dire. Dénès n'avait jamais vu d'homme ni de femme qui eût autant d'esprit ; mais après y avoir pris plaisir, il commença à s'effrayer. Téphany n'avait pu s'empêcher de mettre sa plume pour d'autres que pour lui ; on répétait partout ses chansons, ses malices, et chacun disait :

(1) Ce sont différentes espèces de choux cultivés en Bretagne.

(2) Nom donné par les Bretons au follet malin, *Maistr-Yan*.

(3) Ruban recouvert de dentelle que les paysannes de la Cornouaille portent en bandeau.

(4) Entremetteurs pour les mariages, qui improvisent des disputes en vers, comme les bergers de Virgile.

— C'est une méchante cheville (1) ; celui qui l'épousera est sûr d'être conduit comme un cheval bridé.

Le garçon de Plover répétait en lui-même cette prédiction, et, comme il avait toujours pensé qu'il valait mieux tenir la bride que la porter, il commença à rire plus difficilement des plaisanteries de Téphany.

Un jour qu'il devait se rendre aux danses d'une aire neuve, la jeune fille employa tout son esprit pour le retenir ; mais Dénès, qui ne voulait pas se laisser conduire, n'écouta point ses raisons et repoussa ses prières.

— Ah ! je vois bien pourquoi vous tenez tant à l'aire neuve, dit Téphany irritée ; vous y verrez Aziliç de Penenru !

Aziliç était la plus belle fille du canton, et, au dire de toutes ses bonnes amies, la plus coquette. Penenru était voisin de Plover, si bien que la belle fille et Dénès se connaissaient de voisinage.

— Pour le vrai Aziliç y sera, dit Dénès qui prenait plaisir à rendre sa plus aimée jalouse ; et pour la voir on ferait une longue route.

— Allez donc où votre cœur vous porte, dit la jeune fille blessée.

Et elle rentra à la ferme sans vouloir en écouter davantage.

Mais elle s'assit sur la pierre du foyer, accablée de tristesse, et, après avoir longtemps pensé, elle s'écria, en jetant la plume merveilleuse qui lui avait été donnée.

— A quoi bon l'esprit pour les jeunes filles, puisque les hommes vont à la beauté comme les mouches vers le soleil. Ah ! ce qu'il me fallait, vieille tante, ce n'était pas d'être la plus instruite, mais la plus belle.

— Sois donc aussi la plus belle, répondit tout-à-coup une voix.

La fin à la prochaine livraison.

LES DEUX CERCUEILS.

Deux cercueils sont posés à l'écart sous la voûte de l'antique cathédrale. Dans l'un est le roi Othmar, dans l'autre est le poète.

Jadis ce roi puissant était assis sur le trône de ses pères ; à sa main droite, il tient encore l'épée, et la couronne est sur sa tête.

Près de ce roi superbe est le poète au cœur tendre, les doigts posés sur sa harpe religieuse.

Les forteresses tombent de tous côtés, le cri de guerre retentit dans le pays ; l'épée ne se meut plus dans la main du roi.

Un ciel pur, un beau jour anime la vallée ; la harpe du poète laisse entendre des chants éternels.

KERNER.

ORIGINE ORIENTALE DE QUELQUES MOTS DU BLASON.

La plupart des noms des figures héraldiques sont empruntés aux mœurs et aux usages des tournois ; quant aux noms des couleurs ils dérivent de l'arabe. Voici du moins les étymologies fort probables que donne Court de Gébelin dans son *Monde primitif*.

Gueule (rouge) de *gluel* rose, rouge : on dit *ghulistan*, empire des roses.

Sable (noir) de *zebel*, *zibel*, noir ; nous disons encore martre zibeline, pour dire martre noire.

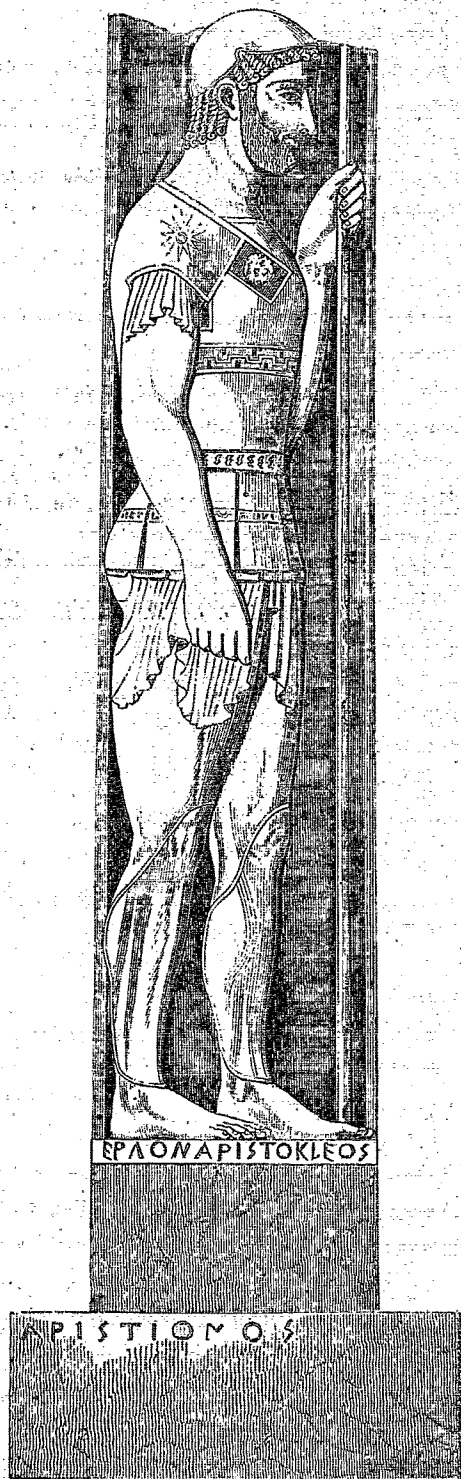
Azur de *azul*, couleur du ciel, bleu.

Sinople (vert) de *stin* herbe, verdure, et de *bla*, blé naissant et d'un beau vert.

(1) Expression bretonne, *goal hibill*.

GUERRIER DE MARATHON.

Dans un des nombreux tumuli de la localité appelée Vélaniidésa (chêne) et située non loin de Marathon, l'on a découvert un bas-relief peint en rose, conservé aujourd'hui dans le temple de Thésée, et représentant un guerrier contemporain des guerres médiques. Le peuple a surnommé ce personnage « mon oncle Jani. » Nous avons emprunté le dessin de ce curieux monument à la première livraison de la *Revue archéologique* (1844, in-8°), publiée chez le libraire Leleux.



(Un Soldat de Marathon, bas-relief découvert à Vélaniidésa.)

RACINE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Je me plais souvent à me représenter quelqu'un d'écrivains du dix-septième siècle, Racine, par exemple revenant visiter son ancien séjour, et prêtant son attention au langage qui se parle dans ce même pays que ses beaux vers ont si longtemps enchanté. Je le vois assistant tour à tour aux jeux de la scène, aux séances des académies, aux modernes exhibitions de la chaire sacrée, enfin s'appliquant à la lecture de quelqu'un des nouveaux chefs-d'œuvre auxquels une critique partielle ou éblouie décerne l'immortalité. Au sortir de cette rude épreuve, il m'a l'air d'un homme qui vient, à tire d'ailes, de traverser le chaos, également surpris des choses qu'il a entrevues et des mots qu'il a entendus. On peut se figurer l'étonnement d'un homme qui, dans la langue parlée autour de lui, reconnaît tous les matériaux de la sienne, mais tellement mêlés à d'autres, tellement altérés par les idées dont on les a chargés ou dépouillés, que, dans cette langue, tout lui est à la fois connu et inconnu, accessible et impénétrable. J'ose garantir que souvent il n'a guère plus compris tel langage qu'on parlait autour de lui que si c'eût été du copte ou du chinois; et le moment le plus lucide de sa journée aura été celui où un homme de l'ancien monde, un vieux professeur de l'université de Paris a cité devant lui, dans l'original, quelques passages de Pindare ou d'Aristophane.

... Entre mille traits, il en est un qui me frappe et auquel je m'arrête. L'illustre *revenant* aura entendu dans la conversation qu'un savant de premier ordre étant mort, toutes les *notabilités* littéraires se sont fait un devoir de l'accompagner au champ du repos, mais qu'un orage subit les a dispersées (les *notabilités*); il apprend qu'un ministre a réuni hier à sa table les premières *capacités* industrielles de la capitale; qu'un journal est rédigé par la plupart des *illustrations* et même des *sommités* artistiques de l'époque; que monsieur un tel doit être compté parmi les *puissances intellectuelles de notre âge*; que, dans un certain cas, on a fait appel, et non pas en vain, à toutes les *sympathies*, etc., etc.

Si l'auteur d'*Athalie* retrouve quelque part son vieux professeur qui cite Aristophane, ils pourront lier conversation en grec, pour plus de clarté, et le docte émule de Lancelot pourra remonter à son illustre disciple que les locutions qui l'ont étonné ne sont autre chose que la substitution de l'abstrait au concret, moins fréquente, il est vrai, que celle du concret à l'abstrait, mais également autorisée par l'usage des bons écrivains.

Je doute cependant que notre grand poète se tienne satisfait de cette explication... Il y a sous cette particularité de langage quelque chose de plus que de la grammaire. Dans les vicissitudes d'une langue, tout a sa cause, rien n'est fortuit, et le secret des mots doit se trouver dans les choses.

Une façon de parler qui met la qualité à la place de l'être, le mode à la place de la substance, et qui transforme une personne en une chose, doit correspondre à une tendance analogue en philosophie.

Ces expressions trahissent l'annulation, ou tout au moins la neutralisation de l'individualité.

Aujourd'hui la réalité abandonne même les classes, et nous la voyons passer de l'individu, seul être réel dans la rigueur du terme, à la qualité, qui, détachée de l'individu, n'est rien. Ce sont aujourd'hui les idées qui vivent, les idées qui sont des êtres, et les individus ne sont plus qu'une substance neutre, un *substratum* indifférent; dont on ne tient pas compte. (VINET, *Essais de philosophie morale et de morale religieuse*.)

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

LE JEU D'OIE.



(D'après Chardin.)

L'auteur de cette composition, Chardin, est né à Paris en 1699. Il était fils d'un menuisier, et se forma à peu près seul par la contemplation patiente et passionnée de la réalité. Aussi sa peinture a-t-elle un charme de coloris et une vérité d'attitude qui en ont fait le succès. La gravure a souvent reproduit ses compositions, qui ont été populaires dans le dernier siècle. Le dessin que nous donnons doit faire sentir complètement quel fut le genre de mérite de Chardin. Peignant ce qu'il voyait et non ce qu'il avait conçu d'avance, il a nécessairement laissé dans toutes ses œuvres un vague qui est loin d'être sans agrément. Ses tableaux représentent un *aspect* et non une *idée*; on sent que lui-même a rendu ce qu'il regardait, sans s'inquiéter de *composer* une intention à ses personnages : aussi le champ reste-t-il ouvert aux suppositions. On contemple longtemps, on cherche l'explication, qui donne toujours moins le sens du tableau que celui de notre propre nature ; car l'homme moral ressemble en cela à l'homme physique, il projette partout son ombre.

Le jeu d'oie qui occupe les personnages représentés par Chardin est, comme on le sait, un des plus anciens jeux connus ; on le fait remonter aux Grecs. Médiocrement en faveur aujourd'hui, il était très en usage au dernier siècle. Ce n'était point seulement le jeu des enfants, mais celui des jeunes filles, des grands parents : c'était surtout le jeu du foyer. En attendant le souper, les familles le jouaient près du feu, et il éveillait un intérêt toujours renouvelé.

Malgré la simplicité de ses combinaisons, le jeu d'oie offre, en effet, plus de distraction et de retours que beaucoup d'autres. Il est égayé par les images grossières, mais reconnaissables, qui le composent ; il prête à une série continue de jeux de mots, de surprises, d'espérances remplies ou trompées ; il a enfin l'avantage de procéder du hasard et d'égaliser, par conséquent, les forces des joueurs. Il donne une leçon aux ambitieux en leur montrant que celui qui va trop loin peut se trouver forcé de revenir sur ses pas ; il devient enfin l'occasion de mille enseignements familiers.

Je n'oublierai jamais celui qui fut donné devant moi à des enfants par un vieux chirurgien de marine, qui, après avoir parcouru toutes les mers du monde connu, finissait tranquillement une vie pleine de courage et de dévouement dans un village où il soignait les pauvres, cultivait son jardin et apprenait le latin à ses petits-fils. Ceux-ci, tout en jouant au jeu d'oie, discutaient depuis longtemps sur le *fatalisme* dont l'ainé venait de voir le nom dans ses auteurs pour la première fois. Ils cherchaient à expliquer cette doctrine de l'esclavage moral ; et, comme il arrive d'ordinaire, à mesure que les explications avançaient, la thèse devenait plus obscure, et les discuteurs s'entendaient moins. Enfin tous deux se tournèrent du côté du grand-père, qui avait écouté avec le sourire vague et silencieux du vieillard, et ils lui demandèrent de les éclairer. Le vieux chirurgien se retourna, et regarda

dant le jeu d'oie que les enfants avaient abondonné :

— Vous avez là sous les yeux une représentation du *fatalisme*, dit-il doucement. Les dés seuls décident où le jeton doit aller : à l'hôtellerie, à la rivière, à la prison, à l'oie victorieuse ou à la mort. Eh bien ! les fatalistes se regardent comme des jetons animés, auxquels une puissance supérieure sert de dés ; d'autres, au contraire, pensent que les dés véritables sont notre volonté et que nous arrivons au but que cette dernière nous désigne ; cette faculté est ce que l'on appelle le *libre arbitre*, c'est-à-dire le libre choix.

— Je comprends cela, dit l'ainé ; mais les dés eux-mêmes ne tombent pas toujours comme ils devraient tomber ; quelquefois ils m'échappent ; la table penche, mon frère me pousse le coude...

— Hélas ! cela n'a pas lieu seulement au jeu d'oie, répondit le vieillard en souriant ; bien souvent aussi la volonté faiblit, la pente des circonstances l'entraîne ; les passions la coudoient... Le plus sage ne gagne point tout-à-coup ; mais les parties perdues lui apprennent à éviter ce qui les a fait perdre, et c'est là l'utilité de l'*expérience*.

LES QUATRE DONS.

TRADITION POPULAIRE.

(Fin. — Voyez page 389.)

Téphany se retourna saisie, et aperçut près de la porte la vieille au bâton d'épines, qui lui dit :

— Prends ce collier, et tant que tu le porteras au cou, tu paraîtras parmi les autres femmes comme la reine des prés parmi les fleurs sauvages.

Téphany ne put retenir un cri de joie. Elle s'empressa de se parer du collier, courut à son petit miroir et demeura dans le ravissement. Jamais fille n'avait été si blanche, si rose et si charmante à regarder.

Voulant juger à l'instant de l'effet que produirait sa vue sur Dénès, elle s'habilla de son plus beau costume, mit des bas de laine, des souliers à boucles, et prit le chemin de l'aire neuve.

Mais voilà qu'arrivée au carrefour, elle rencontra un jeune seigneur en carrosse qui, à sa vue, fit arrêter le cocher.

— Par ma vie ! s'écria-t-il avec admiration, je ne savais pas qu'il y eût dans le pays une aussi belle créature, et, dussé-je y perdre mon âme, il faudra qu'elle porte mon nom.

Mais Téphany lui répondit :

— Passez, mon gentilhomme, passez votre chemin ; car je ne suis qu'une pauvre paysanne accoutumée à vanner, à traire et à faucher.

— Et moi je te ferai grande dame ! répliqua le seigneur en lui prenant la main et voulant la faire conduire à son carrosse.

La jeune fille se rejeta en arrière.

— Je ne veux être que la fiancée de Dénès, le laboureur de Plover, dit-elle avec résolution.

Le seigneur voulut insister ; mais comme il vit qu'elle s'approchait du fossé pour fuir dans les blés, il ordonna à ses valets de la saisir et la fit porter de force à sa voiture, qui repartit au galop des chevaux.

Au bout d'une heure, ils arrivèrent au château, qui était bâti en pierres taillées et couvert d'ardoises, comme les grandes maisons nobles. Le jeune seigneur ordonna d'aller chercher un prêtre pour les marier, et comme, en attendant, Téphany ne voulait rien écouter et cherchait à fuir, il la fit enfermer dans une grande salle fermée par trois portes verrouillées, en ordonnant à ses gens de la surveiller. Mais avec son épingle Téphany les envoya tous compter les choux du jardin, avec sa plume elle devina une quatrième porte cachée dans les boiseries par où elle s'échappa ; puis, se recommandant à Dieu avec ferveur, elle se mit à

fuir à travers les taillis comme un lièvre qui a entendu les chiens.

Elle marcha tant qu'elle eut de force, jusqu'à ce que la nuit commençât à descendre. Alors elle aperçut le clocher d'un couvent et elle alla sonner à la petite porte grillée pour demander un abri ; mais en la voyant la tourière secoua la tête.

— Allez, allez, dit-elle ; il n'y a pas de place ici pour des jeunes filles si belles qui courent, à cette heure, toutes seules par les chemins.

Et fermant le guichet, elle s'éloigna sans vouloir rien écouter.

Forcée d'aller plus loin, Téphany s'arrêta à la porte d'une ferme où se trouvaient plusieurs femmes causant avec de jeunes garçons, et elle fit la même demande qu'au couvent.

La maîtresse de la maison hésitait sur ce qu'elle devait répondre ; mais tous les jeunes gens, émerveillés par la beauté de Téphany, s'écrièrent à la fois qu'ils voulaient l'emmener chez leur père, et chacun d'eux renchérit sur les promesses du précédent. L'un déclarait qu'il voulait la conduire dans une charrette à trois chevaux pour lui éviter la fatigue ; l'autre lui promettait le meilleur lit, et un troisième déclarait qu'elle prendrait place à table avec les hommes ; puis des promesses ils en vinrent aux querelles, et des querelles aux coups, si bien que les femmes effrayées se mirent à injurier Téphany en lui disant que c'était une grande honte de venir ainsi séduire et troubler les hommes par sa beauté. La pauvre fille, toute hors d'elle, voulut s'enfuir ; mais les jeunes gens s'élançèrent à sa poursuite. Elle se rappela alors tout-à-coup son collier, et, l'arrachant de son cou, elle le passa à celui d'une truie qui broutait dans la douve ; à l'instant même le charme qui attirait vers elle s'évanouit, et tous les jeunes gens se mirent à la poursuite de la bête, qui s'enfuyait épouvantée.

Téphany continua à marcher malgré sa fatigue, et arriva enfin à la ferme de sa tante, bien lasse et encore plus triste. Ses souhaits lui avaient jusqu'alors si mal réussi qu'elle fut plusieurs jours sans en faire. Cependant les visites de Dénès devenaient de plus en plus irrégulières ; il avait entrepris de défricher une garenne et y travaillait du matin au soir. Quand la jeune fille regrettait de ne pas le voir, il avait toujours à répondre que son travail était leur seule ressource, et que pour passer le temps à causer, il fallait des héritages ou des dots.

Téphany se mit donc à se plaindre et à désirer.

— Que Dieu me le pardonne, disait-elle en se parlant tout bas ; mais ce que je devais demander, ce n'était ni la liberté de voir tous les jours Dénès, car il s'en est lassé, ni l'esprit, car il en a peur, ni la beauté, car elle engendre les troubles et la défiance ; mais bien plutôt la richesse avec laquelle on est le maître de soi-même et des autres. Ah ! si j'osais faire encore une demande à la vieille tante, je serais plus sage que par le passé.

— Sois donc satisfaite, dit la voix de la vieille mendicante sans que Téphany pût la voir ; en cherchant dans ta poche droite, tu trouveras une petite boîte ; frotte tes yeux avec l'onguent que tu y trouveras, et tu auras en toi-même un trésor.

La jeune fille fouilla vivement dans sa poche, trouva la boîte, l'ouvrit, et commença à se frotter les yeux comme on le lui avait recommandé, lorsque Barbaik Bourhis entra.

Celle-ci, qui depuis quelque temps perdait malgré elle des journées entières à compter ses choux et voyait tous les travaux arriérés dans la ferme, ne cherchait que l'occasion de reporter sur quelqu'un sa mauvaise humeur. En apercevant sa nièce assise et inactive, elle joignit les mains :

— Voilà donc comme on travaille quand je suis aux champs ! s'écria-t-elle ; ah ! je ne m'étonne plus si la

ruine est dans la maison ! N'as-tu pas honte, malheureuse ! de voler ainsi le pain d'une parente ?

Téphany voulut s'excuser ; mais la colère de Barbaïk était semblable au lait qui chauffe sur un feu de bruyère ; le premier bouillon soulevé, tout monte et s'empporte : des reproches elle passa aux menaces, et des menaces à un soufflet. Téphany, qui avait assez patiemment supporté le reste, ne put se retenir de pleurer ; mais que l'on juge de son étonnement, quand elle vit que chacune de ses larmes était une belle perle ronde et brillante !

La mère Bourhis, qui s'en aperçut également, poussa de grands cris d'admiration et se mit à les recueillir.

Dénès, qui entra dans ce moment, ne demeura pas moins frappé.

— Des perles ! de vraies perles ! cria-t-il en les recevant.

— C'est notre fortune, dit Barbaïk, qui continuait à les recueillir.

— Ah ! plus ! Quelle est la *diseuse de vérité* qui lui a donné ce don ?

— Faut bien prendre garde qu'on le sache dans le pays, Dénès ; je vous donnerai une part, mais rien qu'à vous ! Continue, ma fille, continue, va ; tu profiteras aussi de la chance.

Elle tendit son tablier, et Dénès son chapeau ; il ne pensait plus qu'aux perles et avait oublié que c'étaient des pleurs.

Téphany, suffoquée, voulut s'enfuir ; mais la fermière l'arrêta en lui reprochant de vouloir leur faire tort et en répétant tout ce qui pouvait la faire pleurer plus fort. Il fallut que la jeune fille fit un effort sur elle-même pour retenir sa douleur et essuyer ses yeux.

— C'est déjà fini ! s'écria Barbaïk ; ah ! Vierge Marie ! faut-il avoir peu de courage ! Si j'avais le don comme elle, je ne voudrais pas plus m'arrêter que la grande source du Chemin Vert. Ne pourrait-on pas la battre un peu pour voir ?

— Non, interrompit Dénès, faut pas trop la fatiguer une première fois ; je vais partir tout de suite pour la ville, où je saurai ce que chaque perle peut valoir.

Barbaïk et lui sortirent en supputant approximativement le prix et réglant d'avance le partage, dans lequel Téphany était oubliée.

Celle-ci pressa ses deux mains jointes sur son cœur avec un gémissement et leva les yeux au ciel ; mais son regard rencontra la vieille mendiante, qui, appuyée sur son bâton dans le coin le plus obscur du foyer, la regardait d'un air moqueur. La jeune fille tressaillit, et saisissant l'épingle, la plume et la boîte d'onguent données par la vieille :

— Reprenez, reprenez tout, s'écria-t-elle éperdue ; malheur aux gens qui ne se contentent pas de ce qu'ils ont reçu de Dieu ! Il m'avait doté selon sa sagesse et j'ai voulu follement revenir sur le partage ! Portez à d'autres la liberté, l'esprit, la beauté, la richesse ; je ne suis, je ne veux être que la simple fille d'autrefois, aimant les siens et les servant selon les pauvres forces de son corps et de son esprit.

— Bien, Téphany, dit la vieille ; tu es sortie de l'épreuve ; mais qu'elle te profite. La Trinité m'avait envoyé pour te donner cette leçon : je suis ton ange gardien ; maintenant que tu comprends la vérité, tu vivras tranquille, car Dieu a promis la paix aux cœurs de bonne volonté.

A ces mots la mendiante se changea en un ange brillant de lumière qui répandit dans toute la ferme une odeur d'encens et de violette, puis disparut comme un éclair.

Téphany pardonna à Dénès d'avoir voulu vendre ses larmes. Devenue moins exigeante, elle accepta d'être heureuse comme on peut l'être sur la terre, et elle épousa le garçon de Plover, qui fut toujours un bon mari et un courageux travailleur.

VÉGÉTAUX HISTORIQUES.

Il existe un lien entre la dissémination des plantes et les migrations des peuples, leurs guerres et leurs relations commerciales. Dès qu'un Européen se fixe dans une forêt de l'Amérique, le plantain (*Plantago major*) s'y fixe avec lui et ne disparaît plus, quand même le colon quitte son premier établissement : aussi les Indiens appellent-ils cette plante *pas d'Européen*, car ils croient qu'elle ne peut pousser que là où un Européen a imprimé la trace de ses pas.

Quelques plantes nous indiquent encore les voies commerciales du moyen-âge. Le *Corispermum intermedium*, espèce de Chenopodée originaire des bords de la mer Noire, se trouve à l'embouchure de la Vistule, dans la mer Baltique. Le *Cochlearia glastifolia* d'Orient existait, suivant Ray, il y a un siècle, aux environs de Ratisbonne. Au Groenland, la vesce des haies (*Vicia cracca*) ne se trouve que sur les ruines d'anciens colons européens. Le *Bunias orientalis*, originaire de Russie, ne s'est naturalisé aux environs de Paris que depuis l'invasion des alliés. Le chrysanthème des moissons (*Chrysanthemum segetum*) n'infeste les moissons de la province de Halland, en Suède, que depuis que les habitants d'un village eurent pillé un navire naufragé chargé de grains.

D'un autre côté, certaines plantes persistent éternellement dans les mêmes contrées. Comme du temps de Moïse, une manne nourrissante découle encore aujourd'hui des branches du *Tamarix* des déserts de l'Arabie. Les saules pleureurs trempent toujours leurs rameaux dans les eaux des fleuves de Babylone, quoique leurs rejetons se soient répandus dans tout le monde, comme les Israélites qui suspendaient leurs lyres à leurs branches tombantes. Quelques cèdres ombragent encore les sommets du Liban ; et les oliviers des jardins de Gethsamé, rejetons de ceux qui ont vu l'agonie du Sauveur, sont l'objet de la vénération des musulmans et des chrétiens. En Espagne, à Grenade, les cyprès de la Sultane (*los cipreses de la reina Sultana*) rappellent les hauts faits des Abencerrages et la chute de Boabdil, le dernier roi des Maures ; et au Mexique on montre un vieil arbre du même genre, sous lequel Cortez se reposa avec la poignée d'aventuriers à la tête desquels il conquiert le Nouveau-Monde.

CHANTS POPULAIRES.

Chants populaires, arche d'alliance entre les temps anciens et les nouveaux, c'est en vous qu'une nation dépose les trophées de ses héros, l'espoir de ses pensées et la fleur de ses sentiments. Arche sainte ! nul coup ne te frappe, ne te brise, tant que ton propre peuple ne t'a pas outragée. O chanson populaire ! tu es la garde du temple des souvenirs nationaux ; tu as les ailes et la voix d'un archange ; souvent aussi tu en as les armes. La flamme dévore les œuvres du pinceau, les brigands pillent les trésors, la chanson échappe et survit ; elle court parmi les hommes. Si les âmes avilies ne la savent pas nourrir de regret et d'espérances, elle fuit dans les montagnes, s'attache aux ruines, et de là redit les temps anciens. Ainsi le rossignol s'envole d'une maison incendiée, et se repose un instant sur le toit ; mais si le toit s'affaisse, il fuit dans les forêts, et, d'une voix sonore, il chante un chant de deuil aux voyageurs entre des ruines et des sépulcres.

MICKIEWICZ.

UNE GRAVURE SUR BOIS DE L'AN 1418.

En 1834, nous avons publié (p. 404) un fac-simile de la gravure sur bois du saint Christophe, qui, jusqu'à ces

dernières années, était réputée la plus ancienne estampe connue portant une date : on se rappelle qu'elle est marquée du millésime de 1423. Depuis, en 1841, on a découvert, collée dans un vieux coffre, à Malines, une autre es-

tampe qui, supérieure au saint Christophe sous le rapport de l'exécution, l'emporte aussi par le droit d'ancienneté. Elle est, en effet, marquée du millésime de 1418. M. le baron de Reiffenberg, de Bruxelles, l'a achetée au prix de



(Fac-similé réduit d'une gravure sur bois appartenant à M. de Reiffenberg, et plus ancienne que le Saint Christophe.)

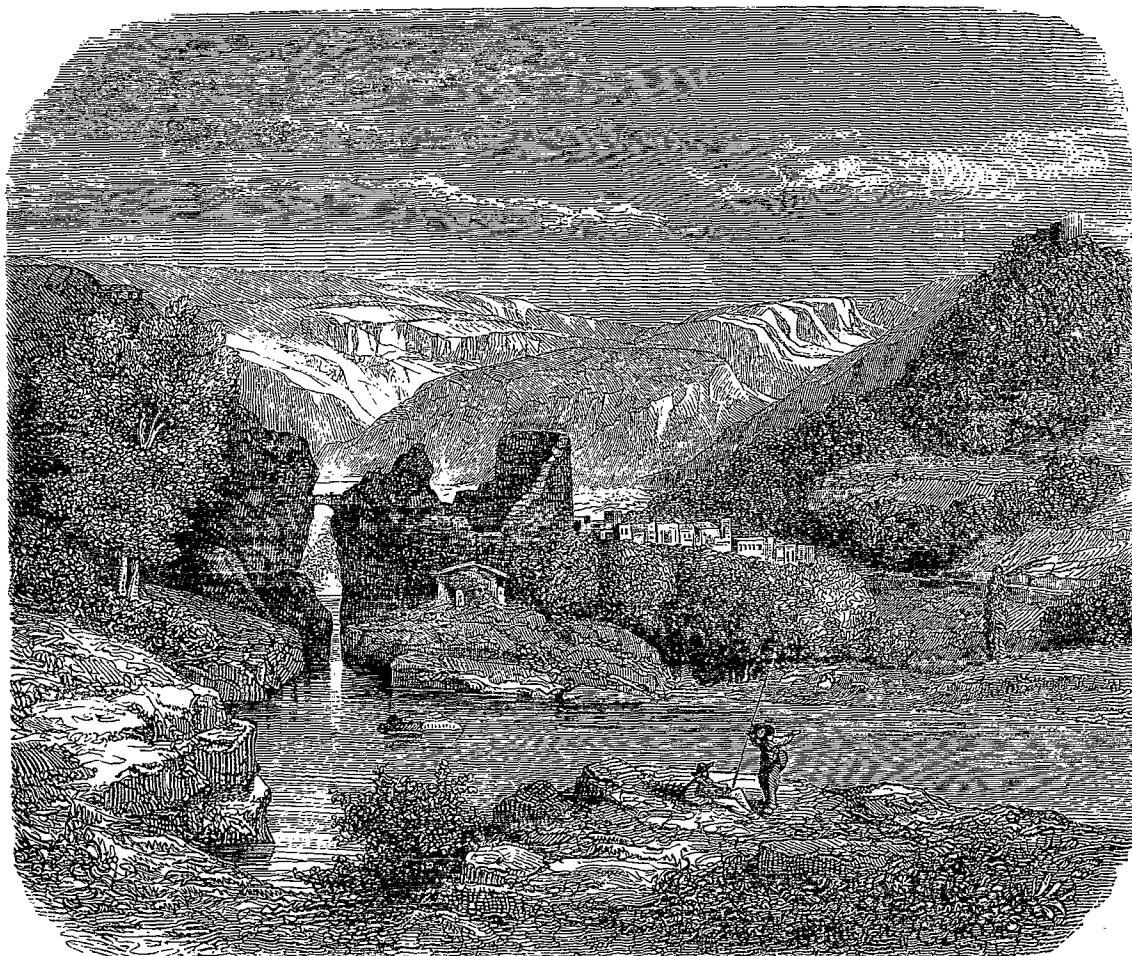
500 francs. C'est grâce à l'obligeance de ce savant que nous sommes en mesure de donner à nos lecteurs un fac-similé réduit de cette curieuse gravure. Elle a quarante centimètres de hauteur sur vingt-six centimètres et demi de largeur. Elle représente la Vierge et l'enfant Jésus dans un jardin, au milieu de quatre saintes : sainte Catherine, sainte Barbe, sainte Dorothee et sainte Marguerite. Au premier plan est une palissade en bois au bas de laquelle

est un lapin : c'est sur la première traverse de cette barrière que l'on voit le millésime de 1418.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

SAINT-NAZAIRE

(Département de la Loire-Inférieure).



(Saint-Nazaire. — Paysage dessiné par M. Thuillier.)

Saint-Nazaire est un bourg considérable situé à l'embouchure de la Loire. Vers l'année 577, le comte de Vannes, Guérech, possédait en ce lieu une forteresse. En 1379, pendant que Charles V envoyait une armée en Bretagne pour s'emparer de ce beau duché dont le parlement avait ordonné la confiscation, une flotte espagnole, alliée de la France, parut à l'entrée de la Loire. Les Espagnols, dit une vieille chronique,

Les Espagnoux n'osèrent pas
Descendre à Saille ne à Baaz,
Mais alèrent à Saint-Nazaire.
Trop plains estoient de vaine gloire.
Là trouvèrent, comme que fust,
Le capitaine Jehan d'Ust,
Qui leur offrit grands courtoisies
En fait d'armes de toutes guises.
Le fort avoit envitaillé
Et moult très bien embataille
Pour les recepyre à lie chère.

Désespérant de s'emparer du château de Saint-Nazaire, les Espagnols n'osèrent pas débarquer.

Il y avait autrefois à Saint-Nazaire un prieuré de Bénédictins qui, sous le règne de Louis XI, devint l'objet ou plutôt l'occasion d'une guerre acharnée entre deux grandes familles du Dauphiné, les Allemands et les Commiers. En 1474, frère Siboud Allemand poursuivait, en concurrence de Philippe de Commiers, la vacance du prieuré de Saint-Nazaire : il l'obtint à l'exclusion de son compétiteur, et gagna même sur celui-ci un procès que l'autre, sur des

motifs assez frivoles, lui avait intenté au parlement de Grenoble. Frère Philippe, débouté de ses prétentions par la justice, alla chercher les gens de son frère Raoul de Commiers, qui était un grand seigneur très bien en cour, et très courtois lui-même dans sa province à cause de la faveur que lui montrait le roi. Il s'en vint donc un matin, à la tête d'une bande nombreuse d'hommes armés, faire le siège du prieuré de Saint-Nazaire. Mais Siboud Allemand n'était pas embarrassé pour faire face à une démonstration de ce genre ; car il avait une parenté nombreuse et redoutable, qu'on appelait au moyen-âge *la queue des Allemands* ; et le proverbe disait : *Gare la queue des Allemands* ! Pendant près d'une année, les deux moines, devenus chefs de bande, se poursuivirent ainsi et s'assiégèrent jusque dans les châteaux qui appartenaient à leurs familles. Enfin les aînés s'en mêlèrent : tous ceux qui étaient pour les Commiers prirent les armes aussi bien que tous ceux qui tenaient à la queue des Allemands, et une grande bataille eut lieu à Montfleury, près de Grenoble, bataille dans laquelle Raoul de Commiers fut jeté à bas de sa monture et tué par un valet. Cet accident attira sur la maison Allemand de longues persécutions, qui ne finirent que par l'érection d'une chapelle expiatoire au lieu même où avait eu lieu le combat.

Durant les troubles de la Ligue, en 1586, La Tremblaye prit le château de Saint-Nazaire, et l'officier qui y commandait pour le duc de Mercœur eut la tête tranchée.

JEUNES ÉCUREUILS NOURRIS PAR UNE CHÂTTE.

Dans la séance du 15 janvier 1845 de l'Académie royale de Stockholm, le professeur Sandevall a communiqué un fait qu'il tient de l'un de ses correspondants, M. Grill, observateur judicieux et bon naturaliste. Une chatte avait mis bas, le 30 mai 1844, trois petits. M. Grill en enleva deux, et leur substitua deux petits écureuils encore aveugles. La chatte les flaira pendant quelque temps, mais au bout d'une demi-heure les écureuils étaient attachés à ses mamelles. Leur développement fut beaucoup plus rapide que celui du jeune chat; ils sautaient avec beaucoup d'agilité, et leur mère adoptive jouait avec eux et paraissait jouir de leurs progrès. Il existe encore d'autres exemples de chattes qui ont nourri des animaux d'espèce différente, tels que de petits renards, de jeunes rats et de jeunes lièvres. Mais l'exemple que nous avons cité est très curieux en ceci, que les écureuils appartiennent à la classe des rongeurs, et à une section de cette classe fort éloignée de l'ordre des carnivores dont le chat fait partie. Ainsi, en nourrissant un jeune renard, une chatte nourrit un animal appartenant au même ordre zoologique; en allaitant un jeune rat, elle donne ses soins à un animal de la classe des rongeurs, mais à celui de tous qui se rapproche le plus des carnivores. En adoptant des écureuils et des lièvres, animaux éminemment frugivores et herbivores, ces chattes ont fait entrer dans leur famille des animaux qu'elles eussent déchirés à belles dents s'ils avaient été à l'état adulte. Chez l'animal comme chez l'homme, la maternité engendre donc des sentiments d'amour et de dévouement, et la faiblesse d'un nouveau-né qui meurt s'il est abandonné fait taire tous les sentiments de haine et étouffe les appétits grossiers. Le petit cherche instinctivement une mère, et la mère adopte le petit. Quelles que soient la forme de son corps ou la couleur de sa robe, il devient le frère de ses propres enfants.

DE L'HUMIDITÉ DANS LES BATIMENTS.

MOYENS D'EN PRÉVENIR OU D'EN FAIRE CESSER LES EFFETS.

(Suite.—Voy. p. 369.)

Moyens de faire cesser les inconvénients de l'humidité ou de s'en préserver dans les constructions existantes.

Supposons que les murs d'un rez-de-chaussée soient envahis par l'humidité, et que des efflorescences indiquent qu'ils sont salpêtrés; loin de chercher à concentrer l'humidité dans l'intérieur, il faudra lui laisser la possibilité d'être absorbée par l'air ambiant, et en même temps faire tous ses efforts pour en atténuer les causes. On établira extérieurement un isolement avec courants d'air le long des murs en contrebas du sol, on fera des caves s'il n'y en a pas, on posera des revêtements extérieurs et intérieurs, on prendra; en un mot, des précautions analogues à celles que nous avons déjà conseillé d'adopter lorsque l'on construit des bâtiments, en tant qu'il sera possible de le faire sans trop de difficulté et de frais. Mais dans le cas où ces précautions ne pourraient être prises après coup, comme cela arrivera souvent, ou si elles ne suffisent pas, il faudra avoir recours à de nouveaux moyens que nous allons décrire.

Pour empêcher que l'humidité existant dans un mur se produise à la surface, et pénètre dans l'intérieur du bâtiment, le mieux est d'élever en avant de ce mur une cloison en bonnes briques posées de champ, reliée de distance en distance avec le mur même, mais de manière à laisser un intervalle d'un centimètre environ qui permette à l'air de circuler, et en ayant soin de n'employer que des briques bituminées pour mettre en contact avec le mur.

Les lambris en bois dont on revêt les murs de certaines pièces ne sont autre chose qu'une cloison analogue à celle

que nous recommandons : seulement le bois étant susceptible de se détériorer promptement par l'effet de l'humidité, il faut avoir recours à d'autres matières quand les murs sont très humides.

C'est par une disposition analogue que les anciens assainissaient les pièces destinées aux bains. Non seulement ce genre de revêtement isolé les préservait de l'humidité et du froid, mais il permettait en outre de faire circuler la chaleur derrière les parois des salles, comme on la faisait circuler sous les dallages. On fabriquait des briques de terre cuite qui, par leur dimension et leur peu d'épaisseur, se prêtaient parfaitement à ce genre de revêtement. En effet, ces cloisons factices ayant l'inconvénient de diminuer l'étendue des pièces dans lesquelles elles sont pratiquées, il y a avantage à ce qu'elles soient aussi minces que possible. M. Duval a imaginé des espèces de dalles spécialement destinées à cet usage.

Malheureusement un revêtement isolé peut devenir assez coûteux, et dans certains cas il faut éviter de diminuer la grandeur des pièces par cette doublure, qui aura de cinq à six centimètres, compris l'isolement. On peut alors tenter, comme palliatif, l'emploi des enduits, mais mieux encore l'application de feuilles métalliques ou bien un revêtement de carreaux de faïence appliqué directement sur le mur.

Avant d'appliquer les enduits, on devra chauffer le mur, de manière à les faire pénétrer au moins à douze ou quinze millimètres dans l'intérieur de la pierre ou de la maçonnerie, ainsi qu'il est prescrit par MM. Thénard et Darcey.

Quant aux feuilles métalliques, elles doivent être très minces et très malléables. Si on réussit à les coller parfaitement sur les parois de la muraille, elles seront très propres à recevoir la peinture.

Un revêtement de carreaux de faïence, comme ceux qu'on emploie communément sur nos fourneaux, peut être un excellent préservatif. Autrefois, en France, on employait la faïence pour le carrelage des habitations; on en fait encore usage en Hollande, en Espagne et en Orient : les carreaux en faïence dont sont revêtus le sol et les murs des habitations garantissent de l'humidité et procurent à la fois une agréable fraîcheur.

Il importe de faire remarquer que les préservatifs que nous venons d'indiquer devront être appliqués sur une seule des surfaces du mur imprégné d'humidité, de manière à laisser toujours accès à l'air au moins d'un côté; c'est surtout aux murs de refend que cette observation s'applique, les murs de face ayant toujours la chance de sécher par leur paroi extérieure.

En résumé, nous recommanderons particulièrement pour les constructions existantes :

1° Le système de revêtement avec isolement et circulation d'air;

2° Pour les cas où les préservatifs pourraient sans inconvénient être appliqués directement sur le mur, les enduits de bitume ou corps gras, les feuilles métalliques, les carreaux émaillés ou bituminés, les briques bituminées.

Les briques bituminées peuvent être d'un excellent emploi pour combattre les effets de l'humidité. L'usage du bitume dans les constructions est fort ancien : les murs de Babylone étaient bâtis en briques unies entre elles avec du bitume et des roseaux hachés. Nous pensons que le bitume, la glue marine, employés avec intelligence, peuvent produire de très bons résultats. Un rang de briques enduites de bitume intercalé dans la partie inférieure d'une construction en maçonnerie, suffira pour arrêter l'humidité.

Quant à l'humidité qui pénétrerait dans les bâtiments existants par le sol même, il sera facile de s'en garantir par les moyens que nous avons déjà indiqués en traitant des précautions à prendre lorsque l'on commence une construc-

tion. Une aire d'asphalte de 0^m,010 d'épaisseur sera toujours le moyen le plus simple et le plus sûr pour éviter l'humidité dans un rez-de-chaussée qui n'est point sur caves.

Du reste, il ne faut pas croire que l'on puisse être dispensé de prendre des précautions pour l'établissement des dallages, carrelages ou parquets, quand les rez-de-chaussée sont sur caves; il est reconnu que le sol emprunte aux voûtes de caves une humidité dont il ne faut pas négliger de se garantir.

Précautions à prendre dans les constructions rurales.

Les constructions rurales se composent de bâtiments d'exploitation et de bâtiments d'habitation. Les bâtiments d'exploitation, tels que buanderies, laiteries, etc., dans lesquels l'eau est employée très abondamment, ne peuvent pas être pour cela considérés comme précisément exposés aux inconvénients de l'humidité. L'eau qu'on introduit volontairement dans les bâtiments n'est jamais à craindre; on s'en rend facilement maître; il est facile, en effet, à l'aide de dallages, de pavements ou d'enduits bien faits, et en ménageant avec soin l'écoulement des eaux, d'éviter les infiltrations, soit dans le sol, soit dans le pied et les parois des murs. Les autres bâtiments d'exploitation, comme les écuries, les vacheries, les bergeries, sont exposés aux inconvénients résultant de la vapeur qui se dégage du corps des animaux, et vient se condenser sur les parois des murailles et des plafonds; cette vapeur est très nuisible à la conservation des bois. Les moyens à employer pour en combattre l'influence consistent dans un bon système de ventilation, établi de manière à ne pas nuire au régime hygiénique des animaux. De plus, il convient de laisser les solives des plafonds apparentes et de ne pas les envelopper de plâtre. Si l'on n'est pas arrêté par la dépense, on devra remplacer les planchers de bois par des planchers en fer et poterie.

Les bâtiments servant à l'habitation des paysans méritent une attention particulière; car si l'économie la plus stricte doit présider à leur construction, la salubrité est pour elles une condition non moins essentielle. Or, l'humidité est une des causes qui les rendent le plus souvent malsaines: pour en prévenir les effets, nous recommanderons les moyens déjà mentionnés, savoir: obstacle interposé dans l'épaisseur des murs et sur la surface du sol, sauf à en déterminer le choix d'après la nature et le prix des matières premières qui varieront selon les pays. Mais ces moyens étant toujours dispendieux et souvent d'une exécution difficile, c'est plutôt par la disposition à adopter pour ces bâtiments et par la manière de les construire qu'on parviendra à obtenir le résultat proposé. Ainsi nous conseillerons de ne pas habiter des rez-de-chaussée établis sans aucune précaution au niveau du sol extérieur, d'abriter les façades par des toits saillants, de paver le pourtour des habitations, et de ménager des pentes pour l'écoulement des eaux; de choisir une orientation convenable, etc. Les chalets de la Suisse méritent d'être pris pour modèles; les conditions que nous venons d'indiquer s'y trouvent très bien remplies, et leur construction est simple, ingénieuse et pittoresque tout à la fois. Ce qui fait surtout de ces chalets des habitations très saines, c'est que les étages supérieurs servent seuls à l'habitation, et que le rez-de-chaussée est exclusivement consacré au service de l'exploitation. Dans le cas où le surcroît de dépense qui devrait en résulter s'opposerait à une semblable disposition, nous conseillerions si, comme c'est l'ordinaire, il n'y a pas de caves, d'y suppléer en laissant au moins, entre le sol naturel et le sol des pièces du rez-de-chaussée, un isolement avec circulation d'air, n'edt-il de hauteur que 0^m,30, c'est-à-dire la hauteur de deux marches environ.

DES MÉTIERS CHEZ LES ROMAINS.

Les ouvriers en bois. — Les charpentiers, menuisiers, etc., composaient à Rome une corporation puissante portant le nom de *Collegium magnum Sylvani* (le grand collège de Sylvain), parce qu'elle était placée sous le patronage de Sylvain, divinité des forêts. Les temples de ce dieu, élevés ordinairement dans les bois, portaient l'inscription dédicatoire: *Sylvano sancto*. Quelquefois on voit à la main des statues de Sylvain, indépendamment d'une serpe, une branche de cyprès ou de pin; il est alors le *Sylvanus Dendrophorus* mentionné dans quelques inscriptions, et le patron d'une subdivision des ouvriers en bois, les dendrophores.

Les confrères se réunissaient dans le temple plusieurs fois l'année pour faire les sacrifices. Ils assistaient aussi à la pompe ou procession qui avait lieu tous les ans, et où l'on portait les images des dieux et des empereurs dont ils étaient les dépositaires. Les dendrophores marchaient portant des branches d'arbres. Ces processions, on le voit, avaient beaucoup d'analogie avec notre fête des Rameaux. Les dendrophores, que l'on retrouve dans les solennités grecques des Panathénées, étaient désignés, dans cette dernière circonstance, sous le nom de thallophores.

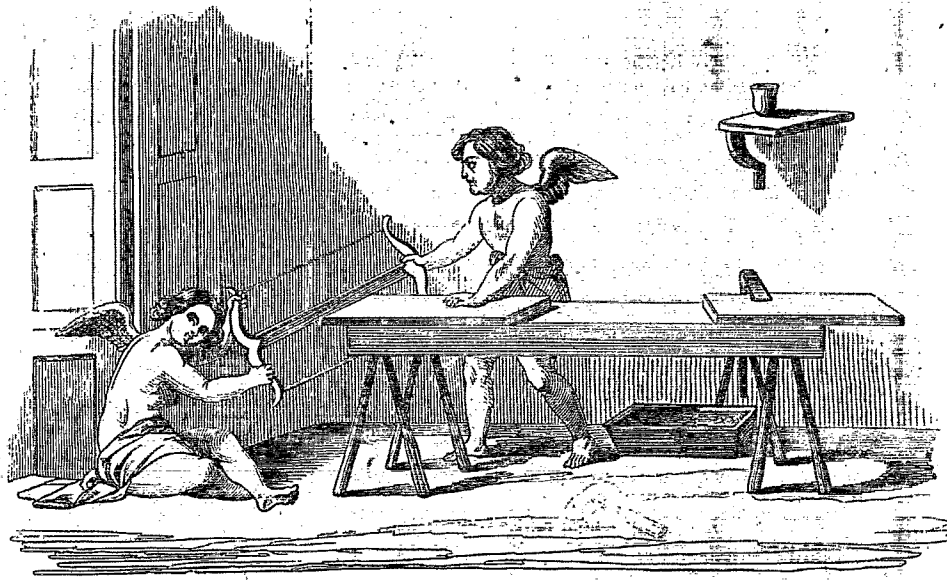
Une peinture d'Herculanum représente des génies sciant une planche placée sur un établi. Une autre pièce de bois est retenue à l'extrémité par un *valet* semblable à celui employé par nos ouvriers. Sur une étagère se trouve un vase dont l'usage nous est inconnu. Au-dessous de l'établi est une espèce de boîte destinée probablement à contenir les outils. Près de là, sur la terre, est un maillet.

Les Romains, qui, à l'imitation des Grecs, attribuaient à Dédale l'invention des métiers, connaissaient la plupart des outils dont se servent nos ouvriers. C'est encore à Dédale qu'ils rapportaient l'honneur de l'invention de la scie (*serra*), du rabot (*ascia*), de l'aplomb (*perpendicularum*), de la tarière (*terebra*), de la colle forte (*glutinum*), de la colle de poisson (*ichthyocolla*). Théodore de Samos, d'après le témoignage de Pline, ajouta à ces inventions celles de l'équerre (*norma*), du niveau (*libella*), du tour (*tornus*), et de la clef (*clavis*).

Vignerons. — Le collège des vignerons, *capulatores, vinarii*, était célèbre à Rome. Son origine a dû être contemporaine des institutions de Numa. Sous l'empereur Alexandre Sévère, tous les vignerons furent rassemblés en une seule et même corporation (Lampride, c. 33).

On voit dans la peinture d'Herculanum représentant un pressoir, plusieurs objets dont on chercherait vainement la mention chez les auteurs anciens qui ont écrit sur les travaux de la campagne. On doit faire une attention toute particulière au pressoir; cette machine est composée de dix grosses poutres de bois carrées et fichées en terre perpendiculairement; la partie supérieure est formée par une troisième pièce de bois également grosse et posée dessus en travers. Il y a aussi quelques traverses parallèles et plusieurs coins de bois. Le marteau que portent à leur main les deux génies, qui frappent en sens contraire, désigne assez le jeu et l'usage de ces traverses et de ces coins. Dans le petit espace que laissent ces pièces de bois, on distingue parfaitement le raisin; la liqueur rouge qui coule par le canal dans le vase placé dessous est le vin doux. On aperçoit à l'écart un autre vase sur un fourneau allumé; un génie remue la liqueur qui y est contenue, avec une espèce de cuiller qu'il tient des deux mains; tous ces détails ont beaucoup de rapports avec la manière de faire cuire le vin nouveau (*Antiq. d'Herc.*, Paris, 1780, in-8°, t. I, p. 117).

Tisserands. — Pline (liv. VII, c. 57) attribue l'origine de l'art de tisser aux Égyptiens. Les figures qui nous



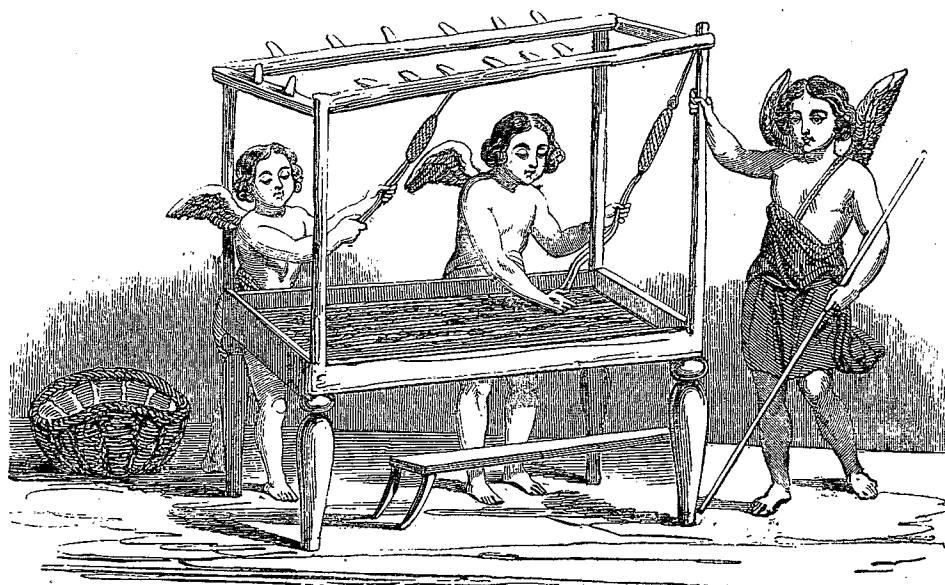
Musée Bourbon, à Naples. — Peintures romaines découvertes à Herculaneum, représentant diverses professions. — Atelier de menuiserie.



(Un Pressoir.)



(Marché. — Cordonniers, autres marchands.)



(Tisserands.)



(Cordonniers.)



(Marché. — Potiers, Drapier, Pâtissier.)

restent du quatrième au cinquième siècle (Montfaucon, t. III de l'*Antiq. expl.*, p. 358) nous montrent des femmes qui filent, d'autres qui repassent la toile ; ceux qui faisaient la toile ou le drap se tenaient debout.

Cordonniers. — Oclavius Ferrarius, Casaubon et Gl. Saumaise, dont les doctes traités ont été recueillis par Grævius dans ses *Antiquités romaines*, donnent sur la chaussure des Romains des détails intéressants que le jésuite Bernard Guilbon a rendus complets par sa Dissertation sur les *Collèges*.

Les ouvriers cordonniers de Rome reconnaissent pour fondateur de leur profession le Béotien Tychius, comme nous l'apprend Pline (liv. VII, c. 57). Dans les premiers temps de la royauté et les premiers siècles de la république, cette profession, comme les autres, n'eut que peu de développement. Ce ne fut que plus tard qu'elle atteignit un haut degré de perfectionnement, lorsque les victoires eurent introduit à leur suite des idées nouvelles de luxe. Nous voyons alors apparaître chez les historiens des dénominations nombreuses appliquées à des espèces particulières de chaussures : les *perones*, les *mullei*, les *phæcassia*, les *caligæ*, les *soleæ*, les *crepidæ*, les *sandalia*, les *campagi*, les *baxeæ*, les *compedes*, les *gallia*, les *sicyoniæ*, les *ocrea* et les *cothurni*. (Voy. la Table des dix premières années.)

La peinture d'Herculanum qui représente deux petits génies travaillant indique les outils dont se servaient les cordonniers. Ils sont semblables aux nôtres ; l'art n'a presque pas changé. Le premier, assis à la gauche de l'établi, tient un soulier couvert, sans doute un *calceus*, placé sur la forme (*forma*) ; il a dans la main droite un instrument allongé que nos cordonniers appellent *astic*, et dont ils se servent pour polir la peau. Le second génie semble retourner un soulier, ce que l'on fait encore après avoir cousu la première semelle dans les chaussures légères. Sur une étagère sont disposés des souliers achevés, ainsi que dans une armoire dont les battants sont ouverts. On voit également trois vases ; le plus petit devait contenir l'encre, *atramentum sutorium* ; le second, la colle de pâte, et le troisième, plus grand, l'eau dont les cordonniers se servent pour mouiller le cuir et tenir ferme la poix destinée à enduire le fil.

Pline (liv. XVII, c. 24) nous apprend que le tranchet était appelé *fistula sutoria* ; c'est à peu près le seul outil de cette industrie dont nous possédions le nom d'une manière authentique.

Une autre peinture donne une scène de boutique en plein vent, sous un portique de marché. Des clients sont assis, d'autres debout, et paraissent causer d'affaires. Un d'eux paraît goûter un échantillon de vin ou de liqueur. Un maître cordonnier, *manceps sutrinæ* (Pline, X, 60), montre à deux femmes le soulier qu'il cherche à leur vendre ; il paraît leur en vanter la qualité. Pline nous dit (liv. XXXV, c. 37) que le peintre Pyreicus excellait dans le genre des scènes privées commerciales ; qu'il avait acquis une grande célébrité par le choix de ses sujets, pris tous dans les rangs les plus bas de la société. Il peignait des boutiques de barbiers, de cordonniers, *sutrinæque pinxit*. Cette peinture, où l'on voit un autre étalage de marchandises dont il est difficile de reconnaître la nature, est peut-être l'une des copies de cet artiste célèbre, si elle n'est pas un de ses originaux.

Pendant longtemps les boutiques des cordonniers s'ouvrirent indifféremment dans tous les quartiers de Rome, adossées aux murailles des temples ou des autres monuments publics, ainsi que nous l'indique le récit de la mort d'un certain corbeau (Pline, liv. X, c. 60). Elles furent établies plus tard exclusivement dans l'Argileté, quartier qui faisait partie de la 14^e légion, où déjà elles se trouvaient en grand nombre, comme nous l'enseigne Martial dans sa

dix-septième satire du II^e livre. Alexandre Sévère constitua les cordonniers en corporation, leur donna des défenseurs particuliers et des juges chargés de connaître de leurs affaires (Lamprid. *Vit. Alex. Sev.*), et renouvela ainsi l'institution des corps de métiers commencée par Numa (*Plutarch. in Numa XXII*).

Potiers. — Quoique inventé fort tard par Corèbe de Corinthe, si nous en croyons Pline (liv. VII, c. 57), l'art de la poterie, après avoir acquis en Grèce un certain développement, atteint aussi à Rome une véritable perfection dès les commencements de la royauté. Jusque là, en Italie, cette profession avait été exercée exclusivement par les Étrusques, chez lesquels elle paraît avoir été introduite par les deux compagnons d'exil de Démarate, Eucare et Eugramme (*Famian, Epist., ad dat. Thes., ant. Rom., Græv.*, tom. IV, pag. 1491). Ce fut ce progrès qui décida Numa à établir un septième collège ; celui des potiers, comme nous l'apprennent Pline (liv. XXXV, c. 46) et Plutarque dans la vie de ce prince (cap. 22). La terre de Samos était renommée par son excellence pour la vaisselle ; celle d'Arretium en Italie ne lui était pas inférieure. Surrente, Asta, Palentia, en Espagne Sagonte, en Asie Pergame, fournissaient de la terre pour les coupes. Tralles en Lydie, Modène en Italie, avaient chacune un genre particulier très estimé. Les vases de Cos étaient les plus beaux ; ceux d'Adria les plus solides. L'art de la céramique sous les empereurs avait atteint la perfection, comme l'attestent les faits extraordinaires rapportés par Pline (liv. XXXV, c. 46). On cite un plat de terre qui coûta à Vitellius un million de sesterces, et pour lequel il avait fallu construire un four énorme en rase campagne.

D'après Varon, les potiers de Rome habitaient un quartier voisin du Lucus Esquilinus (Montfaucon, 140, t. III). Comme les autres industriels, ils étaient à certains jours les articles de leur commerce sous les portiques du Forum. C'est ce que nous représente une autre peinture d'Herculanum. Dans le milieu, on voit un marchand habillé de couleur rougeâtre, qui s'efforce de prouver la solidité et la bonne qualité de sa marchandise en la faisant résonner sous un bague. Sur la droite est un marchand de pâtisseries en face d'une maison dont on n'aperçoit que les croisées.

A gauche, on voit une femme vêtue de rouge, occupée à marchander un drap blanc que lui montre un jeune homme vêtu d'une casaque verdâtre recouverte d'un manteau brun. On voit ensuite une autre femme couverte d'une robe bleue céleste, et achetant un drap de couleur changeante. L'homme qui le lui vend est habillé en couleur rougeâtre ; sur ses épaules est un manteau blanc. Derrière ce marchand est une femme en vêtement blanc recouvert d'une draperie verte et la tête ornée de fleurs. Les deux femmes précédentes ont leur chevelure retournée en nœud derrière la tête.

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR DE SOI-MÊME.

(Fin. — Voy. p. 161, 174, 186, 194, 238.)

Vendredi 15 janvier 1772.

Hélas ! probablement le dernier jour de ma mère.

Dans la journée elle disait quelquefois : « N'abandonnez pas H... Oubliez toutes ses fautes, toutes, ne lui reprochez rien ! »

J'ai reçu un billet de la pieuse veuve G... Elle demande la continuation du journal secret. J'avoue que depuis que j'écris un journal, quoique fort interrompu, il m'est déjà plusieurs fois venu à la pensée que ce n'était pas un travail tout-à-fait infructueux. Je me le suis dit, je suis assuré pour ma part que je n'ai point en ceci de tentation de déloyauté, et que j'y consignerai, tant qu'elles pourront être

utiles aux autres, mes fautes et mes faiblesses, sans répugnance, et même, je puis le dire, plus volontiers que les bonnes actions. Cependant je veux encore réfléchir là-dessus.

Samedi 16 janvier, jour de la mort de ma mère.

Hélas! que de sujets de penser, et combien peu je suis capable de penser! Le dernier des hommes pourrait me faire honte. Je ne suis pourtant pas coupable de la confusion qui m'entoure.

Dimanche 17 janvier.

Une amie est venue voir ma femme. Nous avons parlé de ce que j'ai senti pendant la maladie de ma mère et auprès de son lit de mort. Elle ne pouvait comprendre comment j'ai supporté la vue de cette mort et de celle de mes meilleurs amis. J'ai répondu: « Bien plus facilement la vue de la mort que la mort sans la vue. L'imagination fait toujours les choses plus terribles que la nature. Celle-ci présente toujours tant de circonstances qui occupent, qui modèrent, qui distraient la sensibilité, que j'ai toujours pu me retenir de pleurer, et que bien souvent je ne pouvais pas pleurer du tout, quand même tout fondait en larmes autour de moi. Mais quand je suis seul, tous les regrets de l'affection, toute la mélancolie des souvenirs s'éveillent en moi. Si je m'assieds solitaire avec ces impressions, elles me remplissent le cœur, et bientôt je ne puis plus supporter la pensée que ma mère est devenue invisible pour moi... »

A souper il ne s'est rien dit de supportable. Mon esprit était avec ma mère.

En me couchant, mon petit garçon, qui était éveillé, m'a dit: « Papa, savez-vous à quoi je pensais? Je pensais à » tout le bien que ma grand'maman m'a fait. » Je me suis réjoui et je l'ai béni.

Lundi 18 janvier.

En m'éveillant, j'ai été saisi de cette idée que mon frère absent recevait seulement à cette heure la nouvelle de cette mort. J'ai pensé aux larmes amères qu'il verse, ma faculté de sentir s'est ranimée, et j'ai prié pour lui et pour moi.

J'ai été près de mon père. Quel jour cruel pour lui! J'ai voulu lui persuader de rester à la maison: le temps est si mauvais! Il n'a pas voulu entendre parler. Nous avons prié ensemble; ensuite j'ai été voir le cercueil. J'ai soulevé le linceul et j'ai pleuré.

Un moment après je suis rentré dans ma chambre. Que j'ai été attendri du joli groupe qui s'est montré à moi! Ma femme était assise dans son lit, avec le petit Henri d'un côté, et de l'autre, dans son fauteuil d'enfant, la petite Annette. Elle leur donnait la soupe à tous deux. Vite j'ai pris mon crayon, et en deux traits j'ai esquissé cette scène de famille. « Tu en oublies un, a dit ma femme en souriant. Il nous » appartient, et il a part à nos joies. » De pareilles scènes sont presque trop douces, surtout quand elles viennent à des jours marqués dans notre vie par de si grandes épreuves.

J'aurais voulu recommander un livre à ma tante malade. Qu'il est difficile de trouver ce qui convient aux malades. Il faudrait avoir éprouvé soi-même ce qui peut consoler et fortifier sur un lit de douleur!

Un billet du relieur m'a donné un mouvement d'impatience. Ne pouvait-il pas attendre à un autre jour? disais-je en l'ouvrant. J'ai été bien honteux: ce n'était qu'une excuse de ce brave homme qui ne pouvait assister aux funérailles.

Mardi 19 janvier.

Premier matin depuis que ma mère n'est plus dans la maison. Des pensées de tendresse pour celle qui n'est plus là, des reproches envers moi-même qui ai tant manqué à son égard, de bonnes résolutions envers ce qui me reste d'elle, mes frères et sœurs, mon bon vieux père.

Ce premier matin sans mère, je me suis trouvé sans aucun sentiment, fatigué, comme un morceau de chair sans âme, dur comme une pierre, ne pouvant m'arracher au sommeil. Petit à petit je me suis un peu remis, et je suis allé à mon travail. Presque tout le jour, des affaires d'économie domestique, qui ne m'ont pas laissé le temps de penser.

Samedi 30 janvier.

A mon lever, ce matin, ma petite Annette voulait s'élançer pour venir à moi. Je me suis fait violence pour ne pas la prendre dans son lit, je voulais écrire dans ce journal. Mais bientôt je n'ai plus pu y tenir, je l'ai prise dans mes bras et portée à sa mère. Ma femme souffrait. Nous avons parlé un moment, puis quelques bagatelles m'ayant impatienté, elle m'a tendu la main en silence: « Je veux être bon, » lui ai-je dit, et aussitôt je me suis calmé.

A Zimmermann, 4 mai 1773.

« Les questions qu'on doit se poser quand il s'agit de juger un livre, sont les trois suivantes:

» Quel est le but de l'auteur?

» Ce but mérite-t-il d'être poursuivi?

» L'ouvrage l'atteindra-t-il?

» Voilà, Zimmermann, les seules questions que nous devrions nous proposer en jugeant un écrit quelconque. Et, de dix lecteurs, de mille journalistes, il n'en est pas un qui se les propose. De là d'éternels raisonnements. Chaque lecteur arrive au livre avec ses préjugés et son goût particulier; il ne demande pas: Pour qui ce livre est-il écrit? pourquoi? Il ne se place nullement dans le point de vue de l'auteur, il se dit seulement: M'amuse-t-il? Est-il assorti à mon goût? Et il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps, et toujours nous écrirons, et toujours le public blâmera et lira... »

2 juin 1773.

M. B... est venu; nous avons parlé de diverses choses. Une demi-heure employée à babiller de ce qui aurait pu être dit en un demi-quart d'heure.

J'ai été dîner au Rechberg, avec M. Rigaud, de Genève. On a parlé de beaucoup de choses, entre autres des savants de Genève, du peu de goût pour les belles-lettres qui règne dans cette ville, de Voltaire. L... et D... voulurent, dit-on, le convertir à l'athéisme; ils y passèrent toute une nuit, mais en vain.

Après six heures, je me suis promené sur l'eau avec Pfenniger et sa femme. Le lac était comme un miroir, la ville gisait dans un demi-jour adouci, les maisons de campagne et les églises brillaient au-dessus du lac, les bateaux qui le sillonnaient étincelaient comme des points d'or sur un fond obscur: la chaîne des glaciers, nettement dessinée, était d'un blanc d'argent; près de nous un gazon épais, un banc de pierre sur lequel nous nous sommes assis, devant nous du blé déjà haut. En chemin nous avons eu quelques entretiens agréables; nous avons parlé du Dieu inconnu: mais maintenant nos sens sont trop ouverts aux choses extérieures pour l'apercevoir, nos cœurs trop échauffés pour le sentir. Nous avons regretté trop de temps employé aux livres dans notre jeunesse; cela avait fermé nos yeux à la nature, ce livre des livres.

Nous sommes revenus souper. J'avais reçu de Francfort un paquet avec une nouvelle explication de l'Épître aux Romains. J'oubliais le repas et les convives, tant j'étais pressé de l'ouvrir. Je sais que mon père n'aime pas que je lise à table, cependant je n'ai pu m'empêcher de jeter un regard entre deux feuillets, tandis que les autres parlaient. Il m'en a fait un doux reproche. J'ai réprimé ma petite mauvaise humeur, fermé le livre, et j'ai cru avoir fait un grand sacrifice.

Jeudi 3 juin.

Je me suis réveillé à cinq heures et demie, d'une paresse effrayante. Ma femme m'a ranimé en me disant : « Il y a aujourd'hui sept ans qu'eut lieu notre jour de nocce, j'aurais de la joie à fêter son heureux retour. — Oui, lui ai-je répondu, nous nous réjouirons avec nos enfants, nous célébrerons ce jour. »

... Quelques affaires m'ont donné des tentations d'impatience, car je voulais me réjouir avec ma femme et mes enfants. Enfin j'ai trouvé un moment. Nous sommes allés dans la salle où nous nous étions agenouillés ensemble pour la première fois ; là, nos enfants dans nos bras, nous nous sommes rappelé toutes les circonstances du jour de notre mariage, nous avons parcouru ces sept années que nous venons de passer si heureusement ensemble malgré plus d'une épreuve ; nous avons raconté au petit l'histoire de notre mariage ; il écoutait avec un intérêt si cordial ! Nous avons répandu ce que nous avions de fleurs à la maison sur Annette, qui était dans son fauteuil à roulettes, et sur la tête de Henri qui poussait sa sœur. J'ai fait mettre à Henri ses habits du dimanche, et pendant

que sa mère le tenait par la main, je lui ai lu une petite chanson écrite à la hâte, qui a cependant fait briller une larme de joie dans ses yeux et dans ceux de ma femme.

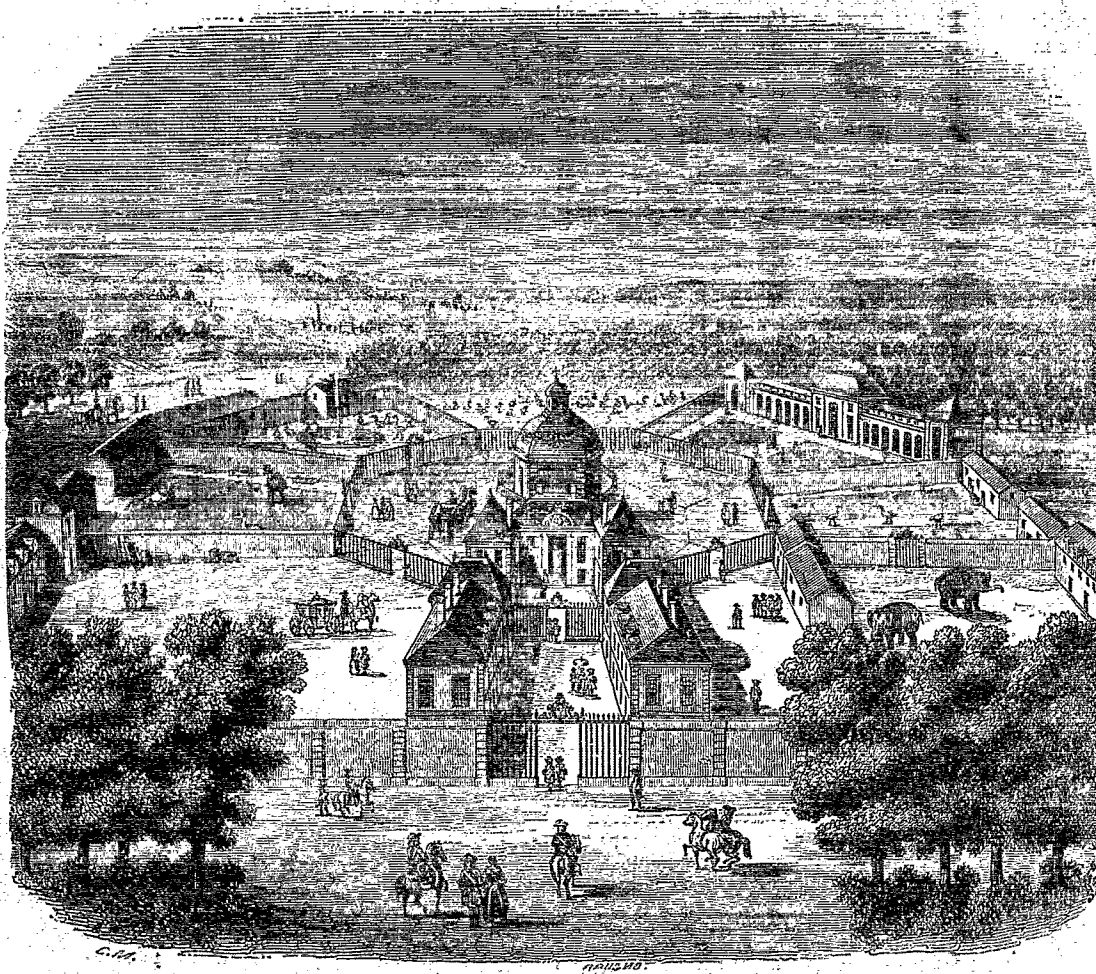
Il a fallu m'arracher de cette salle. Pfenninger est venu, et il a entendu quelque chose de l'écho de notre joie.

Ne différez pas, s'il est possible, les dons que vous voulez faire jusqu'à l'article de la mort ; car, à proprement parler, un mourant donne le bien d'autrui, et non le sien.

BACON, *Essais*.

MÉNAGERIE DE VERSAILLES.

Le grand canal de Versailles est traversé par un autre canal, dont les deux bras conduisaient, l'un à Trianon, l'autre à la Ménagerie. « Cette ménagerie, écrivait Félibien, est un lieu où l'on voit tout ce qui peut rendre la vie champêtre agréable et divertissante, par la nourriture des animaux de toute espèce. » On avait élevé dans cette Ménagerie un pavillon au centre d'une cour octogone, qui



(Vue de l'ancienne Menagerie, à Versailles.)

était séparée par une grille de fer de sept autres cours où étaient les animaux. Ce pavillon renfermait deux appartements magnifiques, l'un d'été, l'autre d'hiver, et séparés par un salon octogone éclairé par sept croisées. On voyait dans ce salon un grand nombre de tableaux d'animaux qui avaient été conservés à la Ménagerie, et qui avaient été peints par Desportes, artiste fort habile. Autour de cette pièce régnait un balcon en saillie d'où l'on pouvait voir les sept cours destinées aux animaux.

Les appartements étaient ornés de tableaux de bons maîtres du dix-septième siècle, et à l'entrée de l'escalier on avait placé deux vases sculptés par Jouvenet.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,
rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

RÉVOLTE DE 1382. — LES MAILLOTINS.



(Les Maillotins sortant de Paris pour recevoir Charles VI. — Gravure tirée du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

Au commencement du règne de Charles VI, des mouvements populaires inquiétants pour l'aristocratie eurent lieu en Flandre, en Angleterre et en France. Le foyer révolutionnaire était la puissante et populeuse ville de Gand, dont les habitants s'entendaient avec ceux de Londres et de Paris, et ne voulaient rien moins qu'exterminer « toute noblesse et gentillesse. » L'insurrection parisienne éclata le 1^{er} mars, lorsque le duc d'Anjou eut voulu établir par force une taxe sur les denrées. « Il y eut, dit Juvénal des Ursins, une vieille qui vendoit du cresson aux halles, à laquelle le fermier vint demander l'imposition, laquelle commença à crier. Et à coup vindrent plusieurs sur ledit fermier, et luy firent plusieurs plaies, et après le tuèrent et meurtrirent bien inhumainement. Et tantost par toute la ville le menu peuple s'émeut, prirent armures, et s'armèrent tellement, qu'ils firent une grande commotion et sédition de peuple, et couroient et recouroient, et s'assemblèrent plus de cinq cents.... Et pour ce qu'ils étoient mal armés et habillés, ils surent que en l'hostel de la ville avoit des harnois, ils y allèrent, et rompirent les huis où étoient

les choses pour la défense de la ville, prirent les harnois et grande foison de maillets de plomb, et s'en allèrent par la ville, et tous ceux qu'ils trouvoient fermiers des aides, ou qui en étoient soupçonnés, tuoient et mettoient à mort bien cruellement. » Charles VI, qui étoit alors à Meaux, n'osa rentrer à Paris et envoya seulement les troupes royales ravager les environs de la ville. Les bourgeois, alors, fermèrent leurs portes, tendirent les chaînes des rues et exercèrent une surveillance active pour déjouer les projets de ceux qui auraient voulu livrer la capitale au roi. « Et étoient, dit Froissart (liv. II, chap. 151), en la cité de Paris, de riches et puissants hommes armés de pied en cap, la somme de trente mille hommes, aussi bien armés (équipés) et appareillés de toutes pièces comme nul chevalier pourroit être ; et avoient leurs varlets et leurs mainies (serviteurs) armés à l'avenant. Et avoient et portoient maillets de fer et d'acier, périlleux bâtons pour effondrer heaumes et bassinets ; et disoient en Paris quand ils se nombroient, que ils étoient bien gens, et se trouvoient par paroisses, tant que pour combattre de eux-mêmes,

sans autre aide, le plus grand seigneur du monde. Si appeloit-on ces gens les *routiers* et les *maillets de Paris* (1). »

Le roi et ses oncles, effrayés de ces formidables préparatifs, capitulèrent avec la ville qui consentit à payer un don gratuit de 100 000 livres, à condition que les impôts ne seraient pas rétablis. Les troubles recommencèrent à la fin de la même année; mais lorsque le roi eut triomphé des Flamands à la sanglante journée de Rosebecque (27 novembre 1382), il marcha sur Paris à la tête de son armée victorieuse. Les habitants sortirent et allèrent à sa rencontre au nombre de trente mille hommes bien armés. Cette démonstration jeta l'effroi parmi la noblesse; mais sans chefs, les Parisiens ne surent pas prendre la résolution de se défendre; ils laissèrent pénétrer dans leurs murs le roi qui y entra avec ses troupes par une brèche, comme dans une ville conquise. Les bourgeois furent ensuite désarmés, et l'esprit de révolte fut étouffé dans les supplices.

CHANT DU VOYAGEUR,

Par RUCKERT.

Tout le monde connaît la belle chanson de Béranger, les *Bohémiens*. Jamais les charmes de la vie libre et vagabonde n'ont été plus vivement décrits. Il nous semble curieux de montrer quelques uns des mêmes sentiments exprimés par une muse allemande.

Le chant suivant de F. Ruckert est très connu au-delà du Rhin; les enfants l'apprennent par cœur, et il fait partie d'un recueil classique intitulé *le Jardin de la jeunesse* (der Deutsche Jugendgarten).

Même en faisant la part de tout ce qu'il a perdu dans notre traduction, on ne pourra y trouver rien de la pres-tesse, de la coloration ni de la clarté de Béranger; mais quoiqu'un peu confuse, comme beaucoup d'autres poésies allemandes, la ballade du *Voyageur* a quelque chose de sincère et de rayonnant que l'on ne saurait méconnaître.

La chanson française est infiniment plus variée. Toute la pièce de Ruckert roule sur une seule des idées exprimées par Béranger; celui-ci avait dit :

Voir, c'est avoir. Allons courir !
Vie errante
Est chose enivrante.
Voir, c'est avoir. Allons courir !
Car tout voir, c'est tout conquérir.

Voici comment cette même idée est traduite par le poète allemand :

Le monde, dans son immensité, appartient au voyageur; car il peut aller librement à travers les montagnes et les vallées. Les champs, il est vrai, sont cultivés par d'autres et pour d'autres; mais il les possède par le regard.

A travers la prairie un chemin serpente comme à travers les plates-bandes d'un jardin; il ne sait quels pas l'ont tracé, mais il se trouve fait pour lui, et plus loin le gazon s'étend comme un tapis sous ses pieds fatigués.

Et cet arbre placé sur son chemin, à qui donnera-t-il ses fruits? Je l'ignore; mais à moi, voyageur, il donne son ombre. On ne l'a point planté, sans doute, pour qu'il me serve; cependant il me sert, et je puis bien penser qu'il est là pour moi.

Le ruisseau vient à ma rencontre pour me souhaiter la bienvenue; sa voix me distrait pendant une partie de la route. Quand elle me fatigue, je fais signe à l'onde, et elle se replie à droite tandis que je tourne à gauche.

Le vent aussi est mon ami: s'il souffle derrière moi, c'est pour hâter ma marche et me pousser vers le but; si au contraire il me

(1) C'est seulement à partir du seizième siècle que l'on a appelé *Mailloins* les Parisiens révoltés en 1382. Tous les écrivains contemporains leur ont donné le nom de *Maillets*.

frappe au visage, ce n'est pas pour me nuire, c'est l'haléine du lointain qui me salue et m'appelle.

La pluie et le soleil sont également mes compagnons; ils me viennent en aide l'un après l'autre: la pluie abat la poussière du chemin; puis, de peur qu'elle ne m'incommode, le gazon et le feuillage l'attirent vers eux.

Mêlée au soleil, elle forme l'arc-en-ciel, dont la courbe radieuse est tendue pour moi tant que je veux marcher au-dessous; car Dieu l'appuie au sommet des montagnes pour qu'il ne puisse crouler sur mon front.

J'entre dans un village, les cloches sonnent... Est-ce pour un mariage? pour une mort?... Je l'ignore. J'aime mieux croire qu'elles célèbrent mon arrivée et me saluent.

Et c'est ainsi que je parcours les longues routes en triomphe. Dès qu'un aspect disparaît derrière moi, un autre se présente au-devant, et le monde ne m'a jamais montré la fin de mon voyage.

L'AGE D'UNE RUINE

DÉTERMINÉ AU MOYEN DES VÉGÉTAUX QUI LA RECOUVRENT.

Les édifices qui tombent en ruine ne tardent pas à se couvrir de végétation. Ce sont d'abord des Lichens, simples taches qui recouvrent la pierre çà et là. Ces Lichens, se décomposant, forment une petite couche terreuse, dans laquelle les Mousses peuvent enfoncer les filaments qui leur servent de racines: alors une teinte verte ou rougeâtre colore çà et là l'édifice. Ces Mousses à leur tour pourrissent, et le terreau qui en résulte suffit pour faire germer quelques plantes annuelles, des Saxifrages, des *Draba*, des Linaires, la Pariétaire, la Bourse-à-pasteur, etc., etc. Bientôt la Giroflée jaune s'établit à son tour sur la ruine qu'elle égale au printemps, en l'entourant d'une couronne dorée. Le lierre s'attache à sa base et grimpe le long des murs; l'Ortie, la grande Ciguë, végètent vigoureusement dans les parties abritées du soleil; la Clématite revêt les parties tournées vers le sud, la Valériane rouge sort des fentes qui séparent les pierres. A cette période, les graines d'Erable, d'Orme, d'Acacia commun, de Sapin, ou de Micocoulier, germent dans les intervalles des assises disjointes, enfoncent leurs racines entre elles en les écartant davantage, et s'élèvent peu à peu au-dessus de la ruine qu'elles dominent. Ces arbres sont une chronologie vivante, qui nous permet de fixer une limite de temps au-delà de laquelle on ne saurait faire remonter l'âge de la ruine. En effet, si l'on coupe un de ces arbres à la base, on reconnaît que le tronc se compose de couches concentriques de bois dont chacune correspond à une année. Si donc l'arbre a soixante couches, on peut affirmer que la ruine ne saurait avoir un âge moindre, et que l'abandon de l'édifice ne remonte pas une époque plus rapprochée de nous. Mais comme il s'écoule toujours un certain nombre d'années avant que les arbres puissent pousser sur un mur, on ne sera pas loin de la vérité en disant que l'édifice a commencé à tomber en ruines vingt ou trente ans auparavant, et que sa destruction remonte à quatre-vingts ou cent ans. Sans doute on pourrait désirer une approximation plus grande; mais à défaut de renseignements ou de documents historiques, celle-ci peut servir à diriger les recherches, et lever quelques incertitudes.

SÉPULTURES INDIENNES

DE LA CÔTE NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Après avoir remonté pendant quelque temps le cours inférieur de l'Orégon, qu'ensanglanteront tôt ou tard les prétentions rivales de l'Angleterre et des Etats-Unis, on distingue sur la rive droite du fleuve, au-dessous de l'embouchure de la rivière Cowlitz et en face de la petite île

Walter, un rocher isolé d'une forme caractéristique. Il est connu au bord du fleuve sous le nom de *mont des Cerqueils*. C'est là, en effet, que les Indiens Tchinouks viennent déposer leurs morts de villages très éloignés quelquefois. Les Tchinouks, qui comptaient, il y a quelques années, douze ou quinze cents loges, exploitent le cours inférieur de l'Orégon, où le saumon abonde à l'époque du frai; ils vendent aux Anglais le produit de leur pêche, et entrent même quelquefois à leur service.

Après avoir rempli de petits coquillages les narines du mort et lui avoir fermé les yeux avec des bandelettes d'étoffe enduites de cire, ils le couchent dans le canot grossièrement creusé où le Tchinouk passe la plus grande partie de sa vie; puis on le porte, à épaules d'homme, sur la plate-forme étroite qui termine le rocher. Chaque pirogue est soutenue par quatre pieux réunis à l'aide de barres transversales, et placée dans le sens du cours du fleuve, sur lequel elle semble voguer encore. Le mort y est couché de tout son long, la face tournée contre terre, et revêtu de ses plus beaux habits que l'on recouvre de fourrures épaisses et de mousses choisies; à côté on suspend, à des branches d'arbres fichées en terre, son arc et ses flèches, ses filets, sa chaudière, son fusil s'il en avait un. Pendant plusieurs semaines, les parents du mort, les femmes surtout, se rendent tous les jours au sommet du rocher, et, assises en rond au pied du canot, elles font retentir l'air de gémissements aigus que se renvoient les échos des grands bois, et qui semblent se prolonger à l'infini dans les savanes sans fin du rivage.

Les Pieds-Noirs (*Black-Foot*), qui habitent la haute vallée et les affluents supérieurs de l'Orégon jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, sont au contraire chasseurs, et guerriers comme tous les peuples chasseurs. Ils ne parlent des Tchinouks, leurs anciens ennemis, qu'avec un rire de mépris, et vivent en assez mauvais termes avec les agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont ils ont plus d'une fois surpris et incendié les forts. On dit proverbiallement, à l'ouest des montagnes, qu'on trouve chez les Pieds-Noirs tout ce que l'on a perdu, son cheval, sa femme, sa chevelure même, qu'ils scalpent en effet avec une dextérité remarquable. Dans la saison morte et dans l'intervalle des courses, ils passent héroïquement leurs journées dans les *tamascals* (huttes de bains) à fumer, à boire du genièvre et à compter leurs chevelures, qu'ils portent, aux jours de fêtes, attachées à la manche de leurs robes. Après la honte de fuir dans le combat ou de crier pendant la torture, le plus grand déshonneur à leurs yeux est de laisser ses morts au pouvoir de l'ennemi: ils les rapportent de deux et trois cents lieues quelquefois, et leur rendent des honneurs funèbres dont le caractère sauvage a vivement frappé un voyageur auquel nous empruntons ces détails.

Les guerriers du Sang, chez lesquels il se trouvait alors, habitent, sur les croupes mêmes des montagnes Rocheuses, un plateau de prairies terminé du côté de la plaine en précipice abrupte d'où tombe un torrent fortement encaissé. Du côté de la montagne, le plateau est semé de bouquets de sapins et de chênes, entre lesquels se cachaient les loges de la tribu, construites de peaux de buffle cousues, et affectant diverses formes d'animaux. Le chef dont on célébrait les funérailles avait été frappé par derrière, dans un combat contre les Gros-Ventres, après avoir scalpé cinq têtes d'ennemis.

Le cadavre, paré d'une robe de bison et le visage bizarrement peint, était exposé sous la plus grande de ces tentes, où se pressaient les femmes de la tribu; leurs gémissements, qui se succédaient avec une sorte de régularité, n'étaient interrompus, de loin en loin, que par la voix du cacique appelé à succéder au défunt, dont il était l'oncle. Dans une espèce de monologue, tantôt plaintif, tantôt bruyant et plein de gestes, il racontait longuement

la vie du défunt, dont il rappelait avec une emphase quelquefois poétique les chasses hardies et les courses meurtrières chez les Tchinouks. Après cette espèce d'oraison funèbre, qui dura plusieurs heures, on amena devant la porte de la tente un cheval jeune, à peine dressé, sur lequel le mort fut mis en selle et fortement assujéti à l'aide d'épaisses lanières de cuir de cerf fixées au pommeau et à la sangle. On lui attacha sa lance dans une main, son arc dans l'autre; on noua toutes ses chevelures à la peau d'ours de la selle, on chargea ses bras et son cou de ses nombreux colliers de verre et de cuivre. Les gémissements des femmes, suspendus un instant, recommencèrent alors de plus belle, et le fougueux animal, abandonné à lui-même, s'élança du côté du torrent, où le suivirent, rangés en demi-cercle, tous les cavaliers de la tribu, agitant leurs armes et entonnant leur chant de guerre, dont rien ne saurait rendre l'expression solennelle et sauvage. Le cheval bondissait sur le plateau, effrayé du bruit et de son cavalier immobile, auquel chacun de ses mouvements imprimait de vives oscillations en avant et en arrière. Arrivé au bord du précipice, il recula, les naseaux en feu; puis, revenant sur ses pas, il promena ses regards sur le rempart vivant qui se rétrécissait rapidement derrière lui. Plusieurs fois il recommença le même trajet et la même manœuvre. A la fin, frappé d'une sorte de vertige, poursuivi par les hurlements des Indiens et percé par leurs armes, il s'élança de toute sa vitesse du côté de l'abîme, comme s'il eût été soudainement frappé de l'espoir de le franchir. Dans le tumulte qui se fit sur le bord, où tout le monde se pressait pour regarder, le pied manqua à un des chevaux, et l'un des cavaliers suivit involontairement son maître sur les arêtes tranchantes et dans les flots d'écume du torrent. Les autres tournèrent bride au bout d'un moment, et regagnèrent leurs loges en silence.

DE L'AGRICULTURE EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

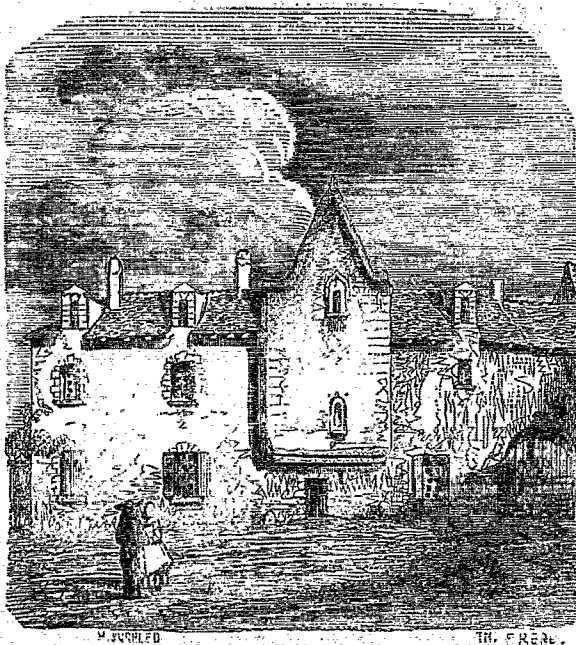
Les 23 millions d'hectares mis en rapport dans le Royaume-Uni, sauf l'Irlande, par 8 millions d'hommes, rendent 5, pendant que les 43 millions d'hectares exploités chez nous (abstraction faite des forêts), qui sont arrosés par la sueur de 21 millions de travailleurs français, ne donnent ensemble que 2. Pour la même étendue de territoire, l'Angleterre a quatre fois plus de bestiaux que nous, et ses bestiaux pèsent le double; c'est donc, à superficie égale, huit fois plus de nourriture animale. La production brute d'un hectare est, en France, de 406 fr.; en Angleterre, de 245. Un agriculteur français produit 245 fr.; un agriculteur anglais, 715, quoiqu'il ne dispose que d'une superficie moitié moindre et d'un soleil beaucoup moins fécondant. Nos voisins étalent, par hectare, le fumier de 48 moutons et demi, et nous n'avons à y répandre que celui de 2 deux tiers. Avec cette masse d'engrais, ils ont pu mettre en bonne culture 5 millions d'hectares qui demeureraient improductifs, et leurs terres à blés si bien fumées donnent 10 grains pour un, tandis que nous en avons 5 grains dans le Midi, 6 et demi dans le Nord. Il est bon de connaître ces faits, qui ont été publiés cette année par un savant économiste, et reproduits dans plusieurs journaux. Ils doivent exciter notre émulation. Sans imprudence, abandonnons peu à peu les préjugés qui s'opposent à tant d'améliorations si désirables.

MAISON OU DESCARTES EST NÉ.

« Il est constant, dit Baillet, que M. Descartes n'a point eu d'autre patrie que La Haye en Touraine. C'est une petite ville située entre la Touraine et le Poitou, sur la rivière de Creuse, dans une distance presque égale d'environ dix

lieues entre la ville de Tours et celle de Poitiers, au midy de celle-là, et à l'orient d'éte ou nord-est de celle-ci. Il n'y a point de contrée en Europe que l'on puisse préférer à cette partie méridionale de la Touraine, soit pour la température de l'air et la douceur du climat, soit pour la bonté du terrain et des eaux, et pour les agréments qu'y produit le mélange des commodités de la vie. »

On se rappelle que Descartes, dont nous avons ailleurs raconté la vie (1837, p. 244), est né le dernier jour de mars de l'an 1596. Un de nos dessinateurs, qui passait dernièrement à La Haye-Descartes, a fait un dessin de la maison où, suivant une tradition religieusement conservée dans le pays, le plus grand philosophe de la France, et l'on peut dire hardiment des temps modernes, a reçu le jour.



(Maison où Descartes est né, à La Haye-Descartes, département d'Indre-et-Loire.)

Descartes fut baptisé le 3 avril dans l'église de Saint-Georges de La Haye. Sa mère mourut peu de jours après sa naissance. Il posséda comme héritage une petite seigneurie du Poitou, nommée Du Perron. Pendant son enfance, il demeura tour-à-tour à La Haye, à Du Perron et à Poitiers, jusqu'à ce que son père eût résolu d'aller habiter la Bretagne.

— Jamais le *Magasin pittoresque* ne refusera d'insérer une réclamation lorsque sa rédaction aura, bien qu'involontairement, blessé une conviction honnête. Un janséniste nous écrit la lettre suivante : nous l'insérons sans aucune réflexion.

« Vous dites, monsieur, dans votre feuille du samedi 27 septembre, à l'article *Eglise Saint-Médard*, que les jansénistes, existant encore dans cette paroisse, s'y font remarquer par leur assiduité, mais aussi par leur absence affectée aux jours de fêtes de la Vierge.

« C'est contre cette dernière assertion que je me fais un devoir de protester. Les jansénistes ont toujours honoré la sainte Vierge ; trois fois dans chaque journée ils l'invoquent par la salutation de l'ange, et jamais ils n'ont fait défaut dans les fêtes consacrées de tout temps à son culte public et solennel. Voilà l'exacte vérité, vérité démontrée par les faits et par les écrits des jansénistes eux-mêmes. Ne sait-on pas que le grand Arnaud récitait chaque jour

son chapelet ? N'a-t-on jamais lu dans le livre du Père Quesnel ayant pour titre : *Prières chrétiennes*, les admirables élévations de l'âme, composées par ce savant docteur pour chacune des fêtes de la Vierge ?

« Pourquoi donc un déplorable esprit de parti s'est-il plu à répandre des accusations si graves et si dénuées de fondement ; accusations que j'ai la douleur de voir reproduites dans votre estimable recueil ? — Pourquoi ? — C'est qu'il fallait bien légitimer la ruine de Port-Royal, la destruction entière de cette maison que saint François de Salles dirigeait de ses conseils, et qui donnait à la religion et à la France les Nicole, les Arnaud, les Lancelot, les de Saint-Cyran, les Pascal, les Racine. »

ERRATA.

Page 5, col. 2. — « Manmouth, » lisez « Mammouth. »

Page 45, au-dessous de la première gravure. — Lisez : « Dais tiré d'un dessin de Procaccini. »

Page 46, col. 1, ligne 22. — « L'abbé Veber, prêtre ; » lisez : « L'abbé Weber, prêtre sacristain. »

Page 78, col. 1, lignes 12 et 15. — « Chrétien, chrétienne ; » lisez : « catholique. »

Page 102, col. 2, lignes 9 et 10. — « D'une faculté des lettres et des sciences, » lisez : « D'une Faculté des lettres et d'une Faculté des sciences. »

Page 102, col. 2, ligne 23. — « Grandvelle, » lisez « Granvelle. »

Page 102, col. 2, ligne 39. — « 900 manuscrits, » lisez « 1500 manuscrits. »

Page 103, col. 2. — « South, » lisez « Southey. »

Page 108, col. 2, lignes 4 et 5. — Lisez : « Les Tuileries et la rue de Rivoli à gauche, les Champs-Élysées à droite. »

Page 222, col. 1, ligne 20 en remontant. — « Voy. p. 146, » lisez : « Voy. p. 154. »

Page 236, col. 2, lignes 3 et 4 en remontant. — Ponctuer ainsi : « . . . plus ou moins bien conservés. Dans le château de Chiverny, près de Blois, on peut voir. »

Page 236, col. 1, dernière ligne. — « Louis XIII, » lisez « Henri IV. »

Page 236, col. 1, ligne 9 en remontant. — « Isolé de tous côtés, la disposition... » lisez : « Il est isolé de tous côtés. La disposition... »

Page 236, col. 2, ligne 5. — « Biord, » lisez « Biard. »

Page 256, col. 2, dern. ligne. — « P. 146, » lisez « p. 154. »

Page 294, col. 1, ligne 53. — « Treize, » lisez « dix-neuf. »

Page 297. — L'agate-onyx dont la gravure a été publiée p. 297 est un camée antique. Les Bénédictins ont donc fait erreur en supposant qu'elle représente « Charlemagne, sa sœur Ada, et trois personnages de leur famille. » Les savants modernes croient voir, dans les cinq figures gravées sur la pierre, la famille d'Auguste, ou celle de Germanicus, ou celle de Claude. Le manuscrit sur la couverture duquel le camée est incrusté avait été apporté à Paris lors de la réunion de Trèves à la France. Rendu à cette dernière ville en 1815, il y est conservé dans la Bibliothèque publique.

Page 364, sous la gravure. — « Dessiné par, » lisez « Fait par... »

Page 367, col. 1, ligne 43. — « Danville, » lisez « Douville. »

— Ligne 57. — « Bar-Houh, » lisez « Bar-Nouh. »

— Ligne 62. — « Khénny, » lisez « Khoung. »

Page 374, col. 1, ligne 20. — « remontant, » lisez « remon-

Page 374, col. 2, ligne 20. — « Snorry, » lisez « Snowy. »

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE J. BEST,

rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Ababdeh, 371.
 Abbaye du Chaland, 275.
 Académie des Arcades, 159.
 — française; lieux de réunion et séances, 144.
 Ages (les), 341.
 Agate antique sur la couverture d'un manuscrit, 297, 408.
 Agriculture dans le départ. des Côtes-du-Nord, 130.
 — en France et en Angleterre, 407.
 Albums, 239.
 Algues microscopiques, 167.
 Allée couverte de l'île de Gavrinis, 292.
 Allemand (Famille des), 329.
 Altorf, 337.
 Amérique (Découverte de l'), groupe, par Persico, 193.
 Amérique russe, 156.
 Aqueduc d'Arcueil, 77.
 Archangel (la Nouvelle), 156.
 Architecture (Etudes d') en France, 73, 233, 323.
 Armée prussienne; nouveaux costumes, 333.
 Auteur récompensé par un brevet de mendiant, 120.
 Bajazet et le berger, tableau de Dorcy, 85.
 Balbek, 377.
 Bannières, 375.
 Baragouin, pétra, pénaud, 359.
 Bassin de Paris, 117.
 Berne (la), 338.
 Besançon, 38, 101, 408.
 Bichari, 372.
 Bienfaisance du peuple, 79.
 Blason (Origine de quelques mots du), 391.
 Boleslas-le-Grand, 18.
 Boukharie (la Petite), 87, 126.
 Bouleau (le), chant polonais, 231.
 Bréhat (île de), 300.
 Brian Boïroime, 28.
 Cabinet (le) de Cicéron, 99.
 Caméléons, 55.
 Capri (Ile), 316.
 Caravanes mexicaines dans les prairies, 261.
 Carey (le Nègre), 138.
 Cargaison (Singulière), 338.
 Carnaval dans une ville du Nord, ancienne estampe, 53.
 Carrache (Annibal), 265.
 Carrosse (le) volant, 95.
 Cartes des phares en France, 229.
 Carte géologique de France, 18.
 Cavalerie française, 171.
 Chaire d'une mosquée, 37.
 Chaire de l'église de Ligny, 332.
 Chalons-sur-Saône, 145.
 Chamois, 57.
 Champ (le) de bataille, poésie polonaise, 231.
 Chanson normande, 291.
 Chant du voyageur, par Ruckert, 406.
 Chant matinal de l'artiste, par Goëthe, 80.
 Chapelle St-Michel, au Puy, 353.
 Chants populaires, 395.
 Chardin, peintre, 393.
 Chasse aux chamois, 57.
 Chasse et repas des Turkestanais, 126.
 Château de Dieppe, 89.
 Château de Muro, 360.
 — de Rochechouart, 329.
 — de verre de Ste-Suzanne, 83.
 — de Versailles, 234.
 Châteaux de verre, 10, 83.
 Cheval de pur sang, cheval de demi-sang, etc., 176.
 Chevaliers, miniatures anciennes, 93, 205, 208.
 Chevrier (le) de Lorraine, nouvelle, 286, 289, 309, 317, 325, 333, 354.
 Chider, poésie de Ruckert, 261.
 Chien (le) de Cowper, 99.
 Chiens allaités par des chattes, 14.
 Choix des livres et des amis, 323.
 Chronographe, 280.
 Cicéron (Cabinet de), 99.
 Ciel (Vue du), 160.
 Clermont-Ferrand, 185.
 Climat (le) de la France a-t-il changé? 46, 78, 158, 279.
 Collège Mazarin, 237.
 Colline (Composition d'une) des environs de Paris, 120.
 Commentateurs (Critique des), par Maleblanche, 134.
 Compteur à pointage, 184, 280.
 Conseils aux instituteurs, 71.
 Contestations (De quelques), 95.
 Convulsionnaires de St-Médard, 307.
 Cor (le) merveilleux de l'enfant, 195.
 Corne sculptée par un Indien, 208.
 Coroados, 43.
 Costume (Histoire du) en France, 91, 205, 263.
 Côtes de France, 228.
 Côtes-du-Nord (Département des), 130.
 Couleurs symboliques, 295.
 Coup d'éventail donné par le dey d'Alger au consul de France, 31.
 Coupe-antique en verre, 280.
 Couronne d'un roi d'Irlande, 28.
 Couvents sous Louis XIII, 234.
 Critique (la), 295.
 Crocodile et trochilus, 336.
 Croyances populaires de l'Ecosse, 134.
 Cuvier (Georges), 146.
 Dais processionnels, 45, 408.
 Daisy la Vaillante, 373, 381.
 David vainqueur, tableau d'Annibal Carrache, 253.
 Debrosse (Jacques), 73.
 Découvertes futures en géographie, 366.
 Décrétales des papes, 103.
 Dee (Jean), 252.
 Déluge, tableau de Poussin, 177.
 Démon du jeu, ancienne estampe, 200.
 Dents de mammoth, 5.
 Départ des apôtres, tableau de M. Gleyre, 187.
 Descartes; maison où il est né, 407.
 Deux (les) cercueils, 391.
 Deux (les) devises, 106, 114.
 Devises de Bernard Palissy, 2, 4.
 Divorce chez les Turkestanais, 127.
 Dolmen de Craeh, 292.
 Dominamin; sa manière de travailler, 129.
 Drapeau des Cent-Suisses, 272.
 Droit français; son influence en Europe, 79.
 Du Bellay (Joachim), 295.
 Eaux de la mer Rouge; leur coloration, 167.
 Echelle d'escalade, 368.
 Echelle (la Double) des âges, 344.
 Eclairage des côtes, 228.
 Ecole maure à Alger, 101.
 Ecriture (de l') en France, 211.
 Editions (Premières), 224.
 Effet d'orage, tableau de Ch. Collignon, 232.
 Eglise de Saint-Père, 25.
 — Saint-Médard, à Paris, 307.
 Éléphants (Intellig. des), 274.
 Elever à la royauté, 328.
 Elves (les), 134.
 Encinte (Nouvelle) de Paris, sous Louis XIII, 323.
 Enfant (l') dans la forêt, ballade de Chuluin, 127.
 Enfant, par David d'Angers, 116.
 Engrais, 171.
 Enseigne du Gaulois, au forum, 347.
 Escalade de Genève, 368.
 Esprit (l') du foyer chez les Chinois, 249.
 Estienne (Henri) et le trésorier de Henri III, 256.
 Estime (l') de soi-même, 72.
 Etenne (Singulière) offerte au duc du Maine, 47.
 Explorations et découvertes futures en géographie, 366.
 Faïence (Première) fabriquée en France, 3, 28.
 Famille (la) d'Holbein, tableau d'Holbein, 133.
 Félicité, 190.
 Femme (la) du pêcheur, nouvelle suédoise, 142, 150.
 Fêtes et danses des Indiens de l'Amérique du Nord, 313.
 Filatures de Richard-Lenoir, 136.
 Fille (la) d'Erwin, 169.
 Fleurs (les) dans le Nord, 65.
 Florence, 345.
 Fontaine à Altorf, 337.
 — à Pérouse, 281, 282.
 — de l'hôtel de Lisieux, à Rouen, 273.
 Fontaines de Paris sous Louis XIII, 235.
 — publiques au Caire, 137.
 Fonts baptismaux de S. Louis, 160.
 Forteresse de Sylvirie, 161.
 France (Influence de la) sur l'art italien, 345.
 Funérailles chez les Turkestanais, 127.
 Galvanoplastie, 361.
 Gazetier de Hollande, 104.
 Génies des Kamtschatdales, 268.
 Gens de trait, au quatorzième siècle, 264.
 Geoffroy St-Hilaire, 146, 278.
 Géographie économique, 116.
 Girard (Grégoire), 71.
 Goetz de Berlichingen, 139, 163.
 Grande (la) loi, légende, 69.
 Gravure de 1418, 395.
 Grenouille; ses métamorphoses, 386.
 Grès des Vosges, 19.
 — rouge, 19.
 Grotte de Saint-Paul, à Malte, 113.
 Guerre (Idées bizarres sur la) de Troie, 138.
 Guerrier de Marathon, 392.
 Guerrier (le) et son fils, tableau d'Hildebrandt, 1.
 Guillaume Tell, poésie de Lavater, 337.
 Gulliver (les Voyages de), 33.
 Gymnastique, 377.
 Habitation dans l'Amérique russe, 157.
 Habitations particulières sous Louis XIII, 323.
 Harfleur, 201.
 Harley; mot d'un danseur à son sujet, 267.
 Harpes éoliennes, 115.
 Henri IV (Ancienne statue de) sur le Pont-Neuf, 235.
 Heureuse (l') famille, 24.
 Hildebrandt, 1.
 Histoire de France (Vocabulaire des mots singuliers et pittoresques de l'), 198, 298.
 Hiver (Devoirs et plaisirs de l'), 51.
 Holbein, 132.
 Homère (Idées bizarres sur), 138.
 Hôpitaux de Paris sous Louis XIII, 235.
 Horloge (l') de la nourrice, 195.
 Hôtel-de-Ville de Lyon, 237.
 — de Reims, 236.
 Humidité dans les bâtiments, 369, 398.
 Hussein-Bey, dey d'Alger, 31.
 Idées (Singulier calcul sur les), 95.
 Idoles du Kamtschatka, 268.
 Images dans les livres, 231.
 Ivoire (Commerce de l') en Sibérie, 5.
 Jardin des Plantes; les serres, 65.
 Jardins de Daphné, 249.
 — flottants du Mexique et de la vallée de Cachemire, 4.
 Jeanne d'Albret prêchant, 175.
 Jérusalem, 209.
 Jeu d'échecs d'un Chinois, 195.
 Jeu de l'Oie, 393.
 — de Tacquemain, chronique sénénoise, 246.
 — (Livres contre le), 199.
 Jeux des enfants chez les Grecs et les Romains, 319, 359.
 Jobsiade, poème héroï-comique, 217.
 Journal d'un observateur de soi-même, 161, 174, 186, 194, 238, 402.
 Journaux rédigés par des aliénés, 231.
 Kamtschatdales, 267.
 Kamtschatka, 267.
 Karavelles, 81.
 Kasbah (la) à Alger, 31.
 La Garde (Baron de), 6.
 La Haye (Vue lointaine de), 365.

- Langue française; ses emprunts à l'italienne, 95.
 Lanterne de Roche-Corbon, 49.
 Lanterniers, 62.
 Lavater (Journal de), 161, 174, 186, 194, 238, 402.
 Laocoon (le) loué par les Caracques, 86.
 Lecture diabolique, tableau de Téniers, 84.
 Lecture (Plaisirs de la), 255.
 Lettre (la) de recommandation, nouvelle, 226.
 Lettre volée, nouvelle, 269.
 Lettres d'artistes, 9, 59, 98, 265.
 Levraut allaité par une chatte, 15.
 Lignes d'écriture, 67.
 Lois canoniques, 103.
 Lois palatines de Jacques II, roi de Majorque, 244.
 Louis XI (un Portrait de) et sépulture de ce roi à Cléry, 363.
 Louis XIII (Ancienne statue de) sur la place Royale, 235.
 Louvre, sous Louis XIII, 234.
 Lusace (Mœurs et costumes de la haute et basse), 11, 64.
 Magnaneries, 338.
 Mai des Gobelins, estampe de Sébastien le Clerc, 153.
 Mai (Fête de), 153.
 Maillots, 405.
 Maison (Ancienne) à Paris, 326.
 — à Rouen, 324.
 Majesté : premier roi qui ait pris ce titre, 187.
 Maladies; moyen de les prévenir, 211.
 Manufacture des Gobelins, 111.
 Manuscrit (Histoire d'un), 231.
 Mariages chrétiens des princes barbares, 262.
 Marie, la fille de l'auberge, 351.
 Mary Lismore, nouvelle, 201.
 Médaille de l'amiral Vernon, 384.
 Ménagerie de Versailles, 404.
 Mer Noire (Fréquence des tempêtes sur la), 26.
 Mer Rouge; coloration de ses eaux, 167.
 Métiers chez les Romains, 399.
 Michel-Ange (Lettres de), 59.
 Miecslas I^{er}, 17.
 Miroir magique du docteur Dee, 252.
 Moisson dans la campagne de Rome, 305.
 Molécules d'air, 190.
 Monaco, 224.
 Monnayeurs anciens, 312.
 Monuments celtiques, 291.
 — écrits sur bois, 239.
 Mosaique découverte à Aix, 352.
 Mosquée Barkauk, au Caire, 36.
 — Kesmas-el-Baradeieh, au Caire, 361.
 Mozart, sa sœur et leur père à Paris, en 1763, dessin de Carmontelle, 349.
 — (Statue de), par Schwanthaler, 68.
 Musée de Bordeaux, 41, 84.
 — de Marseille, 129, 252.
 Musique de Pergolèse, 254.
 — russe, 103.
 — (Instruments de) des Turkestani, 126.
 Napoléon (le Nom de) chez les sauvages de l'Amérique, 208.
 Navires turcs, 81.
 Necker de Saussure (Madame), 349.
 Nœuds, 188, 280.
 Noms (Particularités sur l'histoire des), 38.
 Notre statue, 98.
 Nouveau-Mexique, 259.
 Oiseaux (les Petits), 338.
 — prophétiques dans la poésie populaire, 82.
 Orangeries, 66.
 Ordonnance de 1722 contre les marchands d'oublies, 215.
 Ordre de la Mouche à Miel, 72.
 — des Coteaux, 154.
 Orgue de Saint-Denis, 225.
 Orgues (Anciens facteurs d'), 226.
 Orientaux; leur opinion sur les palais d'Europe, 31.
 Oublies (Marchand d'), 215.
 Overbeck, 248.
 Palais Cardinal, 233.
 — du Luxembourg, 73.
 — de Tibère, à Caprée, 316.
 — Mazarin, 237.
 Palissy, 2, 28.
 Panama (Costumes de), 128.
 Paniers (Mode des), 388.
 Paris au seizième siècle, 385.
 Parnasse (le) français, sculpture de Louis Garnier, 97.
 Paroles de soie, 215.
 Pascal (Portrait de); dessiné par Domat, 99.
 Pasquier (Etienne), 321.
 Passions (Usage des), 204.
 Paul (Saint), 113.
 Pauvreté (Si) empêche les bons esprits de parvenir, 2, 28.
 Pavillon où est mort Pascal, 16.
 Pavois (le) chez les Francs, 328.
 Pays de Tendre (Carte du), 60.
 Paysage (un), 71.
 Paysage, par Claude Lorrain, 41.
 Peintres grecs au dix-neuvième siècle, 221.
 Peintures d'Herculanum, 320, 360, 400.
 Pensées.—Addison, 295. Aristote, 160. Bacon, 404. Buffon (le P.), 23, 95. Constant (Benjamin), 298. Cooper, 359. Descartes, 72. Emerson, 160. Flourens, 168. Girard (Grégoire), 71. Locke, 364. La Mothe, 205. Meister, 323. Ménage, 86. Nicole, 66. Richter (Jean-Paul), 55, 99. Saint-Martin, 178, 331, 355. Vinet, 120. Ste-Beuve, 319. Senault (le P.), 204. Sentences chinoises, 152. Southey, 103. Walpole (Horace), 190. Winckelmann, 252. ***, 195, 376.
 Pergolèse, 255.
 Pérouse, 281.
 Perruque (Juifs obligés de porter), 338.
 Personnages mythologiques et talismans chinois, 47.
 Pérugin (le), 283.
 Peulvan du Champ-Dolent, 293.
 Phare de Bréhat, 241, 298.
 Phares de France, 228.
 Phénix (Panache de plumes de), 6.
 Phénomènes astronomiques de 1845, 89.
 Pile Cinq-Mars 191.
 Pise (Jean de), 282.
 Place de la Concorde, 108, 408.
 Plat de Bernard Palissy, 29.
 Poésie Jacobite, 158.
 Poésies de Joachim Du Bellay, 295.
 Pôles du froid qui résultent de l'influence des vents, 6.
 Pont de Ceret, 5.
 Ponts de Paris sous Louis XIII, 235.
 Portail de Saint-Gervais, à Paris, 75.
 Portrait, par Raphaël, 9.
 Position de Paris, 116.
 Poule (la) d'Honorius, 26.
 Prédication de Jeanne d'Albret, 175.
 Prénoms français tirés du grec, 85.
 Presbytère et église de Bolleville, 256.
 Procès d'animaux, 66.
 Pyramide de cornes de cerfs, 246.
 Quatre (les) dons, 389, 394.
 Racine (Jean) au dix-neuvième siècle, 392.
 Raphaël (Lettre de), 9.
 Rats allaités par des chattes, 14.
 Rébus par Boileau, 23.
 Reconnaissance naît au berceau, 134.
 Relieur de la Chambre des comptes, 262.
 Religion et fêtes des Turkestani, 126.
 Reliure des livres au moyen-âge, 297, 408.
 Retour du marché, tableau de Thuillier, 149.
 Réverie du peintre, 80.
 Richard-Lenoir, 136.
 Richard-Simon, 154, 222, 256.
 Rochers de Roche-Corbon, 49.
 Roi des aunes, ballade de Goethe, 96.
 Ruckert (Frédéric), 261.
 Sabine, statue par Grass, 169.
 Saint-Martin, le philosophe inconnu, 330, 357.
 Saint-Nazaire, 397.
 Saintes femmes (les) au tombeau, tableau de Philippe Veit, 357.
 Saison (la Belle), 257.
 Saisons (les), tableaux du Poussin, 177.
 Salle des séances de l'Académie française, au Louvre, 144.
 Salle (Grande) du Palais, à Paris, 77.
 Sardes, 289.
 Saumur, 265.
 Sauvages des prairies de l'ouest dans l'Amérique septentrionale, 313.
 Scheveningue, en Hollande, 365.
 Sépultures des sauvages de l'Amérique, 406.
 Sergents, miniature d'un manuscrit, 93.
 Serres, 65.
 Serviteurs de Jacques II, roi de Majorque, 244.
 Singe (le) et l'esclave, 78.
 Soldat (à un Vieux), 26.
 Son (Vitesse du) dans l'air, 122, 280.
 Stephenson (Georges), 6.
 Stow, 120.
 Swift, 33.
 Sylivrie, en Roumélie, 161.
 Tables d'argent de Charlemagne, 215.
 Talismans (Origine des) en Chine, légende, 47.
 Tapisseries des Gobelins, 124.
 Tarif; étymologie du mot, 240.
 Tempêtes; leur fréquence sur la mer Noire, 26.
 Temple de Charenton, 77, 408.
 Terrains (des Différents) que l'on distingue en géologie, 19, 22.
 Tétard, 386.
 Tokai, 54.
 Tombeau de Cino da Pistoja, par André de Pise, 180.
 — du cardinal Jacques de Portugal, par Rossellino, 181.
 — du chevalier Berthold de Waldner, 92.
 Tombeaux toscans, 178.
 Traductions singulières, 266.
 Trias, 19.
 Trochilus, 336.
 Troupes mises en fuite par des frelons, 72.
 Turkestan chinois, 87, 126.
 Thong-thing-chan, 105.
 Timbales, 152.
 Tyroliens, 277.
 Urbanité, 130.
 Vanneuse (une), tableau de Rodolphe Lehmann, 305.
 Vasari (Georges), 98.
 Végétaux historiques, 395.
 — servant à reconnaître l'âge d'une ruine, 406.
 Veit (Philippe), 357.
 Vents; leur influence sur la température en hiver, 6.
 Vernet (Joseph); prix de ses tableaux, 262.
 Vernon (l'Amiral), 384.
 Verre, 109.
 Vers à soie et magnaneries, 338.
 — luisants; leur phosphorescence, 306.
 Ville des chiens, 260.
 Vin de Champagne; sa fabrication, 315.
 — de Tokai, 54.
 Vision infernale au onzième siècle, 190.
 Visite du Dieu du foyer au docteur Yu-kong, légende chinoise, 250.
 Vitraux de la cathédrale du Mans, 311.
 Voleur (Moyen employé à Siam pour découvrir un), 187.
 Vouivre (la), nouvelle, 27, 35, 42, 50.
 Voyage à Pérouse, 281.
 — scientifique d'un ignorant autour de sa chambre, 108.
 Zatourane, boisson, 152.
 Zechstein, 19.
 Zizim, fils de Mahomet II, 336.
 Zmala (Episode de la prise de la) d'Abd-el-Kader, 285.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

PEINTURE; DESSIN; GRAVURE.

Peintures découvertes à Herculanum, 320, 360, 400.
 La Famille d'Holbein, par Holbein, 133. Le Jeu de l'Oie, par Chardin, 393. Les Saintes femmes au tombeau, par Philippe Veit, 357. Le Guerrier et son fils, par Hildebrandt, 1.
Musée du Louvre. — Un Portrait par Raphaël, 9. Le Déluge du Poussin, 177.
Musée de Bordeaux. — Un Paysage de Claude Lorrain, 41. Lecture diabolique, par Téniers, 84. Bajazet et le berger, par Dorcy, 85.
Musée de Marseille, 129, 252. David vainqueur, par Annibal Carrache, 253.
Salon de 1845. — Départ des apôtres, tableau de Gleyre, 187. Prise de la zmalâ d'Abd-el-Kader, tableau d'H. Vernet, 285. Vanneuse, par Lehmann, 305. Retour du marché, par Thuillier, 149. Effet d'orage, par Collignon, 232.
Mosaïque découverte à Aix, 352.
Vitraux peints. — Monnayeurs anciens, 312. Prédication de Jeanne d'Albret, 175.
Miniatures anciennes. — Serviteurs de Jacques II, roi de Majorque, 244. Sergents, 93. Chevaliers, 93, 205, 208. Gens de trait, 264.
Eстамpes et dessins. — Gravure sur bois de 1418, 395. Personnages mythologiques et talismans chinois, 47. Portrait de Louis XI, 363. Paris au seizième siècle, 385. Convulsionnaires de St-Médard, 307. Démon du jeu, 200. Carnaval dans une ville du Nord, 53. Salle des séances de l'Académie française, au Louvre, 144. Gazetier de Hollande, 104. Mai des Gobelins, estampe de Séb. Leclerc, 153. Mozart, sa sœur et leur père à Paris, dessin de Carmontelle, 349. Marchand d'oublies, 215. L'Heureuse famille, gravure de Cochin fils, 24. La Double échelle des âges, 344. Portrait de Pascal par Domat, 99. Gœtz de Berlichingen, dessins d'E. Delacroix, 139, 163. Etc., etc.
 Lettres d'artistes, 9, 59, 98, 265. Les Saisons du Poussin, 177. Prix des tableaux de Joseph Vernet 262. Peintres grecs au dix-neuvième siècle, 221.

SCULPTURE; CISELURES DIVERSES.

Le Laocoon loué par les Carrache, 86. Guerrier de Marathon, 392.
 Fonts baptismaux de S. Louis, 160. Chaire de l'église de Ligny, 332. Chaire d'une mosquée, 37. Fontaine de l'hôtel de Lisieux, à Rouen, 273. Anciennes statues de Henri IV et de Louis XIII, à Paris, 235. Le Parnasse français, sculpture de L. Garnier, 97. Découverte de l'Amérique, groupe de Persico, 193. Boleslas le Grand et Miecslas I^{er}, groupe de Rauch, 17. Mozart, par Schwanthaler, 68. Sabine, par M. Grass, 169. Geoffroy Saint-Hilaire, par David d'Angers, 148.
 Tombeau de Berthold de Waldner, 92. Tombeaux toscans, 178. Tombeau de Cino da Pistoja, par André de Pise, 180; — du cardinal Jacques de Portugal, par Rossellino, 181. Fontaine à Altorf, 337.
Salon de 1845. — Un Enfant, par David d'Angers, 116.
 Agate incrustée sur la couverture d'un manuscrit, 297, 408. Coupe antique en verre, 280. Tables d'argent de Charlemagne, 215. Plat de Bernard Palissy, 29. Médaille de l'amiral Vernon, 384. Corne sculptée par un Indien, 208.

ARCHITECTURE.

Palais de Tibère, à Caprée, 316. Pile Cinq-Mars, 191. Monuments celtiques, 291. Allée couverte à l'île de Gavrinis, Dolmen de Crach, 292. Penlvan du Champ-Dolent, 293.
 Abbaye Du Chalard, 275. Eglise St-Médard, à Paris, 307. Eglise de St-Père, 25. Chapelle St-Michel, au Puy, 353. Presbytère et église de Bolleville, 256. Mosquée de Kesmas-el-Baradeieh, au Caire, 361. Mosquée Barkauk, au Caire, 36. La Kasbah, à Alger, 31. Forteresse de Syllivrie, 161. Châteaux de verre, 10, 83. Château de verre de Ste-Suzanne, 83. Château de Muro, 369; — de Rochechinard, 329; — de Dieppe, 89. Lanterne de Roche-Corbou, 49. Salle des séances de l'Académie française au Louvre, 144.
 Tombeaux toscans, 178. Tombeau de Cino da Pistoja, par André de Pise, 180; — du cardinal Jacques de Portugal, par Rossellino, 181.
 Pont de Céret, 5. Fontaine à Pérouse, 281. Fontaines publiques au Caire, 137. Fontaine à Altorf, 337. Phare de Bréhat, 241, 298.

Études d'architecture en France. — Régence de Marie de Médicis: Palais du Luxembourg, 73; Portail de Saint-Gervais, 75; Grande salle du Palais, Aqueduc d'Arcueil, 77; Temple de Charenton, 77, 408. Règne de Louis XIII: Palais Cardinal, 233; le Louvre, le Château de Versailles, Couvents, 234; Hôpitaux, Fontaines et Ponts, Statues de Henri IV et de Louis XIII, 235. Hôtels de ville et châteaux: Hôtel de ville de Reims, 236; Hôtel de ville de Lyon, Collège et palais Mazarin, 237; Nouvelle enceinte de Paris, Habitations particulières, 323; Anciennes maisons à Rouen et à Paris, 324, 325.
 Moyens de prévenir ou de détruire l'humidité dans les bâtiments, 369, 398.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Le Bouleau, le Champ de bataille, poésies polonaises, 231. Chant matinal de l'artiste, par Gœthe, 80. Le Roi des aunes, par le même, 96. Gœtz de Berlichingen, drame de Gœthe, 139, 163. L'Enfant dans la forêt, ballade de Chuhn, 127. Chider, poésie de Ruckert, 261. Chant du voyageur par Ruckert, 406. Le Cor merveilleux de l'enfant, l'Horloge de la nourrice, 195. La Job-siade, poème héroï-comique, 217. Guillaume Tell, poésie de Lavater, 337. Poésie de Joachim Du Bellay, 295. Racine au dix-neuvième siècle, 392. Poésie jacobite, 158. Oiseaux prophétiques dans la poésie populaire, 82. Chants populaires, 395.
 Idées bizarres sur Homère, 138.
Nouvelles, contes, apologues, etc. — Le Chevrier de Lorraine, 286, 289, 309, 317, 325, 333, 354. La Lettre de recommandation, 226. Lettre volée, 269. La Vouivre, 27, 35; 42, 50. Daisy la Vaillante, 373, 381. Mary Lismore, 201. Marie, la fille de l'auberge, 351. La Femme du pêcheur, 142, 150. Voyages de Gulliver, 33. L'Heureuse famille, 24. Le Singe et l'esclave, 78. Les Deux devises, 106, 114. Les Deux cercueils, 391. La Fille d'Ervin, 169. Le Pays de Tendre, 60.
 Si pauvreté empêche les bons esprits de parvenir, 2, 28. Journal d'un observateur de soi-même, 161, 174, 186, 194, 238, 402. Les Âges, 341. La Vue du ciel, 160. Un Paysage, 71. Les Petits oiseaux, 338.
 Bienfaisance du peuple, 79. La Belle saison, 257. Devoirs et plaisirs de l'hiver, 51.
 Plaisirs de la lecture, 255. Choix des livres et des amis, 323. Livres contre le jeu, 199. Estime de soi-même, 72. Reconnaissance naît au berceau, 134. Félicité, 190. Conseils aux instituteurs, 71. Critique des commentateurs, 134. Notre statue, 98. Usage des passions, 204. A un vieux soldat, 26. La critique, 295. Sur quelques contestations, 95. Paroles de soie, 215. Les Lanterniers, 62. Voy., à la Table alphabétique, *Pensées*.

BIBLIOGRAPHIE; PHILOGIE.

Monuments écrits sur bois, albums, 239. Histoire d'un manuscrit, 231. Reliure des livres au moyen-âge, 297, 408. Histoire de l'écriture en France, 211. Lignes d'écriture, 67. Images sur les livres, 231. Premières éditions, 224. Journaux rédigés par des aliénés, 231.
 Emprunts de la langue française à l'italienne, 95. Traductions singulières, 266. Urbanité, 130. Rébus par Boileau, 23.
 Vocabulaire des mots singuliers et pittoresques de l'histoire de France, 198, 298.
 Particularités sur l'histoire des noms d'hommes, 38. Prénoms français tirés du grec, 85. Tarif, 240. Baragouin, pétra, penaud, 359.

MOEURS; COUTUMES; COSTUMES; INSIGNES.

Habitants de la haute et basse Lusace, 11, 64. Tyroliens, 57, 277. Turkestanais, 87, 126. Kamtschatdales, 267. Ababdeli et Bichari, 371. Coroados, 43. Sauvages des prairies de l'Ouest, dans l'Amérique du Nord; Ioways, 313. Sculpture des sauvages de l'Amérique, 406.
 Métiers chez les Romains, 399. Serviteurs de Jacques II, roi de Majorque, 244. Opinion des Orientaux sur les palais d'Europe, 31. Monnayeurs anciens, 312. Sergents, 93. Chevaliers, 93, 205, 208. Gens de trait, 264. Habitation dans l'Amérique russe, 157. Costumes de Panama, 128. Caravanes mexicaines dans les prairies, 261. Moisson dans la campagne de Rome, 305. Moyen employé à Siam pour découvrir un voleur, 187. Pyramide de cornes de cerfs, 240. Les Fleurs dans le Nord, 65. Gazetier de Hollande, 104. Marchand d'oublies, 215. Mode des papiers, 388. Nouveaux costumes militaires en Prusse, 333. Mœurs et habitations dans le département des Côtes-du-Nord, 130.

Histoire du costume en France, 91, 205, 263.
Fête de Mai; Mai des Gobelins, 153. Jeu de l'Oie, 393. Vieille chanson normande, 291. Carnaval dans une ville du Nord, 53. Jeu d'échecs d'un Chinois, 195. La Berne, 338.
Dais processionnels, 45, 408. Bannières, 375. Couronne d'un roi d'Irlande, 28. Drapeau des Cent-Suisses, 272. Couleurs symboliques, 295.

CROYANCES ET TRADITIONS.

Religion et fêtes des Turkestanais, 126. Croyances populaires de l'Ecosse; les Elves, 134. L'Esprit du foyer chez les Chinois; visite du dieu du foyer au docteur Yu-kong; 249, 250. Vision infernale au onzième siècle, 190. Personnages mythologiques et talismans chinois, 47. Génies et idoles des Kamtschatkales, 268. Miroir magique du docteur Dee, 252. Oiseaux prophétiques, 82. Panache de plumes de phénix, 6. La Grande loi, légende, 69. Les Quatre dons, 389, 394.

LÉGISLATIONS; INSTITUTIONS; ÉTABLISSEMENTS.

Décrétales, lois canoniques, 103. Lois palatines de Jacques II, roi de Majorque, 244. Procès d'animaux, 66. Juifs obligés de porter perruque, 338. Mariage et divorce chez les Turkestanais, 127. Relieur de la Chambre des comptes, 262. Ordonnance sur les marchands d'oublies, 215.

Influence du droit français en Europe, 79.

Lieux de réunion et séances de l'Académie française, 144. Académie des Arcades, 159. Ecole maure à Alger, 101. Musée de Bordeaux, 41, 84. Musée de Marseille, 129, 252. Ménagerie de Versailles, 404. Serres du Jardin des plantes, 65. Manufacture des Gobelins, 121. Filatures de Richard-Lenoir, 136. Phares de France, 228.

Ordre de la Mouche à miel, 72. Ordre des Coteaux, 154.

HISTOIRE.

Départ des apôtres, 187. Idées bizarres sur la guerre de Troie, 138. Enseigne du Gaulois au Forum, 347. Mariages chrétiens des princes barbares, 262. Le Pavoi chez les Francs, 328. Prédication de Jeanne d'Albret, 175. Premier roi qui prit le titre de Majesté, 187. Escalade de Genève tentée par le duc de Savoie, 368. Maillots, 405. Jeu de taquemain, chronique sénonaise, 246. Convulsionnaires de St-Médard, 309.

Vocabulaire des mots singuliers et pittoresques de l'histoire de France, 198, 298. Végétaux historiques, 395.

Coup d'éventail donné par le dey d'Alger au consul de France, 31. Prise de la smala d'Abd-el-Kader, 285. Le Nom de Napoléon chez les sauvages de l'Amérique, 208.

BIOGRAPHIE; ANECDOTES.

S. Paul, 113. Guillaume Tell, 347. Miecslas I^{er} et Boleslas le Grand, 17. Brian Bôiroime, roi d'Irlande, 28. Zizim, fils de Mahomet II, 330. Goetz de Berlichingen, 139, 163. Un Portrait de Louis XI et sépulture de ce roi à Cléry, 363. Prédication de Jeanne d'Albret, 175. L'Amiral Vernon, 384. Famille des Allemand, 329.

Cicéron; son cabinet, 99. Etienne Pasquier, 321. Pascal; pavillon où il est mort, 16; son Portrait par Domat, 99. Swift, 33. Richard Simon, 154, 222, 256. Descartes; maison où il est né, 407.

Le Pérugin, 283. Raphaël, 9. Michel-Ange, 59. Vasari, 98. Annibal Carrache, 265. Le Dominiquin, 120. Palissy, 2, 28. Holbein et sa famille, 132. Jean de Pise, 282. Jacques Debrose, 73. Pergolèse, 255. Joachim Du Bellay, 295.

Henri Estienne et le trésorier de Henri III, 256. Le Baron de La Garde, 6. Jean Dee, 252.

Poule d'Honorius, 26. Auteur récompensé par un brevet de nendiant, 120. Mot d'un danseur au sujet d'Harley, 267. Singulière étreinte offerte au duc du Maine, 47. Chien de Gouppet, 99. Singulière cargaison, 338. Anciens facteurs d'orgues, 226.

Biographie contemporaine. — Geoffroy Saint-Hilaire, 146, 278. Georges Cuvier, 146. Madame Necker de Saussure, 146. Grégoire Girard, 71. Lavater, son Journal, 101, 174, 186, 194, 238. St-Martin, 330, 357. Richard-Lenoir, 136. Overbeck, 248.

Hildebrandt, 1. Philippe Veit, 357. Joseph Vernet; prix de quelques uns de ses tableaux, 262. Ruckert, 261. Georges Stephenson, 6. Hussein-Bey, dey d'Alger, 31. Le nègre Carey, 138.

GÉOGRAPHIE.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE
PAYS ET DE VILLES.

Turkestan chinois ou petite Boukharie, 87, 126. Kamtschatka, 267. Amérique russe, 156. Capri, 316. Nouveau-Mexique, 259. Jardins flottants du Mexique et de la vallée de Cachemire, 4.

Jérusalem, 209. Sardes, 289. Balbek, 377. Sylivrie, 161. Jardins de Daphné, 249. Monaco, 224. Florence, 345. Pérouse, 281. Grotte de St-Paul, à Malte, 113. Vue lointaine de La Haye; Scheveningue, 365. Nouvelle-Archangel, 156. Tokai, 54. Altorf, 337. Thong-thing-chan, 105.

Carte géologique de France, 18. Côtes de France; Carte des phares de France, 228. Département des Côtes-du-Nord, 130. Ile de Bréhat, 300. Besançon, 38, 101, 408. Clermont-Ferrand, 185. Saumur, 265. Châlons-sur-Saône, 145. Harfleur, 201. Saint-Nazaire, 397. Rochers de Roche-Corbon, 49. Paris au seizième siècle, 116. Nouvelle enceinte de Paris sous Louis XIII, 323. Place de la Concorde, 108, 408.

Géographie économique. — Position de Paris, 116.

Explorations et découvertes futures en géographie, 366.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Agriculture et horticulture. — Moisson dans la campagne de Rome, 305. Agriculture en France et en Angleterre, 407. Statistique agricole du département des Côtes-du-Nord, 130. Engrais, 171. Serres du Jardin des plantes, à Paris, 65. Orangeries, 66.

Archéologie. — Palais de Tibère à Caprée, 316. Pile Cinq-Mars, 191. Monuments celtiques, 291. Châteaux de verre, 10, 83. Abbaye Du Chalard, 275. Château de Murol, 369. Lanterne de Roche-Corbon, 49. L'âge d'une ruine déterminée par les végétaux qui la couvrent, 406. Etc. — Voy. Architecture.

Astronomie. — Phénomènes atmosphériques de 1845, 89.

Boissons. — Vin de Tokai, 54. Vin de Champagne, 315. Zattourane, 152.

Botanique. — Algues microscopiques, 167. Végétaux historiques, 395. L'âge d'une ruine déterminé par les végétaux qui la couvrent, 406.

Chasse. — Chasse des chamois, 57. Chasse chez les Turkestanais, 126.

Commerce. — Commerce de l'ivoire en Sibérie, 5. Filatures de Richard-Lenoir, 136.

Élevage des animaux. — Vers à soie et magnaneries, 388. Cheval de pur sang, cheval de demi-sang, etc., 171.

Fabrication du verre, 109, — des tapisseries, 124; — de la faïence, 3, 28.

Géologie. — Carte géologique de France, 18. Différentes espèces de terrains que l'on distingue en géologie, 19, 22. Bassin de Paris, 117. Composition d'une colline des environs de Paris, 120.

Gymnastique, 377.

Hygiène. — Moyen de prévenir les maladies, 211.

Marine. — Navires turcs, karavelles, 81. Eclairage des côtes; Phares de France, 228.

Musique. — Musique inédite de Pergolèse, 254. Orgue de St-Denis, 225. Harpes éoliennes, 115. Musique russe, 103. Instruments de musique des Turkestanais, 126. Timbales, 152.

Physique et météorologie. — Fréquence des tempêtes sur la mer Noire, 26. Coloration des eaux de la mer Rouge, 167. Influence des vents sur la température en hiver, 6. Le climat de la France a-t-il changé? 46, 78, 158, 279. Vitesse du son dans l'air; compteur à pointage, 182, 280. Molécules d'air, 190. Calvanoplastie, 361. Phosphorescence des vers luisants, 306.

Zoologie. — Chamois, 57. Caméléons, 55. Cheval de pur sang, cheval de demi-sang, etc., 171. Intelligence des éléphants, 274. Chiens, rats, etc., allaités par des chattes, 14. Dents de Mammouth, 51. Villes des Chiens, 260. Le Crocodile et le trochilus, 336. Métamorphoses de la grenouille, 386. Vers luisants, 306. Vers à soie, 338. Tronnes mises en fuite par des frélons, 72. Ménagerie de Versailles, 40.

Influence de la France sur l'art italien, 345. Voyage scientifique d'un ignorant autour de sa chambre, 108. Singulière statistique, 95.